













REVUE  
DES  
DEUX MONDES

XXXIII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7





REVUE

DES

DEUX MONDES



XXXIII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



TOME QUARANTE-HUITIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES  
RUE SAINT-BENOIT, 20

—  
1863

AP  
20  
R5  
pér.2  
t.48

17203  
c.

---

# MUNICH

## L'ART PAR LA CRITIQUE

---

L'histoire a tout envahi, et peut-être, s'il fallait définir le plus grand changement qui se soit opéré dans notre manière de considérer les choses, depuis la législation jusqu'à la philosophie, depuis les mœurs jusqu'aux arts, devrait-on dire qu'il consiste dans notre disposition à rechercher moins ce que les choses sont ou doivent être par elles-mêmes que ce qu'elles ont été et ce qu'elles sont devenues. On s'attache aux effets du temps plus qu'à ce qui est de tous les temps. Malebranche disait qu'il n'enviait que la science du premier homme. On la dédaignerait aujourd'hui : elle n'avait point de passé.

Ce qu'on appelait autrefois l'esprit classique était précisément l'inverse de l'esprit historique. Quoiqu'il remontât les siècles pour retrouver en tout les modèles et les règles, il ne tenait nul compte de l'influence des siècles, et méprisait les révolutions des idées et du goût. Il n'estimait, il n'admettait que ce qui avait été pensé, fait, produit à un certain moment. Peu importait que la succession des âges eût amené, puis emporté, par une action presque également nécessaire, ce qu'on proposait à notre exclusive admiration : il fallait toujours rester au même point; on avait eu tort tant qu'on n'y était pas arrivé, tort dès qu'on s'en était écarté. Dans l'enseignement universitaire, on nous fixait jadis un degré précis en-deçà ou au-delà duquel il ne se rencontrait plus qu'erreur et péril; c'était comme une orthodoxie, on y devait toujours revenir ou ne s'en départir jamais; en d'autres termes, il fallait se soustraire à l'in-

fluence du temps, et tenir pour non avenu ce que le cours irrésistible des événemens opère dans l'état intellectuel et moral des sociétés. L'esprit historique au contraire, en recueillant les faits, a constaté les rapports qui les unissent; il a vu qu'il n'en était aucun de quelque importance qui ne devînt cause après avoir été résultat, et il a montré comment se modifiaient sous le poids des âges, et comme par une élaboration sans terme, toutes les œuvres, toutes les formes de l'activité humaine. Il a même poussé trop loin cette déférence raisonnée pour la force des choses, au point de prendre quelquefois pour des lois des accidens et de se faire accuser de tendance au fatalisme. Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui en tout, même dans les lettres et les arts, nous nous efforçons de trouver pourquoi la pensée, le goût et le talent ont revêtu telle forme ou suivi telle direction, et dès que nous en avons aperçu la raison, prêts à excuser tout ce que nous expliquons, nous transportons dans les choses de goût la maxime qu'il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher et se résigner à l'inévitable.

Aussi le mot de critique, dont on fait tant de bruit, a-t-il changé de sens. Ce n'est plus le nom de l'art de rapporter à certaines lois abstraites que l'on croyait celles du vrai, du juste ou du beau, les œuvres de l'esprit humain; c'est plutôt l'investigation des causes qui en ont amené la production et déterminé la nature, c'est l'étude expérimentale des lois que, dans l'ordre de son développement successif, suit le génie de l'homme, qui n'est plus celui de quelques individus d'élite, mais l'ensemble des conceptions qui ont régné tour à tour dans ce monde. La critique, c'est l'histoire de l'humanité pensante.

On peut en dire beaucoup de bien et beaucoup de mal, disserter complaisamment sur les inconvéniens et les avantages respectifs du classique et de l'historique; toujours est-il que nous en sommes tous venus à mêler en tout le fait et le droit, à prendre même souvent l'un pour l'autre, à contrôler, selon notre petit ou grand savoir, ce que nous avons de goût par ce que nous avons d'érudition, à interroger le temps pour connaître ce que doit penser la raison, et à transformer la dialectique de Platon en archéologie. Étonnez-vous après cela que l'inspiration soit rare et l'originalité difficile. C'est la même cause qui fait que dans la pratique sociale les volontés sont sans énergie et les caractères sans indépendance.

Mais ne faisons pas le procès à l'esprit du temps; cela porte malheur, et nous avons d'ailleurs trop souvent montré dans la *Revue* comment il nous semblait qu'il pouvait, s'amendant lui-même, dominer ses faiblesses et porter légèrement ce poids du savoir et de l'expérience sous lequel on voudrait l'accabler. Les réflexions

qu'on vient de lire n'ont pour but aujourd'hui que d'expliquer le genre d'intérêt que prennent spécialement les voyages au temps où nous sommes. Malgré la puissance d'assimilation qui pèse sur le monde, tout n'est pas encore tellement uniforme qu'en changeant de lieu, on ne croie à un certain point changer de temps; tous les objets n'ont pas perdu l'empreinte de leur date, et, à côté de cette ferveur industrielle qui à coups de marteau détruit tout dans l'intérêt de l'alignement et de la symétrie, il s'est développé un certain respect de la vétusté, une commune intelligence du passé qui veille sur les ruines, les conserve, les répare même, et va jusqu'à renouveler par une imitation studieuse ce que le temps a détruit. La curiosité historique ne se contente pas de garder les monumens, elle en refait; l'archéologie enfante l'archaïsme. C'est dans les arts surtout que ces fantaisies de l'esprit du temps se déploient avec le plus de liberté et de succès. Dans les lettres, dans la politique, le jeu serait moins sûr, et l'esprit historique n'a point là ses coudées franches : la conservation n'est pas chose aisée, et la restauration tourne à l'impossible; mais dans les arts la critique a pu, en certaines circonstances favorables, se donner pleine carrière. Je ne sais point d'occasion meilleure pour juger de ce qu'elle sait faire que d'aller à Munich, et l'on rendra même l'exploration plus instructive et plus piquante en s'y rendant par Nuremberg.

## I.

Malgré l'ancienneté de la maison de Wittelsbach, et quoiqu'elle ait donné un empereur à l'Allemagne, l'électeur de Bavière, du temps qu'il y avait des électeurs, était un des derniers en date. On l'appelait *monsieur*, comme les autres, au congrès de Westphalie, et celui qui le troisième porta ce titre, Maximilien-Marie, crut gagner beaucoup lorsque son envoyé, qu'on ne traitait pas d'excellence, s'ingéra de dire à Versailles, en 1709, *l'électeur* tout court, comme on dit *le roi*. « Cette *gangrène* passa aisément aux Français... — Tout passe, s'écrie Saint-Simon, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos. » Mais cet électeur, quoiqu'il dût son rang à l'Autriche, était tellement serré de près par elle et par elle spolié au besoin, qu'il devint le favori de la France, joua pour elle ses états dans la guerre de la succession et sa vie à la bataille de Ramillies. L'alliance était si naturelle, si politique, que, pour faire son fils empereur, Louis XV courut tous les risques d'une guerre générale, et Napoléon regarda comme un des fruits de la victoire d'Austerlitz de faire un roi de son successeur. Maximilien I<sup>er</sup> était un prince sage qui fut reconnaissant tant que sa reconnaissance ca-

dra avec son intérêt; mais quand il vit qu'elle le mettait au ban de l'Allemagne, il tourna bride, ce qui ne nuisit pas à la bataille de Leipzig. Son fils, monté sur le trône en 1825, est ce roi Louis qui a fait de la ville de Munich ce qu'elle est. A peine sur le trône, il témoigna de ses goûts classiques en montrant pour les Grecs insurgés, appelés pacifiquement les chrétiens d'Orient, un intérêt assez hardi parmi ceux de sa condition. L'année suivante, il fit le voyage d'Italie, qu'il répéta presque tous les ans. En 1829, il publia son recueil de poésies. Trois ans après, il donna son fils pour roi à la Grèce, qu'il visita en curieux dès qu'il en fut le maître, prétendant politique un voyage tout littéraire. Dans un autre temps, un tel monarque eût été l'idole des universités et des étudiants. Malheureusement il ne lui manquait aucun des goûts universitaires. Ses vers avaient laissé entrevoir quelque disposition germanique à poétiser le genre de distraction que Goethe fait chercher au comte d'Egmont dans la chambrette de Claire, et juste en 1847, année mal choisie pour un coup de tête, Claire devint comtesse de Landsfeld. On ne sait pas communément que l'administration de cette dame était libérale: elle faisait la guerre aux jésuites, qui, suivant leur usage, avaient en Bavière fait grand tort au gouvernement; mais elle représentait le bon plaisir sous toutes ses formes. Elle n'échappa point aux barricades, si bien qu'à la seconde épreuve le roi abdiqua. C'était en 1848; il avait donc régné vingt-trois ans. Ce règne, que la politique ne recommandera pas beaucoup à l'histoire, avait été remarquable et fécond à d'autres égards. L'histoire de l'art du moins en tiendra compte.

Ce prince était, comme on l'a vu, grand ami de ce que les Allemands nomment la culture. Il était un *scholar* et un poète; il était antiquaire, helléniste, esthétiste, et en même temps fidèle catholique, amateur, je le crois bien, en toutes choses. Ses sentimens étaient surtout des goûts, et, facilités par l'autorité royale, ces goûts pouvaient devenir à l'aise des manies ou des passions. N'importe, il y a noblesse d'esprit dans tout cela; la science et l'art ne rencontrent pas souvent de tels amis sur le trône.

Malgré ses poésies, il était, bien entendu, de l'école critique. Il admirait l'art en archéologue, et, ayant conçu l'idée singulière d'ériger sa capitale en école et en musée, il fit appel à l'érudition et protégea ou exploita ce mouvement de recherche et d'étude qui depuis Lessing avait porté les écrivains à penser pour les artistes. Ceux-ci à leur tour, séduits par l'exemple, tendaient à devenir savans. Un prince qui goûtait leurs études et leurs travaux leur donna Munich à embellir ou plutôt à transformer. Il voulut que la Grèce, Rome, le moyen âge, la renaissance, y fussent représentés

non-seulement par des collections de toutes les sortes de monumens du passé, mais par l'imitation studieuse et la reproduction systématique de toutes les œuvres de l'art de ces quatre grandes époques. L'architecture athénienne, impériale, byzantine, romane, gothique, florentine, pontificale, s'efforça de renaître et demanda à la peinture et à la sculpture de lui prêter toutes les décorations appropriées au temps et au style qu'elle affecta de reproduire.

Munich, ville d'une importance assez nouvelle, tient si peu de place dans l'histoire, qui n'a pas même mentionné son origine, qu'on aurait tort d'y chercher un spécimen complet des cités du moyen âge. Ce n'est que dans les vieux quartiers qu'il en reste des traces; mais dans la partie est et nord-est, où le voyageur arrive et réside, il ne voit que nouveautés et constructions d'hier. Le contraste est donc très frappant, si l'on vient par exemple d'Augsbourg, d'Innsbruck et plus encore de Nuremberg. Cette ancienne ville impériale, nom qui désigne toujours une ville créée par la bourgeoisie, et libre en ce sens qu'elle n'était pas gouvernée féodalement, avait été de bonne heure portée par le trafic et l'industrie à un haut degré de prospérité. Le cours des affaires commerciales changea par la découverte du passage du Cap, et Nuremberg s'arrêta dans sa marche progressive; elle resta assez riche pour se conserver, et ne changea plus. C'est donc une grande cité du moyen âge arrêtée et comme immobilisée à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

On sait que c'est de Nuremberg que viennent ces villes de bois, joujoux dont jadis les enfans s'amusaient fort. Ce sont les paysans des forêts de la Thuringe qui les découpent avec leurs couteaux. Eh bien! ces villes de bois sont copiées sur Nuremberg. Les pignons pointus de ses maisons bizarres, leurs nombreux étages, leurs ouvertures multipliées, qui les font souvent ressembler à une claire-voie vitrée, leurs toits, dont la hauteur demesurée est percée d'une multitude de lucarnes, leurs murailles diversement coloriées, ornées parfois d'arabesques et même de sujets historiques ou sacrés, parfois d'encadremens sculptés, de portails, de balcons ou de lanternes travaillés avec un art capricieux, donnent à des rues tortueuses, à des places irrégulières un caractère original que ne supporteraient pas longtemps nos édilités modernes. Joignez-y des remparts crénelés flanqués de tours à mâchicoulis, un château construit sur un rocher, le *burg*, qui faisait un burgrave de l'officier préposé par l'empereur jusqu'en 1417 à la garde de la ville, et des églises du xiii<sup>e</sup> ou du xiv<sup>e</sup> siècle, Saint-Sebald, Saint-Laurent, *Frauenkirche* (Notre-Dame), que les siècles suivans n'ont pas, grâce à Dieu, corrigées, et que reconnaîtraient les contemporains de Luther! Saint-Laurent est un magnifique édifice gothique où Adam Krafft a élevé ce cibo-

*rium* unique ou cette réserve du saint-sacrement qui ressemble, avec ses 18 mètres de haut, à une aiguille de pierre sculptée à jour dans le style le plus flamboyant, et qui porte à ses divers étages des sujets évangéliques traités dans la manière d'Albert Dürer. Près de Notre-Dame, dont le porche, découpé et fouillé par le ciseau, est pour ainsi dire criblé de niches et hérissé de statues, se dresse une riche fontaine encore sous forme de clocheton gothique, où vingt-quatre figures, ouvrage de Schonhofer, attestent une fois de plus la tendance singulièrement libre et élevée de la sculpture allemande à cette époque. La même observation se renouvelle d'une manière encore plus frappante dans Saint-Sebald, remarquable par un beau chœur, de beaux vitraux, d'excellens bas-reliefs d'Adam Krafft, mais surtout par cette châsse en écrin gothique dont les figurines font de Pierre Vischer un statuaire qui peut le disputer aux grands maîtres. Dans la chapelle voisine dite de Saint-Maurice, dans le *Burg*, dans un cloître près de l'église de Saint-Gilles et dans les salles qui en dépendent, des collections curieuses offrent de nombreux monumens de l'art des écoles germaniques, et l'on peut y apprendre à connaître, en les comparant, les devanciers et les émules d'Albert Dürer, dont la maison et la statue se voient en montant au vieux château. C'est en dire assez pour caractériser la ville incomparable où il est né, et où sa mémoire et son influence semblent régner encore.

Rien n'est piquant comme de monter de bonne heure en wagon à Nuremberg et d'en descendre à Munich dans l'après-dîner. On quitte les contemporains d'Albert Dürer pour se trouver au milieu des pastiches de l'antiquité et de la renaissance, entremêlés des œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle. Du pied d'une gare de chemin de fer conçue dans la dernière mode, excellent échantillon de l'architecture industrielle, on peut apercevoir des péristyles doriques, des *loggie* d'Italie, les *fac-simile* des temples de l'Attique et des palais de la renaissance. Le même prince qui, lorsqu'il séjourne à Nuremberg, habite ce *Burg* escarpé, où l'on ne serait pas surpris de rencontrer l'ombre de Barberousse, a voulu, quand il est à Munich, s'entourer des souvenirs visibles d'Athènes, de Rome, de Florence, et remettre en présence les œuvres de tous les âges et de tous les styles sous la protection d'une impartiale érudition qui comprend tout, admire tout, essaie de tout. D'abord l'aspect général ne paraît pas sérieux. Le mot de pastiches est venu sous ma plume; il est trop sévère, mais n'est pas tout à fait injuste. On se voit entouré d'édifices qui ressemblent à des reliefs rangés dans un atelier pour servir à l'enseignement : on dirait les fabriques d'un parc monumental. Elles rappellent et quelquefois répètent des monumens connus, dont on a



vu l'original ou la gravure. C'est quelque chose comme Sydenham-Palace, où l'on peut voir en carton-pierre des maisons de Pompéi, des chœurs de cathédrales et la cour de l'Alhambra.

Cette impression cependant se modifie à mesure que l'observation se prolonge et devient plus attentive; le jugement s'adoucit. On reconnaît des beautés réelles, des tentatives ingénieuses, d'instructives imitations, l'effort réfléchi de renouveler l'art par le savoir, d'éclairer le goût par la mémoire et de suppléer à l'imagination par la critique. Ce que c'est que les vicissitudes des idées, des prétentions et des modes! Au dernier siècle, un électeur de Saxe fort riche et qui aimait les belles choses sans, je le crains, beaucoup s'y connaître, imagina de réunir à Dresde ces magnifiques collections qui fatiguent la curiosité la plus fervente. Qu'a-t-il fait pour bien loger un si noble luxe, une si précieuse richesse? Il a donné autant qu'il a pu à sa ville un air de Versailles. Le *Zwinger* ne s'en distingue que par un excès de goût *rococo* dont Versailles est exempt. A cent ans de là, le descendant de la maison de Wittelsbach distribue ses trésors d'art et de science dans une suite de palais divers comme en auraient fait Périclès, Hadrien, saint Louis ou Léon X. Au fond cependant on sent que l'hellénisme domine, et, dût-on nous accuser de pédanterie, nous ne nous en plaignons pas.

Le premier essai, je crois, que le roi ordonna de l'application de l'art proprement dit à la décoration de sa capitale eut lieu dans le Hofgarten (jardin de la cour). C'est un grand carré en quinconce, assez négligé, à peu près comme nos anciens Champs-Élysées, et bordé sur deux de ses côtés de galeries analogues à celles du Palais-Royal. Concevez tout cela moins brillant, moins gai, moins fréquenté; c'est là qu'on a tenté pour la première fois la fresque en plein air. Les parois du fond de la galerie ont été recouvertes de tons mats et foncés, comme les intérieurs d'Herculanum; on les a encadrées de quelques festons, et au milieu des panneaux, dans les lunettes, sur les pendentifs, on a peint des sujets historiques, des scènes prises dans les anciennes chroniques de la Bavière, les principaux exploits des libérateurs de la Grèce moderne, enfin les vues des plus beaux lieux de l'antiquité, en Grèce, en Sicile, en Italie, désignés ou célébrés par des distiques allemands de la composition du roi. Ces paysages, bien composés, dans un goût sévère, sont assez intéressans; mais, presque autant que les peintures historiques qui les avoisinent, ils ont souffert par l'action du temps qui s'est écoulé et du temps qu'il a fait, et cette tentative, fort sérieuse dans son principe, dirigée en partie par Cornélius lui-même, n'a rien laissé qui vaille beaucoup mieux que la décoration de nos cafés du boulevard, quand elle est passée et ternie. C'est une grande ques-

tion de savoir s'il est sage d'exposer les fresques à l'intempérie de nos climats. En Italie même, elles ont souvent péri, et les plus belles, celles des loges du Vatican, ont été un peu tardivement protégées par un vitrage, grâce à la sollicitude du pape régnant. A Munich, on n'en a pas moins persisté. Une assez belle salle de spectacle a sa façade en péristyle sur la grande place, et le fronton est orné d'un Apollon et du chœur des muses qui donnent un avant-goût d'un rideau de théâtre. A droite, sur la même place, une galerie à colonnes légères attire les yeux par des fonds de couleur rouge encadrés de bordures légères. Au centre de chaque panneau, des chevaux domptés par des hommes nus rappellent le goût de l'antiquité. On est assez étonné d'apprendre que le local orné avec cette élégance est tout simplement la poste. En face est le palais du roi. C'est une masse assez imposante, composée de deux parties : l'une, ancienne, le *Königsbau*, dont la façade est au nord et ne se fait remarquer que par des ornemens incrustés en bronze d'un assez bel effet; l'autre, nouvelle, ou le palais neuf, qui donne sur la place et passe pour une imitation du palais Pitti. Il lui ressemble, comme notre Luxembourg, par ses pierres taillées en caissons saillans; mais au Luxembourg cette disposition, purement décorative, ne sert qu'à parer la construction, tandis qu'au Pitti ce n'est qu'une continuation de l'architecture rustique de la base du palais. Le bâtiment s'élève en effet sur un large massif revêtu de murs en pierres énormes, polies à peu près dans les joints, mais dont la surface rugueuse est en saillie à peine dégrossie. On a dû continuer quelque chose de cela dans les murs d'élévation, et cet arrangement est bien en rapport avec le caractère de l'édifice, dont le principal mérite est dans sa masse. Le genre massif est le genre des palais florentins. Les premiers ont été des forteresses, et le palais Pitti a été construit pour en être une en même temps qu'un lieu de plaisance. Il n'en paraît que plus lourd, et ce n'est pas un chef-d'œuvre. On ne voit guère que rien pressât de l'imiter, et d'emprunter une disposition qui à Munich n'a point, comme on dit, de raison d'être. Dénué de l'énorme soubassement du palais de Florence, on ne sait pas pourquoi le Königsbau neuf est si fort, et je lui préfère notre Luxembourg, dont la réputation me paraît cependant exagérée.

L'intérieur mérite d'être visité, quoique malheureusement on n'en laisse plus voir qu'une partie. Cet ancien palais, qui n'est pas habité, conserve d'assez beaux restes de ce luxe d'ameublement plus que séculaire qui a repris faveur aujourd'hui. Dans le nouveau palais, on ne montre plus les appartemens d'habitation dont Kaulbach et Schwanthaler ont à l'envi dirigé la décoration. Chaque pièce est ornée d'une suite de peintures et de moulures dont les sujets sont

empruntés aux hymnes d'Homère, à Eschyle, à Anacréon, aux *Niebelungen*, aux *minnesingers*, ou à l'œuvre des poètes modernes, comme Schiller ou Klopstock. Si l'on en juge par de très belles photographies, les dessins que Kaulbach a consacrés à des scènes prises dans les ouvrages de Goethe sont remarquables d'esprit et de grâce; mais ces trésors sont maintenant tenus secrets : on n'ouvre au public que le *Fest Saalbau* ou les salles de réception. L'art moderne ne les a pas négligées, toujours en y faisant preuve de cet éclectisme un peu pédantesque qui se montre ici partout. Ainsi tout le monde sait qu'il y a à Hampton-Court une salle des beautés de la cour de Charles II, dont les portraits pourraient servir de planches aux *Mémoires du Chevalier de Gramont*. Donc il y a au palais de Munich deux salles des beautés : ce sont deux collections de portraits dans le genre de M. Winterhalter ou de M. Dubufe, représentant les plus belles contemporaines du dernier roi, presque toutes allemandes et surtout bavaroises. J'ignore par quel mode de concours et d'examen les admissions dans ce séduisant état-major ont été prononcées. C'est certainement le plus redoutable emploi de sa prérogative que le roi ait pu faire, si, comme on le dit, il s'est réservé la souveraineté du choix. Du reste il a agi en prince ami de l'égalité, et qui prend le mérite partout où il le trouve : ce nouveau Panthéon rapproche des plus grandes dames une grisette de Munich et une paysanne des environs dans le costume national, et ni l'une ni l'autre n'est déplacée à la cour. On assure que la comtesse de Landsfeld a figuré dans ce cercle, du moins est-elle comprise dans la collection photographique qui répond à celle des peintures; mais il n'y règne désormais que la reine de Bavière, qui là aussi est une vraie reine.

Plus loin s'ouvrent trois salles toutes couvertes de grandes fresques historiques, l'une consacrée à l'histoire de Charlemagne, l'autre à celle de Frédéric Barberousse, la troisième à celle de Rodolphe de Habsbourg. Ce sont de vastes machines qui font honneur à l'imagination de Schnorr. La composition, la pensée, le dessin, ne sont pas sans mérite. C'est toujours la couleur qui laisse des regrets. La peinture à fresque rend plus difficile ce qu'on appelle le modelé. Faute de pouvoir user largement du contraste des ombres, on s'efforce de rendre lumineuses les parties claires en blanchissant la teinte, si bien qu'elle n'est plus d'aucune couleur déterminée, et qu'une lueur jaunâtre se répand sur toutes les parties. Ce ton général n'est pas agréable, et avec beaucoup de talent le peintre du *Fest Saalbau* n'a pu rencontrer l'effet. L'effet, au reste, n'est point par excellence la qualité des Allemands. Dans l'art comme dans les lettres, comme en tout, la vigueur de ton et le relief manquent sou-

vent à leurs ouvrages; ils savent rarement mettre en valeur tous les dons qu'ils possèdent, et Goethe avait bien raison d'admirer autant Byron, si richement pourvu précisément de cette intensité saisissante qui lui manquait.

Enfin on arrive à la salle du trône, décorée avec une magnificence assez froide, mais d'une certaine nouveauté; tout est marbre blanc et or. Deux files de colonnes de droite et de gauche ont leur base et leur chapiteau en bronze doré. Dans chacun des douze entre-colonnemens, une statue colossale de la même matière représente un des princes de la maison de Bavière rangés comme les gardes de cette avenue du trône. Ces statues sont toutes dues à Schwanthaler. Il ne semble pas que ceci soit une imitation. L'effet unit la splendeur à la nudité.

## II.

Mais c'est trop s'oublier dans les pompes royales, il faut revenir aux vrais monumens des arts; ils sont les plus intéressans et les mieux conçus. En général les architectes de Munich, et à leur tête M. de Klenze, ont habilement approprié les édifices à leur destination. On trouverait là des modèles à étudier pour tous les emplois modernes qui peuvent être donnés à l'art de bâtir. On se plaint quelquefois de l'architecture du siècle. Si elle mérite les critiques qu'on lui adresse, ce n'est pas faute d'un temps favorable aux recherches et aux tentatives de l'invention. Une foule d'établissomens nouveaux, très nécessaires et très chers à notre époque, musées, bibliothèques, collèges, hôpitaux, prisons, occupent encore des locaux qui ne leur ont pas été originairement destinés, qui leur ont été péniblement adaptés, et dans un temps où les besoins qu'ils devraient satisfaire n'avaient pas la même importance. Ce serait donc le moment d'inventer heureusement et d'étendre les ressources de l'art en lui ouvrant un champ nouveau. La construction des gares de chemins de fer a été l'occasion de créations véritables, et si ces édifices semblent encore plus du ressort de l'ingénieur que de l'architecte, ils n'en ont pas moins parfois dénoté un talent réel et même une certaine imagination. Munich, autant que j'en puis juger, offrirait dans ses établissemens, neufs pour la plupart, plus d'un type à étudier, plus d'un exemple à suivre. Nous oserons recommander entre autres ses musées, qui nous semblent supérieurement entendus.

En nous y rendant, nous rencontrerons plus d'un vestige notable du savoir esthétique qui a depuis un quart de siècle rebâti la ville. Par exemple, on arrive sur une grande place qui commence la large

rue Louis (*Ludwigs-Strasse*). A chacune de ses extrémités et dans le même axe correspondent deux édifices : l'un est une imitation de la *Loggia de' Lanzi*, dont se souviennent tous ceux qui ont vu Florence; l'autre est un arc de triomphe modelé sur celui que Constantin a dérobé à Trajan.

Est-ce une heureuse idée que d'avoir importé là cette *loggia* florentine? Malgré l'origine militaire qu'on lui attribue, puisqu'on veut qu'elle ait servi de corps de garde aux lansquenets de Come I<sup>er</sup>, la galerie d'Orcagna doit beaucoup à sa position. C'est un édifice élégant au pied du Palais-Vieux; il fait contraste avec cette noire et massive citadelle, qui semble le menacer. Il est garni de statues qui seraient l'honneur d'un musée, et cette galerie d'objets d'art ouverte en plein air au public de la place du Marché aux Herbes, réveille à Florence un souvenir d'Athènes. Le *fac-simile* de Munich, sous le nom de *Halle des maréchaux*, est redevenu bon pour des lansquenets, et deux raides statues du comte de Tilly et du prince de Wrede ressemblent à des factionnaires. L'arc de triomphe produit plus d'effet; mais j'ai peine à croire qu'on lui ait donné les proportions de celui de Constantin. Les colonnes en contre-forts ne semblent pas avoir la même importance. Le char de bronze qui le surmonte, attelé de quatre lions que conduit la Bavière vêtue en Pallas teutonique, a l'air un peu écrasé; mais l'ensemble n'est pas sans majesté, et peut rivaliser avec l'arc de la paix à la porte orientale de Milan.

Chemin faisant, outre plus d'un palais que nous ne pouvons mentionner, on trouve plusieurs statues dont la plus intéressante est celle de Schiller. Elle est en cuivre avec la couleur luisante d'un jaune rosacé, que ce métal affecte quand il est neuf et poli. L'effet en est singulier, mais peu agréable, et la statue semble inférieure à celle de bronze qu'on voit à Stuttgart, ouvrage expressif de Thorwaldsen, moins toutefois que le buste de marbre du musée de la même ville, sculpté du vivant du modèle par Dannecker (1794). Un peu plus loin, on trouve encore une pseudo-antiquité qui satisfait peu : c'est un obélisque en bronze. Le mérite d'un obélisque consiste dans son origine, les hiéroglyphes dont il est couvert, la matière dont il est formé : surtout ce doit être un monolithe qu'on s'étonne de voir debout; mais que signifie une pile tout unie de tambours quadrangulaires entassés et ajustés ensemble? La colonne de *la grande armée*, qui porte un bas-relief enroulé, celle de *juillet*, qui contient une longue série d'inscriptions, toutes deux avec un chapiteau orné et une statue au faite, sont des œuvres de sculpture autant que d'architecture; l'obélisque de Munich est une pièce d'ajustage qui n'appartient à aucun art.

Mais enfin l'on arrive à l'extrémité de la rue Brièner, au pied d'une des portes de la ville. Ce n'est plus un arc romain, cette fois on est en Grèce. Ce sont les Propylées, la porte principale de l'Acropole, l'ouvrage le plus admirable qu'on ait fait jusqu'à présent, dit Pausanias, tant pour le volume des pierres que pour la beauté de l'exécution. De chaque côté, un monument parallèle à la voie; les deux façades se correspondent. Les deux frontons triangulaires portent sur des colonnes d'ordre ionique. Des tympans sculptés, des statues décorent ces trois édifices isolés, qui décrivent les trois côtés d'une place et se détachent sur un fond de verdure. On pourra trouver que l'invention fait défaut, on pourra dire qu'on aimerait autant des réductions en plâtre : il n'importe, le style est correct et élevé, les proportions heureuses, l'exécution soignée; c'est très beau.

Les Propylées sont une sorte de portique élevé sur un soubassement à trois baies et surmonté de chaque côté par une tour carrée. J'ignore si M. Beulé et M. Émile Burnouf trouveraient la restitution irréprochable. Cet édifice tout grec est à la gloire de l'Hellénie. Les murs intérieurs portent les noms des héros de la guerre de l'indépendance mêlés à ceux des amis de cette juste cause, et l'on ne reconnaît pas tout de suite ce que veut dire : *Θομας Κυχηραν, Γεωργιος Ευναρδος, Γεωργιος Νωελ Βυρον* et *Καρολος Φαβιερος*. Un vif et constant intérêt pour la régénération de la Grèce était un des plus nobles sentimens du roi Louis. Il avait à cœur la liberté et la gloire de cette terre classique, et croyait, lui ayant donné un roi de son sang, en avoir fait un royaume de famille. Aussi trouve-t-on partout des marques de ses sentimens philhellènes. Il est fâcheux qu'on ne puisse guère les regarder aujourd'hui sans avoir un sourire à réprimer. De royales espérances n'ont été couronnées que par la déception. Ces mécomptes sont fréquens par le siècle qui court. On fera bien d'attendre en Danemark pour élever des Propylées.

Des deux édifices latéraux, l'un est un musée d'exposition pour la peinture nationale et étrangère; on n'y voit guère que de la peinture de chevalet, et le contenant pourrait bien valoir plus que le contenu; l'autre est la Glyptothèque ou le musée des sculptures. De tout point cet édifice est satisfaisant, et sa destination est bien d'accord avec son ordonnance. La collection d'antiques, sans être considérable, est digne d'attention. Un catalogue bien fait vous guide à travers des salles en assez grand nombre dont quelques-unes offrent à la voûte et aux lunettes des fresques de Cornélius, bien conçues et plus heureusement exécutées qu'aucune de celles que j'ai vues à Munich. Quant aux marbres, il vaut mieux n'en point parler en détail. Trop de morceaux exigeraient un examen approfondi. Rappelons seulement que c'est là qu'on peut voir les marbres d'Égine,

débris d'un temple important et qui éclairent tout un âge de l'art grec. Quelques-uns de ces Niobides si souvent répétés, une tête de Méduse morne et belle, le Faune endormi, qui va de pair avec les chefs-d'œuvre les plus renommés, n'ont besoin que d'être cités pour indiquer le prix du contenu de la Glyptothèque. On peut y passer de longues heures qui ne laisseront que de précieux souvenirs. Il ne manque à Munich qu'une glyptothèque du moyen âge et de la renaissance. Dans un lieu où l'histoire de l'art est partout présente, cette lacune est fâcheuse, mais peut difficilement être remplie. Les sculptures de l'art gothique ne peuvent pas toujours être déplacées; celles qui datent de moins loin sont souvent aussi des immeubles par destination, et d'ailleurs elles se trouvent pour la plupart en Italie.

Revenons sur nos pas et gagnons les pinacothèques, car il y en a deux qui se font face. Ce sont de grands édifices plus longs que larges qui ont à peu près toute la beauté extérieure compatible avec les nécessités de leur destination. Pour la distribution, la commodité, l'éclairage, tout paraît admirablement conçu. D'abord il n'y a pas de galerie, ce qui est le grand point. Les salles sont aussi multipliées que possible, et quoique les tableaux soient encore trop pressés et trop nombreux, on leur a ménagé autant d'espace et de jour que le permettaient les conditions imposées à l'architecte. Ici M. de Klenze a réussi aussi bien qu'à la Glyptothèque.

La vraie Pinacothèque, c'est-à-dire le musée des tableaux antérieurs à l'art contemporain est un bâtiment long et uniforme égayé au premier étage, du côté du midi, par une *loggia* ou galerie à colonnes. Cette galerie est peinte dans toute sa longueur à l'imitation de celle de Raphaël au Vatican. Chaque entre-colonnement comprend des panneaux, des pilastres, une coupole, des voussures, des lunettes, qui offrent place dans leurs cadres d'arabesques à des sujets consacrés à célébrer la peinture. Toutes les écoles sont illustrées par des portraits, des scènes, des épisodes, des emblèmes, qui rappellent leur histoire et leur gloire. On trouve assurément dans ces pages des idées et du talent : l'ensemble fait honneur à Cornélius et à ses élèves qui ont tenu le pinceau; mais le mérite de la composition et du dessin n'est pas relevé par un coloris assez vif, un faire assez large. Les fonds et les tons clairs surabondent à la différence des loges du Vatican, où sont multipliées les teintes foncées. Le blanc domine, et toute l'œuvre y perd en solidité, en sérieux; tout a l'air d'une jolie décoration improvisée, et qui rappelle le genre café, écueil de cette sorte de peinture.

La fresque joue un plus grand rôle encore dans le bâtiment en face de la nouvelle Pinacothèque. Comme ce musée, consacré à la

collection des œuvres contemporaines, est éclairé en dedans ou par en haut, les murs n'en ont presque pas d'ouverture, et l'étage supérieur est fermé par une muraille sans fenêtre. On a divisé cette longue bande en nombreux compartimens, devenus chacun un tableau à fresque. D'après les dessins de Kaulbach, Nilson a représenté sous une forme tantôt directe, tantôt allégorique, tout ce que le roi Louis a fait ou fait faire pour l'honneur des arts en Bavière. Les travaux accomplis par ses ordres y sont retracés. Ceux des arts secondaires comme la céramique ou la peinture sur verre n'y sont pas oubliés. Les cérémonies où les artistes ont été récompensés, enfin les portraits des plus célèbres, rien ne manque. Si l'on comparait à cette suite de compositions celle des plafonds de l'ancien musée Charles X, la France n'aurait certainement pas le mauvais lot. Ajoutez qu'en traitant des sujets contemporains, on n'a pu éviter les uniformes, les habits noirs, les chapeaux ronds, enfin toutes les disgrâces de nos accessoires modernes. Des colosses en frac font une étrange figure, exposés à la lumière du soleil à cinquante pieds au-dessus du sol. Il faut joindre à ces laideurs inévitables les fantaisies du goût allemand. Ainsi le premier cadre à droite représente les génies ou les muses des trois grands arts enfermés dans un tombeau que viennent à l'envi briser des artistes mieux inspirés. Or ce tombeau est gardé par un cerbère, et quelles sont ses trois têtes? Trois têtes à perruques, trois faces grotesques grotesquement attifées et poudrées. Cette caricature en pleine peinture d'histoire étonne au point qu'on doute de ce qu'on voit. La ressemblance avec les toiles de théâtre, brossées à grands traits pour quelques années, parfois même pour quelques soirées, poursuit ces peintures décoratives où des artistes de mérite ont gaspillé une certaine fécondité d'imagination. Franchement on ne peut applaudir ici qu'au sentiment généreux qui a voulu associer dans un monument public à la gloire du prince protecteur des beaux-arts la gloire plus grande de ceux qui les ont ranimés et illustrés sous son règne.

Cet amour de la gloire nationale, qui n'a jamais cessé d'inspirer le roi, l'a déterminé à construire sur une colline, en vue de Munich, ce portique simple qu'il a appelé la salle de la Renommée. Une statue colossale en bronze de la Bavière s'élève au milieu et domine les toits de toute la tête, comme la Minerve de l'Acropole, et sous la colonnade sont rangés les bustes en marbre de tous les hommes qui ont honoré le pays. On aime à remarquer que les hommes distingués par l'intelligence, le talent, le savoir, y tiennent plus de place que les fonctionnaires de l'état, et sont seuls en possession d'un renom véritable. A. Dürer, Holbein, Hans Sachs, Gluck, Richter et Schelling illustrent cette pléiade, dont plus d'un astre est



obscur. Ce Valhalla bayarois a été l'acheminement vers le Valhalla teutonique que le roi de Bavière a élevé sur une éminence près de Ratisbonne. C'est ce qu'on a pendant un temps nommé en France un panthéon. Il serait curieux de savoir si ces monumens et les pensées qu'ils consacrent ont produit l'effet qu'on devait attendre. Le patriotisme, l'émulation, l'orgueil national, la passion de la gloire, toutes ces affections auxquelles étaient faits tant d'éclatans appels ont-elles répondu par un noble réveil? Ce germanisme qui fait tant de bruit, et qui doit certainement beaucoup à l'esprit et à la science, doit-il quelque chose à cette renaissance un peu forcée de l'art en Bavière, et la révolution est-elle ingrate quand elle la traite avec un oublieux dédain?

On n'aurait qu'une incomplète idée de ce qu'a produit tout le mouvement d'intelligence et d'étude dont nous avons signalé les œuvres principales, si l'on ne connaissait que les imitations de l'antique et les musées. Des édifices utiles et qui ne sont pas seulement des modèles d'école ont été conçus et construits sous l'influence de l'esprit qui règne chez les artistes de Munich; il s'en bâtit encore tous les jours; il serait bon d'entendre les gens du métier qui auraient examiné tout ce qui s'est fait depuis vingt ans, tout ce qui se fait encore dans le prolongement et à l'extrémité de la rue Maximilien. Il me semble que la vogue passe à l'architecture byzantino-vénitienne ou à une sorte de gothique composite assez peu correct; mais je me bornerai à dire deux mots des nouvelles églises. On sait que la Bavière est catholique, du moins en majorité. On ne dit pas qu'elle soit fort religieuse : elle est romaine, et la patrie du chanoine Doellinger n'a point abandonné le saint-siège. La maison régnante s'est toujours souvenue d'avoir résisté à la réforme quand la réforme envahissait l'Allemagne. Le roi, qui tenait à l'orthodoxie, ne fût-ce que par archaïsme, a voulu que dans certaines peintures symboliques la religion figurât avec les muses comme guide et inspiratrice des arts du dessin. Au fond, ceux-ci ne doivent guère au christianisme que des sujets, et pour la plupart excellens, malgré l'aversion qu'ils inspiraient à Goethe. Un accord parfait n'existe pas entre la spiritualité plus ou moins ascétique qui est l'âme de la foi et un art épris de la nature, amoureux de la beauté visible, et toujours prêt à diviniser la forme. Heureusement l'Italie, grâce à ses pontifes et à ses artistes, a su allier tout cela, et le génie de l'antiquité, ranimé par la renaissance, s'est chargé, sans le moindre embarras, de traduire l'austère christianisme dans une langue qui parle aux sens et qui n'a rien du détachement des choses terrestres. Un art tout à fait de ce monde est devenu l'art romain par excellence. On a donc pu également en Bavière allier avec de pieuses intentions le goût de ce qui charme les yeux et sé-

duit l'âme par le dehors. La réaction religieuse elle-même a débuté par l'amour des cathédrales, et le roi Louis ne fut que conséquent lorsqu'il signala la réaction esthétique, objet de son ambition, par la construction de quatre églises qu'il pouvait appeler normales, une basilique, une église byzantine, une gothique et une lombarde ou romanesque.

Ce n'est pas que Munich ne contint déjà des temples d'une époque plus naïve qui pouvaient prendre place dans l'histoire de l'art : sa métropole, avec ses deux tours terminées par un toit en forme de cloche écrasée, est un beau vaisseau très imposant. Elle a ce trait particulier à quelques-unes de nos églises du midi, à la cathédrale d'Alby notamment, que tous ses contre-forts, élémens obligés d'une construction gothique, sont en dedans au lieu d'être en dehors, et forment les enfoncemens naturels de ses chapelles latérales, tandis que ses murs extérieurs ne présentent que d'immenses et plates surfaces de brique qui m'ont rappelé Saint-Étienne de Toulouse. Saint-Michel, ancienne église des jésuites, est dans le style italien. Sa nef simple, sans bas côtés ni chapelle, est remarquable par sa largeur et par celle de sa voûte. C'est une salle immense. La façade est un écran surmonté d'un pignon très élevé. La décoration de l'intérieur, presque tout blanc, est en stuc italien, c'est-à-dire en moulures de plâtre, dont la riche complication n'est surpassée que par l'intempérance du même genre d'ornementation fleuri, feuillu, touffu dans la singulière église des théatins.

Les églises nouvelles ont chacune la prétention d'être des types beaucoup plus purs du genre auquel elles appartiennent. Celle de Saint-Boniface est la plus belle, certainement la plus curieuse pour un voyageur français, ordinairement peu familiarisé avec les basiliques. Celle-ci a été exécutée sur le patron de Saint-Paul-Hors-des-Murs ou de Saint-Apollinaire de Ravenne (1). Au total, on a réussi. Cinq nefs, quatre rangées de colonnes très rapprochées, au-dessus des arceaux une suite de médaillons des derniers papes, au-dessus des médaillons une frise couverte de grandes fresques, au-dessus des fresques les fenêtres, au-dessus des fenêtres un toit en charpente; point de chapelles latérales, point de transept; au fond, trois autels à peu près sur la même ligne, dont le principal, sans baldaquin, dans une abside peu profonde, laisse voir un hémicycle à fond d'or sur lequel un pinceau volontairement byzantin a retracé dans une auréole ovoïde un Christ en robe blanche entouré du chœur des anges. Au-dessous, les saints les plus populaires de la Bavière sont rangés en demi-cercle, chacun séparé de ses deux voisins par un palmier. Cette disposition est connue, quoique rare

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 septembre 1861 l'article sur Bologne et Ravenne.

en France, et, soutenu par une ornementation suffisante, l'effet en est certain. On retrouve ici les caractères de la vraie basilique, même celui-ci qui ne manque guère : une colonnade déprimée par la hauteur de la nef.

La chapelle de Tous-les-Saints, dépendance du palais du roi, est donnée pour un diminutif de Saint-Marc de Venise. Elle en a le style, la richesse, l'obscurité. C'est encore une tentative intéressante pour dispenser la curiosité d'être voyageuse, en mettant à sa portée des imitations vraiment intelligentes de ce qu'elle pourrait aller chercher au loin. Sainte-Marie-de-Bon-Secours est une église gothique à murs de brique avec encadrements de pierre. La façade est jolie, et le toit, en tuiles vernissées de diverses couleurs, est d'un effet piquant. L'intérieur est petit, et le chœur est raccourci par la sacristie, qui passe derrière l'autel. Tout est sacrifié à l'éclat des vitraux modernes, aussi riches de couleur que de composition.

Mais nulle église n'égale en importance celle de Saint-Louis. Celle-ci a été faite pour être italienne, ou ornée à la romaine dans la forme lombarde. Il a été sagement établi qu'une architecture lombarde n'existait pas. Qu'on nous permette cependant d'appeler ainsi un genre de façade dont on trouvera maint exemple à Como, à Brescia, à Vérone. Seulement ici, par une disposition qui n'est pas très commune, au parvis sont annexés deux clochers qui, trop écartés, abaissent un peu l'édifice. Malgré sa grandeur réelle, l'intérieur manque de grandeur apparente. De la nef, on n'aperçoit pas le transept, et l'église paraît courte et comme murée, parce que le maître-autel est appliqué sur un fond plat. Pourquoi? C'est qu'au lieu d'abside on a voulu ménager à Cornélius une surface unie dans les proportions ou à peu près de celle qu'au fond de la Sixtine Jules II abandonna à Michel-Ange. Il fallait bien que Cornélius fit son *Jugement dernier*. Il l'a fait, et il s'est attaché à le concevoir dans un sentiment plus archaïque et plus religieux. Une première différence frappe d'abord. Ici tout le monde est habillé, Christ, anges, élus, damnés. C'est plus convenable, et cependant singulier. Tout d'ailleurs est sagement conçu; il y a de l'ordre, de la dignité, de la froideur. On loue à juste titre au centre du tableau le saint Michel, qui est admirable; mais l'effet général ne répond pas à l'effort. Là d'ailleurs, comme dans les vastes fresques de la voûte et du transept, la couleur est ingrate, et une teinte jaunâtre et pâle a tout envahi, les chairs comme les draperies.

Ces quatre édifices complets, soignés, achevés avec unité, sont cependant d'intéressants objets d'étude, et les artistes qui les ont élevés et décorés sont certainement des gens d'esprit. De l'esprit, il y en a beaucoup dans tout ce qu'on fait à Munich, avec accompagnement d'une certaine puérilité que la moquerie française ne mé-

nagerait pas. On peut en effet trouver quelque enfantillage à ce parti-pris, à cette affectation laborieuse de relever en plein XIX<sup>e</sup> siècle des monumens d'un autre âge. Quoi de plus artificiel que ce soin de reproduire avec une gaucherie volontaire les symboles hiératiques que préférerait, qu'exigeait même le culte grec de Constantinople ou l'art réglementaire des temps gothiques? Cependant ne peut-on répondre que la religion tient à réunir la croyance aux vérités éternelles avec la fidélité aux souvenirs et aux traditions? Il est donc dangereux ou même impossible d'innover pour ainsi dire de toutes pièces dans la représentation de ses mystères et de ses dogmes. Il faut accorder beaucoup à l'usage. Après tout, les formes sous lesquelles depuis le XVI<sup>e</sup> siècle on a figuré les choses de l'Évangile ne sont guère moins conventionnelles, plutôt, il est vrai, par l'autorité des grands artistes que par celle de l'église. Un *Couronnement de la Vierge* du Corrège, une *Sainte Famille* de Raphaël, l'*Assomption* de Titien, la *Descente de croix* de Rubens, n'ont certainement rien de sacré ni d'historique. L'admiration et l'habitude en ont fait seules des types dont il est sage de se rapprocher; mais ce ne sera toujours qu'une imitation, une répétition sans originalité, une concession aux idées actuelles du clergé et du public, qui se sont accoutumés à voir le christianisme ainsi figuré. Il n'y a plus d'invention dans tout cela, et si, mettant de côté les intérêts de l'art, qui voudrait de continuelles créations, on s'occupait exclusivement des sentimens que doit nourrir et provoquer l'aspect de nos sanctuaires, les idées et les émotions chrétiennes ne seraient-elles pas pour le moins aussi vivement excitées et entretenues par la vue des premiers et naïfs symboles qui ont édifié la jeunesse de l'église que par le spectacle de l'Évangile transporté par Paul Véronèse dans un palais vénitien ou par Rembrandt dans une cave éclairée des reflets d'une flamme invraisemblable? Admettons donc ces restitutions un peu arbitraires d'un passé maintenant mieux connu, et, sans les admirer avec excès, rendons justice au talent et surtout à l'industrielle adresse qui façonne ces trompe-l'œil d'un nouveau genre. C'est tout au moins une curiosité distinguée, un goût intelligent qu'il faut tolérer, encourager même, pourvu qu'on n'en tire pas de conséquences trop favorables aux préraphaélites, car l'âge triomphal de l'art moderne doit toujours rester compris entre la jeunesse de Léonard de Vinci et la mort de Michel-Ange (1480-1564).

Au fond, sans peut-être le prévoir, les artistes allemands ont été ramenés à cette dernière idée par les travaux mêmes que le roi de Bavière leur a fait entreprendre. L'engouement mystique qui avait fait un principe d'esthétique de la proscription de l'art de Phidias comme de l'art de Raphaël est antérieur à ce qu'on peut appeler la

renaissance de Munich. Quand celle-ci a commencé, on en était à regarder comme le type de l'art la peinture byzantine, c'est-à-dire la décadence de l'art grec transporté dans le christianisme. Peut-être est-ce encore pour satisfaire à ces fantaisies systématiques que le calque architectural des églises du moyen âge a été commandé et qu'on a fait construire Saint-Boniface et la chapelle de Tous-les-Saints. Nous avons vu par quel ordre d'idées ces essais peuvent encore être raisonnablement justifiés; mais par l'universalité de son goût archéologique, par ses relations fréquentes avec la Grèce et l'Italie, le roi Louis ne pouvait exclusivement encourager une école exclusive, et, en appelant tout l'art contemporain à suivre dans ses imitations le cours entier de l'histoire, il a tout au moins rendu la liberté et rouvert la carrière à l'admiration comme au talent. Par la simple comparaison des écoles et des modèles, la nature, la vie, la beauté ont repris leur empire, et la discipline monastique d'une réaction puérile a cessé d'opprimer et d'appauvrir l'esprit humain.

### III.

C'est avec ces sentimens que je suis entré à la Pinacothèque, dont il me reste à parler, et je les y ai conservés. J'essaierai d'épargner au lecteur ces énumérations de tableaux qui ressemblent aux pages d'un catalogue, et de ne lui soumettre que des réflexions qu'il contrôlera par les siennes.

Le premier tableau que l'on voit en entrant dans la Pinacothèque est un tableau d'Albert Dürer. De ce tableau et de son pendant, deux portraits des chevaliers Lucas et Étienne Baumgartner de Nuremberg, portraits où la vérité, le naturel, la netteté, la vigueur et le coloris rachètent bien la sécheresse et la laideur, on pourrait partir pour suivre toute l'œuvre du peintre et étudier dans un de ses plus grands maîtres le développement de l'école allemande; mais Albert n'en est pas le créateur. Il est l'élève de Wohlgemuth, qui n'est pas lui-même un artiste ordinaire, et qui ne fut pas sans prédécesseurs. Cependant nous ne remonterons pas plus loin que l'école de Cologne, qui peut même se réduire à un seul nom, maître Wilhelm, le meilleur peintre de toute l'Allemagne, dit une chronique (1380). Trois ou quatre cadres lui sont attribués à Munich, mais sans authenticité. L'usage est de lui donner les meilleurs des tableaux allemands qui paraissent appartenir à son époque; on les reconnaît à divers caractères. Le dessin est gauche comme la composition; la couleur a plus de vivacité que de relief; l'expression souvent touchante est obtenue sans une étude approfondie de la nature; on remarque même une tendance à l'élévation qui fut arrêtée par l'influence des Van Eyck. Jean Van Eyck, à qui reste toute la renom-

mée qu'il devrait, dit-on, partager avec son frère, fit connaître, comme on sait, la peinture à l'huile au nord de l'Europe. C'est lui qui apprit à peindre aux Allemands; mais il leur apprit la peinture flamande. L'école de Bruges, éminente pour la précision, l'exactitude, la finesse, la couleur, ne vise pas à l'élévation, et depuis que le mot fort commode de réalisme a été inventé, on le lui applique. C'est donc le réalisme que Martin Schoen rapporta de Bruxelles à ses compatriotes, et l'école des bords du Rhin, puis celle de la Souabe se modifièrent en se rapprochant de plus en plus de l'exacte nature. Ce qu'on appelle *le rendu* fut pour elle le comble de l'art. On suivit les maîtres flamands sans les égaler en délicatesse. Le premier Holbein que dix-huit tableaux nous font connaître à Munich montre, avec la sécheresse inévitable, un savant travail, un talent d'exécution qui serra de près la réalité en s'efforçant de ne pas l'enlaidir. Barthélemy Zeitblom a des qualités analogues, mais il est moins coloriste. Wohlgemuth les suit de près, et selon moi les dépasse. A Saint-Maurice de Nuremberg son *saint George* et son *saint Sebald*, à Munich sa *sainte Catherine* et sa *sainte Barbe*, ses scènes de la passion, du jardin des Oliviers à la résurrection, offrent cette singularité naïve qui fait sourire, cette sécheresse tranchante qui exclut le charme et la grâce; mais partout son pinceau habile et ferme atteint une vérité de ton et d'exécution qui élève parfois le naturel jusqu'au pathétique. J'admire son *Crucifiement* et sa *Résurrection*. Il annonce déjà son grand élève, Albert Dürer. Orfèvre, sculpteur, graveur, celui-ci avait acquis cette sûreté de main et cette franchise de contours qui ne produisent pas toujours des effets agréables, mais qui font partager au spectateur la confiance du peintre. On serait tenté de le prendre, sur la foi de ses gravures, pour un homme d'une imagination féconde et singulière, pour un dessinateur habile qui transporte dans la peinture l'âpreté du dessin linéaire, et qui rappelle sans les égaler le fini et l'éclat du coloris flamand; mais la comparaison de ses œuvres à diverses époques révèle bientôt un talent large et flexible qui s'assouplit et s'élève avec le temps et sort à volonté du cadre où il s'est formé. On reconnaît non pas seulement un artiste capable, mais un grand peintre. Sans doute si l'on débute par ses deux Baumgartner, on voit deux figures maigres, laides, étrangement accoutrées, qui, malgré leurs costumes et leurs armures, conservent un air bourgeois sous un titre et un ajustement chevaleresques. Elles grimacent un peu et n'en sont pas moins naturelles. Quant à la noblesse, à la grandeur, et surtout, chose plus précieuse, à la beauté, ne la cherchez pas là. De même à Nuremberg la *Descente de croix*, l'*Ecce Homo*, plus encore le *Portement de croix* à Munich et la *Naissance de Jésus* sont d'une main qui sait peindre, mais d'un esprit qui n'a rien vu.

Il faut pour admirer beaucoup de tolérance; il faut faire bon marché de la vérité historique, de la vraisemblance morale, de la dignité du style.

Mais si vos regards se portent sur une Vierge mourante entourée des apôtres, puis sur ces quatre apôtres partagés en deux cadres, enfin sur le portrait qu'il a fait de lui-même, ce n'est pas seulement un progrès, c'est un changement. On dirait qu'il a découvert le beau. Qu'est-il donc arrivé? Errant et curieux, l'esprit et les yeux ouverts, le Teuton Albrecht est allé en Italie. Sa manière aussitôt, surtout son sentiment de l'art, ont grandi. Son portrait, du genre le plus sérieux et le plus noble, semble travaillé dans le goût de Léonard de Vinci; ses apôtres pourraient avoir été peints à Bologne ou même à Rome. Le caractère des têtes, la largeur des draperies, le procédé général, qui n'a plus rien de local et de minutieux, tout indique que le peintre a reçu comme une révélation nouvelle. Il est au-dessus de son pays, il est au-dessus de lui-même. Peut-être aussi est-il moins lui-même, car, en s'approchant du grand beau, l'originalité s'efface. Ce n'est plus l'Albert Dürer auquel nous nous étions attendu. Ailleurs qu'en Italie, l'art n'était guère que l'expression visible de l'esprit du moyen âge. Or l'esprit du moyen âge est étroit et timide : ni la pénétration, ni l'activité, ni l'énergie, ne lui ont été refusées; mais la hardiesse lui manque, la hardiesse et la confiance en lui-même, tout ce qui cherche, tout ce qui conquiert, tout ce qui assure la liberté. Seule, la renaissance, qui est née en Italie, a émancipé l'art comme tout le reste. Dans les communes de Flandre, dans ces cités allemandes, surtout dans ces villes impériales, qui leur ressemblaient pour le mouvement, la richesse et une indépendance relative, l'esprit du moyen âge acquérait, déployait ce besoin, cet instinct de franchise locale et limitée qui a si longtemps paru à nos pères le maximum de la liberté permise à notre race. Dans l'ordre intellectuel se développait une disposition analogue; une inspiration contrainte y devait créer un art attentif, soigneux, laborieux, ingénieux même, qui reproduisit avec exactitude la réalité, qui en conserva l'expression, qui lui prêta même tous les ornemens qui dépendent du travail et de la richesse. C'était un art bourgeois comme le milieu où il a pris naissance. Ce style, cette manière de concevoir la représentation des choses, se seraient maintenus sans altération, si les écoles restaient absolument étrangères les unes aux autres. L'imitation, dont on se plaint comme d'un fléau pour le talent, est un moyen de perfectionnement; elle recueille les fruits du travail des générations et des nations diverses; elle fait que le génie d'un lieu ou d'une époque profite à tous les temps et à l'univers. Albert Dürer en est un grand exemple; mais

l'imitation ne tourne aussi bien qu'à ceux qui sont de force à être originaux.

Aussi se peut-il que ceux des Allemands qui sont restés plus étroitement fidèles à l'art national, que Schaffner, Feselen, Behm, Lucas Kranagh, Burgkmayr, se fassent regarder avec plus d'intérêt dans les galeries de Munich que Pencz, Dauffet, Loth, qui nous conduisent insensiblement à la peinture agréable et banale de Raphaël Mengs et d'Angelica Kauffmann. On préférera à cet art raisonnable, qui suppose du goût, des connaissances et un certain acquis, l'étrangeté naïve de ces peintres qui semblaient n'avoir que des yeux et des mains, et qui, copiant exclusivement leur temps et leur pays, traitaient l'histoire à la manière du genre, et dénaturaient leurs sujets par des anachronismes et même des contre-sens, mais ne cessaient pas un moment de répandre dans leurs compositions le mouvement et la vie. Aujourd'hui surtout, on aime à noter les traits de mœurs, les variations du goût, les signes des temps. On n'exigera point avec pédanterie l'exactitude du costume, pas même la fidélité à la vraisemblance, à la vérité morale; on ne cherchera dans tous les systèmes que le talent de peindre, et on l'admira toutes les fois qu'il aura rendu ce qu'il voulait rendre; mais en s'arrêtant avec complaisance devant les œuvres, bien que bizarres, de l'école strictement germanique, qu'on m'accorde que ces très habiles gens ne se formaient pas une idée fort élevée de la beauté ni de la vérité; leur idéal était prosaïque. La *Vénus* de Lucas Kranagh à Nuremberg, même la *Baigneuse* de Zeitblom à Stuttgart, sont modelées dans le clair avec une adresse infinie. Ces figures grêles et pincées étonnent lorsqu'on songe que le peintre s'est interdit toutes les ressources du clair-obscur; mais le souvenir de la moindre statue antique remet ces jolies bourgeoises à leur place. La fraîche et piquante grisette que ce même Lucas Kranagh nous donne pour la femme adultère suffit pour le convaincre de n'avoir pas senti en artiste la gravité, la majesté des scènes de l'Évangile, et lorsque Michel Coxcie revêt saint Jean-Baptiste d'un riche et fastueux habit, comment pourrait-il avoir compris l'individualité et la grandeur de l'inculte précurseur du sauveur des hommes? Qu'on est loin de celui qui a posé sur un rocher ce jeune homme nu, la main levée, la bouche ouverte, seul, *criant dans le désert!*

Ce que j'admire dans Albert Dürer, c'est d'avoir ennobli son style sans en effacer le caractère. Le même mérite me frappe dans un autre artiste moins célèbre et aussi Allemand que lui : c'est son compatriote Pierre Vischer. Dans l'église de Saint-Sebald, on vous fait remarquer avant toutes choses la châsse du saint qui lui donne son nom. C'est un petit monument en bronze, ayant la forme d'une



chapelle gothique dont les parties pleines auraient disparu, et dont il ne resterait que les fuseaux, les nervures et les ornemens. C'est une cage à jour délicatement ciselée, richement décorée. Jusque-là tout est moyen âge, et même un bon nombre de bizarreries attestent le goût hasardé, bigarré, qui présidait alors à la conception et au choix des détails. Par exemple, tout l'édifice est supporté par des colimaçons; mais à tous ses étages il est flanqué de statuette, et celles-ci appartiennent à l'art le plus pur et le plus élevé. Les petits anges ou plutôt les petits génies qui rampent sur les rebords des corniches n'ont rien de cette maigreur raide et pauvre que les artistes du Nord infligent même à l'enfant Jésus. Ce sont de gros et joyeux enfans qui se jouent avec beaucoup de vie et de grâce, et quant aux figures allégoriques, surtout aux figures des apôtres, elles sont conçues et exécutées comme devraient l'être les statues de Saint-Pierre de Rome. Elles ont la dignité, le sérieux, la noble, le calme et l'aisance des attitudes, cette ampleur, cette largeur qui se montrent jusque dans les plis des draperies, et que l'art gothique n'a guère connues. Évidemment Pierre Vischer est de la famille des artistes de premier ordre. Au nombre de toutes ces figurines, il a mis la sienne et celle de ses deux fils. Parmi les petits génies nus, on en voit un aussi dont la tête doit être un portrait et que distingue entre tant d'autres une chevelure coupée, comme on disait il y a quelque temps, à la Perrinet Leclerc; mais l'image la plus curieuse est celle de l'auteur lui-même. Elle est très populaire en Allemagne, partout modelée en terre cuite, en biscuit, dessinée ou photographiée. C'est un bon gros ouvrier en tablier, le bonnet enfoncé jusque sur les oreilles. Il a plus l'air d'un forgeron que d'un successeur de Phidias ou de Polyclète. Et cependant cet artisan buveur de bière a vu de ses deux yeux dans son atelier enfumé se dessiner les formes sévères du genre de beauté que revêt l'idéal dans l'imagination des artistes de l'école de Platon.

Voilà donc deux artistes, Albert Dürer et Pierre Vischer, qui nous apprennent comment, en conservant le caractère national, l'art germanique pouvait se hausser au pur et vrai beau. Je les cite, parce qu'ils ont eu peu d'imitateurs, ou parce que ceux qui ont fait effort pour marier l'Italie à l'Allemagne sont en général devenus des classiques plus ou moins corrects, plus ou moins élégans, mais effacés, indécis, faisant peu d'impression et laissant peu de souvenirs. Après Albert Dürer, le premier peintre de la Souabe est Hans Holbein. L'auteur exact de ces portraits secs et vrais, qui portent les signes d'une ressemblance incontestable, était plus en droit de s'en tenir à la manière allemande; mais, quoiqu'à Munich il n'ait que des portraits, c'est un peintre d'histoire, et comme il en est peu dont la main

fût plus savante, nous nous arrêterions longtemps avec lui, si nous étions à Dresde, où la bonne foi germanique a fait d'une de ses madones le pendant de la Vierge de San Sisto. Rien n'est plus propre que ce rapprochement à faire juger les deux écoles, les deux arts, l'Allemagne et l'Italie, je veux dire l'excellent et le sublime; mais nous sommes à Munich, où d'*excellens* portraits de Holbein n'ajoutent rien à ce que nous savons de lui. Ne sortons pas encore du cercle de la peinture du Nord.

On sait qu'elle se divise en trois écoles principales : celle de l'Allemagne, l'école flamande et l'école hollandaise. Quoique celle-ci soit à Munich largement représentée, on ne peut parler de ces petits tableaux sans devenir aussi minutieux que la peinture qui les a produits; passons vite, et négligeons tout ce qui n'offre guère que des beautés familières. Au milieu de tous ces humbles copistes de la réalité domestique, de tous ces micrographes du crayon et du pinceau, qui se passionnent pour le fait et pour le rendu, un seul homme a tiré du fond même de cet art, qui travaille à la lampe et à la loupe, un idéal de son invention, car l'idéal de Rembrandt est plutôt l'imaginative. C'est moins la réalité que l'effet de la réalité éclairée d'une lumière dont il a le secret. Son art est un flambeau dont seul il dispose; par ses rayons, ses reflets et ses ombres, il transforme jusqu'aux scènes vulgaires qu'il retrace; il prête un éclat fantastique même à de simples vues d'intérieur, qui deviennent presque des tableaux d'histoire. A Munich, le prestige de Rembrandt se manifeste non-seulement dans les portraits, mais dans une *Descente de croix* et dans une *Ascension* qui semblent illuminées d'une splendeur surnaturelle.

Mais la branche flamande de la peinture des Pays-Bas appelle tout autrement nos regards. Après Van Eyck vient Hemling. Un coup d'œil superficiel les confond tous deux. Le second n'est pas même l'élève du premier, et pour le sentiment comme pour la réflexion il le dépasse. Il a moins de sécheresse, moins de dureté, et l'expression morale, qu'il cherche davantage et rencontre mieux, le place au-dessus des créateurs de l'école; mais les Hemling sont rares, et ceux de Munich sont contestés. Bientôt Metzys nous ramène aux sujets de genre traités dans les proportions de l'histoire, et ses éternels usuriers, changeurs ou peseurs d'or ne sont pas pour rehausser le but où doit viser un talent sérieux. Après lui Van Orley, Hemskerke, Sustermann, Mabuse, Schoorel, Cocxie, vont tous en Italie et semblent briguer ce titre de Raphaël flamand qui fut donné à deux ou trois d'entre eux, et que la postérité n'a conservé à aucun. Cependant ils y ont gagné d'adoucir les duretés de l'école, d'assouplir leur manière et d'épurer leur composition; mais aucun

d'eux n'a renoncé à ses qualités originelles, et je ne vois guère dans toute la Pinacothèque qu'une *pieta* de Sustermann qui produise l'effet d'un tableau italien. Cependant cette imitation répétée des modèles ultramontains énervait peu à peu l'école sans la régénérer. Il lui fallait un de ces hommes qui réforment en créant, un de ces hommes qui manquaient alors partout. Il lui fut donné. Rubens est le seul peintre créateur qui ait paru au XVII<sup>e</sup> siècle. A Munich, Rubens se montre avec toute l'importance, et je dirai tout le fracas d'un faiseur de révolutions. Il remplit une grande salle et un grand cabinet de quatre-vingt-huit tableaux. C'est une si grande quantité de peinture, une telle profusion de figures, il y a tant de choses jetées, lâchées, risquées, outrées, que plus que jamais il faut y regarder longtemps pour s'y faire. Rubens, du moins c'est ce que j'éprouve, ne plaît pas à la première vue. Ce n'est qu'après avoir vécu pour ainsi dire avec lui, après s'être entouré de ces êtres si vivans, si animés, si passionnés, qu'il appelle en foule à l'existence simulée par la couleur, qu'on finit par se reconnaître dans cette cohue de formes humaines, et distinguer entre tant de sensations confuses ce qui les dépasse pour pénétrer jusqu'à l'intelligence et jusqu'au sentiment. Rubens est, on peut le dire, le peintre de la chair. C'est celui-là qui, comparé soit aux fra Angelico, soit aux Zurbaran, l'a *réhabilitée*, pour employer une expression fameuse. Le mal n'est pas grand lorsqu'il s'agit d'un art de la forme, car ceux-là prennent la peinture pour une branche de la littérature qui ne lui demandent que d'exprimer des idées.

Poussin lui-même, qui a quelque peu donné dans ce travers, l'oublie quand il retrace ses satyres et ses nymphes; mais on doit avouer que Rubens abuse un peu de la permission. Un certain sensualisme ne peut être proscrit que par une pruderie étroite et maladive d'un art qui parle aux yeux et qui doit être large comme le monde; mais il faut que le goût le contienne et l'épure, que le sentiment esthétique l'élève et l'ennoblisse. C'est à Titien qu'on doit ici demander exemple. Titien est le modèle de l'alliance de la beauté et de la vie, de la forme et de la couleur. La chair et le sang échauffent et remplissent les cadres de Rubens jusqu'à déborder pour ainsi dire, et devant ces monceaux de formes pantelantes on est prêt d'abord à détourner les yeux; mais, dès que l'observation attentive a débrouillé l'écheveau, que l'expression, toujours si vivement accusée, s'est fait reconnaître et sentir, quels tons chauds et brillans! comme partout le relief jaillit dans la lumière! Le mouvement qui anime toute la scène vous emporte avec lui, et vous vous sentez jeté dans un monde extraordinaire, où la nature amplifiée, où la vie surabondante parle à la sensibilité surexcitée comme le spectacle des transports de la bacchanale antique.

Dans un des cadres de la collection du Louvre à la gloire de Marie de Médicis, Rubens, ayant besoin pour représenter les maux et les fléaux détruits d'un Apollon vainqueur du serpent Python, a imaginé de copier l'Apollon du Belvédère. Rien ne fait mieux voir dans une même figure le contraste des deux genres, des deux génies. Un tableau de la galerie de Munich prête à la même comparaison : c'est celui que le catalogue appelle *la Réconciliation des Romains et des Sabins*. C'est absolument le sujet et la disposition des *Sabines* de David. Romulus et Tatius sont placés de même : tous deux s'arrêtent dans l'action. Entre eux, des groupes de femmes ont la même place et le même rôle. Telle est l'analogie de la composition qu'on a peine à croire que David ne la connût pas et n'ait pas obéi à quelque réminiscence. Et cependant rien n'est plus différent : ce sont comme les deux extrémités de l'art du peintre, et l'on admire quel vaste champ s'ouvre au talent dans un art où le même sujet peut se recommencer à l'infini. Que ne pourrait-on pas dire si l'on entreprenait l'étude comparative des *Jugemens derniers* de Rubens ! La Pinacothèque n'en contient pas moins de cinq, en y comprenant une scène de l'Apocalypse, l'archange Michel précipitant les mauvais esprits dans l'abîme. On peut ne pas aimer ces grappes de figures raccrochées l'une à l'autre par des tours de force, et malgré l'autorité de sir Josuah Reynolds il est difficile de regarder la *Chute des damnés* (250) « comme un des plus grands efforts de génie que l'art ait produits. » Le groupe de la Vierge dans *le Jugement dernier* (258) et quelques figures nues, malgré des entrelacemens amoncelés avec peu de goût, le rendraient préférable à mes yeux. Des cinq compositions, la meilleure pourrait être la résurrection des bienheureux (325) ou plutôt des bienheureuses, car Rubens n'admet guère que des femmes parmi les élus. Mais réservons toute notre attention pour des œuvres moins risquées, par exemple pour ces sept enfans portant une guirlande de fruits. C'est quelque chose comme un dessus de porte; mais c'est un chef-d'œuvre pour le coloris, l'éclat, la richesse, la naïveté et la grâce. C'est la perle de l'écrin de Rubens.

Lorsque l'on compare Rubens aux peintres espagnols, on croit comprendre pourquoi l'Espagne ne devait pas éternellement posséder les Pays-Bas. L'incompatibilité d'humeur saute aux yeux. Il semble que le génie de Philippe II ait dans ses états imprimé à l'art comme à la foi le sceau de la terreur. La peinture espagnole n'est guère qu'un épisode curieux et intéressant dans l'histoire de l'art; mais cet épisode n'a eu et n'aura aucune suite, et, quoique assez considérable, le contingent de l'Espagne dans la Pinacothèque n'a pas une valeur éminente. Je ne saurais négliger également les trois salles et les six cabinets réservés à la peinture italienne. Les chefs-

d'œuvre n'y abondent pas, je ne sais même si le mot de chef-d'œuvre y peut être prononcé; cependant Francia, le Pérugin, Luini, fra Bartolomeo, Andrea del Sarto, Titien, y font leurs preuves, et l'on pourrait s'y former une suffisante idée du caractère de leur talent. Il n'est pas jusqu'au Baroccio qui n'ait là deux toiles fort séduisantes où l'on voit quelle coquetterie il portait dans les grands sujets. Enfin le catalogue attribue dix ouvrages à Raphaël. C'est beaucoup; mais sur ce point, comme sur l'appréciation particulière des tableaux italiens, j'aime à renvoyer à M. Viardot, qui, précisément parce qu'il s'y connaît mieux que moi, admire davantage (1). Une étude de la figure entière de la sainte Cécile du tableau de Bologne, une étude de la tête du saint Michel du tableau du Louvre, deux portraits de Raphaël donnés comme de lui, quoiqu'un seul paraisse son ouvrage et que ni l'un ni l'autre ne soit de lui peut-être (2), enfin trois vierges authentiques ou tenues pour telles, voilà ce qui prêterait à bien des réflexions, car Raphaël est inépuisable; c'est l'infini que la perfection. La *Madone* dite de la casa Tempi est conçue, ce me semble, dans le même esprit que la *Beille Jardinière*. La *Vierge au Rideau* ressemble à la *Vierge à la Chaise* mise de profil, et ce changement d'attitude lui fait perdre beaucoup pour la grâce et le sentiment. La *Sainte Famille* dite de Canigiani est une composition dont l'ordonnance est nouvelle, un peu symétrique, et dont les beautés n'arrivent pas à la perfection; mais c'est toujours Raphaël, et qui saurait parler aurait beaucoup à dire. Une seule réflexion nous frappe : c'est que la peinture italienne, et celle de Raphaël avant toute autre, si libre dans ses conceptions, si parfaitement affranchie du double joug des formes hiératiques et d'une imitation servile et minutieuse de la réalité, n'a usé de sa liberté que pour ajouter au fond des sujets qu'elle traite des accessoires ou des conventions d'un genre sérieux et digne qui en augmentent l'impression ou pour l'esprit ou pour les sens. De ces additions à l'idée pure, la plus hasardée est la magnificence des Vénitiens, et l'in vraisemblance en est bien compensée par l'effet pittoresque. Dans les sujets bibliques, où elle est le plus déplacée, rien ne cesse d'appartenir à la grande peinture, et c'est là la convenance suprême. Sur le reste, une grande tolérance doit être accordée. Toujours, du moins par le caractère de noblesse que la peinture italienne a conservé même aux parties de l'art qui peuvent dépendre de la fantaisie, elle a fait régner dans toute son œu-

(1) *Les Musées d'Allemagne*, 1860.

(2) L'un serait tout au plus une caricature du portrait de Florence. L'autre est un bel ouvrage représentant un jeune homme frais et blond. Une phrase équivoque de Vasari en fait l'image de Sanzio suivant Rumohr, et de Bindo Altoviti selon Passavant.

vre une harmonie morale que la Grèce seule peut-être avait connue, et à ce titre elle demeure au-dessus de toutes les autres écoles. Une large unité dans laquelle domine constamment le sentiment de la beauté, voilà l'excellence distinctive de cette glorieuse manifestation du génie de l'art, et chez aucun peintre cette excellence ne s'est montrée avec autant de pureté que chez Raphaël. C'est par là que, sans préjudice de la variété et de la supériorité dans toutes les autres parties de l'art, l'Italie doit servir à tout jamais de modèle, et que tout ce qui touche un pinceau doit tenir Raphaël pour son maître.

#### IV.

Malgré les efforts souvent heureux qu'ont faits les artistes de Munich, peintres, architectes, sculpteurs, pour mettre dans ces innombrables monumens leur part individuelle de création, on est forcé de convenir que tout porte ici plutôt l'empreinte de l'intelligence qui imite que du génie qui invente. C'est la critique, c'est l'esprit critique du moins qui partout a dominé. C'est pour avoir étudié, comparé, jugé, qu'on a pu concevoir l'idée et former l'entreprise de simuler sur une grande échelle et dans la même enceinte l'œuvre des siècles et des peuples divers, de ressusciter à la fois l'art grec et l'art gothique, et d'évoquer le génie de l'Orient en même temps que celui de la renaissance. Un éclectisme plus ou moins éclairé, plus ou moins hardi, était la seule liberté permise à ces artistes obligés de consulter à chaque instant leurs souvenirs et les règles constatées par leurs études pour ne rien faire en composant qui ne fût strictement conforme au type historique qu'ils devaient reproduire presque avec les défauts qui le caractérisaient. Rien ne s'est donc fait de nos jours qui, autant que le réveil de l'art en Bavière, portât le cachet du temps, de ce temps où, dit-on, le jugement a remplacé l'imagination, et je ne puis m'empêcher d'ajouter que si l'on considère en lui-même et dans ses œuvres propres l'art qui a suivi ce réveil, il attestera en effet plus de science que de génie, plus d'intention que d'exécution.

La peinture peut être prise pour base d'appréciation. Si l'on étudie les ouvrages qu'elle étale, soit dans la salle d'exposition permanente, soit même dans la nouvelle Pinacothèque, on trouve un assez bon nombre de tableaux de genre d'un mérite égal à celui dont les Allemands ont fait preuve dans nos expositions parisiennes. Encore les Belges obtiennent-ils parfois le premier rang, et cette imitation libre de l'école flamande qu'ils nous ont fait connaître laisse peu de place à la grande et sérieuse peinture, à la peinture d'histoire.

Comme parmi nous le goût en paraît décliner, il est juste de citer les exceptions. Parmi les ouvrages contemporains définitivement admis à la nouvelle Pinacothèque, on ne peut passer sous silence *l'Ascension* et *le Christ guérissant les malades* de Schraudolph, *la Cène* et *la Vierge sur un trône* de Henri Hess, *la Mort de Wallenstein* de Piloty, *le Déluge* de Schorn, à qui la mort n'a pas permis de l'achever, *la Destruction de Jérusalem* par Kaulbach, qui est fort admirée à Munich. Ces tableaux ont beaucoup de valeur, et les deux derniers sont de grandes machines qui offraient toutes les difficultés de l'art. La pensée, la composition, le dessin ne manquent dans aucune, et les recommandent inégalement. Kaulbach a fait acte d'imagination; mais, chose étrange chez ces derniers héritiers des créateurs de la peinture allemande, la mollesse et quelquefois la pâleur sont un défaut assez général. C'est la force et l'originalité qu'on cherche en vain, et les Allemands d'aujourd'hui, encore suffisamment coloristes quand ils suivent les Flamands, cessent de l'être quand ils abordent la peinture d'histoire. Cependant je trouve une exécution plus ferme et plus assurée dans une *Sainte Famille* d'Overbeck, habile imitation de Raphaël encore élève du Pérugin. Dans un style moins sévère et sorties des mêmes mains, *l'Italie* et *l'Allemagne*, sous l'image de deux jeunes filles, brune et blonde, qui se tiennent embrassées, forment un groupe charmant dont le seul tort est d'exprimer une pensée mensongère. Au reste, Overbeck a peut-être bien fait cette fois de descendre des hauteurs arides de sa manière. Il a fait embrasser une paysanne allemande et une paysanne italienne, non l'Allemagne et l'Italie, en cela il a eu raison.

Mais enfin avec tout leur mérite, et quoiqu'ils se soient préservés de toute espèce de *perruques* en les laissant à Cerbère, ces doctes artistes n'ont fait, dans les sujets sérieux, qu'inaugurer une renaissance classique, et peut-être leur œuvre a-t-elle plus de ressemblance qu'ils ne pensent avec celle de Louis David, quoiqu'ils aient plus de savoir et d'esprit. Peut-être tel est-il l'inévitable résultat de tout mouvement d'école qui procédera de la critique et non de l'inspiration. Maintenant faut-il dire autant de mal qu'il est d'usage d'en dire des temps où la critique domine, et notre siècle est-il par là condamné à la médiocrité dans les arts comme dans tout ce qui est du ressort de l'imagination? C'est une autre question, et j'avoue que l'arrêt ainsi motivé m'a toujours paru trop rigoureux. On aurait de la peine à prouver que les belles époques du génie, même du génie poétique, aient été exemptes ou dépourvues de ce travail de réflexion sur le beau, sur le vrai, sur les moyens de réaliser l'un et d'atteindre à l'autre, c'est-à-dire de toute analyse de l'art et

de ses procédés, et si ce genre de recherches suffisait pour éteindre l'esprit créateur, il faudrait immédiatement rayer de la liste des beaux temps littéraires non-seulement notre xvii<sup>e</sup> siècle, sacrifice que certains gens n'auraient peut-être pas de peine à faire, mais aussi l'âge d'Auguste, c'est-à-dire de Virgile et d'Horace. Nous ne voyons pas qu'au temps auquel Léon X a usurpé l'honneur de donner son nom, les grands artistes aient inventé à l'aventure et se soient abstenus de méditer sur les généralités de leur art. Les auteurs qui ont écrit leur vie abondent en réflexions critiques. Léonard de Vinci avait composé un traité de la peinture. Nous avons de Michel-Ange lui-même le témoignage que tout était calculé dans ses compositions si fort marquées au coin d'un génie libre, et la correspondance de Raphaël avec Balthazar Castiglione donne la preuve qu'il cherchait métaphysiquement les sources du beau, et que des idées dignes de Platon guidaient celui qui traçait l'esquisse de *la Vierge à la Chaise* sur le disque d'un tonneau à la porte d'un cabaret de village. On ne voit guère que la Bible dans ses parties poétiques et peut-être Homère qui justifieraient pleinement la théorie qui frappe d'impuissance l'artiste initié par la réflexion aux secrets des arts. Je n'oserais y ajouter même les poèmes de l'Inde que nous savons contemporains de recherches philosophiques d'une subtilité si raffinée. Malgré les côtés incultes de son génie et un défaut de proportion qui ne suppose guère un goût exercé, Dante ne peut être considéré comme un improvisateur naïf qui compose sans méditation, car le défaut de proportion et de mesure est aussi le défaut de Michel-Ange, le moins irréliéchi des artistes. Shakspeare seul a peut-être donné la vie dramatique aux personnages de sa création par une puissance directe et spontanée, sans avoir philosophé sur le théâtre ni sur le cœur humain; car on ne pourrait comprendre dans la même hypothèse ce Molière qui, de son aveu, étudiait Plaute et Térence et même *épluchait les fragmens de Ménandre* avant d'oser dire : « Je n'ai qu'à étudier le monde. » Enfin (il faut me pardonner de brouiller les dates, qui n'ont rien à faire ici), le temps de Périclès est celui d'un développement incomparable de l'esprit humain dans le champ de la spéculation. Il est impossible d'attribuer à l'art du Parthénon l'innocente inexpérience du sculpteur des marbres d'Égine, et l'on sait que Sophocle lui-même reprochait à Eschyle comme une infériorité de bien faire sans savoir ce que c'est que bien faire. Jamais on ne me persuadera que, pour avoir analysé la beauté, Platon en ait fait perdre le sentiment à ses disciples, et que pour avoir entendu Diotime au banquet de Socrate on fût moins apte à réaliser sous ses plus nobles formes l'idéal qu'il a défini. Platon lui-même est là pour démentir



la supposition. Quel plus grand critique et quel plus grand artiste?

C'est donc à d'autres causes qu'il faut à certaines époques imputer la décadence de l'art, et celle de notre époque, si tant est qu'elle soit réelle. Il me semblerait plutôt que le reproche devrait s'adresser à un certain abus, à une certaine tendance de la critique, et je n'ai pas caché qu'en aucune matière il n'est bon d'étouffer la philosophie par l'histoire. L'écueil de l'impartialité, c'est l'indifférence, et une certaine passion est nécessaire à toute fécondité. L'amour est le principe de la création, et toute théorie de l'art qui réduirait la beauté à une pure idée serait insuffisante et stérile. Il y a, j'en demande pardon à nos chers philosophes, un élément sensible inséparable de l'effet et de la nature du beau : il faut le sentiment pour l'admirer comme la passion pour le produire. Ce n'est point par une erreur fortuite que l'on a donné à la science du beau et de l'art le nom d'esthétique, ce qui était la ramener hyperboliquement à la sensation. Il n'y a dans ce mot que l'exagération d'une vérité.

Il se peut bien que le monde, en vieillissant, multiplie tellement en toutes choses les exemples et les points de vue, qu'il devienne très difficile de faire un choix, et que l'esprit, surchargé en quelque sorte d'observations, de souvenirs et de jugemens, ait peine à en soulever le poids et à trouver assez de ressort pour s'attacher avec une ardeur féconde à telle vérité, à telle cause, à telle forme, à tel emploi de la pensée et des moyens d'expression dont elle dispose. Un scepticisme souple et flottant peut résulter dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral d'une expérience trop diverse et trop étendue. Ce serait un faible préservatif contre cette disposition débilitante qu'un recours de parti-pris à quelque préjugé du passé, et l'effort de combler le vide que le temps a fait dans notre esprit avec ce qu'il a détruit dans les faits ne peut produire qu'un raffermissement apparent et provisoire, une réaction sans solidité et sans durée. Repêcher quelques-uns des débris du naufrage, ce n'est pas le moyen de reconstruire le navire et de reprendre la mer. Rude et sévère est donc la condition de ceux qui ont à ranimer en eux-mêmes, dans un temps d'analyse universelle, la foi dans ce qu'il faut croire et l'amour de ce qu'il faut aimer.

Mais la difficulté n'est pas insurmontable, et, sans sortir du cercle des arts, on trouverait, sans trop chercher, d'évidentes preuves de la persistance de l'esprit poétique ou créateur à travers tous ces voyages d'exploration universelle auxquels est aujourd'hui condamné l'esprit humain. Il est un exemple que j'ai déjà cité à un autre point de vue, c'est celui de la musique. Nos pères ont été les contemporains de Gluck, de Haydn, de Mozart et de Cimarosa; nous le sommes de Beethoven, de Weber et de Rossini (j'en pourrais

nommer encore) : est-ce hasarder beaucoup que de dire que la musique n'a point eu de plus beaux jours que les nôtres? Est-elle aussi un de ces arts équivoques, inférieurs, qui, sans racines dans l'âme et dans la nature, puissent, à l'aide du calcul et de l'adresse, obtenir des succès de circonstance et un éclat passager? Elle serait seule, que le temps qui l'a vue produire les chefs-d'œuvre consacrés dans le souvenir de tous ne pourrait être tenu pour déshérité par le génie de l'art? Non, toutes les muses ne nous ont pas abandonnés.

Si j'osais, si je ne redoutais certains anathèmes, j'ajouterais que que le XIX<sup>e</sup> siècle a été pour la France le réveil de la poésie. Elle n'a pas eu de plus grands poètes que de nos jours : ceux qu'elle appelle ainsi dans le passé sont surtout de grands écrivains; à l'exception de quelques morceaux dont le dénombrement serait assez court, la poésie dramatique peut réclamer presque seule tout ce qu'ils ont légué à notre admiration. Or la poésie dramatique n'est qu'accidentellement la poésie. Celle-ci a pour champ l'épique et le lyrique. Je ne sais même si elle ne retrouve pas plus aisément sa place dans le genre descriptif que dans le dialogue le plus émouvant. L'effet dramatique couvre l'effet poétique. N'insistons pas, et laissons au lecteur qui a de la mémoire le soin de décider si nos oreilles n'ont pas entendu des chants qui n'ont été, pour l'harmonie, la verve, l'émotion, surpassés dans aucune langue. Et puis (ce nom peut être cité) André Chénier, dans ses essais si divers, est-il donc, pour qui lit sans préjugé, moins voisin de l'antiquité que ceux de nos classiques qui passent pour s'être le plus approchés d'elle? Je m'attache à ce nom, parce que c'est celui d'un poète qui a pris l'étude et l'effort pour les procédés indispensables du talent. Il offre plus d'une analogie avec ces artistes critiques qui m'ont occupé dans cette étude. Lui aussi, il a imité le Parthénon et rebâti des propylées, et il a réussi, et l'imitation ne l'a pas empêché d'être original. En songeant à Théocrite, à Properce, à Simonide, à Alcée, il a été lui-même. Que son exemple guide le génie critique et ne décourage pas le génie créateur.

CHARLES DE RÉMUSAT.

---

---

LA

# TRADITION CONSTITUTIONNELLE

EN FRANCE DE 1789 A 1865

---

La révolution française a peut-être moins à se plaindre des hommes qui l'ont compromise par leurs fautes que des historiens qui ont prétendu transformer ces fautes en services. De dangereux apologistes se sont efforcés d'établir une étroite solidarité entre les idées proclamées à cette époque et les violences qui en déterminèrent le triomphe. De là l'alternative imposée aux générations futures de tout accepter dans ce terrible drame comme légitime, ou de tout y répudier comme odieux. L'école monarchique dont M. de Bonald fut le chef, considérant l'œuvre de 89 comme incompatible avec les lois naturelles des sociétés humaines, n'admet pas que des doctrines radicalement fausses puissent profiter même indirectement aux nations. L'école démagogique maintient d'un autre côté que, dans la lutte à mort engagée pour la conquête du droit nouveau, les moyens, ne pouvant être séparés du but, restaient couverts par l'inviolabilité départie à toutes les œuvres nécessaires. Aux yeux des uns, la révolution fut donc maudite jusque dans le bien; aux yeux des autres, elle demeura consacrée jusque dans le mal.

Cependant les publicistes qui ont cherché des excuses pour tous ses grands attentats n'en ont pas su trouver pour ses petites fautes. Les hésitations assez naturelles de la France au milieu d'épreuves redoutables, ses temps d'arrêt sur une route semée d'écueils, n'ont obtenu de leur part ni indulgence ni merci. Ils n'ont pas compris

que la nation avait pu, sans abjurer ses espérances, se dérober par certaines inconséquences dans la conduite aux périls que semblait lui préparer une logique inflexible. Chaque fois qu'il est arrivé au pays de demander à un pouvoir énergique un abri momentané contre l'anarchie, soit qu'il en eût subi ou qu'il en redoutât l'étreinte, on a transformé ces concessions passagères, inspirées par le soin de ses intérêts ou par le souci de son repos, en désaveu solennel de ses principes. En signalant ces défaillances, les dévots de la démocratie ont pris d'ailleurs grand soin de les imputer toujours à l'égoïsme des classes élevées. Ces fiers prophètes écrivaient encore en 1851 que, si la bourgeoisie corrompue par l'éducation, la fortune et le monopole électoral, était en France capable de tout, on n'y verrait jamais les masses, inspirées par une sorte d'instinct divin, s'incliner sous le despotisme pour voiler, ne fût-ce qu'un jour, la statue de la liberté!

J'ignore si l'on persiste dans ses admirations et dans ses haines. Quoi qu'il en soit, il appartient aux hommes demeurés étrangers aux unes comme aux autres de rétablir sur l'esprit de la révolution française et sur la permanence de ses aspirations politiques la vérité, défigurée par l'esprit de secte. Si l'on porte quelque liberté d'esprit dans l'appréciation des faits innombrables écoulés depuis les élections pour les états-généraux en 1789 jusqu'aux récentes élections de 1863, on se convaincra que nos pères n'avaient pas, sur les questions constitutionnelles aujourd'hui controversées, un avis fort différent du nôtre, et que les vœux sont restés les mêmes dans des conditions et sous des formules très différentes. La France a manqué de courage plutôt que de persévérance dans ses opinions; elle a moins changé d'avis que d'attitude, et lorsqu'on néglige les apparences pour aborder le fond des choses, on arrive bien vite à se convaincre que ce pays s'est donné plus de mouvement qu'il n'a parcouru de chemin. Rechercher ce qu'il a toujours souhaité est peut-être la voie la plus sûre pour pénétrer ce qu'il souhaite encore. Il y a sur ce point-là, dans l'histoire de nos soixante-dix dernières années, une tradition dont la puissance serait irrésistible, si elle était mieux connue. Ne permettons pas qu'on la méconnaisse, ne souffrons pas surtout qu'on la divise. *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus* : il faudrait appliquer cette règle-là en matière de liberté comme en matière de témoignage. Rappelons donc ce que voulaient et ce que demandaient nos pères, afin de nous confirmer nous-mêmes dans la conscience de notre droit, et voyons si les faits aujourd'hui accomplis sont incompatibles avec les vœux consacrés par l'autorité de trois générations.

## I.

Complément du travail accompli par les siècles au sein de l'Europe chrétienne, la révolution française fut une œuvre purement politique, malgré les efforts puérils tentés afin de transformer le Jeu de Paume en Sinaï et de déguiser Mirabeau en Moïse. Les premiers instigateurs du mouvement de 89, professant les opinions religieuses les plus opposées, n'eurent jamais la prétention d'apporter au monde une solution nouvelle des grands problèmes élucidés par le christianisme. Si d'implacables passions firent pénétrer la révolution dans la sphère des consciences, qu'elle avait déclarée inviolable, cette ingérence vint signaler la première et la plus périlleuse violation de ses principes. Les deux cents curés qui décidèrent la victoire de l'assemblée nationale par leur réunion aux députés du tiers-état après la déclaration royale du 23 juin ne soupçonnaient pas qu'en prêtant le serment de donner une constitution à la monarchie, ils protestaient contre la chute d'Adam, et qu'ils préparaient, comme cela a été doctement démontré, la réhabilitation de la chair, depuis dix-huit siècles opprimée par l'esprit!

Mais si l'œuvre de 89 ne revêtit aucun caractère dogmatique, elle eut certainement une portée morale qui ne s'était révélée dans aucun autre événement. Ni les luttes de la suzeraineté royale contre la féodalité, ni celles des grands municipes de l'Italie n'avaient soulevé durant le moyen âge de questions où le sort du monde se trouvât aussi profondément engagé. Dans les temps modernes, les conflits de la couronne et de l'aristocratie britanniques n'avaient en dehors de l'Angleterre remué aucune passion ni suscité aucune espérance; enfin, quoique la récente insurrection de l'Amérique eût éveillé de généreuses ardeurs dans la jeune noblesse française, l'humanité tout entière ne pouvait associer son avenir à la cause de ces planteurs, aussi résolus à maintenir l'esclavage dans leurs domaines qu'à se séparer de la mère-patrie.

Il appartenait à la race la plus logique dans ses idées, la plus capable de se dévouer pour leur triomphe, de préparer l'avènement d'une pensée assez sympathique pour être comprise de tous les peuples, assez puissante pour renouveler la face du monde. Constituées par la conquête, composées de races juxtaposées sans être encore confondues, les vieilles sociétés européennes étaient appelées à suivre de loin la France dans les applications de cette rigoureuse géométrie sociale qu'une génération pleine de confiance faisait succéder tout à coup au régime fondé sur les accidens de l'histoire. Instituer par l'élection une vaste hiérarchie mobile, donner au pouvoir la volonté nationale pour titre, la publicité pour moyen, les

citoyens les plus éclairés pour agens et pour contrôleurs, — sur ces deux bases s'éleva l'œuvre fondée par nos devanciers et continuée par nous-mêmes. S'ils rencontrèrent devant eux beaucoup de difficultés qui nous sont épargnées, ils n'eurent jamais à défendre l'intégrité de leur pensée contre ceux qui semblent aujourd'hui vouloir l'embrasser pour l'étouffer. On n'estimait pas possible, aux premiers temps de la révolution, de diviser les termes moralement inséparables du même problème en appliquant l'égalité dans l'ordre civil sans la liberté dans l'ordre politique. Nul ne songeait à constituer une grande démocratie sur une sorte de dictature populaire en refusant à la société ainsi façonnée tout moyen pour se hiérarchiser elle-même par l'autorité des lumières, le prestige naturel des grands services et des grandes renommées. Ce n'était pas afin de substituer au régime de Versailles celui de Constantinople que la France prodiguait alors son âme et son sang.

On calomnie dans sa tombe cette noble génération, lorsqu'on laisse entendre qu'elle aurait fait bon marché de l'intervention du pays dans ses propres affaires, si l'on avait concédé tout d'abord à sa vanité l'abolition des privilèges qui séparaient les diverses classes de citoyens. La nuit du 4 août ne termina point la révolution, quoiqu'une heure d'entraînement, digne de tous les respects de l'histoire, eût renversé du même coup, avec les anciennes barrières entre les trois ordres, les distinctions les plus naturelles entre les familles et les particuliers. Parce que MM. de Montmorency avaient consenti à s'appeler MM. Bouchard, et que Louis XVI avait rendu hommage à la souveraineté nationale, personne dans l'assemblée constituante n'imagina possible de remettre sans contrôle le gouvernement de la France au royal représentant qui reconnaissait tenir de la nation son titre et sa puissance. Avec quelle indignation le pays n'aurait-il pas accueilli l'idée de faire suivre la proclamation de sa propre souveraineté de celle de son abdication! Ces temps orageux furent féconds en grands crimes; mais la honte de ressusciter les maximes qui rencontraient faveur sous Tibère leur a été épargnée. Il me semble entendre Mirabeau et Barnave faisant rentrer sous terre les théories d'un certain césarisme. Je crois voir ces illustres morts, sans en séparer ni les Mounier, ni les Lally, ni les Cazalès, se soulevant à la seule pensée d'assigner la date la plus honteuse de l'histoire pour le terme définitif du grand mouvement dont ils furent les victimes, sans en avoir jamais été les calomnieux. Aux assertions émises de notre temps par quelques publicistes de la *démocratie autoritaire* (c'est ainsi, je crois, qu'ils se qualifient), ils auraient tous répondu qu'en affrontant la tempête où la plupart d'entre eux laissèrent leur vie, ils aspiraient surtout à

créer pour leur pays des mœurs publiques en le provoquant à intervenir dans ses propres affaires par l'action permanente de sa pensée. Une telle intervention peut seule en effet élever les esprits et les cœurs, car elle associe au respect du droit d'autrui l'instinct salubre de la responsabilité. Le plantureux régime de la stabulation, lors même que le troupeau aurait acquis le droit de choisir son berger, ne saurait valoir pour une nation, à quelque prospérité qu'il la conduise, l'usage quelquefois hasardeux, mais toujours moralisateur, de sa propre liberté. Assignez telle origine qu'il vous plaira au pouvoir absolu, substituez le texte d'un plébiscite au dogme de la légitimité : si le pouvoir demeure sans frein contre ses propres entraînemens, ces formules ne changeront rien au fond des choses, et la nature humaine persistera en dépit des théories. Louis XIV et Napoléon I<sup>er</sup>, encore que leur puissance émanât d'un principe contraire, ont rencontré les mêmes tentations et fait échouer leur pays sur les mêmes écueils.

Les cahiers des bailliages attestent avec quelle impatience la France, qui avait peut-être plus souffert du gouvernement des grands princes que de celui des princes médiocres, attendait l'organisation définitive d'un pouvoir inspiré par la pensée du pays et contrôlé par ses légitimes représentans. La lecture de ces importants témoignages démontre que les désaccords naturels entre trois ordres sauvegardant des intérêts différens n'affectaient pas l'unanimité des vœux touchant les principes généraux de la future constitution politique. C'est ainsi par exemple que la doctrine de l'inviolabilité royale et de la responsabilité ministérielle est exposée dans les cahiers des trois ordres, et plus spécialement dans ceux de la noblesse, avec une insistance et une précision qui donnent aux rédacteurs de ces documens une avance singulière sur certains publicistes de la démocratie contemporaine. Enfin la liberté de la presse est envisagée par la plupart des bailliages comme l'instrument nécessaire de tout gouvernement représentatif, à ce point que le clergé lui-même, en réclamant une protection spéciale pour les dogmes catholiques, ne fait pas difficulté de reconnaître qu'en matière administrative et politique cette liberté devient la sanction et la garantie de toutes les autres (1).

Malheureusement, au sein de l'assemblée nationale, le souvenir des mandats et la rectitude des instincts ne tardèrent pas à s'obscurcir dans l'entraînement de la lutte, et bientôt les principes ne

(1) Voyez le rapport du comte de Clermont-Tonnerre sur les vœux énoncés aux cahiers, 27 juillet 1789, et l'analyse de ces cahiers dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, par MM. Roux et Buchez; tome I<sup>er</sup>, pages 222-253.

persistèrent que pour demeurer dans l'histoire l'éclatante condamnation de la conduite. Les fautes de la constituante n'enlèvent rien cependant à l'autorité de ses maximes, et pour peu qu'on sache séparer celles-ci des formes dont les revêtit une inexpérience alors générale, on arrive à reconnaître qu'il n'est aucune idée féconde admise depuis par le sentiment public dont cette grande assemblée n'ait eu l'intuition prématurée.

En droit politique, elle a défini la loi l'expression de la volonté générale, et proclamé le droit pour tous les citoyens de concourir à la formation de cette volonté par le vote de leurs représentans. On sait que la législation qui présida successivement à l'élection de la constituante, de l'assemblée législative et de la convention s'inspira de ce principe, qui prévalut, avec des modifications secondaires, jusqu'à l'octroi de la charte de 1814. Cette législation attribuait le droit de suffrage à tous les citoyens actifs, c'est-à-dire à tous ceux qui n'étaient ni serviteurs à gages ni mendiants, et remettait l'élection politique à des électeurs d'un degré supérieur choisis par ceux du premier dans la proportion d'un pour cent parmi les propriétaires d'un bien de la valeur de deux cents journées de travail (1).

En droit administratif, la constituante ne sépara jamais la liberté municipale de la liberté politique, ni la gestion des affaires locales de la conduite des grands intérêts nationaux. Si elle découpa la France en cases d'échiquier pour constituer les départemens et les districts, c'est qu'il fallait faire table rase, afin d'amener les pays d'états et les généralités à vivre sous une législation commune. Comment méconnaître les incompatibilités profondes entretenues entre toutes les provinces par l'esprit inquiet des parlemens, non moins hostiles à la liberté qu'au pouvoir, et qui, vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, avaient éteint presque partout jusqu'au dernier souffle de la vie municipale? Ajoutons, pour expliquer sans l'excuser le caractère beaucoup trop radical de cette transformation, que ces grands corps, qui venaient, sous le récent ministère de Turgot, de se montrer les ennemis implacables des réformes même les plus nécessaires, auraient opposé à l'action de l'assemblée des résistances peut-être invincibles, si leur puissance mal définie n'avait disparu dans le morcellement général du territoire.

En droit constitutionnel, les dix-sept articles inscrits en tête de l'acte fondamental sous le titre fameux de *déclaration des droits* constataient l'esprit sincèrement libéral qui animait alors la nation, et ne laissaient aucun doute sur sa volonté formelle de restreindre la sphère des droits de l'état en élargissant successivement celle des

(1) Constitution du 3 septembre 1791, titre III, sect. II.



droits individuels. « La liberté consiste, disait l'article 4, à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, et l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. » La déclaration établissait comme un axiome que « la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. » Dans l'ordre moral, elle proclamait l'incompétence absolue de l'état en matière religieuse, incompétence qui demeure en effet la seule garantie possible de la liberté de chacun au sein des sociétés où l'unité de croyances a péri.

Enfin, en droit international, la révolution française professait à son origine le respect le plus profond pour les traités et pour la situation territoriale réglée par eux. Sans soupçonner la lutte à mort qu'elle allait engager bientôt contre tous les gouvernements réguliers, elle formait alors, malgré des excitations déjà très vives, les vœux les plus sincères pour le maintien de la paix extérieure. Appuyée sur la toute-puissance du droit, dont elle se considérait comme l'expression la plus élevée, la constituante ne se préoccupait que de l'influence de ses idées, et tenait cette influence pour irrésistible en Europe aussi bien qu'en France. Peut-être n'y a-t-il jamais eu d'époque où le pays, possédé tout entier d'une ambition plus généreuse, ait moins souhaité l'extension de ses frontières. Si l'abbé de Saint-Pierre avait assez vécu pour devenir membre de l'assemblée, il en aurait assurément présidé le comité diplomatique.

Tel était le corps de droit public émané de la révolution française à son aurore. Qu'on le repousse comme erroné, cela peut se comprendre : j'ajoute que, lorsqu'on croit avoir raison contre son pays et contre son temps, on a du moins, en le déclarant, le mérite du courage; mais ce qui serait plus étrange, ce serait la prétention de se couvrir du drapeau de 89 pour tronquer des idées logiquement indivisibles, ce serait surtout l'espérance de pouvoir appliquer à la famille les doctrines qu'on hésiterait à consacrer pour l'état. Il n'a pas été difficile d'établir la connexité des idées qui se rattachent à la grande date de 89 dans l'ordre politique et civil; il ne le serait pas davantage de prouver que depuis près d'un demi-siècle ces idées ont persisté dans la conscience publique à travers des transformations nombreuses et d'apparentes contradictions.

Durant la crise où fut engagé le sort de la France depuis les premiers jours de la révolution, les châtimens suivirent les fautes aussi promptement que les fautes elles-mêmes sortirent de la violation des principes. Il n'a jamais été plus facile à l'historien de remonter des effets aux causes et des actes aux personnes, en marquant au front les coupables. Bien loin que les attentats de ces déplorable temps

soient protégés, comme on s'est complu à le dire, par une sorte de fatalité, il n'est pas un des grands périls publics qui ne trouve sa cause dans une machination antérieure, et pas un crime politique qui ne soit sorti d'un odieux calcul. Qu'on suppose la révolution française assez modérée et assez honnête pour faire toujours profiter ses adversaires du bénéfice de ses propres doctrines, et l'on sera conduit à reconnaître qu'elle aurait triomphé à peu près sans luttés malgré la perturbation profonde apportée par la législation nouvelle dans les existences et les intérêts. La constituante n'avait-elle pas en trois mois passé le rouleau sur une société vieille de dix siècles? N'avait-elle pas effacé d'un trait de plume toutes les distinctions qui, la veille encore, séparaient les terres comme les personnes, réuni les biens du clergé et des ordres religieux au domaine de l'état, dépouillé la noblesse, par l'abolition de toutes les redevances d'origine féodale, d'une part notable de sa fortune? N'avait-elle pas transformé le successeur de Louis XIV en fonctionnaire public en réclamant pour elle-même tous les droits avec tous les honneurs de la souveraineté? Ce bouleversement, le plus prodigieux qu'ait vu le monde, ne s'était-il pas accompli en moins d'une année en présence de quelques protestations impuissantes et à peine remarquées? L'étude des événemens démontre que, malgré des irritations fort naturelles au sein des deux premiers ordres dépouillés, cette transformation générale n'aurait déterminé aucune résistance armée, ni rencontré jusque dans ses applications extrêmes aucun obstacle avec lequel il y eût à compter, si, par une éclatante et à jamais funeste dérogation à ses propres doctrines, l'assemblée nationale n'était venue en 1790 se heurter gratuitement et à plaisir contre la barrière des consciences. La constitution civile du clergé, émanée des vieilles haines du jansénisme, accueillie par les philosophes avec une indifférence dédaigneuse, remua jusqu'aux abîmes un sol qu'avait à peine ébranlé la chute de l'ancienne monarchie. La présence de deux clergés, l'un dépouillé, l'autre spoliateur, provoqua la guerre civile, et de la guerre civile sortit, avec la permanence des fureurs populaires, un appel également permanent à la force. Atteinte la première, la liberté religieuse se redressa dans son indomptable énergie, et la révolution, qui n'avait fait jusque-là que des mécontents sans puissance, se vit enfin en présence d'ennemis en armes, à la grande joie des hommes qui lui souhaitaient de grands périls afin de la provoquer à de grands crimes.

La constituante dut consacrer dès lors la dernière partie de sa carrière à lutter sur presque toute l'étendue du territoire et jusque dans son propre sein contre les insolubles difficultés évoquées par elle-même. L'assemblée législative lui était trop inférieure en ta-

lens pour ne pas vouloir la dépasser par ses témérités. Elle entra résolument dans la détestable politique qui consiste à élever devant soi des obstacles, afin de justifier la violence par le danger. La constituante avait préparé la guerre civile sans la vouloir; la législative suscita sciemment la guerre étrangère par des provocations froidement calculées qui rendaient la lutte inévitable, et la paix fut rayée, avec la liberté religieuse, du programme sorti naguère du cœur de la nation le jour où il s'était ouvert à toutes les nobles espérances. Les artistes ambitieux qu'une loquacité brillante mit à la tête d'une assemblée dont les constituans avaient commis l'irréparable faute de s'interdire l'accès voulurent systématiquement la guerre; ils la préparèrent de sang-froid, parce qu'elle leur présentait la double chance de faire autrement que leurs prédécesseurs, ce qui les touchait beaucoup, et de s'imposer à Louis XVI, ce qui les préoccupait encore davantage. Cet honnête calcul ne leur réussit qu'à moitié : aussi la Gironde prit-elle le parti de se faire républicaine sitôt que le malheureux roi eut refusé de se faire girondin. Ne pouvant servir le trône, il lui parut naturel de le renverser. Les girondins se crurent des Machiavels lorsqu'au lendemain du 10 août M<sup>me</sup> Roland se trouva reportée dans son boudoir si regretté du ministère de l'intérieur par le même coup de théâtre qui avait porté Danton au ministère de la justice; mais cordeliers et jacobins entretenaient pour leurs alliés beaux esprits le dédain ordinaire des hommes d'action pour les hommes de parole, dédain qui fut bientôt justifié par la facilité que rencontrèrent les chefs de la multitude à triompher des chefs de la convention. A la guerre restreinte provoquée par les girondins contre les deux cabinets allemands profondément divisés, les jacobins travaillèrent à substituer la guerre générale, dans la pensée très arrêtée de placer la France entre sa perte inévitable et les fureurs de son désespoir. Le procès fait à Louis XVI leur parut un moyen sûr pour contraindre les cabinets demeurés spectateurs de la lutte à quitter la neutralité; ils le considérèrent surtout comme devant rendre impossible une paix secrètement souhaitée par la Prusse comme par l'Autriche. Ils entamèrent donc cette œuvre d'iniquité non pas pour défendre la révolution contre l'Europe, mais pour armer l'Europe contre la révolution; ils la conduisirent jusqu'à son issue sanglante, afin de placer les girondins entre un grand crime et un grand péril, et de demeurer les seuls chefs possibles d'un pouvoir dont l'horreur du monde leur assurait la possession.

Ainsi s'enchaînent les événemens qui conduisirent la nation à perdre sous la pression de la terreur toute volonté propre, pour ne pas dire toute conscience d'elle-même. Ces événemens sont-ils la conséquence d'une doctrine ou d'un intérêt? Ont-ils été inspirés par

des idées libérales ou par d'égoïstes calculs? Est-ce afin de demeurer fidèles à la liberté religieuse que les Camus et les Grégoire rédigeaient leur plan minutieux de réglementation ecclésiastique et provoquèrent la guerre civile? Brissot respectait-il les pacifiques doctrines de la constituante lorsque, pour conquérir une importance que ne comportait pas sa médiocrité, il poussait la législative à la guerre contre l'empire germanique, en attendant que Robespierre et Marat, qui employèrent à leur tour la même tactique, prêchassent la guerre contre l'univers civilisé? Est-ce aux principes d'inviolabilité royale et de responsabilité ministérielle consignés dans la constitution de 1791 qu'il faut imputer le meurtre juridique de Louis XVI et le régime sanglant inauguré par ce crime? Les idées qui présidèrent à la rédaction de la loi municipale de 1790 ont-elles quelque chose à démêler avec l'atroce dictature que s'arrogea la commune insurrectionnelle du 10 août pour préparer les attentats de septembre? Parce que la France avait voulu la liberté et que d'abominables calculs lui préparèrent la tyrannie, faudrait-il reporter sur les victimes la condamnation réservée aux tyrans? Bien loin que les doctrines de 89 aient jamais été funestes à la révolution française, c'est de la dérogation à ces principes tutélaires que sont issus, comme par une loi fatale, tous ses périls et tous ses malheurs, et l'on va voir que le soin constant de tous les pouvoirs réparateurs a été de se prévaloir de ces idées puissantes, lors même qu'ils n'ont pas tardé à les enfreindre, tant ils leur ont reconnu de force et d'autorité.

## II.

Du 2 septembre au 9 thermidor, la nation n'eut, comme Sieyès, qu'un seul souci, celui de vivre. Arrêtée dans la boue comme elle l'avait été dans le sang, on la vit, sous le directoire, résignée à tout, excepté toutefois à prendre au sérieux les parades gouvernementales que son inertie laissait jouer. Un homme la rendit à elle-même en triomphant de la corruption par la gloire, et le merveilleux spectacle d'une restauration soudaine vint réveiller tous ses nobles instincts; mais, loin de la provoquer au désaveu des idées politiques auxquelles la France avait engagé sa foi à l'ouverture de la révolution, tous les auteurs de la journée du 18 brumaire, tous ceux qui reçurent mission de l'expliquer à la nation et à l'Europe, présentèrent ce coup d'état comme la sanction irrévocable des idées libérales au dedans, des espérances pacifiques au dehors. Si cette interprétation ne demeura pas jusqu'au bout en accord avec les faits, elle assura dans l'opinion le succès moral de l'événement dont les instigateurs principaux appartenaient tous au grand parti consti-

tutionnel, décimé par les échafauds de la terreur et les proscriptions de fructidor. Aucun de ces personnages, et Sieyès moins qu'aucun autre, n'entrevoit un sceptre dans l'épée dont ils se servirent pour conquérir l'ordre et la paix, en renversant un gouvernement de vieux jacobins corrompus sans être corrigés. Ce qu'ils voulaient, ce qu'ils attendaient, ce qu'ils croyaient fermement avoir assuré au pays au prix d'une suspension momentanée de la légalité, ce n'était ni l'omnipotence administrative ni la dictature militaire, mais un véritable gouvernement représentatif où les principes de la constitution de 91 viendraient s'encadrer dans un mécanisme combiné avec plus d'art et de prévoyance. Cette pensée-là est exprimée dans tous les discours prononcés par les membres des deux conseils au sein de la commission législative. Ce fut donc sans étonnement que le pays entendit l'organe du nouveau gouvernement consulaire dire en présentant à la sanction nationale la constitution de l'an VIII : « La constitution est fondée sur les vrais principes du gouvernement représentatif. La révolution française est fixée aux principes qui l'ont commencée; *elle est finie.* »

Ces illusions étaient générales, et s'expliquaient d'elles-mêmes. La machine inventée par Sieyès avait l'avantage de différer des constitutions précédentes, et ce fut là son premier mérite aux yeux d'un peuple lassé de tout, même de l'espérance. Cette œuvre, émanée d'un homme qui avait une foi profonde dans son idée, et qui passait pour le plus grand penseur du temps, laissait attendre des résultats entièrement nouveaux du jeu profondément calculé de tous les pouvoirs publics. Quoi d'étonnant que la France s'inquiât peu des formes assignées à l'édifice élevé dans des conjonctures si favorables sur un sol jonché de tant de débris? Il aurait été difficile qu'elle comprît alors, comme nous pouvons le faire aujourd'hui, que la constitution de l'an VIII ne pouvait manquer de substituer la paralysie à la fièvre par la multiplicité de ses ressorts. Il ne fallait demander au pays ni de prévoir le prochain avenir d'une chambre de muets accolée à une chambre de bavards, ni de deviner la triste destinée de ce sénat auquel l'acte fondamental, en l'armant de droits politiques redoutables, en le dotant d'avantages matériels exorbitants, ménageait l'alternative de devenir une assemblée de conspirateurs ou une assemblée de valets.

Sieyès, Daunou, Rœderer, d'autres encore, purent s'y tromper. Un seul homme pénétra probablement dès l'origine le sort réservé à cette machine forcément condamnée à l'inertie. Étranger à la bizarre conception émanée d'un esprit chimérique, il entrevit du premier coup d'œil quelle facilité rencontrerait son épée pour percer la trame dans laquelle un vieux rêveur se proposait d'enlacer sa nais-

sante fortune. Il laissa s'élever, avec une impassibilité où perçait quelque dédain, la fameuse pyramide au sommet de laquelle il prit sa place, sans que personne songeât même à la lui disputer. Aussitôt que Napoléon paraît sur la scène du monde, il la remplit tout entière. Sa supériorité sur ses contemporains ne tarde pas à devenir l'écueil de son génie, car il se trouve conduit par le prestige qui l'entoure à substituer presque naturellement sa volonté personnelle à celle d'un pays qui ne parle que par sa parole et n'agit plus que par son bras.

Deux pensées se partagent cette merveilleuse carrière : l'une domine la période consulaire jusqu'au traité de Lunéville; l'autre, de plus en plus accentuée, devient le programme de l'empire. La première, c'est l'aspiration constante de la France vers cette tradition constitutionnelle dont nous interrogeons l'histoire, vers un gouvernement assez fort pour faire à l'intelligence sa large part, assez modéré pour ne jamais séparer la gloire de la justice. La seconde, c'est le rêve colossal d'un esprit chimérique arrivé, par l'habitude de tout absorber en lui-même, à se croire le centre de tous les droits parce qu'il l'est de toutes les forces, sorte de vision dantesque où miroitent de vagues réminiscences romaines et féodales associées à la perspective d'une unité lointaine promise à l'Europe pour prix de ses longues humiliations sous une autre suzeraineté impériale, système plus éblouissant que sérieux, qui, procédant à la régénération des peuples par l'immolation des nationalités, faisait de l'état de guerre la base même de nos institutions, et tournait le dos à l'avenir en affectant de le saluer!

D'où vient que la nation dont les vœux ne dépassèrent jamais les glorieuses stipulations de Lunéville et d'Amiens, qui avait acclamé la paix, se soit laissé rejeter sans aucun motif et sans aucun intérêt dans une lutte interminable? Comment se mit-elle sans résistance au service de l'idée fatale dont elle aurait respectueusement détourné l'empereur même au lendemain d'Austerlitz et de Wagram, si la France avait trouvé pour parler une heure de ce courage qu'elle eut durant dix ans pour mourir? Ceci est un problème de physiologie autant que de politique. On peut remarquer dans le cours de notre histoire un désaccord sensible entre les passions et les idées nationales, et ce manque d'harmonie explique peut-être mieux que toute autre cause les caprices et les mobilités de l'opinion. A l'esprit inflexible d'un logicien la France unit le tempérament d'un soldat. Lorsque le tempérament domine, elle prodigue son sang à qui l'enivre de poudre et de gloire; lorsque la tête l'emporte sur le cœur, elle revient à ses idées pour les poursuivre avec une obstination indomptable. Peut-être tout l'art de la gouverner consiste-t-il dans

la mesure avec laquelle il convient de pondérer ces deux éléments l'un par l'autre. Si les divers pouvoirs qui succédèrent au premier empire ne se sont pas assez inquiétés du tempérament national, l'empereur de son côté abusa de ce ressort au point d'en arriver à prendre la génération de 89 pour l'instrument passif d'une politique néo-carlovingienne. Ne communiquant plus avec la nation que par l'armée, placé par sa toute-puissance dans un isolement qui ne lui fut pas moins funeste au dedans qu'au dehors, il apprit, à l'heure fatale où une telle expérience ne pouvait plus lui profiter, que les idées ne reculent jamais en France, lors même qu'on en perd la trace, et qu'elles y reprennent toujours avec usure le terrain perdu. En 1815, le chef de la nation militaire se retrouva tout à coup en face de la nation politique qu'il croyait avoir anéantie, et ce règne héroïque finit par l'amère déception des cent jours, qui signala la réaction triomphante de l'esprit sur le tempérament national.

Quelle avait été cependant la véritable pensée de la France, lorsqu'elle plaça la couronne sur le front du jeune pacificateur de l'Europe? Que lui avait-elle demandé, en consentant à confondre son avenir avec celui de sa race? Cette pensée fut si vite méconnue, elle a laissé si peu de trace dans les événemens, qu'on éprouve une sorte de surprise en en retrouvant l'expression précise et concordante dans tous les documens législatifs comme dans tous les écrits du temps. La France attendait en 1804 ce qu'elle avait voulu en 1789 et en 1791, ce qu'elle souhaita plus résolument encore à la chute du premier empire, et ce qu'elle attend aujourd'hui de la stabilité du second. Conséquente avec elle-même à la veille du jour où ses vœux allaient recevoir un éclatant démenti, elle souhaitait une monarchie héréditaire et constitutionnelle avec des élections, une presse et une tribune sérieusement libres, des finances fortement contrôlées, et surtout un pouvoir exercé par des ministres responsables. Je me hâte, en énonçant ces énormités, de m'abriter derrière des textes dont l'abondance ne laisse d'ailleurs que l'embarras du choix. « La France, disait le tribunat, du sein duquel était partie la proposition d'élever le premier consul au trône, la France doit attendre de la famille de Bonaparte plus que d'aucune autre le maintien des droits et de la liberté du peuple qui la choisit et toutes les institutions propres à les garantir (1). » — « Les Français ont conquis la liberté, disait le sénat en adoptant cette proposition; ils veulent conserver leur conquête, ils veulent le repos après la victoire. Ce repos glorieux, ils le devront au gouvernement héréditaire d'un seul, qui, élevé au-dessus de tous, défende la liberté publique,

(1) 3 mai 1804.

maintienne l'égalité, et baisse ses faisceaux devant la volonté souveraine du peuple qui l'aura proclamé. C'est ce gouvernement que voulait se donner la nation française dans les beaux jours de 89, dont le souvenir sera cher à jamais aux enfans de la patrie, et où l'expérience des siècles et l'expérience des hommes d'état inspiraient les représentans que la nation avait choisis. Il faut que la liberté et l'égalité soient sacrées, que le pacte social ne puisse pas être violé, que la souveraineté du peuple ne soit jamais méconnue, et que la nation ne soit jamais forcée de ressaisir sa puissance et de venger sa majesté outragée. Le sénat développe dans un mémoire qu'il joint à ce message les dispositions qui lui paraissent les plus propres à donner à nos institutions la force nécessaire pour garantir à la nation ses droits les plus chers, en assurant l'indépendance des grandes autorités, le vote libre et éclairé de l'impôt, la sûreté des propriétés, la liberté individuelle, celle de la presse, celle des élections, la responsabilité des ministres et l'inviolabilité des lois constitutionnelles (1). »

« La liberté devant laquelle sont tombés les remparts de la Bastille, s'écriait dans cette discussion un sénateur illustre (2), va déposer ses craintes. Le vœu du peuple ne sera jamais méconnu. Les listes des candidats choisis par les collèges électoraux étant souvent renouvelées, l'une des plus belles portions de la souveraineté du peuple sera fréquemment exercée. Les membres du corps législatif seront, s'il est possible, des organes plus fidèles de la volonté nationale; les discussions auxquelles ils se livreront et leurs communications plus grandes avec le tribunal éclaireront de plus en plus les objets soumis à leurs délibérations. Une haute cour, garante des prérogatives nationales confiées aux grandes autorités, de la sûreté de l'état et de celle des citoyens, formera un tribunal véritablement indépendant et auguste consacré à la justice et à la patrie. Elle assurera la responsabilité des fonctionnaires, de ceux particulièrement qu'un grand éloignement de la métropole pourrait soustraire à la vengeance des lois. Elle assurera surtout *la responsabilité des ministres, cette responsabilité sans laquelle la liberté n'est qu'un fantôme*. Le sénatus-consulte rend l'hommage le plus éclatant à la souveraineté nationale; il détermine que le peuple prononcera lui-même sur l'hérédité; il fait plus, il consacre et fortifie par de sages institutions le gouvernement que la nation française a voulu dans les plus beaux jours de la révolution, lorsqu'elle a manifesté sa volonté avec le plus d'éclat, de force et de grandeur. »

(1) Message du 4 mai 1804.

(2) Lacépède.



Tels étaient les vœux de la France à l'heure où déjà l'empereur aspirait à découper l'Italie en fiefs de son empire, et allait à Austerlitz forger le premier anneau de sa fatale destinée. Peut-être cette politique sensée lui revint-elle tardivement en mémoire lorsqu'il campait sur les *sierras* de l'Espagne, ou qu'il traversait en fugitif les eaux glacées de la Bérésina. Il dut en effet mettre plus d'une fois en regard des agitations d'un gouvernement libre le déchaînement de l'Europe et le désespoir de la France, et se dire dans l'armertume de son cœur qu'il ne succombait pas tant sous le poids de l'univers conjuré que sous celui d'une responsabilité trop lourde pour un mortel.

Lorsque Napoléon eut perdu la couronne de Louis XIV en courant après celle de Charlemagne, la France, demeurée étrangère à ces rêves si ce n'est par le sang dont elle les avait payés, reprit le cours naturel de ses pensées, comme une terre qui reflorissait après la chute d'une avalanche. Elle se remit à la poursuite des espérances libérales que le géant avait fait ployer dans sa course sans parvenir à les déraciner. Le programme oublié de 1804 servit, après dix ans, de texte à l'arrêt de déchéance rédigé par des hommes qui signaient en l'écrivant leur propre condamnation. Cependant la restauration s'élevait acclamée par la France malgré la présence d'un million d'étrangers, parce que son gouvernement représentait avec la paix, ce premier besoin du pays si obstinément méconnu, un retour certain vers la liberté, sans laquelle l'antique dynastie ne pouvait paraître au sein de la France nouvelle. La déclaration de Saint-Ouen et la charte de 1814 donnèrent satisfaction aux principes généraux proclamés en 89 en les encadrant dans un mécanisme plus heureux qu'aucun de ceux qui avaient été si tristement pratiqués. Aujourd'hui que l'Europe entière s'est assimilé ces institutions et que celles-ci fonctionnent à Madrid comme à Vienne, il est superflu de les défendre à l'occasion d'une prétendue origine britannique, car les œuvres de l'expérience et du bon sens ne sont le patrimoine d'aucun peuple. Elles allaient d'ailleurs mieux que toutes les constitutions précédentes au génie français par le champ qu'elles ouvraient à toutes les grandes ambitions de la pensée et du talent, et jamais la révolution ne reçut une sanction plus éclatante pour ses conquêtes et ses aspirations politiques. Toutefois aux sources mêmes du pouvoir une difficulté considérable se laissait déjà pressentir. La charte royale avait été octroyée par une puissance qui se prétendait constituante, et qui n'admettait pas que la nation pût intervenir entre elle et son œuvre. Cette prétention impliquait le droit de modifier le pacte fondamental, droit périlleux qu'on avait eu soin de dissimuler sous une rédaction ambiguë, tant on le savait

capable de blesser profondément la conscience publique. L'article 14 était le seul débris de la société historique qui survécût au cataclysmisme de 89. La lutte toujours sourdement ouverte entre les libertés constitutionnelles et une doctrine incompatible avec elles fut pour la restauration, malgré le talent et la droiture de ses hommes d'état, une cause permanente de faiblesse, car d'un côté cette lutte semblait donner à la conscience royale le droit de tout entreprendre, — de l'autre elle présentait aux passions ennemies le moyen de tout oser. La théorie du pouvoir constituant aveugla donc les amis de la royauté légitime en même temps qu'elle apportait à ses adversaires une force immense, de telle sorte que, si la maison de Bourbon avait eu la prescience de ses véritables périls, elle aurait travaillé à les détourner en transformant son propre principe au lieu de le proclamer avec éclat.

C'est ainsi qu'on arrive à travers des péripéties sans nombre, qui ne modifient pas sensiblement la pensée publique toujours persistante, jusqu'à cette révolution de juillet, terme fatal du long conflit des intérêts et des idées. La charte de 1830 vint donner aux théories politiques consignées dans la déclaration des droits une satisfaction complète en ajoutant, il est vrai, à cette victoire les difficultés de toute grande crise. Sous le gouvernement de la branche cadette, la lutte ne fut guère moins vive que sous le précédent règne, et nous voyons après dix-huit années de débats, dont la véhémence contrastait singulièrement avec le calme de la raison publique, la royauté consentie disparaître dans une catastrophe semblable à celle qui avait emporté la royauté héréditaire. Cependant l'analogie entre les deux situations n'est qu'apparente. Contrairement à ce qui s'était vu depuis 1815 jusqu'à 1830, époque de grandes luttes entre des passions et des idées inconciliables, les partis parlementaires différèrent bien plus de 1830 à 1848 sur la conduite que sur les doctrines, et sur les personnes que sur les choses, quelque accentuation que chacun d'entre eux estimât convenable de donner à ses paroles. Dans ces querelles où l'esprit restait assez libre pour que l'art s'y déployât dans son éclat le plus étudié, les intérêts durent prendre la place des passions amorties, et l'on s'irrita d'autant plus qu'on se comprenait davantage. Aucun parti légalement constitué n'aspirant alors à renverser le pouvoir, et celui-ci n'étant guère menacé que par l'impatience qu'on éprouvait à le servir, la monarchie de 1830, qui aurait pu soutenir une longue lutte contre des ennemis déclarés, périt en quelques heures par la confiance même qu'inspirait sa force : confiance étrange, qui n'aveuglait pas moins les agens du pouvoir sur la portée de leurs actes que l'opposition sur celle de ses coups!

Le 24 février fut pour la France une grande surprise avant de lui apparaître comme un grand malheur, car cette révolution ne s'accomplit que parce que personne ne l'avait estimée possible. De la syncope où s'affaissèrent soudainement toutes les forces sociales sortit un expédient qui s'appela la république. Atteint d'une stérilité organique mal dissimulée sous de pompeuses formules, ce gouvernement républicain, qui contrariait par son essence tous les instincts du pays et par son nom seul alarmait tous les intérêts, n'eut jamais aux yeux des Français que le caractère d'un pouvoir de transition. Aussi n'était-il pas fort difficile de pressentir la série de réactions dont le terme ramènerait enfin l'opinion vers le but dont elle avait été détournée, non par le cours de ses idées, mais par celui des événements.

Le seul grief sérieux de la France contre le pouvoir tombé sans se défendre au 24 février 1848, ce fut d'avoir rendu une pareille catastrophe possible, ou par le vice des institutions, ou par les torts des hommes qui les avaient maniées avec peu de mesure et de prévoyance. De là, après la chute de la république en 1852, une disposition générale à croire qu'un remaniement judicieux opéré dans les institutions pourrait abriter le pays contre la chance de révolutions nouvelles, encore que ces institutions, déjà vieilles de plus de trente ans, eussent contracté pour lui l'autorité de l'habitude. Relever le drapeau de la liberté constitutionnelle en le protégeant par un ensemble de nouvelles mesures contre le péril des surprises et contre celui des rivalités personnelles, telle a donc été la pensée de la France, non pas précisément au lendemain du coup d'état du 2 décembre, mais sitôt qu'elle a commencé à sortir de sa longue prostration sous l'abri d'un pouvoir désormais incontesté.

### III.

Telle est, ramenée à sa plus simple expression, et observée dans ses rapports avec l'établissement d'un régime de vraie liberté, l'histoire de la pensée politique en France depuis que la nation a été appelée à exercer quelque influence sur ses destinées par l'expression de sa volonté. L'idée qui se fit jour aux grands comices de 89, et que nous avons entendu invoquer par la dictature elle-même, imprime à ce tableau le sceau d'une magnifique unité, car jamais peuple n'a été plus obstiné dans la poursuite de ses espérances, lors même que celles-ci ont paru le tromper. Tant que l'idée de 89 résiste à l'assaut des factions, et qu'elle domine dans les assemblées représentatives, des transformations réputées impossibles s'opèrent avec une facilité surhumaine. Quand l'anarchie ou le despotisme

l'emporte, cette idée se réfugie au fond des cœurs, lors même que les esprits semblent n'en avoir plus conscience, et sitôt que l'horizon se rassérène, elle reparaît comme l'arc-en-ciel après l'orage. Lorsqu'un grand gouvernement militaire, déchirant les stipulations de 1804, imagina de recommencer en pleine civilisation moderne les expéditions d'Alexandre, cette pensée vint tout à coup combler le vide laissé par sa chute, et releva la France d'une défaite qui avait rouvert devant elle le cours de ses destinées véritables. On voit se reproduire le même phénomène dans des circonstances plus heureuses. En 1863, la nation retrouve, comme par l'effet d'une loi naturelle, les préoccupations élevées qui s'étaient voilées pour elle en présence des périls publics. Dégagée aujourd'hui, à un degré qui ne s'est jamais rencontré aux époques antérieures, de toutes les illusions des partis, elle portera dans la revendication de ses droits une volonté de plus en plus décidée, parce qu'elle discerne nettement ce qu'elle demande. Partout se révèle cette disposition générale de l'esprit public; c'est elle qui donne à des événemens d'une importance secondaire une portée immense; elle seule fait des tristes hasards de la mort une éclatante révélation pour le pays et un solennel enseignement pour le pouvoir.

Le gouvernement impérial a sans doute l'instinct trop sûr pour ne pas comprendre que l'état de l'esprit public le convie en ce moment à une mission non pas contraire à celle qu'il dut remplir dans la première partie de sa carrière, mais d'une portée plus élevée et plus durable. Au 10 décembre 1848, la France avait évoqué le nom de l'empereur Napoléon comme un talisman contre l'anarchie. Moins ferme par l'esprit que par le cœur, elle érigea un autel à la peur sous le trouble profond d'une échéance où l'on semblait avoir accumulé comme à plaisir tous les problèmes et tous les périls. De l'effroi général sortit la dictature de 1851, et son ombre se projeta plusieurs années sur le second empire, dont cette dictature avait été le silencieux berceau. Parfaitement indifférent durant cette période à la valeur théorique des institutions pour lesquelles on réclamait la sanction de ses suffrages, se considérant encore comme placé sous l'imminence d'un grand péril, le pays n'aspirait qu'à écarter du foyer domestique les dangers dont l'obscur perspective lui avait rendu quelque chose des épouvantes et des défaillances de la terreur. Bientôt le tempérament national, habilement surexcité, trouva dans les entreprises accomplies au dehors des satisfactions assez vives pour que le mouvement de la pensée publique s'arrêtât durant près de dix années en présence d'œuvres qui n'étaient pas sans éclat.

On ne manque pas de respect pour le pouvoir en signalant comme

l'une de ses préoccupations les plus constantes le soin de maintenir l'équilibre entre les deux élémens constitutifs du génie national. Si dans l'un des plateaux de la balance il a fait passer tour à tour la Crimée, l'Italie, la Chine, la Cochinchine et le Mexique, dans l'autre il a jeté le décret du 24 novembre 1860, la mémorable lettre à M. Fould, et certaines manifestations qui ne laissent pas douter qu'une part notable sera faite à l'intelligence politique avant que le pays le réclame assez impérieusement pour enlever au pouvoir le profit légitime d'une initiative opportune. A partir du décret du 24 novembre, la constitution du 14 janvier 1852, qui jusqu'alors avait été, comme celle de l'an VIII, une sorte de lettre morte, devint une vérité à laquelle se rattachèrent les intérêts, une espérance qu'acceptèrent les ambitions honorables, une égide derrière laquelle n'hésitent plus à s'abriter les renommées les plus éclatantes. Je ne sais pas pour une législation fondamentale de fortune dont un véritable esprit politique dût être plus jaloux, et lorsque je considère l'état intérieur des partis, je ne vois pas pour le pouvoir d'épreuve qui soit au fond moins périlleuse; cette épreuve en effet ne saurait réussir, même aux plus illustres, que si elle est accomplie sans aucune arrière-pensée et dans l'intérêt exclusif du pays. Pour la première fois peut-être, on va livrer, en dehors de toute préoccupation personnelle, le grand combat de la liberté; c'est aussi pour la première fois que la France de 89, de 1814 et de 1830 va s'efforcer de reprendre, dans des conditions un peu différentes de celles qu'elle avait admises jusqu'à présent, l'œuvre qui touche de si près à notre honneur national, puisque cette œuvre continuerait à porter notre nom dans toute l'Europe, lors même que nous aurions l'insigne faiblesse de la répudier.

Le problème soumis depuis les élections générales à la sagacité du pouvoir se trouve posé en des termes fort simples. Rassurée désormais sur la force du gouvernement qui la régit et revenue à ses nobles curiosités d'esprit, la France aspire à retrouver l'usage des principales garanties dont elle jouissait sous la monarchie parlementaire, toute prête d'ailleurs à répudier les dispositions contre lesquelles le régime représentatif lui semble s'être deux fois brisé. Heureuse de faire preuve de persévérance après avoir fait acte de sagesse et de consolider l'ordre public par la conquête de la liberté, elle attend l'accomplissement de ses vœux, soit de l'initiative impériale, soit d'un sénatus-consulte organique, soit enfin d'un plébiscite, si ce recours suprême à sa propre souveraineté est jamais réputé nécessaire. Les préoccupations du monde politique portent sur divers points, et le caractère essentiellement perfectible de l'acte constitutionnel nous autorise à les indiquer, puisque cette indication

est un recours régulier aux voies ouvertes par la loi fondamentale. Lorsqu'aux élections du mois de juin 1863 les idées libérales eurent remporté une victoire que ne contestent pas leurs adversaires les plus décidés, la confiance publique resta frappée d'une étrange disproportion entre la grandeur du succès moral et les résultats exprimés par le scrutin. La logique naturelle de l'esprit français dut le conduire à souhaiter une modification profonde, non dans le principe de notre législation électorale, sur lequel la constitution a statué, mais dans la manière dont cette législation est appliquée par une administration à peu près omnipotente dans la plupart des communes rurales. Pour constater le désaccord qui sépare le régime administratif de ce temps-ci des idées de 89, il suffirait de mettre les anciens directoires départementaux, où l'autorité centrale était à peine représentée par un commissaire, en regard de la formidable machine préfectorale du premier empire, renforcée par les actes que l'appréhension du socialisme a suggérés au second après le 2 décembre. Il n'est pas jusqu'aux efforts tentés pour restreindre l'un des abus de la centralisation par une expédition plus prompte des affaires qui n'aient concouru, par une conséquence probablement imprévue, à mettre le comble à la puissance dans laquelle sont venues s'absorber toutes les autres. Le décret du 25 mars 1852 a mis la clé de toutes les carrières et le règlement de la plupart des intérêts privés entre les mains des préfets, déjà dictateurs de la presse départementale, et qui ne rencontrent en face d'eux, — la circulaire ministérielle du 12 août 1863 suffit pour l'attester, — que des conseils-généraux déshérités de leur principale prérogative par une situation financière anormale.

En désignant à la population des candidatures auxquelles il arrive quelquefois de n'exister que par le fait de cette désignation même, on s'assure, je le reconnais, des dévouemens faciles, mais on y perd l'immense profit moral qu'apporte au pouvoir le concours spontané des existences indépendantes et des caractères respectés. Transformer en ennemis du gouvernement les hommes les plus considérables du pays s'ils se présentent aux suffrages de leurs concitoyens sans l'autorisation préalable de l'administration, c'est satisfaire ses rancunes aux dépens de ses intérêts : politique habituelle aux émigrés, fléaux de toutes les restaurations, sous quelque drapeau qu'elles s'opèrent. Si l'effet de ces exclusions est fâcheux pour les localités où elles laissent l'élu sans concurrent, mais aussi sans influence, cet effet est plus grand encore sur l'opinion publique, qui demeure la reine du monde même en pleine démocratie. Il serait fort périlleux en effet d'accoutumer la nation à distinguer dans la législature les députés des arrondissemens ruraux des députés des grandes villes,

à peu près comme on distinguait en Angleterre, avant le bill de réforme, les représentans des bourgs pourris des représentans des comtés. On ne créera pas gratuitement de telles catégories, et l'on ne voudra pas sans doute faire soi-même la partie si belle à l'opposition en lui attribuant le monopole des idées qui constituent aujourd'hui sa seule puissance.

En succédant à la monarchie constitutionnelle, à laquelle la France reproche moins ses actes que sa chute, le second empire ne saurait accepter le programme qui tendrait à transformer son gouvernement en un théâtre à grand spectacle ou en une boîte à surprise managée devant un public ébahi. Il n'ignore pas qu'au temps où nous sommes le gouvernement d'une nation intelligente ne saurait être que la conscience même du pays appliquée à la conduite de ses propres affaires. Sans cesser de s'appuyer sur les masses qui ont fait sa force, l'empire doit avoir l'ambition de se rattacher plus étroitement cette partie active de la nation qui est aux masses ce que le levain est à la pâte, pour employer une image vulgaire, mais saisissante. Cette portion du peuple français, préparée aux affaires publiques par la culture de l'esprit, a la volonté assurément fort légitime d'y intervenir activement désormais, encore qu'elle ne soit pas aristocratiquement constituée comme en Angleterre. M. le duc de Persigny, qui semblait en prendre assez bien son parti en 1860, doit connaître mieux que personne cette disposition-là depuis qu'il a tâté le pouls de si près à la France électorale. L'opinion publique, dont il a si heureusement provoqué le réveil, et dont personne, sous le principe qui nous régit, n'est admis à méconnaître l'autorité, saura lui rendre, s'il revient jamais au pouvoir, le souvenir oublié de ses premières circulaires; elle saura reprendre, avec le droit de déposer un vote indépendant dans l'urne sans passer pour factieuse, celui de consigner ses pensées dans certaines feuilles sans exposer ces organes à d'autres sévérités qu'à celles de la loi. En matière de presse, la France demande peu, car la presse porte encore et la peine de ses torts et celle des nôtres; mais les concessions que l'opinion réclame sont tellement conformes aux principes élémentaires du droit et à ceux de l'équité, qu'elles s'imposeront par la force même des choses à l'intérêt bien compris du pouvoir.

Cet intérêt judicieusement apprécié a déjà provoqué les concessions décisives du 24 novembre 1860. Placé à cette époque en présence des complications inattendues sorties des affaires d'Italie, le gouvernement impérial, afin de se fortifier devant l'Europe par la manifestation du sentiment public, appela tout à coup les chambres à partager la responsabilité de résolutions qui pouvaient toucher aux problèmes les plus périlleux de l'ordre moral et politique. L'année

suivante, pour se défendre contre les entraînemens financiers, il dut renoncer à la faculté, maintenue à la couronne dans tous les pays constitutionnels, de pourvoir sous la responsabilité de ses ministres aux nécessités imprévues, abdiquant l'usage afin de se préserver de l'abus, et s'imposant des règles sur lesquelles il y aurait eu plus à compter, si elles avaient été moins rigoureuses. Après la transformation destinée à faire sortir la parole du sépulcre dont la pierre semblait si solidement rivée, il ne reste plus beaucoup à faire pour rendre à la France la parité avec l'Europe constitutionnelle, initiée par elle à la liberté, dont nous avons depuis si longtemps perdu l'usage. Sitôt qu'il a été reconnu que le programme de la politique générale doit être consacré chaque année par le vote solennel des chambres après une discussion contradictoire sur tous les grands intérêts du pays, la représentation nationale a retrouvé le droit d'en surveiller l'accomplissement, droit de contrôle qui conduit forcément à refuser sa confiance aux agens qui pourraient être préposés pour en exécuter un autre. Décliner cette conséquence, vers laquelle est entraînée la conscience publique par l'irrésistible courant de la logique et de l'habitude, ne serait-ce pas substituer aux passagères difficultés des crises ministérielles l'éventualité d'une crise organique plus redoutable? La responsabilité exclut en effet l'inviolabilité, et celle-ci est de l'essence de toute monarchie héréditaire, sous le droit populaire aussi bien que sous le droit historique. On pouvait comprendre le système consacré par le plébiscite du 22 décembre 1851 lorsqu'il plaçait la responsabilité tout entière sur la tête du président de la république, car ce magistrat, si vastes que fussent les attributions que lui avait alors déléguées la confiance du pays, était appelé au même titre que le président des États-Unis à se présenter périodiquement devant le peuple, qui portait sur son administration un verdict définitif. En est-il ainsi après le sénatus-consulte du 7 novembre 1852 et le plébiscite qui a rétabli l'empire en investissant le chef de l'état de l'hérédité? Une modification si profonde au système antérieur ne rend-elle pas force et vigueur aux maximes constitutionnelles universellement admises en matière de responsabilité ministérielle, même à la fondation du premier empire? Quel si grand avantage présenterait d'ailleurs pour l'avenir la consécration d'une théorie dont le double effet serait de paraître dénier aux premiers agens de l'autorité souveraine toute volonté propre et d'exposer sans intermédiaire le chef de l'état aux courans impétueux de l'opinion? Si une destinée exceptionnellement heureuse a pu conduire à ne pas s'inquiéter pour soi d'une pareille perspective, en serait-il de même pour une dynastie soumise à toutes les chances de l'âge et du sort comme à toutes les faiblesses de l'humanité?



Les révolutions, qui bouleversent les lois, ne changent point les mœurs; aussi en matière de responsabilité celles-ci se sont-elles trouvées assez fortes pour modifier déjà singulièrement, sur ce point-là, le texte de nos institutions. Quoique les ministres de l'empereur, aux termes du plébiscite de 1851, ne dépendent plus en droit que du pouvoir exécutif seul, on les a vus parfois, à leur grand honneur personnel, compter avec les chambres aussi bien qu'avec l'opinion publique. Ni M. Fould, arrivé aux affaires par suite d'une sorte d'engagement bilatéral devenu le programme de son avènement, ni M. Drouyn de Lhuys, rentré au pouvoir afin d'y représenter dans la question italienne une politique différente de celle de son honorable prédécesseur, n'ont accepté l'attitude d'acteurs engagés pour jouer tous les rôles; leur intervention a une signification nette et précise, et s'ils quittaient le cabinet, le monde financier comme le monde diplomatique se rendraient parfaitement compte de la portée d'une telle retraite. Enfin, lorsqu'au lendemain des élections on a vu tomber le ministre qui les avait faites avec une ardeur mal servie par la fortune, il faut trouver naturel que la France entière cherche à cette retraite une signification politique. On notifierait vingt fois au pays qu'il a tort; celui-ci est assez obstiné pour persister à croire qu'il a raison. La convenance d'organiser la responsabilité personnelle des agens du pouvoir est peut-être l'idée sur laquelle l'opinion publique a le moins varié en France depuis le commencement de la révolution.

En remettant la France sous ce rapport en communion avec tous les peuples libres, rien n'interdirait d'ailleurs de renforcer encore les précautions prises par la législation aujourd'hui en vigueur pour protéger les chambres contre les intrigues dont le pays a gardé un souvenir si fatal à la liberté. On peut fort bien retrouver le bénéfice des véritables principes sans être contraint de les encadrer dans certaines formes sacramentelles dont la destinée a certainement été malheureuse. La constitution du 14 janvier 1852 a introduit dans le mécanisme politique quelques modifications dont aucun esprit sensé ne saurait méconnaître la convenance et l'utilité. L'intervention préalable du conseil d'état dans la confection des lois, l'obligation imposée à la chambre de débattre avec ce grand corps administratif des amendemens qu'on a pu croire quelquefois improvisés par la légèreté ou par le calcul, le droit attribué à la législature de rédiger elle-même le compte-rendu de ses débats, ce sont là des améliorations que personne ne songe assurément à répudier. On peut attribuer le même caractère aux dispositions constitutionnelles qui ont interdit l'accès du corps législatif à tous les fonctionnaires salariés, et bien loin de revenir sur une mesure aussi salutaire,

il ne reste plus qu'à lui appliquer ses conséquences naturelles. La France serait replacée demain sous le régime parlementaire, qu'avec une chambre élective dont aucun membre ne saurait être admis désormais à profiter de la fortune politique des chefs d'opinion, on n'aurait rien à redouter des manœuvres clandestines dont ce régime porte encore la peine. Il n'est pas indispensable, malgré un usage à peu près général, que les ministres admis à défendre eux-mêmes leur administration devant les chambres soient membres de ces assemblées; il est moins nécessaire encore qu'ils y exercent une action directe et personnelle. On comprend un système qui, pour rendre au corps législatif le caractère d'un grand jury national qu'avait entendu lui attribuer la constitution de l'an VIII, ne laisse arriver devant lui que des ministres étrangers à cette assemblée, car les débats peuvent en effet gagner ainsi en solidité ce qu'ils perdent en dramatique intérêt; mais ce système-là n'interdit point de réclamer pour les dépositaires du pouvoir le respect toujours assuré à qui s'inspire de sa propre pensée et ne défend que ses propres actes.

Les principes consignés dans la constitution de 1852 faciliteraient d'ailleurs des combinaisons qui, si l'on ne reculait pas devant ce qu'elles ont de nouveau, ne profiteraient probablement pas moins au pouvoir qu'à la liberté. A quelle autorité morale, par exemple, n'atteindrait point le sénat, ressort principal des institutions actuelles, si au droit souverain d'interpréter et de modifier celles-ci venaient se joindre un jour des prérogatives nouvelles; si, sans retrouver le trop fameux droit *d'absorption*, il obtenait celui d'agir, dans une certaine mesure, sur son organisation au même titre que l'Institut et toutes les grandes corporations indépendantes! On se plaint amèrement des vains efforts tentés par la démocratie, à l'origine de la révolution française, pour se donner une organisation quelque peu durable, et cependant, chaque fois qu'il se produit une idée dont l'infaillible effet serait d'imprimer au mécanisme constitutionnel une énergie incontestable, on la repousse sans discussion, dans l'intérêt du pouvoir, en se préoccupant bien moins des services qu'elle aurait à lui rendre que des obstacles qu'elle pourrait parfois lui susciter. Il ne serait peut-être pas plus impossible d'organiser de notre temps la démocratie par l'élection graduée qu'il ne l'a été, voici dix siècles, de discipliner la force territoriale et militaire par la vassalité féodale. C'est le problème qu'il faut bien accepter, puisqu'il est aujourd'hui posé pour toute l'Europe. Il s'agit moins de proclamer des institutions libérales que d'appuyer celles-ci sur une nouvelle organisation administrative et politique conforme à l'essence de la démocratie moderne. Cette œuvre n'a guère rencontré jusqu'à présent que des ouvriers timides ou malheureux. Ce n'est

pas en rentrant dans l'ornière d'une imitation servile qu'on pourra la conduire à bonne fin; l'œuvre attend qu'on l'aborde avec la foi qui renverse les obstacles. Il y a près de vingt-cinq ans que j'osai signaler au sein d'une confiance à peu près générale les périls qui menaçaient dès lors le gouvernement représentatif malgré l'attachement incontestable que lui portait la nation, et qu'en indiquant quelques moyens qui me paraissaient propres à fortifier nos institutions politiques, je terminais ces études par des paroles que je demande la permission de répéter. « On se plaint que le pays résiste au pouvoir, et que notre sol soit mortel pour tous les germes de durée; mais a-t-on bien compris la manière de les implanter? A-t-on pris son génie intime pour point d'appui de tant de combinaisons avortées? Pour dompter une société qui n'a pas encore trouvé ses lois définitives, il faut deux choses : comprendre et oser. Bucéphale avait renversé tous les écuyers de Philippe lorsque Alexandre osa braver sa fougue. Celui-ci avait remarqué que l'immortel coursier avait peur de son ombre en la voyant s'allonger devant lui : il lui mit la tête au soleil et s'élança d'un bond sur sa croupe redoutable; puis, se précipitant dans le stade, son bras sut si bien régler les mouvemens de l'animal sans les contraindre, en employant tour à tour le mors et l'aiguillon, que le cheval s'inclina bientôt sous cette main héroïque. Grâce au ciel, ce n'est pas d'un demi-dieu que la France aura désormais besoin : ce qu'elle demande à son gouvernement, c'est quelque prévoyance et quelque initiative combinées avec du patriotisme et de la probité. A ce prix, elle pourra suffire à toutes ses destinées (1). »\*

Depuis que ces lignes ont été écrites, Bucéphale a désarçonné plus d'un cavalier : il n'est pas pour cela devenu indomptable. On a pu voir que ce fougueux coursier avait ses heures d'obéissance facile; mais malheur à qui prendrait sa lassitude momentanée pour une transformation de tempérament, et affronterait des ardeurs qu'il n'est interdit ni de régler ni de prévenir!

L. DE CARNÉ.

(1) *Lettres à un membre du parlement d'Angleterre sur les conditions du gouvernement représentatif en France, — Revue du 1<sup>er</sup> novembre 1839.*

---

# BRUTUS

D'APRÈS

## LES LETTRES DE CICÉRON

---

Sans les lettres de Cicéron, nous ne connaîtrions pas Brutus. Comme on n'a jamais parlé de lui de sang-froid, et que les partis politiques se sont habitués à placer sous son nom leurs haines ou leurs espérances, les traits véritables de sa physionomie se sont effacés de bonne heure. Au milieu des débats passionnés que son nom seul soulève, tandis que les uns, comme Lucain, le mettent presque dans le ciel, et que les autres, comme Dante, le placent résolument dans l'enfer, il n'a pas tardé à devenir une sorte de personnage légendaire. La lecture de Cicéron nous ramène à la réalité. Grâce à lui, cette figure saisissante, mais confuse, que l'admiration ou la terreur avait grandie outre mesure, se précise et prend des proportions humaines. Si elle perd de sa grandeur à être vue de si près, au moins y gagne-t-elle de devenir vraie et vivante.

La liaison de Cicéron et de Brutus dura dix ans. Le recueil des lettres qu'ils s'écrivirent dans cet intervalle devait être volumineux, puisqu'un grammairien en cite le neuvième livre. Elles sont toutes perdues, à l'exception de vingt-cinq, qui ont été écrites après la mort de César (1). Malgré la perte des autres, Brutus tient encore

(1) L'authenticité de ces lettres a été souvent contestée depuis le siècle dernier. Tout récemment encore la question a été débattue en Allemagne avec beaucoup de vivacité, et un illustre critique, F. Hermann de Gœttingue, a publié des mémoires très remarquables, et auxquels il me semble difficile de répondre, pour établir qu'elles sont bien de Brutus et de Cicéron. Je les tiens donc pour authentiques, et je me servirai d'elles sans scrupule.

une si grande place dans les ouvrages qui nous restent de Cicéron, surtout dans sa correspondance, qu'on y trouve tous les élémens nécessaires pour le bien connaître. Je vais les réunir, et refaire non pas le récit de la vie entière de Brutus, ce qui m'obligerait à insister sur des événemens trop connus, mais seulement l'histoire de ses relations avec Cicéron.

## I.

Atticus, l'ami de tout le monde, les rapprocha. C'était vers l'an 700, peu de temps après que Cicéron fut revenu de l'exil, et au milieu des troubles que suscitait Clodius, un de ces agitateurs vulgaires comme Catilina, par lesquels César épuisait les forces de l'aristocratie romaine, pour en avoir un jour plus facilement raison. La situation que Cicéron et Brutus occupaient alors dans la république était fort différente. Cicéron avait rempli les fonctions les plus élevées, et y avait rendu d'illustres services. Son talent et sa probité en faisaient un auxiliaire précieux pour le parti aristocratique, auquel il s'était attaché; il n'était pas sans influence auprès du peuple, que charmait sa parole; les provinces l'aimaient, pour l'avoir vu défendre plus d'une fois leurs intérêts contre d'avidés gouverneurs, et tout récemment encore l'Italie lui avait prouvé son affection en le portant en triomphe de Brindes à Rome. — Brutus n'avait que trente et un ans; une grande partie de sa vie s'était passée loin de Rome, à Athènes, où l'on savait qu'il s'était livré avec ardeur à l'étude de la philosophie grecque, à Chypre et en Orient, où il avait suivi Caton. Il n'avait encore rempli aucune de ces fonctions qui donnaient une importance politique, et il lui fallait attendre dix ans avant de songer au consulat. Pourtant Brutus était déjà un personnage. Dans ses premières relations avec Cicéron, malgré la distance que mettaient entre eux l'âge et les dignités, c'est Cicéron qui fait les avances, qui ménage Brutus, et qui le prévient. On dirait que ce jeune homme eût fait naître de lui une singulière attente, et qu'on pressentît confusément qu'il était destiné à de grandes choses. Pendant que Cicéron était en Cilicie, Atticus, le pressant de faire droit à quelques demandes de Brutus, lui disait : « Quand vous ne rapporteriez de cette province que son amitié, ce serait beaucoup. » Et Cicéron écrivait de lui à la même époque : « Il est déjà le premier de la jeunesse, il sera bientôt, je l'espère, le premier de la cité. »

Tout en effet semblait promettre à Brutus un grand avenir. Descendant d'une des plus illustres maisons de Rome, neveu de Caton, beau-frère de Cassius et de Lévide, il venait d'épouser une des filles

d'Appius Claudius; une autre était déjà mariée au fils aîné de Pompée. Par ces alliances, il tenait de tous côtés aux familles les plus influentes; mais son caractère et ses mœurs le distinguaient plus encore que sa naissance. Sa jeunesse avait été austère : il avait étudié la philosophie, non pas en curieux, comme un des exercices les plus utiles de l'esprit, mais en sage qui veut s'appliquer les leçons qu'elle donne. Il était revenu d'Athènes avec un grand renom de sagesse, que confirma sa vie honnête et réglée. L'admiration qu'excitait sa vertu redoublait quand on venait à songer dans quel milieu elle avait pris naissance, et à quels détestables exemples elle avait résisté. Sa mère Servilie avait été une des plus violentes passions de César, peut-être son premier amour. Elle eut toujours sur lui un grand empire, et en profita pour s'enrichir après Pharsale, en se faisant adjudger les biens des vaincus. Quand elle eut vieilli, et qu'elle sentit le puissant dictateur lui échapper, pour continuer à le dominer encore, elle favorisa, dit-on, ses amours avec une de ses filles, la femme de Cassius. Celle qui avait épousé Lépide n'avait pas un meilleur renom, et Cicéron raconte à propos d'elle une plaisante histoire. Un jeune fat romain, C. Vedius, traversant la Cilicie en grand équipage, avait jugé commode de laisser une partie de ses effets chez un de ses hôtes. Malheureusement cet hôte mourut; les scellés furent mis sur les bagages du voyageur comme sur le reste, et on y trouva tout d'abord les portraits de cinq grandes dames, parmi lesquels celui de la sœur de Brutus. « Il faut avouer, dit Cicéron, qui ne perdait pas l'occasion d'un bon mot, que le frère et le mari méritent bien leur nom. Le frère est bien sot (*brutus*), qui ne s'aperçoit de rien, et le mari bien complaisant (*lepidus*), qui supporte tout sans se plaindre. » Voilà ce qu'était la famille de Brutus. Quant à ses amis, il n'est pas besoin d'en parler. On sait comment vivait alors la jeunesse riche de Rome, et ce qu'étaient les Cœlius, les Curion et les Dolabella. Parmi tous ces excès, l'honnêteté rigide de Brutus, son application aux affaires, ce dédain des plaisirs, ce goût de l'étude, qu'attestait sa physionomie pâle et sérieuse, ressortaient davantage par le contraste. Aussi tous les yeux étaient-ils fixés sur ce grave jeune homme, qui ressemblait si peu aux autres. En l'abordant, on ne pouvait se défendre d'un sentiment qui semblait mal convenir à son âge : il inspirait le respect. Ceux même qui étaient ses aînés et ses supérieurs, Cicéron et César malgré leur gloire, Antoine, qui lui ressemblait si peu, ses adversaires, ses ennemis, ne pouvaient en sa présence échapper à cette impression. Ce qui est plus surprenant, c'est qu'elle lui a survécu. On l'a éprouvée devant sa mémoire comme devant sa personne; vivant et mort, il a commandé le respect. Les historiens officiels de l'empire,

Dion, qui a tant maltraité Cicéron, Velleius, le flatteur de Tibère, ont tous respecté Brutus. Il semble que les rancunes politiques, le désir de flatter, les violences des partis, se soient sentis désarmés devant cette austère figure.

En le respectant, on l'aimait. Ce sont des sentimens qui ne marchent pas toujours ensemble. Aristote défend qu'on emploie dans le drame des héros parfaits de tout point, de peur qu'ils n'intéressent pas le public. Il en est un peu dans la vie comme au théâtre : une sorte d'effroi instinctif nous éloigne des personnages irréprochables, et, comme c'est d'ordinaire par nos faiblesses communes que nous nous rapprochons, on ne se sent guère attiré vers ce qui n'a pas de faiblesses, et l'on se contente de respecter la perfection à distance. Cependant il n'en était pas ainsi pour Brutus, et Cicéron a pu dire de lui avec vérité dans un des ouvrages qu'il lui adresse : « Qui fut jamais plus respecté que vous et plus chéri ? » C'est qu'en effet cet homme sans faiblesses était faible pour ceux qu'il aimait. Sa mère et ses sœurs avaient sur lui beaucoup d'influence et lui ont fait commettre plus d'une faute. Il avait beaucoup d'amis, dont Cicéron lui reprochait de trop écouter les conseils : c'étaient d'honnêtes gens qui n'entendaient rien aux affaires; mais Brutus leur était si tendrement attaché qu'il ne savait pas se défendre d'eux. Sa dernière douleur à Philippes fut d'apprendre la mort de Flavius, son préfet des ouvriers, et celle de Labéon, son lieutenant; il s'oublia lui-même pour pleurer sur eux. Sa dernière parole avant de mourir fut de se féliciter de ce qu'aucun de ses amis ne l'avait trahi : cette fidélité, qui était si rare alors, a consolé ses derniers momens. Ses légions aussi, quoiqu'elles fussent composées en partie d'anciens soldats de César, et qu'il les tint sévèrement, punissant les pillards et les maraudeurs, ses légions l'aimaient, et lui restèrent fidèles. Enfin le peuple de Rome lui-même, qui en général était ennemi de la cause qu'il défendait, lui a témoigné plus d'une fois sa sympathie. Quand Octave fit proclamer ennemis publics les assassins de César, en entendant prononcer le nom de Brutus à la tribune, tout le monde baissa tristement la tête, et du milieu de ce sénat épouvanté, qui pressentait les proscriptions, une voix libre osa déclarer que jamais elle ne condamnerait Brutus.

Cicéron subit le charme comme les autres, mais ce ne fut pas sans résister. Son amitié avec Brutus a été pleine de troubles et d'orages, et, malgré la communauté de leurs opinions, il s'est élevé plus d'une fois entre eux des discussions violentes. Leurs dissentimens s'expliquent par la diversité de leurs caractères. Jamais deux amis ne se ressemblèrent moins. Il n'y avait pas d'homme qui semblât plus fait pour la société que Cicéron; il y apportait toutes les

qualités qui sont nécessaires pour y réussir, une grande flexibilité d'opinion, beaucoup de tolérance pour les autres, assez de facilité pour lui-même, le talent de manœuvrer avec aisance entre tous les partis, et une certaine indulgence naturelle qui lui faisait tout comprendre et presque tout accepter. Quoiqu'il ait fait de bien mauvais vers, il avait un tempérament de poète, une étrange mobilité d'impressions, une sensibilité irritable, un esprit souple, étendu, rapide, qui concevait promptement, mais abandonnait vite ses idées, et d'un bond passait d'un extrême à l'autre. Il n'a pas pris une seule résolution grave dont il ne se soit repenti le lendemain. Toutes les fois qu'il embrassait un parti, il n'était vif et décidé qu'au début, et allait toujours en s'attiédissant. Brutus au contraire n'avait pas un esprit rapide; d'ordinaire il hésitait au début d'une entreprise et ne se décidait pas du premier coup. Sérieux et lent, il s'avavançait en toutes choses par degrés; mais une fois qu'il était résolu, il s'enfermait dans son idée sans que rien pût l'en distraire : il s'isolait et se concentrait en elle, il s'animait, il s'enflammait pour elle par la réflexion, et finissait par n'écouter plus que cette logique inflexible qui le poussait à la réaliser. Il était de ces esprits dont Saint-Simon dit qu'ils ont une suite enragée. Son obstination faisait sa force, et César l'avait bien compris quand il disait de lui : « Tout ce qu'il veut, il le veut bien (1). »

Deux amis qui se ressemblaient si peu devaient naturellement se heurter dans toutes les occasions. Leurs premiers différends furent littéraires. C'était l'habitude alors au barreau de partager une cause importante entre plusieurs orateurs; chacun prenait la partie qui convenait le mieux à son talent. Cicéron, contraint de paraître souvent devant les juges, y venait avec ses amis et ses disciples, et leur distribuait une part de sa tâche, afin de pouvoir y suffire. Souvent il se contentait de garder pour lui la péroration, où son éloquence

(1) On peut voir au musée Campana une statue très curieuse de Brutus. L'artiste qui l'a faite n'a point cherché à idéaliser son modèle, et il semble n'avoir aspiré qu'à une réalité vulgaire; mais on y reconnaît bien Brutus. A ce front bas, à ces os de la face accusés avec tant de lourdeur, on devine un esprit étroit et une âme entêtée. La figure a un air fiévreux et malade; elle est à la fois jeune et vieille, comme il arrive à ceux qui n'ont pas eu de jeunesse. On y sent surtout une tristesse étrange, celle d'un homme accablé sous le poids d'une destinée grande et fatale. Dans le beau buste de Brutus conservé au musée du Capitole, et dont a parlé M. Ampère (*Revue* du 15 juillet 1855), la figure est plus pleine et plus belle. La douceur et la tristesse sont restées; l'air maladif a disparu. Les traits y ressemblent tout à fait à ceux qu'on trouve sur la fameuse médaille qui fut frappée pendant les dernières années de Brutus et qui porte à son revers un bonnet phrygien entre deux poignards, avec cette légende menaçante : *Idus martiæ*. Michel-Ange avait commencé un buste de Brutus dont on peut voir l'admirable ébauche aux Offices de Florence. Ce n'était pas une étude de fantaisie, et l'on voit qu'il s'était servi des portraits antiques en les idéalisant.



abondante et passionnée se mettait à l'aise, et leur abandonnait le reste. C'est ainsi qu'au début de leur amitié Brutus plaida à ses côtés et sous sa direction. Cependant Brutus n'était pas de son école : admirateur fanatique de Démosthène, dont il avait fait placer la statue parmi celles de ses aïeux, nourri de l'étude des Attiques, il cherchait à reproduire leur sobriété élégante et leur fermeté nerveuse. Tacite dit que ses efforts n'étaient pas toujours heureux : à force de fuir les ornemens et le pathétique, il était terne et froid; en recherchant trop la précision et la force, il devenait sec et tendu. C'étaient des défauts antipathiques à Cicéron, qui, voyant d'ailleurs dans cette éloquence, qui fit école, une critique de la sienne, essaya par tous les moyens de convertir Brutus; mais il n'y réussit pas, et sur ce point ils ne parvinrent jamais à s'entendre. Après la mort de César, et quand il s'agissait de bien autre chose que de débats littéraires, Brutus envoya à son ami le discours qu'il venait de prononcer au Capitole, et le pria de le corriger. Cicéron se garda bien d'en rien faire : il connaissait trop par expérience l'amour-propre des écrivains pour courir le risque de blesser Brutus en essayant de mieux faire que lui. Le discours du reste lui semblait fort beau, et il écrivait à Atticus qu'on ne pouvait rien voir de plus élégant ni de mieux écrit. « Pourtant, ajoutait-il, si j'avais eu à le faire, j'y aurais mis plus de passion. » Assurément Brutus ne manquait pas de passion, mais c'était comme un feu secret et contenu qui ne se communiquait qu'aux plus proches, et il répugnait à employer ces grands mouvemens et ce pathétique enflammé sans lesquels on n'entraîne pas la foule.

Il n'était donc pas pour Cicéron un disciple fidèle, on peut ajouter qu'il n'était pas non plus un ami commode. Il manquait de souplesse dans ses rapports, et son ton était toujours rude et brusque. Au commencement de leurs relations, Cicéron, accoutumé à être ménagé des plus grands personnages, trouvait les lettres de ce jeune homme aigres et hautaines, et il en était blessé. Ce n'était pas le seul reproche qu'il eût à lui faire. On connaît la vanité irritable, soupçonneuse, exigeante du grand consulaire; on sait à quel point il aimait la louange : il se l'accordait libéralement à lui-même, il l'attendait des autres, et, s'ils tardaient à la lui donner, il n'avait pas honte de la réclamer. Ses amis étaient généralement complaisans pour cette naïve faiblesse, et n'attendaient pas pour le louer d'y être invités par lui. Brutus seul résistait; il se piquait de franchise et disait sans ménagement ce qu'il avait sur le cœur. Aussi Cicéron s'est-il plaint souvent qu'il lui marchandât les éloges; un jour même il se fâcha sérieusement contre lui. Il s'agissait du grand consulat et de la délibération à la suite de laquelle Lentulus et les complices

de Catilina furent exécutés. C'était l'action la plus ferme de la vie de Cicéron, et il avait le droit d'en être fier, puisqu'il l'avait payée de l'exil. Brutus, dans le récit qu'il faisait de cette journée, diminuait au profit de Caton, son oncle, la part que Cicéron y avait prise. Il le louait seulement d'avoir puni la conjuration sans dire qu'il l'avait découverte, et se contentait de l'appeler un *excellent consul*. « Le maigre éloge ! disait Cicéron en colère ; on le croirait d'un ennemi. » Mais ce n'étaient là que de petits différends d'amour-propre qui pouvaient facilement se guérir ; voici un dissentiment plus grave et qui mérite qu'on s'y arrête, car il donne fort à penser sur la société romaine de cette époque.

En 702, c'est-à-dire peu de temps après qu'eut commencé sa liaison avec Brutus, Cicéron partit comme proconsul pour la Cilicie. Il n'avait pas recherché cette charge, car il savait quelles difficultés il allait y trouver. Il partait décidé à accomplir son devoir, et il ne pouvait l'accomplir sans se mettre à la fois sur les bras les patriciens, ses protecteurs, et les chevaliers, ses protégés et ses cliens. En effet, patriciens et chevaliers, d'ordinaire ennemis, s'entendaient avec une rare concorde pour piller les provinces. Les chevaliers, fermiers de l'impôt public, n'avaient qu'une pensée : ils voulaient faire fortune en cinq ans, durée ordinaire de leur bail. Aussi réclamaient-ils sans pitié l'impôt du dixième sur les productions du sol, l'impôt du vingtième sur les marchandises, dans les ports le droit d'entrée, le droit de pâturage dans l'intérieur des terres, enfin tous les tributs que Rome avait imposés aux peuples soumis. Leur avidité ne respectait rien ; Tite-Live a dit sur eux ce mot terrible : « Partout où pénètre un publicain, il n'y a plus de justice ni de liberté pour personne. » Il était bien difficile aux malheureuses villes d'assouvir ces financiers intraitables ; presque partout les caisses municipales, mal administrées par des magistrats inhabiles ou pillées par des magistrats malhonnêtes, étaient vides. Cependant il fallait trouver de l'argent à tout prix. Or à qui pouvait-on en demander, sinon aux banquiers de Rome, devenus, depuis un siècle, les banquiers du monde entier ? C'est donc à eux qu'on s'adressait. Quelques-uns étaient assez riches pour tirer de leur fortune particulière de quoi prêter aux villes ou aux souverains étrangers, comme ce Rabirius Posthumus, pour lequel Cicéron a plaidé, et qui fournit au roi d'Égypte l'argent nécessaire pour reconquérir son royaume. D'autres, pour moins s'exposer, formaient des associations financières dans lesquelles les plus illustres Romains apportaient leurs fonds. C'est ainsi que Pompée était intéressé pour une somme importante dans une de ces sociétés en commandite qu'avait fondée Cluvius de Pouzzoles. Tous ces prêteurs, que ce fussent des particuliers ou des compagnies,

des chevaliers ou des patriciens, étaient très peu scrupuleux et n'avançaient leur argent qu'à des taux énormes, généralement à 4 ou 5 pour 100 par mois. La difficulté pour eux consistait à se faire payer. Comme il n'y a que les gens tout à fait ruinés qui acceptent ces dures conditions, l'argent qu'on prête à de si gros intérêts est toujours compromis. Quand l'échéance arrivait, la pauvre ville était moins en état de payer que jamais : elle faisait mille chicanes, parlait de se plaindre au sénat et commençait par invoquer le proconsul. Malheureusement pour elle, le proconsul était le plus souvent un complice de ses ennemis qui prenait sa part dans leurs bénéfices. Les créanciers, qui s'étaient assuré son concours en le payant bien, n'avaient alors qu'à envoyer dans la province quelque affranchi ou quelque homme d'affaires qui les représentait; le proconsul, mettant la puissance publique au service des intérêts particuliers, donnait à ce mandataire un titre de lieutenant, quelques soldats, des pleins pouvoirs, et si l'on n'arrivait pas vite à quelque arrangement satisfaisant, la ville insolvable subissait les horreurs d'un siège en pleine paix et d'un pillage officiel. Le proconsul qui refusait de se prêter à ces abus et qui prétendait, suivant l'expression de Cicéron, empêcher les provinces de mourir, soulevait naturellement les colères de tous ceux qui vivaient de la mort des provinces. Les chevaliers, les grands seigneurs, qui n'étaient plus remboursés, devenaient ses ennemis mortels. Il lui restait, à la vérité, la reconnaissance des provinces, mais c'était bien peu de chose. On avait remarqué que dans ces pays de l'Orient, « façonnés par une longue servitude à une dégoûtante flatterie, » les gouverneurs qui recevaient le plus d'hommages et auxquels on élevait le plus de statues étaient précisément ceux qui avaient le plus volé, parce qu'on les redoutait davantage. Le prédécesseur de Cicéron avait tout à fait ruiné la Cilicie : aussi songeait-on à lui bâtir un temple. Voilà quelques-unes des difficultés auxquelles s'exposait un gouverneur honnête, quand il s'en rencontrait. Cicéron s'en tira avec honneur : il y a eu rarement dans la république romaine de province aussi bien administrée que la sienne; mais il n'en rapporta que quelque reconnaissance, peu d'argent, beaucoup d'ennemis, et il faillit s'y brouiller avec Brutus.

Brutus, qui le croirait ? avait la main dans ces trafics. Il avait prêté de l'argent à Ariobarzane, roi d'Arménie, un de ces petits princes que Rome laissait vivre par charité, et à la ville de Salamine dans l'île de Chypre. Au moment du départ de Cicéron, Atticus, qui lui-même, comme on sait, ne dédaignait pas ces sortes de profits, lui recommanda très vivement ces deux affaires; mais Brutus avait mal placé ses fonds, et il ne fut pas possible à Cicéron de le faire rembourser. Ariobarzane avait beaucoup de créanciers et n'en

payait aucun. « Je ne connais rien, disait Cicéron, de plus pauvre que ce roi, de plus misérable que ce royaume. » On n'en put rien tirer. Quant à l'affaire de Salamine, elle fut tout d'abord plus grave. Brutus n'avait pas osé avouer dans le principe qu'il y fût directement intéressé, tant l'usure était énorme et les précédens scandaleux. Un certain Scaptius, ami de Brutus, avait prêté aux habitans de Salamine une forte somme à 4 pour 100 par mois. Comme ils ne pouvaient pas la rendre, il avait, selon l'usage, obtenu d'Appius, le prédécesseur de Cicéron, une compagnie de cavalerie, avec laquelle il avait tenu le sénat de Salamine si étroitement assiégé que cinq sénateurs étaient morts de faim. En apprenant cette conduite, Cicéron fut révolté et se hâta de rappeler ces soldats dont on avait fait un si mauvais usage. Il ne croyait encore nuire qu'à un protégé de Brutus; mais à mesure que l'affaire prenait une plus mauvaise tournure, Brutus se découvrait davantage, afin que Cicéron mît plus de complaisance à l'arranger. Quand il vit qu'il n'y avait plus d'espoir d'être payé qu'avec de grandes réductions, il se fâcha tout à fait et se décida à faire connaître que Scaptius n'était qu'un prête-nom et qu'il était lui-même le véritable créancier des Salaminiens.

L'étonnement qu'éprouva Cicéron, quand il l'apprit, sera partagé par tout le monde, tant l'action de Brutus semble en désaccord avec toute sa conduite. Certes son désintéressement et sa probité ne peuvent pas être mis en doute. Quelques années auparavant, Caton venait de leur rendre un éclatant hommage, lorsque, ne sachant à qui se fier, car les hommes d'honneur étaient rares, même autour de lui, il l'avait chargé de recueillir et de porter à Rome le trésor du roi de Chypre. Soyons donc assurés que, si Brutus s'est conduit comme il l'a fait avec les Salaminiens, c'est qu'il a cru pouvoir le faire. Il a suivi l'exemple des autres, il a cédé à un préjugé qui était général autour de lui. Pour les Romains de cette époque, les provinces étaient encore des pays conquis. Il y avait trop peu de temps qu'on les avait soumises pour que le souvenir de leur défaite se fût effacé. On supposait qu'elles ne l'avaient pas oublié, ce qui entraînait à se méfier d'elles; en tout cas, on s'en souvenait, et l'on se croyait toujours armé contre elles de ce terrible droit de la guerre contre lequel personne n'a réclamé dans l'antiquité. Les biens du vaincu appartenant tous au vainqueur, loin de s'accuser de leur prendre ce qu'on leur enlevait, on croyait leur donner ce qu'on ne prenait pas, et peut-être au fond du cœur s'estimait-on généreux de leur laisser quelque chose. Les provinces étaient donc regardées comme les domaines et les propriétés du peuple romain (*prædia, agri fructuarii populi Romani*), et on les traitait en conséquence. Quand on consentait à les ménager, ce n'était pas par pitié ou par

affection pour elles, mais par prudence, et pour imiter les bons propriétaires qui se gardent bien d'épuiser leur champ en lui demandant trop à la fois. C'est là le sens des lois qui furent faites sous la république pour protéger les provinces; l'humanité y avait moins de part que l'intérêt bien entendu, qui, en s'imposant quelque retenue dans le présent, ménage l'avenir. Évidemment Brutus acceptait pleinement cette façon d'envisager les droits du vainqueur et la condition des vaincus. Nous touchons là à une des plus grandes faiblesses de cette âme honnête, mais étroite. Nourrie dans les opinions égoïstes de l'aristocratie romaine, elle n'avait pas assez d'étendue ni d'élévation pour en découvrir l'iniquité, elle y céda sans résistance jusqu'au jour où sa douceur et son humanité naturelles reprenaient le dessus sur les souvenirs de son éducation et les traditions de son parti. La façon dont il s'est conduit dans les provinces qu'il a gouvernées montre que sa vie ne fut qu'un combat entre l'honnêteté de sa nature et ces préjugés impérieux. Après avoir ruiné les Salamiens par ses usures, il gouverna la Gaule cisalpine avec un désintéressement qui lui fit honneur, et tandis qu'il s'était fait détester dans l'île de Chypre, on conserva à Milan, jusque sous Auguste, le souvenir de son administration bienfaisante. Le même contraste se retrouve dans sa dernière campagne; il pleura de douleur en voyant les habitans de Xante s'obstiner à détruire leur ville, et la veille de Philippes il promit à ses soldats le pillage de Thessalonique et de Lacédémone. C'est la seule faute grave que Plutarque trouve à reprendre dans toute sa vie; elle était le réveil d'un préjugé obstiné auquel il ne put jamais se soustraire malgré la droiture de son âme, et qui prouve l'empire qu'exerça sur lui jusqu'à la fin cette société dans laquelle la naissance l'avait placé.

Cependant ce préjugé n'était pas alors subi par tout le monde. Cicéron, qui, étant un homme nouveau, pouvait plus facilement se défendre de la tyrannie des traditions, avait toujours témoigné plus d'humanité pour les provinces et blâmé les profits scandaleux qu'on en tirait. Dans sa lettre à son frère, il proclamait hautement ce principe, tout à fait nouveau, qu'il ne faut pas les gouverner dans l'intérêt exclusif du peuple romain, mais aussi dans leur intérêt à elles, et de façon à leur donner le plus de bonheur et de bien-être qu'on pouvait. C'est ce qu'il essayait de faire en Cilicie : aussi fut-il très blessé de la conduite de Brutus. Il refusa nettement de s'y associer, quoique Atticus, dont la conscience était plus commode, l'en priât avec chaleur. « Je suis fâché, lui répondit-il, de ne pouvoir plaire à Brutus, et plus encore de le trouver si différent de l'idée que je me faisais de lui. S'il me condamne, je ne veux pas avoir de pareils amis. Au moins suis-je assuré que son oncle Caton ne me condamnera pas. »

Ces paroles étaient amères, et leur amitié aurait sans doute beaucoup souffert de ces discussions, si les graves événemens qui survinrent alors ne les avaient de nouveau rapprochés. Cicéron était à peine de retour en Italie que la guerre civile, prévue depuis longtemps, éclata. Les dissentimens particuliers devaient s'effacer devant ce grand conflit. D'ailleurs Cicéron et Brutus se trouvaient réunis alors par une communauté de sentimens singulière. Tous deux s'étaient rendus au camp de Pompée, mais tous deux l'avaient fait sans entraînement ni passion, comme un sacrifice qu'exigeait le devoir. Brutus aimait César, qui lui témoignait dans toutes les occasions une affection paternelle, et de plus il détestait Pompée. Outre que cette vanité solennelle n'était pas faite pour lui plaire, il ne lui pardonnait pas la mort de son père, tué pendant les guerres civiles de Sylla. Dans ce danger public cependant, il oublia ses préférences et ses haines, et se rendit en Thessalie, où se trouvaient déjà les consuls et le sénat. Dans le camp de Pompée, nous savons qu'il se fit remarquer par son zèle; pourtant il s'y passait bien des choses qui devaient le blesser, et sans doute il trouvait que trop de rancunes, trop d'ambitions personnelles s'y mêlaient à la cause de la liberté, qu'il voulait seule défendre. C'est ce qui déplaisait aussi à son ami Cicéron et à Cassius son beau-frère, et tous deux, indignés du langage de tous ces furieux qui entouraient Pompée, résolurent de ne pas poursuivre la guerre à outrance, ainsi que les autres le voulaient. « Je me souviens encore, écrivait plus tard Cicéron à Cassius, de ces entretiens familiers dans lesquels, après de longues délibérations, nous prîmes le parti d'attacher au succès d'une seule bataille, sinon la justice de la cause, au moins notre décision. » On ne sait si Brutus assistait à ces entretiens de ses deux amis; ce qui est certain, c'est qu'ils se conduisirent tous les trois de la même façon. Cicéron, le lendemain de Pharsale, refusa le commandement des restes de l'armée républicaine; Cassius s'empressa de livrer à César la flotte qu'il commandait; quant à Brutus, il fit son devoir en homme de cœur pendant le combat, mais, la bataille finie, il jugea qu'il avait assez fait et vint s'offrir au vainqueur, qui l'accueillit avec joie, le prit à part, le fit parler, et parvint à en tirer quelques lumières sur la retraite de Pompée. Après cet entretien, Brutus était tout gagné; non-seulement il n'alla pas rejoindre les républicains qui combattaient en Afrique, mais il suivit César dans la conquête de l'Égypte et de l'Asie.

## II.

Brutus avait trente-sept ans à la bataille de Pharsale. C'était, pour les Romains, l'âge de l'activité politique. D'ordinaire on ve-

naît alors d'être questeur ou édile; on entrevoyait devant soi la préture et le consulat, et l'on se faisait, en luttant vaillamment sur le Forum ou dans la curie, des titres pour y arriver. Ce qu'imaginait de plus beau tout jeune homme à son entrée dans les affaires, c'était d'obtenir ces grands honneurs à l'âge où le permettaient les lois, la préture à quarante ans, le consulat à quarante-trois, et il n'y avait rien de plus honorable que de pouvoir dire : J'ai été préteur ou consul dès que j'ai eu le droit de l'être. Si par bonheur, pendant qu'on l'était, le sort favorisait de quelque guerre importante qui donnât l'occasion de tuer cinq mille ennemis, on obtenait le triomphe, et il ne restait plus rien à souhaiter.

Il n'est pas douteux que Brutus n'eût conçu cette espérance comme les autres, et il est certain que sa naissance et ses talents lui auraient permis de la réaliser; mais Pharsale renversa tous ces projets. Les honneurs ne lui étaient pas interdits, car il était l'ami de celui qui les distribuait; mais ces honneurs n'étaient plus que de vains titres depuis qu'un homme avait pris pour lui tout le réel du pouvoir. Cet homme prétendait bien être seul le maître et n'admettre personne à partager avec lui l'autorité. « Il n'écoute pas même les siens, disait Cicéron, et ne prend conseil que de lui. » Pour les autres, la vie politique n'existait plus; il arriva donc même à ceux qu'occupait le gouvernement nouveau de se sentir désœuvrés, surtout après les violentes agitations des années précédentes. Le dieu, suivant l'expression de Virgile, faisait des loisirs à tout le monde. Brutus employa ces loisirs à revenir aux études de sa jeunesse qu'il avait plutôt interrompues que délaissées. Y revenir, c'était se rapprocher plus étroitement encore de Cicéron.

Ce n'est pas qu'il l'eût oublié; pendant qu'il suivait César en Asie, il avait appris que son ami, retiré à Brindes, y souffrait à la fois des menaces des césariens, qui ne lui pardonnaient pas d'être parti pour Pharsale, et des rancunes des pompéiens, qui lui reprochaient d'en être trop vite revenu. Entre toutes ces colères, Cicéron, qui, comme on sait, n'avait pas beaucoup d'énergie, était fort abattu. Brutus lui écrivit pour le raffermir. « Vous avez fait des actions, lui disait-il, qui parleront de vous malgré votre silence, qui vivront après votre mort, et qui, par le salut de l'état, si l'état est sauvé, par sa perte, s'il ne l'est pas, déposeront à jamais en faveur de votre conduite politique. » Cicéron dit qu'en lisant cette lettre il lui sembla sortir d'une longue maladie et rouvrir les yeux à la lumière. Quand Brutus fut de retour à Rome, leurs relations se multiplièrent. En se connaissant mieux, ils s'apprécièrent davantage. Cicéron, dont l'imagination était si vive, le cœur si jeune malgré ses soixante ans, s'éprit tout à fait de Brutus. Ce commerce assidu avec un esprit si curieux, une âme si droite, ranima et rajeunit son talent. Dans les

beaux ouvrages qu'il publie alors et qui se succèdent coup sur coup, son ami tient toujours une grande place. On voit que son cœur est plein de lui, il en parle le plus qu'il peut, il ne se lasse pas de le louer, il veut avant tout lui plaire; on dirait qu'il ne se soucie plus que des éloges et de l'amitié de Brutus.

C'est surtout l'étude de la philosophie qui les réunit. Tous deux l'aimaient et la cultivaient depuis leur jeunesse, tous deux semblerent l'aimer davantage et la cultiver avec plus d'ardeur quand le gouvernement d'un seul les eut éloignés des affaires publiques. Cicéron, qui ne pouvait se faire au repos, tourna toute son activité vers elle. « La Grèce vieillit, disait-il à ses amis et à ses élèves, allons lui arracher sa gloire philosophique, » et il se mit le premier à l'œuvre. Il tâtonna d'abord quelque temps et ne trouva pas du premier coup la philosophie qui convenait à ses compatriotes. Un moment il fut tenté de les diriger vers ces questions de métaphysique subtile qui répugnaient au bon sens pratique des Romains. Il traduisit le *Timée*, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus obscur dans la philosophie de Platon; mais il s'aperçut vite qu'il se trompait, et il s'empressa de quitter cette route où il aurait marché tout seul. Dans les *Tusculanes*, il revint aux questions de morale appliquée et n'en sortit plus. Les caractères divers des passions, la nature propre de la vertu, la hiérarchie des devoirs, tous les problèmes qu'un honnête homme se pose pendant sa vie, surtout celui devant lequel il recule souvent, mais qui revient toujours avec une obstination terrible, et trouble à certains momens les âmes même les plus matérielles et les plus terrestres, l'avenir après la mort, voilà ce qu'il étudie sans tour de force de dialectique, sans préjugé d'école, sans parti-pris de système, et avec moins de souci d'inventer des idées nouvelles que de prendre un peu partout des principes pratiques et sensés. Tel est le caractère de la philosophie romaine, dont il faut bien se garder de médire, car son rôle a été grand dans le monde, et c'est par elle que la sagesse des Grecs, rendue plus solide à la fois et plus transparente, est arrivée jusqu'aux peuples de l'Occident. Cette philosophie date de Pharsale, comme l'empire, et elle doit beaucoup à la victoire de César, qui, en supprimant la vie politique, força les esprits curieux à chercher d'autres alimens à leur activité. Accueillie d'abord avec enthousiasme par toutes les âmes souffrantes et désœuvrées, elle devint de plus en plus populaire à mesure que l'autorité des empereurs se faisait plus lourde. A cette domination absolue que le pouvoir exerçait sur les actions extérieures, on était heureux d'opposer la pleine possession de soi que donne la philosophie; s'étudier, s'enfermer en soi-même, c'était échapper par un côté à la tyrannie du maître, et, en cherchant à se bien connaître, on semblait agrandir le terrain où sa puissance n'avait pas d'accès.



Les empereurs le comprirent bien, ils furent les mortels ennemis d'une science qui se permettait de limiter leur autorité. Avec l'histoire, qui rappelait des souvenirs fâcheux, elle leur fut bientôt suspecte; c'étaient, dit Tacite, deux noms déplaisans aux princes, *ingrata principibus nomina*.

Je n'ai pas à faire voir pourquoi tous les ouvrages de philosophie composés à la fin de la république ou sous l'empire ont une importance beaucoup plus grande que les livres que nous écrivons aujourd'hui sur les mêmes sujets : on l'a trop bien dit ici même (1) pour que j'aie à y revenir. Il est certain qu'en ce temps où la religion se bornait au culte, où ses livres ne contenaient que des recueils de formules et le détail minutieux des pratiques, et où elle ne se piquait d'apprendre à ses adeptes que la science de sacrifier selon les rites, la philosophie seule pouvait donner à toutes les âmes honnêtes et troublées, flottant sans direction et avides d'en trouver une, l'enseignement dont elles avaient besoin. Il faut donc ne pas oublier, quand on lit un livre de morale de cette époque, qu'il n'était pas seulement écrit pour les lettrés oisifs que charment les beaux discours, mais pour ceux que Lucrèce représente cherchant au hasard le chemin de la vie; il faut se dire qu'on a pratiqué ces préceptes, que ces théories sont devenues des règles de conduite, et que, pour ainsi parler, toute cette morale a vécu. Qu'on prenne par exemple la première *Tusculane* : Cicéron veut y prouver que la mort n'est pas un mal. Quel lieu-commun en apparence, et qu'il nous est difficile de ne pas regarder tous ces beaux développemens comme un exercice oratoire et une amplification d'école! Il n'en est rien cependant, et la génération pour laquelle ils étaient écrits y trouvait autre chose. Elle les lisait à la veille des proscriptions pour retremper ses forces, et sortait de cette lecture plus ferme, plus résolue, mieux préparée à soutenir les grands malheurs qu'on prévoyait. Atticus lui-même, l'égoïste Atticus, si éloigné de risquer sa vie pour personne, y prenait une énergie inconnue. « Vous me dites, lui écrit Cicéron, que mes *Tusculanes* vous donnent du cœur : tant mieux. Il n'y a pas de ressource plus prompte et plus sûre contre les événemens que celle que j'indique. » Cette ressource, c'était la mort. Aussi que de gens en ont profité! Jamais on n'a vu un plus incroyable mépris de la vie, jamais la mort n'a moins fait de peur. Depuis Caton, le suicide devient une contagion, une frénésie. Les vaincus, Juba, Pétréius, Scipion, ne connaissent pas d'autre manière de se sauver du vainqueur. Latérentis se tue de regret, quand il voit son ami Lépide trahir la république; Scapula, qui ne peut plus résister dans Cordoue, fait construire un bûcher et se brûle vi-

(1) Voyez l'étude de M. C. Martha sur les *Satires de Perse*, *Revue des Deux Mondes* 15 septembre 1863.

vant; lorsque Décimus Brutus, fugitif, hésite à choisir ce remède héroïque, Blasius, son ami, se tue devant lui, pour lui donner l'exemple. A Philippes, c'est un véritable délire. Ceux même qui pouvaient se sauver ne cherchent pas à survivre à leur défaite. Quintilius Varus se revêt des ornemens de sa dignité et se fait tuer par un esclave; Labéon creuse lui-même sa fosse et se tue sur le bord; le jeune Caton, de peur d'être épargné, jette son casque et crie son nom; Cassius est impatient et se tue trop tôt; Brutus clôt la liste par un suicide étonnant de calme et de dignité. Quel étrange et effrayant commentaire des *Tusculanes*, et comme cette vérité générale, ainsi pratiquée par tant de gens de cœur, cesse d'être un lieu-commun!

C'est avec le même esprit qu'il faut étudier les trop courts fragmens qui restent des ouvrages philosophiques de Brutus. Toutes les pensées générales qu'on y trouve ne paraîtront plus insignifiantes et vagues quand on songera que celui qui les a formulées a prétendu aussi les mettre en pratique dans sa vie. Le plus célèbre de tous ces écrits de Brutus, le traité de *la Vertu*, était adressé à Cicéron et digne de tous les deux. « C'est un bel ouvrage, dit Quintilien, où l'écrivain se montre à la hauteur du sujet qu'il traite. On sent qu'il est bien convaincu de tout ce qu'il dit. » Il nous en reste un passage important conservé par Sénèque. Dans ce passage, Brutus raconte qu'il vient de voir à Mitylène M. Marcellus, celui auquel César pardonna plus tard à la prière de Cicéron. Il l'a trouvé tout occupé d'études sérieuses, oubliant sans peine Rome et ses plaisirs, et goûtant dans ce silence et ce repos un bonheur qu'il n'avait jamais connu. « Quand il fallut le quitter, dit-il, et que je vis que je m'en allais sans lui, il me sembla que c'était moi qui partais pour l'exil, et non pas Marcellus qui y restait. » De cet exemple il conclut qu'il ne faut pas se plaindre d'être exilé, puisqu'on peut emporter avec soi toute sa vertu. La morale du livre était que pour vivre heureux on n'a besoin que de soi. C'est encore un lieu-commun, si l'on veut; mais, en essayant de conformer sa vie entière à cette maxime, Brutus en avait fait une vérité vivante. Ce n'était pas une thèse de philosophie qu'il développait, mais une règle de conduite qu'il proposait aux autres et qu'il avait prise pour lui. Il s'était accoutumé de bonne heure à se renfermer en lui-même et à y placer ses plaisirs et ses peines. De là vint cette liberté d'esprit qu'il gardait dans les affaires les plus graves, ce dédain des choses extérieures que tous les contemporains ont remarqué, et la facilité qu'il avait à s'en détacher. La veille de Pharsale, tandis que tout le monde était inquiet et soucieux, il lisait tranquillement Polybe et prenait des notes en attendant le moment du combat. Après les ides de mars, au milieu des émotions et des frayeurs de ses amis, lui

seul conservait une sérénité éternelle qui impatientait un peu Cicéron. Chassé de Rome, menacé par les vétérans de César, il se consolait de tout en disant : « Il n'y a rien de mieux que de s'enfermer dans le souvenir de ses bonnes actions et de ne pas s'occuper des événemens ni des hommes. » Cette facilité à s'abstraire des choses extérieures et à vivre en soi-même est certainement une qualité précieuse pour un homme de réflexion et d'étude : c'est l'idéal que se propose un philosophe ; mais n'est-elle pas un danger, une faute chez un homme d'action et un politique ? Convient-il de se détacher de l'opinion des autres, quand le succès des choses qu'on entreprend dépend de l'opinion ? Sous prétexte d'écouter sa conscience et de la suivre résolument, doit-on ne tenir aucun compte des circonstances et s'engager au hasard dans des aventures sans résultat ? Enfin, en voulant se tenir en dehors de la foule et se préserver absolument de ses passions, ne risque-t-on pas de perdre le lien qui attache à elle et de devenir incapable de la conduire ? Appien, dans le récit qu'il fait de la dernière campagne de l'armée républicaine, raconte que Brutus était toujours maître de lui, et qu'il se tenait presque en dehors des graves affaires qui se débattaient. Il aimait à causer et à lire ; il visitait en curieux les lieux qu'on traversait et faisait parler les gens du pays : c'était un philosophe au milieu des camps. Cassius au contraire, uniquement occupé de la guerre, ne se laissant jamais détourner ailleurs, et pour ainsi dire tendu tout entier vers ce but, ressemblait à un gladiateur qui combat. Je soupçonne que Brutus devait un peu dédaigner cette fiévreuse activité toute renfermée dans des soins vulgaires, et que ce rôle de gladiateur le faisait sourire. Il avait tort : c'est aux gladiateurs qu'appartient le succès dans les choses humaines, et l'on n'y réussit qu'en y mettant son âme tout entière. Quant à ces spéculatifs renfermés en eux-mêmes, qui veulent se tenir en dehors et au-dessus des passions du jour, ils étonnent la foule et ne l'entraînent pas ; ils peuvent être des sages, ils font de mauvais chefs de parti.

Du reste il est bien possible que Brutus, livré à lui-même, n'aurait pas eu la pensée de devenir un chef de parti. Il n'était pas hostile au pouvoir nouveau, et César n'avait négligé aucune occasion de se l'attacher en lui accordant la grâce des pompéiens les plus compromis. De retour à Rome, il lui confia le gouvernement d'une des plus belles provinces de l'empire, la Gaule cisalpine. Vers le même temps, on apprit la ruine de l'armée républicaine à Thapsus et la mort de Caton. Brutus en fut sans doute fort attristé. Il écrivit lui-même et fit composer par Cicéron l'éloge de son oncle ; mais on sait par Plutarque qu'il le blâmait de s'être soustrait à la clémence de César. Quand Marcellus, qui venait d'obtenir son pardon, fut assassiné près d'Athènes, quelques personnes affectèrent de croire et de dire que

César pouvait bien être complice de ce crime. Brutus s'empressa d'écrire, avec une chaleur qui surprit Cicéron, pour le disculper. Il était donc alors tout à fait sous le charme de César. Ajoutons qu'il avait pris dans le camp de Pompée l'horreur des guerres civiles. Elles lui avaient enlevé quelques-uns de ses amis les plus chers, par exemple Torquatus et Triarius, deux jeunes gens de grand avenir dont il regretta amèrement la perte. En songeant aux désordres qu'elles avaient causés, aux victimes qu'elles avaient faites, il disait sans doute avec le philosophe Favonius, son ami : « Il vaut encore mieux souffrir un pouvoir arbitraire que de ranimer des guerres impies. » Comment donc s'est-il laissé entraîner à les recommencer? Par quelle conspiration savante ses amis sont-ils parvenus à vaincre ses répugnances, à l'armer contre un homme qu'il aimait, à l'engager dans une entreprise qui devait bouleverser le monde? C'est ce qui vaut la peine d'être raconté, et les lettres de Cicéron permettent de l'entrevoir.

### III.

Depuis Pharsale, les mécontents ne manquaient pas. Cette grande aristocratie, qui avait si longtemps gouverné le monde, ne pouvait pas se tenir pour battue après une seule défaite. Il était d'autant plus naturel qu'elle voulût tenter un dernier effort qu'elle sentait bien que la première fois elle n'avait pas combattu dans de bonnes conditions, et qu'en liant sa cause à celle de Pompée, elle s'était placée sur un mauvais terrain. Pompée n'inspirait guère plus de confiance à la liberté que César. On savait qu'il avait du goût pour les pouvoirs extraordinaires, et qu'il aimait à concentrer dans ses mains toute l'autorité publique. Au commencement de la guerre civile, il avait repoussé avec tant de hauteur les propositions les plus justes et mis tant d'ardeur à précipiter la crise, qu'il semblait plutôt vouloir se débarrasser d'un rival qui le gênait que venir au secours de la république menacée. Cicéron, son ami, nous dit que lorsqu'on voyait dans son camp l'insolence de son entourage et son obstination à ne vouloir prendre l'avis de personne, on soupçonnait que celui qui avant la bataille accueillait si mal les conseils serait un maître après la victoire. Voilà pourquoi tant d'honnêtes gens, et Cicéron le premier, avaient hésité si longtemps à se déclarer pour lui; voilà surtout pourquoi des hommes intrépides, comme Brutus, s'étaient tant pressés de poser les armes après la première défaite. Il faut ajouter que, si l'on n'était pas parfaitement rassuré sur les intentions de Pompée, il était possible aussi de se méprendre sur les projets de César. Il voulait le pouvoir, personne ne l'ignorait, mais quelle sorte de pouvoir? Était-ce seulement une de ces dicta-

tures temporaires, nécessaires dans les états libres après une époque d'anarchie, qui suspendent la liberté, mais ne l'anéantissent pas? S'agissait-il de recommencer Marius et Sylla, auxquels la république avait survécu? A la rigueur, on pouvait le croire, et rien n'empêche de supposer que plusieurs des officiers de César, ceux surtout qui, détrompés plus tard, conspirèrent contre lui, ne l'aient alors pensé.

Mais après Pharsale il n'y avait plus moyen de conserver cette illusion. Ce n'était pas un pouvoir d'exception que César demandait, c'était un gouvernement nouveau qu'il prétendait fonder. Ne lui avait-on pas entendu dire que la république était un mot vide de sens, et que Sylla n'était qu'un sot d'avoir abdiqué la dictature? Loin de prendre aucun de ces ménagemens qu'employa plus tard Auguste pour dissimuler l'étendue de son autorité, il semblait l'éta-ler avec complaisance, et sans se soucier des ennemis que sa franchise pouvait lui faire. Au contraire, par une sorte de scepticisme ironique et d'impertinence hardie qui sentait son grand seigneur, il aimait à choquer les partisans fanatiques des anciens usages. Il souriait de voir pontifes et augures effarés quand il osait nier les dieux en plein sénat, et c'était son amusement de déconcerter ces vieillards formalistes, gardiens superstitieux des anciennes pratiques. De plus, comme il était homme de plaisir avant tout, il n'aimait pas seulement le pouvoir pour l'exercer, mais pour en jouir; il ne se contentait pas du solide de l'autorité souveraine, il en voulait aussi les dehors, l'éclat qui l'entoure, les hommages qu'elle exige, la pompe qui la relève, et même le nom qui la désigne. Ce titre de roi qu'il souhaitait avec ardeur, il n'ignorait pas à quel point il était odieux aux Romains; mais sa hardiesse se faisait un plaisir de braver de vieux préjugés, en même temps que sa franchise trouvait sans doute plus loyal de donner au pouvoir qu'il exerçait son nom véritable. Cette conduite de César eut pour résultat de dissiper toutes les obscurités. Grâce à elle, il n'y avait plus d'illusion ni de malentendu possibles. La question se trouvait posée, non pas entre deux ambitions rivales, comme au temps de Pharsale, mais entre deux gouvernemens contraires. Les opinions, comme il arrive, se précisèrent l'une par l'autre, et la prétention, qu'avouait hautement César, de fonder une monarchie amena la création d'un grand parti républicain.

Comment, dans ce parti, les plus hardis, les plus violens eurent-ils l'idée de s'unir et de s'organiser? De quelle manière arriva-t-on, de confiance en confiance, à former un complot contre la vie du dictateur? C'est ce qu'il est impossible de bien savoir. Il semble seulement que la première idée du complot ait été conçue à la fois dans deux camps tout à fait opposés, parmi les vaincus de Phar-

sale, et, ce qui est plus surprenant, parmi les généraux mêmes de César. Ces deux conspirations étaient probablement distinctes à l'origine, et chacune agissait pour son compte : tandis que Cassius avait songé à tuer César sur les bords du Cydnus, Trébonius avait été sur le point de l'assassiner à Narbonne. Les conspirations finirent plus tard, on ne sait comment, par se rejoindre.

Tout parti commence par se chercher un chef. Si l'on avait voulu continuer les traditions de la guerre précédente, ce chef était tout trouvé : il restait un fils de Pompée, Sextus, échappé par miracle de Pharsale et de Munda, et qui avait survécu à tous les siens. Vaincu, mais non découragé, il errait dans les montagnes ou le long des rivages, tour à tour partisan habile, pirate audacieux, et les pompéiens obstinés se réunissaient autour de lui; mais on ne voulait plus être pompéien. On souhaitait avoir pour chef quelqu'un qui ne fût pas seulement un nom, mais un principe, qui représentât la république et la liberté sans arrière-pensée personnelle. Il fallait que, par sa vie, ses mœurs, son caractère, il fût en opposition complète avec le gouvernement qu'on allait attaquer. On le voulait honnête parce que le pouvoir était corrompu, désintéressé pour protester contre ces convoitises insatiables qui entouraient César, déjà illustre, afin que les élémens divers dont se composait le parti fléchissent sous lui, jeune pourtant, car on avait besoin d'un coup de main. Or il n'y avait qu'un seul homme qui réunît toutes ces qualités : c'était Brutus. Aussi tout le monde avait-il les yeux sur lui. La voix publique le désignait comme le chef du parti républicain alors même qu'il était encore l'ami de César. Quand les premiers conjurés allaient de tous côtés cherchant des complices, on leur faisait toujours la même réponse : « Nous en serons, si Brutus nous conduit. » César lui-même, malgré sa confiance et son amitié, semblait quelquefois pressentir d'où lui viendrait le danger. Un jour qu'on lui faisait peur du mécontentement et des menaces d'Antoine et de Dolabella : « Non, répondit-il, ce ne sont pas ces débauchés qui sont à craindre; ce sont les maigres et les pâles. » Il voulait surtout désigner Brutus.

A cette pression de l'opinion publique, qui disposait de Brutus et l'engageait sans son aveu, il fallait bien ajouter des excitations plus précises pour le décider; elles lui vinrent de tous les côtés. Je n'ai pas besoin de rappeler ces billets qu'il trouvait sur son tribunal, ces inscriptions qu'on plaçait au bas de la statue de son aïeul (1), et

(1) Ceux qui employaient ces manœuvres savaient bien qu'ils prenaient Brutus par son endroit le plus sensible. Sa descendance de celui qui chassa les rois était très contestée. Plus on la regardait comme douteuse, plus il tenait à l'établir. Lui dire : « Non, tu n'es pas Brutus, » c'était le mettre en demeure ou en tentation de prouver son origine par ses actions,

toutes ces manœuvres habiles que Plutarque a si bien racontées; mais personne n'a mieux servi les desseins de ceux qui voulaient faire de Brutus un conspirateur que Cicéron, qui pourtant ne les connaissait pas. Ses lettres nous montrent dans quelle disposition d'esprit il était alors. Le dépit, la colère, le regret de la liberté perdue y éclatent avec une singulière vivacité. « J'ai honte d'être esclave, » écrit-il un jour à Cassius sans se douter qu'à ce moment même Cassius cherchait dans l'ombre les moyens de ne plus l'être. Il était impossible que ces sentimens ne se fissent pas jour dans les livres qu'il publiait alors. Nous les y retrouvons aujourd'hui que nous les lisons de sang-froid; à plus forte raison les devait-on voir quand ces livres étaient commentés par la haine et lus avec des yeux que la passion rendait pénétrants. Que d'épigrammes y étaient saisies qui nous échappent! Que de mots piquans et amers, inaperçus aujourd'hui, étaient alors applaudis au passage et répétés malignement dans ces entretiens où l'on déchirait le maître et ses amis! C'était là ce que Cicéron appelle spirituellement « les morsures de la liberté, qui ne déchire jamais mieux que lorsqu'on l'a quelque temps muselée. » Avec un peu de complaisance, on trouvait partout des allusions. Si l'auteur parlait avec tant d'admiration de l'antique éloquence, c'est qu'il voulait faire honte de ce forum désert et de ce sénat muet; les souvenirs du régime ancien n'étaient rappelés que pour attaquer le nouveau, et l'éloge des morts devenait la satire des vivans. Cicéron comprenait bien toute la portée de ses livres quand il en disait plus tard : « Ils furent pour moi comme un sénat, comme une tribune d'où je pouvais parler. » Rien n'a plus servi à irriter l'opinion publique, à jeter dans les âmes le regret du passé et le dégoût du présent, à préparer enfin les événemens qui allaient suivre.

Brutus, en lisant les écrits de Cicéron, devait être plus ému qu'aucun autre; c'est à lui qu'ils étaient dédiés, c'est pour lui qu'ils étaient faits. Quoique destinés à agir sur le public entier, ils contenaient des parties qui s'adressaient plus directement à lui. Cicéron ne cherchait pas seulement à réveiller ses sentimens patriotiques, il lui rappelait les souvenirs et les espérances de sa jeunesse. Avec une habileté perfide, il intéressait même sa vanité à la restauration de l'ancien gouvernement en montrant quelle place il aurait pu s'y faire. « Brutus, lui disait-il, je sens ma douleur se ranimer en jetant les yeux sur vous et en pensant que, lorsque votre jeunesse s'élançait avec impétuosité vers la gloire, vous avez été arrêté tout à coup par la malheureuse destinée de la république. Voilà le sujet de ma douleur, voilà la cause de mes soucis et de ceux d'Atticus, qui partage mon estime et mon affection pour vous. Vous êtes l'objet de tout notre intérêt, nous

désirons que vous recueilliez les fruits de votre vertu; nous faisons des vœux pour que l'état de la république vous permette un jour de faire revivre et d'augmenter encore la gloire des deux illustres maisons que vous représentez. Vous deviez être le maître au Forum, y régner sans rival; aussi sommes-nous doublement affligés que la république soit perdue pour vous, et vous pour la république. » De semblables regrets exprimés de cette façon, et dans lesquels l'intérêt privé se mêlait à l'intérêt public, étaient bien faits pour troubler Brutus. Antoine n'avait pas tout à fait tort quand il accusait Cicéron d'avoir été complice de la mort de César. S'il n'a pas frappé lui-même, il a armé les bras qui frappèrent, et les conjurés n'étaient que justes lorsqu'au sortir du sénat, après les ides de mars, ils appelaient Cicéron en agitant leurs épées sanglantes.

A ces excitations qui venaient du dehors s'en joignirent d'autres, plus puissantes encore, que Brutus trouvait dans sa maison. Sa mère s'était toujours servi de l'empire qu'elle avait sur lui pour le rapprocher de César; mais justement à cette heure critique l'empire de Servilie fut amoindri par le mariage de Brutus avec sa cousine Porcia. Fille de Caton, veuve de Bibulus, Porcia apportait dans sa nouvelle maison toutes les passions de son père et de son premier mari, et surtout la haine de César, qui avait causé tous ses malheurs. A peine y était-elle entrée que des dissentimens éclatèrent entre elle et sa belle-mère. Cicéron, qui nous les apprend, n'en dit pas le motif; mais il n'est pas téméraire de supposer que ces deux femmes se disputaient l'affection de Brutus, et qu'elles voulaient le dominer pour l'entraîner dans des directions différentes. L'influence de Servilie perdit sans doute quelque chose dans ces discussions domestiques, et sa voix, combattue par les conseils d'une épouse nouvelle et chérie, n'eut plus la même autorité quand elle parlait pour César.

Ainsi tout se réunissait pour entraîner Brutus. Qu'on se figure cet homme faible et timoré attaqué de tant de côtés à la fois, par les excitations de l'opinion publique, par les souvenirs du passé, par les traditions de sa famille et le nom même qu'il portait, par ces reproches secrets placés sous sa main, semés sous ses pas, qui venaient à chaque moment frapper ses yeux inattentifs, murmurer à son oreille distraite, retrouvant ensuite chez lui les mêmes souvenirs et les mêmes reproches sous la forme de douleurs légitimes et de regrets touchans. Ne devait-il pas finir par céder à cet assaut de tous les jours? Cependant il est probable qu'il a résisté avant de se rendre, il a livré de violens combats pendant ces nuits sans sommeil dont parle Plutarque; mais comme ces luttes intérieures ne pouvaient pas avoir de confidens, elles n'ont pas laissé de trace chez les



historiens. Tout ce qu'on peut faire, si l'on tient à les connaître, c'est d'essayer d'en retrouver comme un souvenir lointain dans les lettres que Brutus écrivit plus tard, et que nous avons conservées. On y voit par exemple qu'il revient à deux reprises sur la même pensée : « Nos ancêtres croyaient que nous ne devons pas souffrir un tyran, fût-il notre père... Avoir plus d'autorité que les lois et le sénat, c'est un droit que je n'accorderais pas à mon père lui-même. » N'est-ce pas la réponse qu'il se faisait toutes les fois qu'il se sentait troublé par le souvenir de l'affection paternelle de César, lorsqu'il songeait que cet homme contre lequel il allait s'armer l'appelait son enfant? Quant aux faveurs qu'il en avait reçues ou qu'il pouvait en attendre, elles auraient pu en désarmer un autre, mais lui s'affermisait et se raidissait contre elles. « Il n'y a pas, disait-il, d'esclavage assez avantageux pour me faire quitter le dessein d'être libre. » C'est par là qu'il se défendait contre les amis du dictateur, peut-être contre sa mère, quand elle lui montrait, pour l'éblouir, que, s'il voulait souffrir la royauté de César, il pouvait espérer de la partager. Ce n'est pas lui qui aurait jamais consenti à payer de sa liberté le droit de dominer sur les autres; le marché lui aurait paru désavantageux. « Il vaut mieux, a-t-il écrit quelque part, ne commander à personne que d'être l'esclave de quelqu'un. On peut vivre sans commander, et il n'y a pas de raison de vivre quand on est esclave. »

Au milieu de toutes ces inquiétudes qu'on ne pouvait pas connaître, il se passa un fait qui surprit beaucoup le public, et que les lettres de Cicéron racontent sans l'expliquer. Quand on apprit que César, vainqueur des fils de Pompée, revenait à Rome, Brutus mit à se porter à sa rencontre un empressement que tout le monde remarqua et que beaucoup de gens blâmèrent. Quel était donc son dessein? Quelques mots de Cicéron, auxquels on n'a pas fait assez d'attention, permettent de le deviner. Au moment de prendre une résolution suprême, Brutus voulait tenter sur l'esprit de César un dernier effort et essayer une dernière fois de le rapprocher de la république. Il affecta de louer devant lui les gens du parti vaincu, surtout Cicéron, dans l'espérance qu'ils pourraient être rappelés aux affaires. César écouta ces éloges avec bienveillance, accueillit bien Brutus, et ne le découragea pas trop. Celui-ci, trop facilement confiant, s'empressa de retourner à Rome et d'annoncer à tout le monde que César revenait aux honnêtes gens. Il alla jusqu'à conseiller à Cicéron d'adresser au dictateur une lettre politique qui contînt de bons conseils et quelques avances; mais Cicéron ne partageait pas les espérances de son ami, et après quelques hésitations il refusa d'écrire. Du reste, les illusions de Brutus ne furent pas longues. Antoine l'avait devancé auprès de César. Antoine, qui par ses folies

venait de troubler la tranquillité de Rome, avait beaucoup à se faire pardonner; seulement il savait bien le moyen d'y parvenir. Pendant que Brutus essayait de rapprocher César des républicains et croyait y avoir réussi, Antoine, pour fléchir son maître, flattait ses désirs les plus chers, et sans doute faisait luire à ses yeux cette couronne tant convoitée. La scène des lupercales fit voir clairement qu'Antoine l'avait emporté, et il ne fut plus possible à Brutus de douter des intentions de César. A la vérité, le plan d'Antoine ne réussit pas cette fois : les cris de la foule, l'opposition de deux tribuns, forcèrent César à refuser le diadème qu'on lui offrait; mais on savait bien que cet échec ne l'avait pas découragé. L'occasion n'était que remise et allait se représenter. A propos de la guerre contre les Parthes, on devait apporter au sénat un vieil oracle sibyllin qui disait que les Parthes ne seraient vaincus que par un roi, et demander ce titre pour César. Or il y avait dans le sénat trop d'étrangers et trop de lâches pour que la réponse fût douteuse. C'est le moment que choisit Cassius pour révéler à Brutus la conjuration qui se tramait et l'en faire le chef.

Cassius, dont le nom devient, à partir de ce moment, inséparable de celui de Brutus, formait avec lui un contraste complet. Il avait gagné une grande réputation militaire en sauvant les débris de l'armée de Crassus et en chassant les Parthes de la Syrie; mais en même temps on l'accusait d'être ami du plaisir, épicurien de doctrine et de conduite, avide de pouvoir, et peu scrupuleux sur les moyens de l'acquérir. Comme presque tous les proconsuls, il avait pillé la province qu'il gouvernait; on disait que la Syrie ne s'était guère bien trouvée d'avoir été sauvée par lui, et qu'elle aurait presque autant aimé passer par les mains des Parthes. Cassius était amer dans ses railleries, inégal, emporté, quelquefois cruel, et l'on comprend qu'un assassinat ne lui ait pas répugné; mais d'où lui vint la pensée de tuer César? Plutarque dit que c'est du dépit de n'avoir pas obtenu la préture urbaine que la faveur du dictateur avait accordée à Brutus, et rien n'empêche en effet de croire que des ressentimens personnels aient aigri cette âme violente. Pourtant, si Cassius n'avait eu que cet outrage à venger, il n'est pas probable qu'il se fût entendu avec celui qui en avait été le complice et qui en avait profité : il avait bien d'autres motifs de haïr César. Aristocrate de naissance et de passion, il portait dans son cœur toutes les haines de l'aristocratie vaincue; il lui fallait une sanglante revanche de la défaite des siens, et le pardon de César n'avait pas éteint cette colère que soulevait en lui le spectacle de sa caste opprimée. Ainsi, tandis que Brutus cherchait à être l'homme d'un principe, Cassius était ouvertement l'homme d'un parti. Il paraît qu'il eut de bonne heure la pensée de venger Pharsale par un assassinat. Du moins Ci-

céron dit que, quelques mois à peine après qu'il eut obtenu son pardon, il attendait César sur une des rives du Cydnus pour le tuer, et que César ne fut sauvé que par le hasard qui le fit aborder sur l'autre rive. A Rome, malgré les faveurs dont il était l'objet, il reprit son dessein. C'est lui qui noua la conjuration, alla trouver les mécontents, les réunit dans des conférences secrètes, et comme il vit que tous demandaient d'avoir Brutus pour chef, c'est lui aussi qui se chargea de lui parler.

Ils étaient encore brouillés à la suite de leur rivalité pour la préture urbaine. Cassius mit de côté tous ses ressentimens et alla trouver son beau-frère. « Il le prit par la main, raconte Appien, et lui dit : « Que ferons-nous si les flatteurs de César proposent de le faire roi? » Brutus répondit qu'il comptait ne pas aller au sénat. « Mais quoi? reprit Cassius. Si nous y sommes appelés en notre qualité de préteurs, que faudra-t-il donc faire? — Je défendrai la république, dit l'autre, jusqu'à la mort. — Ne veux-tu donc pas, répondit Cassius en l'embrassant, prendre quelques-uns des sénateurs pour complices de tes desseins? Penses-tu que ce sont des misérables et des mercenaires ou les premiers citoyens de Rome qui placent sur ton tribunal les inscriptions que tu y trouves? On attend des autres préteurs des jeux, des courses ou des chasses; ce qu'on réclame de toi, c'est que tu rendes à Rome sa liberté, comme l'ont fait tes ancêtres. » Ces paroles achevèrent d'entraîner une âme que tant de sollicitations secrètes ou publiques avaient depuis longtemps ébranlée. Hésitante encore, mais déjà presque gagnée, elle n'attendait plus pour se rendre que de se trouver en présence d'une résolution bien arrêtée.

La conjuration avait enfin son chef. Il n'y avait plus de raison d'hésiter ni d'attendre. Pour éviter les indiscretions ou les faiblesses, il fallait se hâter d'agir. C'est peu de temps après la fête des lupercales, célébrée le 15 de février, que Cassius avait tout révélé à Brutus, et moins d'un mois après, le 15 de mars, César était frappé dans la curie de Pompée.

#### IV.

Brutus fut bien réellement le chef de la conjuration, quoiqu'il n'en ait pas eu la première pensée. Cassius, qui l'avait formée, aurait pu seul lui disputer le droit de la diriger. Peut-être en eut-il un moment l'intention. Nous voyons qu'il proposa d'abord un plan de conduite où se retrouve toute la violence de son caractère. Il voulait qu'on tuât avec César ses principaux amis, et surtout Antoine. Brutus s'y refusa, et les autres conjurés furent de son opinion.

Cassius lui-même finit par se rendre, car il faut remarquer que, quoique impérieux et hautain, il subissait, lui aussi, l'ascendant de Brutus. Il essaya plusieurs fois de s'y soustraire; mais, après beaucoup d'emportemens et de menaces, il se sentait vaincu par la froide raison de son ami. C'est donc Brutus qui a vraiment conduit toute l'entreprise.

On le voit bien, et dans la manière dont elle fut conçue et exécutée on retrouve tout à fait son caractère et son tour d'esprit. Nous ne sommes pas ici devant une conjuration ordinaire; nous n'avons pas affaire à des conspirateurs de métier, à des gens de violence et de coups de main. Ce ne sont pas non plus des ambitieux vulgaires qui convoitent la fortune ou les honneurs d'un autre, ni même des furieux que les haines politiques égarent jusqu'à la frénésie. Ces sentimens sans doute se trouvaient dans le cœur de beaucoup de conjurés, les historiens le disent; mais Brutus les a forcés à se cacher. Il a tenu à accomplir son action avec une sorte de dignité tranquille. C'est au système seul qu'il en veut; quant à l'homme, il semble qu'aucune haine ne l'anime contre lui. Après l'avoir frappé, il ne l'outrage pas; il permet, malgré beaucoup de réclamations, qu'on lui fasse des funérailles et qu'on lise son testament au peuple. Ce qui le préoccupe avant tout, c'est de ne point paraître travailler pour lui ni pour les siens, et d'éviter tout soupçon d'ambition personnelle ou d'intérêt de parti. Telle fut cette conspiration, à laquelle prirent part des gens de caractères très divers, mais qui est tout empreinte de l'esprit même de Brutus. Son influence n'est pas moins sensible sur les événemens qui la suivirent. Il n'agissait pas au hasard, quoique Cicéron l'en ait accusé et que tout le monde le répète; il s'était fait d'avance une règle de conduite pour l'avenir, il avait un plan bien arrêté. Malheureusement il se trouva que ce plan, conçu dans des réflexions solitaires, loin du commerce et de la connaissance des hommes, ne pouvait pas être appliqué. C'était l'œuvre d'un logicien qui raisonne, qui prétend se conduire au milieu d'une révolution comme en des temps réguliers, et veut introduire le respect étroit de la légalité jusque dans une œuvre de violence. Il reconnut qu'il s'était trompé, et il lui fallut renoncer successivement à tous ses scrupules; mais, comme il n'avait pas la souplesse du politique qui sait se plier aux nécessités, il céda trop tard, de mauvaise grâce, et en se retournant toujours avec regret vers ces beaux projets qu'il était forcé d'abandonner. C'est de là que vinrent ses hésitations et ses incohérences. On a dit qu'il avait échoué pour n'avoir pas eu d'avance un plan précis; je crois au contraire qu'il n'a pas réussi pour avoir voulu être trop fidèle, malgré les leçons que lui donnaient les événemens, au plan chimérique

qu'il avait conçu. Il suffira d'un récit rapide des faits pour montrer que ce fut là ce qui causa sa perte avec celle de son parti, et rendit inutile le sang versé.

Après la mort de César, les conjurés sortirent du sénat en agitant leurs épées et en appelant le peuple. Le peuple les écouta avec surprise, sans trop de colère, mais sans aucune sympathie. Se voyant seuls, ils montèrent au Capitole, où l'on pouvait se défendre, et s'y enfermèrent sous la garde de quelques gladiateurs. Ils n'y furent rejoints que par ces amis douteux que trouvent toujours les partis, quand ils paraissent réussir. Si l'on avait eu peu d'empressement à les suivre, on avait encore moins d'envie de les attaquer. Les partisans de César étaient épouvantés. Antoine avait jeté ses vêtemens de consul et s'était caché. Dolabella affectait de sembler joyeux et laissait entendre qu'il était aussi des conjurés. Beaucoup quittaient Rome à la hâte et fuyaient dans les campagnes. Pourtant, lorsqu'on vit que tout restait dans l'ordre et que les conjurés se contentaient de faire des harangues au Capitole, le cœur revint aux plus effrayés. L'épouvante qu'avait causée cette action hardie fit place à la surprise d'une si étrange inaction. Le lendemain, Antoine avait repris ses vêtemens consulaires, rassemblé ses amis, retrouvé son audace, et il fallait compter avec lui.

« Ils ont agi, disait Cicéron, avec un courage d'hommes et une prudence d'enfans; *animo virili, consilio puerili.* » Il est certain qu'ils semblaient n'avoir rien préparé, rien prévu. Le soir des ides de mars, ils attendaient les événemens sans avoir rien fait pour les diriger. Était-ce, comme on l'a dit, imprévoyance et légèreté? Non, c'était système et parti-pris. Brutus ne s'était associé avec les autres que pour délivrer la république de l'homme qui entravait le jeu régulier des institutions. Lui mort, le peuple reprenait ses droits et redevenait libre d'en user. On aurait paru travailler pour soi en gardant, même un jour, cette autorité qu'on arrachait à César. Or préparer d'avance des décrets ou des lois, s'entendre pour régler l'avenir, aviser aux moyens de donner aux affaires la direction qu'on voulait, n'était-ce pas en quelque sorte prendre pour soi le rôle de la république entière? Et qu'avait fait de plus César? Ainsi, sous peine de paraître l'imiter et n'avoir agi que par une rivalité d'ambition, les conjurés devaient abdiquer une fois le grand coup frappé. Voilà comment je pense qu'il faut s'expliquer leur conduite. C'est par une étrange préoccupation de désintéressement et de légalité qu'ils restèrent volontairement désarmés. Ils mirent une sorte de gloire à ne s'entendre que pour tuer César. Cet acte accompli, ils devaient rendre au peuple la direction de ses affaires et le choix de son gouvernement, le laissant libre de témoigner sa reconnaissance

à ceux qui l'avaient délivré, ou, s'il le voulait, de les payer par l'oubli.

C'est là que commençait l'illusion : ils crurent qu'entre le peuple et la liberté il n'y avait que César, et qu'une fois que César n'existerait plus, la liberté allait tout naturellement renaître; mais le jour où ils appelèrent les citoyens à reprendre leurs droits, personne ne répondit, et personne ne pouvait répondre, car il n'y avait plus de citoyens. « Depuis bien longtemps, dit Appien à cette occasion, le peuple romain n'était plus qu'un mélange de toutes les nations. Les affranchis étaient confondus avec les citoyens, l'esclave n'avait plus rien qui le distinguât de son maître. Enfin les distributions de blé qu'on faisait à Rome y attiraient les mendiants, les paresseux, les scélérats de toute l'Italie. » Cette population cosmopolite sans passé, sans tradition, n'était plus le peuple romain. Le mal était ancien, et les esprits clairvoyans auraient dû depuis longtemps le découvrir. Cicéron semble s'en douter quelquefois, surtout quand il voit avec quelle facilité on trafique des votes dans les élections. Néanmoins tout marchait encore avec une apparente régularité, et les choses allaient du branle qu'elles avaient reçu. Dans une situation pareille, et quand un état ne va plus que par l'habitude d'aller, tout est perdu, si ce mouvement s'arrête un seul jour. Or avec César les vieux rouages cessèrent de jouer. L'interruption ne fut pas longue, mais la machine était si délabrée qu'en s'arrêtant elle croula de toutes parts. Ainsi les conjurés ne pouvaient pas même refaire ce qui existait avant la guerre civile, et cette dernière ombre de république, si imparfaite qu'elle fût, était perdue pour toujours.

Voilà pourquoi ils ne furent entendus ni suivis par personne. A la vue de cette populace indifférente, dans ce Capitole où on les laissait seuls, le cœur dut manquer à plus d'un. Cicéron surtout était désolé de voir qu'on ne faisait rien que de beaux discours. Il voulait qu'on agît, qu'on profitât du moment, qu'on mourût s'il le fallait : « la mort ne serait-elle pas belle dans un si grand jour ? » Ce vieillard, ordinairement indécis, avait alors plus de résolution que tous ces jeunes gens qui venaient de faire un coup si hardi. Et pourtant que proposait-il après tout ? « Il fallait, disait-il, exciter encore le peuple. » On vient de voir si le peuple pouvait répondre. « On devait convoquer le sénat, profiter de ses frayeurs pour lui arracher des décrets favorables ! » Assurément le sénat aurait voté ce qu'on aurait voulu; mais les décrets rendus, comment les faire exécuter ? Tous ces projets étaient insuffisants, et il n'était guère possible d'en proposer d'utiles à des gens décidés à ne pas sortir de la loi. La seule chance qui pouvait rester, c'était de s'emparer hardiment du pouvoir, de le

garder par la violence et l'illégalité, en ne reculant pas même devant la proscription, d'opposer à cette tyrannie populaire qu'on venait de détruire une dictature aristocratique, en un mot de recommencer Sylla. C'est peut-être ce qu'aurait fait Cassius; mais Brutus avait horreur de la violence. La tyrannie, de quelque côté qu'elle vînt, lui semblait un crime; il eût mieux aimé périr avec la république que de la sauver par ces moyens.

Les quelques jours qui suivirent se passèrent dans d'étranges alternatives. Il y eut comme une sorte d'interrègne où les partis se mesurèrent avec des chances diverses. Le peuple, qui n'avait pas suivi les conjurés, ne soutenait guère plus leurs ennemis. Comme on ne savait sur quoi s'appuyer, des deux côtés on escarmouchait au hasard. De là des contradictions et des surprises. Un jour on proclamait l'amnistie, et Brutus allait dîner chez Lépide; le lendemain on mettait le feu aux maisons des conjurés. Après avoir aboli la dictature, on ratifiait les actes du dictateur; les amis de César lui élevaient une colonne et un autel sur le Forum; un ami de César les faisait abattre. C'est au milieu de cette situation embarrassée, quand les deux partis flottaient indécis et tâtonnans, sans rien oser de hardi, quand chacun cherchait autour de soi où était la force, que parurent ceux qui désormais allaient être les maîtres.

Depuis longtemps, il s'opérait à Rome une révolution secrète qu'on n'apercevait guère parce que les progrès en étaient lents et continus, mais qui, lorsqu'elle fut complète, changea la forme de l'état. Tant qu'on n'avait combattu qu'aux portes de la ville et en Italie, les campagnes étaient courtes. Les citoyens n'avaient pas le temps de perdre dans les camps les traditions de la vie civile; il n'y avait encore ni soldats de métier, ni généraux de profession. A mesure cependant que les guerres étaient plus lointaines et plus longues, ceux qui les faisaient s'accoutumaient à vivre loin de Rome. Ils perdaient si longtemps de vue le Forum qu'ils en oubliaient les passions et les habitudes. En même temps, comme le droit de cité s'était étendu, la légion s'ouvrait à des gens de tous les pays. Ce mélange acheva d'affaiblir les liens qui rattachaient le soldat à la cité; il prit l'habitude de s'isoler d'elle, d'avoir ses intérêts séparés, de regarder le camp comme sa patrie. Après la grande guerre des Gaules, qui avait duré dix ans, les vétérans de César ne se rappelaient plus qu'ils étaient citoyens, et dans leurs souvenirs ils ne remontaient pas au-delà d'Arioviste et de Vercingétorix. Quand il avait fallu les récompenser, César, qui n'était pas ingrat, leur avait distribué les plus belles terres de l'Italie, et cette distribution s'était faite dans des conditions nouvelles. Jusqu'à cette époque, les soldats, après la guerre, rentraient dans la masse du peuple : quand on les envoyait

dans quelque colonie, il y allaient perdus et comme absorbés parmi les autres citoyens; mais alors ils passèrent sans transition de leur camp dans les domaines qu'on leur avait donnés, et par là l'esprit militaire se conserva chez eux. Comme ils n'étaient pas très éloignés les uns des autres et pouvaient se voir, ils ne perdirent pas tout à fait le goût de la vie d'aventure. « Ils comparaient, dit Appien, les travaux pénibles de l'agriculture avec les hasards brillans et fructueux des combats. » Ils formaient donc au sein de l'Italie toute une population de soldats prêtant l'oreille aux bruits de guerre et prêts à accourir au premier appel.

Précisément il y en avait alors beaucoup à Rome que César y avait appelés en attendant qu'il leur désignât des terres. D'autres étaient tout près, dans la Campanie, occupés à s'établir, et dégoûtés peut-être de ces premières fatigues de leur installation. Plusieurs d'entre eux revinrent à Rome au bruit des événemens; le reste attendait pour se décider qu'on les payât cher et se mettait aux enchères. Or les acheteurs ne manquaient pas. L'héritage du grand dictateur tentait toutes les convoitises. Grâce à ces soldats prêts à vendre leurs services, chacun des compétiteurs avait ses partisans et ses chances. Antoine les dominait tous de l'éclat de son autorité consulaire et des souvenirs de l'amitié de César; mais auprès de lui se soutenaient le débauché Dolabella, qui avait donné des espérances à tous les partis, et le jeune Octave, qui arrivait d'Épire pour recueillir la succession de son oncle. Il n'y avait pas jusqu'à cet incapable Lépide qui n'eût mis plusieurs légions dans ses intérêts et ne fût quelque figure parmi ces ambitieux. Et tous, entourés de soldats qu'ils avaient achetés, maîtres de provinces importantes, s'observaient avec méfiance en attendant de se combattre.

Que faisait cependant Brutus? L'occasion des ides de mars une fois manquée, il pouvait encore profiter de ces querelles des césariens pour se jeter sur eux et les écraser. Les gens résolus de son parti lui conseillaient de l'essayer et d'appeler aux armes toute cette jeunesse qui, en Italie et dans les provinces, avait applaudi à la mort de César; mais Brutus détestait la guerre civile et ne pouvait se décider à en donner de nouveau le signal. Comme il s'était imaginé que le peuple s'empresserait d'accepter la liberté qu'on lui rendait, il avait cru que la restauration de la république se ferait sans violence. Une illusion le menait à l'autre, et ce coup de poignard qui commença une guerre effroyable de douze années lui semblait devoir assurer pour jamais la tranquillité publique. C'est dans cette persuasion qu'au sortir de la curie de Pompée, où il venait de tuer César, il parcourut les rues de Rome en criant : La paix ! la paix ! Et ce mot fut désormais sa devise. Quand ses amis, appre-



nant les dangers qu'il courait, étaient venus des municipes voisins pour le défendre, il les avait renvoyés. Il aimait mieux se tenir renfermé dans sa maison que de donner aucun prétexte de commencer les violences. Forcé de quitter Rome, il resta caché quelque temps encore dans les jardins du voisinage, inquiété par les soldats, ne sortant que de nuit, mais attendant toujours ce grand mouvement populaire qu'il s'obstinait à espérer. Personne ne remua. Il s'éloigna encore davantage et alla se réfugier dans ses villas de Lanuvium et d'Antium. De là il entendait les bruits de guerre dont retentissait l'Italie, et il voyait tous les partis se préparer à combattre. Seul il résistait toujours. Il a passé six mois entiers à reculer devant cette nécessité terrible qui devenait tous les jours plus inévitable. Il ne pouvait se résoudre à l'accepter et prenait l'avis de tout le monde. Cicéron raconte même, dans ses lettres, une sorte de conseil qui se tint à Antium pour savoir ce qu'il convenait de faire. Servilie y assistait avec Porcia, Brutus avec Cassius, et on y avait appelé quelques-uns des amis les plus fidèles, parmi lesquels Favonius et Cicéron. Servilie, plus soucieuse de la sûreté que de l'honneur de son fils, voulait qu'il s'éloignât. Elle avait obtenu d'Antoine, qui était resté son ami, pour son fils et son gendre une *légation*, c'est-à-dire une commission pour aller chercher du blé en Sicile. C'était un prétexte spécieux et sûr pour quitter l'Italie; mais partir avec une permission signée d'Antoine, accepter un exil comme un bienfait, quelle honte! Cassius ne voulait pas y consentir, il parlait avec emportement, il s'indignait, il menaçait, « on aurait dit qu'il ne respirait que la guerre. » Brutus au contraire, calme, résigné, interrogeait ses amis, décidé à les satisfaire, même en risquant sa vie. Souhaitait-on qu'il retournât à Rome? Il était prêt à s'y rendre. A cette proposition, tout le monde se récriait. Rome était pleine de périls pour les conjurés, et l'on ne voulait pas exposer sans profit les dernières espérances de la liberté. Alors que faire? On ne s'entendait guère que pour regretter amèrement la conduite qu'on avait tenue. Cassius déplorait qu'on n'eût pas tué Antoine, comme il l'avait demandé, et Cicéron n'avait garde de le contredire. Malheureusement ces récriminations ne servaient de rien; il ne s'agissait pas de se plaindre du passé, le moment était venu de régler l'avenir, et l'on ne savait à quoi se résoudre.

Après cette conférence, Brutus ne se décida pas encore tout de suite. Il persista à rester tant qu'il le put dans sa villa de Lanuvium, lisant et discutant, sous ses beaux portiques, avec les philosophes grecs, sa société ordinaire. Cependant il fallut partir. L'Italie devenait de moins en moins sûre, les vétérans infestaient les routes et pillaient les maisons de campagne. Brutus alla rejoindre à Vélie quelques vaisseaux qui l'attendaient pour le conduire en Grèce. Il

appelait son départ un exil, et, par une dernière illusion, il espérait que ce ne serait pas le signal de la guerre. Comme Antoine l'accusait de la préparer, il lui répondit, au nom de Cassius et au sien, par une lettre admirable dont voici la fin : « Ne vous flattez pas de nous effrayer, la crainte est au-dessous de notre caractère. Si d'autres motifs étaient capables de nous donner quelque penchant pour la guerre civile, votre lettre n'est pas faite pour nous l'ôter, car les menaces ne peuvent rien sur des cœurs libres; mais vous savez bien que nous détestons la guerre, que rien ne pourra nous y entraîner, et vous prenez sans doute un air menaçant pour faire croire que nos résolutions sont l'effet de nos craintes. Voici nos sentimens : nous souhaitons de vous voir vivre avec distinction dans un état libre; nous ne voulons pas être vos ennemis, mais nous faisons plus de cas de la liberté que de votre amitié. Nous prions donc les dieux de vous inspirer des conseils salutaires à la république et à vous-même. Sinon, nous désirons que les vôtres vous nuisent le moins possible, et que Rome soit libre et glorieuse! »

A Vélie, Brutus fut rejoint par Cicéron, qui, lui aussi, songeait à partir. Découragé par l'inaction de ses amis, effrayé par les menaces de ses ennemis, il avait déjà essayé de fuir en Grèce; mais le vent l'avait rejeté sur les côtes de l'Italie. Quand il apprit que Brutus allait s'éloigner, il voulut le voir encore, et, s'il était possible, partir avec lui. Cicéron a souvent parlé avec un accent déchirant des émotions de cette dernière entrevue. « Je l'ai vu, racontait-il plus tard au peuple, je l'ai vu s'éloigner de l'Italie pour n'y point causer une guerre civile. O spectacle de douleur, je ne dis pas seulement pour les hommes, mais pour les flots et les rivages! Le sauveur de la patrie était forcé de la fuir, ses destructeurs y restaient tout-puissans! » La dernière pensée de Brutus en ce triste moment fut encore pour la paix publique. Malgré tant de mécomptes, il comptait toujours sur le peuple de Rome; il pensait qu'on n'avait pas assez fait pour réveiller son ardeur; il ne pouvait se résigner à croire qu'il n'y eût plus de citoyens. Il partait avec le regret de n'avoir pas essayé une dernière lutte sur le terrain de la loi. Sans doute il ne lui était pas possible à lui de retourner à Rome, de reparaitre au sénat; mais Cicéron était moins compromis, sa gloire forçait le respect; on aimait à écouter sa parole. Ne pouvait-il pas tenter ce dernier combat? Brutus l'avait toujours pensé; en ce moment, il osa le dire. Il montra à Cicéron un grand devoir à accomplir, un grand rôle à jouer; ses conseils, ses reproches, ses prières, le déterminèrent à renoncer à son voyage et à revenir à Rome. « Il me sembla entendre, disait-il plus tard, la voix de la patrie qui me rappelait! » Et ils se séparèrent pour ne plus se retrouver.

Cependant Brutus avait beau résister, la pente inévitable des évé-

nemens, contre laquelle il luttait depuis six mois, l'entraînait à la guerre civile. En quittant l'Italie, il était venu à Athènes, où il passait son temps à écouter l'académicien Théomneste et le péripatéticien Cratippe. Plutarque voit dans cette conduite une habile dissimulation. « En secret, dit-il, il préparait la guerre. » Les lettres de Cicéron prouvent au contraire que c'est la guerre qui l'alla chercher. La Thessalie et la Macédoine étaient pleines d'anciens soldats de Pompée qui y étaient restés depuis Pharsale; les îles de la mer Égée, les villes de la Grèce, qui étaient regardées comme des sortes de lieux d'asile pour les exilés, contenaient beaucoup de mécontents qui n'avaient pas voulu plier sous César, et depuis les ides de mars elles étaient le refuge de tous ceux qui fuyaient la domination d'Antoine. Enfin Athènes était peuplée de jeunes gens des plus grandes maisons de Rome, républicains par leur naissance et par leur âge, qui venaient y achever leur éducation. Tous n'attendaient que Brutus pour prendre les armes. A son arrivée, il se fit de tous les côtés un grand et irrésistible mouvement auquel il fut contraint de céder lui-même. Apuleius et Vatinius lui amenèrent les troupes qu'ils commandaient. Les anciens soldats de la Macédoine se réunirent sous les ordres de Q. Hortensius; il en vint tant d'Italie que le consul Pansa finit par se plaindre et menaça d'arrêter au passage les recrues de Brutus. Les étudiants d'Athènes, et parmi eux le fils de Cicéron et le jeune Horace, quittèrent leurs études et s'enrôlèrent sous lui. En quelques mois, Brutus était maître de toute la Grèce, et il avait huit légions.

En ce moment, le parti républicain semblait se réveiller partout à la fois. Cicéron avait réussi à Rome plus qu'il ne l'espérait, et trouvé à Antoine des ennemis qui l'avaient battu devant Modène. Brutus venait, on l'a vu, de former une armée importante en Grèce. Cassius parcourait l'Asie, recrutant des légions sur son passage, et tout l'Orient se déclarait pour lui. L'espérance revenait aux plus timides, et il semblait qu'on pouvait tout attendre pour la république du concours de tant de généreux défenseurs. C'est pourtant à ce moment même, où il importait tant d'être uni, qu'éclata entre Cicéron et Brutus le dissentiment le plus grave qui les ait jamais divisés. Quelque déplaisir qu'il nous cause, il faut le raconter, car il achève de les faire bien connaître tous les deux.

Cicéron se plaignit le premier. Cet homme d'ordinaire [si faible, si hésitant, était devenu singulièrement énergique depuis la mort de César. La sagesse, la clémence, la modération, belles qualités qu'il aimait beaucoup et pratiquait volontiers, ne lui semblaient plus convenir aux circonstances où l'on se trouvait. Ce grand prôneur des victoires pacifiques prêchait la guerre à tout le monde; cet ami rigoureux de la légalité demandait à tout le monde d'en

sortir. « N'attendez pas les décrets du sénat, » disait-il à l'un. — « Soyez votre sénat à vous-même, » écrivait-il à l'autre. Pour arriver à ses fins, tous les moyens lui semblaient bons, même les plus violents; toutes les alliances lui plaisaient, même celle des gens qu'il n'estimait pas. Brutus au contraire, tout en se décidant à prendre les armes, était resté scrupuleux et timoré, et il continuait à ne pas aimer la violence. Quoique son nom soit surtout resté célèbre par un assassinat, le sang lui répugnait. Contrairement à ces lois inhumaines, acceptées de tout le monde, et qui livraient sans réserve le vaincu à la discrétion du vainqueur, il épargnait ses ennemis quand ils étaient en son pouvoir. Il venait d'en donner un exemple en laissant la vie au frère d'Antoine après l'avoir vaincu. Bien que ce fût un méchant homme, et que pour toute reconnaissance il eût tenté de corrompre les soldats qui le gardaient, il avait persisté à le traiter avec douceur. Il semble que ce ne soit pas un grand crime; cependant on en fut très irrité à Rome. Les menaces furieuses d'Antoine auxquelles on venait d'échapper avec tant de peine, le souvenir des frayeurs qu'on avait eues et des alternatives terribles qu'on traversait depuis six mois avaient exaspéré les plus calmes. Il n'y a rien de violent comme les colères des gens modérés quand on les pousse à bout. A tout prix, ils voulaient en finir, et le plus vite possible. Ils se rappelaient avec quelle répugnance et quelle lenteur Brutus avait commencé la guerre. En le voyant si facile, si clément, ils craignaient de le voir retomber dans ses hésitations et différer encore le moment de la vengeance et de la sécurité. Cicéron se chargea de faire connaître à Brutus leur mécontentement. Dans sa lettre, que nous avons encore, il énumérait avec beaucoup de vivacité les fautes qu'on avait commises depuis la mort de César; il rappelait toutes ces faiblesses, toutes ces hésitations qui avaient découragé les gens résolus, et, ce qui devait surtout blesser Brutus, le ridicule qu'on avait eu de vouloir établir la paix publique par des harangues. « Ignorez-vous donc, lui disait-il, de quoi il s'agit en ce moment? Une troupe de scélérats et de misérables menace jusqu'aux temples des dieux, et ce qui est en question dans cette guerre, c'est notre vie ou notre mort. Qui épargnons-nous? que faisons-nous? Est-il sage de ménager des hommes qui, s'ils sont vainqueurs, effaceront jusqu'à la trace de notre existence? »

Ces reproches émurent Brutus, et c'est en récriminant qu'il y répondit. Lui aussi était mécontent du sénat et de Cicéron. Quelque admiration qu'il éprouvât pour l'éloquence des *Philippiques*, bien des choses devaient le blesser en les lisant. Le ton général de ces discours, ces amères personnalités, ces invectives ardentes ne pouvaient pas plaire à celui qui, en frappant César, avait voulu paraître sans passion, et plutôt l'ennemi d'un principe que d'un

homme. Or, s'il y a dans les *Philippiques* un grand amour de la liberté, il y a aussi une haine violente contre un homme. On sent bien que cet ennemi de la patrie est en même temps un adversaire intime et personnel. Il a tenté d'asservir Rome, mais il s'est aussi permis de railler dans un discours fort plaisant tous les ridicules du vieux consulaire. Le jour où Cicéron a lu cette invective, son irritabile vanité s'est émue; « il a pris le mors aux dents, » selon l'expression d'un contemporain. La haine généreuse qu'il ressent contre un ennemi public s'est enflammée de rancunes particulières; une lutte à outrance a commencé, poursuivie avec une ardeur toujours nouvelle à travers quatorze harangues. « Je veux, avait-il dit, l'accabler de mes invectives et le livrer flétri aux outrages éternels de la postérité, » et il a tenu parole. Cette persistance passionnée, ce ton d'emportement et de violence devaient blesser Brutus. Ce qui ne lui déplaisait pas moins que les colères de Cicéron, c'étaient ses complaisances. Il lui en voulait des éloges hyperboliques qu'il accordait à des gens qui ne les méritaient guère, à ces généraux qui avaient servi toutes les causes, à ces hommes d'état compromis sous tous les régimes, à ces ambitieux, à ces intrigans de toute sorte que Cicéron avait réunis avec tant de peine pour en former ce qu'il appelait le parti des honnêtes gens; il souffrait surtout de le voir prodiguer les honneurs au jeune Octave, et mettre à ses pieds la république, et quand il l'entendait l'appeler un « divin jeune homme envoyé par les dieux pour la défense de la patrie, » il avait peine à se contenir. »

Lequel des deux avait raison? Brutus assurément, si l'on songe au dénoûment. Il est certain qu'Octave ne pouvait être qu'un ambitieux et qu'un traître. Le nom qu'il portait était pour lui une inévitable tentation; lui livrer la république, c'était la perdre. Brutus avait raison de croire qu'Octave était plus à redouter qu'Antoine, et sa haine ne le trompait pas quand il prévoyait dans ce *divin jeune homme* tant vanté par Cicéron le maître futur de l'empire, l'héritier et le successeur de celui qu'il avait tué. Était-ce bien pourtant Cicéron qu'il fallait accuser, ou seulement les circonstances? Lorsqu'il accepta les secours d'Octave, était-il libre de les refuser? La république alors n'avait pas un seul soldat à opposer à ceux d'Antoine; il fallait prendre ceux d'Octave ou périr. Après qu'il eut sauvé la république, on aurait eu mauvaise grâce à lui marchander les remerciemens et les honneurs. D'ailleurs ses vétérans les demandaient pour lui d'une façon qui ne souffrait pas de refus, et souvent même les lui accordaient par avance. Le sénat sanctionnait tout au plus vite, de peur qu'on ne se passât de son aveu. « Les soldats, dit quelque part Cicéron, lui ont donné le com-

mandement; nous n'avons ajouté que les faisceaux. » Ainsi, avant de blâmer les complaisances de Cicéron ou d'accuser sa faiblesse, il fallait songer aux difficultés de sa position. Il essayait de rétablir la république avec le secours de gens qui l'avaient combattue et qui ne l'aimaient pas. Quel fonds pouvait-il faire sur un Hirtius, auteur d'une loi sévère contre les pompéiens, sur un Plancus et un Pollion, anciens lieutenans de César, sur un Lépide et un Octave, qui voulaient le remplacer? Et pourtant il n'avait pas d'autre appui qu'eux. A ce grand ambitieux qui, le lendemain même des ides de mars, s'était voulu faire le maître, il ne pouvait opposer qu'une coalition d'ambitieux secondaires ou plus dissimulés. Au milieu de toutes ces convoitises ouvertes ou cachées, rien n'était plus difficile que de se diriger. Il fallait les brider les unes par les autres, les flatter pour les conduire, et les contenter à demi pour les contenir. De là ces honneurs prodigués ou promis, ce luxe d'éloges et de titres décernés, ces exagérations de reconnaissance officielle. C'était une nécessité imposée par les circonstances; au lieu de faire un crime à Cicéron de l'avoir subie, il fallait en conclure qu'essayer une dernière lutte légale, revenir à Rome pour y réveiller l'ardeur populaire, se fier encore sur la force des souvenirs et la puissance souveraine de la parole, c'était s'exposer à des dangers inutiles et à des mécomptes certains. Cicéron le savait bien. Il a pu quelquefois sans doute, au milieu de l'ardeur du combat, se laisser enivrer par les triomphes de son éloquence, comme ce jour où il écrivait naïvement à Cassius : « Si l'on pouvait parler plus souvent, il ne serait pas trop difficile de rétablir la république et la liberté. » Toutefois cette illusion ne durait guère. L'ivresse dissipée, il ne tardait pas à reconnaître l'impuissance de la parole, et disait le premier qu'il ne fallait mettre son espérance que dans l'armée républicaine. Il n'a jamais varié dans cette opinion. « Vous me dites, écrivait-il à Atticus, que j'ai tort de croire que la république dépende entièrement de Brutus; il n'est rien de plus vrai. Si elle peut être sauvée, elle ne le sera que par lui et les siens. » C'est sans illusion, sans espérance que Cicéron avait tenté cette dernière entreprise, et uniquement pour obéir aux désirs de Brutus, toujours obstiné dans son amour des résistances légales et des luttes pacifiques. Il appartenait donc à Brutus moins qu'à personne de lui reprocher d'y avoir succombé. Cicéron avait raison de rappeler souvent cette entrevue de Vélie où son ami le décida malgré ses répugnances à retourner à Rome. Ce souvenir était sa défense; il devait interdire à Brutus toute parole amère contre celui qu'il avait lui-même jeté dans une aventure sans issue.

Cicéron dut ressentir profondément ces reproches. Pourtant son

amitié pour Brutus n'en fut pas altérée. C'est encore sur lui qu'il a les yeux, c'est lui qu'il appelle, quand tout lui semble perdu en Italie. Rien n'est plus touchant que ce dernier cri d'alarme. « Nous sommes les jouets, mon cher Brutus, de la licence des soldats et de l'insolence du chef. Chacun veut avoir dans la république autant de pouvoir qu'il a de forces. On ne connaît plus ni raison, ni mesure, ni loi, ni devoir; on n'a plus souci de l'opinion publique ni du jugement de la postérité. Accourez donc et donnez enfin à la république cette liberté que vous lui avez conquise par votre courage, mais dont nous ne pouvons pas encore jouir. Tout le monde va se presser autour de vous; la liberté n'a plus d'asile que sous vos tentes. Voilà notre situation en ce moment; puisse-t-elle devenir meilleure! S'il en arrive autrement, je ne pleurerai que la république; elle devait être immortelle. Pour moi, il me reste si peu de temps à vivre! »

Peu de mois après, Lépide, Antoine et Octave, triumvirs pour reconstituer la république, comme ils s'appelaient, se réunirent près de Bologne pour s'entendre. Ils se connaissaient trop pour ne pas se savoir capables de tout : aussi avaient-ils pris les uns contre les autres de minutieuses précautions. L'entrevue eut lieu dans une île, et ils y arrivèrent avec un nombre égal de troupes qui ne devaient pas les perdre de vue. Pour plus de sûreté encore, et de peur qu'il n'y eût quelque poignard caché, ils en vinrent à se fouiller l'un l'autre. Après s'être ainsi rassurés, ils discutèrent longtemps. Il ne fut guère question des moyens de reconstituer la république : ce qui les occupa le plus avec le partage du pouvoir, ce fut la vengeance, et l'on dressa avec soin la liste de ceux qu'on allait tuer. Dion Cassius fait remarquer que, comme ils se détestaient profondément, l'on était sûr, si l'on était très lié avec l'un d'entre eux, d'être le mortel ennemi des deux autres, en sorte que chacun demandait précisément la tête des meilleurs amis de ses nouveaux alliés; mais cette difficulté ne les arrêta pas : ils avaient la reconnaissance bien moins exigeante que la haine, et en payant de quelques amis, même de quelques parens, la mort d'un ennemi, ils trouvaient encore le marché bon. Grâce à ces complaisances mutuelles, on s'accorda vite, et la liste fut dressée. Cicéron n'y était pas oublié, comme on pense bien : Antoine l'avait réclamé avec passion, et il n'est pas probable, quoi que disent les écrivains de l'empire, qu'Octave l'ait beaucoup défendu; il lui aurait rappelé une reconnaissance pénible et le souvenir d'un parjure trop éclatant.

La mort de Cicéron explique la mort de Brutus. La correspondance et les écrits où nous avons trouvé une source si précieuse d'informations pour l'histoire de ce temps permettent de pressentir

les événemens qu'a racontés Plutarque, et dont nous ne dirons rien après lui, — la journée de Philippes et la mort volontaire de Brutus. On peut d'ailleurs sur le seul point que nous voulions mettre en lumière, — la signification morale de cette mort, — s'en rapporter au témoignage même de Plutarque. C'était plus qu'un ami que Brutus regrettait dans Cicéron : il avait perdu avec lui une espérance qui lui était chère et à laquelle il n'avait pas voulu renoncer. Cette fois pourtant il lui fallait bien reconnaître qu'il n'y avait plus de citoyens à Rome et désespérer tout à fait de ce lâche peuple qui laissait ainsi périr ses défenseurs. « S'ils sont esclaves, dit-il tristement, c'est leur faute, plus que celle de leurs tyrans. » Aucun aveu n'a dû lui coûter davantage. Depuis qu'il avait tué César, sa vie n'était plus qu'une série de mécomptes, et les événemens semblaient se jouer de tous les plans qu'il avait formés. Ses scrupules de légalité lui avaient fait perdre l'occasion de sauver la république; son horreur pour la guerre civile n'avait servi qu'à la lui faire commencer trop tard. Ce n'était pas assez qu'il se fût trouvé forcé malgré lui de violer la loi et de combattre ses concitoyens, il se voyait encore contraint d'avouer, à son grand regret, qu'en espérant trop des hommes il s'était trompé. Il avait bonne opinion d'eux quand il les étudiait de loin, avec ses chers philosophes. Combien ses opinions changèrent quand il en vint à les manier et à s'en servir, quand il lui fallut être témoin de l'affaiblissement des caractères, surprendre les convoitises secrètes, les haines insensées, les lâches frayeurs de ceux qu'il regardait comme les plus honnêtes et les plus braves! Sa blessure fut si profonde, qu'en apprenant les dernières faiblesses de Cicéron, il en vint à douter même de la philosophie, sa science préférée, qui avait fait le charme de sa vie. « Que lui sert, disait-il, d'avoir écrit avec tant d'éloquence pour la liberté de sa patrie, sur l'honneur, sur la mort, sur l'exil, sur la pauvreté? En vérité, je commence à n'avoir plus de confiance dans ces études dont Cicéron s'est tant occupé. » En lisant cette amère parole, on songe à celle qu'il prononça avant de mourir; l'une fait comprendre l'autre, et elles sont toutes les deux le symptôme du même mal intérieur qui s'étend à mesure que la pratique des affaires le désenchante de plus en plus des hommes et de la vie. Il doutait de la philosophie en voyant la faiblesse de ceux qui l'avaient le plus étudiée; quand il vit que le parti des proscriptionnaires triomphait, il douta de la vertu. C'est bien ainsi que devait finir cet homme d'étude devenu, malgré ses répugnances, un homme d'action, et jeté par les événemens hors de sa nature.



---

---

# L'ÉCONOMIE RURALE

## EN NÉERLANDE

SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE.

---

### II.

#### LA ZÉLANDE

LA VALLÉE DU RHIN ET LA GRONINGUE.

---

#### I.

Le territoire de la Néerlande est formé, on l'a vu, d'un grand banc de sable recouvert tout le long de la côte d'une couche de terre limoneuse ou tourbeuse que la mer et les rivières ont successivement déposée et fait surgir des eaux. Cette zone argileuse est divisée en deux moitiés à peu près égales. La première, couverte d'herbages et mise en valeur par le système pastoral, est celle que nous avons visitée (1). La seconde, qui, remuée par la charrue, donne les plus riches produits, est celle qu'il nous reste à parcourir; elle comprend les grandes îles de la Zélande et de la Hollande méridionale, l'ancien lac de Harlem, tout le nord de la Frise et de la Groningue, enfin les grasses terres qui bordent les eaux du Rhin et de la Meuse.

La province de Zélande est formée par les îles de Walcheren, de Noord-en-Zuyd-Beveland, de Tholen, de Schouwen, et par une partie de terre ferme qui s'étend au sud de l'Escaut et qu'on appelle *Staats-Flaanderen* (Flandre des États), parce qu'elle a pen-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

dant longtemps appartenu aux états néerlandais. On s'étonne toujours que, contrairement au partage naturel que la géographie semble indiquer, ce lambeau détaché de la Flandre n'appartienne pas à la Belgique; mais l'histoire nous apprend que ce sont les flots de la mer qui ont conservé ce pays, essentiellement protestant, à la république protestante du xvi<sup>e</sup> siècle. Les cartes de la contrée faites à différentes époques nous racontent en traits saisissans les étranges vicissitudes de ce petit coin de terre, conquis d'abord sur la mer par six cents ans de travaux, tout à coup noyé en un jour d'exaltation patriotique, puis de nouveau reconquis par trois siècles d'efforts persévérans. Au moyen âge, la Flandre zélandaise n'existait pas encore; c'était un vaste golfe parsemé de quelques flots, Cadsand, Biervliet, Axel et Hulst. Au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, ce golfe a disparu; il est comblé, semble-t-il, et de riches *polders*, entourés de digues, réunissent tous ces flots entre eux. Les guerres de religion éclatent, la Hollande est acquise à la réforme; la Zélande, où le nouvel état est né dès que fut pris le fort de Brielle, devient un centre ardent de patriotisme et de foi. Persécutés dans les provinces du midi, les protestans fuient vers l'Escaut. Alors, pour arrêter les soldats de l'Espagne, on perce les digues, et on livre ces riches campagnes aux flots de l'Océan plutôt qu'aux bandes de Philippe II. Le grand poète national Cats, qui possédait de vastes propriétés dans cette partie du pays, a célébré en vers triomphans l'acte héroïque qui le ruinait, mais qui arrêta l'ennemi.

Depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, on a repris sur la mer, pas à pas, *polder* après *polder*, tout l'ancien territoire; mais il est demeuré acquis à la Hollande et au protestantisme. Tout ce pays porte encore la vive empreinte du xvi<sup>e</sup> siècle : les costumes, les mœurs, les croyances, les idées, rien n'a changé. Les habitans de la campagne racontent les récits de la grande lutte contre l'Espagne comme si c'étaient des événemens d'hier; ils en relisent sans cesse les traditions dans des livres du temps. La physionomie des maisons, les trophées de leurs victoires sur les Espagnols, reliques du patriotisme soigneusement conservées dans leurs temples austères, dont elles forment l'unique ornement, les bornes même qui s'élèvent le long des routes, et qui portent encore les armes et le nom de *leurs hautes puissances les états*, tout nous transporte ici à deux siècles en arrière. Le fils d'un fermier que je visitai dans un endroit reculé du pays m'avoua que la première fois qu'il rencontra un prêtre catholique, son imagination, toute remplie de l'image des effroyables tortures subies par ses coreligionnaires et racontées dans les livres des martyrs, lui fit voir dans cet homme à la soutane noire un messenger du duc d'Albe et de l'inquisition qui venait le saisir pour le brûler vif. Les popula-

tions rurales présentent ici un caractère qu'on ne trouvera guère ailleurs. Complètement isolées de la Flandre par leur religion et par la frontière, et de la Hollande par un bras de mer, elles ont de l'aisance, des mœurs sévères, beaucoup d'instruction : chacun sait lire et lit beaucoup. Les petites villes et même les gros villages ont des imprimeries qui ne restent pas oisives. Les fermiers exercent la bienfaisance d'une manière intelligente : ils se réunissent et déterminent ce que chacun d'eux cultivera de plantes industrielles pour donner du travail aux indigens. On rencontre donc dans les campagnes de la Zélande une civilisation qu'on ne trouve point dans celles de la Belgique ou de la France ; mais c'est exactement la culture intellectuelle et morale du temps de la fondation de la république néerlandaise.

La Flandre zélandaise est un pays de grande culture. Les fermes ont en général de 40 à 50 hectares d'étendue, et l'on ne voit point de petites exploitations. Les ouvriers agricoles demeurent avec le fermier, sauf quelques journaliers, qui sont parvenus, profitant de la tolérance des administrations des *polders*, à se creuser une hutte dans les digues ou à s'y élever peu à peu une chaumière. La terre, partout composée d'une riche argile, ne demande de fumier que tous les sept ans ; mais on lui accorde aussi tous les neuf ans une année de repos, qu'on prétend nécessaire pour extirper les mauvaises herbes. Toutefois la culture de la betterave, qui se répand de plus en plus, modifie déjà l'assolement, et amènera probablement la suppression complète de la jachère. Les principaux produits sont la garance, le lin, le colza surtout, puis le froment et les féveroles. Il y a peu de pâturages, et les vaches sont relativement en petit nombre ; mais on tient beaucoup de chevaux, parce qu'il en faut trois et quatre pour traîner la gigantesque charrue généralement en usage. La terre se vend de 3,500 à 4,000 francs l'hectare, et se loue environ 100 francs. Dans les îles, le fermage s'élève jusqu'à 120 et 140 fr. Vers 1800, les prix de vente n'étaient encore que de 1,000 à 1,200 francs, et les prix de location de 40 à 50 francs. Comme le sol, naturellement fertile, réclame peu de travail et qu'il n'y a dans le pays nulle industrie, on ne remarque guère d'activité dans les campagnes. Les fermes se dérobent sous de grands bouquets d'ormes. La fièvre paludéenne règne pendant l'été et écarte les étrangers. Sur tout le paysage pèse une teinte mélancolique que ne parvient pas à dissiper la vue de cette grasse terre d'alluvion, toute chargée des plus riches produits ; mais bien plus triste encore est l'aspect des petites villes, jadis ports de mer florissans, aujourd'hui reléguées au milieu des terres par l'envasement graduel des baies, des passes et des cours d'eau. Quand au printemps de 1863 je vi-

sitai Biervliet, la patrie de Beukels, l'inventeur de la méthode hollandaise d'encaquer le hareng, la marée était basse; devant le port s'étendait à perte de vue un immense *schorre* non encore endigué, c'est-à-dire un relais limoneux complètement couvert de plantes salines, qu'un grand troupeau de moutons broutait avec avidité. Un étroit canal ou plutôt une rigole presque à sec ouvrait encore une dernière communication avec la mer. Deux navires y gisaient couchés sur la vase; quelques ouvriers étaient occupés à enlever du chenal le limon déposé par la dernière marée, afin que les bâtimens pussent repartir avec le reflux. L'inanité de ce labeur serait le cœur. Dans quelques années, tout sera fini, car l'homme est impuissant contre le lent et irrésistible travail de la nature, qui poursuit silencieusement le cours de ses éternelles transformations. Ainsi meurent les ports que la mer abandonne, et le même phénomène se reproduit partout en Zélande. Une tradition locale rapporte que, des pêcheurs ayant pris une sirène dans leurs filets, son époux désolé les suivit, demandant avec larmes qu'on lui rendît sa compagne. Les marins ne l'écoutèrent pas. Alors le glauque enfant de l'Océan plongea, reparut, et lança dans le port une poignée de sable et d'herbes marines : « Malheur à vous, s'écria-t-il, car cette boue que je viens de jeter dans les flots comblera vos havres et vos bassins, et dans vos villes il ne restera debout que les tours des églises. » La prédiction menaçante se réalise en effet, et Middelbourg elle-même, cette capitale si fière jadis de ses grands navires des Indes et de ses vaisseaux de guerre, n'est pas épargnée. Heureusement l'agriculture gagne ce que perd le commerce, et bientôt le chemin de fer qui reliera la Zélande au continent par une ligne non interrompue ouvrira à l'activité de tous des voies de communication perfectionnées. Nous pouvons dire avec le poète Ewoud, l'auteur de la *Walchersche Arcadia* : « Terre merveilleuse, où l'Océan se solidifie, et où fleurs, arbres et moissons couvrent ce qui était naguère un golfe profond, toi que les flots et les vents menacent en vain, tu ne périras point, car l'Océan, ton éternel ennemi, étend tes limites, et sans cesse tu grandis dans la lutte ! »

Mais il est temps de quitter la *Flandre des États*. Un bateau à vapeur ou une barque nous transportera bien vite, au-delà du grand bras de l'Escaut, qu'on appelle *de Hond* (le chien), dans la Zélande proprement dite. Quand on passe dans ces bras de mer qui séparent les différentes îles, le rivage prend un aspect d'une uniformité fatigante. Il est partout défendu par de hautes digues gazonnées qui arrêtent la vue, et que dominant seulement à de rares intervalles la flèche aiguë d'une église, le grand toit rouge d'une grange ou la tour des grands fours où l'on fait sécher la garance. On dirait qu'on

navigue sur les immenses fossés et entre l'escarpe et la contrescarpe d'une gigantesque citadelle. Voici d'abord l'île de Walcheren. En venant du midi, on y aborde par Flessingue, port militaire qui, situé sur la Mer du Nord, conserve encore sa profondeur; mais on regrette en arrivant de ne plus passer sous cette ancienne porte où on lisait cette belle inscription latine du xvi<sup>e</sup> siècle : *Hæc porta, quæ prima portarum omnium belgicarum servituti aditum clausit, libertati aperuit*. L'île de Walcheren, si uniforme vue du dehors, présente à l'intérieur un aspect enchanteur. Les fermes de moyenne grandeur, — de 20 à 25 hectares, — sont admirablement tenues. Les bâtimens soigneusement blanchis au lait de chaux, et les portes, les fenêtres, les barrières, les granges peintes à l'huile, les haies exactement tondues, les fossés partout creusés pour faciliter l'écoulement des eaux, les champs sarclés et nettoyés à la main de façon à ne pas y laisser la moindre mauvaise herbe, les routes dans le meilleur état, et les chemins de terre même maintenus sans ornières, tout révèle le travail bien entendu d'une population active et intelligente. C'est le soin minutieux de la culture flamande appliqué à un sol d'excellente qualité. Plus de cinquante maisons de campagne, avec leurs beaux et antiques ombrages, leurs pelouses semblables à des tapis de velours vert, leurs massifs de fleurs aux mille nuances, donnent à la contrée un air d'aisance et de prospérité. Le costume pittoresque des paysans, si souvent reproduit par les artistes, complète le caractère original du paysage. Les hommes portent un chapeau à petits bords, presque toujours orné d'une fleur, une veste courte et de larges hauts-de-chausses en velours noir, relevés de boutons d'or ou d'argent; les femmes, un chapeau de paille garni de rubans bleus, des jupons courts rayés bleu et blanc, un corsage noir et les bras toujours nus, suivant cette coutume de leurs aïeules les Germaines, dont Tacite n'a pas dédaigné de nous conserver le souvenir : *partemque vestitus superioris in manicas non extendunt, nudæ brachia ac lacertos*.

Ici la terre ne se repose jamais : elle porte alternativement des céréales, froment, seigle et avoine; des plantes industrielles, colza, lin, garance; des légumineuses, féveroles, pois et trèfles, et des plantes sarclées, pommes de terre, betteraves, etc. On obtient aussi, comme en Flandre, des navets en seconde récolte, ce qui permet de donner au bétail une nourriture verte pendant l'hiver. La variété de pois récoltés dans les îles, et connue ailleurs en Hollande sous le nom de pois zélandais, *zeeuwsche erwten*, occupe une place importante dans la rotation. C'est un excellent produit, qui donne autant que le froment, — par hectare 21 hectolitres, au prix moyen de 22 francs l'hectolitre, — et qui a l'avantage de moins épuiser la

terre et de lui accorder un demi-repos. Les étables sont généralement bien tenues et les fumiers mieux conservés que dans la plupart des régions de bonne terre. Cependant on ne rencontre pas encore partout des fosses à purin, et trop souvent on constate qu'il se perd des matières fertilisantes dont on pourrait faire un bon usage. Les vaches sont de race hollandaise, améliorée déjà par l'introduction du sang durham. On se loue ici des résultats du croisement, parce que les pâturages des îles sont d'assez bonne qualité pour engraisser des bêtes de boucherie et pour permettre de profiter ainsi de l'aptitude à l'engraissement que présentent les bœufs de sang anglais. Les chevaux zélandais sont très différens de ceux des autres parties de la Néerlande. Ce sont des animaux d'un poids énorme, plus gros encore que les chevaux flamands. C'est cependant montés sur le dos de ces coursiers géans, lancés au galop, que les fermiers essaient d'enfiler la bague dans les courses de ce genre, *ring-steeking*, qui forment le principal divertissement des campagnes. Cette race gigantesque remonte haut, et déjà au moyen âge sa réputation s'étendait au loin, car en 1058 l'évêque de Théroutanne, Drogo, parle avec éloge des chevaux puissans de l'île de Walcheren : *equi robore præstantes*.

Les belles cultures et même les grands arbres, chose rare sur toute cette côte, s'avancent à l'ouest sous la protection des dunes jusque près de la mer, et sous les magnifiques ombrages du parc de Westhoven on entend le bruit des vagues qui viennent se briser sur la plage voisine. C'est non loin de là, à Domburg, lieu de bains assez fréquenté, qu'on a trouvé en 1649 les restes d'un temple antique et la statue d'une divinité mystérieuse, orientale probablement, dont le nom harmonieux, Nehalennia, exerce encore la science divinatrice des étymologistes, mais dont les attributs, la corne d'abondance, une corbeille pleine de pommes et le chien gardien des troupeaux, révélaient assez une déesse de l'agriculture. C'est ici encore que, d'après la légende rapportée par l'historien Procope, les âmes des morts venaient réveiller les pêcheurs pour qu'ils les transportassent dans leurs barques de l'autre côté de la mer, en Bretagne. Près de Domburg commence la grande digue de Westkappel, l'un des travaux hydrauliques les plus importans des Pays-Bas, et qui a déjà tant coûté, affirme-t-on, qu'avec les sommes dépensées pour l'entretien de cette digue on pourrait la revêtir complètement d'une couche d'argent massif. Toutes les côtes des îles zélandaises, comme celles de la Hollande, de la Belgique et de la Gascogne, sont défendues contre les assauts de l'Océan par une ligne de dunes que le vent d'ouest élève naturellement; mais à Westkappel, précisément à la pointe extrême de l'île, une interruption s'étant produite dans

la chaîne protectrice, il a fallu la remplacer par une digue en gros blocs de pierre de taille, assez forte et assez bien reliée pour résister aux vagues formidables que les hautes marées et les tempêtes accumulent et soulèvent sur cette plage, exposée aux lourdes lames qui accourent du large.

Quand on visite les îles de la Zélande, on ne peut s'empêcher de frémir en songeant que tant de richesses agricoles sont réunies sur quelques bancs de boue figée, de toutes parts dominés par les eaux à marée haute. On conçoit que l'entretien et la conservation des digues sont ici plus que partout ailleurs une question de vie ou de mort. La moindre négligence peut entraîner de terribles désastres. Aussi les administrations des différens *polders* lèvent-elles une contribution spéciale pour l'entretien des digues. Cet impôt est extrêmement variable : il monte de 10 francs à 20 ou 30 francs et même plus haut encore. J'ai visité dans l'île d'Overflakkee des terres qui payaient 23 florins, soit environ 50 francs de *dyk lasten* ou frais de digues sur un revenu de 120 fr. Quand la charge devient par trop lourde et qu'on peut craindre que le propriétaire ne recule devant les dépenses d'un bon entretien, le polder est déclaré *calamiteux*, et alors la province et l'état interviennent dans les travaux, qui s'exécutent sous la direction des ingénieurs publics. Le principal danger qui menace les digues, ce n'est pas le choc direct des vagues : on parvient à en rompre les coups au moyen de pilotis, de fascines ou de revêtemens en pierre; mais le mal est à peu près sans remède quand, par suite des variations incessantes que subit le cours des eaux de la mer et des fleuves toujours en lutte, il s'établit un fort courant parallèlement au rivage, car ce courant creuse le fond et mine la base même de la digue, qui tout à coup s'effondre et disparaît, livrant passage à l'inondation, qui envahit les campagnes. Des *polders*, des villages florissans, comme Borren-damme, Rengeskerc, et tous ceux qui couvraient jadis la grande île remplacée aujourd'hui par le Biesbosch, des communes, des cantons entiers, ont disparu ainsi sous les flots. Rien cependant n'effraie le Zélandais, habitué à lutter contre la mer; rien ne lasse son indomptable persévérance. Quand il voit qu'une digue est minée et que rien ne peut la sauver, il se résigne, il fait la part de l'eau, et reconstruit une nouvelle digue quelques centaines de mètres en arrière. De cette manière il gagne du temps, et il peut attendre que le courant change de direction. Il ne faut pas qu'on croie au reste que, par la rupture d'une digue, toute une île soit perdue. Les eaux débordées n'envahissent que le premier *polder*, le plus récemment conquis; elles sont arrêtées par la digue du *polder* plus ancien, car les îles zélandaises sont formées, comme on peut s'en assurer en

consultant une carte un peu détaillée, d'une série de *polders* portant chacun la date de son endiguement, et qui sont venus se grouper autour d'un noyau primitif, à la façon des élémens qui s'agglomèrent en cristaux. Malgré les pertes faites de temps à autre, les conquêtes l'emportent de beaucoup, et comme les trois fleuves, le Rhin, la Meuse et l'Escaut, continuent à apporter leur limon, qui se dépose au fond des bras de mer, il est certain qu'un jour viendra où toutes les eaux intérieures de la Zélande seront comblées, et où les îles devenues terre ferme ne laisseront plus ouvertes entre elles que les bouches mêmes des rivières.

L'île de Walcheren nous a montré la culture zélandaise modifiée par l'influence d'une population très dense et enrichie par le commerce; pour en connaître les caractères propres, il faut visiter d'autres îles, celles de Zuid-Beveland ou de Tholen par exemple. Là, comme dans la Flandre des États, on ne rencontre que de grandes fermes et des champs à perte de vue dégarnis d'arbres. La rotation en usage et qui caractérise réellement l'agriculture de cette région est celle-ci : première année, jachère fumée; deuxième, colza ou orge; troisième, froment; quatrième, féveroles; cinquième, froment ou seigle; sixième, pois, lin, avoine; septième, pommes de terre et trèfles venus dans l'avoine. A la huitième année, la rotation recommence par la fumure et la jachère. Cependant on intercale souvent dans cet assolement une culture industrielle qui donne de grands profits et qui est aussi particulière à la zone des îles, celle de la garance. Ce n'est pas sans surprise qu'on rencontre dans ce climat humide et sous le souffle froid des vents de l'Océan cette plante délicate et fine qui se plaît dans les chaudes campagnes d'Avignon, et cependant elle réussit parfaitement ici. Voici comment on la cultive : on donne à la terre un labour profond, puis on la dispose en lits de 70 centimètres de large sur 14 de haut qu'on roule avec soin. On y plante ensuite de jeunes drageons qu'on recouvre l'hiver, à la charrue, de 10 centimètres de terre. La seconde année, on sarcle la terre, on la bine et on la tient meuble et propre. Parfois on conserve la plante trois ans, et alors le produit augmente de plus d'un tiers; mais d'ordinaire on la récolte au mois de septembre de la deuxième année. Déterrer, au moyen de grandes bêches, les longues racines minces et fragiles qui contiennent la matière colorante est une opération importante, qui demande des soins et qui coûte de 70 à 90 florins par hectare. Séchées d'abord au soleil, puis débarrassées de la terre qui les entoure encore, les racines sont portées au séchoir (*mee-stoof*), où elles sont séchées au four froid, puis au four chaud, concassées et réduites en poudre. Les experts répartissent ensuite le produit en différentes catégories, d'après la qualité. Huit



ou neuf personnes sont employées dans ces séchoirs, d'ordinaire établis à compte commun par quinze ou vingt cultivateurs qui y envoient leurs récoltes. Aujourd'hui les fours à vapeur commencent à s'introduire et donnent d'excellens résultats. Les relevés officiels portent le produit moyen d'un hectare planté en garance à 1,500 kilos, ce qui ferait une valeur de 1,500 francs au prix ordinaire de 1 franc le kilo. Le plant de trois ans livrerait environ 1,000 kilos de plus. Cependant je dois ajouter qu'on m'avouait en général un produit supérieur, et dans l'île de Schouwen notamment on portait le produit de 1,000 à 1,500 kilos par *gemet* de 44 ares pour la garance de deux ans. Cette culture industrielle paraît avoir existé déjà au vi<sup>e</sup> siècle. La valeur de la garance produite dans les îles de la Zélande et de la Hollande méridionale s'élève annuellement à 11 ou 12 millions de francs. Une autre culture que je citerai plutôt comme curiosité agronomique que pour son importance, c'est celle d'une légumineuse à bulbe comestible qu'on trouve en grande abondance dans les moissons des argiles d'alluvion, en Zélande et en Gueldre, mais point du tout en Frise et en Groningue, le *lathyrus bulbosus*, en hollandais *aardakker*. Ce petit tubercule, de couleur noirâtre, a un goût, très fin, et les indigens de la campagne vont déterrer cette truffe végétale qui est très recherchée pour la table des personnes aisées. Dans l'île d'Overflakkee, on la cultive régulièrement. On la plante à 10 centimètres de profondeur sur bonne fumure. Au printemps, elle se développe avec vigueur et orne la campagne de ses charmantes grappes de fleurs papillonacées. Le produit est d'environ 1,500 kilos à l'hectare qui représentent une valeur brute de 1,200 à 1,300 francs et un bénéfice net de 700 à 800 francs.

La Zélande est certainement, sous le rapport agricole, la plus riche province des Pays-Bas. Sur les 174,000 hectares qu'elle comprend, si l'on déduit 10,000 hectares pour les chemins, les dunes, les bâtimens, les eaux, tout le reste est productif, et tout de première qualité. 80,000 hectares sont en terre à labour et 66,000 en prairie. Ses principaux produits sont le froment, qui occupe 20,000 hectares et donne 21 hectolitres par hectare, les féveroles, qui prennent 10,000 hectares et donnent 22 hectolitres, le colza (5,000 hectares à 17 hectolitres), le lin (2,800 hectares à 500 kilos par hectare). La valeur totale des récoltes est estimée 17 millions de florins ou 36 millions de francs, d'où l'on peut conclure que chaque hectare de terre labourée donne en moyenne un produit brut de 450 francs. C'est là sans doute un résultat magnifique, exceptionnel et rarement atteint ailleurs, même dans les régions les plus favorisées et les mieux cultivées; mais si l'on songe à la fertilité prodigieuse de la riche terre d'alluvion qu'on trouve ici, on doit

avouer que, l'île de Walcheren mise à part, l'agriculture zélandaise a encore beaucoup de progrès à faire. Confiant dans la fécondité en apparence inépuisable du sol, le cultivateur néglige l'étable. On ne compte dans la province que 47,000 bêtes à cornes, soit moins de 30 par 100 hectares de superficie productive, tandis que le chiffre moyen pour le royaume est 67. Les animaux sont en général mal nourris l'hiver et ne reçoivent pas de nourriture verte. Quoiqu'on signale une amélioration sous ce rapport, l'engrais est encore très mal recueilli et peu soigné. Les machines perfectionnées, qui nulle part ne seraient plus utiles que dans ce pays fertile et faiblement peuplé, ne sont guère encore en usage. Ces défauts frappent d'autant plus qu'on peut voir dans les îles mêmes un magnifique exemple des résultats qu'obtient l'art agricole moderne appliqué à cette terre féconde. On voudra bien me permettre d'invoquer à ce sujet les souvenirs de l'une de mes excursions agronomiques en Hollande.

En 1862, au mois de juin, je m'étais rendu à Middelbourg pour assister au dix-septième congrès d'économie rurale de la Néerlande. Ces congrès, qui réunissent pendant quatre ou cinq jours les agriculteurs des différentes provinces, fermiers et propriétaires, au nombre de quinze cents à deux mille, sont une institution excellente qu'on ne saurait trop recommander à l'étude et à l'imitation des autres nations. Chaque année, l'une des provinces reçoit tour à tour le concile général des agronomes théoriques et pratiques du pays. De cette façon toute jalousie locale est évitée, et les membres du congrès ont l'occasion de visiter successivement, dans les meilleures conditions d'hospitalité et d'information, les diverses régions agricoles du royaume. Un programme est distribué quelque temps à l'avance; les questions posées sont nombreuses, mais simples, et si bien à la portée de tous que les cultivateurs peuvent venir exposer les résultats de leur expérience journalière. Il en résulte une de ces enquêtes modestes, sans éclat, mais nourries de faits, comme en ouvre parfois le parlement anglais quand il désire approfondir une question. Les savans mis en relations personnelles avec les travailleurs voués à un labeur quotidien, la diffusion de nouvelles méthodes, les résultats d'une machine ou d'une culture nouvelle contrôlés, discutés dans un débat public et contradictoire, des rapports suivis et une sorte de fédération établis entre les agriculteurs des districts les plus éloignés, les bons livres, les journaux utiles cités, prônés, portés à la connaissance de ceux à qui ils sont nécessaires, les divers systèmes de culture étudiés sur place l'un après l'autre, enfin un foyer de lumière promené successivement dans toutes les parties du pays, tels sont quelques-uns des avantages qu'offrent ces assemblées périodiques, dont les excellens effets sont reconnus et appré-

ciés par tout le monde. Le premier congrès agricole s'est réuni, il y a dix-huit ans, sous l'inspiration de M. le baron Sloet tot Oldhuis, économiste éminent, membre distingué des assemblées législatives, homme de science et d'initiative, qui présidait encore en 1862 à Middelbourg les grandes assises de l'agriculture néerlandaise. La session close, nous fûmes tous invités à visiter le *Wilhelmina-Polder*, et un bateau à vapeur fut mis à notre disposition pour nous y conduire. Or voici ce que c'est que le *Wilhelmina-Polder*. En 1809, vingt-trois négocians de Rotterdam achetèrent à l'état, en vente publique, pour la somme de *six tonnes et demie* ou 1,400,000 fr. environ les *schorren*, c'est-à-dire les relais limoneux qui s'étaient formés entre les deux îles de Oost et Zuid-Beveland; 1,100,000 fr. furent consacrés à endiguer les *schorren* et à réunir les deux îles. Un bras de mer fut supprimé ainsi, et 1,434 hectares conquis à la culture moyennant une avance de 2 millions 1/2. Ces 1,434 hectares de terre, toute de première qualité, d'un seul tenant, et mis en valeur sous la direction unique d'un agronome du plus grand mérite, M. J.-G.-J. Van den Bossche, forment aujourd'hui, sans contredit, l'une des plus belles exploitations agricoles qui existent dans le monde. La superficie du domaine est divisée en champs réguliers de 10 hectares par des avenues qui se coupent en ligne droite. Les digues et une centaine d'hectares de terrains bas et peu nivelés restent en prairie permanente. Tous les champs sont entourés de haies vives, afin qu'on puisse y lâcher les animaux pendant les deux années de la rotation qui y ramènent les prairies artificielles. Six grandes agglomérations de bâtimens, placés à peu près à distance égale, abritent le bétail, les instrumens aratoires et les récoltes. On peut y admirer des étables modèles, des granges d'une dimension inouïe, de grands *yards* pour le fumier, et tous les engins perfectionnés en usage en Amérique et en Angleterre, une batteuse locomobile de Hornsby, une batteuse fixe de Ransome et Sims, les brise-mottes de Croskill, un excellent coupe-racines de Bentall, une faucheuse de Mac-Cormik, la charrue américaine, etc. Pour préparer la garance récoltée sur la propriété, un séchoir, avec moulin à vapeur, a également été érigé. Au centre du domaine s'élève le village, *Wilhelmina-Dorp*, situé le long du canal, qui va de la ville de Goes à la mer. Son église, son école, ses demeures d'ouvriers et ses petites boutiques, tout est également correct et bien entretenu. Le bétail mérite aussi de fixer l'attention. Par le croisement de la vache zélandaise avec le taureau durham, M. Van den Bossche a obtenu une race intermédiaire dont les qualités sont si précieuses que toutes les jeunes bêtes dont il consent à se défaire sont enlevées à de très hauts prix par les propriétaires allemands. Les moutons ne

sont pas moins remarquables : ils appartiennent à une race fixe désignée par le nom d'*iman*, et obtenue par le croisement des béliers dishley avec les brebis zélandaises. J'ai vu tous ces magnifiques animaux dans de gras pâturages ou dans les champs de trèfle avec du fourrage jusqu'au ventre, et l'hiver ils sont nourris de paille hachée mêlée avec des racines râpées et un peu de tourteau. Les bêtes grasses sont envoyées au marché de Londres à mesure qu'elles atteignent le poids voulu. Nous fûmes très étonnés, pendant notre visite, de voir qu'on drainait à 1<sup>m</sup>50 une terre que les hautes marées inonderaient; mais on profite de la marée basse pour évacuer les eaux, et le drainage donne les meilleurs résultats. Tout le *polder* serait déjà drainé, si une partie n'en était pas soumise à la dîme, car la dîme, qui le croirait? existe encore dans certains districts des Pays-Bas, non plus en faveur du clergé, mais au profit de l'état ou des particuliers. Le contraste entre les champs asséchés et ceux qui ne l'étaient pas sautait aux yeux, et montrait ainsi par une preuve irrécusable les funestes effets d'un droit suranné, qui met obstacle aux améliorations coûteuses, parce que l'on sait qu'on devrait en partager les bénéfices avec le titulaire de la dîme. Depuis longtemps déjà les chambres se sont occupées de l'abolition et du rachat des dîmes; mais aucun projet n'a pu encore aboutir malgré les incessantes réclamations des agriculteurs.

Dans le *Wilhelmina-Polder*, la rotation complète est de vingt et un ans, qui comprennent trois années pour la garance et une année de jachère, jugée nécessaire afin de nettoyer parfaitement le sous-sol des longues racines du chiendent. Les produits qu'on récolte sont du froment, des pois, des féveroles, de l'orge, du lin, de la garance, de l'avoine, du trèfle, des betteraves et des navets. Les *turneps* sont semés comme en Angleterre, et pour l'instruction des visiteurs le directeur fit faire l'opération sous nos yeux. La charrue ouvrait le sol, le fumier était placé dans la raie qui était ensuite fermée et sur laquelle le semoir à cheval déposait la graine. La racine, trouvant ainsi l'engrais à sa portée, se développe avec une vigueur extraordinaire. On éclaircit plus tard, et la houe à cheval maintient le sol dans d'excellentes conditions d'ameublissement et de propreté. Il est assez connu que la plupart des grandes entreprises agricoles conduites par des gérans ont échoué : celle-ci fait une brillante exception, car les parts de propriété qui valaient primitivement 18,000 florins se vendent maintenant 34,000 florins et au-delà, et sur ce prix l'actionnaire touche encore 6 pour 100, quoique les profits des années exceptionnellement favorables soient employés à des améliorations foncières telles qu'empierrement des routes, drainage, plantations, constructions, etc. L'exemple du *Wilhel-*

*mina-Polder* montre parfaitement comment une opération rurale peut donner les plus fructueux résultats à la condition qu'elle soit dirigée par un homme intelligent, actif, énergique, et disposant d'un capital suffisant; il nous offre aussi le modèle d'une association de la grande culture et de la moyenne propriété, combinaison rare encore, mais qui, il faut l'espérer, deviendra la règle dans l'avenir.

## II.

Le système de culture zélandaise avec son assolement septennal, où le froment occupe le quart de la terre labourée, s'étend sur les bords de la Meuse et du Rhin aussi loin que se fait sentir la marée. Au-delà de Dordrecht, dans la vallée qui s'ouvre entre les collines de sable de la Gueldre et celles du Brabant, commence une région nouvelle, celle des alluvions de rivière, formées d'une argile plus compacte, moins fertile, plus humide, et qu'à défaut du jeu des marées on ne peut aussi bien débarrasser des eaux de pluie. Cette région comprend les grandes îles intérieures dessinées par les bras multiples de la Meuse, du Leck, du Waal et du Vieux-Rhin, c'est-à-dire les districts du Tielerwaard, du Bommelerwaard, du Land-van-Altena, de Bueren, de Maas-en-Waal, de la Betuwe, le grand bassin de l'ancien Rhin, qui s'avance en pointe vers Utrecht, et celui du Rhin principal jusqu'auprès d'Emmerich sur la frontière d'Allemagne. La terre est encore de très bonne qualité, mais la culture est peu avancée; elle s'est à peine élevée au-dessus du niveau de l'assolement triennal, quoiqu'on récolte du colza, des féveroles et des pommes de terre. L'introduction du trèfle ne date que de la fin du siècle dernier. La jachère revient tous les quatre ou cinq ans, et l'on ne fume que tous les huit ou dix ans. La rotation suivante peut être considérée comme le type dominant, plus ou moins modifié suivant les usages et les conditions des diverses localités : première année, jachère avec fumure; deuxième, colza; troisième, froment; quatrième, pois, avoine, féveroles; cinquième, froment; sixième, trèfle; septième, froment; huitième, jachère sans fumure; neuvième, froment ou seigle; dixième, pois ou pommes de terre. Trop souvent aussi on met deux années de suite des céréales dans le même champ, et la moitié de la terre emblavée porte du froment. Les engrais sont mal recueillis, et même le fumier de mouton est vendu pour la culture du tabac. Le binage est peu pratiqué; les champs sont infestés de *sinapis arvensis*, qui souvent au printemps cache complètement les jeunes céréales sous un tapis de fleurs jaunes. Les instrumens aratoires sont de forme antique : la charrue, par

exemple, est mal faite et tellement lourde qu'il faut quatre chevaux pour la mettre en mouvement. Les fermes ont une étendue de 30 à 35 hectares, dont une vingtaine sont labourés; on y entretient six chevaux, une quinzaine de bêtes à cornes et un troupeau de moutons. Les chevaux sont bons, assez légers, et les meilleurs sont achetés en grand nombre par la Belgique et la France, où ils servent de chevaux de train ou de carrosse. On rencontre ici, du côté de Munster, cette variété de bœufs sans cornes que les Scythes possédaient déjà, suivant Hérodote, qui attribue cette anomalie à l'intensité du froid : *ne armentis quidem suus honor aut gloria frontis*, comme dit encore Tacite en parlant des troupeaux des Germains.

L'élevage du bétail est singulièrement favorisé par l'excellente qualité des herbes des *Uyterwaarden*, c'est-à-dire des prairies hors digue arrosées l'hiver par la crue des rivières et enrichies de leur limon; elles produisent 6,000 kilos d'un foin assez nourrissant pour engraisser les animaux de boucherie. Elles se louent pour un an de 180 à 220 francs l'hectare, et le regain seul pour pâturer se paie de 60 à 70 francs. Les baux sont de quatre ou de six ans, et le fermage s'élève de 60 à 100 francs par hectare. L'entrée en jouissance est au 1<sup>er</sup> janvier pour les bâtimens, et au 1<sup>er</sup> mai pour les terres. Toutes les fermes sont entourées de vergers où l'on récolte en abondance des pommes, des prunes et surtout des cerises qui, expédiées pour Londres, donnent un bon profit. Indépendamment du colza, deux autres plantes industrielles sont aussi cultivées avec succès, le chanvre et le tabac. Le chanvre, qu'on ne trouve guère en Hollande que dans le district de Maas-en-Waal, livre en moyenne 600 kilos de filasse et 14 hectolitres de graines par hectare d'une valeur totale de 500 fr. environ. Le tabac, introduit dès 1647, est cultivé dans la Betuwe, l'ancienne Batavie, et dans les environs d'Amersford, non loin d'Utrecht, d'après une méthode qu'il n'est pas inutile de faire connaître. Les champs destinés au tabac sont divisés en carrés allongés d'une vingtaine d'ares par des haies d'aunelles destinées à couper le vent. On y élève des lits de 50 centimètres de large sur 32 de haut, qu'on garnit de fumier de mouton dans la mesure de 25,000 kilos à l'hectare. Le tabac, semé sur couches couvertes de papier huilé, est ensuite repiqué et planté en lignes sur les lits ainsi préparés. Après la cueillette, ces feuilles sont séchées sous des hangars ouverts au vent de tous les côtés. On estime le produit par hectare à 1,500 kilos de première qualité et à 1,500 kilos de seconde qualité, d'une valeur totale de 2,000 à 2,500 francs.

Quoique le lin ne soit pas cultivé ici, on rencontre cependant dans l'Over-Maas, surtout aux environs de Dordrecht, un grand nombre de cultivateurs de lin qui exercent leur industrie d'une manière

vraiment extraordinaire. Comme le lin épuise beaucoup le sol, ainsi que le remarquait déjà Virgile, *urit enim lini campum seges*, cette plante ne peut revenir dans la même terre que tous les sept ou huit ans. Il est donc nécessaire d'avoir une vaste étendue à sa disposition quand on veut en récolter une grande quantité chaque année. Les cultivateurs de l'Over-Maas ont pris en conséquence pour champ d'exploitation toutes les terres des Pays-Bas propres à la culture du lin, et voici comment. Ils ne craignent pas de louer des terres très loin de leurs demeures dans toute la Zélande, en Hollande jusqu'au-delà d'Alkmaar, et même en Frise et en Groningue au-delà du Zuiderzée, partout enfin où s'étend la zone argileuse. Ils ne prennent la terre que pour un an : le fermier ou le propriétaire doit la préparer, et eux arrivent pour semer le lin, qu'ils font ensuite sarcler et récolter à leurs frais. Ils paient par hectare de 210 à 260 fr., ou bien de 315 à 375 fr. quand ils louent *op beraad*, et dans ce dernier cas ils ont le choix à la Saint-Jean, c'est-à-dire le 24 juin, ou d'accepter le lin quand il promet un bon produit et de payer la somme convenue, ou bien de renoncer au marché en abandonnant le lin qui est en terre. Cette dernière clause est très en usage, parce qu'elle partage entre les deux parties les bonnes comme les mauvaises chances. Lorsque la plante textile est séchée sur place, le cultivateur (*vasboer*) la charge sur des bateaux et la transporte près de sa demeure, où il la fait rouir pour la revendre après. Ces sortes d'entreprises à la fois commerciales et agricoles ont quelque chose d'aléatoire qui attire beaucoup de concurrents. Les grandes facilités qu'offrent à la navigation les rivières et les canaux si multipliés dans toute la région basse rendent seules possible une exploitation entamée à la fois sur tant de points si éloignés les uns des autres. C'est un curieux exemple de l'influence qu'exerce le bateau dans les pratiques de l'économie rurale.

En résumé, malgré l'esprit d'initiative que montrent quelques-uns de ses habitants, on peut dire, je crois, qu'eu égard à sa fertilité naturelle, la vallée de la Meuse et du Rhin est la partie la plus mal cultivée de la zone argileuse. Un seul fait suffit pour le prouver sans réplique. Tandis que la moyenne des produits en froment s'élève pour le royaume à près de 20 hectolitres par hectare, il n'est dans ces bonnes terres d'alluvion que de 16 hectolitres. Sans doute dans ces dernières années, grâce à l'intérêt puissant qu'inspire ici comme partout ailleurs en Europe tout ce qui touche à l'agriculture, de grandes améliorations ont été opérées, et déjà il serait facile de citer plus d'une ferme qui pourrait servir de modèle; mais en général il reste encore beaucoup à faire. Il est vrai aussi que cette région est exposée à ces terribles inondations dont les désastres prennent par-

fois les proportions d'une calamité publique qui émeut tout le pays, et les dangers qui chaque année peuvent renaître inspirent sans doute un sentiment d'insécurité qui doit ralentir un peu le zèle des propriétaires. Ajoutez la dime et les locations publiques, et vous aurez l'explication de l'état peu avancé de l'agriculture.

On a raconté dans la *Revue* (1) comment le lac d'Harlem avait été mis à sec et livré à la culture. On peut apprécier maintenant les résultats de cette magnifique entreprise. Sur les 18,500 hectares que contenait le lac, 16,822 ont été vendus au prix total de 7,798,700 florins, ce qui établit une moyenne de 463 florins par hectare. Aujourd'hui cette valeur a plus que doublé, et l'on vend couramment la terre au prix de 1,000 ou 1,200 florins l'hectare. Le fermage est de 35 à 50 florins, dont à déduire une dizaine de florins pour les contributions du polder et les charges diverses. Comme le lac desséché a été peuplé par des cultivateurs venus des différentes régions, on trouve ici tous les systèmes de culture, et l'on peut visiter successivement dans l'espace de quelques heures des fermes organisées à la manière du Brabant, de la Frise, de la Zélande, de la Hollande et de la Groningue. Chacun s'efforce à l'envi de prouver par son exemple la supériorité des méthodes qu'il a apportées de sa province, ou qu'il a empruntées aux pays voisins. L'agronome assiste ainsi, dans cette vaste arène, à une sorte de concours agricole permanent, et il n'est point d'étude plus instructive. 17,402 hectares sont mis en valeur, dont la moitié environ est en herbages. Les produits des différentes cultures vont sans cesse en augmentant. En 1860, le froment a donné près de 24 hectolitres, les fèves 26, le colza 16, les pommes de terre 205 à l'hectare. La récolte totale a été estimée à peu près 2,700,000 fr., sans la valeur des produits du bétail, qui comprend 2,000 chevaux, 6,200 vaches, 12,500 moutons et 1,500 porcs, de telle sorte que cet ancien lac, qui ne rapportait rien autrefois, livre maintenant au pays un produit brut annuel d'environ 4 millions de francs. N'est-ce pas là un des plus beaux travaux dont un pays puisse s'enorgueillir, et l'un des plus éclatans triomphes des machines modernes?

Pour compléter le tableau de la zone argileuse, il nous reste à visiter les terres d'alluvion qui occupent l'extrémité septentrionale du royaume depuis le Zuyderzée jusqu'au Hanovre. En quittant le lac de Harlem, prenons à Amsterdam le bateau à vapeur de Harlingen; en moins de sept heures, il nous débarquera dans ce port, qui est le principal de la Frise, et qu'une voie ferrée relie déjà

(1) Voyez un des articles de l'intéressante série de M. Esquiros, *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet 1855.



à Leeuwarden. A partir de Harlingen, s'étend tout le long de la côte une lisière très fertile formée par les relais limoneux que les eaux ont successivement déposés dans la mer qui baignait les murs de Leeuwarden et de Groningue, deux villes qui avaient des ports et qui sont aujourd'hui éloignées du rivage par quatre ou cinq lieues de terre ferme. Ici encore il a fallu protéger par des digues tout le territoire que menacent les hautes marées; celles qui défendent la côte de l'ouest, sans cesse en butte à un fort courant et aux lames qui viennent du large, sont vraiment de prodigieux ouvrages où l'on a mis en œuvre toutes les ressources de l'art hydraulique. Qu'on se figure deux rangées d'énormes pilotis reliés ensemble par des mardriers transversaux, et toutes ces pièces de bois complètement revêtues de grands clous à tête plate, afin de les préserver de l'atteinte des petits animaux marins qui détruisent le bois en s'y logeant eux-mêmes; entre ces pilotis et complètement enfoncées dans le sable, de fortes planches ou plutôt des poutres sciées en deux et placées les unes à côté des autres; derrière ces planches, un revêtement de gros blocs de granit rouge amenés à grands frais des sables diluviens de la Drenthe, et derrière ces blocs cyclopéens un puissant clayonnage toujours soigneusement entretenu. Voilà le quadruple moyen de résistance que ces digues offrent aux assauts de la mer, et elles s'étendent ainsi sur plusieurs lieues de distance.

En examinant les formidables travaux accumulés ici, je fus surpris d'apprendre que la côte septentrionale n'est protégée que par une levée d'argile gazonnée, et je résolus d'aller m'assurer moi-même par quel miracle une aussi faible barrière pouvait résister aux fureurs des tempêtes et arrêter les flots soulevés par les vents et les marées. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment se rencontrent la terre et la mer. Le mariage ou la lutte des deux éléments m'a toujours paru un des plus beaux spectacles de la nature, qu'on le contemple soit des grèves de sable en pente douce qui se relèvent en dunes, et sur lesquelles le flot vient dérouler ses volutes expirantes, comme en Hollande, soit du haut des côtes déchiquetées des régions granitiques, où les lames se brisent, en hurlant avec fureur, contre des rocs à pic qu'elles couvrent de leur écume, comme en Bretagne, soit au pied des pittoresques corniches des roches calcaires, où les vagues creusent des arcades et s'engouffrent, limpides et bleues, en des cavernes retentissantes, comme à Capri ou à Amalfi. Je m'attendais à trouver une mer dure et sévère, assombrie déjà aux approches du nord. Pourtant j'avais atteint les limites extrêmes du pays, sans que rien m'annonçât la proximité du rivage. Je marchais dans une campagne admirablement cultivée et limitée d'un côté par un relèvement de gazon où paissaient d'énormes mou-

tons. Je gravis la digue, qui était peu élevée, et quand je fus sur la crête, un air frais et vivifiant vint me frapper au visage. J'avais devant moi les horizons infinis de cette Mer du Nord qui n'a plus d'autres bornes de ce côté que les glaces éternelles du pôle. C'était bien cette mer lourde et presque immobile que Tacite a peinte en deux mots : *pigrum ac prope immotum*. Là finissait, croyait-il, l'univers : *illuc usque tantum natura*; là apparaissaient les formes gigantesques des divinités germaniques. Au pied de la digue commençaient les relais limoneux, déjà recouverts sur une assez grande étendue de plantes verdoyantes; au-delà, c'était de la boue figée, mais déjà de la terre; puis venait de la boue humide, insensiblement transformée en une eau épaisse et trouble. Enfin çà et là des bancs de sable brillaient au soleil, et se relevaient même en dunes pour former les îles de Rottum, de Schiermonnikenoog, de Rottumeroog et de Borkum. Ces bancs et ces îles étaient la suite de ces collines sablonneuses que les flots et le vent font naître sur la côte à partir du Pas-de-Calais, et qui servent de défense à la terre-ferme. Ces bras d'eau limoneuse que j'avais devant les yeux, c'étaient les *wadden*, c'est-à-dire des *polders* en voie de formation, un sol encore noyé à marée haute, mais qui s'élève peu à peu, à mesure que les courans de l'Ems et du Zuyderzée viennent y déposer de nouvelles couches d'argile. A marée basse déjà, c'est à peine si quelques passes restent navigables pour des barques, et les troupeaux qu'on met dans les îles peuvent regagner la côte à gué. Des nuées d'oiseaux marins s'abattent alors sur ces bas-fonds pour s'y nourrir des coquillages que le reflux abandonne à leur voracité, puis ils vont déposer sur les bancs de sable des quantités d'œufs qu'on apporte aux marchés des villes, et qui forment un objet d'exploitation régulière. Avant cent ans, barques, oiseaux, bas-fonds et bras de mer auront disparu; les îles seront des dunes qui borderont la terre agrandie, et la charrue fera sortir de ce sol nouveau d'incalculables richesses.

Nulle part mieux qu'ici on ne peut étudier comment la végétation hâte la formation de ces relais qui étendent sans cesse le territoire néerlandais. D'abord au printemps la grasse argile se couvre d'une espèce de confève qui en rougit légèrement la superficie, et qui produit ce que l'on appelle la floraison de la boue; puis vient la *salicornia herbacea*, qui prospère même sur un dépôt vaseux que la marée submerge tous les jours. A la *salicornia* succède toute une famille de plantes marines dont les feuilles épaisses, charnues et luisantes rappellent celles des plantes grasses, et qui résistent très bien à l'arrosement bi-mensuel d'eau salée que leur apportent les marées de sizygies : le *glaux maritima*, le *scoberia maritima*, le

*chenopodium glaucum*, etc. Quand apparaissent le *lepigonum salinum*, le *juncus compressus* et le *trifolium fragiferum*, le mouton vient paître ces prés salins, où l'on ouvre de distance en distance de petites rigoles se dirigeant vers la mer, afin que les eaux puissent, en descendant, se diviser et s'écouler doucement, sans emporter le limon fraîchement déposé. Dès lors les progrès de l'alluvion sont rapides, et bientôt on peut songer à l'enceindre d'une digue, afin de livrer à la culture le sol nouvellement formé.

Les terres argileuses de la Frise exploitées à la charrue sont toutes situées au nord de Leeuwarden, qui est ainsi le point de partage de deux systèmes différens : d'un côté le pâturage, de l'autre le labour. Parmi les terres labourées, les meilleures sont celles de Dokkum, du Wierumadeel, du Menaldumadeel, du Ferwerderadeel, et surtout celles du Bildt, qui n'ont été conquises que depuis le xvi<sup>e</sup> siècle. La qualité de la terre est inférieure à celle de la Zélande, mais la culture est plus soignée. Les champs sont divisés, comme en Flandre, en ados de 3 mètres de largeur, afin de faciliter l'écoulement des eaux. Les semailles d'été commencent à se faire en ligne, non avec le semoir à cheval, mais avec un petit semoir à la main. Les terres sont admirablement sarclées : céréales, féveroles, colza, tout est nettoyé avec le plus grand soin par des femmes qui arrachent jusqu'à la moindre mauvaise herbe moyennant un salaire de 10 centimes par heure. On est parvenu ainsi à extirper presque complètement la moutarde sauvage (*sinapis arvensis*), qui faisait naguère autant de tort ici que dans les argiles de rivière de la vallée du Rhin. L'assolement s'est aussi singulièrement amélioré. Tandis qu'il y a cinquante ans il se rapprochait beaucoup de celui de la Zélande, avec repos tous les sept ou huit ans, aujourd'hui la jachère a presque complètement disparu, et le froment n'occupe plus que la cinquième partie du sol. Depuis qu'on récolte beaucoup de chicorée et de lin (1), et qu'on a introduit le trèfle, la rotation varie beaucoup dans chaque exploitation. Voici cependant le type dominant : 1<sup>o</sup> colza fortement fumé; 2<sup>o</sup> froment ou orge d'hiver; 3<sup>o</sup> féveroles ou pommes de terre; 4<sup>o</sup> chicorée ou lin. On fume ainsi tous les quatre, et non tous les huit ans. L'étendue ordinaire des fermes est de 35 à 50 hectares. Comme d'habitude dans les terres fortes, le nombre des chevaux est grand par rapport à celui des vaches : on trouve dans une ferme de 50 hectares environ

(1) J'ai remarqué qu'on semait beaucoup en Frise un lin particulier à fleur blanche plus vigoureux, mais moins fin que le lin à fleur bleue. Cette variété, qui est constante, s'est produite, paraît-il, en 1816, chez un fermier de la commune de Ternaard, qui en a recueilli la graine et l'a perpétuée. C'est un fait curieux qui n'est pas indigne de l'attention des botanistes et des agronomes.

12 chevaux, de 6 à 7 vaches à lait, autant d'élèves, et de 9 ou 10 bœufs à l'engrais.

En général la terre n'appartient pas aux fermiers, et les grandes exploitations se morcellent parce qu'un grand nombre de petits cultivateurs, — on les appelle en Frise *kooltsjers* ou *gnieren*, — sont disposés à payer un prix très élevé pour des parcelles. Les propriétaires en profitent, et, au lieu d'un prix de 150 à 190 fr., obtiennent 200 ou 250 fr. par hectare. Il se forme ainsi, chose exceptionnelle dans la zone argileuse, une classe de locataires pauvres et presque indigens qui dans les mauvaises années, faute de travail industriel, tombent à la charge des communes. On s'effraie à juste titre de cette situation, car elle a déjà eu pour conséquence une sorte de taxe des pauvres qui, d'après un observateur bien informé, M. Beucker Andreæ, prélèverait le dixième du revenu des terres. Quoiqu'ils n'obtiennent que des baux de sept ans, les fermiers ont fait faire à la culture des progrès très marqués. L'engrais liquide des étables est recueilli dans des fosses voûtées, ou bien dirigé vers le fumier, qu'il arrose. L'informe et massive charrue jadis traînée par quatre et même six chevaux, ou par deux couples de bœufs, est remplacée par de bonnes charrues légères et fortes, que deux ou trois chevaux tirent avec facilité. L'avantage d'avoir de bonnes routes est parfaitement compris. Quoique les voies fluviales ne manquent point, les communes rurales s'imposent de lourdes charges pour empierrer les chemins, et récemment encore les trois communes du Bildt ont voté 20,000 florins pour un travail de ce genre.

Malgré les relations fréquentes avec l'Angleterre, qui font pénétrer dans les campagnes toutes les nouveautés agricoles les plus récentes, dans les endroits reculés du pays se conserve encore plus d'une coutume nationale, et parmi celles-ci une des plus curieuses est le *tesck-loav*, jadis en usage dans toute la zone argileuse de la Frise et de la Groningue. Dans cette région, la culture du colza occupe depuis longtemps une place importante; il semble que les Frisons aient apporté avec eux cette plante utile lors de leurs premières migrations dans la contrée, car on a trouvé des siliques de colza à douze pieds de profondeur dans l'un de ces *terpen* qui servaient de lieu de refuge aux populations primitifs. Comme les graines de colza s'échappent très facilement de la silique qui les renferme, il faut battre la récolte en place sur une vaste toile à voile étendue à terre, et avec un nombre d'hommes assez grand pour en finir en un seul jour avec chaque meule. Le cultivateur ne peut donc faire l'ouvrage avec son personnel ordinaire. Dès le moyen âge, on voit qu'il se présentait alors un entrepreneur muni de la grande toile et à la tête d'une brigade de batteurs, composée

souvent de vingt ou trente hommes. Ce chef, qui présidait à toute l'opération, était le *tesck-graaf* (le comte du battage), et ce nom ne doit pas nous étonner, car dans ces pays libres, où le guerrier était en même temps cultivateur, les travaux des champs avaient le caractère à la fois d'une expédition militaire et d'une cérémonie religieuse, et les rois frisons et saxons, qui luttèrent si longtemps contre les rois francs, même après que ceux-ci eurent conquis la Gaule, n'étaient rien de plus que des chefs élus, riches propriétaires de grands troupeaux. On possède encore, rédigé en vieux frison, le *tesck-loaw* (1), c'est-à-dire la loi du battage qui réglait tous les détails de l'importante opération dont les usages rappelaient les traditions du paganisme germanique. Le *tesck-graaf* immolait un bélier avec un couteau orné de fleurs, et on en mangeait la chair aux cris de *ram, ram* (*ram* signifie bélier), souvenir évident de l'ancien sacrifice du bouc fait en l'honneur d'Odin. Les jeunes filles qui aidaient au battage, en avançant les gerbes, se lavaient d'abord la figure dans de l'eau de source parsemée de fleurs, et tâchaient de se frapper l'une l'autre avec des chardons, autre réminiscence de l'antique mythologie. Le battage terminé, un banquet rustique réunissait tous les travailleurs. Le fermier et le *tesck-graaf* y présidaient. Les fortes boissons n'étaient pas épargnées, et la fête se terminait par un bal étrange, où les couples, au lieu de tourner en dansant, comme dans la valse ordinaire, tournaient en se roulant à terre. Ces jeux violents (*het walen*), origine païenne et grossière de la valse, se sont perpétués malgré les réprobations de l'église (2), qui n'a cessé de poursuivre de ses anathèmes ces *vallations*, *lusa diabolica*, comme les appelle un saint de ces contrées, saint Eligius. Toutes les primitives religions de la nature ont consacré ainsi les travaux agricoles, qui en effet n'étaient que la mise en œuvre de la force mystérieuse des éléments qu'on adorait. Aujourd'hui les cérémonies du *tesck-loaw* ne sont plus guère scrupuleusement suivies; presque partout une machine, mettant en fuite les rites symboliques du culte d'Odin, a dépouillé de sa signification mythique l'opération agricole, qui s'accomplit avec la célérité grave et monotone du travail moderne. Cette machine, qui a fait ce que n'avaient pu accom-

(1) Le *tesck-loaw* a été publié dans le *Tydschrift*, de M. Sloet tot Oldhuis, seizième année.

(2) L'usage de ces *valsés* se retrouve chez toutes les populations des côtes de la Néerlande; on le rencontre jusqu'en Zélande et même en Belgique. Les couples se placent au haut des dunes, puis se laissent rouler ensemble sur la pente de sable fin jusqu'à la plage. Ces coutumes naïves, tradition des anciens âges, disparaissent rapidement ou deviennent des jeux d'enfants, comme les héroïques légendes dégénérées en *kindermärchen* ou contes d'enfants.

plir les foudres de l'église, est le *dorschblok* (1), dont l'origine remonte déjà très haut, et qui est employé dans la zone argileuse pour battre tous les grains.

### III.

Lorsqu'en quittant la Frise on pénètre en Groningue, on rencontre dans les fertiles cantons d'Hunsingoo, de Firelingoo et d'Oldampt un sol et une culture à peu près semblables. Cependant, à mesure qu'on avance, on est frappé de l'aspect de richesse que présentent les fermes. Tous les étrangers qui parcourent les campagnes du nord de la Groningue admirent leur prospérité et leur belle apparence. Un agronome français, M. le comte de Gourcy (2), a vivement traduit cette impression dans les notes de son voyage agricole, quoiqu'il n'ait fait que traverser la contrée. Les bâtimens ruraux sont d'une ampleur sans pareille. Entre la route et la maison d'habitation se dessine un jardin d'agrément planté d'arbres exotiques, et dont les pelouses sont parsemées de groupes de fleurs; à côté, un potager montre ses arbres à fruits et ses légumes variés. L'étendue de la façade, le grand nombre de fenêtres aux deux étages, les rideaux brodés, les meubles en bois d'Amérique, le piano, les livres de la bibliothèque, tout annonce une large aisance et les habitudes d'une condition supérieure. Derrière la demeure du fermier, mais y attenant, se dresse un énorme bâtiment haut comme une église et long comme un chantier couvert. Là se trouvent réunis l'étable, l'écurie, la grange, tout sous le même toit. En entrant, vous voyez d'abord des espaces énormes suffisans pour abriter la récolte de 100 hectares et toute une collection d'instrumens aratoires perfectionnés, puis parfois soixante ou soixante-dix vaches sur un seul rang, et non loin de là vingt superbes chevaux noirs, l'orgueil du cultivateur, comme par exemple chez M. Reinders, dans sa belle ferme de *Groot-Zee-vyk*, à Warffum. Ces fermiers ont conservé les mœurs simples de leurs ancêtres. Quoique possédant souvent plusieurs *tonnes d'or*, ils ne dédaignent pas de mettre la main à la charrue et de surveiller par eux-mêmes tous les travaux des champs. Ils sont bien plus ri-

(1) Le *dorschblok* est un cône tronqué d'une dizaine de pieds de long et de quatre pieds de haut, fait en grosses lattes de bois, et qu'un ou deux chevaux font tourner autour d'un fort pieu fixé en terre. Le *dorschblok* exige, pour étaler les gerbes à terre, deux hommes par cheval attelé. Il ne fait pas autant de besogne qu'une batteuse anglaise; mais il est d'une construction très simple, ne se dérange jamais et ne coûte presque rien à établir.

(2) *Voyage dans le nord de l'Allemagne, la Hollande et la Belgique*, par le comte de Gourcy; Paris, 1860.

ches que leurs frères de Hollande, de Frise ou de Zélande, parce qu'ils ont sur la ferme qu'ils exploitent une sorte de droit particulier qui représente déjà un capital considérable. En outre, le fils aîné héritant ordinairement de ce droit, ils s'efforcent de réunir d'autres capitaux placés en fonds publics, et destinés à former la part des cadets ou la dot des filles. Souvent, comme les grands fermiers lombards, ils envoient un de leurs fils étudier à l'université, et ici ce n'est pas un mince sacrifice, car dans ce pays riche les habitudes sont fastueuses, et on estime que tout étudiant coûte à ses parens au moins 4,000 francs par an. Ces cultivateurs sont à la tête du pays; aucune classe ne s'élève au-dessus d'eux. C'est parmi eux qu'on choisit presque tous les membres des différens corps électifs et même ceux qui vont représenter la province aux états-généraux. Le soin de leur culture ne les empêche pas de prendre une part active à la vie politique et à l'administration de la chose publique. Ils suivent non-seulement les progrès de l'art agricole, mais aussi le mouvement de la pensée moderne. Ils entretiennent à Haren, près de la ville de Groningue, sous la direction d'un agronome distingué, M. J. Boeke, une excellente école d'agriculture, fréquentée par plus de quarante élèves; nulle part peut-être l'instruction n'est aussi universellement répandue dans les campagnes. En tout, la Groningue passe pour la province la plus avancée de la Néerlande. Elle forme une espèce de république habitée et gouvernée par une classe de paysans riches et éclairés, complètement guéris de tout esprit de routine. On ne voit nulle part ici les tourelles du château féodal dominer les arbres des grands parcs, et on chercherait en vain ces aristocratiques existences dont s'enorgueillissent les campagnes britanniques. Les bonnes maisons des fermiers sont les seuls châteaux, et toutes se ressemblent. La richesse est également distribuée, et presque toute celle que la terre produit reste aux mains de ceux qui la cultivent. Le bien-être et le travail sont partout associés; l'oisiveté et l'opulence ne le sont nulle part.

La plupart de ces fermiers s'occupent des débats théologiques; beaucoup d'entre eux appartiennent à la secte des mennonites, qui sont les quakers de la Hollande. Sur la route qui relie les deux beaux villages d'Usquert et d'Uythuisen, j'avais remarqué, situées à la suite l'une de l'autre, quatre fermes magnifiques. Je demandai à l'hôte de l'auberge où je m'arrêtai à qui elles appartenaient. « A des mennonites, me répondit-il; ils sont à leur aise : chacun doit avoir au moins trois tonnes. » J'avais entendu dire qu'il n'y a point de pauvres parmi les membres de cette confession; je m'informai s'il en était ainsi dans ce district. « Oui, reprit l'hôte; ils n'avaient qu'un pauvre, mais il vient de mourir : ils n'en ont plus. » Les mœurs sévères, l'ardeur au travail et la charité mutuelle bannissent

la misère de ces petites communions, où tout le monde se connaît, se surveille et s'entr'aide.

La culture de la zone argileuse de la Groningue peut soutenir la comparaison avec ce qu'il y a de mieux en Europe. Bien longtemps avant que l'Angleterre eût adopté deux perfectionnemens nouveaux qui ont fait beaucoup de bruit, le semis en ligne et le battage à la machine, les cultivateurs de la Groningue semaient en ligne au moyen du *zaayhoorn* et du *zaaytrommel*, et battaient leur grain avec le *dorschblok* (1). Maintenant, à ces instrumens très simples et très commodes inventés sur place, ils ont ajouté toutes les machines perfectionnées de l'Amérique et de l'Angleterre, et il en est plusieurs même auxquelles ils ont fait subir d'utiles modifications. Le drainage a été pratiqué dans les terres qui en avaient besoin; les routes sont dans un excellent état d'entretien, et même les chemins dans l'argile, les *kleiwegen*, sont roulés et durs comme un parquet. Toutes les récoltes, étant semées en ligne, sont sarclées soit avec la houe à cheval de Garrett, soit à la main. Dans les *polders* anciens, on cultive successivement froment, féveroles, seigle, colza, avoine, trèfle, orge; mais dans les *polders* nouveaux, où le froment est de qualité inférieure, on réduit la rotation à quatre années : féveroles, colza, orge et avoine. On est parvenu à supprimer d'une manière très ingénieuse la jachère, jugée partout indispensable dans les fortes terres d'alluvion tous les huit ou neuf ans. Au lieu de semer les féveroles comme à l'ordinaire, on les met en lignes à cinq pieds de distance, et entre les lignes on laboure et on fume comme pour la jachère ordinaire. Les féveroles ainsi traitées se développent avec une vigueur prodigieuse et présentent la plus luxuriante végétation : hautes, droites, touffues, toutes couvertes de fleurs, elles ressemblent à des haies charmantes dont le parfum pénétrant, à en croire le préjugé populaire, exalte les passions et produit la folie. Malgré le grand espacement des lignes, on obtient encore trois quarts de récolte au lieu de perdre une année, comme dans le système ordinaire.

Depuis quelques années, on a recours, pour augmenter la fertilité du sol, à un procédé très curieux et assez semblable à l'emploi qu'on a fait en Frise de la terre des *terpen* ou lieux de refuge. Toute la zone argileuse a été, nous l'avons déjà dit, conquise sur la mer, et les trois ou quatre rangées de digues qui ont été chacune en son temps la barrière la plus avancée subsistaient naguère

(1) J'ai décrit plus haut le *dorschblok*. Le *zaayhoorn* est une corne ou un petit entonnoir ouvert par le bas et rempli de semence, au moyen duquel on sème dans les lignes tracées par un rayonneur. Le *zaaytrommel* se compose d'une série de quatre petits tambours percés de trous et tournant autour d'un essieu unique; on l'emploie pour semer le colza, les navets, etc.



encore les unes derrière les autres. Les jugeant désormais inutiles, on les abat maintenant pour en répandre la terre sur les prairies; mais cela ne suffit pas, on fait plus encore. Dans les *polders* anciens, le sol est plus ou moins épuisé par les récoltes successives : il ne possède plus cette fertilité extraordinaire des premiers temps. Toutefois le sous-sol conserve encore intacts tous les élémens de fécondité du limon récemment déposé par la mer, car les racines n'ont pu descendre assez bas pour les lui enlever. On s'est donc avisé, pour rendre à la terre sa fertilité primitive, de prendre le sous-sol vierge et de le répandre sur les champs. Cette opération est appelée *klei-delven*, extraction de l'argile. On creuse une tranchée de 1 mètre de largeur sur autant de profondeur, on la remplit de terre épuisée, on distribue l'argile fraîche sur les guérets comme de l'engrais, et c'en est un en effet et des plus puissans. L'idée de ce travail étonne au premier abord, car partout ailleurs le cultivateur a tellement horreur de mêler le sous-sol avec la terre végétale qui a reçu les engrais et subi l'influence de l'air et de la charrue, qu'il ne veut pas même entendre parler des labours profonds. Au reste, dans beaucoup de *polders*, notamment dans ceux de la Zélande, la couche d'argile est trop peu épaisse pour permettre le *klei-delven*; on arriverait bientôt au sable, et on gâterait la terre. Il est à remarquer aussi que tous les *polders* présentent une particularité remarquable : les plus récemment endigués, les plus rapprochés de la mer, sont les plus élevés; les anciens *polders* sont de plus en plus bas, à mesure qu'ils ont été endigués à une époque plus reculée. Il semble que l'argile se soit tassée et que le sous-sol, probablement tourbeux et spongieux, se soit affaissé sous la compression du poids nouveau qu'il avait à supporter.

Au siècle dernier, la Groningue était une province pauvre. Dans la répartition des charges de la fédération, elle payait moitié moins que la Frise et douze fois moins que la Hollande. Aujourd'hui, relativement à son étendue, elle est une des provinces les plus riches du royaume. Quoique plus de la moitié de son territoire soit composée de terres détestables, sablonneuses ou tourbeuses, elle produit à elle seule les quarante centièmes de l'avoine, de l'orge et du colza récoltés dans les Pays-Bas. Dans la région argileuse, une récolte de 40 à 50 hectolitres de féveroles à l'hectare, de 50 à 60 hectolitres d'orge, de 70 à 80 d'avoine, n'est pas rare. Pour donner une idée de la production en bétail, on peut citer la commune d'Aduard, qui ne compte que 2,000 habitans, et qui a exporté en 1860 389 vaches à lait, 420 bêtes grasses, 78 génisses, 86 chevaux, 1,254 moutons et 35,000 kilos de beurre; il en va de même chaque année.

Si l'on veut saisir en un vivant tableau les preuves irrécusables de l'aisance qui règne dans ces campagnes, il faut visiter les villes de Groningue ou d'Appingadam un jour de marché. De toutes parts on voit arriver les riches fermiers des environs dans leurs légères voitures attelées de deux bons chevaux noirs. La rapidité de la course de ces innombrables chariots aux formes pittoresques et aux vives couleurs donne aux routes une animation joyeuse. Les nombreux canaux sont trop étroits pour les bateaux qui viennent déposer sur les quais les abondans produits des pâturages et des terres à labour. De grands troupeaux de bœufs encombrant les rues. Tandis que les hommes festinent largement dans les auberges et ne ménagent pas le vin, dont le prix est exorbitant, les femmes envahissent les magasins, portant fièrement sur la tête un casque d'or que voile en partie un léger bonnet de dentelles. A voir miroiter au soleil le métal poli de ces coiffures guerrières, on croirait apercevoir toute une phalange de ces vierges aux armures d'or qui, dans l'antique mythologie germanique, présidaient aux combats. Le soir, au retour, des luttes de vitesse s'engagent, les voitures cherchent à se dépasser, et malgré le danger ces fières walkyries excitent elles-mêmes les chevaux afin de soutenir l'honneur de leur écurie ou de leur village.

Nulle part je n'ai vu plus belle terre couverte de plus riches produits que dans les polders de Finsterwolde près du Dollard. Le Dollard est un golfe qui s'est formé du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, les flots de la mer enlevant successivement la région tourbeuse qui réunissait autrefois le Hanovre à la Groningue vers l'embouchure de l'Ems. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le limon qui se dépose comble peu à peu ce golfe, et déjà quatre digues construites l'une en avant de l'autre montrent les conquêtes faites de temps à autre sur la mer. L'année même où je visitais ces districts, en 1862, je vis élever une digue nouvelle de deux lieues de long, qui ajoutait 2,000 hectares au domaine agricole de la province. Les derniers polders de Finsterwolde ne datent eux-mêmes que d'une vingtaine d'années, et conservent encore en grande partie leur fécondité primitive. Je les parcourais au commencement de juin; déjà le colza, courbant ses tiges affaissées sous le poids de ses innombrables siliques, formait sur le sol une couche si épaisse et si égale que mieux valait pour les lièvres, comme disaient les fermiers, courir au-dessus qu'au-dessous. Les jeunes feuilles de l'orge, qui n'avait pas encore poussé son épi, étaient si larges qu'on aurait cru voir des roseaux. On labourait la terre pour la demi-jachère entre les lignes des féveroles, qui étaient dans toute la beauté de leur première végétation. Un vigoureux jeune homme, bien vêtu et l'air heureux, conduisait d'une main as-

surée une légère charrue américaine que traînaient vivement trois chevaux élégans de race hanovrienne, à la croupe droite et à la queue relevée, qui, l'œil ardent et le cou recourbé, semblaient accomplir fièrement le travail auquel leur maître les avait associés. Sous le trait du versoir, la terre couleur de chocolat se retournait en volutes moulées d'un grain si fin qu'elles reluisaient au soleil comme du marbre poli. Le fertile sillon s'ouvrait pour des semailles nouvelles, tandis qu'à côté d'autres champs promettaient les plus abondans trésors. En voyant la fécondité du sol récompenser aussi largement le labeur intelligent de l'homme, je compris mieux comment les anciens, frappés de la puissance merveilleuse de l'art agricole, avaient considéré chacune de ses opérations comme un acte religieux et un hommage aux dieux.

Maintenant que l'on a pu se faire quelque idée de la prospérité de l'agriculture en Groningue et surtout du bien-être dont jouissent ceux qui l'exercent, il est temps de rechercher la cause de cette situation exceptionnellement favorable. Sur ce point, tous les économistes néerlandais sont d'accord : ils l'attribuent sans hésiter à ce droit spécial des fermiers que j'ai mentionné déjà, et qui s'appelle *beklem-regt*. Les différens systèmes d'amodiation exercent une influence si directe sur les progrès de la culture et sur la condition des classes rurales que l'on me permettra d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

Le *beklem-regt* est le droit d'occuper un bien moyennant le paiement d'une rente annuelle que le propriétaire ne peut jamais augmenter. Ce droit passe aux héritiers aussi bien en ligne collatérale qu'en ligne directe. Le tenancier, le *beklemede meyer*, peut le léguer par testament, le vendre, le louer, le donner même en hypothèque sans le consentement du propriétaire ; mais chaque fois que le droit change de main par héritage ou par vente, il faut payer au propriétaire la valeur d'une ou de deux années de fermage. Les bâtimens qui garnissent le fonds appartiennent d'ordinaire au tenancier, qui peut réclamer le prix des matériaux, si son droit vient à s'éteindre. C'est celui-ci qui paie toutes les contributions ; il ne peut changer la forme de la propriété, ni en déprécier la valeur. Le *beklem-regt* est indivisible : il ne peut jamais reposer que sur la tête d'une seule personne, de sorte qu'un seul des héritiers doit le prendre dans son lot ; mais, en payant le canon stipulé en cas de changement de main, les *propinen* (1), le mari peut faire inscrire sa femme

(1) Ce mot vient évidemment du grec *προπίνειν*, boire, vider la coupe en cérémonie, et il semble rappeler cet usage des Germains, qui, à ce que rapporte Tacite, sanctionnaient toutes leurs transactions juridiques en buvant du vin. *Propinen* est l'équivalent du *pot de vin* payé en plusieurs pays au renouvellement du bail. Le chiffre de la rede-

et la femme son mari, et alors l'époux survivant hérite du droit. Quand le fermier est ruiné ou qu'il est en retard dans le paiement du fermage annuel, le *beklem-regt* ne s'éteint pas de plein droit : les créanciers ont la faculté de le faire vendre; mais celui qui l'achète doit d'abord payer au propriétaire tous les arriérés. L'origine de cette variété si curieuse du bail héréditaire est très obscure. On la retrouve avec des conditions à peu près pareilles dans l'île de Jersey et en Lombardie, où le *beklem* porte le nom de *contratto di livello*. En Groningue, il semble avoir pris naissance au moyen âge sur les terres des couvens. Le sol ayant alors peu de valeur, les moines accordaient volontiers à des cultivateurs la jouissance d'une certaine étendue de terrain à la condition que ceux-ci paieraient une certaine redevance annuelle, et une autre encore à chaque décès. Ce contrat assurait au couvent un revenu fixe, et le déchargeait de la gestion d'une propriété qui ordinairement ne produisait rien. Les grands propriétaires et les corporations civiles l'adoptèrent également. Ils s'étaient réservé, paraît-il, la faculté de renvoyer le tenancier tous les dix ans; mais ils n'en firent pas usage, parce qu'ils auraient dû payer la valeur des constructions, et qu'ils auraient eu de la peine à trouver un autre locataire. Pendant les troubles du xvi<sup>e</sup> siècle, le droit devint de fait héréditaire, ou du moins plusieurs arrêts le déclarèrent tel. La jurisprudence et la coutume tranchèrent les différens points contestés; une formule plus claire fut rédigée, généralement acceptée, et depuis lors le *beklem-regt*, ainsi réglé, s'est maintenu à côté du code civil, toujours respecté et de plus en plus universellement adopté dans toute la province de Groningue. Ce qui étonne extrêmement, c'est que ce droit, en apparence si compliqué, si suranné, puisse se répandre aujourd'hui même et gagner du terrain. Voici l'explication de cette énigme économique. D'abord le propriétaire qui veut céder le *beklem-regt* sur sa terre reçoit une forte somme et conserve encore, nominalemeut au moins, la propriété. Ensuite celui qui cultive son propre bien, et qui a besoin d'argent, peut vendre la nue propriété, en se réservant le *beklem-regt* pour lui-même; mais l'origine ordinaire des nouveaux contrats de ce genre est la vente publique, parce qu'en vendant séparément la

vance annuelle due au propriétaire varie extrêmement, et plutôt d'après l'époque de la constitution de la rente que d'après la valeur actuelle de la terre : on peut compter de 5 à 6 jusqu'à 30 ou 40 florins par hectare. La valeur vénale du droit du fermier dépend du prix des denrées, de la prospérité de l'agriculture, et aussi du chiffre de la redevance annuelle. Vers 1822, la valeur du *beklem-regt* était tombée si bas qu'on ne trouvait plus à vendre; au contraire, depuis l'ouverture du marché anglais, le tenancier a vu ses bénéfices augmenter à tel point que déjà il commence à sous-louer à des fermiers ordinaires, circonstance fâcheuse, car dès lors tous les avantages du *beklem-regt* disparaissent. — En pleine propriété, la terre se vend environ 5,000 fr. l'hectare.

nue propriété et le bail héréditaire, on réalise une plus forte somme que si l'on vend en bloc la pleine propriété. C'est ainsi que des *pol-ders* endigués depuis une vingtaine d'années seulement sont soumis au *beklem-regt*.

Quiconque a réfléchi aux inconvéniens du bail à ferme ordinaire comprendra sans peine les avantages du contrat adopté en Groningue. Un juge compétent en cette matière, M. Hippolyte Passy, a dit avec raison : « Il n'est de modes de location très favorables aux progrès de la production que ceux qui, par des stipulations bien entendues, créent aux cultivateurs un intérêt continu à ne rien négliger pour féconder de plus en plus le présent et l'avenir. » Or le *beklem-regt* répond parfaitement à ce programme. Le tenancier peut entreprendre les plus coûteuses améliorations; il est sûr d'en recueillir tout le profit, et il n'est pas menacé, comme le locataire ordinaire, d'avoir à payer un fermage d'autant plus élevé qu'il a plus contribué à augmenter la fertilité du bien qu'il occupe. La récompense légitime du travail est le produit qu'il fait naître, et l'homme travaille d'autant mieux qu'il est plus certain de jouir des fruits de ses efforts. Le *beklem-regt*, assurant aux cultivateurs la pleine jouissance de toute augmentation du produit, est donc le plus énergique des stimulans : il encourage l'esprit de perfectionnement, que le bail à court terme met à l'amende.

Comme une propriété soumise au bail héréditaire ne peut être divisée sans le consentement du propriétaire, ce contrat est un obstacle naturel au morcellement des terres. Il empêche le dépècement inopportun des propriétés, suite de l'égalité des partages, et pourtant il ne rend pas impossible, comme le majorat, une division qu'une bonne économie conseille, car, si la division amène un avantage réel, il suffit d'en faire profiter aussi le propriétaire pour qu'il y consente.

Ceux qui, frappés des prévisions de Malthus, craignent l'accroissement excessif de la population doivent être partisans du *beklem-regt*, car ce système y oppose une entrave efficace. Le nombre des fermes est limité, et, comme les fils des cultivateurs sont habitués à une grande aisance, ils ne songent pas à se marier d'abord, sauf à faire ensuite hausser le prix des terres par une concurrence inconsidérée qui pousse au morcellement. Ayant de l'instruction, ils se font une carrière ou émigrent, et quand ils prennent femme, c'est qu'ils ont trouvé de quoi la nourrir, elle et les enfans qu'elle peut leur donner. Ainsi le *beklem-regt*, tout en favorisant la production de la richesse, tend à limiter le nombre de ceux qui ont à se la partager, et il accroît le bien-être des populations par une double action.

Mais, dira-t-on, si ce système d'amodiation est supérieur au bail à ferme, il est inférieur à la propriété. Sans doute il l'est en quelque manière, puisque le *beklemde meyer* doit payer une rente, et que le propriétaire n'en paie pas; mais il y a cette grande différence à l'avantage du *beklem-regt*, c'est qu'avec ce système le *beklemde meyer* cultive lui-même, tandis que le propriétaire louerait la terre. Supposons le *beklem-regt* aboli en Groningue, qu'en résulterait-il? C'est qu'ici, comme en Zélande, la terre ayant une grande valeur, celui qui posséderait un 1/2 million sous la forme de 80 ou 100 hectares irait habiter la ville et céderait l'exploitation de son bien à un locataire dont il aurait soin d'augmenter exactement la redevance tous les sept ans. Un droit bizarre et emprunté au moyen âge a donc eu pour effet de créer, comme nous l'avons vu, une classe de cultivateurs jouissant de tous les bénéfices de la propriété, si ce n'est qu'ils ne gardent pas pour eux tout le produit net, ce qui précisément les eût éloignés de la culture. Au lieu de locataires tremblant de perdre leur ferme, reculant devant toute amélioration coûteuse, cachant leur bien-être, dépendant de leur maître, nous avons rencontré en Groningue une sorte d'usufruitiers libres, fiers, simples de mœurs, mais avides de lumières, comprenant les avantages de l'instruction, et ne négligeant rien pour la répandre parmi eux, pratiquant la culture, non comme une routine aveugle et un métier dédaigné, mais comme une noble occupation qui leur apporte de la fortune, de l'influence et le respect de tous, et qui exige l'emploi des plus hautes facultés de l'intelligence et de la volonté, économes dans le présent, mais prodigues pour l'avenir, disposés à tous les sacrifices pour drainer leurs terres, rebâtir ou agrandir leurs bâtimens, se procurer les meilleures machines et les meilleures races d'animaux, et enfin contents de leur état, parce que leur sort ne dépend que de leur activité et de leur prévoyance.

Lorsqu'on recherche quelle pourrait être la destinée future des sociétés, il est deux choses qu'on voudrait voir se réaliser : augmentation croissante de la production d'abord, ensuite et surtout répartition de la richesse d'après les règles de la justice. Or ce que la justice exige, c'est que le travailleur soit assuré de jouir des fruits de son travail et du profit des améliorations qu'il aura su accomplir. N'est-il pas intéressant de trouver sur l'extrême rivage de la Mer du Nord une antique coutume qui réponde en quelque mesure à cet idéal économique, et qui assure à toute une province une prospérité exceptionnelle et un bien-être équitablement réparti?

ÉMILE DE LAVELEYE.

---

---

# L'ABBÉ DANIEL

## ÉTUDES DE LA VIE DE CAMPAGNE

---

A M. CAMILLE FISTIE.

Mon cher Camille, permettez-moi de placer votre nom en tête de ce simple récit. Ce ne sera d'ailleurs que justice, car la conception première vous en appartient; vous l'avez trouvée dans ces doux sentiers de la Touraine que nous avons si souvent parcourus ensemble, et plusieurs pages ont été presque entièrement écrites sous votre dictée.

---

### I.

10 septembre 183..

Avant-hier j'ai eu vingt ans, et j'ai quitté le séminaire pour n'y plus rentrer. Mon cœur est plein de joie, et une douce fièvre m'agite depuis que je suis revenu dans mon cher pays mi-poitevin et mi-tourangeau. J'ai refait connaissance avec mon petit domaine des Bruasseries. J'ai revu les Templiers, où habite mon oncle, et où j'ai retrouvé Denise, grandie et plus belle encore que l'an dernier. — Elle a maintenant dix-sept ans. — Ce matin, j'ai traversé le pré qui sépare les Bruasseries des Templiers; je me suis glissé jusqu'au pied de la tourelle aiguë qui regarde Étableaux. De là on aperçoit toute la vallée. Étableaux, à droite, s'étage sur son coteau rocheux. Au-dessous, par-delà les molles rondeurs des châtaigniers, l'Égronne, sinieuse et lente, chemine par les prés, tantôt cachée sous les aunes, tantôt découverte et presque aveuglante de clarté. A gauche, tout au fond, le bourg de Pressigny s'étale en éventail, et la rivière

baigne ses dernières maisons. Le soleil montait dans un ciel d'un bleu immaculé et illuminait toute la vallée. Quelle fête pour les yeux ! quel beau temps, et quelle joie de vivre !

L'autre soir, quand je suis allé faire mes adieux à l'abbé Bonneau, notre supérieur, je l'ai trouvé, comme d'habitude, enfermé dans la bibliothèque. — Eh bien ! mon enfant, m'a-t-il dit en relevant sa tête déjà blanche, vous nous abandonnez ? — Je l'ai remercié de ses bontés pour moi, puis je lui ai exposé que je ne me sentais pas une vocation assez décidée pour l'état ecclésiastique, et que j'essaierais de faire mon salut tout en vivant dans le monde. — Mon enfant, m'a-t-il répondu de sa voix lente, vous parlez de ce que vous ne connaissez pas : le monde soumet les cœurs à de rudes épreuves, et vous êtes de ceux qu'il aime surtout à faire souffrir. Du reste, a-t-il ajouté en me tendant la main, Dieu saura ramener ses brebis. Je ne vous dis pas adieu, mais au revoir, car, si j'en crois mon cœur, vous nous reviendrez.

Pauvre abbé ! Il y a deux jours à peine que la lourde porte s'est refermée derrière moi, et aujourd'hui le séminaire m'apparaît déjà comme un pays si lointain et si étrange !

18 septembre au soir.

L'horloge de Pressigny vient de sonner dix heures, la nuit est calme, la maison est assoupie, et seul je ne puis dormir...

C'était aujourd'hui dimanche. Nous ne sommes pas allés aux vêpres, et j'ai passé l'après-midi aux Templiers. Il faisait un temps clair et tiède ; les domestiques avaient pris congé pour le reste du jour ; mon oncle était à la chasse, et ma tante s'était endormie en lisant dans son livre d'heures. Les cloches de Pressigny avaient longtemps sonné, et venaient de se taire. Un bourdonnement d'insectes où l'on distinguait la lime aiguë de la cigale emplissait les champs. Denise et moi, nous nous sommes assis au pied de la tournelle, près des framboisiers. Nous étions silencieux. Je me sentais heureux et pourtant tourmenté ; j'aurais voulu marcher pour secouer mon embarras, et je restais immobile. Elle aussi paraissait troublée. — Denise, ai-je dit enfin, je voudrais te demander une chose qui me rendrait bien heureux... Cueille toi-même cette rose qui est là, et donne-la-moi. — Elle est restée immobile, et moi, rouge de honte, je n'osais plus la regarder. Tout à coup, et sans rompre le silence, elle s'est levée et a marché lentement vers le rosier. Sa main s'est glissée à travers les branches ; mais en détachant la fleur elle a poussé un cri. Je suis accouru : son bras s'était meurtri aux épines. — Ce n'est rien, a-t-elle dit, et elle a voulu s'éloigner. J'ai pris sa main, j'ai posé un doigt tremblant sur la dé-



chirure où perlait une gouttelette de sang. Elle a tressailli, et nos regards se sont rencontrés. Elle a laissé tomber la rose, et nous nous sommes enfuis chacun d'un côté, effrayés de nos témérités.

J'ai passé le reste de ma journée à courir dans les bois. Il me semblait, chaque fois que je ralentissais ma course, sentir encore à l'extrémité de mes doigts la moite impression de cette chair délicate, meurtrie par les épines. A la tombée de la nuit, comme je rôdais autour des Templiers, l'oncle m'a vu et m'a appelé. Je suis entré dans la grande salle, les yeux baissés, et frémissant de la tête aux pieds. Denise était penchée vers l'âtre, et je ne pouvais voir sa figure. Près de la table servie, un grand jeune homme blond, aux larges épaules, à l'air ouvert et hardi, se tenait debout. — Tu vas souper avec nous, m'a dit mon oncle, et avec ce garçon-là. Le reconnais-tu? — J'osais à peine lever les yeux sur le nouveau-venu, quand lui, partant d'un éclat de rire, s'est écrié : — Eh! quoi, petit *Dani*, tu ne te souviens plus de Simon Beauvais, de Pressigny, qui t'a repêché un jour que tu t'étais laissé choir dans l'Égronne?... Tu as donc jeté le froc aux orties? — Et son rire bruyant a recommencé. Je ne savais que répondre, et, confus de ce malencontreux souvenir évoqué en présence de Denise, je me suis laissé secouer la main par le colosse, qui s'est ensuite assis à table près de ma cousine. J'ai gardé le silence pendant le souper, tandis que Beauvais, rendu plus jovial par le vin de mon oncle, n'était jamais à court de saillies et de joyeux contes. Denise paraissait comme moi préoccupée, et ne prononçait que de rares paroles. Au moment du départ, nos regards se sont rencontrés, mais elle a rapidement détourné la tête, et je suis rentré aux Bruasseries tout agité, la tête pleine de projets, le cœur rempli de craintes vagues.

28 septembre.

Simon Beauvais ne quitte plus les Templiers. Tout le jour la maison retentit de son gros rire. Mon oncle le choie, les domestiques ne tarissent pas sur sa force, son entrain et son adresse; Denise même est sous le charme, et moi, inhabile à tous les exercices du corps, je me sens plus gauche, plus timide encore quand il est là. Il est venu gâter le paisible bonheur que je savourais silencieusement.

Aujourd'hui les vendanges ont commencé dans la vallée. Un splendide soleil baignait les vignes aux feuilles déjà rougies. Les vendangeurs, échelonnés le long des pentes de la côte des Murets, s'entra'apelaient joyeusement. Sur les routes couraient les charrettes chargées de raisins, et une molle odeur de vin doux s'exhalait des pressoirs. Denise, la tête couverte d'un large chapeau de paille, passait légèrement entre les ceps, et je la suivais, heureux de me mouvoir avec elle dans le même air tiède et de fouler le sable où s'étaient

posés ses pieds. Un moment elle s'est arrêtée sous un noyer, le temps chaud avait rougi ses joues, et dans l'ombre projetée par les bords de son chapeau de paille on voyait briller ses yeux couleur de violette. Tout à coup, à quelques pas de nous, Beauvais est apparu, conduisant la charrette. Sa figure épanouie avait cette expression gouailleuse qui me déconcerte toujours. Tandis que les vendangeurs versaient leurs hottées dans les tonneaux placés sur le chariot, le cheval, impatienté par les mouches, a fait mine de s'emporter. Beauvais s'est élancé en avant et a saisi le bridon, et pendant que la bête ruait, lui, d'un seul bras, la contraignait à rester en place et souriait d'un air superbe. J'ai regardé Denise à la dérobée : elle avait les yeux fixés sur Beauvais, et sa figure exprimait une naïve admiration. Je me suis senti humilié; pour la première fois la jalousie m'a mordu au cœur, et j'ai brusquement quitté la vigne.

Au séminaire, 20 octobre.

Non, je n'étais pas fait pour la vie du monde, et l'abbé Bonneau avait raison. L'épreuve, ô mon Dieu, n'a pas été longue!... Je ne pouvais plus rester aux Templiers, et le séjour même des Bruasseries m'était insupportable. Denise épouse Beauvais dans trois jours. On parlait déjà de ce mariage à mon retour aux Bruasseries, et j'étais le seul à l'ignorer. Une servante bavarde s'est chargée de me dessiller les yeux. J'ai senti dans mon cœur un grand écroulement, il m'a semblé qu'un épais brouillard obscurcissait tout à coup ma lumineuse vallée de l'Égronne. J'ai passé une nuit à pleurer, et au matin je me suis enfui, sans même *la* voir une dernière fois.

Je suis rentré à la ville par une tiède soirée. Tous les habitants étaient dehors. J'ai traversé les rues bordées de magasins vivement éclairés, et sillonnées d'une foule joyeuse, animée, vivante, puis je me suis enfoncé dans le quartier solitaire et obscur qui avoisine la cathédrale. La vieille église étendait sa grande ombre sur les *cloîtres* et sur les murs du séminaire. Portant d'une main mon léger bagage, j'ai frappé à la grande porte bien connue, et j'ai demandé le supérieur. On m'a conduit à la bibliothèque. Tout au fond, à l'extrémité de deux sombres murailles de livres, je l'ai aperçu qui lisait près de sa petite lampe. Au bruit de mes pas, il a relevé la tête, et, me tendant la main : — Eh bien ! a-t-il dit de sa voix calme, je vous avais bien prédit que vous nous reviendriez ! — Alors seulement j'ai senti que tout était fini, et je n'ai pu lui répondre que par des sanglots.

Quatorze ans après. — Mars 184..

En rangeant mes livres, j'ai retrouvé le petit paroissien dont je me servais aux Templiers. Qu'il faut peu de chose pour faire dé-

vier mon esprit et le pousser vers les émotions défendues ! A la vue de la reliure brune, je me suis senti attendri. Mon pauvre cœur s'est rouvert comme une blessure mal fermée. Les Templiers ! En dépit de ma volonté, mon cœur est toujours aux Templiers. J'ai beau feuilleter mes livres, saint Augustin me semble maintenant subtil et Bossuet impitoyable. Que Dieu me vienne en aide, car, livré à moi-même, je crains de succomber.

Au séminaire, j'étais soutenu par l'enthousiasme de la foi, par l'attrait des dévouemens de l'apostolat et par la discipline de la maison... Je fis avec transport le sacrifice de ma volonté. On me nomma vicaire à la ville. La chaire m'était ouverte, je voyais la foule attentive au-dessous de moi. Je préparais, j'étudiais mes sermons, ma jeunesse montait tout entière à mes lèvres ; mais il a plu à Dieu de me donner, avec un génie médiocre, une âme moins ambitieuse que tendre. Mon zèle se ralentit ; puis la ville avec ses passions et ses distractions bruyantes, la ville me troublait et m'ébranlait. Je crus qu'un village bien ignoré, caché parmi les arbres, conviendrait mieux aux besoins de mon cœur. J'obtins une cure à D..., au fond de la Touraine, à vingt lieues des Templiers. Je saluai cette promesse de vie paisible ; je me complus dans cette idée de m'enterrer ici, à trente-trois ans, espérant qu'au village du moins il me serait donné de faire fructifier mon âme au profit de ma pauvre paroisse. Je suis à D... depuis un an. J'ai quatre cents paroissiens disséminés dans des closeries éparses. L'église est presque seule, au centre, avec la maison commune et le presbytère. Ma demeure est humble et vieille, mais paisible et selon mes goûts. Derrière s'étend un enclos ombreux et assez vaste. Que me manque-t-il encore ?...

Mes amis ont cessé de m'écrire. Tout ce qui reste de ma famille est aux Templiers, où je ne puis retourner. De loin en loin, la poste m'apporte un mandement ou une circulaire imprimée avec la suscription : « A M. le curé de D... » Plus de lettres intimes, plus de Daniel !... Hors de ma paroisse, je suis mort ; mes paroissiens sont des hommes simples et presque tous illettrés. Je ne les vois guère que le dimanche ; durant la semaine, je vis dans l'isolement. Marie Lène, qui a servi mon prédécesseur et qui me sert, Marie Lène ne dit pas deux paroles en un jour. Elle a constamment comme un bandeau de plomb sur le front et passe le reste de sa vie à s'ennuyer pour l'amour de Dieu. Je n'ai pas de chien, Marie Lène a horreur des animaux. Mon jardin même, qui me plaisait tant l'an dernier, mon jardin est devenu morose comme ma vie. Mes confrères des paroisses voisines sont tous âgés et ont des goûts sédentaires ; d'ailleurs leurs cheveux blancs attirent mon respect sans attirer mon cœur.

Et voilà que je me sens pris de la nostalgie de la ville. Les inquié-

tudes de la cité ont fait place à d'autres inquiétudes. Je suis malade de solitude. Ma paroisse ressemble à un grand verger où la nature seule règne, pacifique et féconde. La ville est plus ou moins sympathique à toutes les vocations; mon village ne comprend que deux choses : le travail manuel et le mariage. Je n'ai pas de célibataires au-delà de l'âge de trente ans. Partout où un toit fume entre les noyers, il y a une famille, il y a des enfans. L'église, la maison commune et mon presbytère sont les seules demeures solitaires; mais l'église a Dieu, et chaque dimanche un troupeau de fidèles; la maison commune a l'école, toute bourdonnante d'enfans; mon logis seul est délaissé... Ah! pauvre pasteur dévoyé!... Quand je me promène sur les hauteurs et dans les chemins creux, je suis la proie des pensées les plus contraires. L'ambition vient-elle encore me sourire dans mes songes, une voix lui répond de mon livre : Humilité; aux souvenirs d'une tendresse trop terrestre, cette même voix répond : Chasteté; aux besoins d'intimité : Isolement et détachement. Et cependant les blés qui frémissent sous le vent et poudroient, les oiseaux qui courent vers leur nid caché dans les branches, les femmes qui portent dans les vignes le repas du *tantôt* à leur mari ou à leurs fils, les paysans qui chantent au loin, le soir, quand tous les bruits se sont apaisés, que me disent-ils tous? Mariage! famille!...

Si seulement j'avais un petit enfant à élever, à instruire, à aimer, un enfant dormant sous mon toit, jouant sur mon seuil, emplissant ma maison de sa jeune vie joyeuse!...

Avril 184..

Ce matin, au moment où je rentrais au presbytère après ma messe, j'ai été abordé par une femme âgée que je n'ai pas reconnue tout d'abord. C'était La Bruère, la vieille domestique de Denise. Je ne l'avais pas revue depuis mon temps de séminaire. Mon cœur battit, et je me sentis rougir. Elle, un peu intimidée aussi par ma soutane, s'avancait, saluait et ne savait si elle devait m'appeler Daniel ou M. le curé. « Vous ne pensiez bien sûr guère à moi, monsieur le curé? me dit-elle enfin; je suis venue à cause de ma sœur, qui est *cloisième* dans votre paroisse. J'arrive des Templiers, où tout le monde vous fait bien des complimens. Notre maîtresse m'a répété : — Ne manque pas surtout d'aller chez le cousin et de lui demander ses *portemens*. Pauvre dame mignonne! elle est toujours un peu délicate depuis qu'elle a eu sa petite Denise, il y aura trois ans vienne Pâque-Fleurie. Ah! on ne vous oublie pas aux Templiers, et même M. Beauvais m'a dit : « Voilà un lièvre que vous porterez au cousin... » Et la petite! voici un bouquet de violettes qu'elle a fait elle-même.

La Bruère est toujours aussi bavarde. Son habil m'a laissé le

temps de me remettre de mon trouble. J'ai pu la questionner ensuite sans paraître trop ému et contenter ainsi mon faible cœur, qui s'était réveillé en sursaut d'un sommeil de quatorze années...

On est heureux aux Templiers! Je le pensais bien. Comment n'y serait-on pas heureux! Beauvais est plein d'attention pour ma cousine. Ils ont une petite fille qu'ils adorent, et qui est le vivant portrait de sa mère, dont elle porte le doux nom. La Bruère ne m'a laissé désirer aucun détail, elle m'a tout conté : la gentillesse de l'enfant, les préoccupations de la mère, les agrandissemens du domaine, les prouesses de chasse de Beauvais. Et j'ai cru le revoir, mon heureux rival, projetant sa grande ombre sur moi, et j'ai revu aussi Denise, brune, pâle et mignonne, et j'ai revu le temps passé...

Voici qu'une larme vient de rouler sur le liséré blanc de mon rabat. Elle y brille suspendue. O souvenirs, pourquoi vous ai-je évoqués? O mon cœur, tu te croyais détaché du monde, et tu t'attendris au souvenir d'une femme!...

Ils ont une petite fille qui ressemble à sa mère...

Avril 184..

Un affreux malheur!... Pauvre homme, où es-tu maintenant?... Je vois toujours ton regard si profond. Que voulait-il me dire? Puisse Dieu te juger dans sa miséricorde! Pauvre veuve enceinte! pauvre enfant!

Il était trois heures de l'après-midi. J'étais à l'église, où on chantait les Ténèbres. C'est aujourd'hui jeudi saint. La porte était restée large ouverte et livrait passage au printemps. Le temps était doux, comme est douce la paix d'une conscience fraîchement réconciliée avec son Dieu. Les fleurs dont de pieuses filles avaient surchargé le tombeau de Notre-Seigneur, les fleurs embaumaient l'air. J'étais assis à ma place accoutumée, au milieu des enfans. Les femmes s'étaient rangées devant le chœur. Les enfans avaient apporté chacun un maillet de bois pour marquer bruyamment la consternation de Jérusalem. Cette circonstance, jointe au printemps, les rendait plus turbulens que d'ordinaire. Le petit Daniel surtout était plus remué que jamais. C'est un enfant de huit ans. Je l'avais déjà depuis longtemps distingué parmi ses camarades pour sa bonne mine, son air éveillé, et aussi parce qu'il s'appelle Daniel, comme moi. Il parlait avec son plus proche voisin, et s'agitait pour arriver à se placer à mes côtés. Les enfans devinent si vite qu'on les aime! Déjà, selon le rite du jeudi saint, on avait éteint les premières bougies de cire jaune, et je me transportais en esprit à Jérusalem. Le petit Daniel avait réussi à se glisser près de moi, et bientôt la douceur de l'air, le parfum des fleurs, le chant des psaumes avaient clos ses yeux, et il appuyait sur mon bras sa tête ensommeillée. On

avait éteint l'avant-dernière bougie. Déjà les maillets impatients commençaient à se faire entendre, quand tout à coup un bruit se répand dans l'église. Je tourne la tête, une femme accourait. Toutes les autres se lèvent, s'attroupent, puis sortent en hâte. On vient à moi. — Monsieur le curé, c'est le charpentier Peyré (le père du petit Daniel) qui, en plaçant le bouquet sur le faite de la nouvelle maison, vient de tomber dans la rue et se meurt! — Je sors tout en surplus, je cours vers la maison neuve. Tout le monde se range à mon approche, et je vois étendu, dans quel état, mon Dieu! un homme qui ouvre sur moi ses grands yeux, plonge un profond regard dans mon regard, et, comme je lui prenais les mains, remue les lèvres, et le voilà mort! Sa femme était là, tout à côté, immobile statue. La foule criait, elle seule était muette. Elle est enceinte. On emporte le cadavre, on entraîne la veuve; mais, avant de partir, elle lève les yeux vers le faite de la maison où le bouquet planté par son mari faisait flotter ses rubans joyeux.

Peyré n'a point de parens ici; il n'était pas du pays. La veuve n'a qu'un frère chargé d'enfans. Tout cela est pauvre à faire pleurer. Le réduit de Peyré ne lui appartient même pas. Heureusement j'ai encore la plus forte partie de mon terme des Bruasseries; mais que peut faire l'argent ici? Ah! que sont mes ennuis à côté de cette douleur?... Misérable, et je me plaignais!

Quand je pris congé de la veuve, mon attention fut attirée par les cris lamentables du petit Daniel, qui dormait tantôt de si bon cœur sur mon bras. Je le pris par la main et l'emmenai au presbytère. Je l'ai couché dans ma chambre d'ami. Il dort maintenant. Les larmes se sont séchées sur ses joues, qu'elles ont toutes barbouillées...

O mon Dieu! d'un malheur si affreux ta providence voudrait-elle faire jaillir pour moi une consolation? Me donnes-tu Daniel pour mes œufs de Pâques?...

Dix jours après.

Que la paix du Seigneur s'étende aussi sur elle durant les siècles des siècles!... La femme de Peyré a suivi son mari à sept jours d'intervalle. Je l'ai enterrée près de lui avec l'enfant qu'elle portait dans son sein. Elle s'était alitée le lendemain de l'événement. Elle ne mangeait plus, elle ne parlait plus. Le médecin l'avait condamnée dès le premier jour. La vue de son fils lui semblait indifférente. Pourtant à l'heure suprême, comme elle tenait la main de Daniel, elle le regarda avec une tendresse inexprimable, puis mit cette main dans la mienne sans mot dire. J'ai accepté ce legs.

Mai 184...

Voici que j'occupe une nouvelle chambre. J'ai cédé à Daniel la mienne, qui est plus aérée et plus gaie. Il me semble que j'ai changé

de presbytère et même de paroisse. La sérénité est revenue en moi depuis que je loge cet enfant sous mon toit. Je pense encore souvent aux Templiers, mais maintenant sans amertume, et sans péril. Si Denise a une petite fille, moi j'ai un garçon. Nos destinées ne sont plus si différentes. Béni soit Dieu, qui m'a envoyé cet enfant!

Mon petit Daniel est encore un peu farouche; il n'est pas apprivoisé. C'est un oiseau que j'ai pris tout emplumé, et qui voit bien qu'il n'a pas été élevé ici. Il est comme ces fleurs qu'on transplante tout en boutons déjà, et qui sont quelque temps avant de *se ravoir*; mais, tout sauvage qu'il est, il met ma maison en fête.

Et, tandis que je satisfais ainsi mon cœur et que je savoure cette paternité inespérée, on me loue, on me vante, on me bénit dans ma paroisse. — Ah! monsieur le curé, que c'est bien ce que vous faites là! Le bon Dieu vous le rendra! — Je m'en humilie devant Dieu tous les soirs. Ils me laissent prendre cet enfant, ils me le donnent; il est à moi, ... un enfant vivant et beau! Je puis le nourrir, le loger, le garder dans ma maison, et ils ne me demandent rien en retour d'un pareil trésor, et je ne suis pas leur débiteur! Au contraire c'est moi qu'on remercie et qu'on loue!

Ah! nul ne sait tout le calme, tout le bonheur que ce jeune hôte m'apporte dans ses mains ouvertes et tendues... J'ai un enfant!

## II.

Ici s'arrête le court journal de l'abbé Daniel. Les préoccupations nouvelles entrées au presbytère avec l'orphelin avaient imposé silence aux pensées troublantes et aux souvenirs mélancoliques. Il avait fallu songer à vêtir l'enfant, à l'acclimater, à l'apprivoiser surtout. Pour l'abbé, si timide, si gauche et si inexpérimenté quand il s'agissait des détails de la vie pratique, ce n'avait pas été une tâche toujours facile; mais il s'y était mis de tout cœur. Toute la tendresse depuis longtemps accumulée en lui, et qui ne savait où se répandre, s'épanchait maintenant sur l'enfant adoptif. Il s'occupait de ses vêtemens et de sa nourriture avec cette joyeuse ardeur d'une jeune mère encore novice, à qui l'amour fait deviner ce que l'expérience n'a pu lui apprendre. Le jour, il passait des heures à le regarder jouer, et la nuit à le regarder dormir.

Il pensait souvent encore à Denise; mais cette pensée n'apportait maintenant avec elle ni regrets, ni remords. Denise n'apparaissait désormais à l'abbé que comme la mère heureuse d'un enfant en qui plus tard devaient revivre ces grâces et cette fleur de jeunesse tant aimées autrefois. Il se transportait en imagination aux Templiers, il voyait grandir l'enfant, il entendait ses frais éclats de rire au fond

du verger, et dans ses songeries il associait sa destinée à celle de son enfant, à lui.

C'est au milieu de ces préoccupations et de ces doux rêves que s'écoulèrent rapidement sept années. La Bruère vint encore une fois à D..., et cette fois apporta d'assez mauvaises nouvelles. Denise ne pouvait se remettre complètement de la maladie qui avait suivi ses couches; au contraire elle paraissait s'affaiblir chaque jour. Cette visite laissa l'abbé inquiet et mélancolique. Après le départ de La Bruère, il se promena longtemps dans son jardin. Il se sentait le cœur plein d'une tristesse douce et amère à la fois. Daniel, déjà grand, le rejoignit, fit quelques tours avec lui sans parler, puis lui demanda tout à coup : — Qu'avez-vous, mon cousin (c'était l'abbé qui lui avait fait prendre l'habitude de cette appellation familière)? — Le cousin leva le bras pour lui appuyer la main sur la tête : — J'ai toi! répondit-il, et sa pensée changea de direction sans cesser d'être émue.

L'enfant en effet avançait en âge, il entra dans sa seizième année, et bientôt il faudrait se séparer de lui. Il avait peu à peu parcouru le cercle assez restreint des études familières à l'abbé. Il avait fait sa première communion, il avait appris le français, l'histoire de l'antiquité et celle de son pays; l'abbé l'avait vu tantôt frémissant au récit des batailles, tantôt languissant et étouffant un bâillement aux dissertations philosophiques, et il avait pressenti que la vie contemplative et studieuse ne serait pas son fait, que le démon des aventures le pousserait vers l'action. Quand ce besoin de la vie active éclaterait, que deviendrait le pauvre cousin?... Daniel lui était nécessaire comme le pain. Il suivait d'un regard mélancolique la beauté croissante de son âge, et voyait avec effroi les molles rondeurs de l'enfance s'effacer sur sa figure pour faire place aux formes anguleuses de l'adolescence. Il songeait que dans deux ans, plus tôt peut-être, il faudrait faire choix d'une position. Serait-il cultivateur, commerçant, employé? Et l'abbé cherchait d'un air inquiet à découvrir en Daniel les premiers germes d'une vocation, et il s'effrayait rien qu'à la pensée de les trouver.

A ces inquiétudes s'ajoutaient les tourmens journaliers que lui causaient les témérités et les goûts aventureux de l'enfant. Daniel jouait avec le danger comme avec une fleur; rien ne l'étonnait et rien ne l'arrêtait; agile, robuste et toujours de bonne humeur, il était le boute-en-train du village; on le voyait à toutes les fêtes et à toutes les corvées. Il y avait en lui quelque chose de la vivacité, de la gentillesse et aussi de la sauvagerie de l'écureuil. Une fois déjà on l'avait rapporté au presbytère tout meurtri d'une chute de cheval, un jeune cheval qu'il avait monté à cru et lancé au galop à



travers champs. Une autre fois il avait failli se noyer dans l'écluse du moulin en plongeant pour en retirer un enfant. Le malheureux et craintif cousin soupirait, et ressentait chaque jour, en le voyant sortir, toutes les angoisses d'une mère pour un fils unique. Chaque fois qu'il quittait le presbytère, il était tenté de lui donner l'absolution *in articulo mortis*; mais qu'ils étaient délicieux aussi les momens qui succédaient à la crainte évanouie! quelle pluie de printemps lui rafraîchissait alors le cœur!

Un soir ils se promenaient ensemble sur la grand'route. Les dernières teintes du couchant s'effaçaient, la vallée commençait à s'obscurcir; mais à l'horizon les lignes s'accusaient nettement encore sur le ciel orangé. Une forme noire, vigoureusement découpée, se montra sur la route, du côté du couchant, et on entendit un bruit de pas... L'adolescent contempla un moment cette brusque apparition et s'écria : — Mon cousin, un soldat! — En effet, c'était un fantassin; le sac au dos, les bras doucement balancés par une marche rythmée, il s'avançait vers les promeneurs. Il les atteignit bientôt et passa rapide à côté d'eux. Une force mystérieuse paraissait le pousser en avant. Tout était expressif dans sa personne et semblait dire : — Plus vite! Là-bas je vais surprendre quelqu'un; là-bas une joie m'attend! — L'abbé avait continué à marcher en sens inverse, mais Daniel s'était arrêté et suivait le soldat avec des yeux avides. Quand il l'eut perdu dans l'ombre : — Mon cousin, s'écria-t-il tout à coup, savez-vous? c'est soldat que je voudrais être! — Le cousin gardait le silence. — Mon cousin, reprit l'enfant, est-ce que je vous ai fait de la peine?... — L'abbé, toujours muet, poursuivait sa route d'un pas rapide en songeant aux inexprimables déchiremens de la séparation, et mentalement il répétait ces mots de l'Évangile de saint Matthieu : *Pater mi..., non sicut ego volo, sed sicut tu...*

Le lendemain, à midi, le facteur apporta une lettre de Simon Beauvais : Denise était gravement malade et se recommandait aux prières de son cousin. L'abbé resta d'abord comme anéanti sous le coup, puis il prit le chemin de l'église et y demeura agenouillé pendant une heure : il en sortit un peu fortifié, mais non calmé, et marcha jusqu'au soir à travers champs. Au retour, il refusa de souper, descendit au jardin et passa une grande partie de la nuit à marcher encore et à fatiguer son corps pour assoupir les agitations de son esprit. Vers deux heures du matin, la fraîcheur de l'air le saisit, et il songea à prendre quelque repos. Il fut réveillé dès quatre heures par un ronflement étrange qui partait d'une grange voisine du presbytère. C'était le bruit d'une batteuse qu'on avait amenée la veille au village, et dont le mécanisme nouveau pour le pays avait excité l'admiration de Daniel. Ce sourd grondement ébranla encore

le système nerveux très irritable de l'abbé. Il redescendit au jardin et se remit à songer à Denise. Le facteur passait chaque jour à midi; il apporterait sans doute une nouvelle lettre, et, selon ce qu'elle annoncerait, le cousin prendrait une résolution et partirait, s'il le fallait, pour les Templiers. Il allait et venait dans le clos pour se fatiguer et tromper l'attente. Le ronflement de la batteuse le poursuivait. Il rentra dans sa chambre et remplit sa valise avec une activité fiévreuse afin d'être prêt pour midi.

Daniel cependant ne savait que penser. Depuis la veille, son cousin était inabordable. A plusieurs reprises déjà, il avait voulu le questionner, et des gestes d'impatience l'avaient éloigné. Il se hasarda de nouveau à demander : — Pour Dieu, mon cousin, qu'avez-vous? — Laisse-moi seul! — répondit brusquement l'abbé. Daniel interdit alla au village, où il trouvait toujours distraction nouvelle, et, comme la batteuse l'attirait, il se rendit dans la grange et fut bientôt tout occupé à introduire les gerbes dans la machine. Il n'était pas sorti du presbytère que déjà le cousin le cherchait partout. — Où est Daniel? — demanda-t-il à Marie Lène. Marie Lène haussa les épaules : — Qui sait? — Où est Daniel? demanda-t-il encore à un enfant qui jouait devant la cure. — A la batteuse; il pousse la paille. — Le malheureux! s'écria l'abbé, et, tout enfiévré, il courut vers la grange. Les voisins s'imaginèrent qu'il était arrivé malheur à Daniel, et avant que l'abbé eût gagné la grange, on l'avait devancé, et de sinistres rumeurs circulaient dans le village. Chacun courait à la batteuse et gémissait déjà. Le curé arriva sur ces entrefaites, et à l'air effaré des assistans ne douta point qu'un accident ne fût arrivé à son pupille. Hors de lui, il s'élança dans la grange, pénétra jusqu'à la machine, et là, stupéfait, aperçoit Daniel, qui, sans se soucier du bruit, nourrissait la batteuse et poussait les gerbes avec sa vivacité ordinaire. Courir à lui, le prendre à bras-le-corps, le jeter en arrière, ce fut pour le cousin l'affaire d'une seconde. Chacun s'étonnait de son emportement. Lui-même, semblable à un mort qu'on réveillerait, jetait maintenant autour de lui des regards inquiets. La batteuse grondait toujours. Poussé par je ne sais quel trouble et quel besoin d'expliquer sa ridicule impétuosité, l'abbé saisit brusquement une gerbe et la glissa d'une main tremblante dans la bouche de la machine. — Regardez, regardez! s'écria-t-il; voilà comme Daniel s'y prenait! Dites s'il n'y a pas de quoi s'estropier! — Et, tout en poussant impatiemment la gerbe, il enfonça sa main, la sentit attirée par le mécanisme, jeta un cri, et retira son bras sanglant et mutilé.

On emporta l'abbé au presbytère. Une traînée de sang marquait son passage. Un closier monta à cheval et courut à la ville chercher le médecin, tandis que la sage-femme faisait le premier pansement.

L'abbé, après un long évanouissement, revint peu à peu à lui. Il aperçut d'abord la figure bouleversée de Daniel et essaya de lui sourire; mais, affaibli par l'hémorragie, il referma les yeux et s'évanouit de nouveau. Le docteur arriva enfin et déclara nécessaire l'amputation immédiate du bras mutilé. Quand l'opération fut terminée, le cousin s'informa de l'heure. Il était deux heures. Daniel lui tendit une lettre de Beauvais. Le pauvre abbé l'eut bientôt lue; elle ne contenait que cette ligne : « Denise est morte. » Le cousin dit qu'il voulait dormir, fit éloigner tout le monde et resta seul sur son lit, encore ensanglanté.

Le soir venu, Daniel rentra, alluma une veilleuse et s'assit au chevet du malade. L'abbé sommeillait. Le jeune homme lui humectait de temps en temps le front avec une compresse d'eau fraîche. Vers onze heures, le cousin eut comme le délire, et se mit à parler tout haut. Les noms de Denise et de Daniel s'échappaient souvent de ses lèvres pâles. Il s'éveilla en sursaut et vit son pupille qui pleurait. — Pourquoi pleures-tu, toi? — Mon cousin, voulez-vous prendre cette potion? — Merci, je suis calme, très calme... Il rêva quelque temps, puis, comme un homme qui vient de prendre une énergique résolution : Prends du papier et écris, dit-il à Daniel. Il lui dicta une lettre par laquelle il apprenait à Beauvais son accident. Il ajoutait que, désormais impropre à dire la messe, il comptait, aussitôt après sa guérison, se rendre aux Templiers, et, si Beauvais le permettait, se dévouer à l'éducation de la chère orpheline.

Quand l'adresse fut mise et la lettre cachetée : Tu la porteras toi-même demain matin à la ville, dit l'abbé... Et maintenant, Daniel, que penses-tu de cela? — Je pense, mon cousin, qu'il aurait mieux valu que mon bras fût resté dans la batteuse au lieu de votre main. — Ne parlons pas de l'accident. Que penses-tu de cette lettre? — Daniel baissa la tête, puis répondit d'une voix un peu étranglée : — Je crois que vous allez être obligé de me laisser là. — Et que ferais-tu, si cela était possible? — Je me tuerais, mon cousin. — L'abbé le regarda gravement et dit : Dans un mois, je serai guéri. Nous n'avons pas de temps à perdre. Quand tu auras jeté cette lettre à la boîte demain, tu iras à la gendarmerie, et tu demanderas quelles sont les formalités à remplir pour s'engager dans l'armée. Dans un mois, tu t'enrôleras,... non pas dans la cavalerie!... Maintenant va dormir, et écoute ceci encore auparavant : Nie le soleil en plein midi si tu veux, mais ne doute jamais de moi... Va dormir!

Et tandis que Daniel s'éloignait, le bon abbé, en retombant sur son oreiller, murmurait : — L'épaulette, l'uniforme! ce sera beau! ce sera beau!...

Un mois après, le cousin était à peu près guéri. Le jour fixé pour le départ arriva. L'abbé fit ses adieux en chaire à ses paroissiens,

qui pleuraient; puis on chargea les bagages sur une charrette, on prit congé de l'impassible Marie Lène, et la charrette, traînée par un mulet poitevin, prit la route de Tours. Le trajet fut silencieux. Daniel regardait d'un œil morne disparaître les derniers bouquets d'arbres de son village; l'abbé ruminait de sages avis destinés à son pupille : que le courage n'est rien sans la réflexion, que la discipline soutient au lieu d'humilier, que les meilleurs dons de l'esprit restent inefficaces, s'ils ne sont fécondés par une volonté forte, enfin des conseils appropriés au caractère de Daniel.

Le lendemain, à Tours, le jeune homme fut engagé dans le 49<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Bordeaux. Le capitaine de recrutement ayant demandé si l'engagement était pour deux ans : — Pour sept ans, — répondit brusquement le cousin.

Vers le soir, ils montèrent en chemin de fer ensemble, car le train de Bordeaux allait dans la direction des Templiers. Le cousin devait descendre à la quatrième station; ils étaient assis l'un en face de l'autre, ne se disant rien et évitant même de se regarder. A la troisième station, le cousin voulut parler; mais il sentit que les larmes étoufferaient sa voix, et il garda le silence. — Port-de-Piles! cria le conducteur, et le train s'arrêta. L'abbé et Daniel s'embrassèrent à plusieurs reprises, puis le cousin descendit seul. Daniel lui tendit sa valise, leurs mains se joignirent une dernière fois, et le train repartit.

C'était au crépuscule. Le curé suivit des yeux, aussi loin qu'il put, le convoi fuyant sous son long panache de vapeur. Il crut distinguer un mouchoir blanc qui flottait à l'une des portières, et il agita son bras gauche... Puis le train s'évanouit à l'horizon brunissant, et l'abbé, quittant la station, s'engagea rapidement dans un chemin creux qui s'enfonçait entre deux haies touffues.

### III.

Le cousin avait encore cinq lieues à faire à pied avant d'être rendu aux Templiers; mais la nuit était belle et les chemins lui étaient familiers. On n'oublie jamais le chemin qui mène à son village. Il aimait la marche d'ailleurs. En ce moment surtout, ayant le cœur gros, il n'eût pas volontiers raccourci sa route. Il était content de se trouver seul. Quand les jeunes abeilles, en longs essaims, ont émigré, il se fait tout à coup un silence autour de la ruche; ainsi le silence l'enveloppait maintenant. Il n'avait plus de chez lui nulle part. Peu lui importait; il ne voulait pas être heureux. Il se sentait en ce moment de force à nourrir sa tristesse durant sept années. Et puis n'allait-il pas avoir à s'occuper de son *autre* enfant, de la fille de Denise? Comme il allait bien l'aimer, et pour Daniel

et pour sa mère! Elle remplacera, pensait-il, Daniel dans ma vie. J'aurai élevé ces deux enfans. Et qui pourra dire alors que ma vie aura été inutile? Je ferai de Denise une jeune fille charmante et sage comme sa mère. Je tiendrai entre mes mains les destinées de deux adolescens, et qui sait? Peut-être un jour je nouerai ces deux destinées ensemble, et elles n'en feront plus qu'une. Oh! vienne ce jour-là, et je pourrai mourir! Mais Beauvais que j'oublie toujours, le riche, l'ironique Beauvais! Beauvais qui autrefois n'eut qu'à se montrer pour me faire fuir au séminaire... Heureusement j'ai sept ans devant moi. Et songer que je vais la voir tout à l'heure, la fille de Denise!...

Ainsi le cousin s'entretenait mélancoliquement avec lui-même, tout en hâtant le pas. Au clair de lune, son ombre fluette se projetait en avant sur la route blanchissante et semblait courir devant lui. Il était minuit quand il traversa le bourg de Pressigny. Les Templiers n'étaient plus qu'à une petite demi-heure de là; il ne voulut pas s'arrêter au bourg. Il n'avait pourtant pas prévenu Beauvais de son arrivée pour cette nuit, et il frissonnait à la seule pensée de la première entrevue; mais une force mystérieuse le poussait vers la ferme.

Quand il eut atteint le sommet du coteau des Murets, il distingua le toit aigu de la tourelle, doucement éclairée par la lune. Il ne pensa plus à Daniel alors, il ne pensa même plus à l'accueil qu'on lui ferait. Elle était devant lui, la tourelle de ses jeunes rêves! Il pénétra dans la cour, à la grand'porte de laquelle la croix des templiers est encore sculptée. Tout était silencieux. Il alla droit à la fenêtre du rez-de-chaussée, où jadis couchait son oncle, et frappa aux volets. La voix d'un homme à demi endormi cria : Qui est là? et presque aussitôt les volets s'entr'ouvrirent. — C'est moi, murmura le cousin d'une voix timide. — Qui, vous? — Moi, Daniel. — Je vais vous ouvrir.

Une grande figure toute barbue était apparue un instant dans la pénombre. Bientôt un filet de lumière filtra à travers les contrevents, que Beauvais avait machinalement refermés, puis des pas lourds résonnèrent dans la salle. — Après tout, pensa le cousin, mes Bruasseries sont tout près d'ici. — Il eut même un instant l'idée de s'y enfuir. Le filet lumineux s'évanouit, les pas s'éloignèrent. L'abbé tout tremblant se dirigea vers la porte, qui s'ouvrit enfin. Beauvais s'était effacé pour permettre au nouveau-venu d'entrer. — Vous voilà donc! lui dit-il simplement. — Je viens un peu tard, murmura faiblement le cousin. — Beauvais, sans répondre, verrouilla soigneusement la porte et le conduisit dans la salle. Là seulement ils purent s'examiner l'un l'autre.

Leur surprise fut égale : tous deux semblaient interdits. Beauvais avait presque le double de la taille de son cousin, et il était gros en proportion. La robe de chambre qui l'enveloppait laissait voir à nu des jambes d'Hercule. Ses cheveux touffus et sa barbe épaisse et mal taillée formaient un cadre désordonné à sa figure haute en couleur. L'abbé, tout à travers son agitation, le comparait mentalement à Nemrod, le sauvage chasseur de l'Écriture. Quant à Beauvais, il semblait chercher par la chambre le cousin qu'il venait d'introduire, le cousin que sa soutane étriquée et son embarras rendaient encore plus mince et plus chétif que de coutume, tandis qu'à l'ombre du tricorne sa petite figure imberbe semblait plus maigre et plus blême. — Mais c'est un enfant, se dit Beauvais. — J'irai aux Bruasseries, pensa l'abbé.

Cet examen n'avait duré qu'une seconde. Beauvais posa la lampe sur la table et dit tout bas : — Vous voilà ! — Puis il serra dans ses grosses mains l'unique main de l'abbé. — Vous êtes chez vous ici, merci d'être venu; mais ne faites pas de bruit. La petite dort à côté; je veux lui ménager la surprise demain à son réveil... Vous n'avez presque point changé, mon cousin ! — Le cousin, tout étonné et tout attendri, répliqua : — Ni vous non plus, mon cousin. — Ne faites pas de bruit, redit encore Beauvais à demi-voix, et il fit asseoir le cousin comme il eût fait d'un enfant et se plaça en face de lui. Quand ils eurent causé quelques momens, tout en continuant de s'examiner, Beauvais se leva, et, marchant sur la pointe des pieds, alla chercher quelque viande froide à la cuisine, tandis que l'abbé, resté dans l'obscurité, murmurait : — Qu'il est différent de ce que je croyais tout à l'heure ! — Beauvais revint avec une nappe et fit le geste de l'étendre sur la table. — Non, non, dit le cousin. — Non, n'est-ce pas ? reprit Beauvais. La nappe, voyez-vous, c'était pour le curé, mais pour le cousin ce sera la toile cirée comme pour moi. — Il plaça un pâté de gibier sur la table, puis apporta une bouteille de vin. — La bouteille, continua-t-il, était là dans un coin à vous attendre; le vin vous remettra de vos fatigues, c'est du bordeaux. — Bordeaux ! s'écria le cousin, pensant à Daniel. — Chut ! et la petite !... Comme elle sera heureuse demain ! — Beauvais prit deux verres, qu'il remplit à moitié, et voulut trinquer. L'abbé le regarda amicalement. Le rude chasseur avait les larmes aux yeux. En trinquant, toute sa douleur était soudain revenue. — Jamais je n'irai aux Bruasseries ! dit étourdiment l'abbé, puis il essaya de manger. Tous deux maintenant se taisaient; l'esprit de la morte était descendu au milieu d'eux, et tous deux se faisaient violence pour ne rien dire de celle dont ils eussent tant voulu parler.

Leur silence, interrompu seulement par de rares réflexions ba-

nales, devenait pénible. Au bout de dix minutes, le cousin prétextait la fatigue pour se retirer. — Je vais vous conduire à votre chambre, dit Beauvais, et ils montèrent ensemble l'escalier en spirale de la tourelle. — Vous serez logé un peu haut, mais vous avez demandé à habiter la tourelle.

La chambre était toute prête. Beauvais alluma une petite lampe et serra de nouveau la main du cousin. — Bonne nuit, lui dit-il, demain vous verrez Denise! — Il disparut, et l'abbé, après une courte prière, souffla la lampe et se coucha.

Le cabinet était plein de rayons quand, vers huit heures du matin, la chanson des hirondelles le réveilla. Il se frotta les yeux et fut un instant sans se reconnaître. Il courut à la fenêtre et l'ouvrit. Étableaux, à sa droite, dressait sur son coteau à pic les ruines de son vieux château; au fond de la vallée, l'Égronne serpentait dans les prés, entre deux rangées d'aunes, et à gauche, dans l'éloignement, fumaient les toits bleuâtres de Pressigny, et l'écluse d'Étableaux bruissait, et les hirondelles poussaient leurs cris aigus en rasant de l'aile les arêtes de la croisée, puis elles montaient et s'enfonçaient dans le bleu. Et le cousin regardait tout, écoutait tout, aspirait la brise du matin et croyait rêver... Tout à coup une voix d'argent monta jusqu'à lui, la voix vibrante de sa Denise bien-aimée. « Petit-Pinson, chantait cette voix, quand je te dis qu'il y a des nids dans les sorbiers, c'est que je le sais!... » Non, non, Denise n'était point morte, voilà qu'elle venait de parler. Il se pencha pour essayer de la voir, mais ses regards ne rencontrèrent que les cimes vertes des arbres. Il écouta longtemps encore, mais la voix avait fait silence. L'avait-il même entendue? N'avait-il pas rêvé? Il se retirait, quand il aperçut un pot de verveines en fleur placé sur le rebord de la fenêtre. Qui l'avait apporté là?... Il se hâta de s'habiller pour voir la petite, et tout en s'habillant il songea que maintenant Daniel était arrivé à Bordeaux. Au moment où il allait sortir, Beauvais, qui faisait le guet, vint vivement à lui et le repoussa dans l'intérieur de la tourelle en disant : — Rentrez, je cours chercher la petite! — L'abbé revint dans sa cellule et entendit bientôt le bruit des souliers ferrés de Beauvais qui remontait, puis il distingua encore comme un gazouillement et un frôlement. Il prêta l'oreille : — Une belle hirondelle y est avec ses petits, tu verras! disait la grosse voix de Beauvais.— Et une jolie voix, la voix de tout à l'heure, répondait : — Marche tout doucement pour ne point les *épeurer*. — Le cousin sentit ses genoux fléchir et s'assit. — Père, entre le premier, mais tout doucement, tout doucement, dit encore la voix d'argent. — La porte s'entre-bâilla, puis s'ouvrit toute grande, et Beauvais poussa la petite dans les bras de l'abbé. Denise s'arrêta interdite,

le cousin ne bougeait de sa chaise, Beauvais les regardait. Enfin le cousin se passa la main sur le front, puis sourit d'un air effaré. La Denise d'autrefois était devant ses yeux.

Elle était mignonne, un peu maigre, avec des cheveux châains, un teint rose, légèrement doré par le soleil, et de grands yeux d'un bleu sombre aux prunelles à la fois brillantes et veloutées. Son front large et bombé, son regard droit, ferme et franc, son petit nez rose aux ailes mobiles, donnaient à sa physionomie une remarquable expression d'activité, d'énergie et de résolution, tempérées par un bon sourire d'enfant. Elle n'était pas précisément jolie, mais elle charmait.

Le cousin étendait son bras vers elle, mais elle n'osait s'avancer. — Est-ce que je vous fais peur, mon enfant ?

— Oui, monsieur.

Daniel se leva, se pencha vers elle et la baisa au front, puis il dit à Beauvais : — Voilà notre enfant, n'est-ce pas ? — Beauvais était radieux de joie et de fierté paternelle. Quand ils eurent un peu fait connaissance tous trois, ils descendirent au jardin, où tout d'abord ils rencontrèrent La Bruère. Il fallut s'arrêter et écouter ses exclamations. — Oh ! monsieur le curé, le cher homme du bon Dieu, vous voilà comme si vous reveniez de la guerre, avec un bras de moins ! Ah ! quel malheur, dites-moi, bonnes gens ! Et justement le propre jour de l'enterrement de notre maîtresse... Ah ! bonnes gens, qui l'eût dit ? — Après les condoléances de La Bruère, il dut visiter les Templiers en détail. Denise s'était esquivée. — Les voilà passant de grange en grange, de grenier en grenier, Beauvais expliquant, l'abbé se ressouvenant. Après cent tours, Beauvais s'écria : — Mon cousin, voici le bouquet, je vous ai réservé ceci pour la bonne bouche. — Il l'introduisit dans une nouvelle écurie, et la tête rejetée en arrière, les bras croisés, les regards fixés sur le cousin, il sembla attendre que celui-ci prît la parole. L'abbé regardait de tous ses yeux. Il y avait dans cette écurie un cheval et une vache. Était-ce le cheval ou la vache qu'il fallait admirer ? Grand embarras pour le cousin. Après un silence : — Allons, fit Beauvais d'un air désappointé, c'est dommage ! Enfin, vous n'y entendez rien. Mettons que vous n'avez rien vu. — A ce moment l'abbé retrouva dans la figure de son ancien rival une lueur de l'ironie d'autrefois. — Ce cheval, continua Beauvais, n'a pas son pareil à vingt lieues aux environs. Maintenant allons aux Bruasseries.

Ils ne rentrèrent aux Templiers que vers midi, pour le dîner. Le cousin se trouva naturellement placé entre le père et la fille ; mais bien avant le dessert Denise avait disparu, et le cousin l'entendit dans le jardin discutant vivement avec Petit-Pinson. Petit-Pinson



était un gars de quinze ans, dépassant Denise de la tête, et, en dépit de sa taille, appelé obstinément Petit-Pinson par l'enfant. Petit-Pinson était le factotum de La Bruère et le *pastour* de Beauvais. Parmi son troupeau, il y avait un âne qui était, à ce qu'il paraît, la propriété particulière de Denise, et qu'on nommait Benoît. Ce jour-là, le *pastour* voulait mener ses bêtes aux Épinaies, et le choix du pâturage n'était pas du goût de Denise. — Je te dis, s'écriait-elle de sa mignonne voix décidée, je te dis, Petit-Pinson, que Benoît n'ira pas aux Épinaies! — Petit-Pinson retenait Benoît par l'oreille, Denise le tirait par le licol. A qui restera la victoire? pensait l'abbé, qui contemplait la scène. Ce fut à Denise. Elle ramena tranquillement Benoît à l'écurie, puis revint prendre sa place à table. — Elle a de la volonté, se dit le cousin émerveillé.

Le dîner terminé, Beauvais avoua que ses affaires l'appelaient à la foire de Lésigny. — Je vous emmènerais bien, ajouta-t-il en s'adressant à Daniel; mais que feriez-vous au milieu d'un marché aux mulets?

Il partit, et l'abbé alla se promener avec Denise. Le soir, ils souperent en tête-à-tête, car Beauvais ne rentra que tard. Ainsi s'écoula la première journée.

Les jours, les semaines, les mois se succédèrent. En quittant Daniel, le cousin s'était cru condamné à sept années de tristesse; il fut tout surpris de se sentir doucement heureux. Il était comme un homme assis à une fenêtre devant laquelle passerait et repasserait lentement l'image du bonheur. Il était heureux, et il se sentait calmé. La vie de ferme allait à sa nature, faite de timidité et de nonchalante rêverie. Tout ce qui amusait la maison le charmait. Le jardin herbeux, négligé, avec ses allées où le fenouil et l'anis poussaient à foison, avec sa tonnelle sombrant sous le poids des chèvrefeuilles et des clématites; le poulailler, ancienne chapelle des Templiers, où les poules pondaient dans les niches des saints mutilés; le figuier touffu ombrageant l'angle de la cour verdoyante; les pigeons à l'aile harmonieuse qui venaient se désaltérer à l'eau courante des rigoles; les grands tas de paille au soleil; les vaches s'en allant gravement au pâturage et exhalant un parfum de lait; les coups de fusil retentissant dans le bois des Courtils et les aboiemens de la meute; le bêlement des moutons mêlé aux appels mélancoliques des *pastours* le soir, et le matin les voix fraîches des cloches de Pressigny sonnantes en volée, — rien de tout cela n'était indifférent à l'abbé. Comme une abeille qui fait son miel de toutes fleurs, il faisait entrer comme aliment de ses joies les moindres détails de la vie rustique...

L'hiver vint, moins riche en présens que l'automne, mais abondant en joies calmes et intimes. On se réunissait davantage, on se

retrouvait volontiers, le soir surtout, dans la grand'salle changée en cuisine. La cheminée de granit abritait tout le monde. Là se disaient les nouvelles apportées toutes fraîches de Pressigny et des villages voisins, et aussi de longues histoires du temps des templiers, ou bien le conte des lavandières, dont on entend le battoir résonner à la minuit, près de la fontaine de Font-Gaudron. Cependant Petit-Pinson, les yeux écarquillés et la mine effarée, écoutait de toutes ses oreilles et se pelotonnait dans son coin. La Bruère filait, Beauvais nettoyait son fusil, le cousin et Denise feuilletaient quelquefois un livre à images, et quand Denise avait expliqué l'image au cousin, le cousin expliquait le texte à Denise.

Beauvais aussi était heureux. L'arrivée du cousin lui avait permis de garder sa fille aux Templiers. Pendant ses fréquentes absences, il se sentait tout aise de savoir tout son monde réuni là-bas et l'attendant à la veillée. Cela lui tenait chaud en hiver et frais en été, et il rentrait chez lui aussi volontiers qu'il en partait. Il était l'homme de la maison, et parfois se plaisait à faire retentir la cuisine des éclats de la voix du maître. Pourtant cette grosse voix n'était que rarement terrible. D'ailleurs Denise savait au besoin changer sa colère en caresses, et le cousin était l'allié de Denise. Celui-ci avait cherché dans les premiers temps à gagner Beauvais en se condamnant à l'admiration des chevaux et des chiens de son hôte; mais dans ce manège le campagnard avait bien vite démêlé la contrainte et une sorte de condescendance d'où ressortait mieux encore l'incompétence du cousin. Il ne lui en faisait pas plus mauvaise figure; seulement à un certain air goguenard on devinait bien qu'il ne le comptait pas parmi les gens pratiques et dont on pût tirer quelque chose. Il y avait du maquignon dans Beauvais, et les qualités inhérentes à cette profession étaient des plus antipathiques au cousin. Ces deux hommes s'estimaient, s'aimaient au fond, mais ne s'entendaient pas toujours. Pour le cousin, un marché de cent francs et un marché de mille francs étaient même chose; pour Beauvais, rien n'était sérieux comme une affaire. L'un regardait aux étoiles, l'autre à terre, et le contemplateur d'étoiles parfois trébuchait au choc des réalités terrestres, comme l'astrologue de la fable. Beauvais s'en autorisait pour accabler le cousin sous sa grosse artillerie de plaisanteries ironiques; mais quand, le soir, Denise montrait à son père ses cahiers et lui expliquait ses progrès, Beauvais se sentait fier, et il lui échappait alors avec l'abbé des brusqueries de reconnaissance qui raccommodaient tout et pénétraient La Bruère d'admiration.

La Bruère, elle, était le doyen d'âge du logis. Elle avait vingt ans de plus que son maître, qui l'avait trouvée tout établie aux Templiers quand il était venu s'y marier. C'était une vieille fille, maigre,

alerte et bavarde, point revêche, mais despote, donnant à Petit-Pinson pour un soufflet trois pommes, tracassant tout le jour et racontant ses rêves. Elle était pleine de déférence pour l'abbé, qui n'avait qu'un bras, qui était prêtre, et qu'elle avait connu tout enfant. Elle était tout aise aussi d'avoir sur ses vieux jours un curé en permanence à la ferme. Elle l'appelait *notre* cousin, et le regardait comme un bonhomme un peu *rêveur et innocent*. Sa sympathie cependant la portait plutôt vers Beauvais. Cette fille forte avait de l'admiration pour cet homme fort, et elle avait fait alliance avec lui. Du reste elle le rabrouait souvent, car La Bruère était un allié indépendant.

Petit-Pinson était un allié soumis, ou plutôt il était la chose de La Bruère. Il était lourdaud, paresseux et un peu gourmand, mais il révérait la vieille servante, et ne redoutait que deux choses : La Bruère et le loup-garou.

Et Denise? Denise était sauvage et avait la verte saveur, la grâce capricieuse et la séve de tout ce qui est sauvage. Ce qui lui avait tout d'abord fait aimer le cousin, c'était que, grâce à lui, elle n'irait pas en pension. La ville était pour elle un lieu terrible; son père l'y avait emmenée deux fois en temps de foire, et toute cette foule grouillante, glapissante, affairée, lui avait fait prendre la civilisation en horreur. Elle n'aimait pas même Pressigny, où on la regardait trop, et quand il venait du monde aux Templiers, elle s'enfuyait au verger. La solitude au milieu des champs, les mille bruits de la ferme ou les grandes ombres des bois, voilà le milieu qu'elle aimait. Elle n'était pas gaie, et cependant point mélancolique; elle avait des accès d'agitation et d'immobilité, de fièvre et d'indifférence, qui venaient et partaient sans qu'on sût pourquoi. Elle n'aimait plus ses poupées depuis sa première communion, et n'aimait pas encore les livres; les aiguilles cassaient comme du verre entre ses doigts, et les besognes sédentaires ne pouvaient la retenir longtemps. Malgré ce caractère mobile et cette humeur capricieuse, elle avait une volonté de fer et une énergie dont Petit-Pinson n'était pas toujours le seul à s'apercevoir. Elle passait insoucieuse à travers les colères de Beauvais et de La Bruère, comme une hirondelle à travers une pluie d'orage. Ce mélange de sauvagerie et de mobilité inquiète avait d'abord effrayé le cousin, et il s'était demandé, non sans terreur, comment il viendrait à bout de diriger vers le bien cette âme toujours extrême, cette intelligence ne se manifestant volontiers que par soubresauts.

Mais, à défaut d'énergie, l'abbé avait une de ces tendresses inépuisables qui finissent par triompher des plus grandes obstinations. Puis ne nourrissait-il pas dans le plus intime recoin de son cœur un projet auquel il n'avait qu'à penser pour retrouver de nouvelles forces?...

Dès les premiers jours de son arrivée aux Templiers, il avait voulu y régulariser sa position. Il avait pour tout revenu six cents francs, le loyer de ses Bruasseries. En dépit des protestations de Beauvais, il avait stipulé qu'il lui paierait une pension de trois cents francs. Avec le surplus, il trouva moyen d'envoyer chaque mois dix francs à Daniel, de se vêtir, et de faire des cadeaux à Denise, à La Bruère et même à Petit-Pinson. Une fois débarrassé de ces détails matériels, il avait arrangé ses journées : la semaine entière était consacrée à Denise à l'exception du dimanche.

Pendant la semaine, l'abbé était vêtu comme un bourgeois campagnard; mais le dimanche c'était tout autre chose. Ce jour-là, un vrai curé descendait de la tourelle : tricorne, rabat, bas noirs, souliers à boucles d'argent, soutane de drap fin, rien n'y manquait. A neuf heures, il s'acheminait vers l'église de Pressigny en compagnie de La Bruère, de Petit-Pinson et de Denise. Durant la messe, il se tenait au chœur en surplis, et de sa stalle, à travers la fumée de l'encens, il contemplait parfois Denise, qui, la tête penchée sur son petit livre, priait à l'ombre d'un pilier. Denise!... c'était là sa joie et sa bénédiction; c'était son œuvre aussi. Il surveillait l'épanouissement de son intelligence avec cette respectueuse sollicitude de l'horticulteur pour une rose préférée qui vient de sortir du bouton. Denise entrait dans l'adolescence; déjà la pétulance de l'enfant s'était à demi effacée pour faire place à une gaucherie farouche et à une nerveuse surexcitation. Encore un peu de temps, et la jeunesse allait apparaître, et toute cette fine et énergique nature féminine allait prendre son plein développement. — Hâtons-nous, se disait l'abbé, hâtons-nous de semer, afin que le bon grain germe dans la saison. — Et il épanchait sur elle tous ses trésors de science, de sagesse et d'observation. Il voulait lui inspirer surtout, non pas le goût des livres, mais l'attrait des occupations sérieuses, et cultiver cet amour de la nature agreste qu'elle avait déjà. Le temps était-il beau, ou même passable, ils faisaient ensemble une longue promenade. Tantôt ils allaient au-devant de Beauvais, qui les ramenait alors en voiture, tantôt ils erraient à travers champs ou suivaient le cours de l'Égronne. Ils rapportaient toujours des moissons de fleurs, et quand les paysans voyaient passer ce prêtre manchot, aux cheveux grisonnans, et cette enfant coiffée d'une capeline rose, tous deux portant des gerbes de fleurs, ils leur donnaient toujours un bon salut, une bonne parole et un bon sourire.

Ainsi elle grandissait au sein de cette nature rustique et féconde, entre son père et l'abbé, dans une atmosphère imprégnée de tendresse.

Un soir de juin, il y eut fête splendide dans la grande salle des Templiers. Beauvais ne devait rentrer que fort tard. Le cousin et

Denise étaient seuls, ou à peu près, La Bruère coulant la lessive et Petit-Pinson s'étant endormi sur sa chaise. Un bouquet cueilli du matin était sur la table, et la lampe, couverte de son abat-jour, l'éclairait doucement. Quand la lecture du soir fut terminée, le cousin, approchant le vase tout près de Denise et de la lampe, le tourna lentement, afin de faire admirer à son élève le bouquet sous toutes ses faces. Il y avait au centre un splendide nénufar blanc, à demi fermé et plein de mystère encore; tout autour tremblotaient de légères graminées, mobile dentelle où se mêlaient capricieusement tout un peuple de plantes des champs, des eaux et des bois, qui paillaient aux feux de la lampe. Il y avait des clochettes et des coupes, des thyrses et des panaches, des places pleines de clarté et de sombres profondeurs. Une mignonne araignée vert pâle était suspendue à une blanche aspérule, et, à demi emprisonnée dans les réseaux formés par l'entre-croisement des graminées, une éphémère aux yeux d'or, vêtue de gaze blonde, frissonnait, et à mesure que le cousin tournait le vase, une fine poussière argentée s'envolait de toutes les étamines, et planait comme une fumée au-dessus du bouquet, d'où s'exhalait un parfum exquis, pénétrant. Denise poussa tout à coup un cri d'admiration et couvrit sa figure de ses mains. Quand elle releva la tête, des pleurs roulaient dans ses yeux, mais des pleurs de joie; ses regards avaient un éclat qui frappa l'abbé; ses traits animés, ses joues colorées, donnaient à sa physionomie une expression nouvelle et la transfiguraient. Le cousin, ébloui de cette beauté qui se révélait soudain, tressaillit en la contemplant. L'enfant d'hier était devenue une jeune fille.

## IV.

Quand éclata la guerre de Crimée, Denise venait d'avoir seize ans. Daniel, nommé caporal dès l'année de son engagement, écrivit au cousin qu'il partait pour l'Orient avec son régiment. L'abbé courut aussitôt à Pressigny, et envoya par la poste à son pupille un mandat supplémentaire. Ce fut à dater de ce jour que Daniel eut son rôle dans les conversations de la ferme. Le cousin, trop pauvre pour s'abonner à un grand journal, persuada à Beauvais de prendre un abonnement. — Est-il au moins dans la cavalerie, votre protégé? demanda Beauvais. — Ce fut lui qui apporta aux Templiers la carte du théâtre de la guerre, « pour faire plaisir à son curé, qui suivait ça. » L'abbé s'empara de la carte, la porta dans sa cellule, et là, chaque jour, suivit sur la terre d'Orient la marche du corps d'armée dont le 49<sup>e</sup> faisait partie.

L'Orient, c'était par-delà les ruines du château d'Étableaux. Quelquefois le soir, quand le soleil s'était déjà couché à l'autre extré-

mité du ciel, le cousin, debout devant la fenêtre de la tourelle, plongeait un regard inquiet dans le bleu plus sombre du levant, et quand il fermait sa fenêtre : « Que Dieu le protège ! » disait-il.

Vers le milieu de l'année 1855, Daniel passa sergent, et le cousin reçut à cette occasion une lettre qu'il lut à Beauvais, au dessert, pendant que Denise était allée étendre du linge au verger. Cette lettre était toute belliqueuse. Daniel y racontait sa vie de bivouac et y faisait le récit d'un jour de bataille, quand, dès l'aube, on est réveillé par l'air de la diane et les sourds grondemens du canon : « Chacun prend son fusil et son sac, disait-il, et en marche ! On avance dans le crépuscule ; on entend les commandemens brefs et accentués qui se répètent et courent dans les rangs ; les aides de camp volent d'un régiment à l'autre ; les troupes prennent des directions ; nos chefs nous haranguent avec quelques mots énergiques. Bientôt le bruit du canon devient plus nourri, et puis les clairons sonnent, les musiques jouent de vieux airs nationaux qu'on n'entend plus qu'aux jours de bataille et qui font bouillir le sang aux plus peureux, et aux roulemens des tambours, à travers la fumée, le régiment, enivré par l'odeur de la poudre, frémit tout entier. — En avant !... On n'est plus Pierre, Jacques, Daniel : on est la France, chacun pour une parcelle, et sus à la Russie ! On regarde le bras du chef qu'on n'entend plus, on dit de l'œil bonjour à ses camarades, et on est parti... Cela dure parfois tout le jour. Les hommes tombent, on avance toujours. Quelquefois un froid vous passe par le cœur, mais ne fait qu'y passer. Et ainsi jusqu'au soir, où, la bataille finie, on apprend que la victoire est à nous et qu'on est nommé sergent, car je suis sergent, mon cousin, depuis hier. Ce qui est triste, c'est qu'en rentrant sous la tente le nombre des camarades de la veille est diminué, cela vous serre le cœur ; mais d'autres sont là, on cause, on cause, et on s'endort harassé. Voilà, mon cousin, et maintenant ma chandelle est à bout. A vous, cher cousin, de tout cœur ! »

Comme l'abbé achevait sa lecture, Denise rentra. — Voilà un gaillard qui a des moustaches ! s'écria Beauvais ; Denise, lis un peu cette lettre, lis-la haut, je l'entendrai volontiers deux fois. — Et Denise lut lentement de sa jolie voix nette et bien timbrée. L'abbé époussetait négligemment la manche de son bras droit et regardait en dessous. Quand Denise fut arrivée à la fin, elle garda le silence et remit la lettre au cousin. — A son retour en France, dit Beauvais, il faudra que vous lui écriviez de venir chasser avec moi, car il doit aimer la chasse, ce garçon-là. En voilà un au moins qui saura apprécier un cheval ! — Denise, toujours silencieuse, pliait du linge sur la table. Beauvais sortit, et l'abbé alla lire son bréviaire ; mais il était préoccupé, Denise n'avait rien dit de la lettre.

Elle aussi s'éloigna préoccupée et s'enfonça rêveuse dans les allées du jardin. Elle n'avait rien dit, mais elle avait beaucoup pensé à la lecture de cette lettre toute résonnante des bruits de la guerre. Elle repassait dans sa mémoire le fier et joyeux langage du pupille de l'abbé, et elle essayait de se le représenter assis sous la tente et fourbissant ses armes, ou bien guêtré, le sac au dos, la baïonnette croisée, s'élançant à l'ennemi. Elle pensait encore à lui au soir, lorsqu'après souper elle vint s'accouder au petit mur du verger, d'où l'on voyait la verte vallée de l'Égroune jusqu'à Pressigny. Le soleil plongeait, derrière les Templiers, dans les pins du bois des Courtils, et Pressigny, à demi voilé de peupliers et couronné par sa tour élancée, semblait transfiguré par les derniers rayons du couchant; les créneaux de la tour étaient teints en rose, les toits d'ardoise avaient de joyeuses et claires couleurs violettes, toutes les vitres étaient d'un pourpre vif, et Denise songeait à l'Orient. Puis, tournant du côté d'Étableaux ses yeux éblouis de rayons et de couleurs, elle se sentait toute mélancolique à l'aspect de la vallée rétrécie et déjà obscure entre ses deux versans couverts de noyers et de chênes. La voix faible et cristalline de l'Égroune s'élevait dans la paix du soir comme une plaintive mélodie que les rainettes accompagnaient par momens de leur basse étrange. Encapuchonnée dans sa cape noire, une *pastoure* descendait du coteau d'Étableaux en poussant devant elle un troupeau de vaches; on entendait les doux meuglemens des génisses, on voyait le chien alerte courir sans cesse de la bergère au troupeau, et, tout en courant, jeter un aboiement sonore auquel répondaient les chiens des métairies. Dans un intervalle de silence, la *pastoure* se mit à chanter, et sa voix traînante, sa rustique mélodie arrivèrent distinctes jusqu'à Denise. La *pastoure* chantait une ballade locale très populaire en Touraine et en Poitou, et dont voici les premiers couplets :

Ce sont trois jeunes garçons  
 Qui s'en vont à la guerre,  
 Qui s'en vont à la guerre  
 A leur corps défendant,  
 Regrettent leur maîtresse  
 Que leur cœur aime tant.

Le plus jeune des trois  
 Regrette bien la sienne,  
 Regrette bien la sienne,  
 Ah! qu'il a bien raison!  
 C'est la plus belle fille  
 Qu'il y ait dedans Lyon.....

Pourquoi, après ce dernier couplet, les larmes vinrent-elles aux yeux de Denise? pourquoi la mélancolique histoire du *plus jeune*

*des trois* s'associa-t-elle dans sa pensée avec le fier soldat qui se battait là-bas en Crimée?... Ah! si le cousin avait pu voir tomber ces précieuses larmes!

A la prise de la tour Malakof, Daniel fut nommé sergent-major, et peu après rentra en France. Le cousin ne jugea pas qu'il fût encore temps de le faire venir près de lui; mais il lui écrivit de lui envoyer sa photographie, et doubla son mandat mensuel à cette intention. Quelques semaines après, le portrait arriva aux Templiers. Daniel était représenté nu-tête, et la main droite appuyée sur la baïonnette de son fusil. La main de l'abbé, en saisissant le portrait, tremblait tellement qu'il fut dix minutes avant de pouvoir se rendre compte de la nouvelle physionomie de son pupille. Il le reconnut enfin et se sentit fier. Il descendit alors et montra le portrait à Beauvais et à Denise. — Voilà un gaillard! — s'écria Beauvais. Denise contempla silencieusement cette jeune et énergique figure, dont les traits se détachaient en brun du fond laiteux de la plaque. L'innocent abbé fut de nouveau pris à ce silence, il remonta se désoler dans sa tourelle, où il suspendit le portrait en face de sa croix noire. Et cependant, si les verveines dont la fenêtre du cousin était toujours soigneusement garnie en été, si les verveines roses et lilas avaient pu parler, elles auraient dit qu'on les arrosait trop maintenant. Denise, pendant la promenade quotidienne de l'abbé, leur prodiguait l'eau fraîche sans regarder, car ses yeux contemplaient la brune photographie accrochée au mur.

Les choses en étaient là. Beauvais devenait de jour en jour plus obèse, La Bruère se faisait vieille et commençait à avoir des intervalles de silence. Petit-Pinson grandissait, mettait son chapeau sur l'oreille et faisait le beau les dimanches sur la place de Pressigny. L'abbé songeait à Daniel tout en achevant l'éducation de Denise, et Denise, toujours plus sauvage, rêvait souvent seule au verger. Elle allait avoir dix-huit ans. Un soir de juillet 1857, Beauvais, après souper, dit d'un air sérieux et attendri en embrassant sa fille : — Te voilà grande maintenant, mignonne, te voilà grande, et je me fais vieux. Je ne veux pas que tu coiffes sainte Catherine, et je vais m'occuper de te chercher un mari. — Et comme Denise, un instant interdite, avait fini par rire aux éclats, Beauvais reprit de sa grosse voix : — Ce que je dis est très sérieux, et je désire que tu t'accoutumes dès à présent à cette idée-là. J'ai un parti en vue, et dans quelques jours nous en causerons... — Il se fit un grand silence. Beauvais, qui se voyait déjà séparé de sa fille, se leva pour cacher son émotion et alla faire un tour dans sa grange. Denise était pourpre. L'abbé, pâle et embarrassé, balbutia quelques paroles, prétextait la lecture de son bréviaire et disparut.

Arrivé dans la tourelle, le malheureux cousin s'enferma à double



tour. Il était blême, et la sueur coulait le long de ses maigres joues. Il regarda le portrait de Daniel : « C'est fini de nos rêves, mon pauvre ami ! » lui dit-il tout haut, puis il se mit à marcher, tout absorbé. Après quelques momens de silence : — Ainsi, reprit-il, le premier venu pourra m'enlever Denise, Beauvais la lui donnera, et tout sera fini ! Je me serai, par peur de Beauvais, enfui au séminaire, la batteuse m'aura pris mon bras, j'aurai élevé cette enfant comme ma propre fille, et pour toute compensation Beauvais me dira un grand merci et la jettera à un étranger !... Et il aura raison ! Après tout, quels droits ai-je sur elle, et les pensées que j'ai là sont-elles bien les pensées d'un prêtre?... Oui, mais mon cœur se brise quand je songe à ce mariage. Ils vont m'arracher cette seconde Denise, je ne la verrai plus qu'en cérémonie; elle ira chez des inconnus, et quand mon pauvre Daniel reviendra, je ne pourrai plus lui donner l'épouse que j'avais choisie; je n'unirai pas ces deux enfans, ces deux cœurs que j'avais de loin formés l'un pour l'autre ! Aussi ma timidité est stupide. Ne pouvais-je parler à Beauvais et lui dire franchement mes projets?... Ah ! Beauvais !... J'entends d'ici le rire ironique qui aurait accueilli ma proposition... Si seulement Daniel avait eu l'épaulette, mais un sous-officier... Beauvais ne voudra jamais !... Non, cela ne se peut pas, nous sommes pauvres, et elle est riche. Je ne puis rien dire : ils sont riches !...

Le cousin ne se coucha pas, et dès l'aube sortit pour respirer au grand air. Quand, vers huit heures, Denise monta dans la tourelle pour arroser les verveines, elle vit que le lit n'avait pas été défait, et resta pensive...

Le surlendemain, dès le matin, Beauvais entra dans le cabinet du cousin, et le réveillant brusquement : — Dites donc, cousin, vous ne savez pas ? — Non, fit l'abbé effrayé. — Eh bien ! je vais vous dire, continua Beauvais d'un air confidentiel, j'ai trouvé un mari pour Denise... Devinez-vous qui ? — L'abbé parut terrible en ce moment, tant il ouvrit de grands yeux. — Je m'adresse bien, reprit Beauvais, vous avez toujours le nez et l'esprit dans les livres, vous ne connaissez pas le pays... N'avez-vous pas remarqué à la foire de Pressigny ce jeune homme avec qui j'ai longtemps causé près du pont ? — M. Delétang ? — C'est le fils d'un marchand d'Angles. On m'a fait des ouvertures à son sujet. Il est riche, il est campagnard, et il habiterait volontiers les Templiers... Nous garderions près de nous notre Denise... Le jeune homme est en ce moment à Angers et ne doit pas revenir avant un mois; nous en reparlerons, mais *motus* ! — Il sortit.

L'abbé se leva en hâte et avec une fièvre nouvelle. — Non, non, point de Delétang, se dit-il, il faut cette fois se montrer ! — Et vite

il écrivit à Daniel les lignes suivantes : « Demande immédiatement un congé de trois mois, on t'attend ici pour chasser. Viens aussitôt que possible ! » Il prit un billet de cent francs qu'il avait en réserve, l'enferma dans la lettre et courut au bureau de poste de Pressigny.

A son retour, le cœur lui battait. Il dit brusquement à Beauvais devant Denise : « J'ai écrit ce matin à mon pupille de venir chasser aux Templiers, et je l'attends avant la fin du mois. »

## V.

Trois semaines s'étaient à peine écoulées quand un matin l'abbé, encore au lit, entendit la grosse voix de Beauvais qui lui criait du jardin : « Hé! cousin! » Il courut à la fenêtre... Daniel en petite tenue, le képi sur l'oreille, une médaille à la boutonnière, Daniel les bras tendus vers la tourelle, était près de Beauvais. Le cousin agita fortement son bras mutilé, rentra et se vêtit comme il put. Il allait descendre quand la porte s'ouvrit, et Daniel et Beauvais firent irruption dans la chambre. Ah! le retour payait bien le départ; ils se tinrent quelque temps embrassés. — Saprebleu! dit Beauvais attendri, est-ce que vous allez vous manger? Venez, monsieur Daniel, laissons le cousin s'habiller. — Le cousin fit sa toilette à la hâte en l'entrecoupant d'exclamations joyeuses, puis il descendit. Il ne trouva plus dans la cour que Beauvais. — Allez le chercher, dit gaiement celui-ci, le voilà reparti. Et vous ne l'avez pas mis dans la cavalerie? — Eh! quoi donc encore? demanda le cousin ahuri. — Figurez-vous que je lui montrais mon nouveau cheval, une bête que personne n'ose monter. — Eh bien?... — Eh bien! il a sauté dessus, et le voilà bien loin. — L'abbé et Beauvais coururent hors de la ferme. Daniel revenait vers eux ventre à terre; il avait encore à la main son bâton de voyage, mais son képi était resté en route. On reconduisit le cheval à l'écurie et on alla du même pas à la recherche du képi, puis du même pas on alla aux Bruasseries, et tout en causant on suivit le cours de l'Égronne, si bien qu'on arriva jusqu'à Pressigny. On oubliait l'heure et le chemin en questions, en réponses, en surprises et en exclamations. C'étaient des ressouvenirs, des plaisanteries, des rires, des silences délicieux. Beauvais, pour un empire, n'eût en ce moment lâché le *major*, comme il appelait Daniel. A Pressigny, on fit réflexion que l'on mourait de soif, et l'abbé, lui troisième (honne soit qui mal y pense!), entra au premier cabaret. On trinqua. — A la guerre de Crimée! dit Beauvais. — Au retour! s'écria Daniel. Il ne pouvait se lasser de regarder le cousin, et le cousin contemplant sans cesse Daniel. Comme ils se trouvaient changés l'un et l'autre! l'un avec sa longue et pâle figure ridée,

ses joues creuses, son doux sourire et ses cheveux gris; l'autre, fort, élancé, résolu, ayant de l'*en-avant* dans toute sa personne, une figure franche et accentuée, des yeux bruns pétillans, de jeunes moustaches naissantes, de blanches dents qui disaient la santé et des cheveux noirs naturellement crépés... Et le cousin émerveillé répétait à Beauvais : — Voyez-vous ce garçon? eh bien! c'est moi qui l'ai élevé; je l'ai porté dans mes bras, t'en souviens-tu?

On revint lentement aux Templiers par la côte des Murets, et Beauvais fit la remarque que Denise n'allait pas savoir ce qu'ils étaient devenus. — Qui est-ce? demanda à mi-voix Daniel au cousin. — C'est ma fille, ma fille Denise! s'écria fièrement Beauvais. — Ah! fit Daniel, vous avez une fille? Le cousin ne me l'avait pas dit. — Mais que vous écrivait-il donc? Je parie qu'il ne vous a point parlé de mes chevaux seulement! — Est-ce que je puis écrire longuement de ma main gauche? interrompit le cousin.

On arriva, et comme Daniel voulait aller faire toilette, Beauvais le poussa dans la salle. Le couvert était mis, mais Denise n'était pas là. Le cousin se sentit rougir. Daniel s'époussetait légèrement près de la fenêtre ouverte; Beauvais s'était mis à table. Il fallait pourtant bien que Denise se montrât. Elle entra dans un moment où Daniel tournait le dos à la porte. — Nous as-tu préparé un bon déjeuner? s'écria Beauvais. Daniel se retourna très vite et vit Denise. Leur émotion à tous deux se trahit par un léger mouvement en arrière. Daniel salua respectueusement, sans timidité comme sans excès d'assurance, puis on se mit à table. Il se trouvait placé à côté de Denise; mais, soit qu'il fût embarrassé à la vue de cette jeune hôtesse sur laquelle il ne comptait pas, soit que la mine un peu fière de Denise lui imposât, il resta silencieux. Toutefois, s'il demeurerait muet et contraint, il n'en était pas plus calme au fond, et dès le premier service il trahit son émotion en brisant, rien qu'à le toucher, un plat qu'on lui passait. Le rouge lui monta au front. — Bah! bah! dit Beauvais, ne faites pas attention à cela! — Denise saisit cette occasion de rompre le silence. — Ce plat était fêlé depuis longtemps, dit-elle. — Ainsi... mademoiselle... commença Daniel, qui tenait à s'excuser. Ils se regardèrent, rougirent de plus belle et redevinrent silencieux. Heureusement l'abbé vint à leur secours et changea la conversation. — Vous n'avez plus vos parens? dit à Daniel l'oublieux Beauvais, à qui le cousin avait raconté au moins vingt fois l'histoire de son pupille. — Non, monsieur, répondit Daniel; mon père, qui était charpentier, s'est tué en tombant d'un toit, et ma mère est morte huit jours après... Et il ajouta en regardant l'abbé : C'est le cousin qui m'a recueilli. — Cela fut dit fièrement et avec une simplicité qui toucha Beauvais. — Pardon!... fit-il tout ému. L'abbé,

fâché et content de cette explication, en profita pour serrer une fois de plus la main de Daniel. Au dessert, la jeune fille quitta la salle à manger. Alors Beauvais alluma sa pipe, Daniel roula une cigarette, et on se mit à parler de l'Orient et de la guerre.

Que faisait Denise pendant ce temps? Assise sous un large figuier, à l'extrémité du verger, elle semblait tout occupée à considérer les arabesques lumineuses que le soleil dessinait sur le sable à travers les arbres; mais, si ses yeux suivaient attentivement les mobiles découpures de l'ombre, son esprit était ailleurs. Les pensées qui l'absorbaient semblaient être d'une nature très complexe, car tantôt un rapide sourire glissait sur ses lèvres et tantôt une vive rougeur couvrait de ses joues à son front. Il y avait sur sa mignonne figure un singulier mélange de joie et de préoccupation. Denise était en train de rompre avec un idéal auquel des années entières l'avaient pour ainsi dire fiancée. Elle avait rêvé Daniel tout autre qu'il n'était, et la transition du rêve à la réalité lui était à la fois douce et difficile. La brune jeune fille, en dépit de la photographie envoyée au cousin, s'était figuré un Daniel blond avec des yeux bleus et une physionomie un peu pensive; le vrai Daniel avait un tout autre air. Il était petit, maigre, brun et peu mélancolique. Il fallait donc effacer les traits vagues de l'ancien portrait et y substituer l'image vivement accusée de l'original. Tout en confessant que le Daniel en chair et en os valait bien le Daniel imaginaire, Denise ne pouvait s'empêcher de regretter son rêve; puis, honteuse de cette préoccupation persistante, elle secouait la tête, passait ses petites mains sur ses joues rougissantes, et essayait de donner un autre tour à sa pensée. Elle penchait la tête au-dessus du mur d'appui et regardait les champs de blé moissonnés. Alors le chant d'une caille dans les chaumes lui rappelait que la chasse venait de s'ouvrir et que Daniel était arrivé aux Templiers pour chasser; elle écoutait les appels des *pastoures*, et leurs voix lui remettaient en mémoire la chanson des *trois jeunes garçons s'en allant à la guerre*, et la chanson ramenait encore sa pensée vers Daniel. « Daniel! Daniel! » disait la voix fraîche de l'écluse; « Daniel! » criaient les martinets traversant l'espace bleu comme des flèches. — Et ainsi jusqu'au soir.

À la nuit close, Beauvais avait conduit le sergent-major dans sa chambre, et, lui serrant la main : — Vous êtes ici chez vous, avait-il dit, reposez-vous bien; demain nous irons ensemble visiter mes bois, et je vous ferai voir du gibier. Bonne-nuit! — En se couchant et après avoir fait sa prière, le cousin se sentit tout rassuré. « M. Delétang est à huit lieues d'ici, songeait-il; Daniel est installé aux Templiers. Laissons maintenant agir le ciel. »

Le lendemain, quand il descendit, les chasseurs étaient déjà par-

tis; Denise se plaignait d'avoir la migraine et semblait fatiguée. Le naïf abbé croyait tout bonnement qu'elle allait lui parler du nouveau-venu; mais elle ne dit pas un mot, et il s'en alla, tout désorienté, lire son bréviaire au jardin.

A midi, Beauvais et Daniel rentrèrent affamés. Daniel, pour son début, rapportait deux perdrix dont le cousin parut tout fier. On se mit à table, et, les convives étant devenus déjà plus intimes, la conversation s'anima. Denise fut affable et enjouée, et même, en présentant un plat à Daniel, elle s'enhardit jusqu'à lui dire en souriant : « Celui-ci est plus solide ! » Et comme en parlant il avait fallu regarder son voisin, elle avait été forcée de convenir que les yeux bruns étaient plus expressifs que les yeux bleus. Elle remarqua aussi que Daniel n'était ni beau parleur, ni gauche comme les visiteurs ordinaires des Templiers, mais qu'il avait la voix grave et pleine, la parole franche et énergique, et un fonds inépuisable de bonne humeur. Seulement il avait toujours l'air de la savoir présente sans en paraître autrement ému, et Denise, piquée, se disait que le Daniel de son rêve eût été certainement plus aimable et moins occupé de lièvres et de perdreaux.

La journée passa joyeuse pour tous quatre, et plus joyeuses encore s'écoulèrent les semaines qui suivirent, chaque jour amenant une chasse heureuse ou quelque course nouvelle. L'automne était magnifique. En rentrant le soir, on contait à Denise et au cousin les exploits de la matinée, et on arrêtait le plan des plaisirs du lendemain. Denise demandait-elle un lièvre, Daniel ne voulait revenir à la maison qu'avec un lièvre dans son carnier. Une fois il ne fut de retour qu'à la nuit close : il avait chassé tout le jour et s'était passé de déjeuner; mais aussi il rapportait un faisan doré, pièce rare que Denise, la veille, avait mise au rang des gibiers fabuleux. Et Denise, oubliant de plus en plus son ancien idéal, se demandait comment elle avait pu avoir le mauvais goût de médire des cheveux noirs et des yeux bruns, et commençait à sourire de ses rêves romanesques. Dès le matin, elle était éveillée, elle assistait en secret au départ des chasseurs, et le soir, devinant le chemin par lequel ils devaient revenir aux Templiers, elle allait au-devant d'eux, accompagnée par le cousin, et du plus loin Daniel, tirant de sa gibecière sa plus belle pièce, la lui montrait d'un air triomphant.

Bientôt ce fut entre eux une amitié charmante. Denise n'avait qu'à dire un mot pour être devinée et obéie. Elle savait tous les airs aimés de Daniel, et les chantait le soir, au verger, sans avoir l'air de songer qu'on l'écoutât, comme si elle n'eût chanté que pour elle-même; puis au plus léger signe d'approbation elle s'arrêtait court, comme un rossignol effarouché, et s'envolait au plus épais des massifs.

Un soir, Daniel, étant seul avec le cousin, lui demanda brusquement : — M. Beauvais est-il riche? — Oui, répondit l'abbé surpris; mais à quel propos? — Il est riche! Tant pis alors, dit Daniel, et il ajouta : Si M<sup>lle</sup> Denise eût été pauvre comme moi, j'aurais essayé de lui plaire, et si elle m'avait aimé, je l'aurais demandée à son père. Nous nous serions établis métayers de vos Bruasseries, et c'eût été bien bon, cette vie à trois, vous entre nous deux!... Mais elle est riche, et il faut renverser mon château de cartes et songer à autre chose? — Songer à quoi? demanda l'abbé d'un air inquiet. — Mais à quitter les Templiers, et le plus tôt sera le mieux. — A d'autres maintenant! pensa le pauvre cousin en voyant une seconde fois que ses plus doux rêves menaçaient de s'en aller en fumée. Sa conscience lui défendait de détourner Daniel de ses projets de départ, et son cœur saignait en songeant à ce nouvel obstacle, qu'il aurait dû prévoir. Il passa une nuit mauvaise et sans sommeil.

La journée du lendemain devait être plus mauvaise encore. Beauvais et Daniel étaient à la chasse, et l'abbé lisait saint Augustin sous l'auvent de la porte d'entrée, quand, au milieu de l'après-midi, un cabriolet conduit par un jeune homme entra discrètement dans la cour et s'arrêta à deux pas de lui. Le jeune homme demanda M. Beauvais et se nomma : c'était M. Delétang. Quand il apprit que Beauvais était absent, il poussa comme un soupir de soulagement et voulut tourner bride; mais l'abbé crut convenable d'insister pour qu'il descendît de voiture. Il le fit entrer et le présenta à Denise. C'était un garçon à tournure un peu rustique malgré sa toilette de ville. Il n'était ni brun ni blond, plutôt bien que mal, mais timide comme une jeune fille sortant du couvent, et d'une gaucherie touchante. L'abbé, tout fier d'avoir trouvé une timidité supérieure à la sienne, eut pitié de son embarras et chercha à le mettre à son aise. Denise de son côté, ne se doutant de rien, fit des efforts pour être moins sauvage que de coutume. Le prétendu, assis sur le bord de sa chaise, resta près d'une heure à causer d'une façon monosyllabique, tourmentant sa moustache et regardant constamment l'abbé, à qui, dans son cœur, il vouait une reconnaissance éternelle. Enfin il se leva pour partir, et seulement alors fit connaître le but de sa visite. Il venait, de la part de son père, inviter toute la famille à l'*assemblée* d'Angles, qui devait avoir lieu dans huit jours. Son message délivré, il salua, se trompa deux fois de porte, et finit par retrouver son cabriolet, qu'on entendit bientôt passer devant les fenêtres.

Quand Beauvais rentra, le cousin lui rendit compte de la visite de M. Delétang et lui transmit son invitation. — Ah! ah! dit Beauvais d'un air demi-enjoué et demi-mystérieux; puis il lança un regard d'intelligence au malheureux abbé : — Ah! ah!... eh bien!

nous irons à Angles tous quatre. Je vais faire nettoyer le char à bancs et écrire un mot au père Delétang. Mignonne Denise, apprête ta plus belle robe; major, préparez vos jambes, on dansera;... oui, l'abbé, on dansera!

## VI.

Le jeudi de la semaine suivante, dès le fin matin, comme on dit en Touraine, le char à bancs, traîné par le meilleur cheval des Templiers, roulait dans la direction d'Angles. Beauvais et Daniel, assis sur le siège de devant, conduisaient tour à tour et échangeaient des observations sur le trot et l'encolure du cheval; sous la capote, l'abbé et Denise regardaient la campagne et restaient silencieux. On traversa le bois des Courtils. Il faisait une douce matinée. Le paysage était un peu voilé de brume; mais on devinait le soleil levant derrière cette frêle vapeur. Au-dessus des voyageurs, le ciel bleussait déjà. Un vent frais se plaignait mollement en passant à travers les branches des pins, et les premières feuilles jaunes venaient tomber sous les roues de la voiture. Denise, enveloppée dans un châle brun, s'était enfoncée dans l'un des coins et prêtait l'oreille aux joyeux propos de Beauvais et de Daniel; l'abbé, mélancolique, regardait s'envoler les feuilles sèches. Il les voyait se détacher de la branche, tournoyer un moment dans l'air et descendre silencieusement sur la route. — Voilà l'automne, se disait-il, voilà la fin de la fête de l'année et aussi la fin de mes joies et de mes illusions! — A chaque tour de roue qui le rapprochait d'Angles, il sentait la terreur le prendre, et à mesure que la distance diminuait, son angoisse croissait. Le cheval, poussé par les voix de Daniel et de Beauvais, allait comme le vent. Déjà on côtoyait les rives de la Creuse bordées de peupliers. Escortée par les aboiemens des chiens, la voiture passait au grand trot dans les rues des villages. L'abbé frissonnait, et ses regards émus allaient de Daniel à Denise, si rapprochés l'un de l'autre, si beaux, si jeunes, si sourians à la vie; c'était peut-être le dernier jour où il verrait réunis les deux enfans de son cœur... Tant que M. Delétang n'était point apparu en personne, le cousin avait pu croire que ce fantôme matrimonial s'évanouirait en fumée; mais maintenant qu'on allait à Angles, et que dans une heure on serait dans la maison du prétendu, l'aventure devenait sérieuse, et l'abbé, sachant combien peu il fallait compter sur l'initiative de Daniel et se défiant de son propre courage, l'abbé désespérait et se désolait. Denise, elle, contemplant les bruyères baignées de soleil, les rouges-gorges traversant le chemin, l'uniforme de Daniel, et souriait. La voiture volait comme une flèche.

Déjà on distinguait à travers les massifs les toits aigus du bourg, déjà on entendait les rumeurs vagues de l'*assemblée*. Bientôt on fut en face d'Angles. Les maisons descendaient en joyeuses cascades jusqu'à la route, qui serpentait entre deux murailles de verdure et traversait la rivière sur un pont de bois. De l'autre côté du chemin, sur une colline rocheuse et escarpée, se dressaient les belles ruines grises d'un château du temps de Richard Cœur-de-Lion, et les ruines elles-mêmes étaient dominées par une plate-forme au centre de laquelle s'élevait un calvaire. La voiture, toujours courant, fit son entrée dans la rue principale, tout encombrée de gens endimanchés. A la grande porte charretière du logis Delétang se tenaient le maître de la maison et un gros d'invités, et à chaque nouvel arrivant cette avant-garde poussait un vigoureux hurra en guise de bienvenue. La cour était déjà garnie d'équipages campagnards rangés sur deux files. En un instant, la voiture de Beauvais fut entourée, dételée et classée dans ce curieux muséum de véhicules. M. Delétang père, petit homme réjoui et remuant, aussi grand discoureur que son fils l'était peu, s'empara de Beauvais; Delétang fils offrit en frissonnant son bras à Denise, et le cousin et Daniel restèrent en arrière, un peu oubliés et désorientés.

Le déjeuner était prêt. On courut à la salle toute pleine de convives. Il y avait là une collection de campagnards berrichons et poitevins éleveurs de bœufs et de chevaux, la plupart en redingotes aux couleurs voyantes, quelques-uns en blouse neuve et coiffés du chapeau à larges bords, tous gens bien endentés, trapus, hauts en couleur, prompts à la riposte, et éclatant en gros rires qui faisaient tinter les vitres et vibrer les verres.

Denise était placée entre les deux Delétang, en face du cousin, dont la sombre soutane et la mine pâle tranchaient au milieu des costumes bariolés et des figures épanouies. L'attention se porta bientôt vers une extrémité de la longue table où Daniel, qui avait vite rompu la glace, mettait tout le monde en joie par ses saillies et son entrain. On distinguait dans le chœur des voix joyeuses le rire large et prolongé de Beauvais. Cette joie faisait peur au cousin. Quant à Denise, elle riait sans savoir pourquoi, et établissait mentalement entre le mutisme de son jeune voisin et la verve du sergent-major un parallèle qui ne paraissait pas être à l'avantage du premier.

Au dessert, les jeunes gens quittèrent la table et se dirigèrent vers la place où se tenait l'assemblée. La place s'étendait à deux pas de l'église et dominait l'étroite et profonde vallée où coule l'Englin. Elle était plantée de grands acacias en quinconces. Des bœufs, des génisses, des chevaux attroupés autour des premiers arbres et



gardés par de jeunes enfans, annonçaient la fête par des mugissemens et des bêlemens sonores. Puis on voyait, sur deux files, des tentes abritant sous leur ombre de nombreux buveurs attablés. Ils humaient leur *piot* et discouraient à tue-tête. Parfois du fond d'une tente une voix s'élevait et entonnait sur un ton traînant une interminable complainte. Le moindre rayon de soleil pénétrant sous cet abri faisait apparaître des faces cramoisies et des yeux allumés, tandis que les figures restées dans l'ombre prenaient une teinte douce et mystérieuse. De distance en distance, des cuisines en plein vent envoyaient en l'air des tourbillons de fumée; là, les anguillettes se tordaient dans les fritures d'huile de noix, et la graisse grésillait dans les poêlons. Autour des marchandes de *fouaces* et de *tourtisceaux* (1) se pressaient les enfans, les *drôles*, aux yeux écarquillés, et les *gars* jaloux d'offrir à leurs amoureuses la plus grosse pièce de pâtisserie. — En Poitou, le présent d'un tourtisseau de deux sous fait par un garçon à une fille est toute une déclaration d'amour.

Pendant que M. Delétang et Denise rompaient ensemble une fouace, — grande hardiesse qui avait fait rougir le jeune homme jusqu'au blanc des yeux, — une longue et joyeuse rumeur s'élevait du milieu de la foule pressée autour d'un grand mât au sommet duquel s'agitaient et voletaient des pigeons prisonniers. — Bien touché! — criaient des voix, et on entourait Daniel, qui élevait gaiement en l'air un pigeon dont il venait de rompre le lien d'un coup de fusil. — A un autre! dit Daniel, et, ressaisissant le fusil chargé, il l'épaula, pencha sa joue brune sur la crosse, lâcha la détente, et cette fois deux pigeons détachés tombèrent tout pantelans. — Coup double! — s'écriait-il de sa voix joyeuse. Et la foule ébahie applaudissait d'autant plus que le jeune homme venait de faire présent de ses pigeons à trois bonnes vieilles qui les mangeaient des yeux. Denise fut toute fière de cet exploit, et le pauvre M. Delétang se sentit encore plus diminué et plus gauche. Pour un empire, il n'aurait voulu toucher le fusil.

Plus loin, dans un carré formé par quatre acacias, s'agitait le bal. Un *vielleux* et un *cornemuseux*, installés sur deux tonneaux à l'abri du plus gros arbre, conduisaient toute la danse. Le vielleux, assis à califourchon sur un tabouret, avait mis bas sa veste; il était tout à sa musique; il tournait énergiquement sa manivelle et marquait les cadences par un léger balancement de tête. Après chaque ritournelle, il manifestait sa joie par une grimace qui faisait brusquement tressauter ses besicles; en même temps, entre ses jambes

(1) Sortes de pâtisseries poitevines.

ramenées en avant, il serrait soigneusement une bouteille demi-pleine. Le cornemuseux, grand et maigre, avec une longue figure ombragée du feutre à larges bords, était debout et soufflait d'un air grave dans son étrange et curieux instrument. A leurs pieds, filles et garçons se trémoussaient dans un beau désordre : les filles relevaient du bout des doigts leurs jupes d'indienne, tandis que de la main restée libre les garçons serraient fortement leur parapluie rouge, objet de luxe, précieux et inséparable compagnon. Ils avaient dédaigné la bourrée locale et essayaient les figures de la contredanse; mais la vieille habitude prenait le dessus, et le pas de bourrée reparaisait toujours.

Lorsque Daniel, Denise et M. Delétang furent tout près du bal : « Si nous dansions! s'écria Daniel. — Mais, répliqua Denise, je ne sais pas la contredanse; je ne connais que la bourrée, que La Bruère m'a apprise. — Eh bien! nous danserons la bourrée; M. Delétang sera votre danseur, et j'aurai bien vite trouvé une danseuse. » Il avisa une vieille femme, encore verte et ingambe, qui contemplait la danse avec bonheur et semblait toute prête à partir avec les danseurs. Ses yeux brillaient, sa tête s'agitait en mesure, tout son corps suivait la cadence, et ses pieds ne tenaient pas en place. « Vous savez la bourrée, ma mère? lui dit Daniel. — Ah! mon cher mignon, si je la sais! J'étais la première danseuse du pays au temps jadis... — Eh bien! voulez-vous la danser avec moi? » Et, comme la contredanse était finie, il courut demander une bourrée aux deux joueurs, et moitié de gré, moitié de force, emmena la bonne femme près de Denise et de son compagnon.

Au premier signal de la vielle, ils s'élançèrent tous quatre et les autres danseurs les imitèrent. La vieille femme sautait comme à vingt ans; Denise était légère comme un oiseau : ses petits pieds glissaient alternativement sur le sol sans avoir l'air d'y poser; ses joues, animées par le plaisir, étaient devenues vermeilles; ses yeux bleus étaient inondés de lumière, sa bouche souriait. A un mouvement un peu vif qu'elle fit pour frapper des mains avant de les tendre à son vis-à-vis, ses épais cheveux bruns à demi dénoués glissèrent de son large chapeau de paille jusque sur ses épaules. — Qu'elle est belle! — songeait Daniel enthousiasmé. Et Denise de son côté admirait comme le jeune militaire avait vite saisi le rythme et le pas de la bourrée, et comme il frappait gaîment la terre du pied, et tournait, souple et agile, en battant des mains à son tour. Elle prenait un peu en pitié le timide M. Delétang, qui s'embrouillait et perdait la mesure à chaque instant.

Tandis que Daniel et Denise sautaient sous les acacias, le cousin, dont la mélancolie redoublait et dont le cœur blessé ne pouvait

s'accommoder du joyeux tumulte de l'assemblée, le cousin s'était dirigé vers le vieux château, et, suivant le sentier rocailleux, il était arrivé au-dessus des ruines et s'était assis au pied de la grande croix de bois qui domine les tours effondrées, le village et la vallée entière. Le vent lui apportait encore par bouffées les rumeurs de la fête et les accords de l'orchestre, et à chaque explosion de musique et d'éclats de voix son cœur se gonflait davantage et les larmes lui montaient aux yeux. Sa dernière espérance ne lui était-elle pas enlevée?... « C'en est fait, songeait-il, et Delétang l'emporte. J'aurais beau maintenant m'ouvrir à Beauvais et le supplier de donner Denise à Daniel, je n'arriverais qu'à me faire rire au nez. Que peut peser mon pauvre sergent, mis dans la balance avec le fils du riche Delétang? Et puis d'ailleurs Denise jusqu'à présent n'a montré aucune préférence pour Daniel, et Daniel lui-même est trop fier pour hasarder la moindre démarche. » Et, ramenant ses bras sur sa frêle poitrine, il levait les yeux vers le ciel pur et profond. « O Denise, disait-il, ta fille va donc appartenir à un étranger! Ce dernier lien qui nous unissait va donc être brisé!... J'ai fait ce que j'ai pu. » Il tourna ses regards vers la croix aux grands bras noirs étendus, et ajouta mentalement : « Dieu, qui a mis Daniel sur mon chemin et qui m'a ramené près de la fille de Denise, peut encore, s'il le veut, unir ces deux enfans en dépit de tout. Je mets en lui ma dernière espérance... »

Peu à peu le soleil s'était enfoncé derrière la colline boisée; la rivière reflétait maintenant les teintes rouges du couchant. Le cousin restait toujours pensif au pied du Calvaire; tout à coup il s'entendit appeler et vit Daniel accourir tout essoufflé. « Le cheval est attelé, lui cria ce dernier; on n'attend plus que vous, mon cousin! » Ils descendirent ensemble. Denise était déjà dans la voiture. Beauvais, la mine allumée et joyeuse, donnait force poignées de main à MM. Delétang père et fils. « Je vous attends pour dimanche prochain! » s'écria-t-il en montant sur le siège auprès de Daniel, et, le cousin ayant aussi repris sa place, Beauvais allongea un maître coup de fouet sur le dos du cheval, qui partit au grand trot.

La nuit était semée d'étoiles. Denise, encore tout enfiévrée par le bal, mais silencieuse, s'était blottie dans son coin; le cousin fermait les yeux et priait, Daniel lui-même semblait rêveur. Quant à Beauvais, le vin blanc et le bon accueil des Delétang l'avaient mis en belle humeur : il avait la voix haute et le rire bruyant. De temps en temps il interrompait ses propos pour faire claquer son fouet, et la course du cheval, un moment ralentie, reprenait de plus belle; les sabots, fraîchement ferrés, retentissaient sur la route sonore et faisaient feu dans la nuit. Ce cheval, « une bête sans prix! » disait

Beauvais, n'avait qu'un petit défaut : il était peureux comme un lièvre, et quand il avait peur, il partait au triple galop droit devant lui. Déjà on avait fait plus des deux tiers du chemin, quand, à l'entrée du village de Barrou, l'animal s'effaroucha d'un rayon de lune reflété dans une flaque d'eau. Il dressa les oreilles, fit un écart, renifla bruyamment, puis s'élança en avant et traversa le village comme un ouragan. Beauvais, qui savait qu'au sortir de Barrou la route, riveraine de la Creuse, tourne brusquement, Beauvais s'efforçait de le contenir, et tirait énergiquement les guides à lui ; à une secousse inattendue, elles se rompirent, et le cheval, se sentant libre, redoubla son infernal galop, menaçant à chaque minute de renverser le char à bancs dans la Creuse. Denise, pâle et les lèvres serrées, se retenait au dossier du banc où Daniel était appuyé ; celui-ci se retourna, et vit sa blanche figure au clair de lune. Se levant tout à coup, il s'élança comme un chat sur le dos du cheval, saisit les débris des traits rompus, et, au risque de se faire tuer vingt fois, se laissa glisser et pendre à la tête de l'animal. Il fut pendant quelques secondes traîné à la remorque du cheval ; mais il avait des nerfs d'acier, il se raidit de plus en plus, et força la bête à ralentir son galop ; enfin elle s'arrêta vaincue et toute frémissante.

Les voyageurs descendirent, l'abbé courut à Daniel, et, le voyant sain et sauf et souriant, revint vers Denise, qui s'était assise, tremblante et muette, sur le bord de la route. Beauvais, tout penaud des méfaits de son cheval sans pareil, tourna autour de la voiture, constata qu'elle était disloquée, et annonça qu'il fallait retourner à Barrou pour la faire remettre en état.

Denise se leva, et déclara que pour rien au monde elle ne remonterait dans le char à bancs. — Ne te fâche pas, mignonne, répondit Beauvais très adouci, il n'y a plus que deux petites lieues d'ici aux Templiers, et en prenant la traverse des Courtils on peut encore raccourcir le chemin. Vous avez tous de bonnes jambes, et la nuit est belle. J'irai seul à Barrou en menant le cheval par la bride, et dans deux heures au plus tard nous nous retrouverons au logis. — Eh bien ! alors, dit le cousin d'une voix un peu embarrassée, Daniel va vous accompagner, tandis que Denise et moi nous suivrons la traverse. — Non, certes, reprit Beauvais de son ton goguenard, vous êtes trop distrait, cousin, et le major sait déjà les chemins mieux que vous. C'est lui qui vous conduira. Allons, bon voyage, et à bientôt !

Il fit rebrousser chemin au cheval et s'éloigna dans la direction de Barrou.

Ils restèrent un moment immobiles tous trois sur la route ; puis

l'abbé, qui dans tout cela voyait le doigt de Dieu, dit à Daniel : — Voyons, offre le bras à Denise; moi, j'ai la mauvaise habitude d'aimer à marcher seul, et je vous servirai d'arrière-garde.

Ils montèrent lentement le chemin pierreux qui longe le château des Courtils. D'abord ils marchèrent tous trois l'un près de l'autre, causant de l'accident et se communiquant leurs sensations. Denise ne pouvait se lasser d'admirer le sang-froid et l'énergie de Daniel, et elle exprimait sincèrement et naïvement son admiration. — Il a toujours été audacieux, — disait l'abbé. Et il racontait comment, tout enfant, Daniel avait monté un cheval fougueux et avait été rapporté au presbytère à demi mort. Au haut de la montée, l'abbé s'arrêta essoufflé et s'assit au pied d'un arbre. Les jeunes gens, tout occupés de leur causerie, se bornèrent à ralentir le pas, et continuèrent à s'engager lentement dans le bois. L'abbé les regardait s'enfoncer peu à peu sous les branches; la clarté de la lune baignait leurs jeunes têtes. Il soupira fortement et songea à ce qui venait de se passer. Certainement Dieu lui avait fait la grâce de l'entendre, et l'événement de tout à l'heure était le résultat d'une intention providentielle : Daniel et Denise étaient faits l'un pour l'autre, et Dieu voulait les unir. Tout cela était visible, et l'abbé, confiant dans l'honnêteté de son pupille et répondant de Denise et de Daniel comme de lui-même, resta assis sous son arbre et regarda le couple disparaître sous la chénaie. Dix minutes après, un *houp!* joyeux, un appel de deux fraîches et jeunes voix retentit dans la nuit paisible. L'abbé répondit faiblement, et demeura assis.

Pendant les deux jeunes gens s'étaient engagés dans un chemin couvert dont les branches entrelacées formaient sur l'herbe des treillis d'ombre et de lumière, et sous ce berceau demi-obscur et demi-éclairé ils marchaient en causant. Ils souriaient et parlaient de choses indifférentes, mais au fond de leurs cœurs s'agitait je ne sais quelle douce inquiétude. Leurs pieds légers semblaient à peine effleurer le gazon fin et ras que la lune teignait d'une couleur bleuâtre, leurs bras se serraient mollement, leurs voix résonnaient alternativement dans la nuit comme les chants de deux rossignols qui luttent d'harmonie, ou parfois s'élevaient ensemble vers le ciel comme deux ramiers qui prennent leur volée. Quelquefois elles se taisaient au même instant, et dans le silence qui suivait on entendait au loin, apporté par le vent du soir, le bouillonnement mélancolique des eaux de la Creuse.

L'émotion aussi bouillonnait dans le cœur de Daniel, et il ne pouvait plus la contenir. — Quelle admirable nuit! s'écria-t-il. — Il y avait dans ces trois mots, et dans la manière dont ils furent prononcés, tant de tendresse et d'enivrement, que la jeune fille baissa la

tête et se sentit troublée. Il fallait cependant faire une réponse. — Ne trouvez-vous pas, dit-elle d'une voix un peu frémissante, que ce bruit d'eau là-bas ressemble à une lointaine musique de bal? — Vous aimez le bal? demanda Daniel. — Moi? Je ne sais pas, c'est la première fois que je danse; mais je me suis bien amusée. — Mieux que M. Delétang, car il sautait comme à contre-cœur. — Et à contre-mesure, ajouta-t-elle avec un éclat de rire. Pauvre garçon! il avait l'air perdu dans sa redingote neuve. — Ne vous moquez pas de lui, dit Daniel; on ne doit pas rire de son fiancé. — Lui, mon fiancé! Quelle idée!

Daniel la regarda d'un air qui voulait dire : Êtes-vous sincère?... — Mais, reprit-il, je crois que c'est un peu l'idée de M. Beauvais.

Denise secoua la tête d'un air de dénégation. Daniel eut un sourire attristé. — Quand je reviendrai aux Templiers, dit-il, j'y trouverai probablement plus d'un changement. — Mon Dieu! murmura Denise, vous parlez de revenir comme si vous étiez déjà sur le point de partir. Vos trois mois ne sont pas finis. Vous aimez donc bien la vie militaire? — Je l'ai bien aimée, répondit le jeune homme, et maintenant elle m'attire à la fois et me déplaît. Il y a des moments où je regrette de ne m'être pas fait tout bonnement métayer au fond de quelque *borderie* cachée dans les arbres... Tenez, aux Bruasseries; c'est là qu'il ferait bon vivre!... Je voudrais seulement quatre arpens de terre et de vigne descendant en pente vers la vallée. — Avec un pré au bout et une oseraie au bord de l'eau, ajouta Denise. — Et dans le pré, continua-t-il, un bon cheval aux jarrets infatigables avec lequel on ferait de bonnes courses à travers champs, et autour de la maison un verger et des pâtis... — Et, dit-elle, dans les pâtis de grands châtaigniers où on viendrait travailler à l'ombre... — Tandis que des bœufs rumineraient, couchés sur la pelouse. — Oui, fit-elle, en poursuivant naïvement le rêve commencé, deux bœufs aux bons yeux couleur d'iris, puis une génisse blanche, car il nous faudrait du lait...

Elle s'arrêta, confuse de son étourderie, et balbutia. Daniel sentit son cœur battre à tout rompre. *Nous!*... Elle l'avait dit! Le son de ce mot caressait encore son oreille. Il prit brusquement les deux mains de la jeune fille dans les siennes et voulut parler, puis brusquement aussi il rompit l'étreinte commencée et refoula les paroles près de sortir. — Ah! pourquoi êtes-vous riche? s'écria-t-il avec amertume... Pourquoi êtes-vous riche? Cela met entre nous une distance plus énorme que les mille lieues qui nous séparaient quand j'étais en Crimée... Et cependant je vous aime! J'aurais dû partir avant de vous le dire; mais voilà quinze jours que j'ai le mot sur les lèvres, et je ne puis plus le retenir.

Ils continuaient à marcher lentement, et Denise l'écoutait parler, et ses beaux yeux humides brillaient. Quand les derniers mots de Daniel eurent coulé dans le cœur de la jeune fille comme une rosée qui glisse entre les pétales d'une fleur, elle resta encore un moment silencieuse, puis elle dit d'une voix ferme, mais toute vibrante d'une émotion contenue : — Suis-je riche? Je ne le sais vraiment point. Jamais cette pensée ne m'est venue. J'ai grandi aux Templiers sans connaître ce que c'est que l'argent, et sans songer à le demander. Je ne sais qu'une chose, c'est que mon cœur est au-dessus de toutes les questions d'argent. Je vous ai compris, car je suis fière comme vous, et, en supposant que mon père soit riche, si vous m'aimez mieux pauvre, je me ferai pauvre pour vous aimer... Je ne devrais pas vous dire tout cela; mais, vous le savez, je suis une sauvage, et je ne peux pas cacher ce que je pense.

Ces simples et franches paroles étaient prononcées sur un ton indiquant une puissance de volonté que Daniel n'avait pas soupçonnée. Il ressaisit ses deux mains, et, la contemplant : — Je vous remercie, dit-il, et je vous admire; mais je sens la rougeur me monter au front en songeant à la réponse de votre père, si j'allais lui demander votre main. — Mon père, — et elle sourit en baissant les yeux, — mon père est moins terrible que ses brusqueries ne le feraient croire. D'ailleurs il vous estime et il m'aime... Il consentira à tout. — Mais à ses yeux, continua Daniel, j'aurai l'air, moi, d'un coureur de dot! — Ah! reprit-elle d'un ton de reproche, vous avez trop d'orgueil aussi, et je vais croire à présent que vous vous aimez plus que vous ne m'aimez. Ne pouvez-vous faire plier un peu votre fierté pour l'amour de moi? D'ailleurs n'avons-nous pas le cousin, qui sera notre allié et plaidera notre cause? — Oui, oui, s'écria Daniel, le cousin est bon et prudent, et demain je lui dirai tout... Quoi! ajouta-t-il d'un air désappointé, nous voici déjà à l'orée du bois!

En effet, le taillis s'éclaircissait, et on voyait çà et là de grands tapis de bruyères violettes scintiller à la clarté de la lune. Denise avait repris le bras de Daniel, et une délicieuse causerie suivit bientôt la fiévreuse vivacité des premiers aveux. Dans leur entretien, les confidences succédaient aux confidences, les épanchemens aux épanchemens. L'abbé eût été payé au centuple de ses déceptions et de ses angoisses, s'il avait pu les voir, par cette nuit lumineuse, marchant à petits pas sur la pelouse des pâtis, tandis que les génisses et les bœufs, accroupis dans leurs *dormoirs*, se soulevaient à demi sur leur passage et les regardaient en mugissant faiblement. La rosée de la nuit et les rayons de la lune les enveloppaient d'un nimbe de vapeurs. Des gouttelettes tombées des branches avaient roulé dans

leurs cheveux bruns et y scintillaient comme des vers luisans. Tous deux jeunes, tous deux aimés, tous deux pleins de séve et d'espérance, ils passaient, et dans le silence de la nuit la nature recueillie semblait frissonner d'aise en les voyant s'avancer lentement.

Ils arrivèrent ainsi sans s'en douter sur le revers de la vallée de l'Égronne, et virent briller au clair de lune les toits des Templiers. Un coq chanta dans la métairie. Ils paraissaient tous deux toucher à regret au terme de leur course, et leur marche se ralentissait de plus en plus. Tout à coup la voix de quelque jeune paysan revenant de l'*assemblée* monta vers eux du fond de la vallée. Cette voix chantait une ballade bien vieille, bien populaire et toujours nouvelle, la chanson de Juliette à Roméo, la chanson qu'on retrouve toujours là où il y a des amoureux, c'est-à-dire partout, dans les gorges de la Sicile (1) et dans les *brandes* du Poitou ; la voix disait :

« Ils n' furent pas  
Le quart d'une heure ensemble,  
Que l'alouette chanta le jour.  
— Belle alouette, belle alouette,  
Tu as menti !  
Tu as chanté la point' du jour,  
Il n'est qu' minuit. »

Ils se regardèrent et se sourirent, puis après un dernier serrement de main ils hâtèrent le pas. Le cousin et Beauvais se promenaient dans la cour ; la lueur d'un bon feu flambant rougissait les vitres de la cuisine. — Eh bien ! leur cria Beauvais de sa grosse voix réjouie, ne vous l'avais-je pas dit que le cousin vous perdrait ? Quel homme ! si je ne l'avais pas rencontré et ramené, il serait encore au bois à l'heure qu'il est.

## VII.

La nuit suivante, ce fut au tour de Daniel de ne point dormir. Il fut debout avant l'aube. Il avait été convenu avec Denise qu'on parlerait le jour même au cousin, et que ce dernier ferait ensuite une démarche près de Beauvais ; mais à mesure qu'approchait l'heure de l'explication, le jeune homme sentait croître en lui un sentiment

(1) Une chanson populaire de la Sicile dit :

Ah ! rondinella bella,  
Tu fui da gran bugiarda :  
Hai comenciato a cantar  
E non si vede l'alba.

(Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1862.)



jusque-là inconnu : il avait peur du cousin. Au moment où il l'entendit remuer dans sa cellule, il prit son fusil et partit pour la chasse, tout en se reprochant intérieurement sa lâcheté.

A midi, il n'était pas encore rentré, et on se mit à table sans lui. Le déjeuner fut silencieux. Denise, préoccupée et agitée, regardait à chaque instant dans la cour et ne répondait que par monosyllabes; Beauvais avait l'air embarrassé et comiquement sérieux d'un homme qui porte un secret d'état et n'en a pas l'habitude; le cousin, fatigué de corps et d'esprit, mangeait peu et ne parlait point. Dès le dessert, il remonta dans sa tourelle et laissa seuls le père et la fille. Beauvais plia sa serviette, bourra sa pipe, l'alluma gravement, et, regardant sa fille d'un air solennel : « Eh bien! Denise, dit-il, comment trouves-tu M. Delétang? — Le père?... demanda la malicieuse enfant. — Eh non! le fils. — Mais je l'ai trouvé... très poli et très convenable. — A la bonne heure! s'écria Beauvais; eh bien! tant mieux, et puisqu'il te plaît, je vais droit au but. Hier, Delétang père et moi, nous avons projeté de vous marier tous deux. Qu'en dis-tu? » Denise était assise, elle se leva, rougit et dit d'un ton grave : « Quoi! mon père, vous avez engagé ma parole sans me consulter? — Engagé, non pas précisément, répondit Beauvais un peu étonné; mais j'ai fait entrevoir que tu donnerais ton consentement, et j'ai invité en conséquence tous les Delétang à venir ici dimanche prochain. — Dans ce cas, dit Denise d'une voix ferme, il faudra leur écrire pour les désinviter, car je ne veux pas de M. Delétang pour mari. — En voilà bien d'une autre à présent, et pourquoi cela, mademoiselle? — Parce que je ne l'aime pas. — Bah! bah! des phrases en l'air! Tu n'aimes donc personne, pas même ton père! » Elle se leva, lui sauta au cou, s'assit sur ses genoux, lui ôta la pipe des mains, et d'une voix câline : « Si, je t'aime bien, mon père mignon, mais ne fais plus ta grosse voix et parlons raisonnablement. Tu veux me marier, n'est-ce pas? et tu veux cependant que je reste avec toi? Et moi aussi je le veux... — Après? » fit Beauvais. Denise continua : « Ce M. Delétang est toujours par voies et par chemins à cause de son commerce. Il m'emmènerait avec lui, et tu resterais seul... Tiens, veux-tu savoir la vraie, vraie vérité? Eh bien! j'aimerais mieux quelqu'un comme... comme M. Daniel. »

Beauvais fut étourdi de cette révélation. Il repoussa vivement sa fille, marcha par la chambre sans rien dire, puis tout à coup il éclata comme une bombe : « Le sergent-major! mais, ventrebleu, il n'a pas un sou vaillant! Qui est-ce qui a pu te mettre de pareilles idées en tête?... Un sous-officier!... — Il deviendra officier. — Je croyais que tu ne voulais pas me quitter? — Eh bien! il donnera sa

démission. — Laisse-moi en repos! cria Beauvais exaspéré. C'est le cousin qui t'a soufflé ce bel amour! » Denise s'approcha lentement de son père, le força de s'arrêter et dit d'une voix émue : « Parlez plus bas, père! Vous savez que je ne mens point. Eh bien! je vous jure que le cousin ne m'a jamais parlé de son pupille. — Bon! bon! il a parlé à merveille sans rien dire. Voyez-vous ce cousin que je prenais, moi, pour une manière de livre! Voilà du nouveau! — Mon père... — Laisse-moi! interrompit-il d'un air irrité. Monte dans ta chambre et réfléchis à ce que j'ai dit. — C'est tout réfléchi, répondit Denise d'une voix attristée, mais toujours ferme : je ne me marierai point. »

Elle sortit et s'enfonça sous les arbres du verger. Beauvais, étrangement agité, se promena longtemps dans la salle, gesticulant, grommelant et se parlant à mi-voix; puis tout à coup il monta chez l'abbé, qu'il trouva lisant son journal. « Vous voilà, l'homme aux mystères! lui cria-t-il. — Que voulez-vous dire? demanda le cousin stupéfait. — Je veux dire que Denise refuse maintenant M. Delétang, parce qu'elle a votre sergent-major dans la tête. » L'abbé essaya de répliquer, se sentit rougir et se tut. — Mais parlez donc! — L'abbé se leva, regarda Beauvais en face et lui dit enfin avec vivacité : Oui, j'ai été mystérieux, si c'est être mystérieux que d'avoir désiré en secret depuis sept années le mariage de mon pupille avec Denise; oui, j'ai fait venir Daniel ici dans l'espoir qu'il plairait à Denise et qu'elle lui plairait. J'avais l'intention d'attendre qu'il eût l'épaulette, car je ne voulais vous offrir qu'un officier; mais Delétang est venu à la traverse, et j'ai écrit à Daniel d'accourir. Oui, je voulais vous prendre votre Denise, comme vous m'avez pris ma cousine. Voilà longtemps que cette idée m'occupe et me console de mes ennuis. Daniel est mon enfant, à moi; j'étais né pour la vie de famille, et si, contrairement à ma vocation, je suis entré dans les ordres, c'est vous qui m'y avez forcé; si Daniel est ici aujourd'hui, c'est vous qui en êtes la cause indirecte, et si Denise aime mon enfant, c'est une juste compensation établie par la Providence. J'ai été mystérieux, je ne le serai plus. Mon Daniel ne vous convient point, cela suffit. Gardez-nous seulement le secret. Nous partirons. Si j'ai été mystérieux avec vous, je l'ai été également avec Denise et Daniel, et je rougirais à jamais, si mon pupille pouvait m'entendre. — Cousin, reprit gravement Beauvais, on dirait que vous aussi, vous êtes amoureux! — Je le suis, répliqua l'abbé, je suis amoureux de mon rêve depuis sept années. — Beauvais alla ouvrir la fenêtre. Il étouffait. Il regarda dans le jardin, aperçut Daniel qui rentrait et l'appela. L'abbé, effrayé, voulut s'élancer et fermer la porte au verrou; mais Beauvais l'arrêta. — Laissez-le donc monter, dit-il

tranquillement. — Beauvais, reprit l'abbé à voix basse, renvoyez-nous, mais ne l'humiliez pas! — Asseyez-vous et taisez-vous, répondit brusquement Beauvais. — Vous avez ma vie entre les mains, murmura le cousin en se laissant choir sur une chaise.

Daniel entra, un peu pâle, mais calme et résolu. Beauvais fit quelques tours dans la cellule, puis, s'arrêtant devant le jeune homme : « Je voulais, dit-il, avoir votre avis sur une chose dont nous nous entretenions tout à l'heure. Voici. J'ai un parent qui a la réputation d'être très riche et qui a une fille à marier. Cette jeune fille est aimée et recherchée par un jeune homme très pauvre... » Ici Daniel l'arrêta court. — Je vois, dit-il, monsieur, que vous savez tout. Oui, j'aime votre fille, et, comme vous l'avez fait remarquer, je suis très pauvre. Je vous ai compris, épargnez-moi la honte d'une explication que je devine. — Vous n'avez rien compris ni deviné, interrompit Beauvais; laissez-moi achever. Mon parent, comme je vous l'ai dit, a la réputation d'être riche; mais tout ce qui reluit n'est pas or; il a de beaux biens au soleil, mais il est criblé de dettes, et ses biens sont couverts d'hypothèques. Dans un an ou deux, on les saisira, on les vendra, et mon parent se trouvera sans ressource, et sa fille sans dot. Que pensez-vous que doit faire le jeune homme très pauvre ?

— Mon cousin, s'écria Daniel d'une voix stridente, voulez-vous me donner à bail vos Bruasseries ?

— Tu sais bien qu'elles sont à toi, dit le cousin, qui ouvrait de grands yeux et ne comprenait plus rien à ce qui se passait.

Daniel alors s'avança vers Beauvais, et d'un ton de voix à la fois ferme et doux : — Si j'étais le jeune homme dont vous parlez, monsieur, j'irais au père de la jeune fille, comme je viens à vous en ce moment, et je lui dirais : Je suis jeune, je suis fort, je suis habitué à la vie des champs, et j'ai un ami qui veut bien me confier une métairie en plein rapport, bien outillée et bien affruiée. Donnez-moi votre fille, et à nous deux nous travaillerons pour vous rendre une partie de votre fortune perdue.

En écoutant Daniel, Beauvais rougissait, ses lèvres s'agitaient, les veines de son front se gonflaient, et il paraissait en proie à une vive émotion. Il reprit sa marche à travers la cellule, et, arrivant près de la fenêtre, il jeta les yeux dans la direction du verger. — Denise! s'écria-t-il de sa plus grosse voix.

Denise, au bout de quelques minutes, entra tout émue; elle vit avec effroi les physionomies solennelles de Beauvais et du cousin et la figure animée de Daniel, voulut parler, et sentit la parole expirer sur ses lèvres. — Denise, dit Beauvais en montrant Daniel, voici un fou qui veut t'épouser sans dot, y consens-tu? — La jeune fille re-

garda son père d'un air radieux et se jeta à son cou. — Laisse-moi! reprit celui-ci d'une voix étouffée; ainsi tu y consens aussi, toi, et vous, jeune homme, la pauvreté à deux ne vous fait pas peur? Remarquez bien que ce que je vous ai dit est sérieux; il ne s'agit point d'un conte en l'air, comme on en voit dans les comédies. — C'est aussi au sérieux que je le prends, répondit Daniel; j'aime Denise depuis plus d'un mois déjà, mais la crainte de paraître rechercher sa fortune m'avait forcé à me taire. J'avais l'intention de partir sans rien laisser voir de mes sentimens, et je l'aurais fait sans l'événement d'hier et sans votre aveu d'aujourd'hui. — Ainsi, dit Beauvais d'un air piqué, si Denise était encore riche, vous regarderiez à deux fois avant de me la demander? Vous auriez peur de l'épouser?... — Certainement, monsieur. — Ah! vous me la bâillez belle, s'écria Beauvais, dont la fibre campagnarde commençait à être irritée, et qui d'ailleurs ne pouvait pas jouer plus longtemps un rôle qui l'humiliait, vous me la bâillez belle! Est-ce qu'avec de la fortune on ne fait pas plus de bien autour de soi que quand on n'a pas le sou? L'argent est l'argent, et la pauvreté ne mène à rien. Par ma foi, vos raisonnemens me cassent bras et jambes, et je vous refuserais Denise maintenant, si vous n'aviez ma parole. Eh! croyez-vous, orgueilleux que vous êtes, que je vous la donnerais, si j'étais aussi ruiné que je veux bien le dire? Non, non, rien avec rien, cela fait mauvais ménage, et quand il n'y a plus de foin au râtelier, les ânes se battent!... Denise a du bien pour deux, Dieu merci! — Mais Daniel n'est pas absolument pauvre, hasarda le cousin, qui avait enfin compris et s'était rasséréiné; mes Bruasseries ne sont pas rien non plus et valent bien vingt-cinq mille francs... — Qui vous parle de vos Bruasseries, à vous? interrompit vivement Beauvais. Cela nous ferait une belle fiche de consolation, si j'étais ruiné! Mais je ne le suis pas, morbleu! je ne le suis pas... Allons, toi, dit-il à Denise, allons, mauvaise tête, embrasse ton amoureux! Si ta mère était ici, elle en pleurerait de joie,... comme moi!

En effet, l'émotion avait fait explosion, et le rude Beauvais pleurait à chaudes larmes. Daniel déposa son premier baiser sur le front de Denise, puis embrassa le cousin et Beauvais.

Quand tous quatre furent un peu calmés et que chacun eut essuyé ses yeux rougis, ils descendirent ensemble au jardin. La Bruère étendait du linge. Denise prit la main de Daniel, l'entraîna devant la vieille servante, et dit joyeusement : « Bruère, voici mon prétendu! » La Bruère joignit les mains : « Ah! chère mignonne! ah! bonnes gens! tant mieux! Aussi je me disais bien : Que peuvent-ils faire là-haut tous ensemble? A peine si l'on tient quatre dans la chambre de M. le curé... » Mais les amoureux n'avaient pas le temps

de l'écouter et ne tenaient pas en place; ils s'envolèrent ensemble à travers le verger.

## VIII.

C'était le soir des noces de Denise... La vielle et la cornemuse chantaient au jardin, sous les fenêtres de la grande salle bourdonnante et pleine de monde. Beauvais ne pouvait un moment se passer de musique ce jour-là; il voulait que l'air et les murs des Templiers fussent gais comme il l'était lui-même. Près de cent personnes avaient trouvé place le long de deux tables immenses vivement éclairées par une double rangée de bougies. Beauvais siégeait à l'une des tables, ayant autour de lui les anciens : parens éloignés, fermiers et fermières des environs; à l'autre étaient assis les mariés et le cousin, tout enguirlandés d'une florissante jeunesse. On avait cueilli dans Pressigny et dans les métairies voisines tout ce qui avait plus de quinze ans et moins de vingt-cinq. Au fond de la salle était une troisième table et la plus bruyante, celle des enfans, du *petit monde*. A peine si, au milieu des éclats de voix, des rires, du choc des verres, on entendait la cornemuse et la vielle; cependant l'harmonie de ces instrumens formait comme un fond vibrant à la joie tumultueuse du festin. Les Templiers exhalaient un gras parfum d'hospitalité et d'abondance. Une dizaine de domestiques allaient et venaient sans cesse; sans cesse les bras tendus, ils apportaient de nouveaux plats et mêlaient leur gaité à la gaité des convives. Le vin coulait à flots. Il y avait des conversations de deux ou trois personnes, de tout un groupe, de toute une table, et d'une table à l'autre. Le côté des anciens raisonnait, disputait, trinquait de préférence, tandis que le côté des jeunes gens riait, causait joyeusement et parlait d'amour. Quelquefois un mot ou toute une phrase même se détachait distinctement du brouhaha; quelquefois toute une table était agitée par un immense éclat de rire.

Au milieu de ce bruit, il y avait comme une oasis de silence à la place où étaient les mariés et le cousin. Là tout était doux et voilé. On y murmurait tout bas : « Denise, — Daniel, — cousin. » Le plus souvent un sourire ou un long regard y traduisait la pensée. Toute vêtue de tulle blanc, portant dans ses cheveux bruns des fleurs d'oranger naturelles, la figure pâle et pure, les regards à la fois étincelans et pensifs, Denise se recueillait dans son bonheur. Daniel était vêtu de noir; il avait quitté l'uniforme et ne devait plus le reprendre. Son visage bruni, épanoui, énergiqué, contrastait avec son noir vêtement. Il contemplait presque constamment Denise, et celle-ci, délicieusement émue, laissait parfois errer ses yeux sur la

foule des invités. L'abbé ne voyait pas la foule, lui; il n'avait de regards que pour les mariés. Son admiration était muette. Il se demandait s'il ne rêvait point. Sa joie était ineffable, et pourtant il s'y mêlait je ne sais quelle mélancolie. — Une mère n'est jamais gaie le jour où elle marie son enfant. — La vielle et la cornemuse disaient comme un chant de départ à son oreille attendrie, un chant qui s'en va dans le lointain et s'y perd doucement. Il était heureux et mélancolique.

Vers la fin du dîner, les lourds plats de venaison dont la table était couverte disparurent en un clin d'œil et furent remplacés aussitôt par des gâteaux et des fruits. Petit-Pinson en apportait des panerées et les distribuait selon son bon plaisir. Il devait, lui aussi, se marier quinze jours plus tard; il marchait fièrement et ouvrait les yeux plus que jamais. La Bruère s'était réservé le droit de servir seule ses jeunes maîtres, et de ses vieilles mains ridées et tremblantes elle versait devant eux les plus beaux fruits du verger : raisins transparents, pommes cramoisies, poires blondes, amandes dans leur coque verte, noisettes dans leur enveloppe déchiquetée. C'étaient pour Denise et le cousin, qui n'y touchaient pas, autant de fantastiques emblèmes de félicitation.

A l'arrivée du dessert, la salle bourdonna de plus belle, et l'on but à la santé des mariés. — Des mariés et du cousin! — s'écria Beauvais d'une voix de Stentor, et les cent convives se levèrent, s'approchèrent du nouveau couple, et ce fut au-dessus de la tête du cousin comme une girandole de verres aux mille facettes et aux mille bruissements cristallins. Le pauvre manchot se trouva bien embarrassé. Le silence rétabli à grand'peine, trois jeunes filles portant des bouquets vinrent se placer devant Denise, et là, debout, les yeux un peu baissés, elles chantèrent sur un air lent le couplet suivant :

Madame, c'est un bouquet que ma main vous présente,  
Prenez-en une fleur, c'est pour vous faire entendre  
Que tous ces beaux honneurs  
Passeront comme fleurs.

C'est la chanson des mariés, c'est l'adieu des jeunes filles à la nouvelle épousée : chanson pleine de graves leçons, note triste et sérieuse au milieu de la joie débordante du premier jour... Denise l'écoutait en souriant; elle regardait Daniel, et se disait que l'amour ne passe pas comme les fleurs.

On partit pour le bal. Deux violons et un hautbois avaient remplacé le cornemuseux et le vielleux hors d'haleine. Toute la jeunesse suivit en foule la nouvelle musique au jardin, où on avait disposé des verres de couleur qui éclairaient une terrasse abandonnée aux

danseurs. Les mariés furent enveloppés, et le bal commença. Bien qu'on fût en octobre, il faisait une de ces nuits tièdes comme il y en a souvent en Touraine, où l'automne est si beau ! La joie, en changeant de milieu, paraissait toute fraîche et toute reposée.

Le cousin se promena longtemps autour des danseurs, fit quelques apparitions dans la salle où étaient demeurés les anciens avec Beauvais, puis s'enfonça seul dans les allées sombres du jardin. Partout il traînait à sa suite une lourde joie. Il alla embrasser Daniel et Denise, et remonta dans sa tourelle. Arrivé dans sa cellule, il ouvrit la fenêtre et s'y accouda. Autour de lui s'étendaient la campagne assombrie, et sur son front le ciel étoilé. A ses pieds, dans une bordure de massifs, le bal s'agitait et lui envoyait des bouffées de musique et de gaité. Il s'oublia à contempler les danseurs, qui se prenaient, se quittaient, s'entremêlaient et se séparaient encore. Il suivait tous les mouvemens de Denise et de Daniel. Vers minuit, une forme blanche et une forme noire quittèrent ensemble la danse et disparurent. Peu à peu la musique se tut, et les danseurs partirent à leur tour. Les lampes s'éteignirent, le jardin rentra dans l'obscurité et le silence ; mais du côté de Pressigny on pouvait entendre les soupirs du hautbois accompagnés du bourdonnement des violons, tandis que la vielle et la cornemuse résonnaient du côté d'Étableaux. Puis on distinguait des chants et de joyeux appels de plus en plus lointains ; çà et là, dans la vallée, des lueurs apparaissaient : c'étaient les fenêtres éclairées des *borderies* où venaient de rentrer quelques-uns des conviés.

Le cousin se trouva bientôt comme enveloppé de silence. A la façade des Templiers, une seule fenêtre était encore illuminée : c'était celle de la chambre nuptiale. Le cousin regarda cette blanche lueur de lampe, puis, relevant la tête vers le ciel profond, où les étoiles scintillantes semblaient palpiter d'allégresse, il songea à la Denise d'autrefois, à la Denise tant aimée qui habitait maintenant là-haut : sa poitrine était pleine de joie, pleine de tendresse et de sanglots. Il murmura à demi-voix ce fragment du cantique de Siméon : « Maintenant, Seigneur, laissez partir en paix votre serviteur... » Et d'abondantes et douces larmes roulèrent le long de ses joues amaigries.

ANDRÉ THEURIET.

---

## ESSAIS

DE

# MORALE ET DE LITTÉRATURE

---

## II.

### PHILOSOPHIE DU WILHELM MEISTER

DE GOETHE.

---

#### I. — DIFFICULTÉS DE L'INTERPRÉTATION.

Goethe, dans une de ses conversations avec Eckermann, nous a prévenus lui-même loyalement du danger qu'il y aurait à vouloir fouiller trop profondément les arcanes de sa pensée et les mystères de ses conceptions. « Les lettres que Schiller m'a écrites sur *Wilhelm Meister*, disait-il, contiennent des vues et des idées de la plus haute importance; mais cet ouvrage est au nombre des productions qui échappent à toute mesure; moi-même, je n'en ai pas la clé. On y cherche un point central; or il est difficile qu'il y en ait un, et même cela ne serait pas bon. Une existence riche et variée qui se déroulerait devant nos yeux serait aussi un tout, un ensemble, une œuvre naturelle, sans aucune tendance exprimée, car une tendance n'est pas quelque chose de réel, ce n'est qu'une conception de notre esprit. »

Il en est en effet d'une grande œuvre d'art comme des productions de la nature : la vie envahissante recouvre bientôt les principes sur lesquels elle repose, la végétation de la pensée met à néant la semence première, la forme prend possession de l'idée, la recouvre et la voile, et l'artiste lui-même, entraîné par cette tyran-



nie de la vie, perd de vue son point de départ et ne le reconnaît plus dans les résultats de son travail. Il pourrait presque dire en face de sa propre œuvre ce que disait l'architecte sir Christophe Wren en face de je ne sais quelle église gothique d'Angleterre : « Je vous en bâtirai une semblable, si vous pouvez me découvrir où la première pierre a été posée. » Où la première pierre a-t-elle été posée? Il l'ignore; ce qui est certain, c'est qu'un merveilleux édifice s'est élevé de terre avec son chœur mystérieux, son jubé, ses vitraux peints et sa rosace en pierre brodée. D'où qu'il soit sorti, l'édifice est là, devant nos yeux, attestant son existence par l'admiration qu'il nous inspire et par la curiosité même qui nous pousse à chercher sur quels fondemens il repose.

Il semble à beaucoup de gens, surtout en France, que l'artiste et l'écrivain doivent être aussi pleinement maîtres de leur pensée qu'un habile cavalier est maître de son cheval, qu'ils peuvent la mener à leur gré et lui faire exécuter toutes les voltiges qu'ils veulent, que les plus grandes œuvres d'art sont celles où l'artiste est resté jusqu'à la fin fidèle à son point de départ, où sa pensée s'est développée avec la rigueur d'un syllogisme et où l'on retrouve ses prémisses dans ses conclusions. Cette opinion cependant a le grand tort d'assimiler les œuvres de l'art aux œuvres de la dialectique et de la logique. Un traité de morale, un sermon, un discours politique peuvent et doivent présenter cet enchaînement artificiel de pensées; mais la nature ne connaît pas ces liens rigoureux et étroits, et l'art est fils de la nature. L'opinion vraie en telle matière est donc l'opinion contraire à celle qui domine encore aujourd'hui. Le véritable artiste est presque toujours involontairement infidèle à sa pensée première; il fait autre chose que ce qu'il voulait faire, ou il fait autrement qu'il ne voulait faire. Sa conception, d'abord précise et limitée comme une figure géométrique, brise bientôt ces lignes rigides et prend un caractère indéfini et indéterminé. Elle entraîne le poète et l'artiste là où il n'avait jamais compté aller, elle se montre à lui sous un visage nouveau, elle lui révèle, à sa grande surprise, qu'il ne savait pas qui elle était et ce qu'elle pouvait donner lorsqu'il l'a adoptée. Peu à peu elle s'est transformée; elle est la même, et pourtant elle est autre. Il est vraiment curieux de voir comment à l'origine les plus grandes conceptions de l'art sont voisines du lieu commun le plus banal : elles en sont si voisines qu'elles ne dépassent pas la portée de l'intelligence la plus vulgaire, et que le premier venu pourrait les comprendre sous cette première forme; mais, lorsqu'une fois elles sont complètement traduites par l'art, l'intelligence la plus profonde ne suffirait pas pour en épuiser les significations multiples. Si l'on regardait bien, on verrait que l'ambition de l'homme de génie

est d'ordinaire des plus modestes : il veut tout simplement prononcer sur un sujet donné quelques paroles de bon sens, mais la nature est ambitieuse pour lui et lui révèle des richesses morales auxquelles il n'avait pas songé. Prenons un exemple à jamais mémorable, un des plus beaux livres des temps modernes, le *Don Quichotte*. Il a été longtemps admis que Cervantes avait voulu faire tout simplement la satire des romans de chevalerie. Voilà un bien maigre point de départ, et on peut dire en toute vérité que, si telle a été la pensée de Cervantes, son œuvre est trop magnifique pour un but après tout aussi mesquin. Et cependant je crois bien que cette pensée fut à l'origine le vrai et unique point de départ de Cervantes; seulement, chemin faisant, elle s'est métamorphosée, les mésaventures du fou ridicule ont fait place aux infortunes d'un chevalier déclassé venu au monde à une époque où il n'y a plus de chevalerie, et, grandissant toujours à mesure qu'on l'observe mieux, ce chevalier déclassé est devenu le représentant de l'enthousiasme et le patron des âmes idéales. De là la différence si tranchée qui sépare les deux parties du *Don Quichotte*, différence qui pourtant n'a pas créé de contradiction. La conception de Cervantes, en se révélant à lui par de lentes et successives évolutions, a respecté l'harmonie de son œuvre. Aucune des parties n'y donne de démenti à l'autre, si bien qu'on peut dire que Cervantes a fait exactement ce qu'il voulait faire d'abord, tout en faisant une tout autre chose. Un illustre homme d'action disait que l'on ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va; l'artiste et le poète ne pourraient-ils pas, mieux encore que l'homme d'action, faire un pareil aveu?

Voilà la première leçon ou, pour mieux dire, la préface des leçons nombreuses que nous pouvons tirer du *Wilhelm Meister* de Goethe. Avant même que nous l'ayons abordé directement, il nous révèle que l'inconscience de l'artiste est la première et la plus indispensable des conditions de toute grande œuvre d'art; il nous prévient que nous ne devons pas mesurer avec trop de précision la pensée de l'auteur, et il nous instruit déjà en nous recommandant la prudence. Ainsi l'homme le plus maître de sa pensée qui ait jamais été nous déclare qu'il ne peut répondre de n'avoir pas succombé à son insu à cette inconscience de l'artiste et du poète qui semble une des lois mêmes du génie. Il ne nous est pas prouvé en effet qu'il n'ait pas suivi un autre plan que celui qu'il s'était tracé, et que sa conception ne se soit pas métamorphosée progressivement. Il ne nous est pas prouvé qu'il n'ait pas voulu d'abord faire punir le téméraire Wilhelm Meister par la nature, au lieu de le faire instruire, corriger et ennoblir par elle. S'il y a une idée qui domine dans le livre, c'est que le point de départ choisi par le héros est absolument faux, et

ne peut le conduire que dans des fondrières de plus en plus dangereuses. Goethe blâme ouvertement la tentative de son héros; selon lui, Wilhelm, en sa qualité d'enfant des classes moyennes, est coupable de chercher cette harmonie, ce parfait équilibre de son être qui semble n'appartenir de droit qu'aux classes nobles, au lieu de s'enfermer dans une spécialité pratique et de s'y fortifier comme dans une citadelle, ce qui est le devoir de tout bourgeois. Cependant ce Wilhelm si ouvertement blâmé finit par arracher l'approbation de Goethe. Il semble qu'il ait éprouvé pour son héros le même sentiment que Cervantes pour le sien. Chemin faisant, il a de même changé d'opinion à son égard; sans renoncer à sa première idée, il a incliné du côté du héros qu'il avait créé, si bien que les conclusions du livre relativement à Wilhelm semblent être celles-ci : « mon héros a triomphé là où il aurait dû échouer, mais il méritait de réussir. Les entreprises semblables à la sienne seront toujours téméraires et dangereuses; cependant il sera toujours noble de les avoir tentées. » La pensée de Goethe a donc aussi ses oscillations, et le lecteur par conséquent doit se tenir en garde contre toute interprétation trop absolue et tout jugement qui serait trop d'une seule pièce. Une grande œuvre est un produit libre de la vie, et son interprétation doit être libre comme elle.

L'intelligence merveilleusement compréhensive et conciliatrice que Goethe a déployée dans le *Wilhelm Meister* fait de cette œuvre une mine inépuisable d'explications arbitraires et d'hypothèses fantasmagoriques pour la critique imaginative. On peut y découvrir mille opinions qui sont restées chez Goethe à l'état d'intention ou à l'état de nuance : aussi est-ce un des livres qui se prêtent le mieux à une interprétation fautive ou calomnieuse de l'esprit de l'auteur. Il s'y trouve telle pensée qui, poussée logiquement, conduirait à des conséquences que Goethe aurait réprochées. La pensée s'y trouve, voilà qui est certain; mais il serait téméraire d'affirmer qu'il l'arrêterait à tel point ou qu'il l'acceptait dans telle mesure. Les idées dans Goethe ne se développent pas solitairement, mais simultanément, de telle sorte qu'aucune n'existe jamais sans son contre-poids et son contraire, et que de ce développement simultané naît cet équilibre parfait qui s'appelle l'harmonie. Harmonie d'une délicatesse singulière, et qu'il faut craindre de détruire en poussant quelques-unes de ces idées plus loin que Goethe ne voulait les mener! La brutalité de la logique ordinaire n'est donc pas de mise dans l'étude et l'examen d'une telle œuvre, et il y faut porter au contraire de la discrétion, du respect et de la prudence. Combien il est facile de détruire cet équilibre et de faire pencher du côté de nos opinions particulières l'exacte balance des idées du maître! A certaines pages, on pourrait prendre le livre pour une apologie de la liberté humaine et de

la souveraineté individuelle, s'il ne semblait pencher dans les pages suivantes du côté de la fatalité et de la souveraineté de la nature. Ses conclusions seront épicuriennes si vous le voulez, stoïciennes si vous le voulez encore, mystiques même si vous avez un penchant prononcé pour le mysticisme. En règle générale, Goethe croit à l'expérience comme base de la morale et à l'affranchissement de l'homme par la nature; cependant il montre, dans le plus long chapitre de *Wilhelm Meister*, comment l'idée vivante du Dieu chrétien, en prenant progressivement possession d'une âme pieuse, arrive à la délivrer de toute sujétion. La recommandation principale de Goethe, celle qui revient à chaque page du livre et sous toutes les formes, c'est de vivre et de songer à vivre, et pourtant, lorsque la mystérieuse société de Lothaire et de l'abbé a déclaré Wilhelm affranchi par la nature, que lui impose-t-elle sinon le renoncement de soi, le sacrifice de son individualité au profit de l'ordre général? Ainsi notre liberté n'arrive à son point culminant que pour se détruire, et l'homme ne cherche la sagesse que pour apprendre à s'oublier. Les conclusions du livre semblent démentir ses prémisses.

Dans aucune de ses œuvres, Goethe n'a appliqué d'une manière plus complète sa vaste et complexe méthode. On sait en effet qu'il déclarait qu'il avait besoin de tous les systèmes pour expliquer sa pensée, et qu'il n'aurait pu se passer d'un seul. Panthéiste dans l'observation de la nature, parce que l'unité est le principe et la fin de la science, polythéiste dans l'art, parce que l'art a besoin d'individualité et se compose de démembrements de la vérité, il était dualiste et monothéiste dans la partie de la morale qui regarde la société générale, et tour à tour chrétien ou empirique dans la partie de la morale qui regarde l'individu. Tel système qu'il proscrivait absolument d'une province, il l'acceptait dans une autre, comme par exemple cette méthode si célèbre et si longtemps triomphante des causes finales qu'il repoussait de la science et qu'il acceptait comme utile et même comme vraie dans la sphère du pur sentiment religieux. Et ce qu'il y a d'admirable, c'est que cet emploi des systèmes et des méthodes les plus contraires n'aboutissait pas chez lui à un éclectisme ou à un syncrétisme. Il ne prenait pas de chaque système ce qui lui convenait, comme l'éclectique, en rejetant les autres parties; non, il savait qu'un système est un tout harmonieux qui ne peut être scindé, et il l'acceptait et l'appliquait tout entier. Il n'essayait pas davantage de cet amalgame qu'on appelle syncrétisme, car chacun de ces systèmes n'était valable, selon lui, que pour un certain ordre de vérités, et non pour un certain autre. Les divers systèmes n'étaient donc pas pour lui des expressions de la vérité, mais ils constituaient une échelle de méthodes toutes excellentes pour atteindre le vrai et le rendre sensible aux hommes.

Avec quelle sagesse le maître emploie tour à tour ces divers systèmes transformés en méthodes, avec quel sentiment exact de la valeur et de la mesure, avec quel tact délicat du point où l'un ou l'autre cesse d'être applicable, c'est ce que savent tous ceux qui l'ont lu avec le respect et l'attention qu'il réclame. Comment a-t-il réussi à rendre obéissantes toutes ces opinions contradictoires, d'ordinaire récalcitrantes et tyranniques? Par quel art a-t-il dompté toutes ces forces intellectuelles, de manière à en faire les serviteurs dociles de son esprit? Cela est le secret de son génie et du long effort de sa vie, et ne s'est vu que cette seule fois dans l'histoire intellectuelle de l'humanité. Tous les systèmes de morale sociale et de morale individuelle se rencontrent donc à la fois dans le *Wilhelm Meister*; mais ils ne sont les uns et les autres que les instruments et les outils de la pensée de l'auteur, et il n'en est aucun qui pourrait élever la prétention d'être l'exact interprète de cette pensée souveraine. De là une nouvelle difficulté pour le commentateur; il lui est interdit de choisir entre ces divers systèmes de morale, puisque le maître n'a montré de préférence marquée pour aucun.

Pour toute sorte de raisons, il sera donc sage de résister à la dangereuse tentation qui pousserait à interroger d'une manière trop pressante les détails et les épisodes particuliers du livre, et de s'en tenir à son ensemble et aux conclusions qui en sortent tout naturellement. Une des singularités du *Wilhelm Meister*, c'est que les détails en sont aussi inquiétans et aussi irritans que les conclusions en sont sages, rassurantes et calmantes. Tenons-nous-en donc à ces conclusions et à ces leçons générales; la matière est encore assez vaste pour qu'il soit difficile de l'épuiser en quelques pages.

## II. — ESTHÉTIQUE DE WILHELM MEISTER.

La composition littéraire de ce livre est de la plus grande importance. Un jour que M<sup>me</sup> de Staël interrogeait le philosophe Fichte sur sa morale, il répondit très justement : « Prenez ma métaphysique, et vous saurez quelle est ma morale. » Il en est ainsi pour Goethe : quiconque veut connaître sa morale doit avant tout connaître son esthétique, car l'une dépend de l'autre. Cela est vrai de toutes ses œuvres en général, mais cela n'est vrai d'aucune autant que de *Wilhelm Meister*. C'est là qu'il s'est le plus clairement et le plus crûment dévoilé. Partout ailleurs, le choix habile de ses sujets et la perfection de son art ont dissimulé ses véritables principes et ont donné le change à ses lecteurs sur ce qu'il pensait réellement; mais là il étale ces principes avec une indifférence impérieuse et une sorte de cynisme souverain. Aussi le livre fit-il scandale à son apparition, même parmi les admirateurs les plus fervens de

Goethe. Ils refusèrent d'y reconnaître l'auteur de tant d'œuvres admirées pour leur perfection et leur pureté; c'était pourtant le même : seulement tout masque était tombé, et le vrai visage-se montrait pleinement à découvert pour la première fois.

Quelle est donc cette terrible esthétique? J'étonnerai peut-être encore bien des personnes en disant que Goethe était un grand contempteur de ce que nous appelons l'idéal, et qu'il resta toute sa vie, depuis les jours où il écrivit *Werther*, dans l'enthousiasme de ses jeunes années, jusqu'à ceux où il écrivit le second *Faust* au milieu des glaces de l'âge, un amant fidèle et loyal de la réalité. La réalité, scrupuleusement, amoureusement, *religieusement* interrogée, fut sa muse et son inspiratrice. Courtisan respectueux et discret dans le domaine de l'art comme dans celui de la vie, il acceptait avec déférence toutes les traditions d'académie et d'école; mais, ce devoir de politesse une fois rempli, il les déposait paisiblement dans les recoins les plus obscurs de son intelligence, et ne demandait de leçons et de conseils qu'à son expérience et à ses souvenirs personnels. Il était convaincu que toute tentative poétique est vaine lorsqu'elle n'a pas ses racines dans la vie présente de l'artiste ou qu'elle ne se rapporte pas à quelque circonstance de son passé. Toute poésie, pour être éternelle, ou seulement pour mériter de vivre, devait avoir son origine dans un moment du temps et dans un coin du monde extérieur, et non sortir de l'effort laborieux et abstrait d'une intelligence solitaire. Tout artiste véritable devait pour ainsi dire recommencer l'histoire de l'art dans sa personne, et se servir des mêmes élémens dont s'était servi le premier artiste ou le premier poète. Or où donc ces élémens avaient-ils été pris, sinon dans la réalité la plus humble et même la plus vulgaire? Un peu de boue et de cendre animé par le souffle de l'esprit, voilà l'origine de tout art. D'où était sortie par exemple cette littérature héroïque de la Grèce, si justement classique, si justement offerte à l'admiration de chaque génération nouvelle? Des crimes, des vices et des brutalités de quelques sauvages familles primitives. Un inceste monstrueux, un adultère, un parricide, une vengeance de barbare anthropophage, voilà les élémens nobles et délicats qui se sont transformés en œuvres héroïques. Le modèle le plus parfait de l'idéal classique a été formé avec ce limon primitif. Rien ne remplace cette communication première avec la réalité. La tradition est excellente et peut nous apprendre beaucoup, si nous savons l'interroger comme elle doit être interrogée; mais elle a deux défauts : le premier, c'est que sa tendance est de nous éloigner de la source de l'art, au lieu de nous en rapprocher; le second, c'est qu'elle ne présente à l'artiste que les produits de l'art, au lieu de lui présenter les produits de la nature. Ou, si vous aimez mieux,

elle lui présente non pas la nature vraie, mais une nature de seconde main, celle qui a été déjà transformée par les artistes antérieurs. Elle lui donne des modèles à imiter, plutôt que des matériaux à mettre en œuvre.

L'idéal! voilà le mot dont peut-être les hommes ont le plus usé depuis un demi-siècle, sans chercher à se rendre compte de ce qu'ils entendent par là. Ils approuvent ou condamnent les œuvres littéraires de la manière la plus arbitraire en vertu de ce mot, dont ils seraient souvent fort embarrassés de donner une définition. Il est vraiment curieux de remarquer combien il est facile à un artiste ou à un poète de créer une illusion qui leur arrache cette louange et de leur faire déclarer idéale une œuvre qui est prise dans la réalité la plus concrète. Le choix habile du sujet y suffit, ou encore la perfection du travail. Qu'une figure prise dans la nature soit menée à perfection, les amateurs et les *dilettanti* la déclareront idéale; qu'un artiste ou un poète choisisse un sujet consacré par la religion et la tradition et le ramène habilement aux conditions de la réalité, l'œuvre protégée par l'étiquette de ce sujet même échappera au reproche de vulgarité. Personne n'a mieux connu que Goethe cette magie par laquelle on crée l'illusion de l'idéal; il a passé toute sa vie à transporter dans le royaume du grand art les réalités les plus humbles. Lui qui avait eu la puissance de se faire proclamer le maître classique par excellence et devant lequel les pédans les plus revêches avaient dû se prosterner comme devant un dieu antique ressuscité, il a dû sourire bien des fois des fausses opinions par lesquelles les hommes sont gouvernés, il a dû bien des fois être tenté de leur dire : Ce que je vous fais applaudir, c'est cela même que vos préjugés d'école vous font considérer comme indigne de l'art; ces personnages qui arrachent votre admiration et vos larmes, c'est votre fille et votre frère, votre voisine et votre ami.

Goethe accepte donc la réalité, non-seulement comme la matière indispensable à l'artiste pour que son œuvre ait un corps, mais comme le germe et le principe de toute beauté, de toute noblesse et de toute vertu. Pour lui, l'idéal est non pas le contraire, mais l'épanouissement de la réalité : il sort de la réalité comme la fleur sort de la plante, pour la couronner, ou comme le gazon sort de la terre, pour jeter un manteau vert sur sa nudité. L'idéal tel que Goethe le comprend n'est pas autre chose que le résultat des forces de la nature et de l'esprit sur la matière et sur l'âme de l'homme. Une chose est poétique lorsqu'elle est arrivée à son entier développement sous l'action de ces forces toutes-puissantes. Il n'y a de personnages vulgaires que ceux que la vie n'agite pas ou n'a pas encore touchés, car les grandes forces morales du monde possèdent le même privilège que le *fatum* antique, celui d'ennoblir ceux qu'elles pren-

nent pour victimes ou pour interprètes. Il ne vous appartient pas de déclarer que tel personnage est vulgaire, si la passion, la douleur et la tendresse qui l'ont visité déclarent le contraire. Prenons un exemple. Parmi les personnages de Goethe, il n'en est pas de plus familier à l'imagination de la foule que le personnage de Marguerite. C'est l'héroïne favorite de tout lecteur de *Faust*, le type de prédilection, l'enfant gâté des plus sévères amans de l'idéal. Certes ce n'est pas à elle qu'on ménage les épithètes flatteuses et poétiques. Regardez bien cependant au fond de son histoire : qu'est-ce autre chose qu'une histoire d'occurrence journalière, et si vulgaire qu'on ne sait comment la raconter sans brutalité? Une pauvre fille du peuple séduite et abandonnée met au monde un enfant, le tue pour cacher son déshonneur, et se voit condamnée à mort pour son crime. Voilà qui est aussi peu idéal que possible; mais cette réalité fangeuse et sanglante s'épanouit sous l'action des forces morales qui ont pris Marguerite pour victime. Comment cette histoire serait-elle vulgaire lorsque nous voyons le démon peser de tout son poids sur cette pauvre âme que cherchent à lui arracher la piété et l'amour? La réalité n'est donc anti-poétique que pour celui qui ne sait pas qu'elle contient toujours, soit latente, soit active, une force morale divine ou diabolique; mais celui qui connaît ce secret n'a plus envie de se détourner de cette source féconde pour suivre les pauvres chimères sans corps enfantées laborieusement par son imagination.

Tous les personnages les plus vrais, les plus sympathiques, les mieux réussis en un mot des œuvres de Goethe sont pris dans la réalité la plus modeste et quelquefois la plus basse. Élargissant à l'infini le sens du fameux vers d'André Chénier :

Sur des penses nouveaux faisons des vers antiques,

Goethe fait des types classiques avec des bourgeois et des gens du peuple. Que sont donc ce Werther et cette Charlotte si célèbres qui ont ému tous les cœurs et conquis leur place à côté des plus illustres amans de l'ancienne littérature chevaleresque? Deux jeunes bourgeois à qui Goethe a donné pour l'éternité le pouvoir de représenter les passions et les égaremens d'une certaine période de la jeunesse, ainsi qu'il le faisait remarquer lui-même avec une juste estime pour son œuvre. Qu'est-ce au fond que leur histoire, sinon l'histoire très ordinaire d'une jeune bourgeoise qui se désole d'être obligée d'être vertueuse et d'un jeune bourgeois qui se désespère de ne pouvoir être coupable? Mais tant qu'il y aura des cœurs de vingt-cinq ans assez engagés déjà dans la vie pour sentir avec impatience les entraves du devoir et encore assez près de l'adolescence pour remonter sous l'aiguillon de l'indiscipline, leur histoire restera vraie,



d'une vérité unique. Qu'est-ce que cette Claire si sympathique du drame d'*Egmont* sinon une simple grisette qui professe pour le noble comte juste les mêmes sentimens que vous pourrez observer chaque jour chez la première grisette venue pour un jeune amant d'une condition supérieure à la sienne? L'éblouissement causé par la splendeur du rang, voilà le principe de l'amour de Claire pour Egmont; mais ce sentiment, d'ordre assez peu élevé, suffit pour mettre en jeu son âme entière, et si violent est son effort pour aimer au-dessus d'elle, qu'il l'arrache à sa condition, où elle ne redescendra plus. Voilà l'aimable grisette devenue classique par la force de son désir! Il semble quelquefois, en lisant Goethe, qu'on assiste à l'origine d'une nouvelle aristocratie de l'idéal. Ses personnages sont les premiers de leur famille. Poétiques par droit de nature, prosaïques par fatalité de naissance et de condition, ils apparaissent devant nous avec leur mélange de noblesse innée et de robuste solidité bourgeoise ou populaire. Personne des leurs ne fut poétique avant eux, leur valeur intrinsèque seule a tout fait pour eux. Vrais fondateurs, il ne leur fut rien légué, et c'est eux au contraire qui légueront leur noblesse à la longue lignée de personnages qui leur succédera.

Dans la plupart de ses œuvres cependant Goethe a introduit cette réalité avec mesure et ménagement; mais dans *Wilhelm Meister* elle opère une véritable invasion, si bien qu'on pourrait tirer du livre cette conclusion morale très pratique, mais de délicate application : les gens bien nés et bien doués doivent apprendre à vivre au milieu de la mauvaise compagnie, savoir s'y plaire au besoin et tirer profit de ce qu'ils y voient et de ce qu'ils y entendent pour leur perfectionnement individuel. Quelle société! Jamais, depuis qu'Apollon fut contraint de garder les troupeaux d'Admète, les muses n'avaient entretenu commerce avec pareilles créatures. Les coulisses ont fourni leur peuple, les comptoirs ont député leurs sages, et, pour représenter dignement l'idéal, les petites-maisons et les baraques foraines ont laissé échapper leurs hôtes. La réalité la plus crue s'étale devant nous avec ses misères et ses amertumes, ses joies sensuelles et bruyantes. C'est dans la société la plus vulgaire que l'enthousiaste Wilhelm doit voyager à la poursuite de l'art, de la sagesse et du bonheur, toutes choses auxquelles n'a jamais songé aucun de ses gais compagnons. Les personnages de condition noble eux-mêmes, ceux qui sont chargés d'initier Wilhelm à une vie nouvelle, Jarno, Lothaire, l'abbé, n'ont jamais cherché le vrai et le beau en dehors ou au-delà de la réalité. Tous ils marchent les yeux baissés vers la terre, attentifs à des soins de ménage ou de culture. La noblesse des hommes de cette société consiste dans leur parfaite prudence, dans la justice avec laquelle ils gouvernent le coin de terre qu'ils possèdent, dans la destination utile qu'ils ont su donner à leur vie.

Le charme des femmes consiste dans leurs vertus pratiques innées et dans la bonne grâce qui ne leur manque jamais pour accepter et accomplir les fonctions auxquelles leurs instincts les appellent. Cette jeune Thérèse est née ménagère, cette jeune comtesse Nathalie est née sœur de charité. Voilà qui est bien peu romanesque, sans doute. Cependant ces instincts terrestres ne pourraient-ils pas s'épanouir en vertus poétiques? Le bien contient en germe l'utile; mais l'inverse ne serait-il pas vrai aussi, et de l'utile le beau et le bien ne pourraient-ils sortir? Le point de départ de tous ces personnages, c'est donc l'utile et le réel. Un philosophe antique comparait l'homme à un arbre dont la tête serait la racine et qui croîtrait de haut en bas au lieu de croître de bas en haut, voulant faire entendre par là que l'origine de l'homme est céleste. Les racines des personnages de *Wilhelm Meister* sont au contraire fixées dans la terre; c'est en elle qu'ils puisent la sève morale qui éclate en actes généreux et en belles maximes.

L'idéal et la poésie sont cependant représentés dans ce livre par deux personnages : le harpiste et Mignon; du moins ces deux figures sont les seules que les habitudes contractées par notre imagination et pour ainsi dire les mœurs contractées par notre goût littéraire nous permettent d'appeler poétiques. Ces deux figures sont essentiellement poétiques; nous éloignent-elles beaucoup de la réalité? Non; au contraire elles nous en rapprochent en un sens peut-être plus que toutes les autres. Il semble que Goethe ait voulu montrer par cet exemple combien l'idéal pouvait être acquis à meilleur compte que nous ne le pensons. La plupart des poètes font des efforts extraordinaires pour le conquérir : ils fouillent les terres et les mers, interrogent les oracles du passé, inventent des îles inconnues, et tout cela sans grand résultat. Goethe n'a pas besoin d'aller si loin pour trouver l'idéal : à l'instar de Wilhelm, il le ramasse sur la grande route ou l'achète à une foire de village. Une petite créature équivoque et bizarre élevée parmi des saltimbanques, un vieux vagabond mélomane autour duquel on flaire une vague odeur de crime, suffisent pour ouvrir à l'imagination l'empire des rêves et pour créer autour des autres personnages du livre, habitués à vivre dans un air plus épais, une atmosphère de poésie. C'est le hasard qui a mis ces deux créatures dans les mains de Wilhelm; mais ce hasard est si peu extraordinaire que pareille fortune pourrait échoir au premier venu, et qu'il n'est aucun de nous qui n'ait eu peut-être dix fois l'occasion de faire l'emplette de l'idéal à aussi bon marché.

Et pourtant, quoiqu'il soit ramassé au milieu des fanges du chemin et parmi les broussailles les plus sauvages de la vie réelle, c'est bien ce que nous appelons l'idéal poétique; on le reconnaît à l'in-

sondable mystère qui l'enveloppe et à son impuissance à se conformer aux exigences normales de la vie. L'idéal sort de la réalité; mais une fois qu'il en est sorti, il ne peut plus y rentrer, de même que la fleur ne peut plus rentrer dans la tige sur laquelle elle s'est épanouie. Mignon et le harpiste, l'un par instinct, l'autre par fatalité, ne peuvent vivre que d'une manière poétique. Mignon est un enfant qui n'a d'intelligence que par la poésie et la passion; son état d'âme normal est poétique en ce sens qu'il est toujours occupé par un sentiment extrême; elle craint, elle pressent, elle regrette, elle désire, ou s'abandonne à l'heure présente avec une joie folle. Taciturne et silencieuse dans les occupations ordinaires de la vie, une âme extraordinaire éclate en elle au contraire dans toutes les occasions qui exigent une dépense de sève poétique, lorsqu'elle chante, lorsqu'elle danse, lorsqu'elle presse son ami dans ses bras. La douleur, qui, trop prolongée, finit par apporter la mort aux autres hommes, est au contraire l'élément vital du harpiste vagabond. Elle a créé en lui un état d'âme qui est devenu son état habituel, et sans lequel le malheureux ne pourrait plus vivre. Comme cet état est excessif, il est nécessairement poétique; le harpiste ne vit donc que de poésie. La souffrance lui a donné l'inspiration, le don de l'harmonie, le pouvoir de l'expression; qu'on l'en délivre, il ne restera plus qu'un maniaque qui, comprenant seul l'irréparable tort qu'on lui fait, se hâtera de mettre fin à ses jours. Mignon et le harpiste symbolisent une vérité esthétique des plus importantes, qu'on peut résumer dans cette formule : la réalité seule a le pouvoir de créer la poésie; mais elle ne peut la ressaisir une fois qu'elle l'a créée, et, quoique leur parenté soit aussi étroite que celle d'une mère et d'une fille, leur séparation est cependant absolue et irrévocable. Cette vérité nous est démontrée non-seulement moralement, mais scientifiquement, physiologiquement pour ainsi dire.

Ces deux personnages ont en outre une importance historique. En face de la réalité contemporaine qui remplit tout le roman, ils représentent l'ancien idéal, la poésie du vieux monde en train de disparaître. Ces deux vagabonds sont les seuls liens qui rattachent les autres personnages au passé et à la tradition. En eux, nous contemplons le romantisme du moyen âge déclassé, déchu, dans les affres de l'agonie, dans les mélancolies ou les désespoirs du suprême adieu. La poésie rêveuse, imaginative, la poésie qui ne vivait que d'âme et de passion, celle du visionnaire, de l'extatique, dit avec eux son dernier mot et exhale son dernier souffle. Heureusement dans ce monde renouvelé il restait encore un enthousiaste, un déclassé volontaire, pour les recueillir et les héberger; mais que ce jeune Wilhelm eût laissé sa vie suivre son cours normal au lieu de la faire dévier par inexpérience, et il y avait grande apparence qu'ils

seraient morts l'un et l'autre sur le grand chemin. Les autres acteurs du livre n'ont pas d'oreilles ou d'intelligence pour eux. Est-ce par insensibilité prosaïque? est-ce parce que cette réalité, à laquelle ils s'attachent avec tant d'énergie, les rend sourds et aveugles à la poésie? Non, la noble société à laquelle Wilhelm se trouve mêlé lorsqu'il a quitté sa bande de comédiens errans vit au contraire dans une atmosphère essentiellement poétique, une atmosphère qu'elle se crée elle-même à mesure qu'elle la respire; mais les personnes qui la composent ne comprennent pas la poésie à la manière de Mignon et du harpiste, c'est-à-dire à la manière du passé. De quoi parlent les deux compagnons de Wilhelm? De souffrances solitaires, de regrets et de rêves; leur poésie est essentiellement passive. Elle est pour eux une dépense et une déperdition de forces, leur vie s'écoule avec chacun de leurs *lieder*, chacune de leurs inspirations les conduit un peu plus près de la mort. Les nobles associés de Wilhelm au contraire ne comprennent que la poésie du fait, et ne cherchent la poésie que dans l'action. Ils la créent par leur volonté et leur labeur pratique. Au lieu d'aller de l'intérieur à l'extérieur, leur poésie va de l'extérieur à l'intérieur; elle entre en eux comme un aliment au lieu d'en sortir comme une perte d'âme; elle vient de la vie et les conduit à la vie. Tel est le rôle historique de Mignon et du harpiste. Le passé, par leurs yeux songeurs et hagards, regarde avec indifférence, et sans y rien comprendre, le présent, qui de son côté le contemple avec compassion, mais sans se détourner de sa tâche. Partout le triomphe de la réalité, de l'action, de la vie présente.

Beaucoup ont défini la poésie une aspiration, un désir; Goethe n'accepterait cette définition que sous bénéfique de commentaire. Goethe est par excellence le poète de l'ordre et de l'harmonie, et l'anarchie ne lui déplaît pas moins dans l'art que dans la nature : or toute aspiration qui n'est pas exactement en rapport avec la nature et les forces de notre âme produit le désordre et crée un état violent et morbide qui fait sur beaucoup d'esprits l'illusion de la poésie, mais qui en est la plupart du temps le contraire. Selon Goethe, un être, quel qu'il soit, est toujours poétique lorsqu'il est en parfait équilibre avec lui-même, lorsque ses aspirations ne démentent pas ses facultés, et ses désirs ses instincts. Ce personnage, fût-il le plus prosaïque du monde, s'il se tient droit et ferme, s'il a bien trouvé son vrai centre de gravité, s'il est bien lui-même en un mot, présentera un spectacle harmonieux, sur lequel l'imagination se reposera avec plaisir. Voyez Philine par exemple. Est-il un caractère plus sympathique à l'imagination du lecteur? en est-il un qui reste mieux gravé dans sa pensée et dont il garde plus fidèlement le souvenir? On ne peut la voir agir sans l'aimer, et l'oublier est impossible. Cependant

Philine n'a pas d'aspirations sublimes ni de désirs élevés, elle n'a aucune prétention à nous faire rêver ou à nous inspirer l'enthousiasme : ce n'est qu'une coquette, qu'une espiègle; mais elle est franchement, nettement ce qu'elle est, et cette sincérité de sa personnalité conquiert à la folle créature la sécurité à travers les périls de l'existence, et la sympathie, j'allais dire l'estime de tous ceux qu'elle rencontre. Voyez la comédienne Aurélie au contraire, la sœur du directeur Serlo. Certes c'est, à tout prendre, une créature plus noble que Philine, et peut-être croit-elle être dans son droit en regardant cette dernière de haut en bas et en la traitant avec un demi-mépris. Elle peut dire avec raison qu'elle est une intelligence, tandis que Philine appartient à l'ordre des simples esprits élémentaires, — qu'elle est une comédienne, tandis que Philine n'est qu'une actrice, — qu'elle a réellement aimé, tandis que Philine n'a jamais connu que la sensualité et le caprice, — qu'elle a senti la vie et en a été traversée de part en part, tandis que l'épiderme de Philine n'en a même pas été effleuré. Et pourtant combien son mépris est mal fondé ! Philine est poétique, Aurélie n'est tout au plus que romanesque. Est-il spectacle plus pénible que celui qu'elle présente avec ses passions désordonnées, ses violences, ses égaremens et sa phraséologie mélodramatique. La passion, au lieu de développer harmonieusement son être, y jette le désordre et le futile, la rend antipathique et même répulsive, au lieu de la rendre sympathique. « Aurélie avait un grand défaut, dit le noble Lothaire, c'est qu'en aimant elle ne savait pas être aimable, » et ce mot dit tout. Elle a beau se démener, elle n'excite pas l'intérêt, et, après avoir péniblement ému l'imagination, elle ne lui laisse aucun souvenir. Son épisode tient une assez grande place dans le *Wilhelm Meister*, et cependant combien y a-t-il de lecteurs qui se souviennent de ce personnage ? Malgré ses aspirations et ses fièvres, elle est reléguée dans la mémoire parmi la foule banale des Mélina, des Laertes et des Serlo. Ainsi, par ce double exemple de Philine et d'Aurélie, il nous est démontré qu'une prose sincère vaut mieux qu'une poésie incomplète.

Il est vraiment curieux de voir combien ce livre est pénétré de réalité et de vérité jusque dans ses plus petits détails. De quelque façon qu'on le commente, sur quelque épisode qu'on s'arrête, sur quelque sentence qu'on médite, on se trouve toujours en face de la même grande pensée, l'excellence du vrai. Il semble par exemple à beaucoup de personnes qu'il y ait une différence très tranchée entre la première et la seconde partie de *Wilhelm Meister*; mais cette différence n'existe que dans la forme : les principes et le but restent les mêmes. Dans cette seconde partie, les tableaux sont plus calmes et plus doux, la société équivoque et suspecte des années

*d'apprentissage* a disparu, on respire un air plus pur, et la sagesse fait entendre sa voix sur un ton plus soutenu et plus grave. On peut se croire dans un pays enchanté et non plus sur notre fangeuse planète, et c'est avec juste raison qu'un célèbre critique anglais a pu dire que cette seconde partie présentait plus de rapports avec *la Reine des fées* de Spenser, le type par excellence des œuvres idéalistes, qu'avec le *Tom Jones* de Fielding ou telle autre œuvre réaliste; mais cet idéalisme des *années de voyage* n'implique pas un changement de système. Au fond, que veut dire Goethe dans cette seconde partie sinon ceci : La réalité vaut la féerie? Vous ne savez pas combien de contes arabes et persans, combien de fables grecques, combien d'idylles allemandes et de romans français contient la vie de vos contemporains. Vous ignorez combien il faudrait peu de chose pour donner l'aspect de l'idéal à ces anecdotes que chaque jour voit éclore et que vous racontez vous-même sans réfléchir à ce qu'elles contiennent. — Vous vous plaignez que tout ce qui vous entoure soit prosaïque; mais si vous aviez soin de recueillir toute la poésie que vous rencontrez sur votre route, après chacune de vos promenades, vous reviendriez chargé de gerbes de fleurs. Vous cherchez l'idéal à la lumière de la tradition et à la lumière de l'art : que ne le cherchez-vous aussi à la lumière de la nature? Parmi ses combinaisons infinies et toujours changeantes, la réalité, si vous savez bien l'observer, vous présentera telle association de personnes et de circonstances qui vous fera comprendre les splendeurs historiques du passé et les œuvres les plus merveilleuses de l'art. Les surprises les plus instructives et les plus émouvantes vous attendent à chaque détour de votre route. Vous comprendrez comment ce qui est aujourd'hui nommé l'idéal a pu sortir de la nature en voyant la réalité le reproduire trait pour trait dans telle combinaison de faits et tel groupe de personnages. Voilà le sens de ces ingénieux et audacieux chapitres intitulés *Saint Joseph II*, *L'Annonciation*, où l'on voit les scènes de l'enfance du Sauveur reproduites presque exactement par une famille de simples gens des montagnes, moitié par suite d'un hasard fortuit, moitié par suite de la pieuse émulation que cette découverte a excitée en eux.

Telle est l'esthétique de Goethe en général, telle est particulièrement celle de *Wilhelm Meister*. Une semblable doctrine, je le sais, est faite pour déplaire à beaucoup de personnes, et certainement plus d'un lecteur répétera sous une forme ou sous une autre le jugement sévère de Novalis, qui pourtant relisait, dit-on, *Wilhelm Meister* une fois tous les ans : « Un athéisme littéraire est l'âme de ce livre, complètement anti-poétique en esprit, quoique le corps et le vêtement en soient poétiques. » Mais, qu'on blâme ou qu'on approuve, l'essentiel est de blâmer et d'approuver avec justesse, et de

ne pas se méprendre sur la véritable pensée de l'auteur. Les noms consacrés prennent vite une signification académique, surtout en France, et lorsque la mort a soustrait les hommes illustres aux disputes de chaque jour, l'admiration qu'ils inspirent devient aveugle et sourde, de trop clairvoyante qu'elle était auparavant. Il est dès lors admis que leurs opinions sont irréprochables, et qu'il n'y a plus qu'à s'incliner. Une prévention respectueuse protège désormais leur nom contre la discussion, si bien que ceux qui auraient été de leur vivant les adversaires les plus acharnés de leurs doctrines en viennent à citer leurs paroles comme autorité le plus naïvement du monde, sans songer le plus souvent que si un de leurs contemporains professait les mêmes opinions, ils n'auraient pas assez de colère contre de semblables audaces. Très certainement plus d'un amant de l'*idéal*, plus d'un partisan des traditions académiques se figure que Goethe devait nécessairement penser comme lui et se fait gloire à l'occasion de le citer. Eh bien ! voilà ce que Goethe pensait réellement sur la nature de la poésie et de l'art ; bonne ou mauvaise, voilà sa doctrine littéraire.

Il y a quelque chose d'admirable dans la foi profonde et presque invincible que la réalité inspire à Goethe. Les autres hommes se plaignent sans cesse de la réalité : ils la trouvent trop maigre et trop étroite pour incarner et contenir leurs rêves, ils parlent des déceptions et du désenchantement qu'elle leur a fait subir ; ils découvrent en elle des imperfections, des lacunes, des intervalles qui ne sont pas comblés. Goethe, lui, ne découvre en elle ni imperfections, ni lacunes d'aucun genre. La nature se présente devant lui comme un tout harmonieux et parfait, dont les parties sont étroitement liées les unes aux autres et où l'on ne découvre pas un vide, pas même une simple fêlure. Il n'a jamais été ni trahi, ni déçu, ni désenchanté par elle : au lieu de l'en éloigner, l'expérience n'a fait que l'en rapprocher toujours davantage ; son amour, son respect, sa vénération, j'allais dire son culte pour elle, ont grandi toujours davantage à mesure que l'âge avançait. Loin de la trouver trop parcimonieuse, il la trouvait trop prodigue et se déclarait embarrassé des ressources qu'elle lui fournissait. Les hommes, même les plus grands, sont en général ingrats envers la vie, médisans envers le monde, puérilement exigeans envers la nature ; mais il y en aura eu au moins un qui aura été tout reconnaissance, tout respect et tout admiration ; il y en aura eu au moins un qui n'aura jamais connu le désenchantement et qui aura traversé la vie l'âme pleine d'un mâle bonheur.

## III. — MORALE DE WILHELM MEISTER.

Telle esthétique, telle morale. Les sources de la sagesse sont pour Goethe les mêmes que celles de l'art, ses opinions philosophiques sur la conduite de la vie ont la même solidité substantielle et concrète (je dirais volontiers matérielle, si je ne craignais que le mot fût pris en mauvaise part) que ses opinions sur la poésie.

Goethe est un olympien, il appartient à la race des dieux, c'est une chose convenue depuis longtemps et sur laquelle il n'y a pas à revenir; mais les dieux, quoique égaux entre eux, ne sont pas tous de même origine et ne siègent pas tous aux mêmes titres dans l'olympie. Goethe y est entré de plain-pied comme dans sa demeure naturelle, non en vertu d'un titre chevaleresque ou mystique, mais comme le représentant le plus accompli des classes moyennes et de leur manière de penser et d'agir. Lorsqu'il y a quelque vingt années tel pauvre démocrate allemand emporté par l'effervescence équivoque de son enthousiasme révolutionnaire appelait Goethe un philistin et le roi des philistins, il ne savait pas si bien dire, ni qu'il était aussi près de la vérité. Il croyait préférer une injure mortelle, il ne faisait que constater le titre le plus glorieux de Goethe et ce qui fait sa véritable originalité. Goethe est en effet le type suprême de l'homme des classes moyennes, le *bourgeois idéal*, s'il nous est permis de créer cette formule pour le caractériser. Il est bourgeois dans l'art comme dans la vie, dans le domaine des faits comme dans le domaine des idées. En lui, nous contemplons toutes les facultés particulières aux hommes des classes moyennes portées à leur plus haut point de développement, la prudence, la modération, l'impartialité, l'esprit de justice, le sens pratique, la foi au travail. En lui, nous admirons ce mélange d'indépendance et de respect, d'équité et de fermeté, qui compose la véritable attitude des bourgeois vis-à-vis des classes nobles d'une part, vis-à-vis des classes populaires de l'autre. Comme les sages de ce collège idéal dont il nous parle dans la seconde partie de *Wilhelm Meister*, il professe à la fois le respect de ce qui est au-dessus et de ce qui est au-dessous de lui. Ni dans sa vie, ni dans son caractère, ni dans sa tournure d'esprit, vous ne surprendrez de chimère vaniteuse, de fatuité de poète enivré de son succès et ébloui de la société à laquelle il est mêlé. A aucun moment, il ne se pose comme le poète particulier de la vie aristocratique; mais il ne se met jamais en opposition avec l'esprit des classes nobles, et il lui paie scrupuleusement ce qui lui est dû d'hommages et de considération. Il s'incline non-seulement par déférence pour



les personnes, mais encore par respect pour les choses qu'elles représentent, et lorsqu'il salue un prince ou un grand, il salue en même temps une de ces lois de l'ordre moral vers lesquelles l'attention de son vaste esprit est toujours tournée. Son attitude vis-à-vis du peuple est aussi prudente et aussi mesurée : il est plein d'équité et de judicieuse sollicitude pour les classes inférieures; mais il impose un frein à sa sensibilité et ne se laisse pas ramener jusqu'à elles par les mouvemens d'une sympathie fiévreuse. L'irritation de la sensibilité ne l'égare pas plus dans ses rapports avec les classes inférieures que le chatouillement de la vanité ne l'égare dans ses rapports avec les classes nobles. Le bon sens et le jugement sont dans un équilibre parfait. Autre particularité très caractéristique : Goethe a rarement de l'enthousiasme, mais il n'a jamais de mépris, car sa principale préoccupation est de connaître la valeur et le prix exact de chaque chose. Or, avec une telle préoccupation, l'enthousiasme est aussi difficile que le mépris, parce que, s'il est rare de rencontrer une chose qui vaille la peine qu'on s'échauffe outre mesure l'imagination et qu'on embouche en son honneur la trompette lyrique, il est tout aussi rare d'en rencontrer une qui soit absolument sans valeur. Goethe admire donc très peu, mais en revanche il estime beaucoup. C'est encore un trait qu'il a de commun avec les classes moyennes. L'homme des classes aristocratiques aime volontiers à mépriser, parce que le mépris est pour lui une arme de défense qui lui sert à protéger son rang et à maintenir la distance qui le sépare des autres hommes; mais l'homme des classes moyennes n'a pas de tels droits, il ne lui est pas permis de mépriser, il ne lui est permis que d'estimer. Son mépris est absolument sans portée et ne fait aucun mal à la personne ou à la chose sur laquelle il tombe, au contraire son estime est singulièrement précieuse et honore tous ceux auxquels elle s'adresse. Chaque fois qu'il estime, l'homme des classes moyennes croît en considération et en puissance; chaque fois qu'il méprise, il se rabaisse et se diminue. Goethe est donc par excellence l'homme des classes moyennes. Personne ne les a jamais incarnées avec plus de puissance, plus d'éclat et plus d'autorité; personne n'a formulé leur esprit avec plus de netteté et plus de correction.

Nulle part ces qualités ne se montrent mieux que dans le *Wilhelm Meister*, livre écrit tout entier à l'adresse de la jeunesse des classes moyennes, et qu'on pourrait appeler le guide moral du jeune bourgeois au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à l'enfant des classes moyennes, et non à l'enfant de famille aristocratique ou à l'enfant du peuple, que s'adressent ses conseils, et c'est à lui seul qu'ils peuvent servir. Goethe lui apprend ce qu'il doit fuir ou rechercher dans la vie, sur quels

principes il doit s'appuyer, vers quel but il doit tendre de préférence. Il a pour lui la plus haute ambition, et il tient pour lui école de manières nobles et polies. Il est intéressant de voir quelle importance donne Goethe à cette question des manières et à quels détails minutieux il descend. Sous ce rapport, *Wilhelm Meister* est une véritable initiation des classes moyennes aux mœurs des classes supérieures; il n'admet dans l'individu rien de mesquin, rien de commun ni de trivial. Qu'il soit prudent, mais non pas au prix d'une gaucherie sans excuse; qu'il soit pratique, mais non pas au prix de la vulgarité; qu'il aime l'ordre et la régularité, mais qu'il évite les vices mesquins et sordides qui envahissent si vite les existences laborieuses. Cette condition intermédiaire, que lui a faite le hasard de la naissance, est à la fois un avantage et un désavantage : un désavantage, car il n'a pas d'assiette fixe, de centre de gravité, comme l'individu des autres classes, — un avantage, car il n'est pas l'esclave de son rang, comme l'homme des classes nobles, ou la victime du hasard, comme l'homme du peuple. Il est vraiment libre, ses égaux n'ont aucun pouvoir sur lui, tandis que le noble porte le fardeau de sa caste et l'homme du peuple le fardeau de la société tout entière. Cette liberté lui ouvre deux routes entre lesquelles il doit faire son choix : l'une sûre et qui respectera son indépendance, l'autre plus glorieuse, mais pleine de périls. Qu'il se crée une spécialité, une profession, et qu'il y devienne habile; alors tous les autres hommes dépendront de lui, et lui ne dépendra de personne; ou bien qu'il sache profiter de cette liberté que lui crée sa condition pour être vraiment un *homme*, dépouillé de tout préjugé de caste, de toute servilité de fonction, de toute convention sociale, que par un effort persévérant il parvienne à l'harmonieux développement de son être, et qu'il réalise un beau type de perfection morale qui le mettra au niveau de toutes les conditions de la vie.

Le candide Wilhelm a fait son choix : de ces deux routes, il prend la plus périlleuse. Goethe, sans oser le blâmer, le conseille cependant longtemps par la voix du sage Werner et lui présente la route du métier, de la profession, de la *spécialité*, comme la plus sûre et celle qui convient le mieux à un bourgeois; mais, une fois que le héros a pris décidément son parti, il l'accompagne avec une sage sollicitude jusqu'à ce qu'il soit enfin arrivé à bon port. Goethe, quelle que soit son estime pour les spécialités, qu'il recommande à chaque instant dans son livre et dont il prophétise le futur triomphe social, qui est aujourd'hui un fait accompli, ne peut se défendre d'une certaine faiblesse pour ceux qui aspirent au développement harmonique de leur être. Tout en blâmant Wilhelm et en le traitant

d'étourdi, il est pour lui plein de sympathie, et maintefois on ne peut s'empêcher de penser qu'il prêche un peu pour son propre compte et qu'il fait un retour sur lui-même. Lui aussi, il avait aspiré au développement harmonique de son être; lui aussi, il n'avait pas voulu s'enfermer dans une de ces *spécialités* étroites qu'il recommande si sagement et par l'organe de Werner, et par celui de Jarno, et par celui de Wilhelm lui-même. Il avait réussi à force de génie, de surveillance sur lui-même, au prix des quelques légères épreuves et des quelques péchés moins légers dont son livre de *Poésie et Vérité* nous entretient, à réaliser l'équilibre parfait de son individu; il avait fait de lui, par le travail et la volonté, ce que la naissance fait si facilement du noble, un beau type d'homme qui paie et récompense de tout par sa seule présence. Cependant, en dépit de son heureuse expérience, la ligne de démarcation lui paraît tranchée de telle sorte qu'il est dangereux de la franchir. Rappelez-vous l'admirable parallèle que trace Wilhelm du noble et du bourgeois : « Le noble vaut par ce qu'il est, le bourgeois par ce qu'il a. Le noble donne tout en présentant sa personne; le bourgeois ne donne quelque chose que par sa fortune, ses aptitudes et son intelligence : il doit donc développer des aptitudes uniques afin d'être utile, et c'est par conséquent une chose prévue d'avance qu'il n'y aura pas d'harmonie dans son être, parce que, pour se rendre utile dans une branche de connaissances, il faut abandonner tout le reste. » Chercher la perfection morale semblerait être le droit de tout homme; cependant pour le bourgeois une pareille ambition est presque le contraire du devoir, et quiconque voudra tenter l'entreprise de Goethe et de Wilhelm doit savoir cela d'avance.

La morale du livre n'est pas plus héroïque que la composition n'en est romantique. Les idées et les sentimens chers aux instincts des classes moyennes en font tous les frais, et c'est à peine si en quelques passages on rencontre quelques faibles traces des sentimens et des idées particuliers aux anciennes aristocraties. Ce que Goethe semble le plus envier et le plus apprécier chez les classes aristocratiques, c'est l'adresse physique, l'habileté aux exercices du corps, la tenue et le parfait aplomb du maintien. Il n'a pas dit un mot de la valeur militaire, et je ne crois pas que la vertu de l'honneur soit mentionnée dans *Wilhelm Meister*. Au milieu de cette foule de fortes et pratiques idées, trois notions morales se détachent particulièrement, trois notions qui composent, pourrait-on dire, l'idéal de la sagesse chez les classes moyennes : l'expérience, le bonheur, l'action : cherchez bien, et au fond de la morale qui est propre aux classes moyennes vous ne trouverez pas autre chose que ces trois notions.

Il semble que les hommes aient dû toujours accepter l'expérience comme principe de la sagesse, et cependant il n'en est rien. Notre éducation exclut l'expérience, en ce sens qu'elle est essentiellement préventive et qu'elle nie *à priori* que l'exercice de la liberté individuelle puisse jamais être bienfaisant. Elle considère toute erreur comme mortelle, toute méprise comme irrémédiable. Elle n'avoue pas explicitement, mais elle admet tacitement que l'expérience pervertit l'homme au lieu de le corriger. Elle établit donc *à priori* des catégories de choses défendues et de choses permises; elle dresse un tracé géométrique de la vie et s'efforce de diriger mécaniquement la volonté de l'individu dans cette voie déterminée d'avance. Une pareille éducation réalise trop souvent la fable du *Fils de Roi* et de *l'Horoscope*. L'individu ainsi élevé n'évite l'erreur que par ignorance; mais plus son ignorance est grande et plus sa chute sera profonde, s'il lui arrive de tomber dans cette erreur qu'on lui a soigneusement cachée. C'est donc une idée beaucoup plus nouvelle et beaucoup plus hardie qu'on ne pense que de présenter l'expérience comme le principe de la sagesse, car cette idée contient en elle cette proposition que beaucoup jugeront téméraire : l'homme n'est instruit que par ses erreurs et ses fautes; l'erreur est donc par conséquent le vrai commencement de la sagesse. Selon Goethe, l'individu n'est jamais corrigé que par lui-même, et ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de le laisser se débattre avec la vie en suivant de l'œil ses mouvemens. C'est là ce qu'il appelle l'affranchissement de l'individu par la nature. « Le devoir de celui qui instruit les hommes, dit-il dans une de ses belles sentences qui ont la gravité solennelle des sentences antiques, n'est pas de les préserver de l'erreur, mais de guider celui qui s'égare; lui laisser vider la coupe de l'erreur, c'est la sagesse du maître. Celui qui ne fait que goûter à l'erreur la garde longtemps avec lui, il la regarde comme un rare trésor; mais celui qui a une fois épuisé la coupe connaît l'erreur, s'il n'est pas un insensé. » Ainsi l'homme doit faire par lui-même l'apprentissage de la vie, comme l'ouvrier fait l'apprentissage de son métier. Quelqu'un pourrait-il se mettre à la place de l'apprenti sous prétexte que celui-ci est gauche et maladroit, et qu'avant de devenir habile dans son métier il lui faudra gâter un certain nombre de pièces? Cependant une très forte objection se présente : qui garantira la santé morale de l'individu contre les conséquences si souvent funestes de l'erreur? On peut être désabusé sur le compte de l'erreur, et cependant en rester empoisonné. Quel contre-poison donnerez-vous à l'individu avant de le lancer dans l'apprentissage de la vie? Le seul contre-poison, répond Goethe, que la nature ne donne pas, c'est-à-dire le respect. « La nature a donné à chacun tout ce qui lui est nécessaire

pour le préserver dans l'avenir ; mais il est une chose que personne n'apporte avec lui en venant au monde, et c'est précisément cette chose qui permet à l'homme de devenir un homme à tous égards, à savoir le respect... L'homme se résout à regret au respect, ou plutôt il ne s'y résout jamais ; c'est un sens supérieur qu'il faut ajouter à sa nature... » L'homme naturel ne connaît pas le respect, mais la crainte, et, chose singulière, notre éducation habituelle fortifie cette disposition instinctive au lieu de la corriger. Elle agit par la crainte, jamais par le respect. Dotez l'individu de cette vertu supérieure, la seule que l'éducation ait pour mission de développer, puisque toutes les autres sont innées, et puis lancez-le hardiment dans la vie : le respect le guérira de toutes les conséquences funestes de l'erreur. Rarement la sagesse humaine s'est approchée plus près de la vérité sur ce point de l'éducation.

L'expérience, en affranchissant l'individu du mensonge involontaire, le conduira à la vérité et par là au bonheur, qui est le but véritable de la vie et qui réside dans l'accord parfait de l'homme avec la nature, l'ordre social et les lois morales. Le bonheur, tous le désirent, mais combien peu connaissent son vrai visage ! Tous le poursuivent sous un nom qui n'est pas le sien, gloire, volupté, richesse, et Goethe nous présente dans le miroir des erreurs de son Wilhelm la série entière de ces images trompeuses, ce qui a fait croire à beaucoup de lecteurs trop peu attentifs et à quelques critiques à trop courte vue que Goethe avait voulu préconiser une morale vulgairement épicurienne. Non, le bonheur tel que Goethe le comprend n'a pas cet aspect riant et enivré que lui prêtent la plupart des hommes ; c'est une chose grave, sérieuse et austère, et qui s'acquiert par le sacrifice douloureux de nos illusions. Comparez Wilhelm à son début dans la vie à Wilhelm au terme de son apprentissage, et vous comprendrez ce que Goethe entend par le bonheur. Wilhelm est parti plein d'enthousiasme pour la conquête de la gloire ; il s'est enrôlé sous la bannière de l'art, et, pour mieux atteindre son but et le servir de plus près, il s'est fait entrepreneur dramatique. Il vit dans la fièvre et l'agitation, sa tête est pleine de rêves, et son faible cœur, mal défendu par le souvenir douloureux de Marianne, est à qui veut le prendre. Il satisfait à ses désirs et n'obéit qu'à son caprice, il est son maître : est-il heureux ? Oui, si l'on peut appeler heureux un homme qui vit dans l'illusion et l'erreur, qui ne connaît pas la mesure de ses forces et la valeur de ceux qui l'entourent. Voyez-le maintenant au terme de son pèlerinage, lorsque la formule sacramentelle a été prononcée sur lui : « Va, la nature t'a affranchi ; » est-il désabusé, désenchanté, blasé ? Non, maintenant il est heureux. Comment ne le serait-il pas ? Il est en paix avec lui-même et

avec les lois morales; il connaît la mesure de ses forces et de ses aptitudes, ce qui équivaut à la pleine possession de soi-même. Ses erreurs l'ont quitté l'une après l'autre, et le monde n'a plus de pièges pour lui, ce qui équivaut à la pleine possession de la vie. Sa volonté n'a plus aucun de ces caprices qui créent la douleur et le danger, parce qu'ils sont en désaccord avec l'ordre moral, ce qui équivaut à la complète sécurité. Il a courbé l'orgueil indiscipliné de son *moi* individuel devant la sagesse des lois générales, ce qui équivaut à la perfection morale. A ce moment, cet humble fils de bourgeois pourrait dire comme l'empereur Marc-Aurèle : « O univers! je veux ce que tu veux. » Ce développement harmonique de son être, il l'a enfin trouvé, mais d'une manière bien différente de celle qu'il avait rêvée. Sérénité, sécurité, domination de soi-même, claire intelligence des lois du monde et du but de l'existence, voilà le vrai bonheur, celui qui nous rend maîtres ès-arts de la vie. Nous le payons cher la plupart du temps; il y a toujours quelque souvenir importun ou douloureux, quelque méprise fatale, quelque erreur homicide au fond de ce bonheur. Le doux Wilhelm ne compte-t-il pas deux victimes dans sa vie d'apprentissage, la charmante et passionnée Marianne, la sensible et poétique Mignon? Et Goethe ne traîne-t-il pas après lui le souvenir de Frédérique Brion? Heureux cependant celui qui peut s'en tirer à aussi bon compte que Wilhelm et que Goethe!

L'âme étant arrivée à cet état de rassérénement et à cette réconciliation avec le monde et la vie, alors commence pour l'individu la véritable période de l'action. Jusque-là, l'action s'était confondue avec la passion, dont elle pouvait justement porter le nom. Incertaine, fiévreuse, turbulente comme la jeunesse, pleine des malaises de l'apprentissage, elle était aussi puissante pour l'erreur que pour la vérité, et détruisait plus qu'elle ne créait. Maintenant l'individu peut la diriger à son gré, comme un bon ouvrier dirige son outil, d'une volonté ferme, froide et sûre d'elle-même. Agir, et non rêver ou contempler, voilà désormais sa joie. Jusqu'alors et tant qu'a duré la période de la jeunesse, il a vécu des bienfaits de l'éducation et du fonds acquis par les innombrables générations qui l'ont précédé. Maintenant il va par l'action ajouter quelque chose à ce fonds social et rendre tout ce qu'il en a reçu. Le voilà créateur à son tour, il fait partie intégrante de ce vaste système d'activité universelle qui entretient et renouvelle la vie générale. C'est là son suprême titre de noblesse, car par l'action il fait deux choses, il affirme son individualité et en même temps il l'abdique, il pose son *moi* en face de l'univers et en même temps il le place dans un acte qui lui échappe, il se concentre en lui-même et en même temps il

fuit hors de lui-même, il fait don aux autres hommes de cette personnalité qu'il leur impose. Son abdication le fait roi. Ainsi par l'action sont réconciliées toutes les contradictions; l'harmonie embrasse maintenant l'être vivant tout entier. Du sommet où il est arrivé, l'individu n'aperçoit plus aucun désaccord dans les choses; il voit clairement et il proclame hautement que tout est bien dans l'univers.

Tout est bien, voilà la conclusion dernière de Goethe. *Wilhelm Meister* est le vrai poème de l'optimisme, et je ne sais vraiment qui a pu découvrir qu'il contenait la morale du désenchantement, qu'il n'était qu'une manière de *Candide* plus serein et plus calme. Goethe nous enseigne au contraire que la vie ne trompe jamais celui qui agit loyalement avec elle et qui est assez fort pour ne pas désespérer. Il est vrai qu'il met cet optimisme à un haut prix. Pour y parvenir, il faut traverser bien des erreurs, subir bien des déceptions; mais celui qui persévère trouve à la fin la récompense de ses efforts. Sans doute nous assistons dans ce livre à bien des découragemens, et si nous nous en tenons aux premiers compagnons de Wilhelm il est évident que le livre paraîtra entaché de pessimisme. Aurélie, Serlo, Laërtes, Mélina, toute cette tourbe terne et désabusée nous fait goûter la lie amère de l'expérience; mais est-ce que ce sont eux qui sont les véritables héros du livre et qui lui donnent sa signification? Voyez plutôt dans le fond du tableau ce groupe de personnages qui fait contraste avec ceux qui occupent le premier plan : la belle sainte, l'oncle, l'abbé, Lothaire, Jarno, Thérèse, Nathalie, voilà les personnages, pour ne rien dire de ceux des *années de voyage*, qui donnent la clé du livre et qui sont chargés d'en exposer la morale et d'en tirer les conclusions. Certes ceux-là ne représentent pas le dégoût de la vie, le désenchantement et le désespoir; leur expérience n'a rien d'amer, leur sagesse n'a rien de triste. On dira peut-être que Wilhelm a obtenu peu de chose en comparaison de ce qu'il espérait, et que son bonheur ressemble beaucoup à la résignation; mais ceux qui concluraient de là que le livre contient une morale ironique et pessimiste obéiraient à l'illusion qui nous fait considérer notre vie individuelle comme mesquine lorsque nous la comparons à la vie générale qui nous entoure. C'est précisément cette opposition entre la vie individuelle et la vie générale qui est symbolisée d'une manière admirable par l'antithèse de Wilhelm et de l'association maçonnique formée dans la maison de Lothaire. Notre vie individuelle est toujours pauvre et dénuée quand nous la comparons à ce monde extérieur, qui est si plein et si riche. Qu'est-ce cependant que cette richesse générale? C'est l'œuvre d'efforts individuels sans nombre. Chacun y contribue pour sa part et en profite

pour quelque chose; seulement, comme ce quelque chose est nécessairement peu de chose, nous sommes toujours portés à nous considérer comme lésés et déshérités. En quoi cependant Wilhelm aurait-il le droit de se plaindre? Sans doute il a vu tomber ses espérances l'une après l'autre; mais n'a-t-il pas obtenu plus et mieux que ce qu'il avait désiré? Il avait souhaité le succès, il a obtenu la sagesse; il avait souhaité la goire, il a obtenu le bonheur. C'est donc très justement que Frédéric peut lui dire: « Je te compare à Saül, fils de Cis, qui était sorti pour trouver les ânesses de son père, et qui rencontra un royaume. » Cette plaisanterie de Frédéric n'implique certes pas que Wilhelm ait le droit d'être bien désenchanté. D'ailleurs nous avons la garantie de Goethe lui-même, qui, après avoir cité cette phrase de Frédéric, ajoutait: « Que l'on s'en tienne à cette conclusion, car au fond tout cet ensemble nous enseigne simplement que, malgré toutes ses sottises et tous ses égaremens, l'homme conduit par une main supérieure arrive heureusement au but. »

Ce livre, loin de contenir une morale de désenchantement et de dégoût, est au contraire tellement optimiste que nous en recommanderions volontiers la lecture à tous ceux qui se trouvent en lutte avec la vie ou en désaccord avec elle, à tous ceux que l'expérience a mécontentés et que la fortune a maltraités, sans les briser ni les pervertir. Nous n'oserions aussi hardiment le recommander à ceux qui ont absolument désespéré et qui sont arrivés à l'incrédulité radicale; nous craindrions que cette lecture ne fût pour eux d'aucun secours. C'est à une autre morale que ceux-là devront recourir. Les encouragemens de *Wilhelm Meister* sont sans efficacité contre le désespoir, sa sagesse est sans puissance contre l'incrédulité absolue. Ce livre n'a pas le don divin des miracles et ne peut ni ressusciter les morts, ni rappeler les agonisants à la santé. En revanche, tous ceux qui ne sont encore qu'au commencement de la maladie, tous ceux qui ne sont que débilités et qui ne souffrent encore que d'une anémie morale, ne le liront pas sans ressentir un soulagement véritable, car c'est un des calmans les plus efficaces et les plus salutaires qu'on puisse recommander. C'est le livre qu'il faut mettre aux mains des hypocondriaques, des *spleenétiques*, des languissans atteints des fièvres du siècle, des mélancoliques et des irrités. Cette lecture apaisera leurs nerfs, dissipera leurs chimères, développera et nourrira les muscles de leur esprit, assagira leur imagination. Il est une autre classe de personnes qui liront aussi *Wilhelm Meister* avec fruit: ce sont ceux qui, au contraire des premiers, regorgent de santé, qui abondent en esprits animaux et en activité physique, ceux que cette vie pratique et active tant recommandée par



Goethe entraîne dans son tourbillon sans loi et sans frein, et qui marchent en aveugles à la conquête de la matière avec une sorte d'élan farouche. Ceux-là apprendront dans le livre de Goethe par quels moyens cette activité qui leur est chère peut être ennoblie, comment l'esprit double le prix de la matière, et comment le beau et le bon sont les proches parens de l'utile. La société est aujourd'hui divisée en deux grandes classes d'hommes : les dégoûtés et les entreprenans. *Wilhelm Meister* s'adresse également aux uns et aux autres; c'est donc le livre de la société moderne tout entière.

Et pourtant cette belle œuvre, si pleine de calme, de sérénité et de sagesse, ne nous laisse pas entièrement satisfaits. Il y a je ne sais quoi qui nous froisse dans cette morale trop conforme à l'intérêt bien entendu de l'individu : les gages de cette sagesse nous apparaissent trop nettement, nous calculons avec trop de certitude les bénéfices de cette activité pratique; la récompense suit l'acte de trop près, le salaire est trop près de la main de l'ouvrier. On se dit qu'un pareil livre pourra bien communiquer la sagesse à ceux qui ne la possèdent pas, et l'augmenter chez ceux qui la possèdent, mais qu'il ne créera jamais une âme et qu'il ne suscitera jamais un grand homme. Il formera des Franklin transcendans, des Bentham idéalistes, il ramènera de l'utopie chimérique à la saine science économique quelque Saint-Simon trop absolu ou quelque Owen trop rêveur, il enseignera à quelques natures d'élite les arts qui ornent et décorent la vie, il sauvera de l'amertume de l'expérience quelques jeunes imprudens trop altérés de gloire; mais là s'arrêtera malgré tout la sphère de son action. Que manque-t-il donc à ce livre pour nous laisser entièrement satisfaits? Peut-être la chose même qu'il blâme et condamne, une folie, une chimère, mais plus certainement encore une parcelle d'héroïsme, une étincelle du feu divin, un reflet de l'épée de l'archange. Il éclaire, il n'échauffe pas. Or il y a longtemps qu'il a été dit : « Éclairer est bien, brûler est mieux; éclairer et brûler à la fois est le comble de la perfection. »

Cette perfection sera-t-elle jamais atteinte? Viendra-t-il jamais, le poète qui à la lumineuse intelligence d'un Goethe joindra le feu ardent d'un Shakspeare et d'un Dante, qui sera à la fois le souverain des esprits et des cœurs, le maître de toute sagesse comme de tout héroïsme?

ÉMILE MONTÉGUT.

---

LES

# AFGHANS CHEZ EUX

SOUVENIRS D'UNE MISSION POLITIQUE ANGLAISE

---

I. *Journal of a Political Mission to Afghanistan*, by H. W. Bellew. London, Smith Elder and C<sup>o</sup>, 1862, 1 vol. — II. *Lost among the Afghans, — Adventures of John Campbell related by himself*, London, Smith Elder and C<sup>o</sup>, 1862, 1 vol.

---

Les Anglais, maîtres de l'Inde, n'ont connu que bien tard le pays où un ancien proverbe national plaçait la clé de leur immense possession. En 1815 seulement, les intéressans récits de l'honorable Mountstuart Elphinstone leur révélèrent, sinon l'existence, au moins l'organisation sociale et politique du « royaume de Caboul, » comme on l'appelait alors. Résident accrédité à la cour de Poonah, M. Elphinstone était allé vérifier sur place en 1808 l'importance militaire de ce pays, qu'on regardait à cette époque comme une des étapes de l'armée d'invasion que la Russie et la France, au lendemain de Tilsitt, pensèrent un moment lancer contre l'empire anglo-indien. Il y trouva en effet, étudiant le terrain comme il l'étudiait lui-même, d'intelligens ingénieurs envoyés en Perse à la suite du général Gardanne, et put s'assurer que la route d'attaque par Constantinople, Téhéran, Hérat et Caboul était déjà tracée dans l'esprit aventureux des deux empereurs; mais leur étroite amitié, cimentée par l'espoir de spoliations grandioses, ne devait pas durer plus d'un jour, et de toutes ces appréhensions qu'elle avait causées à l'Angleterre, ainsi menacée dans la plus vaste de ses colonies, il ne resta que les souvenirs de la mission confiée à M. Elphinstone.

Ces souvenirs s'effacèrent bientôt, et une vingtaine d'années plus tard ce fut une nouvelle révélation pour la grande masse du peuple anglais que celle d'un pays appelé l'Afghanistan (1), situé par-delà le pays des Radjpoutes et celui des Sikhs, et qui prenait tout à coup une véritable importance politique par suite des agressions imprévues de la Perse contre une ville nommée Hérat. Ces agressions, au dire des gens experts, étaient inspirées par la Russie. Le chah, une fois maître de Hérat, élèverait des prétentions sur Ghuznee, puis sur Kandahar, et son armée de quarante mille hommes, avant-garde d'une expédition russe, lui fraierait ainsi le chemin jusqu'au seuil de l'Inde anglaise. Il n'est pas très bien établi maintenant que la Russie eût des plans aussi arrêtés, et fût prête à une si périlleuse entreprise; mais en 1835 et dans les années suivantes ceci ne faisait pas doute aux yeux des agens anglais, qui communiquèrent aisément leurs craintes au gouvernement de Calcutta. On vit alors, par suite d'une panique inexplicable, lord Auckland, le gouverneur général, se précipiter au-devant du danger qu'il redoutait, et hâter par ses inquiétudes à contre-sens une catastrophe qui était bien loin d'être imminente.

La compagnie des Indes, dès lors en décadence, fut entraînée, malgré qu'elle en eût (1838), à cette guerre étrange où, prenant part tout à coup aux guerres intestines de l'Afghanistan, les Anglais, de concert avec leur douteux allié Runjet-Sing, allèrent détrôner

(1) On nous permettra peut-être, dans une note, de préciser le sens géographique du mot *Afghanistan*, et de faire le dénombrement des peuples divers qui habitent cette contrée, encore assez imparfaitement connue.

Le *Wilayat*, le pays des Afghans, se compose de deux régions distinctes de nom et de caractère. La première est le Caboul ou Caboulistan, comprenant les districts montagneux au nord de Ghazni ou Ghuznee, et le Sufai-Koh jusqu'à la chaîne appelée l'Hindou-Koush. Le Caboulistan est limité à l'ouest par le pays des Hazarahs (le *Paropamisus* des anciens), à l'est par l'Abba-Sin ou Père des Fleuves (l'Indus). La seconde région du Wilayat est le Khorassan ou Zaboulistan, alpestre vers sa frontière orientale, grand plateau désert sur toutes ses limites occidentales, qui, s'étendant au sud et à l'ouest à partir de la latitude de Ghazni, va rejoindre les confins de la Perse, dont il est séparé vers le sud par le désert de Sistan. Au sud encore, il est séparé du Belouchistan par la chaîne des monts Washati, les provinces de Sarawan et de Kach-Gandaba, au septentrion par les montagnes de Hazarah et de Ghor, à l'est par la rangée de montagnes qui portent le nom de Soulaïman et par les rameaux qui s'en détachent, ainsi que par le Daman, territoire situé à leur base et qui va rejoindre l'Indus. Il ne faudrait pas confondre le Khorassan dont nous parlons avec la vaste province du même nom qui se trouve à l'est de l'empire persan et se rattache aux limites nord-ouest du Khorassan des Afghans. Voici maintenant le chiffre approximatif des races qui habitent ces régions, assez imparfaitement limitées par suite des guerres et conquêtes qui en modifient à chaque instant les frontières : Afghans proprement dits, 3 millions; Tadjiks, 500,000; Kazzilbashes, 200,000; Hazarahs, de 50 à 60,000; Hindki (Hindous) et Jants, 600,000; montagnards du Caboul (Nimcha, Deggani, Luggani, etc.), 150,000. Des tribus afghanes, les unes sont nomades, les autres sédentaires.

Dost-Mohammed, le « roi de Caboul, » afin d'installer à sa place un prince, jadis déchu, qu'ils regardaient comme leur créature à jamais dévouée. Cette restauration ridicule et vaine fut accomplie au prix des plus grands dangers et des plus grands sacrifices. Le 7 août 1839, Dost-Mohammed céda son sceptre au protégé des Anglais et se retirait à Calcutta, sous la protection même de ceux qui venaient de le détrôner; puis, après trois années d'éphémère domination, l'armée anglaise, très imprudemment réduite et placée sous les ordres d'un vieux général inhabile, se vit tout à coup en face d'une insurrection presque générale, qui éclata sur la nouvelle du remplacement de lord Auckland par lord Ellenborough (novembre 1841, janvier 1842). Les principaux représentans de la politique anglaise, Burnes et M'Naghten, furent immolés, comme le lieutenant Wyburd l'avait été à Khiva, comme l'avaient été à Bokhara le colonel Stoddart et le capitaine Conolly; puis, dans une journée de néfaste mémoire, l'Angleterre apprit avec stupeur que, de toute l'armée laissée par elle dans l'Afghanistan, quelques hommes à peine avaient pu rentrer sur le territoire anglo-indien. Invités à quitter Caboul au cœur même de l'hiver, le 6 janvier 1842, quatre mille cinq cents soldats de la compagnie, suivis de douze mille indigènes, serviteurs indispensables de toute armée en campagne, plus un nombre considérable de femmes et d'enfans qu'avait attirés l'ombre protectrice du drapeau britannique, se virent décimés, dès le premier jour de marche, par la faim, le froid, les attaques de l'ennemi. Ce fut, sur une moindre échelle, une retraite de Russie. Le sang ruisselait sur la neige étincelante des montagnes, les cadavres, durcis par la gelée, bordaient les sentiers ardu, encombraient les défilés étroits. De ses bras éternés par le manque de nourriture, engourdis par la bise glaciale, plus d'une mère se vit arracher l'enfant qu'elle emportait dans sa fuite, et mourut, le laissant esclave aux mains d'un soldat féroce. Tel fut le sort de l'un des deux écrivains dont nous invoquerons aujourd'hui le témoignage sur ce peuple étrange, qui se révélait ainsi à l'Europe étonnée par une victoire complète remportée au détriment de la toute-puissante Angleterre.

L'honneur militaire de celle-ci était en jeu. Il fallut, et sans retard, laver l'injure faite au drapeau. Deux généraux, Pollock et Nott, l'un en franchissant la passe de Kyber, réputée inexpugnable, l'autre en allant dégager le général Sale, enfermé dans Jellalabad, qu'il avait héroïquement défendue, rendirent une partie de son prestige à l'ascendant des armes britanniques. On vit de nouveau sur les murs de la citadelle, à Caboul, flotter l'*Union-jack*, l'étendard national. Pour venger le général Elphinstone, mort en captivité

avant que cette éclatante revanche eût été prise, on brûla le bazar de la ville condamnée, un monument élevé par Aureng-Zeb. En revanche, pour remplacer Shah-Soudjah, le protégé des Anglais, que les rebelles avaient mis à mort, on choisit le promoteur secret de la rébellion, et, sans se trop soucier du démenti éclatant que l'on se donnait ainsi, on rendit la couronne à Dost-Mohammed; puis on se hâta d'évacuer l'Afghanistan après une solennelle proclamation de lord Ellenborough où il était dit, entre autres choses, « qu'il n'était ni dans les principes ni dans la politique de l'Angleterre qu'on pût imposer par la force à quelque peuple que ce soit un gouvernement dont il ne veut point. » Les Afghans durent entendre avec une certaine surprise cette profession de foi, que les circonstances ne rendaient guère opportune. Quoi qu'il en soit, de cette lutte qu'on aurait pu croire si périlleuse pour eux, ils sortaient au fond par une victoire complète : le souverain de leur choix leur était rendu, et l'étranger qui avait si mal à propos essayé de les asservir à sa politique se retirait après maint désastre, avec le ferme projet de ne plus se laisser entraîner au-delà de ses frontières. La leçon avait été dure en effet : elle coûtait aux Anglais plus de six mille soldats européens, et les frais de la guerre montaient à 15 millions sterling (375 millions de francs). Il n'était pas à craindre qu'ils l'oubliassent si tôt.

Assuré désormais de vivre en paix avec ses redoutables voisins, Dost-Mohammed reprit par degrés une attitude indépendante et aborda peu à peu la politique d'agrandissement qui est celle de tout despote oriental. En 1850, il conquit Balkh et son territoire; en 1854, il annexa la principauté de Kandahar au royaume de Caboul. Hérat, restée sous un chef indépendant, changea plusieurs fois de maîtres de 1852 à 1856, époque où Isa-Khan, qui s'y était emparé du pouvoir, menacé par les Afghans, invoqua la protection du chah de Perse, et l'obtint immédiatement en dépit des traités passés entre ce prince et le gouvernement anglais. On sait que la conséquence de cette infraction fut la guerre de 1857 entre l'Angleterre et la Perse, guerre à peine terminée lorsque la révolte des cipayes, éclatant à l'improviste, vint compliquer les affaires anglo-indiennes.

C'est au début de la guerre de Perse, au mois de janvier 1857, que se renouèrent les rapports politiques de l'Angleterre et des Afghans. L'émir Dost-Mohammed, pendant son séjour à Calcutta, s'était mis au courant des tendances et des traditions de la politique anglaise. Les progrès continuels de ces perpétuels envahisseurs qui de proche en proche, et moyennant l'annexion du Pendjab, étaient arrivés jusqu'à la limite de ses états, ne l'avaient pas laissé sans de graves méfiances; mais il avait appris à les estimer autant qu'il

pouvait les craindre, et lorsqu'il se vit menacé par l'occupation d'Hérat livrée aux Persans, lorsque sa frontière occidentale lui parut compromise, il n'hésita pas à solliciter les secours du gouvernement britannique. Ses ouvertures ne pouvaient être repoussées, puisqu'elles offraient l'occasion d'effacer de fâcheux souvenirs, de renouer avec les Afghans les bons rapports si gratuitement détruits par les imprudences de lord Auckland, et de créer ainsi une barrière de plus sur cette route des Indes que l'ambition moscovite (à ce qu'on croit du moins) fait explorer par la Perse en attendant le jour où elle pourra s'y lancer elle-même. L'émir, invité à Peshawur (1), s'y rendit auprès de sir John Lawrence, lieutenant-gouverneur du Pendjab et pays adjacens; là fut conclu entre ces deux personnages un véritable traité d'alliance offensive et défensive contre la Perse, ennemie commune des deux états. Pour mettre l'émir à même de lever et d'entretenir une armée qui pût chasser les forces persanes jetées dans Hérat, un subside mensuel d'un *lack* de roupies (250,000 francs environ) lui fut libéralement alloué, mesure excellente lorsqu'elle fut prise, mais qui devint bien plus essentielle encore au moment de la grande révolte qui allait la suivre de si près. Alors en effet Dost-Mohammed, sollicité, pressé, assiégé de mille provocations, put se croire un instant l'arbitre des destinées de l'Inde. Quelle importance redoutable n'aurait pas prise le rôle de l'émir, s'il avait mené ses hordes belliqueuses au secours du grand-mogol assiégé dans Delhi par des forces manifestement insuffisantes? Mais Dost-Mohammed n'était pas seulement l'obligé, il était le pensionnaire de ses amis de la veille, qui, la guerre persane achevée, s'étaient bien gardés de casser aux gages un allié de cette importance. La crainte seule n'eût peut-être pas maintenu sa fidélité chancelante. Jointe à la cupidité satisfaite, elle lui donna la force de résister à l'impulsion qu'il recevait de toutes parts et d'ajourner les déterminations hasardeuses auxquelles l'irritation populaire semblait le convier énergiquement.

Dans ce traité de janvier 1857, une stipulation particulière réglait l'envoi d'une mission militaire anglaise qui, sous la protection de l'émir, surveillerait les mouvemens des forces persanes, tiendrait les autorités du Pendjab au courant de tous les incidens militaires survenus à la frontière occidentale de l'Afghanistan, et veillerait enfin au bon emploi des subsides, fournis pour un but essentiellement déterminé. La mission partit de Peshawur le 13 mars 1857, sous les ordres du major Lumsden, organisateur et chef du corps des guides, joignit le 20 du même mois, sur les bords de la rivière Kurram, l'escorte que l'émir avait envoyée au-devant d'elle, franchit,

(1) On suit ici l'orthographe anglaise pour les noms propres; on prononce *Pichaour*

non sans difficulté, après quatre jours entiers de retard, les défilés montagneux dont quelques bandes armées prétendaient lui interdire l'accès nonobstant les ordres du souverain, arriva le 8 avril devant les fameux *minarets* de Ghuznee (1), et le 25 fit son entrée solennelle à Kandahar, où elle demeura pendant tout le reste de son séjour chez les Afghans, l'émotion populaire causée par les événemens de l'Inde n'ayant jamais permis à l'émir de mander auprès de lui ces hôtes incommodes, qu'il ne voulait ni protéger trop ouvertement, ni exposer à la haine dont ils étaient l'objet. Le mandat spécial des envoyés anglais avait d'ailleurs pris fin dès leur arrivée, la paix entre l'Angleterre et la Perse ayant été signée à Paris six jours avant qu'ils eussent quitté Peshawur (2). Ils n'en restèrent pas moins à leur poste, inutilement périlleux, jusqu'au 15 mai 1858, date précise de leur départ, ayant donc ainsi vécu plus d'un an au centre même de ce pays, dont aucun de leurs compatriotes n'eût impunément franchi la frontière pendant les quinze années précédentes.

Le soin de raconter les incidens de cette mission politique semblait dévolu à l'officier éminemment distingué qui en avait la direction suprême; mais une tâche de si longue haleine n'a sans doute pas trouvé place dans l'existence active du commandant des guides, investi coup sur coup, dès son retour dans les provinces du nord-ouest, des fonctions les plus absorbantes. Fort heureusement pour nous, il était accompagné d'un médecin militaire, M. H. W. Bellew, à qui sa profession donnait des privilèges spéciaux, et dont les études variées faisaient un observateur plus complet peut-être et mieux qualifié que son chef lui-même. C'est de son *journal*, fort exactement tenu, c'est aussi de l'étude historique placée en tête de ce journal que nous essaierons de tirer quelques renseignemens sur un pays strictement interdit à la curiosité des voyageurs ordinaires, et sur lequel il n'existait, avant le voyage d'Elphinstone, aucune indication de quelque valeur. Pour les compléter, nous puiserons au besoin dans les souvenirs autobiographiques d'un jeune Anglais, ramassé tout enfant sur le champ de bataille de la vallée de Tezeen, où les débris de l'armée anglaise, après l'évacuation de Caboul, furent cernés et massacrés à loisir, et qui, après toute sorte d'aventures plus ou moins authentiques, est parvenu à reprendre sa place parmi ses compatriotes. Ce personnage, auquel les plus grands noms officiels de l'Inde anglaise (lord Elphinstone, sir John Law-

(1) Deux grosses tours de briques rouges, finement sculptées et décorées d'anciennes inscriptions arabes. Situées à près de 300 mètres l'une de l'autre, elles passent pour marquer les limites de ce qui était autrefois la salle où le fameux sultan Mahmoud donnait ses audiences publiques.

(2) Le 4 mars 1857.

rence, M. Charles Murray) ont bien voulu servir de garans et en quelque sorte de parrains, a reçu d'eux le nom de John Campbell. Avant de redevenir Anglais, il portait celui de Feringhee-Bacha. Ses récits, dictés à l'un des professeurs chargés de son éducation, ne portent pas en eux-mêmes le cachet d'une véracité absolue. Il semble par momens que l'imagination du jeune aventurier se dédommage des efforts qu'on demande à sa mémoire. Acceptés néanmoins par les imposantes autorités que nous venons de nommer, ces chapitres singuliers ne nous trouvent qu'à demi incrédules; nous nous méfions modestement de nos méfiances, et nous nous bornerons à regretter que la vérité puisse ressembler de si près, avec la logique de moins, à un conte de la sultane Sheherazade.

## I.

La race afghane proprement dite revendique une origine juive. Ses traditions écrites, qui sont nombreuses, puisque M. Bellew a pu consulter jusqu'à sept histoires différentes de ce peuple à part (1), s'accordent sur leur point de départ, qui est le règne de Sarul (Saül), appartenant à la tribu de Benjamin (Ibnyamin). Ce puissant monarque aurait eu deux fils posthumes, nés à la même heure de deux femmes différentes, toutes deux appartenant à la tribu de Lawi (Lévi). Élevés par David, successeur de Saül, ces deux princes, Barakiah et Iramia (Jérémie), devinrent avec le temps, l'un premier ministre et l'autre général en chef de l'armée. Le premier eut un fils nommé Assaf (Joseph), le second un fils nommé Afghana, lesquels, sous le règne de Suleïman (Salomon), héritèrent des emplois paternels. Afghana présida, sous le contrôle de Salomon, à l'érection du *Bait-ul-Mukaddas* (le fameux temple de Jérusalem), commencé par David. Lors de la prise du Bait-ul-Mukaddas par Buckhtu-n-Nasr (Nabuchodonosor), la tribu d'Afghana demeura obstinément fidèle à la religion de ses pères, et après de longues persécutions, de nombreux massacres, se vit expulsée du pays de Sham (Palestine) par ordre du conquérant idolâtre. C'est alors que ses débris se réfugièrent dans le Kohistan-i-Gor et le Koh-i-Faroza, où ils reçurent de leurs voisins tantôt le nom de Aoghans ou Afghans, tantôt celui de Bani-Israël. Vainqueurs, après bien des luttes, de tous les peuples païens établis avant eux dans le pays montagneux et désert où l'exil les avait conduits, ils en devinrent les maîtres; puis,

(1) Cinq en langue persane, deux dans l'idiome *puchtu*, qui est celui de la nation. La plus ancienne a deux cent cinquante-deux ans d'existence, la plus moderne soixante-quatorze.



avec le cours des siècles, devenus de plus en plus nombreux, de plus en plus puissans, ils étendirent leurs frontières jusqu'aux territoires de Kohistan-i-Kaboul, de Kandahar et de Ghuznee.

Plus de quinze cents ans s'étaient écoulés depuis la mort de Su-leïman, lorsque les Afghans entendirent parler pour la première fois d'une croyance nouvelle qui allait devenir la leur. Un Israélite qui, après la dispersion du peuple juif, s'était établi en Arabie, et que Mahomet avait compté au nombre de ses premiers disciples, fut l'instrument de leur conversion. Il leur notifia l'avènement du dernier des prophètes, et ils lui députèrent à Médine, pour s'entendre avec lui, une députation de leurs anciens, conduite par Kais, le plus pieux et le plus savant docteur de la nation. Ces sages adoptèrent avec enthousiasme la religion nouvelle, et déployèrent un zèle assez ardent pour mériter les récompenses spéciales du prophète, qui témoigna sa satisfaction à ces Hébreux convertis en leur donnant des noms arabes et en leur promettant que le titre de *malik* (prince), qu'ils avaient donné jadis à Saül (1), ne leur serait jamais enlevé. De là vient que le chef de chaque fraction de tribu afghane s'enorgueillit de le porter encore aujourd'hui.

De retour chez ses compatriotes, Kais travailla sérieusement à les convertir, et fit faire quelques progrès à l'islamisme; mais il est à croire que les Sarrasins, qui, portant de tous côtés le fer et la flamme, traversèrent le pays des Afghans pour se jeter sur la vaste péninsule indienne, furent pour beaucoup dans le succès de son apostolat. Quelques tribus cependant, retranchées dans des solitudes inaccessibles, laissèrent passer le torrent et gardèrent encore longtemps leur foi primitive, lisant le Pentateuque (*Tauret-Kwan*) et obéissant aux prescriptions de la loi mosaïque.

De l'ère mahométane datent les premières données un peu positives qu'on puisse avoir sur l'histoire politique des Afghans, ou, pour leur donner le nom qu'ils s'attribuent, de la nation *puchtanah* (2). Kais eut trois fils, auxquels font remonter leur généalogie toutes les deux cent soixante-dix-sept tribus ou *khails* qui constituent le pur noyau de la race. Ceux de nos lecteurs qui s'intéresseraient à l'histoire de ces trois fils (Saraban, Batan et Gurghusht) et à la chronique particulière des *Sarabanai*, *Batanai* et *Gurghushtai* pourront recourir à l'ouvrage de M. Bellew. Nous n'en voulons tirer, quant à nous, que ce fait spécial d'une certaine valeur pratique : la prédo-

(1) Ils l'avaient surnommé *malik-twalut*, prince de la stature ou prince altesse.

(2) Ce mot, dérivé, selon les uns, de l'hébreu, du syriaque selon les autres, correspond à l'idée de « peuple affranchi. » Le mot *afghan* offre précisément le même sens, s'il est vrai que la mère de cet Afghana dont nous venons de parler l'aît ainsi nommé d'après le cri qu'elle avait poussé en le mettant au monde à la suite d'un accouchement laborieux : « *Afghana!* » c'est-à-dire, je suis *délivrée!*

minance d'une race à part sur d'autres races qui parlent le même langage, qui ont des origines probablement identiques, professent le même culte, observent les mêmes lois. Il y a là une tradition juive, un reflet de ce dogme qui nous présente les Hébreux comme une race élue entre toutes pour être le peuple de Dieu. Ajoutons que le type juif et le type afghan, surtout dans les tribus nomades qui habitent le nord du pays, offrent une frappante analogie. Mêmes traits de ressemblance dans certaines coutumes traditionnelles. L'immolation de l'agneau pascal se retrouve dans les sacrifices que les Afghans offrent à Dieu en cas de maladie ou de tout autre mauvaise chance, arrosant du sang de la victime le seuil et les montans de la porte qui donne accès dans la maison atteinte par le fléau. Un village est-il menacé de contagion, ils chargent en grande cérémonie du fardeau des péchés de la communauté la tête d'un buffle ou d'une vache qu'ils chassent ensuite dans le désert, au bruit des tambours et des clameurs poussées à l'envi par le peuple et les prêtres. Ici reparait le « bouc émissaire » des Juifs. Le blasphémateur, chez les Afghans comme chez les sectateurs de Moïse, est lapidé hors de l'enceinte habitée sur laquelle ses paroles impies appellent la vengeance divine. Le suppliant ou celui qui demande réparation d'une injure se présente devant les arbitres de son sort, portant sur la tête, en signe de soumission, un vase rempli de charbons ardents. Encore une coutume d'Israël : l'allotement égal des terres entre les diverses familles d'une tribu se fait chez les Afghans comme on le voit décrit au dernier chapitre du livre des *Nombres*, et il a pour conséquence que les mariages se contractent fréquemment entre membres de la même tribu, pour ne pas aliéner, en s'unissant au dehors, une partie de l'héritage commun. Dans le sein de la tribu s'accomplissent aussi, en vertu de stipulations d'ailleurs tout à fait volontaires, des échanges de domaines, motivés par la valeur inégale des terres allouées à chaque famille. Tous les cinq, tous les dix ans, suivant la coutume, les terres passent d'une main dans l'autre, et au bout d'un certain laps de temps chacun a possédé tour à tour les bonnes et les mauvaises portions du sol commun. De là des émigrations qui se font par villages entiers, et à la suite desquelles le territoire occupé à nouveau se répartit entre les familles survenantes au moyen d'un nouvel allotement que les Afghans appellent tantôt *pucha*, tantôt *purra*. Ce dernier mot est d'origine juive (1).

En voilà bien assez pour justifier jusqu'à un certain point le célèbre orientaliste William Jones, qui reconnaissait chez les Afghans un rameau égaré de la souche israélite, opinion repoussée dédai-

(1) *Pur* en hébreu, lot, quote-part, — d'où la fête commémorative du *Purim*.

gneusement par M. Elphinstone et par la *Revue d'Édimbourg* (1), sous cet unique prétexte de la différence absolue qui existe entre l'idiome hébreu et la langue *puchtou*. A cette différence que les circonstances historiques peuvent expliquer, nous opposerons le génie même de la race afghane, identique à celui de la race juive : cette énergie indomptable, cette force de résistance, ce besoin de secouer toute espèce de joug, cette volonté d'user toute oppression qui se retrouve chez les tribus du Wilayat aussi bien que chez les fractions du peuple d'Israël disséminées dans tous les pays connus. Cette indépendance farouche, source d'anarchie et de désordres fort graves, ne les en avait pas moins signalés à l'estime, je dirais presque au respect de M. Elphinstone. Après avoir vu, pendant ses longs voyages à travers l'Asie, l'esclavage sous toutes ses formes, la tyrannie partout triomphante, il lui plaisait, à ce fier Anglais, de retrouver enfin l'homme debout, regardant en face ceux qui prétendent le dominer, et leur disputant pied à pied les privilèges d'une autorité abusive. Dans les assemblées de la tribu (*jirgas*), dans celles des chefs de tribus, tenues autour du khan lui-même, il reconnaissait cette distribution patriarcale du pouvoir qui garantissait la liberté relative des membres du clan d'Écosse. Le khannat d'ailleurs n'étant pas héréditaire, l'ascendant du chef de clan se trouvait limité. C'était un magistrat plutôt qu'un prince, tenu de plus à respecter, outre les lois du Koran, le droit traditionnel et coutumier du pays, le *puchtunwalah*, sans compter les prescriptions impérieuses de cet autre code non écrit, celui « de l'honneur afghan » (*nang-i-puchtana*), qui est à chaque instant invoqué par ces orgueilleux montagnards.

« Rien ne saurait mieux rappeler ce qu'était jadis l'Écosse, dit M. Elphinstone, dont nous abrégeons une des pages les plus éloquentes : le roi exerçant un pouvoir presque illimité sur les villes et leurs territoires adjacents, les clans les plus voisins dans une sujétion très précaire, les plus éloignés jouissant d'une indépendance presque absolue; mêmes intrigues et mêmes factions parmi les nobles en rapport avec la cour, mêmes relations entre les grands vassaux et le souverain. Cet ordre de choses a ses inconvénients, je l'avoue, et on peut se demander s'il engendre la même somme de bon ordre, de tranquillité, de bonheur par conséquent, que peut donner une monarchie absolue, même d'après le régime asiatique. Je crois qu'en posant ainsi la question, on se placerait à un point de vue erroné. Les Afghans aiment leur constitution populaire, l'intérêt qu'elle met dans leur existence agitée, les notions d'indépendance et de dignité personnelles qui se trouvent ainsi maintenues chez eux, le courage, l'intelligence qu'elle les oblige à déployer, et l'élevation de caractère que cette activité, cette indépendance ne peuvent manquer de leur procurer.

(1) Vol. XXV, n° d'octobre 1815.

« ... Cet état de choses engendre mille désordres secondaires ; mais il met un peuple à l'abri de ces révolutions générales, de ces irrémédiables calamités auxquelles en Asie les pays de despotisme sont si fréquemment exposés. En Perse ou dans l'Inde, les passions d'un souverain vicieux se font sentir à chaque portion de ses états. A la mort de chaque monarque éclatent des guerres civiles qui plongent le pays tout entier dans le désordre et la misère... Dans l'Afghanistan au contraire, le gouvernement intérieur des tribus répond si bien à la fin pour laquelle il a été institué, que les plus grandes perturbations du gouvernement royal ne sauraient déranger son mécanisme, ou bouleverser l'existence populaire. Un certain nombre de petites républiques solidement organisées et animées d'une ardeur soigneusement entretenue se trouvent là toujours prêtes à défendre contre un tyran leur territoire naturellement fortifié, ou à défier, pendant une guerre civile, l'impuissance des partis. Aussi, comparant deux pays voisins, nous trouvons la Perse, après vingt ans de profonde tranquillité, dans une voie de décadence marquée, tandis que l'Afghanistan n'a pas cessé de prospérer pendant une guerre civile qui dure depuis douze années. Les villes et leurs entours immédiats, les grandes routes, ont souffert sans nul doute, exposés sans défense aux entreprises des compétiteurs qui se disputent la couronne et au pillage de leurs armées ; mais partout ailleurs on construit de nouveaux aqueducs, on met en valeur des friches nouvelles.

« ... Il m'arriva un jour, dit encore M. Elphinstone, de faire valoir devant un intelligent vieillard de la tribu Meean-Khail la supériorité d'une existence paisible sous la protection d'un puissant monarque, en l'opposant aux discordes, aux alarmes, à l'effusion de sang, qui sont inséparables du système aujourd'hui en vigueur chez les Afghans. Cet « ancien » me réfuta chaleureusement et conclut ainsi sa harangue indignée contre le pouvoir arbitraire : — La discorde, nous l'acceptons, les alarmes de même ; le sang versé, nous pouvons y souscrire... Ce dont nous ne voudrions jamais, c'est un maître. »

*Malo periculosam libertatem...* Ce vieillard s'élevait par instinct à la plus haute conception du génie des républiques. Sa profession de foi et les convictions que M. Elphinstone s'était formées sur le compte du peuple afghan expliquent la résistance victorieuse que les Anglais ont trouvée chez ce peuple aux instincts belliqueux, aux tendances viriles, quand ils ont voulu lui imposer pour chef une de leurs créatures. Trompés par le souvenir de leurs faciles triomphes, ils rencontrèrent, à la place de ces hommes énervés par le despotisme, et qui sans résistance passent d'un joug sous un autre, une nation qui tressaille encore au nom d'honneur et de liberté. Ce jour-là il leur fallut reculer, et reculer avec douleur.

Nous ne prétendons rien exagérer. La liberté des Afghans est un peu celle des klephtes grecs et des *banditti* corses. Leur loi la plus claire est celle du talion, ou des compensations tant bien que mal réglées par une sorte de jury composé de « barbes blanches » (*sping-hirai*). Certaines tribus, surtout celles qui habitent les montagnes

inaccessibles, sont des bandes de brigands organisées pour le pillage et le meurtre. L'hospitalité, — proverbiale d'ailleurs, — de ces peuplades errantes ne protège que le voyageur assis au foyer. Avant qu'il n'entre, dès qu'il est sorti, on le dépouille, on l'assassine sans pitié. Il y a fort loin de là sans doute à une organisation normale; mais encore une fois, au milieu de ces désordres privés, l'esprit public se maintient, le courage individuel ne faiblit pas, l'indépendance privée et l'indépendance nationale conservent de solides garanties.

Pour l'Afghan, orgueilleux par essence, il n'existe dans son pays d'origine que deux professions possibles, celles de laboureur et de soldat. Un métier manuel, une industrie, un commerce quelconque, ou ne s'accordent pas avec ses idées sur l'indépendance personnelle, ou répugnent à ses instincts. Ce n'est pas que le commerce n'existe dans le pays et n'occupe un certain nombre de tribus qui comprennent plusieurs milliers de familles, mais les transactions ne se font pas d'individu à individu; elles se combinent sur une large échelle, avec l'aide et par l'intermédiaire des capitalistes hindous ou persans : les indigènes se restreignent au simple transport des produits qu'il s'agit de vendre. Tous les exercices du corps sont familiers à cette race athlétique. La chasse, l'équitation, le tir, l'élève des faucons, sont les passe-temps de la jeunesse. Feringhee-Bacha, par exemple, dans les souvenirs dont nous parlions, ne cesse de vanter son adresse à manier la carabine comme son plus beau titre à l'estime des hommes. Dans les combats de tribu à tribu, combats que provoque à chaque instant l'incident le plus futile, le simple caillou lancé avec une singulière adresse devient un projectile des plus meurtriers. Hérisés de préjugés, vindicatifs à l'excès, avarés jusqu'à la parcimonie la plus abjecte, les Afghans masquent ces vices du caractère national par des dehors affables, un empressement, une franchise apparente, qui sont autant de pièges pour la confiance de l'étranger. Illettrés d'ailleurs, ils ont à peine quelques traditions écrites, et leurs prêtres seuls sont en état de les lire. Quelques-uns de ces prêtres et un bien petit nombre de laïques appartenant aux classes les plus riches savent le persan et ont ainsi à leur disposition quelques jouissances littéraires. Les documens officiels, les correspondances commerciales se rédigent aussi dans cette langue étrangère. Le *puchtu* compte à peine quelques volumes de théologie, quelques romans-poèmes, quelques ouvrages historiques, le tout en bien petit nombre, d'une circulation très restreinte, à peine lu de quelques curieux.

L'islamisme est là, comme presque partout ailleurs, une religion de préceptes, de cérémonies et de formules, qui n'a sur les cœurs aucune prise, si ce n'est accidentellement, par quelques supersti-

tions; un très grand nombre d'Afghans, professant extérieurement le culte de Mahomet, se déclarent, dans leurs épanchemens intérieurs, des *sufis* ou philosophes. Ce sont de purs déistes admettant une création et par conséquent un créateur, mais ne croyant à aucun des messagers ou prophètes de cette divinité plus ou moins bien conçue. Ils aiment à traiter les matières théologiques, mais leurs controverses et leurs spéculations ont un cachet d'obscur subtilité qui dérouté en peu d'instans l'auditeur le plus attentif. Le populaire honore les saints, croit aux sorciers, aux amulettes, à l'astrologie, à toute sorte de présages que le hasard fournit, que la sottise interprète.

Ce serait omettre un côté important de notre sujet que de ne pas dire quelques mots de l'organisation militaire de ce pays, appelé peut-être, dans l'avenir, à un rôle essentiel, soit qu'il ait encore à combattre les progrès de l'ambition anglo-indienne, soit qu'il ait à intervenir dans le duel futur de la Russie et de la Grande-Bretagne, toutes deux engageant le fer dès aujourd'hui et se portant des atteintes détournées en attendant que la lutte devienne plus franche. Il y a dans l'Afghanistan une armée régulière et une milice nationale. La première comprend dix-sept ou dix-huit régimens d'infanterie, disciplinés à l'euro péenne et portant les uniformes de rebut que vendent à l'émir les agens de l'intendance militaire anglo-indienne. Il faut y ajouter trois ou quatre régimens de cavalerie légère (dragons), formés, équipés de la même manière, et une artillerie d'environ cent pièces de canon, la plupart en bronze et fabriqués dans le pays. Les régimens, nominalement sous l'autorité de l'émir, sont distribués entre les princes du sang et les gouverneurs de province, sans le moindre égard aux aptitudes militaires de ces hauts personnages, dont chacun organise à sa manière le corps dont il est *komédan* (commandant) au moyen d'un état-major qu'il compose en général de ses créatures, quelquefois de ses esclaves. Le gouvernement fournit les armes et les uniformes à un prix fixé d'avance, et qu'on déduit ensuite de la paie due aux soldats. La difficulté de se procurer ou de fabriquer des capsules limite jusqu'à présent le nombre des armes à percussion qu'on peut distribuer aux troupes régulières. La solde militaire se fait tantôt en argent, tantôt au moyen d'une concession de terres sur lesquelles va s'établir la famille de l'engagé, à moins que l'engagé lui-même ne la loue à quelque fermier. Le gros de l'armée se compose de *véritables* Afghans, de ceux qui appartiennent aux tribus pur sang; mais on y compte un assez grand nombre de Tajiks (1), quelques

(1) Les Tajiks sont, après les Afghans, la race la plus nombreuse des deux régions (Kaboul et Khorassan) qui constituent, à vrai dire, le pays dont nous parlons. On les croit d'origine persane, et de tout temps ils ont été établis à l'ouest de la contrée. C'est

Persans et quelques cipayes indiens, déserteurs des garnisons du nord-ouest.

La milice comprendrait au besoin, c'est-à-dire en cas d'invasion, presque toute la population mâle, de seize à soixante ans ; il est presque impossible d'en calculer le chiffre. On ne lui connaît d'autres armes que le *jazail*, le long mousquet des Afghans, et leur *charah*, c'est-à-dire leur poignard, plus un bouclier. Les cavaliers ont quelquefois une carabine, mais en général ils se contentent d'une lance, d'un sabre et d'une paire de pistolets, remplacés çà et là par un tromblon. L'autorité du souverain sur cette espèce de *landwehr* ou de *landsturm* est encore assez mal établie. Tenus en principe à venir se ranger sous ses drapeaux dès qu'il donne le signal de la guerre, les miliciens n'obéissent en réalité qu'aux chefs de leurs tribus respectives, avec lesquels ils ont des intérêts communs et qu'ils servent à titre de vassaux feudataires. C'est bien encore le clan d'Écosse, tel qu'il existait du temps de Marie Stuart. La jalousie des chefs, les divisions intestines qui mettent continuellement les tribus aux prises, l'esprit de clan en opposition avec l'esprit militaire, dont l'essence est l'unité de commandement et d'action, paralysent à beaucoup d'égards la force de cette armée sans discipline et sans cohésion. Elle n'a donc rien de redoutable comme moyen d'agression ; mais, envisagée comme instrument de défense nationale, elle prend un tout autre caractère. Devant l'ennemi commun, les discordes intérieures s'apaisent ; le besoin de s'entendre, la nécessité d'un lien puissant, font taire les rébellions personnelles et les animosités de tribu, rendent au gouvernement central une prédominance passagère, et lui permettent de donner à cette masse confuse l'impulsion qu'elle s'obstine à refuser en temps ordinaire. Le contraste de ces deux situations est mis en relief par un fait significatif. Les Afghans ont sur leurs frontières deux misérables peuplades hostiles, les Hazarahs et les Afridis (1). Jamais, bien qu'ils aient souvent essayé de les soumettre, ils n'ont pu y parvenir. En revanche, ils ont écrasé une armée anglaise, impunément mortifié l'orgueil d'une des plus redoutables puissances qui aient jamais agi

une population agricole, nullement nomade, et sans répugnance pour les métiers industriels. Ils sont mahométans sunnites, très ignorans, très superstitieux, mais d'un naturel beaucoup plus calme, beaucoup plus docile que celui de la race conquérante, à laquelle ils se soumettent sans effort ni ressentiment.

(1) Les Hazarahs sont des musulmans shiites et par conséquent hérétiques par rapport aux Afghans. Ils habitent un district montagneux qui porte leur nom, et d'où ils sortent l'hiver en grand nombre pour venir chercher du travail, soit chez les Afghans, soit dans les environs de Peshawur. — Les Afridis, établis à la limite du Kaboul et des possessions anglaises, ne reconnaissent ni l'autorité de l'émir, ni celle de la Grande-Bretagne. Ce sont des brigands de profession, sans cesse en guerre soit les uns contre les autres, soit contre leurs voisins.

sur les destinées du monde, — méprisables ennemis pour qui les attend, terribles pour qui vient à eux.

## II.

La première aventure de la mission anglaise sur le chemin de Kandahar fut en quelques mots celle-ci : la petite troupe (trois officiers anglais, deux *gentlemen* afghans à la solde du gouvernement britannique, escortés par une trentaine de fantassins et une vingtaine de cavaliers pris dans le corps des guides) avait franchi la frontière anglaise depuis quelques jours, et traversait sous escorte afghane un pays où les habitans marchent armés, où chaque maison a son *burg'* (tour de guet et de défense), où chaque village, soigneusement clos d'une ceinture de ronces, offre l'aspect extérieur d'une forteresse bien armée, pays malsain d'ailleurs, où les maladies sévissent tandis que le brigandage fleurit. Arrivés à un fort nommé Kurram, ils apprirent qu'une tribu insoumise, les Jaji-Pathans, avaient barricadé le *kohal* ou passe de Païwar, et prétendaient l'interdire, même par la force, aux hôtes de l'émir. Le *naïb* Gholam-Jan, chargé de protéger ces derniers, se déclarait hors d'état d'enlever la position, bien qu'il disposât d'un régiment d'infanterie régulière et de deux pièces d'artillerie de montagne. Après quatre jours entiers de négociations avec les Jajis, qui se montraient inflexibles, il fallut se résoudre à user de ruse, et, tout en continuant de parlementer, le *naïb* fit occuper par ses réguliers et ses canons une autre passe un peu plus au nord, et que les Jajis n'avaient pas songé à fortifier. Une fois maître de cette position, il put faire franchir aux voyageurs la barrière de montagnes alpestres qui se dressait devant eux, toute couverte de forêts et de neiges. Ce ne fut pas néanmoins sans encombre ni sans émotion que s'accomplit cette rude traversée. Les Jajis, dont la principale manœuvre avait été déjouée par le stratagème du *naïb*, reparurent bientôt, exaspérés et tumultueux, devant la petite colonne. On les voyait rarement, mais on entendait au fond des gorges étroites les roulemens de leurs tambours (*nagara*), les sons aigus de leurs cornemuses (*urnai*), répercutés par le formidable écho des montagnes. Ils se montraient aussi de temps à autre, sautant de roche en roche avec l'agilité d'un chamois, et, brandissant leurs *charahs*, entonnaient en chœur un chant de guerre, mêlé çà et là d'un cri tout particulier qui commençait par les notes les plus basses pour passer brusquement aux plus aiguës. Il était indispensable de moment en moment que les cavaliers de l'escorte fendissent du poitrail de leurs chevaux ces groupes de plus en plus hostiles, et le *naïb*, à plusieurs reprises, dut entrer en négociations avec ces farouches



montagnards. Lorsqu'il fallut, le soir de cette émouvante journée, dresser un camp au pied des hauteurs occupées par les Jajis, la situation devint tout à fait critique. Les chants de guerre continuaient, les danses de guerre furent organisées. Posant à terre leurs boucliers et leurs longs mousquets, découvrant leurs têtes chevelues, se faisant une ceinture de leurs *paggris* (turbans), le poignard en main, l'œil enflammé, ces espèces de démons à face humaine formaient en cadence leurs cercles mobiles. En même temps des groupes de Jajis armés circulaient autour du camp, chantant et criant à tour de rôle avec des bonds de singes, qui tantôt les portaient en l'air, tantôt en avant. Toutes ces manifestations, toute cette fantasmagorie paraissaient avoir pour but de provoquer un acte d'hostilité quelconque, qui aurait servi de prétexte à des représailles, à une attaque préparée de longue main. Le sang-froid, l'immobilité dédaigneuse que gardèrent les cipayes de l'escorte conformément à la consigne expresse qu'ils avaient reçue, déjouèrent cette combinaison perfide. On avait à craindre une surprise de nuit, bien que les montagnards se fussent dissipés à l'approche des ténèbres; mais les sentinelles n'eurent à signaler que le passage de plusieurs centaines d'hommes, dont on avait entendu la marche dans la direction du village vers lequel la mission allait se diriger au point du jour. Le naïb, au moment où on levait le camp, fit prier le major Lumsden de suspendre l'exécution des ordres de marche, et on le vit arriver peu après, manifestant un trouble extrême. Ses coureurs venaient de lui signaler un rassemblement de cinq mille Jajis occupant, sous les ordres d'un *akhunzada* (1), un étroit et profond défilé, l'unique issue par laquelle on pût avancer.

La situation prenait un aspect de plus en plus sombre. Derrière soi, si on battait en retraite, on trouverait les Jajis de la veille, les Ali-Khails, dont on était parvenu à se concilier quelques *maliks* ou chefs de famille, mais qui reviendraient bien vite à leurs mauvais desseins en présence du moindre signe de faiblesse. Brusquer le passage de vive force était une entreprise éminemment hasardeuse, vu le nombre des Shamu-Khails et les avantages de leur position. Restait, outre cette dernière alternative, celle de demeurer en place et d'appeler à soi des renforts; mais encore fallait-il trouver des messagers sûrs à dépêcher tant au gouverneur de la province qu'à l'émir lui-même, et quant à ce dernier, dans l'hypothèse la plus favorable, il n'aurait pu envoyer qu'au bout de douze jours les troupes ainsi réclamées. Le petit conseil de guerre formé sur place pour délibérer sur ces difficultés pressantes en fut réduit à un *mezzo termine* provisoire. Les *maliks* ali-khails qu'on avait gagnés furent

(1) Mot à mot : *sage de naissance*. On désigne ainsi les personnages éminens par leur savoir et leur piété.

dépêchés à l'*akhunzada* pour obtenir de lui qu'il se désistât de ses hostilités fanatiques, et on se prépara, si la négociation échouait, à s'emparer de deux maisons fortifiées qui s'élevaient dans le voisinage du camp, afin de pouvoir s'y retrancher au besoin. Les *maliks* revinrent tout confus. On n'avait pas même voulu écouter leurs remontrances. Le naïb alors, comme ressource suprême, offrit d'aller traiter en personne, et, sur le point de se mettre en route, s'agenouillant sur sa ceinture, qu'il venait d'ôter, sembla mettre sa vie et son ambassade sous la protection de Dieu et du prophète. Les cipayes de l'escorte, qui jamais ne l'avaient vu si dévot, riaient entre eux de ces démonstrations, qui n'étaient pourtant pas très rassurantes. Pendant son absence, qui dura plus d'une heure, une centaine d'Ali-Khails, postés sur une éminence voisine, ne cessaient d'invectiver les « kafirs, » les infidèles, dont chaque pas souillait leur territoire, et qu'ils maudissaient jusque dans leur génération la plus reculée. Quelquefois même ils semblaient prêts à s'élancer sur les cipayes, qui continuèrent heureusement à garder le sang-froid le plus impassible. Le retour du naïb mit fin à ces inquiétudes; il avait obtenu victoire complète, disait-il, en faisant appel à « l'honneur afghan » (*nang-i-puchtana*), gravement compromis si les hôtes de l'émir venaient à être maltraités dans le pays, procédé dont l'émir serait en outre réduit à tirer la plus éclatante vengeance. Moitié scrupule et moitié crainte, l'*akhunzada* s'était laissé convaincre, et avait juré sur « les sept Korans » de livrer passage aux Feringhis sur ce sol sacré que souillait leur impure présence.

Toutes les difficultés se trouvant ainsi levées d'un seul coup, la mission reprit son voyage, non sans rencontrer encore çà et là plus d'un groupe évidemment hostile qui n'épargnait à ses membres ni les sourdes injures, ni les malédictions contenues, mais dont aucun ne se permit un acte positivement agressif. Bien mieux, dès que le camp fut dressé, dans l'après-midi de la même journée, plusieurs des *maliks* ennemis se présentèrent devant le major Lumsden, s'excusant de leur mieux, et sollicitant de lui un *razi-nama* ou « certificat de satisfaction » qui leur fut, à leur grand chagrin, refusé net.

Le plus curieux de l'affaire, c'est qu'au fond de toute cette agitation était la main même de l'astucieux naïb. Pour se faire valoir aux yeux de l'envoyé britannique et rehausser l'importance des services que la mission lui devait, il avait lui-même soufflé aux maliks des deux tribus jajis les démonstrations menaçantes qui s'étaient produites, en leur recommandant expressément de ne pas aller plus loin. A un moment donné cependant, l'excitation populaire avait failli déjouer ce calcul habile, et l'autorité des maliks était en grand danger d'être méconnue. C'est alors que le naïb avait eu

peur tout de bon, et qu'un bel accès de piété avait saisi ce renard afghan, pris, pour ainsi dire, à son propre piège.

Deux jours après, l'escorte afghane laissa percer quelques vellétés de révolte qui s'expliquaient par l'irrégularité de la solde et l'insuffisance des distributions de vivres. Harcelé de réclamations, l'officier dont on croyait avoir à se plaindre s'était réfugié sous sa tente; les mutins coupèrent les cordes qui la tenaient fixée au sol, et l'ensevelirent ainsi sous la toile. Cette espièglerie militaire ne pouvait être tolérée, et le châtiment ne se fit pas attendre. Cinq des plus coupables parmi les mécontents furent saisis, jetés à plat ventre sur la neige, et reçurent environ six cents coups de bâton chacun. Moyennant cette expéditive rétribution, personne ne se plaignit plus.

A la limite de chaque gouvernement, la mission changeait d'escorte et passait sous une direction nouvelle. Chacun des officiers chargés de la conduire ainsi d'étape en étape avait sa physionomie à part, et le journal de M. Bellew se trouve renfermer toute une galerie de portraits d'après nature qui ne manque vraiment pas d'intérêt. Au perfide Gholam-Jan par exemple succèdent le *sardar* Mohammed-'Umr-Khan et le *nazir* Walli-Mohammed. Le premier est un fanatique de la vieille école, à la physionomie austère et maussade, dont la politesse hautaine déguise mal la haine et le mépris que l'étranger lui inspire. Le nazir au contraire, petit homme obèse et borgne, facétieux outre mesure, bruyant et bavard, se permet en riant et gouaillant à tout propos les plus insignes friponneries. Ici ce sont des chameaux qu'il se fait prêter par son collègue Gholam-Jan, et qui, au moment de la restitution, disparaissent tout à coup, plus loin des réquisitions imposées à un village pour la subsistance des hôtes de l'émir, réquisitions outrées à dessein, et dont le nazir s'attribue l'excédant. Ces menus profits, sans cesse renouvelés, lui procurent, en butin de toute espèce, la charge de vingt chameaux, et cependant il partage, dit-on, avec son austère collègue. Encouragés par de si beaux exemples, les cavaliers de l'escorte ne se gênent pas et rançonnent à l'envi les pauvres villageois de chaque bourgade. En cas de maraude extraordinaire, une belle jeune fille, voire un beau jeune homme enlevé de force et livré à leurs chefs rendra ces derniers aveugles à tous leurs méfaits, sourds à toutes les plaintes de leurs victimes.

De pareils excès ont laissé çà et là, dans quelques-unes des localités les plus foulées, les plus opprimées, le regret de la domination passagère que les Anglais ont exercée sur le pays des Afghans pendant les trois ou quatre ans du règne de Shah-Soudjah. Quelques vœux en ce sens arrivèrent aux oreilles des envoyés britanniques; mais l'historien de la mission, tout en les enregistrant soigneusement, ne peut se dissimuler que la masse du peuple ne soit aussi

exaltée que jamais par le sentiment toujours légitime de l'indépendance nationale. Il avoue que presque partout le vide se faisait autour de la mission malgré l'empressement des malades à solliciter les secours du *feringhi hakim*, du médecin d'Europe. C'est dans ce rôle professionnel que M. Bellew a pu scruter de plus près le caractère afghan et qu'il lui a été donné de percer à jour les mille voiles de la duplicité orientale. Sur la route de Kandahar, mais surtout après son arrivée dans cette cour de l'héritier présomptif, auprès duquel la mission demeura pendant tout son séjour, il était assiégé des requêtes les plus embarrassantes. Sous prétexte de le consulter sur des maladies plus ou moins avérées, on ne lui demandait rien moins que des « philtres » de plus d'une espèce, tantôt destinés à combattre l'épuisement précoce que la débauche amène, tantôt, — et tout aussi fréquemment, — à servir les inspirations de la haine et du meurtre.

Le plus important de ses cliens devait être et fut en effet l'héritier présomptif lui-même (*wali-ahad*) le *sardar* Gholam-Haïdar-Khan, que de fréquentes indispositions obligeaient de recourir au médecin anglais nonobstant les sinistres présages des *hakims* indigènes. Ce prince, d'une corpulence énorme et d'une physionomie agréable, bien que fortement marquée au type juif, avait d'abord fait à la mission anglaise l'accueil le plus chaleureux et le plus empressé. Il se rappelait, disait-il, les égards et les soins qui lui avaient été prodigués à Calcutta pendant qu'il y séjournait comme prisonnier de guerre (1), et professait la plus haute estime pour le caractère du peuple anglais. — Restait à savoir ce que ses protestations avaient de sincère, et sous ce rapport les événemens allaient le mettre à l'épreuve. D'une part en effet, la guerre de Perse terminée et l'évacuation d'Hérat diminuaient l'importance militaire de la mission, tandis que d'un autre côté les nouvelles de l'Inde arrivaient de jour en jour plus désastreuses, et ouvraient au peuple afghan les perspectives d'une revanche longtemps convoitée. Bien que placée sous la protection immédiate de l'héritier présomptif et partageant avec lui l'enceinte de la citadelle, la mission anglaise n'en était pas moins dans une situation des plus critiques, et certaines pages du journal de M. Bellew laissent entrevoir que la bonne volonté, le zèle de Gholam-Haïdar-Khan ne leur semblaient pas à l'épreuve de revers trop prolongés.

C'était en somme un vrai prince du moyen âge, sans le moindre scrupule, soupçonneux et rusé, avare surtout et sans entrailles pour le peuple confié à son autorité. Kandahar était à cette époque sous le coup simultané de la famine et de la peste. Dans le premier

(1) Il avait été pris à Ghuznee lorsque cette place importante fut enlevée d'assaut par les troupes que commandait lord Keane.

de ces fléaux, l'héritier présomptif n'avait vu qu'une occasion de spéculer sur les grains, et quant au second, la citadelle étant restée en dehors de ses atteintes, il ne s'en inquiétait pas autrement. Sa surprise fut grande lorsque le médecin anglais lui soumit le projet d'un dispensaire où les malades pourraient venir le consulter. « Y songez-vous? lui disait-il naïvement. A quoi bon vous donner toute cette peine?... Personne ne vous en saura le moindre gré... » De guerre lasse, il accorda pourtant l'usage d'un vieux sérāi tombant en ruine; mais, sous prétexte de veiller à la sûreté du médecin, les hommes de garde perdaient rarement une occasion de molester et de piller les patients qui venaient lui demander des avis, des remèdes et parfois des aumônes.

Maintenant, en abrégéant un peu les récits de M. Bellew, nous allons tâcher de réunir quelques-uns des traits caractéristiques de la vie afghane dans l'ordre même où ils nous sont donnés, c'est-à-dire au jour le jour.

« ... Le prince nous traite avec moins d'égards, et ses courtisans se hâtent de l'imiter. Ceci tient à nos remontrances sur le prix exagéré du fourrage fourni à nos chevaux. On le porte au double de sa valeur marchande. Informé de nos plaintes, le prince a ratifié les exigences de son *nazir*. On paiera donc, mais l'émir trouvera déduite de son allocation mensuelle la somme ainsi extorquée, et le *nazir* ne nous fournira plus de fourrage.

« ... Le prince nous envoie une bouteille d'un prétendu « baume de Gilead » qu'il nous prie d'examiner. On le lui a offert comme remède souverain contre les rhumatismes. Le cachet de la bouteille porte ces mots : « champagne-cognac. » Après vérification, nous rendons à ce baume son véritable nom : c'est de l'eau-de-vie. Il fallait voir l'étonnement que ce mot décisif a produit chez l'innocent sardar, et le remords qu'il affichait d'avoir touché le vase rempli de la liqueur proscrite, et sa crainte de voir l'atmosphère ambiante contaminée par les effluves alcooliques du terrible flacon. Il nous propose de le garder, si toutefois nous pouvons en tirer parti. L'offre est acceptée avec empressement, car il ne nous reste plus que deux bouteilles d'eau-de-vie et deux de *port-wine*, strictement conservées pour ceux de nous qui tomberaient malades.

« ... J'ai dû renoncer à distribuer quelque argent aux pauvres malades qui hantent mon dispensaire; les soldats afghans préposés à la garde des portes se le faisaient remettre à force de mauvais traitemens. L'héritier présomptif ne réprime jamais ce genre d'excès; il a pour politique, tout au contraire, de mettre en lutte l'élément militaire et l'élément civil.

« ... J'argumente deux heures durant avec le principal médecin du prince. M'accablant de citations empruntées à Bokrat, Jalinus, Aristus, Abu-Ali-Sina (Hippocrate, Galien, Aristote, Avicenne), il m'a soutenu que les vibrations de la voix étaient produites par les pulsations du cœur, et que tous les vaisseaux sanguins se centralisaient au nombril! Se fondant sur l'histoire de la création d'Ève, telle que le Koran la rapporte, il veut aussi que du côté gauche l'homme n'ait pas plus de onze côtes. Je lui propose de vé-

rifier la chose par ses propres yeux. Il s'effarouche et m'appelle blasphémateur. Il est, lui, un hypocrite très pompeux, très sévère en paroles, mais dont le teint fleuri atteste les propensions gastronomiques, et qui est loin de s'interdire les joies du harem. Il avait reçu de Bombay, m'a-t-il dit, un assortiment de médicamens anglais qu'il comptait soumettre à mon examen, afin d'être éclairé sur l'appropriation et les doses de chaque électuaire, n'en ayant obtenu jusqu'alors que des résultats peu satisfaisans. J'ai reçu effectivement le lendemain deux paniers remplis de fioles. Sur l'une on lisait *essence de mille fleurs*, sur l'autre *eau de Cologne*, et le reste à l'avenant, une boutique de parfumerie; de temps en temps un flacon de sauce ou d'huile de menthe, un pot de pommade pour les cheveux ou de crème pour la peau; tout à travers ces inoffensives compositions, une fiole sans étiquette qui se trouvait contenir de l'acide sulfurique concentré. L'honnête hakim s'en était déjà servi pour guérir une ophthalmie, et son malade, comme de juste, y avait perdu les deux yeux.

«... On a lapidé ce matin, hors des portes de la ville, avec l'assentiment de l'héritier présomptif, un pauvre diable accusé de blasphème. Le bruit se répand qu'il était fou. Un de nos cipayes prétend qu'un temple s'élevéra quelque jour sur l'endroit où cet innocent a été mis à mort; ses camarades le reprennent aigrement pour ce propos, qui leur paraît téméraire.

«... Le sardar me fait mander par son général en chef Faramurz-Khan. Son altesse est étendue sur un lit au milieu de la grande salle d'audience. Les courtisans l'accablent de condoléances, les hakims discutent à tue-tête, les serviteurs du palais sanglotent comme c'est leur devoir, si bien que dans tout ce bruit les gémissemens du prince se perdent absolument. Il me saisit la main dès qu'il m'aperçoit. — Soulagez-moi, dit-il, ou je meurs!... — Il a tout simplement une attaque de goutte au gros orteil du pied droit. J'ordonne des sangsues. Les hakims se récrient. L'un d'eux, s'élançant vers la fenêtre, déclare que l'équilibre de l'air est troublé. La conjonction des étoiles d'ailleurs n'est point favorable au remède que je propose. Un second invite le sardar à boire encore un sorbet au musc. Son altesse, qui s'en est gorgée depuis le matin, envoie fort loin ce conseiller inopportun. — Est-ce une maladie froide ou une maladie chaude? me demande gravement un troisième docteur. Je lui réponds que très décidément la maladie est chaude, et qu'elle exige un prompt traitement. Aussitôt il tire de sa poche un gros manuscrit et se met à me donner la liste de tous les remèdes applicables en pareil cas. Les autres hakims le contemplent, ébahis et un peu jaloux. Le sardar continue à pousser de temps en temps un cri sourd auquel répondent mille prières éjaculatoires, des hélas, des *lahoul* sans fin. Je m'approche alors et lui demande en anglais de faire faire silence. Il donne l'ordre de se taire, mais personne n'a garde d'obéir. Les *tufans*, les *kiamats*, et autres exclamations du même ordre retentissent de plus belle. En dépit de tout, je persiste. Les sangsues sont appliquées et suivies de fomentations chaudes. Le sardar soulagé soupire de joie : *Tafawat i zamin wa atman!* (c'est la différence entre le ciel et la terre!), s'écrie-t-il avec un ravissement ému; puis il se met sur son séant et demande son *chilam* (sa pipe) et une tasse de thé, le tout destiné à me refaire de mes fatigues. Entre deux bouffées de tabac et deux gorgées de thé, j'écoute les

railleries brutales dont il accable ses médecins si unanimes dans leur stupidité. Je lui propose un remède qu'il accepte avec reconnaissance. Un serviteur de confiance m'accompagne à mon départ, et doit le lui rapporter immédiatement.

« ... Vous croyez peut-être que le remède a été pris? Pas le moins du monde. Les hakims l'ont dénoncé comme une composition *vineuse* et par conséquent prohibée, « peut-être un poison, » disaient quelques-uns. Conséquences : le pied est redevenu douloureux, un mouvement fébrile se manifeste, accompagné d'un état cérébral inquiétant. Je déclare qu'une saignée est nécessaire, et je me mets en devoir de faire les ligatures préalables. Les hakims m'arrêtent, non qu'ils contestent l'utilité de la saignée, mais pour délibérer entre eux si on se servira d'une lancette fabriquée dans le pays, ou s'il sera permis d'ouvrir la veine du sardar avec un outil fabriqué par des mains infidèles...

« ... Depuis que les *daks* (courriers) de Peshawur ont apporté la nouvelle de l'insurrection des cipayes, notre position est devenue fort critique. Nous sommes à la merci des caprices de l'émir et de l'héritier présomptif. Un des principaux chefs, Sarfarat-Khan, avait dès les premiers jours organisé un plan d'attaque contre la citadelle, afin de s'emparer de nous et de nous mettre ensuite à rançon, quitte à gagner au moins le paradis, si, la rançon refusée, il était réduit à nous tuer comme « infidèles. » Les achats de plomb qu'il faisait de tous côtés ont éveillé l'attention, et, se voyant déviné, il a pris la fuite du côté d'Hérat. Un détachement de cavalerie lancé sur ses traces n'a pu l'atteindre.

« Quelques jours après, un certain nombre de *mullahs* (prêtres), se faisant les organes du parti religieux, sont venus demander au sardar, en audience solennelle, que les officiers de la mission anglaise leur fussent livrés, ou tout au moins chassés de la cour et bannis du pays que souillait leur présence. Le sardar, en accédant à leurs vœux, se montrerait, disaient-ils, un croyant fidèle, le champion de l'islam, et mériterait l'estime, la confiance de ses sujets. La réponse du prince a été que nous étions sans doute hérétiques, mais néanmoins *ahl-i-kotab*, c'est-à-dire « hommes du livre, » et par là considérables, de plus fidèles alliés de l'émir contre les Persans, et qu'il était décidé à nous protéger contre toute fâcheuse intervention; puis il les a renvoyés en les menaçant d'un châtement sévère, s'ils excitaient à notre sujet le moindre trouble dans la cité. Tant de fermeté nous a surpris agréablement.

« ... Des fusillades, des mousqueteries sans fin nous ont réveillés en sursaut. Nous avons appris avec étonnement que le sardar, à peine remis de son attaque de goutte, allait contracter mariage. On jase par la ville de cet hymen, regardé comme une injustice. Un riche marchand de la cité, veuf et père d'une fille de neuf ans, est décédé il y a huit ou dix jours, laissant cette enfant pour unique héritière de ses biens, lesquels consistaient en un trésor de 15,000 roupies, huit *charrues* de terres évaluées à 600 roupies, quatre moulins avec leur cheptel en chevaux, bétail, approvisionnement, etc. A peine son décès rendu public, sept ou huit soldats de l'héritier présomptif, sous prétexte qu'ils appartenaient, comme le défunt, à la tribu Tarin, et

se prévalant de leur droit de parenté, vinrent s'emparer de son héritage. La jeune fille prend peur et se réfugie, suivie de deux ou trois domestiques, chez sa grand'mère, à l'autre bout de la ville, emportant le trésor paternel. Les soldats la poursuivent et demandent que les roupies et l'enfant leur soient immédiatement livrés. Les grands parens se hâtent de présenter une pétition au sardar pour qu'il les protège contre cette tentative de spoliation. Celui-ci leur répond par un ordre formel de lui envoyer la petite héritière, dont il va faire sa femme. Pris à court et sans aucun moyen de résister, ils obéissent. Le même jour, on met l'enfant dans une litière, et on l'expédie au *haram-sarai* de l'héritier présomptif. Le lendemain, fêtes et musiques, salves de mousqueterie et réjouissances. Le mariage était chose accomplie.

« ... Trois hommes pendus hier devant la citadelle. Ce sont des maraudeurs belouchis qui ont attaqué et tué un collecteur d'impôts envoyé par l'émir dans les environs de Girishk. Ce matin, autre exécution, dont le populaire s'est beaucoup plus ému. Un *kisas* ou « vengeance du sang » avait attiré une foule de spectateurs. Voici le fait. Deux valets d'écurie, occupés à la récolte d'un pré, se prirent de querelle il y a dix ou douze jours. L'un d'eux porte à l'autre un coup de faucille qui lui tranche jusqu'à l'os les parties molles du poignet. Une hémorragie effrayante se déclare, qu'on arrête avec un remède du pays, mélange de chaux vive et de feuilles de mûrier bien pilées. La semaine suivante, on amène le malade à mon dispensaire. La gangrène s'étendait déjà jusqu'au coude. Comme unique chance de salut, je propose d'amputer le membre. Refus énergique du malade, qui aime mieux aller tout droit au ciel que de se voir réduit à mendier ici-bas pour le reste de ses jours, et d'avoir ensuite à chercher son bras Dieu sait où avant de pouvoir se présenter déceimment aux portes du *jannat* (paradis). Tant qu'il n'était que blessé, l'affaire était à peu près nulle pour son antagoniste; mais à peine l'eus-je déclaré perdu, que le général Faramurz-Khan se hâta de faire arrêter ce dernier, qui fut jeté dans les cachots de la citadelle. Mon client se garde bien de ne pas mourir deux jours plus tard, la gangrène aidant, et peut-être aussi par rancune. Son frère réclame les privilèges atroces que lui assurait la législation coutumière du Puchtunwalah, et obtient immédiatement le *kisas*, — la peine du talion. Je n'ai pas voulu assister à cette abominable scène; mais Faramurz-Khan, qui en revenait tout échauffé, ne m'a épargné aucun détail. Dès que le *kazi* a eu donné lecture de la sentence qui adjugeait l'assassin au frère de la victime, celui-ci s'est avancé, tirant son *charah* du fourreau, puis, renversant à terre l'homme sur lequel on lui donnait droit de vie et de mort, et du genou lui pressant la poitrine, il l'a décapité à loisir, avec un sonore *Bismillah-a-r-rahman-a-rahim!* (au nom du Seigneur très clément et gracieux!)

« ... Ce général Faramurz-Khan est un esclave *kafir* (c'est-à-dire du Kafiristan), enlevé à ses montagnes natales dès l'âge le plus tendre, et qui a toujours vécu chez les Afghans. Avant de passer sous l'autorité de l'héritier présomptif, il faisait partie à Caboul de la cour de l'émir comme page de feu le *wazir* Akhbar-Khan. C'est un joli garçon, d'une trentaine d'années, qui, depuis notre arrivée à Kandahar, adoptant peu à peu nos modes an-



glaises, ressemble tout à fait, avec ses cheveux brun clair et son teint presque blanc, à un de nos compatriotes. Confident du sardar et commandant en chef de ses troupes, il occupe une position fort importante. C'est lui qui est chargé de nous en tout et pour tout; aussi vient-il nous voir presque chaque jour, et tantôt empruntant un uniforme, tantôt un casque, tantôt une paire de bottes, à l'un ou à l'autre, il s'efforce de s'équiper à l'européenne. Son tailleur n'est malheureusement pas fort expert, et comme l'empois est inconnu des blanchisseuses afghanes, il a toujours l'air un peu dissipé avec ses gilets à moitié déboutonnés, ses cravates lâches, ses cheveux dont le peigne n'approche guère, et son casque posé de côté. Nous en rions sans trop nous gêner, et sans qu'il prenne la mouche. Dans nos entretiens intimes, il avoue qu'il regrette la vie sauvage et libre de ses montagnes natales; mais en public il professe la plus grande vénération pour les Afghans et le culte du vrai Dieu. Ayant la responsabilité de l'administration militaire, et obligé d'aviser, sans argent ni matériel, à ce que les troupes soient équipées et tranquilles, il passe sa vie dans des craintes perpétuelles malgré la confiance dont l'honneur le prince.

« ... Pendant une de nos promenades avec le sardar, nous rencontrâmes, il y a deux jours, une *kafila* (caravane) de chevaux. Ils arrivaient conduits, au nombre de soixante-dix ou quatre-vingts, par les trafiquans qui les étaient allés chercher du côté d'Hérat et de Maimouna. Le prince, à peine les eut-il vus, dépêcha son *mir-akhor* ou grand-écuyer, pour les inspecter et faire son choix. Une vingtaine des plus beaux ont été amenés aujourd'hui dans la cour qui précède la salle d'audience de l'héritier présomptif, et alors a commencé une scène que l'Afghanistan seul peut voir se jouer.

« Le sardar, après s'être complu à énumérer les défauts des bêtes qu'il avait sous les yeux, s'est adressé à ses courtisans, et avec toutes les formes extérieures de la générosité, de l'équité la plus exquise, leur a demandé ce que pouvaient valoir, à leur avis, des montures de si mince mérite. Le *mir-akhor* s'est hâté de répliquer que, si elles étaient en meilleur état, on pourrait bien donner 30 roupies de chacune, mais que la libéralité du sardar, prenant en considération le long voyage des maquignons, lui ferait porter ce prix sans nul doute à 45 roupies. Approbation générale et grand bruit d'applaudissemens. Le sardar reprend la parole; sa magnanimité va au-delà de ce qu'on attend d'elle : il donnera 50 roupies par cheval. Cette fois-ci, l'enthousiasme de l'assistance est au comble, et se traduit par une clameur formidable. Les pauvres trafiquans, eux, de crier aussi à tue-tête, mais pour se plaindre. Ils invoquent le témoignage de tous leurs saints prophètes, jurant qu'on les ruinera si on leur paie leur marchandise à ce prix purement nominal. — Cinquante roupies! c'est moins qu'ils n'ont dépensé en fourrages et en droits d'octroi... On ne les laisse pas achever; leur basse ingratitude devient l'objet d'une réprobation unanime, et on les prie de se taire, ... ce qu'ils font aussitôt, l'air confus et le nez fort bas. Ils savent par expérience ce qu'il leur en coûterait de se montrer plus récalcitans. Voilà le marché conclu, après quoi ils se retirent, maudissant tout bas le sardar et se hâtant de quitter la ville pour se diriger vers Shikarpore (1), où ils ne laisse-

(1) Sur le territoire nord-ouest des possessions anglaises.

ront pas à moins de 3 ou 400 roupies ces mêmes animaux, dont l'élite n'en a coûté que 50 au magnanime héritier de Dost-Mohammed.

« ... Le coton-poudre, dont personne ici ne connaissait les effets, intéresse vivement le sardar et son entourage. Un des principaux dignitaires m'a pris à part après que j'eus fait devant lui l'expérience de ce nouvel engin de guerre, et m'en demanda naïvement « de quoi rembourrer un coussin... Je le donnerai, disait-il, à quelqu'un de ma connaissance, et en faisant tomber par accident un charbon de son *chilam*... » Un vieux mullah s'est réveillé au bruit de la discussion soulevée par les propriétés du coton-poudre. Après se les être fait expliquer, il a déclaré que c'était là une invention du mauvais esprit, puis, égrenant son chapelet, il s'est rendormi de plus belle.

« Une autre expérience sur l'inflammabilité du gaz hydrogène m'a fait soupçonner de rapports intimes avec sa majesté infernale, et, ceci pouvant devenir grave, j'ai laissé de côté l'achèvement d'une batterie voltaïque déjà plus qu'à moitié préparée. Le grand inconvénient de ces prouesses chimiques est de me donner une réputation d'empoisonneur subtil et de m'attirer un nombre infini de requêtes embarrassantes, les uns me demandant de les aider à se défaire secrètement de leurs ennemis, les autres un moyen sûr de reconnaître le poison mêlé à leurs aliments. Il résulte évidemment de tout ceci que l'art de maléficier la nourriture de son semblable jouit à Kandahar d'une grande vogue.

« ... Voici comment le sardar entend les finances : on vient de tambouriner par la ville que toute la monnaie de cuivre en circulation devait être, dans les vingt-quatre heures, rapportée au trésor public, et cela sous les peines les plus graves; mais auparavant il avait eu soin, par un décret tout à fait arbitraire, de déclarer que cette même monnaie ne devait plus être reçue que pour moitié de son ancienne valeur. La roupie de Kandahar, par exemple, de 32 *gandas* ou 8 *annas*, ne valait plus que 16 *gandas* ou 4 *annas*. Une fois au trésor, la monnaie en question sera frappée à nouveau et d'ici à quelques jours remise en circulation à son ancien taux, la nouvelle roupie valant 8 *annas*, tout comme l'ancienne, d'où un profit net de 100 pour 100 réalisé par le sardar sur toute la monnaie de cuivre circulant en ville, laquelle est évaluée à 30 ou 40,000 roupies. — Notez bien que cette petite plaisanterie s'est répétée *cinq fois* pendant le séjour de la mission à Kandahar, et dans deux occasions elle comprenait la monnaie d'argent en même temps que celle de cuivre.

« ... Une *jirga* (un conclave de prêtres) a condamné à « mourir par le *sangsar*, » c'est-à-dire à être lapidé, un individu accusé de propos séditions. D'après ce qui nous est dit, cet homme s'était borné à pronostiquer la prompte victoire des Anglais dans l'Inde, vantant d'ailleurs les bienfaits de notre administration, et les opposant aux injustices, aux actes tyranniques dont l'Afghanistan est chaque jour le théâtre, mais qu'on ne tolérerait pas un seul jour dans les possessions de la compagnie. Cette rude critique, et les vœux qu'il exprimait hautement pour que l'insurrection des *cipayes* fût étouffée, ont été regardés comme crimes d'état, et le malheureux les a payés de sa vie. On dit qu'il est mort avec courage au milieu des imprécations universelles, maudit par tous ceux qui assistaient et participaient à son supplice.

« ... Bien que les nouvelles de l'Inde soient toujours meilleures (1), nous venons de passer par une crise violente, qui a commencé par un accident futile. Un tout jeune homme de race hindoue, jouant avec des Afghans de son âge, s'amusait à répéter tout haut le *kalima* (le credo mahométan). Un mullah passe, l'entend, saisit l'adolescent épouvanté, le traîne au *masjid* (mosquée) le plus voisin, et demande qu'on procède immédiatement aux opérations qui feront de ce converti de nouvelle espèce un enfant de l'islam bien et dûment classé. Moitié crainte du mal, moitié pour ne pas irriter ses parens, le pauvre garçon crie et résiste. Quelques-uns de ses coreligionnaires accouraient déjà. Réclamations des parens, refus obstiné des mullahs. Les *muhassibs* (la police) s'en mêlent. Le jeune homme, objet du litige, s'en va coucher en prison, en attendant que le *cazi* ait prononcé. Grande rumeur, la ville est en l'air. Dès le matin, le sardar est mis en demeure de faire droit. Il avait reçu pendant la nuit, de la corporation hindoue, une prime de 3,000 roupies, et, en vertu d'ordres secrètement donnés, on avait laissé s'évader le jeune captif. Les *mullahs*, tout en rechignant, sont obligés d'accepter l'excuse, et l'affaire semble terminée; mais deux jours après la mèche est éventée, la conduite du sardar est mise à jour. Les malédictions de tout le clergé mahométan, ses menaces éclatent de tous côtés. On tirera vengeance du traître, de l'incroyant!... et toutes ces clameurs ne laissent pas d'inquiéter l'héritier présomptif. Sur ces entrefaites, la mission anglaise venant à traverser le *char-su* (marché central), le chef des mullahs, appuyé par de nombreux acolytes, nous interpelle par toute sorte d'injures adressées aux infidèles en général, à nous en particulier et au sardar, qui s'est fait notre soutien. Nous passons sans répondre et revenons à la citadelle par un autre chemin; l'affaire est portée devant le sardar, qui prend feu tout aussitôt, envoie sa garde parcourir les bazars, fait fermer les magasins de livres, décrète l'expulsion de tous les mullahs, et ordonne que de huit jours ils ne pourront rentrer en ville. Ce châtement sommaire les irrite au lieu de les calmer. Le corps tout entier, à savoir eux et leurs disciples (ce qu'on appelle le *talebu-l-ilm*) au nombre de cinq ou six cents, se rend en cérémonie dans un des *ziarats* (temples) les plus vénérés, à un demi-mille de la ville, hors la porte de Caboul. Puis, de connivence avec les gardiens des portes, hissant le pavillon vert, ils rentrent dans la cité, ameutent la populace et vont démolir la maison du *cazi*, qui se réfugie dans son *haram* (asile toujours sacré pour les Afghans), afin de sauver ses jours menacés. Les gardes particuliers du sardar se portent sur le lieu du tumulte et dispersent l'émeute à coups de crosse.

« Pendant que tout ceci se passait à un bout de la ville, un convoi funéraire hindou, s'acheminant vers le cimetière, rencontre une partie des mullahs qui rentraient à Kandahar. Aux cris répétés d'Allah, ceux-ci fondent sur le cortège terrifié, entraînant avec eux la canaille musulmane. Le corps est laissé à leur merci et traité avec la dernière ignominie, foulé aux pieds, couvert de crachats, traîné dans l'égout, et enfin jeté sur un tas de fumier où on l'abandonne. Grand embarras pour le sardar, qui voudrait

(1) Fin janvier et premiers jours de février 1858.

sévir contre ces nouveaux délits, mais qu'arrête la crainte de voir les troupes, déjà passablement désaffectonnées, fraterniser avec les fanatiques du clergé. Tandis qu'il hésite et délibère, l'insurrection gagne du terrain, les mullahs, que leur succès exalte, se hasardent à réunir leurs adhérens pour marcher en masse du côté de la citadelle. Pendant plus d'une heure, groupés devant la principale entrée, nous les entendîmes vociférer contre le sardar et contre nous-mêmes, nous traitant d'infidèles, de chiens, fils de chiens, fils de pères brûlés, etc. Et ils insistaient pour qu'on nous remit à leur gracieuse merci. Ce qui aggravait l'état des choses, c'est que les soldats, disposés au dehors en deux lignes de sentinelles, échangeaient des paroles amicales avec la populace et manifestaient hautement l'intention d'éviter tout conflit. Nous savions à quoi nous en tenir sur les dispositions de la troupe par les rapports de quelques-uns de nos guides, et bien que le sardar eût immédiatement remplacé les sentinelles suspectes par des gardes du corps que rattachent à sa personne les liens du sang, nous nous sentions en face d'un péril imminent. Aussi restâmes-nous sur le qui-vive jusqu'à minuit, et ceux qui se couchèrent alors eurent soin de garder leurs vêtemens, sans parler des *revolvers* que chacun avait à sa portée en cas de surprise.

« Dans la matinée, les négociations entamées entre le sardar et les mullahs prirent une tournure plus rassurante. Ces derniers se bornaient maintenant à exiger la révocation de l'édit qui les avait bannis, et surtout la réouverture de leurs librairies, ce qui leur fut accordé sans trop de façons, car au fond on était fort aise de les calmer à si peu de frais. Le sardar, une fois ce traité conclu, reprit toute son assurance et masqua de son mieux les concessions auxquelles il s'était vu réduit. Dans l'audience publique accordée aux mullahs « repentans, » il laissa entrevoir les mesures sévères qu'il aurait prises, blâma sévèrement les méfiances qu'on lui avait témoignées, vanta son zèle religieux, attesté par la douceur même dont il venait de faire preuve, et termina par une injonction formelle qui renvoyait les prêtres à leurs saints devoirs, les engageant à rétablir le calme et à maintenir le bon ordre dans leurs quartiers respectifs... Toute cette comédie nous égayait fort, mais la tragédie allait suivre. Quelques semaines après, sous prétexte de faveurs et d'avancement, les principaux meneurs de la rébellion furent mandés à Caboul, près de l'émir. Ils dînèrent fréquemment à sa table, et, je ne sais comment, disparurent l'un après l'autre, enlevés par diverses maladies plus ou moins naturelles. De même que le despotisme russe est une monarchie tempérée par l'assassinat, de même le régime afghan pourrait être qualifié une oligarchie, une anarchie, si vous voulez, tempérée par le poison.

« ... L'héritier présomptif est venu nous faire ses adieux. Il se rend à Caboul, près de son père, que la rumeur publique tue assez régulièrement tous les trois mois. Le départ du prince coïncide d'une façon singulière avec la prédiction d'un fakir séditieux, lequel annonçait, il y a deux mois, que la neige et le sardar s'en iraient ensemble. On l'avait jeté en prison et menacé de mort pour le cas où sa prédiction se réaliserait; mais le populaire se déclarait pour la liberté de prophétie, et se promettait de déli-

vrer le fakir, s'il était donné suite à l'arrêt conditionnel porté contre lui. Le peuple afghan est superstitieux à l'excès. Le moindre mauvais présage fait ajourner une entreprise quelconque. Une armée en campagne retourne dans son camp, si un lièvre traverse la route que longent ses colonnes. La croyance au mauvais œil existe aussi, et nous sommes tout particulièrement désignés comme investis de cette influence fatale. J'avais souvent vu les gens devant lesquels nous passions cracher à terre et marmotter entre leurs dents je ne sais quelles formules inintelligibles. On m'a expliqué que c'était afin de se soustraire à la malignité de nos regards.

« Pour en revenir au sardar, il nous a fait les plus tendres adieux, accompagnés de prières pour notre prospérité future et de recommandations expressées au sardar Fattah-Mohammed-Khan, ès mains duquel il nous laisse. Le lendemain, il s'est rendu à son camp, déjà tout prêt à être levé, mais où il a passé la journée entière, ainsi que le veut l'usage. Cette journée de délai, une fois les apprêts terminés, est destinée à réparer toutes les omissions, tous les oublis qu'on a pu commettre. Le fait est que, pendant ces douze heures, hommes et chameaux n'ont cessé de circuler entre le palais du sardar et ses tentes de voyage. Ce prince est parti sans le moindre éclat, sans aucune parade dans les rues, sans congé de cérémonie, sans que le canon retentit, très discrètement, très prudemment, quittant la ville par les rues les moins fréquentées. On dit tout bas qu'il avait d'excellentes raisons pour agir ainsi. Parmi les nombreux citoyens qu'il a lésés ou ruinés, un vengeur des griefs publics aurait bien pu se rencontrer. Il emmène avec lui deux ou trois mullahs des plus compromis parmi ceux qui n'ont pas déjà fait le voyage de Caboul. Ces prêtres rusés déclinaient l'honneur de l'accompagner, prétextant le soin de leurs ouailles, l'instruction de la jeunesse confiée à leur direction, et mille autres raisons du même ordre; mais l'héritier présomptif du trône avait, lui, de si excellents motifs pour insister auprès d'eux! Pouvaient-ils, pendant un si long voyage, le priver de leurs pieux entretiens, de leurs religieuses consolations? Leurs prières, leur intercession auprès de Dieu ne le garantiraient-elles pas de tout désastre? Et pour tempérer ce que cette ironie aurait pu avoir de trop peu persuasif, le prince y ajoutait la promesse d'un accroissement de salaire, de charges lucratives, si le voyage s'accomplissait sans encombre, grâce à leurs oraisons. L'avarice, l'orgueil, l'ambition balançant leurs justes craintes sur le traitement qui les attend à Caboul, ils ont pris leur parti d'assez bonne grâce. Nul ici ne doute qu'ils ne soient, comme les autres, *invités à dîner* chez Dost-Mohammed. »

Tout cela ne ressemble-t-il pas trait pour trait à certaines chroniques italiennes du temps des Borgia?

### III.

L'envoyé anglais Elphinstone, qui s'était un peu engoué des Afghans en leur reconnaissant les premières qualités d'un peuple

constitutionnel, l'amour de la patrie et de l'indépendance, a voulu préconiser aussi leur tendance chevaleresque au respect des femmes. Forcé de reconnaître qu'on vend celles-ci, qu'on les achète, qu'on règle même les compensations pénales au moyen de ce bétail humain, si bien qu'un meurtre *vaut* douze jeunes filles, six dotées et six non dotées (1), il n'en persiste pas moins dans sa bienveillante appréciation, et veut trouver à toute force chez son peuple favorisi les « rudimens d'une galanterie raffinée. » Il cite comme preuve une guerre civile qui datait déjà de plusieurs années à l'époque où il écrivait, et dont l'origine était une « intrigue d'amour » entre le chef des Turcolaunes et la femme d'un des khans Euzofsais. Il cite aussi les romans, les ballades amoureuses où certains poètes afghans ont parlé de l'amour en termes d'une délicatesse remarquable, et entre autres l'histoire d'Audam et de Doorkhaunee, le plus populaire de ces chants, dont il donne une analyse succincte. Mariée contre son gré à un époux qu'elle n'aime pas, Doorkhaunee continue avec Audam un roman tout platonique dont les premiers chapitres furent ébauchés par eux dès leur première adolescence malgré des parens barbares qu'une haine mutuelle rendait inexorables. Les deux amans se voient en secret, mais sans que la fermeté de la jeune femme se démente. Elle résiste aux obsessions de l'amour comme aux exigences de l'hymen. Le mari finit par pénétrer le mystère de ces furtives entrevues, et dresse une embuscade où Audam, trahittement attaqué par plusieurs ennemis à la fois, reçoit, en s'échappant, une blessure mortelle. Le cruel époux de Doorkhaunee se donne le plaisir de paraître devant elle aussitôt après le combat et de lui montrer l'épée encore sanglante qui vient, dit-il, de donner la mort à Audam. Cette tragique apparition, cette fatale nouvelle, frappent d'horreur l'épouse coupable, l'amante veuve, qui tombe expirante entre deux fleurs chéries, l'une portant le nom d'Audam, l'autre celui de la jeune femme elle-même, et dont la culture assidue était son passe-temps de prédilection. Audam, réfugié secrètement dans le voisinage de l'endroit où il avait failli périr, succombe en apprenant le trépas de sa chère Doorkhaunee. On les enterre séparément, mais, par la seule vertu de l'amour qui les avait unis, leurs cadavres se rejoignent dans le même tombeau, sur lequel mêlent et confondent leurs ramures deux arbres qui l'ombrageaient (2).

Cette fiction suppose effectivement ce que les philosophes appelleraient « un concept » de l'amour le plus éthéré; mais il ne faut pas

(1) La dot moyenne est de 150 francs environ.

(2) *An Account of the Kingdom of Caubul*, etc. London 1815.

se hâter d'en conclure que les Audam et les Doorkhaunee se rencontrent fréquemment parmi les klephtes farouches de l'Afghanistan. M. Bellew ne nous laisse là-dessus aucune illusion : il parle bien de l'extrême méfiance qui est à l'ordre du jour parmi les maris de Kandahar, et cite l'ignominieux supplice qu'il vit infliger à une femme adultère, promenée par toute la ville à califourchon sur un âne monté à rebours, la tête rasée, le visage couvert d'un mélange de suie et d'huile, pauvre pécheresse que la canaille poursuivait des injures les plus immondes ; mais il ajoute que, malgré un si rude châtement (qui est lui-même une atténuation de la peine de mort, légalement infligée à ce genre de crime) et nonobstant toutes les précautions que peut inspirer la jalousie la plus raffinée, les maris afghans ne sont pas beaucoup mieux préservés que d'autres de cette infortune qui leur donne tant de souci. Négligées par ces débauchés oisifs, qui volontiers passent leur temps soit dans quelque sale orgie, soit à bavarder dans quelque *hujra* ou quelque *masjid* (1), n'ayant pas même idée de ce que nous appelons « devoir moral, » favorisées dans le secret de leurs liaisons coupables par ce vêtement spécial qu'elles portent au dehors, la *burka*, sous les plis duquel on ne distingue ni la personne ni même le sexe, elles peuvent ainsi introduire dans le harem, à titre d'*amie*, le complice de leurs désordres, et se vengent fréquemment des infidélités de tout genre que leurs époux se permettent sans le moindre scrupule. Nous nous interdirons de soulever ici le voile que M. Bellew tire brusquement sur des infamies que sa clairvoyance médicale lui a révélées, et dont M. Elphinstone ne paraît pas s'être douté. Il nous suffira de dire que les Afghans poussent plus loin qu'aucun autre peuple d'Orient le « vice oriental » par excellence : il se retrouve dans les âpres montagnes de l'Hindou-Koush comme il existait, assure-t-on, sur les rochers escarpés de la Laconie, mêlé, on ne sait comment, dans l'un et l'autre cas à une surabondance de virilité farouche, indomptable et hautaine.

Le lecteur consciencieux qui, pour éclaircir les doutes résultant de témoignages si contradictoires, voudrait recourir aux souvenirs de M. John Campbell (autrement dit Feringhee-Bacha) pourrait se trouver fort embarrassé. Par inadvertance ou par scrupule, le jeune Anglais « perdu parmi les Afghans » ne parle pas une seule fois des pièges que les filles d'Ève ont pu tendre à sa vagabonde inexpé-

(1) La *hujra* est une sorte de club, une hutte possédée en commun par tous les habitans d'un village ou d'un quartier urbain. On y fume, on y cause, on y apprend les nouvelles par les voyageurs de passage, qui trouvent là, pour vingt-quatre heures, un abri et des alimens gratuits. — Le *masjid*, nous l'avons déjà dit, c'est la mosquée où l'on se rencontre pour causer, mais où la pipe et les goinfrieries sont interdites.

rience. Peut-être aussi faut-il s'en prendre au rédacteur-interprète de cette étrange biographie, surtout s'il appartient à la secte austère des quakers, ainsi que son nom semble l'indiquer (1). Quoiqu'il en soit, les confessions de l'aventurier anglo-afghan ne nous le montrent guère qu'occupé de ruses juvéniles, qui ont presque toujours pour objet de lui procurer l'argent nécessaire à ses plaisirs ou à ses desseins. Ses aveux, sous ce rapport, sont d'une naïveté peu édifiante, qui n'est accompagnée, ce semble, d'aucun remords et même d'aucun embarras. Il est vrai que l'exemple de ces fraudes intéressées lui fut donné de bonne heure, et en premier lieu par le maître chargé de l'instruire. Ce mentor modèle était d'une sévérité outrée pour ses malheureux écoliers, jusqu'au moment où il avait obtenu qu'ils payassent à beaux deniers comptans son indulgence mercenaire. Il cessait alors de les battre et les dispensait volontiers de tout travail. Pour satisfaire à ses exigences avides et toujours renaissantes, ses victimes avaient recours au vol domestique, et John Campbell en particulier dévalisait sa mère adoptive au profit de ce cruel professeur. Plus tard il voulut s'évader pour aller, dit-il, à la recherche de ses compatriotes; mais, au lieu de se rendre directement à son but, il fit longtemps, trop longtemps, l'école buissonnière, vivant d'expédients, et aussi souvent trompeur que trompé. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, ses caravanes picaresques (elles rappellent beaucoup celles de Lazarille de Tormes) manquent fréquemment de vraisemblance, plus fréquemment d'intérêt. Presque toujours errant, ne poursuivant d'autre but que celui de vivre d'industrie, bravant, il est vrai, tous les dangers, mais les bravant un peu à l'aveugle et avec un courage de pur instinct, domestique ici, sorcier là, derviche apprenti, associé à des bandits de grande route, maquignon nomade, finalement, comme soldat, tantôt au service du khan d'Hérat, tantôt à celui du chah de Perse, et même, un beau jour, enrôlé au service du tsar, c'est là un bohème d'espèce étrange, un narrateur tant soit peu suspect. On se demande comment il a pu entasser tant de professions diverses entre l'année 1840, date qu'il assigne à sa naissance, et l'année 1857, où il débarquait à Bombay. Et la question n'est pas en voie de s'éclaircir; la confiance n'est pas près de renaître quand on lit, entre autres détails donnés sur lui, les lignes suivantes : « A mesure que nos rela-

(1) Hubert Oswald Fry. Mistress Fry est une des célébrités de la secte des *amis*. Tous les philanthropes connaissent les persévérans efforts qu'elle consacrait, il y a une quarantaine d'années, à la réforme des prisons. Voyez la *Revue d'Édimbourg* de septembre 1818, vol. 30, pages 480 et suivantes. M. Hubert Oswald Fry est le fils, non de la célèbre mistress Fry, mais de l'institutrice de même nom, chez laquelle était placé John Campbell.



tions devenaient plus intimes, je m'intéressais davantage à cet hôte étranger. Il montrait beaucoup de respect pour les idées religieuses, sous quelque forme que le culte fût offert à la Divinité; mais ses idées sur la *vérité* me paraissaient décidément empruntées aux jésuites. Il tenait pour très justifiable le mensonge dont le but est légitime, théorie soutenue par M<sup>me</sup> de Genlis et autres écrivains français... »

... On ne s'attendait guère  
A voir *Genlis* en cette affaire.

Mais il est difficile de se refuser à cette idée que John Campbell, pour rendre son odyssee individuelle plus intéressante, l'a surchargée de détails fournis par son imagination féconde. Supposons-le né avec le génie du romancier, on aurait eu un véritable *Gil Blas* afghan que rien n'eût empêché d'être un chef-d'œuvre. Tel que celui-ci nous est offert, on pourrait tout au plus s'en servir comme d'un cadre à remplir, en lui empruntant ce qu'il renferme de détails historiques et géographiques susceptibles d'être contrôlés de près.

Le jugement définitif de M. Bellew sur le peuple afghan, sans être à beaucoup près aussi favorable que celui de M. Elphinstone, s'en rapproche sur un point essentiel. Après avoir décrit la tyrannie de l'émir et des sardars dans tout ce qu'elle a de plus abusif et la soumission fataliste des sujets opprimés à l'abominable arbitraire dont ils sont les victimes passives, l'écrivain ajoute ces réflexions curieuses :

« Le tableau que je viens de tracer n'a rien d'exagéré. Véritablement, n'était leur patriotisme, leur sauvage indépendance, leur orgueil comme peuple, rien ne maintiendrait l'existence des Afghans en corps de nation. Ils le savent, ils s'en lamentent, et tirent néanmoins vanité de cette liberté anarchique, prétendant que, s'ils étaient plus solidement constitués, plus unis et plus dociles, ils feraient aisément la conquête du monde. Un observateur superficiel serait amené à penser que n'importe quelle puissance étrangère, pénétrant dans ce pays et prenant les rênes du pouvoir, verrait son avènement salué par les masses populaires, si celles-ci se sentaient gouvernées avec sévérité, mais avec justice, et d'après des principes sagement libéraux. Et pourtant, selon toute probabilité, c'est le contraire qui arriverait. L'Afghan répugne à tout ce qui le gêne, et préfère souffrir le dommage qui lui est infligé par une force supérieure à la sienne, pourvu qu'il conserve l'espoir de se trouver quelque jour en état de dominer à son tour et d'écraser un plus faible que lui. Il aime mieux se laisser opprimer et se promettre une revanche que se soumettre à un code quelconque dont l'exacte rigueur lui ôterait cette consolante espérance. »

Si nous tenons ces vues pour absolument exactes et cette interprétation peu indulgente pour tout à fait juste, de si étranges propen-

sions ont de quoi choquer tout esprit bien pondéré; nul doute qu'elles ne soient faites pour confondre un professeur de droit constitutionnel, et même un partisan modéré des plus saines doctrines politiques. Il n'en est pas moins vrai qu'en y regardant de près, et en tenant compte de ce qui manque maintenant à plus d'un peuple civilisé sous le rapport de la hauteur d'âme individuelle, de la fierté nécessaire, de l'indomptable antipathie que l'homme devrait toujours éprouver pour ce qui le dégrade, on est tenté d'applaudir à ces monstruosités afghanes : l'orgueil poussé jusqu'au suicide, l'horreur du joug poussée jusqu'au délire. Cette « folie de la croix » qu'on exalte chez les saints devrait tout au moins faire comprendre ce qu'il y a de grandiose dans ce qu'on pourrait appeler la « folie de la liberté, » folie plus sensée qu'on ne le suppose généralement. L'incendie de Moscou (en supposant qu'il ne fût pas une détermination individuelle), — la *guerre au couteau* de Palafox, — la résistance désespérée des Souliotes, — la persistance incompréhensible du carbonarisme italien, — la Pologne dix fois vaincue, dix fois debout, et opposant, comme elle fait en ce moment même, la faux de ses paysans aux canons rayés du tsar, — tous ces représentans, à titres bien divers, de la « révolte à outrance » traduisent en actes, érigent en doctrine une des plus magnifiques et des plus indestructibles tendances de l'âme humaine. En préférant, comme les Afghans, l'anarchie, le désordre, la misère aux bienfaits douteux d'une soumission mêlée de honte, ils affirment, sans trop s'en douter peut-être, le meilleur titre que l'homme puisse faire valoir quand il revendique une origine supérieure à celle des êtres qui font partie de son domaine. Il n'est que par là le roi légitime de la création, et son droit à la couronne, c'est qu'il n'a jamais complètement, définitivement abdiqué, pour la remettre à qui que ce soit, — non pas même à la puissance invisible, — cette souveraineté individuelle qui est le principe et l'essence de la liberté ici-bas. La conscience ne s'y trompe point. Ses lumières intimes, sa perspicacité mystérieuse lui permettent de discerner parmi les élémens divers de notre complexe organisation ceux qui répondent aux diverses fins de la vie mortelle, et de les honorer à titre égal. Elle comprend, elle admire la patience et la résignation; mais l'énergie indomptable conserve à ses respects un titre qui ne se prescrira jamais. Dix-neuf siècles de christianisme n'ont ni flétri, ni même déclassé la vertu stoïcienne. Silvio Pellico n'a pas abrogé Caton d'Utique.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

---

31 octobre 1863.

Fatigués à bon droit de l'obscurité maussade et du silence triste dont les questions politiques qui excitent une anxiété générale demeurent depuis si longtemps enveloppées, nous ressentons un véritable soulagement d'esprit à la pensée que dans peu de jours la session du corps législatif sera ouverte. Le sentiment que nous exprimons est celui de tout le monde. La réunion des chambres est attendue cette année par les intérêts comme le retour de la lumière qui leur est nécessaire pour se guider, comme la promesse d'une délibération rationnelle et contrôlée des affaires nationales, qui est indispensable à leur sécurité. Elle est saluée comme une renaissance par ceux chez lesquels l'inertie forcée qu'a subie la vie politique de notre pays n'a point éteint le zèle du progrès des institutions et cette flamme d'amour démocratique de la liberté que la révolution a pour toujours allumée au cœur de la France. Nous ne faisons point allusion ici à la curiosité banale qu'éveillent ordinairement les discours officiels, les communications ministérielles, la publication plus ou moins parcimonieuse des papiers d'état. Il faut mieux comprendre le caractère de l'impatience qui aujourd'hui, dans les départemens comme à Paris, se trahit de toutes parts, car c'est le signe certain du commencement d'une nouvelle ère de vie politique. Le plus pressant besoin de la France en ce moment est de s'entendre parler elle-même; la voix qu'elle est avide d'écouter, c'est celle dont ses représentans libéraux vont lui renvoyer les accens, c'est la sienne propre.

L'entrée en scène du nouvel acteur que nous attendons tous coïncide d'ailleurs avec un remarquable épisode de la vie politique de la France. Intérieures ou extérieures, les affaires qui vont s'agiter ont pris des proportions et ont acquis une importance que les questions politiques n'avaient pas présentée depuis longtemps. A l'intérieur, les premiers débats du corps législatif vont porter sur la vérification des pouvoirs des nouveaux députés; une vaste, retentissante et instructive enquête sera ouverte sur les dernières élections générales. Or, au fond, la question qui va être ainsi discutée par le détail dans la chambre est la question capitale de

notre régime constitutionnel, la question du suffrage universel, fondement de la souveraineté parmi nous. Comment le suffrage universel est-il pratiqué en France? Comment est-il manié par l'administration? C'est ce qui sera recherché et exposé publiquement. Une telle investigation conduira nécessairement à l'affirmation des principes qui sont la condition de la sincérité du suffrage universel et de la validité des droits qui en découlent. Les enseignemens généraux qui résulteront de l'enquête électorale seront mis naturellement en lumière dans la discussion de l'adresse. Il faudra rechercher alors si les pratiques électorales de l'administration n'aboutissent point à faire absorber le pouvoir représentatif par le pouvoir exécutif, confusion qu'aucune bonne constitution ne saurait tolérer, et qui n'est pas plus compatible avec la constitution de 1852 qu'avec nos anciennes chartes. On se demandera si le plus simple bon sens peut admettre que, dans un pays régi par le suffrage universel, les instrumens de l'information et de la discussion publique créés par les besoins et les conditions des sociétés modernes, que les journaux en un mot, au lieu d'être régis par le droit commun et de relever de la justice ordinaire, soient soumis à l'action discrétionnaire du pouvoir exécutif.

La question de la pratique du suffrage universel et la question de la situation intérieure, questions connexes, unies par la plus étroite solidarité, sont les points les plus importans de la politique intérieure proprement dite. C'est avant tout sur ces questions que se classeront les deux politiques, nous ne voulons pas dire les deux partis : la politique du libéralisme, de la vraie démocratie, du progrès, et la politique de la stagnation, de la réaction, de la résistance. Après les questions qui touchent à la racine même des institutions, la plus digne d'examen est sans contredit celle des finances. La session prochaine sera certainement employée à discuter les résultats que la politique générale du gouvernement a tirés des mesures réparatrices, des réformes et des opérations financières accomplies par M. Fould. Une autre question délicate, celle des rapports du pouvoir exécutif avec les chambres, se traitera expérimentalement, pour ainsi dire, à travers ces débats mêmes : la combinaison qui confie la représentation du gouvernement devant les chambres au ministre d'état, maintenant assisté, non plus du seul président, mais de plusieurs vice-présidens du conseil d'état, sera jugée à l'œuvre. Quant aux questions extérieures, il n'est pas nécessaire d'en signaler l'émouvante et redoutable gravité. Ne parlons pas de la folle opiniâtreté de l'Allemagne à propos du Holstein et du Slesvig, ne parlons pas des tristes et ruineuses incertitudes de l'affaire du Mexique; mais la Pologne est là : ce n'est pas seulement l'humanité qui nous attache au spectacle du supplice d'une nation si sympathique à la France. La diplomatie a fait de la situation de la Pologne une question politique qui tient depuis huit mois l'Europe en suspens. Cédant à une impulsion généreuse assurément, le cabinet des Tuileries a paru prendre une initiative particulière dans la direction de l'action diplomatique. On va être

bientôt obligé de nous dire ce que cette action diplomatique a produit et ce que l'on compte faire. Ce qu'elle a produit, nous ne le savons que trop : d'arrogantes fins de non-recevoir de la Russie, et pour la Pologne un redoublement de rigueurs et de souffrances. Ce que l'on compte faire? Pense-t-on avoir assez fait en liant la politique de la France à celle de l'Angleterre et de l'Autriche, pour finir par répondre à cette interrogation par le mot *rien*, murmuré en trio? Mais alors ce sont les raisons de cette stérilité collective qu'il faudra rechercher; il faudra éclairer la question générale des alliances et se rendre compte d'aussi près que possible de la situation du cabinet des Tuileries vis-à-vis de l'Europe.

Cette rencontre des questions les plus importantes du dedans et du dehors arrivant à la fois sur la scène des délibérations publiques nous paraît fournir matière à une considération générale d'un ordre élevé. Dans ce moment de halte et d'attente, à la veille des grandes discussions, nous nous demandons dans quelle voie la France va s'avancer; son gouvernement se déclarant impuissant dans la question polonaise, le pays appliquera-t-il son activité à l'intérieur, au développement des institutions et aux progrès de la liberté? ou bien, acceptant au dehors la besogne que les circonstances paraissent nous offrir, attendrons-nous l'extension de nos libertés comme la récompense des combats que nous aurons soutenus en Europe pour la défense de l'humanité et de la justice? Qu'est-ce qui va prendre la première place dans les préoccupations politiques de la France? Est-ce le dedans ou le dehors? Ce sont les choses mêmes qui nous posent cette alternative : il n'est pas possible de l'é luder. Ici ou là, il faut que la France marche vers un but, aille quelque part. Nous connaissons bien l'énergie avec laquelle les intérêts économiques et l'activité industrielle ont pénétré dans la constitution des sociétés modernes, nous savons la part légitime et considérable qui doit être faite par la politique à ces puissans et féconds intérêts; mais nous en prévenons nos amis de l'industrie et du monde financier: ils commettent une énorme méprise, s'ils se figurent que nos grands peuples modernes, que la France surtout, se puissent nourrir exclusivement de ce pain-là. Construire des chemins de fer, être attentif aux variations des fonds publics, assister au jeu d'enfer des crédits mobiliers sur les différences de bourse, acheter des terrains, percer des rues, faire dans nos villes des squares et des parcs à l'anglaise, c'est plus ou moins utile, plus ou moins beau, plus ou moins amusant; mais ce n'est pas toute la vie d'une grande nation et d'une noble race. Enfants de 1789, nous sommes nés pour faire chez nous et au dehors autre chose encore. Au dedans, nous avons à regagner le terrain perdu par la liberté; au dehors, nous ne pouvons nous désintéresser des combats que se livrent dans le monde la justice et l'oppression, le droit et la tyrannie. Et nous n'avons point la faculté d'ajourner, pour la commodité de nos intérêts matériels, l'accomplissement de nos devoirs intérieurs et extérieurs. Les nations ne peuvent pas choisir l'heure de vaquer à leurs devoirs; cette heure leur est

fixée ou par l'énergie intime des ressorts de la vie nationale ou par des événemens indépendans de notre volonté.

Deux tendances, on pourrait presque dire deux écoles différentes, se sont depuis quelque temps prononcées en France à l'égard du choix que notre pays peut faire entre l'action intérieure et l'action extérieure. Les uns se préoccupent davantage du rôle extérieur de la France, de la mission qu'elle peut avoir à remplir dans la société des peuples; les autres s'inquiètent surtout de notre développement intérieur, des progrès que nous avons à faire pour assurer chez nous l'indépendance, la liberté et la dignité de l'homme et du citoyen. Les deux tendances ont quelquefois paru se contrarier; les deux écoles se sont montrées jalouses l'une de l'autre. L'une, celle de l'action étrangère, a semblé mépriser comme une petitesse l'intérêt des progrès politiques intérieurs comparés à la grandeur et à l'éclat que pourrait nous promettre une politique extérieure inspirée de l'esprit de notre révolution; l'autre s'est montrée disposée à considérer l'action extérieure comme une diversion fâcheuse qui arrête ou fait dévier le développement de la vie politique au dedans. Ces deux écoles ont tort à nos yeux dans ce qu'elles ont d'exclusif : elles supposent toutes deux, et c'est, suivant nous, une erreur, qu'un pays comme la France et les gouvernemens qu'il a à sa tête sont maîtres de faire à leur choix de la politique intérieure ou de la politique étrangère, que l'on peut systématiquement embrasser l'une et négliger l'autre, que les intérêts de la politique progressive au dedans peuvent être différens de ceux de la politique généreuse et glorieuse au dehors, que le succès de l'une peut même nuire au succès de l'autre. Ces deux plis d'esprit sont vicieux, et entretiennent de fâcheux préjugés. Pour notre part, nous avons pris soin de ne contracter ni l'un ni l'autre, d'accepter dans l'ordre où ils nous étaient présentés par les circonstances les devoirs imposés à la France, soit à l'intérieur, soit au dehors. Nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir d'antagonisme entre ces deux ordres de devoirs; nous pensons au contraire qu'ils s'entr'aident mutuellement; nous sommes convaincus que les progrès de la liberté en France serviront de la façon la plus efficace et la plus durable les causes justes dans le monde, et que le concours que nous prêtons au droit hors de nos frontières ne peut que profiter au progrès et à la consolidation de la liberté chez nous. Nous avons la certitude que l'on ne peut nuire au triomphe de ses principes, quand on les sert avec abnégation et désintéressement dans l'une ou dans l'autre des voies où ils sont engagés; mais cette façon de voir n'est point celle de tout le monde. Les partisans de l'action extérieure ont même plus d'une fois donné à entendre que leur appréciation serait celle vers laquelle inclinerait le gouvernement. Ils semblaient croire que notre gouvernement aimait mieux occuper politiquement la France à l'étranger qu'à l'intérieur. Quoi qu'il en soit, nous sommes arrivés à un point critique où les questions des deux ordres se présentent à nous avec des caractères semblables d'importance et d'urgence. Le mieux serait de

les mener de front; si l'on ne s'y résout point, quel parti prendra-t-on?

A l'intérieur, nous l'avons dit, la vérification des pouvoirs des députés posera sous la forme la plus pratique les questions constitutionnelles les plus hautes. La vérification des pouvoirs intéressera la discussion et édifiera l'opinion de deux manières : par les faits qu'elle mettra en lumière et par les conclusions générales qu'elle permettra de tirer de l'ensemble du procès. Les faits seront assurément curieux. Des protestations en adresseront à la chambre l'énumération et la description. Parmi ces protestations, les unes seront livrées d'avance à la publicité, les autres se produiront sans doute au sein même du débat. Parmi les protestations qui exciteront l'intérêt le plus vif, il faut signaler celle que M. Casimir Perier vient de publier. L'élection, dans la première circonscription du département de l'Isère, n'a tenu qu'au déplacement de moins de 1,400 voix. Ce déplacement a tourné au profit du concurrent de M. Perier. A quels moyens n'a-t-on pas eu recours pour appeler ces quelques centaines de voix autour du candidat recommandé par le préfet! Dans cette élection, comme dans toutes celles qui ont été contestées, ce qui frappe avant tout, c'est le rôle actif joué par l'agent supérieur du pouvoir exécutif, par le préfet. A vrai dire, ce n'est point entre deux candidats que la compétition s'établit, c'est entre le préfet et le candidat de l'opposition; ce n'est pas le candidat gouvernemental qui dispute les votes à son adversaire, c'est le préfet qui les brigue. La protestation de M. Perier, digne de la mâle fermeté que ce candidat a montrée durant l'élection, nous fait connaître les moyens qu'un préfet peut employer dans une telle lutte.

Un fait bizarre, c'est la façon dont est choisi le candidat gouvernemental. Il y avait un candidat naturel, l'ancien député, M. Arnaud. Celui-ci, dans une circulaire où il décline la candidature, annonce à ses concitoyens que c'est à *son insu* qu'il a été désigné pour les représenter au corps législatif. — Il est donc possible de devenir par désignation candidat sans le savoir! — L'administration remplace dans son patronage M. Arnaud par M. Royer. Le préfet ne se borne point à désigner et à recommander le candidat officiel; il entre en campagne pour lui, il entame la polémique contre son concurrent, et quelle polémique! Dans une proclamation affichée, un agent supérieur du pouvoir se croit autorisé à dire d'un citoyen qui ne fait qu'exercer ses droits politiques qu'il répand à profusion des journaux et des libelles, qu'il n'épargne rien pour tromper la foi politique des électeurs! Mais un préfet a d'autres ressources encore que les proclamations passionnées, il a les agens disciplinés de l'administration, il a aussi la distribution des faveurs et de certains dons aux communes. M. Perier publie des copies certifiées de lettres adressées à des maires par le préfet, à la veille de l'élection, pour annoncer des dons de diverse nature, des subventions, des travaux, ou pour promettre des chemins. Ce n'est pas tout : sur des ordres venus de Paris, une poursuite est dirigée

contre une lettre publiée dans un journal local par M. Casimir Perier. Cette fois c'est au pouvoir judiciaire qu'on a recours. Le procureur-général annonce les poursuites au préfet, et celui-ci, au moment même de l'élection, répand en affiches la communication du procureur-général, la fait lire dans les communes par les gardes champêtres à son de caisse ou à son de trompe, interrompt le service de la poste pour employer les facteurs à la plus prompte distribution des affiches officielles. Ces faits sont curieux assurément, ils se reproduisent à peu près dans toutes les élections contestées; malgré la monotonie des répétitions, il sera bon de les porter tous à la connaissance du public : en se multipliant et en se généralisant, ils prennent un caractère systématique, ils fournissent des traits destinés à tracer une page significative de l'histoire d'un système. Mais un enseignement plus haut s'en dégage. Ces faits sont en contradiction avec les principes de toutes les constitutions modernes, qui établissent la liberté politique sur la division des pouvoirs. Il y a des lois de la mécanique politique non moins positives, non moins certaines, non moins nécessaires que celles de la mécanique physique. Ces lois, fondées sur les rapports du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire, ont été exposées depuis un siècle avec une éblouissante clarté. Il est impossible qu'elles demeurent longtemps méconnues et comme ignorées dans le pays de Montesquieu, de Mirabeau, de Sieyès, de Royer-Collard. Ces lois proclament que la division des pouvoirs c'est la liberté, que leur confusion c'est le despotisme. Or quel empiétement plus grand le pouvoir exécutif peut-il commettre sur le pouvoir législatif que d'intervenir à l'origine même de celui-ci, qui est l'élection des députés, pour influencer de toute sa force sur la direction des suffrages? Une confusion aussi abusive des pouvoirs est radicalement contraire à la constitution de 1852. Un des objets principaux de cette constitution a été de garantir le pouvoir exécutif contre ce que l'on a considéré comme des usurpations du pouvoir législatif. Cette constitution, dont on a fait consister le mérite dans une délimitation meilleure des pouvoirs, ne peut sanctionner l'absorption indirecte du pouvoir législatif par le pouvoir exécutif. Quand donc, avec les faits des dernières élections générales sous les yeux, on demandera la liberté du suffrage universel, lorsque, devant le spectacle de la prépondérance abusive des agens du pouvoir exécutif, on réclamera la liberté de la presse et les franchises de l'opinion publique, contre-poids naturel et nécessaire des abus de l'influence administrative, on ne fera que défendre cette constitution contre des interprètes maladroits qui n'en comprennent pas le sens et des agens inconsidérés qui, à l'application, ne craignent point d'en dénaturer l'esprit.

Toute la question intérieure est là. En portant une lumière éclatante sur ce point capital de notre droit constitutionnel, l'opposition démocratique et libérale de la chambre peut, comme par une illumination subite, chan-



ger la face de la situation intérieure, et remettre la France sur le grand chemin de la liberté. On s'apercevra bien de cette vérité quand on arrivera au débat des questions d'affaires. C'est aux finances que viennent aboutir toutes les branches de la politique pratique. Les lois de finances sont par excellence l'apanage du pouvoir législatif. C'est en finances qu'une assemblée représentative doit surtout avoir la pensée sûre et la main ferme. C'est pour la bonne gestion des finances qu'un gouvernement prudent et appliqué doit rechercher dans un corps législatif les lumières et l'indépendance; il est le premier intéressé à trouver au besoin dans la résistance de la chambre élective un contrôle qui l'arrête dans ses entraînemens et le ramène à la conception unitaire et harmonique des intérêts multiples et complexes qui forment les diverses branches de la politique nationale. Une chambre élective ayant la conscience de sa spontanéité rappellera à temps au gouvernement que l'équilibre financier va être compromis tantôt par une expédition lointaine dont les conséquences ne peuvent être mesurées, et où les dépenses ne seront nullement proportionnées à l'intérêt politique engagé, tantôt par une impulsion trop accélérée donnée aux travaux publics, qui accumule soit sur le capital disponible du pays, soit sur le trésor, des charges trop lourdes à un moment donné, qu'il serait préférable de répartir sur un plus long espace de temps. Une telle chambre rappellera encore ou que la dette flottante est trop lourde, ou que l'impôt est excessif, et peut décourager et amoindrir le mouvement de l'épargne nationale. En indiquant ici le rôle qu'aurait à remplir une chambre élective, à la condition qu'elle ne serait point une émanation indirecte du pouvoir exécutif, nous ne croyons point nous écarter des intentions que le gouvernement lui-même a manifestées dans une circonstance solennelle. L'empereur a évidemment cherché un secours dans l'assemblée représentative quand, après la publication du célèbre mémoire de M. Fould, il renonça au système des crédits extraordinaires ouverts par décrets; mais, pour que cette intention puisse être efficace, il est aujourd'hui visible, après une expérience de deux ans, qu'il serait nécessaire que la pratique électorale du gouvernement fût mise d'accord avec ses bonnes résolutions financières; il serait nécessaire qu'une plus grande spontanéité fût laissée au suffrage universel.

Les embarras, les inquiétudes, que cause éternellement en France la question financière sont pour nous un étonnement toujours nouveau. Il n'y a pas au monde de pays doté d'une prospérité intrinsèque égale à celle de la France. Nous doutons que l'Angleterre, malgré les accumulations de capitaux dont elle dispose, surpasse la France en véritable richesse. L'épargne agit dans notre pays avec une puissance qui a surpris même ceux qui avaient la meilleure idée de ses ressources. Et pourtant un véritable malaise vient périodiquement entraver l'essor de confiance auquel il serait si naturel que les capitaux français se dussent livrer. Les inquiétudes que peuvent donner les questions étrangères ne nous paraissent pas expliquer

suffisamment les défaillances périodiques du marché financier et la baisse des effets publics. S'il est un peuple que son tempérament et la juste idée qu'il a de sa force devraient rendre peu accessible à la crainte des difficultés étrangères, il nous semble que c'est le peuple français. La France a eu cette année une bonne récolte; ses revenus publics sont toujours en voie d'accroissement; l'épargne continue à être considérable, le capital est abondant. D'où viennent donc aujourd'hui les sourdes rumeurs, les vagues défiances qui circulent dans le monde des affaires? Pourquoi cette crédulité craintive? pourquoi par exemple s'obstine-t-on à voir toujours en perspective un emprunt?

Le point que nous allons toucher est, nous le croyons, le vrai point sensible de la situation financière de la France. La France a une dette flottante qui, sans être trop lourde pour elle, est cependant exagérée. Même ce fameux milliard qui avait tant ému les imaginations il y a deux ans paraît au fond une charge bien légère quand on songe aux ressources de la France. Pour rester dans les limites les plus raisonnables et les plus strictes, pour se débarrasser de cet épouvantail, le gouvernement n'aurait eu qu'à échanger la moitié du milliard de ses engagements à courte échéance contre une somme égale constituée en rentes perpétuelles. L'opération eût été bien simple et se fût très vivement accomplie. Certes, depuis deux ans, nous avons prêté à l'Italie, à la Russie, à la Turquie, des sommes bien supérieures à celles que nous n'aurions eu qu'à nous prêter à nous-mêmes. Le péril d'une dette flottante trop considérable n'est donc pas pour la France dans l'importance de la somme due, mais dans la forme de la dette. La somme pour nous est légère, la forme est périlleuse. La dette flottante est en effet une dette à courte échéance. Qu'un de ces événements qui affectent le crédit général, qui créent une panique, qui suspendent la confiance, vienne nous surprendre avec une grosse dette flottante, et alors cette dette devient pour nous, à cause de sa forme, parce qu'elle constitue des engagements prochainement exigibles, un grave embarras. Dans une telle éventualité, l'état serait exposé, au moment où arriveraient les échéances, à ne plus trouver de crédit. La position du trésor se complique, dans une prévision semblable, des embarras analogues qui éclateraient autour de lui. La ville de Paris a, elle aussi, une dette flottante qui n'est pas médiocre, puisqu'elle atteint 125 millions. L'utile institution des banques de dépôts tend à s'acclimater parmi nous : les dépôts forment aussi une dette flottante dont en une heure de crise on s'empresserait d'exiger le remboursement. Enfin il n'y a pas jusqu'à la société immobilière de M. Émile Pereire qui, sous la forme d'une caisse des travaux publics, ne veuille avoir, elle aussi, sa dette flottante. Il y a là toute une solidarité de situations et d'intérêts dont on peut dire que le trésor, qui est le plus grand banquier de France, est la clé de voûte. Avec un trésor bien armé contre le péril, c'est-à-dire n'ayant pas d'engagements exigibles qui pussent l'embarrasser, la crise serait affrontée avec fermeté, et la confiance reviendrait vite. Il n'en

serait pas de même, si la situation devait être dominée par une gêne grave et prolongée du trésor.

Il peut, on le voit, se présenter des cas où le trésor ressemblerait à un banquier très riche qui, ayant compté sur le crédit pour payer ses échéances et se voyant le crédit enlevé par une circonstance imprévue, quoique bien au-dessus de ses affaires, serait forcé de les interrompre. Une erreur de prévision, non le défaut des ressources réelles, amènerait une complication déplorable. — Mais, dira-t-on, au lieu de s'exposer à de tels accidens, pour se mettre même en état de les surmonter tous, comment se fait-il que le gouvernement ne prenne point un jour un grand parti relativement à la dette flottante? Comment ne débarrasse-t-il pas le marché financier et ne se délivre-t-il pas lui-même d'un grand souci en consolidant par l'opération si facile et si légère d'un emprunt une portion de cette dette? C'est ce raisonnement fort naturel qui accrédite si fréquemment parmi le public les bruits d'emprunt. Par cette voie, le cercle vicieux de la politique financière nous ramène à la politique proprement dite. Emprunter! c'est bientôt dit : oublie-t-on que nous sommes en paix? Emprunter en temps de paix, ne serait-ce point une douleur pour un gouvernement et surtout pour un ministre des finances qui voient le budget dépasser deux milliards, qui ont augmenté récemment certains impôts ou créé certaines taxes pour échapper à la triste nécessité d'un emprunt de paix, qui voient au surplus les revenus publics s'améliorer sans cesse? N'est-il plus permis de croire que le jour viendra où la dépense croîtra moins vite que le revenu, où les excédans de recettes serviront à éteindre les découverts? Renoncer à cette espérance, ne serait-ce point accuser le système politique? Puis est-il interdit d'imaginer que nous obtiendrons du Mexique le remboursement des deux cents et quelques millions que l'expédition nous a déjà coûtés? Abandonner comme chimérique cette perspective, ne serait-ce pas avouer trop chèrement de nouvelles erreurs du système politique? Que si d'ailleurs, surmontant une fausse honte, on entrait dans la voie des emprunts de paix, où s'arrêterait-on? Ne faudrait-il pas recommencer dans trois ou quatre ans? Nous connaissons des gens, même parmi les amis du gouvernement, qui se réconcilient avec les grosses dettes flottantes dans la pensée qu'elles sont le frein le plus efficace contre l'entraînement des dépenses et des entreprises aventureuses. De frein, il n'en peut exister que dans le sévère contrôle du pouvoir législatif, et nous craignons bien que ce ne soit pas le système électoral pratiqué par M. de Persigny qui nous puisse doter d'un corps législatif assez résolu et assez fort pour aider le ministre des finances à contenir les dépenses et à restreindre la dette flottante dans de prudentes limites.

Le corps législatif devra donc, suivant toute apparence, aborder les questions intérieures d'une façon vive, neuve et piquante; quant aux questions extérieures, si attachantes qu'elles soient, elles ne se montreront à lui que sous l'aspect le plus morne et le plus désolant. Où en est la question

polonaise? où a-t-elle été conduite par la campagne diplomatique de cet été? Il semble que le plus grand résultat de tout ce travail de la diplomatie n'aura abouti qu'à l'acte du comte Russell au banquet de Blairgowrie proclamant avec préméditation et de sang-froid la déchéance, la *forfaiture* des droits que la Russie tenait des traités de 1815 sur la Pologne. Nous ne sommes point de ceux qui déprécient cet acte honnête de lord Russell sous prétexte qu'il demeure dépourvu de sanction coercitive. Nous croyons, quant à nous, à la force morale du droit et à l'autorité d'une interprétation telle que celle qui en a été donnée en cette circonstance par un homme d'état dont l'inflexible probité politique est un honneur pour la communauté européenne. Qu'est-il advenu de cette déclaration de déchéance dans les diverses manipulations diplomatiques qu'elle a dû subir? Exprimée dans une note qui devait être remise au prince Gortchakof, en a-t-elle été retirée, comme on l'a dit, par un télégramme envoyé à l'ambassadeur anglais à Pétersbourg? La majorité du cabinet anglais n'a-t-elle pas permis à lord Russell de faire de son opinion personnelle le jugement officiel de la politique anglaise? S'est-on arrêté devant des représentations de l'Autriche et des garanties demandées par cette puissance que l'on n'a pu lui accorder? Est-il vrai que M. de Bismark à cette occasion, devenant l'intermédiaire officieux de la cour de Saint-Pétersbourg, aurait prévenu lord Russell et lord Palmerston que la Russie considérerait la déclaration de déchéance comme un cas de guerre? Le gouvernement anglais aurait-il, contre toute vraisemblance, reculé devant un artifice aussi grossier? Que s'est-il passé à cette occasion entre le cabinet de Saint-James et celui des Tuileries? Refroidie par les hésitations de l'Angleterre et de la France, est-il vrai que l'Autriche, menacée comme cela lui est si souvent arrivé, de se trouver en l'air, opérerait un de ces reviremens dont elle a aussi l'habitude, et songerait à rentrer en grâce auprès de ses dangereux voisins? Une circonstance est de nature à confirmer ce bruit. La Galicie a pour gouverneur M. de Mensdorf-Pouilly, qui passe pour dévoué à la Russie. Tant que l'Autriche a été favorable aux Polonais, M. de Mensdorf, sous prétexte de maladie, a été éloigné de son gouvernement, où il avait pour suppléant le propre frère du ministre d'état, le général de Schmerling, dont les Polonais n'ont point eu à se plaindre. Aujourd'hui M. de Mensdorf reprend ses fonctions. Sa rentrée en Galicie ne paraît que trop significative, et peut-être faut-il craindre que l'insurrection polonaise se voie bientôt fermée la seule région d'où elle pouvait encore tirer de précieuses ressources. Cet ensemble de faits, s'il est exact, serait fort triste assurément. La situation européenne que dévoile un pareil dénouement n'est pas moins affligeante, et devra être mise à nu dans la discussion de l'adresse.

Nous ne pensons point que l'on persiste à couvrir la regrettable fin de la campagne diplomatique entreprise pour la Pologne par la banale et peu sérieuse excuse que la France, engagée dans la question au point de vue européen et au même titre que l'Autriche et l'Angleterre, n'était pas tenue

à faire plus que ces puissances, et ne pouvait aller au-delà de ce qu'elles voulaient faire. Ce qu'il y a de superficiel dans cet argument saute aux yeux. Dans un débat contre la Russie, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche il n'y a parité ni d'intérêts, ni de moyens d'action, ni de périls. L'Autriche, qui n'est point un peuple ayant le point d'honneur national, qui n'est qu'une chancellerie et une armée maintenant laborieusement dans une cohésion précaire des élémens de races diverses et discordantes, qui supporte directement sur une longue frontière le poids de la Russie, ne saurait être assimilée, dans les devoirs créés à l'Europe par la question de Pologne, ni à l'Angleterre ni à la France. Il eût été nécessaire que la France fit preuve d'une grande netteté de résolution, se montrât prête au rétablissement de la Pologne de 1772, et donnât de grands gages à l'Autriche pour entraîner cette puissance dans une lutte décisive contre la Russie. Ne trouvant pas de sûretés du côté de l'Occident, l'Autriche, qui ne peut demeurer longtemps compromise, se retournera vers la Russie. Ces retours humilians coûtent peu à la cour de Vienne : M. de Metternich en a mainte fois donné le spectacle. Il montrait d'intelligentes velléités de résistance à la Russie; il se tournait, pour chercher un appui, vers Londres et Paris, puis, ne se voyant ni soutenu ni compris, il faisait galamment le plongeon devant le tsar. Entre l'Angleterre et nous, la question est plus délicate. C'était une vieille pensée de lord Palmerston d'occuper l'alliance anglo-française à des œuvres communes : l'empereur a trouvé l'occasion, — et l'a saisie habilement dans l'affaire de Crimée, — de réaliser cette pensée; mais depuis l'annexion de la Savoie nous ne réussissons plus à occuper l'alliance anglo-française. Vainement avons-nous offert à l'Angleterre de nous mêler en Amérique d'une besogne qui semblait devoir lui plaire et de travailler en commun à la dissolution des États-Unis : nous avons été remerciés. Nous invitons l'Angleterre à sauver avec nous la Pologne, lord Palmerston ne veut pas nous entendre. Que voulez-vous? On assure que la seule infirmité du vieux *Pam* est la surdité.

E. FORCADE.

## REVUE MUSICALE.

Le Théâtre-Italien a inauguré sa saison le 14 octobre par *la Traviata*, opéra de M. Verdi. Une nouvelle administration a succédé à celle qui régnait depuis dix ans, et c'est M. Bagier qui dirige aujourd'hui la salle Ventadour, qu'il a fait restaurer avec goût. L'entrée, on ne sait trop pour quelle raison, n'est plus sous le péristyle, mais de côté, et c'est presque clandestinement que l'on pénètre dans une enceinte où l'on va chercher une société polie et des plaisirs délicats. Le parterre a été supprimé, et c'est ce qu'on appelle l'*orchestre* qui remplit aujourd'hui l'espace qui s'étend depuis les musiciens jusqu'aux loges du rez-de-chaussée. Un passage est pratiqué au milieu de ces stalles d'orchestre, et l'on peut y circuler

facilement. La scène a été un peu resserrée dans les bas côtés. M. Bagier, qui a bien voulu accepter le privilège du Théâtre-Italien sans la subvention de 100,000 francs qu'on avait accordée à ses prédécesseurs depuis la direction de Ronconi, a cru devoir prendre une mesure qui ne me semble pas des plus heureuses. On veut donner cinq représentations par semaine sans diminuer les prix élevés qu'on a mis aux places les plus modestes; je doute fort que cette innovation produise les résultats qu'en attend la direction.

Quoi qu'il en soit de ces changemens, disons seulement quelques mots aujourd'hui des nouveaux chanteurs qui composent la troupe formée par M. Bagier. M<sup>me</sup> Anna de Lagrange, qui a débuté dans *la Traviata*, est une Française, et, je crois même, une Parisienne. Elle se fit entendre, il y a une quinzaine d'années, au théâtre de la Renaissance, où l'on donnait une représentation extraordinaire au profit des Polonais, si je ne me trompe. M<sup>lle</sup> de Lagrange n'était alors qu'une cantatrice dilettante que le monde recherchait beaucoup pour sa belle voix et les grâces de sa personne. Depuis ces premiers essais, M<sup>me</sup> Anna de Lagrange a beaucoup voyagé : elle a chanté dans les principales villes de l'Europe; elle a été en Russie, en Amérique, et elle vient de Madrid, où elle est restée plusieurs années. Sa voix, vigoureuse dans son ensemble, porte cependant déjà les traces du temps et de la fatigue. C'est une belle personne, grande, élancée, fortement constituée, et dont le visage exprime plutôt l'énergie que la sensibilité et le sentiment. Sa voix a le timbre d'un *mezzo-soprano*, bien que la cantatrice ne craigne pas de pousser son audace jusqu'à l'extrême limite du registre supérieur. Il résulte de ces efforts des effets désagréables, des sons faux et aigus, qui blessent l'oreille au lieu de la charmer. Pourquoi M<sup>me</sup> de Lagrange ne reste-t-elle pas plus souvent dans le vrai domaine de sa voix sonore, qui s'étend du *fa* au *la* supérieur avec facilité? Ce qu'elle ajoute ensuite à ce beau registre, ces notes suraiguës dont elle se joue avec une si lourde coquetterie, sont d'un goût détestable. C'est en effet le goût qui manque au beau talent de M<sup>me</sup> de Lagrange : elle ajoute à la musique qu'elle doit interpréter fidèlement des ornemens ridicules qui ne sont tolérables que dans la bouche de ce petit démon de M<sup>lle</sup> Patti, qui va venir bientôt ensorceler de nouveau les Parisiens.

Avec M<sup>me</sup> de Lagrange, il s'est produit dans *la Traviata* un jeune ténor, M. Nicolini, qui n'est pas plus Italien que la cantatrice. Son nom véritable est Nicolas, et c'est sous ce nom qu'il a débuté, il y a quelques années, au théâtre de l'Opéra-Comique. M. Nicolini a une très jolie voix, un peu courte, mais timbrée et facile. Il chante sans efforts, avec sentiment et une modération de style que le public a su apprécier. C'est dans le *Rigoletto* de M. Verdi surtout que M. Nicolini a été fort agréable dans le rôle du duc, que M. Mario a rendu si difficile. Suffisant dans tous les morceaux qui lui sont dévolus, M. Nicolini a particulièrement chanté avec grâce la douce cantilène du quatrième acte, — *La donna è mobile*; — il a aussi très bien

rempli sa partie dans le beau quatuor qui vient après et qui est l'une des pages les mieux écrites de M. Verdi. C'est dans le rôle de Gilda de *Rigoletto* que M<sup>me</sup> de Lagrange a été le mieux appréciée. Elle a chanté avec une grande énergie le duo du second acte avec le père, et surtout celui du troisième, dont la péroraison est si entraînante. M<sup>me</sup> de Lagrange a été encore plus remarquable dans la belle scène du quatuor, où elle a eu de beaux élans. M. Delle-Sedie chante et joue le rôle de Rigoletto en véritable artiste, et sa méthode de chanteur est celle que pratique le ténor Fraschini, qui a débuté, il y a quelques jours, dans la *Lucia* de Donizetti. M. Fraschini, qui n'est plus jeune, chante depuis vingt-cinq ans. Il a brillé, comme on dit, sur tous les théâtres de l'Italie, il a été à Londres, à Vienne, à Madrid, à Barcelone, et je ne serais pas étonné qu'il eût été aussi en Amérique. On dit que M. Fraschini a toujours redouté l'opinion de Paris, et que le soir de son début dans la *Lucia* il avait préparé ses malles pour nous quitter après la représentation, s'il échouait dans sa tentative. M. Fraschini doit être rassuré maintenant, car, dès les premières notes du récitatif qu'il a dites, des murmures approbateurs l'ont accueilli. Il a été admirable ensuite dans le finale du premier acte, alors qu'il pousse ce cri sublime : — *Maledetto sia quel giorno*, — et dans la scène dernière, si belle et si pathétique, il a été touchant et a ému toute la salle par ses sanglots, qui ne sont jamais des cris, mais des sons trempés d'émotion qui remuent le cœur en charmant l'oreille.

Tant que l'homme sera l'homme, l'art devra toujours être le revêtement de la vérité, et la mélodie restera l'élément fondamental des plus grandes compositions musicales. M. Fraschini, dont la taille est ordinaire et la figure peu expressive, se rattache par le style et par sa large manière de dire le récitatif à la vieille et belle école italienne. Sa voix, qui n'est pas très forte ni très flexible, je crois, a un timbre qui rayonne facilement, surtout dans les notes supérieures. C'est une voix italienne un peu ternie, mais charmante encore, quand l'artiste est animé. Il phrase admirablement, il articule chaque mot comme le faisait Garcia, et comme le fait M. Tamberlick, avec lequel M. Fraschini a quelques rapports de talent. Nous laisserons ce grand chanteur, que tout le monde voudra entendre, aborder les différents rôles de son répertoire avant de le juger définitivement. Il nous suffit d'avoir annoncé aux amateurs qu'il y a à Paris un maître *del cantar che nell' anima si sente*, comme dit Rossini.

P. SCUDO.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

LES ANCIENNES PROVINCES DE LA POLOGNE ET LES TRAITÉS DE VIENNE.

La question des *anciennes provinces* de la Pologne a pris tout d'un coup une grande place dans les préoccupations des hommes politiques. Nous

n'avons pas attendu pour appeler sur ce grave sujet l'attention des lecteurs de la *Revue* la publication des mémoires annexés aux dernières dépêches de M. Drouyn de Lhuys et du prince Gortchakof. Les origines historiques du débat sont maintenant connues (1), et il n'y a point à y revenir. Après la dissolution de la grande confédération princière fondée au ix<sup>e</sup> siècle par les Varègues russes, les diverses parties qui l'avaient composée étaient rentrées légitimement dans leurs voies naturelles et particulières, la Moscovie en développant à part son unité nouvelle, et les *anciennes provinces polonaises* en retournant à la Pologne, dont le torrent varègue les avait séparées. L'histoire est remplie de ces réunions accidentelles imposées par la conquête à des populations étrangères les unes aux autres, qui, lorsque la dynastie ou la caste conquérante est divisée, affaiblie ou éteinte, reprennent leur destinée naturelle sans que l'une d'elles se croie en droit de chercher à conquérir les autres; mais il ne s'agit plus seulement de *droit*. Maintenant les défenseurs du système russe appellent cela le *devoir de la reconquête!* Voilà donc encore une nouvelle obligation morale qu'il faut ajouter au *devoir de profiter de la faiblesse de ses voisins* et au *devoir de la vengeance* que l'on prêche à la Russie pour l'engager à s'emparer de la Galicie orientale! L'un des traits caractéristiques de ce système, c'est la nécessité où il se trouve d'enrichir la conscience publique d'une nouvelle catégorie de devoirs inconnue jusqu'à présent dans la morale chrétienne.

Un autre point bien établi, c'est qu'il n'y a aucune conséquence à tirer de cette circonstance que le prince régnant dans la Moscovie avait été pendant quelque temps le président plus ou moins obéi de l'association varègue, ou, pour être plus exact, de ce que le gouvernement de la Moscovie a pu être momentanément le *vorort* d'une confédération morte et enterrée depuis le commencement du xiii<sup>e</sup> siècle. Non-seulement les dynasties varègues se sont éteintes dans la Moscovie en 1597 et dans les *anciennes provinces* en 1319, mais, d'après le témoignage de l'historien officiel de la Russie, les princes de la Moscovie n'exerçaient sur les bords du Dniéper aucune autorité dès le milieu du xiii<sup>e</sup> siècle. Karamsine ajoute qu'ils ignoraient même les noms des princes de la branche aînée qui régnaient à Kief jusqu'à l'arrivée des Lithuaniens. Les libres unions de 1340 et de 1386 et la convention de 1667 complétèrent par la suite l'état de possession de 1772, dont l'incontestable légitimité ne peut plus être l'objet d'un doute.

Mais ce n'est pas à cet ordre d'idées que s'arrêtent les préoccupations du moment. Les argumens dont s'arment les philologues et les historiens sont laissés dans l'ombre, et l'attention se détourne de ces études rétrospectives pour se porter sur les traités de Vienne. Au lieu de les rejeter ou de les rappeler de confiance, au lieu de les invoquer ou de les maudire sans les connaître, on les a lus, on les a étudiés, et l'on a reconnu qu'ils contenaient de précieuses garanties non-seulement pour le royaume, mais pour les *anciennes provinces* de Pologne. Les lettres d'Alexandre I<sup>er</sup>, rapprochés des traités conclus entre les copartageans et du texte même de l'article 1<sup>er</sup> de l'acte général, ont permis de se former à ce sujet une opinion que les

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin.



dernières notes diplomatiques sont venues confirmer. Lorsqu'on lira l'article 1<sup>er</sup> sans parti-pris, ou avec le parti-pris d'y trouver ce qu'il dit réellement, il faudra toujours reconnaître un principe fondamental, à savoir que les négociateurs de 1815, qui faisaient de la politique pratique et non pas de l'ethnographie, ont appelé tous les habitans de la Pologne des Polonais, et qu'ils les ont divisés en deux catégories. Aux uns ils ont garanti un *état jouissant d'une administration distincte, et lié à l'empire de Russie par sa constitution* : c'est ce qu'on appelle le royaume. En faveur des autres Polonais, sujets respectifs de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, le congrès a stipulé seulement une *représentation* et des *institutions nationales*. Toute l'économie de l'article 1<sup>er</sup> repose sur la distinction, nous dirions presque sur l'opposition qui y est formulée entre l'*administration distincte* d'une part — et de l'autre la *représentation* et les *institutions nationales*. Si nous en avions eu besoin, nous aurions été confirmés dans cette appréciation par la lecture d'un document russe dont la note du prince Gortchakof nous a révélé l'existence. Voici ce que le comte Rasoumovski écrivait le 10 décembre 1814. « Le reste du duché de Varsovie est dévolu à la couronne de Russie comme *état uni* auquel sa majesté se réserve de donner une *constitution nationale*... L'empereur de Russie, désirant *faire* participer tous les Polonais aux bienfaits d'une administration nationale, intercède auprès de ses alliés en faveur de leurs sujets de cette nation, dans le but de leur obtenir des *institutions provinciales*, qui conservent de justes égards pour leur nationalité et leur accordent *une part* à l'administration de leur pays. »

Il est impossible d'opposer plus clairement la *constitution nationale* aux *institutions provinciales* et d'établir plus nettement que, parmi les Polonais, les uns s'administreront complètement eux-mêmes, tandis que les autres auront seulement *une part* à l'administration de leur pays. L'on n'osera pas dire que l'empereur Alexandre I<sup>er</sup> voulait, tout en stipulant cette garantie en faveur des sujets acquis par la Prusse et par l'Autriche dans les premiers partages, se réserver de ne rien accorder lui-même aux sujets polonais acquis par la Russie aux mêmes titres et aux mêmes époques. Le caractère et les intentions d'Alexandre I<sup>er</sup> sont trop connus pour qu'on admette cette supposition; mais l'on prétendra peut-être, d'après la nouvelle théorie, qu'en disant *tous les Polonais*, l'empereur de Russie ne comprenait pas les habitans des *anciennes provinces*. Voyons où conduit cette supposition. La partie orientale de la Galicie est peuplée de Ruthéniens, comme la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine, qui ont fait partie du lot de la Russie. Il faudrait donc admettre que le comte Rasoumovski et après lui les plénipotentiaires de 1815 ont entendu n'accorder des institutions séparées et *une part* dans l'administration locale qu'à la moitié de la Galicie, tandis que le cabinet de Vienne resterait libre de gouverner l'autre moitié, sans aucune garantie, comme la haute ou la basse Autriche. Voilà où l'on en arrive en détournant les mots de leur véritable sens. Non, la dépêche du comte Rasoumovski n'est pas aussi ingénieuse que les dissertations de M. le professeur Pogodin. Elle restera comme un des commentaires de l'article 1<sup>er</sup> les plus clairs et les plus autorisés, à la suite des lettres d'Alexandre I<sup>er</sup> à

Czartoryski, à Oginski, à Kosciuszko, et des traités particuliers entre les copartageans. Lord Palmerston était donc parfaitement fondé, dans sa célèbre dépêche du 22 mars 1831, à rechercher si la condition de donner des institutions nationales aux Polonais des *anciennes provinces* avait été jusqu'alors complètement remplie par le gouvernement russe.

Après avoir ainsi reconnu que l'acte de Vienne avait établi dans l'empire même de Russie deux catégories de Polonais, il importe de bien préciser un autre point sur lequel on commet involontairement ou à dessein des confusions déplorable. Nous voudrions qu'on distinguât plus nettement qu'on ne le fait en général ce qui a été rendu obligatoire de ce qui a été laissé facultatif. D'une lecture attentive du traité, il nous paraît résulter que les négociateurs de Vienne ont rendu *obligatoire* : 1° pour la Russie seule, le maintien du royaume de Pologne en un état séparé, jouissant d'une administration distincte et lié à l'empire par sa constitution; 2° pour les trois cours copartageantes, l'octroi d'une représentation et d'institutions nationales aux Polonais de la Posnanie, à ceux de la Galicie et à ceux des *anciennes provinces* échues à la Russie. Au contraire, l'acte général de Vienne a laissé le caractère facultatif : 1° à l'extension ultérieure du royaume de Pologne; 2° au mode d'existence politique à accorder à tous les autres Polonais pour leur assurer en Russie, en Prusse et en Autriche le bénéfice d'une représentation et d'institutions nationales.

L'on paraît aussi avoir oublié et il est nécessaire de rappeler que le duché de Varsovie avait déjà une constitution avant d'être uni à la Russie sous le nom de royaume. Cette constitution, qui est du 22 juillet 1807, avait été délibérée par les Polonais et confirmée par Napoléon I<sup>er</sup>; elle instituait une diète générale, composée d'un sénat et d'une chambre des nonces, un conseil des ministres, une administration indépendante, des finances particulières et une *armée séparée*. Aussi les plénipotentiaires de 1815 n'ont pas dit, comme le proposait le comte Rasoumovski, que « sa majesté impériale *donnerait une* constitution nationale au nouveau royaume, » mais ils ont stipulé que cet état, jouissant déjà d'une administration distincte, serait lié à l'empire de Russie par *sa* constitution, ce qui n'était pas une expression vague, ni une porte ouverte à l'arbitraire, puisqu'il s'agissait de la constitution alors existante et non pas d'une constitution quelconque qu'il plairait à l'empereur-roi de décréter. C'est bien ainsi qu'Alexandre I<sup>er</sup> l'a entendu. Aussi sa constitution du 27 novembre 1815, quoique moins libérale, est-elle fondée sur les mêmes principes que celle de 1807, comme on peut s'en convaincre en comparant ces deux actes. Le congrès de 1815 n'a donc pas *accordé* aux Polonais du royaume une administration distincte et une constitution nationale; mais il leur a *garanti* la continuation de ces avantages, dont ils jouissaient depuis 1807.

Les trois gouvernemens alliés renoncent-ils à invoquer la stipulation de Vienne en faveur de la Pologne? Ce qu'il importait d'établir, c'est que cette stipulation est d'une netteté plus propre à les servir qu'à les embarrasser. Les défenseurs de l'idée russe n'ont pas plus d'intérêt à se placer sur le terrain de 1815 que sur celui de 1772, et les *anciennes provinces* ont le droit de rester polonaises, même de par les traités de Vienne. V. DE MARS.

PUBLICATIONS ALLEMANDES SUR LA RÉFORME. <sup>1</sup>

Dans les études consacrées de nos jours à cette tradition d'apologues qui remonte aux premiers âges de l'histoire et que notre fabuliste a fixée à jamais en son œuvre immortelle, dans les travaux d'érudition ou d'art, de critique littéraire ou morale sur La Fontaine et ses devanciers, les écrivains de la France ont presque toujours négligé de faire la part de l'Allemagne. Soit que nos orientalistes, au sujet du *Dolopathos* ou de l'*Hitopadesa*, suivissent d'Asie en Europe la migration des moralités antiques, soit qu'un trop ingénieux constructeur de systèmes s'amusât à comparer le poète de Janot Lapin aux fabulistes sentencieux de l'antiquité gréco-latine et aux fabulistes conteurs du moyen âge, on ne songeait guère à découvrir des rapprochemens chez ces faiseurs d'apologues, dont la vieille Allemagne est si riche. Un docte critique déjà connu par d'utiles publications sur l'histoire littéraire de son pays, encouragé sans doute aussi par les recherches qui se multiplient autour de lui sur les écrivains allemands de la réforme, — M. Henri Kurz, — vient de nous rendre notre oubli très sensible, non par des réclamations amères et pédantesques, mais, ce qui est bien plus habile, par la publication de deux volumes où l'élégance de la forme relève encore le sérieux intérêt du fond : il s'agit du recueil de fables composé au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle par un de ces poètes moralistes si nombreux, si hardis, qui préparèrent le mouvement de la réformation et s'y jetèrent tout naturellement. Ce poète se nommait Burkhard Waldis.

La vie de Burkhard Waldis est peu connue; un petit nombre de renseignemens certains, quelques conjectures tirées de ses ouvrages, voilà les seuls matériaux de cette biographie, et il faut d'autant plus le regretter, que l'existence agitée du fabuliste, si nous en possédions les détails, serait sans doute un des curieux épisodes de la réformation. Burkhard Waldis naquit, selon toute vraisemblance, au village d'Allendorf, dans la Hesse, de 1480 à 1490. Quelle fut son éducation première, on l'ignore. Sortait-il du couvent ou des écoles populaires? Était-ce un élève des moines? Était-ce un de ces *scholastici vagantes* dont l'histoire vient d'être si bien mise en lumière par M. Gustave Freytag dans ses *Tableaux de l'ancienne Allemagne*, et plus récemment encore par M. Édouard Fick, de Genève, dans son excellente traduction de l'autobiographie de Thomas Platter? Là-dessus point de réponse; nous voyons seulement par ses écrits qu'il avait fait une étude assez sérieuse des lettres antiques, et nous savons qu'il se consacra d'abord au service de l'église. En 1523, il était moine franciscain à Riga. Pourquoi si loin de son pays? A la suite de quels événemens? Autant de mystères. La réforme faisant chaque jour de nouveaux progrès dans ces contrées, l'archevêque de Riga, Gaspard de Linden, envoya une députation de trois moines à l'empereur Charles-Quint pour implorer sa protection contre les violences des partisans de Luther. Sept ans après l'explosion de la réforme, les catholiques étaient en minorité à Riga, et les adversaires de Rome, maîtres du champ de bataille, devenaient oppresseurs à leur tour. Les trois moines ne virent point l'empereur Charles-Quint, qui venait de

(1) *Deutsche Bibliothek : Esopus*, von Burkhard Waldis; — *herausgegeben*, etc., von Heinrich Kurz; 2 volumes, Leipzig 1862.

quitter l'Allemagne, mais ils furent bien reçus par le prince qui représentait l'autorité impériale dans les contrées germaniques, et surtout ils purent assister aux débats de la diète de Nuremberg, où catholiques et protestans se trouvaient en présence. C'est là que Burkhard Waldis fit personnellement connaissance avec le cardinal Lorenzo Campeggio, dont il parle en ses fables. Pendant ce voyage à travers des pays dévoués aux doctrines nouvelles, Burkhard Waldis, déjà préparé peut-être, comme tant d'autres moines, aux enseignemens de Luther, avait-il senti sa foi se transformer? Sont-ce les protestans de l'Allemagne du nord ou les catholiques de Nuremberg qui l'ont décidé à quitter l'église romaine? On ne saurait le dire. Ce qui est certain, c'est que le franciscain de Livonie, à peine revenu à Riga, s'empressa d'abjurer le catholicisme. Il est fâcheux que cette abjuration ait eu lieu à la suite de l'emprisonnement du moine par les magistrats luthériens de la Livonie. M. Henri Kurz a beau affirmer, d'après les écrits du fabuliste, que les convictions religieuses de Burkhard étaient parfaitement arrêtées avant son retour à Riga; nous avons beau être persuadé nous-même que cet emprisonnement ne fut pour lui qu'une occasion de déclarer aux yeux de tous les transformations secrètes de sa conscience : encore une fois cette occasion est fâcheuse; on aimerait mieux le voir se lever en face du péril, comme Anne Dubourg devant le parlement de Henri II.

Sorti du couvent, Waldis gagna sa vie en travaillant de ses mains; il se fit ouvrier, entra chez un fondeur, et par son intelligence, par son adresse, devint un des maîtres de l'industrie locale, comme l'attestent certains documens que nous possédons encore. Son commerce prit bientôt un assez grand développement; il faisait de longs voyages, et ses pérégrinations à travers l'Allemagne n'étaient pas moins utiles à sa cause religieuse qu'aux intérêts de son industrie. On sait que la réforme, parmi les influences si diverses qu'elle exerça dans le monde, imprima une rapide impulsion à l'industrie d'une part, de l'autre à l'enseignement populaire. C'est bien une figure du *xvi<sup>e</sup>* siècle que ce franciscain allemand devenu ouvrier, commerçant, occupé à courir le monde pour le soin de ses affaires et la propagation de ses croyances. Du fond de la Livonie, Burkhard Waldis alla jusqu'en Italie et en Portugal. Il visita souvent la Prusse, les villes hanséatiques, la Hollande, les contrées du Rhin, la Silésie, le Tyrol, l'Alsace et la Suisse. On ignore combien d'années il demeura établi à Riga; on ne sait pas davantage s'il habita quelque autre ville entre son départ de Livonie et son retour dans la Hesse; mais un fait hors de doute, quoique fort mystérieux, c'est qu'il eut à subir une longue et douloureuse captivité avant de pouvoir s'installer enfin dans sa patrie. Quelle fut la cause de cet emprisonnement? Combien de temps dura-t-il? Dans quelle ville, dans quelle contrée Burkhard Waldis avait-il rencontré des ennemis? Était-il coupable ou victime? Tout ce que nous savons, c'est qu'à l'époque où le poète revint dans la Hesse en l'année 1542, il avait de cinquante à soixante ans. On croit qu'il vécut d'abord chez ses deux frères Jean et Bernard; en 1544, le landgrave de Hesse, Philippe le Magnanime, le nomma pasteur d'Abterode. Peu de temps auparavant, il avait épousé une veuve dont il eut plusieurs enfans. Les derniers renseignemens sur sa vie s'arrêtent en 1547; c'est l'année où, accablé par la vieillesse et les infirmités, il dut renoncer

au ministère pastoral. A partir de ce moment, il semble disparaître; on ignore la date de sa mort.

Les œuvres de Burkhard Waldis sont assez nombreuses; on y remarque surtout une comédie morale intitulée *la Parabole de l'Enfant prodigue* (*de Parabell vam vorlor'n Sohn*), imprimée à Riga en 1532, des prières en vers, des pièces satiriques contre le duc de Brunswick, des récits et moralités en prose, etc. Le plus important de tous ces ouvrages, celui qui assure une place à l'auteur dans l'histoire de la poésie allemande, c'est le recueil de fables donné sous le titre d'*Esopus*. L'*Esopus* a été l'occupation continuelle de Burkhard Waldis; il y travaillait déjà pendant son séjour à Riga, comme on le voit par la dédicace; il y travaillait encore après son retour dans sa patrie, et consignait dans le quatrième et dernier livre les souvenirs ou les épreuves de sa vie.

Voilà précisément ce qui fait le vivant intérêt de ce recueil. Ces réminiscences d'une laborieuse carrière, ces souvenirs du couvent des franciscains à Riga et de la mission catholique à Nuremberg, cette expérience des hommes en des conditions si diverses, ces leçons recueillies par l'ouvrier, par le maître fondeur, par le négociant hardi, par le voyageur infatigable, par le prédicateur errant et le pasteur sédentaire, ces avertissemens donnés ou reçus tour à tour, cette sagesse naïve apprise dans les livres sacrés et dans le commerce des humains, cette pensée naturellement grave qui s'arme de railleries pour la lutte, tout cela imprime aux apologues de Burkhard Waldis une véritable originalité. Certes, il n'y a rien chez lui qu'on puisse comparer à ce mélange de familier et de sublime, de finesse naïve et de dramatique vigueur, qui fait de notre La Fontaine un maître hors de pair; quelle différence toutefois entre Burkhard Waldis et tant de fabulistes anonymes, je veux dire sans nom distinct, sans inspiration propre, qui n'ont fait que répéter la tradition séculaire! Le caractère particulier de Burkhard Waldis, c'est qu'il est le fabuliste de la réforme, et que tout se rapporte dans ses récits aux intérêts de la révolution religieuse.

En veut-on un exemple? Il y avait dans les fabliaux allemands du moyen âge un récit intitulé *la Confession*, — *diu Bihle*, ou bien encore *Pœnitentiarius*; c'est le sujet que La Fontaine a immortalisé dans *les Animaux malades de la peste*. Burkhard Waldis s'empare de ce thème, mais il n'y voit pas ce qu'y verra le fabuliste français du XVII<sup>e</sup> siècle, l'occasion d'une grande peinture, d'une grande et éternelle scène de la tragi-comédie sociale; il place la vieille moralité dans le cadre du XVI<sup>e</sup> siècle, au milieu des personnages de la renaissance et de la réforme. Dès le premier vers, le pape Alexandre VI est nommé. Ne dites pas qu'on ne s'attendait guère à voir un Borgia en cette affaire; il faut s'y attendre sans cesse avec Burkhard Waldis. Papes et cardinaux, aussi bien que Luther et Calvin, ont leur place nécessaire dans ces fables. Donc, en l'année 1500, le pape Alexandre VI est à Rome, et comme il convoque tous les pécheurs pour la distribution des indulgences, le loup, le renard et l'âne, alléchés par ces promesses solennelles, s'empressent de partir en pèlerinage. Ici, on le pense bien, les satiriques observations ne manquent pas sur les prétentions du pontife qui se substitue à Dieu: on croirait lire un pamphlet de l'époque. Ce n'est pourtant pas à Rome que la fable nous conduit; l'auteur ne

pousse pas sa hardiesse jusqu'au bout, il lui suffit d'avoir fait à sa manière un petit tableau satirique de l'église de son temps. Fatigués du voyage, effrayés des montagnes qu'ils ont encore à franchir, les trois pèlerins se décident à se passer du saint-père et à se confesser les uns aux autres. On sait la fin de l'aventure, mais voici la morale qui est particulière à Waldis : si le loup et le renard se pardonnent aisément leurs crimes, c'est qu'ils s'entendent comme larrons en foire, étant membres de la même confrérie, prêtres du même clergé ; quant au pauvre aliboron, qui s'en va naïvement conter ses peccadilles à l'ennemi, peut-il y avoir pour lui pénitence assez dure ? Il s'est livré au renard, il s'est mis dans la gueule du loup ; qu'il y reste. Ces attaques bouffonnes n'ont plus de sens aujourd'hui ; l'église du xix<sup>e</sup> siècle, après les épreuves qu'elle a subies, en présence des épreuves plus fécondes encore qui l'attendent, l'église épurée il y a trois cents ans par la réforme et ranimée de nos jours par la révolution, occupe une assez grande place dans le monde moral pour que les sarcasmes d'autrefois la puissent atteindre. Ses plus redoutables ennemis dans notre société en travail ne sont ni les dissidens respectueux, ni même les adversaires déclarés ; ce sont les étranges défenseurs qu'elle accepte ou qu'elle subit. Il n'en est pas moins intéressant de comparer les vieilles attaques aux nouvelles, de même qu'on opposerait utilement les apologistes d'autrefois à ceux d'aujourd'hui, sans qu'il fût nécessaire de beaucoup insister sur la signification d'un pareil contraste. Pour nous en tenir aux adversaires, et sans sortir du xvi<sup>e</sup> siècle, nous croyons que l'histoire littéraire a raison de remettre en lumière les apologues de Burkhard Waldis. On y trouvera de curieux documens sur l'état des esprits au xvi<sup>e</sup> siècle ; on y trouvera aussi les qualités d'un conteur aimable, de la finesse, de la gaîté, un style franc, joyeux, rapide, et, au milieu des libertés toutes naturelles d'une polémique désormais hors d'usage, les leçons indestructibles de la morale chrétienne.

L'*Esopus* de Burkhard Waldis avait été publié six fois au xvi<sup>e</sup> siècle ; la première édition est de 1548, la dernière de 1584. L'édition nouvelle que vient de donner M. Henri Kurz est un chef-d'œuvre d'élégance typographique et un modèle d'érudition sans pédantisme. Les sources auxquelles le fabuliste a puisé, les imitations, les rapprochemens, tout cela est indiqué avec précision, sans que l'annotateur s'oublie jamais en des développemens indigestes selon l'ancien usage germanique. Je lui reprocherais plutôt certaines omissions graves : pourquoi cite-t-il une fois à peine les savantes recherches de M. Victor Leclerc sur nos fabliaux dans les derniers volumes de l'*Histoire littéraire de la France* ? Qu'il ouvre ce vaste trésor, bien des choses s'offriront à lui qu'il regrettera d'avoir négligées. Des travaux comme celui-ci peuvent et doivent aspirer à une sorte de perfection.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

LE

# PEINTRE APELLE

---

Toutes les époques se plaignent de ne pas ressembler à l'époque qui les précède, et les fils, se comparant avec humilité à leurs pères, appellent souvent décadence les évolutions naturelles de l'esprit humain. Le mouvement est la loi du monde des idées aussi bien que du monde matériel : quand les sociétés sont à leur enfance, ce mouvement continu est un progrès; quand elles ont atteint leur maturité, ce n'est plus qu'une décadence. Dans les deux cas, l'impulsion est irrésistible, et l'humanité, qui voudrait en vain s'arrêter, cède à quelque chose de fatal.

Les Grecs, dont l'esprit était si vif et si mobile, ont fait tous leurs efforts pour lutter contre la force qui les entraînait. Leurs écoles étaient admirablement constituées, ils s'attachaient à la tradition avec une ténacité intelligente, ils prétendaient se transmettre le génie des belles choses ainsi qu'on se transmet un patrimoine, et cependant ils ont eu, comme les autres peuples, leur apogée et leur déclin. Les modernes répètent parfois que dans l'art grec la perfection est constante, préjugé banal que la science réfute aussi bien que l'histoire. Je ne sais même si les Grecs ont descendu la pente plus lentement; mais comme ils s'étaient élevés plus haut, la pente était plus longue.

En plein siècle de Périclès, au sein de l'école de Phidias, déjà les principes de Phidias sont discutés, car Alcamène, son plus brillant disciple, lui fait une opposition sourde; déjà les modèles admirables qu'il avait créés sont dédaignés, car les mêmes mains qui venaient de sculpter la frise calme et grandiose du Parthénon exécutaient loin des yeux du maître la frise du temple de Phigalie, où percent l'exagération et une certaine recherche. N'est-ce pas Thu-

cydide, un Athénien du temps, qui s'écrie : « Dans les arts, ce qui est le plus récent est toujours préféré? » Mot profond qui résume la loi du progrès, et qui explique non-seulement l'histoire de l'art, mais la mode, les révolutions et la condition même des sociétés.

Si, au lieu de franchir quelques années, on franchit un siècle, on voit avec étonnement jusqu'où les Grecs ont été entraînés par ce besoin de nouveauté. Au siècle d'Alexandre par exemple, ce ne sont plus les artistes uniquement qui veulent plaire par des effets différens et des séductions imprévues; c'est le goût public qui a d'autres exigences, c'est chaque branche de l'art qui s'est transformée. L'architecture abandonne l'ordre dorique, l'ordre du Parthénon et des Propylées; elle se lasse de sa belle et puissante nudité, elle s'attache à l'ordre ionique, plus orné, plus délicat, et développe l'ordre corinthien, dont la richesse raffinée fera dédaigner l'ordre ionique à son tour. La sculpture ne crée plus de types majestueux, tels que Jupiter ou Minerve, et ne cherche plus dans la beauté des formes l'expression de la grandeur morale; elle se rejette sur les types secondaires : c'est Bacchus et les satyres, c'est Vénus et l'Amour, c'est l'hermaphrodite et les nymphes que sculptent Praxitèle et Scopas, monde charmant, voluptueux, où la douceur exquise des formes parle aux sens bien plus qu'à l'intelligence. La peinture, armée de toute sa science, produit des œuvres accomplies; mais elle ne sait déjà plus jeter sur les murs ses vastes décorations, elle craint de retracer la vie des héros ou les combats d'Homère : l'inspiration audacieuse et la fécondité des vieux maîtres sont perdues, on aime les sujets circonscrits et les petits cadres, où la perfection s'obtient à coup sûr à force de soins et de procédés. C'est le temps où les arts secondaires, la gravure des médailles, la glyptique, la céramique, sont en principal honneur, parce que le secret de leur puissance est plutôt la patience que le génie. La position personnelle des artistes contribue à l'amoindrissement de l'art. Leurs œuvres sont payées au poids de l'or, mais ils vivent dans la dépendance des princes. Ils travaillaient jadis pour honorer les dieux ou pour illustrer leur patrie; ils sont désormais les courtisans des rois et satisfont leurs caprices.

Des exemples particuliers font mieux comprendre un fait général, et la vie d'un homme illustre nous aide à pénétrer dans son époque. En racontant dans la *Revue* (1) l'histoire du peintre Polygnote, je me suis efforcé de montrer quelle était, au lendemain des guerres médiques, la dignité de l'art; j'ai indiqué aussi son caractère philosophique, sa portée morale. En étudiant aujourd'hui un

(1) Voyez la livraison du 15 janvier 1862.



peintre plus célèbre encore, le divin Apelle, nous verrons combien était différente, au temps d'Alexandre, la condition des artistes, ce qu'ils se proposaient, où les conduisaient leurs triomphes, et l'on en conclura peut-être que, même chez les Grecs, passer de la grandeur austère à une perfection raffinée, c'est déjà déchoir.

## I.

Trois villes se disputaient l'honneur d'avoir donné naissance à Apelle : Cos, célèbre par ses beaux horizons, Éphèse, la magnifique, Colophon, une des sept villes qui se disaient la patrie d'Homère. Cos, pour justifier ses prétentions, montrait plusieurs tableaux du maître, sa *Vénus Anadyomène* et une autre *Vénus*, qu'il ne put achever, parce que la mort le surprit. Éphèse rappelait qu'Apelle avait passé une partie de sa vie dans ses murs, qu'il y jouissait des droits de citoyen, qu'il y avait pris ses premières leçons dans l'atelier d'Éphore. Ce qui est certain, c'est qu'Apelle était né en Asie-Mineure, qu'il avait respiré pendant ses jeunes années la mollesse et le charme enivrant de l'Ionie, qu'il avait grandi au milieu d'une société industrielle, riche, efféminée, portée vers la volupté, qui tirait du contact de l'Orient le goût du luxe et des jouissances, qui avait contribué puissamment au développement de l'art, parce que l'art était le premier des plaisirs pour une âme grecque. C'est en Ionie que l'architecture avait revêtu ses formes les plus souples et ses lignes les plus douces; c'est en Ionie que la peinture, si propre à flatter les sens par l'éclat du coloris, avait été tout d'abord cultivée; c'est en Ionie que la musique faisait entendre ses accens les plus langoureux ou les plus capables d'éveiller les passions; c'est en Ionie que se formaient, dans des écoles spéciales, ces belles et intelligentes courtisanes, dignes de converser avec les hommes d'élite et de les subjuguier, qui se répandaient ensuite dans toute la Grèce. Mais si tout fut précoce chez les Ioniens, tout n'y fut pas durable : l'égoïsme et le plaisir sont des fondemens mal assurés. L'art, aussi bien que la grandeur politique; eut de promptes défaillances et de fréquentes périodes de stérilité, parce qu'il était plus occupé de plaire que de chercher ses principes ou de les transmettre. La tradition s'affaiblissait, et l'on ne trouvait plus, à des intervalles inégaux, que de brillantes personnalités.

Au moment où parut Apelle, il n'y avait point autour de lui de maître habile. L'Éphésien Éphore, dont il reçut les leçons, était un peintre médiocre, que son élève seul a sauvé de l'oubli. Apelle dut donc chercher au loin l'enseignement que ne pouvait lui offrir sa patrie. Sa bonne fortune ou plutôt une clairvoyance précoce le con-

duisit à Sicyone, école doriennne où il devait trouver précisément ce qui manquait aux écoles ioniennes : une science grave, la fermeté des traditions, la méthode poussée jusqu'à la rigueur. De même Phidias avait déjà prouvé que rien n'était plus fécond que l'union des principes doriens aux principes ioniens : son génie était un composé du génie des deux races.

Sicyone était située à peu de distance de la mer et dominait une partie du golfe auquel Corinthe donne son nom. Construite sur un plateau, la ville était reliée au rivage par de longs murs semblables à ceux d'Athènes. Entourée d'une plaine riche et riante, qu'elle partageait avec Corinthe, elle avait peu de puissance, mais un commerce actif, le goût des arts, la passion de la gloire. Rien de plus doux que le climat de Sicyone, rien de plus enchanteur que la vue dont on jouissait de toutes parts. A droite, c'était l'Acrocorinthe, une véritable montagne, dont les beaux rochers élevaient jusqu'au ciel des temples peints d'éclatantes couleurs. Le golfe s'arrondissait mollement au pied de l'Acrocorinthe et s'arrêtait au promontoire de Junon Acræa, qui cachait la mer des Alcyons. Les regards se portaient alors plus loin sur les côtes de la Béotie et de la Phocide, découpées à l'infini par les flots azurés. A l'horizon se dressaient les sommets du Parnasse, de l'Hélicon, noms poétiques, du Cithéron, tragique souvenir ; le ciel si pâle et si transparent de la Grèce faisait ressortir l'harmonie des contours et la variété des teintes. Un peuple qui vivait devant un pareil spectacle n'était-il pas prédestiné à l'amour du beau et à la culture des arts ?

L'école de peinture qui illustra Sicyone parut tardivement, au commencement du siècle d'Alexandre. Eupompe en était le fondateur. Il avait compris qu'entre les compositions idéales ou décoratives des peintres athéniens et les tableaux fleuris ou éclatans des peintres de l'Ionie, il y avait place pour un troisième système, qui s'attacherait à l'étude de la nature, à la vérité des formes, et qui se proposerait de plaire par la science plutôt que par l'inspiration, par le caractère plutôt que par la grâce. L'esprit dorien aimait les règles, la précision, la méthode : Eupompe mit au premier rang la connaissance des proportions, il analysa le corps de l'homme, le réduisit en principes, de même que le géomètre procède par abstractions, et réussit à peindre ce prototype plus parfait que les modernes appellent le modèle académique. L'esprit dorien était exact, solide, positif, plus épris de la raison que de la poésie : Eupompe ne s'éloigna point de la réalité, copia le modèle vivant et préféra à tous les mérites le mérite d'être vrai. C'est lui qui arrêta un jour sur la place publique le sculpteur Lysippe, encore jeune et cherchant un maître. — Regarde cette foule qui s'agite sous nos yeux,

lui dit-il; ton maître, le voilà, c'est la nature. — Le conseil fut suivi par Lysippe, qui inaugura chez les Grecs une tendance si marquée vers le réalisme, et fit dans la sculpture ce qu'Eupompe avait fait dans la peinture.

Lorsque Apelle arriva à Sicyone, Eupompe était mort; Pamphile, son élève et son successeur, dirigeait l'école. Pamphile formula l'enseignement d'une manière plus ferme, l'érigea en doctrine, assura à cette doctrine la sanction des magistrats, et lui fit donner force de loi. Il proclama le premier la dignité de l'art; la pratique en fut interdite aux esclaves : seuls les hommes libres pouvaient devenir des peintres. Le dessin fut déclaré le premier des arts libéraux, les enfans des citoyens apprenaient à dessiner avant d'apprendre leurs lettres; dès que leur éducation commençait, on leur mettait dans les mains une planche de buis et un crayon. Sicyone, petite cité sans puissance politique, se jeta avec enthousiasme dans une réforme qui devait l'illustrer, et son exemple en effet gagna plus d'une ville grecque.

Dans son atelier, Pamphile ne montrait pas moins de hauteur et d'autorité. Il exigeait que ses élèves eussent une instruction étendue, que non-seulement la philosophie, la poésie, l'histoire, leur fussent familières, mais qu'ils eussent étudié les sciences, notamment les mathématiques et la géométrie. Ils s'engageaient à rester dix ans auprès de lui, parce que dix années de travail étaient à peine suffisantes pour s'initier à tous les secrets du métier. Ils lui payaient d'avance un *talent*, c'est-à-dire près de six mille francs de notre monnaie, ce qui représente une somme dix fois plus considérable aujourd'hui. Pamphile voulait ainsi créer l'aristocratie de l'art; la peinture devenait un privilège, et la richesse était une garantie de l'indépendance des peintres, de leur désintéressement, et par suite de leur dignité. Sous un système aussi absolu, qui rappelle la république de Platon, on sent percer l'utopie : la suite le fit bien voir. Quelle généreuse chimère pourtant (si c'est une chimère) que de vouloir ménager aux artistes une vie libre, affranchie de toute complaisance, entourée d'honneurs par l'état! Il faut songer d'ailleurs que, dans les villes doriennes, les institutions étaient singulièrement puissantes, et que les lois étaient appliquées avec une logique dont la rigueur tenait peu de compte des particuliers. La constitution politique de Sparte en est la preuve.

Apelle se soumit aux conditions de Pamphile, et, d'après le témoignage des anciens, il poussa plus loin encore la docilité, car Pamphile mourut après avoir désigné pour lui succéder dans la direction de l'école le peintre Mélanthe, un de ses élèves. Apelle consentit à obéir à son ancien condisciple, reçut ses leçons, et travailla

en commun avec lui. Un des préceptes favoris de Mélanthe nous a été transmis, et il est très propre à jeter du jour sur la manière des peintres de Sicyone. « Il faut, disait-il, que vos œuvres respirent l'audace et la dureté. » Cette dureté, cette audace franche et un peu brutale, me paraissent bien des qualités doriennes. On croit entendre les maîtres sicyoniens ajouter : « Loin de nous la grâce, la mollesse, le coloris séduisant, la volupté de l'école asiatique! Loin de nous l'imagination, la fécondité, les créations grandioses et idéales, puis délicates et spirituelles de l'école attique! Ce que nous aimons, c'est quelque chose de vrai, de précis, d'énergique, d'impérieux, une rectitude violente, une fermeté qui approche de la raideur, des traits audacieux et durs, mais d'un effet franc, simple, direct, saisissant. Nous préférons la sévérité des lignes au charme des contours, la sagesse des compositions à l'éclat de la poésie; nous voulons avant tout le style et le caractère. Nous ne craignons point de maintenir des traditions anciennes et presque surannées, et nous ferons ce qu'ont fait les sculpteurs d'Égine pour les frontons de leur temple de Minerve. »

Ainsi le jeune Apelle, par un bonheur qu'il avait prévu et cherché, trouva dans l'école de Sicyone les tendances les plus opposées aux tendances de sa race et sans doute à ses propres tendances. Il profita de ce dualisme qui a toujours composé le génie grec, unissant par son éducation les qualités des Doriens à celles des Ioniens. Son tempérament d'artiste n'en fut pas altéré, parce qu'un tempérament généreux résiste à la compression; il fut plutôt fortifié par une salutaire discipline et prémuni contre tous les excès. Il en résulta cet équilibre qui est la juste mesure du bien, et qui permet, autant qu'il est donné à l'homme, d'approcher de la perfection.

Pendant les dernières années de son séjour à Sicyone, Apelle avait aidé Mélanthe à peindre un tableau qui fut célèbre. C'était un portrait du tyran *Aristrate*, monté sur un char à quatre chevaux à côté de la Victoire. Lorsque plus tard Aratus délivra Sicyone et fit détruire les images des tyrans, le peintre Néalcès demanda grâce pour une œuvre aussi belle. Comme Aratus semblait inflexible, Néalcès insista en versant des larmes, et promit d'effacer la figure d'Aristrate. Il le fit, mit une palme à la place, de telle sorte que le sujet devint simplement une Victoire sur un quadrigé. Il est vraisemblable qu'Apelle composa d'autres œuvres pendant un séjour de dix ans à Sicyone, mais les historiens n'en ont point conservé le souvenir. Sa réputation naissante, l'autorité de l'école à laquelle il appartenait, l'amitié de Mélanthe, le firent rechercher par le roi de Macédoine. Il se rendit auprès de Philippe, père d'Alexandre.

A cette époque, Philippe était déjà vieux. Il avait pris bien des

villes, amassé bien des trésors, jeté les bases d'un empire qu'il allait transmettre à son fils, et qui devait écraser la Grèce. Les Macédoniens, ces Piémontais de la péninsule grecque, avaient pour eux une forte organisation militaire et l'unité, qui avait toujours manqué aux républiques de la Grèce, affaiblies par leurs dissensions. Relégués au nord de l'Olympe et du Pénée, ils étaient restés pendant longtemps étrangers au mouvement intellectuel des Hellènes, qui les traitaient volontiers de barbares. Les rois de Macédoine n'en mirent que plus d'insistance à revendiquer le titre de Grecs et à se faire admettre aux fêtes d'Olympie, congrès pacifique des races de même origine; ils affichèrent le goût des lettres et des arts, et si leur pays ne produisait ni poètes ni artistes, ils s'efforcèrent d'attirer à leur cour les artistes et les poètes grecs. Les exilés illustres étaient accueillis avec honneur. Ce fut en Macédoine qu'Euripide essaya de se consoler de l'injustice des Athéniens. Zeuxis avait été appelé pour décorer de ses peintures le palais du roi Archélaüs. A part les jouissances du luxe, qui touchent les princes les moins civilisés, ces démonstrations étaient plus politiques que sincères, surtout de la part de Philippe, esprit pratique, rusé, peu sensible aux belles choses, et qui n'avait de grand que l'ambition; mais Philippe savait que le meilleur moyen de conquérir les Grecs, c'était de paraître conquis à leurs idées. Apelle devint donc le peintre de la cour : il fit de nombreux portraits, non-seulement du roi, mais de son fils, de ses généraux, de ses principaux ministres. L'étude de la nature, l'analyse patiente du modèle vivant, la recherche du vrai et du réel, que lui avaient imposées les maîtres sicyoniens, le rendaient merveilleusement propre à cette tâche.

Sa faveur devint surtout éclatante lorsque Alexandre fut monté sur le trône. L'élève d'Aristote avait un amour effréné de la gloire, et montrait par là une âme vraiment grecque. S'il affectait de placer chaque nuit sous son oreiller les poèmes d'Homère, s'il feignait, même à Babylone, quand l'Asie était à ses pieds, de trembler devant l'opinion des Athéniens, il encourageait les arts avec une prodigalité folle, parce qu'il savait comment la gloire se consacre. Le désir de rendre ses traits immortels et de transmettre de lui à la postérité l'image la plus flatteuse se manifestait avec une passion intelligente, mais avec un despotisme naïf : il ne permettait qu'aux plus célèbres artistes de le représenter. Seul, Lysippe avait le privilège de sculpter ou de fondre ses statues; seul, Pyrgotèle devait graver sa tête sur les monnaies ou sur les pierres précieuses; seul, Apelle pouvait le peindre. L'instinct des rois absolus est d'exercer sur l'art un empire direct, à leur profit personnel ou au profit de leurs caprices. Il faut avouer cependant qu'Alexandre avait, aussi

bien que les simples particuliers, le droit de choisir les artistes aux mains desquels il se confiait. Même quand il n'aurait pas été exempt d'une jalousie un peu tyrannique, combien ce souci de sa propre mémoire est plus naturel que l'orgueil de nos souverains français, qui impriment les initiales de leur nom, comme un cachet de propriété, sur toutes les pierres des monumens payés avec le trésor de tous ! Et nous nous estimons heureux quand ils n'y ajoutent pas les initiales de leurs maîtresses !

Apelle fut donc pour Alexandre ce que Velasquez fut pour Philippe IV et la cour d'Espagne. « Il faut renoncer à compter, dit Pline le Naturaliste, combien de fois il a peint Philippe et surtout Alexandre. » Alexandre enfant, adolescent, homme et même dieu, c'est-à-dire tenant la foudre de son père Jupiter, Alexandre à cheval ou sur un char, couronné par la Victoire ou assisté par les Dioscures, sur son trône ou sur un champ de bataille, les compagnons d'Alexandre, ses chevaux, ses maîtresses, tantôt Clitus et Antigone, tantôt la belle Pankasté et le fougueux Bucéphale, tels furent, pendant nombre d'années, les sujets qui occupèrent son pinceau. Quel contraste avec les pages grandioses et vraiment nationales que Polygnote traçait sur le Pœcile et que Phidias sculptait sur le Parthénon ! Mais on n'était plus au temps de Cimon et de Périclès ; l'ère de la liberté finissait pour les artistes comme pour les citoyens, et avec la liberté mourait la grandeur. Apelle du moins acquérait des richesses considérables, et s'il se résignait à la vie de courtisan, il ne sacrifiait ni toute sa fierté ni une certaine indépendance de langage nécessaire à l'homme qui respecte sa gloire. L'esprit et cette ironie familière que les Grecs maniaient avec tant de grâce faisaient tout passer. Une anecdote en est la preuve. On raconte qu'Alexandre était souvent dans son atelier. Tout en posant pour un de ses portraits, il discutait sur la peinture, et montrait qu'il s'y entendait beaucoup moins qu'au métier de roi. « Prends garde, lui dit un jour Apelle, ne vois-tu pas que tu fais sourire même les esclaves qui broient mes couleurs. » C'est presque Voltaire chez Frédéric le Grand. Il est probable qu'Alexandre recevait cette leçon avant son départ pour l'Asie ; je doute qu'il l'eût supportée après le meurtre de Clitus et l'incendie de Persépolis. Il n'en caressait pas moins Apelle, parce que son talent devait contribuer à séduire la postérité. Il lui fit même un sacrifice propre à échauffer l'éloquence de ses biographes. Quand il voulut connaître le faste et les voluptés d'une cour asiatique, Alexandre s'entoura d'esclaves choisies et eut un véritable harem. Parmi ses favorites, la plus belle, la plus chère, était Pankasté, qu'Apelle fut chargé de peindre dans sa nudité éclatante. Le peintre devint éperdument épris de son modèle. Alexandre

s'en aperçut et lui donna Pankasté. Était-ce affection? Était-ce désir d'étonner le monde? Du moins c'était grandeur d'âme.

Lorsque le Macédonien fut parti avec une poignée d'hommes pour conquérir la Perse, Apelle redevint libre. Il retourna à Éphèse, sa patrie peut-être, la ville du moins où s'était écoulée sa première jeunesse. Il ne paraît pas douteux que le choix de ce séjour eût été concerté avec Alexandre, qui prévoyait son triomphe, et qui, maître de l'Asie pacifiée, avait ainsi sous la main son peintre et son ami; mais la vie du héros fut aussi courte que sa grandeur fut rapide. Bientôt Apelle ne dépendit plus que de lui-même, et, s'il avait été mandé à Persépolis ou à Ecbatane, après la mort du roi il regagna Éphèse. Il y peignit plusieurs tableaux que l'on conservait dans le fameux temple de Diane; il y fit le portrait du grand-prêtre Mégabyse, ou plutôt il représenta la procession solennelle que conduisait le grand-prêtre.

Comme la vie d'Apelle n'est écrite nulle part, et comme il faut la déduire d'anecdotes éparses dans les auteurs, il est impossible d'en établir l'enchaînement rigoureux. Nous voyons seulement qu'après la mort d'Alexandre il usa de sa liberté pour parcourir la Grèce, qu'il dut se fixer dans différentes villes, afin d'y exécuter les œuvres qu'on lui commandait. Ces voyages, dont Polygnote, Zeuxis et bien d'autres artistes avaient donné l'exemple, étaient de véritables ovations. Les grands peintres, toujours plus populaires que les grands sculpteurs, étaient accueillis comme des demi-dieux. Apelle retourna donc à Sicyone pour revoir ses amis et ses rivaux; ce sera là, si l'on veut, qu'eut lieu ce concours célèbre dont le sujet était un cheval. Apelle, qui avait accepté le défi, s'aperçut que les arbitres étaient circonvenus par ses adversaires. Il demanda qu'on prît pour juges les animaux eux-mêmes. Des chevaux furent amenés devant l'œuvre de chaque concurrent : tous hennirent devant le tableau d'Apelle et restèrent silencieux devant les autres tableaux. Élien dénature ce récit, qui, j'en conviens, ressemble à une fable. Il prétend qu'Alexandre critiquait un jour le cheval sur lequel Apelle l'avait représenté. Le peintre fit amener un cheval vivant qui se mit à hennir en apercevant son image. « Tu le vois, dit Apelle à Alexandre, cet animal se connaît en peinture mieux que toi. » C'est mettre un propos grossier à la place d'une fiction spirituelle.

Sicyone n'est séparée de Corinthe que par quelques heures de marche. Apelle visita Corinthe. Il y rencontra près de la source Pirène et emmena chez lui la courtisane Laïs, deuxième du nom, qui avait pris des années sans vieillir, car elle était toujours belle, et sa maturité était radieuse comme les moissons dorées par le soleil. On devine qu'Apelle voulut aussi voir Athènes, qui déjà, hélas! n'était

plus que la ville des grands souvenirs. L'histoire ne dit point que les Athéniens l'aient reçu avec une faveur particulière, ni qu'ils aient souhaité quelque tableau de sa main; on peut supposer qu'ils accueillirent froidement le favori des princes macédoniens. La tribune muette, Démosthène exilé, la terreur dans tous les cœurs, avaient montré ce que valait l'admiration d'Alexandre pour Athènes; les démonstrations flatteuses de ses successeurs cachaient une oppression plus cruelle encore. Nous savons seulement qu'Apelle assista aux fêtes d'Éleusis, où il se fit initié aux mystères, comme tous les esprits éclairés du paganisme. Ce fut au retour de la pompe sacrée, sur cette plage mollement arrondie qui forme la baie d'Éleusis et sur laquelle le flot paresseux expire sans qu'on entende son murmure, en face des montagnes de Salamine et de Mégare, dont les contours bleuâtres paraissent aussi transparens que le ciel, au milieu de toutes les splendeurs et de tous les sourires de la nature, que l'on vit tout à coup sortir de l'onde la courtisane Phryné, nue comme Vénus, belle comme une statue; puis, posée sur le sable, les pieds baignés par l'écume de la mer, elle se mit à tordre dans ses mains sa chevelure humide. Apelle fut tellement frappé de ce spectacle qu'il rentra chez lui pour en fixer le souvenir, et peignit la *Vénus Anadyomène*, c'est-à-dire son œuvre la plus accomplie. Tout le monde comprendra cette impression saisissante du beau sur une intelligence d'élite; mais les rôles étaient changés : ce n'était plus l'artiste qui concevait le tableau et qui le composait, c'était la courtisane.

Apelle visita aussi l'île de Rhodes, voyage particulièrement mémorable, parce qu'il y montre une générosité et une noblesse de sentimens qui le font aimer. Il y avait à Rhodes un peintre d'un grand talent nommé Protogène. Ce peintre, modeste, encore obscur, méconnu de ses concitoyens, était réduit à peindre des carènes de vaisseaux afin de gagner sa vie, et jusqu'à cinquante ans il fit ce métier; mais, dès qu'il avait gagné quelques oboles et acheté sa provision de lupins, il s'enfermait, et peignait les œuvres les plus consciencieuses, les plus délicates, les plus finies. Tel était, par exemple, son chasseur *Ialysus*, qu'il mit sept ans à terminer. Protogène était un esprit difficile, toujours mécontent de ce qu'il produisait, capable d'un travail opiniâtre et rigoureux. Il était le contraire d'Apelle : l'un était sombre et concentré, l'autre radieux et expansif; l'un abandonné et misérable, l'autre heureux et riche. A toutes les époques, la fortune se plaît à opposer ainsi les destinées. Apelle du moins, qui avait vu un tableau de Protogène, sut deviner un rival, venir à son secours, le signaler à l'attention de ses contemporains, lui assurer aussitôt la célébrité et la richesse. Les Rhodiens accueil-



lirent avec transport le favori d'Alexandre : ils avaient la passion des arts et des lettres ; leurs écoles d'éloquence et de sculpture les illustrèrent pendant les derniers siècles, je ne dis pas de l'indépendance, mais de l'autonomie grecque. Quel fut donc l'étonnement de tous, lorsqu'on vit Apelle, à peine débarqué, se diriger vers l'atelier du pauvre Protogène et lui offrir d'un seul tableau 50 talens, c'est-à-dire 280,000 francs de notre monnaie ! On le crut fou. « Rasurez-vous, dit-il à ceux qui l'entouraient, j'ai fait une excellente affaire. Le génie de Protogène est tel que vous serez bientôt forcés de le reconnaître ; je revendrai deux fois plus cher ce tableau. »

En effet, Protogène fut dès lors renommé dans toute la Grèce. Démétrius Poliorcète, le roi Antigone, les Athéniens eux-mêmes allaient se disputer ses œuvres. On devine qu'une amitié étroite s'établit entre les deux artistes. Apelle relevait le courage de Protogène ; il lui montrait qu'il ne péchait que par l'excès de travail et la recherche d'une perfection qui reculait toujours devant lui. « Je ne l'emporte sur toi, disait-il, que parce que je sais m'imposer à temps de ne plus toucher à mon tableau. » On a souvent raconté une anecdote qui paraît puérile au premier examen, et que je crois au contraire très propre à caractériser les habitudes et les tendances des peintres de cette époque. Un jour Apelle, ne trouvant point Protogène dans son atelier, remarqua une planche posée sur le chevalet ; il prit un pinceau et y traça une ligne si déliée, si égale, si fine, que Protogène, en rentrant, déclara qu'Apelle seul était capable de conduire un pinceau avec cette fermeté. Comme la détrempe avait eu le temps de sécher, Protogène choisit une autre couleur, repassa exactement sur le trait en appliquant sur la ligne qu'avait tracée Apelle une autre ligne plus mince, qui ne la cachait pas, mais qui la coupait dans toute sa longueur par le milieu. Apelle ne voulut point être vaincu : à l'aide d'une troisième couleur, il refit la même opération sur la ligne de Protogène. Il y avait donc trois traits superposés, d'un ton différent et d'une ténuité croissante. Michel-Ange pensait que ce trait formait le contour de quelque belle figure nettement esquissée ; mais Pline déclare qu'on a vu longtemps à Rome ce tableau, sur lequel on ne voyait rien autre chose que la fameuse ligne droite. Mêlée à des chefs-d'œuvre de l'art grec, la planche attirait de loin par sa nudité et émerveillait de près par le tour de force des deux artistes.

Cette sûreté de main, cette délicatesse de pinceau nous font entrevoir à quelle perfection pouvaient prétendre les peintres de cette époque, de quels admirables instrumens ils étaient armés. Le dessin leur était familier dès leur enfance, non pas un dessin facile, lâché, plein de repentirs ou de raccords, mais un dessin ferme, précis,

subtil, infaillible, qui traçait les formes les plus exquises avec la certitude d'un géomètre, lorsqu'il trace un cercle à l'aide du compas. Que l'on considère en effet les nombreux vases peints qui remontent au siècle d'Alexandre, on admirera la pureté des dessins qu'y traçaient rapidement les peintres employés dans les fabriques grecques : avec un pinceau enduit de vernis noir, sur une terre poreuse et sur des surfaces arrondies, ils achevaient du premier jet des compositions que les modernes désespèrent d'égaliser. Puisque telle était l'exécution des simples artisans, de quoi n'étaient pas capables les peintres véritables et surtout les maîtres de l'art !

Si la générosité d'Apelle lui gagnait des amis, son talent lui attirait aussi des ennemis : ses aventures en Égypte en sont la preuve. Alexandre était mort et Ptolémée occupait l'Égypte; il n'avait pas encore pris le titre de roi, mais il en avait toute la puissance : sa cour n'avait pas pour cela moins de faste, ses flatteurs moins d'arrogance. Un jour le vaisseau d'Apelle, poussé par la tempête, dut se réfugier dans le port d'Alexandrie. Apelle se garda bien de se rendre au palais de Ptolémée, qui ne l'aimait point, qu'il avait peut-être offensé jadis par quelque propos hardi, semblable aux leçons qu'il donnait à Alexandre, et dont le ressentiment était entretenu soigneusement par Antiphilus, peintre envieux, qui se croyait le rival d'Apelle parce qu'il le haïssait. Cet Antiphilus était né en Égypte; il avait de la réputation. On vantait surtout son *Enfant soufflant le feu*; le reflet des flammes éclairait le visage de l'enfant et toute la maison. Il avait une grande facilité, un esprit caustique, et était l'inventeur du genre de caricatures que les anciens appelaient des *grylles*. Il peignit avec une tête de porc un certain Gryllus, son contemporain, soit parce qu'il ressemblait à cet animal, soit parce que *gryllos*, en grec, signifie cochon de lait. La plaisanterie était assez grossière, mais elle eut du succès à une époque où l'art et le goût public s'affaiblissaient. On se mit à faire des caricatures du même genre, et Pompéi en montre des exemples : le pieux Énée, Anchise et le petit Ascagne n'y sont-ils pas représentés avec des têtes d'animaux? On conçoit l'aversion d'Apelle pour ce genre misérable, ses railleries et la haine d'Antiphilus.

Au lieu de se tenir prudemment à bord de son bâtiment pour repartir au premier vent favorable, Apelle voulut parcourir la ville immense et magnifique qu'avait fondée Alexandre. Il fut rencontré, reconnu; ses ennemis imaginèrent aussitôt de corrompre un des familiers de Ptolémée, qui vint, au nom de son maître, inviter Apelle à un festin. On juge de l'accueil que reçut Apelle et de la colère de Ptolémée. Sommé de désigner celui qui l'avait ainsi trompé, le peintre saisit un charbon dans le foyer éteint et esquaissa sur la mu-

raïlle une figure si ressemblante que le coupable était reconnu avant que le dessin fût achevé. Ptolémée, subitement radouci, combla Apelle de présens, et l'artiste, en souvenir du danger auquel il avait échappé, peignit son fameux tableau de *la Calomnie*.

Apelle dut aussi résider quelque temps à Smyrne, où il peignit dans l'Odéon une *Grâce et la Fortune assise*. « Je l'ai faite assise, disait-il, parce que rien n'est moins stable que la fortune. » Ce fut la dernière halte de sa vie errante. Il avait vendu aux habitans de l'île sa *Vénus Anadyomène*, qu'ils avaient placée dans le temple d'Esculape. Sur la fin de ses jours, tourmenté d'un désir de perfection qui est l'aiguillon des grands artistes, Apelle voulut lutter avec lui-même et surpasser son œuvre la plus vantée. Il s'établit à Cos pour refaire une Vénus plus belle encore. La mort le surprit avant que son tableau fût achevé. En vain les habitans de Cos cherchèrent un peintre pour finir ce qu'Apelle avait commencé; aucun n'osa se mesurer avec un rival aussi redoutable, ni toucher à une ébauche qu'on regardait déjà comme sacrée : c'était le plus éclatant hommage qu'on pût rendre à sa mémoire.

## II.

La gloire d'Apelle est une des plus brillantes qu'ait consacrées l'histoire. Les modernes l'ont accrue encore, et le nom d'Apelle est dans toutes les bouches dès que l'on veut citer un peintre ancien. On peut dire qu'il est aussi populaire que célèbre, et l'on entrevoit les causes de cette faveur posthume. Sa vie unie à la vie d'Alexandre, les récits de Plutarque si goûtés de la renaissance et des siècles qui ont suivi, les anecdotes piquantes ou aimables que les auteurs grecs ou latins ont recueillies et que nous apprenons sur des bancs du collège, cet instinct non avoué qui nous fait préférer ce qui est parfait et charmant à ce qui est grand et austère, tout a contribué à étendre jusqu'à la postérité le prestige qu'Apelle exerçait sur ses contemporains. Sans contester une gloire aussi solidement établie, je voudrais du moins essayer de saisir quelques traits de la physionomie de l'artiste, quelques caractères distinctifs de son talent. En rapprochant les témoignages épars des écrivains anciens, je m'efforcerai de faire reparaître l'impression que produisaient des œuvres qui ne peuvent, hélas ! revivre. Les jugemens des Grecs sont si brefs, leurs descriptions si incomplètes, qu'il conviendra d'hésiter souvent; mais nous ferons ce que fait le voyageur devant les fresques effacées des vieux maîtres : par une contemplation patiente et respectueuse, il retrouve d'abord un contour, puis une figure, puis un fragment de la composition; s'il voit peu, ce qu'il voit est vrai et ne lui donne que plus de jouissances.

Les productions d'Apelle sont de plusieurs genres : nous les classerons afin de déterminer le cercle où il faut nous enfermer. Il n'a point décoré de monumens, comme Polygnote et Zeuxis; il n'a point jeté sur les murs des temples et des portiques ces vastes pages qui valaient un poème d'Homère ou un livre d'Hérodote. Il n'a retracé ni les luttes héroïques, ni les scènes de l'olympé ou des enfers, ni les batailles des peuples. Son imagination s'élève moins haut, ses sujets sont circonscrits, il s'attache à la nature autant qu'à la beauté, et comme il ne veut rien produire que d'accompli, il prend la mesure des forces humaines, et donne à ses cadres une proportion telle qu'aucun détail ne pourra être négligé par son pinceau. Épris de la réalité, nourri des principes que professait l'école de Sicyone, il était prédestiné à être un peintre de portraits; c'est par là qu'il commença sa carrière en aidant Mélanthe à peindre le tyran Aristrate. Attaché à la cour de Philippe et d'Alexandre pendant plusieurs années, il s'occupa uniquement d'immortaliser leurs traits. Les anciens, qui renonçaient à compter combien de fois il avait représenté Alexandre, n'en ont cité que trois images mémorables.

Le premier portrait montrait *Alexandre triomphant*, derrière son char marchait la *Guerre*, les mains enchaînées; le second le montrait *couronné par la Victoire*, tandis que *Castor et Pollux* se tenaient auprès de lui. Emportés à Rome et placés dans le forum d'Auguste, ces deux chefs-d'œuvre subirent le plus indigne des traitemens : l'empereur Claude fit gratter sur l'un et l'autre la tête d'Alexandre et peindre à sa place la tête d'Auguste.

Le troisième tableau, conservé dans le temple de Diane à Éphèse, représentait *Alexandre tenant la foudre*; il se révélait comme dieu, comme fils de Jupiter, et tel était l'éclat de cette peinture, la puissance du modelé, que la foudre et la main qui la portait semblaient sortir du cadre. Ainsi la flatterie asservissait aux rois la religion et leur prêtait les attributs des dieux, mais l'art tirait de cette nécessité de nouvelles ressources et tendait vers l'idéal. Au lieu de copier les souverains tels qu'ils étaient, et parfois dans leur laideur, les peintres se résignaient volontiers à les assimiler aux dieux. L'essence de l'art grec était de tout diviniser, c'est-à-dire de tout ramener à un type. Apelle avait donc créé l'idéal d'Alexandre. Lysippe, dans ses statues, figurait le roi la tête légèrement penchée sur l'épaule gauche, les yeux pleins de mollesse et de douceur, tandis que le front, par sa puissance et ses saillies, rappelait la face du lion. C'était le souverain bienfaisant qu'il montrait, tandis qu'Apelle faisait voir le conquérant plus rapide que l'éclair, le héros semblable aux dieux. Je crains que cet idéal n'ait flatté plus vivement Alexandre, car il répétait volontiers qu'il y avait deux Alexandre, le fils invincible de Philippe et le fils inimitable d'Apelle. Ce fils

inimitable était donc quelque chose de supérieur à la réalité ; sa beauté était créée par l'artiste, qui ne copiait l'original que pour le transfigurer. La difficulté fut autrement grande pour le peintre lorsqu'il dut faire le portrait d'Antigone, un des généraux et plus tard un des successeurs d'Alexandre. Antigone était borgne, et l'on sait combien l'art grec répugnait à reproduire ce qui était difforme, car la difformité est pire que la laideur. Apelle présenta la figure d'Antigone de trois quarts, et distribua de telle sorte la lumière et les ombres portées que l'infirmité du roi fut tout à fait dissimulée. « Il semblait, dit Pline, que ce fût au portrait et non au modèle qu'il manquât quelque chose, » voulant dire par là que l'œil malade se modelait dans l'ombre et s'y perdait. Cette suprême habileté à sauver les défauts de l'original ravit les contemporains : ils déclaraient que le portrait d'Antigone était un des chefs-d'œuvre du peintre ; deux fois l'épreuve fut tentée et le tour de force accompli. Le premier portrait, celui qu'on mettait au-dessus de tous les autres, représentait *Antigone à cheval* ; le second le montrait *marchant à pied*, revêtu d'une cuirasse, conduisant son cheval par la bride.

On cite parmi les autres portraits d'Apelle *Clitus à cheval*, partant pour la bataille et prenant son casque des mains de son écuyer, *Néoptolème* combattant à cheval contre plusieurs Perses, *Archélaüs* avec sa femme et sa fille, *Ménandre*, roi de Carie, *Habron*, *Ancée*, l'acteur *Gorgosthène*, la belle *Pankasté*, la seule femme qu'il ait peinte ; elle était nue et en pied. Enfin Apelle avait fait son propre portrait. Tous ces tableaux, car c'étaient de véritables tableaux, sont à peine indiqués par les auteurs anciens ; mais leurs indications suffisent pour guider notre imagination et pour nous faire voir chaque personnage mis en scène, agissant, entouré de sa famille, de ses serviteurs, de ses ennemis vaincus. Parfois des figures allégoriques ajoutent à la noblesse du sujet. La plupart des portraits sont équestres, et lorsque les Grecs racontent que les chevaux vivans hennissaient devant un cheval peint par Apelle, on sent que ce n'est qu'une exagération spirituelle, comme les raisins de Zeuxis que des oiseaux venaient becqueter, comme le rideau de Parrhasius que son rival se préparait à tirer ; c'est une façon de rendre la louange plus piquante et de dire que le talent de l'artiste faisait illusion, qu'il imitait la nature avec une précision saisissante. Les chevaux du Parthénon nous apprennent quelle devait être la beauté des coursiers sur lesquels Apelle représentait ses héros. Jamais peut-être l'image de l'homme n'a été entourée de plus de grandeur, soit qu'elle fût assimilée à celle des dieux, soit que le vaste cadre où elle était disposée, et les attributs qui la rehaussaient, fissent mieux sentir sa puissance et sa majesté. Les figures allégoriques qu'introduisait Apelle, la Victoire par exemple et surtout la Guerre,

accusent une tendance qui est propre à l'artiste encore plus qu'à son siècle, et qui nous conduit à parler de ses autres productions.

Apelle, dont l'imagination était riante et facile, mais craignait les grands efforts, ne s'est point aventuré dans le monde des créations pures. Ces types nombreux que les artistes des époques précédentes se plaisaient à enfanter, ces manifestations variées de la beauté qui se résumaient en une seule personne, Jupiter ou Junon, Apollon ou Minerve, Neptune ou Vénus, ne l'attiraient point; ces êtres que les poètes avaient faits plus grands que l'homme, et que les artistes avaient faits plus beaux, il ne cherchait point à retracer leur histoire, leur légende, leurs luttes, leurs amours. Il préférait ce jeu d'esprit qui donne un corps aux qualités ou aux vices de l'humanité, et qui a tant charmé les modernes par des combinaisons ingénieuses et froides, je veux dire l'allégorie. Le célèbre tableau de *la Calomnie*, qui est décrit par Lucien, expliquera mieux que je ne pourrais le faire comment le grand artiste entendait l'invention.

Sur la droite du tableau, dit Lucien, on voit un homme avec de grandes oreilles, assisté de deux femmes, l'*Ignorance* et le *Soupçon*; cet homme, qui tend de loin la main à la Calomnie, c'est le *Public*, crédule, envieux, avide de scandale, et qui croit au mal plus volontiers qu'au bien. De l'autre côté s'avance la *Calomnie*; ses traits sont ceux d'une femme admirablement belle, son expression est fière, un peu crispée : on sent la colère et la passion. D'une main elle tient une torche allumée, de l'autre elle traîne par les cheveux un jeune homme qui lève les bras vers le ciel pour attester les dieux. Elle est conduite par un homme pâle, défait, aux yeux caves, au regard sombre, l'*Envie*, et par ses deux compagnes inséparables, la *Tromperie* et l'*Embûche*. Elle est suivie par une figure triste, lugubre, aux vêtemens déchirés, le *Repentir*, qui tourne en arrière ses regards pleins de honte et contemple la *Vérité*, qui s'approche.

Certes voilà une œuvre compliquée, qui pouvait se compliquer encore à l'infini, car nos vices et nos vertus sont sans nombre et se tiennent par mille liens. Le spectateur était attaché, sentait la moralité du sujet, devinait peu à peu le sens de chaque figure et se réjouissait de sa pénétration; mais est-ce là le but véritable de l'art? De telles conceptions, subtiles et savantes, ressemblent-elles en rien à de l'inspiration? Je n'ose critiquer davantage un sujet qui a plu aux maîtres modernes, et que plus d'un, guidé par la description de Lucien, a voulu faire revivre. Ainsi *la Calomnie* d'Apelle a été retracée sur une faïence que l'on conserve à Rome; Holbein en faisait un frontispice pour Froben, l'imprimeur d'Érasme; notre Poussin, après avoir été éloigné de Paris par les intrigues de Vouet, se consolait en peignant le tableau que l'on a vu à Venise dans le palais Manfrin. Cependant ce genre de composition fatigue promp-

tement, et il ne peut se soutenir que par la force de l'exécution. Comme c'était précisément le talent d'Apelle, on conçoit qu'il ait fait un chef-d'œuvre. En personnifiant des abstractions, des idées morales, il suffisait de trouver de beaux modèles d'hommes et de femmes. Tout modèle pouvait devenir indifféremment un vice ou une vertu, selon l'expression et l'ajustement que lui donnait le peintre. Là aussi Apelle pouvait suivre ses habitudes, copier la nature, et agencer harmonieusement une série d'études qui étaient encore des portraits.

On soupçonne plus de hardiesse et de création dans les tableaux où il voulut personnifier les forces de la nature, ses accidens les plus terribles et les plus rapides : il entreprit de figurer le *tonnerre*, l'*éclair*, la *foudre qui tombe*. Nous n'avons aucun détail sur ces images si difficiles à saisir ; mais d'après les noms grecs *bronté*, *astrapé*, *kéraunobolia*, il est vraisemblable que c'étaient des femmes qui, par leur expression et leurs attributs, faisaient comprendre le sujet au spectateur. On peut surtout conjecturer que l'exécution en était éclatante et que le feu du ciel jetait sur les personnages des reflets inaccoutumés. Le succès qu'avait obtenu le portrait d'*Alexandre tenant la foudre* encouragea sans doute l'artiste à chercher pour son pinceau ce nouveau triomphe.

Une des œuvres les plus renommées d'Apelle était une série de portraits habilement mis en scène. Pendant qu'il habitait Éphèse, sa patrie d'adoption, il représenta « le grand-prêtre Mégabyse offrant un sacrifice dans le temple de Diane, entouré des prêtres, des sacrificateurs, des magistrats de la ville. » C'était un peu ce que l'on appelle aujourd'hui de la peinture officielle : on y retrouvait l'exacte ressemblance de la plupart des personnages. Il faut que l'imagination y ajoute la majesté de l'architecture, la beauté des costumes, la pompe sacrée, les vases, les fleurs, les ornemens les plus précieux, afin de sentir toute la grandeur et toute la richesse du tableau. L'on pourra, comme point de comparaison, songer à une messe dans la chapelle Sixtine ou à l'exaltation d'un pape porté en cérémonie dans la basilique de Saint-Pierre. Peut-être faut-il voir un pendant à cette œuvre dans le tableau qui représentait « Diane au milieu d'une troupe de jeunes vierges qui sacrifient. » Comme Diane était la grande divinité d'Éphèse, il est possible qu'Apelle ait voulu faire aussi le portrait des prêtresses du sanctuaire et des filles des principaux citoyens.

Les auteurs mentionnent encore la figure qu'il peignit dans l'Odéon de Smyrne : c'était une *Grâce* vêtue. Il fit aussi la *Fortune*, non pas debout, mais assise, *Hercule*, la tête détournée; mais les raccourcis étaient si savans et si fins que la ressemblance se trahis-

sait : on ne devinait pas seulement les traits du fils d'Alcmène, on les voyait. Il ne faut pas oublier un *Héros nu*, défi porté à la nature, imitation si puissante du modèle qu'elle causait un certain frisson : on sentait le tableau s'animer, et la figure semblait prête à se mouvoir. Apelle représenta encore des *mourans*, et l'on pouvait dire d'eux ce que l'on disait des *mourans* du Thébain Aristide, « que l'on comptait avec angoisse combien de temps il leur restait à vivre. »

Enfin le chef-d'œuvre d'Apelle, l'objet de l'admiration de toute l'antiquité, c'était sa *Vénus sortant des ondes*, souvenir de la belle Phryné, qui avait posé pour ce tableau, car Apelle aimait les courtisanes, il recherchait les plus célèbres, dont c'était le siècle et le règne; il faut même lui savoir gré de n'avoir pas fait de peintures licencieuses, comme en faisaient volontiers la plupart de ses contemporains. La corruption des mœurs suivait l'abaissement des caractères. La *Vénus Anadyomène* excita la convoitise des Romains. Auguste l'acheta aux habitans de Cos moyennant cent talens, qui répondent à 560,000 francs de notre monnaie, et en réalité ce prix équivalait à plus de cinq millions d'aujourd'hui. Ce merveilleux tableau fut placé dans le temple de César, car la famille des Jules prétendait descendre de Vénus. Plus tard il s'altéra dans sa partie inférieure, et, quoiqu'on invitât les artistes à le restaurer, personne n'osa y toucher. Admirable leçon pour les profanateurs modernes! Sous le règne de Néron, le bois continuant de se pourrir et la couleur se rongant de plus en plus, l'empereur en fit faire une copie par le peintre Dorothée.

Ainsi le cercle où s'est enfermé Apelle est restreint. La science dominait chez lui l'imagination, la grâce l'emportait sur la fécondité, l'esprit sur la force, l'habileté sur l'invention. Ce n'était point par la grandeur des sujets qu'il voulait frapper les âmes : il préférerait les ravir par la beauté des figures et la perfection des détails. On peut dire qu'il a été surtout un homme d'exécution. Par une étude approfondie de la nature, unie au sentiment le plus exquis, il réalisait des types qu'il ne créait pas, mais qui s'offraient à ses yeux. Il les choisissait, il les combinait, il les divinisait au besoin; seulement, au lieu de descendre de l'idée à la forme, il s'élevait à l'idéal par l'observation. Pénétré des idées des maîtres sicyoniens, accoutumé par une éducation prolongée à respecter le modèle vivant et à se jouer de toutes les difficultés qu'il présentait, armé du pinceau le plus souple et le plus savant, il a su allier les qualités charmantes du génie ionien aux qualités plus énergiques du génie dorien. Il se vantait de n'avoir jamais passé un jour sans s'exercer la main, voulant dire que son adresse merveilleuse était le fruit du



travail bien plus qu'un don du ciel. Il avait l'aversion de tout ce qui ressemblait à la hâte ou à la négligence. Quand un artiste à la main leste, quelque *fa presto* de l'époque, lui montrait avec orgueil un tableau fait en un jour : « Cela se voit bien, lui disait-il; j'aurais même cru que tu l'avais fait en une matinée. »

Il aimait les critiques, il les provoquait pour en profiter. Il exposait quelquefois ses tableaux et se cachait pour entendre les réflexions du public. Tout le monde connaît l'histoire de ce cordonnier qui blâmait un jour les sandales qu'Apelle avait mises aux pieds d'un de ses héros. Le lendemain, l'erreur était corrigée, tant ce talent patient et soigneux voulait ne négliger aucun détail ! Mais le travail ne laissait point de traces dans les œuvres du maître; son respect pour les procédés pratiques ne comprimait point chez lui le naturel, l'essor, la grâce. Possédant plus que personne cette mesure qui est l'essence de l'esprit grec, il savait s'arrêter à propos et atteindre le juste tempérament qui constitue la perfection. Il déclarait lui-même qu'il ne l'emportait sur Protogène que parce qu'il cessait à temps de toucher à ses tableaux.

Son dessin était si sûr, si précis, qu'il égalait le modèle même; il en saisissait le trait caractéristique et la beauté particulière de telle sorte que ses portraits devenaient plus vrais que les originaux. Sa mémoire le secondait puissamment, elle retenait les formes, les lignes, toutes les ressemblances. Il lui suffisait d'avoir vu une fois un familier de Ptolémée pour le dessiner de souvenir et le faire reconnaître de toute la cour. Les astrologues grecs prétendaient que devant un portrait d'Apelle rien ne leur était plus facile que de deviner combien d'années avait vécu le personnage qui était représenté, ou combien d'années il avait encore à vivre. Ses modèles et ses raccourcis étaient admirés par les autres artistes, et toute la Grèce disait d'*Alexandre tenant la foudre* que sa main sortait du cadre, de même que nous dirions du *Saint Jean-Baptiste* de Raphaël « qu'il va sortir de la toile et parler. » Il alliait à l'art le plus raffiné une noble simplicité et l'horreur de l'ostentation. Un artiste lui montrait une *Hélène* qu'il venait de peindre et qu'il avait couverte de bijoux et d'ornemens : « Ne pouvant la faire belle, lui dit-il, tu l'as faite riche. » Si la science d'Apelle péchait toutefois par quelque côté, c'était par la composition. Les connaisseurs trouvaient que Mélanthe le Sicyonien composait mieux que lui ses tableaux; ils ajoutaient qu'Asclépiodore l'emportait par la beauté des proportions et des ordonnances. Apelle lui-même, après avoir visité toute la Grèce et admiré les tableaux des anciens maîtres, avouait, avec une sincérité qui se composait de modestie et d'un légitime orgueil, qu'il était inférieur aux uns, supérieur aux autres par telle

ou telle qualité, mais qu'aucun d'eux n'avait possédé au même degré que lui ce charme suprême qui s'appelle la *grâce*; tous ses contemporains confirmaient ce jugement.

Si l'on veut se figurer ce que devait être la grâce dans l'art antique après Phidias et Zeuxis, après Apollodore et Praxitèle, il faut songer au Corrège, à Léonard de Vinci, à Raphaël, évoquer les impressions célestes que nous font éprouver leurs œuvres, les combiner comme on combine les parfums les plus délicieux, et je ne sais si l'on approchera assez de la vérité. Pour que la Grèce, mère des séductions et des sourires, riche de milliers d'œuvres où respiraient la grâce et la volupté idéale, s'étonnât de quelque nouveauté en ce genre et se déclarât charmée par un attrait supérieur à tous les autres, il fallait qu'Apelle fût un merveilleux enchanteur. La grâce, pour les Grecs, était à la fois la chose la plus familière et la plus indéfinissable : tous la sentaient par un tact, par un tressaillement subit, aucun n'aurait entrepris de dire où elle résidait. Ils en avaient fait une divinité, *Charis*, et l'adoraient : Apelle avait payé l'hommage qu'il devait à sa déesse inspiratrice en la peignant dans l'Odéon de Smyrne. Quant aux Romains, renonçant à traduire l'émotion qu'ils éprouvaient devant les œuvres d'Apelle, ils employaient le mot *venustas*, comme pour dire que c'était la beauté, la séduction, la puissance irrésistible, l'essence même de Vénus. Comment donc les modernes pourraient-ils se figurer, même grossièrement, tant de prestige, eux qui ne verront jamais le plus petit débris d'un tableau d'Apelle ? Tous les efforts d'imagination sont stériles, car, pour refaire par la pensée une figure d'Apelle, il faudrait avoir autant de génie que lui. L'attitude décente et noble, les poses pleines d'un touchant abandon, la pudeur rougissante du visage, les lèvres animées par un sang généreux, le sourire aimable et d'une chasteté voluptueuse, le regard humide, profond comme la mer azurée, le modelé admirable des formes, le ton des chairs qui semblent baignées par la lumière plus pure de l'Olympe, l'harmonie des contours enivrante comme une caresse, la transparence des voiles qui paraissent s'attacher amoureusement à un beau corps et se pénétrer de sa vie, en vain nous évoquons les images les plus radieuses : notre esprit ne peut secouer ses ténèbres. Si les peintres exercent par leurs tableaux plus de séductions que les sculpteurs, s'ils sont de leur vivant plus populaires, le temps venge les sculpteurs et les relève. Après vingt-quatre siècles, les marbres du Parthénon nous révèlent encore Phidias, tandis qu'Apelle est mort tout entier.

Du moins savons-nous, par les témoignages des auteurs du temps, qu'Apelle était un coloriste et qu'il s'écartait de l'austérité des tons de l'école de Sicyone. Là reparaisait son tempérament d'Asiatique,

car les Ioniens avaient le goût de l'éclat, des couleurs gaies et fleuries. Tantôt il donnait à ses déesses ou à ses courtisanes divinisées une chair blanche et lumineuse qui ne trahissait rien d'un sang mortel; tantôt il projetait sur la poitrine et le visage d'Alexandre les reflets enflammés de la foudre qu'il portait, et l'impression était si saisissante qu'on croyait voir le roi de l'Olympe. En même temps, se défiant de sa tendance à prodiguer ou la pâleur ou l'éclat, il s'attachait à fondre les tons, à les dégrader par nuances, à passer, à l'aide de transitions savamment ménagées, de l'ombre à la lumière; les parties obscures soutenaient et faisaient ressortir les parties claires; c'est l'art où quelques maîtres modernes, Léonard de Vinci surtout, ont excellé. Ce n'était point assez : pour obtenir une harmonie plus douce et plus parfaite, il avait un secret qui lui était propre. Il appliquait sur son tableau terminé une teinte, une sorte de vernis qui rendait plus sourdes les parties brillantes, qui faisait briller les parties sombres : quoique sensible au toucher, cependant l'enduit était fin et transparent; de loin on croyait voir la peinture à travers un verre. Était-ce cette gomme précieuse que produit encore l'île de Chio, et dont l'art moderne fait usage? Apelle avait tenu caché son procédé, il ne le consigna même pas dans ses écrits, car il composa des traités sur la peinture et les dédia à Persée, son élève préféré, mais obscur, dont il sauva ainsi le nom de l'oubli.

Si l'on compare Apelle à Polygnote, le grand peintre du siècle d'Alexandre au grand peintre du siècle de Périclès, on sent, par l'opposition de leur vie aussi bien que de leurs œuvres, combien les époques sont différentes, combien, en moins de cent cinquante ans, la société grecque s'est altérée et l'art amoindri. Les deux artistes quittent leur patrie et se fixent successivement dans divers pays, mais Polygnote pour être indépendant, Apelle pour plaire aux rois; le premier donne ses œuvres sans salaire, le second les fait payer au poids de l'or; le premier se voit sollicité par les villes les plus fameuses, qui lui offrent leurs temples à décorer, le second recherche la faveur des souverains et craint leur colère. Polygnote, libre dans des républiques libres, va de pair avec les plus grands citoyens, il n'accepte que les honneurs du Prytanée, et ce sont les peuples qui acceptent ses bienfaits; Apelle, enjoué, délicat, spirituel, ne réussit qu'à sauvegarder sa droiture sur le terrain glissant des cours. Tous deux ont aimé les belles femmes; mais Polygnote prenait pour maîtresse Elpinice, fille et sœur de rois, tandis qu'Apelle emmenait chez lui la courtisane Laïs, qu'il rencontrait à la fontaine, ou bien une royale concubine qu'Alexandre daignait lui abandonner. Quelque part qu'abordât Polygnote, il était accueilli comme un triomphateur; Apelle redoutait certains parages où régnaient les

princes qu'il n'avait point su captiver. Polygnote regardait l'art comme quelque chose de sacré, comme une sorte de sacerdoce; Apelle exerçait sur l'art une royauté douce, séduisante, généreuse, mais lui-même n'était qu'un courtisan. Aussi quel souffle fier et hardi anime les compositions de Polygnote! Il lutte avec Homère, génie contre génie; il représente les combats des héros, les exploits des demi-dieux, les victoires des Athéniens ou cette lamentable prise de Troie, pleine d'enseignemens et de tragique grandeur. Quelle prudence au contraire et quelle passion pour la réalité attachent Apelle à la terre, au temps présent, au modèle qui pose sous ses yeux! Bien loin Jupiter et Minerve, incarnation de l'intelligence divine! bien loin Apollon et les Muses, Castor et Pollux, Achille et Ulysse! bien loin Marathon ou Salamine, et ces glorieux tableaux tirés de l'histoire nationale qui faisaient battre le cœur des Grecs et leur apprenaient à mieux chérir la patrie! Voici Philippe le rusé dont il faut ennoblir les traits, voici le bel Alexandre dont il faut dissimuler l'épaule plus haute, voici Antigone dont il faut cacher l'œil borgne, voici Bucéphale devant qui on fera hennir des caavales pour prouver à Alexandre que son cheval favori est bien ressemblant. Certes les tableaux d'Apelle, d'une exécution incomparable, étaient parfaits; mais dans quelles humbles limites s'enfermait sa perfection! Quand Polygnote fut vieux, son esprit s'ouvrit plus que jamais aux pensées graves, religieuses: il contemplait la mort en souriant, il se plaisait à sonder le lendemain de la vie, la destinée de l'âme immortelle, et il s'inspirait de ces nobles réflexions pour peindre sur les immenses parois de la *Lesché* de Delphes les *Champs-Elysées*, séjour des bienheureux, les *Enfers*, séjour des coupables, pour donner à son art une portée morale, une philosophie éloquente qui touchait profondément le spectateur. Lorsque Apelle sentit son déclin, il revint à Cos, se plaça devant son chef-d'œuvre, la *Vénus Anadyomène*, c'est-à-dire devant l'image de la courtisane Phryné, et entreprit de refaire une Vénus plus belle encore, d'obtenir des contours plus purs, des modelés plus puissans, des lignes plus exquises, une expression plus enivrante; en un mot, il poussa à outrance sa lutte avec la nature et avec lui-même: son âme ne connaissait d'autre idéal que la forme, d'autre souci que la perfection matérielle. La vieillesse des deux grands peintres est bien d'accord avec le reste de leur vie, et elle la résume: c'est que les caresses des rois sont plus funestes parfois que leur disgrâce; c'est que la liberté, que tant d'hommes calomnient ou rejettent, double la puissance du génie, parce qu'elle lui laisse toute sa dignité.

---

LA

# NAVIGATION AÉRIENNE

---

LES AÉROSTATS ET LES *AÉRONEFS*.

---

C'est un phénomène moral assez bizarre que ce soient toujours les mêmes utopies qui passionnent périodiquement le vulgaire, tantôt le mouvement perpétuel, tantôt la prédiction du temps. Aujourd'hui nous sommes témoins d'une recrudescence d'intérêt en faveur de l'aérostation et de la navigation aérienne, et il est superflu peut-être de rappeler à ce propos qu'il y a douze ans environ le public en France est resté pendant quelques mois sous l'empire des mêmes préoccupations. La direction des ballons, la locomotion aérienne, la conquête de l'air par l'hélice, ne sont ni des idées nouvelles ni des projets inédits. On ne peut même remarquer sans tristesse que la sympathie momentanée qu'obtiennent quelquefois les questions scientifiques a rarement pour objet les découvertes ingénieuses et intéressantes que nous voyons modestement éclore de temps en temps. Pour ne prendre que des exemples récents, quelle place ont tenue dans les conversations de chaque jour les brillantes expériences de MM. Kirchoff et Bunsen, qui ont décomposé la flamme du soleil et enrichi la chimie d'un procédé d'analyse excessivement délicat ? On leur doit cependant, et les lecteurs de la *Revue* le savent, des notions exactes sur la nature de l'astre qui nous éclaire et la découverte de plusieurs corps nouveaux, tels que le thallium et le rubidium, dont la liste s'accroît chaque année. Quelle notoriété ont obtenue les travaux du docteur Duchenne, qui reproduit à volonté sur la figure humaine, au moyen de l'électricité, les indices de toutes

les passions? Les recherches patientes ne satisfont que les esprits sagaces qui veulent pénétrer au fond des choses, et sont un aliment médiocre pour la curiosité du plus grand nombre. Un inventeur n'excite quelque attention qu'autant qu'il flatte l'imagination en promettant des résultats exagérés. Naviguer à la hauteur des nuages, flotter dans l'air, quel rêve féerique! Quel fantastique avenir que celui qui nous est promis par une découverte de ce genre! Autre motif pour réussir, la plaisanterie trouve son compte en ces banales utopies aussi bien que l'imagination. Voler comme l'oiseau, pour les uns c'est la satisfaction d'un souhait téméraire, pour d'autres c'est un moyen d'éluder quelques exigences de notre état social, et par exemple de franchir sans encombre les lignes douanières les mieux surveillées.

Pendant la dernière période d'engouement qu'on a vu se produire en faveur de l'aérostation, l'histoire de cette découverte et des premiers voyages aériens a été racontée dans la *Revue* (1). Il n'est pas inutile cependant de rappeler les débuts de la navigation aérienne en complétant le récit des ascensions anciennes par celui des ascensions plus récentes qui ont eu un caractère scientifique. Il sera bon ensuite de nous rendre compte des effets obtenus par l'emploi des ballons considérés comme agens de transport avant d'arriver à l'exposé de la navigation aérienne par l'hélice, que l'on propose aujourd'hui comme une découverte promise à un brillant avenir.

## I.

Presque tous les écrivains qui se sont occupés de l'origine des aérostats ne font remonter qu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle les premiers essais de locomotion aérienne. L'invention des ballons date d'une époque plus éloignée. Dans les dernières années du xvii<sup>e</sup> siècle vivait en Portugal un certain Gusmao, qui fit de brillantes études chez les pères de la compagnie de Jésus, et s'adonna surtout aux sciences physiques. Comme Galilée, qui découvrit les lois du pendule en voyant osciller un lustre dans une église, comme Newton, à qui la chute d'une pomme révéla les mystères de la gravitation, le jeune savant était sans doute un observateur patient et curieux. Un jour, de sa fenêtre, qui donnait sur un jardin, il vit un corps sphérique très léger, peut-être une bulle de savon, qui flottait dans les airs. Gusmao voulut produire en grand ce phénomène. Il construisit sans trop de succès un premier ballon qui voltigeait à peine, puis il

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre 1850, une étude sur les *Aérostats et les Aéronautes*.

perfectionna peu à peu son invention et réussit à produire un véritable aérostat. Cette découverte ne pouvait rester ignorée. Mandé à la cour, il vint à Lisbonne avec un ballon de grande dimension et s'éleva dans les airs, devant le palais du roi, en présence de Jean V, de toute la famille royale et d'une immense foule de spectateurs. L'ascension ne devait pas être longue; Gusmao n'atteignit que la corniche du palais, où le ballon, accroché par une fausse manœuvre, s'entr'ouvrit. Le principe était découvert; il ne restait qu'à recommencer avec plus de soin une seconde expérience. L'inquisition prit ombrage de cette merveilleuse découverte et ameuta le peuple contre l'infortuné Gusmao. On l'appelait par dérision « l'homme volant. » Obligé de s'expatrier pour échapper aux persécutions et aux jalousies que suscitait son génie entreprenant, il mourut dans l'exil en 1724 sans avoir pu donner suite à ses premières tentatives et sans même en laisser le secret à ses contemporains.

L'histoire de Gusmao, qui paraît n'avoir été connue en France que dans ces dernières années, n'eut assurément aucune influence sur les recherches des frères Montgolfier. Ceux-ci, après de nombreux essais, lancèrent à Annonay, le 5 juin 1783, un aérostat qui fut en France le premier spectacle de ce genre donné au public. La *montgolfière* se composait d'un globe en taffetas et papier verni qui portait une ouverture à sa partie inférieure. A une petite distance au-dessous était suspendu un panier en fil métallique où l'on plaçait le combustible, paille hachée ou papier. Le ballon se remplissait d'air échauffé, qui pèse moins que l'air froid, et, allégé d'autant, s'élevait en emportant avec lui le combustible enflammé qui entretenait la puissance ascensionnelle. Cette expérience eut un grand retentissement dans toute la France. Une souscription fut ouverte à Paris pour subvenir aux frais d'une nouvelle ascension, qui fut dirigée par Charles, célèbre professeur de physique du temps. Charles eut l'idée de remplacer l'air échauffé par le gaz hydrogène, que Cavendish avait découvert quelques années auparavant; beaucoup plus léger que l'air atmosphérique, ce gaz donnait au ballon, à volume égal, une force ascensionnelle plus considérable. Le peuple suivait ces travaux avec un enthousiasme indicible et assistait en foule au départ des aérostats. Cependant on n'osait pas encore confier une vie humaine aux frêles machines qui s'élevaient dans les airs. Quelques mois plus tard, Pilatre de Rozier et le marquis d'Arlandes firent ensemble le premier voyage aérien dans un ballon à air échauffé. Ils eurent bientôt de nombreux imitateurs malgré quelques accidens, dont le plus fameux eut pour victime Pilatre de Rozier lui-même.

Les savans avaient compris dès l'origine que les ballons pou-

vaient servir utilement aux progrès de la météorologie, en permettant d'observer dans les hautes régions de l'atmosphère les variations de la température, les oscillations de l'aiguille aimantée, l'intensité et la direction des courans d'air. Il devenait possible de saisir sur le fait le secret de la formation des nuages orageux, de la grêle et des autres météores. Les aérostats pouvaient encore être employés à la guerre pour faire des reconnaissances au-dessus d'une place assiégée, pour observer une armée ennemie au milieu de ses cantonnemens. Lorsque le professeur Charles donnait ses soins à la confection des premiers ballons, les aéronautes avaient trop peu d'expérience de leur art pour que l'on pût songer à faire dans l'atmosphère des observations météorologiques. Ce n'étaient encore que des voyages d'essai entrepris par curiosité. La première ascension scientifique fut faite par Boulton le 26 décembre 1784. Quelques années plus tard, en août 1804, Gay-Lussac et Biot s'élevèrent ensemble et recueillirent de nombreux renseignemens sur la physique de l'air. Un mois après, Gay-Lussac partit seul, atteignit une hauteur de 7,000 mètres, et en rapporta, dans des tubes vidés à l'avance, des échantillons d'air atmosphérique qu'il soumit dans son laboratoire à des analyses chimiques. En 1806, Carlo Broschi, astronome royal à Naples, voulut monter plus haut que Gay-Lussac : son ballon creva; mais ce qui restait d'air suffit heureusement pour amortir la rapidité de sa chute.

Depuis cette époque jusqu'à des ascensions beaucoup plus récentes, les ballons n'ont guère été qu'un accessoire aux fêtes publiques, un spectacle intéressant pour la foule, mais sans résultats utiles. Les voyages aériens ont aussi perdu en partie le caractère aventureux qui, pour certains hommes, en faisait le principal mérite et l'attrait. On cite des aéronautes qui se sont élevés des centaines de fois dans les airs. On ne s'est même plus contenté de la vulgaire gondole en osier où les voyageurs étaient relativement en sûreté. L'un d'eux s'élevait sur un cheval, comme un héros de la fable; d'autres se distinguèrent par l'étendue et la rapidité du parcours qu'ils accomplirent.

On peut s'étonner que de tant d'ascensions exécutées par tant d'hommes différens, il ne soit résulté ni perfectionnement dans les procédés aérostatiques, ni inventions propres à étendre les effets de cet art, ni applications utiles. Dès 1784, Charles avait déjà fait usage de la soupape pour faciliter la descente en vidant le ballon, et pris du lest, dont le déchargement l'allégeait et lui restituait sa force ascensionnelle. Il n'a rien été changé de notre temps à ce qui se faisait alors, si ce n'est qu'on a substitué, par raison d'économie, au gaz hydrogène le gaz d'éclairage, et que les aéronautes sont arrivés, par



une longue expérience, à régler avec plus de sécurité les opérations dangereuses du départ et de l'arrivée. Ne serait-on pas tenté de croire, après tant d'années où les ballons ont joui de la faveur publique, qu'ils ne peuvent servir à rien et qu'on n'en doit rien attendre? A ne considérer pourtant que le côté scientifique de la question, la météorologie aurait beaucoup à profiter des expériences que l'aéronaute le moins instruit peut faire au moyen des instrumens les plus simples, le baromètre et le thermomètre. C'est à peine si l'on a pris soin d'étudier en certaines occasions la *trajectoire*, c'est-à-dire la courbe que décrit un aérostat depuis le point de départ jusqu'au moment où il redescend sur le sol. Il y a quelques années, des officiers du génie et de l'artillerie firent à Metz des observations de ce genre. Ils s'étaient placés en diverses stations sur la route que, d'après le vent régnant, le ballon était supposé devoir suivre, et ils purent en étudier la marche dans les airs de même que l'astronome étudie les mouvemens d'une planète. A ce point de vue, l'aérostation pourrait rendre d'utiles services pour les levées topographiques du terrain.

En juin et juillet 1850, MM. Barral et Bixio firent deux ascensions dont le but était principalement scientifique. Il s'agissait de monter aussi haut que possible pour étudier avec des instrumens perfectionnés une multitude de phénomènes encore assez mal connus, puis de déterminer suivant quelle loi la température s'abaisse à mesure que l'on s'élève, d'observer la décroissance de l'humidité de l'air, de décider si la composition chimique de l'atmosphère est la même à toutes les altitudes, si la proportion d'acide carbonique varie, de comparer les effets calorifiques des rayons solaires avec ces mêmes effets produits à la surface de la terre. Ces questions n'ont pas un intérêt purement théorique. Les renseignemens recueillis dans les hautes régions de l'air peuvent avoir une influence considérable sur les observations astronomiques et en particulier sur le calcul des réfractions, qui intéresse à la fois les astronomes et les marins. En dépit du froid et de l'état peu favorable de l'atmosphère, malgré d'autres accidens survenus, les résultats de ces deux ascensions ne furent pas sans intérêt. Le ballon traversa un nuage composé d'aiguilles de glace qui se maintiennent en l'air, contrairement aux lois apparentes de la pesanteur : c'est là un des faits les plus curieux constatés par la météorologie moderne. Les voyageurs virent briller au-dessous de leur horizon une image réfléchie du soleil qui était formée par la réflexion des rayons lumineux sur les faces horizontales de ces cristaux de glace flottant dans une atmosphère brumeuse. Ils remarquèrent aussi un prodigieux abaissement de la température dans les régions élevées. Gay-

Lussac, qui avait fait sa seconde ascension par un temps serein ou plutôt légèrement vaporeux et avait atteint à peu près la même hauteur, n'avait vu son thermomètre descendre qu'à 9,5 degrés au-dessous de zéro. La même température de 9,5 degrés fut reconnue cette fois à 6,000 mètres d'élévation; puis, à partir de ce point et dans une étendue de 600 mètres à peu près, sans transition, le thermomètre varia d'une manière tout à fait extraordinaire, et descendit jusqu'à 39 degrés. Jusqu'alors on avait cru que la température de l'atmosphère décroissait progressivement, et s'abaissait assez régulièrement d'un degré environ par 200 mètres d'élévation. Cette théorie ne peut plus être admise. Il paraît certain qu'il y a dans les régions supérieures de vastes espaces soumis à un refroidissement exceptionnel, et qu'il existe en quelque sorte des nuages de froid. Il est facile de comprendre que la présence de ces nuages doit jouer un grand rôle dans tous les phénomènes météorologiques et influer gravement sur le climat des contrées situées au-dessous. L'étude en serait donc profitable et féconde en conséquences. Il ne serait pas moins intéressant d'analyser les causes qui produisent ces températures très basses. Les explorations aériennes de 1850, loin d'épuiser le sujet, n'ont fait qu'indiquer un champ plus vaste aux explorations futures.

Par malheur, il est rare que l'on trouve réunies chez le même homme toutes les qualités nécessaires pour assurer le succès d'une expédition de ce genre, l'intrépidité et le sang-froid de l'aéronaute, l'expérience et la sincérité de l'observateur. Aussi les ascensions si fréquentes de nos jours servent-elles rarement les progrès de la science. On a cependant si bien perfectionné les instrumens que les observations sont plus faciles, et que l'aéronaute le plus ignorant peut les enregistrer sans peine et sans embarras. A la place des baromètres et des thermomètres, qui ne donnent des indications précises que s'ils sont maniés par un expérimentateur habile, M. Regnault a construit des appareils avec lesquels il n'y a plus qu'à tourner quelques robinets en notant soigneusement l'heure. Tout voyageur pourrait recueillir dans les espaces célestes des renseignemens utiles, quand même il serait distrait par la nouveauté du spectacle ou occupé aux manœuvres du ballon. Ce serait ensuite l'œuvre du savant de discuter et d'interpréter dans son laboratoire les indications recueillies pendant le voyage. Si la faveur du public remet en vogue, comme cela paraît probable, les exercices aérostatiques, il est à désirer que les aéronautes fassent usage de ces instrumens perfectionnés, et que la météorologie retire, elle aussi, sa part dans les profits du spectacle.

Les dépenses d'une ascension scientifique sont trop considérables

pour qu'il soit possible à un particulier de les entreprendre seul. Aussi ce sont presque toujours les corps savans qui en supportent les frais. En Angleterre, la Société royale de Londres était disposée depuis longtemps à faire de grands sacrifices pour favoriser les études aériennes. En l'année 1852, M. Welsh fit plusieurs voyages dans l'air sous les auspices de cette société. Portant principalement son attention sur les variations de la température, il reconnut que le thermomètre baissait d'abord en proportion de la hauteur depuis la surface du sol jusqu'à une certaine élévation, que le décroissement de la température s'arrêtait ensuite, et que dans un espace de 600 à 900 mètres le thermomètre restait presque au même point, et qu'enfin le refroidissement reprenait une marche persistante et régulière, quoiqu'un peu moins rapide que dans les parties basses de l'atmosphère.

Il y eut une longue interruption dans les expériences aérostatiques, qui ne furent plus reprises qu'en 1861. A cette époque, l'association britannique pour l'avancement des sciences institua un comité pour diriger les expéditions en ballon, vota les fonds nécessaires pour en couvrir les dépenses, et, ce qui est plus rare, elle eut le bonheur de rencontrer un physicien disposé à affronter les périls de ces explorations; ce fut le directeur du département météorologique à l'observatoire de Greenwich, M. Glaisher. Ce savant était assisté de son fils, enfant de quatorze ans, de plusieurs officiers de l'armée anglaise, et surtout de M. Henry Coxwell, aéronaute habile, qui depuis vingt ans a exécuté près de cinq cents ascensions. Le programme des expériences à faire était à peu près le même que celui qui avait été dressé, onze ans auparavant, à Paris. Les études thermométriques et hygrométriques y tenaient encore avec raison la plus grande place.

M. Glaisher en est déjà à sa dix-huitième ascension. Le ballon dont il se sert cube 2,708 mètres et peut enlever six personnes jusqu'à 3,000 mètres de hauteur; mais on conçoit que cette élévation ne paraissait pas suffisante. Une fois, c'était le 5 septembre 1862, MM. Glaisher et Coxwell partirent seuls. Lorsqu'ils furent parvenus à une altitude de 8,700 mètres (la colonne barométrique ne marquait plus que 30 centimètres, et le thermomètre était descendu à 21 degrés au-dessous de zéro), M. Glaisher sentit qu'il perdait connaissance. Ses yeux troublés ne pouvaient plus lire les indications du baromètre. Bientôt il lui semble que le jour s'obscurcit, puis la nuit se fait entièrement pour lui. Il était une heure de l'après-midi. Le froid et l'extrême raréfaction de l'air avaient épuisé ses forces. Cependant le ballon montait, montait toujours. M. Coxwell, assis au-dessus de la nacelle pour manœuvrer les soupapes, sentait à son tour

que le sentiment allait l'abandonner. Il perdait l'usage de ses mains gelées et devenues presque noires. Il est difficile de savoir au juste à quelle hauteur ils étaient arrivés; ils l'estiment à environ 11,000 mètres, peut-être avec quelque exagération. Les pigeons qui venaient d'être lâchés tombèrent comme des pierres dans cet air raréfié, où leurs ailes étaient trop faibles pour les soutenir. Les observateurs eurent le mérite cette fois de monter plus haut que n'était jamais monté aucun homme. Comme des voyageurs égarés dans un désert inconnu, ils s'étaient trouvés dans ces espaces mystérieux, sans humidité, sans air et sans chaleur, où les nuages ne peuvent même plus se soutenir et où la voix de l'homme s'éteint complètement.

De toutes ces expéditions poursuivies depuis deux ans il est résulté un grand nombre d'observations qui, sans résoudre complètement les problèmes relatifs à l'état de notre atmosphère, jettent néanmoins un grand jour sur des questions longtemps controversées. Ainsi il paraît certain que le thermomètre s'abaisse toujours rapidement tant que l'on n'a pas atteint les nuages; puis on traverse des couches d'air plus ou moins chaudes, qui peuvent avoir de 300 à 3,000 mètres d'épaisseur. Ce sont sans doute des courans atmosphériques qui viennent du sud et qui exercent une action dominante sur le climat d'une contrée. Pendant les 5 ou 6 premiers kilomètres, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on atteint la surface supérieure de la zone nuageuse, la succession des températures est donc très variable et n'est nullement conforme à l'ancienne théorie. Au-dessus des nuages, la température recommence à décroître; peut-être à décroître sans limites, jusqu'aux espaces planétaires, qui sont froids à un point que nous ne pouvons concevoir. Les rayons du soleil traversent ces régions glacées sans s'y arrêter et sans y rien laisser. En présence de ces espaces vides que l'œil et la pensée peuvent seuls pénétrer et d'où la vie est à jamais exclue, on se demande involontairement quel était le but du Créateur en laissant tant de place perdue dans la nature. M. Glaisher a traversé aussi, en plein été, des nuages de neige et de glace à une altitude d'environ 5,000 mètres. En outre il a pu remarquer plus d'une fois combien les sons produits à la surface de la terre remuent profondément l'atmosphère. Le sourd murmure de Londres s'entendait distinctement à 2 kilomètres de hauteur. Cependant tous les bruits ne paraissent pas également capables de traverser l'air : ainsi on percevait encore à 3,000 mètres les aboiemens d'un chien, et à 6,400 le sifflement d'une locomotive; mais les cris de plusieurs milliers de personnes ne pouvaient être entendus à 1,500 mètres d'élévation. Ajoutons que le savant anglais n'a pas négligé d'observer sur lui-même et sur les personnes qui l'accompagnaient les effets physiolo-

giques produits par la raréfaction de l'air; mais sur ce sujet les résultats sont aussi variables que les tempéramens des voyageurs. Tantôt les battemens du pouls deviennent plus forts et tantôt ils deviennent plus faibles; chez quelques individus, ils s'accélèrent, et chez d'autres ils se ralentissent. M. Glaisher poursuit encore ses recherches et paraît s'occuper de faire tourner l'expérience qu'il a su acquérir en aérostation au profit des opérations militaires. Il est à désirer qu'il ait des imitateurs en d'autres pays. Le climat changeant de l'Angleterre et l'atmosphère agitée qui recouvre cette contrée ne sont peut-être pas très favorables aux observations dont il s'occupe. Il est probable qu'au-dessus des grandes plaines d'un continent on trouverait plus de fixité dans les élémens, et que les lois qui régissent les courans atmosphériques apparaîtraient avec plus de netteté.

Au moment où les frères Montgolfier venaient de produire en public leur merveilleuse découverte, quelqu'un demandait à Franklin à quoi serviraient les ballons. « A quoi sert, répondit-il, l'enfant qui vient de naître? » Ces paroles sentencieuses d'un homme de génie, que plus d'un inventeur voudrait exploiter en faveur de ses idées, pourraient se justifier par les services que les ascensions scientifiques rendent quelquefois à la météorologie. La science peut-elle à son tour perfectionner les aérostats et en faire des machines utiles? La question n'est pas nouvelle, et semble en ce moment plus que jamais à la mode. Il est donc à propos d'étudier ce qui a déjà été conçu, projeté ou essayé, pour satisfaire à un désir si général.

En 1850, alors que les essais aéronautiques étaient bien venus du public et encouragés par de nombreuses sympathies, les recherches des inventeurs paraissaient s'être dirigées vers la solution d'un seul problème. Diriger les ballons, tel était le vœu ou, pour mieux dire, telle était la préoccupation de tous. L'Académie des Sciences reçut pendant cette seule année vingt et un mémoires sur la navigation aérienne. On ne peut savoir en quoi consistaient ces projets, car, par un dédain que l'on s'explique aisément, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie se bornait, en ces matières, à mentionner dans les comptes-rendus le nom de l'auteur et le but qu'il se proposait. Il aurait même voulu détourner les hommes sérieux de ces travaux, qu'il considérait comme chimériques. A l'occasion des nombreuses communications qui lui avaient été adressées depuis quelque temps, M. Arago fit observer, dans la séance du 25 novembre 1850, qu'un membre fort distingué de l'Académie des Sciences, Meusnier (1), avait depuis longtemps traité ce sujet

(1) Meusnier, officier très instruit de l'arme du génie, consacra dix années de sa vie à des études aéronautiques. Ayant longtemps séjourné à Cherbourg, il se livra à une foule

d'une manière très remarquable et très complète. « Le mémoire de Meusnier, ajoutait-il, est resté manuscrit, et se trouve, dit-on, à la bibliothèque de l'École d'application de Metz. Il pourrait y avoir quelque utilité à le publier, ne fût-ce que pour prouver aux personnes qui croient découvrir de nouveaux moyens de locomotion aérienne que ce qu'il y a de plausible et de raisonnable dans leurs idées était déjà parfaitement connu et apprécié dans le siècle dernier. »

Pendant les projets se sont représentés en ces derniers temps plus nombreux et plus pressans que jamais. Il semblerait, à en écouter les auteurs, que le but sera bientôt atteint, et que l'*auto-locomotion* aérienne ne peut tarder à se réaliser dès qu'on s'en occupera sérieusement. — C'est une question, nous dit-on, qui touche l'humanité tout entière comme elle touche à toutes les sciences, qui est destinée à bouleverser les relations actuelles des peuples et des hommes, à effacer les frontières et rendre les guerres impossibles. Il faut que nous nous hâtions d'imiter l'oiseau comme nous avons imité le poisson, et que nous nous emparions sans plus tarder du champ infini des airs, qui nous appartient aussi légitimement que la terre et que l'eau, par droit de génie et de conquête ! L'homme ne doit pas se lasser de revenir à cette escalade sublime, malgré tant d'assauts infructueux, jusqu'à ce qu'il ait pénétré en maître et non plus en esclave dans le domaine des vents. Par malheur, ces expériences sont coûteuses, et les inventeurs sont forcés d'attendre que le public veuille bien payer les dépenses des premiers travaux. Pour ceux qui ne sauraient se laisser prendre aux promesses décevantes de l'imagination, il importe d'examiner d'abord non pas les résultats, mais les moyens dont on dispose pour les réaliser. Il est juste de convenir que quelques bons esprits se sont occupés de ces travaux. Si l'art aérostatique n'a pas encore reçu ces perfectionnemens qui sont l'indice d'un succès prochain, il faut néanmoins reconnaître

d'expériences sur la résistance des cordes, des toiles et d'autres substances qui se trouvaient dans l'arsenal de la marine. En 1793, il fut envoyé comme général à l'armée du Rhin et fut tué par un boulet au siège de Mayence. A sa mort, les Prussiens, saisis d'admiration et de respect, cessèrent leur feu pour donner aux Français le temps d'élever la tombe de leur général dans un des bastions de la ville. Monge recueillit les plans et les papiers que cet ingénieur avait laissés à Cherbourg, et les déposa à Paris au ministère de la guerre, qui plus tard les envoya à l'école de Metz, où ils doivent être encore. Meusnier avait préparé, entre autres projets, les plans d'un magnifique aérostat ellipsoïdal de 87 mètres de grand axe et 43 mètres de petit axe, destiné à porter trente hommes avec soixante jours de vivres. M. Marey-Monge, dans un livre intéressant, *Études sur l'aérostation*, a publié quelques planches qui donnent une idée de l'importance de ce travail. La nacelle, avec l'équipage, les vivres et le matériel qu'elle emportait, ne devait pas peser moins de 25,000 kilogrammes.

que la question a été mieux posée. C'est un premier acheminement vers une solution.

En y réfléchissant bien, on se convaincra aisément que la direction des ballons n'est pas le seul problème aérostatique à résoudre. C'est peut-être même en ce moment l'un des moins importants, quoique ce soit le seul qu'étudient la plupart des inventeurs. Dans les voyages aériens dont les péripéties sont racontées avec tant de complaisance, quelle est la préoccupation constante des aéronautes? Ce n'est pas de marcher dans une certaine direction, d'avancer au nord plutôt qu'au sud ou de descendre à l'est plutôt qu'à l'ouest. Ils ne demandent qu'à s'élever et à se maintenir dans l'atmosphère le plus longtemps possible. Ils s'effraient des déchirures qui peuvent les précipiter à terre, des pertes de gaz accidentelles ou volontaires qui les forceront bientôt à redescendre. La porosité et la fragilité de l'enveloppe, l'endosmose du gaz de l'intérieur à l'extérieur du ballon, tels sont les inconvénients auxquels il faut d'abord remédier. Quand même les ballons pourraient être dirigés dans les airs et suivre une course assignée d'avance, il n'est personne qui ne convienne que ces véhicules aériens n'attireraient pas encore beaucoup de voyageurs. Sauf quelques touristes intrépides, on penserait en général que la sécurité de ce mode de locomotion n'est pas assez complète.

Le premier homme qui eut l'idée de construire une barque et de s'abandonner au cours d'un fleuve eut plus de souci de rendre sa nacelle étanche que de savoir comment il la dirigerait. Avant d'inventer le gouvernail, il voulut empêcher que l'eau ne le submergeât. De même, en aéronautique, la première difficulté à vaincre serait d'assurer l'imperméabilité de l'enveloppe. Les tissus et la plupart des enveloppes flexibles tamisent le gaz, même quand ils sont recouverts de substances gommeuses; ils coûtent cher et durent peu. Les peaux sont perméables, et la baudruche notamment, gros intestin du bœuf, que l'on emploie fréquemment à cet usage, offre les mêmes inconvénients que la soie (1). Le carton peut-être ou du moins le papier en feuilles superposées aurait l'avantage du bon marché, de la légèreté, de l'imperméabilité; mais il se rétrécit ou s'allonge par l'effet de l'humidité, et ne présenterait sans doute pas la résistance désirable. Quelques personnes ont pensé que les métaux en feuilles minces conviendraient mieux. En réalité, les gazomètres en tôle sous lesquels on conserve dans les usines le gaz d'éclairage ne sont que des ballons. Le poids serait-il un inconvé-

(1) On annonce, il est vrai, qu'une mousseline double revêtue à l'intérieur seulement, ou à l'intérieur et à l'extérieur à la fois, d'une couche de caoutchouc, ferait un excellent service.

nient? Mais on produit aujourd'hui des feuilles minces de cuivre et de tôle qui ont à peine un ou deux dixièmes de millimètre d'épaisseur. Chacun a remarqué l'excessive minceur des feuilles d'étain qu'emploient certaines industries. Par malheur, le métal aplati par le laminage devient cassant, fragile, trop souple pour l'objet que l'on a en vue. Sous une épaisseur plus grande, il serait trop lourd. Il faut donc avouer que nous ne disposons d'aucune substance propre à faire un aérostat qui puisse rester gonflé pendant un temps très long. Tant que l'on n'aura rien découvert de mieux, les voyages aériens se borneront à un séjour de quelques heures dans l'atmosphère.

En dehors des utopies de certains hommes qui voudraient instituer sur une large échelle la navigation aérienne, il ne serait pas sans intérêt pour la science et peut-être pour l'agriculture que l'on arrivât à fabriquer des aérostats imperméables. Au siècle dernier, quelques années après que Franklin eut fait connaître que les pointes élevées préservaient de la foudre en neutralisant l'électricité atmosphérique, un magistrat français, de Romas, assesseur au présidial de Nérac, eut l'idée d'enlever pendant un orage un cerf-volant retenu par une corde métallique. Il en obtint des étincelles d'une grandeur surprenante, des lames de feu de plusieurs mètres de longueur. Ne pourrait-on renouveler cette grande et belle expérience au moyen d'un aérostat captif armé de pointes qui, montant beaucoup plus haut que les cerfs-volans, dépasserait de quelques centaines de mètres la couche atmosphérique où s'arrêtent d'ordinaire les pointes terminales des paratonnerres, et soutirerait l'électricité nuisible au sein même des nuages orageux? Frappé des désastres que produit la grêle, dont la formation paraît intimement liée à la présence de fortes charges électriques, Arago aurait voulu tenter une expérience si intéressante pour la richesse agricole du pays. Il supposait que par ce système on ferait avorter les plus violens orages. L'aérostat paragrêle devrait séjourner indéfiniment dans l'atmosphère; il est donc indispensable qu'il soit inaltérable par l'air qui l'environne et imperméable au gaz qu'il contient. Une enveloppe métallique pouvait seule convenir. M. Marey-Monge entreprit de faire construire pour cet usage un ballon de dix mètres de diamètre en minces feuilles de laiton. La tentative n'eut aucun succès, et servit seulement à démontrer à l'auteur qu'il était inutile de persévérer dans cette voie.

La nature de l'enveloppe n'est pas la seule question qu'il soit prudent d'étudier dans la fabrication des aérostats. Le gaz que l'on y renferme mérite aussi quelque attention. On n'a fait usage jusqu'à ce jour que de trois gaz différens : l'air échauffé, l'hydrogène et le



gaz d'éclairage. L'invention première des frères Montgolfier consistait, on s'en souvient, en un ballon percé d'un orifice inférieur au-dessous duquel était suspendu un réchaud allumé. Ce procédé présentait le précieux avantage que le gonflement s'opérait en quelques minutes et sans dépense appréciable; mais, si d'un côté il y avait économie de temps et d'argent, il faut avouer que la force ascensionnelle était faible et que le poids du combustible surchargeait inutilement la nacelle. La densité de l'air échauffé à 10 degrés est de 0,96, c'est-à-dire que l'air ne perd à cette température que 4 pour 100 de son poids. Il fallait donc que l'appareil eût de grandes dimensions. En outre il est à considérer que le feu allumé au-dessous d'une étoffe inflammable était un danger permanent; aussi l'emploi en fut-il interdit par ordonnance de police sous la restauration pour les ascensions qui étaient opérées dans les fêtes publiques. Ce danger ne serait plus à craindre maintenant que l'on sait rendre les tissus incombustibles au moyen d'une dissolution de sels alcalins.

Le carbure d'hydrogène, vulgairement appelé gaz d'éclairage, que l'on prépare en grand dans toutes les villes importantes, ne pèse que 2 pour 100 en moins que l'air atmosphérique. Aussi ne donne-t-il au ballon qu'une force ascensionnelle très faible, qu'il faut accroître en augmentant le volume de l'enveloppe. Cependant les aéronautes de profession en font toujours usage. Il a pour eux l'avantage d'être à bon marché et de se trouver toujours tout fabriqué. D'ailleurs l'aérostat des fêtes publiques, n'ayant pas besoin de s'élever très haut, n'exige qu'une faible puissance, et quant à l'excessive dimension de l'enveloppe, c'est un attrait de plus pour le spectateur.

L'hydrogène est préférable à tout autre gaz, grâce à sa faible densité, car, seize fois plus léger que l'air et que le gaz des manufactures, il fait perdre au contenu du ballon  $9\frac{1}{4}$  pour 100 de son poids. On peut lui reprocher peut-être qu'en raison précisément de son extrême fluidité il filtre plus aisément à travers l'étoffe qui le retient. On objecte encore qu'il est d'un prix élevé : lorsqu'on ne fabrique l'hydrogène qu'accidentellement, en vue par exemple de gonfler un seul ballon, ce gaz coûte environ dix fois plus cher que celui qui est fabriqué dans les usines pour l'éclairage. Il faut remarquer cependant que l'industrie se perfectionnerait, s'il en était demandé de plus grandes quantités. On peut se rappeler à ce propos qu'il y a quelques années il fut établi près de Paris une usine qui préparait l'hydrogène pour le chauffage et l'éclairage, et le livrait aux consommateurs à un prix assez modéré pour lutter contre les usines plus anciennes, qui ne fournissaient guère que des carbures d'hydrogène.

Lorsque les ingénieurs aéronautiques sauront fabriquer des ballons imperméables et les gonfler d'hydrogène à bas prix, ils auront déjà réalisé d'importantes améliorations, et cependant ils auront à peine effleuré les questions préliminaires de la locomotion aérienne. Il faudra encore s'occuper de la forme qu'il convient le mieux de donner à la machine pour qu'elle puisse résister au vent et fendre plus aisément l'atmosphère. Conservera-t-on la forme sphérique de nos ballons vulgaires? C'est peu probable, quoique cette forme ait l'avantage de contenir le plus grand volume de gaz avec une enveloppe la plus petite possible. En général les corps destinés à pénétrer un milieu présentent une pointe ou une arête qui fend le corps à pénétrer, un renflement dont l'épaisseur dépend de la longueur totale, puis une extrémité arrondie. Telle est la forme des oiseaux dans l'air, des poissons dans l'eau, des navires dans la partie immergée, des balles cylindro-coniques que lancent les nouvelles armes perfectionnées. Les aérostats devront sans doute se conformer à ces lois communes à tous les corps flottans. Remarquons encore que la pression du gaz intérieur ne doit pas être sensiblement supérieure à la pression de l'air qui l'entoure, car, s'il en était autrement, l'enveloppe serait trop tendue et pourrait éclater. Aussi les aéronautes qui s'élèvent dans les couches supérieures de l'atmosphère, où la pression s'affaiblit d'autant plus que l'altitude est plus grande, ont-ils soin de gonfler partiellement leur ballon au départ ou d'ouvrir de temps en temps la soupape, afin que le gaz intérieur, trop comprimé, puisse s'échapper au dehors. Supposons toutes ces conditions remplies et tous ces perfectionnemens réalisés. C'est affaire de chimiste et de mécanicien; on peut admettre que ces problèmes ne sont pas insolubles. Il reste à voir quel service il sera possible d'obtenir d'une machine bien gonflée, bien légère, bien close: sera-t-elle capable de monter et de descendre à la volonté de celui qui la gouvernera? Suivra-t-elle la route que son pilote voudra lui imposer? Pour faire un raisonnement d'un usage fréquent dans la mécanique, décomposons la course aérienne d'un ballon en deux mouvemens: l'un dans le sens vertical, de bas en haut ou de haut en bas; l'autre dans le sens horizontal, dans la direction du but que l'on se propose d'atteindre. Si les ressources dont nous disposons permettent d'imprimer à l'aérostat l'un ou l'autre de ces mouvemens à volonté et successivement, il est clair que toutes les routes de l'océan atmosphérique seront ouvertes au navigateur.

Les aéronautes n'ont jamais eu qu'un procédé pour descendre: c'est d'ouvrir la soupape placée au sommet du ballon et de laisser le gaz s'échapper jusqu'à ce que la machine ait perdu l'excès de force ascensionnelle dont ils veulent se débarrasser. Veulent-ils remonter, ils jettent une partie de leur lest et redeviennent plus

légers. Ce sont des moyens héroïques qui ne seraient pas admissibles dans un voyage au long cours, puisque la quantité de gaz et de lest dont on dispose est très limitée. Les inventeurs ont proposé plusieurs moyens de produire le même effet sans rien perdre de ce que l'on emporte. Tous ces moyens ont quelques avantages et beaucoup d'inconvénients. Pilatre de Rozier perdit la vie dans un essai de ce genre, précipité sur les rochers de Boulogne. Il eut l'idée, assez heureuse en principe, mais téméraire dans l'application, de suspendre au-dessous de l'aérostat à gaz hydrogène qui l'enlevait un second ballon à air chaud, une véritable montgolfière de petite dimension, dont il pouvait régler le feu à volonté sans quitter la nacelle. Cette montgolfière, lorsqu'elle était chauffée, donnait à l'appareil tout entier un surcroît de puissance ascensionnelle et le faisait monter. Pour descendre, Pilatre la laissait refroidir. Il est à croire qu'il ne s'était pas entouré de toutes les précautions que commandait la prudence. Le feu prit à la montgolfière, fit détoner le réservoir de gaz inflammable qui était au-dessus; la nacelle, restée seule dans l'espace, retomba de tout son poids, et l'aventureux aéronaute périt dans la chute. Zambeccari, quelques années plus tard, voulut recommencer l'expérience; il eut aussi peu de succès, et succomba dans une troisième ascension par le même accident, après avoir couru de grands dangers les deux premières fois.

Meusnier, dont il a été question plus haut, proposait un procédé moins dangereux. Il voulait imiter la vessie natatoire du poisson, qui se gonfle ou s'affaisse au gré de l'animal, augmente ou diminue son volume, et par conséquent le rend plus léger ou plus lourd. L'effet que le poisson produit dans l'eau en comprimant ou en dilatant de l'air serait plus difficile à réaliser dans un milieu moins dense, tel que l'atmosphère. Il faudrait que la vessie eût des dimensions considérables. Aussi Meusnier donnait-il à son ballon une double enveloppe, et c'est dans l'intervalle qui les séparait qu'il refoulait de l'air au moyen d'une pompe placée dans la nacelle. Quoique aucune expérience n'en ait été faite, on peut douter que ce moyen soit d'une application pratique, car la manœuvre serait pénible et le résultat insuffisant. Le mouvement vertical ne s'opérerait qu'avec lenteur, ou peut-être même la puissance développée ne pourrait-elle faire équilibre aux autres forces qui tendent à faire monter ou descendre l'appareil. C'est du moins ce que le calcul semble démontrer. De plus, l'excès de tension donné au gaz intérieur pourrait être une cause de déchirure dans l'enveloppe. — D'autres encore ont proposé de comprimer le ballon lui-même au moyen d'un système de cordes que manœuvrerait l'aéronaute; mais il y aurait à craindre l'excès de tension et le frottement des cordes sur l'étoffe, qui l'userait sans contredit en un temps très court.

Enfin on a songé à employer une machine spéciale, roue à palettes, rames, ou toute autre qu'on peut imaginer, pour favoriser ou neutraliser alternativement, suivant les besoins, le mouvement ascendant du ballon. En 1847, le docteur Van-Hecke soumettait à l'approbation de l'Académie des Sciences un projet de ce genre dans lequel il faisait usage d'une hélice (l'application de l'hélice aux aérostats n'est donc pas nouvelle). On peut imaginer bien des dispositions de même nature, qui trouveraient une justification dans leur analogie avec la queue des oiseaux et des poissons. Ces idées sont-elles praticables? Elles n'ont été, paraît-il, expérimentées que sur une petite échelle, et soulèvent une grave objection. Il faut un moteur à ces machines. Eu égard à la force considérable qu'il faut déployer, les bras de l'équipage seraient insuffisants; il y aurait donc nécessité d'emporter avec soi un moteur inanimé, une machine à vapeur par exemple. Qu'on ne s'effraie pas trop à cette idée; il sera aisé de montrer que, pour d'autres motifs, le progrès de l'art aérostatique n'est possible qu'à cette condition.

Sauf la vapeur, dont la puissance peut augmenter à l'infini, on n'a donc encore trouvé aucun moyen efficace pour accomplir cette première manœuvre aéronautique : monter et descendre à volonté (1). Examinons maintenant si le mouvement horizontal du ballon est un problème d'une solution plus simple. L'analogie est grande entre la navigation horizontale dans l'air et la navigation maritime à la surface de l'Océan. De même que le bateau qui descend le cours d'un fleuve, le ballon peut se laisser entraîner par le fluide qui le porte et en partager le mouvement. De même aussi, il peut, à l'aide de moteurs artificiels, remonter le courant, si le moteur est assez puissant et que le courant ne soit pas trop fort.

Pendant plusieurs siècles, les hommes ont navigué sur l'Océan sans étudier ni connaître les vents et les courans qui pouvaient accélérer ou retarder leur voyage. On s'aperçut assez promptement que dans l'Océan-Indien il y a des vents constans à certaines époques de l'année, les moussons et les alizés, et les marins surent bientôt en profiter pour entreprendre leurs traversées dans la saison la plus favorable. Ils allaient du cap de Bonne-Espérance au Bengale en été, revenaient en hiver, évitant avec soin de tenir la mer pendant les équinoxes, époque à laquelle les deux moussons

(1) Il est à remarquer que les variations dans la température de l'atmosphère peuvent exercer quelque influence sur la position d'équilibre du ballon dans l'air. Tant que le soleil chauffe la terre, le ballon monte; il redescend lorsque la nuit se fait. L'occultation du ciel par les nuages, la pluie et le beau temps, en un mot tout ce qui modifie la température modifie aussi la hauteur du ballon. Quoique les effets qui en résultent soient bien faibles, l'aéronaute en profitera peut-être pour atterrir ou reprendre son vol, semblable au marin qui s'éloigne du port avec le jusant et revient au rivage avec le flot.

opposées luttent entre elles. Il fallut plus de temps pour reconnaître que la région équatoriale jouit d'un calme presque constant, et que par conséquent le navigateur qui ne veut pas s'attarder dans ces parages doit franchir l'équateur presque perpendiculairement pour être retenu moins longtemps dans les accalmies. Enfin, et ce progrès est de notre époque, on reconnut que pour chaque traversée il y a une route particulière qu'il est préférable de suivre; par exemple, des États-Unis en Europe, on vogue directement de l'ouest à l'est parce que le vent et le courant poussent également dans ce sens, tandis que, pour retourner d'Europe en Amérique, il faut se rapprocher de la zone tropicale et chercher bien loin vers le sud une brise favorable.

Les plus modérés parmi ceux qui rêvent la navigation aérienne, se défiant des machines, se contenteraient d'imiter la marine à voiles, et projettent d'utiliser le vent pour la direction de leur appareil. L'atmosphère a-t-elle donc aussi sur la terre ces vents constans qui règnent à la surface des océans? Au premier abord, il semble qu'il n'en soit rien. Les courans d'air terrestres, déviés à chaque instant par les montagnes, les villes, les forêts, perdent la régularité qui leur est propre au-dessus de la plane étendue des mers. Cependant, en s'élevant plus haut que tous ces obstacles, il est à croire que l'on peut retrouver les courans constans, variables tout au plus d'une saison à l'autre. C'est un fait qui n'aura échappé à personne, que les aérostats qui s'élèvent de Paris se dirigent presque tous vers le nord-est. Ceci nous révèle un premier courant régulier dirigé du sud-ouest au nord-est. Puis, comme l'air ne peut toujours se diriger vers la même région, où il s'accumulerait indéfiniment, il doit y avoir plus haut encore un courant de retour dirigé du nord-est au sud-ouest. Le navigateur aérien devra donc traverser rapidement la première zone de l'atmosphère, où règnent les vents variables, et s'élever dans le premier ou le second courant, suivant la route qu'il voudra faire. Quelques aéronautes ont eu assez de confiance dans ces vents réguliers pour oser s'aventurer au-dessus de la mer. M. Green partit de Londres, le 7 novembre 1836, avec deux compagnons de voyage, franchit la Mer du Nord pendant la nuit et reprit terre le lendemain matin à Coblenz, après avoir parcouru 800 kilomètres en dix-huit heures; il avait navigué dans le courant inférieur. Le ballon qui fut lancé de Paris au couronnement de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, et qui vint s'abattre dans le lac Bracciano, en Italie, s'était sans doute élevé très haut, n'ayant pas de charge à porter, et avait pu profiter du courant supérieur. On cite même une ascension pendant laquelle l'aéronaute fut successivement entraîné par les deux courans superposés. M. Robertson,

s'étant élevé à Lisbonne en 1822, faisait route au sud-est, et avait déjà franchi le Tage, lorsqu'il fit la remarque que les nuages situés au-dessus de lui marchaient en sens inverse. Il voulut retourner avec eux sur la ville; ayant jeté du lest, il atteignit en effet un vent de sens contraire, revint planer au-dessus de la ville et redescendit près de l'endroit d'où il était parti, en sorte que les mêmes personnes qui avaient été témoins de son départ purent assister à son retour.

En accordant aux aéronautes qu'ils rencontreront dans l'atmosphère des courans réguliers superposés et dirigés en sens contraire l'un de l'autre, nous n'entendons pas que la direction des ballons soit par cela même un problème déjà résolu. D'abord le vent supérieur ne sera pas toujours à la même hauteur; il faudra quelquefois l'aller chercher plus haut que ne le comporte la force ascensionnelle de l'aérostat. Puis le ballon ne peut s'avancer que dans le sens du vent; il est incapable de faire toutes les routes du compas, comme un navire, depuis le vent arrière jusqu'au plus près; il ne peut non plus courir des bordées et résister au fluide léger en s'appuyant sur un fluide plus dense. Est-ce d'ailleurs à la navigation à voiles, avec ses lenteurs, ses détours et ses incertitudes, que l'on veut nous ramener aujourd'hui? Évidemment non. On aurait compris l'opportunité de ces projets avant la vapeur et les chemins de fer; mais ils ne sont plus de notre temps. Pour que la navigation aérienne se fasse accepter, il faut qu'elle soit créée d'une seule pièce toute perfectionnée sans passer par les degrés intermédiaires qu'a franchis la navigation maritime. Il faut dès le début appliquer la vapeur aux aérostats comme aux wagons et aux bateaux.

Sous quelle forme la vapeur manifesterait-elle sa puissance? Mettrait-elle en mouvement un gouvernail, des rames ou une hélice? Ce sont des questions secondaires qu'il ne nous importe pas de traiter. Trouverait-on des matériaux assez légers, en même temps assez résistans, pour ces appareils aériens? La nature ne peut plus guider les inventeurs, car elle s'est refusée à créer des oiseaux d'une grande dimension. Les moteurs dont nous disposons aujourd'hui sont assurément mal appropriés aux besoins de la locomotion aérienne. Si l'on voulait employer la machine à vapeur, on aurait à craindre les dangers du feu, notamment par les étincelles qui sortent de la cheminée, et qui, rencontrant une fuite de gaz, pourraient en déterminer l'explosion. Cependant ce péril peut être écarté, si l'on prend soin d'envelopper l'orifice de cette cheminée avec une toile métallique à l'instar des lampes de mineur de Davy. La perte de poids due à la consommation du combustible présentera un autre obstacle qu'il sera peut-être aisé de surmonter. La plus grave objection gît dans le poids énorme dont la machine avec son charbon et

l'appareil qu'elle doit mettre en mouvement surchargera la nacelle (1). Il est clair que le perfectionnement projeté ne peut s'appliquer qu'aux aérostats gigantesques, infiniment plus grands que nos petits ballons capables de soulever deux ou trois hommes au plus. D'autres inventeurs ont proposé d'employer la machine à gaz Lenoir, qui est d'un poids moindre, qui dispense de chaudière, et supprime le feu ainsi que les dangers qui en résultent; mais cette machine est encore d'un poids considérable et exige une abondante provision d'eau pour le refroidissement du cylindre. Tous ces obstacles ne sont pas insurmontables. Il suffit que la science n'indique aucune impossibilité à guider un ballon dans un air calme.

Supposons donc que l'on réussisse à installer dans la nacelle de l'aérostat un gouvernail ou une hélice directrice d'un effet certain et puissant : est-ce à dire que l'on aura découvert enfin la solution du problème? Pas encore, ou du moins la solution ne sera qu'incomplète. Le ballon sera dans les jours de tempête le jouet de l'atmosphère, comme le navire est le jouet des flots. Présentant une immense surface à l'action des vents, il se verra contraint de rester au port par le moindre zéphir qui fera rider la surface de l'eau : comme le roseau de la fable, tout lui sera aquilon. Qu'on en juge par un calcul bien simple : un tel ballon, s'il veut porter avec sa machine des passagers et des vivres, devra présenter une surface au moins aussi grande que la voilure d'un vaisseau de guerre. Or cette voilure, sous l'action de ce que les marins appellent une bonne brise, donne au navire la même vitesse que le ferait la machine à vapeur de 4 à 500 chevaux, son moteur en temps de calme. La machine de l'aérostat étant loin d'avoir cette puissance, tout ce que nous en pouvons attendre, c'est qu'il circulera assez lestement dans une atmosphère paisible, faisant quelques kilomètres à l'heure, décrivant des cercles ou des spirales aériennes. Ses voyages de circumnavigation auront pour limites le Champ-de-Mars ou tout au plus l'enceinte de Paris : spectacle curieux sans contredit, application ingénieuse de la science, mais résultat sans utilité et surtout sans valeur industrielle (2).

(1) On prétend que les mécaniciens ne se sont guère occupés jusqu'à ce jour de rendre les machines à vapeur légères. Dans les machines fixes ou locomotives, la masse est une garantie de solidité qui présente peu d'inconvénients. M. Giffard, dont le nom reste attaché à l'un des plus précieux perfectionnements de ces machines, a entrepris, lui aussi, de mettre la vapeur au service de l'aéronautique. Pour restreindre le poids de l'appareil, il le fait fonctionner à une très haute pression, 60 atmosphères au moins. La consommation de charbon diminue en même temps. Pour économiser l'eau, il invente, dit-on, un condensateur à grande surface d'un effet prodigieux. L'essai public de ce nouveau système se fera prochainement.

(2) Il faut encore compter au nombre des obstacles de la locomotion aérienne l'impos-

Au point où nous en sommes, il est possible de résumer en quelques mots les conditions qu'il reste à remplir pour réaliser la navigation aérienne par les ballons. Rendre l'enveloppe imperméable au gaz, gouverner dans le sens vertical, gouverner dans le sens horizontal, tels sont les trois termes du problème à résoudre. Aujourd'hui le meilleur aérostat ne conserve pas sa puissance ascensionnelle pendant quarante-huit heures, les mouvemens verticaux ne s'opèrent qu'aux dépens du chargement, la translation horizontale se fait au gré des vents : tel est l'état de la question. C'est dire qu'on est aussi loin de la solution que l'étaient Montgolfier, Charles et les autres aéronautes des premiers jours. Tout est encore à créer. Les travaux de quelques centaines d'inventeurs, prolongés pendant près d'un siècle, n'ont produit aucune amélioration pratique, et cependant au nombre de ces inventeurs on compte quelques-unes des intelligences les plus fermes et les plus vigoureuses de notre époque, par exemple Monge et Meusnier, pour ne citer que ceux qui sont morts. Le problème est-il donc insoluble? Avant de conclure, il reste à examiner un dernier projet qui vient de se produire avec bruit, avec plus de bruit peut-être qu'il ne convient à un projet scientifique.

## II.

S'élever dans l'atmosphère sans être soulevé par un aérostat, monter et descendre, évoluer en tout sens, lutter contre les vents, traverser l'air avec la vitesse d'un projectile, tel est le but qu'on s'est proposé d'atteindre. « Le ballon est, dit-on, un obstacle à la navigation aérienne, c'est une bouée ou tout au plus un radeau. Une machine attelée à un ballon, c'est le mouvement associé à l'immobilité, c'est le vaisseau amarré dont on déploierait les voiles. Attachez un aigle à un ballon, le roi des airs captif, jouet des vents, traînant son boulet et traîné par lui tour à tour, essaiera en vain de lutter contre le moindre trouble atmosphérique. L'aérostat est devenu un obstacle, ou, pour mieux dire, un point de départ vicieux autour duquel s'égarèrent la plupart des chercheurs. L'aérostat est, comme l'étymologie l'indique, un corps flottant dans l'atmosphère, comme une vessie gonflée flotterait à la surface de l'eau. A sa place, nous voulons créer l'*aéronef*, littéralement navire aérien qui sera un appareil nageur s'élevant et se dirigeant par sa propre force. »

On connaît l'hélice; dans le moulin à vent, dans la turbine, dans

sibilité de savoir le lieu où l'on se trouve. Perdu dans les nuages, le voyageur n'a connaissance de la route qu'il fait qu'autant qu'il communique avec la terre.



le propulseur sous-marin, c'est toujours l'hélice qui agit, moteur puissant qui pénètre l'air ou l'eau comme une vis pénètre le bois en refoulant le fluide qui s'oppose à son mouvement de progression. L'eau sans doute est très mobile; l'air a moins de consistance encore. La palette du moteur, si elle est animée d'une vitesse suffisante, y trouve cependant un point d'appui comme sur un corps solide. L'hélice fut connue de toute antiquité. La vis d'Archimède est une hélice qui pourrait, comme le levier, remuer le monde à la condition de trouver un point d'appui résistant. Dès 1752, Bernouilli proposait de l'employer à la propulsion des navires, idée prématurée qui ne pouvait être réalisée qu'un siècle plus tard. Vers le même temps, Euler perfectionnait la turbine ou roue hydraulique horizontale, qui est encore une hélice; mais il n'y a guère que trente ans que cet organe est devenu d'un usage général. La préférence que les ingénieurs lui accordent aujourd'hui sur les roues à aubes et les autres engins de même espèce s'explique aisément, car on a reconnu qu'il n'en est pas qui permette d'utiliser plus complètement les forces naturelles ou artificielles dont on dispose. En d'autres termes, l'hélice est le moteur qui produit la plus grande quantité de travail utile et consomme le moins de force vive dans les frottemens et les résistances intérieures de la machine.

On se souvient peut-être d'un jouet d'enfant, le *spiralifère*, qui fit fureur en son temps et qui se composait de petites ailes montées sur un axe auquel on imprimait un mouvement de rotation par le moyen d'un ressort de montre ou d'une corde de toupie. Lorsque les ailettes tournaient rapidement, ce petit appareil s'élevait en l'air et s'y soutenait aussi longtemps que la force de rotation agissait. Au lieu d'ailes de petite dimension, que l'on prenne des ailes d'une vaste envergure; au lieu d'imprimer à l'axe un mouvement de rotation peu durable, qu'on y adapte une machine à vapeur qui agira sans cesse : on aura l'*aéronef*, l'*hélicoptère*, que MM. de Ponton d'Amécourt et de La Landelle viennent de présenter comme une solution infaillible de la navigation aérienne.

Si le principe est simple, l'application présente quelques difficultés que peu de mots suffiront pour faire comprendre. L'aile de l'hélice qui est inclinée frappe l'air obliquement et produit deux mouvemens, l'un vertical de bas en haut, qui est l'effet utile, l'autre horizontal en rotation autour de l'axe. Ce dernier mouvement est la part perdue dans le travail total de l'appareil, et non-seulement c'est une force perdue, mais encore il faut détruire le mouvement de rotation que l'aéronef en recevrait. Le remède est bien simple : il consiste à employer deux hélices qui sont placées l'une au-dessus de l'autre et tournent en sens inverse, l'une de gauche à droite et

l'autre de droite à gauche. Il résulte de cet ensemble deux mouvements de rotation en sens inverse qui s'annihilent par leur opposition et un mouvement commun d'ascension qui entraîne la nacelle vers le firmament. Ce n'est pas tout encore, car les deux hélices à axe vertical ne produiraient qu'un mouvement vertical. Il en faut une troisième à axe horizontal qui jouera le même rôle que le propulseur dans le bateau à vapeur, et produira la marche dans le sens horizontal. Cependant ce dernier organe pourrait être supprimé, à la condition que le pilote pût incliner à volonté l'axe des deux premières hélices, car le mouvement se fera toujours dans le sens de cet axe : si l'axe est d'aplomb, on montera verticalement; s'il est incliné à l'horizon, on s'avancera obliquement, comme un navire qui court des bordées.

Maintenant, pour donner une idée complète de l'aéronef, qu'on se figure un plancher concave comme un fragment de sphère au milieu duquel est implanté un mât qui sert d'axe aux deux hélices principales. Le moteur, une machine à vapeur sans doute, est installé au pied du mât, à la portée du mécanicien; tout autour, un balcon et une cloison en vitrage transparent, pour mettre le voyageur à l'abri des courans d'air qu'engendrerait la rapidité du vol; sur le côté, le gouvernail ou l'hélice directrice qui donnera le mouvement de translation; en haut du mât, au-dessus des ailes, un parachute qui s'ouvrira de lui-même, comme tous les appareils de ce genre, au moment où la descente commencera, et plus haut encore la banderole aux couleurs nationales, flottant dans les airs. On conçoit sans peine que ce système ne sera pas aussi difficile à diriger qu'un ballon : il n'a qu'une médiocre surface, il offre peu de prise au vent. Une force relativement faible suffira pour lui imprimer une vitesse de translation considérable, par exemple 100 kilomètres à l'heure. Si l'aéronef veut marcher dans le sens du vent, la vitesse du vent s'ajoutera à la sienne propre; s'il marche contre, sa vitesse sera diminuée d'autant; mais, à moins d'un ouragan d'une violence extrême, il s'avancera dans le sens qui lui sera fixé.

Jusqu'ici la conception est irréprochable, et la théorie ne souffre pas d'objection, car si les ailes sont assez étendues et qu'elles tournent assez vite, on ne peut nier que l'appareil entier s'élèvera et voguera dans l'atmosphère. On a bien fait quelques observations. Les ailes, tournant avec rapidité, seront animées d'une force centrifuge telle qu'elles s'arracheront elles-mêmes de l'arbre auquel elles seront fixées; mais avec une surface assez grande, répond l'inventeur, elles n'ont pas besoin de tourner plus vite que le volant d'une machine ordinaire. D'ailleurs la solidité dépend de leur forme et de leur nature. — Dans les hautes régions de l'atmosphère, dit-on en-

core, l'air est raréfié, et n'offre plus aux surfaces planes qu'une résistance du tiers ou du quart de celle que vous éprouvez près du sol; mais l'aéronef n'a pas la prétention de monter dans ces hautes régions : il naviguera entre la terre et les nuages (*inter utrumque volat*), juste assez haut pour ne se heurter ni aux arbres, ni aux clochers, ni aux montagnes, et quand il rencontrera le cours d'un fleuve, il suivra la vallée, cette voie aplanie par la nature. On doit convenir que ces objections sont secondaires. La difficulté n'est pas là; elle se trouve tout entière dans le moteur qui doit donner la vie au système.

Dans l'industrie moderne, un perfectionnement d'une immense portée serait de réussir à emmagasiner les forces que la nature a mises avec tant de libéralité à la disposition de l'homme. Que ne peut-on faire pendant le jour provision de lumière pour la nuit! Que ne peut-on pendant l'été amasser de la chaleur, comme on amasse du grain pour l'hiver, mettre de côté l'abondante électricité d'un nuage orageux pour la consommer à l'heure du besoin, emprisonner l'effort du vent au moment d'une tempête, le poids de l'eau dans une cataracte, pour les rendre peu à peu libres et puissans sur la machine que l'on veut mettre en action! Lumière, chaleur, force, électricité, il faut, si nous voulons profiter des dons de la nature, les consommer au moment précis où elle nous les prodigue, et, si nous en avons besoin plus tard, il faut les produire nous-mêmes aux dépens de notre travail. Il ne serait pas tout à fait exact de dire qu'on ne peut emmagasiner la force motrice, car le poids de l'horloge, le ressort d'un tournebroche ou d'une pendule, sont des organes où l'on accumule de la force par un travail de quelques secondes pour suffire à la consommation de plusieurs heures. Malheureusement ce qui est possible sur une petite échelle ne peut être réalisé en grand. On peut faire marcher une montre au moyen d'un ressort, on ne saurait faire tourner la roue d'un moulin. Parce qu'un jouet d'enfant s'élève en l'air grâce à la rotation d'une hélice, on ne doit pas en conclure que l'aéronef se comportera de même, car ce dernier appareil ne peut emporter une provision de force, et il doit enlever avec lui son moteur. Du reste, M. de Ponton d'Amécourt ne s'est pas fait illusion à cet égard, et il a envisagé le problème dans toute sa difficulté. Il cherche un moteur léger; seulement il ne s'est peut-être pas assez rendu compte de combien devrait être allégée la machine à vapeur actuelle pour convenir au système qu'il préconise.

Ici je crains que cette discussion, malgré mes efforts pour l'abrégé, ne prenne un caractère trop mathématique. Cependant il faut recourir au calcul, qui peut seul trancher la question. Un corps solide descend dans l'air d'environ 5 mètres en une seconde par

l'effet de la pesanteur. D'un autre côté, la force que nous appelons cheval-vapeur élève en une seconde 75 kilogrammes à 1 mètre de hauteur, ou, ce qui revient au même, 15 kilogrammes à 5 mètres. Pour que la machine à vapeur de la force d'un cheval pût se soutenir elle-même en l'air, il faudrait donc qu'elle ne pesât que 15 kilogrammes. Or les machines pèsent aujourd'hui pour le moins de 500 à 600 kilogrammes par cheval de force (1); il faudrait par conséquent que le poids en fût réduit environ quarante fois. Encore doit-on remarquer que le moteur de l'aéronef devra non-seulement se soutenir en l'air, mais encore s'enlever de terre, emportant avec lui, outre son propre poids, l'appareil auquel il est attaché, et qu'en plus il devra fournir une force excédante pour les manœuvres horizontales (2). Il n'y a pas exagération à dire que la machine à vapeur actuelle ne pourra convenir à la navigation aérienne qu'autant qu'elle aura perdu 99 pour 100 de sa masse.

On nous dit, il est vrai, que les ingénieurs se sont peu préoccupés jusqu'à ce jour de la légèreté des moteurs, qu'une locomotive est lourde parce qu'on veut qu'elle le soit pour adhérer au rail, qu'un moteur d'usine est lourd parce que le fabricant, qui le vend au poids, est intéressé à le rendre massif. Ceci n'est même pas exact pour les machines marines, que dès le premier jour les ingénieurs ont eu avantage à rendre aussi légères que possible. On ajoute qu'on emploiera pour la construction de l'aéronef et de ses engins l'aluminium, le moins dense des métaux, qu'on a des procédés particuliers pour augmenter la surface de chauffe, pour simplifier la chaudière. Tout cela peut se faire, et il ne serait pas étonnant que l'on réduisît le poids d'une quantité notable par les perfectionnements ingénieux que l'on nous promet; mais une réduction de 99 pour 100, c'est impossible. D'autres, dédaignant la vapeur et le moteur à gaz de M. Lenoir, qui est aussi trop lourd, comptent sur les forces électro-motrices, dont le dernier mot n'est pas dit, sur l'air comprimé, sur l'acide carbonique, peut-être même sur les forces explosives, comme la poudre à canon. Par malheur, ces moteurs sont trop fai-

(1) Un écrivain compétent en cette matière, M. Gaudry, nous dit « qu'on admet aujourd'hui que les machines de mer, y compris les chaudières et le propulseur en ordre de marche, ne doivent pas dépasser 500 kilogrammes par force de cheval effectif. »

(2) En laissant à part l'impossibilité de la construction, si l'on voulait discuter l'aéronef au point de vue économique, on arriverait à des conclusions très défavorables. A supposer que l'on pût réduire le poids du moteur jusqu'à 8 kilogrammes par cheval, il faudrait une machine de 60 chevaux pour enlever une nacelle avec ses hélices, ses agrès, son combustible et deux voyageurs, un poids total d'environ 250 kilogrammes. Le poids mort serait énorme en proportion du poids utile. Quoi qu'il arrive, ce mode de locomotion serait donc extrêmement coûteux : 60 chevaux pour une voiture à deux places!

bles ou trop dangereux. Avant que l'on essaie de les appliquer aux aéronefs, il faudrait prouver qu'ils peuvent être utilisés sur la terre.

Il résulte de tout ceci que la navigation aérienne n'est point directement intéressée pour le moment dans les recherches qui se font avec tant de bruit à propos de l'hélice. Les inventeurs voudraient trouver un moteur léger, une machine à vapeur ou à gaz (il importe peu) qui travaillerait comme un cheval et que l'ouvrier porterait sous le bras comme un outil. Au lieu de se faire aéronautes, ils se font mécaniciens. A ce point de vue, leurs recherches présentent un intérêt bien plus général et méritent d'être encouragées : il peut en sortir quelque chose d'utile ; mais avons-nous tort d'affirmer qu'ils n'atteindront pas le but qu'ils se proposent avec les ressources actuelles de l'industrie ? Il ne s'agit plus d'un simple perfectionnement ; il faut une découverte nouvelle pour que le vol par l'hélice devienne praticable, et cette découverte aurait des conséquences tellement importantes et fructueuses que la navigation aérienne en serait sans contredit l'un des moindres résultats.

On ne s'arrêtera pas ici sur les récentes ascensions qui ont été marquées par de sinistres incidens. Un seul enseignement en ressort, et c'est la preuve de l'impuissance des ballons en tant qu'agens de transport. Après avoir fait le procès aux aérostats, qui n'ont, à l'en croire, aucun perfectionnement à attendre de l'avenir, l'auteur de ces ascensions, on le sait, a voulu courageusement gagner au métier d'aéronaute les sommes nécessaires pour expérimenter l'aéronef. Il a fait construire un ballon géant, le dernier des ballons, assure-t-il, le plus grand des ballons connus. Ce monstre de l'aérostation cube plus de 6,000 mètres, mesure 45 mètres de hauteur, 90 mètres de circonférence, et, gonflé avec du gaz d'éclairage, peut se charger d'un poids de plusieurs quintaux. Enlevé au milieu du Champ-de-Mars en présence d'une foule immense, *le Géant* n'a fourni d'abord qu'une courte carrière, puisqu'il est retombé à quelques lieues de Paris. Ensuite, à sa seconde ascension, le 18 octobre, il a accompli à coup sûr l'une des plus belles traversées aérostatiques que l'on ait jamais vues, car il a parcouru une distance de plus de 800 kilomètres sans toucher terre, et est allé s'abattre dans le royaume de Hanovre, après avoir franchi en vainqueur plusieurs états et plusieurs lignes de douane. C'est à l'atterrissage que se sont produites les difficultés, et il semble bien démontré aujourd'hui que l'arrêt des grands ballons, que certaines personnes ont la prétention de diriger, offre les plus sérieux dangers. Ces grosses machines doivent échouer au port. C'est un péril nouveau à ajouter à tous ceux qui menaçaient déjà les navigateurs aériens, et l'un des plus propres à dégoûter le public de ce périlleux exercice.

Les nombreux inventeurs qui étudient sans se décourager l'éter-

nel problème de la navigation aérienne se sont souvent plaints que cette question fût comptée au nombre de celles que les savans et les académies traitent avec dédain et indifférence. A ce sujet, ils rappellent avec complaisance l'incrédulité contre laquelle se heurtèrent les ingénieurs qui voulurent les premiers appliquer la vapeur à la locomotion terrestre, fluviale ou maritime. Ces plaintes sont-elles fondées? Les problèmes que l'on met au ban de la science appartiennent à deux catégories bien distinctes. Les uns, le mouvement perpétuel est de ce nombre, sont considérés comme insolubles parce que le résultat serait en opposition avec les lois de la nature. Il n'y faut songer ni maintenant ni plus tard, car l'impossibilité est radicale. Pour d'autres problèmes, l'impossibilité n'est que relative et n'a d'autre cause que l'imperfection des organes qui nous servent. La solution dépend de certaines questions secondaires. De même que le général qui assiège une ville doit faire capituler les forts détachés avant de s'attaquer au corps de place, de même l'ingénieur qui prétend naviguer dans l'atmosphère doit d'abord perdre de vue le but final de ses recherches et lever les obstacles subsidiaires qui lui obstruent la voie, fabriquer un ballon imperméable, créer un moteur d'une légèreté inouïe, peut-être ajouter un nouveau corps simple à la nomenclature chimique ou une nouvelle loi aux principes de la mécanique. Avec les ressources actuelles, c'est une illusion que de prétendre voler comme l'hirondelle ou même comme le plus pesant oiseau de nos basses-cours. N'ayons donc plus de ces préoccupations insensées. N'eût-il pas été vain de discuter au siècle d'Aristote l'existence d'un continent au-delà de la mer Atlantique, puisque les trirèmes ne pouvaient franchir cet océan? Il y a cent ans, lorsqu'on ne connaissait, en fait de machines à vapeur, que l'informe et lourde pompe à feu des mines de la Cornouaille, les rêveurs s'occupaient seuls d'employer la vapeur à la traction des voitures et des bateaux. Lorsqu'on eut inventé les condensateurs de Watt, la chaudière tubulaire, la détente et tous les autres perfectionnemens de la machine à vapeur actuelle, le rêve devint une réalité, et l'application s'en fit sans difficulté. On peut donc se demander à quoi servent les efforts de ces nouveaux Dédale. Attaché au sol par les invincibles liens de la pesanteur, l'homme n'a de puissance qu'autant qu'il s'arc-boute sur un élément qui lui résiste. La terre et l'eau sont les seuls points d'appui où, comme Antée, il puisse reprendre incessamment des forces. Son royaume ne s'étend pas plus haut :

*Omnia possideat; non possidet aëra Minos.*

Du reste, il n'est pas juste de reprocher aux mathématiciens d'avoir étouffé la question sans l'examiner avec soin. Il y a plus de

vingt ans, Navier terminait ainsi un remarquable mémoire auquel l'Académie des Sciences donnait son approbation : « La création d'un art de la navigation aérienne, dont les résultats pourraient être utiles et présenter autre chose qu'un spectacle, est subordonnée à la découverte d'un nouveau moteur dont l'action comporterait un appareil beaucoup moins pesant que ceux qu'exigent les moteurs que nous connaissons aujourd'hui. C'est aussi la conclusion à laquelle nous venons d'arriver. » Plus récemment, MM. Giffard et Landur ont traité de nouveau le problème par l'analyse mathématique et sont arrivés au même résultat; mais on se demande en vérité si le calcul était bien nécessaire ici. Le bon sens suffit assurément pour nous convaincre que l'homme, lourd et pesant animal, qui a peine à se mouvoir dans l'eau, ne saurait voltiger dans un fluide mille fois plus léger, ni imiter l'oiseau si souple et si vif en ses allures.

Certes c'est une utopie bien séduisante que la locomotion aérienne et bien propre à enflammer l'imagination. Toute ville, tout village, chaque usine jouirait des avantages d'un port de mer. Les canaux, les routes et les chemins de fer deviendraient inutiles et rendraient à l'agriculture la surface qu'ils occupent. Les vaisseaux (s'il en restait encore), surpris par la tempête, seraient enlevés par leur grand mât en pleine mer et reconduits au port; ils seraient transportés par-dessus les isthmes et les chaînes de montagnes. La guerre ne se ferait plus que par en haut au moyen de bombes formidables qu'on laisserait tomber d'aplomb sur les armées et les places fortes; mais il n'y aurait plus de guerre, car les frontières seraient effacées, les peuples communiqueraient en quelques heures d'un antipode à l'autre, et par un contact incessant se fondraient en une seule famille. L'intérieur des continents inaccessibles n'aurait plus de mystères pour nous. Que si c'est trop présumer de la puissance des aéro-nefs, au moins dans une sphère plus limitée serait-il possible d'établir entre la terre et un navire naufragé des communications promptes et faciles, de secourir en cas d'incendie les habitans d'une maison jusqu'aux étages les plus élevés, de franchir les rivières sans ponts et la Manche sans bateau à vapeur.

Admettons en définitive que l'homme puisse réussir tôt ou tard à s'élever et se diriger dans l'atmosphère, cela ne veut pas dire qu'il planera comme l'aigle au sommet du firmament ou qu'il franchira comme l'hirondelle d'immenses espaces sans s'arrêter. Son vol serait probablement bas, timide, embarrassé; il n'a besoin ni de monter dans les régions supérieures de l'atmosphère ni d'aller chercher au-dessus du sol les voies de communication rapides qu'il trouve à la surface. Il est superflu pourtant de chercher le secret

d'un avenir si éloigné. Cette question n'est pas de notre temps. Il est assurément plus sage de modérer l'enthousiasme qu'excitent en ce moment chez quelques personnes les projets de navigation aérienne. D'ailleurs il n'est pas sans inconvénient, disons-le bien haut, d'annoncer de nouvelles expériences en s'en promettant des résultats hyperboliques. L'esprit public, entraîné par de trompeuses espérances, accorde moins d'attention aux découvertes plus réelles et plus utiles qui n'ont pas l'appât du merveilleux. Puis la foule se dégoûte des projets exagérés aussi vite qu'elle s'en est éprise. Il est possible que les hommes qui se sont mis à la tête de l'agitation aérostatique obtiennent quelque effet curieux; mais il n'est pas douteux qu'ils ne sauraient satisfaire à leur programme. *L'Aéronaute*, nouveau journal fondé pour servir d'organe aux défenseurs de la navigation aérienne, porte en tête de sa première page un frontispice fantastique qui représente un navire aérien manœuvrant en liberté au milieu des nuages. Nous pouvons affirmer hardiment que ce résultat imaginaire ne sera pas atteint par les moyens qu'on se propose d'employer. Peut-être ces infatigables inventeurs trouveront-ils quelque perfectionnement inattendu, quelque amélioration réelle. Le public ne leur en saura aucun gré, parce qu'ils n'auront pas tenu tout ce qu'ils promettaient. Ce sera une juste punition de la témérité de leur entreprise et un enseignement pour les inventeurs à venir qu'il faut se contenter d'un programme modeste et se garder de promesses inconsidérées.

Swift raconte qu'au pays de Lupata un voyageur nouvellement débarqué vit flotter au-dessus de sa tête une espèce d'île habitée par des hommes qui avaient l'art et le pouvoir de la hausser, de l'abaisser et de la faire marcher à leur gré. Ce voyageur (c'était Gulliver) eut le bonheur d'être reçu dans l'île volante, et put examiner de près le mécanisme qui la soutenait en l'air. Il est à regretter que la description qu'il nous en a laissée ne suffise pas pour reconstruire un semblable appareil. Il y a, ce me semble, sous la fable de ce récit, une vérité qu'il est opportun de mettre en lumière. L'île n'était peuplée que de mathématiciens et de philosophes, tandis que le vulgaire ignorant, qui n'avait sans doute pas été capable d'imiter cette machine, se traînait péniblement à la surface de la terre, occupé nuit et jour à des découvertes insensées. Nos rêveurs ne pourraient-ils conclure de cette fable ingénieuse que la navigation aérienne ne peut être fondée que sur la science? Quand ce seront les savans qui monteront dans la nacelle au lieu de rester sur le sol, il n'est pas certain que l'aérostation fera de rapides progrès; mais peut-être les projets raisonnables seront-ils seuls soumis à la discussion et seuls encouragés.



---

LE

# DUC DE BROGLIE

SA VIE POLITIQUE ET SES ÉCRITS.

---

## I.

Sous l'ancien régime, la dignité la plus éclatante, la plus enviée, était celle de maréchal. Alors comme aujourd'hui, cette nation belliqueuse estimait avant tout les services militaires. La maison de Broglie, d'origine piémontaise, venue en France au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, avait atteint en 1789 le plus haut point d'illustration, parce qu'elle avait fourni coup sur coup trois maréchaux. Le premier, Victor-Maurice, qui n'avait encore que le titre de comte de Broglie, fit avec Louis XIV les campagnes de Flandre et de Franche-Comté en 1667 et 1668; il fut nommé ensuite commandant du Languedoc. Le second, François-Marie, prit une part glorieuse à la bataille de Denain, qui sauva la France. Ambassadeur en Angleterre, commandant général de l'Alsace, commandant en chef de l'armée d'Italie et de l'armée de Bohême, il fut fait duc en 1742. Le troisième, Victor-François, fut le héros de la guerre de sept ans : nommé maréchal à quarante-deux ans, gouverneur de Metz, ministre de la guerre, il avait reçu de l'impératrice Marie-Thérèse, après une bataille gagnée contre les Prussiens, le titre de prince de l'empire pour lui et ses descendants.

L'héritier de ces guerriers célèbres, Claude-Victor, fils du dernier maréchal, était en 1789 aux premiers rangs de cette jeune noblesse qui, avec La Fayette, Noailles, Montmorency, Crillon, La

Rochefoucauld, Clermont-Tonnerre, voulait abolir les privilèges et fonder en France l'égalité dans la liberté. Député de la noblesse de Colmar aux états-généraux, il y vota avec le parti des réformes malgré le courroux de son père, qui avait émigré un des premiers, et qui l'appelait impérieusement auprès de lui. A la clôture de l'assemblée nationale, il reprit du service comme maréchal de camp, et partit pour l'armée du Rhin. Après la journée du 10 août, il refusa de reconnaître les décrets qui suspendaient le roi, et donna sa démission, mais sans émigrer. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté, le 27 juin 1794, à l'âge de trente-sept ans, versant, comme ses ancêtres, son sang pour la France, mais bravant pour elle un genre plus terrible de combats et de dangers.

M. le duc de Broglie (Charles-Achille-Victor-Léonce), dont le nom restera toujours attaché à l'histoire de la monarchie constitutionnelle en France, est le fils de l'héroïque et malheureux Claude-Victor. Il est né en 1785, et n'avait pas encore dix ans quand son père monta sur l'échafaud. Ses premières années ont reçu la rude éducation du malheur. Napoléon, qui cherchait à réunir autour de lui les plus grands noms de l'ancienne monarchie, le nomma auditeur au conseil d'état. Il remplit en cette qualité plusieurs missions actives, en Illyrie, en Espagne, en Pologne, au congrès de Prague; mais le spectacle des grandeurs de l'empire n'exerça sur son jeune esprit, déjà mûri par de fortes études, aucune fascination. Parmi les traditions de sa famille, il avait choisi de bonne heure la plus généreuse et la plus tragique, celle de son père. Aux triomphes sanglans de la force, il préférait, en plein empire, le culte abandonné des idées. Il avait déjà cette sincérité stoïque que rien ne peut effrayer ni séduire, et qui a fait de tout temps le trait principal de son caractère.

Au retour des Bourbons, Louis XVIII s'empressa de le nommer pair de France. Il épousa presque en même temps la fille de M<sup>me</sup> de Staël. Dans la journée du 14 juillet 1789, où le cours orageux de la révolution commença par la prise de la Bastille, deux hommes représentaient les partis opposés : l'un, le maréchal de Broglie, commandait l'armée réunie pour défendre l'ancien régime; l'autre, M. Necker, était le chef reconnu des partisans du régime nouveau. Vingt-cinq ans après, le petit-fils du maréchal s'unissait à la petite-fille de M. Necker, devançant ainsi par son exemple la seule issue possible de nos troubles civils, la réconciliation de la vieille France et de la France nouvelle. Ce mariage fut un acte de tolérance religieuse non moins que de sagesse politique, car l'époux était fervent catholique, l'épouse protestante fervente, et cette dif-

férence de foi n'a jamais troublé l'union la plus heureuse et la plus passionnée.

Rien ne le peint mieux que son début dans la vie publique en 1815. Ce qu'on a nommé la *terreur blanche* était dans toute sa violence. La vengeance du parti vainqueur poursuivait surtout le maréchal Ney. M. le duc de Broglie n'avait pu encore, à cause de son âge, prendre part aux délibérations de la chambre des pairs; il eut ses trente ans accomplis quelques jours seulement avant le jugement du maréchal, et au lieu d'attendre, pour exercer son droit, que tout fût fini, il le revendiqua avec instance et vota contre la mort. Le même homme qui avait résisté au prestige de Napoléon résistait à l'entraînement de la passion royaliste. Il aurait voulu épargner à la restauration une de ces fautes, si faciles au début des gouvernemens, qui pèsent ensuite sur tout leur avenir. Le jeune pair de France puisait dans le sentiment scrupuleux de la justice une sûreté de coup d'œil qui manquait aux hommes d'état les plus expérimentés. A partir de ce moment, il prit une part active à tous les travaux de la chambre des pairs, et soit pendant la restauration, soit pendant la monarchie de juillet, soit même pendant la seconde république, il n'a cessé un seul jour de se consacrer tout entier à son pays. Le coup d'état de 1851 a pu seul le décider à la retraite.

Les trois volumes qui viennent d'être publiés (1) ne renferment pas la collection complète de ses écrits et de ses discours. Un « avertissement de l'éditeur » nous apprend qu'en autorisant à rechercher dans les colonnes du *Moniteur* ou de plusieurs recueils périodiques l'expression de sa pensée, rendue publique à diverses époques, M. le duc de Broglie n'a permis de la reproduire que quand il était possible de la rattacher à quelque question de philosophie, de littérature, de droit public ou international, en un mot à quelque intérêt permanent. « Pour nous conformer à ce désir, ajoute l'éditeur, nous avons dû nous abstenir de reproduire ceux de ses discours qui n'avaient trait qu'à des incidens aujourd'hui oubliés de notre histoire parlementaire. » Cette réserve discrète, qui ne consent à occuper le public de soi qu'autant qu'il peut y trouver une utilité directe, est tout à fait conforme aux habitudes d'une vie de désintéressement et de dévouement, mais elle nous paraît regrettable : tout ce qui a rempli une pareille vie méritait d'être recueilli. Qui peut dire d'ailleurs ce qui doit être oublié ou non dans notre histoire politique? A tout instant, nous voyons renaître des questions qui semblaient éteintes, et ces trois volumes en offrent plusieurs exemples.

(1) *Écrits et discours de M. le duc de Broglie*, 3 vol. in-8°, Didier, 1863.

Le premier discours reproduit remonte à 1819; il roule sur un sujet qui est plus que jamais de circonstance, puisqu'il s'agit de la liberté de la presse. Ce discours n'est pas le premier que l'auteur ait prononcé sur cette question, et celui qu'il avait fait l'année précédente à propos d'une loi qui fut rejetée aurait ouvert la série avec encore plus d'intérêt peut-être. Après quarante-cinq ans écoulés, on ne peut voir sans une curiosité douloureuse ce que les amis du gouvernement et le gouvernement lui-même pensaient en 1818 de cette liberté précieuse que nous n'avons pas su conserver. « Les journaux, disait M. le duc de Broglie, ont fait pour la politique, depuis un demi-siècle, ce que l'imprimerie a fait, il y a deux cents ans, pour les sciences et les lettres : ils ont popularisé le goût et l'occupation des affaires publiques. C'est maintenant un besoin que rien ne peut remplacer. Si leur liberté a des dangers, leur servitude a plus d'inconvénients : elle rend la liberté des autres écrits illusoire. » C'est dans cet esprit que furent conçues les lois de 1819, les premières et les meilleures qui aient réglé ce difficile sujet. M. de Broglie avait des relations intimes avec les principaux ministres, et en particulier avec le garde des sceaux, M. de Serre; il travailla lui-même à la rédaction de ces lois de concert avec ses amis, MM. Royer-Collard et Guizot, et il fut nommé à la chambre des pairs rapporteur de la plus importante, sur *la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication*. Par cette législation, toute censure préventive était abolie, et le jugement des délits commis par la voie de la presse déféré au jury comme pour les délits ordinaires; les seules conditions imposées aux journaux étaient le dépôt d'un cautionnement qui répondit d'avance des amendes encourues et une déclaration indiquant le nom d'un éditeur responsable. Point d'autorisation préalable, point d'avertissement administratif, encore moins de suppression arbitraire; voilà où nous en étions en 1819.

L'année suivante, le ministère libéral des premières années de la restauration fut dissous; la réaction ultra-royaliste qui suivit l'assassinat du duc de Berri venait de commencer. M. de Broglie allait passer dans l'opposition. Il s'arrêta un moment pour faire un acte rare d'indépendance politique. La loi de 1817 sur les élections avait été rédigée par ses amis, et la plupart d'entre eux s'y attachaient avec obstination. L'expérience y avait cependant démontré plusieurs vices. Il eut le bon sens et la bonne foi de les reconnaître. Le plus grand de tous était le renouvellement partiel. Trois fois depuis 1817 des élections partielles avaient eu lieu, et trois fois elles avaient amené une secousse. Frappé de ces résultats, M. le duc de Broglie demandait dès 1820 le renouvellement inté-

gral. Le temps lui a donné satisfaction. Le principe du renouvellement intégral, introduit quatre ans après par M. de Villèle, fait encore partie de nos lois. Un autre passage de son discours, bon à relire aujourd'hui, traite du nombre des députés. D'après la loi de 1817, la chambre ne comptait que 258 membres; le gouvernement proposait de les porter à 430, et ce nombre, un peu accru, s'est maintenu jusqu'en 1848. La république, poussant en tout les choses à l'extrême, a eu le malheur de le doubler, ce qui a amené des assemblées tumultueuses, et aujourd'hui on l'a réduit à 283, c'est-à-dire à la moitié environ de ce qu'il devrait être d'après les principes posés en 1820. Toutes les objections présentées alors contre une chambre trop peu nombreuse trouvent donc encore aujourd'hui à s'appliquer.

Cependant la réaction royaliste suivait son cours, la guerre d'Espagne était décidée. Ferdinand VII avait été forcé par ses sujets insurgés d'accepter une constitution; le gouvernement français, poussé par l'Europe, allait rétablir par les armes le pouvoir absolu, ou, comme disaient les Espagnols, le roi *tout net*. Cette fois M. le duc de Broglie prit décidément parti pour l'opposition. Il commença par faire justice de ce pitoyable argument qui consiste à invoquer comme absolu le droit de paix et de guerre que toutes les constitutions donnent au prince; les ministres eux-mêmes, après avoir un moment élevé cette prétention, y renonçaient. « Maintenant, dit-il, ce terrain est abandonné d'un commun aveu. Cette misérable fin de non-recevoir est délaissée comme elle mérite de l'être. Nul n'a entrepris de se retrancher derrière cet abri malencontreux, ni de nous persuader que nos attributions se bornent à envisager la loi proposée sous un point de vue purement financier. Ainsi voilà qui est compris et réglé. J'en prends acte pour l'avenir. Non, nous ne sommes pas réunis ici pour subir la guerre chaque fois qu'il plaît au gouvernement de nous l'imposer. Non, nous ne sommes pas réunis ici pour livrer des hommes, pour voter des impôts, stupidement, sans délibérer, comme des exacteurs ou des recruteurs. »

Entrant dans le fond de la question, il n'avait pas de peine à prouver que la guerre projetée portait atteinte au principe de l'indépendance des nations. On prétendait que la contagion morale d'une révolution si voisine avait du danger pour la France; mais ce danger n'existait qu'autant que le gouvernement manquerait à ses devoirs. « Sans doute, si la volonté de ceux qui disposent de nos destinées est de traiter les Français comme l'Autriche traite ses sujets italiens, s'ils se proposent d'ouvrir les cachots pour les meilleurs citoyens, d'étouffer toute indépendance dans les opinions, dans le langage et dans les démarches, de détruire dans ses pre-

miers germes l'éducation publique, de faire pénétrer le soupçon, la surveillance, l'espionnage jusque dans le sein des familles, ils ont raison de craindre non-seulement l'exemple de l'Espagne, mais le contact de la moindre étincelle de liberté qui viendrait à s'allumer quelque part; mais, si leur dessein est de respecter religieusement la constitution qui nous régit, de cultiver au profit de nos institutions ce goût de l'ordre, cet instinct de conservation et de repos qui domine parmi nous, de laisser ou plutôt de rendre à l'opinion son empire, à la sûreté individuelle ses garanties, aux élections leur indépendance, à la justice sa généreuse impartialité, ils n'ont rien à redouter de la constitution des cortès. S'ils tremblent devant elle, c'est leur propre condamnation qu'ils prononcent. »

Tout ce discours est d'une grande éloquence. Les gouvernemens coalisés voulaient faire prévaloir ce principe, que les rois seuls avaient des droits et que les peuples n'en avaient pas; l'âme indignée de l'orateur protestait contre cette théorie tyrannique. « Quoi! le pouvoir de donner aux peuples des institutions politiques, de les détruire, de les refuser, réside perpétuellement et exclusivement dans les rois! Un roi est le maître en tout temps, et par sa seule volonté, d'abolir le droit public de son pays, d'en substituer un autre ou de n'en substituer aucun! Le roi d'Espagne, rentrant dans ses états après cinq ans d'exil, s'empare du pouvoir absolu et soumet au joug le plus humiliant le peuple qui a délivré l'Europe; il fait bien : nulle voix parmi les souverains ne s'élève pour le contredire, il reçoit même de toutes parts des félicitations et des éloges! Ce pouvoir périt dans ses mains par ses propres fautes; aussitôt grande rumeur : il faut que l'Europe s'arme pour le lui restituer dans sa pureté et sa plénitude! Quelque usage que ses conseillers en fassent, à quelque excès qu'ils se portent, de quelques inepties ou de quelques violences qu'ils se rendent coupables, ils n'en seront responsables qu'à Dieu, et si la nation espagnole, ruinée, persécutée, réduite aux abois, poussée au désespoir, se relève enfin, et sans attenter à la personne de son roi, sans porter atteinte à ses droits héréditaires, invoque et consacre un nouvel ordre de choses, cette nation ne sera plus qu'un assemblage de bandits qu'il faudra châtier et museler de nouveau! Le droit de résistance à la tyrannie a donc disparu de la terre?... Les plus beaux souvenirs de la race humaine se rattachent à ces époques glorieuses où les peuples qui ont civilisé le monde ont brisé leurs fers, attesté leur grandeur morale, et laissé à la postérité de magnifiques exemples de liberté et de vertu. Les plus belles pages de l'histoire sont consacrées à célébrer les généreux citoyens qui ont affranchi leur pays. Et lorsqu'on songe que ce sont ces mêmes cabinets que nous avons vus pendant trente ans si

complaisans envers tous les gouvernemens nés de notre révolution, qui ont successivement traité avec la convention, recherché l'amitié du directoire, brigué l'alliance du dévastateur de l'Europe, que ce sont ces mêmes ministres que nous avons vus si empressés aux conférences d'Erfurt, qui viennent maintenant, de leur souveraine science et pleine autorité, flétrir la cause pour laquelle Hampden est mort au champ d'honneur et Russell sur l'échafaud, en vérité le sang monte au visage! » A ce vigoureux langage, tenu en face de gouvernemens enivrés de leur toute-puissance, on reconnaît l'homme qui, dix ans plus tard, ministre d'un gouvernement sorti d'une révolution, fera reculer la sainte alliance et contribuera à fonder en Espagne des institutions libres, sous la propre fille de Ferdinand VII. 1833 donnera la revanche de 1823.

On sait quelle magnifique sortie le fameux projet de loi sur le sacrilège inspira à M. Royer-Collard à la chambre des députés : M. le duc de Broglie ne fut pas moins éloquent à la chambre des pairs. Pour exprimer *l'horreur que lui inspirait la loi*, ce sont ses propres termes, il invoqua les plus lugubres souvenirs du saint office. La loi sortit de ces discussions ardentes amendée, affaiblie, mais encore barbare et d'une exécution impossible. Il en fut de même de cet autre projet présenté à la même époque sur le droit d'aînesse et les substitutions. M. le duc de Broglie le combattit comme portant atteinte au principe de l'égalité civile et aux saines notions d'économie politique. Personne, à peu près, ne savait alors l'économie politique. Lui seul pour ainsi dire l'avait étudiée et la connaissait à fond. Son discours en donne la preuve. Il était impossible de mieux démêler cet amas de confusions, d'erreurs, de craintes, de prétentions également chimériques, que représentait le projet de loi, et de mieux fixer le véritable sens de ces mots de *grande et petite propriété, grande et petite culture*, que tout le monde employait à tort et à travers. Le droit d'aînesse fut rejeté par la chambre des pairs; bien qu'elle fût alors héréditaire, et le droit de substitution, maintenu à grand'peine dans la loi, est resté sans application de la part de ceux même qui en avaient demandé le rétablissement. Telle est la puissance des mœurs.

Encore aujourd'hui quelques esprits sincères rêvent de nouvelles atteintes au principe de l'égalité des partages dans les successions. Il faut les renvoyer à cette argumentation lumineuse qui dès lors réduisait à leur juste valeur le mal et le remède. Ils y verront exprimées d'avance les vérités économiques que quarante ans d'expérience n'ont fait que confirmer sur le rôle des capitaux en agriculture, sur les obstacles naturels au morcellement et sur l'impuissance des obstacles artificiels. Parmi les objections présentées par l'ora-

teur, une surtout se distinguait par son caractère ingénieux et frappant; elle montrait que le projet de loi allait contre son but et accélérerait le morcellement au lieu de l'arrêter. Supposons en effet qu'un père de famille laisse quatre enfans et une fortune de 100,000 fr. Dans le système du partage égal, chaque part sera de 25,000 fr.; dans le système du droit d'aînesse, la part de l'aîné sera de 40,000 francs, et chacune des trois autres de 20,000; la loi rendait donc l'une des quatre portions plus grande et les trois autres plus petites. «Prétendre arrêter par un tel expédient la division des propriétés, n'est-ce pas imiter ce pèlerin qui se flattait d'arriver à Rome en faisant régulièrement un pas en avant et deux en arrière?»

Parmi les autres discours prononcés par M. le duc de Broglie pendant la restauration, on n'en a réimprimé que deux. Le premier traite une grande question de droit commercial, plusieurs fois agitée dans nos assemblées, celle de la contrainte par corps. Il s'y prononce pour la suppression complète; son avis n'a pas encore prévalu, mais il prévaudra probablement quelque jour, et ce travail important aura préparé les voies. Rien ne prouve mieux que la contrainte par corps manque son but, et que l'esprit de nos lois modernes la repousse. Déjà les cas d'application ont été mieux définis et rendus plus rares; la contrainte par corps a même été supprimée un moment en 1848. Le second discours présente un intérêt curieux et piquant dans ce temps de *viremens* financiers : il s'agit de la fameuse affaire de *la salle à manger* de M. de Peyronnet. Ce ministre avait dépensé 179,865 fr. pour réparations à l'hôtel de la chancellerie, sans qu'aucun vote législatif l'y eût préalablement autorisé. Il n'avait pas excédé le total des crédits ouverts à son ministère, puisque l'ensemble de ses comptes présentait un *boni* de 267,439 fr.; il n'avait dépassé que le crédit spécial ouvert pour l'entretien de l'hôtel. C'était donc un simple *virement* qu'il s'était permis. La chose ne ferait aujourd'hui aucune difficulté; elle en fit beaucoup alors, et le ministère de M. de Martignac, qui avait succédé au ministère Villèle, fut le premier à la signaler. M. le duc de Broglie ne jugea pas inutile de s'en occuper; il posa des principes qui paraîtraient aujourd'hui bien sévères, puisqu'ils n'allaient à rien moins qu'à engager la responsabilité civile du ministre ordonnateur. La chambre des députés partagea cette opinion; mais la chambre des pairs fit quelque difficulté, et l'affaire finit par une transaction. Il ne faut pas oublier que cela se passait sous la restauration, c'est-à-dire avant le temps où les chambres ont été accusées, peut-être avec raison, de pousser à l'excès la spécialité en matière de crédits.

M. le duc de Broglie et ses amis ne se contentaient pas de servir les libertés publiques de leur parole et de leur vote dans les deux



chambres; ils voulurent encore se faire journalistes, pour travailler sous une autre forme à l'éducation nationale. Le métier de journaliste, aujourd'hui décrié et mis presque hors la loi, était alors en grand honneur parmi les hommes les plus considérables de tous les partis. Dans la droite M. de Chateaubriand, M. Benjamin Constant dans la gauche, ne dédaignaient pas de se mêler à ces luttes quotidiennes. Le groupe qu'on appelait *doctrinaire*, et qui formait une sorte d'intermédiaire entre la droite et la gauche, voulut aussi avoir ses organes. *Le Globe* et la *Revue française* furent fondés à peu près en même temps. Là écrivaient presque tous ceux qui sont devenus ministres sous la monarchie de 1830 et qui remplissent aujourd'hui l'Académie française. La *Revue des Deux Mondes* doit un souvenir particulier à la *Revue française*, qui l'a précédée; créé à l'imitation des *revues* anglaises, ce recueil est un des premiers qui aient importé en France l'habitude des discussions graves et développées, car *le Conservateur* et *la Minerve* se rapprochaient beaucoup plus de la polémique des journaux proprement dits. Les articles n'y étaient pas signés, suivant l'usage anglais; mais la plupart n'avaient d'anonyme que l'apparence. La *Revue française* a cessé de paraître en 1830, quand presque tous ses rédacteurs sont entrés dans les affaires. La *Revue des Deux Mondes* a commencé l'année suivante.

Les divers morceaux publiés par M. le duc de Broglie dans la *Revue française* attestent à la fois la variété et la profondeur de ses études. Dans l'article sur *l'existence de l'âme* à propos du livre de M. Broussais, *De l'Irritation et de la Folie*, c'est un métaphysicien qui parle, un véritable métaphysicien. M. Broussais, élève de Cabanis, n'avait pas écrit seulement un ouvrage de médecine, mais un traité de philosophie, moitié dogmatique, moitié polémique; il y niait l'existence de l'âme, et se moquait de la méthode d'observation appliquée aux faits de conscience, c'est-à-dire de cette science nouvelle, la *psychologie*, que M. Royer-Collard avait inaugurée dans son court enseignement philosophique, et dont M. Cousin était le brillant interprète. Sans s'attacher précisément à défendre l'observation psychologique, l'écrivain prend à son tour l'adversaire corps à corps. La foi spiritualiste a ses obscurités, elle ne peut pas expliquer l'inexplicable; mais la doctrine matérialiste est cent fois plus obscure, plus incompréhensible, et la plus simple, la plus claire, la plus logique des deux solutions est encore celle qu'adopte le témoignage universel de l'humanité: telle est la thèse qu'il développe avec une grande puissance de raisonnement. Nul ne parle plus aisément, plus sûrement, la langue spéciale de ces questions subtiles. Le livre de M. Broussais avait eu un assez grand succès de verve et

d'originalité; la réponse de son contradicteur l'emporta par l'énergie de l'argumentation.

Dans les réflexions sur le *Droit de punir et la Peine de mort*, sur les *Forçats libérés et les Peines infamantes*, ce n'est plus un métaphysicien, mais un criminaliste de premier ordre. M. de Broglie y maintient en principe la peine de mort, mais comme une nécessité funeste, qui risque à tout instant de devenir illégitime, et dont tout législateur digne de ce nom doit travailler constamment à purger son ouvrage. Il repousse avec force les peines infamantes qui existaient encore, comme la marque et le carcan, et montre les difficultés et les dangers de la colonisation pénale. Depuis la publication de ces deux manifestes, la réforme du code pénal s'est accomplie, et M. de Broglie lui-même a eu le bonheur d'y participer; la marque et le carcan ont été abolis, la peine de mort est plus rarement prononcée par la loi. C'est là un de ces bienfaits du gouvernement de 1830 dont on parle peu, mais qui restent dans la législation et dont profitent à jamais les générations futures. Depuis 1848, une réaction s'est déclarée en sens contraire : la société française, effrayée par les désordres qui ont éclaté dans son sein, s'est rejetée avec violence vers la répression. Une peine nouvelle, la déportation à Cayenne, a été appliquée aux forçats, par simple mesure administrative d'abord, et ensuite par la loi. Le moment ne paraît pas venu d'étudier dans ses détails cette expérience; mais il ne peut manquer de venir tôt ou tard, et on fera bien alors de se reporter à ce qu'en a dit d'avance M. de Broglie en 1828 d'après Bentham et les premiers criminalistes.

Dans les études sur la *juridiction administrative* et sur la *piraterie*, c'est un jurisconsulte, un légiste consommé, qui définit avec un soin scrupuleux l'origine et la nature de ce qu'on appelle le *contentieux administratif* et qui circonscrit dans ses véritables limites le crime de piraterie pour ôter à la répression tout caractère arbitraire, montrant ainsi son profond respect pour tous les droits, même ceux des pirates. — Enfin, dans l'article sur l'*Art dramatique en France*, à propos de la traduction en vers d'*Othello* par M. Alfred de Vigny, c'est un critique plein de goût qui discerne le beau partout où il est, sans système et sans parti pris. On était au plus fort de la grande lutte entre les classiques et les romantiques. M. le duc de Broglie et ses amis avaient donné à cette querelle ses principaux alimens en publiant des traductions littérales des théâtres étrangers. Shakspeare surtout avait la vogue parmi les novateurs comme le plus éloigné des formes régulières de nos propres auteurs dramatiques. Faire jouer sur le Théâtre-Français, sur le théâtre de Molière et de Racine, une traduction d'*Othello* dans toute sa rudesse primi-

tive, et sans aucun des ménagemens que Ducis y avait apportés, quel triomphe pour l'école nouvelle! Le duc de Broglie accueillait avec sympathie cette hardie tentative, et à ce sujet il analysait de main de maître l'œuvre du tragique anglais, louant et critiquant tour à tour, et concluant enfin par une sorte de compromis entre les deux écoles, ou plutôt n'admettant ni l'une ni l'autre dans ce qu'elle avait d'étroit et de servile.

Le temps a conclu comme lui. La connaissance des littératures étrangères nous a guéris de l'imitation exclusive de nos formes littéraires, sans rien créer de nouveau à proprement parler. S'il y a un vainqueur dans cette lutte, c'est encore le goût et l'esprit français. Racine et Shakspeare ont vieilli tous deux, mais Shakspeare plus que Racine; il y a toujours eu dans sa renommée, même en Angleterre, quelque chose d'artificiel. Cent ans après sa mort, il était complètement oublié dans son propre pays. Même au plus fort de sa renaissance, au siècle dernier, quand l'art de Garrick intéressait à sa gloire l'esprit national des Anglais, ses pièces n'étaient pas jouées comme il les a écrites. Aujourd'hui tout le monde sait par cœur ses plus beaux vers, les noms de ses personnages sont populaires, mais on ne le joue plus guère; ses œuvres vont avoir trois siècles, celles de Racine n'en ont que deux, et pour la culture générale des esprits et des mœurs on ne saurait comparer l'Angleterre du xvi<sup>e</sup> siècle à la France du xvii<sup>e</sup>. C'est précisément cet archaïsme de Shakspeare qui a fait son principal succès il y a quarante ans. Il était neuf à force d'être vieux. Il répondait à cette résurrection des études historiques qui a marqué les plus belles années de la restauration. Ce moment est passé, non sans avoir laissé de profondes traces. Notre horizon s'est élargi; nous avons appris, avec notre propre histoire, que nous ne savions qu'imparfaitement, celle des nations étrangères, que nous ne savions pas du tout. Nous avons compris, étudié, admiré d'autres que nous-mêmes. L'engouement s'en est mêlé comme toujours, et il a fini par son excès même. Shakspeare n'a plus l'attrait d'un paradoxe. Depuis que son génie est incontesté, ses défauts reparaissent. Il a l'inspiration et la verve; il n'a pas l'art patient et savant qui achève et polit. On a raison d'admirer Shakspeare, on aurait grand tort de trop l'imiter. Tout en applaudissant à son apparition sur notre scène, M. le duc de Broglie signalait le danger. « Après avoir essuyé, disait-il, pendant cent ans, et sous mille noms divers, des *Andromaque* et des *Zaïre*, moins les vraies beautés d'*Andromaque* et de *Zaïre*, gardons-nous d'essuyer, sous mille autres noms divers et pendant cent autres années peut-être, des *Macbeth* et des *Othello*, moins les vraies beautés de *Macbeth* et d'*Othello*. Le beau ne s'imité pas; ce qui s'imité, ce sont les

défauts, les formes extérieures, c'est la *manière* des grands poètes. Évitions les contre-façons. *Il faut que l'originalité soit originale.* » Ce dernier trait fait d'avance justice de ces oripeaux romantiques, si vite fanés, qui étaient alors dans toute leur fraîcheur d'emprunt. Rien de plus facile que la fausse originalité, mais aussi rien de plus éphémère.

Ces travaux, si variés et si solides, rehaussaient chez l'auteur l'éclat d'un grand nom. Ce temps a été le plus heureux de sa vie; des succès plus retentissans n'ont pu faire oublier plus tard ces jours d'activité généreuse et sereine. La conformité des idées et des sentimens attirait autour de lui une société d'élite. Tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher M<sup>me</sup> la duchesse de Broglie disent combien ce nom rappelle de grâce délicate et d'aimable supériorité. Jeune, belle, d'un esprit à la fois sérieux et charmant, pieuse et gaie, sévère et piquante, douée de toutes les séductions et de toutes les vertus, elle aimait le monde comme sa mère, et y portait comme elle un irrésistible attrait. Son salon devint le rendez-vous des hommes les plus distingués de son temps, et continua pendant vingt années la tradition de nos grands salons des deux derniers siècles. Là se rencontraient presque tous les jours M. Royer-Collard, M. de Barante, M. de Sainte-Aulaire, M. Guizot, M. Villemain, M. Cousin, et un peu plus tard M. de Rémusat, M. Duchâtel, M. Vitet, M. Jouffroy, avec tous les étrangers illustres qui passaient à Paris. Là se préparaient les combinaisons politiques et se décidaient les succès littéraires. Beaucoup de ceux qui y furent admis vivent encore, et conservent ce souvenir comme un des plus chers trésors de leur vie passée; d'autres sont morts laissant une trace lumineuse, et parmi eux le frère de M<sup>me</sup> de Broglie, M. le baron Auguste de Staël, dont la fin prématurée fut une perte pour la France.

L'article sur *l'Art dramatique* parut dans la *Revue française* du mois de janvier 1830. M. le duc de Broglie y exprimait l'intention de reprendre bientôt ce sujet. Il comptait sans les événemens, qui allaient l'enlever à ces travaux paisibles et le jeter dans de tout autres hasards. Quand éclata la révolution de juillet, il ne put se défendre d'une émotion douloureuse, mais il sentit la nécessité de fonder au plus vite un gouvernement. Lui-même a exprimé bien longtemps après, en quelques mots graves et fermes, les sentimens dont il fut saisi; c'est dans son discours de réception à l'Académie française, prononcé en 1856. « M. de Sainte-Aulaire, dit-il en parlant de son prédécesseur, était absent de France au mois de juillet 1830. Il n'eut point à délibérer avec lui-même, il n'eut point à prendre parti dans cette crise soudaine et terrible. Tout était décidé avant son retour. Je n'entends, quant à moi, ni regretter ni rétracter le

parti que j'ai pris à cette époque. J'ai fait ce qui m'a paru juste et nécessaire. Si je me suis trompé, je me trompe encore; mais ce qu'il en coûte en pareil cas de combats intérieurs et d'anxiété, Dieu seul le sait. Je le remercie de les avoir épargnés à l'âme la mieux faite pour en être douloureusement éprouvée. »

Ces hésitations secrètes ne parurent pas dans sa conduite extérieure. Son parti une fois pris, il l'exécuta avec cette résolution calme qu'il a toujours montrée dans les momens difficiles. Le 27 et le 28 juillet, il fut le seul membre de la chambre des pairs qui assistât aux réunions des députés pour protester contre les ordonnances; le 29, il fut nommé ministre de l'intérieur par la commission municipale qui siégeait à l'Hôtel de Ville; le 30, il fut appelé des premiers auprès de M. le duc d'Orléans à son arrivée à Paris. Il prit part à toutes les délibérations décisives, tandis que Charles X était encore à Saint-Cloud, à Versailles, à Rambouillet, et exposa sa tête plus que personne.

## II.

Ce n'est pas après l'événement, c'est au milieu même de la lutte et en quelque sorte sur les barricades qu'a commencé le dissentiment qui devait remplir tout le règne de Louis-Philippe et aboutir à la catastrophe de février. Pour une partie, et, il faut le dire, pour la plus grande partie des combattans de juillet, c'était le principe absolu de la souveraineté du peuple qui devait l'emporter avec toutes ses conséquences; pour d'autres, en plus petit nombre, et en particulier pour M. le duc de Broglie, il s'agissait au contraire de renfermer la résistance aux ordonnances dans les plus étroites limites possibles, et de faire la révolution la moins révolutionnaire. Ce sont ces derniers qui, pour éviter l'anarchie qu'ils redoutaient, voulurent que la charte nouvelle fût *bâclée* en quelques heures, comme on l'a dit plus tard, et que le premier prince du sang après l'héritier direct fût immédiatement appelé au trône. M. le duc de Broglie rédigea lui-même la formule de la déclaration, afin de lui ôter autant que possible tout caractère électif. Lui et ses amis firent plus encore : ils refusèrent de soumettre la désignation du nouveau roi aux assemblées primaires. Eurent-ils tort? eurent-ils raison? L'approbation des assemblées primaires n'eût pas fait la moindre difficulté; mais, précisément à cause de cette certitude, il répugnait à des hommes sincères d'y avoir recours. M. le duc de Broglie eut l'occasion de s'en expliquer quelque temps après. « Les convocations d'assemblées primaires, dit-il, les registres ouverts dans les municipalités, ce sont de méchantes farces; de ridicules simagrées;

c'est une jonglerie méprisante et qui ne prouve qu'une chose : c'est que celui-là qui s'en donne le passe-temps se croit assez fort pour braver ses adversaires et se moquer de ses partisans. » L'usage qu'on avait fait de ces *simagrées* pour légitimer les changemens à vue de notre histoire révolutionnaire expliquait la sévérité de ce jugement; mais il est peut-être à regretter qu'on s'y soit arrêté. Rien ne pouvait enlever au duc d'Orléans les droits qu'il tenait de sa naissance, et il aurait eu un titre de plus.

L'heure des jugemens définitifs n'est pas arrivée pour ces événemens. Il se peut que l'histoire reproche un peu de précipitation à ceux qui arrêtaient la révolution au milieu de son triomphe. Il ne suffit pas, pour faire œuvre durable, qu'une nécessité apparaisse aux hommes les plus sages, les mieux placés pour bien voir : il faut que la grande majorité nationale partage leur sentiment et s'en rende compte. Le gouvernement de 1830, après avoir vaincu dix-huit ans l'anarchie toujours renaissante, a fini par succomber dans cette lutte, parce que la France n'a jamais eu une notion suffisante du danger qu'elle courait. On a trop fait ses affaires, on ne lui a pas assez fait sentir le poids de la responsabilité; mais, s'il est possible de signaler quelques torts d'un côté, il y en a beaucoup plus à relever de l'autre. L'expérience de la république, assez malheureuse en 1848, eût encore plus mal tourné dix-huit ans plus tôt. Beaucoup de bons juges pensent aujourd'hui que les lumières ne sont pas assez répandues pour justifier l'exercice du suffrage universel; elles l'étaient beaucoup moins en 1830. Les idées et les passions révolutionnaires avaient au contraire toute leur puissance. Au péril de la désorganisation intérieure se joignait un grand péril extérieur. Il ne s'était écoulé que quinze ans depuis nos revers; la sainte alliance nous entourait encore de toutes parts, et la France, épuisée d'hommes et d'argent par l'empire, n'avait pas eu le temps de réparer ses forces. La période de la monarchie constitutionnelle a continué et accéléré les progrès pacifiques commencés sous la restauration; elle a développé la population et la richesse au dedans et les moyens de résistance armée au dehors; elle a divisé, affaibli nos ennemis pendant qu'elle nous fortifiait nous-mêmes.

M. le duc de Broglie ne voulut accepter dans le premier ministère formé par le roi Louis-Philippe à son avènement que le portefeuille de l'instruction publique. M. Guizot avait le ministère de l'intérieur. Composé de onze membres, sept ministres à portefeuille et quatre ministres consultans, ce cabinet contenait pêle-mêle les divers élémens de l'opposition sous la restauration. Il ne dura que quatre mois, au milieu de divisions et d'indécisions de toute sorte. Les élémens contradictoires qui le formaient tendaient toujours à

se séparer. M. Guizot a caractérisé dans ses *Mémoires* le rôle qu'y remplit M. de Broglie. « Il était, dit-il, plus libéral que démocrate et d'une nature aussi délicate qu'élevée; la politique incohérente et révolutionnaire lui déplaisait autant qu'à moi. Quoique divers d'origine, de situation et aussi de caractère, nous étions unis non-seulement par une amitié déjà ancienne, mais par une intime communauté de principes et de sentimens généraux, le plus puissant des liens quand il existe réellement, ce qui est rare. »

Au commencement de novembre, cette association d'élémens disparates fut dissoute. MM. Guizot, de Broglie, Casimir Perier, Louis, Molé et Dupin se retirèrent, et MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure) devinrent ministres dirigeans, l'un comme président du conseil, l'autre comme garde des sceaux. « Nous sortîmes des affaires, le duc de Broglie et moi, dit encore M. Guizot, avec un sentiment de délivrance presque joyeux dont je garde encore un vif souvenir. Nous échappions au déplaisir de nos vains efforts et à la responsabilité des fautes que nous combattions sans les empêcher. » Ce second ministère, où dominait la gauche, ne dura pas plus que le précédent; il succomba sous la crainte permanente de nouvelles secousses compliquées d'une guerre générale, et après quelques incertitudes M. Casimir Perier forma le ministère du 13 mars 1831, qui rétablit par son énergie la paix intérieure et extérieure. Ni M. de Broglie ni M. Guizot n'en firent partie, mais tous deux l'appuyèrent de toutes leurs forces et contribuèrent à son succès.

Deux circonstances délicates appelèrent M. le duc de Broglie à la tribune de la chambre des pairs en 1831 et 1832.

Une pétition adressée à la chambre demandait que les grades et décorations conférés par Napoléon pendant les cent-jours et annulés par la restauration fussent reconnus valides. C'était mettre en présence les deux gouvernemens qui s'étaient rapidement succédé, celui de Napoléon et celui des Bourbons, et reconnaître au premier une valeur légale qu'on refusait implicitement au second. Dans une question où tant d'intérêts et de passions étaient en jeu, il fallait du courage pour se prononcer contre les pétitionnaires. M. le duc de Broglie commença par déclarer que le gouvernement pouvait conférer les grades et décorations dont il s'agissait, et que, si quelque mesure législative était nécessaire pour l'y autoriser, il était prêt à la voter; mais quant à rétablir de plein droit, par mesure générale, ce qu'un gouvernement reconnu, en pleine possession du pouvoir, avait aboli, on ne pouvait y consentir sans tout remettre en question. « Je ne crois pas au droit divin, s'écria-t-il, je ne crois pas qu'une nation appartienne à une famille, corps et biens, âme et conscience, comme un troupeau, pour en user et en abuser; mais je ne crois

pas davantage à la souveraineté du peuple ; je ne crois pas qu'un peuple ait le droit de changer de gouvernement quand il lui plaît, comme il lui plaît, uniquement parce que cela lui plaît ; je ne reconnais pas à la majorité plus un d'une nation le droit de se passer ses fantaisies en fait de gouvernement, et le régime du bon plaisir ne me paraît ni moins insolent ni moins abject sur la place publique que dans le palais des rois. »

L'autre question était plus délicate encore. Une loi rendue dans les premières années de la restauration avait déclaré jour de deuil pour la France l'anniversaire du 21 janvier et prescrit de célébrer tous les ans, à pareil jour, dans tout le royaume, un service funèbre pour le repos de l'âme de Louis XVI. Le parti révolutionnaire demandait impérieusement l'abrogation ; la chambre des députés l'avait votée ; la chambre des pairs, appelée à prendre parti, hésitait. Le cabinet intimidé gardait le silence. Considérée en elle-même, la loi de la restauration était une faute, car il ne doit pas appartenir à la loi de perpétuer les haines ; mais dans les circonstances où l'on se trouvait, on ne pouvait l'abroger sans accepter une sorte de solidarité avec l'acte du 21 janvier. M. de Broglie repoussa, pour la révolution de juillet, jusqu'à la moindre apparence d'une pareille complicité, et la chambre des pairs, s'associant à ces nobles sentimens, refusa l'abrogation ; la loi ne fut abrogée que plusieurs années après, avec un amendement qui ôtait au vote tout caractère équivoque.

Ces deux discours montrent l'attitude nouvelle que M. le duc de Broglie avait prise. Défenseur des libertés publiques sous la restauration, parce que le danger venait alors du gouvernement, il allait être, pendant tout le cours du nouveau règne, le défenseur de l'ordre public menacé par les théories révolutionnaires : rôle pénible et périlleux, qui l'a fait quelquefois accuser de contradiction et qui le montre au contraire immobile et inébranlable au milieu de nos agitations. Tel il fut alors, tel il est encore ; toujours battu par les vents opposés, mais toujours debout, refusant de plier quand tout le monde plie, refusant d'abuser quand tout le monde abuse, passant avec indifférence de la retraite au pouvoir et du pouvoir à la retraite, et toujours fidèle à lui-même, à ses convictions, à ses principes : *qualis ab incepto*.

Après la mort de Casimir Perier, le cabinet qu'il avait présidé continua à lutter vaillamment contre les difficultés du dedans et du dehors ; mais les hommes qui le composaient n'avaient pas assez d'ascendant personnel pour suppléer longtemps au chef qu'ils avaient perdu ; le roi sentit la nécessité de constituer un ministère plus fort. Au commencement d'octobre 1832, il chargea le maréchal



Soult de lui proposer un nouveau cabinet. Le maréchal pensa tout d'abord à M. le duc de Broglie; il était absent de Paris. On le fit venir de sa terre de l'Eure, où il passait l'automne, pour se concerter avec lui. « Il se montra disposé, dit M. Guizot dans ses *Mémoires*, à accepter, sous la présidence du maréchal Soult, le ministère des affaires étrangères; mais dès le premier moment il fit de mon entrée dans le cabinet la condition *sine quâ non* de son acceptation. Le maréchal, les ministres anciens et nouveaux, le roi lui-même, furent troublés. Tous me faisaient l'honneur de tenir sur moi personnellement le meilleur langage; mais j'étais si impopulaire! j'avais servi la restauration! j'étais allé à Gand! j'avais profondément blessé le parti révolutionnaire en attaquant non-seulement ses excès, mais ses principes! Le duc de Broglie fut inébranlable. »

Cette honorable fidélité finit par l'emporter, et le ministère du 11 octobre 1832 se forma. M. le duc de Broglie y entra comme ministre des affaires étrangères, M. Guizot comme ministre de l'instruction publique, M. Thiers comme ministre de l'intérieur, sous la présidence du maréchal Soult. La grande insurrection des 5 et 6 juin était encore toute récente; il fallait à la fois tenir tête à de nouveaux assauts et achever dans ses détails l'organisation laborieuse du nouveau gouvernement. Le ministère du 11 octobre pourvut à tout. Parmi ses œuvres, il suffit de citer les deux lois qui font le plus d'honneur à la monarchie de 1830, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre matériel : la loi sur l'instruction primaire et celle sur les chemins vicinaux. En même temps il pacifiait la Vendée et livrait bataille aux sociétés secrètes à Lyon et à Paris.

À l'extérieur, M. le duc de Broglie trouva une situation difficile. Le ministère de Casimir Perier avait préservé la France de la guerre générale; mais les rapports diplomatiques restaient toujours violemment tendus. L'Angleterre seule montrait quelques sympathies pour la France; les trois cours du Nord, toujours unies par une étroite alliance, se tenaient dans une réserve ombrageuse et menaçante. L'empereur de Russie surtout, héritier fastueux de l'ascendant que les événemens de 1815 avaient donné à son frère en Europe, affectait en toute occasion des airs d'insolence qui blessaient le sentiment national. La révolution de Pologne, après une lutte héroïque, avait succombé depuis un an, sans que la France, occupée d'elle-même, eût pu venir à son secours; les essais d'insurrection en Italie n'avaient pas beaucoup mieux réussi. Une seule des révolutions tentées à la suite de la nôtre, celle de Belgique, avait survécu, grâce au concours qu'elle avait reçu de nous, mais les dernières difficultés n'étaient pas vidées.

Le ministère du 11 octobre débuta par un acte de vigueur. Il

était à peine constitué que la crise prévue arriva en Belgique. Le roi de Hollande refusa d'exécuter le traité qui, en fixant les limites des deux états, attribuait Anvers à la Belgique, et donna l'ordre à la garnison qui occupait la citadelle de se défendre à toute extrémité. Le cabinet anglais hésitait à employer la force. Après avoir attendu quelques jours un assentiment qui n'arrivait pas, M. le duc de Broglie insista pour une action immédiate; cet avis fut partagé par le roi et son conseil, l'armée française reçut l'ordre d'entrer en Belgique et d'assiéger Anvers. On pouvait craindre que l'armée prussienne, campée à une journée de marche, ne prit parti contre nous, et tel était en effet l'espoir secret du roi de Hollande, beau-frère du roi de Prusse; mais les Prussiens ne bougèrent pas, et Anvers, après un siège d'un mois, fut pris sous les yeux de l'Europe intimidée. Ce siège décida la question en suspens : la Belgique jouit encore et jouira longtemps, il faut l'espérer, de l'indépendance qui lui fut assurée alors et dont elle a fait un si bon usage. Les traités de 1815 reçurent une première atteinte, et l'Europe compta un gouvernement libre de plus.

L'empereur Nicolas sentit à son tour la main du nouveau ministre des affaires étrangères. Depuis 1830, ce prince affectait, contre tous les usages suivis entre têtes couronnées, de ne jamais demander à l'ambassadeur de France des nouvelles du roi. En janvier 1833, M. le duc de Broglie nomma le maréchal Maison ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et lui donna pour instruction de quitter cette capitale le lendemain même de son arrivée, si l'empereur continuait à manquer aux convenances diplomatiques. Il ne s'en tint pas là, il fit venir l'ambassadeur de Russie et lui répéta la même déclaration. De son côté, le maréchal Maison reçut ordre de ne faire aucun mystère de ses instructions et d'en parler d'avance à tous ses collègues. L'empereur se le tint pour dit; à la première réception, il demanda à l'ambassadeur des nouvelles du roi, et les rapports entre les deux cours devinrent pour le moment plus réguliers. Ces sortes d'incidens, où la personne des souverains est en jeu, ont peu de retentissement dans le public, mais ils font un grand effet dans le monde politique. Toutes les chancelleries surent que l'orgueil du tsar avait cédé, et le prestige théâtral dont il aimait à s'entourer en fut affaibli.

Pour s'en venger, il imagina de provoquer contre nous une nouvelle démonstration de coalition. Après en avoir conféré en grand appareil avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse dans une petite ville de Bohême, il fit adresser au cabinet français, par les trois cours, des notes identiques dans leurs conclusions qui contenaient une sorte de menace contre la France, si elle continuait à

servir d'asile aux *perturbateurs de tous les pays*. La réponse du duc de Broglie fut nette et péremptoire ; aucune des trois cours, même celle de Russie, ne poussa plus loin sa tentative. Les beaux jours des congrès de Laybach et de Vérone étaient passés. Cet incident, connu dans l'histoire diplomatique sous le nom de *conférences de München-Gratz*, n'a été révélé qu'après la révolution de février (1). Il avait cependant son prix, puisqu'il marquait la fin de la sainte alliance. Le nouveau gouvernement durait depuis trois ans, il avait eu le temps de réorganiser son armée et ses finances, et il pouvait prendre le ton haut.

On l'avait déjà vu à propos de la Belgique, on le vit mieux encore à propos de l'Espagne. Ferdinand VII mourut au commencement d'octobre 1833. Le gouvernement français reconnut sur-le-champ la reine Isabelle, qui, dans la lutte engagée pour la succession, représentait les idées libérales et constitutionnelles ; les trois cours du Nord prirent parti pour don Carlos, qui représentait l'ancien absolutisme, et rappelèrent de Madrid leurs ambassadeurs. Après dix ans de rudes épreuves, où le gouvernement constitutionnel espagnol aurait probablement succombé, s'il n'avait trouvé au-delà des Pyrénées un appui persévérant, ce gouvernement a fini par se consolider ; en Espagne comme en Belgique, il a duré plus qu'en France même ; en Espagne comme en Belgique, il a produit une explosion de prospérité qui frappe tous les yeux. C'est à l'attitude prise à l'origine par le ministère du 11 octobre que doit remonter le principal honneur de cette fondation difficile, sans qu'il y ait eu de notre part une seule goutte de sang versée.

Le recueil des *Écrits et Discours* ne contient aucune mention de ces événemens ; il se borne à reproduire un discours prononcé par M. le duc de Broglie, comme ministre des affaires étrangères, le 18 mai 1833, sur le projet de loi relatif à la garantie de l'emprunt grec. Ce n'est pas en effet par des discours, mais par des actes,

(1) Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> octobre 1848, l'étude de M. le comte d'Haussonville sur la *Politique extérieure de la France depuis 1830*. M. d'Haussonville cite le passage suivant de la circulaire écrite par M. le duc de Broglie à tous nos agens à l'étranger : « J'ai cru que ma réponse aux trois envoyés devait être conforme à la couleur que chacun d'eux avait donnée à sa communication. De même que j'avais parlé à M. de Hügel (le ministre d'Au. riche) un langage *raide et haut*, je me suis montré bienveillant et amical à l'égard de la Prusse, *un peu dédaigneux* envers le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce qui a dû ressortir clairement de mes paroles pour mes trois interlocuteurs, c'est que nous sommes décidés à ne tolérer l'expression d'aucun doute injurieux sur nos intentions, que les insinuations et les reproches seraient également impuissans à nous faire dévier d'une ligne de conduite avouée par la politique et par la loyauté, et qu'en dépit de menaces plus ou moins déguisées nous ferons en toute occurrence ce que nous croirons conforme à nos intérêts. »

par des dépêches, par une conduite à la fois prudente et ferme, patiente et résolue, qu'il avait obtenu ses succès. L'affaire de Grèce n'avait qu'une importance secondaire, elle ne laissait pas cependant d'occuper sa place dans la pensée du gouvernement. Un traité de 1832, entre la France, l'Angleterre et la Russie, avait reconnu le petit royaume de Grèce; l'existence de ce nouvel état indépendant était encore une conséquence de la révolution de juillet. L'Angleterre et la Russie, par des motifs divers, voyaient avec jalousie se former en Orient un état chrétien qui pouvait mettre obstacle à leurs desseins; la France au contraire favorisait de tout son pouvoir le succès définitif de l'insurrection grecque, d'abord par sympathie pour un peuple illustre qui avait reconquis lui-même sa liberté, et ensuite pour constituer en Orient un commencement de régénération chrétienne que le temps devait développer. Les puissances contractantes avaient donné à la Grèce le titre de royaume, et pour faciliter ses premiers pas, elles avaient garanti, chacune pour un tiers, un emprunt de 60 millions. Une assez vive opposition s'élevait en France. C'était, disait-on, faire violence à la Grèce, à ses souvenirs, à ses mœurs, que de lui imposer un roi, quand tout la poussait à une république fédérative. Le discours du 18 mai 1833 répondait à ces objections.

Trente ans se sont écoulés depuis cette époque; on peut aujourd'hui apprécier par ses résultats l'œuvre de 1832. Tout n'a pas également réussi dans ce qui fut fait alors, et une révolution récente l'a prouvé; mais la plus grande partie a réussi, c'est ce qui importe dans les œuvres humaines. La Grèce n'a pas cessé d'exister comme état indépendant; non-seulement elle a duré, mais sa population a doublé en trente ans, son commerce a quadruplé. Aucun pays en Europe n'a fait dans le même laps de temps les mêmes progrès proportionnels. La forme monarchique, tant attaquée, a survécu, du moins jusqu'ici, et l'expérience qui vient de se faire sous nos yeux semble prouver que si la Grèce supporte impatiemment une monarchie, elle peut encore moins s'en passer. Ce qui a succombé, c'est la dynastie bavaroise; mais les puissances contractantes ne pouvaient pas prévoir que le prince Othon n'aurait pas d'enfants, ce qui a été la cause principale de sa chute. En échangeant leur prince bavarois contre un prince danois, les Grecs ont donné tort en apparence aux combinaisons de 1832; ils leur ont donné raison en réalité. Ce qui a dû, dans les derniers événements, blesser profondément le cœur patriotique de M. le duc de Broglie, c'est la ruine de l'influence française, qu'il avait cru fonder en Orient. Si la France possédait encore un gouvernement parlementaire, la tribune aurait retenti d'accens passionnés contre cette révélation soudaine qui

vient de nous montrer la Grèce, comme la Turquie, aux pieds de l'Angleterre. Telle a été la conséquence, bien inattendue, des immenses sacrifices que nous a coûtés la guerre d'Orient. Quoiqu'elle eût employé de moins grands moyens, la monarchie parlementaire avait d'autres prétentions et d'autres espérances.

Au mois de mars 1834, la chambre des députés ayant rejeté, à ne majorité de huit voix, le crédit de 25 millions demandé par le ministère pour acquitter une dette envers les États-Unis, reconnue par un traité, M. le duc de Broglie, qui avait préparé et soutenu le projet de loi, donna sa démission. Il ne passa qu'un an hors des affaires, et le 12 mars 1835, rappelé par une sorte de cri public, il reprit le portefeuille des affaires étrangères en y joignant la présidence du conseil. Son premier soin fut de reproduire le projet de loi des 25 millions, et la chambre, reconnaissant son tort, le vota à une grande majorité. Des démonstrations violentes avaient éclaté aux États-Unis dans l'intervalle, nous avions été menacés d'une déclaration de guerre, et il eût mieux valu pour la dignité nationale voter tout d'abord le crédit. Cette fois ce fut M. Guizot qui insista pour le rappel de M. de Broglie, et qui se montra décidé à quitter le ministère, si on ne lui donnait complète satisfaction. Le titre de président du conseil n'était pas une vaine apparence, quoi qu'on ait pu dire de l'intervention personnelle du roi Louis-Philippe dans son gouvernement. Plus que personne, M. le duc de Broglie le prit au sérieux; il exerça dans toute son étendue les prérogatives d'un premier ministre, non qu'il eût un goût très vif pour le pouvoir, il a cent fois prouvé le contraire, mais parce qu'il tenait à ne rien laisser échapper de ce qu'il considérait comme l'essence du gouvernement représentatif. Il le déclara hautement d'avance quand il vint faire à la chambre des députés les déclarations d'usage. « J'ai reçu du roi, dit-il, j'ai reçu de la confiance de mes collègues l'honorable mission d'imprimer au cabinet cet ensemble, cette unité de vues, de principes, de conduite, sans laquelle la vraie responsabilité ministérielle, la responsabilité collective, ne devient qu'un vain mot, et qui fait la force et la dignité des gouvernements. » Ce langage tout parlementaire nous transporte dans un monde bien différent de celui où nous vivons.

Le président du conseil accompagnait le roi à cette fatale revue du 28 juillet 1835, où la machine infernale de Fieschi éclata sur le cortège royal et fit à la fois tant de victimes. M. le duc de Broglie eut le collet de son habit emporté par une balle qui resta dans sa cravate. De toutes parts on réclamait des garanties contre le retour de semblables forfaits. Le gouvernement présenta les lois qui ont reçu le nom de *lois de septembre*, parce qu'elles ne furent vo-

tées qu'au mois de septembre suivant. Ces lois, que la fureur des partis a si étrangement défigurées, étaient au nombre de trois : l'une réduisait de huit à sept sur douze le nombre des voix nécessaires aux condamnations par le jury; la seconde autorisait les cours d'assises à faire amener de force ceux des prévenus qui refuseraient de comparaître devant elles, ou même à passer outre aux débats en leur absence; la troisième enfin, la plus contestée, défendait d'attaquer par la voie de la presse la personne et les droits du roi, et déférait à la cour des pairs, comme attentat à la sûreté de l'état, toute provocation à l'insurrection.

Le véritable reproche qu'on peut adresser à ces lois, c'est leur impuissance : elles n'ont rien empêché. Rien n'y excédait les bornes de la répression la plus légitime. La loi de la presse, entre autres, ne modifiait aucun des principes de la législation défendue par M. de Broglie en 1819; elle ne rétablissait aucune censure préventive, aucune juridiction discrétionnaire, et la presse serait fort heureuse aujourd'hui de vivre sous ce régime. On ne peut cependant se faire une idée du déchaînement qu'il excita. Le président du conseil, qui avait eu la plus grande part à la proposition, défendit son œuvre. C'est la seule circonstance de sa vie politique où il se soit mêlé aux luttes ardentes : il aimait mieux les thèses réfléchies, les savantes discussions; mais cette fois l'indignation l'emporta hors de lui-même. Il faudrait citer tout entier ce discours, si plein d'une noble colère. En voici la péroraison : « Le gouvernement de juillet a pris naissance au sein d'une révolution populaire; c'était là sa gloire et son danger. La gloire a été pure, parce que la cause a été juste; le danger est grand, car toute insurrection qui réussit, légitime ou non, enfante par son succès des insurrections nouvelles. La révolte, c'est là l'ennemi que la révolution, la glorieuse et légitime révolution de juillet, portait dans son sein. La révolte, nous l'avons combattue sous toutes les formes, sur tous les champs de bataille. Elle a commencé par vouloir élever en face de cette tribune des tribunes rivales, d'où elle pût vous dicter ses volontés insolentes et vous imposer ses caprices sanguinaires. Nous avons démoli ces tribunes factieuses, nous avons fermé les clubs, nous avons pour la première fois muselé le monstre. Elle est alors descendue dans la rue; vous l'avez vue heurter aux portes du palais du roi, aux portes de ce palais, les bras nus, déguenillée, hurlant, vociférant des injures et des menaces, et pensant tout entraîner par la peur. Nous l'avons regardée en face; la loi à la main, nous avons dissipé ses attroupemens, nous l'avons fait rentrer dans sa tanière. Elle s'est alors organisée en sociétés anarchiques, en complots vivans, en conspirations permanentes; la loi à la main,

nous avons dissous les sociétés anarchiques; nous avons arrêté les chefs, éparpillé les soldats. Enfin, après nous avoir plus d'une fois menacés de la bataille, plusieurs fois elle nous l'a livrée; plusieurs fois nous l'avons vaincue, plusieurs fois nous l'avons traînée, malgré ses clameurs, aux pieds de la justice, pour recevoir son châtiement. Elle est maintenant à son dernier asile, elle se réfugie dans la presse factieuse; elle se réfugie derrière le droit sacré de discussion que la charte donne à tous les Français. C'est de là que, semblable à ce scélérat dont l'histoire a flétri la mémoire, et qui avait empoisonné les fontaines d'une cité populeuse, elle empoisonne chaque jour les sources de l'intelligence humaine, les canaux où doit circuler la vérité. Nous l'attaquons dans son dernier asile, nous lui arrachons son dernier masque; après avoir dompté la révolte matérielle sans porter atteinte à la liberté légitime des personnes, nous entreprenons de dompter la révolte du langage sans porter atteinte à la liberté légitime de la discussion. »

Ce cri courageux ne pouvait avoir qu'un grand succès dans une chambre française; les acclamations de la majorité interrompirent l'orateur à plusieurs reprises. Hélas! si ceux qui repoussaient avec le plus de violence ces mesures de salut avaient pu lire dans l'avenir, ils auraient remercié les premiers le gouvernement royal de n'employer contre eux que les armes légales. Un temps devait venir où ils expieraient leur succès d'un jour par une répression bien autrement terrible. En les arrêtant sur cette pente fatale, la monarchie constitutionnelle les préservait à leur insu de la déportation sans jugement et de la mort sans phrases. Les lois de septembre furent votées; mais l'irritation survécut à ces discussions, et quelques mois après le ministère fut renversé par un vote de la chambre sur une question incidente. M. le duc de Broglie, fatigué de tant d'inconstance, sortit du pouvoir pour n'y plus rentrer.

L'incident qui détermina sa retraite est curieux et caractéristique. Il s'agissait de la conversion des rentes, proposée soudainement par M. Humann. Le président du conseil venait de présenter les objections du gouvernement; on prétendit qu'il avait manqué de clarté; impatienté, il reproduisit en termes plus sommaires ce qu'il venait de dire, et ajouta en s'adressant à ses interrupteurs : *Est-ce clair?* Les chambres étaient alors infiniment plus susceptibles qu'aujourd'hui; on trouva le mot peu parlementaire, et on s'en fit un grief qui réussit à détacher quelques voix. Voilà sur quoi succomba ce ministère qui a marqué la grande époque du gouvernement de 1830. Jamais cause plus puérile n'eut de plus fâcheux résultats, et on comprend sans peine que le souvenir de pareilles misères ait amené une réaction contre l'excès des prétentions parlementaires. Malheu-

reusement le remède a été pire que le mal. M. le duc de Broglie manquait, dans ses rapports avec les chambres, de cette souplesse complaisante que les maîtres impérieux cherchent avant tout; mais cette qualité est la dernière qu'un pays libre doit exiger de ses ministres. Tout homme qui cède facilement aux influences de presse ou de tribune devrait être plutôt suspect. La fierté, même incommode, est un bon signe. Ce que M. le duc de Broglie était devant les chambres, il l'était devant le roi, devant les factions et devant l'Europe; c'était assez pour qu'on pût lui passer quelques mots brusques, parfaitement justifiés d'ailleurs par les outrages dont on l'abreuvait. La France reviendra certainement quelque jour au gouvernement parlementaire, et même beaucoup plus tôt que nous ne l'avions espéré; qu'elle apprenne par cette expérience à se respecter elle-même dans ceux qui la servent.

Le plus ancien, le plus éprouvé des gouvernements constitutionnels nous donne à cet égard un grand exemple. La vie des ministres anglais est beaucoup moins dure que ne l'était, sous la dernière monarchie, celle des ministres français. Sans doute, dans les occasions importantes, la nation sait prendre les moyens de faire prévaloir sa volonté; mais dans le cours habituel des choses on combat à armes courtoises. Rien de pareil à cette cohue étourdissante, à ces perpétuels assauts dont nos chambres ont présenté trop souvent le triste spectacle; rien de pareil surtout à cette polémique furibonde des journaux, qui a fini par faire croire à la nation épouvantée qu'elle ne pourrait trouver de repos que dans l'asservissement de la presse. Le propre des institutions libres, c'est de démêler dans la foule et de pousser aux affaires les hommes qui donnent le plus de garanties par leur talent et par leur caractère; quand ils y sont, on ne gagne rien à les tourmenter outre mesure. Les peuples sages tiennent au contraire grand compte des services passés. En ce moment, l'Angleterre est gouvernée par un homme qui a plus de cinquante ans de ministère, et chez nous M. le duc de Broglie n'a pas été ministre trois ans. Plusieurs fois, il est vrai, il aurait pu reprendre le pouvoir; il a mieux aimé s'abstenir. En 1838, il eut le malheur de perdre M<sup>me</sup> la duchesse de Broglie, enlevée subitement par une fièvre cérébrale, et cette perte a jeté sur le reste de sa vie un voile de tristesse que rien n'a pu soulever.

La plupart des questions engagées pendant qu'il dirigeait la politique extérieure se poursuivirent sous ses successeurs; elles donnèrent lieu à des discussions qui ne lui permirent pas de garder le silence. Une des plus importantes était l'affaire d'Espagne. Le parti légitimiste accusait le ministère qui avait reconnu la reine Isabelle d'avoir favorisé en Espagne l'abolition de la loi salique, et, en rendant



possible la perte de la couronne d'Espagne par la maison de Bourbon, d'avoir compromis une des plus grandes œuvres de l'ancienne monarchie. M. le duc de Broglie, directement atteint par ces critiques, prit la parole pour y répondre. Il démontra que la loi salique n'avait, à proprement parler, jamais existé en Espagne, et que la succession des femmes était le droit ancien et national de ce pays. Philippe V avait essayé de changer la loi fondamentale; mais un acte solennel des cortès avait aboli en 1789 la pragmatique de Philippe V, et cet acte, qui avait près de cinquante ans d'existence, venait d'être confirmé par le testament de Ferdinand VII. Le droit ne pouvait donc faire l'objet d'un doute. L'intérêt qu'avait la France constitutionnelle à soutenir en Espagne et en Portugal les gouvernemens libres qui succédaient aux monarchies absolues du passé ne pouvait davantage être contesté. Rien ne prouvait d'ailleurs que l'avènement de la reine Isabelle dût faire sortir la couronne d'Espagne de la maison de Bourbon; le mariage de cette reine, dix ans après, a montré au contraire qu'on pouvait y trouver l'occasion de fortifier l'œuvre de Louis XIV.

Un autre jour, il eut à justifier sa conduite envers le gouvernement pontifical. Le ministère de Casimir Perier, pour s'interposer entre les troupes autrichiennes et les habitans révoltés des Légations, avait mis garnison dans la citadelle d'Ancône. Plusieurs fois pressé par le saint-siège de mettre un terme à cette occupation, le ministère du 11 octobre s'y était constamment refusé. Le cabinet présidé par M. le comte Molé, en jugeant autrement, consentit à l'évacuation. C'était blâmer implicitement l'attitude du précédent ministère. M. le duc de Broglie la défendit. Maintenir le pouvoir temporel du pape comme la condition essentielle de l'indépendance de l'église et en même temps obtenir du saint-siège les institutions libres que réclamait l'état de la civilisation, tel est le programme que le gouvernement de 1830 n'a cessé de poursuivre malgré l'incident inutile et fâcheux de l'évacuation d'Ancône. Cette politique aurait certainement réussi sans les révolutions de 1848; elle avait fait un grand pas à l'avènement de Pie IX, sous les auspices d'un ami de M. le duc de Broglie, l'illustre Rossi. On peut juger par ce discours du langage que tenaient alors à la cour de Rome les ministres français. L'administration des États-Romains y est traitée avec une grande sévérité, et jusqu'à Pie IX, cette sévérité n'était que justice. Plus on reconnaissait la nécessité du gouvernement pontifical, plus on avait à cœur de lui dire la vérité. Il n'y a pas en Europe de gouvernement qui ait plus perdu à la chute de la monarchie constitutionnelle.

## III.

Plusieurs années s'écoulaient ici sans que l'ancien président du conseil reparaisse à la tribune. Tout entier à ses douleurs domestiques, il s'éloigna volontairement de l'arène. Il n'y rentre qu'au mois de mars 1844, pour soutenir le projet de loi sur les fortifications de Paris. Parmi les œuvres du gouvernement de juillet, c'est là une des plus contestables; mais les événemens d'Orient venaient de faire entrevoir la possibilité d'une guerre générale, et le souvenir des deux invasions de 1814 et de 1815 agissait fortement sur les imaginations. La question ne se présentait pas tout entière devant les chambres. Les travaux avaient été commencés par ordonnance; le ministère qui les avait décidés avait quitté les affaires; un ministère nouveau en acceptait la responsabilité. Il s'agissait de ménager la transition entre le cabinet guerrier de M. Thiers et le cabinet pacifique de M. Guizot. La loi des fortifications présentait, dans cette grande crise, une sorte de terrain commun où pouvaient se rencontrer les partisans de la guerre et ceux de la paix; c'est sans doute ce qui décida M. de Broglie à s'y placer pour tenter un rapprochement.

L'année suivante, un triste devoir lui fut imposé. Un accident funeste venait d'enlever à la France M. le duc d'Orléans, fils aîné du roi, qui ne laissait que deux enfans en bas âge. La charte ne contenait aucune disposition relative à la régence; il fallut y pourvoir par une loi. On vit alors combien il importe que tout soit réglé d'avance dans la transmission du pouvoir suprême. C'est par là que les monarchies l'emportent sur les républiques; mais les monarchies elles-mêmes présentent un point vulnérable dans les minorités. Toutes les régences ont été plus ou moins des époques de troubles publics. La monarchie de 1830 n'eût pas plus qu'une autre échappé à cette fatalité. A qui appartiendrait la régence en cas de minorité? Cette question souleva des orages qui annonçaient d'avance la catastrophe. Le gouvernement proposait de suivre pour la régence les mêmes règles que pour la couronne, et de la donner de mâle en mâle à l'exclusion des femmes. L'opposition de toutes les couleurs soutint la régence des femmes, et c'est cette même question qui, reproduite brusquement en 1848, après l'abdication du roi, causa ce moment de vide et d'incertitude qui donna passage à la république. M. le duc de Broglie, rapporteur de la loi à la chambre des pairs, se prononça pour l'application de la loi salique. On sent à la gravité de sa discussion un profond sentiment des dangers que cette épreuve va faire courir à la monarchie.

Il appuya jusqu'à la fin, de ses conseils, de son influence et de sa parole, le ministère présidé par M. Guizot. Ce qu'il avait fait à l'intérieur pour les fortifications de Paris et la régence, il le fit pour les questions extérieures du Maroc et des mariages espagnols. Les bandes indisciplinées du Maroc ayant inquiété sur leurs frontières de l'ouest nos possessions d'Afrique, le gouvernement envoya contre cette puissance barbare une armée de terre et de mer. Pendant que le maréchal Bugeaud gagnait sur terre la bataille de l'Isly, M. le prince de Joinville bombardait par mer Tanger et Mogador, malgré l'attitude menaçante des Anglais, qui semblaient se regarder comme attaqués dans les ports de leur allié. Le but une fois atteint, le ministère fit la paix, et l'expérience a prouvé qu'il l'avait faite à propos, car depuis cette époque le Maroc n'a plus commis aucune agression contre nous. Quant aux mariages espagnols, on n'imaginerait pas aujourd'hui qu'il fût possible de contester les avantages d'une alliance qui, en écartant du trône d'Espagne le candidat présenté par l'Angleterre et en rapprochant par un nouveau lien les deux maisons régnantes, assurait à la France l'amitié de la Péninsule. Que l'Angleterre s'en soit alarmée, on le comprend à la rigueur; mais que les colères anglaises aient trouvé en France de nombreux échos, c'est ce qui se comprend beaucoup moins. Dans l'un et l'autre cas, M. le duc de Broglie s'associa cordialement à la politique suivie et repoussa des attaques injustes.

Pendant le ministère du 11 octobre, la puissante organisation des sociétés secrètes avait forcé le gouvernement à proposer une loi sévère sur les associations. L'emploi de cette arme de guerre avait coûté beaucoup à M. le duc de Broglie, qui s'en était expliqué avec une tristesse patriotique. La sanglante insurrection de Lyon ne tarda point à montrer qu'on avait frappé juste. En réclamant un pouvoir qu'il regardait lui-même comme exceptionnel, le ministère l'avait restreint à la stricte nécessité; il s'était engagé à n'en faire aucune application aux réunions religieuses. Cette interprétation ne reposant pas sur un texte formel, la cour de cassation déclara la loi applicable à toute espèce d'association, et l'administration se crut autorisée à en faire usage contre des réunions de prières. Le consistoire de l'église réformée de Niort réclama par une pétition à la chambre des pairs. M. le duc de Broglie l'appuya; il rappela la distinction établie, lors de la discussion de la loi, entre les *associations* proprement dites et les simples *réunions*, et puisque la jurisprudence de la cour de cassation n'admettait pas cette différence, il demanda une loi spéciale qui garantit la liberté des cultes. « Je ne crois pas, dit-il, que, quand l'article 5 de la charte a dit que chacun en France professait librement sa religion, on ait entendu dire que chacun professait librement le culte qu'il lui était permis de professer. Nous

avons eu autrefois en France une loi ainsi conçue : *aucun journal ne peut paraître sans l'autorisation du gouvernement*; mais le gouvernement ne disait pas que c'était une loi destinée à établir la liberté des journaux. »

La charte de 1830 avait annoncé la liberté d'enseignement. Cette promesse est restée sans effet. C'est un des torts, le plus grave peut-être, du gouvernement fondé à cette époque; mais il faut lui rendre justice, ce n'est pas tout à fait sa faute. Après sa belle loi sur l'instruction primaire, où se trouvait déjà le principe de la liberté, M. Guizot avait présenté en 1835 un projet de loi sur l'instruction secondaire, où la promesse de la charte recevait une large exécution. La répugnance des chambres le fit échouer. Une nation qui a été longtemps aussi *gouvernée* que la nôtre s'accoutume lentement, péniblement, au régime de la liberté. Le grand épouvantail, tout le monde le sait, c'était la crainte des congrégations religieuses. Un amendement portant que tout chef d'un établissement privé d'instruction publique serait tenu de jurer qu'il n'appartenait à aucune corporation non autorisée fut introduit dans la loi malgré le ministre. A la retraite du ministère du 11 octobre, le projet tomba avec lui, et pendant le reste du règne on montra peu d'empressement à le reprendre. Un nouveau projet fut pourtant présenté à la chambre des pairs en 1844, et M. le duc de Broglie en fut nommé rapporteur. On éprouve, en lisant son rapport, une véritable peine à voir un esprit aussi large et aussi élevé s'embarasser dans une foule de précautions et de réserves; il fallait absolument en passer par là pour avoir la moindre chance de réaliser la promesse de la charte. Malgré ces restrictions, la loi ne put encore obtenir la majorité dans les deux chambres. C'est l'assemblée législative de la république qui a eu l'honneur de trancher la question, grâce à la réaction opérée dans les esprits contre la république elle-même, qui a fait adopter comme un moyen de salut ce qu'on avait repoussé jusqu'alors comme un danger.

Mais ce qui força en quelque sorte M. le duc de Broglie à prendre une part active aux discussions parlementaires, ce fut la violente polémique que souleva le droit de visite. Nous ne trouvons dans les *Écrits et Discours* aucune trace de ses longs efforts pour préparer l'abolition de l'esclavage dans nos colonies. Il n'a pourtant jamais cessé d'y travailler, soit au pouvoir, soit hors du pouvoir, et quand la république de 1848 s'est hâtée de supprimer l'esclavage, elle a trouvé la question aux trois quarts résolue par son persévérant apostolat. Dès 1821, il proposait à la chambre des pairs une adresse au roi pour demander l'entière abolition de la traite; en 1827, il prononçait sur le projet de loi présenté à cet effet un discours chaleureux; en 1840, il était nommé président d'une commission chargée

de réunir les élémens d'une solution, et en 1843, après une immense enquête, il présentait au ministre de la marine un rapport décisif. Ces faits, qui feraient à eux seuls l'honneur de toute une vie, ont été rappelés récemment par M. Augustin Cochin dans son livre sur l'abolition de l'esclavage. « Votre main plus qu'aucune autre, dit M. Cochin en s'adressant à M. le duc de Broglie, a contribué par des coups répétés à briser enfin les liens qui retenaient dans l'esclavage, à l'ombre du drapeau français, en face des autels chrétiens, 250,000 créatures humaines. »

Parmi les mesures prises à diverses époques pour amener par la répression efficace de la traite la destruction de l'esclavage, se trouvaient deux conventions passées avec l'Angleterre, en 1831 et 1833, pour autoriser les croiseurs des deux nations à visiter sans distinction les bâtimens anglais ou français soupçonnés de se livrer à ce honteux trafic. Le droit de visite réciproque avait été pratiqué jusqu'en 1841 sans donner lieu à aucune réclamation. L'opposition y découvrit un beau jour une atteinte à l'indépendance du pavillon national et commença contre ce droit inoffensif la plus formidable campagne. M. le duc de Broglie avait négocié la première des deux conventions, il avait signé la seconde. Il les défendit, comme il le dit lui-même, *en accusé*. Au lieu d'instituer la visite des navires suspects, qui existait de fait auparavant, les conventions n'avaient fait que la régulariser, la limiter, la rendre exactement réciproque. Malgré ces bonnes raisons, les susceptibilités éveillées persistèrent. Le gouvernement crut devoir entamer une négociation avec le cabinet de Londres pour modifier les traités. M. le duc de Broglie consentit à s'en charger, et une nouvelle convention fut conclue par ses soins, qui supprimait le droit de visite, mais en organisant contre la traite de nouveaux moyens de répression.

Après ces débats, il accepta en 1847 le titre d'ambassadeur à Londres. Il avait reçu de la nation anglaise, comme simple négociateur, un accueil plein d'estime et de respect. Ces témoignages se multiplièrent quand on le vit investi d'un titre durable. Nul ne pouvait mieux que lui calmer les passions excitées entre les deux pays, et son acceptation dans un pareil moment fut encore de sa part un acte de dévouement. Une seule affaire de quelque importance marqua sa courte ambassade. La guerre civile venait d'éclater en Suisse. Le souffle orageux qui allait couvrir l'Europe de révolutions se levait au pied des Alpes. L'Europe s'en inquiéta, non sans motifs; des pourparlers s'engagèrent à Londres entre les représentans des puissances qui avaient garanti le pacte constitutif de la confédération helvétique. L'ambassadeur de France y prit naturellement une grande autorité; il connaissait, il aimait la Suisse, où l'appelait souvent le culte qu'il conservait pour la mémoire de M<sup>me</sup> de

Staël, et il souffrait de ses déchiremens comme d'un malheur domestique. Le fait a prononcé à la fois pour et contre ces inquiétudes. La révolution prévue est arrivée en Suisse, mais sans entraîner tout à fait les conséquences qu'on redoutait. Quant au danger que présentait pour le reste de l'Europe l'agitation commencée, les événemens de 1848 ont pris soin de le démontrer. Le discours que M. le duc de Broglie prononça sur la question suisse à la chambre des pairs devait être le dernier, puisqu'il a précédé à peine d'un mois la chute de la monarchie.

Après la révolution de février, il ne désespéra pas. N'ayant que le titre d'ambassadeur, il ne fut pas compris dans la proscription qui frappa les ministres. Il resta donc en France, et, les premiers momens passés, le suffrage universel vint le chercher dans sa retraite. Il ne fit point partie de l'assemblée qui donna une constitution à la république; mais en 1849 le département de l'Eure le choisit pour un de ses représentans à l'assemblée législative. Il accepta ce nouveau mandat et l'exécuta tristement, mais fidèlement. Quels que fussent ses regrets, ses tourmens de cœur et d'esprit, il les comprima pour faire encore une fois son devoir. Il s'associa de sa personne et de son vote à toutes les mesures qui rétablirent l'ordre ébranlé. Son énergique simplicité, son désintéressement absolu, son libéralisme sincère, eurent bientôt commandé tous les respects; on vit les plus ardens républicains s'incliner devant ce grand exemple de vertu civique. Il n'avait jamais eu plus d'ascendant personnel, et s'il n'a pas réussi à préserver la France de nouvelles secousses, c'est que le succès était impossible.

Le vice capital de la constitution de 1848 apparaissait peu à peu à tous les yeux. L'existence simultanée d'un président et d'une assemblée issus l'un et l'autre du suffrage universel ne pouvait manquer d'aboutir à un conflit. M. le duc de Broglie comprit parfaitement que le prince-président, déclaré non rééligible par la constitution, ne se soumettrait point à cette condition, et que, pour se maintenir au pouvoir, il trouverait un puissant appui, soit dans l'armée, soit dans les classes populaires qui l'avaient élu. On ne pouvait trouver d'autre issue légale que dans la révision de la constitution par une nouvelle assemblée constituante. Une proposition dans ce sens fut faite à l'assemblée, qui en renvoya l'examen à une commission. M. le duc de Broglie, nommé président, s'y déclara sans hésiter pour la révision immédiate. Les séances des commissions n'étant pas publiques, on n'a pu retrouver le texte même des considérations qu'il présenta à l'appui de son opinion; mais les journaux du temps en donnèrent la substance, et en les collationnant avec ses notes, on a pu rétablir assez exactement ses paroles. Ce document devient aujourd'hui historique.

« On prétend, dit-il, ne pas connaître les vices de la constitution, et on soutient que, si elle éprouve quelques difficultés dans sa marche, c'est la faute, non de l'institution en elle-même, mais des hommes qui se trouvent chargés de l'appliquer. Parlons franchement : on n'accuse pas les hommes, mais un seul homme, le président de la république. M. de Broglie n'a pas mission de le défendre ; il n'est ni son ministre, ni son conseiller, ni son ami ; il n'a fait connaissance avec lui que pour l'envoyer au fort de Ham, quand il a été appelé à le juger. S'il médite un 18 brumaire, M. de Broglie l'ignore et ne veut pas le supposer. Admettons pourtant que ce soit là sa pensée et que ce danger existe. Le président lui-même, qui l'a fait ? La constitution. Demander au suffrage universel d'élire un président pour un grand pays unitaire comme la France, n'était-ce pas appeler de toute nécessité un prétendant à la présidence ? Qui veut-on que les masses choisissent, excepté un homme dont le nom exerce sur elles un prestige superstitieux, ou par la grandeur de sa race, ou par l'éclat de ses aventures ? Nous aurions Washington, John Adams, Monroë, en un mot un de ces républicains éclairés qui ont honoré les États-Unis, que la foule, qui saurait à peine leur nom, ne les nommerait pas. Si le président, une fois élu, est tenté de sortir de la constitution, encore ici à qui la faute ? A la constitution même. Elle remet à un homme la disposition de la totalité des forces d'une grande nation et l'environne lui seul de tout l'éclat du pouvoir royal ; elle le place dans une situation où il est l'égal d'un roi et lui donne les moyens de tout oser ; puis elle le somme, au bout de quatre ans, de prendre son chapeau et de s'en aller loger dans un hôtel garni. Elle le place entre le néant et l'usurpation, et elle s'étonne qu'il ne veuille pas le néant ! Si M. de Broglie désire la révision, c'est pour que ces conditions de l'élection du président soient changées. Toute cette partie de la constitution est extravagante. Quand le résultat arrivera, M. de Broglie est décidé à résister, bien qu'il trouve ridicule de se draper d'avance comme un Brutus ; mais ne vaut-il pas mieux l'éviter en corrigeant les vices de la constitution qui ont amené cette triste situation ? »

Ceci se passait le 28 juin 1851. La proposition de révision réunit dans l'assemblée la majorité, mais elle n'obtint pas les trois quarts des voix exigés par la constitution. Le 2 décembre suivant éclata le coup d'état que M. de Broglie avait prévu. Comme il l'avait annoncé, il prit parti pour la résistance, quoiqu'il ne se fit aucune illusion ; il était, malgré son âge, du nombre des représentans qui se réunirent à la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement pour soutenir la lutte, et qui furent arrêtés par la force armée. Ainsi finit sa vie politique ; il avait soixante-six ans.

De nouveau condamné au repos par une révolution, et cette fois pour longtemps, il est resté depuis douze ans le témoin inactif d'un ordre de choses bien éloigné de celui qu'il avait rêvé pour son pays. Il n'est sorti de son silence qu'en 1856 pour prononcer cet admirable discours de réception à l'Académie française qui le montra tout à coup sous un nouveau jour. Le public français, si indifférent et si mobile, connaissait en lui l'homme politique, le duc et pair, l'ancien président du conseil : on avait oublié l'orateur et l'écrivain. On fut bien forcé de s'en souvenir en écoutant cette parole nerveuse, dont chaque mot se gravait dans les esprits et y laissait une empreinte profonde. Jamais plus de sobriété ne s'unit à plus de relief. Tantôt la phrase brève et concise partait comme un trait, tantôt elle s'assouplissait en période naturelle et aisée ; mais, sous une forme ou sous une autre, elle ne manquait jamais son but. La familiarité même de quelques expressions rehaussait la vigueur contenue de la pensée. L'effet fut très grand sur un auditoire exercé à apprécier les plus rares et les plus puissans secrets du langage. Aux premiers accens de cette mâle éloquence, chacun se sentit ramené vers le temps où la parole était l'âme et la vie de nos institutions, où la littérature et la politique marchaient de pair, s'éclairant, se fortifiant l'une par l'autre, et quand arriva cette heureuse péroration où il montrait l'empereur Sévère se levant sur son lit de mort pour s'écrier d'une voix forte : *Travaillons! (laboremus!)* on put croire que l'assemblée tout entière allait se lever aussi pour répéter le grand mot d'ordre. C'était le mot de toute sa vie qu'il venait de dire, le mot qui fait les hommes éprouvés et les nations libres.

Le recueil des *Écrits et Discours* contient encore trois notices biographiques écrites à diverses époques. Dans les discours de tribune, on sent toujours plus ou moins l'abandon de l'improvisation; ici, la forme est plus arrêtée, plus exquise. Le portrait de M. Silvestre de Sacy, le savant orientaliste, décèle un art accompli; celui de M. le maréchal Maison est plus vivant encore. L'un présente le spectacle d'une vie calme, heureuse, toute consacrée à l'étude et à la pratique des vertus chrétiennes; l'autre respire la poudre des champs de bataille et peint avec vivacité ce vigoureux soldat qui comptait encore plus de blessures que de grades. Ces deux personnages étaient morts pairs de France; la troisième notice a un caractère plus intime, elle est consacrée à un homme qui n'a pas eu l'honneur d'être pair, qui n'était même pas Français, et qui devra à son biographe un juste retour de renommée, M. Lullin de Chateaueux, l'auteur des *Lettres sur l'Italie en 1812* et du *Manuscrit de Sainte-Hélène*. Ce qui a valu à M. de Chateaueux cet hommage touchant, c'est qu'il avait fait partie de la société de M<sup>me</sup> de Staël à Coppet, qu'il avait été l'ami de M. Auguste de Staël et qu'il ne s'est



jamais consolé de sa perte. A défaut de ces titres de famille, l'originalité de son talent et l'indépendance de sa vie auraient suffi.

Depuis son discours de réception à l'Académie française, M. le duc de Broglie n'a rien publié; mais tout le monde a appris, par l'éclat d'un procès inattendu, qu'il remplissait ses *oisivetés*, comme Vauban, en écrivant des *Vues sur le gouvernement français*. Nous ignorons ce que renferme ce manuscrit, condamné par la police à rester secret; il sera sans nul doute publié un jour, et on aura alors le dernier mot de cette longue expérience. A défaut de nous-mêmes, nos successeurs en profiteront.

Nous avons indiqué quelques lacunes dans la trop courte publication qui vient de nous occuper; nous ne les avons pas indiquées toutes, et la biographie complète de M. le duc de Broglie reste à faire. Cet aperçu donnera du moins, nous l'espérons, aux générations nouvelles une idée de la noble figure qui ne se montre qu'à demi à leurs regards. Ce qui la distingue, c'est le travail, le travail continu, persévérant, infatigable, quand il était si facile à l'héritier de ce nom illustre de s'endormir dans un loisir opulent. On travaille peu aujourd'hui, on aime peu la peine et le sacrifice; qu'on apprenne par là à en rougir. M. le duc de Broglie a tout lu, tout médité : littérature, philosophie, histoire, droit public, économie politique, théologie même. Les principales langues de l'Europe n'ont pour lui aucun secret, et il peut suivre, il suit à la fois dans le monde entier le mouvement des idées et des faits. A ces longues et patientes études, il a joint une vie politique pleine d'efforts et de périls; il est resté quarante ans sur la brèche.

On ne peut voir en lui un écrivain et un orateur de profession, quoiqu'il ait à l'occasion aussi bien parlé et aussi bien écrit qu'aucun autre. Il n'a jamais abordé la tribune que sous une nécessité pressante; mais quand une fois il y était monté, il épuisait le sujet. Il n'y apportait aucun étalage oratoire, aucune prétention, aucune recherche : la discussion simple et nue, mais rigoureuse, l'enchaînement des preuves, la clarté de l'exposition, la véhémence de la dialectique, et cette force irrésistible que donne l'accent de la conviction. On sent à chaque mot la haine du mensonge et le dédain de l'habileté. Pour le caractère, c'est un républicain, un grand républicain, dans le véritable et bon sens du mot. Ce n'est pas un démocrate, à coup sûr, mais c'est encore moins un aristocrate malgré sa naissance. Nul n'a moins que lui les préjugés de l'aristocratie. Il y a une région supérieure à cet éternel débat entre l'aristocratie et la démocratie, c'est là qu'il a toujours aimé à se placer. Il a soutenu la liberté civile, politique, religieuse, économique, la justice sous toutes ses formes, le droit pour tous. Il s'est attaché par raison à deux monarchies, mais en y portant une inflexible aus-

térité de mœurs, de goûts et d'idées. « Le roi Louis-Philippe, dit M. Guizot, avait pour le duc de Broglie plus d'estime et de confiance que d'attrait. » C'est qu'en effet personne n'a été moins courtisan, et les rois, même les plus sages, ont toujours un faible pour ceux qui leur cèdent. Modeste et fier, il n'a pas recherché les honneurs, il ne les a pas dédaignés, il n'y songeait pas, et, ce qui est plus rare encore, il n'a pas plus brigué la popularité et la renommée que le pouvoir. Dans la grande époque de la république de Hollande, il eût été un de Witt ou un Barneveldt; en Angleterre, il serait le chef vénéré du grand parti whig. Quand la république est venue, elle l'a trouvé tout prêt : c'est la France elle-même qui n'était pas prête, et, parmi les républicains de la veille, combien peu méritaient ce titre autant que lui!

Dans le cours de sa vie publique, les événemens ont tourné trois fois contre ses vœux; il a vu trois révolutions qu'il aurait voulu prévenir : 1830, 1848 et 1851. S'il n'a pas eu pour récompense de ses services l'échafaud de son père, il a eu à subir les amertumes de la défaite et il a fini par la prison. Il devait s'attendre à pis encore par le terrible exemple qu'il avait sous les yeux, et il n'a pas hésité. Tel est le tranquille courage que donne l'amour de la patrie et de la liberté. Cette cause immortelle compte bien des martyrs, et rien ne lasse ses défenseurs.

Pour qui ne juge que sur l'apparence, M. le duc de Broglie a succombé dans les causes qu'il a servies, les flots se sont éloignés de lui sans retour. D'où vient cependant le respect sans égal qui s'attache à son nom? Il n'a voulu prendre aucune part au dernier mouvement électoral; il n'a pas dit un mot, il n'a pas fait un pas, mais il a ouvert un jour sa maison à ceux qui se réunissaient pour en parler, et ce simple fait a suffi pour exciter un frémissement dans le pays. C'est que, même en France, une pareille vie ne s'oublie pas. Si ce nom représente des institutions tombées, il représente aussi des idées qui ne peuvent pas mourir. Le temps a détruit quelques-unes de ses œuvres, il en est encore plus qui survivent. Regardons autour de nous : à l'extérieur, la Belgique affranchie, l'Espagne délivrée, la Grèce indépendante, la sainte alliance dissoute, sans commotion et sans grande guerre; à l'intérieur, la loi de 1819 sur la liberté de la presse, tant d'autres lois rendues sur les questions les plus vitales, le code pénal réformé, la traite réprimée, l'esclavage aboli, et, pour tout dire en un mot, les résultats de tout genre acquis par dix-huit ans de gouvernement libre. Plus encore que les actes, il restera de lui ce qui reste de ces Russell et de ces Hampden dont il a lui-même évoqué la mémoire, — le souvenir et l'exemple d'un grand citoyen.

---

---

## A PROPOS

# DES CHARMETTES

---

Un excellent ami que j'ai perdu m'avait fait autrefois en quelques lignes la description des Charmettes. Ces lignes, et ma réponse à ce fragment de sa lettre, ont été publiées il y a déjà longtemps. Je n'ai pas la fatuité de croire que l'on s'en souvienne; aussi résumerai-je en peu de mots les réflexions du *Malgache* et les miennes.

— Que de douces et tristes pensées, me disait mon ami en revenant des Charmettes, évoque la vue de ces chaumières! Leur histoire est celle de nos plus beaux jours.

— Oui, sans doute, lui répondais-je, Rousseau nous a fait vivre de sa vie à l'âge où nous étions poètes et où nous ne raisonnions pas. Nous lui passions tout, nous l'aimions en dépit de tout. L'aimons-nous encore?

Après avoir posé cette question à mon ami, je me hâtais de répondre : — Oui! Quant à moi je lui reste fidèle, — et j'aurais pu ajouter fidèle comme au père qui m'a engendré, car s'il ne m'a pas légué son génie, il m'a transmis, comme à tous les artistes de mon temps, l'amour de la nature, l'enthousiasme du vrai, le mépris de la vie factice et le dégoût des vanités du monde. N'est-ce pas là le seul bonheur que l'homme puisse réaliser par le seul fait de sa volonté, et n'est-ce pas là le bienfait inappréciable que nous devons à Rousseau? Que d'autres, après lui, soient venus chanter magnifiquement les charmes de la campagne, les beautés de la création et les délices de la rêverie, il n'en est pas moins vrai que le premier, après des siècles d'oubli et d'ingratitude, il ramena l'homme au sentiment du vrai et au culte de la simplicité. La littérature, qui est l'expression de la vie intellectuelle des masses, était devenue pompeuse ou maniérée; il la fit sincère et sublime. Les plus vigou-

reux génies comme les plus doux talens de notre époque auraient beau le nier, ils lui doivent leur principale initiation. Quant à ceux qui se contentent d'aimer et de goûter les lettres, pour peu qu'ils se soient sentis vivre, ils lui doivent la notion de la vraie beauté des choses de Dieu, et, par l'effet du prodige d'éternelle fécondité qui caractérise le génie, Rousseau étendra à jamais son influence, même sur ceux qui ne l'auront pas lu, puisque tout ce qui a été écrit après lui sur la nature n'est qu'un reflet plus ou moins modifié de son rayonnement.

Vingt ans après avoir pensé ainsi sur Rousseau, pensant toujours de même et ne sentant pas faiblir la plénitude de ma reconnaissance, j'ai voulu, moi aussi, voir les Charmettes.

Entre plusieurs raisons qui de Toulon me faisaient revenir à Nohant par Chambéry, — ce qui n'est pas précisément la route, — le désir de faire mon pèlerinage à cette illustre maisonnette avait pesé beaucoup dans ma résolution, et pourtant j'approchais du sanctuaire avec un peu de souci. Je ne savais pas si je retrouverais là ce que j'y venais chercher, et si la vue des choses ne trahirait pas l'idée que je m'en étais faite; mais cette crainte se dissipa pendant que la voiture montait au pas ce ravissant chemin ombragé si bien décrit par Jean-Jacques, et semblable à ce qu'il était de son temps. Peut-être est-il mieux entretenu et plus fréquenté, peut-être beaucoup d'arbres qui paraissent vieux ont-ils déjà été renouvelés, car, dans les plis frais et fertiles de la vallée de Chambéry, les arbres poussent avec une vigueur étonnante, et nulle part je n'en ai vu de si sains, de si beaux, et en si grande quantité; mais ce qui n'a pas changé, c'est le soudain mouvement de la colline qu'il faut gravir, c'est le ruisseau dont on remonte le cours, ce sont les beaux herbages et les fleurs printanières qui tapissent ses rives, c'est le caractère doucement mystérieux de cette région couverte et enfermée qui semble inviter aux plaisirs de la rêverie et aux charmes de l'intimité. Enfin on arrive à mi-côte du vallon des Charmettes (car ce n'est pas seulement la maison habitée par M<sup>me</sup> de Warens qui s'appelle ainsi, c'est tout le pays environnant), et du chemin rapide on gagne la maisonnette par une courte pelouse plus rapide encore.

Cet ermitage a été souvent décrit depuis Jean-Jacques, et pourtant je tenais à me le décrire à moi-même, car je voulais emporter des moindres détails un de ces souvenirs précis et complets qui nous permettent de posséder certaines localités comme nous possédons notre propre demeure. N'est-il pas agréable de retourner de temps en temps faire certaines promenades imaginaires, et, quand on se déplaît quelque part, de pouvoir aller par exemple passer en rêve quelques heures aux Charmettes?

Il y aurait lieu à une étude physiologique, psychologique par conséquent, sur cette faculté précieuse qui nous est donnée à tous de rattacher à certains objets, même involontairement, la vision nette et la sensation intime de certains momens écoulés. Je n'ai jamais vu voler le papillon Thaïs sans revoir le lac Némi, je n'ai jamais regardé certaines mousses dans mon herbier sans me retrouver sous l'ombre épaisse des yeuses de Frascati. Une petite pierre me fait revoir toute la montagne d'où je l'ai rapportée, et la revoir avec ses moindres détails du haut en bas. L'odeur du liseron-vrille fait apparaître devant moi un terrible paysage d'Espagne, dont je ne sais ni le nom ni l'emplacement, mais où j'ai passé avec ma mère à l'âge de quatre ans. Ce phénomène de vision rétrospective ne m'est point particulier que je sache, mais il me frappe toujours comme une force d'évocation mystérieuse qu'aucun de nous ne saurait expliquer. Qu'est-ce donc que le passé, si nous pouvons le reconstituer avec une précision si entière et ressaisir avec son image les sensations de froid, de chaud, de plaisir, d'effroi ou de surprise que nous y avons subies ? Nous pouvons presque nous vanter d'emporter avec nous un site que nous traversons, où nos pas ne nous ramèneront jamais, mais qui nous plaît et dont nous avons résolu de ne jamais nous dessaisir. Si nous ramassons là une fleur, un caillou, un brin de toison pris au buisson du chemin, cet objet insignifiant aura la magie d'évoquer le tableau qui nous a charmés, une magie plus forte que notre mémoire, car il nous retrace instantanément, et à de grandes distances de temps, un monde redevenu vague dans nos souvenirs. L'esprit ne se perd-il pas à chercher la raison de ce petit prodige ? N'est-elle pas dans cette relation à la fois spiritualiste et panthéistique qui fait que nous appartenons à la nature tout autant qu'elle nous appartient ?

Le phénomène est bien plus frappant encore, si l'objet, devenu talisman sympathique, nous retrace une personne aimée : morte ou vivante, elle nous apparaît sans qu'il soit besoin de croire à la comparution fantastique du spectre. C'est ici surtout qu'il est évident que, jusqu'à un certain point, les autres sont nous et que nous sommes les autres, et que toutes les choses de ce monde sont nous aussi, nos cœurs, nos pensées, nos aspirations, nos organes.

Les Charmettes sont donc bien à moi à présent, avec cet agrément que d'autres en ont le soin et la responsabilité, et avec la certitude que l'on tient à les conserver telles qu'elles sont ; je sais dans quelle allée du jardin je trouverai les plantes que j'ai rapportées ; je connais celles des terrains environnans, je sais les pierres du chemin, j'ai dans le cerveau la maison photographiée, je connais le dessin des dessus de porte du salon et les notes que chante encore

l'épinette. Mais de quoi me servirait d'avoir fait grande attention à tout, si je n'avais pas été ému par ce je ne sais quoi qui ne s'emporte pas matériellement, et qui seul donne de la valeur et de la vie aux choses emportées ?

C'était le 31 mai 1861, par une chaleur tropicale. La Savoie était un bouquet, toutes les neiges avaient fondu autour de Chambéry. Ce pays et ce moment de l'année sont si beaux par eux-mêmes que malgré moi, en touchant au but du pèlerinage, j'avais oublié Jean-Jacques, et, jouissant du monde extérieur pour mon propre compte, je ne me demandais plus trop où j'allais ni où j'étais; mais dès que la porte de la maisonnette s'ouvrit, je ne sais quelle odeur humide m'a reporté vers le passé, comme si entre ce passé et moi le lieu était resté vide, muet et fermé.

Il n'en est point ainsi pourtant, chaque jour ce lieu est ouvert au soleil et visité par quelque voyageur; mais par hasard je m'y suis trouvé seul : on a tiré devant moi une grosse clé qui a crié mélancoliquement dans la serrure, on a poussé à la hâte les volets, j'ai eu l'illusion de la conquête, et j'ai senti un frisson comme celui que doit éprouver l'antiquaire entrant le premier dans un hypogée nouvellement découvert.

Cette odeur un peu sépulcrale était aussi celle de la touchante pauvreté. Il m'a semblé respirer l'air que savourait la petite colonie des Charmettes dans cette maison où l'on venait économiser, et que l'on retrouvait au printemps imprégnée des mélancoliques senteurs de l'abandon. Les deux chambres dont se compose le rez-de-chaussée ont un caractère tel qu'il est facile de voir combien elles sont vierges de tout changement. Elles sont peintes à fresque et simulent une décoration architecturale des plus simples : fond nankin, encadremens roses, balustres gris à milieu jaune; avec les plafonds à solives peintes en gris et les lambris granités en rose pâle, l'effet général, encore assez frais, est sérieux et doux. Le dessin linéaire n'est pas d'un mauvais style. Les portes, composées de morceaux grossièrement rapportés et reliés inégalement par des traverses en relief, avec des ferrures massives, sont d'une ancienneté incontestable. Un grand bahut en chêne noir, une petite table en marqueterie, la même qui a servi aux études passionnées de Rousseau (on se rappelle qu'à cette époque il perdit beaucoup de temps et se rendit malade à vouloir devenir fort aux échecs), deux tableaux et le petit piano appelé alors épinette, voilà ce qui reste du mobilier dépendant de la maison louée à M<sup>me</sup> de Warens par M. Noerey.

Les deux tableaux qui nous montrent M<sup>me</sup> de Warens en Armide et en Omphale, et qui sont beaucoup plus anciens qu'elle, m'avaient frappé pourtant. Je me demandais s'ils représentaient quelque aïeule

de l'amie de Jean-Jacques, et si j'y devais chercher quelque lointaine ressemblance avec elle. M. Arsène Houssaye nous donne aujourd'hui le mot de l'énigme, car c'est bien la ressemblance de M<sup>me</sup> de Warens elle-même. « C'est le hasard qui a fait de ce tableau (l'Omphale) le portrait de M<sup>me</sup> de Warens. Un de ses amis le lui apporta un jour en lui disant : *Vous reconnaissez-vous?* C'était une toile déjà ancienne, dans la manière du Ricci, achetée à Turin et offerte à la belle baronne. J'en dirai autant d'une toile plus petite peinte à l'école du Castiglione. C'est encore d'un peu loin le portrait de M<sup>me</sup> de Warens, mais toujours par rencontre. »

Ces deux tableaux, qui sont restés là, lui ont donc bien appartenu personnellement. Les y a-t-elle laissés pour acquitter une fin de bail? C'est fort probable. Comme souvenirs, ils sont donc d'un grand prix, et on doit estimer et respecter au propriétaire des Charmettes, qui n'a pas voulu s'en dessaisir. L'Omphale est fort belle, et la peinture n'est pas mauvaise; mais M<sup>me</sup> de Warens était blonde, et celle-ci est brune. N'importe, cette belle tête sourit, et son regard éclaire encore les Charmettes comme un rayon du passé.

Cette première pièce, assez vaste, était la cuisine où l'on mangeait et où l'on préparait sans doute les fameux élixirs.

Le petit salon où l'on passe immédiatement est aussi pauvre que le reste, et il est charmant, on ne sait pourquoi. Est-ce parce qu'il est un sanctuaire particulier où, après les soins de la journée, le travail et la promenade, on se reposait dans une causerie plus intime et plus sérieuse? Là sans doute l'amie de Jean-Jacques ne s'occupait que de lui, de son avenir, de ses études, de ses projets, de ses idées. Aucun nouveau-venu ne profanait le charme de leurs entretiens. Là sans doute, assis le soir sur les marches qui descendent au jardin, ils savouraient le bonheur poétique que Rousseau a si noblement et si purement décrit. Le souvenir des *allans et venans* me gêne un peu la grande pièce. Le petit salon me représente mieux les jours que Rousseau a si bien racontés. Je croyais retrouver le passage de ses yeux rêveurs sur les moindres détails de la muraille; mais je l'ai surtout cherchée avec émotion, cette trace, cette lueur magique, dans la suave et fière nature qui entourait l'ermitage, dans le coteau ombragé, dans le hardi profil du Nivolet, qui se découpait sur le ciel brillant et pur.

Il n'a su décrire que beaucoup plus tard, mais certes il sentait déjà profondément; il voyait ces tableaux enchanteurs dont il a dit depuis : « Je revenais, en me promenant, par un assez grand tour, occupé à considérer avec intérêt et volupté ces objets champêtres dont j'étais environné, les seuls dont l'œil et le cœur ne se lassent jamais. » Baignons-nous donc ici, artistes que nous sommes, dans

ce communisme de la pensée que les lois sociales ne poursuivent ni ne créent, parce que c'est une loi humaine hors de toute atteinte et de toute discussion. La beauté des choses, d'un prix plus rare que leur utilité, est notre propriété à tous. Elle était ici avant Rousseau, elle y est encore après lui. Il s'est rempli d'elle, et à son tour il l'a remplie de lui. C'est ici que son âme habite encore en même temps qu'elle habite ailleurs; c'est ici qu'elle nous parle et nous entend.

J'ai parcouru dans tous les sens le jardin, la vigne et tout l'enclos jeté en pente au-dessus et au-dessous de la maison. Une longue treille, renouvelée probablement, soutient du moins les mêmes pampres qui ont couvert de leur ombre le géant de l'avenir, alors si profondément ignoré du monde et de lui-même. Le lierre qui tapisse le pied des murs de la terrasse, les capillaires qui croissent dans les pavés disjoints du perron, sont les mêmes qu'il a foulés. Là où ces plantes fixent leurs racines, elles vivent des siècles, et la maison était déjà vieille et probablement un peu décrépite quand Rousseau l'habita. La pervenche y était aussi installée; la même pervenche que lui fit observer M<sup>me</sup> de Warens pour la première fois vit toujours le long du chemin et dans toutes les haies de l'enclos. Les buissons taillés du petit parterre peuvent bien avoir été plantés par lui. Leur souche de charmille est si vieille et leurs pousses si drues qu'on se sert de ces haies comme de bancs. D'ailleurs, pour qui connaît la persistance des plantes annuelles dans certains terrains, il n'y a pas là un brin d'herbe qui ne puisse être en quelque sorte le témoin de ces jours évanouis.

Ils eurent une grande importance dans la vie de Rousseau, ces étés des Charmettes. Il y connut son premier bonheur, non dans les bras de cette excellente femme qui fut beaucoup trop la femme de son temps et de son milieu d'aventuriers, mais dans les bras de la nature toujours sainte qui purifie ses vrais amans de toute souillure et les rachète de toute erreur. C'est là que le pauvre petit bohémien fut initié à la douceur de cette vie de travail paisible et d'intimité domestique qui fut dès lors l'aspiration et la recherche de toute sa vie, son idéal toujours entier, jamais savouré, enfin son rêve rétrospectif, empoisonné par les amertumes de la réalité.

Il m'eût été doux de passer la journée seul dans cet ermitage avec les amis qui étaient venus m'y rejoindre; mais ils s'éloignèrent tandis que j'herborisais, et d'autres curieux arrivèrent. Je les évitai, ils partirent bientôt; un seul resta et vint à moi. Je le connaissais depuis peu. C'était M. \*\*\*, un catholique homme de bien, gourmé dans ses principes malgré des vertus instinctives et naturelles qui doivent le faire considérer, mais qu'on invoque vainement quand ses préventions parlent.



J'eusse mieux aimé ne pas le rencontrer là, car il me jeta forcément dans la discussion; c'était une fatalité devant laquelle je ne pouvais ni ne devais reculer. J'avais pourtant fait de mon mieux pour ne pas aborder le sujet brûlant; mais comme il feuilletait un de ces livrets où les voyageurs écrivent leurs noms et *leurs pensées*, je remarquai que son honnête sourire devenait méchant et qu'une joie cruelle faisait briller ses yeux paisibles.

— Ces pages sont, lui dis-je, pleines d'injures grossières ou de blâmes stupides contre Rousseau. Je les ai parcourues avec dégoût après avoir écrit moi-même quelques lignes sur la dernière page, et vous pouvez voir que j'ai effacé ces lignes, trouvant que mon hommage était sali par le contact de ces écritures. J'aurais dû même effacer mon nom : ce n'est pas sur ce carnet malpropre qu'il faut s'inscrire dans la demeure de Rousseau.

— Voilà précisément, répondit M. \*\*\*, l'incident qui me faisait sourire. J'admire votre enthousiasme pour M. Rousseau, mais je ne le partage pas.

— Je le sais de reste; ne parlons pas de lui, voulez-vous?

— Pourquoi donc? Parlons-en avec bonne foi. Vous le jugez avec votre générosité plus qu'avec votre raison; mais souffrez que ma générosité, à moi aussi, se redresse contre lui, et que je défende ma conviction des charmes de votre magicien. Vous me direz en vain qu'il est le plus éloquent des hommes; je vous répondrai qu'il en est le plus pervers. Il est pour moi ce spectre que les anciens appelaient Empuse, et qu'ils faisaient errer autour du Styx avec une jambe d'airain et l'autre de fumier; il prenait continuellement une forme nouvelle, et jamais deux personnes qui le regardaient en même temps ne le voyaient sous la même figure. C'était l'emblème de l'imagination déréglée qui ne saurait s'arrêter à aucune croyance et qui d'un pied infernal traverse impunément la braise, tandis que de son autre pied misérable elle épouse irrésistiblement la fange. Je vois bien que ma dureté vous fâche; mais permettez-moi d'invoquer un de vos principes, la démocratie des idées. Si peu de chose que je sois, j'ai le droit et peut-être le devoir de juger au nom de la vérité les plus grands et les plus illustres des hommes.

— Oui, repris-je, quand ces illustres se survivent dans l'insolence d'un triomphe illégitime ou contestable; mais lorsque, durant leur vie et longtemps après leur mort, ils sont poursuivis par des haines aveugles, d'âcres rancunes et des insultes lâches, on doit éprouver le besoin d'accorder à leur tombe la part de respect ému et de pitié sainte qui leur a été si cruellement déniée. Et vous-même, vous souriez de plaisir devant les pages de ce livret! Elles vous amusent donc, ces railleries obscènes, ces malédictions de tartufe ou ces ré-

primandes de cuistre! Et pourtant quel homme il faudrait être pour se permettre de jeter la pierre à un tel pécheur! Jésus ne l'eût pas fait, et il y a quelques centaines de crétins qui chaque année viennent déposer ces ordures dans la maison des Charmettes! N'est-ce pas là une révélation de cette existence atroce qui avait été faite à Rousseau, et dont on ne lui a même pas accordé le droit de se plaindre? N'a-t-on pas dit cent fois que cette prétendue persécution était un rêve de son orgueil froissé, qu'il n'eût tenu qu'à lui d'avoir d'excellens amis et une vie paisible, que la *lapidation* de Moutiers-Travers était une hallucination complète? Les preuves existent pourtant. Vous n'ignorez pas qu'elles ont été recherchées et trouvées; mais admettons qu'elles n'existent pas, et accordez-moi que l'équivalent est ici sous nos yeux. Supposez que Rousseau nous apparaisse là, revenant de la prière du matin qu'il faisait à travers champs, avec ses vingt-quatre ans, sa maladie de langueur, la piété sincère et la résignation philosophique qui le caractérisaient à cette époque; montrez-lui ce torrent d'injures, et dites-lui : « Voilà ce qu'on écrira ici au XIX<sup>e</sup> siècle et ce que des centaines de pèlerins signeront sans sourciller dans ton oasis, et moi je trouve cela charmant! » Pensez-vous que devant de tels outrages sa raison ne se fût pas ébranlée, et son cœur à jamais aigri? Eh bien! ce sont là les pierres de Moutiers-Travers qui l'ont poursuivi dès le jour où il a été célèbre, voilà les insultes des passans, voilà les calomnies atroces dont il fut l'objet, voilà le vrai et le *rêvé* de sa douleur, voilà les chiens lancés contre lui pour le faire tomber sanglant et meurtri sur le pavé, voilà le *haro* d'une cabale hypocrite et lâche, résolue à le rendre fou, et furieuse de n'avoir pu le rendre vil ou méchant. Cette grande cabale n'est pas morte, vous le voyez bien : elle travaille toujours contre celui que Dieu avait purifié, retrempé et ab-sous.

— Mais je ne sais où vous voyez tant d'injures, reprit M. \*\*\* railleur; il y a dans ces livrets une foule d'hommages rendus par des ouvriers démocrates et socialistes...

— Qui s'expriment mal et qui ont pourtant bien fait de protester; mais, à voir combien ces gens-là savent peu dire ce qu'ils sentent, il est évident que le jour est encore loin où Rousseau sera fortement et utilement défendu par eux. Le voilà, cent ans après l'apparition de ses plus beaux écrits, à peu près inconnu aux masses et vilipendé par la plupart des gens qui l'ont lu. Eh bien! cela me révolte, et j'éprouve le besoin de crier à la première personne que je rencontrerai ici : Otez votre chapeau, essuyez vos pieds, et n'ajoutez pas un mot à votre signature. Vous n'êtes ici ni à Ferney ni à Coppet; le carnet ne vous est pas présenté par des laquais en poudre et en

livrée. Vous êtes dans une chaumière, et une pauvre femme vous présente une espèce de livre de cuisine où chacun se croit permis de déposer des outrages ou des gaudrioles. Pourquoi? Parce que Jean-Jacques se survit dans sa pauvreté, et que la pauvreté est généralement méprisée, et souvent par le pauvre lui-même. Ah! c'est que la pauvreté n'est pas vertu pour tout le monde! Elle le fut pour lui, qui, le premier parmi les gens de lettres sortis de la plèbe, ne voulut être le valet d'aucun grand seigneur, le courtisan d'aucun prince. Possédé d'un véritable amour de la liberté, il ne voulut pas être l'amusement des oisifs et l'esclave du monde; il ne voulut flatter aucun pouvoir, et il osa braver les prêtres, avec lesquels Voltaire savait jouer au plus fin. Voilà son grand crime, allez! Soumis au clergé, il eût pu être plus coupable qu'il ne l'a été, et le clergé béatifierait aujourd'hui l'homme de talent dévoué à sa cause. N'avez-vous pas des défenseurs de l'église bien autrement violens que Rousseau? Ces saints-là n'attaquent-ils pas les personnes? N'entrent-ils pas, l'injure et la calomnie à la bouche, dans la vie privée? S'ils n'ont pas l'esprit de Voltaire, ils en ont le cynisme, et s'ils n'ont pas le génie de Jean-Jacques, ils en ont la colère; mais ils sont orthodoxes, à ce qu'on dit, chrétiens bien que dénonciateurs, serviteurs du Christ bien que furieux, vindicatifs et dévorés de haine. Le scepticisme du jour en rit, l'égoïsme les redoute, la courdisse les ménage, l'église les bénit et les protège, le pape les embrasse. Qui oserait écrire d'eux ce que tous les jours ils écrivent de Rousseau, de Molière et des plus grands hommes? Aussi grandissent-ils en impunité comme en impudence, et, tandis que le monde retentit de leurs déclamations épileptiques, les petits cuistres dont la peur a fait leurs affiliés honteux poursuivent les grands hommes jusque dans la chaumière où ils ont vécu quelques jours. S'ils l'osaient, ils déterraient leurs ossemens pour les traîner aux gémonies! Et voilà ce que l'on appelle le retour à la croyance, le triomphe de la religion!

— Je ne vous sais pas mauvais gré de votre emportement, répondit M. \*\*\*, parce que je n'ai garde de défendre les insulteurs de profession qui se vantent d'être bénis et embrassés par le pape! Le pape ne les lit pas, ou bien, dans le trouble de sa situation, il ne distingue pas toujours ceux qui servent l'église de ceux qui la compromettent. Ne vous en prenez pas à l'église de ces misères de détail. Le pape n'est pas infallible dans les choses de la vie privée, ce serait même une monstrueuse hérésie que de le croire tel quand il agit comme homme sujet à l'erreur. Je ne défends pas davantage ceux qui viennent ici pour cracher sur une tombe. Je ne suivrai certainement pas leur exemple; mais laissez-moi vous dire que

Jean-Jacques Rousseau fut une erreur de la nature, et que je ne respecte en lui que ses malheurs. Je respecte de même, et ni plus ni moins, la besace du pauvre et les plaies du blessé. Je ne puis injurier ni mépriser les misérables, et je ne leur demande pas s'ils le sont par leur faute; mais n'exigez pas qu'en leur tendant une main secourable je baise au front la lèpre de leur péché. Rousseau, doué d'un si beau génie, était l'homme le plus faible et le plus infirme d'esprit qu'il y eût. Souillé d'instincts honteux et de fautes méprisables, que l'on eût bien pu ignorer, il a rendu hommage au besoin de la confession en prenant le monde pour confesseur. Le monde l'a trahi, car le monde est sans pitié et sans entrailles. L'église n'a donc point à détester et à maudire ce pécheur dont l'opinion a fait prompte et cruelle justice. Elle voit en lui un malheureux insensé qui proclame la gloire de Dieu en dépit de lui-même. Oui, cet homme qui cherche Dieu sans pouvoir le trouver, ce pénitent qui dédaigne et repousse le prêtre, mais qui, perdu de honte et de remords, se confesse à l'univers et meurt désespéré en voyant que l'univers le condamne, est un trophée que met à nos pieds la philosophie. Qu'eût-il fallu pour sauver ce grand esprit abandonné à la dérive? Un ami, un confesseur qui l'eût réconcilié avec lui-même en lui inspirant le véritable repentir. Ah! que l'expiation eût été plus douce, seul à seul aux pieds du Christ, avec ce prêtre priant et pleurant avec lui! comme cela eût été simple, édifiant et facile, au prix de cet aveu public qui l'a plongé dans une éternelle honte et dans les atroces douleurs qui conduisent au suicide! Oui, je dirai avec vous : Pauvre Jean-Jacques! Je le plains réellement, ne me demandez pas de l'aimer. Il a trop d'orgueil. Et ce n'est même pas de l'orgueil, c'est de la vanité. Il eût peut-être consenti à revenir à la véritable église et à plier les genoux devant un prêtre, s'il eût compris que ce médecin de l'âme avait la puissance de le guérir; mais qu'eût dit ce monde de libertins et d'athées que Rousseau feignait de mépriser, et qu'il voulait éblouir par un trait d'audace inouïe? Une obscure et discrète conversion eût fait rire tous ces beaux messieurs! Il fallait les étonner par un acte de courage insensé. Et que fait-il dans son délire déplorable? Il relève les pans de sa robe d'Arménien, montre sa nudité honteuse et triomphe parce qu'il a fait rougir les passans! On lui jette des pierres, et il s'en étonne; on le laisse seul, et il pleure; on le blâme, il s'indigne et se tue! Vous voyez bien que cet homme est fou et qu'il ne peut porter aucune atteinte à la vérité religieuse.

— Certes, répondis-je, il est plus commode de se confesser en secret qu'en public. Les premiers chrétiens n'en jugèrent pas ainsi pourtant : ils se confessaient tout haut à la porte du temple; mais,

sans vouloir discuter avec vous sur les sacremens, laissez-moi vous dire que la vérité divine éclairait Rousseau plus qu'aucun prêtre catholique ou protestant de son époque. Dans ce temps où la notion de Dieu s'était entièrement noyée dans les dogmes religieux et dans les dogmes philosophiques, la profession de foi du vicaire savoyard était encore l'élan le plus spiritualiste qu'il y eût. Certes elle ne nous satisfait pas aujourd'hui; mais elle ouvrit l'ère d'un retour à la foi par la raison. Passons : ce n'est point là ce que vous voudrez admettre. Je vous dirai seulement que vous ne persuaderez jamais à un esprit juste que Rousseau ait écrit sous l'empire de la démence. Non, Rousseau malade n'était pas plus fou que Napoléon n'était épileptique. Celui-ci a pu éprouver les violens phénomènes d'un mal inconnu, propre à son organisation exceptionnelle, sans que l'équilibre de ses facultés, un moment troublé, en ait été altéré. Chez Rousseau, un mal physique, que la science a beaucoup et vainement cherché à définir et à qualifier après coup, a parfois violemment ébranlé la raison sans la détruire. Dire que Rousseau était fou, quand même il serait prouvé qu'il est mort fou et par le suicide, c'est accrédi-ter une erreur, je dirai plus, un mensonge qui tend à neutraliser l'influence de son génie. Il a eu des accès d'exaltation malade, comme Napoléon a eu des crises de nerfs terribles. Chez celui-ci, ces crises, provoquées par les efforts d'une volonté immense aux prises avec des événemens d'une fatalité prodigieuse, n'ont peut-être pas été étrangères à son abdication, si tôt révoquée, et à ces hésitations dont l'esprit clérical de 1816 lui a fait de si monstrueux parjures; car, soit dit en passant, si l'illustre captif de l'île d'Elbe fût revenu *incognito* en France à cette époque, il s'y serait vu si salement vilipendé qu'il eût peut-être pris, comme Rousseau, la société en horreur et l'humanité en dégoût. Qui sait si alors l'esprit le plus lucide et le plus puissant du siècle n'eût point été atteint et détérioré beaucoup plus que ne le fut celui de Jean-Jacques dans ses dernières années? Admettez donc que les plus grands hommes sont généralement voués à la plus terrible destinée, et qu'il n'y a point à s'étonner si la raison de plusieurs y a succombé entièrement : le Tasse, Pascal, et tant d'autres ont réjoui le vulgaire du spectacle de leurs jours de démence, car le vulgaire aime à voir tomber les riches dans la misère, les rois dans l'exil et les grands esprits dans le désespoir. C'est par là qu'il se console de n'être ni intelligent ni puissant, et tout échafaud dressé pour le crime ou pour la vertu trouve une foule qui applaudit le bourreau et insulte la victime. Pour moi, il m'importe peu que Rousseau ait exagéré la persécution dont il fut l'objet. Cette persécution exista, puisqu'elle existe encore et qu'elle se ravive, chose bien significative à mes yeux, dans les temps de réaction et d'hypocrisie.

— Alors vous excusez et pardonnez tout, même ce qu'il nous a appris des choses qui se sont passées ici, aux Charmettes?

— Je vous demanderai d'abord si les *Confessions*, qui n'ont été publiées qu'après la mort de Rousseau, et qui par conséquent ne sont pas la cause du scandale provoqué autour de lui de son vivant, comme vous le disiez tout à l'heure, étaient un livre terminé, entièrement revu et corrigé, enfin prêt à paraître tel qu'il a paru. Vous dites oui? Moi je crois que, si Rousseau eût vécu quelques jours de plus et qu'une éclaircie de soleil se fût faite dans son âme irritée, il eût sans doute retranché de ses mémoires des détails inutiles, des plaintes injustes, des reproches exagérés; mais admettons que je me trompe, et qu'il ait cru à l'utilité de cette publication sans retouche, montrez-moi dans la bibliothèque de l'esprit humain une œuvre de quelque importance qui ne révèle pas les infirmités, les déviations, les entraînemens, les erreurs de bonne ou de mauvaise foi des plus beaux génies. Si, comme je le crois, vous êtes un catholique réellement orthodoxe, vous en trouveriez à chaque pas dans les pères de l'église. Et ne discutez-vous pas encore l'orthodoxie de plusieurs d'entre eux? Dans les textes les plus sacrés, n'êtes-vous pas forcé d'interpréter pour admettre? Vos plus grands saints n'ont-ils pas été les plus grands pécheurs avant d'être touchés par la grâce? Et croyez-vous les insulter quand vous proclamez les vices et les crimes dont leur conversion les a rachetés à vos yeux? Permettez-nous donc d'avoir aussi nos saints, nos martyrs, hommes et pécheurs comme les vôtres, et, comme les vôtres, rachetés par la grâce divine, qui agit en eux de concert avec leur propre virtualité pour les éclairer, les purifier par conséquent. La lumière purifie. Que m'importe que Rousseau se soit trompé en plaçant son idéal dans la vie érémitique? Vos pères du désert ne traitaient pas mieux la vie sociale. Vous lui reprochez d'avoir raconté certains faits avec cynisme? Vous dites que son imagination dépravée s'est complu à ces tableaux révoltans? Je vous dis et je vous jure que non, moi, et l'horrible scène de l'hospice de Turin, où les prêtres lui surent si mauvais gré de son indignation, est une sanglante révélation de faits immondes dont il a eu le devoir de retracer la laideur, parce que ces prêtres les excusaient et les toléraient en souriant.

— Je vous accorde que les plus grands pécheurs peuvent devenir les plus grands saints; mais les fautes des mauvais chrétiens ne rachètent point celles des mauvais philosophes, et ceux-ci peuvent être de grands pécheurs sans devenir saints, à quelque degré que ce soit.

— Les fautes des mauvais chrétiens, c'est-à-dire les vices de l'hypocrisie, sont sans excuse, et vous ne pouvez pas les faire mar-

cher de pair avec les emportemens de franchise du philosophe calomnié et persécuté. Les premiers font le mal sous le manteau de la vertu; on croit en eux, on les respecte, le peuple baise leurs sandales, les femmes leur confient leurs plus intimes pensées. Leur vie est en secret une jouissance raffinée, en public un triomphe de tous les instans. Pourtant ces gens insultent et condamnent. Du haut de la chaire, ils tonnent contre les idées et les personnes, ils excommunient avec les plus hideuses formules de la malédiction, ils dévouent les âmes à l'enfer, car leur vengeance ne s'arrête pas au seuil de la vie : il faut l'éternité pour l'assouvir. Les tortures de l'inquisition n'étaient rien, il fallait bien inventer celles de l'enfer; la clémence de Dieu ne se pouvait souffrir. Voilà les mauvais chrétiens : ils sont faciles à qualifier; mais vous ne pouvez appeler mauvais philosophe l'homme qui, cité à toute heure de sa vie au tribunal de l'opinion publique, défend sa vie et la confesse publiquement pour obtenir une sentence équitable, pas plus que vous ne pouvez refuser à celui qui comparait devant les tribunaux le droit de défendre son innocence. Rousseau n'était-il pas condamné et banni pour avoir écrit l'*Émile*? N'était-il pas également repoussé par les protestans, et forcé d'errer et de fuir comme un coupable? Avait-il rêvé cette persécution exercée contre lui par une monarchie et une république, cet anathème lancé par les deux églises? Et quand il se retranchait contre l'intolérance dans une humble solitude, cherchant un village, une chaumière, l'oubli et le repos, les véritables mauvais philosophes, les Grimm et consorts, ne publiaient-ils pas contre lui des attaques plus perfides encore que celles de la gent dévote de Suisse et de France? Quel est donc ce parti-pris de nier la conspiration contre Rousseau? Est-ce que les preuves n'existent pas? Est-ce que pour lui seul l'histoire ne prouve rien? Est-ce que lui seul, entre tous les hommes, était privé du droit de se disculper et de se faire connaître? Sa gloire a tellement obscurci les petites réputations de son temps, que l'on connaît beaucoup plus aujourd'hui sa défense que leurs attaques, et voilà pourquoi de bons esprits comme le vôtre se persuadent que les *Confessions* sont un acte de vanité personnelle en réponse à des insultes imaginaires. Eh bien! voilà ce que peuvent nier formellement, et les preuves en main, ceux qui ont pris la peine d'étudier la vie de Rousseau et celle de ses contemporains. S'il a raconté les fautes de M<sup>me</sup> de Warens, c'est qu'on l'accusait d'ingratitude envers elle, et que les uns en faisaient une sainte victime délaissée, les autres une prostituée hypocrite. Il est certain que sans les *Confessions* elle serait fort oubliée et peut-être inconnue aujourd'hui; mais les vivans ne se rendent pas un compte exact des chances que cour-

ront leur mémoire et celle de leurs amis ou ennemis dans l'avenir. Rousseau a dû se dire : « Ma bienfaitrice sera méconnue à cause de moi, comme je suis calomnié à cause d'elle. Je dirai donc ce qui a été, ce qu'elle fut, ce que j'étais. Je dirai tout. Cette femme avait mille grandes qualités pour racheter un seul vice; elle gagnera à mon récit tout ce que mon silence lui ferait perdre. » Et ce vice même qu'il avoue, il l'atténue avec une puissance d'analyse et une recherche d'examen vraiment admirables. Il montre qu'elle n'était réellement pas vicieuse, mais plutôt folle de sang-froid, égarée par un sophisme fort répandu à cette époque, sophisme funeste qui avait détruit en elle, comme chez tant d'autres plus haut placées, le sens moral de l'amour. Claude Anet est devenu si vague dans les souvenirs de la localité, que quelques personnes ont révoqué en doute son existence. Rousseau ne pouvait prévoir que leur vie des Charmettes s'effacerait ainsi. On avait trahi tous les secrets qu'il avait confiés. Il dut penser que celui-là deviendrait la risée de ses ennemis, il le dévoila, mais en quels termes pénétrés d'affection et pénétrants de vérité! Comme il nous a fait aimer et respecter cette humble figure du serviteur devenu le maître de la maison par la force de son intelligence et la dignité de son caractère! Certes dans cette étrange association il y avait trois coupables; mais comme on voit bien qu'il n'y avait qu'un corrupteur entre deux hommes chastes et sincères, et que ce corrupteur, c'était le fatal sophisme de M<sup>me</sup> de Warens! Et comme la véritable affection de ces deux hommes l'un pour l'autre est un hommage rendu à M<sup>me</sup> de Warens elle-même, à ce qu'il y avait en elle de vertus viriles, puisque son impudeur ne la leur rendait ni moins chère ni moins respectable! Ceci d'ailleurs se passait à l'époque la plus corrompue qui fut jamais. Quelle délicatesse de sentimens chez Rousseau, et quelle saine appréciation de l'amour vrai dans le récit de cette honte et de cette douleur de sa jeunesse! Comme ses larmes éperdues et comme l'austère silence de Claude Anet protestent contre la contagion du siècle dont M<sup>me</sup> de Warens était la proie! Tenez, nous appartenons à une époque dont les mœurs sont encore pires peut-être, mais dont les principes sont meilleurs : eh bien! je vous réponds qu'au nombre des leçons qui ont aidé les hommes de bien à surnager sur l'abîme du mal depuis cinquante ans, le récit de Jean-Jacques est une des plus saisissantes, tant il est vrai que Jean-Jacques, à travers les plus tristes réalités de sa vie, est toujours l'apôtre le plus sincère et le plus éloquent de l'idéal.

— Vous plaidez avec chaleur, et vous m'obligez à vous céder sans être convaincu, parce que je ne veux pas plus que vous transporter notre discussion sur le terrain d'une controverse religieuse; mais il est des principes qui deviennent généraux et absolus à force



d'être au-dessus de toute discussion, les devoirs de la paternité par exemple. Je suis curieux, je l'avoue, de voir comment votre philosophie disculpera M. Rousseau sur ce point.

— Non, monsieur, répondis-je, je ne l'essaierai pas, et nulle douleur ne m'est plus sensible que cette tache dans la vie d'un maître que je chéris. Il n'y aurait qu'un moyen de justifier Rousseau, ce serait de nier le fait, et qui sait si ce sera toujours impossible? Le temps amène bien des révélations, et la conspiration encore si agissante et si puissante contre lui me défend de le condamner sur ce fait terrible, tant qu'elle subsistera. Qui sait s'il n'existe pas quelque part des preuves que l'on ne veut pas ou que l'on n'ose pas produire, parce qu'elles excuseraient jusqu'à un certain point sa conduite?

— J'avoue que je ne comprends pas votre espérance.

— Eh bien! supposez que ces enfans mis à l'hôpital ne fussent pas les enfans de Rousseau, ou que du moins il eût de fortes raisons pour douter de la fidélité de Thérèse. Thérèse, telle qu'il nous la dépeint, était une bonne créature, mais d'une faiblesse d'esprit et de caractère qui paralysait à toute heure sa conscience et son dévouement. Elle le laissait dépouiller par M<sup>me</sup> Levasseur, elle s'ennuyait avec lui, elle ne le comprenait pas, elle entretenait par sa mère des relations avec ses ennemis. Voilà ce que Rousseau avoue, moins avec l'intention de s'en plaindre qu'avec celle d'atténuer ses torts et de la réhabiliter. Il fait évidemment pour elle ce qu'il a fait pour M<sup>me</sup> de Warens; mais tous les contemporains ont parlé bien autrement de Thérèse. Ils disent qu'elle a été l'instrument de son malheur, qu'elle l'a brouillé avec tous ses amis, qu'elle aimait le vin, qu'elle avait de très mauvaises mœurs, enfin que Rousseau s'est tué parce qu'il l'avait surprise avec un laquais. Il m'en coûte de les croire. Rousseau a un si grand art pour faire aimer ceux qu'il défend, que je m'habituerai volontiers à voir son ange gardien dans cette garde-malade fidèle et dévouée qu'il nous montre partageant sa misère, sa vie errante et ses douleurs; mais en ne prenant que la moitié du blâme et de l'éloge dont elle est l'objet, je ne vois rien d'impossible à ce qu'une personne si ennuyée, si peu intelligente, si mal conseillée, d'un caractère si faible et si peu digne à beaucoup d'égards, ait eu les mœurs de M<sup>me</sup> de Warens. C'est de l'avilissement où se jetait cette dernière qu'il faut s'étonner; quant à Thérèse, rien ne paraîtrait moins surprenant. Rousseau ne fut pas son premier amour : qui pourrait affirmer qu'il fut le dernier?

— Et vous croyez que Rousseau, qui dévoilait si hardiment les turpitudes des autres pour atténuer ou pour faire accepter les siennes propres, aurait subi la réprobation générale plutôt que d'accuser Thérèse?

— Oui, je le crois. Deux motifs puissans pouvaient le condamner au silence. D'abord le besoin extrême que vieux, infirme, pauvre et abandonné, il avait des soins et de la compagnie de cette femme enfin rivée à son existence après tant de petites lâchetés commises pour le délaisser ou le dominer entièrement...

— Permettez-moi de vous interrompre pour vous dire que ce motif du silence de Jean-Jacques serait une plus grande lâcheté que toutes celles de Thérèse. Les motifs qu'il donne à son crime sont infâmes dans la bouche d'un homme qui proclame l'amour et le culte de la vertu. Quoi! les mauvais conseils et les mauvais propos d'une table d'hôte? l'impunité du libertinage? l'exemple des méchans esprits qu'il avait le tort de fréquenter? Pouvez-vous accepter de pareilles excuses? Et tous ces raisonnemens tirés de l'égoïsme ou de la couardise morale, de la crainte de manquer de pain pour nourrir ses enfans, ou de caractère pour les diriger, pensez-vous qu'il y ait là de quoi autoriser l'horrible exemple qu'il ne craint pas de donner à tous les hommes qui manquent de fortune ou d'énergie? Il y aurait alors quelque chose de plus simple à faire, ce serait de tuer, comme font les Chinois, tous les enfans contrefaits ou qu'on n'a pas le moyen de nourrir, sous prétexte que la vie du pauvre et de l'infirme est malheureuse, et que la mort est un grand bien pour ceux qui entrent dans la vie sans vigueur, sans protection et sans patrimoine.

— A votre tour, monsieur, vous plaidez avec chaleur, et moi je ne fais pas de réserves en vous donnant raison. Si Rousseau n'a pas cru être le père des enfans de Thérèse, il a été presque aussi coupable de ne pas le dire qu'il l'eût été en les abandonnant sans cette excuse. Il devait à sa réputation, qui intéresse au plus haut point la cause de la philosophie et par conséquent celle du genre humain, de se disculper complètement, dût Thérèse l'abandonner mourant à toutes les horreurs de la solitude. Nous arrivons donc, par un chemin imprévu, à nous entendre, vous et moi, sur le devoir qui était imposé à Rousseau de plaider sa cause à tout prix; car vous semblez reconnaître qu'un si grand talent et une gloire si haute ne devaient pas se laisser flétrir, et nous voici d'accord sur la légitimité, l'autorité et même l'utilité de ses *Confessions*.

— J'ai raisonné à votre point de vue; mais que devient, je vous prie, l'autorité des *Confessions*, si le plus grand crime reproché à votre philosophe s'y trouve faussement avoué par lui?

— Je vous répondrai que la justice civile et religieuse de vos pères arrachait beaucoup de faux aveux par la torture, et que la vie de Rousseau fut une torture morale sans exemple; mais je répondrai encore mieux en invoquant un autre motif de son silence, et ce second motif, vous ne m'avez pas encore permis de l'énoncer.

— Je vous écoute avec attention.

— Eh bien ! ce motif que je serais très porté à admettre et que je préférerais infiniment, c'est la générosité de Rousseau. Ce mot vous fait sourire, parce que vous persistez à voir en lui le type de la susceptibilité, de la rancune et de la misanthropie. Je vous répondrai que le caractère de Rousseau est très compliqué, agité sans cesse par les orages intérieurs et toujours porté aux réactions extrêmes. Chaque page de ses *Confessions* le prouve, et, bien qu'arrangé et médité, ce livre porte la vive empreinte des entraînemens de son cœur et de sa pensée. Il s'y explique lui-même avec soin ; il s'y révèle malgré lui beaucoup plus. A tout instant, on le voit se sacrifier pour les autres et céder à des enthousiasmes chevaleresques qui donnent des armes contre lui. Je vous en citerais bien des exemples ; mais cette discussion a été assez longue, et je ne veux plus qu'invoquer votre bonne foi et vous inviter à juger sans prévention les côtés saillans de son malheureux caractère. Ces côtés sont justement les deux tendances les plus opposées : l'irritabilité soupçonneuse sans trêve et la mansuétude inépuisable. Pour ne parler que de Thérèse, toute la vie de Rousseau est en même temps une méfiance d'elle (trop fondée peut-être !) et une affection réelle avec tous les attendrissemens de la reconnaissance. Si tous les ennemis de Jean-Jacques fussent revenus à lui tant soit peu, je ne doute pas que, poussant l'oubli et le pardon jusqu'à l'excès, ce brutal, si sensible à la moindre marque de sollicitude ou de repentir, n'eût parlé d'eux avec enthousiasme. Il les eût fardés avec une bonne foi sans égale, comme il l'a fait pour Sophie, coquette ou infidèle, imprudente à coup sûr, et lui infligeant de cruelles souffrances ou la nécessité de se laisser accuser pour ne pas la trahir. Il ne lui reproche pourtant rien ; loin de là, il persiste à en faire un ange. Combien peu d'hommes, raillés et blâmés comme il le fut à cause d'elle dans ce monde de beaux esprits qui était tout dans ce temps-là, fussent restés fidèles et discrets ! Dans cette mansuétude de Rousseau est tout le fond de son âme, tout ce qu'elle avait de sain et de vraiment grand, même dans le désespoir. Ce désespoir a dû être plus profond encore quand il s'est vu accusé d'être un père dénaturé ; mais, pour se laver du reproche, il eût fallu dévouer Thérèse au mépris public, et Rousseau s'est sacrifié. Le terrible courage qu'il avait eu jusque-là pour tout dire l'a abandonné. Sa liaison avec elle était devenue plus sérieuse avec le temps ; beaucoup de soins rendus et de malheurs partagés la lui avaient rendue chère, respectable jusqu'à un certain point. Peut-être aussi, croyant l'avoir purifiée par ses enseignemens et le partage de ses épreuves, frémissait-il à l'idée de s'être trompé autrefois sur son compte. Peut-être en était-il venu à se dire : Ces enfans que j'ai méconnus

étaient les miens ! De là des remords et des regrets qu'il avoue. Et s'il est vrai, comme on l'a affirmé, qu'il se soit donné la mort et que son suicide ait eu pour cause une dernière infidélité de Thérèse, il y a quelque chose de grand encore dans l'égarément de sa funeste résolution. Il voit que toute sa vie de pardon ou de réparation envers cette femme a été une illusion déplorable, qu'il ne lui est plus possible de vivre avec elle sans la mépriser, qu'il lui a en vain sacrifié son repos et son honneur, qu'il va emporter dans la tombe une tache ineffaçable... Il embrasse Thérèse et meurt sans se rétracter. Voilà Rousseau tel que je le conçois...

— Tel que vous l'arrangez...

— Et tel que nul ne peut me prouver pourtant qu'il n'ait pas été.

— En résumé, vous le laissez blanc comme neige à l'idolâtrie de la postérité.

— Non, monsieur, je n'approuve entièrement Rousseau dans aucun de ces partis extrêmes qui le caractérisent. Je crois qu'il s'est suicidé toute sa vie pour céder au besoin que son cœur éprouvait de réparer les erreurs de son imagination ou les emportemens de son caractère. Je crois qu'il n'a jamais su ni aimer ni haïr, parce qu'il a trop vivement subi le ressentiment et la tendresse, le soupçon et la confiance. Il a combattu la fatalité de son organisation sans pouvoir la vaincre. Je crois qu'il a manqué de force physique et de courage moral au bout de la lutte, et que l'infortuné, après avoir trop passionnément défendu sa cause, l'a trop abandonnée. Ce qui a pu lui donner le change à sa dernière heure, c'est qu'il s'est senti emporté par cette fièvre qui lui faisait chercher le sublime. Pardonner trop et s'immoler follement, tout a été là pour lui en ce moment suprême. Je trouve donc à reprendre à sa vie et à sa mort, à ses ouvrages et à son caractère. On ne lui a pas reproché sans raison le paradoxe à certains égards et l'orgueil exigeant en certaines occasions. Rousseau appartient à la critique, et sera toujours le digne objet de son examen sévère et impartial. Il nous appartient, à tous tant que nous sommes, de l'interroger et de le discuter ; mais je crois que certains incidens de cette vie privée, dont on a fait tant de bruit et qui l'ont tant préoccupé lui-même, devraient être voilés jusqu'à nouvel ordre. Les temps ne sont pas accomplis, Rousseau n'est pas jugé. Il est trop près de nous, son souvenir est encore trop lié à nos propres orages pour que nous puissions équitablement l'absoudre sans réserve ou le condamner sans appel. Il y a bien d'autres morts illustres dont le procès n'est pas jugé et ne le sera peut-être jamais, entre autres Jean-Baptiste Rousseau, contemporain de Jean-Jacques, qui mourut en protestant au nom du Christ contre la calomnie. La postérité se fait juste comme Dieu dans les âmes justes, c'est-à-dire qu'elle efface ce qui l'empêcherait de par-

donner. Si Dieu absout le mal en connaissance de cause, que doit faire l'homme quand il ne peut lever le voile de la vérité? Il doit rejeter comme nul tout ce qui n'est pas prouvé, si l'œuvre laissée par l'accusé est bonne et belle, et témoigne de la pureté de ses intentions. Voilà du reste ce que fait l'histoire à mesure qu'elle regarde plus loin en arrière. Elle absout l'homme qui a pu blesser ses contemporains, en faveur du bienfait dont son œuvre a doté l'avenir...

Je n'ai point persuadé M. \*\*\*, et je n'avais pas un instant espéré que je le persuaderais. Rousseau n'est pas une gloire littéraire seulement, mais sa philosophie n'est pas non plus une doctrine particulière. Elle ne constitue pas un ensemble et un accord de notions sociales et religieuses dont on puisse se dire aujourd'hui l'apôtre et le vulgarisateur. Ce qui caractérise Rousseau, c'est d'être un esprit, non pas l'esprit d'un siècle, mais l'esprit qui répond à certaines aspirations d'une série de siècles, et pour ceux qui repoussent et condamnent ces aspirations Rousseau n'existe pas. Il n'est à leurs yeux qu'un brillant écrivain, un cerveau rebelle à la coutume, un critique hautain, un misanthrope, un poète et un artiste. Il y a certainement de tout cela en lui, mais il y a encore autre chose qui fait concourir à un but immense toutes les forces et toutes les faiblesses de l'homme. Il y a un idéal d'indépendance et de sincérité religieuse et humaine qui attaque et secoue profondément le vieux édifice du droit divin. Au milieu de cette phalange d'esprits si variés et si spontanés qui ébranle le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas par l'instrument d'un dogmatisme bien puissant que Rousseau travaille. Ce dogmatisme, qui aura son jour d'essai durant la grande crise révolutionnaire, se traduira précisément sous des formes d'épuration violentes que l'âme sensible de Rousseau eût répudiées avec horreur. S'il eût vécu jusqu'à cette crise, il eût péri sur l'échafaud en protestant contre cette application de ses principes; mais ce que Rousseau eût gardé jusque sur l'échafaud et ce qu'il nous laisse pour toujours, c'est la haine de l'intolérance et de l'hypocrisie. Voilà pourquoi l'intolérance poursuit et insulte Rousseau tout autant que Voltaire; voilà pourquoi Voltaire et Rousseau, si différens l'un de l'autre, nous sont également sacrés. On peut même dire qu'ils nous sont également chers, en ce sens que l'œuvre de chacun d'eux répond aux diverses tendances de nos organisations, et que l'émotion de l'un corrige admirablement ce que le bon sens de l'autre pourrait avoir de trop amer ou de trop léger.

Quant à M. \*\*\*, mon contradicteur, il n'est point un hypocrite; mais sa foi l'oblige à voir dans les philosophes du dernier siècle des ennemis de l'ordre, des torches d'incendie, des suppôts de Satan. Je suis retourné aux Charmettes avec un ami plus bienveillant; c'était

pour nous un plaisir tout naïf de passer la matinée dans ces chambres et dans ce jardin si pauvres. Nous y étions comme ces enfans du peuple qui aiment à s'asseoir sur les fauteuils des princes et à promener leurs doigts sur la dorure des lambris. Nous étions contents de ne rien dire de Jean-Jacques et de nous intéresser à tous les détails de l'habitation, à toute la physionomie du pays environnant. C'était vivre un moment de la vie dont il avait vécu et boire à cette source de poésie que la nature tient toujours pleine et limpide pour qui la cherche sans désir impie de la troubler en y jetant des pierres.

Comme nous revenions à Chambéry, mon compagnon de voyage, qui avait entendu la fin de ma conversation de la veille avec M. <sup>\*\*\*</sup>, me demanda si je pensais vraiment que Rousseau ne fût pas le père des enfans de Thérèse. Je lui répondis que je ne pensais rien à cet égard, puisque je manquais absolument de certitude.

— Mais enfin, reprit-il, où avez-vous pris cette idée qui a été un de vos moyens de défense? Comment n'est-elle venue sérieusement à aucun de ceux qui ont été les contemporains du philosophe?

— Elle leur est venue très sérieusement, et c'est parce que je la leur ai entendu exprimer que je l'ai eue souvent sans oser m'y arrêter. Mon grand-père était ce Dupin de Francueil dont Rousseau fut longtemps l'ami. Plus tard, Rousseau méconnut son affection, et ne revint à lui que de loin en loin. C'est Thérèse qui amena la méfiance, afin d'empêcher certaines explications. Elle était venue souvent demander des secours à M. Dupin pour le philosophe. M. Dupin n'avait jamais refusé, jamais hésité; mais ces secours, Thérèse en disposait pour elle-même ou pour son indigne famille. Rousseau ne les eût point acceptés. Mon grand-père s'en doutait bien, mais il était riche, et il aimait mieux être dupé que de risquer de ne pas secourir son ami. Je n'ai pas connu mon grand-père, mais j'ai su par ma grand'mère ce qu'il pensait de Thérèse, et vingt fois j'ai entendu M<sup>me</sup> Dupin dire à ceux qui accusaient Rousseau devant elle d'être un père dénaturé : « Oh ! pour cela, nous n'en savons rien, et Rousseau n'en savait rien lui-même. » Une fois elle dit en haussant les épaules : « Est-ce que Rousseau pouvait avoir des enfans? »

Rousseau aimait les enfans, cela est certain, et je crois qu'il eût aimé les siens. Je crois aussi que Thérèse, qui avait tant d'empire sur lui, ne les lui eût pas laissé abandonner, si elle n'eût craint des explications périlleuses. Je dis je crois, mais je ne saurais affirmer, parce que le sophisme était parfois chez Rousseau la conscience même. Il se prouvait des vérités très contestables, et il se mettait à les pratiquer avec une sincérité complète. Il a donc pu se persuader qu'il faisait son devoir envers ses enfans en ne se chargeant pas de leur sort. Il avait été conduit à cette cruauté de raisonnement par

le peu d'aptitude qu'il avait reconnue en lui pour l'éducation pratique. Enfin le mieux à dire est peut-être ceci : que Rousseau, à l'époque où il fut père, n'était pas encore le grand Rousseau qu'il fut plus tard. Il n'aima la vertu qu'en la sentant déborder et apparaître comme la véritable forme de son génie austère. Qui la lui eût apprise auparavant? Ce n'est pas M<sup>me</sup> de Warens, elle qui vivait en dehors de toute pratique. Ce n'est pas la vie errante, les amours de rencontre, la société des beaux esprits, l'exemple du grand monde, si bien suivi par les bourgeois du temps. Rousseau, homme fait, portait en lui l'amour du bien, l'enthousiasme du beau, et il n'en savait rien encore. L'absence d'éducation morale avait prolongé l'enfance de son esprit au-delà du terme ordinaire, et l'on peut même dire que son caractère eut toujours les illusions, les exagérations, les spontanités capricieuses de l'enfance. Il fut à l'égard de la philosophie comme nous sommes tous à l'égard de telle ou telle étude particulière dont nous découvrons tard l'importance, le charme et la profondeur. La philosophie régnante, au moment où il fut initié, n'était point moraliste. Elle sautait d'emblée par-dessus les vrais devoirs en haine des entraves injustes. Rousseau, plus logicien et plus idéaliste que les autres, comprit alors que la liberté n'était pas tout, et que la philosophie devait être une vertu, une religion, une loi sociale. Qu'il se soit trompé souvent dans ses déductions, il importe peu aujourd'hui. Son socialisme n'est pas plus coupable des excès révolutionnaires que la doctrine évangélique n'est coupable de la Saint-Barthélemy. Son but est immense, son vouloir est sublime, sa sincérité est frappante. Finissons-en donc avec les reproches qui peuvent s'attacher à sa vie et qui m'ont souvent navré et paralysé moi-même dans mon culte pour sa mémoire. Je n'ai jamais cédé intérieurement à ces répulsions qu'il m'inspirait sans éprouver aussitôt un remords de ma faiblesse. Il faut avoir la force d'aimer les grands hommes avec leurs taches et leurs ombres. Voilà pourquoi je n'ai jamais insisté et n'insiste pas encore sur les faits douteux qui pourraient jusqu'à un certain point innocenter Rousseau de sa principale faute. Je lui dois de l'accepter avec cette faute. Il m'a fait tant de bien, il m'a ouvert tant d'horizons, il m'a créé tant de nobles jouissances, il m'a si bien détaché des sottes distinctions sociales et des mille choses vaines à la possession desquelles j'ai tant vu autour de moi sacrifier le vrai bonheur et la vraie dignité, que je ne me reconnais pas le droit de lui demander compte de ses erreurs. Depuis quand l'obligé a-t-il bonne grâce à faire comparaître son bienfaiteur sur la sellette de l'accusé?

Enfin Rousseau a été le plus malheureux des hommes, et sa mémoire est encore une des plus discutées et des plus outragées qu'il y ait. La pitié qu'il inspire lui survit, on le sent persécuté encore;

dès lors on a besoin de le défendre, de l'aimer comme s'il était là, et de s'imaginer qu'on le console, comme s'il pouvait vous entendre et guérir de sa douleur...

Ne sait-on pas d'ailleurs que M<sup>me</sup> d'Houdetot, qui eut pendant une année au moins la confiance entière de Jean-Jacques, affirmait qu'il ne se croyait pas le père des enfans de Thérèse? On sait aussi qu'il autorisa M<sup>me</sup> de Luxembourg à faire faire des recherches pour retrouver un de ces enfans? Pourquoi un seul? Rousseau n'aurait donc eu d'entrailles que pour celui-là? En tout cas, même en faveur de celui-là, il n'y eut pas certitude, car ces recherches furent à peine commencées par Laroche, valet de chambre de la maréchale, qu'elles devinrent pour Rousseau un tourment grave, un véritable sujet d'effroi. « Si l'on m'eût, dit-il, présenté quelque enfant pour le mien, le doute, si ce l'était bien en effet, si on ne lui en substituait point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude. » Rousseau était soupçonneux, et cette méfiance à l'endroit de l'enfant qu'on lui eût présenté pouvait bien être de deux sortes. Malgré les aveux de son repentir, il y a une certaine *cause du moment* qu'il signale, mais qu'il ne veut pas dire, et cette réticence est bien frappante. Il faut relire sur tout cela l'opinion de M. de Baruel, qui ne craint pas d'affirmer ce que nous indiquons.

On insistera, je le sais, sur les propres aveux de Rousseau, sur ses remords très explicites et très éloquemment exprimés. Rousseau est souvent déclamatoire, je ne le nie pas; mais il l'est naïvement ou avec travail. Je ne le trouve pas un instant naïf dans les regrets qu'il exprime d'avoir méconnu ses devoirs de père, pas plus qu'il n'est véritablement sincère dans ses essais de justification : il y a là comme un effort, autant pour se repentir que pour se justifier. La nature parle cependant à son cœur au commencement de l'*Émile*, mais ce cri de douleur peut parfaitement se traduire ainsi : « Que n'ai-je eu des enfans à aimer avec certitude! »

Admettons pourtant qu'il ait eu des remords bien réels; il y en a de deux sortes : ceux que laisse une faute sciemment commise, et ceux que fait naître après coup une faute involontaire. Ceux de Rousseau n'étaient peut-être pas même de la seconde catégorie. S'il croyait à la faute involontaire, c'était peut-être seulement par accès, les jours où, lisant ses *Confessions* à Thérèse, il subissait son empire, s'effrayait de ses reproches, revenait sur ses propres souvenirs, s'alarmait dans sa propre conscience et se chargeait lui-même dans la crainte de déplaire ou de s'être trompé. Cette vulgaire histoire ne se retrouve-t-elle pas dans tous les ménages plus ou moins légitimes? Nous connaissons un vieillard dont elle fait le tourment. Il a renvoyé sa Thérèse le jour où elle est devenue mère. Peu de jours après, la Thérèse a su lui persuader qu'il était le père de



l'enfant. Ce n'est point une âme dénaturée; il a repris Thérèse, dont les soins lui manquaient, et il élève l'enfant, et tous les jours Thérèse lui dit : « Vous avez été bien méchant, car vous avez failli le laisser mettre aux enfans trouvés! » Et le vieillard s'accuse et se repent. S'il écrivait ses confessions, il dirait peut-être : « J'ai été bien tenté d'imiter Rousseau et de mettre cet enfant à l'hôpital, car enfin je me souviens bien... » Mais Thérèse arriverait, lui ôterait la plume des mains, lui ferait une scène, et il effacerait pour corriger ainsi : « car enfin... j'ai eu peur de faire des sacrifices, et je dois avouer que j'ai un fonds d'avarice dont ma pauvre Thérèse m'a corrigé. » Ah! si ce brave homme pouvait lire ceci!... Mais il ne le lira pas, Thérèse y mettra bon ordre.

La véritable faute de Rousseau, c'est d'avoir persévéré dans son attachement pour cette femme qui, plus ou moins coupable, était à coup sûr indigne de lui, et qui exploita misérablement à son profit les défaillances de ce caractère endolori et cette cruelle imagination, si habile à le torturer. On ne vit pas impunément avec un petit esprit : on ne contracte pas ses défauts, on ne perd pas sa propre grandeur quand on est Jean-Jacques Rousseau; mais on la sent troublée, combattue, exaltée, égarée, et on fait en pure perte d'immenses efforts pour la mettre au niveau de misères indignes d'elle.

Chaque enfant n'a qu'un père selon les lois naturelles, et il est possible, après tout, que Rousseau fût le père naturel des enfans de Thérèse; mais, lorsqu'il y a d'autres pères présumables, la nature n'a pas, quoi qu'on en dise, de criterium révélateur pour indiquer au véritable père ses devoirs et ses droits. Ceci soulèverait d'ailleurs une question immense, que nous ne voulons pas traiter ici, mais qu'on doit au moins entrevoir quand il s'agit d'un fait aussi grave que la condamnation d'un grand personnage historique. Cette question est celle que les lois civiles n'ont pu résoudre et qu'elles ont tranchée hardiment en défendant la recherche de la paternité d'une part, et en imposant de l'autre les obligations de la paternité envers tous les enfans nés dans le mariage. La loi a sa logique : si elle impose au mari un devoir rigoureux, elle lui attribue un droit rigoureux aussi sur la conduite de sa femme. C'est à lui de la séquestrer ou de la surveiller, s'il n'a pas foi en elle. Dans les unions libres, et celle de Rousseau était une affaire de hasard, nullement sérieuse au début, l'homme, n'ayant pas de droits, n'a pas de devoirs. Thérèse n'était pas vierge, elle ne fut ni séduite ni trompée par lui, et ses relations dans la vieillesse avec le premier venu, — elle s'éprit à cinquante-sept ans, sous les yeux de Rousseau, d'un palefrenier qui eût pu être son petit-fils, — prouvent ce qu'elle avait dû être, ce qu'elle avait toujours été.

Sacrifions donc Thérèse à Rousseau sans trop de scrupule, car Rousseau s'est trop sacrifié pour elle, et cela n'est pas juste. La postérité ne doit pas accepter cette immolation sublime et puérole, cet excès de générosité insensée dont l'inimitié et l'hypocrisie ont fait et font encore leur cri de triomphe. Ou Rousseau n'était pas le père des enfans que M<sup>lle</sup> Levasseur a laissé mettre à l'hôpital, ou il avait pleinement le droit de croire qu'il ne l'était pas. Qu'on se donne la peine d'en rechercher des preuves irrécusables, on les trouvera. Que n'ai-je vingt ans et la liberté, c'est-à-dire le temps ! je consacrerai ma vie, s'il le fallait, à découvrir ces preuves de la véritable opinion de Rousseau sur Thérèse dans les premières années de leur intimité. Combien de jeunes gens s'épuisent en de stériles essais littéraires, quand il y a dans le passé tant de mystères à découvrir pour redresser le présent et pour éclairer l'avenir !

Une découverte a été récemment publiée sur le genre de mort de Rousseau, et nous ne devons pas clore nos réflexions sur sa vie sans dire quelques mots de cette découverte. Nous avons cru d'après Corancey et M<sup>me</sup> de Staël au suicide de Rousseau. D'après de nouvelles informations, nous ne devons plus croire au coup de pistolet. Le masque moulé en plâtre par Houdon n'offrait, d'après des témoignages certains, que la trace d'une légère égratignure. Reste l'hypothèse du poison, qui n'est pas détruite, et celle d'un épanchement au cerveau, résultat du violent chagrin qui saisit Rousseau en découvrant la honteuse infidélité de Thérèse.

Les hypocrites triomphent encore de ceci, que Rousseau, après avoir éloquemment combattu le suicide, a couronné par le suicide le système de contradictions de sa philosophie. La condamnation du suicide par Rousseau tombe du plus haut possible, c'est-à-dire du sommet de son génie, de sa raison, de sa conscience. Que, malade, épuisé, égaré par un moment de désespoir et d'indignation, il ait attenté à sa vie, il n'y a là ni crime prémédité contre la loi divine qui fait de la vie une chose sacrée, ni abandon raisonné de ses propres principes. Qu'on relise sur tout cela non pas le mieux écrit, mais le mieux étudié et le plus substantiel des commentaires sur la vie, les écrits et la mort de Rousseau, dans l'édition de M. Musset-Pathay. C'est encore le travail le plus complet, le plus fervent pour guider l'opinion et rassurer le cœur sur le compte de l'immortel auteur des *Confessions*. Il y a parti-pris de le justifier, dira-t-on : nous ne le nions pas ; mais ce sont les avocats les plus convaincus qui trouvent les raisons les plus fortes.

Nous voici bien loin des Charmettes, et la *vilaine femme* de Rousseau, comme l'appelaient les contemporains de sa vieillesse, nous a trop fait oublier sa belle maman, M<sup>me</sup> de Warens. En traçant son

portrait, M. Arsène Houssaye est devenu amoureux d'elle. C'est d'un artiste et d'un poète, et c'est, après tout, d'une bonne philosophie. Rousseau a beaucoup idéalisé sa bienfaitrice tout en la *réalisant* sans scrupule, et il a eu raison dans les deux cas, parce qu'il a été sincère, parce qu'il a laissé parler sa mémoire et son cœur, ce qui vaut toujours mieux que le calcul qu'on s'impose ou les réticences qu'on subit. Ce qu'il y a de trop réel dans M<sup>me</sup> de Warens nous choque démesurément aujourd'hui, et pourtant nous nous piquons d'être le siècle de la critique par excellence. Nous devrions dès lors faire un effort d'esprit pour nous reporter aux idées d'il y a cent ans, pour apprécier le milieu, le pays, l'époque, et surtout l'éducation que recevaient les femmes dans ces belles contrées un peu sauvages à beaucoup d'égards, et où régnaient l'ignorance et une certaine brutalité de mœurs.

Acceptons donc M<sup>me</sup> de Warens et n'acceptons pas Thérèse. Retirons notre pardon à celle qui rendit le philosophe ridicule et odieux en apparence; accordons-le tout entier à celle qui lui fit de si belles années et qui ne le trompa jamais. M<sup>me</sup> de Warens se confessait si facilement qu'elle a disposé sans doute le génie de Rousseau à écrire l'impérissable livre des *Confessions*. Elle lui a révélé le culte de la nature; elle l'a fait poète, comme elle l'a fait artiste et savant. Sachant ou comprenant tout, elle ne mettait pas l'orthographe; elle en est d'autant plus la femme de son siècle. Assez belle encore pour spéculer sur ses charmes comme tant de dames de la cour, elle se donnait pour rien à des gens de rien. Parmi ces gens de rien, il y avait l'humble Claude Anet, un homme de cœur et de mérite, et le petit Rousseau, qui fut un des deux premiers hommes de son temps. Elle n'était donc pas toujours aveugle, et on peut lui pardonner M. de Courtilles, ... ou plutôt l'oublier et faire rentrer son image dans le néant.

Voyageurs, allez aux Charmettes, n'écrivez rien sur le livret, cueillez un brin de pervenche, et ne voyez là que les ombres de Jean-Jacques et de la belle Louise, se promenant tête à tête dans un des plus beaux pays du monde, ne songeant plus guère à Claude Anet, ne songeant pas encore à Vintzenried, enfin ne prévoyant ni Thérèse, ni la gloire, ni la misère, ni la persécution, ni les curieux, ni les ingrats, ni les insulteurs.

GEORGE SAND.

---

---

# FRÉDÉRIQUE

SUITE DU CHEVALIER SARTI.

---

## I.

MADAME DE NARBAL.

---

Vingt ans après la chute de Venise, l'homme dont l'inquiète jeunesse a été le sujet d'un premier récit (1), le chevalier Sarti, se trouvait en Allemagne. La mort de Beata et la ruine de sa patrie avaient changé le cours de sa destinée. Lorsque l'armée autrichienne vint prendre possession des états de la république de Saint-Marc, que lui avait livrés le grand coupable du traité de Campo-Formio, le chevalier, qui avait aussi perdu sa mère et que rien ne retenait plus dans l'admirable pays qui l'avait vu naître, se mit à voyager. Il parcourut la Grèce et une partie de l'Asie. Revenu en Europe, il se fixa en Allemagne aussitôt que les événemens politiques parurent menacer la stabilité de l'édifice impérial de Napoléon. Il prit une part très active au mouvement philosophique et national de la jeunesse allemande en 1813. Il chanta avec les étudiants des universités les hymnes du poète Kørner et les chœurs patriotiques de Weber, il s'inspira des doctrines idéalistes de Fichte contre l'oppression de l'étranger et de la force brutale. Les événemens de 1814 et l'écrasement de la fortune inouïe de Napoléon furent pour le chevalier

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier et du 15 août 1854, du 1<sup>er</sup> et du 15 août 1855, du 15 avril et du 15 juin 1856.

Sarti la plus grande joie de sa vie. Après avoir longtemps erré dans les différentes parties de l'Allemagne, après avoir séjourné successivement à Berlin, Dresde, Weimar, Leipzig, Munich, Vienne, où il se trouvait à l'époque du congrès, le chevalier fut attiré dans la ville de Manheim, où je l'ai rencontré pour la première fois vers 1820. Il pouvait avoir alors à peu près quarante ans, car je n'ai jamais su la date précise de sa naissance. Il habitait un petit appartement fort modeste, et passait son temps dans l'étude de la philosophie, de la politique et de l'art, mais surtout dans le culte des souvenirs de sa jeunesse, vers lesquels il se sentait de plus en plus ramené au moment où je reprends cette humble histoire d'une âme.

C'était un homme assez singulier que le chevalier Sarti à l'époque où le hasard me le fit connaître. D'une taille élancée, d'une figure noble et très expressive, il paraissait beaucoup plus jeune que son âge. Sa mise était toujours soignée, mais sans recherche; ses manières polies et réservées et la distinction de sa personne indiquaient un homme de la meilleure compagnie. Il parlait fort bien plusieurs langues, particulièrement la langue de cette nation allemande au milieu de laquelle il vivait, et dont il aimait beaucoup la littérature. Il avait fréquenté les universités de ce grand pays de la science, entre autres celles d'Iéna et d'Heidelberg, où il était resté plusieurs années. Son esprit offrait un assemblage assez curieux d'aptitudes diverses qui semblent s'exclure dans la plupart des hommes : à une imagination tout italienne, avide d'images, de mouvement et de lumière, il joignait le goût de la méditation et se complaisait dans l'étude des principes. Il y avait à la fois chez lui du poète et du métaphysicien, et il me faisait l'effet de l'un de ces philosophes inspirés de l'antique Italie qui allaient devisant sur l'origine des choses. Dans sa conversation piquante et chaleureuse, l'observation du cœur humain tenait autant de place que les considérations générales sur la marche des idées. C'était un platonicien attardé sous le règne du christianisme, et il mêlait aux doctrines de l'idéal et de la grâce, qui faisaient le fond de sa nature, je ne sais quel besoin d'analyse et d'émancipation indéfinie qui caractérise les temps modernes. Ces contrastes, qu'on aurait pu prendre pour des contradictions, se retrouvaient aussi dans ses opinions politiques. Il aimait la liberté, et les grands-principes de la révolution française n'avaient pas de partisan plus dévoué que lui. Cependant il pleurait la chute de sa patrie et regrettait le siècle où Venise était encore une des puissances souveraines de l'Italie. Aristocrate par les mœurs, par les habitudes, par la pureté de son goût et le choix de ses relations, le chevalier était sympathique par la raison aux théories les plus avancées de la démocratie moderne. Dans la syn-

thèse qu'il s'était édifiée avec ses vastes lectures, mais surtout avec les événemens douloureux de sa propre vie, l'idée du progrès et de la responsabilité humaine se combinait d'une manière originale avec la notion d'une Providence divine et celle de la vie future, qui en est la conséquence.

Le chevalier comptait la musique au nombre de ses distractions les plus vives; il en avait fait une étude suivie aussi bien comme art et comme expression des sentimens que sous le rapport scientifique. Les grands compositeurs de l'Allemagne, Sébastien Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber et Schubert, ne lui étaient pas moins familiers que les philosophes et les poètes éminens de ce peuple profond et naïf. Possédant une voix assez médiocre de baryton, qui n'avait ni une grande étendue ni beaucoup de sonorité, le chevalier n'en chantait pas moins avec un sentiment et un goût admirables. La première fois que je l'entendis, je fus frappé de l'originalité de son style, qui ne ressemblait à rien de ce que je connaissais et qui était une tradition de la belle école du XVIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement de celle de Pachiarotti, qui lui avait donné des conseils. C'est dans sa conversation que j'ai puisé de nombreux et inappréciables détails sur l'art et les virtuoses du siècle passé, détails qu'on ne trouverait consignés dans aucun livre et dont sa mémoire était remplie. Il avait sur la musique des idées neuves qu'il développait avec éloquence et une grande finesse d'aperçus. Il se plaisait à rattacher les phénomènes de cet art divin à une loi mathématique sous l'empire de laquelle se produisait sans contrainte la spontanéité de l'homme. Il conciliait ainsi la liberté indéfinie de la fantaisie et du sentiment avec l'ordre éternel de la nature.

Mais ce qui rehaussait le prix de toutes ces connaissances, ce qui donnait à la personne du chevalier Sarti un attrait singulier, c'était l'absence de cette espèce de vanité qui accompagne nécessairement l'exercice d'une profession quelconque. J'ai rarement vu un homme aussi bien doué répugner autant que le chevalier Sarti à toute manifestation publique de sa pensée. Il avait surtout contre les gens de lettres proprement dits un préjugé invincible qu'il tenait de l'éducation aristocratique qu'il avait reçue dans le palais du sénateur Zeno. C'est tout au plus si le chevalier me pardonnait, à moi, l'humble mission que je me suis donnée d'entretenir le public d'un art qui était l'objet de son admiration. Vivant d'une petite pension qu'il avait sauvée du naufrage de sa patrie, modeste dans ses desirs et n'ayant qu'une ambition toute morale de connaître le vrai et d'aimer le beau, le chevalier n'avait pas éprouvé le besoin d'embrasser une carrière et de diriger ses forces vers un but déterminé. C'était, dans la plus haute expression du terme, ce qu'on appelle vulgaire-

ment un amateur, un dilettante de la plus grande distinction, qui s'était voué au culte d'un souvenir adoré. L'image de Beata était vivante dans son cœur. Le chevalier n'en parlait jamais, mais ses doctrines et les principaux actes de sa vie étaient inspirés par cet amour profond dont j'ai raconté les vicissitudes. Il portait sur lui, nuit et jour, un médaillon en or qui renfermait une mèche de cheveux que Beata lui avait donnée quelques instans avant de rendre le dernier soupir. Au moindre mot qui avait trait à ce souvenir sacré, son âme frémissait comme un instrument harmonieux au souffle de la brise. Rêveur plein de grâce, poète et philosophe contemplatif dont la belle intelligence se nourrissait, comme l'abeille, des fleurs de l'esprit humain, le chevalier Sarti était parvenu au milieu de sa carrière lorsqu'il fit la connaissance de la famille de Narbal.

## I.

A quelques lieues de la ville de Manheim, tout près d'Heidelberg, dans cette contrée délicieuse qu'arrose le Neckar, se trouve une ancienne résidence princière qui se nomme Schwetzingen. Elle se compose d'un palais et d'un parc baigné par un beau lac. Derrière le bois qui couronne le jardin de Schwetzingen, résidence d'été de l'ancien électeur Charles-Théodore, on remarquait une très belle maison de plaisance qui avait appartenu à un ancien ministre de ce prince généreux. Il l'avait fait bâtir dans un style tout italien qui rappelait celui des *casini* des bords de la Brenta. Cette maison spacieuse avait aussi un beau jardin à la suite duquel venait un petit bois qui touchait à celui de la résidence. Enveloppée ainsi dans un massif de verdure vigoureuse, cette belle habitation au toit si riant, qu'entourait une balustrade légère, semblait exprimer un souvenir, un regret de la contrée bienheureuse où *fleurissent les citronniers*. La maison était habitée par M<sup>me</sup> la comtesse de Narbal, petite-fille du ministre de Charles-Théodore. D'origine italienne par sa grand-mère, dont la beauté avait été célèbre à la cour de l'électeur, M<sup>lle</sup> de Schönenfeld avait épousé le comte de Narbal, émigré français, que le chevalier Sarti avait connu à Venise dans les dernières années qui ont précédé la chute de la république. M<sup>me</sup> de Narbal avait apporté une assez grande fortune à son mari, que la révolution avait complètement ruiné, et cette union, formée par les convenances et l'esprit politique, avait été heureuse. M. de Narbal était mort en 1814, avant la restauration des Bourbons sur le trône de France. Restée veuve avec une fille unique et une belle existence, M<sup>me</sup> de Narbal avait attiré chez elle deux de ses nièces, dont elle dirigeait l'éducation. Le chevalier Sarti fut introduit dans cette maison par

un ami du comte de Narbal. La musique, que M<sup>me</sup> de Narbal aimait avec passion, une grande admiration pour l'Italie et particulièrement pour Venise, la patrie de sa grand'mère, des goûts de littérature et une certaine analogie d'esprit et de sentiment furent les premiers points de contact entre le chevalier et M<sup>me</sup> de Narbal.

Elle avait alors à peu près trente-cinq ans. Grande, un peu maigre, et d'une gaucherie enfantine qui n'était pas dépourvue de grâce, M<sup>me</sup> de Narbal avait une physionomie vive dont l'expression complexe était saisissante. Ses yeux noirs, doux et profonds, indiquaient une âme affectueuse et ardente que le bonheur domestique n'avait pas complètement satisfaite. Il s'en échappait comme un rayon de poésie qui n'avait pas rencontré un objet digne de le fixer. Des lèvres fines sur lesquelles s'épanouissait volontiers un sourire charmant, un teint chaud et bistré qui trahissait un sang méridional, des cheveux d'un noir bleuâtre, une tête noble et fière, tout cela formait un ensemble plus intéressant que la beauté. M<sup>me</sup> de Narbal avait beaucoup d'enjouement dans l'esprit et se plaisait dans les causeries familières. Les grands éclats de la passion, les peintures énergiques de la littérature moderne, répugnaient à sa nature discrète et sobre. Elle avait pourtant une imagination d'un tour assez romanesque; mais elle préférait les détails de la vie intime, les complications qui résultent du jeu des sentimens délicats, contenus par le devoir et les mœurs de la société, aux tempêtes que soulèvent les organisations supérieures et les instincts indisciplinés. M<sup>me</sup> de Narbal avait beaucoup lu, et son éducation s'était faite par les livres et la pratique de la vie plus que par une méthode régulière, à laquelle, je crois, on ne l'avait jamais assujettie. Lorsqu'après la mort de son mari M<sup>me</sup> de Narbal entreprit de diriger elle-même l'instruction de sa fille et des deux nièces qu'elle lui avait données pour compagnes, elle se mit bravement de la partie et devint la plus humble et la plus zélée des écolières. C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Narbal contracta un véritable goût pour l'enseignement. Elle recherchait aussi volontiers les occasions d'apprendre ce qu'elle ignorait qu'elle était empressée de communiquer aux autres les connaissances qu'elle avait acquises. Tout cela se faisait avec un naturel charmant, sans le moindre pédantisme, défaut qui était le plus antipathique à cette nature droite, dont rien n'égalait la sincérité. Cette dernière qualité était rehaussée chez M<sup>me</sup> de Narbal par une discrétion profonde, don rare même chez les hommes, et qu'elle possédait à un très haut degré. Il était difficile de lui arracher un mot sur une chose qu'elle croyait devoir ensevelir dans le silence, et il y a tel événement douloureux de sa vie dont elle n'a jamais entretenu le chevalier. Lorsque M<sup>me</sup> de Narbal était assise à la fenêtre



de son petit salon d'été, occupée à quelques travaux de femme sans importance, entourée de sa fille, de ses nièces et de quelques amis qu'elle égayait par des propos aimables et inoffensifs, on aurait dit une enfant de bonne humeur cherchant à dépenser la gaieté sereine dont son cœur était rempli; mais en sondant plus profondément ce caractère vraiment original, on y trouvait une sensibilité d'autant plus grande qu'elle se manifestait rarement : c'était comme une source vierge longtemps comprimée dans les replis d'un être qui n'avait pas eu, qu'on nous permette cette expression familière, son « contentement » de vie morale.

La maison de M<sup>me</sup> de Narbal était fréquentée par les personnes les plus distinguées de la petite ville de Schwetzingen, dont la population s'élevait alors à près de deux mille âmes. Indépendamment des maîtres qui venaient chaque jour donner des leçons aux trois jeunes filles dont M<sup>me</sup> de Narbal dirigeait l'éducation, elle recevait aussi quelques professeurs distingués de l'université de Heidelberg. Les dimanches étaient les jours consacrés à des réceptions modestes, fort recherchées des femmes de Schwetzingen, qui ne réussissaient pas toujours à s'y faire inviter. Avec un tact parfait, M<sup>me</sup> de Narbal était parvenue à écarter de sa maison somptueuse et hospitalière cette cohue d'ennuyés et d'ennuyeux qui constituent ce qu'on appelle la *société* dans une petite ville de province, cerveaux creux, âmes froides et dédaigneuses, plus dignes de pitié que de haine, qui dépensent les heures qui leur sont accordées par la bonté de Dieu à médire de tout ce qui s'élève au-dessus de leur médiocrité. M<sup>me</sup> de Narbal avait en horreur ces infiniment petits esprits qui bourdonnent à la surface des petites villes de province, mélange de hobereaux avariés, de caillettes et de procureurs affamés du bien d'autrui qui s'imposent à vous et viennent dévorer votre temps. Elle s'en était garée, comme on se gare de la fièvre jaune, par un cordon sanitaire formé par ses domestiques, qui avaient ordre de repousser impitoyablement tout ce qui n'appartenait pas au petit nombre des élus. Aussi M<sup>me</sup> de Narbal n'était-elle pas aimée de l'aristocratie de Schwetzingen et de Manheim, qui se composait en partie d'anciennes familles ayant appartenu à la cour de Charles-Théodore. On blâmait le choix de ses relations, son goût pour les choses élevées et les nobles distractions de l'esprit. On ne pardonnait pas à la petite-fille d'un ancien ministre, d'un comte du saint-empire, de s'être laissée contaminer par les idées du temps où nous vivons, d'avoir mis son cœur et sa raison en harmonie avec les vues de la Providence et les aspirations de la société moderne.

M<sup>me</sup> de Narbal s'inquiétait fort peu de ces murmures de la vanité blessée. Sûre de sa conscience, de sa vie pure consacrée aux bonnes

œuvres, heureuse de l'estime qu'elle inspirait, même à ses ennemis, et de l'affection profonde que lui témoignaient ceux qui avaient l'avantage de la connaître, cette femme d'élite régnait paisiblement sur la société qu'elle s'était créée à son image. Les qualités morales étaient chez elle plus remarquables encore que l'intelligence, et on ne pouvait reprocher à M<sup>me</sup> de Narbal que de prodiguer un peu trop les témoignages de son affection, de n'avoir pas toujours la force de résister au plaisir de faire des contens, si ce n'est des heureux. Son hospitalité aurait pu être moins facile à l'égard des personnes qui avaient le don de lui plaire. Dans cette nature naïve et réservée tout à la fois, où la spontanéité la plus charmante n'empêchait pas la réflexion ni le mystère, il y avait comme un excès d'activité bienfaisante, une surabondance de charité qui avait besoin de s'exercer n'importe comment et sur le premier objet venu. Il lui fallait des malades à soigner, des pauvres à soulager, des enfans à instruire, et des amis dont elle pût diriger la destinée. Telle était M<sup>me</sup> de Narbal lorsque le chevalier Sarti lui fut présenté par M. Thibaut, jurisconsulte célèbre, professeur de droit à l'université de Heidelberg et l'un des premiers *dilettanti* de l'Allemagne (1).

On était en automne. M<sup>me</sup> de Narbal était dans son petit salon, assise près d'une table avec sa fille Fanny et ses deux nièces Aglaé et Frédérique. Une lampe couverte d'un abat-jour projetait une lumière discrète, favorable aux causeries intimes. Un piano occupait un des angles de la pièce. Des portraits de famille, ceux de Mozart et de Goethe, avec le costume qu'il portait en l'année 1774, où parut *Werther*, étaient suspendus aux murs du salon, dont les fenêtres, ouvertes sur le jardin, laissaient apercevoir l'ombre épaisse du bois. Un ciel limpide et doux, au milieu duquel se détachaient des myriades de points lumineux, qu'absorbait la clarté plus vive de la lune, conviait l'imagination aux charmes de la rêverie, qui est à l'esprit fatigué par les soucis de la vie ce que les nuages sont à la terre desséchée, une source fécondante.

La porte s'ouvrant à deux battans, le domestique annonça M. Thibaut et le chevalier Sarti. Une vive curiosité se manifesta dans le groupe des jeunes filles, qui, à l'exemple de M<sup>me</sup> de Narbal, se levèrent spontanément pour faire honneur aux deux visiteurs. La présentation se fit avec une simplicité cordiale; mais une question adressée par M<sup>me</sup> de Narbal au chevalier donna, bientôt après l'échange de quelques propos insignifians, un tour original à la conversation.

(1) M. Thibaut, qui a été lié avec le héros de cette histoire, est l'auteur d'un petit livre sur la Pureté de l'art musical (*Über Reinheit der Tonkunst*), 1826, Heidelberg.

— Y a-t-il longtemps que vous avez quitté votre beau pays? lui dit-elle avec cet enjouement affectueux qui était l'expression naturelle de son âme.

— Je n'ai pas revu Venise, madame, depuis qu'elle est devenue la proie de l'étranger, répondit le chevalier d'un ton réservé.

— Oh! mais il y a longtemps alors que vous êtes à plaindre... Je veux dire, monsieur, que l'exil doit être une chose douloureuse, même lorsqu'on se l'impose volontairement.

— Vous avez mille fois raison, madame, l'exil est la plus grande peine morale qu'on puisse infliger à l'homme après la mort, qui est la séparation de tout ce qu'on a aimé sur la terre.

A cette réponse du chevalier, les trois jeunes filles levèrent la tête, et, par un mouvement naturel, elles fixèrent toutes trois sur l'étranger un regard qui exprimait une nuance différente de curiosité : on eût dit trois cygnes voguant mollement sur un lac paisible et qu'un objet inattendu vient tout à coup distraire et captiver.

— Nous sommes presque des compatriotes, monsieur le chevalier, reprit M<sup>me</sup> de Narbal, car ma grand'mère était née à Venise. Que de fois, dans mon enfance, elle m'a parlé de cette ville merveilleuse que je n'ai jamais eu le bonheur de voir! Mon mari avait conservé un bon souvenir de plusieurs grandes familles vénitiennes, et particulièrement du sénateur Marco Zeno, dont la fille unique, d'une beauté rare, me disait-il, lui avait fait un accueil charmant.

Le chevalier resta interdit et ne put trouver une parole pour exprimer sa surprise en entendant prononcer par une bouche étrangère des noms qu'il croyait ensevelis dans le fond de son cœur. C'était la première fois qu'après vingt années de pérégrinations loin de son pays, le chevalier trouvait une personne qui eût quelques rapports avec les événemens et les souvenirs de sa jeunesse. Quelle étrange combinaison du sort, se disait-il, de rencontrer dans un coin de l'Allemagne une famille qui me parle de Beata et du monde enchanté dont elle était l'ornement! — J'ai connu le comte de Narbal à l'époque dont vous parlez, madame, répondit Lorenzo Sarti d'une voix mal assurée. J'étais trop jeune alors pour avoir attiré son attention, mais je ne l'étais pas assez pour avoir oublié l'impression que me fit son noble langage pendant une discussion à laquelle j'assistais. Sans comprendre la portée de tout ce qui se disait devant moi, je me sentais incliner vers les idées dont le comte se faisait le défenseur. Les grands événemens qui se sont accomplis depuis lors n'ont que trop prouvé la sûreté de ses prévisions et la justesse de ses paroles sévères sur l'homme qui, après avoir tenté d'inoculer à la nation française les germes d'un despotisme violent et corrupteur, a commis tant de fautes envers la malheureuse Italie. Si, au

lieu de donner ce beau pays en pâture à quelques membres de sa famille que l'histoire traitera sévèrement, il en eût fait une grande et forte nation, comme cela lui était facile, il aurait pu s'en appuyer au moment suprême, et, avec le concours de deux peuples si étroitement unis par la tradition et les intérêts, les chances de la lutte auraient été plus favorables. Du reste, je suis loin de regretter le dénouement de ce drame gigantesque, et il doit être permis à un Vénitien de voir dans la catastrophe de Waterloo une expiation du traité de Campo-Formio.

L'animation du chevalier en prononçant ces paroles fit lever la tête à M<sup>me</sup> de Narbal ainsi qu'aux trois jeunes filles, dont les regards distraits se dirigèrent encore une fois sur l'étranger. Elles semblaient l'interroger et lui demander de plus amples détails sur des événemens qui ne leur étaient qu'imparfaitement connus. Exciter la curiosité d'une femme, et d'une femme encore dans l'adolescence, dont l'âme, comme un ruisseau limpide, s'agite au moindre zéphyr qui passe, n'est pas très difficile pour un homme qui a quelque expérience de la vie, et la curiosité, quelle qu'en soit d'ailleurs l'intensité, est le premier symptôme de l'intérêt.

En répondant aux questions de M<sup>me</sup> de Narbal, le chevalier se conformait avec regret au désir qu'on lui manifestait. Il n'aimait point à parler de Venise et à évoquer devant des inconnus des souvenirs douloureux et charmans. Il répugnait à son âme fière et délicate de soulever le voile d'un passé qui lui était si cher, dans la crainte qu'une main indiscreète ne troublât son rêve de béatitude intérieure. Gardien jaloux d'un trésor de poésie qu'il avait préservé jusqu'alors de l'outrage du temps, le chevalier ne voulait point s'exposer à en affaiblir l'essence par des aveux qui auraient pu exciter le sourire des indifférens, ou tout au moins la pitié des esprits vulgaires. Il n'était donc pas facile d'amener le chevalier à se départir de son extrême réserve, et ce n'est qu'à son cœur défendant qu'il laissait transpirer, quelques rayons de sa vie intime. Cependant les jeunes personnes, groupées autour de la lampe comme trois figures d'un camée antique, avaient compris, chacune à sa manière, que le chevalier n'était pas un homme ordinaire. Elles sentaient vaguement que, sous l'accent discret de ses paroles, sous le calme apparent de son maintien, il cachait peut-être une source d'émotions comprimées dont l'histoire pouvait être intéressante. L'âge du chevalier, qui permettait de lui attribuer une vie prématurément éprouvée, le nom de Venise qui éveille dans l'imagination des femmes, et surtout des Allemandes, des images de lumière, d'indépendance et de volupté mystérieuse, tout cela fit une certaine impression sur Fanny, Aglaé et Frédérique, aussi différentes de figure que de caractère.

Fanny, fille unique de M<sup>me</sup> de Narbal, était la plus âgée des trois. Son esprit juste et réfléchi s'était développé de bonne heure par de fréquens voyages où elle avait accompagné son père, qui avait pour elle une affection extrême. D'une taille ordinaire, mais bien dessinée et souple dans ses mouvemens gracieux, Fanny avait beaucoup de simplicité dans les manières, quoiqu'elle ne se livrât pas volontiers aux hasards de la conversation. A sa démarche un peu traînante, à l'expression de ses beaux yeux larges, *languidi* et lumineux, entourés d'une sorte d'auréole d'or qui en faisait mieux ressortir le scintillement, à son teint chaud et un peu cuivré comme celui de sa mère, on aurait dit que Fanny était née plutôt dans les pays où croissent le myrte et les sycomores que dans un coin de la froide Allemagne. Elle avait en effet l'indolence, les mouvemens de tête et la physionomie expressive d'une femme du midi, particulièrement d'une créole. Fanny parlait fort bien l'espagnol, et elle avait emporté de la Péninsule, qu'elle avait visitée plusieurs fois, des souvenirs charmans, dont le caractère n'était pas bien défini. Elle nourrissait l'espoir de revoir un jour ces belles contrées qui lui avaient laissé une impression ineffaçable aussi bien au physique qu'au moral, car elle était frileuse comme une plante exotique, dont le tissu délicat se contracte aux moindres variations de l'atmosphère. Sans être très bonne musicienne, Fanny chantait avec sentiment, et sa voix de contralto était agréable, bien que peu étendue. Elle préférait la musique italienne à la musique allemande, et celle des maîtres anciens aux compositions plus modernes. Un duo d'un vieil opéra italien, *la Cosa rara* de Martini, que son père lui avait appris dans son enfance, lui était resté gravé dans la mémoire comme un pieux souvenir qu'elle aimait à évoquer. Il éveillait en elle, ce morceau qu'elle n'avait jamais entendu chanter que par son père, un ordre d'idées et de sentimens dont elle aurait voulu vivre toujours. Il lui semblait que ces paroles bien simples et la mélodie touchante qui les accompagne,

Pace, mio caro sposo!  
 — Pace, mio dolce amore!  
 — Non sarai piu geloso?  
 — No, nol sarò, mio cuore,

la transportaient dans un monde mieux approprié à sa nature expansive, loin du cercle étroit où elle languissait comme un oiseau expatrié. Il y avait quelque chose du caractère de Mignon dans Fanny, quelque chose de cet idéal de la *zingara* voyageuse tant caressée par les poètes allemands de l'école romantique, et dont Weber a chanté les rêveries divines dans son délicieux intermède de

*Preciosa*. Lorsque Fanny était assise, les mains négligemment croisées sur sa poitrine, enveloppée d'un châle rose qui adoucissait le ton de son visage *jaune comme une orange*, entr'ouvrant ses lèvres charnues et voluptueuses pour laisser voir deux rangées de dents éclatantes, qui ornaient une bouche un peu grande, on aurait pu traduire l'expression de cette physionomie originale par les mots si connus :

Dahin! dahin... möchte ich ziehen.

C'est là, là,... dans le pays de la lumière et des nuits sereines, que je voudrais vivre!

Aglaé, fille d'une sœur de M<sup>me</sup> de Narbal qui avait une nombreuse famille, était née dans les environs de Strasbourg. C'était une personne agréable, vive, allègre, à la taille élancée comme un jeune palmier dont elle avait la souplesse. Ses belles joues fraîches et purpurines, ses yeux pétillans de jeunesse, le sourire joyeux qui éclairait constamment son visage, son gazouillement d'alouette et l'aimable espièglerie de son caractère faisaient d'Aglaé un type de femme tout différent de celui de Fanny. Le sérieux manquait un peu à cette nature gracieuse. Sa voix de soprano limpide, mais dépourvue d'émotion, ne se prêtait qu'à la musique légère de l'école française, dont Aglaé parlait la langue presque sans accent. Il ne fallait pas l'assujettir à des travaux trop pénibles, à des études prolongées auxquelles répugnait son esprit mobile, qui recherchait avant tout les distractions du monde. De formes élégantes, aimant la parure et les propos aimables de la galanterie, Aglaé était plus accessible aux flatteries de la vanité qu'aux séductions du sentiment. Son instruction était superficielle, et la musique, qu'elle avait apprise tant bien que mal pour complaire au désir de sa tante, ne lui plaisait que comme un objet d'agréable distraction pour la société, où elle voulait briller, s'épanouir et répandre ses plus doux parfums. Aglaé avait plutôt les fragilités, les goûts et la coquetterie d'esprit d'une Française que la tendresse et la simplicité contenue d'une Allemande. Aussi fut-elle la première à exprimer à ses deux cousines l'impression que lui faisait le chevalier et à accueillir ses paroles d'un sourire de satisfaction qui ne signifiait pas autre chose que le plaisir de voir la maison de sa tante égayée d'un personnage de plus. Elle en espérait de belles histoires qui vaudraient mieux que les entretiens ordinaires des amis connus de M<sup>me</sup> de Narbal.

Après un échange de regards muets entre les trois jeunes filles et de quelques paroles insignifiantes, le chevalier se retira avec M. Thibaut, qui partit le soir même pour Heidelberg. Le chevalier revint quelques jours après, et des relations plus franches s'établirent peu

à peu entre M<sup>me</sup> de Narbal et Lorenzo Sarti, dont la conversation animée et l'esprit romanesque plurent beaucoup à cette aimable femme. Depuis la mort de son mari, M<sup>me</sup> de Narbal avait pour ainsi dire concentré en elle-même une sensibilité extrême et un besoin d'expansion qu'elle n'avait pas trouvé l'occasion de satisfaire. Les opinions politiques du chevalier, l'isolement d'une existence qui paraissait avoir été agitée, ses connaissances variées et le goût éclairé qu'il avait en musique firent impression sur l'âme naïve et pure de M<sup>me</sup> de Narbal, qui n'avait point à s'inquiéter des suites d'une relation aimable. Elle fit des efforts pour rendre sa maison agréable à Lorenzo en lui donnant les marques les moins équivoques d'une véritable sympathie. Le chevalier, qui, sous une apparence de résolution, cachait une certaine timidité dans le monde, dont il craignait l'influence gênante, se laissa gagner par la cordialité de l'accueil que lui faisait M<sup>me</sup> de Narbal. Il en résulta des rapports fréquens et affectueux, où M<sup>me</sup> de Narbal trouvait un intérêt chaque jour plus vif. Elle présenta le chevalier au petit nombre de personnes de la ville de Schwetzingen qu'elle recevait dans sa maison et n'avait pas de plus grand plaisir que de faire l'éloge du noble étranger.

## II.

Un jour que le chevalier Sarti dînait pour la première fois chez M<sup>me</sup> de Narbal, il y avait parmi les convives peu nombreux une M<sup>me</sup> Du Hautchet, Française d'origine. M<sup>me</sup> Du Hautchet descendait d'une ancienne institutrice qui était venue chercher fortune à la cour du grand-duc Charles-Théodore. Elle avait épousé un magistrat de la petite ville de Schwetzingen, dont elle était séparée depuis quelques années. Le mari avait été obligé de s'expatrier je ne sais trop pour quel motif, et M<sup>me</sup> Du Hautchet avait pris alors le nom français de son aïeule maternelle. C'était une femme à peu près de l'âge de M<sup>me</sup> de Narbal, de trente-cinq à quarante ans, encore très agréable, et qui ne manquait pas d'esprit. Elle avait été fort courtisée dans sa jeunesse et ne s'était pas résignée à la solitude que le temps et son veuvage forcé avaient faite autour d'elle. Sans enfans et jouissant d'une grande aisance, M<sup>me</sup> Du Hautchet n'avait d'autre occupation que de chercher à utiliser les restes d'une beauté qu'elle n'entendait pas sacrifier aux dieux inconnus. Toujours mise avec une certaine recherche, quoiqu'elle manquât de goût, particulièrement dans l'ajustement de sa coiffure, qu'elle surchargeait de colifichets et de plumes rares, M<sup>me</sup> Du Hautchet avait des formes potelées et un visage florissant où brillaient de très

beaux yeux, dont l'expression n'était pas douteuse. Sa peau lisse et d'un blanc mat reflétait déjà ces teintes légèrement dorées qui annoncent l'approche de la saison critique. Grande liseuse de romans, M<sup>me</sup> Du Hautchet affichait d'énormes prétentions à la sensibilité, qu'elle avait soin de tempérer par des principes sévères, pour se donner les apparences d'une vertu immolée, ce qui avait séduit la comtesse de Narbal. Sa conversation précieuse et guindée était celle d'une petite bourgeoise de province au cœur sec et dévoré de dépit de n'être que la moitié délaissée d'un scribe judiciaire. Aussi n'avait-elle reculé devant aucune importunité pour s'introduire chez M<sup>me</sup> de Narbal, dont elle avait capté la bienveillance par des momeries de tendresse envers sa fille et ses deux nièces. M<sup>me</sup> Du Hautchet détestait la belle musique, à laquelle son âme stérile ne pouvait rien comprendre, mais elle feignait de l'aimer beaucoup pour complaire à la comtesse, dont c'était la passion. Ces deux femmes, si opposées par le caractère et la position sociale, n'en étaient pas moins parvenues à s'entendre, grâce à l'hypocrisie obséquieuse et aux afféteries sentimentales de M<sup>me</sup> Du Hautchet, qui avaient séduit la haute simplicité de M<sup>me</sup> de Narbal.

— Monsieur, dit M<sup>me</sup> Du Hautchet au chevalier, près de qui elle était placée à table, vous avez beaucoup voyagé, à ce que m'a dit la comtesse?

— Oui, madame, répondit le chevalier; excepté la France, où je ne suis jamais allé, je connais à peu près toute l'Europe.

— Quelle est la partie de l'Europe que vous préférez, monsieur? répliqua M<sup>me</sup> Du Hautchet en se pinçant des lèvres imperceptibles qui n'étaient pas à dédaigner, car elle avait une bouche charmante.

— Après le pays où je me trouve en ce moment, répondit le chevalier sur un ton de galanterie qui ne lui était pas habituel, il n'y a pas de contrée qui vaille pour moi le coin de terre béni qui m'a vu naître.

— Il faut avouer, dit M<sup>me</sup> de Narbal, que vous avez de bien bonnes raisons pour aimer le coin de terre qui s'appelle Venise, une des merveilles du monde!

— Vous vous trompez, comtesse, répliqua le chevalier, car je ne suis pas né à Venise même, mais dans une province de l'ancienne et illustrissime république de Saint-Marc. Ce qui m'attache à la ville sacrée des doges, c'est bien moins la beauté de ses monumens, l'éclat de son histoire et les tristesses de sa ruine, que des souvenirs intimes de ma vie, et les souvenirs, c'est la patrie!

— Si, comme j'ai cru le comprendre, aucun obstacle politique ne s'oppose à votre retour vers ces rivages enchantés, répondit M<sup>me</sup> de Narbal, laissez-moi former le vœu, chevalier, que nous pour-



rons un jour visiter ensemble ce beau pays, qui me tient aussi au cœur par toute sorte de *ricordanze*, comme vous dites dans la langue de l'Arioste et du Tasse.

— Oh! jamais, répondit le chevalier en poussant un soupir.

— Voilà un mot bien téméraire, répliqua M<sup>me</sup> de Narbal en riant et en se levant de table.

Le chevalier offrit le bras à M<sup>me</sup> Du Hautchet, qui paraissait ravie des attentions qu'avait pour elle l'étranger.

Après le dîner, qui avait eu lieu de bonne heure selon l'usage existant alors dans les petites villes d'Allemagne, on fut se promener dans le jardin et dans le bois qui en était le prolongement. Le chevalier conduisait M<sup>me</sup> Du Hautchet, qui lui faisait les questions les plus insinuantes sur sa vie, dont elle désirait ardemment connaître l'histoire, tandis que M<sup>me</sup> de Narbal donnait le bras à M. de Loewenfeld, conseiller du grand-duc de Bade, homme capable, disait-on, et érudit distingué, qui avait étudié la littérature grecque à Heidelberg, sous la direction de Kreutzer. Les trois jeunes personnes, Fanny, Aglaé et Frédérique, prirent une allée écartée et disparurent, en courant, dans la partie la plus épaisse du bois. Il faisait une grande chaleur, mais les rayons ardents du soleil ne pénétraient qu'avec peine à travers le feuillage vigoureux de ces arbres séculaires. L'allée était pleine d'ombre et de scintillemens lumineux, des éclaircies naturelles conduisaient le regard vers des points moins abrités d'où s'échappaient des traînées d'une lumière éclatante qui communiquait à cette végétation touffue des nuances mystérieuses qu'on ne trouve pas dans les contrées méridionales. Presque au milieu de l'allée, il y avait un banc rustique, appuyé contre un gros chêne isolé, qui offrait un lieu de refuge d'autant plus agréable que l'ombre que projetaient ses branches moussues était plus dense que partout ailleurs. Après avoir fait plusieurs tours dans l'allée, les trois cousines vinrent s'asseoir sur le banc qui entourait le gros chêne.

— Que pensez-vous de la nouvelle connaissance de ma tante? dit Aglaé, dont l'humeur joyeuse débordait toujours en menus propos enfantins. Je lui trouve une noble figure, continua-t-elle, et quoiqu'il soit déjà vieux, il ne me déplaît pas.

— On est vieux pour toi lorsqu'on n'a plus vingt ans, répondit Fanny d'une voix dolente. Sans être un jeune homme, le chevalier est dans la force de l'âge, et sa figure trahit moins le nombre des années que les soucis d'une existence qui paraît avoir été agitée. As-tu remarqué, continua Fanny en s'adressant particulièrement à Frédérique, qui jouait avec un lorgnon qu'elle tenait à la main, combien le chevalier paraissait ému en répondant à ma mère? En

prononçant le mot *jamais*, il a poussé un soupir qui en dit plus que de longues phrases.

— Cet homme me fait peur, répondit Frédérique après un court silence. Je ne sais pas ce que j'éprouve en voyant ce front élevé et ce regard sévère; mais ce n'est pas de la sympathie. Je voudrais qu'il fût déjà loin d'ici, dit-elle d'un air distrait et en se baissant pour cueillir une petite fleur bleue qui était au pied d'un arbre.

— Attends, dit Fanny, qui avait remarqué la nuance délicate de cette fleur, et laisse-moi essayer une combinaison, ou, comme vous diriez, vous autres musiciens savans, une modulation imprévue.

Et Fanny, prenant la tête de Frédérique, fixa la petite fleur sauvage sur le côté gauche de sa belle chevelure blonde, dont les boucles ondulaient sur un cou blanc et flexible. — Voyez-vous cela! continua Fanny après avoir achevé de consolider la fleur sur la tête de sa cousine. Comme ce bleu se marie bien avec le blond cendré! Frédérique ne ressemble-t-elle pas ainsi à la Gretchen de *Faust* ou plutôt à la belle Agathe du *Freyschütz*, que nous avons entendu dernièrement à Manheim?

— Une idée en suscite une autre, dit alors Aglaé, qui se mit à courir vers un buisson de roses qui était à l'une des extrémités de l'allée. Elle en cueillit une des plus fraîches et vint l'ajuster sur la chevelure noire de Fanny. Frédérique, suivant l'exemple de ses cousines, détacha une branche de buis et la plaça sur la tête d'Aglaé, dont les cheveux chatain clair formaient une transition entre la brune Fanny et la blonde Frédérique. A voir ces jeunes filles parées d'une fleur qui rendait plus saillante la physionomie de chacune, on eût dit trois nuances d'un même sentiment, un heureux accord formé par la nature qui vit de contrastes, et dont l'unité immuable n'empêche pas l'infinie variété de ses modes. C'est ainsi que, sur un thème éternel, l'art produit sans cesse des pensers nouveaux. Elles étaient toutes trois debout, achevant leur toilette improvisée, riant de bon cœur de l'idée qui leur avait traversé l'esprit, lorsque le chevalier apparut dans l'allée avec M<sup>me</sup> Du Hautchet, suivi bientôt de M<sup>me</sup> de Narbal et de M. de Loewenfeld.

— Ma chère enfant, dit M<sup>me</sup> Du Hautchet à Frédérique lorsqu'elle fut arrivée près du groupe des jeunes filles, M. le chevalier, à qui j'ai parlé de vos talens, a le plus vif désir de vous entendre. Vous nous jouerez quelque chose, n'est-ce pas, ma toute belle? lui dit-elle avec une afféterie de tendresse qui fit sourire la jeune fille, ou, ce qui vaudra mieux encore, vous chanterez à M. le chevalier, qui est un grand connaisseur, un morceau de l'opéra à la mode, je veux dire du *Freyschütz*, qui excite l'enthousiasme de toute l'Allemagne.

— Je m'estimerai heureux, mademoiselle, répondit le chevalier, de me ranger au nombre de vos admirateurs.

A ces paroles prononcées sur un ton de froide politesse, Frédérique resta silencieuse, et s'échappa du groupe pour aller au-devant de M<sup>me</sup> de Narbal.

M. Thibaut arriva le soir de Heidelberg. Il recherchait la société du chevalier, dont l'instruction variée, l'esprit poétique et le goût passionné pour la musique, lui fournissaient matière à d'aimables et fructueuses discussions. Né dans une petite ville du Hanovre, en janvier 1772, M. Thibaut avait fréquenté successivement les universités de Göttingue, de Kœnigsberg et de Kiel. Il avait été nommé professeur de droit d'abord à Iéna, et puis à Heidelberg, lorsqu'on réorganisa, en 1805, cette vieille université, qui remonte aux dernières années du xiv<sup>e</sup> siècle. Homme excellent et fort considéré pour ses travaux sur le droit romain, M. Thibaut consacrait ses loisirs et sa fortune à satisfaire sa passion pour l'étude approfondie de l'art musical. Il s'était formé une des plus riches collections de musique ancienne qui existât en Allemagne. Son goût un peu exclusif pour les sources premières et les monumens de l'art avait engagé M. Thibaut à remonter le cours de l'histoire jusqu'à Palestrina et Orlando di Lasso, dont les œuvres, péniblement recueillies, formaient la base de sa collection. Il avait rattaché ces deux grands maîtres au mouvement produit, aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, par ce qu'on appelle l'école gallo-belge, dont ils sont l'épanouissement harmonieux. Redescendu vers les temps modernes, M. Thibaut avait plus particulièrement fixé son admiration sur Sébastien Bach et sur Haendel pour l'Allemagne, sur les premiers maîtres de l'école napolitaine, Scarlatti, Leo, Durante, et les Vénitiens Gabrielli, Legrenzi, Caldara, Lotti et Benedetto Marcello, pour l'Italie. Préoccupé avant tout de musique religieuse et des concerts de la voix humaine, M. Thibaut ne dépassait guère la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, qui marque l'avènement de la musique instrumentale, et ce n'est qu'avec réserve qu'il parlait d'Haydn, de Mozart et de Beethoven surtout, dont le génie épique et si profondément passionné lui était peu accessible. Esprit modéré, âme douce et pacifique, M. Thibaut avait choisi dans l'art musical les maîtres qui traduisaient le mieux ses propres sentimens, et il s'était enfermé dans la période historique qui s'écoule de 1560 à 1760, c'est-à-dire depuis l'apparition de Palestrina jusqu'à la mort de Haendel. Il avait fondé à Heidelberg une société chantante, composée d'artistes et d'amateurs qu'il dirigeait lui-même, et à laquelle il faisait exécuter tous les morceaux de musique ancienne qu'il parvenait à se procurer. La maison de M<sup>me</sup> de Narbal lui était infiniment agréable, parce qu'il y trouvait un groupe

de natures aimables et distinguées, sur lesquelles il essayait les effets de son enthousiasme. Lorsque M. Thibaut avait reçu de Rome, de Vienne, de Munich ou de Berlin, quelque morceau inédit de l'un de ses maîtres préférés, il accourait à Schwetzingen communiquer à M<sup>me</sup> de Narbal son nouveau trésor. L'imagination naïve et toute charmante de la comtesse se mettait promptement à l'unisson du goût éclairé de son ami, dont elle avivait l'enthousiasme en le partageant. Cela donnait lieu à des scènes piquantes semblables à celles que j'ai vues se produire depuis à l'école d'Alexandre Choron, avec qui M. Thibaut avait plus d'un rapport; mais ce qui distinguait M. Thibaut de l'illustre fondateur de l'école de *musique classique et religieuse*, c'était un amour extrême pour les chants naïfs et populaires qui surgissent sans culture comme les simples fleurs des bois solitaires. Il en avait formé une collection curieuse qu'il s'était plu à décrire dans son intéressant petit volume sur *la pureté de l'art musical* (1). Par ce retour vers la poésie primitive et pour ainsi dire autochtone que n'a point contaminée le souffle de l'étranger ni l'imitation des formes savantes consacrées par l'admiration des lettrés, M. Thibaut se rapprochait de l'école historique moderne, qui voulut restaurer le sentiment national et les monumens qui en révèlent l'expression.

Le soir, tout le monde fut réuni dans le grand salon de M<sup>me</sup> de Narbal. Il ouvrait, nous l'avons dit, sur la pelouse du parc, dont le bois fermait l'horizon. A droite du salon se trouvait un petit cabinet de retraite avec un piano, quelques livres de choix et un joli tableau de je ne sais plus quel maître allemand, qui représentait une scène d'un poème de Goethe, *Hermann et Dorothee*. A gauche du salon se prolongeait une file d'appartemens destinés aux amis qui venaient demander l'hospitalité. La soirée était belle, et du salon, qui était faiblement éclairé, on pouvait plonger le regard dans les ombres épaisses du bois, d'où s'exhalaient une fraîcheur délicieuse et des senteurs enivrantes. Le chevalier se sentit pénétré d'une douce tristesse en trouvant dans l'habitation somptueuse de M<sup>me</sup> de Narbal quelque rapport avec la *villa Cadolce*, où il avait passé son enfance. Remontant par l'imagination le cours des années, il lui semblait assister à l'une de ces *conversazioni* qui avaient lieu dans le magnifique palais du sénateur Zeno, et y apercevoir dans un coin lumineux la figure adorée de Beata. Tout ce qui rappelait au chevalier un temps irréparablement écoulé qui avait rempli son cœur de ces rêves d'or de la jeunesse, d'où proviennent les nobles inspirations

(1) *Über Reinheit der Tonkunst*, page 74 de la seconde édition. Heidelberg, in-18.

de l'âge mûr, le captivait entièrement et le rendait presque insensible à ce qui se passait actuellement devant lui.

Il fut tiré de sa distraction par le mouvement que se donnait M<sup>me</sup> Du Hautchet pour obtenir des trois jeunes filles qu'on fit un peu de musique, voulant se faire honneur auprès du chevalier d'aimer un genre de plaisir qui lui était au moins indifférent. Les jeunes personnes résistaient avec humeur aux obsessions mielleuses de M<sup>me</sup> Du Hautchet, lorsque M. Thibaut, prenant la main de Frédérique, qu'il affectionnait beaucoup : — Mon enfant, lui dit-il, faites-moi le plaisir de chanter quelque chose. Chantez-nous un morceau de Mozart, si c'est possible, pour que nous puissions avoir l'avis d'un grand connaisseur sur votre voix et sur la direction qu'il conviendrait de donner à vos études vocales. M. Rauch, votre maître, est trop vieux, trop savant contre-pointiste et trop Allemand pour avoir le goût éclairé de M. le chevalier en des matières si délicates. — Après une légère résistance, qu'un mot de M<sup>me</sup> de Narbal fit disparaître, Frédérique se mit au piano, ayant à ses côtés sa cousine Aglaé. Derrière le piano, qui occupait le milieu du salon, juste en face de la porte qui conduisait au jardin, il y avait une grande glace où se reflétaient la taille souple et la belle chevelure blonde de Frédérique, surmontée de la petite fleur bleue que Fanny y avait placée. D'un côté de la glace se trouvaient un portrait de Goethe et de l'autre celui de Mozart, âgé de vingt-deux ans, alors qu'il traversa Manheim en 1778 pour venir à Paris, le cœur rempli d'un amour discret pour Aloïsa de Weber, qu'il ne devait jamais épouser.

Après un prélude de quelques mesures pendant lequel Frédérique cherchait à se donner une contenance de fermeté qu'elle était bien loin d'avoir, les deux jeunes filles se mirent à chanter l'adorable *duetto* des *Nozze di Figaro*,

Su l'aria...

qu'elles semblaient avoir choisi tout exprès pour exprimer la douce raillerie d'une situation piquante. Lorsque Suzanne laisse exhaler de ses lèvres moqueuses cette phrase qu'on ne peut comparer qu'à un rayon de soleil attiédi par un épais feuillage qu'il traverse :

Che soave zefiretto  
Questa sera spirezà...

et que la comtesse lui répond avec un sourire contenu :

Ei già il resto capizà....

le chevalier éprouva comme une secousse intérieure qui lui fit lever

les yeux sur Frédérique, qui chantait cette partie non sans un peu d'émotion. Les deux voix s'unirent ensuite dans un délicieux accord, et le morceau s'acheva comme un hymne à la grâce et à la beauté du jour. Un murmure approbateur, où il se mêlait autant de politesse que de vraie satisfaction, témoigna aux deux jeunes filles le plaisir qu'on avait eu à les entendre. Aglaé était toute rayonnante des compliments qu'on lui adressait, tandis que Frédérique, moins communicative, paraissait simplement heureuse d'avoir terminé une tâche qui lui était peu agréable.

— Comment trouvez-vous ce joli madrigal, mon cher chevalier? dit M. Thibaut en se frottant les mains de plaisir.

— Exquis! digne de celui qui a mérité d'être surnommé le Raphaël des musiciens. Il faudrait mettre au bas de chaque morceau de Mozart ce que Voltaire disait du style de Racine : parfait, inimitable!

— Jamais un compositeur allemand n'aura reçu un plus bel éloge de la part d'un Italien, dit M. de Loewenfeld.

— L'auteur de *Don Juan* n'appartient exclusivement à aucune nation, reprit le chevalier. Si le hasard l'a fait naître à Salzbourg, il a été nourri de l'art italien, qui dominait alors dans toutes les cours princières de l'Allemagne et de l'Europe. Béni et consacré par le *padre* Martini de Bologne, qui représentait la belle tradition de l'école romaine, c'est dans la langue de Metastase et pour des chanteurs italiens que Mozart a composé ses chefs-d'œuvre, *Idomeneo*, les *Nozze di Figaro* et *Don Juan*. Son génie, vraiment divin, ne semble pas procéder de l'humaine nature, tant il est spontané dans ses manifestations, qui jamais ne trahissent l'effort. Pour moi, Mozart n'est pas un musicien qu'on puisse comparer à aucun autre, c'est le *musicien* de la grâce, de la tendresse et de l'idéal. Je ne saurais mieux exprimer l'effet que me produit la musique de Mozart que par cette strophe que lui adressa la célèbre Corilla en 1770 :

Quella dolce armonia di paradiso  
 Che a un estasi d'amor mi aprì il sentiero  
 Mi risuona nel cuor, e d'improvviso  
 Mi porta in cielo a contemplare il vero (1).

— Ah! chevalier, s'écria M<sup>me</sup> de Narbal avec la vivacité d'impression qui lui était naturelle, pour parler ainsi de Mozart il faut avoir bien des choses dans le cœur et dans l'esprit!

(1) « J'entends encore cette douce harmonie, digne du paradis, qui, en remplissant mon cœur d'une extase d'amour, me transporte jusqu'au ciel, en face de l'éternelle vérité. »

Il se fit un peu de silence après ce compliment naïf de la comtesse. M<sup>me</sup> Du Hautchet, qui ne comprenait pas grand'chose à ces finesses de langage et de sentiment, et qui trouvait au fond que la musique de Mozart était une vieillerie fort peu amusante, insistait auprès de Frédérique pour lui faire dire quelque morceau du nouvel opéra qu'elle avait entendu récemment à Manheim. Elle fit part de son désir à M<sup>me</sup> de Narbal, qui décida ses nièces à chanter le duo du *Freyschütz* entre Agathe et Annette. Aglaé ne se fit pas longtemps prier, et, joyeuse de faire entendre de nouveau sa jolie voix de soprano, elle conduisit au piano sa cousine Frédérique, qui n'obéissait qu'à regret au désir de sa tante. La comtesse voulut accompagner elle-même le morceau qui avait été choisi, afin que Frédérique fût moins gênée dans l'émission de sa voix et que le chevalier pût juger plus favorablement des avantages naturels de sa nièce, pour qui elle avait une affection particulière. Frédérique portait ce jour-là une robe de mousseline à fond blanc, parsemée de petites arabesques dont les couleurs voyantes faisaient mieux ressortir sa taille svelte aux ondulations voluptueuses. Son buste, admirablement dessiné, s'évasait en courbes élégantes dont on pouvait suivre les sinuosités sous un corsage montant et scrupuleusement fermé. De belles tresses blondes, enroulées autour de la tête et contenues par des épingles en or, laissaient échapper deux longues mèches qui se jouaient mollement sur un cou d'albâtre, qui supportait avec grâce un si riche fardeau. La petite fleur bleue, fixée dans un repli de cette chevelure abondante, penchait un peu sur l'oreille gauche, comme un symbole de la poésie de la nature. Frédérique, qui chantait la partie d'Agathe, eut de la peine à faire sortir sa voix un peu sourde, qu'on ne lui avait pas appris à bien diriger. Raffermissée par un encouragement de M. Thibaut, elle dit avec une émotion visible la phrase incidente :

Tout a pour toi des charmes,

où se révèle le caractère mélancolique d'Agathe, en opposition avec la gaîté insouciant de son amie Annette. Ce contraste de deux natures de femmes très différentes, admirablement rendu par le musicien, se prolonge jusqu'à la fin du morceau sans nuire à l'unité de l'impression. Lorsque la tendre Agathe, le cœur oppressé par de sinistres pressentimens, exprime le trouble qui l'agite en quelques notes profondes et touchantes, pendant que son amie l'accompagne des mièvreries de son enjouement, le chevalier se sentit frappé comme par une baguette magique qui aurait fait sourdre de son âme une source cachée de vie nouvelle. Il regarda avec étonnement la jeune fille qui produisait en lui une telle émotion, puis il baissa la

tête jusqu'à la fin de ce *lied* de l'amour, qui répandit dans le salon comme une vapeur d'harmonie mystérieuse.

— Quelle différence de style et de sentiment, dit M. Thibaut, entre les deux morceaux que nous venons d'entendre! Il semble qu'une révolution musicale s'est accomplie depuis la mort de Mozart jusqu'à l'avènement de Weber.

— C'est une révolution de l'esprit humain, répliqua le chevalier avec vivacité, qui sépare l'auteur du *Don Juan* de celui du *Freyschütz*. Entre les deux maîtres très différens qui ont créé ces deux chefs-d'œuvre, vous oubliez qu'il y a la révolution française avec tous les changemens qu'elle a produits, non-seulement dans la société civile et politique, mais dans la direction de la pensée et jusque dans les affluens qui alimentent l'inspiration du génie.

— Eh quoi! monsieur le chevalier, dit le conseiller de Loewenfeld, pensez-vous que la musique, le plus immatériel de tous les arts, qui ne peut exprimer que des sentimens et n'affecte que la partie subjective de nous-mêmes, comme disent les philosophes, soit aussi accessible à l'influence des idées et aux changemens de l'histoire?

— Je pourrais vous répondre, monsieur, que je ne sais pas trop ce qu'on entend par un art *immatériel*, puisqu'on n'est pas encore parvenu à bien définir les deux substances dont on assure que l'homme est composé. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'homme est sujet aux vicissitudes du temps et de l'espace où il se développe, et que, sur un fond permanent qu'on nomme la raison et la conscience, tout change en lui, jusqu'aux molécules qui forment le tissu de ses organes. La musique est un langage, et, comme tel, il se modifie avec les sentimens et les idées de ceux qui le parlent. Pour moi, ajouta le chevalier en s'adressant particulièrement à M. Thibaut, je trouve que l'auteur du *Freyschütz* s'inspire d'un ordre d'idées et de sentimens qui est au génie de Mozart ce que la poésie de Goethe est à celle de Klopstock. Je le répète, une révolution sépare ces deux grands musiciens d'une portée et d'un caractère si différens, et de cette révolution est sorti un nouvel idéal qui ne ressemble pas à celui qu'entrevoit l'âme pieuse, tendre et sereine de Mozart. Si j'osais, continua le chevalier en regardant les deux jeunes personnes qui venaient de chanter le duo du *Freyschütz*, je dirais que la muse de Weber porte, comme M<sup>lle</sup> Frédérique, une fleur des champs sur sa belle chevelure blonde et que dans les sentimens qu'elle exprime se mêle un parfum de la nature extérieure que ne connaissait pas le génie de Mozart.

— Bravo, chevalier, s'écria M. Thibaut en se levant pour lui tendre la main. Voilà une idée originale et féconde qui vous mène-



rait loin si vous la développiez ! J'y vois poindre le bout du nez d'un vieux Juif qui s'appelle Spinoza.

— Peut-être, répliqua le chevalier, il s'agit seulement de s'entendre.

On fit servir le thé, et la conversation prit un autre cours.

Conformément à l'usage qui existait alors en Allemagne, et qui probablement subsiste toujours, les trois jeunes personnes, Fanny, Aglaé et Frédérique, présidaient à tous les menus détails de l'économie domestique, dont M<sup>me</sup> de Narbal n'aimait pas à s'occuper. Rien, au-delà du Rhin, ne paraît indigne d'une femme bien née, et j'ai vu, dans l'une des plus nobles familles de la Bavière, la fille unique de la maison, d'une rare distinction d'esprit, servir son père à table ainsi qu'un étranger, qui, ce jour-là, était admis à jouir de ce beau spectacle de la grâce unie à la prévoyance. Ces mœurs simples, qu'on retrouve jusque dans les maisons princières, donnent un plus grand prix à la poésie de sentiment, à l'instruction solide et variée qui distinguent les femmes allemandes. C'est un contraste touchant qui avait déjà frappé M<sup>me</sup> de Staël que de voir une jeune fille allemande parler une ou deux langues étrangères, entendre les discussions les plus élevées, cultiver les arts, et, après vous avoir charmé par une sonate de Mozart ou de Beethoven, passer à l'office et préparer de ses mains délicates les rafraîchissemens qu'elle va vous offrir ! Une petite bourgeoise française se croirait perdue dans l'estime du petit monde où s'évapore sa vanité si, après avoir ennuyé ses amis d'une mauvaise contredanse, qu'elle aura exécutée sur un piano discord, on lui demandait de savoir comment se fait un bouillon. Il en est de l'art véritable comme de la vraie philosophie, il ne laisse point à demi-chemin celui qui en savoure les beautés, et au lieu d'égarer la faible créature qui s'efforce d'en comprendre les mystères, il la purifie et l'élève jusqu'à la région des principes. Le beau ne serait pas le beau, s'il pouvait être incompatible avec le sens commun, et la femme qui a pris goût aux chefs-d'œuvre du génie n'y apprendra pas à dédaigner les plus humbles devoirs de son sexe.

Après un peu d'hésitation dont elle ne se rendait pas compte, M<sup>lle</sup> Frédérique vint offrir une tasse de thé au chevalier. Elle mit dans cette démarche une certaine gaucherie boudeuse qui n'était pas dépourvue de grâce, mais qui trahissait l'effort qu'elle était obligée de faire sur elle-même. La comparaison dont s'était servi le chevalier pour exprimer le caractère général de la musique de Weber avait éveillé sa vanité de jeune fille sans dissiper entièrement le malaise que lui faisait éprouver la présence de l'étranger.

— Vous avez une voix charmante, mademoiselle, lui dit le che-

valier en acceptant par politesse la tasse de thé qu'elle lui présentait.

— Oui, sans doute, répondit M<sup>me</sup> de Narbal; mais il faudrait savoir s'en servir, et nous n'avons personne ici dont les conseils puissent nous diriger. M. Rauch, qui donne des leçons à ces demoiselles, est un savant musicien, un maître de chapelle accompli, qui possède sur le bout des doigts, comme on dit, la science abstruse des Fux, des Marpurg et des Kirnberger (1); mais il n'entend pas grand'chose à l'art de chanter.

— Chevalier, dit alors M. Thibaut en posant sa grosse main sur la tête de M<sup>lle</sup> Frédérique, voici une jolie Allemande qui serait digne de recevoir quelques bons avis d'un homme tel que vous. Elle connaît la musique presque aussi bien que M. Rauch, mais il lui manque ce que les Italiens et les Français seuls possèdent, le goût, grand mot dont les Allemands n'ont jamais compris le sens, excepté deux génies supérieurs, qui sont Goethe et Mozart.

— Nous serions trop heureux, répliqua M<sup>me</sup> de Narbal, si M. le chevalier voulait bien consacrer quelques momens perdus à nous expliquer ses idées sur le plus beau et le plus profond de tous les arts. Ce que je viens d'entendre à propos de Mozart et de Weber m'entr'ouvre un horizon où mon esprit n'avait jamais pénétré.

— Madame, répondit le chevalier sur un ton de modestie sincère, je crains que vous n'ayez une trop haute opinion de mes connaissances. En musique comme en toutes choses, je ne suis guère qu'un *dilettante*, un oisif qui s'amuse des œuvres du génie, où il cherche un aliment à sa propre fantaisie. Je me suis trouvé lié avec de grands maîtres; j'ai connu un grand nombre d'hommes et d'artistes distingués; j'ai beaucoup vu et beaucoup entendu dans mes longues pérégrinations, et ma vie s'est écoulée à aimer avec ardeur les choses qui me paraissaient aimables. C'est là, madame, mon plus beau titre à votre indulgence.

— Vous ne croyez pas sans doute, chevalier, avoir fait preuve d'une grande modestie, répondit la comtesse avec un sourire affectueux, en vous reconnaissant la faculté d'aimer avec ardeur les choses qui vous paraissent dignes d'intérêt? On serait fier à moins.

La nuit sereine et la lune resplendissante, dont la douce lumière pénétrait abondamment dans le salon, convièrent la compagnie à sortir un instant. L'air était encore tiède de la chaleur du jour et tout imprégné de suaves émanations. On aurait pu se croire loin de l'Allemagne, dans une de ces villas des bords de la Brenta dont la demeure de M<sup>me</sup> de Narbal reproduisait les dispositions. C'était, nous

(1) C'est le nom de trois célèbres théoriciens allemands.

l'avons déjà dit, un souvenir de son grand-père, le ministre de Charles-Théodore, qui avait voulu donner à sa femme un témoignage permanent de l'amour qu'elle lui avait inspiré.

— Y a-t-il sous le ciel de l'Italie de plus belles nuits que celle-ci? dit M<sup>me</sup> de Narbal en prenant familièrement le bras du chevalier.

— Non, madame, et il y a longtemps que je n'ai respiré un air aussi pur.

— Nous serions tous charmés, répliqua la comtesse après un court silence, si notre pays pouvait vous plaire, monsieur le chevalier, et vous retenir quelque temps parmi nous. Du moins nous efforcerons-nous de vous en rendre le séjour aussi agréable que possible, ajouta-t-elle avec la sincérité d'accent qui lui était propre.

Plus touché qu'il n'osait l'avouer de ce témoignage de franche sympathie, le chevalier ne trouva pas un mot à y répondre. Le silence qu'il gardait aurait fini par l'embarrasser, si M. Thibaut, se détachant du groupe des trois cousines qui s'entretenaient avec M<sup>me</sup> Du Hautchet, ne fût venu lui dire :

— On conspire contre vous, mon cher chevalier. Je vous ai tellement calomnié auprès de ces dames qu'elles ont le plus vif désir de vous entendre. Montrez à ces jeunes filles, je vous en prie, comment on exprime ce qu'on sent et quelle est la puissance de l'art sur la nature, je veux dire de l'esprit sur la matière.

— Docteur, répondit le chevalier, je ne vous croyais pas si perfide! Vous voulez immoler la victime après l'avoir couronnée de fleurs. Vous savez très bien que je suis comme un vieux rossignol enrôlé qui a passé l'âge des amours.

— Je ne m'y fierais pas, répliqua M. Thibaut en riant.

On insista auprès du chevalier. M<sup>mes</sup> de Narbal et Du Hautchet se joignirent à M. Thibaut pour vaincre la répugnance qu'a toujours éprouvée le chevalier de chanter avec une voix médiocre devant des personnes inconnues. Il céda pourtant aux sollicitations réitérées qu'on lui fit, surtout pour ne pas désobliger M<sup>me</sup> de Narbal, dont la simplicité affectueuse lui avait gagné le cœur. On entra dans le salon. Le chevalier se mit au piano avec une bonne grâce parfaite dont tout le monde lui sut gré. Il éteignit les bougies qui brûlaient encore dans les bobèches d'argent, et pria qu'on éloignât la lampe qui était sur la cheminée, en disant : — Je tiens à ne pas détruire en un instant toutes les illusions que le savant docteur a pu faire concevoir de moi.

Les dames s'assirent en cercle autour du piano. M<sup>me</sup> de Narbal et M. Thibaut étaient à la droite du chevalier, M<sup>me</sup> Du Hautchet et M. de Loewenfeld à sa gauche; au fond, près de la porte, les trois

cousines, Fanny, Frédérique et Aglaé, formant un groupe charmant, dessinaient un bouquet dont on eût été heureux de respirer le parfum. Assise nonchalamment sur un fauteuil de velours, un bras appuyé sur la chaise de Frédérique, vers laquelle elle se penchait un peu, Fanny exprimait, par sa pose affaissée et l'inclinaison de sa tête, cette vague aspiration à l'inconnu que les Allemands nomment *sehnsucht*, heureuse disposition d'une âme élevée qui, sans mépriser les objets qui l'entourent, ne saurait y trouver l'apaisement du malaise indéfini qui la tourmente. Tandis que Frédérique, un lorgnon à la main, qui était suspendu à son cou par une chaînette en or, le rapprochait incessamment de ses yeux, autant pour mieux voir que pour cacher l'expression des sentimens confus qu'elle éprouvait, Aglaé riait comme toujours, et prenait plaisir aux incidens de la soirée sans la moindre préoccupation. Le chevalier, dont la noble figure n'était éclairée que par les rayons furtifs de la lune qu'il voyait planer au-dessus du bois qui encadrait l'horizon, se sentit ému en présence de cet auditoire bienveillant qu'il connaissait à peine. Les souvenirs lointains de sa jeunesse, vers laquelle il se tournait toujours, lui montèrent lentement au cœur, en le remplissant d'une vague tristesse d'où se dégageait une chère et douce image. Ce fut sans aucune préméditation, et comme inspiré par les circonstances où il se trouvait, que le chevalier chanta d'une voix tremblante cette suave mélodie de Paisiello qui lui rappelait une heure fortunée de sa vie :

Nel cor più non mi sento  
 Brillar la gioventù...  
 Amor, del mio tormento,  
 Amor, sei colpa tu !

C'était Beata en robe blanche, assise sur le balcon du palais de son père, c'était Venise, une nuit d'amour, de poésie et d'éternel regret, que le chevalier venait d'évoquer par ce chant naïf et pur. Il était ému, non comme un virtuose qui s'est assimilé et qui traduit le sentiment d'autrui, mais comme un poète qui exprime sa propre douleur par les moyens d'un art consommé. — De ma vie, s'écria M<sup>me</sup> de Narbal, je n'ai rien entendu de semblable ! Je ne sais comment qualifier ce que j'éprouve ; ce n'est pas une voix, mais une âme qui chante ! Ah ! chevalier, il y a quelque chose là-dessous, dit-elle en désignant du doigt la place du cœur.

— Parbleu ! répondit M. Thibaut, il y a le grand art de l'Italie, dont nous autres Allemands n'avons pas la moindre idée. Nous jouons très bien de la clarinette et d'autres instrumens à vent, mais nous n'avons jamais su chanter. Eh bien ! dit-il en se tournant vers

les trois jeunes filles, dont la physionomie exprimait la nuance de plaisir et d'étonnement que chacune d'elles venait d'éprouver, avais-je raison de vous tant parler du chevalier Sarti?

### III.

Le lendemain matin, le chevalier quitta Schwetzingen pour retourner à Manheim, dont il aimait le séjour. Revenu dans son petit appartement, entouré de ses livres, d'un piano et de quelques gravures de Canaletto qui représentaient différentes vues de Venise, il fut heureux de retrouver sa chère solitude. Depuis longues années, il avait contracté l'excellente habitude de tenir un journal où il se plaisait à consigner les principaux événemens de sa vie, ses impressions, le résultat de ses lectures, tout ce qui frappait son esprit ou intéressait son cœur. Le chevalier parcourait souvent ce livre de sa destinée, où le nom de Beata était inscrit à chaque page comme le résumé final de ses efforts, comme l'étoile polaire vers laquelle se tournaient incessamment sa raison et son âme. Le lendemain de son arrivée de Schwetzingen, le chevalier écrivit dans ce journal, écho de sa joie et de ses tristesses : « Fanny, Aglaé, Frédérique, *tutte care*,... *ma l'una più cara dell' altre!* (charmantes toutes trois,... mais l'une plus charmante que les autres. ») C'était là un simple aperçu, une première ébauche de la sensation agréable, mais confuse, que les trois jeunes filles avaient produite sur le chevalier. Fanny cependant l'avait frappé bien plus que ses deux cousines, parce qu'elle était la fille de M<sup>me</sup> de Narbal et d'un âge plus rapproché du sien.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis son retour à Manheim, que M<sup>me</sup> de Narbal écrivait au chevalier : « Vous nous oubliez, chevalier, vous nous laissez avec nos regrets et sous le charme de tout ce que nous avons entendu ! Ma fille et mes nièces ne cessent de me demander quand nous aurons le plaisir de vous revoir. En attendant, nous parlons de vous et de cette délicieuse chanson qui me trotte dans l'esprit depuis quinze jours :

Nel cor più non mi sento  
Brillar la gioventù...

« Venez nous conter cette histoire-là, car je suis bien sûre qu'il y a là-dessous quelque épisode de clair de lune. Ma voiture est à vos ordres. Écrivez-moi un mot. »

Le chevalier retourna à Schwetzingen et descendit chez M<sup>me</sup> de Narbal, qui ne voulut pas souffrir qu'il logeât à l'auberge. — Une fois pour toutes, lui dit-elle, vous feriez plus que me désobliger en

refusant une hospitalité que je suis trop heureuse de vous offrir. Laissez-moi traiter en ami le compatriote de ma grand'mère et m'acquitter un peu envers cette chère Venise, où mon mari a reçu un accueil qu'il n'a jamais oublié.

Le chevalier Sarti se voyait donc installé dans la belle habitation de M<sup>me</sup> de Narbal, au milieu de trois jeunes filles diversement douées, dont il avait éveillé la curiosité par ses manières, la distinction de son esprit, et surtout par l'obscurité qui enveloppait son existence, qu'on supposait avoir été agitée et un peu romanesque. Au bout de quelques jours, il eut bientôt fait connaissance avec les différentes personnes qui fréquentaient la maison de la comtesse, et particulièrement avec M. Rauch, qui donnait des leçons à ces demoiselles, un Allemand de la vieille roche, qui avait été attaché à la chapelle de Charles-Théodore. Il avait passé sa jeunesse à la cour de ce prince magnifique, où il avait vu Mozart et connu l'abbé Vogler. Long, maigre, sec, ridé, tout barbouillé de science et de tabac, le vieux Rauch était né à Leipzig en 1760, par conséquent dix ans après la mort du grand Sébastien Bach, ce profond génie, qui mourut aveugle comme Hændel, son contemporain, et qui fut le chef d'une nombreuse dynastie de musiciens qui a duré plus de deux cents ans. Doué d'une mémoire aussi prodigieuse que bizarre, et s'aidant des souvenirs de sa mère, qui avait connu le vieux Sébastien, M. Rauch s'était gravé dans l'esprit l'arbre généalogique de ce clan de compositeurs, depuis le boulanger de la ville de Presbourg, en Hongrie, qui en est le fondateur vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, jusqu'au docteur Bach, qui a publié en 1817 un ouvrage sur l'influence physique de la musique, *De musices effectu in homine sano et ægro*. Harmoniste savant, organiste de la vieille école et pianiste habile, M. Rauch était par ses doctrines, par ses préférences et ses antipathies, un représentant curieux de l'Allemagne du nord et de l'art qui exprime les tendances sévères du protestantisme. Luther, Bach, Hændel, Graun, Haydn et Mozart, voilà les seuls noms admirés sincèrement par M. Rauch, qui n'admettait qu'avec une extrême réserve Beethoven, Weber, Schubert et tous ceux qui ont suivi le mouvement du xix<sup>e</sup> siècle. Quant aux Italiens, ils n'étaient pour M. Rauch que des compositeurs de chansonnettes, et les Français que des faiseurs de contredanses. Un choral de Luther, une fugue de Bach et un bon verre de vin du Rhin étaient les choses les plus exquisées que connût ce brave M. Rauch, qui avait toujours à la bouche cet adage si connu du grand réformateur : « Celui qui n'aime pas le vin, la femme et la musique reste un fou pour toute sa vie (1). »

(1)

Wer nicht liebt Wein, Weib und Gesang,  
Der bleibt ein Narr sein Leben lang.

Établi à Heidelberg, où il était organiste à l'église de Saint-Pierre, M. Rauch allait trois fois par semaine à Schwetzingen donner des leçons de piano, de musique et même d'harmonie à la fille de M<sup>me</sup> de Narbal et à ses deux nièces. Faute d'un meilleur conseil, qu'on n'avait pas sous la main, M. Rauch faisait aussi chanter à ces demoiselles quelques morceaux de musique vocale, tous empruntés à l'école allemande, et particulièrement aux compositeurs qui se rapprochaient le plus de ses maîtres favoris, Bach, Hændel, Graun, dont les opéras et les oratorios étaient si goûtés du grand Frédéric. Plus le morceau qu'avait choisi M. Rauch était d'un accès difficile à la voix humaine, compliqué d'intonations, de rythme et d'harmonie, et plus il excitait son admiration. Mozart était déjà trop simple pour M. Rauch, et dans le fond de son âme il préférait les opéras de Spohr, le *Fidelio* et la musique vocale de Beethoven aux chefs-d'œuvre du plus exquis des musiciens. Tout ce qui paraissait le don d'une organisation heureuse, le produit facile d'une nature inspirée, le fruit spontané de la grâce et du sentiment, le touchait beaucoup moins que ce qui avait été laborieusement enfanté par la méditation et portait les traces de la coopération active de la volonté. Quand M. Rauch avait dit d'un musicien ou d'un artiste quelconque : *er ist ein tüchtiger Kerl* (c'est un homme habile et profond), c'était le plus grand éloge qu'il pût faire d'un cerveau créateur.

M<sup>me</sup> de Narbal, qui avait la passion de l'enseignement, et dont la curiosité investigatrice s'amusaient presque autant de la connaissance des procédés que des effets obtenus, assistait avec zèle aux leçons de M. Rauch, dont elle appréciait les qualités sans méconnaître les défauts. M. Thibaut l'avait depuis longtemps prévenue contre le goût du savant organiste, et il n'avait pas eu de peine à la convaincre qu'il n'avait pas la moindre idée de ce qu'on entend par l'art de chanter proprement dit. M<sup>me</sup> de Narbal pria le chevalier de venir un instant au salon pendant que M. Rauch faisait déchiffrer à ces demoiselles un nouveau morceau qu'il leur avait apporté. C'était la première fois que le professeur se rencontrait avec le noble dilettante. La leçon finie et M. Rauch étant parti, le chevalier fut amené à faire quelques observations sur ce qu'il venait d'entendre. Il fit remarquer à M<sup>me</sup> de Narbal que le maître ne s'était préoccupé, pendant toute la durée du morceau, que de la justesse de l'intonation, de la précision du mouvement et de l'expression générale des paroles qui avaient inspiré le compositeur. — M. Rauch semble ignorer, ajouta-t-il, que la voix humaine est le plus délicat des instrumens qu'il faut assouplir par de nombreux exercices avant que celui qui la possède puisse rendre avec certitude le sens moral qui résulte d'une phrase musicale. Que dirait-il donc, si l'on exigeait du pre-

mier musicien venu, qui ne connaîtrait pas le mécanisme du piano, qu'il exécutât une fugue de Bach dans le style particulier aux compositions de ce grand maître, qui diffère si profondément de celui qui caractérise la musique moderne? Que saurions-nous de l'esprit sans le langage qui nous en révèle la puissance, et qu'est-ce que le sentiment sans la forme qui nous en manifeste les nuances? Il importe de s'occuper d'abord du matériel de l'art, car je défie le plus grand génie du monde, dit-il en s'asseyant au clavier, de rendre la beauté du passage que voici, s'il n'a point appris à gouverner sa voix par de longues et patientes études. — Joignant l'exemple au précepte, le chevalier parcourut rapidement le morceau apporté par M. Rauch, dont il fit ressortir les moindres accens par une vocalisation si aisée qu'elle paraissait être une faveur de la nature plutôt qu'un fruit de l'expérience et du travail.

— Mais ce n'est plus le même morceau! s'écria M<sup>me</sup> de Narbal avec vivacité.

— Pardon, madame, répondit le chevalier, ce sont les mêmes notes chantées par une voix humaine, au lieu d'être exécutées par un instrument.

C'est par une suite d'incidens aussi simples que celui que je viens de raconter que le chevalier fut conduit insensiblement à donner quelques conseils de goût aux trois jeunes personnes que dirigeait M<sup>me</sup> de Narbal. Encouragé par la vive sympathie que lui témoignait cette aimable femme, et s'apercevant combien elle était heureuse de lui entendre exposer les idées qu'il s'était faites de l'art et de l'ensemble des choses qui donnent une signification à la vie, le chevalier se laissa engager plus avant dans ces relations qu'il ne pouvait le prévoir. Il eut forcément des rapports fréquens et moins réservés avec la fille de la comtesse et ses cousines. En leur parlant de musique et de poésie, en leur racontant quelques faits curieux de la vie des grands artistes, en leur faisant l'historique d'une composition intéressante qui les avait émues, il touchait nécessairement à des questions délicates de l'ordre moral. Préservé par le sentiment profond qui remplissait son cœur, le chevalier avait toute raison de se croire en parfaite sécurité au milieu de trois jeunes filles que l'âge, non moins que les convenances, éloignait de lui. Il leur fit étudier des duos et des trios italiens, entre autres celui du *Mariage secret* : *Le faccio un' inchino*. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à réunir les deux voix inexpérimentées de Fanny et d'Aglaé dans le duo de *Tancredi* : — *Lasciami*, — et lui-même chanta avec M<sup>lle</sup> Aglaé le délicieux petit chef-d'œuvre du troisième acte du *Mariage secret* entre Paolino et Carolina fuyant la maison paternelle :

Stendemi pur la mano...  
Che mi vacilla il piè,



dont le succès fut très grand dans les réunions intimes qui avaient lieu le soir chez M<sup>me</sup> de Narbal. Ces petits concerts sans prétention, qui faisaient le bonheur de la comtesse, disposaient aussi ces trois délicieuses créatures à mieux connaître l'homme distingué qui leur entr'ouvrait le monde de l'idéal. Quant au chevalier, sans se prendre d'un goût bien vif pour aucune des trois, il les jugeait et appréciait leurs qualités charmantes avec l'impartialité d'un indifférent. Il aimait cependant à causer avec Fanny, dont l'esprit était plus mûr et le cœur déjà ému par des aspirations qui ne demandaient qu'à se fixer sur un objet qui en parût digne. Elle lui témoignait au moins de la déférence en l'écoutant avec recueillement quand il parlait et en lui adressant des questions bienveillantes sur les pays qu'il avait visités. Il s'amusait de la gaîté expansive et de la grâce naturelle d'Aglaé, qui lui montrait de la reconnaissance pour les petits succès qu'elle obtenait dans les réunions du soir. Elle s'était même élevée à un degré d'émotion dont on ne l'aurait pas crue capable dans le duo du *Matrimonio segreto* de Cimarosa, qu'elle avait chanté avec le chevalier, et il lui était resté depuis quelque chose de plus sérieux dans le regard et dans le maintien. Quant à M<sup>lle</sup> Frédérique, elle continuait à être taciturne et réservée vis-à-vis du chevalier, qui n'avait pas encore bien saisi ce caractère de jeune fille. Tantôt elle paraissait écouter avec intérêt les explications que donnait le chevalier sur le style d'un morceau ou d'un compositeur, tantôt elle montrait des dispositions contraires et presque de l'aversion pour cet étranger que ses cousines, sa tante et M<sup>me</sup> Du Hautchet louaient à l'envi. Le chevalier se jouait assez agréablement au milieu de ces trois jeunes filles qui l'intéressaient sans l'émouvoir, qu'il jugeait du haut d'un souvenir ineffaçable et sacré; c'étaient pour lui trois notes d'un accord délicieux qui le charmait sans le troubler.

Un jour que le chevalier avait été rendre visite au docteur Thibaut à Heidelberg, il trouva dans la bibliothèque musicale du savant jurisconsulte une vieille partition de Hændel qu'il feuilleta avec curiosité. C'était l'opéra de *Rinaldo* que le grand musicien avait composé à Londres en 1711 et qui renferme l'air si connu depuis quelques années : *Lascia ch'io pianga*. Jugeant que ce beau morceau pouvait convenir à la voix de M<sup>lle</sup> Frédérique, le chevalier emporta la partition à Schwetzingen.

— J'ai découvert un trésor, dit-il à M<sup>me</sup> de Narbal, c'est la partition du premier opéra italien que Hændel a composé en Angleterre sur un sujet qui ressemble à celui de l'*Armide* de Glück. J'ai surtout remarqué un air du plus beau caractère qui se rapproche plutôt du récitatif déclamé des premiers maîtres de l'école italienne que

de la mélodie cursive des compositeurs modernes. J'ai pensé, mademoiselle, dit-il, en se tournant vers Frédérique, que vous pourriez étudier avec fruit ce morceau qui me semble approprié aussi bien à la nature de votre voix qu'à celle des sentimens que vous aimez à exprimer.

La jeune fille parut étonnée de cette dernière remarque et regarda le chevalier sans proférer un mot. Restés seuls au salon, le chevalier s'assit au piano et chanta l'air que je viens de citer avec une simplicité si pénétrante que Frédérique en fut émue.

— Cela est bien beau, dit-elle, jamais je ne pourrai y atteindre.

— Pourquoi désespérer, mademoiselle? répondit le chevalier avec douceur. Hændel lui-même s'y est pris à plusieurs fois avant de trouver le chant pathétique que vous venez d'entendre. L'air de *Rinaldo*, qui fut chanté dans l'origine par une cantatrice vénitienne nommée Isabella Calliari, qui jouait le rôle d'Almirena, cette mélodie touchante de quatorze mesures qui peint avec tant de vérité la douleur d'une âme opprimée qui pleure sa liberté :

Lascia ch'io pianga  
 La dura sorte  
 E che sospiri  
 La libertà!

savez-vous où le maître en a puisé le germe? Dans un air de danse, une sarabande composée pour des instrumens dans un opéra qu'il fit représenter dans la ville de Hambourg en 1705. Aucun grand compositeur n'a été plus économe de ses idées que l'auteur du *Messie*, qui a donné à l'Angleterre la seule musique nationale qu'elle puisse revendiquer. Pressé par le temps et les circonstances d'une carrière pleine de luttes, Hændel ne se faisait aucun scrupule de prendre son bien partout où il le trouvait, et surtout dans les essais de sa jeunesse, qui lui fournissaient les motifs de nouvelles et admirables combinaisons (1). La vie tout entière n'est-elle pas le développement de quelques inspirations de l'enfance recueillies au fond de l'âme, comme des gouttes de rosée matinale dans le calice des fleurs? Heureux les hommes qui peuvent fixer ces rayons de l'aurore et perpétuer l'écho des sentimens éprouvés dans la jeunesse!

Guidée par les conseils du chevalier, Frédérique étudia avec soin l'air de *Rinaldo*, qui convenait en effet à sa voix de *mezzo-soprano*

(1) Voyez la *Vie de Hændel* par Frédéric Chrysander, t. 1<sup>er</sup>, p. 121. — Dans la première partie de cette histoire, l'abbé Zamaria a relevé plusieurs faits semblables à celui dont il est question ici.

et qu'elle finit par très bien comprendre. La première fois qu'elle le chanta aux réunions de M<sup>me</sup> de Narbal, M. Thibaut, qui était présent, et qui ne connaissait pas ce morceau de l'un de ses maîtres favoris, en fut ravi et félicita la jeune fille de la manière dont elle en avait rendu le sentiment.

— Vous faites des miracles, dit-il au chevalier, et ces beaux yeux vous devront bien de la reconnaissance, ajouta-t-il en frappant amicalement sur l'épaule de la jeune personne, pour tous les charmans artifices dont vous leur apprenez l'usage.

Soit que l'amour-propre de Frédérique se trouvât flatté des succès qu'elle obtenait dans les soirées intimes de M<sup>me</sup> de Narbal, soit que l'esprit et le caractère du chevalier fussent mieux appréciés par elle, elle parut moins embarrassée vis-à-vis de l'homme dont les conseils lui étaient si profitables. Loin de fuir sa présence, comme elle l'avait fait jusqu'alors, elle la recherchait. Elle était toujours la plus empressée à se rendre aux invitations du chevalier quand il jugeait à propos de consacrer une heure de loisir aux trois cousines, et s'il restait trop longtemps sans s'occuper d'elles, Frédérique ne craignait pas de manifester le désir d'avoir son avis sur un nouveau morceau qu'elle voulait apprendre. Elle se plaisait à le questionner sur une foule de sujets, et ses réponses la trouvaient attentive et désireuse d'en comprendre la portée. Le chevalier, sans trop s'apercevoir du changement opéré dans les manières et la contenance de cette jeune personne, prenait plaisir à lui donner des conseils qui avaient de si bons résultats. Il l'avait déjà distinguée de ses deux cousines par l'aptitude qu'elle montrait pour l'étude de la musique sévère, et il n'était pas resté insensible à la délectation qu'on éprouve à communiquer à une jeune intelligence l'étincelle de la vie morale.

Le chevalier, ayant eu besoin d'aller passer quelques jours à Mannheim, où il était resté plus longtemps qu'il ne le croyait, reçut par la poste un billet qui contenait ces mots : *Ich liebe sie! ach! wehe mir!* (je vous aime! hélas! malheur à moi!) Il n'y avait pas de signature, et l'écriture fine, mais lisible et bien formée, était évidemment de la main d'une femme. Le billet portait la date du 2 avril, ce qui fit sourire le chevalier, qui comprit l'intention du badinage.

De retour à Schwetzingen, il fit part de la petite mystification dont il avait été l'objet, en disant avec gaité aux trois cousines réunies : — Je vous laisse à deviner, mesdemoiselles, ce qui vient de m'arriver.

— Quoi donc, monsieur le chevalier? répondirent Fanny et Aglaé.

— J'ai reçu une lettre anonyme où l'on se moque de moi; mais on s'y est pris trop maladroitement pour me donner le change : je sais parfaitement que nous sommes dans le mois d'avril et le cas

que je dois faire du cadeau perfide qui m'a été adressé par une main inconnue.

Deux ou trois jours après, vers le soir, le chevalier se promenait dans le jardin, près du cabinet d'étude qui touche au salon. Frédérique y était seule, et chantait avec beaucoup d'émotion l'air de Hændel dont il a été question plus haut. Le chevalier, s'approchant de la fenêtre du cabinet, qui n'était pas éclairé, dit à la jeune fille : — Fort bien, mademoiselle : vous avez compris la pensée du maître, et vous l'exprimez à merveille.

— Grâce à vos bons conseils, monsieur... A propos, dit-elle après un instant de silence, avez-vous découvert l'auteur du billet que vous avez reçu ?

— Mon Dieu ! non, et je ne m'inquiète guère de savoir quelle peut être la personne qui a eu l'idée de cette mauvaise plaisanterie.

— Pourquoi supposez-vous, monsieur, que le sentiment qu'on vous a exprimé n'est pas sincère ?

Cette réflexion naïve de la jeune personne, son empressement à rechercher les conseils du chevalier, éveillèrent l'attention du Vénitien, qui finit par se persuader que c'était Frédérique qui lui avait écrit le billet mystérieux. Il en fut très chagrin. Son âge, les souvenirs qu'il avait dans le cœur, le respect qu'il devait à M<sup>me</sup> de Narbal, tout était de nature à l'inquiéter sur les suites d'un tel incident. Il résolut à l'instant de mesurer ses paroles, de se contenir, et d'éviter toutes les occasions qui pourraient donner de l'importance à la velléité d'une enfant ; mais, pour bien comprendre la lutte douloureuse où allait s'engager le chevalier Sarti, il est nécessaire de mieux connaître la femme qui est le nœud de cette histoire.

P. SCUDO.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

---

# L'ANGLETERRE

ET

## LA VIE ANGLAISE

---

XXII.

PAYSAGES ET MŒURS DE LA CORNOUAILLE.

---

I. — LES MINES DE CUIVRE ET D'ÉTAIN.

---

Un touriste anglais qui avait fait longtemps l'école buissonnière sur toutes les routes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande m'expliquait un jour le motif de ses excursions. « Je voyage, me disait-il, pour me dépouiller de l'égoïsme. » Il serait téméraire d'affirmer que tel est le but auquel aspirent les innombrables touristes qui désertent Londres de la mi-août à la fin de septembre. La plupart d'entre eux voyagent pour s'instruire et pour connaître leur pays. Et pourtant étendre le cercle de ses connaissances, n'est-ce point élargir la sphère de ses sympathies ? Il entre du patriotisme dans leur enthousiasme à la vue des beautés très réelles que renferment les îles britanniques, nids de verdure entourés par des rochers et des tempêtes. A force de communiquer avec la nature, de se mêler aux mœurs des différentes provinces, aux usages des différentes classes qui composent un grand état, ils se renferment moins en eux-mêmes et participent plus largement à l'existence des autres.

Le caractère de l'Anglais en voyage subit par cette raison même une modification heureuse. Il y a bien çà et là des touristes taciturnes, inflexibles sur le chapitre de l'étiquette, et qui n'adressent jamais la parole aux personnes qui ne leur ont point été présentées, *introduced*; mais ils constituent certainement une exception très rare. Le plus souvent la réserve habituelle des manières fait au contraire place à une joyeuse et cordiale expansion, surtout avec les étrangers. L'Anglais qui a voyagé n'est plus le même homme. Je parle surtout de celui qui a voyagé sur le continent; mais ceux-là mêmes qui ont longtemps parcouru le royaume-uni ont tous secoué en chemin beaucoup de préjugés. L'influence du déplacement, le commerce avec des lieux nouveaux et des figures nouvelles agissent peut-être d'une manière encore plus frappante sur le caractère des Anglais. Immédiatement après les noces, la lune de miel s'inaugure chez nos voisins par une excursion de quelques semaines (*honey moon trip*), destinée à consacrer par les fêtes de la nature les chastes joies de l'amour légitime. A partir de ce jour-là, les frais d'un voyage tous les automnes figurent généralement dans le budget des charges domestiques. Si, par un concours de circonstances fâcheuses, ce voyage n'a point lieu, et qu'une maladie survienne dans l'année, la mère de famille ne manque guère d'en accuser la privation du changement d'atmosphère. Il se peut d'ailleurs que le climat lourd et humide de la Grande-Bretagne exige le déplacement, et que les Anglais, en renouvelant leur colonne d'air, ne fassent qu'obéir à une des lois de l'hygiène nationale.

Cédant à un usage si répandu, je me dirigeai à la fin de l'été dernier (1863) vers la Cornouaille. Ce qui m'attirait de ce côté de l'Angleterre, c'est la curiosité du nouveau et de l'imprévu. Quoique traversé depuis quelques années par des lignes de chemin de fer, ce comté a conservé, comme on dit de nos jours, une individualité forte. En dépit de ses rochers sauvages et de ses côtes abruptes, il a été moins défloré que d'autres par les touristes. Un intérêt particulier ne s'attache-t-il point en outre à une contrée si justement célèbre pour la richesse de ses mines et pour les travaux héroïques de ses mineurs? Avant de m'occuper de ce grand théâtre de faits, je voudrais étudier d'abord le caractère général du pays et la manière de vivre des habitans.

## I.

C'est par le bateau à vapeur qu'on doit entrer dans la vieille Cornouaille; autrement par le chemin de fer on perdrait beaucoup trop la vue du Tamar. Cette rivière, qui prend sa source dans de

froides bruyères, au nord-est du comté, se déroule avec mille plis et mille détours comme un serpent sur une longueur de soixante milles et va se jeter dans le détroit de Plymouth, où elle déploie à son embouchure toute la majesté d'un grand fleuve. La surface des vagues, larges et agitées presque comme celles de la mer, se montre couverte d'une flotte au repos. Il y a là des vaisseaux de toutes les tailles et de toutes les formes, depuis les fines canonnières jusqu'aux gigantesques trois-ponts, qui dorment à l'ombre de leurs mâts, « tous prêts, » ainsi que dit Canning, « à reprendre la ressemblance des êtres animés, à secouer leurs ailes et à réveiller leurs tonnerres. » De loin ces gros bâtimens présentent à fleur d'eau une masse peinte de larges bandes noires et blanches qui se succèdent alternativement; la zone blanche indique la rangée des fenêtres. Parmi ces *hommes de guerre* (*men of war*, ainsi que les appelle la métaphore anglaise), il s'en trouve quelques-uns qui sont des invalides. Démâtés, désarmés, ignoblement peints en jaune clair et recouverts d'un toit, ces bâtimens de mer servent aujourd'hui de maisons flottantes aux marins anglais (*sailor's homes*). Laisant à gauche, sur la rive de la Cornouaille, quelques curieux villages, le *steamer* arrive à Saltash. Ici le regard est frappé par une des merveilles de l'industrie moderne : je parle du viaduc qui réunit le comté du Devon à celui de la Cornouaille (*Cornwall railway bridge*). A la fois puissant et léger, ce pont, ouvrage de I.-K. Brunel, enjambe l'orageuse rivière, appuyé au milieu sur une seule arche à double colonne, tandis que d'autres piliers droits et élancés le soutiennent de chaque côté sur les deux rives. Le viaduc a tout près d'un demi-mille de longueur. Pour juger du caractère de cette construction hardie, il faut parcourir le pont à pied dans l'intervalle d'un train à un autre train. Deux énormes tubes recourbés, ressemblant à deux voûtes aériennes, supportent vaillamment le poids des chaînes qui suspendent dans le vide le plancher de bois sur lequel court la voie ferrée. A peine est-on engagé dans ce défilé qu'on entend passer au-dessus de sa tête tous les sifflemens et toutes les voix de la tempête; le vent hurle, frémit ou s'engouffre avec des notes plaintives dans les chaînes et les barres de fer vibrantes comme dans les cordes d'une immense harpe éolienne. A chaque instant, on croit entendre derrière soi, au milieu de ces mugissemens prolongés, le bruit foudroyant de la locomotive qui arrive à toute vapeur. De cette hauteur (plus de cent cinquante pieds), la rivière apparaît au fond comme un abîme. Vu de loin, le viaduc de Saltash, avec ses deux grandes voûtes de fer qui se détachent dans le ciel, ne ressemble pas mal à un arc de triomphe. C'est la porte d'entrée qui convenait à la Cornouaille, « cette terre sacrée des géans, » ainsi

qu'on l'appelle dans le langage ambitieux des vieilles légendes.

Le Tamar, cette ceinture mouvante et sinueuse qui sépare la Cornouaille du Devonshire, est une belle rivière qui, en s'éloignant de Saltash et en remontant aussi loin que Newbridge, baigne tantôt des rives singulièrement pittoresques, tantôt des murs de rochers recouverts d'une végétation sauvage. Le voyageur qui pénètre dans la Cornouaille a nécessairement traversé le Devon, et il ne tarde point à s'apercevoir d'un grand changement dans le style du paysage. Il existe un véritable contraste entre ces deux provinces. Aux traits doux et amollis d'une campagne fertile succède bientôt une contrée à physionomie sévère, qui se distingue surtout par la rudesse et la grandeur des lignes. Il y a peu de hauts arbres, et les habitans du Devon reprochent en riant à ceux de la Cornouaille de n'avoir point même chez eux assez de planches pour se construire un cercueil. Les voisins sont médisans : on rencontre çà et là, sur le versant rapide des hautes collines, quelques bois de jeunes chênes ; seulement ces arbrisseaux n'atteignent guère une taille vénérable, et sont coupés après un certain temps pour faire du charbon. Si l'on tient à comprendre la nature de cette végétation, qui diffère par tant de traits essentiels et frappans du caractère habituel d'un paysage anglais, il faut se faire une idée précise de la position et de la forme géographique de la Cornouaille.

La carte de l'Angleterre a été comparée par des géographes humoristes à la figure d'une vieille femme qui se chauffe les mains et les pieds au soleil couchant, ou, si l'on veut, aux volcans éteints de l'Irlande. Ces pieds imaginaires se trouvent formés par un promontoire qui s'avance à plus de quatre-vingts milles dans l'Océan-Atlantique. Ce promontoire lui-même est la Cornouaille, divisée dans presque toute sa longueur par une arête centrale en deux larges versans qui se rétrécissent et se confondent vers la pointe (1). L'un de ces versans fait face à l'ouverture du détroit de la Manche, et l'autre au détroit de Bristol. L'arête centrale se compose d'une série de collines plus ou moins élevées qui commencent dans le Devonshire, et qui continuent, malgré quelques dépressions, jusqu'au *Land's End*, c'est-à-dire jusqu'à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre. Ces collines sont pour la plupart des *bosses* de granit qui se soulèvent de distance en distance. Elles ont été assimilées à d'énormes vertèbres qui relient entre elles les diverses parties de la province, et fortifient en même temps cette *queue* de terre contre les furieuses attaques des deux mers entre lesquelles elle se trouve répandue. Une telle chaîne de petites montagnes, em-

(1) L'étymologie de Cornouaille est pointe ou corne de Waël, *Corn-Wall*.



brassant dans l'ensemble une étendue de deux cents acres de landes plus ou moins stériles, est assez peu faite pour réjouir le voyageur. William Gilpin, un pasteur anglais de la fin du dernier siècle, écrivain descriptif et touriste (1), s'était avancé à la recherche du pittoresque sur la lisière de ces régions nues et désolées. Quel fut son désenchantement ! Il s'arrêta tout à coup, le cœur brisé, sur la route de Launceston à Bodmin, et tourna pour jamais le dos à la Cornouaille. Quant à moi, j'avais contracté dans le Kent, depuis plusieurs années, l'ennui du paysage *fait à souhait pour le plaisir des yeux* ; aussi, bien loin d'être rebuté par cette tristesse de la nature, je me félicitai de trouver chemin faisant comme une sombre apparition du désert dans un coin de la verte Angleterre, souvent un peu trop cultivée. Ces solitudes, avec leurs sommets couronnés de rochers à pic, leurs éternelles bruyères et leurs ravins sauvages, ont un caractère de grandeur désolée ; mais, quoi qu'il en soit, Gilpin se trompait fort en croyant que c'était là toute la Cornouaille. De ces hauteurs arides et sourcilleuses descendent de nombreuses vallées qui s'étendent sur les côtes de la mer, et qui, abritées par des collines contre les âcres brises, arrosées par de charmantes rivières ou des ruisseaux au cours lent et paresseux, favorisées d'ailleurs par une température douce et humide, se couvrent pendant presque toute l'année d'une végétation abondante. C'est là naturellement qu'il nous faut chercher les fermes, les vergers et les riches moissons, mais surtout ces jardins délicieux qui forment une des gloires de la Cornouaille, et qu'on pourrait appeler les paradis de l'ouest de l'Angleterre.

Les géographes doivent être aujourd'hui revenus d'une vieille erreur qui consistait à envisager le système céleste comme l'unique régulateur des climats. Mille influences tout à fait indépendantes des degrés de distance du méridien, mais surtout les rapports de la terre et de la mer, exercent une action souveraine sur la distribution du froid et de la chaleur à la surface de notre globe. Des causes entièrement locales créent ainsi très souvent une température particulière dans la température générale d'une contrée. Jusqu'à quel point en est-il ainsi pour certaines parties de la Cornouaille ? Avant de répondre à une telle question, il nous faut consulter les fleurs, ces thermomètres organiques, dont le témoignage ne peut mentir. Dans divers endroits du comté, mais toujours près des bords de la mer, on est étonné de rencontrer le long des jardins qui ornent la façade des maisons (*front gardens*) des plantes d'agrément qui demeurent toute l'année dehors, et qui

(1) Auteur de *Remarks on forest scenery* et d'*Observations on picturesque Beauty*. Il était vicaire de Boldre, dans New-Forest, Hampshire.

n'appartiennent plus du tout à la flore générale de l'Angleterre. Les myrtes, les lauriers, les fuchsias, les grenadiers, les hortensias, atteignent une taille remarquable, fleurissent bravement à ciel ouvert, et forment entre eux des haies, des buissons, des rideaux odorans qui garnissent avec élégance les fenêtres et les murailles. Bien d'autres surprises m'attendaient à Grove-Hill, la charmante propriété de M. Robert Were Fox, un savant très connu, membre de la Société royale. Sa maison contient de magnifiques tableaux, de rares porcelaines de Chine et une riche collection de minéraux; mais on est encore plus frappé de la beauté de ses jardins, qui ont été comparés avec raison aux jardins des Hespérides. L'oranger, le dattier, le citronnier, passent ici l'hiver en plein air, fleurissent librement et donnent des fruits mûrs. J'ai vu un arbre sur lequel on avait cueilli jusqu'à cent vingt-trois citrons dans un jour, tous excellents, et beaucoup plus doux que ceux qu'on vend sur les marchés. On se croirait en Italie ou en Espagne; mais c'est l'Espagne humide, car l'herbe croît en abondance, et le feuillage des arbres présente à l'œil les mêmes teintes vigoureuses de vert bleu foncé qui distingue la végétation dans les autres contrées de l'Angleterre. M. Fox a naturalisé chez lui plus de trois cents espèces exotiques; il a ainsi rapproché côte à côte les plantes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les arbres des pays froids, les arbres des climats moyens, chargés toute l'année de fleurs et de fruits. Les grands aloès, non emprisonnés dans une caisse ou sous des maisons de verre, mais plantés hardiment dans le sol, forment des allées qu'on dirait naturelles. Le plus extraordinaire est que ces arbres n'ont point à Grove-Hill les airs malingres qu'on remarque d'ordinaire aux productions des climats chauds dont on a changé la patrie : ils croissent au contraire comme s'ils étaient chez eux. Outre Grove-Hill, qui s'élève sur une des dernières collines de Falmouth, M. R. Were Fox possède dans les environs une maison de campagne à Penjerrick, dont la situation est vraiment admirable, et où je passai quelques jours au milieu de toutes les attentions délicates de l'hospitalité anglaise. Devant la maison s'étend une vaste pelouse terminée par un massif de grands arbres qui s'écartent vers le milieu pour démasquer à distance la vue de la mer. Des forêts de rhododendrons et de camélias croissent avec une profusion sauvage dans les parterres, d'où s'élancent en même temps les plantes grasses et épineuses des zones brûlantes. La Cornouaille est bien située au sud-ouest de l'Angleterre, où elle forme une sorte de péninsule; mais cette circonstance seule, quoique évidemment favorable, ne suffirait nullement à expliquer comment certains endroits de ce comté jouissent d'un climat à part et si fortement tranché dans le climat géné-

ral de la Grande-Bretagne. Quelle est donc la principale cause de ces phénomènes de température que j'ai pu aussi remarquer à Carclew, dans les magnifiques jardins de sir Charles Lemon? Cette côte de la Cornouaille se trouve réchauffée durant l'hiver par un courant sous-marin qui lui vient du golfe du Mexique, *gulf-stream*.

Il ne faudrait pourtant point, sur la foi des fleurs, exagérer le caractère méridional de la Cornouaille. Les plantes des tropiques y croissent sur une terre qui, après tout, n'a rien de tropical. Tout le secret de cette végétation acclimatée consiste dans l'absence de l'hiver, ou du moins dans un hiver dépouillé de toutes ses rigueurs. Durant cette saison-là, la mer est de quatre à cinq degrés plus chaude que la terre, et le peu de neige qui tombe quelquefois fond aussitôt sur les côtes. La Noël, si célèbre dans les autres comtés de la Grande-Bretagne pour sa couronne de frimas, apparaît au contraire le long des chemins creux et tièdes de la côte occidentale au milieu d'une véritable fête de la nature à laquelle il ne manque que le feuillage des arbres. Cette partie de la Cornouaille est par conséquent, on le devine, celle où se rencontrent au printemps les premières traces de végétation et où les fleurs sortent tout d'abord de leur sommeil d'hiver. D'après les observations que j'ai recueillies à Falmouth, à Polperro et à Penzance, la saison se montre alors plus avancée de quelques semaines que dans le nord de l'Italie : elle répond en général à celle de Naples. Cet avantage persiste jusqu'à la fin de mars : en avril, les conditions se trouvent à peu près égales ; mais dans les mois suivans la Cornouaille perd ce qu'elle avait gagné, et la supériorité tourne décidément en faveur des pays chauds. Il résulte de cette échelle comparative des climats que la côte sud-ouest de la Cornouaille est un des endroits du monde où il y a le moins de différence entre l'hiver et l'été. La mer exerce sur elle en un mot ce pouvoir d'égalité entre les saisons qui est souvent un des caractères de son commerce avec la terre. Une telle uniformité relative suggère naturellement l'idée d'un printemps perpétuel, et telle est à peu près l'année en Cornouaille ; mais je dois ajouter que c'est d'ordinaire un printemps pluvieux. Comment les plantes de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des Florides s'accommodent-elles aux conditions d'un pareil climat ? Il faut croire que même les arbres des tropiques ont moins besoin de chaleur qu'ils ne craignent le froid. En serait-il ainsi des animaux étrangers à nos contrées septentrionales ? Je regrette, dans l'intérêt de l'histoire naturelle, que l'expérience n'ait point été tentée, et que les savans de la Cornouaille, après avoir conquis les espèces végétales du sud, n'aient point étendu les mêmes soins à l'acclimatation de certains êtres vivans.

La culture, qui s'est partout modelée sur les lois de la température et du climat, devait évidemment tirer avantage des hivers doux et des printemps hâtifs de la Cornouaille. Elle s'est donc surtout attachée à ce que nous appelons les *primeurs*. Depuis Noël jusqu'au commencement de mai, elle envoie par le chemin de fer au marché de Covent-Garden des végétaux précoces qui se vendent naturellement un bon prix. Londres a de la sorte sur les côtes de l'ouest son potager d'hiver. A côté des somptueux jardins, consacrés surtout à la science et à l'agrément, s'élèvent en Cornouaille d'autres jardins qui ont plutôt en vue l'utilité. Il existe dans presque toutes les villes une société d'horticulture (*cottage gardening society*) qui, comme son nom l'indique, se propose d'encourager autour des chaumières la pratique du jardinage. Tous les ans ont lieu une exposition et un concours à la suite desquels un jury décerne solennellement des médailles aux fleurs, aux légumes et aux fruits les plus dignes. J'ai assisté à plusieurs de ces *exhibitions* intéressantes, qui ont tout à fait le caractère de fêtes champêtres. Il faut que l'exposant ait cultivé lui-même ses produits, et j'ai vu à Tavistock (sur la lisière du Devon et de la Cornouaille) un magnifique bouquet qui avait seulement le tort grave d'être frauduleux. Fiez-vous donc ensuite à l'innocence des fleurs ! Un placard annonçait que l'exposant était rayé de la liste des prix pour s'être attribué le travail et le mérite d'un autre. J'ai admiré aussi dans les corbeilles des fruits qui auraient fait honneur aux climats les plus fortunés : s'ils avaient un défaut à mes yeux, c'était en quelque sorte celui d'être trop beaux ; on les aurait pris volontiers pour des fruits artificiels. Ces institutions, auxquelles les femmes prennent dans certains endroits un intérêt particulier, rendent très certainement de grands services. L'horticulture pratiquée avec émulation ajoute ainsi beaucoup au bien-être et aux ornemens de la vie domestique dans les intérieurs d'ouvriers. Quelques-unes de ces sociétés ne se bornent point à répandre les bienfaits et le goût du jardinage dans toutes les classes, elles emploient en outre leur influence à obtenir pour les travailleurs des morceaux de terre, ce qui est souvent très difficile dans l'intérieur ou même dans le voisinage des villes.

La Cornouaille est le pays des fleurs, et au milieu de toutes ces fleurs on ne s'étonnera point de rencontrer l'abeille. La plupart des ruches sont grossièrement construites au moyen d'une botte de paille serrée par la tête ; mais il faut croire que l'insecte se soucie assez peu de la beauté extérieure de son logis, car il s'y attache avec fidélité. J'ai rencontré plusieurs de ces ruches dans le jardin d'un *gentleman* qui est quaker. Cette secte vénérable professe une sorte de bienveillance universelle qui s'étend à tous les animaux de la

création; aussi le propriétaire de ces abeilles se gardait-il bien de leur prendre le fruit de leur travail. Son principe est que celle qui fait le miel doit aussi le manger. Beaucoup d'autres habitans de la Cornouaille n'y mettent point tant de scrupules, et j'ai vu d'humbles *cottages* tirer un profit assez considérable de la culture de ces mouches industrieuses. La douceur des hivers attire aussi dans ce comté quantité d'oiseaux qui ajoutent soit aux plaisirs de la table, soit à la vie du paysage. Parmi ces derniers, il en est un curieux, tout à fait particulier à la Cornouaille, et que les habitans appellent *chough*. C'est un oiseau noir qui appartient très certainement à la famille des choucas, avec cette singularité qu'il a le bec et les pattes rouges. A l'état sauvage, il habite les rochers solitaires et inaccessibles; mais comme il a le malheur d'être très recherché par les ornithologistes, les enfans de la campagne lui font tous une guerre acharnée et grimpent au printemps sur le bord des précipices les plus affreux pour dénicher sa couvée. Le *chough*, malgré son caractère ombrageux et la nature farouche des lieux qu'il fréquente à l'état libre, s'apprivoise très aisément : j'en ai vu un dans une maison du pays, et il semblait complètement réconcilié avec ses nouveaux hôtes. Cet oiseau pourchassé devient de plus en plus rare; il est même à craindre qu'il ne disparaisse avec le temps. Une pauvre famille, ayant réussi à s'emparer d'une jeune paire de *choughs*, le frère et la sœur, les envoya dernièrement au prince de Galles, qui reconnut cet hommage par un cadeau de 5 liv. sterl. Il ne faut pas perdre de vue que le prince de Galles est en même temps duc de Cornouaille.

Je visitai à Lostwithiel les bureaux du duché (1). Le nom de cette ville est une contraction de *lost within the hills*, perdue entre les collines, et c'est bien le nom qui lui convient, car elle est assise au bord de la rivière Fowey et dans un creux dominé tout à l'entour par des hauteurs verdoyantes. On y arrive en traversant un vieux pont d'une construction bizarre et surmonté d'un parapet en zig-zags. Les bureaux du duché de Cornouaille sont dans un ancien château, dont une partie avait été pendant un temps convertie en prison, et qui présente encore jusque dans sa vieillesse une assez noble apparence avec ses hautes fenêtres et ses portes ogivales. Je vis là de grandes cartes dessinées avec un soin minutieux et indiquant par la différence des couleurs ce qui dans le comté appartient au duché et ce qui ne lui appartient point. La part de ce dernier

(1) L'administration centrale est à Londres. A la tête de la partie qui concerne les mines se trouve placé M. Warrington Smyth, professeur au musée de géologie pratique, *practical geology Museum*. C'est à lui que je dois d'avoir pu étudier la Cornouaille dans certains détails qui ne sont guère accessibles aux étrangers.

est certainement très considérable. Quelle est maintenant l'origine de ce duché, et comment se trouve-t-il entre les mains du prince de Galles? D'après la vieille loi anglaise, toutes les mines appartiennent à la couronne, et cela parce qu'elles fournissent les matériaux nécessaires pour frapper la monnaie, privilège qui n'est dévolu qu'au souverain. De là vient que les landes de Dartmoor et de la Cornouaille, si riches en métaux, étaient considérées depuis des siècles comme propriétés royales, lorsqu'en 1333 Édouard III en fit cadeau à son fils aîné, le prince Noir, et à ses héritiers, les fils aînés des rois et des reines d'Angleterre à perpétuité. Ainsi fut constitué par une charte le duché de Cornouaille, qui ne se composait pas seulement de terrains plus ou moins métallifères, mais aussi de châteaux, de parcs, de manoirs, de bourgs, de villes et d'une forêt toute peuplée de daims. Parmi les domaines qui s'y rattachent aujourd'hui, je signalerai seulement une promenade charmante qui conduit de Lostwithiel aux ruines du château de Restormel, *Restormel-Castle*. Cet édifice servait autrefois de résidence aux comtes de Cornouaille. Il n'en reste plus aujourd'hui que les murs circulaires, ayant neuf pieds anglais d'épaisseur et posés comme une couronne sur le front d'une colline herbue. Ces ruines, recouvertes par des masses de lierre qui les pénètrent, forment bien ce que les Anglais appellent une scène romantique. On y vient des environs faire des pique-niques et des parties de plaisir. J'avais vu le lierre, dans plusieurs endroits de la Grande-Bretagne, cultivé le long des murs des jardins, ou croissant de lui-même parmi les ruines avec cet avantage que lui donne un climat humide; mais je ne l'avais jamais vu si vigoureux qu'à *Restormel-Castle*. Il montre une sorte d'amitié touchante pour les restes de cet ancien château qu'il entoure de ses bras puissans, et dont il soutient à moitié dans le vide les pans de muraille détachés. Le lierre est une des plantes favorites de l'Anglais. Il y voit un symbole de ces affections fortes et tenaces, mais surtout de ces pieux sentimens de famille qui reliaient comme des pierres disjointes les souvenirs du passé.

Au moment où je visitai la Cornouaille, — du milieu d'août au milieu de septembre, — la moisson se montrait à tous ses divers états de développement (1). On voyait, chemin faisant, les blés mûrs encore sur pied, les blés couchés à terre par le tranchant de la faux, les blés liés en gerbes et rangés à des distances égales. Il existe ici une coutume qui ne se rencontre point du tout dans les autres comtés. Après que le champ a été fauché, on réserve une

(1) Cette époque reculée de la moisson indique assez qu'à un printemps très précoce succède en Cornouaille un été tardif.

poignée d'épis qui restent debout sur leurs tiges et qu'on appelle le *cou*, *neck*. *Couper le cou de la moisson* est une cérémonie qui se pratique avec une solennité naïve. Les moissonneurs sont rangés en cercle, et avant que l'un d'entre eux porte la faucille sur cette dernière gerbe, on chante ou plutôt on crie : « J'en ai un ! j'en ai un ! j'en ai un ! — Qu'avez-vous ? qu'avez-vous ? qu'avez-vous ? — Un cou ! un cou ! un cou ! » Le chœur pousse trois vigoureux hurrahs, et le *cou*, décoré de fleurs et de rubans, est emporté à la ferme, où la journée se termine d'ordinaire par quelques libations d'ale ou même par un banquet rustique, durant lequel fume au milieu de la table un gâteau cuit avec des raisins de Corinthe. Cette particularité, dont l'usage remonte à un temps immémorial, n'est pas la seule qui distingue une moisson de la Cornouaille. Au lieu de construire immédiatement des meules de grain, comme cela se pratique dans les autres comtés de l'Angleterre, on élève dans le champ des tas de gerbes provisoires qu'on appelle *arrish* ou *windmows* (meules de vent). Ces tas sont de forme conique, ont environ douze pieds de hauteur, et contiennent de deux cents à trois cents gerbes, dont la tête est toujours tournée vers l'intérieur. Un ou plusieurs hommes les disposent ainsi le jour même de la moisson, au moyen d'une fourche en bois ; on coiffe ensuite ces cônes d'un toit de paille ou de roseaux. Les *mows*, disposés dans les champs au nombre de vingt ou trente, font songer, vus de loin, à un village de Hurons. Cette coutume toute locale est évidemment fondée sur l'incertitude du climat ; le grain placé dans une telle situation se trouve entièrement à l'abri de la pluie, tandis que les tiges, le plus souvent grasses et humides au moment du fauchage, ont le temps de sécher sous l'influence du vent et du soleil. On les laisse ainsi dans le champ pendant quelques semaines, au bout desquelles le fermier, choisissant alors son jour et son heure, se met en devoir de les rentrer et de construire la meule définitive. Cette dernière s'élève plus volontiers dans les dépendances de la ferme ; elle s'appuie à la base sur un plancher soutenu par de très courts piliers à tête ronde, — énormes champignons de granit, — et présente alors une masse considérable, d'une architecture beaucoup plus solide et beaucoup plus régulière. Dans certains endroits de la Cornouaille, par exemple autour de Saint-Just, les champs de blé offrent encore une autre singularité remarquable. Au milieu s'élève une corbeille de choux, dont la verdure crue et les larges feuilles contrastent bizarrement avec la couleur dorée des épis mûrissants. Sous ces tertres, qui ont à peu près la forme d'une soucoupe renversée, les paysans enterrent les chaumes de la dernière moisson et toute sorte de détritux végétaux qui forment, dit-on, en se décomposant, un assez bon engrais.

Les Anglais se proposent surtout, dans leur agriculture, deux genres de produits, le pain et la viande. C'est naturellement aux prairies qu'ils demandent le moyen d'élever les bêtes à cornes. Malgré une surface couverte en grande partie par les rochers et par les bruyères, la Cornouaille possède des vallées fertiles, merveilleusement abritées et arrosées par de petites rivières qui présentent un caractère étrange. Comme elles sont presque toutes soumises au flux et au reflux de la mer, elles revêtent un aspect tout différent selon l'heure de la journée à laquelle on les envisage. Il y a des momens où elles semblent absolument évanouies; du frais courant d'eau qu'on a rencontré le matin, il ne reste plus qu'un lit de sable humide et boueux. J'ai vu des chevaux libres traverser alors comme par défi ces rivières à sec et brouter les brins d'herbe qui croissent, — on le dirait, — entre deux marées. Dans les prairies qui avoisinent de tels cours d'eau capricieux, on rencontre volontiers les vaches à cornes très courtes du Durham, les belles races du Devonshire aux formes gracieuses et symétriques, mais surtout la petite espèce de la Cornouaille, qui, étant après tout mieux adaptée aux conditions du climat et à la nature des pâturages, fournit un lait abondant et renommé. C'est avec ce lait qu'on fait dans l'intérieur des fermes la célèbre crème connue sous le nom de *clotted cream*, dont on prétend, à tort ou à raison, que le prince de Galles conserve un souvenir délicieux parmi ses autres souvenirs d'enfance. Côte à côte avec les bêtes à cornes paissent tranquillement le cheval trapu des *Wales*, dont on se sert pour tirer les lourds chariots, et le petit cheval gris, originaire de la Cornouaille, qui, croisé avec des étalons pur sang, se livre aux travaux plus légers; mais ce qui m'étonna davantage fut de trouver au milieu de cet enclos de verdure de gros moutons rouges dont la vue me fit songer aux moutons de Candide dans le pays d'Eldorado. Je crus d'abord que cette couleur provenait de la teinte ferrugineuse des terres sur lesquelles ils vivent; mais j'appris plus tard que c'était le résultat d'un procédé artificiel destiné à les préserver contre les insectes qui s'attachent à la laine des brebis.

Les fermes sont généralement peu étendues, surtout si on les compare à celles qui existent dans d'autres comtés de l'Angleterre. Une partie des terres se trouve entre les mains d'une respectable classe de fermiers qui les ont louées pour trois vies d'homme, et dont le bail se renouvelle ordinairement à perpétuité. Ce système est néanmoins en grande décadence, et la plupart des fermes se confient aujourd'hui pour sept ou quatorze ans. Les bâtimens, construits en larges pierres dont la contexture varie selon le caractère géologique du district, se distinguent dans tous les cas par un air



de solidité inébranlable. Là demeure une famille, le plus souvent nombreuse, au sein de laquelle s'échelonnent tous les âges de l'humanité, depuis l'aïeul jusqu'au nouveau-né dans les bras de sa mère. Leur manière de vivre est extrêmement simple; les domestiques et les ouvriers de la ferme mangent à la même table avec la famille du fermier. Cette table est très frugale : de la viande ou du poisson salé, des *dumplings* (1), du gruau, mais surtout des pommes de terre bouillies, en font généralement tous les frais. Les fermiers, ainsi que les laboureurs, ne boivent que de l'eau ou du thé, si ce n'est peut-être à l'époque de la moisson, où ils se permettent un peu de bière. A côté de cela, on est surpris de trouver dans de tels intérieurs un grand air d'aisance et de propreté délicate. Les fils ont très souvent reçu de l'éducation; les filles, alertes et coquettes, font aux étrangers les honneurs de la maison avec une modestie qui n'a rien de gauche ni d'emprunté. On peut dire dans un certain sens qu'il n'y a plus de paysans. Les modes de Londres se retrouvent dans les plus humbles métairies. Ne s'est-on point moqué des tableaux et des dessus de porte où les bergères du dernier siècle gardent leurs troupeaux habillées avec des robes à paniers? Eh bien! j'ai vu traire les vaches dans la Cornouaille par des jeunes filles aux mêmes contours artificiels; les cerceaux d'acier à la mode avaient seulement remplacé les anciens paniers sous leur jupe flottante. Toute cette toilette ne les empêche point de se livrer bravement au travail. Dans quelques-unes de ces fermes, on engraisse à la fois jusqu'à trente et quarante bœufs; il faut surveiller en même temps les étables, la basse-cour et la laiterie. Il est vrai que les machines font aussi une grande partie de l'ouvrage et viennent au secours des bras industriels : il y en a pour battre le grain, pour couper la paille, pour émonder l'orge ou l'avoine, et pour préparer la nourriture des bestiaux. La force motrice qui donne la vie à ces instrumens de travail est le plus souvent une chute d'eau. Cette eau babillarde agite une grande roue (*water-wheel*), située à côté des ateliers de la ferme, et qui, en tournant, fait agir tout le reste.

Dans tous les pays, deux circonstances ont influé d'une manière très notable sur l'architecture des maisons, le caractère géologique de la contrée et le climat. Quant au caractère géologique, la Cornouaille repose sur d'antiques roches siluriennes et devoniennes, qui déchirent dans plus d'un endroit la surface du sol et qui offrent à l'industrie des carrières de pierre en quelque sorte inépuisables. Le calcaire grossier, qu'on ne trouve guère qu'à Plymouth et aux environs, le porphyre, dont on se sert surtout pour les ouvrages

(1) Boules de farine délayées avec du lait et cuites dans l'eau.

d'art, les roches schisteuses ou ardoisières, ce qu'on appelle ici la pierre-verte (*greenstone*), les *elvans*, excellentes pierres à bâtir, ont tour à tour fourni de nombreux et solides matériaux aux habitations de l'homme. Les maisons bâties avec ces pierres de couleurs variées forment dans les villes et les villages des groupes intéressans. Quelques-unes de ces maisons sont construites avec goût; d'autres se montrent au contraire, comme on dit, faites de pièces et de morceaux. Ce ne sont point après tout les moins curieuses : là l'industrie humaine s'est contentée de réunir des pierres irrégulières et à peine dégrossies, puis de les lier au moyen d'un ciment fait avec de la terre de porcelaine. Ces lignes blanches courent entre les masses sombres, et forment ainsi comme les caractères d'un alphabet mystérieux sur la façade rugueuse des cottages. A mesure qu'on avance vers le *Land's End*, on rencontre le granit. Cette pierre royale ne coûte, dans certains endroits, que la peine de la ramasser. On doit donc s'attendre à voir les plus humbles chaumières et jusqu'aux huttes à cochons construites avec les massifs débris d'une telle roche cyclopéenne. Les maisons de brique, à Londres une nécessité du sol, ne figurent là que comme les fantaisies d'hommes riches qui tiennent à se distinguer de la foule. Le granit a en effet dans la Cornouaille le tort d'être trop commun : au lieu de se montrer fier de la beauté de cette roche, dont le grain serré et les paillettes de mica étincellent au soleil, on la dissimule trop souvent sous un ignoble badigeon. Une des qualités de la pierre est dans tous les cas, on le devine, de communiquer aux habitations un caractère de solidité formidable. A Saint-Just et dans d'autres villes, les épaisses cheminées ont sur les toits des airs de bastion, et il fallait cela pour résister aux bourrasques de la mer. Ces maisons durent des siècles, et il n'est pas rare de rencontrer dans l'intérieur des vieillards qui se souviennent que leur père et leur grand-père ont vu le jour et sont morts sous le même toit hospitalier. Le granit n'exerce-t-il point non plus une influence sur la manière de bâtir et sur le style architectural? Étant par lui-même une roche sévère, dure et rebelle au ciseau, il devait naturellement engendrer dans les beaux-arts un caractère de grandeur et de simplicité : tels sont en effet les traits qu'on remarque à Penzance dans l'architecture des maisons riches.

Le climat a été aussi consulté par les architectes. Les naturalistes ont découvert dans ces derniers temps que le tégument des animaux était en grande partie déterminé par les conditions du milieu extérieur dans lequel ils vivent. En serait-il ainsi, jusqu'à un certain point, pour le revêtement externe des maisons? Avant même de toucher le sol de la Cornouaille, on est fort étonné de

trouver, dans les Wilts et dans le Devon, de vieilles maisons tout écaillées de tuiles, non-seulement sur les toits, ce qui n'aurait rien d'extraordinaire, mais sur les pignons et sur la façade qui regarde la rue. De telles devantures donnent à ces habitations des airs d'immenses reptiles, et il faut ajouter, à cause du calme qui règne dans ces anciennes demeures, des airs de reptiles endormis. C'est évidemment là une armure contre les pluies furieuses du printemps et de l'automne. En Cornouaille, le même système a été souvent adopté pour la même cause; toute la différence est dans le caractère des matériaux que fournit le sol. Dans cette dernière province, les roches ardoisières abondent : aussi doit-on s'attendre à trouver la cuirasse de tuiles remplacée par un manteau d'ardoises qui recouvre la face extérieure des maisons. Par une raison également fondée sur la nature des lieux, les massives chaumières de granit du Land's End se montrent percées de fenêtres basses et étroites comme les meurtrières d'une forteresse. Qui ne voit là une précaution des habitans contre la violence des vents de mer? Les architectes modernes ont, il est vrai, négligé ces diverses indications du climat dans la construction des maisons riches, mais c'est qu'ils s'appuient sur la science et sur des ressources plus étendues pour tenir tête aux intempéries des saisons.

Ne voudrait-on pas maintenant pénétrer dans l'intérieur de ces habitations et connaître ce qui s'y fait? Je choisirai d'abord le type d'une famille de *gentleman*. Un des grands avantages de la Cornouaille est que les propriétaires fonciers résident très volontiers sur leurs terres et surveillent eux-mêmes les améliorations de l'agriculture. En France, les personnes riches vont passer quelques mois d'été dans leur château, puis reviennent à Paris briguer les places du gouvernement ou se livrer aux divertissements d'hiver. En Angleterre, où il y a peu de places à donner et où Londres n'est pas une ville de plaisirs, les choses se passent tout autrement. Ce qu'on appelle chez nous les manières provinciales ne se rencontre guère dans le royaume-uni. On trouve dans le fond des provinces des femmes tout aussi distinguées, des esprits tout aussi cultivés que dans la métropole. Il y a des classes, je l'avoue, mais il n'y a point de distances; le gentleman est le même d'une extrémité à l'autre de la Grande-Bretagne. La préoccupation de ce dernier à la campagne est de se créer une indépendance morale; au lieu d'aller à Londres, il attire Londres dans sa maison. Pour cela, il reçoit les livres nouveaux, les *revues*, les journaux; il accueille volontiers à sa table les voyageurs qu'il connaît ou qui lui sont recommandés. L'ordonnance de sa maison présente un caractère de grandeur et de simplicité dans la richesse. A huit ou neuf heures du matin, tout le

monde est debout. On se réunit dans la salle du déjeuner, où les filles de la maison donnent au père et à la mère le baiser du matin, — baiser à l'anglaise, sur une seule joue, — et où l'étranger reçoit les salutations graves et affectueuses de la famille. Cependant une porte s'ouvre, et toutes les servantes de la maison, quelquefois au nombre de sept ou huit, entrent l'une après l'autre et en silence. Quand tout le monde est rassemblé, on récite la prière, ou bien, selon le rite particulier à d'autres sectes, on lit assis un chapitre de la Bible. Ces pratiques religieuses peuvent étonner un étranger; mais en Angleterre, où la différence des rangs est si marquée, n'y a-t-il point quelque chose de touchant dans cette admission des domestiques au sein de la famille, pour remplir en commun ce qu'on regarde comme un devoir envers la Divinité? Cette lecture terminée, on se met à table, et l'on prend du thé ou du café. Après le déjeuner, pendant que le maître de la maison se livre généralement à ses études et à ses affaires, l'étranger a d'ordinaire, pour occuper agréablement ses heures, une vaste bibliothèque, des collections scientifiques, des serres embellies de plantes rares et les jardins qui entourent la maison. Vers une heure, on prend le *lunch*, ce que nous appelons en France le second déjeuner. Dans l'après-midi, la famille sort en voiture pour rendre des visites, pour explorer les environs, ou pour entretenir avec les fermes et les chaumières ces relations de bienveillance qui comblent jusqu'à un certain point, dans la société anglaise, la distance des conditions et des personnes. A six heures, on dîne; les femmes ont changé de toilette, et les hommes sont en habit noir. La conversation, moins animée, moins pétillante qu'en France, roule habituellement sur des sujets plus sérieux. Une des particularités d'un dîner anglais est qu'après le dessert les femmes se lèvent et quittent la salle à manger, tandis que les hommes se rassoient et continuent à boire quelques verres de vin de Xérès et de Porto. On ne trinque jamais; mais le maître de la maison qui veut faire honneur à son hôte l'invite à remplir son verre : il en fait autant de son côté, et tous les deux échantent une inclination de tête avant de tremper leurs lèvres. Environ une demi-heure après, toute la société se trouve réunie dans le salon, où vers onze heures les servantes entrent processionnellement : on fait alors la prière ou la lecture du soir, puis chacun se retire dans sa chambre après avoir reçu un serrement de main amical de la part de tous les membres de la maison. Je crains fort que ce genre de vie ne paraisse bien solennel et bien réglé, si on le juge au point de vue de nos mœurs françaises, et pourtant on respire dans ces intérieurs si dignes comme un parfum de famille et d'hospitalité.

Il est peut-être curieux d'opposer à de telles maisons bourgeoises,

où trône une honnête opulence, la vie dans les cottages de *labourers*; c'est le nom général qu'on donne ici à tous les ouvriers de la terre. Une seule chambre au rez-de-chaussée sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de salon. Une grande cheminée, dont l'âtre est ouvert et sans grille, circonstance rare de l'autre côté du détroit, montre bien qu'elle n'était pas destinée d'abord à brûler du charbon de terre. Le combustible autrefois en usage était des ajoncs, du genêt épineux et du gazon sec qui forme, levé en mottes, une sorte de tourbe. Aujourd'hui ce chauffage est plus ou moins mêlé à de la houille. Un banc de bois ou de pierre, placé dans l'intérieur de la cheminée, sert comme de nid à la famille durant les froides veillées d'hiver. Les laboureurs obtiennent souvent du fermier leur provision de broussailles et d'herbes sèches, à la condition de lui rendre les cendres. Une table de bois blanc sans nappe, mais frottée avec soin, reçoit les mets grossiers et substantiels qu'on a fait cuire devant le feu sur une plaque de fer rouge. Toute la famille s'assoit autour de cette table sur des bancs massifs et le plus souvent fixés au mur; s'il y a par hasard une chaise ou un vieux fauteuil dans la maison, ce siège est réservé à la grand' mère. Les enfans sont plus ou moins bien tenus, selon le caractère des lieux et des personnes; j'ai vu dans quelques pauvres chaumières des petites filles, pieds nus et les cheveux flottans en désordre derrière le dos, qui faisaient songer à l'Irlande, et pourtant l'étranger est frappé de la beauté de toute cette marmaille jusque sous les haillons. Leurs grands yeux noirs, leur teint plutôt fleuri que hâlé par le soleil, leurs membres déjà robustes et bien proportionnés, dénotent évidemment une grande race. Quelle que soit la toilette plus ou moins négligée des personnes, la chambre est généralement très propre; le pavé, lavé à grande eau tous les matins, est le plus souvent saupoudré d'un sable fin qui laisse transparaître la blancheur de la dalle. Les femmes et les filles, dès qu'elles ont acquis la force nécessaire, se livrent, hors de la maison, dans les étables ou dans les champs, à toute sorte de travaux rustiques; aussi n'est-il pas rare de trouver pendant le jour ces cottages gardés seulement par une ménagère de onze à douze ans. Encore n'est-ce pas le mot, car la porte reste du matin au soir ouverte à tout venant, avec cette confiance naïve de personnes qui n'ont rien à défendre. Les laboureurs employés constamment par un fermier reçoivent assez habituellement leur grain à un prix modéré et fixé d'avance pour toute l'année; ceux au contraire qui ne sont point employés régulièrement s'arrangent avec le fermier pour obtenir un morceau de terre qu'ils cultivent. Dans ce cas ils paient naturellement un droit ou cèdent une partie de la récolte. Avec cette moitié de récolte, qui consiste le plus souvent en pommes de terre, le laboureur trouve moyen de

nourrir un cochon, de payer le loyer de la chaumière et d'élever même quelques volailles. La famille, plus ou moins dispersée pendant la semaine, ne se réunit guère que le samedi soir et le dimanche; j'ai vainement cherché, même alors, ces scènes de joie et de bonheur domestique si volontiers décrites par les poètes anglais. Les paysans parlent peu d'ordinaire, et il est assez difficile de deviner la raison de ce silence qui ressemble quelquefois à de la froideur. Est-ce indifférence pour leur genre de vie? Est-ce résignation, ou bien cette sorte de contentement tacite que donne à l'homme la conscience d'un sévère devoir accompli?

Dans les villes, plusieurs sociétés savantes ont beaucoup contribué, depuis quelques années, à développer l'agriculture ainsi qu'à élever les connaissances et le moral de la population. Londres n'est point du tout, comme Paris, un centre absorbant qui attire plus ou moins les intelligences d'élite, et, en dépit du mot de Voltaire, les académies de province sont dans plus d'un endroit de la Grande-Bretagne des filles sages qui font beaucoup parler d'elles. Parmi de telles institutions, je citerai seulement la Société polytechnique (*Polytechnic society*), fondée en 1833. Quoique devant son origine à deux sœurs, cette société n'a rien de féminin : elle tient à Falmouth des séances annuelles où se discutent toutes les questions de science, d'économie politique et d'industrie. De son sein partirent même, dans ces derniers temps, plusieurs découvertes et plusieurs améliorations utiles. La charmante ville de Falmouth était d'ailleurs bien choisie pour servir de cadre à ces réunions de savans, à ces lectures, à ces concours et à ces expositions annuelles qui attirent de tous les environs un très grand nombre de curieux. Située à l'embouchure de la rivière Fal, qui forme en cet endroit un magnifique estuaire, et sur les rives ondoyantes d'une baie étroite et profonde, elle jouit naturellement d'un excellent port, dominé par de gracieuses collines, entre lesquelles s'ouvrent çà et là des échappées de verdure. La nature a beaucoup fait pour Falmouth : ses habitans ont fait encore plus que la nature. Ils aiment leur ville, — c'est le mot d'un d'entre eux, — comme on aime une femme. Aussi n'ont-ils reculé devant aucun sacrifice pour ajouter à la beauté de la situation des travaux utiles qui doivent attirer les vaisseaux dans un port déjà commode et spacieux. Le nombre de ces vaisseaux, qui n'était en 1850 que de 1,519, s'est élevé en 1860 à 2,800. Les docks, qui ne sont point encore terminés, présentent néanmoins un ensemble de constructions imposantes. Deux digues (*break waters*) appuyées sur une double rangée de charpentes toute chargée à l'intérieur de pierres massives, s'avancent à une distance de 1,028 pieds dans la mer et protègent l'intérieur du port en brisant l'impétuosité des lames. Deux *graving docks*, vastes bassins de granit, servent

à réparer les vaisseaux, tandis que de vastes quais s'étendent sur un espace de six cent quarante pieds, et couvrent de leur armure de pierre des terrains récemment conquis sur la mer. Comment une population de cinq ou six mille habitans a-t-elle pu trouver les ressources nécessaires pour achever ces grands ouvrages, sans compter ceux qui sont maintenant en cours d'exécution ? C'est une énigme dont il faut demander l'explication à cet esprit de confiance en soi-même, fruit de la décentralisation et de la liberté, qui fait en Angleterre la force des provinces.

Au moment où j'arrivai à Falmouth, toute la population était à la veille d'une fête. Il s'agissait de célébrer l'ouverture du chemin de fer qui devait relier dans quelques jours cette ville à Truro et à la grande artère de la Cornouaille. La longue rue étroite qui traverse toute la ville en décrivant une courbe ondoyante, et dont les pâtés de maisons s'entr'ouvrent quelquefois sur la gauche pour découvrir le port, était déjà décorée de distance en distance par des arcs de feuillage. Des marins de toutes les nations et parlant toutes les langues, depuis le russe jusqu'au grec et à l'arménien, se promenaient par bandes au milieu de ces joyeux préparatifs. Le premier train qui atteignit le débarcadère de Falmouth fut salué par les énergiques hourras des matelots, des volontaires, des *foresters*, des *good fellows* (ordres maçonniques d'ouvriers) et de tous les bons citoyens de la ville. Un banquet, auquel j'eus l'honneur d'être invité, avait réuni les principaux habitans de Falmouth et plusieurs membres du parlement dans une grande maison en bois ornée de guirlandes. Les toasts, qui furent prononcés avec une chaleur tout anglaise, auraient un peu égayé, je le crains, la verve humoristique de l'auteur de *Pickwick*; mais cette ambition des localités qui veulent tout faire par elles-mêmes et qui se promettent à leur manière l'empire du monde a quelque chose au fond de respectable. Le jour même de l'inauguration de la ligne, une baleine morte arriva dans le port, remorquée par des bateliers de Falmouth. Elle s'était prise elle-même entre les rochers de Cagewith (un petit village à quelques lieues de là sur le bord de la mer), où elle s'était sans doute donné la mort en se débattant. Cet événement fut interprété par plusieurs comme un présage des grandeurs futures de Falmouth et comme un hommage du monstre envers cette cité maritime : *ipse capi voluit!* Il est certain du reste que la voie ferrée récemment ouverte fera de Falmouth une ville nouvelle; il ne lui manque plus maintenant que de ressaisir le service des paquebots transatlantiques (1).

(1) Ses grands docks, son port admirable, sa situation avancée dans le détroit de la Manche, ont autorisé Falmouth à réclamer de nouveau ce privilège, qui lui a été enlevé il y a quelques années.

Le commerce des villes s'est beaucoup accru, la navigation s'est étendue le long des côtes, l'agriculture a fait dans les campagnes des progrès considérables; mais tout cela ne représente encore que la moindre partie des richesses de la Cornouaille. Ses champs de travail les plus productifs, ses moissons les plus abondantes reposent dans les entrailles de la terre et quelquefois même sous le lit de l'Océan.

## II.

La Cornouaille est la terre des métaux. Le plomb, le fer, le cobalt, le bismuth, l'uranium, s'y trouvent en plus ou moins grande quantité. Près de Lostwithiel, j'ai visité, sur une colline d'où la vue embrasse un horizon de verdure et un panorama de vallées brusquement soulevées çà et là par des mouvemens de terrain, une mine d'argent mêlé au cuivre et à l'antimoine. Après le désastre d'une première compagnie, cette mine a été reprise, il y a trois ans, par une nouvelle société. Une machine à vapeur pour pomper les eaux a été appliquée aux travaux souterrains. Or il est arrivé plus d'une fois que des mines qui ne valaient rien sont devenues bonnes par l'intervention des forces supérieures dont dispose aujourd'hui l'industrie. Celle-ci donne à présent 20 tonnes de minerai par mois, et la valeur de chaque tonne est estimée à 10 livres sterling. L'argent s'extrait aussi, et même en plus grande quantité, des mines de plomb. J'ai vu chez M. Fox une large théière d'argent qui avait été coulée avec un lingot de la Cornouaille. Ce qui caractérise néanmoins la minéralogie du comté est la présence du cuivre et surtout de l'étain.

L'abondance de ces deux derniers métaux a favorisé en Cornouaille, depuis un temps immémorial, le développement de l'industrie des mines. Diodore de Sicile dit que les anciens Bretons chargeaient l'étain sur des bateaux d'osier recouverts de cuir et le conduisaient ainsi vers l'île d'Ictis. Quelle est maintenant cette Ictis? On a cru la reconnaître dans le Mont-Saint-Michel, *Saint Michael's mount*, une île quand la marée est haute et une presque île lorsque les eaux se retirent (1). L'historien Timée, qui vivait du temps de Pline, nous apprend aussi que ces mêmes Bretons arrachaient l'étain du sein des rochers et le transportaient sur des charriots, à la marée basse, dans les îles voisines. Une de ces îles, outre celle du Mont-Saint-Michel, était sans doute *Looe island*, située

(1) On a souvent confondu dans l'histoire le Mont-Saint-Michel de la Cornouaille avec notre Mont-Saint-Michel, près de Saint-Malo. Tous les deux sont alternativement séparés du rivage ou rejoints à la côte par les mouvemens de la mer, tous les deux ont été un couvent; mais, plus heureux que le nôtre, le Saint-Michel des Anglais n'a jamais été une prison.



près de la côte, à quelques milles de Liskeard. De ces divers points d'embarquement, l'étain était chargé sur les vaisseaux phéniciens, qui l'exportaient ensuite à Tyr et à Sidon. On croit que les bronzes d'Assyrie et d'Égypte étaient faits avec ce métal, employé de très bonne heure dans les arts. Le commerce de l'étain avait de même appelé les Juifs sur la côte ouest de l'Angleterre bien avant la conquête des Normands, peut-être même avant la prise de Jérusalem. Il existe dans la Cornouaille beaucoup d'anciennes localités qui portent leur nom, comme Bojewyan (en langue celtique la demeure des Juifs), Trejewas (le village des Juifs), Marazion, l'amère Sion (*mara* ou *amara* Zion). Quoi de plus amer en effet que l'idée de la patrie absente ou déchue? Ce dernier village était autrefois entre les mains des Israélites un grand marché pour les métaux. J'ai vu dans une collection de minéraux et d'antiquités quelques curieux spécimens de blocs d'étain, tels qu'ils étaient préparés pour le commerce à l'époque de l'enfance des mines. Parmi ces échantillons, il est une masse de pierre recouverte ou plutôt dissimulée à dessein par une mince couche de métal, proclamant ainsi que la fraude est ancienne dans le monde. On retrouve dans plusieurs endroits quelques traces des fouilles entreprises soit par les Bretons eux-mêmes, soit par leurs successeurs, les Romains et les Saxons, mais qui remontent dans tous les cas à une antiquité assez reculée. Ces excavations, pratiquées près de la surface du sol, sont fort curieuses et très pittoresques; elles forment après des siècles des cavernes plus ou moins obscures, obstruées souvent à l'ouverture par des ronces, quelquefois décorées à l'intérieur de stalactites et tapissées d'élégantes fougères qui croissent entre les rochers. Quelques-unes de ces galeries sont assez étendues, mais elles manquent tout à fait de profondeur; on ignorait alors l'art de creuser des fosses à air, *shafts*, et celui de se débarrasser des eaux souterraines.

On reconnaît de loin les mines d'étain ou de cuivre à une maison étroite et recouverte d'un toit pointu, qui ne ressemble pas mal à un moulin à vent. Devant cette maison s'élèvent à une hauteur assez considérable deux grosses charpentes qui, écartées l'une de l'autre à la base, se trouvent réunies vers la pointe par une poutre transversale et forment ainsi un angle tronqué. Le sommet de cette construction en bois se montre tantôt nu, tantôt surmonté d'une branche d'arbre au feuillage sec, d'une bannière ou d'une girouette. Le soir, dans les bruyères désertes et sauvages, on dirait des instrumens de supplice, d'énormes gibets qui se dressent au front des collines pour menacer le voyageur. Autour de cette charpente s'amoncellent des bourrelets de terre, des tas de pierres et de décombres, des quartiers de roche brisés par le marteau. Ce sont les entrailles mêmes de la mine. Ces déblais indiquent à la surface l'é-

tendue et la direction des travaux souterrains ainsi que la nature du sous-sol. La marche des mineurs dans la terre a été comparée avec raison à celle de la taupe rejetant au dehors les matériaux qu'elle déplace pour s'ouvrir un passage. De grossiers aqueducs en bois, appuyés sur de rudes piliers, conduisent quelquefois à une distance extraordinaire les eaux qui sortent de l'intérieur de la terre. Vues de loin, ces mines semblent désertes et silencieuses; quelquefois pourtant il s'en échappe un rugissement de vapeur. Chemin faisant, on rencontre des travaux à tous les états imaginables de développement ou de décadence; il y a des mines embryonnaires, des mines qui, comme on dit ici, ont atteint l'âge de la virilité, des mines caduques, des mines mortes. Ces dernières, avec leur maison vide qui tombe en ruine, leurs puits abandonnés d'où sort une odeur de tombe, leurs chantiers de travail envahis par l'herbe, éveillent un sentiment de profonde mélancolie. Si l'on s'approche des mines en activité, sortes de forteresses entourées par des remparts de débris, on se trouve au milieu de machines qui étonnent par la grandeur et qui exécutent d'elles-mêmes une série de mouvemens mystérieux. Les unes agitent dans le ciel leurs bras de bois avec les gestes de nos anciens télégraphes, d'autres en fer avancent et reculent à la surface du sol. Toutes ces manœuvres, dont on ne se rend point compte, peuvent donner lieu aux idées les plus fantastiques : on se croirait transporté dans une autre planète, au milieu d'êtres doués très certainement de la faculté d'agir, mais à la vie desquels nous ne saurions rien comprendre. Certains bruits ramènent bientôt le visiteur à la réalité. Du fond des ateliers s'échappent quelquefois des chants frais comme des chants d'église, où l'on reconnaît la voix des jeunes filles et des enfans. Ça et là se montre un homme au pas fatigué, dont les habits de toile sont tout humides et trempés d'une boue rougeâtre : c'est le mineur qui sort de la fosse. La situation des mines ajoute encore beaucoup au caractère des travaux. Quelques-unes se détachent au milieu de frais paysages dont elles déchirent la surface; mais en général les principaux groupes se trouvent placés dans d'immenses bruyères assombries par un ciel blafard et terminées par des collines nues qui ondoient derrière des collines. Dès qu'on s'approche des grands centres métalliques, la végétation disparaît, soit que l'homme, occupé de recueillir les richesses du sous-sol, ait négligé les soins de l'agriculture, soit que la terre se refuse à se montrer deux fois féconde. Plusieurs des mines de cuivre et d'étain se présentent même au milieu des scènes les plus sauvages de la nature.

Une des plus curieuses est celle de Garclaze, à trois milles de Saint-Austel, petite ville avec une belle et vieille église. Une route d'abord accidentée conduit à un grand terrain vague (*common*) tout

couvert de genêts épineux et de bruyères. Comme les bruyères étaient en fleur et les genêts tout parsemés d'or, je ne me plains point de l'infertilité du sol, et puis la mer se découvre à une certaine distance dans toute sa grandeur. Tout à coup sur la sombre *commune* s'entr'ouvre un abîme devant lequel on s'arrête stupéfait. L'origine de cette prodigieuse excavation, ayant au moins un mille de circonférence et plus de cent cinquante pieds de profondeur, a été attribuée par les ignorans à l'intervention du diable, par les érudits aux Romains ou aux Anglo-Saxons. Ce n'est point une mine proprement dite, c'est une carrière, une fosse à ciel ouvert; les ouvriers sont des *streamers*, c'est-à-dire des hommes qui obtiennent l'étain en lavant les dépôts formés par la désagrégation des roches primitives. L'intérieur de cet abîme, dont la blancheur grisâtre contraste avec la couleur de la bruyère et avec la surface brune des landes qui l'environnent, met à nu des masses de granit; mais c'est un granit ramolli et décomposé par certaines influences qui ne sont pas encore très connues. Le long des flancs du précipice courent à divers étages des sentiers étroits sur lesquels montent ou descendent les ouvriers, tandis que d'autres fouillent l'épaisseur des roches pour y trouver le métal. De distance en distance s'élèvent aussi dans ces profondeurs des roues, des *tramways*, des conduits en bois remplis d'eau. Ces roues font mouvoir des marteaux qui broient le minerai; l'eau coule et entraîne cette matière pulvérisée dans des réservoirs où l'étain se sépare du granit. Le métal ainsi purifié et reposé forme sous l'eau des couches que l'on pêche ensuite avec la bêche. Des quantités très considérables d'étain ont été extraites depuis des siècles par ces procédés si simples. Les ouvriers se plaignent néanmoins que la mine ne *veut* plus donner autant qu'elle donnait autrefois; aussi plusieurs d'entre eux ont-ils tourné leurs regards vers un autre ordre de produits.

Dans la même excavation, mais de l'autre côté de la carrière et en face des travaux d'étain (*tin works*), un torrent d'abord jaunâtre, qui change bientôt de couleur et devient d'une blancheur de lait, descend entre les anfractuosités d'un rocher. Des hommes armés de bèches nourrissent ce torrent en y jetant des pelletées de terre blanche. Après avoir ainsi coulé jusqu'au fond de l'abîme, qu'il traverse en courant, le ruisseau disparaît tout à coup sous une voûte. On le croirait perdu; mais il est facile de le retrouver: il suffit pour cela de faire cinq ou six cents pas sur la bruyère et de se diriger vers un nouveau théâtre de travaux. Là le ruisseau blanc reparait, et il est reçu dans des réservoirs ou des citernes. Le liquide laiteux, en restant immobile, dépose au fond de ces réservoirs une sorte de crème au-dessus de laquelle flotte une couche d'eau parfaitement limpide et bleuâtre. L'action du vent et du so-

leil suffit pour que l'eau s'évapore au bout de quelques mois. On coupe alors l'argile blanche avec un couteau ou avec la bêche, et on la transporte dans des maisons de bois bien ouvertes pour la faire sécher; elle se durcit en moellons et forme la matière avec laquelle se pétrit la porcelaine.

Jusqu'au milieu du dernier siècle, l'art de faire de la porcelaine était à peu près inconnu en Angleterre. On manquait pour cela d'une terre blanche, le kaolin, qu'on avait crue longtemps particulière à la Chine. En 1745, un aventurier rapporta de la Virginie cette même substance, qui, à cause de la rareté du fait, se vendit alors 13 livres sterling la tonne. Dix ans après, un quaker de Plymouth, William Cookworthy, s'associait avec lord Camelford pour exploiter de concert sur les propriétés de ce dernier, à Saint-Stephen, une veine d'argile blanche connue depuis sous le nom de kaolin de la Cornouaille. L'expérience ayant réussi, il établit à Plymouth une manufacture de porcelaine qui fut ensuite transférée à Bristol. Cookworthy avait ainsi jeté les fondemens d'une industrie qui ne tarda point à se développer. Aujourd'hui ces travaux d'argile (*clay works*) sont très répandus dans certaines parties de la Cornouaille, et surtout aux environs de Saint-Austel. La matière première des fabriques se présente à l'état de nature sous deux formes bien distinctes : *china clay* (terre de porcelaine) et *china stone* (pierre de porcelaine). On a vu comment se recueillait la première, et les procédés varient seulement dans les détails, selon les lieux ou la nature des eaux. Quelques-unes de ces exploitations sont très intéressantes, et emploient un assez grand nombre de personnes, hommes, femmes et enfans. Les femmes ont des chapeaux blancs, des manches blanches, des tabliers blancs, et il est curieux de les voir porter sur les collines environnantes une argile plus blanche encore, qu'elles exposent avec art aux rayons du soleil. La pierre de porcelaine s'obtient au contraire par les moyens employés le plus souvent dans les carrières, c'est-à-dire en faisant sauter la roche. Quand elle a été taillée, on la charge sur des tombereaux, et on la dirige vers le port le plus voisin, d'où elle est ensuite transportée dans des navires aux manufactures du Staffordshire et du Worcestershire. Plus de 80,000 tonnes sont ainsi exportées tous les ans de la Cornouaille, représentant une valeur de 240,000 livres sterling, et environ sept mille personnes se trouvent employées soit à l'extraction, soit au transport de ce produit. Qu'il se présente sous la forme d'argile ou sous la forme de pierre, le kaolin de la Cornouaille provient dans tous les cas de la décomposition du granit, ou tout au moins du feldspath, qui entre dans la texture du granit. On peut observer à Carclaze les différens états de cette décomposition dans les roches plus ou moins molles, plus ou moins

solides, le long desquelles les ouvriers recueillent soit l'étain, soit la terre de porcelaine.

Les mines proprement dites diffèrent des travaux de Carclazè (*stream works*), en ce qu'au lieu de chercher le métal dans une excavation à ciel ouvert, les ouvriers le poursuivent au contraire sous terre dans des galeries ténébreuses. Les plus pittoresques sont sans contredit les fameuses mines sous-marines exploitées sur la côte nord-ouest de la Cornouaille, aux environs de Saint-Just. Parmi ces dernières, qui ont toutes un caractère grandiose, il faut citer d'abord les mines unies (*united mines*); elles s'étendent tout près du cap de Cornouaille, un vaste entassement de rochers qui s'avancent fièrement dans la mer. Un groupe de maisons destinées à loger les machines à vapeur s'élèvent perchées sur le front de hautes falaises déchirées par la poudre à canon ou attaquées par le marteau. Ces rochers ont défié la mer, ils sont brisés par l'homme. Leurs ruines rougeâtres contrastent avec la surface noire des autres récifs qui les avoisinent, battus par la tempête. La mine oppose à la mer de ce côté-là une sorte de plate-forme ressemblant à la proue d'un navire. Les travaux s'étendent le long de précipices affreux au fond desquels écument les lourdes vagues de l'Atlantique. De distance en distance, un ouvrier pousse sur un sentier étroit, ou même sur une planche fragile, un petit chariot chargé de pierres, profitant des pentes rapides pour économiser ses forces. Sur le bord des abîmes béans apparaissent comme suspendus des lacs d'eau rougie par une terre ocreuse, ou, si l'on veut, par l'oxyde d'étain, et dans lesquels s'enfoncent jusqu'aux genoux des hommes et des enfans. Ce liquide coule ensuite dans la mer : on dirait le sang des mines, et il colore les vagues à une distance assez considérable, ajoutant ainsi une zone rouge aux zones d'écume et de vert foncé qui se déroulent avec fracas. Cette côte est sévère; mais les mineurs paraissent si bien familiarisés avec les beautés farouches de la nature, que, leur tâche terminée, ils vont prendre l'air et se chauffer au soleil, avec leurs femmes, dans les crevasses de Pornanven-Head, un rude promontoire, droit comme un mur, et auquel il faut s'accrocher des pieds et des mains. La mine du Levant (*Levant mine*) présente dans certaines places un caractère encore plus formidable. Là, dans des gorges de rochers qui s'entr'ouvrent comme pour défier toute communication, les ouvriers ont trouvé moyen de se faire un passage d'une pointe à l'autre, sur de grossiers viaducs suspendus entre le ciel et l'Océan. Et pourtant, malgré le danger, malgré un ensemble de traits sinistres, quelle scène de mouvement et d'activité!

De toutes les mines dites sous-marines, parce qu'elles s'étendent sous le lit de l'Atlantique, celle qui attire le plus de touristes et

de curieux est encore *Botallack mine*. Sur le livre où les visiteurs écrivent leur nom, je trouvai les signatures du duc d'Aumale, du prince de Joinville et du comte de Paris. On se souvient encore sur les lieux de les avoir vus descendre dans la fosse en habits de mineurs et avec des instrumens de travail, puis sortir tout trempés de boue en rapportant des minerais de cuivre et d'étain qu'ils avaient brisés eux-mêmes. *Botallack mine* emploie plus de six cents ouvriers, qui travaillent les uns à la surface, les autres dans l'intérieur de la terre, le long d'une côte hérissée de rochers et battue, on pourrait même dire ébranlée, par la fureur des vents et des flots. Dans la nature ainsi que dans les arts, il y a des beautés qui effraient, et tel est le caractère de ces bords de la mer. Au milieu de précipices qui donnent le vertige, c'est un grand spectacle de voir l'homme, cet être faible, fort seulement de la puissance de son cerveau, s'appêtant à conquérir et à dominer la turbulence aveugle des élémens. Le vent siffle sur sa tête, la terre manque en quelque sorte sous ses pieds, les vagues s'entr'ouvrent à une profondeur immense pour le dévorer : il ne tremble point. Il descend par des sentiers ardu, des escaliers de bois chancelans, des échelles droites et raides. Où va-t-il? Sous la face des rochers sans doute? Plus bas, plus bas encore. Il va sous la mer, sous ce grand abîme d'eau dont il entend distinctement rouler au-dessus de sa tête les lourds galets et rugir les tempêtes. Une bande de ces hardis mineurs rencontra un jour dans les galeries sous-marines un beau morceau de cuivre qui n'était que de trois pieds au-dessous de l'eau. Avec ce dédain du péril qui caractérise les hommes de leur profession, ils attaquèrent le plafond de la mine, creusèrent un trou et le tamponnèrent avec du ciment. Quelques-unes des galeries souterraines s'étendent à plus d'un demi-mille au-dessous de la mer. Pour descendre dans ces sombres passages, il a fallu naturellement creuser des fosses le long de la côte, et ces fosses se trouvent recouvertes par des maisons blanches, *engine houses* (maisons de machines à vapeur), juchées çà et là sur le sommet ou sur les pentes des noirs rochers, dont la surface inégale ressemble à l'écorce rugueuse d'un arbre centenaire (1). Pour conduire le minerai au sortir de la fosse dans les ateliers de la mine, on a dû en outre construire des galeries de bois avec des *tramways* où courent de petites voitures. De tels ouvrages jetés sur des abîmes sont bien faits pour confondre l'imagination : comment ont-ils pu s'élever?

(1) La plus curieuse de ces maisons est encore celle qu'on désigne sous le nom de *Crown Engine*, et qui a été descendue de la pointe des rochers à deux cents pieds plus bas, sur la face des écueils, pour permettre aux mineurs de descendre dans les galeries sous-marines.

comment peuvent-ils se maintenir? Ces structures, d'un caractère relativement fragile, semblent à chaque instant tout près de s'engloutir sous les masses énormes de roche qui surplombent. Ce n'est du reste point impunément que l'homme méprise le danger. Au moment où je visitai Botallack, le souvenir d'une catastrophe encore assez récente pesait comme un nuage sur les sublimes horreurs de cette mine. Neuf hommes et un enfant remontaient du fond des travaux souterrains dans un chariot (*tram wagon*), quand au moment où ils allaient atteindre la surface une chaîne se brisa, et ils furent tous précipités dans l'éternelle nuit. De tels accidens n'ébranlent point d'ailleurs la témérité des mineurs, et en dépit de désastres peut-être inévitables qui n'admirent dans la mine de Botallack les grandeurs de l'industrie associées aux grandeurs de la nature?

Non contents de s'introduire par des chemins détournés sous le lit de l'Océan, il y a quelques années des aventuriers poussèrent encore bien plus loin l'audace. Tout près de Penzance, dans une baie profonde (*Mount's bay*), qui baigne la charmante promenade de l'esplanade, ils avaient ouvert la bouche d'une mine au sein même des vagues de la mer. Cette mine, connue sous le nom de *Wherry mine*, avait été commencée à sept cent vingt pieds du rivage, et les ouvriers travaillaient à cent pieds au-dessous de l'eau. L'entrée de la fosse (*shaft*) était dans l'intérieur même de la baie, et à chaque retour de la marée elle se trouvait enveloppée par les lames bouillonnantes. La partie supérieure du puits consistait en un caisson qui s'élevait à douze pieds au-dessus du niveau de la mer, debout au milieu des débris qu'on avait tirés des entrailles de la mine. Les mineurs descendaient ainsi à travers les flots dans le théâtre de leurs travaux souterrains: l'eau suintait continuellement et tombait goutte à goutte du plafond des galeries, tandis qu'ils entendaient distinctement au-dessus de leur tête rouler le tonnerre des vagues. Une machine à vapeur avait été établie sur le rivage; au moyen de tuyaux, elle communiquait avec l'intérieur de la fosse et pompait ainsi les eaux de la mine, qui, ramenées à la surface, se rejetaient bientôt dans la baie. Ces tuyaux passaient le long d'une plate-forme appuyée sur des piliers. Un jour il arriva qu'un vaisseau chassé par la tempête heurta contre cette plate-forme et emporta une partie de la construction. Le minerai de cuivre recueilli par cette entreprise hardie était de bonne qualité; mais les frais d'extraction étaient énormes et mangèrent peu à peu les profits. Cette mine a donc été abandonnée. Elle a pourtant donné son nom à un faubourg de la ville qui s'appelle aujourd'hui *Wherry-Town*.

Toutes les mines n'ont point le même caractère dramatique. Ce que les entrepreneurs leur demandent n'est pas, on le devine, de

fournir des inspirations aux artistes (1), c'est de payer de bons dividendes. Les plus riches se groupent entre Camborne et Redruth, sur des collines qui s'élèvent de trois à quatre cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Au bas de ces chaînes de collines se déroulent de fertiles vallées, en sorte que la terre se partage d'une manière plus ou moins inégale entre les fermiers et les mineurs. La sombre nudité du sol se rencontre pour ainsi dire côte à côte avec la verdure la plus éclatante. Cependant la campagne elle-même est littéralement parsemée de cottages. Ces maisons blanches, tantôt seules, tantôt distribuées par groupes de deux ou trois, se montrent solidement construites en pierre, et servent de demeure aux titans des mines. Ceux-ci aiment assez, quand ils en trouvent l'occasion, à s'éloigner des villages; c'est un moyen pour eux d'obtenir à bon marché une demi-acre de terre dont ils font un champ ou un jardin. Ce qui frappe le plus dans les districts de mineurs (*minings districts*), surtout à certaines heures de la journée, c'est la solitude. Tout annonce que la contrée est très peuplée, mais où sont les habitans? Sous la terre. On ne rencontre guère sur les routes et dans les maisons que de vieilles femmes ou de petits enfans. Camborne et Redruth sont deux centres qui doivent toute leur importance au cuivre et à l'étain. De nouveaux quartiers ont surgi comme par enchantement depuis ces dernières années; de longues rangées de maisons, toutes uniformes et présentant de loin l'apparence d'une caserne, s'étendent dans différentes directions autour de l'ancien noyau de la ville. Ces maisons, ainsi que me disait un Anglais, sont les champignons de la mine; elles ont poussé là uniquement à cause du voisinage des travaux. Qu'on monte sur une colline, et l'on ne découvrira tout à l'entour que de grandes cheminées en forme d'obélisques, qui sont aux mines ce que le mât est aux vaisseaux. Quelques-unes sont des mines d'étain, d'autres des mines de cuivre; le plus souvent encore elles fournissent l'un et l'autre métal. Il y en a qui présentent encore un caractère de grandeur et de poésie à cause de l'association avec les traits romantiques du paysage. Telle est celle de Carn-Brea, située près d'une colline nue et sévère, couronnée au sommet par d'immenses quartiers de roche aplatis et couchés les uns sur les autres, dont les antiquaires rapportent l'origine aux anciens druides, et les géologues aux convulsions de la nature. Près du sommet, un large rocher dentelé ou pour mieux dire digité est, selon les vieilles traditions du pays, la main pétrifiée d'un géant qui d'une seule enjambée atteignait Saint-Agnès, situé à cinq milles de Carn-Brea. Laissant le fabuleux pour la réalité, nous nous dirigeons vers la mine de Dolcoath (*Dolcoath mine*), près de Camborne,

(1) Un des meilleurs peintres anglais prépare en ce moment même pour l'exposition prochaine un tableau représentant une des vues de *Botallack mine*.



où nous serons à même d'étudier de près le caractère des fouilles et la série des travaux métallurgiques.

Cette mine, aujourd'hui l'une des plus florissantes et qui donne à ses actionnaires un million net de livres sterling, avait été regardée pendant un temps comme épuisée. Tout le monde en désespérait, et les actions étaient tombées à rien, lorsqu'on eut le bonheur de trouver une veine d'une richesse extraordinaire. Ces vicissitudes ne sont point rares dans la fortune des mines; celle de Botallack avait pareillement été abandonnée. On rencontre encore d'autres alternatives curieuses. La mine de Dolcoath avait été pendant un temps extrêmement riche en cuivre : elle ne donne plus aujourd'hui que de l'étain; il est vrai que les travaux se développaient alors dans la roche ardoisière, tandis qu'ils pénètrent maintenant dans le granit. Percer le granit était regardé autrefois comme une entreprise impossible, ou tout au moins improductive; mais à présent l'art des mineurs ne connaît plus d'obstacles. Les travaux sont situés tout près de la ville dans une contrée triste et découverte; on croit qu'il y avait anciennement des arbres, peut-être même des forêts, mais que ces arbres et ces forêts ont été brûlés pour fondre le métal dans un temps où l'on ne faisait point usage du charbon de terre. Je fus d'abord introduit dans la chambre où le comité tient ses séances, *committee room*. Presque toutes les mines de cuivre et d'étain appartiennent à des compagnies. Quand quelques individus croient avoir trouvé du minerai dans un terrain et qu'ils réussissent à faire partager aux autres leur conviction, ils forment généralement une société qui lance alors des actions pour réaliser un capital. Ces actions sont soumises, surtout dans les commencemens, à toutes les vicissitudes du marché. Celles des *great Devon Consols*, grandes mines du Devonshire, qui servent depuis plusieurs années d'énormes dividendes (1), avaient été fort dépréciées à l'origine : personne n'en voulait. Je connais aussi un habitant de la Cornouaille qui aurait pu faire une fortune, s'il eût seulement voulu donner son nom à une société qui lui offrait en échange des morceaux de papier ayant aujourd'hui une valeur de plusieurs milliers de livres sterling. Ces transactions ont tout le caractère d'un jeu et d'une loterie; les uns y recueillent l'opulence, les autres la ruine. Le marché des actions de mines présente en Cornouaille les fluctuations les plus étranges, et il n'est pas très rare de voir ces valeurs varier de 200 et même 300 pour 100 en une semaine. Souvent, quand une mine baisse, les chefs de l'entreprise, qui ont intérêt à se débarrasser de leurs actions, essaient de faire croire à une prospérité factice. Les

(1) On les appelle dans le Devonshire les *lionnes* des mines à cause de la grandeur et de la puissance des travaux. Elles sont situées à deux ou trois milles de Tavistock, sur la lisière des *moors* ou terres vagues et incultes.

meilleures pièces de minerai qu'on tenait en réserve pour la circonstance sont alors rapportées en triomphe du sein de la fosse comme si on venait de tomber sur une nouvelle veine. Les sages se défient et appellent cela dans le langage du pays « arracher les yeux de la mine. »

Dans la chambre du comité, je vis des cartes indiquant à merveille le plan et la structure intérieure d'une mine. Il existe pour tout le district une véritable géographie souterraine; les arrondissemens et les limites de ces noirs royaumes sont nettement tracés avec l'étendue et la profondeur de chaque mine, le nombre de puits, les noms des filons, *lodes*, la direction des rues et des galeries qui n'ont jamais vu la lumière du jour. L'intérieur de la terre est partagé tout aussi bien que la surface. Le principe de la loi anglaise est que tout terrain métallique appartient à la couronne, à moins qu'elle n'abandonne ce privilège, comme en Cornouaille, au propriétaire du sol. Avant d'ouvrir une mine, les *aventuriers* (c'est le nom significatif qu'on donne aux entrepreneurs de ces travaux) ont donc à payer un droit dit de royauté (*royalty*). Ce droit se paie soit au prince de Galles comme duc de Cornouaille, si le métal qu'on veut poursuivre se trouve sous un terrain vague et inculte, soit, dans le cas contraire, au maître de la propriété dont il s'agit d'attaquer le sous-sol. Le droit de royauté varie beaucoup, selon les circonstances; mais il consiste généralement en une part convenue sur le minerai qui se découvrira plus tard. Ceci fait, les travaux commencent. Ce qu'on se propose en ouvrant une mine est d'atteindre dans le sein de la terre, c'est-à-dire dans les fentes et les crevasses des rochers, les veines du métal qui en Cornouaille se dirigent vers l'est ou vers l'ouest. Pour cela, on creuse d'abord un puits perpendiculaire à une profondeur d'environ soixante pieds. Alors on pratique des galeries appelées niveaux, *levels*. Le tracé de ces galeries se trouve déterminé par la direction bien connue des veines; un groupe de mineurs travaille donc vers l'est tandis qu'un autre fouille vers l'ouest, de manière à former deux tunnels d'une tendance tout opposée. Quand on a ainsi ouvert une centaine de mètres, il se présente un obstacle, le manque d'air. Cet obstacle a été prévu: aussi deux autres troupes d'ouvriers se mettent à l'ouvrage pour creuser de la surface deux autres puits qui iront rejoindre et ventiler les deux premières galeries souterraines. On peut continuer, en vertu de ce système, les *niveaux* à n'importe quelle longueur, la seule condition étant d'ouvrir une fosse à air de 100 mètres en 100 mètres. Il s'en faut pourtant de beaucoup que les mines puissent s'étendre indéfiniment; elles rencontrent, chemin faisant, une limite infranchissable dans la lisière des autres mines environnantes. Ne pouvant s'accroître en longueur, elles doivent alors s'ac-

croître en profondeur. Un troisième corps d'ouvriers reprend le puits originel, appelé d'ordinaire *engine shaft*, et le conduit à soixante pieds plus bas dans le sein de la terre. Ici la construction des tunnels ou niveaux se poursuit d'après les mêmes principes que nous avons indiqués, et le second étage souterrain reçoit comme le premier l'air par le moyen de puits ouverts de distance en distance. Ce second étage est quelquefois suivi d'un troisième ou même d'un quatrième; qui peut dire où s'arrêtera avec le temps la profondeur des fosses? C'est l'ensemble de ces travaux, accrus et multipliés depuis des années, que j'allais visiter dans la mine de Dolcoath.

Une mine est un être; elle vit, elle travaille, elle respire; les puits sont des poumons, les tuyaux de la pompe son système circulatoire: elle mange du charbon de terre qu'on lui jette par tonnes; elle a un nom, une personnalité, un sexe. Les Anglais, qui n'ont point comme nous dans leur langue le masculin et le féminin pour les choses inanimées, mais qui les rangent toutes dans le genre neutre, ont fait une exception en faveur de la mine, ainsi qu'ils en avaient déjà fait une autre pour le vaisseau, *ship*. Elle est une femme, une sorte de sombre Proserpine aux traits d'une beauté farouche et glaciale. Les ouvriers en parlent avec respect; elle les tue et ils l'aiment. C'est pour eux la mystérieuse puissance du bien et du mal. Elle s'arrache les entrailles pour enrichir le genre humain: chaque jour, elle élargit ses plaies, d'où coulent l'étain et le cuivre; mais elle a des souffles empoisonnés qui abrègent la vie du mineur et des abîmes qui l'engloutissent. De tous les organes qui frappent et étonnent à première vue le voyageur dans le gigantesque mécanisme d'une mine de la Cornouaille, le plus remarquable est encore la pompe à vapeur, *pump engine*. Douée d'une taille et d'une force colossales, elle va chercher l'eau à des profondeurs extraordinaires, et pourtant cette machine à haute pression est si admirablement docile, qu'elle se laisse conduire par la main d'un enfant. Elle habite une chambre élégante et tenue aussi proprement que le boudoir d'une *lady*. Au moyen d'une sorte de montre, *counter*, elle marque elle-même le nombre de ses vibrations et indique ainsi la somme de travail qu'elle accomplit. Le résultat de ces calculs est publié une fois par mois dans les journaux de la localité. Pour comprendre l'utilité de telles machines, sans lesquelles il n'y aurait point de travaux possibles, ou tout au moins de travaux profonds, il faut savoir que la mine est, selon le langage d'un poète de la Cornouaille, une *grande désolée*, qui verse des larmes éternelles. Ces larmes, tombant goutte à goutte des voûtes et des piliers, s'amassent bientôt au fond en lacs, en mares tièdes et ténébreuses. Si l'on ne se débarrassait des eaux par des moyens mécaniques, toute la mine<sup>e</sup> serait successivement

noyée. La quantité de ces eaux souterraines varie d'ailleurs avec la nature des lieux; aux environs de Camborne, où le district est soumis à un drainage perpétuel, elle est moins considérable que dans d'autres endroits, qui ne sont point occupés par les mêmes travaux. Il ne faudrait pas croire au reste que les pompes ramènent toutes ces eaux à la surface : il y a des mines qui ne ramènent que la quantité nécessaire à leur consommation; il y en a même d'autres, comme celle de Dolcoath, qui ont recours à une source voisine pour arroser leurs travaux extérieurs. Élever les eaux à de telles hauteurs est une énorme dépense, et la science, d'accord avec l'économie, a suggéré aux ingénieurs des mines d'autres moyens d'écoulement. On cherche en pareil cas un niveau d'où les ondes mortes puissent s'échapper d'elles-mêmes vers une rivière ou vers la mer. De telles ouvertures ou tranchées s'appellent *adits*. La fonction de la pompe est alors de pousser les eaux vers ces conduits artificiels. Il arrive souvent que de pareils ouvrages présentent un caractère stupéfiant de hardiesse. Le *great adit* (grande sortie) qui reçoit les eaux de plusieurs mines dans les arrondissement de Gwennap et de Redruth s'étend, en comptant les ramifications, sur une longueur de plus de trente milles, et dans quelques endroits il est à quatre cents pieds de la surface du sol. La principale branche parcourt à elle seule une distance de cinq milles et demi, et elle s'ouvre dans la mer à Restronget-Creek (la crique de Restronget). Voilà, si je ne me trompe, des travaux de terrassement et de construction qui donnent une assez grande idée de la Cornouaille.

Ces eaux, attirées du fond des mines, donnent à toute la province une physionomie singulière; on les reconnaît aisément à la couleur. Dans certains endroits, par exemple à Helston, je les ai vues courir des deux côtés de la rue dans des conduits de pierre où elles forment autant de ruisseaux qui nettoient et rafraîchissent la ville. Elles deviennent même des rivières et des lacs. A un mille d'Helston, on trouve une prairie humide et grasse traversée au milieu par un courant d'une couleur de brique dont le sédiment déteint sur la verdure de l'herbe. Ce courant grossit et va se perdre dans un lac, Looe-Pool, entouré de bancs de sable qui se trouvent tout à fait submergés durant la saison des crues. La surface du lac, ayant environ sept milles de circonférence, se ride et s'agite; l'onde est refoulée avec plus ou moins de violence par une brise fraîche qui vient de la mer. Peu à peu le rivage se relève en une berge escarpée et se trouve couvert par un bois à droite duquel s'élève la charmante propriété de Penrose, où demeure M. Rogers, un membre du parlement. Ces feuillages contrastent d'une manière pittoresque avec la couleur rouge du Looe-Pool, à la surface duquel nagent des cygnes blancs. On quitte le bois par un sentier ardu qui serpente

entre les rochers, et l'on se trouve bientôt en face d'un des spectacles les plus extraordinaires de la nature. A l'extrémité du lac se montre la mer, dont il n'est séparé que par un banc de sable appelé la Barrière (*Bar*). Cette lisière de sable fin a environ deux cents pas de largeur, et elle ferme toute communication entre la mer et le Looe-Pool. En se promenant sur la barre, on a devant soi l'Océan, masse verdâtre et obscure avec une frange d'écume, derrière soi le lac, qui chemin faisant a un peu changé de couleur : il est maintenant d'un rose glacé d'argent. Ce contraste est saisissant : ici le calme ou tout au plus un léger frémissement de l'onde, là le sombre abîme où s'engendrent les tempêtes. Le Looe-Pool n'est pourtant pas toujours aussi tranquille. Il arrive souvent, surtout pendant l'hiver, que la masse des eaux descendant des collines surpasse de beaucoup celle que laisse filtrer en tout temps dans la mer la barre de sable. Le lac grossit, déborde, arrête le travail des moulins, inonde les chemins et la partie basse de la ville. En pareil cas, la corporation d'Helston se rend chez le maître du manoir (M. Rogers), et, selon une très ancienne coutume, lui présente une bourse de cuivre contenant trois demi-deniers; elle demande en même temps la permission de couper la barre. Ceci fait, les ouvriers se mettent à l'œuvre; on ouvre dans le sable une petite tranchée qu'élargit bientôt la violence du courant, et un immense fleuve se précipite dans la mer, non sans livrer un combat terrible avec les puissantes vagues marines qui le repoussent. C'est, dit-on, une scène étrange et grandiose, surtout au clair de lune, que le passage tumultueux de toutes ces eaux. La nouvelle en arrive jusqu'aux îles Scilly, apportée en quelque sorte par la couleur rouge de la mer. La barre coupée se reforme et se répare au bout de quelques jours au moyen des sables que chassent les vagues de l'Océan, surtout par les temps de tempête. La mer, ainsi que la liberté, se limite elle-même.

Revenons à la mine de Dolcoath. Les ouvriers de ces grandes entreprises se partagent en deux ordres de travaux bien distincts, les travaux souterrains, *underground works*, et les travaux qui s'exécutent à la surface du sol, *ground works*. Occupons-nous d'abord des premiers, qui présentent un intérêt particulier à cause des dangers qui s'y attachent. La mine de Dolcoath a deux mille pieds de profondeur. Elle se développe sur un espace de trois quarts de milles carrés, et l'une de ses branches passe par-dessous le chemin de fer. Il n'y en a guère de plus profondes, mais il y en a de beaucoup plus étendues; les *consolidated mines* (mines consolidées) se prolongent sous terre à soixante-trois milles! On descend dans l'intérieur le plus souvent par des échelles fixées aux parois de la fosse; à Dolcoath pourtant et dans quelques autres mines, il y a une *man-*

*engine* (machine pour descendre et pour faire monter les hommes), sorte d'escalier mouvant, dont l'excellente invention a pris naissance, il y a quelques années, dans la Société polytechnique de Falmouth. Quiconque désire visiter les noires régions d'une mine, fût-il le prince de Galles lui-même, doit avant tout revêtir les habits de mineur. Ces habits consistent en un pantalon de toile, une veste doublée de grosse flanelle, un serre-tête et un chapeau rond, véritable casque destiné à protéger le crâne contre les pierres et les quartiers de roche qui tombent çà et là des plafonds de la mine. Chaque mineur a dans une chambre commune une grande valise de bois où il serre ses habits de ville, et où il prend, avant d'entrer dans la mine, ses habits de travail. Ainsi accoutré, une lumière fixée sur le rebord de son chapeau dans un morceau d'argile molle, un paquet de chandelles attaché à la boutonnière de sa veste, il s'enfonce et disparaît bientôt dans la bouche du puits. Il descend d'étage en étage jusqu'à ce qu'il ait atteint la veine sur laquelle il travaille. L'intérieur des mines d'étain ou de cuivre présente un aspect lugubre. On y marche, tantôt debout, tantôt courbé, quelquefois même on y rampe, selon l'élévation ou l'écrasement des voûtes. Au fond de ces solitudes, où l'on entend en quelque sorte frémir à ses oreilles le sombre bourdonnement de la nuit, se rencontrent de distance en distance les athlétiques enfans de la Cornouaille dans les attitudes les plus étranges et les plus tourmentées; on dirait, à la faible lueur des chandelles, les cariatides vivantes de la mine. Au reste, ces lieux sinistres n'ont point du tout pour les mineurs ce caractère d'horreur sépulcrale qui produit une impression si forte de mélancolie sur l'esprit d'un étranger. Ils se plaignent seulement de l'élévation de la température et de l'air stagnant qu'on respire dans certains espaces bas et resserrés. Dans les mines qui s'étendent sous la mer, la chaleur est quelquefois si forte et l'air si comprimé, que les ouvriers se font jeter sur le corps des seaux d'eau pour se rafraîchir et pour être à même de continuer leur travail. Les accidens sont fréquens et terribles; ils proviennent le plus souvent de la chute des blocs qui se détachent et écrasent les mineurs; d'autres fois c'est le pied qui glisse le long des fatales échelles, ou bien la poudre qui éclate tout à coup à la face des ouvriers au moment où ils croyaient la charge avortée dans les trous de la roche. A Saint-Just, j'ai rencontré sur les chemins au moins une dizaine de mineurs aveugles ou défigurés. Parmi ces accidens, il en est sans doute d'inévitables; mais il en est aussi qu'on pourrait aisément prévenir. Déjà quelques réformes utiles ont été introduites dans ces dernières années; les échelles ont été raccourcies, la situation de ces échelles est moins perpendiculaire, et des plates-formes ont été établies de distance en distance pour que

les hommes puissent se reposer. On comprendra tout de suite à quelles rudes épreuves ce mode d'ascension met les forces humaines, quand on saura qu'il faut quelquefois une heure aux ouvriers pour remonter du fond des travaux à la surface de la terre. Les améliorations trouvent malheureusement un obstacle dans la force de la routine et trop souvent aussi dans la parcimonie des actionnaires. La *man-engine*, qui remplace les échelles si avantageusement, coûte environ 1,200 livres sterling à établir; il faut construire un *shaft* (puits) tout exprès pour l'adapter, et souvent les entreprises les plus riches se refusent à de telles dépenses. Les accidens causés par la poudre à canon et par le forage des roches pourraient aussi être atténués par de récentes inventions que j'ai vues trop rarement employées dans les mines de la Cornouaille.

Les mineurs restent six ou huit heures sous terre. Leur tâche, — et elle est dure, — consiste naturellement à arracher le métal et à le séparer de la roche qui le recèle. Tandis que les hommes brisent ainsi les masses d'ardoise ou de granit, d'énormes seaux, *kibbles*, glissent lourdement le long des chaînes et rapportent à la surface par toutes les bouches de la mine, le plus souvent au nombre de sept ou huit, le produit des travaux. Au bout de ce temps-là, le premier groupe d'ouvriers a fini ce qu'on appelle une *ronde*, et il est remplacé sur les lieux, comme disent les Anglais, par de nouvelles mains. Dans les exploitations où l'on travaille huit heures de suite, il y a par conséquent trois *rondes* successives de mineurs toutes les vingt-quatre heures. La mine ne se repose jamais, et certains ouvriers préfèrent même de beaucoup être employés aux heures de nuit; il est vrai que la nuit est de la même couleur que le jour dans ces mornes souterrains. Au moment où les hommes se rassemblent pour remonter, on voit se former dans les coins obscurs et dans les voies de sortie quelques groupes mouvans de chandelles allumées, sorte d'étoiles filantes. Revenir à la surface pour les mineurs, c'est revenir à l'herbe, *to grass*. On les voit alors sortir un à un pâles, couverts de sueur, altérés d'air frais. Avec quelle joie ils respirent le premier souffle de la brise qui vient dilater les poumons! Et pourtant ce brusque changement d'atmosphère, ce passage subit de l'air chaud et stagnant à un courant d'air vif, surtout durant les nuits froides et glacées, est une source de maladies souvent mortelles. Les mains, le visage, les habits tout couverts d'une terre rougeâtre, ils courent pour se laver vers un bassin rempli d'eau tiède qui coule toujours en abondance de la machine à vapeur. Quelques minutes après, ils ont changé d'apparence et reprennent d'un pas lent le chemin de leurs cottages. Ce n'est point parmi les mineurs qu'il faut chercher des exemples de longévité. Ils ne vivent point

en moyenne au-delà de quarante ans. Le vicaire de Saint-Just, M. Hadow, me résumait ainsi le mélancolique résultat de ses observations et de son expérience : « J'ai vu, me disait-il, beaucoup de veuves parmi les femmes de mineurs ; mais parmi eux je n'ai jamais vu un homme veuf. » Ceux qui n'ont point été tués par des accidens périssent d'épuisement et d'excès de travail : la roche est si dure et les échelles sont si longues ! Ce qu'il y a d'admirable est le sang-froid stoïque avec lequel ils envisagent leur sort. La Cornouaille est fière et avec raison de ses mineurs. Qui dira jamais ce que l'Angleterre doit à ces hommes ? Ils enfantent des richesses, et ils jouissent à peine du nécessaire.

Parmi les mineurs, les uns travaillent à la pièce, les autres à ce qu'on appelle *tribute*. Il nous faut expliquer le sens de ces deux mots. Quand on ouvre une mine, les travaux s'exécutent tous à la pièce, ce qui veut dire à tant par toise. Plus tard, quand la mine est arrivée à l'état d'exploitation, les mêmes arrangemens se continuent ; mais il se présente aussi un autre mode de rémunération qui constitue un véritable progrès sur le système habituel des salaires. A côté des ouvriers à la tâche, appelés ici *tutmen*, il y a les *tributers*. Ces derniers n'ont point du tout une règle de paiement fixe, ils *entreprennent* à leurs risques et périls. L'intérieur de la mine se trouve alors ouvert à l'inspection de tous les mineurs qui vivent dans la localité, et chaque compartiment ou *pitch* est adjugé par voie d'enchères à deux ou à quatre hommes. Cet arrangement n'est d'ailleurs que pour deux mois, et à l'expiration de ce terme les travaux se rouvrent à la concurrence. La raison d'un bail si court est dans l'incertitude qu'offrent de telles entreprises. Les filons de métal paraissent et disparaissent. Ils ressemblent, comme me disait un savant ingénieur des mines de la Cornouaille, à ces veines noires qu'on voit courir sur le marbre et qui s'évanouissent tout à coup. Qui sait à quelle profondeur et dans quelle direction il faut les poursuivre ? La nature et la densité de la roche changent aussi de distance en distance. Il y a donc là un ensemble de chances qui défient tous les calculs. Le *tributer* peut fouiller pendant des mois sans trouver de métal, tandis qu'il peut avoir le bonheur de tomber au bout de quelques jours sur une veine très riche. D'autres fois encore un filon très riche à l'origine s'appauvrit soudainement, ou bien il prend, comme on dit ici, « le mors aux dents, » c'est-à-dire qu'il se rompt et se *cabre* dans l'intérieur de la roche. Il en résulte que les gains des *tributers* se trouvent soumis aux variations les plus étranges, depuis 1 shilling jusqu'à 200 et même 300 livres sterling par mois. Je donne évidemment les deux extrémités de l'échelle, mais les degrés n'en sont pas moins très inégaux. La part du *tributer* sur la quantité de minerai qu'il brise diffère aussi con-



sidérablement selon les terrains et selon la nature des travaux. On voit par là que la vie du *tributer* est exposée à bien des désenchantemens, souvent même à des revers qui engloutissent son travail et ses petites économies. Et pourtant sa situation, comparée à celle des autres mineurs, a quelque chose de princier (*princely tributer*). Il se trouve associé dans une certaine proportion aux bénéfices de la mine, il est son maître, et si, tout compte fait, il ne gagne guère plus qu'un autre, il accroît par ce mode de rémunération libre ce que l'homme met avec raison bien au-dessus des gros profits, — la dignité. Malheureusement les entrepreneurs des mines n'utilisent guère les *tributers* que dans les mauvais filons; ils font exploiter les meilleurs par des ouvriers à la tâche.

Les travaux de surface (*ground works*) présentent un caractère tout différent de ceux qui s'accomplissent dans l'intérieur de la mine. Il s'agit maintenant de préparer pour le commerce le minerai arraché aux entrailles de la terre. Si ce minerai est du cuivre, et s'il est riche en métal, les travaux se trouvent très simplifiés; si au contraire c'est à l'étain que nous avons affaire, il faut le dégager à travers une série d'opérations. Dans les deux cas, la main-d'œuvre est confiée aux femmes et aux enfans. Ces ouvrages s'accomplissent moitié en plein air et moitié dans de grands hangars de bois (*sheds*) qu'il est curieux de visiter. Les procédés différens et successifs se réduisent d'ailleurs à casser, à broyer, à laver et à brûler le minerai (1). Le minerai est cassé à l'aide de marteaux par des femmes, ou, s'il se montre trop dur, par des hommes. Les femmes se distinguent surtout par une coiffure particulière : un fond de carton recouvert d'une pièce de calicot à dessins et à couleurs variés, maintenu autour de la tête par des rubans, tandis que de grandes ailes tombent et flottent autour de la figure. Un tel appareil de toilette remplit à la fois le rôle d'un chapeau, d'un bonnet et d'un voile; il protège merveilleusement le visage contre le soleil, et les filles des mines tiennent beaucoup à conserver la fraîcheur de leur teint. Le second procédé, le broyage du minerai, est accompli par une machine (*stamping machine*). De lourdes poutres perpendiculaires à tête carrée, qui se succèdent sur une même ligne comme des tuyaux d'orgue, tombent l'une après l'autre avec une force énorme, et pulvérisent l'étain mêlé à la roche. Le bruit de cette machine est assourdissant. Dans les mines situées sur le bord de la mer, c'est le seul qui puisse lutter avec la voix des grandes eaux. Le minerai est maintenant de la poudre; mais il s'en faut de beaucoup que cette poudre soit pure. Pour séparer l'étain de la poussière humide des

(1) On se fera une idée de la quantité de matières étrangères qui se trouvent d'abord associées à l'étain, quand on saura que le minerai ne donne guère en métal que 1 1/2 pour 100.

roches, on a recours aux divers procédés du lavage. Cette troisième opération est beaucoup plus compliquée que les deux autres. L'eau se montre naturellement le principal agent des travaux; elle forme çà et là des réservoirs où, mêlée à l'oxyde d'étain qui la colore en rouge, elle se trouve agitée constamment, à l'aide de râteaux, de balais et d'autres instrumens, par la main des femmes.

Une des pratiques les plus intéressantes est celle qu'on appelle *framing* ou *racking*. Le *rack* ou *hand-frame* présente assez exactement la figure d'un ancien bois de lit tel qu'on en rencontre encore dans les hôpitaux et les casernes. Il se compose d'un cadre ou bordure au fond duquel est une large planche en forme de table placée sur un plan incliné. La poudre de minerai est posée sur ce que j'appellerai la tête du lit; l'eau coule et entraîne indifféremment avec elle toute cette matière; l'ouvrière ramène alors l'étain vers le haut de la planche, et le distribue sur la partie supérieure au moyen d'un râteau plat. Le métal finit par rester à cause de sa pesanteur, tandis que l'eau boueuse s'échappe vers le bas par une fente, et tombe dans un réceptacle. Ceci fait, la table tourne sur ses axes, c'est-à-dire sur deux pivots situés à droite et à gauche, puis se renverse de côté : le dépôt de métal qui reste seul alors à la surface est chassé par l'eau dans des boîtes destinées à le recevoir. Les autres appareils, quoique fort nombreux et très divers, sont tous des applications d'une même loi naturelle, la loi de gravité spécifique. L'étain étant le corps le plus lourd de tous ceux qu'on traite dans les ateliers de la mine, la science pratique s'est emparée de cette circonstance pour le recueillir et le dépouiller des matières étrangères.

Il reste au minerai une dernière épreuve à subir, la calcination. On le brûle dans des fours d'où s'échappe une fumée blanche, indice de la présence de l'arsenic. Les murs eux-mêmes distillent le poison; l'air en est chargé. Des hommes, les habits tout couverts d'une poussière grisâtre si fatale à la vie animale, un mouchoir de poche serré contre les lèvres, passent comme des ombres devant les bouches de la fournaise. Près de la maison où l'on brûle le minerai (*burning house*), au milieu des vapeurs et des tas d'arsenic, j'ai pourtant vu une belle jeune fille dont les hautes couleurs et l'air de santé florissante semblaient défier ces influences pernicieuses. Après tout, les poisons ont leur valeur; l'arsenic se recueille avec grand soin et se vend ensuite une livre sterling la tonne. — A l'extrémité des hangars (*sheds*), je rencontrai enfin un tas de minerai qui était le résultat de tous les travaux précédens, et qui se trouvait suffisamment préparé pour le commerce. Chemin faisant, il avait un peu changé de couleur : de rouge, il était devenu brun par l'action du feu. Il y en avait dans ce tas pour 1,000 livres sterling.

La mine de Dolcoath emploie treize cents personnes, cinq cents dans les travaux souterrains et huit cents à la surface du sol. Ces ouvriers et ouvrières sont payés une fois par mois. Tous les moralistes de la Cornouaille condamnent ce système de paiement à longs intervalles, qui contraste d'une manière si pénible avec l'habitude généralement adoptée en Angleterre de remettre chaque semaine à l'ouvrier le fruit de son travail. J'ai assisté dans la mine de Botalack à la distribution des salaires; la table du bureau était littéralement couverte d'or; près de 1,500 livres sterling allaient se disperser en quelques heures. Bien peu de cette pluie d'or tombe d'ailleurs dans la main de chacun; le gain d'un mineur est en moyenne de 17 shillings par semaine. Le grand jour du paiement est en même temps celui où a lieu pour le mois suivant ce qu'on pourrait appeler le marché des travaux. Le régisseur de la mine, *general manager*, s'avance dans la chambre vers une fenêtre dont le vasistas supérieur a été abaissé, et, montant sur une chaise, il s'adresse de là comme d'une tribune à l'assemblée des mineurs, qui sont restés en plein air. Un registre à la main, il lit à haute voix les demandes d'argent qui ont été faites par les ouvriers pour tant de toises de travail, et ce que la mine est décidée à leur offrir. La réduction est en général très considérable; mais elle est presque toujours acceptée. Les ouvriers savent très bien qu'ils rencontreraient ailleurs les mêmes conditions.

Pendant le minerai, que nous avons vu préparer dans les ateliers de la mine, sort bientôt des hangars pour se rendre sur un autre théâtre de travaux. Si c'est de l'étain, il est acheté par les fonderies de la Cornouaille, *tin smelting works*. La plus importante de ces fonderies est celle de M. Bolitho à Penzance. Là le minerai, apporté dans des sacs sur de lourds chariots, est soumis à un examen et payé selon sa valeur; il passe ensuite par une nouvelle série d'épreuves très intéressantes jusqu'à ce qu'il devienne métal. La Cornouaille produit environ par mois 1,300 tonnes de minerai d'étain, qui se réduisent par la fonte à 850 tonnes de métal, et représentent par an un capital d'un million de livres sterling. L'étain fondu en Cornouaille est ensuite dirigé vers la principauté de Galles et le Stradfordshire, où il est converti en lames et appliqué aux divers besoins de l'industrie. S'il s'agit du cuivre au contraire, le minerai se vend d'abord à Redruth ou à Truro, selon un mode particulier de transactions auquel on a donné le nom de *ticketing*. Dans une salle consacrée à cet usage, on annonce la quantité de minerai qui est arrivée ce jour-là sur le marché et la qualité telle qu'elle a été déterminée par des essais faits d'avance sur les échantillons, *samples*. Les enchérisseurs, *bidders*, rangés autour d'une table, écrivent sans mot dire leurs offres sur un morceau de papier,

*ticket*, qu'ils plient et déposent dans un verre. Un commis, *clerk of the ticketings*, ouvre alors les bulletins et proclame le plus haut chiffre auquel le minerai doit être adjugé. C'est, on le voit, une sorte de vente aux enchères, mais conduite avec le plus parfait silence. Le résultat du scrutin, c'est-à-dire le prix des marchandises, est publié le lendemain par les journaux. Le cuivre ainsi acheté est plus tard envoyé par eau dans la principauté de Galles, le plus souvent à Swansea, où s'élèvent d'immenses fonderies, *copper smelting works*. La raison pour laquelle le cuivre n'est point fondu en Cornouaille est que ce comté ne fournit point de charbon de terre.

L'ouest de l'Angleterre doit très certainement la plus grande partie de ses richesses à la présence des métaux; mais que serait ce capital dormant dans le sein de la terre sans l'énergie et l'habileté de ses mineurs? Ceux de la Cornouaille constituent surtout une race d'élite; on reconnaît encore à première vue des paysans, tant ils se distinguent par la stature et par un air de réflexion et de confiance en eux-mêmes. Cette supériorité physique et morale tient à la nature de leurs travaux, qui développent les forces du corps, mais qui exercent encore plus le jugement, l'intelligence et toutes les facultés de l'esprit. Les enfans de mineurs vont généralement à l'école jusqu'à dix ou douze ans. Passé cet âge, ils entrent dans la mine, où ils travaillent d'abord à la surface; puis, la jeunesse et les forces venant, ils descendent peu à peu sous terre. Au bout de quelque temps, ils connaissent aussi bien la valeur des minerais et la manière de les poursuivre que les savans eux-mêmes. On a dit des mineurs de la Cornouaille qu'ils possédaient les mathématiques de la taupe. Doués en effet d'une sorte d'instinct et d'un coup d'œil admirable, ils trouvent moyen de résoudre dans la pratique certains problèmes qui semblent exiger tous les calculs de la géométrie. A quelle hauteur atteindrait cette pénétration d'esprit, si elle était aidée par l'étude? Malheureusement c'est une question à laquelle il est difficile de répondre, car à peine ont-ils mis le pied dans la mine qu'ils n'ont plus, pour compléter une éducation bien imparfaite, que les cours du soir et les écoles du dimanche, *sunday schools*. Dans ces dernières, ils apprennent tout au plus à lire la Bible. Depuis quelques années, un professeur de Londres, M. Robert Hunt, archiviste du *Practical geology Museum*, a établi en Cornouaille une association des mineurs, *miners' association*, dont les membres peuvent assister à des cours de chimie, de minéralogie et de géologie. Cette institution rend des services, mais elle rencontre plus d'un obstacle dans certains préjugés retranchés derrière l'ignorance et la routine. Chez lui, le mineur s'occupe plus ou moins de son jardin, où il cultive des fleurs et des légumes. Sa maison, qu'il a très souvent bâtie lui-

même, n'a point du tout une mauvaise apparence. L'ameublement en est simple; mais on y trouve généralement deux choses qui constituent l'orgueil d'un intérieur anglais, des escaliers recouverts d'un beau tapis et des fenêtres bien claires garnies de frais rideaux. Avec les étrangers, il se montre bon et hospitalier, quoique sous une écorce rude et un peu grossière. Sa manière de vivre est extrêmement sobre; il ne mange jamais de viande qu'aux jours de grandes fêtes. On peut se faire une idée de la cuisine des mineurs, même sans entrer chez eux. Dans les hangars de la mine de Dolcoath, il est une salle où les ouvriers font sécher leurs habits et cuire leur diner dans un four. Ce diner consiste dans un pâté de navets, *turnip pic*, ou un peu de farine et de raisins de Corinthe délayés ensemble et que l'on dore ensuite au moyen d'une plaque de fer chaud. Le long des côtes, les mineurs ajoutent à cet ordinaire si frugal quelques poissons. Ayant vu de sang-froid la mine et ses horreurs, ils ne tremblent point devant la mer. Montés sur de frêles barques, ils vont pêcher eux-mêmes leur provision d'hiver. Ils salent ce poisson, — le plus souvent de grandes anguilles de mer, — et le suspendent au plafond pour le faire sécher : c'est le jambon de ces cottages (1). Avec tout cela, ils sont assez contents de leur sort. Si leur régime est austère, ils ont peu de besoins, et puis ils jouissent d'un avantage inestimable à leurs yeux, l'indépendance. Dormant peu, occupés le plus souvent aux heures de nuit, ils se promènent durant la journée seuls ou avec leurs femmes; on les prendrait volontiers pour des artistes. Payés d'après ce qu'ils font, ayant un contrat qui détermine la nature et l'étendue du travail, ils ne reconnaissent guère d'autre maître que leur devoir. Veulent-ils émigrer, le monde entier leur est ouvert. En Californie, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, partout où il y a des mines, on rencontre des mineurs de la Cornouaille. Au moment de la fièvre d'or, la ville de Camborne se trouva tout à coup presque déserte; on fut obligé de faire venir des ouvriers de l'Irlande. Si d'ailleurs le travail seul enrichit peu le mineur, il n'en est plus du tout de même du travail associé à la spéculation. Les grandes fortunes de la Cornouaille sont très souvent sorties du fond des mines, et plus d'un ancien ouvrier est aujourd'hui un riche propriétaire.

On connaîtrait mal la vie des mineurs, si l'on ne s'occupait aussi de leurs femmes. Les filles, ainsi que les garçons, entrent dans les ateliers à la fleur de l'âge. Leur tâche est, on l'a vu, de casser et de préparer le minerai. L'exercice du marteau et du râteau élargit

(1) Dans les environs de Saint-Just, quelques mineurs ont encore recours à un autre moyen pour accroître leur bien-être domestique : ils louent une vache ou la moitié d'une vache, c'est-à-dire que le lait de la bête se divise entre deux familles, qui la traient alternativement.

leurs épaules, développe leurs formes; aussi sont-elles généralement bien faites, et elles le savent. Sur le théâtre de leurs occupations journalières, elles se montrent propres et bien vêtues; si, par hasard, quelques-unes d'entre elles n'ont pas des souliers cirés et luisans, elles les cachent avec un air de honte sous leur jupe trop courte, quand un étranger visite les travaux. Au moment de quitter l'atelier, elles réparent à la hâte, mais avec art, le désordre que le lavage des minerais a introduit dans leur toilette. Elles s'avancent alors par groupes à travers les champs. Ces groupes présentent plus d'un contraste : les jeunes filles rient, chantent et agacent les jeunes gens, les enfans jouent, tandis que les vieux mineurs marchent en silence et d'un air absorbé, songeant à leur souper. A mesure qu'on passe devant les cottages rangés sur le bord de la route, la troupe joyeuse diminue naturellement, et celui ou celle qui demeure le plus loin de la mine, ainsi que le dernier survivant d'une nombreuse famille, continue son chemin dans la solitude. Les jeunes filles ont travaillé toute la journée pour un bien faible salaire, généralement sept ou huit *pence*. Quelquefois cet argent est honorablement employé à soutenir une vieille mère, ou bien à accroître dans une proportion quelconque le bien-être de la famille; mais trop souvent aussi ce mince et pauvre gain ne sert qu'à satisfaire la coquetterie. En vain les parens cherchent-ils à combattre ce penchant funeste; les jeunes filles sortent de la maison mises avec simplicité, mais au détour d'une haie elles tirent de leur poche un voile, une broche ou tout autre ornement qu'elles ajoutent à leur toilette. Les ouvrières des mines ont d'ailleurs un ennemi intime, c'est le *packman*. On donne ce nom à un colporteur qui vend quelquefois de tout, du sucre, du café, du thé, mais surtout des étoffes et des habits. Comme il reparait tous les quinze jours, on l'appelle aussi, dans le langage familier, *Jonhny fortnight* (Jean-la-quinzaine). Cet homme tente les jeunes filles par leur côté faible, la vanité. Comme il ne demande point en argent comptant la valeur de ses marchandises, et qu'il se contente au contraire d'un léger paiement par quinzaine ou par mois, le marché est bientôt conclu. A quoi bon être jolie, si l'on ne fait point aussi quelques frais pour aider et relever la nature? La jeune fille est-elle sur le point de se marier, le *packman* lui persuade qu'elle a besoin d'une corbeille de noces. Elle paiera plus tard cette dette sur les gains de son mari, et la transaction sera tenue secrète, car *Jonhny fortnight* se représente comme un modèle de discrétion. C'est toujours la même histoire, le pacte de la jeune fille qui se donne au diable. A partir de ce jour en effet, elle tombe sous la dépendance de cet homme, qui la menace de tout révéler, si elle ne tient point ses engagements, ou si elle refuse les marchandises offertes par la suite.

Il est vrai que les mineurs ont recours, de leur côté, aux mêmes moyens pour se procurer les habits du dimanche. En Cornouaille, le dimanche est aux jours de la semaine ce qu'est aux pantomimes anglaises la scène finale de la *transformation*. Vous ne reconnaîtrez plus dès le matin la population ordinaire des mineurs, larves sous terre pendant la semaine, papillons au soleil du sabbat. Les hommes ont ce jour-là des habits noirs, leurs femmes des robes de soie et des chapeaux à fleurs. Après tout, cette tendance est-elle blâmable? L'élégance étant un des fruits de la civilisation, tout le monde veut y atteindre, comme au signe extérieur d'une vie honorable et laborieuse. Les Anglais ne comprennent guère que l'égalité par en haut, l'égalité qui aspire. A celle-là, ils sacrifient beaucoup; aussi, malgré de profondes différences de rang et de fortune, la Grande-Bretagne est-elle de toutes les nations celle où le costume se montre le plus uniforme et se rapproche le plus du luxe.

Les mines de la Cornouaille sont pour le royaume-uni une source toujours renaissante de richesses. Les Anglais attribuent ces richesses à la nature du sous-sol, mais aussi en grande partie au système de libre exploitation par les compagnies. Ils ne professent, je dois le déclarer, qu'une estime médiocre pour notre administration française des mines, toute chargée de réglemens et de lisières. Ce n'est point qu'ils ne reconnaissent beaucoup de science et de talent à nos élèves de l'École des mines, mais ils accusent l'état de trop intervenir et d'exercer ainsi une pression funeste sur l'esprit d'initiative et sur les ressources morales du pays dans l'exécution des travaux. Notre belle organisation, avec le *service ordinaire*, le *service extraordinaire* et le *service détaché*, ne les tente nullement. On voit trop, disent-ils encore, au-dessus de tous ces rouages la main du pouvoir; on ne distingue point assez l'action des individus, ni la force impulsive des capitaux associés. Que voulez-vous? ces malheureux Anglais n'entendent rien aux bienfaits d'un gouvernement paternel. Se croyant assez grands pour traiter eux-mêmes leurs affaires, ils ont écarté la protection de l'état, et, mettant vigoureusement la main à l'œuvre, ils ont forcé les entrailles de la terre à les enrichir. Si l'on jugeait des deux systèmes par les conséquences, comme l'Évangile nous recommande de juger l'arbre aux fruits, on n'hésiterait point à se prononcer pour le dernier. Le *self government* appliqué à l'industrie des mines a produit en Cornouaille des fortunes auxquelles on ne peut rien comparer; il donne du travail à quinze ou vingt mille ouvriers, et d'une pointe de terre à laquelle la nature avait beaucoup refusé, il a fait une corne d'abondance pour la Grande-Bretagne.

---

LA

# SCIENCE IDÉALE

ET

## LA SCIENCE POSITIVE

---

A M. ERNEST RENAN.

Votre exposition du système ou plutôt de l'histoire du monde, telle que vous l'entendez, a dû exciter, j'en suis sûr, l'étonnement de bien des gens. Les uns n'admettent point qu'il soit permis de traiter de pareilles questions, parce qu'ils ont *à priori* des solutions complètes sur l'origine et sur la fin de toutes choses. Les autres au contraire ne conçoivent même pas que l'on puisse les aborder à aucun point de vue d'une manière sérieuse et parvenir à des solutions qui aient le moindre degré de probabilité. Ils rejettent complètement les expositions de ce genre et les regardent comme étrangères au domaine scientifique. En fait, la légitimité et surtout la certitude de semblables conceptions peuvent toujours être controversées, parce que les données positives d'un ordre général et impersonnel et les aperçus poétiques d'un ordre particulier et individuel concourent à en former la trame.

C'est des premières données que les systèmes de cette nature tirent leur force ou plutôt leur degré de vraisemblance; c'est par les autres qu'ils prêtent le flanc et sont exposés à être traités de pures chimères. Mais si l'on n'accepte le mélange de ces deux éléments, tout système régulier, toute conception d'ensemble de la na-



ture est impossible. Et cependant l'esprit humain est porté par une impérieuse nécessité à affirmer le dernier mot des choses, ou tout au moins à le chercher. C'est cette nécessité qui rend légitimes de semblables tentatives, mais à la condition de leur assigner leur vrai caractère, c'est-à-dire de montrer explicitement quelles sont les données positives sur lesquelles on s'appuie et quelles sont les données hypothétiques que l'on a introduites pour rendre la construction possible. En un mot, il faut bien marquer que l'on procède ici par une tout autre méthode que celle de la vieille métaphysique, et que les solutions auxquelles on arrive, loin d'être les plus certaines dans l'ordre de la connaissance, et celles dont on déduit *à priori* tout le reste par voie de syllogisme, sont au contraire les plus flottantes. Bref, dans les tentatives qui appartiennent à ce que j'appellerai la science idéale, qu'il s'agisse du monde physique ou du monde moral, il n'y a de probabilité qu'à la condition de s'appuyer sur les mêmes méthodes qui font la force et la certitude de la science positive.

## 1.

La science positive ne poursuit ni les causes premières ni la fin des choses; mais elle procède en établissant des faits et en les rattachant les uns aux autres par des relations immédiates. C'est la chaîne de ces relations, chaque jour étendue plus loin par les efforts de l'intelligence humaine, qui constitue la science positive. Il est facile de montrer dans quelques exemples comment, en partant des faits les plus vulgaires, de ceux qui font l'objet de l'observation journalière, la science s'élève, par une suite de *pourquoi* sans cesse résolus et sans cesse renaissans, jusqu'aux notions générales qui représentent l'explication commune d'un nombre immense de phénomènes.

Commençons par des notions empruntées à l'ordre physique. Pourquoi une torche, une lampe éclairent-elles? Voilà une question bien simple, qui s'est présentée de tout temps à la curiosité humaine. Nous pouvons répondre aujourd'hui: parce que la torche, en brûlant, dégage des gaz mêlés de particules solides de charbon et portés à une température très élevée. — Cette réponse n'est pas arbitraire ou fondée sur le raisonnement; elle résulte d'un examen direct du phénomène. En effet, les gaz concourent à former cette colonne brûlante qui s'échappe de la cheminée des lampes; la chimie peut les recueillir et les analyser dans ses appareils. Le charbon se déposera, si l'on introduit dans la flamme un corps froid. Quant à la haute température des gaz, elle est manifeste, et elle peut être

mesurée avec les instrumens des physiciens. — Voilà donc la lumière de la torche expliquée, c'est-à-dire rapportée à ses causes prochaines.

Mais aussitôt s'élèvent de nouvelles questions. Pourquoi la torche dégage-t-elle des gaz? Pourquoi ces gaz renferment-ils du charbon en suspension? Pourquoi sont-ils portés à une température élevée? — On y répond en soumettant ces faits à une observation plus approfondie. La torche renferme du charbon et de l'hydrogène, tous deux élémens combustibles. Ce sont là des faits observables : le charbon peut être isolé en chauffant très fortement la matière de la torche; l'hydrogène fait partie de l'eau qui se produit lorsqu'on brûle la torche. Ces deux élémens combustibles de la torche enflammée s'unissent avec un des élémens de l'air, l'oxygène, ce qui est un nouveau fait établi par l'analyse des gaz dégagés. Or cette union des élémens de la torche, charbon et hydrogène, avec un élément de l'air, l'oxygène, produit, comme le prouve l'expérience faite sur les élémens isolés, une très grande quantité de chaleur. Nous avons donc expliqué l'élévation de la température. En même temps nous expliquons pourquoi la torche dégage des gaz. C'est surtout parce que ses élémens unis à l'oxygène produisent, l'un (le charbon) de l'acide carbonique, naturellement gazeux, l'autre (l'hydrogène) de l'eau, qui à cette haute température se réduit en vapeur, c'est-à-dire en gaz. — Enfin le charbon pulvérulent et suspendu dans la flamme, à laquelle il donne son éclat, se produit, parce que l'hydrogène, plus combustible que le charbon, brûle le premier aux dépens de l'oxygène, tandis que le charbon mis à nu arrive à l'état solide jusqu'à la surface extérieure de la flamme : selon qu'il y brûle plus ou moins complètement, la flamme est éclairante ou fuligineuse. — Voilà donc la série de nos seconds *pourquoi* résolue, expliquée, c'est-à-dire ramenée par l'observation des faits à des notions d'un ordre plus général.

Ces notions se réduisent en définitive à ceci : la combinaison avec l'oxygène des élémens de la torche, c'est-à-dire du carbone et de l'hydrogène, produit de la chaleur. — Elles sont plus générales que le fait particulier dont nous sommes partis. En effet, elles expliquent non-seulement pourquoi la torche est lumineuse, mais aussi pourquoi la combustion du bois, de la houille, de l'huile, de l'esprit-de-vin, du gaz de l'éclairage, etc., produit de la lumière. L'observation de ces effets divers prouve qu'ils dérivent d'une même cause prochaine. Presque tous les phénomènes de lumière et de chaleur que nous produisons dans la vie commune s'expliquent de la même manière. On voit ici comment la science positive s'élève à des vérités générales par l'étude individuelle des phénomènes. Avant

d'insister toutefois sur le caractère de sa méthode, poursuivons-en les applications jusqu'à des vérités d'un ordre plus élevé.

Pourquoi le charbon, l'hydrogène, en se combinant avec l'oxygène, produisent-ils de la chaleur? Telle est la question qui se présente maintenant à nous. L'expérience des chimistes a répondu que c'est là un cas particulier d'une loi générale, en vertu de laquelle toute combinaison chimique dégage de la chaleur. Le soufre de l'allumette qui brûle, c'est-à-dire qui s'unit à l'oxygène, le phosphore qui se combine à ce même oxygène avec une lueur éblouissante, le fer détaché des pieds des chevaux qui brûle en étincelles, le zinc qui produit cette lumière bleuâtre et aveuglante des feux d'artifice, fournissent de nouveaux exemples, connus de tout le monde et propres à démontrer cette loi générale. Elle embrasse des milliers de phénomènes qui se développent chaque jour devant nos yeux. La chaleur de nos foyers et de nos calorifères, celle qui fait marcher les machines à vapeur, aussi bien que celle qui maintient la vie et l'activité des animaux, sont produites, l'expérience le prouve, par la combinaison des élémens. Nous voici donc arrivés à l'une des notions fondamentales de la chimie, à l'une des causes qui produisent les effets les plus nombreux et les plus importans dans l'univers.

Nous ne sommes cependant pas encore au bout de nos *pourquoi*. Derrière chaque problème résolu, l'esprit humain soulève aussitôt un problème nouveau et plus étendu. Pourquoi la combinaison chimique dégage-t-elle de la chaleur? Voilà ce que l'on se demande maintenant. Or les expériences les plus récentes tendent à établir que la réponse doit être tirée des faits qui réduisent la chaleur à des explications purement mécaniques. La chaleur paraît n'être autre chose qu'un mouvement, ou plus exactement un travail spécial des dernières particules des corps; en effet, ce mouvement peut être transformé à volonté et d'une manière équivalente dans les travaux ordinaires, produits par l'action de la pesanteur et des agens mécaniques proprement dits. Telle est précisément l'origine du travail des machines à vapeur. Or, dans l'acte de la combinaison chimique, les particules des corps changent de distance et de position relatives, d'où résulte un travail qui se traduit par un dégagement de chaleur. C'est en vertu d'un effet analogue, mais plus palpable, que le fer frappé par le marteau s'échauffe, le rapprochement des particules du fer et le genre de mouvement qu'elles ont pris donnant lieu à cette même transformation équivalente d'un phénomène mécanique en un phénomène calorifique. Tout dégagement de chaleur produit, soit par une action chimique, soit par une action de toute autre nature, devient ainsi un cas particulier de la mécanique.

La physique et la chimie se ramènent dès lors à la mécanique, non en vertu d'aperçus obscurs et incertains, non à la suite de raisonnemens *à priori*, mais au moyen de notions indubitables, toujours fondées sur l'observation et sur l'expérience, et qui tendent à établir, par l'étude directe des transformations réciproques des forces naturelles, leur identité fondamentale.

Pour atteindre à de si grands résultats, pour enchaîner une telle multitude de phénomènes par les liens d'une même loi générale et conforme à la nature des choses, l'esprit humain a suivi une méthode simple et invariable. Il a constaté les faits par l'observation et par l'expérience; il les a comparés, et il en a tiré des relations, c'est-à-dire des faits plus généraux, qui ont été à leur tour, et c'est là leur seule garantie de réalité, vérifiés par l'observation et par l'expérience. Une généralisation progressive, déduite des faits antérieurs et vérifiée sans cesse par de nouvelles observations, conduit ainsi notre connaissance depuis les phénomènes vulgaires et particuliers jusqu'aux lois naturelles les plus abstraites et les plus étendues; mais dans la construction de cette pyramide de la science toutes les assises, de la base au sommet, reposent sur l'observation et sur l'expérience. C'est un des principes de la science positive qu'aucune réalité ne peut être établie par le raisonnement. Le monde ne saurait être deviné. Toutes les fois que nous raisonnons sur des existences, les prémisses doivent être tirées de l'expérience et non de notre propre conception; de plus la conclusion que l'on tire de telles prémisses n'est que probable et jamais certaine : elle ne devient certaine que si elle est trouvée, à l'aide d'une observation directe, conforme à la réalité.

Tel est le principe solide sur lequel reposent les sciences modernes, l'origine de tous leurs développemens véritables, le fil conducteur de toutes les découvertes si rapidement accumulées depuis le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle dans tous les ordres de la connaissance humaine.

Cette méthode est tard venue dans le monde; son triomphe, sinon sa naissance, est l'œuvre des temps modernes. L'esprit humain d'abord avait procédé autrement. Lorsqu'il osa pour la première fois s'abandonner à lui-même, il chercha à deviner le monde et à le construire, au lieu de l'observer. C'est par la méditation poursuivie pendant des années, par la concentration incessante de leur intelligence, que les sages indiens s'efforçaient d'arriver à la conception souveraine des choses, et par suite à la domination sur la nature. Les Grecs n'eurent pas moins de confiance dans la puissance de la spéculation, comme en témoignent l'histoire des philosophes de la Grande-Grèce et celle des néo-platoniciens. Le rapide progrès des

sciences mathématiques entretenait cette illusion. A l'aide de quelques axiomes tirés soit de l'esprit humain, soit de l'observation, et en procédant uniquement par voie de raisonnement, la géométrie avait commencé, dès le temps des Grecs, à élever ce merveilleux édifice, qui a subsisté et subsistera toujours sans aucun changement essentiel. La logique règne ici en souveraine, mais c'est dans le monde des abstractions. Les déductions mathématiques ne sont certaines que dans leur ordre même; elles n'ont aucune existence effective en dehors de la logique. Si on les applique à l'ordre des réalités, où elles constituent un instrument puissant, elles tombent aussitôt sous la condition commune, c'est-à-dire que les prémisses doivent être tirées de l'observation, et que la conclusion doit être contrôlée par cette même observation; mais le vrai caractère de ces applications ne fut pas reconnu d'abord, et l'on a cru en général, jusque dans les temps modernes, pouvoir construire le système du monde par voie de déduction et à l'image de la géométrie.

Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, le changement de méthode s'opère d'une manière décisive dans les travaux de Galilée et des académiciens de Florence. Ce sont les véritables ancêtres de la science positive : ils ont posé les premières assises de l'édifice qui depuis n'a pas cessé de s'élever. Le xviii<sup>e</sup> siècle a vu le triomphe de la nouvelle méthode : des sciences physiques, où elle était d'abord renfermée, il l'a transportée dans les sciences politiques, économiques, et jusque dans le monde moral. Diriger la société conformément aux principes de la science et de la raison, tel a été le but final du xviii<sup>e</sup> siècle. L'organisation primitive de l'Institut est là pour en témoigner. Mais l'application de la science aux choses morales réclame une attention particulière, car cette extension universelle de la méthode positive est décisive dans l'histoire de l'humanité.

Jusqu'ici j'ai parlé surtout des sciences physiques, et j'ai dit que l'on ne saurait arriver à la connaissance des choses autrement que par l'observation directe. Ceci est vrai pour le monde des êtres vivans comme pour celui des êtres inorganiques, pour le monde moral comme pour le monde physique.

Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre matériel, il s'agit d'abord d'établir les faits et de les contrôler par l'observation, puis de les enchaîner en s'appuyant sans cesse sur cette même observation. Tout raisonnement qui tend à les déduire *à priori* de quelque axiome abstrait est chimérique; tout raisonnement qui tend à opposer les unes aux autres des vérités de fait, et à en détruire quelques-unes en vertu du principe logique de contradiction, est également chimérique. C'est l'observation des phénomènes du monde moral, révélés soit par la psychologie, soit par l'histoire et l'écono-

mie politique, c'est l'étude de leurs relations graduellement généralisées et incessamment vérifiées qui servent de fondement à la connaissance scientifique de la nature humaine. La méthode qui résout chaque jour les problèmes du monde matériel et industriel est la seule qui puisse résoudre et qui résoudra tôt ou tard les problèmes fondamentaux relatifs à l'organisation des sociétés.

C'est en établissant les vérités morales sur le fondement solide de la raison pratique que Kant leur a donné, à la fin du siècle dernier, leur base véritable et leurs assises définitives. Le sentiment du bien et du mal est un fait primordial de la nature humaine; il s'impose à nous en dehors de tout raisonnement, de toute croyance dogmatique, de toute idée de peine ou de récompense. La notion du devoir, c'est-à-dire la règle de la vie pratique, est par là reconnue comme un fait primitif, en dehors et au-dessus de toute discussion. Elle ne peut plus désormais être compromise par l'écroulement des hypothèses métaphysiques auxquelles on l'a si longtemps rattachée. Il en est de même de la liberté, sans laquelle le devoir ne serait qu'un mot vide de sens. La discussion abstraite si longtemps agitée entre le fatalisme et la liberté n'a plus de raison d'être. L'homme sent qu'il est libre : c'est un fait qu'aucun raisonnement ne saurait ébranler. Voilà quelques-unes des conquêtes capitales de la science moderne.

Ainsi la science positive a conquis peu à peu dans l'humanité une autorité fondée, non sur le raisonnement abstrait, mais sur la conformité nécessaire de ses résultats avec la nature même des choses. L'enfant se plaît dans le rêve, et il en est de même des peuples qui commencent; mais rien ne sert de rêver, si ce n'est à se faire illusion à soi-même. Aussi tout homme préparé par une éducation suffisante accepte-t-il d'abord les résultats de la science positive comme la seule mesure de la certitude. Ces résultats sont aujourd'hui devenus si nombreux, que, dans l'ordre des connaissances positives, l'homme le plus ordinaire, pourvu d'une instruction moyenne, a une science infiniment plus étendue et plus profonde que les plus grands hommes de l'antiquité et du moyen âge.

Les anciennes opinions, nées trop souvent de l'ignorance et de la fantaisie, disparaissent peu à peu pour faire place à des convictions nouvelles, fondées sur l'observation de la nature, j'entends de la nature morale aussi bien que de la nature physique. Les premières opinions avaient sans cesse varié, parce qu'elles étaient arbitraires; les nouvelles subsisteront, parce que la réalité en devient de plus en plus manifeste, à mesure qu'elles trouvent leur application dans la société humaine, depuis l'ordre matériel et industriel jusqu'à l'ordre moral et intellectuel le plus élevé. La puissance qu'elles

donnent à l'homme sur le monde et sur l'homme lui-même est leur plus solide garantie. Quiconque a goûté de ce fruit ne saurait plus s'en détacher. Tous les esprits réfléchis sont ainsi gagnés sans retour, à mesure que s'efface la trace des vieux préjugés, et il se constitue dans les régions les plus hautes de l'humanité tout un ensemble de convictions qui ne seront plus jamais renversées.

## II.

J'ai dit ce qu'était la science positive, son objet, sa méthode, sa certitude; je vais maintenant parler de la science idéale. Commençons par son objet.

La science positive n'embrasse qu'une partie du domaine de la connaissance, telle que l'humanité l'a poursuivie jusqu'à présent. Elle assemble les faits observés et construit la chaîne de leurs relations; mais cette chaîne n'a ni commencement ni fin, je ne dis pas certains, mais même entrevus. La recherche de l'origine et celle de la fin des choses échappent à la science positive. Jamais elle n'aborde les relations du fini avec l'infini. Cette impuissance doit-elle être regardée comme inhérente à l'intelligence humaine? Faut-il, avec une école qui compte en France et ailleurs d'illustres partisans, faut-il regarder comme vaine toute curiosité qui s'étend au-delà des relations immédiates entre les phénomènes? Faut-il rejeter parmi les stériles discussions de la scolastique tous les autres problèmes, parce que la solution de ces problèmes ne comporte ni la même clarté, ni la même certitude?

La réponse doit être cherchée dans l'histoire de l'esprit humain: c'est la seule manière de rester fidèle à la méthode elle-même. Or la science des relations directement observables ne répond pas complètement et n'a jamais répondu aux besoins de l'humanité. En deçà comme au-delà de la chaîne scientifique, l'esprit humain conçoit sans cesse de nouveaux anneaux; là où il ignore, il est conduit par une force invincible à construire et à imaginer, jusqu'à ce qu'il soit remonté aux causes premières. Derrière le nuage qui enveloppe toute fin et toute origine, il sent qu'il y a des réalités qui s'imposent à lui, et qu'il est forcé de concevoir idéalement, s'il ne peut les connaître. Il sent que là résident les problèmes fondamentaux de sa destinée. Ces réalités cachées, ces causes premières, l'esprit humain les rattache d'une manière fatale aux faits scientifiques, et, réunissant le tout, il en forme un ensemble, un système embrassant l'universalité des choses matérielles et morales.

Ce procédé de l'esprit humain représente donc un fait d'observation, prouvé par l'étude de chaque époque, de chaque peuple,

de chaque individu; il n'est pas permis de refuser de l'apercevoir. C'est ici un fait comme tant d'autres : son existence nécessaire dispense d'en discuter la légitimité. Il se passe dans l'ordre intellectuel et moral quelque chose d'analogue à ce qui existe dans l'ordre politique. L'existence actuelle d'un gouvernement idéal et absolument parfait a toujours été à bon droit regardée comme chimérique, et cependant jamais un peuple n'a pu subsister un seul moment sans un système gouvernemental plus ou moins imparfait. De même, dans l'ordre de l'intelligence, la connaissance rigoureuse de l'ensemble des choses est inaccessible à l'esprit humain, et cependant chaque homme est forcé de se construire ou d'accepter tout fait un système complet, embrassant sa destinée et celle de l'univers.

Comment ce système doit-il être construit? C'est la question de la méthode dans la science idéale. Nous allons rappeler quel procédé scientifique les hommes ont en général suivi jusqu'ici dans cette construction, puis nous dirons quelle est, à notre avis, la méthode qui résulte de l'état intellectuel présent et du développement acquis par les sciences positives.

Interrogeons les premiers philosophes : « Thalès regarde l'eau comme premier principe (1). Anaximène et Diogène établissent que l'air est antérieur à l'eau et qu'il est le principe des corps simples. Hippase de Métaponte et Héraclite d'Éphèse admettent que le feu est le premier principe. Empédocle reconnaît quatre éléments, ajoutant la terre aux trois que nous avons nommés. Anaxagore de Clazomène prétend que le nombre des principes est infini. Presque toutes les choses formées de parties semblables ne sont sujettes à d'autre production, à d'autre destruction que l'agrégation ou la séparation; en d'autres termes, elles ne naissent ni ne périssent, elles subsistent éternellement (2). »

La plupart de ces systèmes ne sont pas fondés seulement sur la considération de la matière; mais ils recourent en même temps à des notions morales et intellectuelles. Parménide invoque comme principe « l'Amour, le plus ancien des Dieux; » Empédocle introduit « l'Amitié et la Discorde, » causes opposées des effets contraires, c'est-à-dire du bien et du mal, de l'ordre et du désordre, qui se trouvent dans la nature. Anaxagore recourt à « l'Intelligence » pour expliquer l'ordre universel, tout en préférant d'ordinaire rendre raison des phénomènes par « des airs, des éthers, des eaux et beaucoup d'autres choses déplacées, » au jugement de Platon (3).

(1) *Métaphysique d'Aristote*, livre 1<sup>er</sup>; tome I, p. 14 et suiv., traduction de MM. Pierron et Zévort.

(2) C'est à peu près la doctrine des corps simples de la chimie moderne.

(3) *Phédon*, xcvi.



Voici maintenant le monde expliqué par des considérations purement logiques. « Du temps de ces philosophes et avant eux (1), ceux qu'on nomme pythagoriciens s'appliquèrent d'abord aux mathématiques. Nourris dans cette étude, ils pensèrent que les principes des mathématiques étaient les principes de tous les êtres. Les nombres sont de leur nature antérieurs aux idées, et les pythagoriciens croyaient apercevoir dans les nombres, plutôt que dans le feu, la terre et l'eau, une foule d'analogies avec ce qui est et ce qui se produit. Telle combinaison des nombres leur semblait la justice, telle autre l'âme et l'intelligence. » C'est pourquoi « ils pensèrent que les nombres sont les éléments de tous les êtres. »

Mais je ne veux pas retracer ici l'histoire de la métaphysique. Il me suffira d'avoir montré par quelques exemples comment elle a procédé à l'origine. Le vrai caractère de sa méthode se manifeste sans déguisement dans ces premiers essais naïfs où chaque philosophe, frappé vivement par un phénomène physique ou moral, le généralise, en tire par voie de raisonnement une construction complète et l'explication de l'univers. Depuis lors jusqu'aux temps modernes, quels qu'aient été l'art et la profondeur de ses constructions systématiques, la métaphysique n'a guère changé de procédé. Elle pose un ou plusieurs axiomes, empruntés soit au sens intime, soit à la perception extérieure; puis elle opère par voie rationnelle et conformément aux règles de la logique. Elle poursuit la série de ses déductions jusqu'à ce qu'elle ait constitué le système complet du monde, car, comme dit Aristote, « le philosophe qui possède parfaitement la science du général a nécessairement la science de toutes choses... Ce qu'il y a de plus scientifique, ce sont les principes et les causes. C'est par leur moyen que nous connaissons les autres choses, tandis qu'eux, ce n'est pas par les autres choses que nous les connaissons (2). »

Le triomphe de cette méthode est dans l'érection des grandes machines scolastiques du moyen âge, où le syllogisme, partant de certains axiomes imposés dogmatiquement et au-dessus de toute discussion, règne ensuite en maître de la base au sommet. Jusque dans les temps modernes, Descartes, qui renverse l'ancien édifice de l'autorité philosophique, demeure fidèle à la méthode déductive. « J'ai remarqué, dit-il (3), certaines lois que Dieu a tellement établies dans la nature, et dont il a imprimé de telles notions en nos âmes, qu'après y avoir fait assez de réflexion nous ne saurions

(1) Aristote, *Métaphysique*, livre 1<sup>er</sup>; trad. de MM. Pierron et Zévort, p. 23.

(2) *Métaphysique*, livre 1<sup>er</sup>; traduction déjà citée. Le texte est plus énergique :  $\Delta\iota\alpha$  γὰρ τὰυτὰ καὶ ἐκ τούτων τὰλλα γνωρίζεται, ἀλλ' οὐ τὰυτὰ διὰ τῶν ὑποκειμένων.

(3) *Discours sur la Méthode*, v<sup>e</sup> partie.

douter qu'elles ne soient exactement observées en tout ce qui est ou qui se fait dans le monde. » Et plus loin (1) : « Mais l'ordre que j'ai tenu en ceci a été tel. Premièrement j'ai tâché de trouver en général les principes ou premières causes de tout ce qui est ou qui peut être dans le monde, sans rien considérer pour cet effet que Dieu seul qui l'a créé, ni les tirer d'ailleurs que de certaines semences de vérité qui sont naturellement dans nos âmes. Après cela, j'ai examiné quels étaient les premiers et plus ordinaires effets qu'on pouvait déduire de ces causes, et il me semble que par là j'ai trouvé des cieux, des astres, une terre, et même sur la terre de l'eau, de l'air, du feu, des minéraux, et quelques autres telles choses, qui sont les plus communes de toutes et les plus simples, et par conséquent les plus aisées à connaître. Puis, lorsque j'ai voulu descendre à celles qui étaient plus particulières, il s'en est tant présenté à moi de diverses, que je n'ai pas cru qu'il fût possible à l'esprit humain de distinguer les formes ou espèces de corps qui sont sur la terre — d'une infinité d'autres qui pourraient y être, si c'eût été le vouloir de Dieu de les y mettre, ni par conséquent de les rapporter à notre usage, si ce n'est qu'on vienne au-devant des causes par les effets, et qu'on se serve de plusieurs expériences particulières. » J'ai cru devoir rapporter ce passage, quoique un peu long, à cause de la netteté avec laquelle Descartes y caractérise sa méthode. Ce grand mathématicien, que l'on a souvent présenté comme l'un des fondateurs de la méthode scientifique moderne, place au contraire le raisonnement et la déduction au début et dans tout le cours de sa construction. L'expérience n'y intervient que comme accessoire et pour démêler les complications extrêmes du raisonnement.

Il n'est pas jusqu'au dernier des métaphysiciens, Hegel, qui n'ait voulu à son tour reconstruire le monde *à priori*, en identifiant les principes des choses avec ceux d'une logique transformée. L'idéal des philosophes a presque toujours été « un système de principes et de conséquences qui soit vrai par lui-même et par l'harmonie qui lui est propre (2). » Eh bien ! il faut le dire sans détour, cet idéal est chimérique : l'expérience des siècles l'a prouvé. Dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique, toutes les constructions de systèmes absolus ont échoué, comme dépassant la portée de la nature humaine. Bien plus, une telle prétention doit être regardée désormais « comme la chose la plus opposée à la connaissance du vrai dans le monde physique, aussi bien que dans le

(1) *Discours sur la Méthode*, vi<sup>e</sup> partie.

(2) Tennemann, *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, traduction de M. Cousin, t. I<sup>er</sup>, p. 43 (1839).

monde moral (1). » Aucune réalité, je le répète encore une fois, ne peut être atteinte par le raisonnement. Les mathématiques, dont la méthode avait séduit les anciens aussi bien que Descartes, sont ici hors de cause; elles ne contiennent, tous les géomètres sont aujourd'hui d'accord sur ce point, d'autre réalité que celle que l'on y a mise à l'avance sous forme d'axiome ou d'hypothèse, et cette réalité traverse le jeu des symboles sans cesser de demeurer identique à elle-même. Au contraire, pour passer d'un fait réel à un autre fait réel, il faut toujours recourir à l'observation.

La métaphysique cependant n'est pas un simple jeu de l'esprit humain; elle renferme un certain ordre de réalités, mais qui n'ont pas d'existence démontrable en dehors du sujet. La véritable signification de cette science a été clairement établie par Kant dans sa *Critique de la Raison pure*. Elle étudie les conditions logiques de la connaissance, les catégories de l'esprit humain, les moules suivant lesquels il est obligé de concevoir les choses. Par là, la métaphysique aussi peut être regardée comme une science positive, assise sur la base solide de l'observation. Hâtons-nous d'ajouter cependant que ces moules, envisagés indépendamment de toute autre réalité, sont vides, aussi bien que ceux des mathématiques, qui d'ailleurs dérivent des mêmes notions, quoique dans un ordre plus restreint.

Non-seulement la critique directe de la raison prouve qu'il en est ainsi, mais on arrive au même résultat par l'examen des systèmes qui se sont succédé dans l'histoire de la philosophie. Tout système métaphysique, quelles que soient ses prétentions, n'a de portée que dans l'ordre logique; dans l'ordre réel, il ne fait autre chose qu'exprimer plus ou moins parfaitement l'état de la science de son temps; c'est une nécessité à laquelle personne n'a jamais échappé.

Examinons en effet quelques-unes des conceptions que nous avons indiquées tout à l'heure. Les systèmes de l'école ionienne répondent à un premier coup d'œil jeté sur la nature. La notion des lois du monde physique commence à apparaître à Anaxagore, comme en témoignent ces explications qui scandalisaient si fort Platon. L'école de Pythagore transporte dans ses théories générales les découvertes merveilleuses qu'elle vient de faire en géométrie, en astronomie, en acoustique. Platon lui-même, lorsqu'il nous explique *à priori*, par la bouche de Timée, le plan suivi par Dieu dans l'ordonnance du monde, expose une astronomie, une physique et une physiologie qui répondent précisément à l'état fort imparfait des connaissances de l'époque où il vivait. Dans l'ordre social, sa *République* nous repré-

(1) *Lettres à M. Villemain*, par M. E. Chevreul, sur la *Méthode en général*, p. 36, 1856.

sente une construction imaginaire, dont la plupart des matériaux sont empruntés à des données contemporaines. Cette notion de la beauté, qui donne tant de charme et d'éclat aux écrits du philosophe grec, est la même que celle des artistes de son temps. En face du merveilleux développement de l'art grec, la théorie du beau s'élève, théorie *à priori* et absolue en apparence, en réalité conçue à l'aide de données extérieures présentes sous les yeux du philosophe.

Descartes, pour arriver à la réforme de la philosophie, n'échappe pas à la loi commune. Il termine le *Discours sur la Méthode* en annonçant qu'il a exposé les lois de la nature « sans appuyer ses raisons sur aucun autre principe que sur les perfections infinies de Dieu, » d'où il pense déduire les propriétés de la lumière, le système des astres, la distribution de l'air et de l'eau à la surface de la terre, la formation des montagnes, des rivières, des métaux, des plantes, et jusqu'à la structure de l'homme. — Mais le raisonnement fondé sur les attributs de Dieu le conduira-t-il à quelque découverte nouvelle? Nullement; les résultats sont tout simplement conformes aux connaissances positives que l'on avait acquises par l'expérience au milieu du *xvii<sup>e</sup>* siècle. Descartes supprima son livre à cause de la condamnation de Galilée, dont il partageait les opinions sur le système du monde. S'il avait vécu cinquante ans plus tôt, nous n'aurions pas éprouvé cette perte. Descartes, resté fidèle aux opinions astronomiques du *xvi<sup>e</sup>* siècle, eût été orthodoxe : il aurait démontré *à priori* que le soleil tourne autour de la terre.

Hegel enfin, pour terminer par un contemporain, n'échappe pas à la nécessité commune de la métaphysique : l'univers, qu'il croit avoir construit uniquement à l'aide de la logique transcendante, se trouve conforme de point en point aux connaissances *à posteriori*. C'est ainsi qu'il dresse *à priori* toute la philosophie de l'histoire de son temps, non sans en grossir les derniers événemens par un effet d'optique naturel à un contemporain. S'il fallait pénétrer plus avant dans son système, je pourrais montrer comment la vue profonde qui fait tout reposer sur le passage perpétuel de l'être au phénomène et du phénomène à l'être est sortie des progrès mêmes des sciences expérimentales. Il suffit pour le concevoir de jeter un coup d'œil sur le développement des connaissances scientifiques relatives au feu et à la lumière. A l'origine, le feu était regardé comme un élément, comme un être, à un titre aussi complet, aussi absolu que n'importe quel autre. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un phénomène, un mouvement spécial des particules matérielles. Il y a plus : après avoir établi une distinction entre la flamme et les particules enflammées, on a voulu pendant quelque temps donner à la première pour support un fluide particulier, le calorique, dont la combinaison avec

les élémens constituerait les corps tels que nous les connaissons. C'était l'opinion de Lavoisier. Mais voici aujourd'hui que l'être calorique s'évanouit à son tour et se résout en un pur phénomène de mouvement. Le principe de contradiction absolue entre l'être et le phénomène, sur lequel reposait la vieille logique abstraite, cesse d'être applicable aux réalités. Pour la science moderne, aussi bien que pour le langage figuré de nos aïeux, les Aryas et les Hellènes, l'être et le phénomène se confondent dans leur perpétuelle transformation.

Cette impuissance de la logique pure tient à une cause plus générale. Pour raisonner, nous sommes forcés de substituer aux réalités certaines abstractions plus simples, mais dont l'emploi enlève aux conclusions leur rigueur absolue. Telle est la cause qui rend illusoires toutes les déductions des systèmes philosophiques. Malgré leurs prétentions, ils n'ont jamais fait et ils n'ont pu faire autre chose que retrouver, au moyen d'un *à priori* prétendu, les connaissances de leur temps.

Cependant, si leur méthode doit être abandonnée, en sera-t-il de même des problèmes qu'ils ont abordés? Faut-il renoncer à toute opinion sur les fins et sur les origines, c'est-à-dire sur la destinée de l'individu, de l'humanité et de l'univers? Chose étrange! cette science a été la première qui ait excité la curiosité humaine, et c'est elle aujourd'hui qui a besoin d'être justifiée. L'obstination de l'esprit humain à reproduire ces problèmes prouve qu'ils sont fondés sur des sentimens généraux et innés au cœur humain, sentimens qui doivent être distingués soigneusement des constructions échafaudées à tant de reprises pour les satisfaire. Ils sont donc légitimes en tant que sentimens. Faut-il les chasser du domaine de la science, parce qu'ils ne peuvent être résolus avec certitude, et en abandonner la solution au mysticisme? Je ne le pense pas.

La méthode véritable de la science idéale résulte clairement des données inscrites dans l'histoire même de la philosophie. Il s'agit de faire maintenant avec méthode et pleine connaissance de cause ce que les systèmes ont fait avec une sorte de dissimulation inconsciente. En un mot, dans ces problèmes comme dans les autres, il faut accepter les conditions de toute connaissance, et, sans prétendre désormais à une certitude illusoire, subordonner la science idéale à la même méthode qui fait le fondement solide de la science positive. Pour construire la science idéale, il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'appliquer à la solution des problèmes qu'elle pose tous les ordres de faits que nous pouvons atteindre, avec leurs degrés inégaux de certitude, ou plutôt de probabilité.

Ici chaque science apportera ses résultats les plus généraux. Les

mathématiques mettent à nu les mécanismes logiques de l'intelligence humaine; la physique nous révèle l'existence, la coordination, la permanence des lois naturelles; l'astronomie nous montre réalisées les conceptions abstraites de la mécanique, l'ordre universel de l'univers qui en découle, enfin la périodicité qui est la loi générale des phénomènes célestes.

C'est l'étude de ces sciences qui nous conduit d'abord à exclure du monde l'intervention de toute volonté particulière, c'est-à-dire l'élément surnaturel. Aux débuts de l'humanité, tout phénomène était regardé comme le produit d'une volonté particulière. L'expérience perpétuelle nous a au contraire appris qu'il n'en était jamais ainsi. Toutes les fois que les conditions d'un phénomène se trouvent réalisées, il ne manque jamais de se produire.

Avec la chimie s'introduisent pour la première fois les notions d'être ou de substance individuelle. La plupart des vieilles formules de la métaphysique s'y trouvent en quelque sorte réalisées sous une forme concrète; mais en même temps apparaissent des notions nouvelles relatives aux transformations perpétuelles de la matière, à ses combinaisons et à ses décompositions, aux propriétés spécifiques inhérentes à son existence même. C'est ici que la puissance créatrice de l'homme se manifeste avec le plus d'étendue, soit pour reproduire les êtres naturels par la connaissance des lois qui ont présidé à leur formation, soit pour en fabriquer, en vertu de ces lois mêmes, une infinité d'autres que la nature n'aurait jamais enfantés.

Au-delà de la chimie commencent les sciences de la vie, c'est-à-dire la physiologie, cette physique des êtres vivans, qui poursuit la connaissance de leurs mécanismes, puis la science des animaux et celle des végétaux, concentrées jusqu'à présent dans l'étude des classifications. C'est cette dernière étude que l'on appelle la méthode naturelle en zoologie et en botanique : elle manifeste à la fois certains cadres nécessaires de la connaissance humaine et certains principes généraux qui paraissent régler l'harmonie et la formation des êtres vivans. La science parviendra-t-elle un jour à une connaissance plus claire de ces derniers principes, de façon à s'emparer de la loi génératrice des êtres vivans, comme elle a réussi à s'emparer de la loi génératrice des êtres minéraux? Il est facile de comprendre quelle serait l'importance philosophique d'une pareille découverte. L'affirmation peut passer à juste titre pour téméraire; mais peut-être la négation l'est-elle encore davantage, comme exposée à être renversée demain par quelque découverte inattendue.

Nous voici parvenus dans un ordre nouveau, celui des phénomènes historiques. A l'évolution nécessaire du système solaire et des métamorphoses géologiques succède un monde où la liberté est

apparue avec la race humaine : celle-ci a introduit dans les choses un élément nouveau et changé le cours des fatalités naturelles. A ce point de vue, l'histoire forme parmi les sciences un groupe à part. Malheureusement les lois de l'histoire sont plus difficiles à découvrir que celles du monde physique, parce que dans l'histoire l'expérimentation n'intervient guère et que l'observation est toujours incomplète. Jamais nous ne pourrons connaître un passé, que nous ne pouvons reconstruire pour le faire apparaître encore une fois devant nos yeux, avec la même certitude qu'une série de phénomènes physiques. Vous savez mieux que personne par quels merveilleux artifices de divination, appuyés sur les indices les plus divers, l'historien supplée à cette éternelle impuissance, et reconstruit, en partie par les faits, en partie par l'imagination, un monde qu'il n'a pas connu, que personne ne reverra jamais.

Parmi les résultats généraux qui sortent de l'étude de l'histoire, il en est un fondamental au point de vue philosophique : c'est le fait du progrès incessant des sociétés humaines, progrès dans la science, progrès dans les conditions matérielles d'existence, progrès dans la moralité, tous trois corrélatifs. Si l'on compare la condition des masses, esclaves dans l'antiquité, servies dans le moyen âge, aujourd'hui livrées à leur propre liberté sous la seule condition d'un travail volontaire, on reconnaît là une évolution manifestement progressive. En s'attachant aux grandes périodes, on voit clairement que le rôle de l'erreur et de la méchanceté décroît à proportion que l'on s'avance dans l'histoire du monde. Les sociétés deviennent de plus en plus policées, et j'oserai dire de plus en plus vertueuses. La somme du bien va toujours en augmentant, et la somme du mal en diminuant, à mesure que la somme de vérité augmente et que l'ignorance diminue dans l'humanité. C'est ainsi que la notion du progrès s'est dégagée comme un résultat à *posteriori* des études historiques.

Enfin au sommet de la pyramide scientifique viennent se placer les grands sentimens moraux de l'humanité, c'est-à-dire le sentiment du beau, celui du vrai et celui du bien, dont l'ensemble constitue pour nous l'idéal. Ces sentimens sont des faits révélés par l'étude de la nature humaine : derrière le vrai, le beau, le bien, l'humanité a toujours senti, sans la connaître, qu'il existe une réalité souveraine dans laquelle réside cet idéal, c'est-à-dire Dieu, le centre et l'unité mystérieuse et inaccessible vers laquelle converge l'ordre universel. Le sentiment seul peut nous y conduire; ses aspirations sont légitimes, pourvu qu'il ne sorte pas de son domaine avec la prétention de se traduire par des énoncés dogmatiques et à *priori* dans la région des faits positifs.

Sciences physiques, sciences morales, c'est-à-dire sciences des réalités démontrables par l'observation ou par le témoignage, telles sont donc les sources uniques de la connaissance humaine. C'est avec leurs notions générales que nous devons construire la pyramide progressive de la science idéale. Aucun problème ne lui est interdit : loin de là, elle seule a qualité pour les résoudre, car la méthode que je viens d'exposer est la seule qui conduise à la vérité.

Quelle est la certitude des résultats fournis par la méthode qui nous sert de guide dans la science idéale, voilà ce qui nous reste à examiner. La vérité, nous devons l'avouer, ne saurait être atteinte par la science idéale avec la même certitude que par la science positive. Ici éclate l'imperfection de la nature humaine. En effet, la science idéale n'est pas entièrement formée, comme la science positive, par une trame continue de faits enchaînés à l'aide de relations certaines et démontrables. Les notions générales auxquelles arrive chaque science particulière sont disjointes et séparées les unes des autres dans une même science, et surtout d'une science à l'autre. Pour les rejoindre et en former un tissu continu, il faut recourir aux tâtonnemens et à l'imagination, combler les vides, prolonger les lignes. C'est en quelque sorte un édifice caché derrière un nuage et dont on aperçoit seulement quelques contours. Cette construction est nécessaire, car chaque homme la fait à son tour, et construit à sa manière, d'après son intelligence et son sentiment, le système complet de l'univers; mais il ne faut pas se faire illusion sur le caractère d'une telle construction. Plus on s'élève dans l'ordre des conséquences, plus on s'éloigne des réalités observées, plus la certitude ou, pour mieux dire, la probabilité diminue. Ainsi, tandis que la science positive une fois constituée l'est à jamais, la science idéale varie sans cesse et variera toujours. C'est la loi même de la connaissance humaine. Ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui, c'est de constater cette loi et de s'y conformer, en sachant à l'avance que tout système n'a de vérité qu'en proportion, non de la rigueur de ses raisonnemens, mais de la somme de réalités que l'on y introduit. Il ne s'agit plus désormais de choisir le système, le point de vue le plus séduisant par sa clarté ou par les espérances qu'il entretient. Rien ne sert de se tromper soi-même. Les choses sont d'une manière déterminée, indépendante de notre désir et de notre volonté.

Parmi les hommes distingués qui font aujourd'hui profession de métaphysique, beaucoup ne paraissent pas encore avoir compris cette nouvelle manière de poser le problème; ils discutent contre des faits qui ne sauraient être attaqués par le syllogisme; ils affirment comme des réalités ce qu'ils ont emprunté au seul raisonne-



ment. Faute de comprendre le point de vue des savans, ils argumentent contre le matérialisme, le spiritualisme, le panthéisme, etc.; ils fabriquent des définitions et en déduisent des conséquences pour les combattre. Il est plus d'un philosophe qui crée des chimères pour avoir le mérite de les dissiper, sans s'apercevoir que le progrès de l'esprit humain a changé les pôles de la démonstration, et qu'il s'escrime contre ses propres fantômes dans l'arène solitaire de la logique abstraite. Tous ces procédés sont précisément l'opposé de la philosophie expérimentale, qui déclare toute définition logique du réel impossible, et qui repousse toute déduction absolue et *à priori*.

En résumé, la science idéale reprend les problèmes de l'ancienne métaphysique au point de vue des existences réelles, et par une méthode empruntée à la science positive; mais elle ne peut arriver à la même certitude. Si elle parvient à certains grands traits généraux tirés de la connaissance de la nature humaine et du monde extérieur, elle assemble ces traits par des liens individuels. A côté des faits démontrés, la fantaisie tient et tiendra toujours ici la part la plus large. La même chose arrivait dans les anciens systèmes; seulement on exposait *à priori* et comme les résultats nécessaires du raisonnement ce même assemblage de réalité et d'imagination que nous devons désormais présenter sous son véritable caractère.

Vous avez exposé votre manière de comprendre le système général des choses en vous appuyant sur l'ensemble des faits que vous connaissez, et en achevant la construction à votre point de vue personnel. Peut-être aussi composerai-je un jour mon *De naturâ rerum*, qui, malgré notre accord sur la méthode, différera sans doute à quelques égards du vôtre : aujourd'hui j'ai préféré mettre en évidence le caractère de la méthode nouvelle, dire en quoi elle diffère de la méthode ancienne, et montrer comment, à côté de la science positive et universelle, qui s'impose par sa certitude propre, puisqu'elle n'affirme que des réalités observables, on peut élever la science idéale, tout aussi nécessaire que la science positive, mais dont les solutions, au lieu d'être imposées et dogmatiques comme autrefois, ont désormais pour principal fondement les opinions individuelles et la liberté.

M. BERTHELOT.

---

LE

# LITTORAL DE LA FRANCE

---

## III.

### LES PLAGES ET LE BASSIN D'ARCACHON.

---

Jadis perdu dans la solitude rarement violée des landes, le bassin d'Arcachon n'était visité que par les goëlands et les canards sauvages, et les habitans clair-semés de ses bords étaient pour la plupart des hommes incultes, privés de toute communication avec le reste du monde. Semblable et même supérieure, sous bien des rapports, aux estuaires brumeux des Pays-Bas, la petite mer intérieure d'Arcachon formait avec eux un contraste absolu par son aspect désert et son état d'abandon. Autant le Zuyderzée et les bouches de la Meuse présentent, depuis des siècles, d'animation sur leurs eaux et sur leurs bords, autant le bassin d'Arcachon et ses plages offraient de tristesse solennelle il y a quelques années. Au-dessus des digues qui bordent les rivages hollandais apparaissent en longues rangées les villages, les fermes, les moulins à vent; la surface des golfes est toute parsemée d'embarcations, et dans chaque crique se balance une petite forêt de mâts. Récemment encore, les eaux du bassin d'Arcachon ne portaient que des barques et des chaloupes de pêche; sur les bords, on ne voyait que des marécages, des forêts de couleur sombre, et çà et là quelque maison basse en pierre ou en bois. Aujourd'hui ce coin de la France, que visitent en même temps la mode et le commerce, est en voie de transformation rapide; mais,

quelles que soient les modifications apportées par le progrès moderne, elles n'enlèveront point à cette région géographique les caractères distinctifs qui en font un petit monde à part, ayant une même histoire dans le passé et une même destinée dans l'avenir. La série de nos études sur le littoral de la France (1) ne peut donc mieux se continuer que par le tableau de cette région où les dunes et la plaine, les forêts et les bruyères, les promontoires, les chenaux et les bancs de sable alternent de manière à composer un ensemble harmonieux.

## I.

Le bassin d'Arcachon doit évidemment sa forme présente aux mêmes agens qui, pendant le cours des siècles, ont séparé de la mer et graduellement repoussé dans l'intérieur du continent les anciennes baies de Carcans, de La Canau, de Biscarrosse, aujourd'hui changées en étangs. Les chaînes de dunes parallèles qui se dressent en barrière entre la zone lacustre du Médoc et le rivage de l'Atlantique se prolongent aussi, comme une immense digue, au-devant du bassin; mais elles n'ont pu en fermer complètement l'entrée. Un détroit de plus de 3 kilomètres de largeur fait encore communiquer les eaux du golfe de Gascogne et celles de la petite mer d'Arcachon. Cet ancien estuaire, situé à l'issue d'une dépression profonde où coule la Leyre, la rivière la plus considérable du plateau des landes, a de tout temps renfermé une masse d'eau assez puissante pour que les courans alternatifs du flux et du reflux aient pu maintenir une large ouverture au bassin en écrétant sans cesse la barre qui continue le rivage des landes; mais si les sables rejetés par les vagues n'ont pu isoler complètement l'estuaire d'Arcachon et changer cette baie d'eau salée en étang d'eau douce, ils en ont du moins considérablement déplacé l'entrée en la repoussant par degrés vers le sud. Le détroit de communication se replie parallèlement à la mer, de manière à former un angle droit avec l'axe du bassin. Du milieu de cette grande nappe d'eau, on voit s'arrondir de toutes parts un horizon de terres, et si l'on ne savait dans quelle direction se trouve l'Océan, ce serait précisément là où il n'est pas, c'est-à-dire du côté des plages basses de l'intérieur, qu'on serait tenté de le chercher.

L'espace triangulaire que remplissent à haute marée les eaux du bassin comprend plus de 150 kilomètres carrés, et le développement des rivages dépasse 60 kilomètres. L'aspect de cette vaste étendue change à toute heure du jour, suivant les oscillations de la

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1862 et du 1<sup>er</sup> août 1863.

marée, qui atteignent à l'époque des équinoxes une amplitude de près de 5 mètres. Au moment de la plus grande élévation du flot, la surface du bassin est une immense nappe d'eau verdâtre qui semble se confondre au loin avec les rivages indécis des landes marécageuses; une seule terre, difficile à distinguer de ces longues traînées, tantôt obscures, tantôt lumineuses, qui sont dues à la fois aux reflets du ciel et à la marche des courans, se dessine au-dessus des flots de marée : c'est l'île aux Oiseaux. A mesure cependant que le niveau s'abaisse sous l'action du reflux, l'île s'allonge et s'élargit, les pointes de sable ou de vase s'avancent dans l'intérieur du bassin, des bancs émergent çà et là, et lorsque le jusant a ramené dans la mer toute l'eau apportée par le flux, il ne reste plus, au lieu de l'immense nappe liquide, que des chenaux plus ou moins étroits serpentant sur le fond de la baie mis à découvert. A l'époque des plus basses marées, ces chenaux tortueux et leurs nombreuses ramifications, qu'on a souvent comparées aux suçoirs d'une gigantesque méduse, ne recouvrent même pas le tiers du bassin : tout le reste de l'espace est occupé par des bancs auxquels l'aspect de leurs vases molles a fait donner le nom de *crassats*.

Lorsque ces surfaces plus ou moins vaseuses, que le flot cache et révèle tour à tour, apparaissent au-dessus des eaux, elles donnent à l'ensemble du bassin un aspect pareil à celui des grandes lagunes marécageuses des régions non encore habitées par l'homme. On croirait avoir sous les yeux une image du chaos primitif, tant les eaux et les terres se pénètrent et s'entremêlent. Souvent, lorsque le ciel est couvert de nuages, on ne sait plus reconnaître ni les chenaux, ni les crassats dans les stries parallèles qui raient la superficie de l'étang. Tout semble confondu en une même masse plus ou moins liquide. Des champs de boue, revêtus de salicornes rouges et d'autres plantes marines, séparent le rivage solide de cette surface douteuse, qui n'est plus la mer et qui n'est pas le continent. Les *trembleyres* ou « prairies tremblantés » qui marquent les contours des anciennes baies, les savanes que parsèment des bouquets d'arbres, et que des coulées tortueuses divisent en îles et en presqu'îles, enfin les forêts et les dunes qui bornent à l'ouest la dépression du bassin, complètent le paysage étrange et primitif offert par l'aspect des eaux, des sables et des boues.

Quoi qu'en disent les érudits du département, il n'est pas probable que ces rivages aient jamais été habités par une population considérable. C'est de là que nombre d'écrivains gascons font partir les conquérans qui, sous la conduite de leurs *brenns*, allèrent envahir l'Italie, la Germanie, toute l'Europe orientale, et fondèrent des établissemens permanens jusque dans l'Asie-Mineure; mais il est plus

facile d'admettre que les Boïens du littoral, au lieu d'avoir, comme une ruche d'abeilles trop remplie, répandu leurs essaims dans les contrées lointaines, n'étaient eux-mêmes qu'une simple colonie envoyée dans le pays des Ibères par quelque puissante tribu celtique de la Gaule centrale. A cette époque aussi bien que de nos jours, le sol des landes n'était pas assez riche pour nourrir une population nombreuse. Des marais et des étangs, auxquels on n'avait pas su procurer d'écoulement, couvraient de vastes surfaces; tout autour s'étendaient à perte de vue les bruyères et les ajoncs. Forcément limité par les difficultés de la vie matérielle, le nombre des Boïens devait se mesurer aux ressources qu'offraient la chasse, les pêcheries du bassin et peut-être aussi le commerce de la résine. Le poisson, plus abondant et surtout plus facile à prendre que le gibier, devait former l'aliment principal de la tribu : aussi tous les villages des Boïens se trouvaient-ils, comme ceux de leurs descendants, à une faible distance du rivage. Sur certaines plages basses que menaçait le flot de marée, les pêcheurs avaient eu soin d'élever de petits monticules sur lesquels ils plaçaient leurs demeures, et qui leur permettaient de dominer au loin la vaste étendue des flots et des savanes. On voit encore sur les bords du bassin d'Arcachon plusieurs de ces *tombelles*, assez bien conservées.

Le principal village des Boïens portait le nom de la tribu, *Boïos*. Ce n'était sans doute qu'une localité peu importante, car l'*Itinéraire* d'Antonin est le premier document qui en signale l'existence. Une voie romaine, suivant à peu près le même tracé que la route actuelle et le chemin de fer, mettait Boïos en communication avec Bordeaux; une autre voie reliait la petite cité à la grande route des Gaules en Espagne; mais sur quel emplacement était-elle située? On ne le sait pas exactement. D'après la tradition, le guide le plus sûr en pareille matière, Boïos se trouvait autrefois à plusieurs kilomètres de distance à l'ouest de La Teste de Buch. Aux premiers siècles du christianisme, cette bourgade fut ravagée par les Barbares, et, chose plus terrible encore, elle perdit le rempart de forêts qui la protégeait contre la marche des dunes. Maintenant le lieu qu'elle occupa est recouvert par des collines mouvantes ou par les eaux de l'Océan. Fuyant devant les sables, les Boïens ou *Bougès* fondèrent un deuxième village plus à l'est, dans la *séoube* (*sylva*) où s'élèvent aujourd'hui les monticules connus sous le nom de Dunes de l'Église. Des amas de briques et de plâtras, au milieu desquels on a récemment découvert plusieurs squelettes, marquent encore la place occupée par le village des fugitifs. Sans doute la forêt protectrice qui retenait les sables fut détruite pour la seconde fois par la hache ou par le feu, car La Teste de Buch, ou capitale

des Bougès, dut se déplacer encore et s'établir plus à l'est, à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. De même que la plupart des autres bourgades du littoral, le village poursuivi eût continué son voyage à travers le plateau des landes, si Brémontier et ses successeurs n'avaient, par de nouveaux semis, définitivement arrêté la dune envahissante.

Sauf ces migrations périodiques, l'histoire des Bougès se réduit à peu de chose. Grâce à leur pauvreté et à leur éloignement de ces grands chemins des nations où passaient continuellement les armées en marche, les habitans riverains du bassin d'Arcachon eurent, pendant les guerres incessantes du moyen âge, moins souvent à subir les horreurs de la conquête que leurs voisins du Bordelais; mais ils durent payer par un rude esclavage le douteux honneur d'avoir pour maîtres de puissans barons, fameux dans les fastes des batailles. Les seigneurs de La Teste, mieux connus sous le nom de *captaux* de Buch, exerçaient le droit de haute et de basse justice, c'est-à-dire que dans toute l'étendue de leur domaine ils pouvaient emprisonner ou mettre à mort leurs sujets sans en référer à un tribunal, ni à leur suzerain de France ou d'Angleterre. Ils possédaient en toute propriété les landes, les forêts, les cultures et les pêcheries du capitalat; tout berger, tout laboureur était serf et leur appartenait comme une tête de bétail; des chartes octroyées en bonne forme par le roi d'Angleterre leur assuraient à jamais la possession des manans du pays. Le célèbre Jehan de Grailly, qui pendit tant de *Jacques* pour le compte de ses bons amis de France et de Navarre, faisait son métier de massacreur avec la bonne conscience que lui donnaient ses droits de maître absolu sur son peuple de La Teste. Soumis à un tel régime, qui d'ailleurs était celui de presque toute la France, les villages du capitalat de Buch ne pouvaient guère prospérer. L'arbitraire et la servitude changeaient le pays en un désert. Vers 1500, on comptait seulement une quarantaine de maisons à La Teste, la capitale de toute la contrée. Plus tard, chaque atteinte portée au pouvoir féodal eut aussitôt pour résultat l'accroissement de la population, du commerce et de la richesse; cependant, vers la fin du siècle dernier, M. de Villers évaluait à quatre mille seulement le nombre des habitans de toutes les communes riveraines du bassin (1). Depuis lors, la révolution de 1789 a établi enfin le régime du droit commun, et préparé la situation actuelle; mais il reste encore quelque chose à faire, puisque diverses coutumes léguées par les siècles du moyen âge ont empêché jusqu'à nos jours la constitution définitive de la propriété dans les forêts voisines.

(1) La population dépasse actuellement le chiffre de 16,000 âmes.

Comme tous les villages des landes, La Teste et les autres localités du littoral d'Arcachon sont habitées en partie par des résiniers; mais à ces hommes sauvages, qui semblent tenir de la nature des grands bois au fond desquels ils passent presque toute leur existence, il faut ajouter les marins et les pêcheurs, qui de leur côté se trouvent moins souvent dans leurs maisons qu'à bord de leurs *pinasses*, sur les eaux du bassin ou de l'Océan. Parfois la population masculine presque entière, à l'exception des infirmes et des enfans, est absente des villages, et seulement un petit nombre de femmes restent pour garder les demeures et vaquer aux soins du ménage. Résiniers et marins formaient jadis comme deux races distinctes et vivaient dans un état d'hostilité plus ou moins ouverte. Si l'antagonisme a disparu de nos jours, le contraste persiste, et il ne faut pas avoir séjourné longtemps dans le pays pour savoir distinguer les hommes exerçant l'un ou l'autre métier. Le résinier se fait remarquer par ses membres grêles, ses joues pâles et creuses, son regard fixe, son silence obstiné, la sauvagerie de ses mœurs, sa rigide économie : il est sombre comme si le mystère de la forêt pesait toujours sur lui, et quand il se déride, sa gaieté fait une explosion féroce. Le marin au contraire est un joyeux compagnon; son teint hâlé est pourtant rose, ses membres sont forts, sa démarche assurée : il aime à rire et à chanter, il dépense généreusement le produit de ses pénibles voyages. Il faut ajouter toutefois que les progrès de l'instruction et du bien-être atténuent peu à peu la différence qui existe entre les deux classes. Le résinier a déposé sa veste rouge pour prendre le costume ordinaire des paysans; grâce au renchérissement constant des produits qu'il livre au commerce, il peut s'acheter des champs, se bâtir une maison, modifier son genre de vie sordide; sa position sociale s'améliore, et, devenant un bourgeois à la ville, il cesse d'être un sauvage dans les bois.

Avant la construction du chemin de fer, La Teste de Buch était l'entrepôt de tous les villages du littoral des landes jusqu'au-delà de Mimizan. Les marins du bassin d'Arcachon étaient alors les intermédiaires d'un assez grand commerce avec les ports de la Bretagne, principalement avec Nantes : c'est là qu'il allaient vendre toutes les résines de la contrée pour apporter en échange diverses denrées et des pierres de construction. Ils ne faisaient aucun trafic avec Bordeaux, sans doute parce que cette ville pouvait s'approvisionner à meilleur compte de résines et de goudrons dans les communes environnantes; lorsqu'un navire de La Teste entrait dans la Gironde, c'était uniquement pour échapper à la tempête. Les voies de communication rapide ont de nos jours presque entièrement supprimé la navigation de cabotage qui existait entre le bassin d'Arcachon et

la Bretagne. Seulement quatre chasse-marée, ayant chacun de 50 à 80 tonneaux de jauge, se balancent sur les eaux du port de La Teste ou se penchent dans la vase des crassats. Il ne reste plus aux marins que la ressource de la pêche, soit en pleine mer, soit au milieu du bassin d'Arcachon. Heureusement, sur toute la partie du littoral français comprise entre Vannes et Saint-Jean-de-Luz, il n'existe pas de parages aussi poissonneux que ceux du quartier maritime de La Teste.

La pêche maritime, connue encore sous le vieux nom de *péougue*, dérivé du latin *pelagus*, n'est point exempte de dangers, car elle se fait pendant la saison des tourmentes, en hiver et au printemps. Après avoir franchi la barre, il faut tenir la mer par tous les temps, s'occuper à la fois de la pose des filets et du salut de l'embarcation, savoir, au moment propice, glisser sur les brisans, pressentir l'approche de la tempête pour rentrer à la hâte dans le bassin et quelquefois pour s'enfuir vers les abris qu'offrent l'embouchure de la Gironde ou les pertuis de la Saintonge. Malheureusement, dans ces parages du golfe de Gascogne, les variations atmosphériques se produisent d'une manière soudaine et parfois tout à fait imprévue. Il ne se passe guère de saison d'hiver sans qu'une ou plusieurs chaloupes de pêche ne périssent en essayant, malgré le vent, de forcer l'entrée du bassin d'Arcachon.

Il y a quelques années, les pêcheurs qui s'aventuraient sur la mer étaient encore bien plus exposés qu'ils ne le sont aujourd'hui : lorsqu'ils se laissaient surprendre par une violente tempête loin du rivage, il ne leur restait plus qu'à lutter contre une mort presque inévitable. Alors les chaloupes de pêche n'avaient pas même de quille, et le pont était remplacé par quelques solives sur lesquelles s'asseyaient les rameurs ; pourtant un équipage de treize hommes s'embarquait sur ces espèces de pirogues, à peine supérieures à celles des peuplades sauvages. Arrivés à l'endroit favorable, les marins jetaient de lourds filets, réseaux de 100 mètres de longueur assujettis à des flotteurs de liège, puis ils veillaient. Quels que fussent l'état de l'atmosphère et les menaces de l'horizon, ils devaient se maintenir près du filet, qui représentait pour eux un capital de plusieurs centaines de francs et l'avenir de la famille. Malheur à eux quand la force du vent ou la hauteur des lames de fond les obligeait à laisser dans la mer leurs engins de pêche, et à s'enfuir vers l'estuaire de la Gironde, éloigné de plus de 100 kilomètres ! Malheur aussi lorsqu'ils étaient surpris par l'orage après une pêche abondante et que les bordages de leur bateau pesamment chargé étaient à peine élevés de quelques pouces au-dessus de la mer ! Pour empêcher les vagues de déferler dans la pinasse, ils tendaient



une toile en guise de pont; mais contre la mer furieuse c'était là un bien faible obstacle, et chaque lame qui passait sur la tête des marins remplissait à demi la frêle embarcation. Parfois un seul coup de vague faisait sombrer le bateau en pleine mer. Pendant l'hiver de 1835 à 1836, une flottille de six chaloupes, portant soixante-dix-huit pêcheurs de La Teste, fut engloutie en un seul jour. Les débris des bateaux et les cadavres furent roulés par les flots le long de la plage des landes du Médoc, et plusieurs semaines après le désastre on découvrait encore çà et là des lambeaux de chair humaine à demi mangés par les crabes.

Depuis cet événement terrible, qui fit des centaines d'orphelins à La Teste, quelques armateurs firent construire pour la pêche des embarcations insubmersibles; mais ils eurent à lutter contre l'opposition des marins eux-mêmes, qui ne voulaient pas monter sur ces bateaux dans la crainte puérile qu'on ne les accusât de lâcheté. Cependant on a graduellement remplacé toutes les anciennes barques par des bateaux pontés, et le matériel de pêche a été modifié. Les chaloupes surprises par la tempête peuvent du moins tenir la mer sans courir le risque de sombrer sous le poids des vagues et ne sont en danger imminent de perdition que dans le voisinage des côtes. Au lieu des filets lourds et coûteux qu'on employait autrefois, on se sert du *chalut*, espèce de sac qui traîne sur le fond de la mer derrière le navire, et dans lequel les poissons, gros et petits, viennent se prendre d'eux-mêmes. Un équipage de trois hommes suffit à la manœuvre, tandis que treize matelots étaient jadis nécessaires pour le même travail.

Si l'existence des pêcheurs du bassin est moins dangereuse que celle des marins de la *péougue*, elle n'est guère moins fatigante et moins rude pendant les mauvais temps. A chaque bourrasque, l'eau du bassin se hérissé en lames courtes et pointues qui secouent et disloquent les embarcations; les vents, masqués par les dunes et les promontoires, changent encore plus brusquement qu'en pleine mer; les bancs de sable, cachés sous la surface de l'eau, obligent les rameurs à faire de continuels détours. Et puis le flux et le reflux n'attendent pas; il faut être prêt en même temps qu'eux pour se faire porter aux pêcheries par la force du courant et ne perdre aucun des momens favorables à la prise du poisson. Ceux qui veulent recueillir des coquillages sur les crassats ne sont pas moins pressés. Ils arrivent à l'instant précis où le banc de vase commence d'émerger, puis ils descendent sur l'ilot sans cesse agrandi et s'attachent aux pieds des *patins* ou planchettes de forme carrée, qui les soutiennent sur la vase molle; ils suivent lentement, et courbés en deux, le flot, qui se retire par degrés. Au changement de marée,

les pêcheurs battent en retraite à leur tour et travaillent à reculons. Enfin, quand la lisière d'écume se resserre autour d'eux et les environne de cercles de plus en plus étroits, il ne leur reste qu'à sauter dans leur barque, soulevée par l'eau montante.

Poissons et coquillages sont portés à la ménagère, qui est le véritable chef de la maison, aussi bien à La Teste que dans toutes les autres villes du littoral français habitées par des pêcheurs. C'est la femme qui dirige seule les affaires de la communauté pendant les longues absences du mari. Sur elle peut tomber aussi d'un moment à l'autre tout le poids de la famille, et si par malheur l'homme périt dans quelque naufrage, c'est à elle qu'incombe le soin d'élever les fils pour ce dangereux métier de marin qui a déjà coûté la vie à leur père. La femme décide le plus souvent en dernier ressort dans toutes les transactions commerciales, et se charge de vendre les produits journaliers de la pêche. Avant que le chemin de fer de Bordeaux à La Teste fût construit, c'était bien souvent elle qui entreprenait, en charrette ou à cheval, le pénible voyage de Bordeaux; en toute saison et par tous les temps, elle traversait de nuit les marais et les bruyères du Médoc afin d'arriver de bon matin sur le marché de la métropole et repartir aussitôt après avoir vendu sa marchandise. Les femmes et les *poissonniers* de profession étaient les seuls qui connussent la grande ville et qui en racontassent les merveilles aux pêcheurs et aux résiniers de La Teste, enfermés de tous côtés par le désert des landes.

## II.

Quelques années à peine s'étaient écoulées depuis la construction des premiers chemins de fer que déjà Bordeaux, jalouse de posséder aussi une petite voie ferrée comme Paris, Lyon et les grandes cités de l'Angleterre, demandait la concession d'une ligne dirigée sur La Teste. Certainement ce n'était point l'un des travaux publics les plus importants que l'on pût entreprendre à cette époque. Le poisson frais, destiné à former le grand élément du trafic, ne valait pas les 5 ou 6 millions de francs que devait coûter l'établissement du chemin de fer, et l'on ne pouvait guère espérer alors que la pose des rails aurait un jour pour résultat la mise en culture et le peuplement des landes. Néanmoins les capitalistes bordelais, soutenus par le patriotisme local, réussirent à constituer leur société, et le 7 juillet 1841, deux années avant que les chemins de fer de Paris à Orléans et à Rouen fussent inaugurés, celui de Bordeaux à La Teste était ouvert au public. Ainsi qu'on aurait pu s'y attendre, le trafic ne fut pas même assez considérable pour couvrir les frais de l'entreprise, et si

la compagnie ne tomba pas bientôt en faillite, ce fut grâce à de continuelles faveurs du gouvernement et à la patience des actionnaires. Enfin l'état dut placer le chemin sous séquestre et l'administrer lui-même jusqu'à ce qu'une société puissante vint faire de cette insignifiante voie ferrée la tête de ligne du chemin de fer de Bordeaux à Bayonne, destiné à devenir un jour la grande artère transversale de l'Europe entre Arkhangel et Lisbonne.

Si les actionnaires n'ont pas eu à se féliciter de la construction du chemin de fer de La Teste, en revanche les habitans riverains du bassin d'Arcachon lui doivent leur prospérité. Grâce à la vapeur, une population jadis perdue dans le désert se trouvait reliée au reste du monde, et voyait s'ouvrir devant elle un avenir imprévu. Ce n'était plus par familles isolées, mais par centaines, que, pendant la belle saison, les baigneurs venaient de Bordeaux et du reste de la France se plonger dans les eaux du bassin et se promener sur les plages. Les fringantes amazones effarouchaient par leurs cavalcades les résiniers à demi sauvages. On commençait à construire des chalets, de somptueuses villas au milieu de ces dunes où, récemment encore, les habitans ne songeaient qu'à préparer cet *arcasson* (1) qui a donné son nom à la plage des bains et au bassin lui-même.

La ville naissante se développe sur plusieurs kilomètres de longueur entre le rivage sablonneux de la baie et le pied de hautes dunes couronnées de pins. Les grands arbres que la hache a respectés, les monticules couverts de broussailles, les fourrés d'arbousiers rappellent encore en divers endroits la nature sauvage; mais au bord de l'eau il ne reste plus rien de l'ancienne forêt : partout s'élèvent des édifices capricieux et fantastiques imités de tous les styles et bariolés de toutes les couleurs. Des jardins odorans et touffus les entourent. Devant la plage de sable blanc, doucement inclinée et rayée d'herbes marines qu'a délaissées le flot, coulent tantôt vers l'extrémité du bassin, tantôt vers la haute mer, les eaux d'un profond canal sur lequel se balancent les bateaux de plaisance et les embarcations des pêcheurs. Au nord, l'île aux Oiseaux, les rivages d'Arès, de Lanton et d'Audenge se dessinent comme des lignes grises à la surface de l'eau, tandis que le promontoire boisé du Ferret s'allonge à l'ouest entre le bassin et la haute mer, dont on entend presque toujours gronder la voix terrible.

Arcachon ressemble d'une manière étonnante à ces villes américaines qui s'installent en pleine forêt vierge et projettent leurs rues dans la solitude, sans se préoccuper des obstacles. En se promenant

(1) Résine coulée dans des moules en terre. On l'appelait aussi *arcasson* et *arcachon*.

sur le bord de la petite mer intérieure des landes, ceux qui connaissent la Louisiane pourraient se croire transportés à Madisonville, à la Passe-Christiane, à Pascagoula : ce sont les mêmes constructions éparses et entourées d'arbustes, les mêmes collines couvertes de pins, le même bassin aux longues plages basses. Cependant Arcachon est aujourd'hui plus prospère que ces villes de planteurs, abandonnées ou détruites depuis le commencement de la rébellion. De tous les côtés on voit s'élever de nouvelles constructions, des chalets suisses, des manoirs gothiques, des pavillons moresques et jusqu'à des pagodes hindoues et des temples chinois. Au sommet de l'une des principales dunes qui dominent Arcachon surgit une espèce de mosquée peinte de couleurs éclatantes; plus haut encore se dresse une gracieuse tourelle à jour; au-delà, des maisonnettes éparses se nichent dans chaque repli des collines. La ville grandissante transforme graduellement la forêt en un parc de plaisance au moyen des allées sinueuses qu'elle projette au loin dans toutes les directions. La construction des maisons, la mise en culture des jardins, le percement des routes et tous les embellissemens de la ville exigent un si grand nombre d'ouvriers que de proche en proche le taux des salaires augmente dans les localités environnantes et jusqu'à Bordeaux. En même temps la valeur des terrains s'accroît dans une proportion rapide, et des propriétaires qui retiraient un bien maigre profit de leurs forêts vendent maintenant le mètre carré de sable aussi cher que s'il était situé sur la grande rue d'une cité populeuse.

La petite ville de bains naguère inconnue a pris une fière devise qu'elle ne peut manquer de réaliser un jour : *Heri solitudo, hodie vicus, cras civitas*. La prospérité sur laquelle les habitans d'Arcachon comptent avec confiance ne saurait d'ailleurs étonner personne, car ce point du littoral offre toutes les conditions nécessaires pour attirer et retenir les visiteurs. Arcachon a surtout l'inappréciable privilège d'être situé à proximité d'un grand centre de population. Le court voyage de Bordeaux à la plage des bains n'est pas une fatigue. Une heure après avoir quitté les rues bruyantes et poussiéreuses de la ville, on peut se promener solitairement sur le sable au bord du flot marin. Bientôt des trains rapides abrègeront encore la distance, et trois quarts d'heure suffiront pour la traversée de toute la péninsule du Médoc entre la rive de la Garonne et celle du bassin. On le comprend : c'est là un avantage qui assure à la ville d'Arcachon une grande supériorité sur Royan et les autres stations de bains du golfe de Gascogne. Même, lorsque le chemin de fer de Bordeaux à la Pointe-de-Grave sera terminé, les voyageurs pourront gagner la baie d'Arcachon en deux fois moins de temps qu'il ne leur

faudrait pour atteindre Royan ou la plage de Soulac. Pendant les jours de fête, les Bordelais se rendent souvent par centaines à Arcachon afin de s'y reposer quelques heures, et maintenant on parle d'organiser des trains spéciaux pour les personnes qui désirent passer leur soirée au casino ou sur la plage des bains. Déjà le nombre des visiteurs d'un jour est sextuple de celui des baigneurs qui résident dans la ville pendant une ou plusieurs semaines (1).

La prospérité d'Arcachon se rattache d'ailleurs à une loi sociale dont la mise en pratique était jadis entravée par la misère et la difficulté des communications, mais qui, grâce aux chemins de fer et aux progrès du bien-être général, approche d'une manière toujours plus complète de sa réalisation définitive. La vie normale de l'homme se compose d'une succession de contrastes. Après le travail pénible dans la cité bruyante, il lui faut le repos à la campagne; après la vue des hautes maisons et des rues étroites, il lui faut l'aspect de la mer ou des grands bois; après la société des gens d'affaire ou des compagnons de labeur, il lui faut celle des amis de plaisir et quelquefois les promenades solitaires dans la nature vierge des bruits humains. L'aggravation continuelle du travail accompli par les hommes de notre époque, la tension de plus en plus énergique de toutes les forces de l'esprit et du corps, rendent le besoin périodique de déplacement et de repos d'autant plus impérieux. L'organisme de la société ne peut donc se développer d'une manière satisfaisante, si des villes de plaisir et de nonchaloir, à population plus ou moins nomade, ne font pas équilibre aux grandes cités où les hommes s'agitent et bourdonnent dans une incessante activité. Tous ceux qui travaillent par le bras et par la pensée n'ont pas encore le bonheur de pouvoir retremper ainsi leurs forces et leur courage dans la vivifiante nature, et par une singulière ironie du sort on rencontre souvent parmi les habitués des villes de repos des gens paresseux et inutiles qui ne savent où promener leur ennui. Quoi qu'il en soit, le développement des villes du littoral ou des montagnes qu'on visite en foule pendant la belle saison est lié d'une manière intime à la prospérité des grands centres industriels ou commerciaux. C'est Bordeaux qui a fait Arcachon; c'est encore Bordeaux qui lui donnera plus tard une importance bien plus grande, lorsque les progrès de la science et de

(1) La population sédentaire de la ville s'élève à 1,000 habitants à peine; mais un recensement local nous apprend que, pendant la saison de 1862, 10,402 personnes ont séjourné un mois en moyenne sur la plage d'Arcachon. Pendant la même saison, tous les convois du chemin de fer ont transporté de Bordeaux à Arcachon plus de 60,000 voyageurs, qui pour la plupart voulaient passer seulement un jour ou quelques heures sur le bord de la mer. En 1863, la foule s'est encore accrue.

l'industrie auront rendu les populations plus mobiles et plus faciles à déplacer qu'elles ne le sont aujourd'hui. En devenant le complément nécessaire de la capitale du sud-ouest de la France, Arcachon deviendra aussi, par la force de l'exemple, le rendez-vous principal des contrées environnantes.

Cette ville n'eût-elle pas le privilège d'être le point du littoral le plus rapproché de Bordeaux, qu'un avenir prospère ne lui serait pas moins assuré par les avantages exceptionnels qui la distinguent. Sur toute la plage des landes, de l'embouchure de la Gironde à celle de l'Adour, c'est le seul endroit où l'uniformité générale de la rive soit interrompue par un paysage riant. Une vaste baie d'eau salée, propre aux bains de mer, y déroule à perte de vue sa nappe verte entre des rives d'aspect varié; de pittoresques monticules couronnés de pins s'élèvent dans l'enceinte même de la ville; les maisons brillent au milieu de la verdure; une forêt magnifique embrasse les groupes de maisons dans une ceinture de grands arbres, et s'étend au loin sur les longues croupes et dans les vallons parallèles des dunes. La forêt d'Arcachon et celle de La Teste, qui la continue au sud, offrent des sites d'un aspect saisissant. Sur les hauteurs, les pins à l'écorce moussue se distribuent en quinconces irréguliers, et laissent entrevoir çà et là les vallées lointaines et la mer. Plus fertile, le sol des bas-fonds est presque entièrement caché par une épaisse végétation; dans les intervalles laissés entre les pins et sous l'ombrage de cette première forêt en croît une seconde, composée de chênes et d'arbousiers; des houx, des bruyères, des genêts hauts de 5 à 6 mètres, se mêlent à ces arbres et forment des fourrés souvent impénétrables. Ailleurs, principalement sur la lisière orientale des dunes, on voit s'ouvrir de distance en distance de vastes cirques, au fond desquels s'étendent des *braous* ou marécages, restes d'anciens lacs dont les eaux ont été absorbées par les innombrables racines de la forêt. Le résinier lui-même n'aime pas à s'aventurer dans ces espaces au sol encore spongieux où les arbres des diverses essences se groupent dans la pittoresque harmonie que leur a donnée la nature : des pins énormes, les uns déjà rongés au cœur, les autres encore vivans, penchent au bord des *braous* leurs troncs âgés de plusieurs siècles, et projettent leurs longues branches dégarnies de feuilles au-dessus de la forêt vierge. En cheminant ainsi à travers les admirables solitudes des grands bois, on peut voyager pendant des lieues et gagner la cime du Truc-de-la-Truque, ou celle des Monts-de-Lascours, qui sont les dunes les plus élevées de l'Europe entière. De ces hauteurs on redescend soit vers l'étang de Cazaux, dont la nappe d'eau transparente couvre des milliers d'hectares, soit vers le rivage de la mer,

en face de l'entrée du bassin. En cet endroit, les brisans de la passe, les îles et les îlots qui se forment et se reforment près de l'embouchure, les talus de sable affouillés à la base, composent un tableau changeant que le géologue étudie et que l'artiste admire.

Le climat d'Arcachon est supérieur à celui des contrées environnantes et rappelle, sinon par la pureté du ciel, du moins par l'égalité de la température, le climat des stations d'hiver les plus fréquentées de la Provence et de la Ligurie. La hauteur moyenne du thermomètre est de 15 degrés sur les rives du bassin d'Arcachon, c'est-à-dire qu'elle est à peine inférieure à celle de Nice. En hiver, la température moyenne est de 8 degrés au bord de la plage et de 10 degrés dans l'intérieur de la forêt : c'est le doux climat hivernal de Cannes et de Menton (1). Dans les *lettés* ou vallons étroits qui séparent les rangées parallèles des dunes, l'atmosphère est toujours parfaitement calme, et même en décembre et en janvier, alors que la froide bise du nord-ouest fait ployer les grands pins, les personnes qui se promènent dans les bas-fonds jouissent d'une température agréable qui ferait croire à la venue prématurée du printemps ou à la prolongation de l'automne. Les arbousiers, ces charmans arbustes des forêts provençales que signalent au loin leurs baies d'un rouge éclatant, sont probablement indigènes dans la forêt d'Arcachon, car on les y désigne par le nom local de *lédounés*, et depuis un temps immémorial leurs fruits servent à fabriquer une boisson fermentée, qui jadis était d'un usage général chez les résiniers. Les cistes et d'autres plantes qui rappellent les bords de la Méditerranée tapissent aussi le sable des dunes. Le myrte, récemment acclimaté, prospère dans les jardins et bientôt sans doute aura franchi les haies pour se propager au milieu des bois. A La Teste, on voit un olivier grandir depuis plusieurs années au pied de hautes dunes qui l'abritent contre le vent d'ouest; l'oranger lui-même résiste aux gelées et passe l'hiver en pleine terre dans les vallons de la forêt, parfaitement garantis des vents froids. En toute saison, sauf pendant les mois de décembre et de janvier, les ajoncs, les genêts sont couverts de leurs innombrables fleurs jaunes. On le voit, les vallons des dunes seront un jour d'admirables jardins d'acclimatation.

Où la vie des plantes se développe d'une manière si remarquable, il est naturel de penser que la santé de l'homme prospère aussi. On cite en effet l'exemple des résiniers de la forêt, qui vivent longtemps, exempts de maladie, bien qu'ils se nourrissent mal et négligent tous

(1) Il est probable que la température hivernale est encore plus douce sur la plage du village d'Arès, qui est tourné vers le midi.

les comforts de l'existence. Une petite colonie de familles étrangères s'est installée déjà dans les villas d'hiver construites sur le revers méridional des dunes d'Arcachon. L'expérience de ces nouveau-venus, malades pour la plupart, prouvera une fois de plus que l'odeur des pins et l'électricité dégagée par les émanations résineuses exercent une heureuse influence sur la marche de plusieurs maladies et principalement des affections de poitrine. Les habitans des villas de la forêt jouiront en outre de la douce température hivernale qui distingue le climat d'Arcachon; souvent aussi ils auront la satisfaction de voir passer sur leurs têtes, sans en recevoir les ondées, de gros nuages que le vent de l'Atlantique chasse rapidement vers l'intérieur des terres, où ils crèvent en averses. Cependant, il faut le dire, après un agréable hiver vient le mois des pluies et des brusques tempêtes, le triste mois de mai que nos poètes ont tant chanté parce qu'il est beau dans la Grèce. En été, les chaleurs sont presque intolérables dans les vallons des dunes; mais sur les bords du bassin la brise marine ou les vents, qui soufflent de l'intérieur du continent rafraîchissent constamment l'atmosphère. L'écart que les météorologistes ont constaté entre la température estivale de la forêt et celle de la plage est de 6 degrés environ (1). Ainsi dans une zone de quelques centaines de mètres de largeur on trouve deux climats parfaitement distincts : l'un favorise la création d'un quartier d'hiver pour les malades; l'autre convient davantage au quartier d'été, que fréquentent déjà depuis quelques années les baigneurs et les hommes de plaisir. Deux villes juxtaposées, ayant chacune sa population distincte, remplacent l'antique solitude d'Arcachon.

### III.

C'est un fait souvent démontré par l'histoire que la décadence morale peut coïncider avec les progrès matériels, lorsque les ressources de la contrée proviennent d'opérations plus ou moins aléatoires, et non pas d'un travail régulier. De même aussi les bénéfices intermittens, réalisés dans la plupart des villes de bains par suite de l'affluence temporaire des étrangers, peuvent exercer une action démoralisante sur les habitans, et les accoutumer à ne plus compter sur eux-mêmes, à se croiser paresseusement les bras, à tout demander au hasard. Ce serait donc un grand malheur pour Arcachon, si cette ville naissante n'avait aucune industrie locale et devait pas-

(1) Les températures moyennes de l'été sont, d'après les observations de M. Hameau, de 27°,4 dans la forêt et de 21°,6 sur le rivage du bassin.



ser, comme tant d'autres stations de bains, par des alternatives d'activité fébrile et de chômage complet; mais heureusement les Arcachonnais ont en commun avec les habitans de La Teste et ceux des autres localités riveraines les ressources que leur offre le bassin. Pêcheurs, bateliers, gardiens des parcs à huîtres, passent la moitié de leur vie sur les flots ou sur les crassats, et tirent leur subsistance de ce grand réservoir où les êtres pullulent par milliards.

Le premier regard que l'on jette sur le bassin d'Arcachon révèle déjà l'une des industries locales. Sur le pourtour de tous les bancs on voit des rangées de pieux battus à marée haute par une eau verdâtre et floconneuse, souillés à marée basse par les sables et la boue des crassats. Ces rangées de pieux, qui surgissent de la surface du bassin, ne servent, pendant la plus grande partie de l'année, qu'à gâter le paysage en donnant à la baie marine l'aspect d'un marais hérissé des branches d'une antique forêt submergée; mais au commencement de l'hiver, alors que les canards sauvages descendent par bandes nombreuses vers le midi, les chasseurs déploient leurs filets entre les pieux des crassats, et attendent que les oiseaux viennent se prendre d'eux-mêmes. A l'heure du reflux, les canards s'abattent sur les bancs émergés, précisément à l'endroit où la lisière écumeuse du flot se mêle au sol vaseux. La marée succède au reflux; l'eau gagne peu à peu et rétrécit les contours de l'ilot; les canards reculent à mesure devant la masse liquide envahissante, et, prenant leur vol parallèlement à la surface de l'eau, ils vont se heurter contre les filets et se débattent vainement entre les mailles. La besogne des chasseurs est alors bien simple: ils n'ont plus qu'à massacrer les victimes. On dit que les habitans de La Teste ont, dans l'espace d'un seul hiver, vendu jusqu'à cent mille canards sur les marchés de Bordeaux; mais depuis quelques années le produit des chasses a diminué considérablement. C'est que le nombre des chasseurs augmente en proportion dans les landes des environs de Bordeaux et dans tout le reste de la France. Avant de se poser sur les crassats du bassin d'Arcachon, les bandes de canards sauvages ont été décimées en route.

Outre les pieux qui servent à la pose des filets, on aperçoit aussi en certains endroits de longues perches qui ploient sous la force du courant. Ces perches indiquent les limites des concessions huîtrières faites à divers particuliers depuis que l'on s'occupe d'*ostréoculture* dans le bassin d'Arcachon. De tout temps on a pêché des huîtres excellentes dans la baie; au fond des chenaux, là où les courans alternatifs des marées sont le plus rapides, on trouvait des *huîtres de grave*; sur les sables des crassats, on recueillait ces fameuses *huîtres de gravette*, qui étaient expédiées ensuite dans tout le reste

de l'Europe, et qui se sont développées d'une manière si remarquable sur les bancs de sable d'Ostende. Néanmoins, par leur incurie et leur avidité, les pêcheurs avaient presque complètement dépeuplé le bassin et ne rencontraient plus que des huîtres isolées, trop peu nombreuses pour faire l'objet d'un commerce lucratif. Depuis que la pêche est interdite pendant la plus grande partie de l'année, la surface des crassats s'est peuplée de nouvelles huîtres, et maintenant il en existe des millions sur le fonds commun réservé aux pêcheurs. L'épargne de ce capital vivant semble tellement nécessaire qu'à la saison de 1864 on ne permettra aux marins de recueillir les huîtres du domaine public que pendant l'espace d'une seule journée.

L'économie bien entendue suffirait seule pour rendre aux huîtres leur ancienne richesse; mais, afin de hâter le peuplement du bassin, on a eu recours à l'importation d'huîtres étrangères. Chargé de la mission d'ensemencer la baie, M. Coste a fait choix, pour l'établissement de son parc modèle, des fonds émergens qui occupent une position très favorable au nord-est de l'île aux Oiseaux, et sur lesquels existaient déjà des colonies d'huîtres de gravette. C'est là qu'il a fait déposer en rangées parallèles, comme sur les plates-bandes d'un verger, des chargemens entiers d'huîtres, prises non-seulement dans les chenaux du bassin où la pêche est interdite, mais aussi sur les bancs de Noirmoutiers, du Morbihan, de Normandie, d'Espagne et d'Angleterre; il a même reçu de ces huîtres de la Virginie qui pullulent dans les *plantations* de la Chesapeake, où elles atteignent jusqu'à quinze pouces de longueur, et qui contribuent pour une si forte part à l'alimentation des habitans de Baltimore, de New-York et des autres grandes villes de l'Union américaine (1). Toutes les mesures indiquées par la théorie et l'expérience ont été prises pour assurer le succès de cette tentative d'acclimatation. On a pavé d'abord les crassats d'un lit de coquilles de toute espèce destinées à servir de reposoir au *naissain*, c'est-à-dire aux animalcules qui s'échappent par myriades du manteau d'une seule huître mère. Puis, sur toutes les plates-bandes ensemençées, on a placé des appareils collecteurs, grandes caisses en bois de diverses formes, garnies intérieurement de fascines dont les branches arrêtent au passage une grande partie des germes naissans. Plusieurs surveillans sont chargés du service général de l'établissement et de l'entretien des appareils; en outre l'équipage d'un brick de l'état qui se balance dans la rade, en face d'Ar-

(1) Des huîtres de la même espèce se trouvent, dit-on, à l'état fossile dans quelques terrains des environs de Bordeaux.

cachon, est souvent mis en réquisition pour les travaux du parc.

Quelle que soit l'importance des résultats obtenus par M. Coste dans sa « ferme-école » de l'île aux Oiseaux, ces résultats n'autorisent point à porter un jugement définitif sur l'avenir de l'ostréoculture, telle qu'elle se pratique dans le bassin d'Arcachon. Pour hasarder une opinion, il importe avant tout de connaître la situation des entreprises privées dans lesquelles la question pratique des bénéfices annuels est prise en considération : ce sont les propriétaires qu'il faut consulter. Au nombre de plus de cent dix, ils ont obtenu la concession de pays ayant en moyenne de 3 à 4 hectares de superficie, et comprenant ensemble 400 hectares, c'est-à-dire plus de la moitié des fonds émergens qui conviennent à l'élève des huîtres. Ces parcs, situés principalement autour de l'île aux Oiseaux et sur les bords des chenaux de La Teste, de Gujan, du Teich, d'Arès, occupent presque sans exception des crassats où il n'existait pas d'huîtres avant l'époque de la concession. Suivant l'exemple qui leur avait été donné pour la première fois par divers habitans de La Teste, et qu'a renouvelé plus tard sur une grande échelle le fondateur de l'établissement domanial, les propriétaires ontensemencé leurs parcs au moyen d'huîtres pêchées sur les crassats du fonds commun ou bien importées à grands frais des diverses contrées de la France et de l'étranger; ils ont également imité, en les modifiant de plusieurs manières, les appareils collecteurs qui servent à fixer le naissain. Leurs efforts, continués avec persévérance, n'ont point été infructueux; mais en général les propriétaires ne réalisent de bénéfices qu'à la condition d'acheter chaque année du *renouvelain*, c'est-à-dire des huîtres du fonds commun, qu'ils sèment dans leurs parcs. La production n'est pas assez rapide pour que le naissain suffise à repeupler les crassats après l'enlèvement des huîtres marchandes, et le nombre des mollusques ne peut être maintenu que par de continuelles importations. On évalue à sept ou huit par mètre carré la proportion des huîtres qui vivent sur les fonds concédés du bassin d'Arcachon; à ce taux, il existerait environ 30 millions d'huîtres dans la partie de la baie exploitée directement par les propriétaires. D'après M. Coste, le bassin, bien exploité, devrait fournir annuellement au commerce 800 millions d'huîtres, donnant un revenu de 14 à 15 millions de francs (1). On le voit, les producteurs ont encore beaucoup à faire pour réaliser les espérances qu'on fonde sur eux.

Il faut reconnaître d'ailleurs que, pour récolter des huîtres, les

(1) En 1862, le revenu brut des huîtrières s'est élevé à 376,000 francs. Depuis cinq ans, la production totale a été de 65 millions d'huîtres, représentant, à 2 francs 50 centimes le cent, la somme de 1,625,000 francs.

concessionnaires de parcs ne se contentent pas d'ensemencer le sable des crassats, ils ont en outre des frais considérables de surveillance et d'entretien, et quelques-uns d'entre eux ont à lutter contre de sérieuses difficultés. Sur chaque huître se balance à marée haute et s'engrave à basse mer un lourd ponton, espèce de caisse goudronnée que doit habiter le gardien chargé de protéger la concession contre les pêcheurs braconniers. A cette première dépense, qui représente déjà près de 100,000 francs pour toute l'étendue du bassin, il faut ajouter celles que nécessitent l'établissement et la réparation des appareils collecteurs ainsi que l'achat du renouvelain. Ce n'est pas tout : les éleveurs doivent encore veiller à ce que les coquilles des jeunes huîtres ne deviennent ni trop plates ni trop irrégulières, et dans la double intention de leur donner la forme voulue et de hâter leur développement, ils font *détroquer*, c'est-à-dire détacher les uns des autres les individus qui sont agglomérés en grappes. Et puis tous les crassats ne conviennent pas également à l'ostréoculture : les uns, trop vaseux, communiquent un mauvais goût à la chair de l'animal; les autres, composés de sables trop purs, ne l'engraissent pas assez rapidement; d'autres encore restent trop longtemps à découvert pendant la période du reflux, et les huîtres, laissées périodiquement à sec, ne peuvent se développer qu'avec lenteur. Enfin, pour énumérer les principaux obstacles qui s'opposent à l'extension de la nouvelle industrie, il faut ajouter que l'huître a d'innombrables ennemis parmi les êtres qui l'entourent. Sur le million de germes que la mère laisse échapper comme une espèce de pollen, presque tout est dévoré au passage, et quelques individus seulement ont la chance de se fixer et de croître sur une coquille ou sur une branche. Ceux-là mêmes qui parviennent à prendre un point d'appui et à se développer ne sont pas à l'abri du danger : dès qu'ils ouvrent leurs valves, l'ennemi s'approche. Des mollusques de diverses espèces en font leur pâture; parfois, si l'on en croit le témoignage des pêcheurs, les crabes, ces terribles ravageurs de la mer, se glissent sournoisement à côté de l'huître entre-bâillée, avancent avec précaution l'une de leurs pinces, puis d'un élan soudain la posent sur le muscle de l'animal, et, devenus maîtres de leur proie, la dégustent à loisir. Il n'est pas jusqu'aux crevettes qui ne fassent aussi la chasse aux huîtres de petite taille.

Les réservoirs à poissons établis récemment près de la rive septentrionale et sur d'autres points du littoral de la baie donnent un bénéfice plus sûr et plus constant que les huîtreières; mais ils demandent une première mise de fonds très considérable pour la construction des digues, des levées, des écluses destinées à enfermer le poisson. Sous peine d'insuccès, les ingénieurs chargés de l'établis-

sement des réservoirs doivent en tracer le plan général et en fixer le niveau avec le plus grand soin, la moindre erreur de leur part pouvant causer la mort d'innombrables poissons. La nappe d'eau entourée de digues est-elle trop élevée, le flot de marée n'y pénètre pas avec assez d'abondance, et les êtres emprisonnés meurent d'asphyxie. Le niveau du réservoir est-il trop bas au contraire, les courans alternatifs de flot et de jusant ne s'établissent pas avec assez de force et ne peuvent produire ces *chasses* salutaires qui empêchent l'eau de se corrompre en la renouvelant. Privés d'air, les poissons périssent encore. S'il faut éviter de donner une grande profondeur au réservoir, de peur qu'il ne renferme des espaces dépourvus d'herbes et par conséquent inutiles comme *pâturages*, il faut cependant que la tranche d'eau soit assez considérable pour que les poissons ne soient pas exposés à souffrir par l'effet des sécheresses ou bien à périr pendant les gelées. Les constructeurs de réservoirs ne doivent pas négliger non plus de creuser de distance en distance des fossés d'abri où les poissons puissent se réfugier parmi les joncs lorsque la brise ou la tempête agite les vagues du bassin. Plusieurs réservoirs, dans l'établissement desquels on n'avait pas su prendre toutes les précautions nécessaires, n'ont donné d'abord que de très médiocres résultats.

Quant à l'emmagasinement des poissons, rien n'est plus facile, car les victimes viennent d'elles-mêmes au-devant de la mort. A l'heure du jusant, elles s'avancent à l'encontre du courant qui sort des réservoirs et pénètrent joyeusement dans l'écluse en sautillant les unes par-dessus les autres et en frétilant de la queue. Au retour de la marée, lorsque le courant change de direction et se précipite dans les réservoirs, les poissons essaient de le remonter de nouveau pour se rendre vers la mer; mais à la porte même ils sont arrêtés par un filet tendu au travers de l'écluse. Par centaines et par milliers, ils se pressent, ils se superposent en couches devant la porte fatale; puis le courant change encore, et ils reviennent pâturer dans leur nouveau gîte. Nombre de poissons meurent dans cette prison, où les conditions de leur vie sont changées, où manquent surtout le mouvement et le mélange éternel des flots qui parcourent librement l'étendue de la baie. D'autres poissons, tels que le bar, le muge, la sole, s'accoutument à vivre en captivité; mais ils perdent la faculté de se reproduire et se bornent à engraisser. Seule, l'anguille fraie dans les réservoirs, dit-on, comme si elle n'avait pas changé de séjour. Maîtres de cette foule de poissons grossie par chaque nouvelle marée, les pêcheurs peuvent jeter leurs filets avec la certitude de les retirer remplis. Ils s'emparent au plus tôt du bar, qui est un animal de proie, et conservent les individus des autres espèces, at-

tendant qu'ils aient atteint les dimensions voulues. Ainsi les réservoirs sont de simples pêcheries qui n'ont rien de commun avec cet art de la pisciculture renouvelé des anciens. La différence est grande entre les gardiens des viviers landais et ces pêcheurs de la Chine qui, si nous devons en croire les voyageurs, appellent les poissons par leur nom, marquent les uns pour la reproduction, les autres pour l'engraissement, et soignent la population de leurs étangs comme nos ménagères soignent les volailles de leur basse-cour.

Les principaux réservoirs du bassin d'Arcachon sont d'anciens marais salans qu'on a transformés au moyen de quelques déblais. Les propriétaires riverains sont d'autant plus disposés à opérer ce changement que les salines leur donnent un revenu inférieur à celui de la pêche, et que d'ailleurs une saison trop pluvieuse peut faire manquer complètement la récolte. En revanche, l'exploitation des viviers n'est interrompue par aucune mauvaise année, et les dépenses sont relativement très faibles (1). Aussi plusieurs personnes qui n'ont pas de marais salans à changer en réservoirs demandent-elles la concession de vastes fonds émergens qui bordent les chenaux de la partie méridionale du bassin, et qu'il serait facile d'endiguer. L'administration de la marine, propriétaire de tous les terrains que recouvrent les plus hautes marées d'équinoxe, refuse d'accueillir ces demandes, et pour motiver son refus elle invoque les droits des pêcheurs du littoral, intéressés à ne pas voir accaparer au profit de quelques-uns une grande partie du poisson de tout le bassin; en même temps elle affirme, à tort ou à raison, que les réservoirs sont une cause permanente d'insalubrité pour les communes riveraines.

A l'industrie de la pêche se rattache l'élève des sangsues, qui se pratique depuis un petit nombre d'années sur une échelle considérable dans quelques mares situées près des rives du bassin. Quelque mépris que l'on tienne à honneur d'afficher pour la vie des animaux, il est certainement peu de personnes étrangères au métier qui puissent suivre sans une vive répugnance tous les détails de l'hirudiculture. Jadis on avait l'habitude de précipiter dans les marais à sangsues de malheureux chevaux écloppés, couverts de plaies et de blessures; mais ces pauvres bêtes avaient, suivant les éleveurs de sangsues, le tort grave de se laisser périr trop tôt; les veines ouvertes par les ventouses des annélides ne se refermaient pas, et

(1) Les marais salans d'Arcachon rapportent environ 150 francs par hectare et par an, tandis que pendant le même espace de temps un hectare de pêcherie exploité régulièrement produit 200 francs. Année moyenne, on tire des réservoirs d'Arcachon 100,000 kilogrammes de poisson, vendus 75,000 francs sur les marchés de Bordeaux. La quantité de sel récolté annuellement ne dépasse pas 400 tonnes.

laissaient échapper tout le sang de la vie. Maintenant on trouve beaucoup plus avantageux de livrer des vaches en proie aux sangsues. Effaré, hagard et néanmoins résigné, le lourd animal subit avec un étonnement stupide les attaques des suceurs attachés en grappes à son ventre et à ses jambes; mais au moment où il va succomber d'épuisement, on le fait remonter sur la berge, puis on le ramène au pâturage, pour lui faire reprendre un peu de vie et le préparer à fournir un nouveau repas. Ainsi de deux semaines en deux semaines l'animal est mangé en détail, jusqu'au jour de la mort définitive. L'âne, qu'on emploie pour nourrir les jeunes sangsues, est moins résigné que la vache : il se cabre, lance des ruades, essaie de mordre; puis, quand il est enfin tombé dans l'étang sous une grêle de coups, il se démène avec terreur. Du reste, ses blessures, comme celles du cheval, restent longtemps ouvertes, et généralement il succombe après avoir été servi deux fois en pâture aux sangsues. Un éleveur d'Audenge, qui possède 4 hectares de marais, y jette chaque année plus de deux cents vaches et plusieurs dizaines d'ânes servant à nourrir 800,000 annélides (1). On le voit, l'hirudiculture est pour les habitans riverains du bassin d'Arcachon une branche assez importante de l'exploitation générale des eaux.

Quant à l'exploitation du sol, elle a été jusqu'à nos jours assez négligée, sauf dans la petite commune du Teich, et les terrains incultes touchent en plusieurs endroits aux plages du bassin. Depuis un siècle, diverses compagnies, dont quelques-unes ont eu des millions entre leurs mains, ont essayé de mettre en culture des centaines de kilomètres carrés; mais de leurs travaux il ne reste guère que des plantations d'arbres, un canal hors d'usage et de grandes maisons inhabitées. De même que dans les autres parties des landes, l'énergie individuelle des propriétaires isolés commence à faire sur le pourtour du bassin ce que les riches compagnies n'ont pu accomplir, et, grâce aux avantages que donnent aux riverains la facilité des communications et les rapports incessans avec Bordeaux, on ne saurait douter que l'agriculture et la sylviculture ne se développent bientôt assez rapidement. Chose remarquable toutefois, c'est précisément là où le progrès serait le plus facile à réaliser que l'exploitation du sol se fait de la manière la plus barbare. L'antique forêt de La Teste, qui date probablement de l'époque des Ibères et des Gaulois, et dont quelques parties ont vaillamment résisté, pendant tout le moyen âge, contre les assauts de la mer et des sables,

(1) On expédie chaque année 1,500,000 sangsues des bords du bassin d'Arcachon à Bordeaux. La vache à sangsues coûte 50 francs, et sa carcasse est revendue 20 francs.

cette forêt, qui fut jadis l'une des plus belles de la France, est encore grevée d'usages qui rappellent les mauvais temps de la féodalité, et rendent complètement impossible tout essai de sylviculture rationnelle.

La forêt ou *montagne* de La Teste couvre une superficie de 3,854 hectares en dunes et en lettres. Elle appartient à un certain nombre de particuliers dont les droits sont parfaitement distincts, et cependant elle est ouverte comme une lande publique à la libre entrée de tous les habitans et au libre parcours du bétail. En vertu d'anciens titres, les citoyens des communes de La Teste et de Gujan peuvent s'approvisionner dans toute l'étendue de la forêt du bois de chauffage et de construction nécessaire à leurs besoins. Contre les droits des propriétaires, ils invoquent leurs droits immémoriaux d'*usagers*; ils sont eux-mêmes possesseurs par la jouissance. La conséquence de cet état de choses est facile à deviner : le conflit des intérêts et des droits inconciliables empêche la propriété de se constituer, et la forêt, qui n'est plus indivise et qui n'est pas encore partagée, reste livrée à une exploitation barbare. Le bétail piétine le sol, casse les branches et broute les jeunes arbres; les usagers abattent les billes qui leur conviennent, et laissent de côté le bois mort ainsi que les troncs difficiles à couper. De leur côté, les possesseurs titulaires ne prennent aucun soin d'aménager leur portion d'une forêt qu'ils voient livrée au pillage, et n'exploitent pas avec plus de discernement que les usagers. Dans toute la montagne de La Teste, il n'existe déjà plus de bois de chêne pouvant servir à la construction; on ne rencontre que de vieux troncs contournés ou de jeunes tiges utiles seulement pour servir de pieux. Tandis que, dans une forêt de pins bien aménagée, le nombre des grands arbres exploités en résine est de 150 par hectare, on n'en compte que 50 sur le même espace dans la forêt de La Teste, et même il n'en reste plus que 10 dans certaines lisières de bois particulièrement exposées aux déprédations de toute nature. Le revenu total, qui devrait dépasser un demi-million, atteint à peine 160,000 francs, et doit nécessairement diminuer chaque année, puisque la consommation annuelle dépasse la production, et que la foule des usagers, qui est de sept mille aujourd'hui, s'accroît incessamment avec la population des communes intéressées. Dans la forêt de La Teste, la propriété, telle qu'elle existe, n'est que le droit d'abuser.

Il est urgent de remédier à cet état de choses, déplorable pour les intérêts matériels et bien plus fâcheux encore pour les intérêts moraux, car les discussions sans cesse renouvelées finissent par engendrer les haines; à force de revendiquer leurs droits opposés, les *ayant-pins* et les *non-ayant-pins* en arrivent à se détester cordiale-



ment. Pour concilier les esprits, il faut donc mettre un terme à cet enchevêtrement d'intérêts hostiles, faire entrer l'ordre dans ce chaos digne du moyen âge, qui l'a produit et légué à la société moderne. Rien ne serait plus facile. Que les possesseurs titulaires abandonnent aux usagers, en pleine et absolue propriété, une partie de la forêt représentant ou dépassant la valeur capitalisée des droits d'usage; que de leur côté les habitans des communes, héritiers des avantages cédés jadis par le seigneur aux manans de son captalat, consentent à échanger ces droits, qui rappellent leur antique servage, contre un titre qui les fera propriétaires, et, si la répartition est faite d'une manière équitable, toutes les parties n'auront qu'à se féliciter de l'issue du procès (1). Alors seulement la propriété sera constituée et les détenteurs du sol pourront s'occuper de reboiser les espaces dégarnis, d'élever des pins et des chênes pour la construction, d'aménager régulièrement leurs bois, de faire de la sylviculture en un mot. Dans l'intérêt de la production, il est à désirer aussi que l'état aliène bientôt toutes les forêts qu'il a plantées sur les dunes et qu'il a gardées, d'abord en qualité de tuteur, puis comme propriétaire, en dépit des incessantes réclamations des communes. Entre les mains des particuliers, ces forêts donneront un revenu bien plus considérable qu'elles n'en donnaient au budget et contribueront d'une manière bien plus efficace à l'accroissement de la richesse nationale.

#### IV.

Dans ses rêves d'avenir, Arcachon ne se contente pas d'aspirer au rôle de cité. La petite ville des landes se voit aussi grand port de commerce, et les eaux de son bassin se couvrent déjà de navires innombrables! La magnifique baie, dont la nappe s'étend à perte de vue, rend cette ambition facile à comprendre. A l'exception de quelques villes privilégiées, telles que Rio-Janeiro et San-Francisco, les grands entrepôts maritimes du monde pourraient envier cet immense port presque fermé, où les navires sont en sûreté comme dans un lac. Les rades du bassin occupent de vastes espaces, et présentent des profondeurs assez considérables pour les navires du plus fort tirant d'eau. L'une, qu'abrite du côté de l'ouest la péninsule boisée du cap Ferret, offre de 8 à 15 mètres d'eau et s'étend parallèlement au rivage de près de 6 kilomètres de longueur. La rade d'Eyrac, qui forme le chenal entre la plage d'Ar-

(1) Cette thèse est exposée avec beaucoup de clarté dans un écrit local de M. A. Biserié, intitulé : *Des Droits d'usage dans la forêt de La Teste*.

cachon et l'île aux Oiseaux, est encore plus grande que celle du Ferret, et la profondeur y varie de 8 à 20 mètres. Sans compter la rade de Moulo, située au sud du bassin proprement dit, dans le goulet d'entrée, et trop exposée aux vents d'ouest, les mouillages d'Arcachon occupent ensemble une superficie de près de 700 hectares ou 7 kilomètres carrés. D'après les calculs de l'ingénieur Pairier, sept mille cinq cents navires de 800 tonneaux pourraient y trouver place. Au lieu de cette immense flotte, sept fois plus considérable par le tonnage que toute la marine commerciale de la France, on n'aperçoit dans la vaste étendue des eaux que des chaloupes, des barques, des pontons épars, et devant la plage des bains quelques yachts de plaisance.

La solitude relative des excellentes rades du bassin d'Arcachon peut sembler d'autant plus étonnante que sur cette côte des landes, qui offre un développement total de 230 kilomètres environ, il n'existe pas un seul autre port où puissent entrer les navires. Au nord, au sud de la passe d'Arcachon, le rivage se prolonge d'un côté jusqu'à l'embouchure de la Gironde, et de l'autre jusqu'à l'Adour, en formant des sinuosités tellement faibles que sur nos cartes on les dessine en ligne droite et que les navigateurs du large ne peuvent en reconnaître la position, si ce n'est à la vue d'un phare ou d'une balise. Nulle part, sur tout le littoral de l'Europe, il n'existe de plage aussi complètement dépourvue d'abris; mais aussi, par un singulier contraste, c'est précisément vers le milieu de cette côte inhospitalière que s'ouvre l'un des havres intérieurs les plus vastes du monde. Comme port de commerce, il doit nécessairement demeurer à peu près inutile, tant que les landes voisines ne fourniront pas à l'exportation des produits considérables; mais, comme bassin de refuge, ne devrait-il pas donner un asile à tous les bâtimens que la tempête surprend au large et dont un certain nombre périssent chaque année sur les sables de la côte? Et, puisque les guerres sont encore parmi les redoutables éventualités de l'avenir, n'est-il pas absolument nécessaire, comme mesure de défense nationale, de ménager une retraite assurée aux navires de guerre ou de commerce poursuivis par les croiseurs? De 1809 à 1814, alors que les navigateurs américains persistaient à trafiquer avec la France en dépit du blocus des côtes, vingt-trois navires des États-Unis, jaugeant ensemble près de 5,000 tonneaux, vinrent chercher un refuge dans le bassin d'Arcachon et y débarquèrent leurs marchandises à destination de Bordeaux. Pendant le même espace de temps, un seul bâtiment français s'était risqué sur la barre pour échapper à l'ennemi.

Malheureusement la petite mer intérieure des landes, qui pour-

rait être si utile comme port de relâche en temps de paix et comme port de refuge en temps de guerre, est séparée de la mer par des bancs de sable où les navires courent grand risque d'échouer pendant les tempêtes. La barre se déplace et varie souvent; mais, quelles qu'en soient la forme et les dimensions, elle ne cesse jamais d'être redoutable. Actuellement cette porte sous-marine du bassin s'ouvre en plein golfe de Gascogne, à 4 kilomètres en droite ligne à l'ouest du cap Ferret. Elle est assez profonde, même pour les grands navires, puisqu'elle a depuis longtemps de 7 à 8 mètres aux plus basses mers, et que deux fois par jour cette profondeur constante augmente de 3 à 5 mètres. A l'endroit le moins large, l'ouverture ménagée entre les deux bancs de sable ou *mails*, du nord au sud, dépasse un demi-kilomètre. Les embarcations peuvent y pénétrer facilement; mais les véritables dangers commencent lorsque la barre est déjà franchie, et que le navire cherche à gagner l'entrée proprement dite, située à une lieue plus loin, entre le banc du Toulinguet et le banc de Matoc. En effet, au dedans de la barre, le chenal, très profond d'ailleurs, change brusquement de direction et se rejette au sud, puis au sud-est pour se reposer une seconde fois à l'entrée du bassin et se prolonger au nord vers Arcachon. Sous l'impulsion d'un vent d'ouest ou de sud-ouest, le navire passe facilement au-dessus de la barre; mais dès qu'il est entré dans le chenal tortueux qui mène au bassin, le même vent du large qui l'a poussé heureusement entre les dangers de la passe le fait maintenant dériver à gauche sur les brisants, et, si la mer est grosse, il est infailliblement perdu. En temps calme, les embarcations engagées dans les sinuosités du chenal d'entrée ont encore à craindre un autre danger et peuvent être entraînées sur les bancs par des courans de marée qui portent alternativement vers la haute mer et vers le bassin. On se fera une idée de la violence de ces courans redoutables en apprenant que chaque marée moyenne de vive eau introduit dans le bassin une masse liquide de 336 millions de mètres cubes. Répartie d'une manière uniforme pendant les six heures du flot, cette quantité d'eau se déverserait dans la baie au taux de 155,000 mètres cubes par seconde : c'est à peu près le débit moyen du fleuve des Amazones.

En montant sur l'une des hautes dunes qui dominent l'entrée du bassin, on peut suivre facilement du regard les diverses sinuosités du chenal. A ses pieds, on voit s'étendre la nappe d'eau profonde de l'entrée, que partage en deux bras le banc d'Arguin, signalé par une ligne semi-circulaire de brisants. Au-delà, de longues crêtes parallèles d'écume blanche révèlent la position du banc de Toulinguet, qui continue en travers de l'entrée la pointe du cap Ferret. Plus

loin encore, la vaste courbe que décrit le chenal apparaît comme une étroite bande verdâtre séparée de la haute mer par une troisième rangée de vagues blanchissantes. L'ensemble de ces nappes d'eau tranquilles alternant avec les zones agitées des brisants produit l'effet d'un labyrinthe, et l'on se demande à première vue comment les navires peuvent s'y risquer sans courir à une perte certaine. Lorsque la mer est bouleversée par des vents de tempête soufflant de l'ouest ou du sud-ouest, la houle du large ne brise pas seulement sur les bancs de sable, elle déroule aussi ses crêtes écumeuses sur toute l'étendue de l'espace triangulaire compris entre le cap Ferret et la pointe du Sud. Des vagues de 6 à 8 mètres de hauteur bondissent par-dessus la barre et se poursuivent à travers les bancs et les chenaux jusqu'au rivage du continent; les bouées énormes ancrées à côté de la passe disparaissent parfois sous des masses tourbillonnantes d'eau et d'écume. Alors les chaloupes de pêche ou les chasse-marée de cabotage qui se trouvent au large de la barre doivent rester prudemment en dehors sous peine d'être portés sur les bancs et défoncés par les vagues chargées de sable : il leur faut tenir la haute mer ou s'enfuir vers le nord. Jadis les embarcations réfugiées dans la Gironde ou dans les pertuis de la Saintonge devaient courir le risque de se présenter une seconde fois devant la barre avec le mauvais temps; de nos jours, les pêcheurs que la tempête a forcés de relâcher dans le port de Bordeaux font charger leur pinasse sur un wagon de chemin de fer et reviennent triomphalement à La Teste traînés par la vapeur.

Si la passe qui donne entrée dans le bassin d'Arcachon occupait une position fixe, elle serait depuis longtemps connue et pratiquée de tous les navigateurs qui parcourent le golfe de Gascogne, et peut-être aurait-on déjà découvert les moyens de rendre la barre accessible par tous les vents; mais la passe est mobile : elle saute brusquement d'un endroit à un autre pendant le cours des tempêtes et dans l'espace d'une seule année se déplace parfois de plusieurs kilomètres. Des bancs occupent la place où s'allongeaient les chenaux; des passages se creusent là où se trouvaient les bas-fonds; la topographie sous-marine change constamment, et c'est à leurs risques et périls que les pilotes doivent en étudier l'ensemble, sans cesse modifié. En 1742, le grand chenal suivait le rivage du continent, immédiatement à la base des dunes, et communiquait avec la haute mer par une passe ouverte au sud de l'entrée entre une pointe de sable et l'île de Matoc, aujourd'hui disparue. Depuis cette époque, chaque nouvelle carte, chaque rapport des hydrographes ou des ingénieurs ont constaté quelque changement dans la direction des passes et la forme des rivages : cependant l'entrée principale

n'a cessé d'osciller entre le sud et le sud-ouest jusqu'en l'année 1827. Alors, à la suite d'une violente tempête, cette ancienne passe s'est graduellement oblitérée, tandis qu'un nouveau chenal s'ouvrait au nord de l'entrée, non loin du cap Ferret et sur l'emplacement d'une autre passe déjà comblée. Actuellement la barre la plus profonde se reporte peu à peu vers l'ouest. L'étude comparative de toutes les modifications accomplies depuis un siècle dans le régime de la grande passe semble prouver que sous l'action de la houle du nord-ouest l'ouverture tend naturellement à se déplacer d'année en année vers le sud pour longer la rive orientale jusqu'au moment où des tempêtes exceptionnelles et de grands apports de sable contraignent la direction du courant et le repoussent vers le nord.

Aux déplacements de la passe correspondent les changemens des rivages. Les flots et les vents modifient sans cesse la forme de la côte, et souvent un petit nombre d'années suffit pour donner un aspect tout nouveau à l'ensemble du littoral. Ainsi le cap Ferret, cette même pointe qui, sous le nom de *Curianum promontorium*, se trouvait peut-être du temps des Romains directement à l'ouest de la baie, ne cesse de changer les courbes de sa plage, et depuis un siècle, c'est par centaines de mètres et par kilomètres qu'il faut évaluer ses mouvemens alternatifs d'empiétement et de recul. En 1768, l'extrémité méridionale du cap était située à plus de 4 kilomètres au nord-ouest de l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Pendant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du nôtre, les vents de la région du nord, qui soufflent dans ces parages plus fréquemment que les autres courans atmosphériques (1), ont fait avancer chaque année les dunes du promontoire dans la direction du sud, tandis que la houle du large, obéissant à la même impulsion, ajoutait sans cesse à la pointe de nouvelles masses de sable. En moins d'un demi-siècle, le cap se prolongea ainsi de 6 kilomètres vers le sud-est, avec une vitesse moyenne de 127 mètres par an ou d'un pied par jour. La pointe croissait pour ainsi dire à vue d'œil; mais en 1837, la passe ayant brusquement changé de direction et s'étant portée vers le nord, le courant de marée se mit à ronger la péninsule et la fit graduellement reculer vers le nord-ouest. En 1854, l'extrémité du cap avait rétrogradé de 1,800 mètres : maintenant on la dit à peu près stationnaire; mais si le chenal se déplace vers le sud, il n'est pas douteux que la pointe du cap ne recommence à empiéter sur la mer dans la même direction.

(1) Les vents de la région du nord soufflent en moyenne cent quatre-vingt-cinq jours, c'est-à-dire exactement une moitié de l'année. Les vents de l'est, de l'ouest et de la région du sud règnent pendant l'autre moitié.

Depuis un siècle, la côte d'Arcachon n'a guère moins changé que la péninsule du cap. Érodée par le courant, elle n'a cessé de reculer vers l'est, tantôt d'une manière presque imperceptible, tantôt avec une effrayante rapidité. Depuis 1768, la plage a perdu 2 kilomètres de largeur moyenne sur une longueur totale de 12 kilomètres entre Arcachon et la pointe du Sud : là où se trouve maintenant le rivage extérieur du cap Ferret se développait autrefois le littoral du continent. La partie de la côte sur laquelle se construisent les gracieux chalets de la ville est elle-même menacée, et si on ne la consolidait pas au moyen de travaux d'art contre l'action du courant latéral qui vient la ronger, elle se fondrait dune après dune, et disparaîtrait tôt ou tard dans les flots. Il y a quelques années à peine, elle était attaquée par les eaux de marée sur une longueur de plusieurs kilomètres, et les propriétaires riverains voyaient avec terreur la vague inexorable se rapprocher de leurs maisons. Actuellement les plages voisines d'Arcachon ne sont plus érodées; mais à quelques kilomètres au sud l'œuvre de destruction s'accomplit d'une manière vraiment redoutable. Le courant de marée, qui se rend alternativement de la mer dans le bassin, et du bassin dans la mer, vient frapper contre la rive et gagne incessamment sur la base des dunes.

C'est un beau spectacle que présentent ces talus de sable, hauts de 50 mètres, reculant à vue d'œil devant la mer. Composés de molécules sans cohésion, ces talus offrent une inclinaison moyenne d'environ 45 degrés; mais en certains endroits des couches de sable fortement comprimées ou bien agglutinées par l'humidité résistent à l'éboulement et se dressent en parois verticales : ce sont alors autant de gradins du haut desquels le sable mobile plonge en cascates. Lorsque le vent souffle avec force, d'innombrables filets de sable descendent ainsi d'assise en assise du sommet de la dune jusqu'à la base : on dirait une cataracte d'eau grisâtre partagée en une multitude de nappes. Les grands arbres qui croissent au sommet de la dune, et dont le vent incline le branchage vers la terre, remuent le sol avec leurs racines comme avec un énorme levier, et chacun de leurs efforts fait couler un large ruisseau de sable. Enfin ils se déracinent eux-mêmes et sont entraînés sur la pente du talus comme par une avalanche. Des pins au feuillage encore vert hérissent partout les éboulis et finissent par glisser dans le courant qui les emporte. Au pied de la dune, la mer gagne lentement, centimètre par centimètre, et l'on voit la rive se fondre pour ainsi dire en laissant à nu l'ancien sous-sol des landes. La plus grande partie de ces sables arrachés à la base des talus est aujourd'hui reportée sur les plages du banc de Matoc, au sud de l'entrée du bassin. Là

se trouvait autrefois une île assez étendue, sur laquelle on avait bâti quelques cabanes de pêcheurs. Vers la fin du siècle dernier, cette île, incessamment rongée par le flot, disparut, et il n'en resta plus qu'un banc de sable couvert à chaque marée. Maintenant l'île commence à surgir une seconde fois au-dessus de la surface de la mer, et depuis deux ans elle se couvre d'une légère verdure.

Ce sont là les côtes incertaines et changeantes, ce sont les sables qu'il s'agirait de fixer par des travaux permanens de manière à contenir le courant dans son lit actuel, ou bien à lui donner une direction définitive, préférable à celle qu'il suit aujourd'hui. C'est une mission difficile que d'avoir à lutter contre une mer qui dévore et reconstruit si rapidement ses plages; aussi les ingénieurs chargés d'émettre une opinion sur le problème de l'amélioration du chenal d'entrée ont-ils presque tous différé d'avis sur les moyens à employer. En 1768, Kerney proposait de réunir par une digue l'île de Matoc à la pointe extrême du cap Ferret et de rejeter ainsi toutes les eaux dans la passe du sud, afin d'obtenir l'approfondissement nécessaire. Plus tard, M. de Villers demandait qu'on endiguât la même passe au moyen de deux jetées en clayonnage laissant à l'entrée du bassin une largeur de quinze cents toises; il conseillait aussi de nettoyer la barre en y traînant des herses en fer, comme on l'a fait depuis avec succès aux bouches du Mississipi et à celles du Danube. L'île de Matoc, sur laquelle M. de Villers voulait appuyer une de ses jetées, disparut pendant qu'on discutait encore les plans de l'ingénieur, et d'autres projets durent être mis en avant. En 1829, le baron d'Haussez, préfet de la Gironde et bientôt après ministre de la marine, ne visait à rien moins qu'à rétablir l'entrée du bassin dans l'état où elle se trouvait probablement avant l'époque historique, et, pour obtenir ce résultat, il proposait de creuser un canal à travers la péninsule du cap Ferret et de fermer l'embouchure actuelle au moyen de carcasses de navires coulés dans la passe. Une commission chargée d'étudier ce plan lui donna son approbation; mais on peut se demander avec Beautemps-Beaupré, l'ingénieur hydrographe le plus compétent de notre siècle, s'il eût été prudent d'entreprendre comme au hasard un travail aussi gigantesque, sans pouvoir affirmer d'avance qu'un banc ne se formerait pas à la nouvelle entrée, et que les rapides courans de l'ancien chenal se laisseraient museler par une faible barrière de pontons submergés. La révolution de 1830, qui fit tomber du pouvoir le baron d'Haussez, écarta aussi brusquement ses projets, et quelques années après l'ingénieur Monnier déclarait qu'il était impossible de fixer la passe et de l'améliorer d'une manière définitive par un travail humain.

En 1855, M. Pairier, ingénieur ordinaire de la Gironde, a pré-

senté un nouveau projet de travaux accompagné d'un mémoire des plus intéressans sur l'hydrographie générale du bassin d'Arcachon. D'après ce plan, il s'agirait, non pas de modifier le régime de la passe, mais au contraire de la maintenir telle qu'elle existe aujourd'hui en fixant d'une manière définitive les rivages de l'entrée. Une digue partant de la pointe de Moullou, au sud d'Arcachon, longerait la rive orientale sur une longueur de 5,300 mètres, puis, se détachant du bord par une gracieuse courbe, s'avancerait à plus de 3 kilomètres en mer, de manière à former une rive de pierre au grand courant du chenal. Une deuxième jetée, enracinée à l'extrémité du cap Ferret et protégée à son origine par des épis d'ensablement pareils à ceux de la Pointe-de-Grave, continuerait au sud la péninsule du cap, et réduirait l'entrée du bassin à 2 kilomètres de largeur. L'ensemble des travaux projetés offre un développement total d'environ 11 kilomètres de digues. On le voit, la tâche des ingénieurs est formidable, et ce qui l'aggrave encore, c'est que la pierre manque à Arcachon et qu'il faudra nécessairement importer des carrières de Bretagne tous les blocs destinés aux enrochemens. Et pourtant, lorsque les travaux seront achevés, la partie du chenal qui se dirige vers le nord-ouest, et dans laquelle ont lieu tous les sinistres, ne sera même pas comprise entre les jetées; sur une longueur de près de 5 kilomètres, elle restera exposée à tous les changemens imprévus que peut lui faire subir l'action des vents et des courans. Là commence le domaine de l'inconnu, car les oscillations des barres dépendent d'une foule de circonstances qui n'ont pas encore été soumises au calcul. Toutefois il est permis d'espérer que, grâce à la suppression des petites passes et à la disposition des jetées contenant toute la masse des eaux de marée, le chenal s'ouvrirait directement à l'ouest, dans le sens le plus favorable à l'entrée des navires qui viennent de la haute mer.

Présenté il y a déjà huit années, le projet de M. Pairier devrait être modifié dans quelques détails. Depuis 1855, la rive orientale de l'entrée a été emportée sur une largeur considérable, le banc de Matoc s'est changé en îlot, d'autres bancs se sont formés ou déplacés; mais la direction du chenal est restée sensiblement la même, et par conséquent le plan général des travaux est encore applicable : on est arrêté seulement par l'importance des sommes nécessaires. Le devis approximatif est fixé à 11 millions de francs; mais après les dépenses prévues viennent souvent les dépenses imprévues : les rivages peuvent s'ébouler, le régime des courans et des passes peut se modifier brusquement, les tempêtes peuvent emporter les épis ou renverser les digues, et si le bassin d'Arcachon doit offrir en temps de guerre un refuge assuré à tous les navires, ne doit-il



pas être mis en état de défense militaire? Au lieu des fortins ruinés dont les canons sont renversés dans le sable depuis 1815, ne faut-il pas construire maintenant sur les deux rives de formidables batteries cuirassées, munies de tous les engins de destruction que la science moderne a inventés? Cette perspective de dépenses effraie à bon droit et fait retarder indéfiniment l'entreprise des travaux : on se demande si l'œuvre qu'il s'agit d'accomplir est bien en rapport avec la faible importance commerciale d'Arcachon et des autres communes riveraines du bassin.

Cependant quelque chose se fera certainement, et ce que le gouvernement n'entreprend pas aujourd'hui, des associations l'accompliront demain. La plage d'Arcachon et toute la rive du sud, qui représentent pour les propriétaires une valeur de plusieurs millions, ne tarderont pas à être protégées contre les érosions du flot par le remblai d'un chemin de fer, et les architectes pourront sans crainte bâtir chalets et villas au bord de la mer et sur les talus affermis des dunes. En fixant les rivages, on aura déjà rendu la direction des courans moins incertaine et facilité la navigation dans le chenal de l'entrée. Grâce au commerce, qui ne peut manquer de s'accroître en même temps que la population riveraine du bassin et la richesse des habitans, d'autres améliorations se réaliseront successivement : les *dangers* du passage seront balisés d'une manière plus complète, des pilotes iront au-devant des navires pour leur montrer la passe; des remorqueurs les saisiront à l'entrée et les mèneront jusque dans la rade. La barre d'Arcachon cessera d'être un épouvantail; les marins étrangers apprendront à la braver comme ils affrontent déjà depuis des siècles la barre bien plus redoutable de l'Adour, et tôt ou tard on verra les prés salés de La Teste transformés en docks et le grand mouillage de Piquey couvert de bâtimens. Certes la France serait coupable, comme nation, si elle ne trouvait pas le moyen d'utiliser cet admirable bassin, qui pourrait donner asile à des milliers de navires; mais tous les progrès sont solidaires, et puisque l'immense désert des landes est graduellement conquis à l'agriculture, on peut espérer aussi que le commerce s'emparera bientôt de cette petite mer d'Arcachon, naguère si peu connue.

ÉLISÉE RECLUS.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 novembre 1863.

Le discours prononcé par l'empereur à la réunion des chambres a bien moins eu l'air de l'ouverture d'une session française que de l'inauguration d'une session européenne. Le tour nouveau que l'empereur a donné aux questions étrangères par la proposition imprévue d'un congrès a produit d'abord en Europe et ensuite en France l'effet d'un véritable coup de théâtre. On en était resté au piteux échec des trois puissances qui avaient plaidé la cause de la Pologne : triste tableau où, l'Angleterre se retirant, l'Autriche demeurant à l'écart, la France n'avait plus à contempler que la brutalité moscovite s'acharnant sur des femmes en deuil et sur les volontaires de la mort. La toile baissée sur ce morne spectacle tout à coup se relève, et nous montre la perspective pittoresque et chatoyante d'un congrès européen.

L'impression produite par cet habile coup de théâtre demeurera comme un des plus curieux phénomènes de notre époque. Cette impression serait, s'il en était besoin, une démonstration nouvelle du trouble profond qui règne dans les esprits. Nous avons dit que l'émotion excitée par le discours de l'empereur avait été d'abord plus vive en Europe qu'en France. Cela devait être. Il est un témoignage que nous rendrons volontiers à l'empereur. Il a eu la hardiesse, trop rare chez les hommes politiques, d'élever la question européenne à sa généralité la plus haute, et la courageuse sincérité de présenter à l'Europe le miroir où elle pouvait voir en face le mal dont elle est travaillée. Il a dit à l'Europe qu'elle s'abrite sous un édifice miné par le temps et détruit pièce à pièce par les révolutions ; il lui a déclaré d'une façon figurative, mais qui n'en est pas moins inquiétante, que les traités de 1815 ont cessé d'exister, et qu'elle n'a plus au milieu d'elle que des droits sans titres, des devoirs sans règle, des prétentions sans frein ; il lui a montré, à travers le déchirement successif du pacte fondamental, les passions surexcitées, et au midi comme au nord de puissans intérêts réclamant des

solutions; il lui a rappelé qu'elle se ruine en armemens exagérés et qu'elle épuise ses ressources les plus précieuses dans une vaine ostentation de ses forces, qu'en continuant de tels errements personne ne recueille de la paix la sécurité féconde qu'elle doit engendrer, de la guerre les succès glorieux qu'elle peut promettre; il lui a remontré que c'est une faute de donner de l'importance à l'esprit subversif des partis extrêmes en s'opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples; il l'a avertie que la guerre vers laquelle on marche fatalement en s'obstinant à maintenir un passé qui s'écroule est un péril d'autant plus redoutable que les perfectionnemens nés de la civilisation qui a lié les peuples entre eux par la solidarité des intérêts matériels rendraient la guerre plus destructive encore. L'Europe, l'Europe continentale, voulons-nous dire, ne pouvait point ne pas ressentir la vérité poignante de ces paroles. Le mal dont elle a conscience devait prendre à ses yeux une gravité d'autant plus grande qu'il était proclamé, dénoncé par le souverain qui est à la tête de la France, que le langage d'un souverain placé dans une telle situation ne peut, en aucun cas, être le vain bruit d'une déclamation philanthropique, et que ce langage est en lui-même un acte politique qui ne saurait demeurer sans résultats. En effet, l'empereur, en signalant le danger, n'a point hésité à indiquer ce qui dans sa pensée serait le salut. La combinaison préservatrice proposée par lui est un congrès où tous les souverains devraient se rendre, sans système préconçu, sans ambition exclusive, pour établir, même au prix de sacrifices personnels un ordre de choses désormais fondé sur l'intérêt bien compris des princes et des peuples. L'empereur ne se contente donc point de fournir aux gouvernemens étrangers un sujet de méditation; il leur suggère un mode d'action, et cette suggestion n'est pas sans mettre en jeu leur responsabilité, car, suivant les mots du discours impérial, un refus ferait supposer de secrets projets qui craignent le grand jour.

Une sorte de frémissement européen a d'abord répondu à ce puissant appel. La presse allemande a été pendant quelques jours curieuse à étudier : les journaux de Vienne surtout ont publié, à propos du discours impérial, des appréciations d'une remarquable sagacité. C'est le malheureux privilège de l'Autriche d'être l'état où les difficultés politiques du continent prennent le caractère le plus aigu; là est le point maladif de l'Europe, et l'on a eu tout de suite à Vienne le pressentiment que les combinaisons qui pourraient sortir du congrès évoqué par la pensée impériale devraient avoir l'Autriche ou comme le plus efficace des auxiliaires, ou comme la victime la plus maltraitée. Les opinions de la presse anglaise n'ont point, en cette circonstance, présenté le même intérêt. L'Angleterre ne croit évidemment point participer aux maux décrits par l'empereur, et le discours de lord Palmerston au banquet du lord-maire fait assez voir qu'elle est loin de s'imaginer qu'elle soit malade; les inquiétudes, les périls, les douleurs du continent ne l'affectent qu'indirectement, et ne lui inspirent

que de platoniques sympathies; elle est toujours ce fragment détaché du volume du monde dont parle Shakspeare dans *Cymbeline*, qui appartient bien au volume, mais n'y est pas enfermé, *is as of it but not in it*. En France, l'opinion publique n'a pas d'abord répondu par un mouvement spontané au discours impérial. Nous aussi, nous avons un peu la prétention, et il nous semble que nous n'avons pas tort, de n'être point aussi malades que d'autres nations du continent. Nous ne parlerons pas des interprétations ambiguës et contradictoires auxquelles le discours a donné lieu, les uns y voyant la certitude de la conservation de la paix, les autres la revendication finale par les armes des principes de la révolution européenne. Qu'il fût possible, en commentant de bonne foi le discours impérial, d'en tirer ainsi les déductions les plus contraires, cela paraissait tout d'abord peu rassurant. Cependant la publicité donnée à la lettre d'invitation adressée par l'empereur aux souverains a fait luire tout à coup un éclair de confiance. La lettre d'invitation a obtenu sur-le-champ le succès qui avait manqué au discours impérial. Cette lettre est bien tournée, elle est écrite avec entrain, sur le ton de la confiance; l'empereur s'y met en scène et y fait apparaître notre Paris révolutionnaire avec un mélange heureux de modestie et de fierté. Un morceau réussi suffit à mettre en gaité notre nerveux parterre. On s'est laissé aller à un petit mouvement de joie frivole. Le congrès sera un miracle, ou il ne sera rien. On a voulu se donner le plaisir innocent de rêver le miracle et d'y croire. On a entrevu dans Paris en fête la somptueuse troupe des empereurs et des rois : le tsar qui aurait ordonné au bourreau Mouraviev de chômer, le saint-père qui viendrait, entouré de princes hérétiques et schismatiques, présider et bénir le concile œcuménique de la politique européenne, la reine Victoria oubliant un jour son deuil éternel, et ces bons petits princes allemands, les médiatisés volontaires de l'avenir, se consolant d'avance dans nos petits théâtres de la perte d'un pouvoir hérissé pour eux de tant de soucis : il y avait de quoi s'arrêter avec complaisance devant cette vision du temps de Charlemagne; le public parisien, ne voulant penser à autre chose, l'a contemplée un instant avec ravissement.

Les mots ont leur fortune; il en est qui ont une magie de passade. Le mot talismanesque du jour est évidemment le congrès. Quand disparut à Saint-Domingue le roi Christophe, ce précurseur méconnu de Soulouque, notre bon Béranger entonna son fameux refrain, sur l'air de *la Catacou* :

Vite un congrès,  
Deux, trois congrès,  
Quatre congrès,  
Cinq congrès, dix congrès!

Les congrès ont fait bien du chemin depuis le temps où chantait Béranger : ils se sont popularisés, vulgarisés, démocratisés. Ils ont cessé d'être les carrousel exclusifs de la diplomatie. Les congrès se sont faits tout à tous;

il y en a pour toute chose et pour tout le monde. Il y a des congrès pour les médecins et les jurisconsultes, des congrès pour la statistique et les sciences naturelles, des congrès enfin pour les sciences sociales. Cette mode n'est point faite pour rendre les congrès politiques moins acceptables au public; mais peut-être la facilité avec laquelle foisonnent les congrès scientifiques fait-elle trop oublier au public les difficultés particulières que rencontrent la formation des congrès diplomatiques et la nature des résultats qu'on peut attendre raisonnablement de ces pompeuses assemblées.

Nous n'avons pas besoin d'être quakers, saint-simoniens, humanitaires d'aucune secte, cela va sans dire, pour saluer de nos vœux l'œuvre de restauration du droit public qu'entreprend aujourd'hui l'empereur. On nous prendrait pourtant pour des béats, si, au lieu de discerner les difficultés de cette entreprise, nous nous contentions de rouler les yeux avec componction en égrenant d'une main stupide le chapelet des formules admiratives. Tâchons au moins de savoir ce que nous faisons. La première difficulté que doit rencontrer le projet impérial réside d'abord dans les circonstances où il se présente, circonstances essentiellement différentes de l'ordinaire état de choses qui donne lieu aux congrès. Les congrès jusqu'à présent n'ont été que la conséquence des guerres; celui que l'empereur veut essayer serait un produit de la paix, et aurait pour objet de prévenir la guerre. Un congrès après la guerre est plus facile à réunir et à conduire qu'un congrès avant la guerre, et cela pour deux raisons. En premier lieu, le congrès qui suit la guerre est nécessité par l'issue même de la guerre; en second lieu, l'objet et la conduite d'un tel congrès sont tracés et définis par la nature et les résultats de la lutte à laquelle il vient mettre un terme. Avoir pour raison d'être la nécessité, avoir un objet défini par la force impérieuse des événements, tel est le double caractère de la constitution et de l'œuvre des congrès qui ont été jusqu'à présent connus dans le monde moderne. Les formes du monde politique, dans leurs continuelles variations, sont beaucoup moins soumises à la fantaisie ou à la volonté des individus que ne le croient les esprits superficiels et les âmes vulgaires; elles se déterminent par des nécessités qui courbent les volontés les plus fortes et qui agissent avec la même puissance que les lois du monde physique. Cette nécessité est le grand ouvrier des affaires humaines. C'est le génie de l'homme d'état de la pressentir et d'y conformer ses combinaisons; elle est d'un secours décisif pour ceux qui ne la négligent point dans leurs calculs : quand on essaie de s'en passer ou de la violenter, on ne fait rien de positif ou de durable. Ainsi le caractère des congrès connus jusqu'à présent, et qui ont déterminé les phases importantes de l'histoire, est d'avoir été suscités par la force des choses, d'avoir eu une tâche définie par les événements dont ils venaient régler, légaliser et consacrer les résultats. Ce caractère manque au congrès proposé par l'empereur. Si honnête et si prudente que soit la pensée qui a inspiré le projet

impérial, il est évident qu'elle émane d'une initiative volontaire, qu'elle fait appel au libre arbitre et aux convenances de ceux auxquels ce projet s'adresse. Les politiques savent aussi bien que les philosophes distinguer la différence qui sépare les conseils de la prudence des ordres de la nécessité. Le propre des faits nécessaires, c'est qu'ils s'imposent, c'est qu'ils rallient les jugemens et réunissent les volontés; le propre au contraire des mobiles d'action puisés dans les raisons de prudence, c'est qu'ils sont soumis à des appréciations et à des interprétations diverses, parce qu'elles demeurent libres. Pour ne prendre qu'un exemple, sur la déclaration qui est le point de départ du projet impérial, des divergences pourront se produire et se produiront infailliblement. Quand l'empereur a dit que les traités de 1815 ont cessé d'exister, son assertion est vraie historiquement parlant; mais au point de vue juridique elle sera contestée. Historiquement, il est vrai que les combinaisons arrêtées à Vienne ont été modifiées sur des points importants, il est vrai que l'une de ces combinaisons est maintenant ouvertement attaquée par la Russie; mais au point de vue du droit international il serait inexact de dire que l'Europe est sans régime légal, et que son régime légal n'a pas ses racines dans les actes du congrès de Vienne. Le traité de 1815, si l'on nous permet de mêler le familier au grave, c'est le couteau de Jeannot : ce n'est plus la même gaine, ce n'est plus la même lame, le couteau subsiste. Il est élémentaire que lorsqu'un contrat reçoit des modifications du consentement des parties, ces modifications n'apportent aucune altération à sa vertu et à sa vitalité intrinsèque. Les exemples mêmes cités par l'empereur ont confirmé cette vérité. Il faut écarter l'exemple de la Grèce, car la Turquie n'avait pas pris part aux actes de Vienne; mais la création de la Belgique et l'avènement de la dynastie napoléonienne sont des modifications matérielles apportées aux traités de 1815 : elles n'en sont point la violation, puisqu'elles ont reçu le consentement et l'adhésion des parties contractantes. De violation actuelle et flagrante, il n'y a que celle que la Russie commet à cette heure même aux dépens de la Pologne; or, lorsqu'il s'agit d'appliquer la loi au coupable qui la viole, est-il opportun de proclamer l'abolition de la loi? Des divergences considérables ne manqueraient donc pas d'éclater au point de départ même du débat que l'on veut ouvrir, si la déclaration que les traités de 1815 ont cessé d'exister était portée de la sphère des formes historiques dans la région du droit.

Que sera-ce si de la question de savoir s'il est opportun de donner dans un prochain congrès de nouvelles assises au droit européen, on passe à la définition de l'œuvre qui sera confiée à ce congrès? L'invitation de l'empereur est fondée sur des raisons de prudence générale, et fait appel aux sentimens généreux des souverains, à leur esprit de désintéressement, de sacrifice, à leurs vertus en un mot. Dans les questions de principes et d'intérêts, on n'a rien fait quand on s'adresse aux hommes au nom de la vertu, car enfin chacun entend pratiquer la vertu à sa manière. Il n'est guère

possible de réunir des chefs d'état et des hommes politiques, pour les amener à conclure sur leurs intérêts les plus positifs des transactions solennelles et décisives, en se bornant à les prier de venir sans parti-pris et sans système préconçu. On ne peut pas sérieusement fonder un tel accord sur la garantie anticipée d'une abdication universelle. Quand on adresse des invitations de cette sorte, on est tenu de faire connaître d'avance à ses hôtes le menu du repas qu'on entend leur offrir. La lettre d'invitation au congrès que *le Moniteur* a fait connaître ne peut manquer d'être accompagnée ou suivie d'un programme des questions qui seront soumises au congrès. Que le principe du congrès soit admis par courtoisie dans les diverses cours et les divers états de l'Europe, nous le voulons bien; mais on ne se décidera réellement à venir que sur la présentation ou la fixation plus ou moins concertée d'un programme. Comment demanderait-on à des personnages sérieux de travailler à l'établissement de l'ordre futur de l'Europe dans la confusion d'une Babel? Le programme des questions n'est pas tout, il y a aussi à régler la forme et la sanction des décisions. Les questions seront-elles décidées par des votes? Qui votera? comment votera-t-on? Sous quel mode de groupement numérique des votes placera-t-on la sanction des délibérations? Il faut s'être entendu d'avance sur tout cela, car enfin la politesse internationale exclut les surprises.

Les questions qui devront former le programme du congrès ne sont un mystère pour personne : il suffit de les énumérer pour avoir une médiocre confiance, nous ne disons pas seulement dans l'efficacité, mais dans la réunion même du congrès. Les trois questions proéminentes du moment qui peuvent donner lieu à une révision des traités de 1815 sont les suivantes : la question italienne, la question allemande, la question polonaise. Dans la question italienne, il y a en présence l'intérêt italien contre l'intérêt autrichien, l'intérêt italien contre l'intérêt de la cour de Rome. Nous croyons que dans de vastes combinaisons européennes l'Autriche ne se refuserait point à entrer en discussion sur l'intérêt que représente pour elle, dans l'état de la péninsule, la possession de la Vénétie. Tout ce que l'on sait de la cour de Vienne porte à penser qu'elle n'admettrait point le débat sur la situation du pape. La cour de Rome serait-elle plus désintéressée dans sa propre cause que l'Autriche ne veut l'être pour elle? Se montrerait-elle moins papiste que l'Autriche? Personne n'a le droit de le supposer. Le pape ne soumettra point le règlement de ce qu'il appelle ses droits à une assemblée de souverains dont la majorité serait composée ou balancée par des hérétiques et des schismatiques; il n'abandonnera ce qu'il considère comme un droit et un devoir à un arbitrage d'aucune sorte. La réunion d'un congrès n'autoriserait donc pas l'espoir d'une solution quelconque de la question italienne. Sur ce point, l'empereur a déjà fait une expérience assez concluante. Il était question d'un congrès après la guerre d'Italie comme il en avait été question avant. Ce congrès allait s'être réunir; le pape allait s'y

faire représenter par le cardinal Antonelli : le pape se retira, et le congrès n'eut pas lieu sur une simple lettre de l'empereur demandant au pape d'accepter comme un fait accompli la perte de la Romagne. Passons à l'Allemagne; la leçon de l'expérience est ici plus récente encore : elle date de quelques mois à peine. L'affaire de la reconstitution de la confédération germanique est une affaire essentiellement intérieure pour l'Allemagne : nous aurions des précautions à prendre, si l'équilibre germanique était troublé par quelque combinaison arbitraire et violente; mais la France mentirait à tous ses principes, si elle entendait faire obstacle au développement naturel des peuples allemands cherchant pour leur vie nationale une organisation plus rationnelle et meilleure. Qu'est-il arrivé l'été dernier? L'empereur d'Autriche, par un acte d'initiative qui semble avoir servi de prélude et d'exemple à l'évocation de congrès européen dont nous sommes témoins, a essayé de se mettre à la tête du mouvement unitaire allemand. Il a fait le congrès de Francfort. Les princes allemands, attirés vers lui par leurs sentimens de confédérés, par les habitudes d'une longue intimité politique, ou par ce dernier rayon de l'ancien saint-empire qui ne s'est point tout à fait éteint sur la couronne d'Autriche, répondent avec empressement à l'invitation de François-Joseph. On se réunit avec éclat, on discute avec entrain, l'Allemagne a son jour de fête; mais quoique la France n'ait fait que froncer le sourcil, quoique le roi de Prusse ait seul refusé de se joindre à ses confédérés, l'œuvre avorte dans ses propres difficultés, et personne ne sait plus où en est aujourd'hui le projet de réforme fédérale. Nous le demandons : y a-t-il des chances que la question allemande se puisse mieux régler à Paris qu'à Francfort? N'est-il pas au moins présomptueux d'imaginer que le congrès projeté réussira à concilier les prétentions rivales de la Prusse et de l'Autriche, et fera mieux que les Allemands ne la savent faire eux-mêmes l'œuvre si difficile et si complexe de la réforme du pacte fédéral? Reste la question polonaise; sur ce point, l'enseignement est d'hier. Les trois premières puissances de l'Europe viennent de consumer sans résultats huit grands mois à exprimer les mêmes opinions en faveur de la Pologne et à faire entendre d'identiques remontrances à la Russie. Elles n'ont réussi à rien. L'idée du congrès est un expédient né de leur énorme échec. Nous le demandons cette fois encore, si la France, l'Angleterre et l'Autriche, appliquées à la même question, ne sont point parvenues, en huit mois, à nouer une action commune, le concert sera-t-il plus facile à établir entre elles au sein d'un congrès universel, lorsqu'à côté de la question qui les unissait au moins moralement éclateront toutes les questions diverses qui peuvent les diviser, lorsqu'au lieu de n'avoir à s'entendre qu'entre elles trois, elles auront à parler à droite et à gauche aux états grands ou petits qui s'agiteront et bourdonneront autour d'elles, lorsqu'au lieu d'avoir en leur présence la Russie isolée, sommée de rendre compte de sa conduite en Pologne, elles se trouveront en présence de la Russie, qui pourra leur dire en face qu'elle



a le droit et que c'est son bon plaisir de fouler aux pieds des traités qui ont cessé d'exister, qui, au lieu de se défendre, pourra attaquer, qui pourra répondre Italie, Allemagne ou Danube toutes les fois qu'on lui parlera Pologne. Ainsi voilà les trois grandes questions qui travaillent l'Europe dans les idées, dans les intérêts, dans le sang. On ne veut pas ou on ne peut pas les résoudre sous leur forme la plus simple, par les moyens les plus directs : seront-elles plus faciles à manier et à trancher, si l'on parvient à les entasser en fouillis au sein d'un congrès?

Quant à nous, nous admirons la naïveté des gens qui attendent de la réunion d'un congrès une sorte de panacée pacifique. Les esprits clairvoyants admettront bien qu'il serait possible que, faute de s'entendre sur un programme préliminaire, le congrès projeté ne fût point réuni. Dans ce cas, les difficultés européennes décrites par l'empereur n'en subsisteraient pas moins : elles seraient aggravées au contraire par les espérances excitées, par les maux dénoncés, par la fermentation générale que l'état présent des choses ne peut manquer d'entretenir. L'insuccès d'une tentative si solennelle n'aurait pas amélioré la situation de la France. Il se peut aussi que l'accueil varié fait à nos ouvertures par les diverses puissances place la France dans une position contradictoire et bizarre. Si par exemple l'Angleterre et l'Autriche montraient, ce qui n'est pas improbable, une grande hésitation à se rendre à un congrès chargé de changer la légalité actuelle de l'Europe, si en même temps la Russie, à laquelle les espiègleries diplomatiques ne coûtent rien, si la Prusse, suivante de la Russie, acceptaient avec empressement le projet impérial, nous nous trouverions dans cette position étrange d'être séparés des puissances avec lesquelles nous avons fait campagne cette année et réunis à celles que nous avons combattues avec une énergie diplomatique incontestable. Par un chassé-croisé tristement comique, partis pour être évêques, nous reviendrions meuniers. C'est en effet la seule utilité pratique des congrès que de nouer ou d'éprouver des alliances. Même ceux qui sont faits après les guerres amènent de singuliers revirements. N'a-t-on pas vu à Vienne, en 1815, une alliance de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre contre la Russie sortir un moment des péripéties du congrès? Cette alliance fût allée peut-être jusqu'à la guerre, et eût épargné à l'Europe trente-cinq ans de prépotence russe sans le retour de Napoléon de l'île d'Elbe et le terrible épisode des cent-jours. Pour nous, la seule chance heureuse que nous puissions espérer du congrès, s'il se réunit, c'est une franche alliance de la France et de l'Autriche sur la question polonaise, c'est la préparation d'une guerre localisée qui rendrait à la Pologne entière son indépendance. L'intérêt de l'Autriche lui conseille avec une évidence impérieuse de se rapprocher de nous et de rechercher sa sécurité future dans l'émancipation et la constitution d'une grande Pologne. Il est certain en effet que si la lutte ne s'engage point sur le terrain polonais, l'Autriche y prêtant à la France un concours résolu et vigoureux, c'est sur la cour de Vienne que tomberont d'abord les pé-

rils que l'empereur et tous les hommes politiques entrevoient dans la situation présente de l'Europe. Nulle part peut-être la direction naturelle de l'intérêt autrichien dans cette crise n'a été plus fortement signalée que dans un écrit tout à fait remarquable qui vient de paraître sous ce titre : *Des Conditions d'une paix durable en Pologne*. L'auteur est le même écrivain polonais qui a publié, il y a quelques mois, *la Pologne et la cause de l'ordre*, brochure dont la *Revue* a plusieurs fois entretenu ses lecteurs. Quoi qu'il arrive au surplus, aucune évolution diplomatique, nous en avons le ferme espoir, ne peut réussir à écarter la question polonaise du premier plan qu'elle occupe sur le théâtre de l'Europe. Un des plus justes reproches qui aient été adressés au congrès de Vienne, c'est de n'avoir pourvu qu'aux intérêts des souverains et d'avoir éloigné de son œuvre le droit et l'âme des peuples. Pour la première fois aujourd'hui depuis qu'ils existent, les traités de 1815 pouvaient, dans le cas de la Pologne, prêter secours à une nation opprimée. Ils consacraient en faveur des Polonais une légalité bâtarde; violée par la Russie d'après le témoignage de l'Europe entière, cette légalité ouvrait à la Pologne une nouvelle destinée. Ils fournissaient à l'Europe les élémens d'un arrêt pour proclamer la déchéance de la domination qu'ils avaient conférée à la Russie sur le royaume de Varsovie et sur les provinces polonaises. Est-ce en ce moment, lorsque, dépouillés par le temps de leurs plus malfaisantes dispositions, ils donnaient enfin à un peuple une arme de droit et de salut qu'il convenait d'en proclamer l'abrogation? Pourquoi tant se hâter? Est-ce bien l'honneur de la France qui réclamait cette impatience? Il y a longtemps que les traités de 1815 ont perdu le droit de nous faire rougir, il y a longtemps que nous avons le droit de les montrer avec orgueil comme un trophée à ceux qui nous les avaient imposés. Nous pouvons leur dire : Malgré vous, malgré ces chaînes où vous nous aviez liés, la France a seule grandi sur le continent depuis un demi-siècle; vous nous aviez trouvés épuisés et accablés, et maintenant nous sommes sains, et c'est vous qui êtes malades; vous aviez cru nous affaiblir, et maintenant, après avoir condensé nos ressources et notre puissance dans les limites que vous nous aviez tracées, c'est nous qui sommes forts et vous qui êtes faibles. — Ce que nous avons à détester dans les traités de 1815, ce n'est plus qu'une date humiliante, et c'est toujours la cause de notre humiliation, cette politique infatuée qui deux fois a fait tomber la France presque expirante aux pieds de l'étranger; mais, quant aux traités eux-mêmes, ils n'ont réussi qu'à établir aux yeux du monde la vitalité de notre race et la rapidité avec laquelle l'action féconde de la liberté a pu chez nous réparer les maux du despotisme.

Aussi, malgré le grand apparat de la perspective du congrès qui vient de nous être montrée, nous demeurons persuadés que le temps est passé pour la France où les diversions étrangères pouvaient y obscurcir l'intérêt des questions intérieures. La vive excitation que la pensée d'un congrès donne à l'opinion se reportera naturellement, quand les difficultés, les lenteurs,

les vicissitudes inévitables de cette combinaison se seront produites, sur les conditions et les garanties de notre liberté. Notre jeune session législative est encore dans les broussailles de la vérification des pouvoirs. Jusqu'à présent même, la discussion n'a point encore abordé les élections qui semblent devoir être contestées avec le plus d'éclat. Les intéressantes protestations abondent, munies de pièces curieuses. Nous citerons celle des électeurs de Perpignan à propos de l'élection de M. Isaac Pereire, celles de M. de Mornay, de M. Lefèvre-Pontalis, etc. Il y aura là tout un ordre de documens qui, joint aux débats de la chambre sur la vérification des pouvoirs, fournira les matériaux d'une page instructive et piquante de l'histoire contemporaine. Nous remarquons avec plaisir que des esprits curieux et libéraux s'occupent déjà de cette portion de notre histoire, et en recueillent pour ainsi dire les notes dans d'intéressantes publications qui seront plus tard consultées avec fruit. Déjà le mouvement électoral de cette année a été raconté de la sorte; il y aura lieu de compléter les volumes publiés à ce sujet par M. Ferry et un spirituel écrivain anonyme, lorsque les protestations envoyées à la chambre seront passées par l'épreuve de la discussion contradictoire. Sur les données de ces premiers travaux, grâce au répertoire des faits qu'ils contiennent, il sera permis ensuite aux publicistes de juger avec ensemble et d'un peu haut cette grande question de l'action administrative en matière d'élection, qui altère évidemment le régime constitutionnel en France, puisqu'elle compromet, à l'origine même du pouvoir législatif, le principe de la division des pouvoirs.

La vie parlementaire recommence à la fois sur plusieurs points de l'Europe. La session espagnole est ouverte; mais la politique parlementaire espagnole est tellement concentrée dans les questions de personnes, qu'elle finit par devenir pour les étrangers ou fastidieuse ou absolument inintelligible. L'ouverture des chambres prussiennes offre assurément un plus vif intérêt. Les élections ont ramené dans la seconde chambre prussienne une majorité libérale, et le roi, si l'on en juge par son discours d'ouverture, ne paraît pas se départir des idées d'organisation militaire qui l'ont mis en lutte avec la représentation du pays. Les élémens du conflit qui paralyse la Prusse plus encore qu'il ne la trouble subsistent donc. Il faut s'attendre à voir se prolonger à Berlin la situation déplorable dont la durée étonne et attriste l'Europe. Existe-t-il quelque moyen de vaincre l'obstination de la couronne, ou bien l'entêtement du roi et de ses ministres pourra-t-il parvenir à lasser la patience du peuple prussien? La suite de la session nous apportera la réponse à ces questions. Ne traitons pas cependant avec trop de dédain les misères de la politique prussienne. M. de Bismark, après la dissolution de l'ancienne chambre, avait jugé convenable d'emprunter à notre législation de la presse le régime des avertissemens, si commode pour le pouvoir. Nous avons remarqué que dès l'ouverture de la session le ministre prussien a soumis à la chambre la question des journaux. Cet appel au pouvoir législatif dans une question qui est naturellement de son

ressort nous paraît devoir être constaté à l'honneur de M. de Bismark. Après nous avoir copiés et suivis, voilà que ce ministre a la bonne idée de nous devancer. Pourquoi ne l'en louerions-nous point? Le jour où on l'imiterait en France et où l'on porterait à la chambre la révision du régime de la presse, ne serions-nous pas obligés de nous livrer au plus lyrique enthousiasme et de saluer l'ère nouvelle où la libre pensée aurait recouvré parmi nous ses indispensables garanties?

Mais parmi les pays où la vie politique recommence, il en est un qui est à notre porte et qui a des droits particuliers à notre sympathique attention. Nous parlons de la Belgique, de ce phénomène d'un petit peuple qui parle français et qui jouit régulièrement des libertés les plus complètes, qui nous prouve à côté de nous que la liberté est la condition pratique du bon gouvernement d'une société florissante par l'activité intellectuelle, industrielle et commerciale. La Belgique, toute raisonnable qu'elle est, a des partis passionnés. C'est le pays catholique où la question moderne de la séparation de la société et de l'état laïque et du pouvoir religieux entretient sans interruption entre les partis la lutte la plus active. La presse libérale s'était accordée à reprocher au discours du roi de s'être tenu à l'écart de cette incessante controverse, de n'avoir parlé que des intérêts matériels, de n'avoir point affirmé les principes qui viennent de triompher dans les élections communales, où s'est prononcée avec plus de netteté que jamais l'antipathie du pays pour la politique cléricale. On semblait craindre que le ministère libéral ne reculât dans sa voie. M. Frère-Orban, l'éminent ministre des finances, n'a point tardé à rassurer ses amis. Il a déclaré au sénat, pendant la discussion de l'adresse, que le ministère n'avait nullement l'intention de se transformer en un simple cabinet d'affaires, qu'il reste ce qu'il est, qu'il persiste dans les projets de loi présentés par lui il y a deux ans. Il a notamment annoncé que les projets sur la législation des fabriques d'église et sur le temporel du culte seraient prochainement présentés aux chambres. Une déclaration non moins importante a été émise par M. Frère. On sait l'agitation qu'entretient à Anvers la question des fortifications. Un des inconvénients des petits pays, c'est que les questions locales, en se passionnant, s'y éternisent. Les Anversoises voulaient engager à nouveau la question des fortifications en offrant au gouvernement des transactions partielles. M. Frère, avec la netteté ferme qui convient, même dans un petit état, à un homme politique sérieux, a voulu couper court à ces difficultés toujours renaissantes : « Aux yeux du gouvernement, a-t-il dit, la question anversoise est résolue. » Il était bon qu'on en finît avec cette question anversoise. La fortification d'Anvers est le faible tribut que la Belgique paie à l'instabilité générale de l'Europe. La dette est désagréable à payer quand on est un pays libre, sage et tranquille, nous n'en disconvenons pas; mais enfin elle a été acceptée : qu'on paie donc et que tout soit dit.

## REVUE MUSICALE.

Nous avons à parler aujourd'hui d'un événement qui s'est passé au Théâtre-Lyrique le 4 novembre : on y a donné la première représentation d'un ouvrage en cinq actes, *les Troyens*, paroles et musique de M. Berlioz. Il y a longtemps que, dans le monde des beaux esprits, on s'entretenait de cette conception épique d'un homme hardi et patient qui aurait consacré à l'édification de son rêve autant d'années qu'il en a fallu aux Grecs pour prendre la ville de Priam. On assurait aussi que le plan primitif de M. Berlioz embrassait les deux grands épisodes, la prise de Troie et la fuite d'Énée. L'auteur a été obligé de modérer son ambition et de se contenter de cinq actes, dont l'action se passe, on le sait bien, à Carthage. Toute une légende se rattache, dit-on, à l'œuvre de M. Berlioz, qui a été refusée par l'administration de l'Opéra, et qui n'aurait peut-être pas trouvé d'asile sans la bonne volonté de M. Carvalho, directeur subventionné du Théâtre-Lyrique. Quelle que soit la valeur de cet ouvrage, on ne peut que louer M. le directeur du Théâtre-Lyrique d'avoir tendu la main à un homme de mérite qui est Français, et qui a bien le droit d'offrir à son pays le fruit de ses talens.

Avant d'examiner de près le sujet traité par M. Berlioz, on peut se demander s'il est prudent de transporter sur un théâtre ces grandes figures de la poésie antique qui, depuis tant de siècles, vivent dans la mémoire des peuples civilisés. N'est-il pas téméraire de détacher d'un poème qui occupe dans l'éducation publique presque la place de la Bible un épisode d'amour raconté par Virgile dont chaque vers est gravé dans notre mémoire comme une parole de l'Évangile? Avez-vous prévu que le public d'une grande ville comme Paris ne manquerait pas d'établir une comparaison redoutable entre des vers d'atelier et la langue divine du contemporain d'Horace? Vous êtes-vous bien rendu compte de la grande difficulté de votre entreprise, où il faut absolument que la musique, art nouveau, enveloppe la poésie de Virgile, s'en pénètre et en traduise à sa manière les mystérieuses beautés? Illustre auteur de symphonies fantastiques, de *Benvenuto Cellini*, de *l'Enfance du Christ* et d'une opérette en deux actes, *Béatrice et Bénédicte*, représentée sur le théâtre de Bade avec un succès qui n'a pu se renouveler, voyons comment vous avez traduit en votre langue ce rêve d'amour qui charme l'humanité depuis tant de siècles!

Quelques mesures de symphonie, que l'auteur qualifie de *lamento*, précèdent le lever du rideau, qui laisse voir de loin Troie en flammes!... A la bonne heure, nous voilà en pleine fiction, car il est assez difficile qu'on ait pu voir de Carthage l'incendie de la grande ville de Priam. Un rapsode raconte alors la grande catastrophe qui a effrayé le monde entier. Après ce

récit, qui n'est pas autrement remarquable, on entend derrière la coulisse un chœur de rapsodes et un rythme de marche triomphale qui célèbre la gloire de la malheureuse Cassandre. Il faut noter déjà dans cette introduction, qui ne produit qu'un effet de fantasmagorie, que le musicien n'observe pas toujours la prosodie de ses propres vers, et qu'il estropie les mots pour les faire entrer, *per fas et nefas*, dans ses rythmes violens. Voyez dans la partition (page 14) comment le compositeur a traduit ces beaux vers :

Unie à la lyre troyenne,  
Te porte nos pieux concerts!

La toile tombe après ce prologue, qui tient la place, dit le *libretto*, d'un opéra en trois actes qui avait pour sujet la *prise de Troie*. L'auteur a donc versifié et mis en musique tout le iv<sup>e</sup> livre de l'*Énéide*. *Honni soit qui mal y pense!*

Le premier acte nous présente une vaste salle de verdure dans le palais de Didon. Une partie du peuple, réuni dans le palais, chante la gloire de Carthage naissante et celle de la reine qui a mené à bonne fin de si grands travaux. Didon survient au milieu de cette foule enthousiaste, à qui elle adresse quelques paroles dans un récitatif informe. L'air en *sol bémol* qu'elle chante ensuite :

Chers Tyriens, tant de nobles travaux,

n'a aucune valeur, et c'est tout au plus si l'ensemble bruyant et confus qui termine cette scène peut être écouté sans fatigue. Il faut voir dans la partition les intervalles que le compositeur donne à réaliser à des voix aiguës chantant en chœur! Et que dirons-nous du duo des deux sœurs? comment le rimeur et le compositeur français a-t-il interprété ce dialogue immortel :

Anna soror, quæ me suspensam insomnia terrent?

Hélas! rien ne peut se comparer à ce morceau si vulgaire, si mal dessiné, si tourmenté d'intonations impossibles, qu'on le prendrait pour l'œuvre d'un sourd. Il faut entendre les répliques que se font ces deux sœurs dans le passage en *mi majeur* qui précède la conclusion, qui vaut un peu mieux que le reste. Passons sur un air bizarre de Iopas, poète de la cour de Didon, et sur tous ces détails explicatifs. Rien ne ressort dans cette scène décousue, où Ascagne, fils d'Énée, vient implorer la pitié de la reine. C'est un mélange de récits confus et informes qui aboutissent à un *tutti* formidable d'une longueur démesurée et d'une sonorité brutale. Ainsi se termine le premier acte, par un cri de guerre sauvage.

Un intermède fantastique où l'auteur a eu la prétention de peindre une *chasse royale dans une forêt vierge de l'Afrique*,... avec toute sorte d'inci-

dens surnaturels, cette scène *grandiose*, comme dit le livret, est une orgie de sons, de cris, où l'oreille éperdue ne sait à quel hurlement se prendre. Pauvre M. Berlioz! il a voulu dans ce chaos imiter la chasse fantastique du *Freyschütz!*

Le second acte s'ouvre dans les jardins de Didon, situés au bord de la mer. On voit réunis un grand nombre d'hommes et de femmes qui entourent les grands personnages, Didon, Énée, Ascagne, etc. Un ballet, des danses d'esclaves nubiennes, d'almées d'Égypte, s'exécutent devant la cour. La musique de ce divertissement est fort jolie, surtout le motif qui accompagne le pas des esclaves nubiennes, qui est original. La chanson que le poète Iopas chante sur l'ordre de la reine est une mélodie un peu tourmentée, mais d'un accent touchant et vrai. Après ce chant, Énée s'approche de Didon en lui disant un mot galant. « Énée, lui répond la reine, daignez achever le récit commencé de votre long voyage. » Quand Énée a satisfait au désir de la reine en lui apprenant le sort de la pauvre Andromaque, elle s'écrie, en faisant un retour sur elle-même : — *O pudeur!* — et il résulte de ce cri échappé du cœur de la reine un quintette qui est clairement écrit et qui renferme de jolis détails. — *Bannissons ces tristes souvenirs*, dit le héros troyen. *Venez, chère Didon, respirer les soupirs de cette brise caressante.* — C'est sur ces paroles que le compositeur a écrit un septuor charmant, qui est le meilleur morceau de la partition. Ce n'est, à vrai dire, qu'un grand nocturne; mais l'effet n'en est pas moins délicieux. Le public l'a fait répéter, et il a eu bien raison. Cette scène de rêverie, que M. Berlioz a rendue avec un si rare bonheur, doit le convaincre que la vérité dramatique n'est pas incompatible avec la belle musique, et que le problème de l'art sera toujours de réunir ces deux élémens dans un ensemble harmonieux. Le duo qui suit, entre Énée et Didon, a l'inconvénient de répéter le motif du septuor qu'on vient d'entendre. Ce duo est joli cependant, mais trop long, et d'un style élégiaque qui ne convient guère aux deux grands personnages qui le chantent. C'est en général le défaut de toute la partition des *Troyens*.

Au troisième acte, on voit les Troyens au bord de la mer, qui se disposent à quitter Carthage pour suivre la destinée qui les pousse en Italie. Toutes les scènes de soldats sont manquées, et on ne peut même s'arrêter au récitatif informe ni à l'air que chante Énée d'un ton héroïquement vulgaire. A part un petit chant du matelot Hylas, il n'y a rien dans les deux derniers actes qu'on puisse signaler. Le morceau d'ensemble que chantent les Troyens, le duo d'Énée avec Didon, la scène horrible de la mort de la reine, tout cela révèle une imagination surmenée et d'une rare impuissance.

L'exécution des *Troyens* est aussi bonne que possible, si l'on songe aux difficultés que présente l'interprétation d'une telle œuvre. M<sup>me</sup> Charton-Demeur, dont le goût pourrait être plus pur, ne se tire pas mal du rôle de Didon, où elle est obligée, dans la scène finale, de pousser des cris de

hyène. M. Monjauze est parfaitement digne de représenter l'Énée de M. Berlioz, car on ne peut pas être plus commun ni plus trivial que le héros de Virgile tel qu'il se montre travesti par le librettiste français. Les chœurs et l'orchestre méritent des éloges; les beaux costumes, les décors très variés, les petits ballets, tout cela forme un spectacle assez imposant, où il ne manque guère que l'intérêt, la mélodie et le sens commun.

Nous sommes à l'aise avec M. Berlioz, car nous n'avons pas attendu *les Troyens* pour prédire, il y a dix ans, que cet homme d'esprit et d'imagination n'avait pas la faculté particulière de composer des opéras. Il a déjà prouvé cette impuissance par *Benvenuto Cellini* et par une opérette en deux actes, *Béatrice et Benedict*, où l'on ne trouve absolument qu'un madrigal à deux voix, et qui ressemble au duo entre Didon et Énée au second acte des *Troyens*. En terminant cette analyse un peu rapide, je dirai que, si M. Berlioz a échoué et comme poète et comme musicien dramatique dans l'œuvre qu'il vient de produire, les cinq actes des *Troyens* prouvent cependant que l'auteur d'une telle conception n'est pas un artiste ordinaire, et qu'il avait le droit de se faire entendre. Que M. Berlioz se rassure donc : s'il est tombé, il est tombé de haut, et son désastre n'affaiblira pas l'estime qu'on doit à un homme qui a consacré dix ans de sa vie à réaliser son rêve.

F. SCUDO.

## ESSAIS ET NOTICES.

### DE QUELQUES TRAVAUX RÉCENS SUR SCHILLER ET GOETHE (1).

Ce n'est pas une coïncidence fortuite que celle de la traduction française des *Œuvres* de Schiller par M. Regnier, et des importantes publications d'histoire littéraire de M. Saint-René Taillandier, commentaires intelligens des œuvres allemandes, avec le moment où l'étude des langues étrangères prend enfin racine dans notre éducation publique. L'Allemagne sent plus vivement que jamais le tort de n'avoir pas encore donné une édition critique de Schiller, et attend avec impatience de la grande maison Cotta, que son privilège oblige, après l'édition en 12 volumes de M<sup>me</sup> de Gleichen, déjà supérieure aux précédentes, la publication des travaux patients et consciencieux du docteur Joachim Meyer, de Nuremberg. Le regrettable Jacques Grimm était l'interprète de l'opinion publique lorsqu'il affirmait en 1859, dans une séance solennelle de l'académie des sciences de Berlin, qu'outre les statues et les bustes, il restait à élever à la gloire de Schiller un autre monument plus grand encore. « Celui qui nous est né il y a justement un siècle repose depuis cinquante ans dans le sein de la terre, et nous n'a-

(1) *Correspondance entre Goethe et Schiller*, par M. Saint-René Taillandier, 2 vol. in-18. — *Lettres inédites de Sismondi*, par le même, 1 vol. in-18. — *Œuvres de Schiller*, traduites en français par M. Regnier, membre de l'Institut, 8 vol. in-8°.



vons pas une édition critique de ses œuvres, les présentant dans leur suite réelle, avec les différentes leçons. » Grimm ajoutait : « Un grand pas a été fait cependant, car la nouvelle traduction donnée en France par les soins de M. Regnier, qui connaît à fond, non-seulement notre langue d'aujourd'hui, mais encore l'ancienne langue allemande, peut servir, à beaucoup d'égards, de modèle... » En attendant, les documens s'amassent et s'impriment de divers côtés, en plus grand nombre qu'à aucune autre époque : volumes d'œuvres inédites, correspondances partielles, etc. (1). Ces divers indices et beaucoup d'autres, qu'il serait facile d'accumuler, montrent que dans les deux pays, en Allemagne comme en France, on s'occupe activement d'une cause que l'on sent commune. Les publications récentes de MM. Regnier et Saint-René Taillandier ont chez nous leur signification propre dans ce mouvement qui se propage.

Avec les qualités qui la distinguent et les conditions dans lesquelles elle a été préparée, la nouvelle traduction de Schiller nous semble être précisément le signal de l'adoption définitive des œuvres qu'elle contient par l'esprit français, et de leur admission dans le cercle de notre éducation classique. M. Regnier n'y a pas admis certains ouvrages d'une authenticité douteuse ni la correspondance, où s'agitent des discussions théoriques quelquefois peu précises et non exemptes de subtilité; mais les ouvrages consacrés de Schiller sont désormais présentés par lui au public français dans une traduction qui a toutes les qualités d'un modèle en ce genre. L'auteur était préparé à ce travail par un long enseignement de la philologie allemande, par une patiente interprétation, dix fois reprise, de chaque vers de ces poèmes en vue de cet enseignement, de telle sorte que tous les soins que pourrait prendre le traducteur le plus scrupuleux pour un texte des anciens auteurs classiques se sont trouvés appliqués aux œuvres les plus graves dans le domaine plus rapproché de nous des littératures étrangères. C'est ce qui justifie le témoignage de Jacques Grimm, que nous citons tout à l'heure. Avec cela, M. Regnier, tout français par les habitudes d'esprit, n'était pas homme à se contenter d'à peu près dans sa traduction, et, s'il lui arrive de rencontrer dans l'auteur qu'il interprète le vague et l'indécis de la pensée, il le dit dans ses notes ou dans l'excellente introduction qu'il a placée en tête de son premier volume. Ce sont ces qualités qui expliquent et justifient sans doute ce que nous disions plus haut de l'importance de sa publication.

Quant à l'immense correspondance de Schiller, ou concernant Schiller, c'est un monument d'autre sorte. Ce que le génie du poète a mis admirablement en œuvre dans ses poèmes, il le discute ici en mille aperçus théoriques, où le subtil et l'incertain se mêlent au droit sens et à la ferme raison. Il y a ici besoin de commentaires, et cette lecture ne s'adresse pas à tous. Elle n'en est pas moins, au point de vue de l'esthétique et de l'histoire des idées littéraires, d'une importance extrême. M. Saint-René Tail-

(1) Parmi ces dernières, la correspondance de la femme de Schiller, publiée en deux volumes par sa fille, M<sup>me</sup> la baronne de Gleichen-Ruszwurm (*Charlotte von Schiller und ihre Freunde*), est certainement une des plus remarquables.

landier en a élucidé un principal épisode en publiant et commentant, à l'aide de la traduction de M<sup>me</sup> de Carlowitz revue par lui, l'histoire de la célèbre et féconde amitié entre Goethe et Schiller.

Le 14 juin 1794, Schiller, qui venait de fonder avec Guillaume de Humboldt et Fichte son recueil littéraire intitulé *Les Heures*, écrivit d'Iéna une lettre à Goethe pour invoquer sa collaboration. Cette lettre est la première page de la volumineuse correspondance qu'allaient échanger les deux poètes, et le premier monument de l'union féconde qui allait s'établir entre eux. Chacun d'eux avait jusque-là creusé son sillon à part. Goethe, âgé de quarante-cinq ans, avait déjà donné *Goetz de Berlichingen* (1773), *Werther* (1774), *Iphigénie* (1786), *Egmont*, *le Tasse*, un grand nombre de ses ballades, et commencé le *Faust*, c'est-à-dire qu'il était déjà en possession de la gloire après avoir renouvelé le théâtre et la poésie lyrique. Schiller avait dix ans de moins; mais *les Brigands* (1781), *Fiesque*, *Don Carlos*, *Amour et intrigue*, ne lui avaient pas valu une moindre renommée. Goethe, après s'être vite élevé au-dessus des agitations de la *Sturm und Drang-Periode*, avait fait le voyage d'Italie, s'était trouvé en face de l'antique et était revenu amoureux de la beauté pure. Schiller, poète révolutionnaire dans *les Brigands*, ennemi de la société politique dans *Fiesque*, de la société civile dans *Amour et intrigue*, citoyen du monde avec le marquis de Posa, sortait à peine d'une période d'agitation qui semblait avoir suscité de la part de Goethe mille défiances contre lui. Tout à coup ces deux esprits, qu'une apparente divergence séparait, rapprochés et mis en contact, se reconnaissent comme frères, s'éprennent et s'enchantent mutuellement. Les premières lettres qu'échangent les deux poètes sont remplies des témoignages de ce charme mutuel et inattendu. Une virile tendresse de cœur est de la partie assurément, témoin les larmes de Goethe en 1805, quand la mort lui enlève son ami; mais c'est dans le monde des idées à peu près exclusivement que la correspondance nous montre le commerce constant de ces deux esprits. « Chaque moment dont j'ai pu disposer, dit Schiller, je l'ai passé avec Goethe, et ce temps que je passais auprès de lui, je l'employais exclusivement à élargir l'horizon de mon savoir... Je crois sentir qu'il a exercé sur moi une influence profonde... »

Toute cette correspondance, qui n'est qu'une perpétuelle discussion de théories, nous offre, à vrai dire, un des arsenaux des idées littéraires de la première moitié de notre siècle. Il est inouï quelle richesse d'aperçus s'y déploie de part et d'autre, et dans quel océan l'on se sent engagé quand on lit avec attention toute la série de ces lettres. M. Saint-René Taillandier a rendu cette vaste lecture facile, non pas seulement par le choix qu'il a fait dans un si riche ensemble, mais encore par les étapes qu'il y a ménagées. Les épisodes suivant lesquels il a distingué les différens groupes n'interrompent pas par leur succession la carrière une fois ouverte, ils montrent au contraire les occasions diverses qui ont pu mettre en lumière alternativement tel ou tel aspect d'une même théorie se transformant tant que dure cette correspondance.

Le premier épisode qui se trouve ainsi marqué est la rédaction en commun des *Heures*. Au bout de dix-huit mois, l'insuccès de cette publication

périodique est démontré, mais, pendant ce temps, Schiller a conçu l'idée d'une libre association intellectuelle avec Goethe, et, pendant que son ami travaille avec une ardente persévérance au *Wilhelm Meister*, il songe lui-même à des drames et à une épopée : les personnages de Gustave-Adolphe et de Wallenstein commencent à devenir les hôtes favoris de son imagination poétique. — Le second épisode est la composition en commun des *Xénies*, en 1796. Par ces épigrammes faites à deux, Schiller et Goethe mettent en déroute les traditions littéraires à l'aide desquelles les partisans du passé avaient attaqué la publication des *Heures*. « Le succès prodigieux que ces distiques ailés rencontrèrent auprès de l'esprit public était pour les deux poètes, dit avec raison M. Saint-René Taillandier, un engagement d'honneur à justifier leurs ironies et leurs colères par des chefs-d'œuvre, afin que le précepte suivit de près la satire. » Goethe répondit par les cinq premiers chants d'*Hermann et Dorothee*, et Schiller par la préparation de *Wallenstein*. — La composition d'*Hermann et Dorothee* vient ensuite, et suggère plus abondamment encore à l'examen de Schiller et de Goethe des problèmes variés d'esthétique littéraire. Schiller affirme que le travail critique auquel son esprit a été sollicité par la lecture et la discussion de ce poème a été pour lui *une grande crise*. Après avoir lu le *Wilhelm Meister*, il a abandonné les théories abstraites, et il a, en signe de ce retour, commencé son *Wallenstein* en prose. Après *Hermann et Dorothee*, il l'écrivit en vers, le remanie de fond en comble, et inaugure ce qu'on a appelé en Allemagne la période classique de son génie. Toutes ces phases, avec leurs raisons diverses, souvent subtiles, sont expliquées dans ses lettres avec un détail qu'il serait difficile de condenser sans compromettre la solidité et la physionomie même de tout l'édifice. Ces nuances infinies échappent en vérité à toute analyse ; il faut se plonger soi-même au sein de ces discussions infinies : on y reconnaît bientôt les voix d'une grande époque intellectuelle dans sa période de riche enfantement.

Après *Hermann et Dorothee* et *Wallenstein*, les principaux actes de cette double vie littéraire, où désormais tout est mis en commun, sont *Faust*, *Marie Stuart* et *Guillaume Tell*. On sait que ce dernier sujet, qui a été pour Schiller l'occasion de son chef-d'œuvre, lui a été suggéré par son ami. Goethe raconte qu'en 1797, visitant une fois encore le lac des Quatre-Cantons, il ne put résister à l'idée de peindre dans un poème cette nature charmante et grandiose. Il fallait animer cette terre si imposante avec des figures humaines dont la grandeur égalât la majesté des lieux. La légende de Guillaume Tell s'offrit alors naturellement à lui. Déjà, plein de ce beau sujet, il commençait à additionner ses hexamètres. « J'apercevais le lac, dit-il, aux tranquilles clartés de la lune ; j'illuminais les brouillards dans les profondeurs des montagnes ; je voyais les eaux étinceler sous les rayons les plus doux du soleil matinal ; dans la forêt, dans la prairie, tout était vie et allégresse ; puis je représentais un orage, armé d'éclairs et de tonnerre, qui du sein des gorges sombres se précipitait sur le lac. Je peignais aussi le calme des nuits... Je me représentais Guillaume Tell comme un être naïvement héroïque, d'une vigueur saine et entière, heureux de vivre, avec une âme enfantine où sommeille encore la conscience de l'homme ; j'en fai-

sais un portefaix montagnard, parcourant les cantons, partout connu, aimé, partout rendant de grands services, au reste tranquillement occupé à sa besogne, travaillant pour sa femme et ses enfans, et ne s'inquiétant pas de savoir qui est le maître, qui est le valet... » Gessler lui apparaissait comme un petit despote faisant le mal et quelquefois le bien par passe-temps, sans nulle conscience de la dignité humaine. Walter Fürst au contraire, Stauffacher, Winckelried, ces patriotes animés des meilleurs sentimens de l'âme humaine, et de la force de volonté nécessaire pour briser un joug détesté, devenaient « ses héros, ses forces supérieures, agissant avec conscience d'elles-mêmes. » Mais, entraîné par d'autres occupations, Goethe ajournait toujours l'accomplissement de son dessein ; il finit par abandonner son sujet à Schiller, qui, sans avoir vu la Suisse, composa cependant une œuvre pleine de réalité. C'est assurément ici un des plus intéressans épisodes de cette double vie littéraire et un de ceux qui mettent le mieux en relief la différence des deux esprits. Ce même Goethe, qui recevait une impression si vive de la nature, au sein de laquelle il se plongeait comme en s'oubliant lui-même, et qui, par des conceptions puissantes, créait à la façon de Shakspeare des types supérieurs, aurait-il plié son génie et la poésie épique aux douces et harmonieuses proportions que Schiller, sur la scène dramatique, a su observer ? Goethe eût-il fait cette patiente étude de la chronique de Tschudi, dont Schiller a emprunté avec tant de bonheur les récits légendaires ? — Goethe, poète épique, était appelé à donner le *Faust*, tandis que Schiller, par le *Guillaume Tell* (1804), devenait, suivant sa propre expression, « maître des choses du théâtre. »

Le nom de M<sup>me</sup> de Staël apparaît, vers la fin de la correspondance entre Goethe et Schiller, comme pour annoncer le groupe d'esprits qui servit de médiateur entre l'Allemagne créatrice de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et la France du XIX<sup>e</sup>, si prête à recevoir et à féconder, en les transformant, tous les germes nouveaux. Ce groupe littéraire, à la tête duquel on doit la placer elle-même, nous est montré précisément, dans le second des deux ouvrages récemment publiés par M. Taillandier, sous des couleurs nouvelles, empruntées aux documens inédits que contenait le musée Fabre à Montpellier. Les premières impressions de Schiller en présence de M<sup>me</sup> de Staël expriment d'une façon naïve et probablement fort exacte l'étonnement que causa à l'esprit germanique cette rencontre avec l'esprit français, si vivement représenté. « M<sup>me</sup> de Staël est réellement à Francfort, écrit-il à Goethe le 30 novembre 1803, et nous pouvons nous attendre à la voir bientôt ici. Pourvu qu'elle comprenne l'allemand, nous en aurons raison ; mais lui expliquer *notre religion* en phrases françaises, mais lutter contre sa volubilité française, c'est là une tâche trop rude. Nous ne saurions nous tirer d'affaire aussi aisément que Schelling avec Camille Jordan, qui était venu à lui armé de pied en cap des principes de Locke (*mit Locke angezogen*) : « Je méprise Locke » dit Schelling, et naturellement l'adversaire ne souffla plus mot. » Le 21 décembre, il écrit : « M<sup>me</sup> de Staël vous apparaîtra complètement telle que vous avez dû la construire à priori. Tout en elle est d'une seule pièce ; on n'y trouve aucun trait étranger et faux. Voilà pourquoi, malgré l'immense distance qui sépare notre pensée de la

sienne, on se sent à l'aise près d'elle, on peut tout entendre de sa part, et on se sent disposé à tout lui dire. C'est la représentation aussi parfaite qu'intéressante de la culture de l'esprit français. Dans tout ce que nous appelons philosophie, par conséquent sur les principes élevés de toutes choses, on est en opposition avec elle, et cette opposition se maintient en dépit de son éloquence; son naturel et ses sentimens valent mieux que sa métaphysique, et sa belle intelligence s'élève souvent jusqu'à la puissance du génie. Voulant tout expliquer, tout comprendre, tout mesurer, elle n'admet rien d'obscur, rien d'impénétrable, et ce que le flambeau de sa raison ne peut éclairer n'existe pas pour elle. De là son insurmontable aversion pour la philosophie idéaliste (*idealphilosophie*); cette philosophie est pour son intelligence un air méphitique qui la tue. Le sens poétique tel que nous le comprenons lui manque complètement; aussi ne peut-elle s'approprier, dans les œuvres de ce genre, que le côté passionné, oratoire et général; elle n'approuvera jamais le faux, mais elle n'apprécie pas toujours le vrai. Ce peu de mots vous prouvera que, par la netteté, la décision et la vivacité spirituelle de sa nature, elle doit exercer une influence agréable et bienfaisante. Il n'y a de fatigant chez elle que l'agilité peu commune de sa langue, car elle met son auditoire dans la nécessité de se transformer au point de n'être plus que l'organe de l'ouïe.»

De son côté Goethe émet, lui aussi, à propos de M<sup>me</sup> de Staël, de fort curieux jugemens. Travaillant pour le recueil des *Heures* à la traduction d'un petit ouvrage qu'elle venait de publier, il mande à Schiller qu'il « s'est efforcé de donner au vague français quelque chose de plus déterminé et de plus voisin de la manière allemande. » Par ces mots : *die französische Unbestimmtheit*, il entend, je pense, le vague ou l'indéterminé de la pensée française, et non, comme traduit M<sup>me</sup> de Carlowitz, le *vague de la langue*; la maxime est suffisamment osée déjà, et il ne faut pas en forcer la signification; mais on doit avouer d'ailleurs qu'il a laissé dans un certain vague lui-même l'expression de sa pensée. Goethe écrit encore : « Comme la bonne dame est à la fois d'accord et en désaccord avec elle-même! *mit sich selbst eins und uneins!* » Il reconnaît bien son ardeur d'intelligence, son caractère sympathique et passionné, mais une telle visite a été pour lui un moment de lutte pénible; elle l'a forcé, dit-il, à exhiber ses vieux tapis et ses vieilles armes de défense. C'est précisément la même impression que Schiller a ressentie : « Notre amie est partie, dit-il, et je me sens tout juste dans le même état que si je relevais d'une grande maladie. » Placez à côté de ces curieux témoignages les belles et nobles pages du livre *De l'Allemagne*, où M<sup>me</sup> de Staël apprécie le génie des deux poètes qu'elle a appris à connaître, et voyez de quel côté viennent se placer la conception vive, l'équitable et ferme jugement. Du reste ce n'était pas Goethe et Schiller seulement qui restaient étonnés et comme interdits en face d'une intelligence aussi française que l'était M<sup>me</sup> de Staël; le recueil des lettres de Charlotte Schiller que nous citons tout à l'heure, et qui contient des correspondances venues de tous côtés, témoigne que tous les esprits allemands avaient subi la même impression, tant il est vrai qu'il y avait là une rencontre de deux génies entièrement divers. On lira avec intérêt dans la pu-

blication de M<sup>me</sup> la baronne de Gleichen-Ruszwurm les jugemens de Charlotte elle-même sur *Delphine* et *Corinne*, et on y recueillera en particulier les échos jusqu'à présent peu connus de la réputation littéraire de M<sup>me</sup> de Staël dans un petit cercle de beaux esprits, qui siégeait à Copenhague, et à la tête duquel était placée une M<sup>me</sup> Brun, femme d'esprit et de cœur. C'est dire que sans doute il serait possible aujourd'hui, avec tant de renseignemens épars, de reconstruire le récit d'un des épisodes les plus intéressans que l'histoire littéraire puisse offrir.

Il faut lire, si l'on veut en suivre les conséquences immédiates, le volume dans lequel, tout récemment aussi, M. Taillandier nous a fait connaître une correspondance inédite de Sismondi. Il est impossible assurément de se rendre compte des origines littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle, si l'on n'a fait ample connaissance avec ce petit monde de Coppet qui a servi de premier intermédiaire entre l'Allemagne et la France. Rien de plus attachant que d'observer de près, comme on peut le faire par la lecture de lettres intimes, les qualités d'esprit franches et vives qui rendaient possible à ce groupe d'initiateurs intelligens un rôle prédestiné. Tout ce que la connaissance entière de la vie et des écrits de Chateaubriand par exemple nous a apporté d'éléments d'appréciation et de jugement définitif sur son caractère et son génie ne nous a pas rendus juges plus clairvoyans à son égard que ne l'était Sismondi en présence même de ses premières œuvres. Il faut lire à ce sujet de très curieux passages dans le livre de M. Taillandier. A côté des lettres de Sismondi, galerie nombreuse et variée, où tant de physionomies littéraires apparaissent, M. Taillandier a placé des lettres de Bonstetten, de M<sup>me</sup> de Staël, de M<sup>me</sup> de Souza, ces dernières portant l'empreinte d'un charme et d'une grâce remarquables. Toutes sont adressées à cette princesse d'Albany dont M. de Reumont avait donné une bonne esquisse, et dont M. Taillandier, grâce à une foule de documens nouveaux par lui mis au jour, et en même temps habilement employés, a restitué désormais l'entière et vivante physionomie.

En résumé, par ces trois publications diverses, mais qui se complètent et s'expliquent mutuellement, *la Comtesse d'Albany*, *la Correspondance entre Goethe et Schiller*, les *Lettres inédites de Sismondi*, M. Saint-René Taillandier apporte de très nouveaux et très graves éléments à l'histoire et à la critique littéraires du temps qui nous a immédiatement précédés, et duquel nous sommes intimement solidaires. L'auteur de ces publications, qui poursuit depuis vingt ans par la parole et par la plume, avec un talent toujours applaudi, la double et parallèle histoire de la littérature allemande et de la littérature française, a d'autant plus de droits à la reconnaissance de tous ceux qui pensent et étudient que la littérature s'est plus intimement mêlée de nos jours à tout l'ensemble de la vie intellectuelle et morale, et qu'une connaissance plus entière du génie allemand, si original et si fécond, nous apparaît enfin comme indispensable à l'esprit français, ne fût-ce que pour l'aider à se bien discerner et à se juger lui-même.

A. GEFFROY.

---

V. DE MARS.

---

# L'ANNEAU D'AMASIS<sup>1</sup>

---

*Ulla dilâgâ, to léonga* (si Dieu donne, je prendrai).  
(Proverbe mahratte.)

## I.

C'était en 1834, sur le Rhin, entre Mayence et Cologne. Le bateau à vapeur sur lequel j'avais pris passage portait le nom de la *Loreley*, cette sirène allemande sujet de tant de ballades et de tant de traditions diverses. Nos deux petits canons, qui venaient de saluer le *Rheinstein*, rechargés à nouveau, allaient rendre hommage à la mystérieuse marraine de notre léger navire, lorsque la conversation des passagers, dans ce moment-là fort animée, fut tout à coup interrompue par un choc bruyant. Ils tournèrent tous la tête, par un même mouvement, du côté où le bruit appelait leur attention, et virent avec surprise qu'il provenait d'une petite table brusquement renversée à terre par le plus grave, le plus silencieux, le plus réservé de la compagnie, — celui qu'on avait baptisé le « gentilhomme noir, » faute de connaître son nom, sa profession et le titre que sans doute il devait porter. Sa physionomie, son aspect général inspiraient le respect et forçaient pour ainsi dire à la déférence. Nulle morgue chez lui, rien qui repoussât la sympathie; mais en même temps rien qui permit de se familiariser, s'il ne vous y conviait lui-même, avec un personnage aussi éminemment distingué. Il était de ceux qui traversent une foule sans être exposés

(1) *The Ring of Amasis* (2 vol., Chapman et Hall, Londres), c'est le titre d'un roman qui vient d'obtenir en Angleterre un succès général et légitime. Cette composition originale, qui montre sous une face nouvelle le talent d'Owen Meredith, le fils de Bulwer, nous a paru mériter d'être connue en France, et le cadre du récit où nous essayons de la reproduire permettra mieux qu'une simple analyse d'en apprécier la valeur.

au moindre contact, et la barrière indéfinie qui le rendait inaccessible le dérobaît presque aux regards. Personne ne lui parlait, personne ne parlait de lui, bien qu'il eût infailliblement attiré l'attention d'un chacun. Ce fut donc une grande surprise que de lui voir commettre une maladresse et presque une incongruité en renversant le meuble placé devant lui. M. Home, avec ses tables tournantes, n'a jamais plus étonné son monde. Quant au noir *gentleman* lui-même, il s'éloigna sans paraître avoir pris garde le moins du monde à ce futile incident. Il s'éloigna, et je le suivis comme malgré moi, poussé par une sorte de curiosité magnétique.

Debout, les bras croisés, il contemplait l'eau bouillonnante que faisaient écumer, siffler, rejaillir en blanche écume les rapides évolutions de la roue, et je me demandais, en regardant cette figure impassible, ce que ferait un pareil homme, si quelque désastre le plaçait en face d'un de ses semblables aux prises avec les flots et sur le point de périr. — Sous peine de déchoir à mes yeux, pensai-je, il faudrait même alors que cette physionomie demeurât imperturbable; sans cela, je n'y verrais plus qu'un vain masque à la merci du premier hasard... — Au moment où ces réflexions me préoccupaient, une cloche retentit du côté de Saint-Goar. Le bateau ralentit sa marche, et nous vîmes une petite nacelle se détacher du rivage pour venir nous accoster : elle n'amenait, en fait de passagers, qu'une femme et un enfant, un petit garçon d'environ six ans, qui semblait endormi sur les genoux de sa mère. Au commandement du capitaine, les aubes avaient cessé de jouer, le bateau s'était mis à la dérive; mais de ses flancs émus se détachaient encore de larges vagues, dont les fortes ondulations faisaient vaciller d'un bord à l'autre la frêle embarcation qui venait à nous. J'avais cessé de la regarder, quand un cri perçant me fit tressaillir : — Jésus Maria! mon enfant, mon enfant! — Et tous les passagers, attirés par cette clameur aiguë, se ruèrent à la fois du côté de l'échelle au sommet de laquelle je me tenais. En essayant de saisir la corde qu'on lui avait jetée du *steamer*, le batelier, paraît-il, avait perdu l'équilibre et fait chavirer sa misérable nacelle. Au moment où je pus me rendre compte de l'accident, on hissait cet homme le long des flancs du navire, et un de nos matelots, qui du haut de l'échelle s'était précipité dans le fleuve, venait d'arrêter la pauvre femme sous la roue et près de périr. — Mais l'enfant? où était l'enfant? — La force du courant nous avait déjà fait franchir quelques brasses, et c'est à peine si l'on distinguait encore au-dessus du courant un petit chapeau de paille dont les rubans bleus s'agitaient au souffle de la brise. Après un moment de silence absolu, l'anxiété générale se traduisit par une espèce de gémissement comprimé. Nous venions de voir distincte-



ment les petites mains de l'enfant, qui se débattait en vain, et dont les forces s'épuisaient rapidement. Il enfonça, et nous le perdîmes de vue; mais l'instant d'après la petite tête blonde revint à la surface de l'eau : un même cri partit de toutes les poitrines et salua cette réapparition inespérée. Ensuite chacun demeura muet; tous les visages étaient tournés, tous les regards étaient tendus dans la même direction, car on distinguait maintenant de ce côté, coupant l'onde par des mouvemens d'une régularité, d'une précision mathématiques, les deux bras noirs d'un nageur intrépide. On eût dit qu'il était là pour son plaisir, tant il y avait de tranquillité, pour ne pas dire d'indifférence, dans ces allures d'où semblait dépendre la vie d'un être humain; aussi le sentiment général était-il celui d'une impatience indignée plutôt que d'une reconnaissante admiration. Cet homme ne déployait évidemment pas la moitié de la force dont il disposait. A une faible distance de l'enfant près de disparaître, et alors qu'un vigoureux élan l'eût mis à même de le saisir, il laissa perdre cette occasion suprême. Les spectateurs poussèrent un cri de réprobation, qu'il n'entendit certainement pas, car il venait de plonger à son tour. Ici nouveau silence, résultat d'une indicible anxiété, silence de mort qu'on eût dit devoir être éternel, mais qui, après quelques secondes, — chacune valait un siècle, — fut rompu par une clameur triomphale. Le nageur et l'enfant venaient de reparaitre tous deux : plus de doute, ce dernier était sauvé!

Plus à loisir, plus lentement que jamais, s'abandonnant au courant et poussant devant lui, comme une chose morte, le petit être qu'il venait d'arracher à l'abîme, indifférent à ce résultat de ses efforts, indifférent à l'intérêt dont lui-même il était devenu le centre, le « *gentleman* noir » regagnait peu à peu le bateau. Je vis descendre la chaloupe qu'on envoyait recueillir l'enfant, je vis l'infatigable nageur refuser le secours que cette chaloupe lui offrait, et alors, seulement alors, je cherchai sur les visages des passagers le reflet des émotions joyeuses qui m'animaient. Toutes les physionomies étaient radieuses, sauf une seule; tous les regards brillaient de la même ardeur, excepté ceux d'une femme que je fus tenté de prendre un moment pour la Loreley elle-même. Belle sans doute, mais de cette beauté pétrifiante qui, comme celle de la Méduse antique, glace le sang dans les veines, calme, indifférente, implacable, elle assistait (et je ne sais depuis combien de minutes) à cette lutte dont une vie était l'enjeu avec le plus complet nonchaloir. Assise sur la plate-forme du couloir près duquel j'étais debout, et de là dominant la foule agitée, elle semblait n'avoir d'autre souci que de réchauffer au soleil le marbre vivant dont elle était faite. Ses bras se dérobaient sous la longue écharpe de soie dont les plis, ramenés autour

de sa poitrine, laissaient en relief la perfection sculpturale de ses magnifiques épaules. Je m'étonnais qu'elle m'apparût presque subitement. Quant au « *gentleman noir*, » je l'avais complètement perdu de vue, et j'étais encore absorbé dans l'intense contemplation où me plongeait cette créature mystérieuse, que mon imagination s'obstinait à confondre avec la Loreley des légendes, quand il parut sur la plate-forme et se dressa soudainement devant elle. Qu'il était changé, ce visage dont j'avais admiré l'immobile beauté ! Une supplication muette, mais ardente, se peignait dans ces traits qu'on eût pu croire condamnés à ne rien exprimer. Le frémissement douloureux des lèvres, la prière passionnée qui se lisait dans le regard avaient l'éloquence de ces appels suprêmes qu'un agonisant vous adresse sans prononcer une seule parole, et cependant, du haut de son isolement glacial, la belle Loreley, silencieuse, elle aussi, laissait tomber un regard froid et sans réponse sur cette figure dont chaque linéament l'implorait. Alors une voix profonde et comme brisée, dont l'émission coûtait évidemment un effort inouï, murmura ces paroles inarticulées : — Jamais donc?... — Et la réponse de la Loreley, incisive et pénétrante comme la note la plus aiguë du hautbois, fut une sorte d'écho ironique et funèbre pareil à celui que renvoie une ruine déserte. — Jamais ! — avait-elle dit simplement.

Une pâleur cadavéreuse vint blémir encore le visage livide du malheureux à qui elle notifiât ainsi un immuable arrêt ; mais la minute d'après ses traits de marbre avaient repris leur calme habituel, et il disparut dans l'escalier de la cabine avec aussi peu de bruit, avec autant d'impassible sérénité que lorsqu'il avait traversé le pont quelques instans auparavant. La Loreley le suivit presque aussitôt. Revenu près de l'enfant dont l'existence avait été un moment si compromise, je m'assurai que l'accident n'aurait pour lui aucune suite fâcheuse, et je confirmais cette bonne nouvelle à sa mère éplorée, lorsqu'un valet de chambre à cheveux gris vint prier respectueusement la brave femme, au nom du comte et de la comtesse R..., de leur amener elle-même l'enfant malade dans un salon réservé où on venait de tout préparer pour lui donner les soins que réclamait son état.

Lorsque les quatre acteurs de ce petit drame eurent disparu, le *steward* du bateau fut accablé de questions sur le compte du « *gentleman noir*. » Les renseignemens qu'il put nous donner se bornaient à peu de chose. Nous apprîmes que l'objet de notre curiosité s'appelait le comte Edmond R..., qu'il possédait un immense majorat dans la Silésie prussienne, et qu'en lui semblait devoir s'éteindre la très ancienne famille dont il était le dernier représentant. Quant à ma mystérieuse Loreley, quant à cette magicienne au front sévère dont les fascinations m'avaient un moment dompté, ce n'était après

tout, — il fallut en prendre mon parti, — qu'une comtesse silésienne, la femme du plus excellent nageur que nous eussions vu les uns ou les autres. Autant on exaltait l'humanité de ce dernier, autant la froide impassibilité de la comtesse soulevait de commentaires malveillans, parmi les femmes surtout, car il se trouva bien quelques hommes pour la défendre et pour expliquer sa tranquillité par la certitude où elle était de voir son mari se tirer sain et sauf du danger qu'à nos yeux il semblait courir. Cette interprétation charitable avait toute chance d'être accueillie et ralliait déjà un certain nombre de partisans, lorsqu'un digne conseiller intime, remarquable par son excessif embonpoint, nous déclara qu'au vu et au su de la Silésie tout entière la comtesse avait la tête légèrement dérangée. — Cette affection mentale, ajoutait le *Geheimer-Ober-Rath* (le haut conseiller intime), devait être réputée incurable, car il n'avait jamais ouï dire qu'on eût essayé de la combattre par aucune espèce de traitement. Le comte et la comtesse R... résidaient presque toute l'année sur le majorat du comte, situé à quelque dix milles de Breslau, dans l'isolement le plus complet, n'allant chez personne et ne recevant personne. De temps à autre ils quittaient l'Allemagne pour venir passer quelques mois à Paris. Il n'existait aucun héritier direct du vaste majorat, qui après le décès du comte devait échoir à une branche collatérale. Aussi personne en Silésie ne s'intéressait à la destinée de ce couple étrange.

Ces détails inattendus mirent fin à la discussion qu'ils étaient venus interrompre. Nous approchions du terme de notre voyage, et le petit groupe de causeurs qui s'était jusque-là maintenu se dispersa petit à petit. Chacun, excepté moi, paraissait avoir pris son parti de ne plus songer à ce qui venait de se passer sous nos yeux. Penché sur l'avant du bateau et les yeux fixés sur les flots jaunâtres, je sondais par la pensée l'inexprimable douleur que je croyais avoir entrevue derrière la pâle immobilité des traits de la comtesse et la torture morale qui se trahissait dans les éclairs çà et là jetés par les grands yeux noirs de son mari. — Non, me disais-je, quoi qu'il en puisse être du secret de ces deux âmes, j'en ai vu assez pour les savoir unies à jamais dans la commune angoisse d'une destinée irréconciliable.

Le soleil se couchait cependant, et il avait presque disparu lorsque nous longeâmes lentement les murailles noircies de la vieille cité impériale. La tour massive de la lourde cathédrale se profilait en noir sur un horizon teint de pourpre, et quand je levai les yeux sur cette grue gigantesque qui étend son bras de squelette vers l'antique « rocher du Dragon, » il me sembla que peut-être elle l'interpellait en ces termes : — Nul ne peut rappeler le passé; l'interminable retour des ans lasse et attriste le cœur. Des temps qui ne sont plus,

il ne reste guère que nous ici-bas. Sachons nous réconcilier l'un et l'autre!...

Et le rocher d'où l'immense fabrique du *Dom* a été tirée pierre à pierre ne répondait que par un silence obstiné à cette mélancolique adjuration.

## II.

Je ne sais pourquoi un événement aussi insignifiant que celui dont je viens de donner les détails s'était à ce point emparé de mon imagination. Qu'avais-je vu en somme? Une barque chavirée et un petit garçon sauvé d'un naufrage par un noble silésien qui paraissait fort expert dans l'art de la natation, — celui-ci marié à une femme d'une beauté remarquable, mais sans que le bonheur semblât présider à leur hymen. Rien de merveilleux dans tout ceci. Les bateaux mal dirigés coulent aisément à fond; les gens qui savent nager font ce qu'ils peuvent pour sauver un enfant qui se noie, et il n'est guère besoin d'une intervention spéciale de la destinée pour qu'une belle femme vive en mauvais termes avec son mari; mais en revanche il y a dans la vie des momens où, sans aucun préliminaire apparent, une puissance invisible écarte le voile qui dérobe à notre œil intérieur tout un monde obscurément entrevu. La vision interne prend alors des facultés surnaturelles. Les barrières du temps et de l'espace sont annihilées. Ce que le télescope nous révèle de l'univers extérieur, ce regard où l'âme se concentre nous le révèle à son tour de cet autre univers que l'homme porte en lui-même. Les poètes dans leurs heures d'inspiration, les amans lorsque la passion les domine, ont de ces clairvoyances passagères. Du même coup d'œil Roméo lit tous les secrets du cœur de Juliette; Shakspeare, du même coup d'œil, pénètre ceux de l'âme universelle. Toutefois ces éclairs d'intuition ne sont point le partage exclusif de l'amour et du génie, puisque sur le pont de la *Loreley* (et sans que jamais j'aie pu savoir comment) la destinée entière de deux êtres humains m'avait été soudainement révélée par un simple regard jeté sur eux. J'avais lu au plus profond de leur être, j'avais découvert sans effort leurs sentimens les plus intimes, je n'avais eu besoin, pour me guider dans ce labyrinthe obscur, d'aucune révélation sur les événemens de leur vie. Je leur pressentais, je leur voyais une pensée commune qui les séparait à jamais, une pensée inconciliable avec toute idée d'union et d'harmonie. Qu'on me pardonne ici le vague des expressions dont je me sers : il répond tant bien que mal à l'indéfinissable conception que je m'efforce de rendre.

Ce phénomène au reste m'avait fortement touché. Je suis convaincu qu'il a imprimé une direction spéciale à mes pensées ulté-

rieures, et qu'il exerça une forte influence sur les études médicales auxquelles j'allais alors me livrer. Elles eurent désormais pour but de me procurer ces leviers à l'aide desquels on forcerait l'accès du mystérieux atelier où s'élabore la pensée humaine. Elles se concentrèrent sur ce point de l'organisme vital où se réunissent, pour se séparer ensuite, les deux ordres de facultés qui constituent notre nature. A quoi bon nous le dissimuler en effet? Ni l'intelligence ni le corps ne se peuvent considérer isolément. Vainement combattrons-nous la fièvre à force de quinine, si nous ne trouvons un opiat, un calmant pour le cerveau surexcité. Tout aussi vainement verserions-nous un baume moral sur une plaie de l'esprit, si nous ne pouvons, en guérissant le corps, rendre à la volonté l'énergie propre et les états qui lui manquent. De là une nécessité impérieuse, celle d'étudier à fond les conditions d'alliance qui permettent d'équilibrer les différentes fonctions dynamiques de la vie; *alterius sic altera poscit opem...*

Mais je m'aperçois que je me laisse envahir par les préoccupations professionnelles qui remplirent à Paris deux années de ma jeunesse. Pendant ces deux ans consacrés à étudier auprès des maîtres de la science, je visitai maint asile d'aliénés, je m'assis maintes fois au chevet des malades torturés par la fièvre, cherchant à surprendre les secrets de leur délire. De mes propres sensations je fis une étude assidue, nonobstant les difficultés que présentent ces opérations métaphysiques où l'intelligence est à la fois le sujet et l'instrument. Ainsi, — qu'on me laisse en donner une idée, — mon domestique avait ordre de m'éveiller la nuit à diverses reprises, pour me mettre à même de surprendre la marche furtive de mes propres rêves. Je voulais, constatant mes impressions dans toute leur vivacité, comparer l'influence des différentes heures et des conditions différentes auxquelles le corps est successivement soumis. Ces observations devaient me fournir la matière d'un traité de psychologie que je me réservais de compléter à loisir dans la force et la maturité de l'âge.

Je n'en étais pas moins hanté de temps à autre par le souvenir du mystérieux personnage dont j'ai parlé. Une sorte de rancune bizarre me poussait à vouloir pénétrer dans sa vie intérieure, comme il était lui-même entré dans la mienne. Le tourment qu'il infligeait à ma curiosité se transformait à mes yeux en un droit légitime sur tous les secrets de sa vie, et comme je ne manquais ni de loisirs ni de ressources pécuniaires, je me donnai plus d'une fois la mission de retrouver dans le monde parisien, qui ne m'était pas entièrement fermé, les traces du comte et de la comtesse R... Mes recherches cependant furent vaines. Je m'informai à toutes les ambassades, je m'enquis dans tous les grands hôtels et chez tous les

principaux fournisseurs de la capitale; j'allai même jusqu'à faire prendre des renseignemens aux bureaux de la police. Toutes les tentatives échouèrent également, et je dus renoncer à l'espérance de retrouver le mystérieux voyageur, qui avait depuis longtemps sans doute quitté Paris. Lorsque je m'arrêtai à cette conviction, j'étais moi-même à la veille de mon départ, et, comme il arrive en pareille circonstance, mes amis me pressaient de passer une dernière fois en revue toutes les curiosités de cette ville unique à laquelle j'allais dire adieu pour jamais. Je ne sais comment je me laissai aller à écouter leurs conseils et à mener pendant quelques jours l'existence absurde du *sightseer*, du chercheur de *curiosités*, car je n'en connais guère de plus fatigante pour le corps et de plus nulle pour le souvenir. Toujours est-il qu'un beau soir, voulant réaliser le programme arrêté d'avance par ces officieux malavisés, je pénétrai, — c'était la première fois de ma vie, — dans une des maisons de jeu que l'édilité parisienne tolérait encore à cette époque. Le tableau qu'elle m'offrit d'abord ne fut pas exactement celui que je m'attendais à y trouver. Sur aucun de ces visages plombés et flétris que je voyais se grouper autour des tables de jeu ne se traduisait en signes extérieurs cette monomanie fiévreuse qu'on exalte infiniment, selon moi, lorsqu'on la classe parmi les passions; mais ce calme de commande, cette froideur affectée, ce front impassible que le joueur veut offrir aux coups du sort, perdent tout leur prestige quand on songe à la cupidité qui l'agite. Rien n'est répugnant pour un esprit sain comme ces parades d'héroïsme à propos d'une râtelée d'or ou d'argent, ces grands airs à propos de gros sous. Le dégoût allait donc me chasser de ce salon splendide, lorsque mon attention fut attirée par les remarques qu'échangeaient à voix haute un certain nombre de spectateurs comme moi réunis autour du *trente-et-quarante*. Elles étaient motivées par la singulière persistance d'un joueur qui, laissant toujours sa mise sur la rouge, avait gagné quinze fois de suite. Je me faufilai dans le groupe afin de contempler, moi aussi, tout à mon aise l'heureux champion qui venait de voir si magnifiquement récompensée sa merveilleuse fidélité à une seule couleur. Il m'était désigné de reste par le tas de pièces d'or, de rouleaux et de billets de banque accumulés en face de lui, et c'est tout au plus si je pus retenir un cri de surprise lorsque dans ce favori de la fortune je reconnus le comte R...

L'impression que sa vue produisit sur moi me rappela vivement celle que j'avais ressentie jadis en le voyant sur le pont du bateau à vapeur contempler d'un œil calme et froid le bouillonnement des eaux tumultueuses. Un contraste analogue existait maintenant entre le flegme imperturbable empreint sur le visage de cet homme et l'orage de passions que déchaînait sur les vagues humaines dont

il était entouré le succès inouï de son insolente combinaison. On venait de battre les cartes pour une nouvelle taille. Bien convaincue désormais que la fortune ne pouvait faire divorce avec celui qu'elle protégeait si évidemment, la majorité des pontes se réglait sur lui, et comme il semblait ne pas vouloir empocher son gain, de nouveaux enjeux couvrirent cette partie de la table qui avait été jusque-là si étrangement favorisée par le sort; mais tout à coup, au moment précis où le croupier s'écriait : « Le jeu est fait, rien ne va plus, » la pile d'or et de billets qui, par une espèce d'attraction irrésistible, avait appelé sur la rouge les mises de presque tous les joueurs présents, se trouva transportée, — par un mouvement imperceptible, tant il fut rapide, — du côté de la chance opposée. Pris complètement à court par ce brusque changement, les autres pontes laissèrent échapper l'instant décisif où ils auraient pu suivre le drapeau victorieux sur le nouveau terrain où il allait se planter, car cette fois ce fut *rouge* qui perdit et *noire* qui gagna. Par une de ces inspirations instantanées que rien ne saurait expliquer, le joueur dont la bonne chance était déjà l'objet de tant d'admiration venait pour la seizième fois de dompter la fortune, et ce coup final mettait la banque tout à fait à sec.

La stupéfaction se lisait sur tous les visages. Quant à moi, qui n'avais pas perdu de vue un seul instant cette scène étrange, je ne pouvais rien comprendre à ce qui venait de se passer. Mes yeux n'avaient pas quitté le comte une seule seconde; aussi étais-je confondu, paralysé, par le témoignage contradictoire de mes sens. D'une part, ils m'affirmaient que l'enjeu avait changé de place, et de l'autre, avec non moins de certitude, que le joueur sur lequel mon attention se portait aussi intense que possible n'avait pas quitté, fût-ce un instant, la position où je le voyais encore, assis et les bras croisés, ayant l'air de ne prendre au jeu aucune sorte d'intérêt quelconque. Il paraissait impossible qu'il eût touché lui-même à sa mise sans que je m'en fusse aperçu. Et pourtant, si ce n'était lui, qui donc avait pu changer son enjeu de place? Parmi les assistans, nul ne doutait que le coup ne fût l'œuvre du joueur lui-même. Personne effectivement n'éleva la moindre objection, et les croupiers, qui passent pour avoir les cent yeux d'Argus, ne songèrent pas à contester la loyauté de cette manœuvre, si funeste aux intérêts qu'ils représentaient. Pour tout dire, je dois ajouter que j'étais si occupé à contempler le visage du comte, que je prêtai peu d'attention à ce qui se passait sur la table. Je me souviens seulement du jet de lumière violette mêlé au reflet du métal fauve, et qu'on eût pris pour l'étincelle de quelque joyau rapidement agité dans le voisinage du tas d'or.

Je ne saurais du reste rendre un compte exact des impressions

confuses qui m'assaillirent en ce moment, car aussitôt après il se fit un grand tumulte. Les croupiers se levèrent à la hâte, les joueurs mécontents, qui déjà s'éloignaient de la table, s'arrêtèrent court, et tous dirigèrent vers le Silésien des regards où se peignait l'effroi le plus vif. Son visage couvert d'une pâleur livide n'était plus reconnaissable, ses yeux grands ouverts semblaient prêts à sortir de leurs orbites, ses lèvres bleuâtres avaient un aspect hideux. Je vis son corps, dans un état de rigidité cadavérique, vaciller pesamment et quitter, par un mouvement de projection en avant, le fauteuil sur lequel il était assis. La seconde d'après, il gisait à nos pieds privé de tout sentiment.

On porta le comte dans une chambre voisine où je le suivis aussitôt. Dès que j'eus décliné ma qualité de médecin, chacun s'empressa de me faire place. L'apoplexie me semblait à craindre, et je jugeai qu'une saignée devait être pratiquée à l'instant même. Heureusement ma lancette ne me quittait jamais; l'opération put donc avoir lieu sans retard. Lorsqu'elle fut achevée, on nous laissa seuls, mon client et moi. Sa physionomie était redevenue calme; son visage, quoique pâle encore, avait repris sa teinte naturelle et cette noble expression qui chez lui semblait être un don de nature plutôt que le résultat d'un effort quelconque. A mesure que je le contemplais ainsi plongé dans un sommeil aussi paisible que celui de l'enfance, je sentais prévaloir en moi de plus en plus un sentiment de respectueuse commisération. Un profond soupir, un faible mouvement, m'indiquèrent bientôt que le malade reprenait ses sens. Je m'écartai doucement; le silence dont nous étions enveloppés me semblait auguste à certains égards, et je n'osais pas y porter atteinte.

Après une courte pause, soulevant le bras que mes ligatures ne retenaient point captif, le comte me fit signe d'approcher. J'obéis à l'instant même. Il prit ma main dans la sienne et me regarda longuement avec une sorte de mélancolie. Quel qu'en pût être l'objet, cet examen lui donna sans doute des résultats satisfaisans, car un faible sourire éclaira ses traits, et sans aucune affectation d'embaras, sans cordialité trop accentuée, il m'adressa la parole en ces termes : — Ce n'est pas, je crois, la première fois que nous nous voyons; certains pressentimens m'avertissent que cette rencontre ne sera pas la dernière. Je ne vous remercie pas : l'observance d'une vaine étiquette me paraît déjà trop peu de vous à moi, et il me semble, d'un autre côté, que j'irais trop loin, si dès à présent je vous accordais davantage. Je me bornerai donc à vous prier de venir compléter chez moi le traitement dont je puis encore avoir besoin et que vous avez si bien commencé. Je suis, ne le croyez-vous pas, en état de me mettre en route?...



Un serrement de main fut échangé entre nous, et je le quittai sans ajouter un mot pour faire avancer une voiture de remise. Au moment où je remontais pour l'avertir qu'elle était prête, le banquier m'arrêta sur le seuil même de la chambre où était le comte : — Pardon, docteur,... veuillez m'excuser;... mais l'argent?... Que ferons-nous de l'argent ?

A travers la porte, légèrement entre-bâillée, le comte avait sans doute entendu la question, car il parut aussitôt, et après s'être excusé poliment sur le trouble qu'il avait pu causer dans la maison : — Vous voudrez bien, dit-il, conserver en vos mains le montant de mes bénéfices... Monsieur que voici, ajouta-t-il en me montrant, viendra demain en prélever la moitié pour en disposer selon mes ordres; quant au surplus, je vous prierai de vouloir bien le distribuer au personnel de votre établissement comme compensation de l'embarras et des craintes que j'ai pu donner.

Je montai naturellement en voiture avec le comte, que j'accompagnai jusqu'à son hôtel, situé dans le faubourg Saint-Germain. C'était une magnifique maison meublée dont il occupait tout le premier étage, et au seuil de laquelle vint le recevoir le même valet de chambre à cheveux gris que je me rappelais avoir vu sur le pont du bateau à vapeur. C'est entre ses mains que je laissai le comte avec toutes les recommandations nécessaires et la promesse formelle de revenir le voir dès le lendemain matin. Quant à la comtesse, il n'en fut pas question ce soir-là, et une sorte de pressentiment intérieur m'avertit que je ne reverrais plus ses nobles traits, sa physionomie implacable. La Loreley avait disparu de ma vie.

Le comte, à notre seconde entrevue, m'accueillit avec une exquise bienveillance. Le prompt rétablissement qu'il s'obstinait à me devoir convenait tout à fait, me dit-il, aux nécessités de sa situation présente, qui exigeait son départ immédiat pour la Silésie; il se sentait assez bien pour ne pas redouter la fatigue du voyage, et se mettrait en route dès le soir même... Mais auparavant il avait une requête à me présenter... Ces derniers mots me firent dresser l'oreille, car ils pouvaient être le point de départ de cette intimité croissante qui peut-être à la longue me livrerait un jour le secret dont la possession était devenue peu à peu, presque à mon insu, l'un des principaux buts de mon existence. Je fus toutefois déçu dans mon attente. — Vous savez, me dit le comte, que j'ai disposé de vous hier au soir sans vous en demander la permission, et que vous devez vous présenter aujourd'hui même chez le banquier de la rue \*\*\* pour y recevoir une somme dont je ne connais pas le chiffre exact; elle ne doit pas laisser d'être assez importante. Cet argent dont l'origine me fait honte, il me serait pénible d'y toucher. Je ne suis pas un joueur, monsieur, faites-moi l'honneur de le croire. La

curiosité seule m'avait attiré, comme vous peut-être, dans cette maison où nous nous sommes retrouvés. Il m'a paru convenable d'y payer mon admission au moyen d'une mise insignifiante, et je ne l'avais laissée sur la table avec tant de persistance que pour en venir à mes fins premières. Vous savez comment les choses ont tourné...

Ici le comte s'interrompit. Il me sembla que son regard évitait le mien et que ses lèvres frémissaient légèrement; mais il se remit bien vite, et abrégeant ce qu'il avait à me dire : — Votre nom, poursuivit-il, ne m'est pas étranger; il a été plus d'une fois mentionné devant moi par des amis de la famille de votre mère avec lesquels le hasard m'avait mis en rapport. Je sais à quelle noble tâche vous avez consacré votre vie, et je me suis parfois senti jaloux du dévouement qui est devenu votre premier mobile. Permettez-moi donc de m'y associer, et veuillez accepter la somme en question, qui peut devenir, employée par vous, l'utile auxiliaire des soins que vous prodiguez à tant de misères cachées. Quand vous en aurez disposé, souvenez-vous encore que vous avez un banquier en Allemagne. Deux lignes de vous adressées au château de L..., près de Breslau, et auxquelles vous prendrez soin de joindre le nom de la personne que vous regarderez comme digne de quelques secours, y trouveront toujours un accueil favorable... Et maintenant adieu!... Nous nous retrouverons un jour, j'en suis convaincu, bien que je ne sache encore ni comment ni à quelle époque le sort nous réunira.

Ce fut ainsi que nous primes congé l'un de l'autre, et que l'énigme à la solution de laquelle j'avais cru toucher se déroba une fois encore à mon impatiente curiosité. Pour le coup en revanche, je sentais qu'un lien venait de se former entre cet homme et moi, un lien que le temps et la distance pourraient atténuer, mais qu'ils ne parviendraient pas à détruire.

### III.

En quittant Paris quelques semaines plus tard, j'allai m'établir à Berlin, où je comptais passer un certain temps au sein de cette atmosphère intellectuelle, plus subtile, dirait-on, dans la capitale de la Prusse que dans tout le reste de l'Allemagne. Ce fut là que je publiai presque immédiatement après mon arrivée, et pour me produire dans le monde littéraire allemand, une brochure dont l'éditeur n'eut guère à se louer. C'était un *Traité des apparitions*, destiné à éclaircir certains points de la phénoménologie du cerveau. Bien qu'assez froidement accueillie du public, cette œuvre, incomplète à trop d'égards, me valut une des chaires de médecine à l'université de Breslau, et, grâce au crédit que trouve partout la

robe du professeur, je parvins à me créer dans cette ville des relations qui me promettaient une carrière facile, sinon brillante. J'avais presque entièrement perdu de vue mon début dans la publicité et les déboires d'amour-propre qu'il m'avait valus, lorsqu'un incident tout particulier vint me le remettre en mémoire.

Certain soir où j'étais rentré plus tard que de coutume et où je travaillais après minuit dans mon cabinet, une visite me fut annoncée. La lueur incertaine de ma lampe ne me laissa tout d'abord entrevoir qu'un homme de haute taille dont les épaules voûtées et l'attitude souffrante m'inspirèrent une sorte de compassion; aux premiers mots qui sortirent de ses lèvres, je reconnus sa voix. Ce grand vieillard était le comte Edmond R... En le revoyant après tant d'années (car ceci se passait en 1842), je fus affecté comme on l'est à l'aspect d'une belle statue brisée. Ses cheveux étaient encore abondants, mais blancs comme la neige; son visage était labouré de rides profondes; une sorte de découragement et de désespoir s'accusait dans le contour atténué de ses lèvres flétries. Il avait encore cette pose de tête altière, cette majesté d'attitude qui le caractérisaient jadis; mais c'était la majesté de la résignation, la dignité qui survit à la défaite. L'ensemble de ses traits et de sa tournure n'exprimait en somme que ceci : une fatigue indicible.

Les premières paroles échangées entre nous se ressentirent de notre mutuel embarras; mais le comte, bientôt rendu à son sang-froid ordinaire : — Je ne suis pas venu, dit-il, je ne suis pas venu cette fois pour vous échapper comme jadis. Lors de notre première rencontre, la curiosité obstinée de votre regard m'avait déplu, j'en conviens, et presque irrité. Si accoutumé que je fusse à ne pas permettre que de pareilles impressions vinssent troubler mon égalité d'âme ordinaire, je m'étonnai en cette circonstance de me voir imposer malgré moi un souvenir pénible, — celui de la sensation toute particulière, quoique indéfinie, que j'avais éprouvée en me voyant devenu l'objet de votre attentif examen. Plusieurs années après, un nouveau hasard vous rendit pour la seconde fois le témoin d'une de ces crises rares où l'émotion me domine complètement, et alors il me fut impossible de ne pas voir dans cet arrangement providentiel autre chose qu'un jeu du hasard et un accident simplement fortuit. Depuis lors, une impulsion intérieure m'a plusieurs fois porté vers vous, et je ne sais encore si je dois y reconnaître la voix même de ma destinée ou le vulgaire désir de vous détromper sur mon compte. Quoi qu'il en soit, j'ai longtemps résisté, craignant de détruire par cette démarche compromettante une dernière espérance, la seule qui me reste, et à laquelle me rattache la routine de mes pensées plutôt qu'un calcul de ma raison. Ma présence ici ce soir

vous prouve que toutes mes résistances ont été vaincues. J'ai dû céder à un ascendant supérieur, et me voici...

Je ne saurais décrire l'espèce de tremblement intérieur dont je me sentis saisi en écoutant ces paroles, prononcées avec l'accent de la simplicité la plus vraie. Un aveu pareil, fait par un homme que je savais à la fois doué d'un orgueil très susceptible et fort habile à déguiser, à réprimer les plus vives émotions, modifia brusquement le cours de mes pensées. Les confidences qu'il m'annonçait, et dont j'avais eu soif si longtemps, m'inspiraient maintenant une véritable répugnance. Je me refusais intérieurement à la responsabilité qu'elles allaient faire peser sur moi, et mon silence gêné, mon air contraint, le firent sans doute comprendre au comte, qui reprit après une pause momentanée : — Je ne crois pas me tromper; trop de circonstances diverses ont pesé sur ma résolution pour qu'elles ne soient pas l'œuvre du destin. Pendant ces dernières années, votre nom a été sans cesse ramené sous mes yeux, sans cesse il retentissait à mes oreilles. Dernièrement encore, enveloppant je ne sais quelles nouveautés futiles que mon libraire m'avait fait passer, un lambeau de papier imprimé arrêta tout à coup mes regards; j'y lus ces mots, qui m'apparurent comme un oracle écrit sur la muraille en caractères flamboyans, et qui depuis lors n'ont cessé de me hanter : « La vision existe pour le voyant, mais pour lui seul. Elle pré-suppose son action. Isolée, toute une série de pensées criminelles, sans résultante dans l'ordre des faits, ne saurait produire des apparitions permanentes ou périodiques. Du moins n'ai-je rien connu de pareil. » Peut-être avez-vous sondé assez avant les secrets de ma vie pour deviner l'impression que ce passage produisit sur moi. Je me hâtai de demander l'ouvrage auquel appartenait le fragment que j'avais sous les yeux. A peine me fut-il arrivé que j'en interrogeai avidement le titre. Le nom de l'auteur s'y trouvait, et ce nom était le vôtre... Maintenant, recommença-t-il après s'être interrompu tout à coup et voyant que je continuais à me taire, nous aborderons, s'il vous plaît, le sujet de ma visite. Ce cas particulier dont votre expérience médicale ne vous fournit aucun exemple, c'est moi, ... moi, vous dis-je, ... qui vais vous l'offrir...

Tout en parlant ainsi, le comte avait porté la main à son front comme s'il redoutait que ce front n'éclatât sous l'effort d'une pénible révélation. — Je n'ai plus longtemps à vivre, poursuivit-il, et je dois me mettre en règle vis-à-vis de tous. S'il est vrai que la connaissance du mal importe à ceux qui veulent faire le bien, vous avez droit à cette confession suprême. Épargnez-moi seulement ce qu'elle aurait de trop pénible, et ne me demandez pas d'être votre guide sur cet épineux sentier où les traces sanglantes d'un voya-

geur fatigué suffiront à vous montrer la voie... Prenez ces papiers, vous les lirez à loisir...

Se levant à ces mots, il plaça devant moi un pli cacheté sur l'enveloppe duquel était son adresse, puis, après un profond salut, se dirigea rapidement vers la porte. — Une question, une seule, m'écriai-je. La comtesse, qu'est-elle devenue ?

La haute stature du comte sembla grandir encore au moment où il se retournait pour me faire face dans une attitude imposante et presque redoutable. Désignant de la main un point de l'espace vide et avec une singulière expression de physionomie : — La comtesse est là, me dit-il, là, debout, à la droite de son mari!...

Resté seul, j'ouvris l'espèce de dossier que le comte m'avait laissé. J'éprouvais alors un peu de cette émotion qu'a dû connaître tout juge chargé de statuer sur une question de vie ou de mort. N'étais-je pas, à moi seul, le jury convoqué par le comte Edmond R..., pour prononcer sur toute sa vie un verdict définitif ? Des lettres, des fragmens de journal, tels étaient les documens qu'il m'avait remis, et où je cherchai curieusement la réponse aux doutes qui m'obsédaient depuis si longtemps. Le résumé que j'en fis alors et que je complétais ensuite par quelques citations donne, telle que j'ai cru la trouver, l'explication de cette destinée mystérieuse.

#### IV.

En glissant sur les eaux rapides de la Weidnitz, on n'aperçoit qu'un instant, derrière d'épais massifs, l'antique château de L... C'est là qu'après un mariage d'amour devenu, par exception, un heureux mariage, le comte Arthur R... était venu se fixer définitivement. Edmond, le premier né de ses trois enfans, fut longtemps investi des privilèges d'un fils unique, car il avait quatorze ans à l'époque où son frère Félix vint au monde. A Félix, deux ans plus tard, succédait une sœur du nom de Marie, douée d'une santé fort délicate, et qui mourut à l'âge de trois ans. Plus le bonheur de la comtesse avait été complet jusque-là, plus lui fut sensible ce premier coup du destin, la perte de sa fille unique; mais le ciel lui réservait une compensation. La plus ancienne et la meilleure amie de la comtesse, la compagne de son enfance, avait été mariée très jeune, en Bohême, au prince C..., si connu à Vienne par ses folles prodigalités et par les désordres de sa vie. Elle était morte dans la première année de son mariage, donnant le jour à une fille, et sa prière suprême, adressée à l'époux qui allait la perdre, le conjurait de confier l'éducation de leur enfant à l'amitié dévouée de la comtesse Arthur.

Ce ne fut pas sans regret que le prince C... put se résoudre à

tenir la promesse obtenue par la mourante. La petite Juliette cependant fut conduite au château de L..., et prit dans la famille du comte la place que la mort de Marie avait laissée vide. Quant à son père, il eut bientôt oublié dans le tourbillon de sa vie de plaisirs la double perte qu'il venait de faire. Son immense fortune fut dissipée en peu d'années, et, se trouvant alors presque insolvable en face de créanciers pressans, il conclut avec eux des arrangemens par suite desquels il fut réduit à prendre du service actif dans l'armée impériale. Ce fut ainsi qu'il joua son rôle à la bataille d'Aspern, où une balle vint l'étendre mort à la tête de son régiment.

Tuteur désigné de l'orpheline, le comte Arthur parvint à sauver quelques débris de la fortune dont elle était frustrée, et Juliette grandit dans le château de L..., entre les deux fils du comte, admise dans la famille au même titre qu'eux, les regardant comme ses frères, et portant à ses parens adoptifs une affection toute filiale sur laquelle aucun souvenir étranger n'avait jamais fait planer le moindre nuage. Aimée de chacun parce qu'elle était essentiellement aimante, tout contribuait à développer en elle ce qui était le trait caractéristique de sa belle nature, cette croyance en autrui, cette confiance généreuse, apanage de toute âme sincère.

L'éducation d'Edmond s'était faite sous les yeux de son père et l'avait mis à part de tout contact avec les enfans de son âge; il lui devait des habitudes d'esprit prématurément sérieuses, qui, jointes à sa supériorité d'âge, lui donnaient vis-à-vis de son frère et de sa sœur adoptive, dont il protégeait les jeux sans s'y mêler, une sorte d'autorité paternelle. Félix et Juliette regardaient avec une espèce de vénération ce jeune savant ambitieux, strictement docile à toutes les inspirations du devoir, et qui n'avait pas voulu laisser tomber dans des mains étrangères l'éducation de ces deux petits êtres, ses élèves dès le berceau. Son ascendant sur eux était immense. Félix se sentait fier d'avoir un pareil frère, et Juliette regardait Edmond avec cette ardeur romanesque à laquelle s'abandonnent si volontiers les jeunes filles naturellement enthousiastes. Les années s'écoulaient cependant, années de paisibles études et d'innocentes joies sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas. Le jour vint où Félix, qui se destinait à la carrière militaire, dut entrer dans une des écoles où l'on s'y prépare. Edmond profita de la liberté qui lui était ainsi rendue pour commencer une série de voyages dont celui d'Angleterre fut en quelque sorte la préface. C'était le moment où les merveilles du monde oriental commençaient à exciter la curiosité des savans d'Europe. Admis à visiter les riches collections du *British Museum*, Edmond ne se trouva pas impunément face à face avec les mystiques souvenirs de l'ère égyptienne. Il entrevit au bord du Nil le berceau probable de toutes les connaissances humaines, et conçut

un ardent désir d'aller scruter de près les vestiges de ce monde à jamais évanoui. A Paris, où il se rendit après avoir quitté Londres et où Champollion lui-même lui expliqua les divers monumens que le général Bonaparte avait rapportés de la terre des Pharaons, il sentit son désir s'accroître encore, et quelques semaines après il remontait le Nil à bord d'une cange équipée à ses frais, en compagnie d'un drogman que le consul d'Angleterre lui avait recommandé, avec son Hérodote, son Strabon, et un firman tout spécial obtenu à Constantinople. Du journal de ses explorations scientifiques, tenu sans doute avec l'exactitude la plus scrupuleuse, quelques pages seules avaient été détachées pour moi par le comte R..., et l'analyse en doit trouver place ici.

Le voyageur est à Thèbes, sur cette immense terrasse de brique où se dresse, faisant face au Nil, le temple d'Ammon Chnouphis, colossale construction à laquelle on arrive par une avenue bordée de six cents sphinx énormes, et dont chaque salle, supportée par cent trente-quatre colonnes, renfermerait aisément une cathédrale du moyen âge. En vertu du firman qui autorisait ses fouilles, le comte Edmond avait réparti plusieurs escouades d'ouvriers sur divers points des catacombes voisines du temple. Lui-même, pour travailler plus à son aise, s'était retiré sur la terrasse, et du byssus qui la protégeait contre l'outrage des siècles il venait de dégager la momie d'un jeune homme, de quelque rejeton royal, selon toute apparence. La conservation de cette relique était aussi parfaite qu'on la pût souhaiter, et ce fut quelque chose d'étrange à voir que le tête-à-tête silencieux de ces deux jeunes gens, l'un mort depuis trois mille ans peut-être, l'autre dans tout l'éclat de la vie, qui semblaient s'interroger du regard, surpris de se trouver en présence. De même que dans la fleur flétrie un botaniste exercé retrouve l'élégance de type et la richesse de coloris qui la caractérisèrent autrefois, de même, par l'effet d'un instinct particulier que des études assidues commençaient à développer en lui, Edmond en était venu à pouvoir reconstituer dans son imagination, devant une momie desséchée, l'être vivant qu'elle fut jadis. Ce fils de roi qu'il venait d'arracher aux ténèbres d'une crypte égyptienne lui apparaissait dans toute la mélancolique beauté de la jeunesse moissonnée avant terme.

Suivant un usage universellement adopté, un papyrus était joint à la momie, et ce papyrus, Edmond travaillait à le déchiffrer. Il lui était souvent arrivé, par intuition plutôt que par un travail assidu, d'interpréter avec succès les images hiéroglyphiques où se trouvait, symbolisée sous des formes qui varient peu, l'histoire de la migration de l'âme après la mort à partir du moment où elle quitte la dépouille charnelle jusqu'à celui où elle se présente, es-

cortée de deux génies, devant la mystique balance du suprême jugement. L'un des plateaux, on le sait, supporte le vase d'iniquités qu'on suppose rempli de tous les péchés imputés à l'âme, et sur l'autre est placée une plume qui, par une subtile ironie, représente les bonnes actions dont l'âme coupable pourra se prévaloir en face de l'œil qui voit tout. Assis entre deux sphinx, symboles de sagesse, Hélios et Amasis président au jugement; Thoth, qu'on reconnaît aisément à sa tête d'ibis, est en quelque sorte le greffier du redoutable tribunal; Harpocrate, le dieu du silence, un doigt sur les lèvres, étayé de la baguette divinatoire, est assis en face de Thoth. Enfin du haut de son trône le maître universel, le divin Osiris, siégeant devant les portes du monde inférieur, s'apprête à prononcer la sentence suprême.

Telle est en général la forme extérieure de ces passeports délivrés à l'âme pour son voyage éternel; mais sur celui qu'examinait Edmond une longue série d'images, précédant le tableau que nous venons de décrire, semblait raconter certains incidens remarquables de la vie que le défunt avait menée ici-bas. — La première représentait un homme dans la maturité de l'âge, revêtu des insignes de la royauté, debout entre deux jeunes gens. Sa main droite levée tenait un anneau, et d'un geste impérieux désignait un trône grossièrement esquissé dans le même compartiment du tableau. Les noms des trois personnages étaient inscrits au-dessus de leurs têtes en caractères hiéroglyphiques qu'Edmond n'eut aucune peine à déchiffrer. Ce roi qu'il avait sous les yeux était le dernier souverain de la dix-neuvième dynastie, le Thôuoris dont parle Manéthon, et qui est aussi mentionné quelquefois sous le nom de Rhamsès IX. Les deux figures placées à droite et à gauche devaient être sans doute Sethos et Amasis, les deux fils de Thôuoris, à qui le prince ne transmet pas la couronne. — Sous ce premier compartiment une seconde série d'images montrait Amasis, le plus jeune des deux princes, inscrivant sur un papyrus certains caractères en écriture cursive, tandis que de la main gauche il tenait à la hauteur de ses yeux le même anneau qu'on avait vu aux mains du roi dans l'image précédente. Amasis, bien évidemment, reproduisait ou interprétait les caractères gravés sur l'amulette de l'anneau. Sethos, le frère aîné, tournant le dos au trône, était représenté s'éloignant. — Le troisième dessin, occupant comme les autres un compartiment séparé, représentait les deux frères, chacun dans une barque et voguant sur un cours d'eau, probablement le Nil. — Dans le quatrième et dernier tableau, on ne voyait plus que Sethos, debout, les bras croisés, à la proue de la barque. L'autre nacelle allait sombrer. L'eau du fleuve recouvrait à demi la quille renversée. Amasis avait



disparu. On apercevait seulement au-dessus de l'eau une main qui s'agitait, et à l'annulaire de cette main la même bague qui figurait d'une manière si importante dans les trois tableaux précédens.

Venaient ensuite les symboles relatifs à la migration de l'âme d'Amasis. On la voyait s'envoler du cœur du défunt sous la forme d'un oiseau (1) portant à son bec la clé sacrée des mythes religieux. Anubis, le messager des dieux, reconnaissable à sa tête de chacal, venait devant le tribunal d'Osiris déposer dans le plateau des bonnes actions, à côté de la plume symbolique, l'anneau royal auquel faisaient allusion tous les tableaux antérieurs. Sous ce poids inusité, le plateau du bien s'affaissait, celui du mal s'élevait d'autant, et l'âme sortait victorieuse de l'épreuve décisive.

Une circonstance particulière ajoutait à l'intérêt avec lequel notre jeune égyptologue s'efforçait de pénétrer le sens du mystérieux papyrus. A l'index de la main droite, la momie qu'il avait devant lui portait un anneau dans lequel était incrustée une améthyste d'une grandeur et d'une beauté remarquables, et on retrouvait sur cette améthyste des caractères exactement semblables à ceux dont Thoth se servait sur le papyrus pour enregistrer l'arrêt des dieux.

L'attention du jeune comte était si fortement engagée dans le travail auquel il se livrait, que les objets extérieurs semblaient avoir perdu toute prise sur ses sens. Il ne s'aperçut donc pas qu'un homme survenu à petit bruit et debout à côté de lui le contemplait d'un air triste, les bras croisés sur sa poitrine, dans un silence profond. Il ne s'en aperçut du moins que lorsque le soleil, en s'abaissant à l'horizon, projeta sur le papyrus l'ombre allongée du nouveau-venu. Levant alors les yeux, il vit en face de lui, drapé dans son burnous blanc à larges plis, un de ces jeunes cheiks kabyles dont les audacieuses *razzias* inspirent tant de craintes aux voyageurs du désert. Dans son immobilité sculpturale, et grâce au contraste de son visage fauve sur la blancheur du tissu qui l'encadrait, on eût dit une statue de marbre et de bronze. Le premier mouvement du comte fut de porter vivement la main vers la carabine à deux coups dont il ne se séparait guère pendant ses expéditions en pays perdu; mais il ne put s'empêcher de rougir en voyant la physionomie du jeune Arabe exprimer à l'instant même un tranquille dédain. Au fait, si ce dernier eût nourri des projets hostiles, rien ne l'eût empêché de les réaliser par surprise avec toute chance de succès. Pour toute réponse à cette méfiance irréfléchie, et plutôt avec l'accent du conseil que celui du reproche, le Kabyle, s'exprimant en langue franque, prononça ces simples paroles :

(1) Cet oiseau est une espèce de faucon, le *baith* des Égyptiens, appelé *baz* dans les autres langues de l'Orient. Il est assez curieux que les Allemands de nos jours aient encore le mot de *beize* pour désigner la chasse au faucon.

— Tu ne devrais pas, étranger, porter atteinte au repos de la tombe. Les vivans ne peuvent rien gagner à converser avec les morts...

Secrètement charmé que cette interpellation directe le dispensât d'expliquer un mouvement dont il avait honte, Edmond se hâta d'y répondre.

— Vous auriez peut-être raison, dit-il, si cette tombe gardait moins bien ses secrets, et encore ne lui réclamais-je pas ceux du monde où les morts habitent, je lui demandais simplement de rendre à notre existence terrestre ce qu'elle paraît lui avoir dérobé.

— Comment sais-tu, reprit l'Arabe, si la révélation des secrets confiés à la tombe peut en quoi que ce soit profiter aux vivans?... Aussi longtemps qu'une force est cachée, aussi longtemps qu'elle dort, comment te faire une idée de son action, bonne ou mauvaise?

— Après un sommeil si démesurément prolongé, murmura Edmond qui se parlait à lui-même, je ne connais pas de force dont l'action puisse subsister encore.

— Vraiment! reprit l'Arabe après un instant de silence. Que dis-tu donc d'un grain de blé ramassé aujourd'hui dans un de ces tombeaux que tu fouilles, semé demain dans quelque sillon, et qui n'en germera pas moins, contemporain des Pharaons, sur cette terre d'où le dernier d'entre eux a disparu depuis des milliers d'années? Comment supposes-tu que l'effort des siècles, impuissant à détruire les facultés fécondantes d'un grain de blé, puisse prévaloir contre l'invisible germe des passions humaines?

Edmond resta frappé d'une argumentation si subtile, appuyée sur un fait dont il avait par lui-même expérimenté l'exactitude. Son interlocuteur au surplus ne semblait pas attendre de lui une réponse catégorique; il s'était rapproché de la momie, qu'il examinait avec un regard scrutateur et passionné. Tout à coup, étendant son bras basané, il saisit la main du mort et retira l'anneau que le doigt desséché gardait encore, puis, fixant son œil brillant sur la pierre violette aux reflets lumineux et traduisant les caractères qui s'y trouvaient gravés : — Oui, murmura-t-il à part lui, dans une sorte de dialogue intérieur, voilà bien les paroles fatidiques de Seb-Chronos, celui qui détruit et qu'on ne détruit pas!... *Le monde m'appartient, et vers moi convergent toutes choses. A moi seul je crée, à moi seul je détruis. Je veux ce que je veux. Je donne et j'enlève. Je distribue, je retire aux mortels leur félicité passagère. Sorti de la poussière terrestre, l'homme ne doit pas faire obstacle à la main du sort. Qu'il ne touche jamais de son doigt de fange à l'œuvre d'en haut!*

— Est-ce donc là le sens exact de cette amulette? s'écria tout à coup le comte Edmond.

— Ce sont les *paroles* qu'elle porte, répliqua le Kabyle, posant la bague dans la main du comte... Puisses-tu n'en jamais vérifier le sens par toi-même! Celui qui en a expérimenté le premier la terrible signification est maintenant étendu devant toi. Voici la première victime de l'oracle.

Et l'Arabe désignait du doigt la momie couchée à ses pieds. Prenant alors le papyrus étalé devant Edmond : — Tu vois ici, continua-t-il, Thôuoris et ses deux enfans, — Sethos l'aîné, Amasis le plus jeune. Méconnaissant les prérogatives de l'âge, le roi désigne comme successeur celui de ses fils qui interprétera l'énigme de l'anneau. En cherchant ainsi à donner le sceptre au plus sage, il manqua lui-même de sagesse, car il portait atteinte à l'ordre établi par la nature. Quoi qu'il en soit, Amasis se trouve doué du génie le plus pénétrant, et c'est lui qui dégage, pour son malheur, le sens précis de l'amulette. « L'homme ne doit pas faire obstacle à la main du sort. — Qu'il ne touche jamais de son doigt de fange à l'œuvre d'en haut. » De ces maximes qui lui coûtent un trône, Sethos garde un souvenir profond. Elles ne sont pas mieux gravées sur la pierre de l'anneau que dans l'âme du jeune prince. Amasis, son père une fois mort, monte sur le trône qui lui est assigné. Sethos courbe la tête et s'incline devant les décrets rendus par l'oracle. Ils représentent à ses yeux la volonté du Dieu tout-puissant; mais jamais il n'oubliera les paroles sacrées, et vienne le jour où son frère, sur le point de disparaître dans les flots du Nil, lui tendra une main suppliante, Sethos se gardera d'intervenir entre lui et le destin. Telle fut la fin d'Amasis. Sous les yeux mêmes de son frère Sethos, les eaux le prirent vivant et ne restituèrent que son cadavre.

— Sethos lui-même, que devint-il? s'écria Edmond, que cet étrange récit, éclairant tout à coup l'obscurité d'un drame antique, avait vivement ému. Un sourire amer crispa les lèvres du chef kabyle. — Ne disais-tu pas, répondit-il, — et ces paroles lentement prononcées semblaient empreintes d'une inexprimable ironie, — ne disais-tu pas que tu ne demandais jamais à la tombe les secrets du monde qui n'est pas le nôtre?...

Edmond, pris à court par ce sarcasme inattendu, baissa les yeux sous le regard du Kabyle. Ils s'arrêtèrent sur l'améthyste qu'il tenait à la main. La pierre mystique semblait darder, par tous les angles de ses facettes lumineuses, des feux irrités, des éclairs sacrilèges. Le soleil s'était caché cependant, sans qu'il s'en aperçût, derrière le noir rideau des montagnes libyennes; le large disque de la pleine lune inondait de ses clartés d'argent l'atmosphère encore brûlante et l'immensité des plaines arides. Lorsque le comte releva les yeux, le mystérieux habitant du désert n'était plus à ses côtés. De même qu'il s'était approché, de même il s'éloignait sans que sa

marche laissât le moindre bruit. Edmond vit cette espèce de muet fantôme s'éloigner et se perdre dans l'obscurité parmi les colonnes énormes du temple d'Ammon Chnouphis.

Appelés aussitôt et lancés à la poursuite du chef arabe, les serviteurs d'Edmond ne purent lui en rapporter aucune nouvelle. Vainement dès le lendemain explora-t-on les villages environnans; personne n'avait vu arriver ni repartir ce personnage aux allures fantastiques. Aucune tribu kabyle ne s'était montrée dans le voisinage, ce qui s'expliquait du reste par l'effroi que devait inspirer aux maraudeurs une escorte aussi nombreuse et aussi bien armée que celle du comte Edmond.

Plus ce dernier y songeait, moins son entrevue avec le chef arabe lui paraissait devoir être classée parmi les faits certains ou même probables. Pour le confirmer dans ses souvenirs, si précis qu'ils fussent, le témoignage d'un tiers aurait été nécessaire, et encore, à l'encontre de ce témoignage, s'il eût existé, la nature elle-même semblait vouloir produire le sien. Tout autour du temple d'Ammon, et notamment aux endroits où l'apparition s'était montrée, un sable abondant et fin recouvre le sol. Le plus léger poids laisse son empreinte sur cette poussière subtile, et nulle trace pourtant n'accusait le passage du chef arabe. De là mille doutes, mille scrupules. Ne se pouvait-il pas que l'imagination du jeune comte, surexcitée par l'étude assidue des symboles peints que lui offrait le papyrus, eût évoqué ce fantôme, arrivé tout exprès pour résoudre l'énigme, jusque-là impénétrable? Restait, il est vrai, l'interprétation de l'anneau; mais cette interprétation était-elle exacte? Ne pouvait-elle être sortie de son cerveau comme l'apparition elle-même? Et l'améthyste? Pour s'expliquer comment elle était venue dans sa main sans qu'il eût conscience de l'avoir enlevée au doigt de la momie, il fallait trouver une hypothèse satisfaisante. N'arrive-t-il donc jamais que, sous l'empire d'une préoccupation idéale, le sentiment du réel s'efface en nous? Il y avait là néanmoins un véritable mystère que l'esprit du jeune Allemand se fatiguait à sonder. Rebuté à la fin par l'inutilité de ses efforts, il laissa ce fait inexplicable dans les régions crépusculaires du doute : le temps atténuait d'ailleurs la vivacité des images conservées par un souvenir de plus en plus vague, et l'apparition du chef kabyle, chassée à la longue du domaine des faits extérieurs, devint peu à peu une simple *idée*...

Les yeux d'Edmond, les yeux de son corps, n'avaient peut-être jamais eu devant eux le visage du chef arabe; mais ne se pouvait-il pas également que devant son regard intellectuel, — devant les yeux de son esprit, si l'on peut risquer ce mot, — eût passé l'âme de Sethos l'Égyptien?

## V.

Il y ici une lacune dans le *journal* du comte Edmond, et nous le retrouvons en Silésie, dans le vieux château de ses pères, entouré de la même tendresse et des mêmes respects qui faisaient jadis de lui une sorte d'idole. Juliette, parvenue à cet âge charmant où s'opère la transformation qui investit la jeune fille des plus beaux privilèges de la femme, ne voit rien au monde de plus attachant et de plus imposant à la fois que cet ami d'enfance si intelligent, si studieux et si grave. Il n'aurait qu'à vouloir pour devenir l'arbitre de ses destinées. Une seule de ces paroles que la passion inspire éveillerait aisément dans ce jeune cœur les premières vibrations de l'amour ; mais Edmond n'a rien de passionné : chaque page de son *journal* nous le montre enfermé en lui-même, ermite ou plutôt prisonnier dans la demeure à part que lui fait sa réserve habituelle. Nul ne sait ce qui s'y passe, et les sentimens de tendresse qui peuvent y pénétrer ne s'en exhalent jamais. On dirait une de ces églises sombres où tout est silence et majesté. Il est changé cependant ; à l'égard de Juliette, son attitude n'est plus la même. Sa voix, quand il lui parle, prend un accent plus pénétrant et plus doux ; mais s'il l'aime, cet amour farouche, au lieu de s'attester, s'oublie : au lieu de sortir aux champs, bannière déployée, animé d'un désir de conquête, il se dissimule à lui-même, et plane vaguement dans la région des rêves ébauchés, des aspirations incomplètes.

Depuis le retour d'Edmond, le vieux château silésien s'est transformé en une espèce de musée archéologique. Dans les salles voûtées, les maçons du voisinage sont venus dresser parmi les arceaux en ogives des pylônes et des chapiteaux égyptiens. Piédestaux et statues, sarcophages et *papyri*, scarabées, crocodiles empaillés, tupinambis et pierres précieuses, sans parler de quelques beaux sphinx aux membres de granit poli, aux regards d'enfant étonné, emplissent mainte chambre où Edmond et Juliette travaillent de concert à classer, à disposer dans un ordre harmonieux ces richesses venues du fond de l'Orient et pour ainsi dire du fond des âges.

— La belle bague ! s'écria un jour Juliette, retirant de son enveloppe d'ouate et portant près d'une haute fenêtre, pour l'examiner plus à l'aise, une superbe améthyste aux reflets de pourpre.

L'étude assidue d'un papyrus lacéré en plusieurs endroits absorbait pour le moment toute l'attention du jeune comte : — Je suis ravi, dit-il d'un air distrait, que vous ayez trouvé quelque chose à votre goût parmi ces curiosités baroques.

— Et vous me l'offrez, Edmond?... Merci mille fois!... Voyez comme cet anneau me va bien!... Vous l'aurez commandé tout exprès pour moi chez quelque orfèvre de Sarastro.

Juliette, elle, n'était pas savante. Ses notions sur l'Égypte ancienne se bornaient, on le voit, à quelques souvenirs confus du libretto de la *Zauberflöte*.

— Maintenant, reprit-elle avec une pétulance joyeuse en faisant scintiller au soleil le joyau dont elle venait de s'emparer, qu'on vienne me disputer ma conquête! je la défendrai envers et contre tous... *Gare à qui la touche!* On ne l'aura qu'avec ma vie!

— Remarquez, reprit Edmond sans lever la tête, que vous prenez là, sans y songer, un engagement solennel vis-à-vis de celui à qui vous vous donnerez un jour tout entière... L'anneau lui revient de droit d'après vos paroles... Puisse-t-il comprendre la valeur du double cadeau que vous lui ferez ainsi!

— Soit, répondit Juliette en riant, ce sera donc là mon anneau de fiançailles; je n'en aurai certainement pas d'autre, et je suis sûre qu'il me portera bonheur, car c'est une amulette, un talisman, n'est-il pas vrai?... Voyez plutôt les merveilleux caractères qui s'y trouvent gravés!... Je voudrais bien savoir ce qu'ils disent...

Edmond, vers qui la jeune fille se penchait et qui commençait à craindre pour son frêle papyrus, effleuré çà et là par de belles boucles brunes, le replaça soigneusement sous verre avant de se décider à relever la tête; mais alors une sensation de malaise, une sorte de frisson le prit aussitôt, car l'antique anneau qu'il voyait au doigt de Juliette n'était autre que celui de Seb-Chronos, ou, pour mieux dire, celui d'Amasis. Une secousse violente, subitement imprimée à son imagination, le transporta parmi les ruines de Thèbes, en face du temple d'Ammon. Il revit devant lui le jeune chef kabyle et se sentit sous son regard étincelant de haine; en même temps les caractères gravés flamboyèrent sur le fond lumineux de l'améthyste, et à leurs vibrations radieuses un faible bruit se mêla, venu, semblait-il, d'une incalculable distance. Cet étrange son, pénétrant les rayons violets et leur prêtant pour ainsi dire une âme, un langage, se changea peu à peu en paroles distinctes. Comme dans un rêve, la lumière se faisait voix, l'éblouissement se faisait oracle. Les paroles issues de la flamme étaient précisément celles de Seb-Chronos, le destructeur éternel : — *Je distribue, je retire aux mortels leur félicité passagère. Ne faites pas obstacle à la main du sort...*

— Eh bien! finirez-vous par me traduire ces hiéroglyphes?... C'était la douce voix de Juliette qui venait ainsi, fort à propos, rompre le charme du talisman et rappeler Edmond aux réalités de la vie. Honteux de lui-même et de ses visions, il allait essayer de les expliquer à Juliette, lorsque le cor d'un postillon fit retentir dans la cour du château ses notes aiguës. C'était peut-être là le secret des vibrations lointaines qui se mêlaient tout à l'heure aux rayonnemens de l'améthyste. Qu'on adopte ou non cette hypothèse,

une calèche de poste venait de s'arrêter sous la fenêtre auprès de laquelle Edmond et Juliette se tenaient debout; des voix confuses s'élevèrent de toutes parts; un pas agile, un bruit d'éperons et de sabre traînant se firent entendre sur l'escalier; la porte de la galerie égyptienne fut brusquement poussée, et un jeune officier, tapageur et rieur, se précipita dans les bras d'Edmond... C'était son frère Félix.

Ils se revoyaient pour la première fois depuis le retour du jeune comte. Félix en effet n'avait pu quitter l'école militaire de M..., où le retenait l'approche des examens; mais fort heureusement pour lui, — car son application n'avait jamais été remarquable, — la marche rapide des événemens, l'impérieuse nécessité des circonstances venaient d'abrèger ses études et de faciliter singulièrement son admission dans les rangs de l'armée prussienne. On était alors au mois de mars 1813, au lendemain de la défection du général Yorke. La Prusse tout entière se levait à l'appel de son roi. Universités et lycées peuplaient à l'envi les régimens; les écoles militaires naturellement marchaient en tête, et c'est ainsi qu'après un semblant d'épreuves le bouillant, l'étourdi Félix avait pu se faire admettre comme officier dans le fameux corps franc des hussards de Lutzow. — Mais ce n'est pas tout, ajouta-t-il, pressant la main de son frère; vous êtes, sans vous en douter, mon compagnon d'armes et mon collègue. J'ai là-bas, dans mon portemanteau, votre commission toute scellée... Allons, Edmond, la chasse commence, les limiers sont déchaînés de toutes parts, et ce vieux renard de Bonaparte sera bien habile s'il échappe à la meute lancée sur lui...

## VI.

## FRAGMENT D'UNE LETTRE DE JULIETTE.

L... 14 juin 1814.

..... Ils sont revenus, chère Teresa. Tous deux ont échappé à la mort. Que de soucis ils nous ont causés! Combien de dangers courus et de fatigues subies! Les voilà cependant tous deux et toujours les mêmes, Edmond plus grave et plus réservé que jamais, Félix plus impétueux et plus brouillon. Le premier partage sa vie entre ses études favorites et les soins du domaine, que notre père lui a délégués en partie, l'autre fume et chasse tout le jour; mais là-dessus, Teresa, n'allez pas vous le figurer sous les dehors d'un rustre égoïste. Un mot d'Edmond suffit pour arrêter au plus vif de ses folies cet affectueux étourdi. Edmond est pour lui comme un second père. Et que ne lui doit-il pas en effet! Sans ce prudent et zélé protecteur, dans le cours de cette campagne qu'ils viennent de faire à deux, notre bouillant cadet eût péri vingt fois. Quel rare jeune

homme, cet Edmond ! quelle âme sublime ! quelle intelligence profonde ! Ce qui m'attriste, c'est que ces dons extraordinaires ne donnent pas le bonheur. Félix est heureux, lui ; l'ambition ne le dévore pas, et dans sa sphère inférieure, plus rapprochée de nous, il répand autour de lui les trésors d'une inaltérable gaîté. Qui faut-il envier ? qui faut-il plaindre ?...

## AUTRE FRAGMENT.

21 juillet 1814.

Que de sages avis perdus, ma Teresa ! Vous ne vous rendez pas compte de nos relations. Chacun d'eux séparément pourrait troubler mon repos ; réunis, ils se font pour ainsi dire équilibre et se neutralisent. Entre eux deux, je suis en paix, parce que je suis à ma vraie place : ma vie est le complément nécessaire des leurs. A nous trois, nous ne faisons qu'un. Deux de nous, sans l'autre, ne formeraient que la moitié d'une individualité mutilée. Absolument séparés l'un de l'autre, je n'imagine pas comment un de nous pourrait vivre... Edmond cependant, à la rigueur, se passerait peut-être de nous. Edmond est notre règle, notre appui, le centre vers lequel nous gravitons. Je n'ai jamais rencontré de caractère aussi complet. Chez Félix et chez moi, le bonheur est en quelque sorte un instinct ; nous nous y laissons aller sans calcul, sans effort pour l'atteindre, comme deux cygnes se laissent aller côte à côte au fil de l'eau...

## AUTRES FRAGMENTS A DIVERSES DATES.

Il m'arrive, Teresa, une aventure terrible. Mon sort est fixé à jamais. Je mourrai fille, ceci est certain. J'ai perdu mon anneau de mariage. Voici le désastre en quelques mots.

Une partie de balle était organisée. Pour mieux tenir ma raquette, je retirai l'anneau de mon doigt et le plaçai, bien roulé dans mon mouchoir, sur le piédestal du grand sphinx qu'Edmond a fait ériger à l'extrémité du jeu de boule. Nous fîmes ensuite une promenade en bateau et revînmes par les bois au clair de lune. Dans le cours de la soirée et quand nous fûmes réunis au salon, je m'aperçus pour la première fois que la bague n'était plus passée à mon doigt, et je montai immédiatement dans ma chambre pour y prendre le mouchoir où je me rappelais parfaitement l'avoir nouée. Je le retrouvai où je l'avais laissé, sur la table de toilette, et je le déroulai avec grand soin. De ses plis s'échappa un petit papillon de nuit qui s'en alla tout effarouché brûler ses ailes de velours à la flamme de ma bougie. C'était, je pense, un de ces jolis sphinx que nous avons tant pourchassés, vous et moi, dans les prairies du château. Malgré cette conjecture essentiellement probable, je n'en suis pas moins



convaincue que le papillon était mon fiancé. L'anneau magique, secrètement métamorphosé, sera devenu cet amant téméraire que le désespoir a conduit au suicide; dans tous les cas, il avait disparu de mon mouchoir et n'a pas été retrouvé depuis lors... Pleurez sur le malheur qui m'arrive! je suis veuve d'un papillon...

..... Je t'écris, ma Teresa, le cœur plein de joie, mais d'une joie calme parce qu'elle est complète. A toi, mon amie, ma sœur d'adoption, je dois faire partager, si je puis, ce bonheur, auquel je ne saurais trouver un nom dans aucune langue connue.

Ne raillons plus l'anneau magique : je dois tout à cette puissante amulette. Tu ne saurais lire la page que je vais tracer sans partager la reconnaissance que m'inspirent ce vieux talisman oriental et sa bénigne influence.

Le lendemain du jour où je fis partir ma dernière lettre à ton adresse, nous fûmes réveillées, ma mère et moi, par de joyeuses fanfares. Une vingtaine de chasseurs arrivaient chez nous à l'improviste; il fallut se lever en toute hâte pour leur faire accueil. Pendant le déjeuner, dans cette salle d'armes que tu connais, les yeux des convives s'arrêtèrent sur ce portrait de famille où sont représentés deux personnages d'autrefois, un cavalier et une châtelaine, celle-ci remettant au premier, qui les reçoit avec toute la déférence de l'ancienne galanterie, sa ceinture et son cor de chasse. La ressemblance de Félix et de son aïeul fut généralement remarquée, et l'un des convives voulut absolument trouver quelques rapports entre ma figure et celle de la grande dame d'autrefois. De ces rapprochemens naquit l'idée, assez naturelle, de nous faire exécuter, à Félix et à moi, une espèce de tableau vivant, représentation plus ou moins fidèle de l'image encadrée dans les lambris de chêne. Au moment où Félix, se prêtant à la plaisanterie, venait s'agenouiller devant moi, je lui fis remarquer en riant que le vent, engouffré dans la cheminée, avait chassé sur le parquet maintes cendres mêlées de menus charbons. Il risquait donc, à ce jeu, la blancheur immaculée de son vêtement de chasse. Pareil obstacle n'était pas fait pour l'arrêter un instant : il prit son mouchoir, l'étala sur les cendres éparses et se mit à genoux avec sa vivacité accoutumée; mais au même moment je vis se contracter son visage sous l'influence d'une douleur poignante. En essayant de se relever, il étendit machinalement les bras, et ses mains, qui cherchaient un point d'appui, rencontrèrent un léger guéridon chargé de fragiles curiosités, cristaux et porcelaines pour la plupart. La chute du meuble fut immédiate, et il s'ensuivit un affreux dégât, durant lequel Félix eut la main profondément entamée par un fragment de cristal. Edmond releva

son frère, étancha son sang, qui coulait à flots, et, lui recommandant de rester auprès de nous, partit à sa place pour guider les chasseurs.

Après leur départ, Félix tomba peu à peu dans une espèce de somnolence, et, tout en causant à voix basse avec ma mère auprès du fauteuil où il était étendu, je ne sais quel hasard de conversation me fit prononcer, à propos de la bague perdue, le mot de fiançailles ou plutôt celui de fiancé. Félix ouvrit les yeux aussitôt : — Fiancé? répéta-t-il avec un accent fiévreux; de qui s'agit-il, je vous prie?

— De personne, répondis-je un peu contrariée; mais cette simple assurance ne parut pas l'avoir calmé, car, la comtesse ayant quitté la chambre peu d'instans après, il se mit à me regarder avec de grands yeux hagards pendant que je lui racontais l'histoire du cadeau d'Edmond, de la destination qu'il avait reçue et de l'embarras où me jetait la perte de ce bijou, combinée avec l'espèce de serment que j'avais prêté. Félix, de plus en plus rêveur, écoutait à peine ces niaiseries par lesquelles je cherchais à l'amuser. — Fiancée! répéta-t-il enfin. A ce compte, vous ne seriez plus ma sœur?... — Je ne sais comment cette parole m'attrista tout à coup et me rendit muette. Un silence pénible s'établit entre nous, et, voulant le rompre à tout prix, je lui demandai quelques détails sur la cause de cette chute étrange qu'il avait faite à mes pieds. — En vérité, me dit-il, je l'ignore moi-même; mon genou, en se posant sur le parquet, a dû rencontrer une pierre, un clou quelconque, car j'ai senti à l'instant même une douleur pénétrante qui n'est pas encore tout à fait dissipée.

— Venez avec moi, lui dis-je; nous allons rechercher ensemble l'origine de cet accident...

Dans la salle où le déjeuner avait été servi, tout se retrouvait encore en place, les domestiques n'y étant pas entrés depuis lors. Les cendres blanchissaient toujours le parquet, le mouchoir de Félix restait étalé au même endroit, c'est-à-dire en face de la cheminée, et, tandis qu'il se baissait pour le ramasser, je m'étais inclinée, moi aussi, cherchant à retrouver parmi les débris de verre et de porcelaine l'objet dont le contact avait pu lui causer une douleur si poignante au moment où il mettait genou en terre.

— Ne cherchez plus, je le tiens! s'écria-t-il, explorant du pouce et de l'index tous les plis du mouchoir. Et juge de notre surprise lorsque, l'ouvrant tout à fait, il eut mis à découvert... l'anneau mystérieux, l'anneau d'Égypte!...

Nous nous regardions l'un l'autre en silence, et Dieu seul peut savoir ce qui se passait alors au fond de nos cœurs...

Comment tout cela peut-il s'expliquer? Nous ne nous le sommes

demandé que bien plus tard en nous promenant, appuyés l'un à l'autre, dans cette allée à l'extrémité de laquelle se dresse le sphinx providentiel. Félix s'est souvenu alors qu'il avait, lui aussi, placé son mouchoir sur le piédestal, pendant la partie de balle; l'étourdi, en s'éloignant, aura pris le mien à la place, et l'entraînement du jeu m'aura empêché de remarquer l'échange. Plus tard, bien persuadée que l'anneau avait dû se perdre dans les bois ou dans l'allée, je n'ai pas songé à vérifier s'il se trouvait dans un autre mouchoir que le mien, où j'étais bien sûre de l'avoir caché...

Au retour des chasseurs, mon second père, tout heureux de l'union projetée, voulait la leur annoncer sans retard. La comtesse n'a pas jugé qu'il fût convenable de communiquer cette nouvelle à personne avant qu'Edmond, le chef futur de la famille, eût connu et ratifié l'engagement mutuel qui nous lie désormais, son frère et moi.

Edmond cependant n'avait pas reparu. Le retour de nos hôtes, les apprêts du souper, le tumulte et le désordre qui régnaient dans le château n'avaient pas tout d'abord permis qu'on fit attention à son absence. Quand on s'informa de lui, aucun domestique ne put fournir le moindre renseignement, sauf un jardinier qui prétendait l'avoir aperçu derrière les charmilles du jeu de boule. Un des chasseurs raconta qu'Edmond, immédiatement après l'*hallali*, s'était éloigné au petit galop, prétextant quelque chose à voir dans les environs, et, comme on fait en ce moment le cadastre du domaine, cette excuse n'avait rien que de plausible. Elle nous rassura tous, et les chasseurs affamés se mirent à manger comme des ogres. Le comte était tout entier aux devoirs de l'hospitalité, mais notre mère conservait une physionomie soucieuse qui me parut de mauvais augure. Vers la fin du repas, une certaine agitation se manifesta parmi les valets, et l'un d'eux vint parler bas à l'oreille du comte, qui, devenu tout à coup fort pâle, voulut se lever pour quitter la table. Quand il vit la comtesse déjà debout se disposer à le suivre, il se rassit et fit comparaître devant lui le groom d'Edmond, qui entra tout effaré, porteur des plus tristes nouvelles. Le cheval de son maître venait, disait-il, de rentrer à l'écurie selle vide, brides rompues et les flancs couverts d'écume. A peine eus-je le temps de recevoir dans mes bras la comtesse évanouie. Félix, tête nue, s'élança hors de la salle. Les chasseurs le suivirent en courant, et quelques minutes après une trentaine de cavaliers, maîtres et serviteurs, chacun portant une torche allumée, s'éparpillaient autour du château dans toutes les directions. On les voyait au loin parmi les bois ténébreux passer, disparaître, se montrer à nouveau comme autant de feux follets. Quelle nuit, Teresa! quelle nuit affreuse!

Au point du jour, quelques-uns revinrent, pâles de fatigue, hâves

et défaits, sans rapporter aucune nouvelle satisfaisante. Tout ce qu'ils savaient de certain, c'est qu'Edmond ne s'était pas rendu à l'endroit où devaient commencer les travaux de triangulation. Quelque accident avait dû l'arrêter sur la route. Félix d'ailleurs n'était pas rentré. Après quelques instans de repos, on se remit en quête de plus belle, et le comte cette fois, prenant mon bras sans articuler un seul mot, se traîna péniblement du côté d'une éminence qui domine la Weidnitz. Il y a là un petit banc de bois sur lequel nous nous assîmes tous deux, lui cachant sa figure dans ses mains, moi baignant ses cheveux blancs de larmes amères. Je ne saurais te peindre, ma bien-aimée Teresa, le désordre de mes pensées et l'espèce d'inertie morale où il m'avait jeté dans ces heures fatales, alors que tout semblait s'écrouler autour de moi. Figure-toi les angoisses du cauchemar mêlées, je ne sais comment, à la perception des choses réelles, et l'éblouissement des larmes transformant en chimères hideuses tout ce qui se passait sous mes yeux.

Nous avions devant nous une grande nappe d'eau blanche sur laquelle flottait au loin, parmi les brouillards livides, une barque noire. Pour moi, cet esquif était un cercueil découvert que la mer emportait lentement et au fond duquel je croyais discerner le cadavre du malheureux Edmond. Ses traits rigides étaient plus tranquilles et plus sévères que jamais. Je le vis tout à coup se redresser sur son séant et tendre vers moi des mains suppliantes. Je m'élançais pour voler à son secours, mais une invisible main me retenait en place... Le rêve cessa, la vision s'évanouit. Au lieu de cette mer et de ce cercueil, je ne vis plus que la barque, lentement amenée par le courant vers une des anses de la rivière. Un homme assis à la proue de la nacelle se leva dès qu'elle eut touché terre, et mit le pied sur la berge. Cet homme, c'était Edmond.

Il a fallu le harceler de questions pour savoir au juste ce qui lui est arrivé. — L'accident de Félix lui avait, paraît-il, laissé quelques inquiétudes, et c'est pour cela qu'il abandonna la chasse immédiatement après la mort du cerf. La nuit le surprit au moment où il pénétrait dans la forêt, et ne lui permit pas de retrouver son chemin. Pendant que, descendu de cheval, il cherchait à se reconnaître dans les taillis, sa monture, attachée à un arbre, s'effraya de quelque bruit, rompit ses rênes et partit au galop. Edmond erra toute la nuit dans diverses directions et ne se retrouva qu'à l'aurore sur les bords de la Weidnitz, dont il suivit d'abord les méandres sinueux jusqu'au moment où, parmi les roseaux du rivage, il aperçut une nacelle vide appartenant probablement à l'un de nos gardes. C'était là pour sa fatigue un secours inespéré dont il se prévalut à l'instant même, quand il se fut assuré que la barque ne faisait pas eau. Une branche de sapin, la plus droite et la

plus forte qu'il put couper à l'aide de son couteau de chasse, devait lui servir à se diriger; mais les eaux avaient grossi, ce gouvernail incomplet devint bientôt inutile, et il ne lui resta plus d'autre ressource que de se laisser aller à la dérive. Couché au fond de la barque, le froid l'avait engourdi peu à peu, et il n'était sorti de sa torpeur qu'en éprouvant le contre-coup du choc subi par la nacelle au moment où elle touchait le rivage...

Tel a été le récit d'Edmond. Après toutes les craintes qu'il nous avait données, tu comprends les transports de joie qu'a fait éclater son retour. Le comte pleurait en silence; notre mère ne pouvait se lasser d'embrasser Edmond. Félix avait perdu la tête. Quant au pauvre Edmond lui-même, il semblait brisé de fatigue, et la tête basse, l'œil éteint, la voix altérée, restait étranger à ces transports causés par sa présence.

Après de telles crises, le bonheur se goûte mieux encore, et, je te le répète, ma Teresa, il n'en est pas de pareil au mien.

---

Je suis ravie de pouvoir te dire que la santé d'Edmond cesse de nous donner de graves inquiétudes. Il était dans un état alarmant; une fièvre violente ne lui laissait presque aucun répit, et, parmi les incohérentes divagations qu'elle lui dictait, il en était de bien étranges, de bien effrayantes, surtout pour une âme chrétienne. Sans être positivement athée, notre aîné ne croit à rien que sa raison ne sanctionne, et cette orgueilleuse raison n'admet que ce que l'esprit peut démontrer à l'esprit. Pour toute religion, il a celle du devoir. La vie est à ses yeux une tâche perpétuelle et sans autre récompense qu'elle-même, une lutte où l'athlète victorieux ne reçoit pas de couronne, mais à laquelle on ne saurait se refuser sans encourir une déchéance morale mille fois pire que la mort physique. Se laisser dominer et vaincre par une passion terrestre équivaut pour lui à se laisser rouler dans la boue par un adversaire de chair et d'os. Une partie de son infailibilité tient, je crois, à ce qu'il ne comprend pas qu'une faute soit pardonnable. Son austère croyance bannit du ciel la miséricorde infinie.

On a beau l'aimer, on le craint toujours un peu, et je ne puis attribuer qu'à cette crainte déraisonnable la répugnance que j'éprouvais à lui laisser notifier par ses parens les promesses échangées entre son frère et moi. C'est tout au plus si j'osais lever les yeux sur lui et soutenir la sombre fixité de son regard, tandis que notre père, le voyant en état de supporter l'émotion inséparable d'une pareille nouvelle, la lui communiquait devant nous. Edmond l'a reçue avec un sourire. — Eh quoi! mes amis, nous a-t-il dit aussitôt, pensiez-vous donc que votre secret ne m'eût pas été révélé

depuis longtemps?... Il m'appartenait avant que vous en eussiez conscience, et le parti que vous prenez comble tous mes vœux... Je n'attendais que ce moment pour vous apprendre que, moi aussi, j'ai fait choix d'une compagne. D'ici à quelque temps, *trois* heureuses familles habiteront ensemble notre vieux château...

Il se marie, ma Teresa! Edmond se marie! et, bien que le secret m'ait été demandé, je ne saurais, sans faire outrage à notre amitié, te cacher de quoi il s'agit. Tu connais de longue date cet éternel procès au sujet du domaine de Rosenberg, près d'Oëls? Le possesseur actuel, à qui mes chers protecteurs en disputent la propriété, paraît devoir mourir sans enfans. Son héritière présomptive est une nièce qu'on dit charmante. Tu comprends qu'un mariage avec Edmond serait la solution naturelle d'un litige où l'orgueil des deux familles est encore plus engagé que leur intérêt pécuniaire. Edmond a vu cette jeune personne lors de sa dernière excursion à Breslau; elle lui plaît, il l'épouse : quoi de plus simple? Et pourtant il y a là quelque chose qui me répugne : je ne m'attendais pas à voir Edmond se marier par calcul, par transaction, si tu veux, et cette pauvre enfant, dont les dix-huit ans, le frais visage, la grâce candide, se transforment ainsi en un appoint nécessaire pour qu'un vilain procès s'éteigne à la satisfaction des deux parties, cette pauvre enfant me semble vraiment à plaindre...

---

Au moment où Juliette écrivait ces lignes, Edmond traçait sur les pages de son *journal* une véhémence imprécation contre lui-même et son misérable amour. « Comment se fait-il, y est-il dit entre autres choses, comment se fait-il que ni eux, ni personne à côté d'eux, — pas même ma mère, — n'ait deviné les angoisses de mon cœur, la torture qui m'est infligée? Comment Juliette ignore-t-elle ce que je souffre? Comment, devant moi, peut-elle lui prodiguer ainsi les sourires les plus doux, les paroles les plus caressantes? Je suis donc investi d'une rare puissance de dissimulation, et mon masque est bien impenétrable!... Il m'étouffe, ce masque, mais je ne saurais le détacher... Ah! tant mieux, tant mieux mille fois!... Le jour viendra peut-être où j'aurai mis le pied sur l'hydre aux âpres morsures, étouffé des ardeurs indignes de moi, et où je pourrai reconstruire l'édifice de ma vie, cet édifice qu'un souffle du printemps, un tour de valse, un baiser furtif sous quelque tonnelle du jardin, viennent de faire écrouler autour de moi.

« Le destin l'a voulu. L'anneau fatal a décidé; mais l'arrêt qui semble irrévocable l'est-il en effet? N'existe-t-il plus de ces chances inattendues que la sagesse antique signalait sur le chemin de la coupe remplie aux lèvres altérées du buveur?... Un crime? Allons

donc!... Une fatalité tout au plus... L'invoquer serait infâme, l'espérer serait coupable, l'attendre est permis... Lutter contre elle, l'anneau le défend. »

Ici est intercalée une lettre de l'intendant du comte, l'honnête Joachim Furchtegott Schumann, adressée à l'honorable baronne Thérèse N..., l'amie et la correspondante de Juliette. Cette lettre est datée du 15 septembre et raconte en termes diffus le terrible événement de la veille. La voici par extraits et considérablement abrégée.

« ...Hier donc, très honorée madame, vers huit heures du matin, et par un temps fort couvert, nos deux jeunes seigneurs se mirent en campagne pour aller sur la Weidnitz tuer des canards sauvages. Le fils du garde-chasse était avec eux dans la barque, et ils n'avaient emmené qu'un chien d'arrêt, lequel, resté au rivage, les accompagnait en chassant. Monseigneur Félix était encore plus gai que de coutume, ainsi que l'a remarqué dans sa déposition le jeune garçon qui était de la partie. Assis sur l'avant, tandis que son frère était au gouvernail, et chaussé d'énormes bottes de marais, il s'amusait à faire pencher la nacelle tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ce que lui fit remarquer monseigneur Edmond, ajoutant que, s'il tombait à l'eau, ses lourdes bottes l'empêcheraient de nager, à quoi monseigneur Félix répondit en riant que ses bottes lui semblaient une paire d'escarpins. Sur ces entrefaites, le chien dont j'ai parlé vint à faire partir une biche, et, rappelé à plusieurs reprises, — c'est un animal tout jeune, imparfaitement dressé, — continua de suivre la piste. Messeigneurs débarquèrent le fils du garde, chargé de leur ramener le chien, et cet enfant raconte qu'en s'éloignant du rivage il entendit encore pendant quelques minutes les éclats de rire de monseigneur Félix. Le chien ne fut rattrapé qu'au bout d'un quart d'heure, et lorsque le fils du garde revint de cette poursuite, il retrouva la barque fort au-delà du point où on lui avait donné rendez-vous. Elle était vide et nageait à la dérive, ce qui l'étonna tout d'abord. Il fit cependant cette réflexion que ses maîtres avaient pu descendre à terre, la barque mal attachée se remettre à flot, et dans cette supposition il appela de tous côtés, déchargeant aussi son fusil à plusieurs reprises. Aucune réponse à tous ces signaux. Ses perplexités lui revinrent alors, d'autant plus pressantes qu'il vit, accroché après une branche de saule, le bonnet du comte Félix. Le chien, devant ce bonnet, se mit à hurler, et l'honorée madame sait bien que c'est là un présage funèbre. L'enfant effarouché vint donner l'alarme au château, et dans l'espace de trois quarts d'heure les bords de la rivière furent littéralement couverts de gens accourus pour aider aux recherches et prêter secours. Quelques-uns s'étaient

mis dans l'eau jusqu'au cou, et ce fut un de ceux-là qui découvrit au bout de quelque temps, dans un retraits du fleuve, à dix pas environ de l'extrême berge, le comte Edmond à moitié enfoui dans une vase marécageuse. Les mains de sa seigneurie, ramenées violemment derrière sa tête et crispées dans sa chevelure, montraient qu'elle avait obéi, en se précipitant, à un mouvement de désespoir. Quant à monseigneur Félix, si parfaitement digne de toute espèce de regrets, on n'a pu retrouver jusqu'à présent aucune trace de son cadavre. Il a dû tomber du bateau par suite des mouvemens désordonnés qu'il lui imprimait, et monseigneur Edmond aura tout hasardé pour le tirer d'affaire, ce qu'indiquent l'état de ses vêtemens saturés d'eau et celui de ses bottes, qu'il a fallu fendre du haut en bas pour pouvoir le déchausser, ainsi que le sable dont il était couvert et les fragmens d'herbes qui se sont attachés après lui pendant qu'il plongeait au secours de son malheureux frère.

« Humble prière à l'honorée baronne de partir à lettre vue pour le château de L... J'écris par le même courrier afin qu'elle trouve des relais préparés sur toute la route. »

## VII.

La baronne Thérèse ne put passer que quelques jours auprès de ses amis. Après son départ, sa correspondance avec Juliette redevint plus active que jamais. C'est de leurs lettres à l'une et à l'autre que j'ai pu dégager le sommaire des événemens postérieurs à la mort du comte Félix.

Edmond demeura plongé pendant plusieurs semaines dans un désespoir sombre et farouche, qui ajoutait une anxiété de plus aux regrets amers de ses parens et de Juliette. On eût dit qu'il se croyait responsable de la mort de son frère et que cet événement tragique le laisserait à jamais inconsolable. Un jour cependant, et sans qu'on pût s'expliquer ce phénomène, le profond chagrin auquel il était en proie sembla s'apaiser soudain. Il reprit une sorte de sérénité, s'occupa plus assidûment que jamais de l'administration du domaine et se hâta de tout mettre en ordre, de régler ce qui concernait l'avenir, comme on le fait à la veille d'un départ prochain. Ses parens un matin le virent partir pour Breslau sans se douter de ses projets ultérieurs; mais il leur écrivit, une fois là, qu'il se rendait à Saint-Pétersbourg pour y demander à faire partie d'une expédition russe préparée contre les montagnards du Caucase. Cette brusque détermination ne surprit aucun de ceux qu'elle intéressait le plus directement. Les lettres que le jeune comte écrivit ensuite, empreintes d'une tranquillité singulière, ne renfermaient que des descriptions du pays où il se trouvait, des observations curieuses sur



les mœurs tcherkesses, et ne faisaient aucune mention des événements de la campagne. Ce fut par une autre source, et principalement par les bulletins officiels envoyés à Saint-Pétersbourg, qu'on apprit à quels dangers quotidiens avait échappé le jeune comte, qui s'exposait toujours au premier rang et semblait se précipiter aveuglément au-devant des balles.

La lettre qui annonçait son retour au foyer domestique est datée du mois de mai 1817. Son père la lut avec un frémissement de joie et sans se douter que ses bras ne s'ouvriraient plus à ce fils exilé depuis deux ans. Tel était cependant l'arrêt du destin, et quand le comte Edmond rentra dans le château de ses pères, la propriété de l'immense domaine, l'autorité du chef de famille reposaient désormais sur sa tête. L'antique race des R... n'avait plus que lui pour représentant. Deux années de fatigues guerrières avaient fortifié son corps, bruni son visage, donné à sa voix je ne sais quel accent impérieux, à sa démarche certaines allures martiales qui augmentaient encore l'ascendant de son intelligence supérieure et de son rang élevé. Il était d'ailleurs de ces *soleils-nés* auxquels naturellement tout se subordonne, autour desquels tout gravite. Il ne faut donc pas s'étonner que, moins d'un an après le retour d'Edmond, la comtesse douairière étant allée rejoindre son époux, Juliette se soit trouvée sans défense contre les graves supplications du jeune comte, qui lui demandait humblement de confondre à jamais leurs tristes souvenirs, d'associer à jamais leurs destinées douloureuses, qui semblaient marquées au même sceau. Peut-être eût-elle mieux résisté, s'il n'eût mis une extrême délicatesse à solliciter pour *lui* ce qui était pour *elle* un immense avantage social. Au lieu de lui représenter qu'elle était orpheline et sans fortune, il réclamait, lui, comme orphelin, les consolations et l'appui moral de la jeune fille. Au lieu de s'offrir à elle comme un dédommagement, il lui demandait des secours, une force, sans lesquels il ne pouvait manquer de fléchir, de se décourager et de succomber à la longue.

Ces mélancoliques appels à la pitié de Juliette empruntaient à certaines circonstances particulières une irrésistible influence. Elle avait vu plus d'une fois Edmond en proie à de singuliers accès d'humeur noire, attribués par lui aux suites d'une fièvre violente qui avait failli l'emporter pendant ses campagnes du Caucase, et que les chirurgiens russes avaient combattue par des remèdes excessivement énergiques. De temps en temps, à des intervalles qui semblaient s'éloigner, le jeune comte blémissait tout à coup, ses yeux s'arrêtaient avec une fixité vitreuse sur un point déterminé de l'espace; ses traits, d'ordinaire impassibles, se contractaient sous l'action d'un affreux spasme. Les lèvres serrées et respirant avec peine, il avait tous les dehors d'un homme frappé d'horreur, et tout cela sans

motif apparent, sans cause appréciable, sans le moindre symptôme précurseur qui laissât pressentir la crise et permit de se prémunir contre elle. La dernière de ces attaques, antérieure d'un mois à la mort de la comtesse douairière, avait eu lieu sous ses yeux et sous ceux de Juliette pendant une promenade en voiture où Edmond les escortait à cheval. « Nous étions, écrivait-elle à son amie, sur la route du vieux moulin et près de l'endroit où elle rejoint la nouvelle chaussée qui longe la hauteur appelée chez nous le Banc du Géant. Au détour de la vallée, au point même de la jonction des deux routes, s'élève un poteau indicateur dont la branche horizontale, — le bras, si tu l'aimes mieux, — tournée de notre côté, semblait nous défendre d'aller plus loin. C'est tout au moins ce que je me suis figuré depuis lors. Edmond se trouvait juste en face du poteau, et il allait tourner l'angle de la route, lorsque tout à coup il poussa un faible cri. Je vis les rênes glisser de ses mains, je le vis jeter ses bras en avant et ramener ensuite ses mains sur ses yeux, puis il vacilla sur sa selle comme si une balle fût venue l'atteindre, et le moment d'après il gisait à terre dans un état de complète insensibilité. Nous nous jetâmes aussitôt hors de la voiture pour courir à son secours, et nous étions encore penchées sur lui, cherchant à le faire revenir, lorsqu'un bruit épouvantable nous força de lever les yeux. Le moulin, que nous avions tout à l'heure en vue, venait de disparaître. Un énorme fragment de roc, autour duquel essaïmaient des nuages de poussière blanche, était tombé sur la route et nous barrait le passage. Les chevaux prirent peur, s'emportèrent, et je ne sais comment le cocher les eût arrêtés, si la voiture n'avait chaviré fort à propos. Personne au surplus n'était blessé. L'écroulement d'un mur mal étayé par les maçons a déterminé la chute de ce rocher, qu'on avait déplacé en faisant la route et qui, sans l'accident arrivé à Edmond, nous aurait infailliblement écrasés tous. »

On lit à la même date dans le *journal* du jeune comte : « Comment faire pour douter de ce qui s'affirme ainsi? De même que j'ai vu, dans le désordre de cette embuscade où les Tcherkesses nous avaient attirés, la main fatale détourner un fusil braqué sur ma poitrine, de même j'ai reconnu à l'extrémité de ce bras, qui nous défendait de passer outre, l'anneau flamboyant que je sais au fond de la Weidnitz. Dans cette protection invisible dont je suis ainsi entouré, mon âme pressent une menace. Quand doit-elle se réaliser? Ces apparitions ne frapperont-elles jamais d'autres yeux que les miens?... Après tout, pourquoi des remords?... L'action seule engendre des conséquences... Ce qui n'est pas fait, réellement fait, n'existe point... Ce qui n'existe point ne saurait avoir de résultat. Tous les actes de ma vie, et jusqu'aux mouvemens de ma pensée,

scrupuleusement pesés par moi, ne me donnent pas une somme de causes égale à la somme des effets produits. Cette équation dégage ma responsabilité, rassure ma conscience et me cuirasse contre les fantômes ennemis... Je ne reconnais pour loi de ma nature que la loi de mon intelligence, et selon cette loi, inscrite il y a vingt siècles sur l'anneau d'Égypte, je suis pur de toute souillure. Courage donc et marchons en avant! »

## VIII.

Le mariage allait s'accomplir devant un petit nombre de témoins dans la chapelle particulière du château. Edmond était au pied de l'autel, à côté de sa belle fiancée; mais ses pensées flottaient hors du sanctuaire : il ne voyait ni le prêtre, ni Juliette, ni les regards sympathiques des amis qui l'entouraient; il attendait le spectre, il se préparait au combat surhumain dont la menace planait sur lui. Chacune de ses facultés, sentinelle vigilante, guettait l'approche de l'ennemi. Ses nerfs tendus à l'excès développaient en lui une sorte de sixième sens dont les perceptions subtiles étaient à la hauteur de cette tâche nouvelle qui consistait à voir l'invisible, à repousser l'impalpable. Rien au reste ne trahissait son angoisse intérieure. Son maintien était assuré, son attitude était imposante, et son regard limpide, son affable sourire, n'exprimaient qu'une joyeuse sérénité. Au moment où le prêtre se tournait pour bénir les jeunes époux, Edmond crut avoir victoire gagnée. Le gant jeté au fantôme n'avait pas été relevé. Dans la citadelle de l'âme, gardée de tout point, la vision hideuse n'avait pu pénétrer par aucune issue. Ce fut donc avec un geste d'orgueilleux triomphe qu'il étendit la main pour saisir celle de Juliette et cimenter ainsi leur union à jamais indissoluble...

Le fantôme l'attendait là : dans la main de Juliette, il vit celle de son frère Félix.

Ce n'était pas le moment de faiblir. Il voulut dégager la main de sa fiancée, ouvrir de force ces doigts de mort qui l'enveloppaient de leur étreinte; mais ceci lui fut impossible. L'améthyste le repoussait, l'améthyste dardait sur lui mille rayons haineux. Avec le sifflement du serpent et la vibration de ses brillantes écailles, l'améthyste lui disait tout bas : *Ne fais pas obstacle à la main du sort.* Vainement sa volonté se révoltait-elle. Frappés d'une sorte de paralysie, ses membres lui refusaient service. Le prêtre à ce moment prononça les paroles sacrées. Edmond entendait et voyait tout; il articula machinalement l'inviolable vœu. Il l'articula, chose horrible, au nom du mort...

La cérémonie avait pris fin; le mariage était accompli. Edmond,

resté fidèle à la promesse qu'il s'était faite, avait maintenu, sous le contrôle de sa volonté de fer, ses muscles et ses nerfs profondément ébranlés; mais il se sentait à bout de forces. Une espèce de marée montante faisait affluer le sang sous son crâne. Sa cervelle bouillonnait, il se sentait au bord de l'abîme, il prévoyait un accès terrible. Toutefois une certaine lucidité lui restait encore; il put calculer, à une minute près, combien de temps il pourrait rester maître de lui-même au prix d'un suprême effort qui lui coûterait sans doute la perte de sa raison. Ce fut ainsi qu'il conduisit la jeune épouse à la salle des banquets, où ils reçurent tous deux les félicitations de leurs hôtes. Chacun obtint de lui un regard amical, une parole courtoise. Toujours calme, toujours avec les formes de l'urbanité la plus exquise, ils le virent ensuite se dérober à leurs empressemens.

Le valet de chambre du comte Edmond, averti par un signe de son maître, le suivit dans l'appartement qu'il occupait à l'extrémité du château. Une fois là, sans que sa tranquillité parût troublée, sans que sa voix attestât la moindre agitation : — Je vous donne cinq minutes, lui dit le comte. Allez me chercher parmi les gens de livrée ou les garçons d'écurie quatre hommes des plus robustes; qu'ils se munissent, et en quantité, des longes, des cordes, des courroies les plus solides... Maintenant faites diligence!...

Dressé depuis longtemps à une obéissance passive, le valet de chambre salua et sortit. Avant le terme fixé, il était de retour, suivi de l'escouade requise. Chacun des cinq hommes avait sa provision de cordes. Le comte ordonna de fermer la porte en dedans, ce qui fut fait à l'instant même. Il était debout au pied de son lit; son bras droit, enlacé autour d'une des massives colonnes qui supportaient le ciel de ce meuble gothique, s'y cramponnait avec énergie. Une pâleur livide avait envahi son visage : — Vite! vite!... Les pieds, les mains! attachez tout!... Cet ordre étrange fut articulé d'une voix sèche et brisée, mot par mot, avec un effort évident. Les domestiques stupéfaits le contemplaient bouche béante, sans pouvoir trouver une seule parole. Quant à lui, ses yeux parlaient encore, et avec une éloquence menaçante, mais ses lèvres ne s'ouvraient plus. Pas un des valets n'osait bouger. L'épaisse charpente du lit sculpté se mit alors à craquer dans toutes ses membrures, la lourde spirale de chêne à laquelle Edmond semblait collé, arrachée soudain de ses mortaises, et tournant en l'air comme une massue, fut lancée contre une énorme glace, dont les menus éclats volèrent de toutes parts, et le ciel du lit s'affaissa bruyamment... Suivit une lutte horrible que nous ne décrirons pas. Les cinq athlètes en sortirent mutilés, mais vainqueurs. Au milieu des meubles renversés et brisés, le pauvre fou gisait pantelant comme une bête fauve prise dans les toiles du chasseur. L'impassible valet de chambre, devinant les in-

tentions de son maître et dans quelle pensée il avait choisi pour théâtre de ce hideux conflit la partie la plus reculée du château, recommanda expressément le silence à ses subordonnés. Alors seulement il alla prévenir la jeune comtesse...

Les médecins déclarèrent, après plusieurs jours de traitement, durant lesquels la maladie avait pris un cours régulier, que le soin de veiller sur le comte Edmond pouvait être laissé à sa jeune femme. Thérèse et Juliette s'établirent aussitôt près du malade; mais la première dut s'éloigner peu après, et Juliette demeura seule dans l'espèce de cachot qu'elle partageait avec son mari. Toute sorte de lumière blessant les yeux du malade, on maintenait autour de lui une obscurité complète. Dans la pièce voisine, où se tenait sa femme, une lampe aux rayons atténués, brûlant du matin au soir, remplaçait la lumière extérieure. Entre les deux chambres, aucune autre barrière qu'une tenture mobile, derrière laquelle Juliette se tenait fréquemment aux écoutes, et qu'elle soulevait de temps à autre pour jeter un regard furtif sur le malheureux, dont les apostrophes incohérentes, les sourdes imprécations, les prières passionnées arrivaient tour à tour jusqu'à son oreille. Plus d'une fois, dans ce torrent désordonné de paroles confuses, il s'en trouva qui jetaient sur le passé, comme par éclairs, une lumière terrible. Juliette les recueillait en frémissant. Concentrant peu à peu, par un effort de son intelligence, ces rayons épars, elle eut devant elle, comme en dépit d'elle-même, la vérité tout entière. Cette vérité formidable, pareille au masque hideux de la Méduse antique, fit de ce jeune être vivant une statue implacable, dont le froid regard, l'immuable rigidité, s'imposaient par la terreur à la mémoire étonnée, et lorsque le malade se réveilla un matin, après quelques heures d'un sommeil paisible, maître de lui-même et de ses pensées, — lorsqu'avec ces perceptions vagues d'une convalescence pressentie il se rendit compte de tout ce qui l'entourait, — lorsqu'il leva sur la femme qui lui avait prodigué tant de soins ses yeux chargés de reconnaissance, l'idole de sa jeunesse lui apparut transformée. C'était encore un ange, il est vrai; mais c'était l'ange du jugement.

Elle savait tout, et il vit qu'elle savait tout.

— Pourquoi ne lui as-tu pas tendu la main? disait-elle.

Son crime était debout devant lui, crime étrange, auquel la passion n'avait eu aucune part, issu d'une pensée-démon, produite elle-même par cette faiblesse superstitieuse qu'on a si souvent remarquée chez les hommes dépourvus de foi.

Dans une crise décisive de sa vie, alors que, déçu dans toutes ses espérances, il avait vu cette volonté si ferme sur laquelle il comptait impuissante à dominer les orages du cœur, la maxime fataliste inscrite sur l'anneau égyptien était tout à coup devenue sa devise

et sa règle. Bien décidé à subir son destin, quel qu'il fût, il l'était également à ne point repousser les chances favorables que l'inconstance du sort amènerait devant lui. Au prix d'un acte criminel, toute félicité humaine lui aurait semblé trop chèrement payée; mais il croyait pouvoir caresser impunément le rêve et la chimère d'un désir coupable.

Telles étaient ses dispositions, lorsque, assiégé de pressentimens sinistres, il monta dans la barque où son frère l'appelait. Plus il était sombre et pensif, plus Félix donnait carrière à sa pétulance folle, à son exubérante vivacité. Il le raillait impitoyablement d'avoir choisi avec tant de prudence l'héritière de Rosenberg. — Vous serez riche, très riche, lui disait-il, et avec l'argent épargné sur les procès à venir vous aurez de quoi donner à votre comtesse une tiare de diamans... Mais, si riche que cet hymen vous fasse, jamais vous n'aurez de quoi me payer ceci... — Et le malheureux jeune homme, en prononçant ces dangereuses paroles, s'amusait à faire scintiller par manière de défi la mystérieuse améthyste. Edmond, taciturne et sombre, avait cessé de répondre autrement que par quelques monosyllabes à ses insolentes saillies.

On sait comment ils restèrent seuls après le départ de leur jeune compagnon. A droite et à gauche, ils avaient les hautes berges de la rivière; au-dessous d'eux, le courant profond et rapide. Félix, averti à plusieurs reprises par son frère, n'en continuait pas moins à faire pencher la barque par vaine bravade tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Edmond n'ouvrait plus la bouche. Au dedans de lui commençait à fermenter une vie nouvelle, où se confondaient une sorte d'espoir craintif, une angoisse mêlée de joie. Un brusque mouvement de Félix mit soudain la proue de la barque en opposition directe avec le courant; l'un des côtés s'enfonça jusqu'à fleur d'eau. Félix perdit l'équilibre, et, après quelques efforts pour se retenir, glissant malgré lui, disparut sous l'onde. Quand il revint à la surface, l'impulsion de sa chute avait déjà fait avancer la nacelle, et il se trouvait dans le sillage à quelques pas en arrière. Il s'efforça de l'atteindre, mais l'impétuosité du courant la faisait voguer assez vite, et sur cette nacelle rapidement entraînée, pas une main ne se levait pour lui venir en aide, pas une rame ne lui était tendue. Sous les coups réitérés de ses bras, une sorte de tourbillon s'était formé où il se débattait péniblement. Ses habits trempés, ses lourdes bottes pleines d'eau gênaient ses mouvemens et l'entraînaient au fond. La barque légère voguait toujours.

— Assez, Edmond! Arrêtez-vous, pour l'amour du ciel!... Je suis assez puni comme cela... Ma force est à bout... J'enfonce!... Je n'en puis plus!...

Devant les yeux d'Edmond se dressa dans ce moment une image

depuis longtemps familière, une image plus vieille que lui de plusieurs siècles, celle-là même que sa curiosité mondaine était allée disputer aux ténèbres de la nécropole égyptienne, et qu'il avait conservée depuis lors au fond de son cœur, l'honorant d'un culte silencieux. A sa place et à celle de Félix, il n'y avait plus que deux ombres, deux fantômes impalpables, — Sethos, le prince déshérité, en face de l'usurpateur Amasis. Et alors, aussi froid que le spectre de ses rêves, sans émotion et sans mouvement, debout, les bras croisés, il regarda.

Il regarda son frère aux prises avec la mort. Une terreur indéfinissable en cet instant fatal passa dans les yeux et sur le visage de Félix. Ce n'était pas l'horreur du trépas imminent, ce n'était pas le saisissement hagard de l'homme qui va sombrer, c'était une peur spéciale, aux étreintes plus poignantes. Félix venait de lire sur la physionomie de son frère Edmond une pensée qui suffit, en moins d'une seconde, pour geler comme un froid subit l'essence même de son être. Il frissonna, comme frissonnent les anges quand leur regard descend au fond du gouffre infernal. Ses illusions fraternelles, sa confiance presque filiale s'éteignirent du même coup avec un cri d'agonie. Quant à l'aîné des deux frères, il demeura debout, impassible, à la pointe de son esquif, tandis que l'autre continuait à se débattre dans le souple réseau liquide qui montait peu à peu autour de lui. Leurs regards échangeaient un dialogue qui ne sera jamais écrit dans aucune langue humaine. Ce duel de leurs yeux, au sein de cette solitude où tout se taisait, entouré d'un affreux silence que ne venait pas même interrompre le cri plaintif de l'oiseau des marais, avait quelque chose qui serrait le cœur.

Ce fut à une brassée de la barque tout au plus que Félix épuisé se laissa couler. Au moment où le flot passa sur sa tête, sa longue chevelure brune s'épandit et surnagea un moment. Comme le bouquet sombre de quelque plante aquatique, elle allait et venait, chose déjà morte, au gré du flot capricieux.

Le bras droit étendu, la main qui, toujours agitée, appelait encore à l'aide, s'élevèrent une fois de plus. Par un mouvement involontaire, Edmond se pencha pour les saisir. Il n'avait qu'à étendre le bras, et son frère était sauvé;... mais sur la main droite de l'homme qui se noyait un pâle rayon de soleil vint se jouer au hasard, et les reflets d'une flamme violette arrivèrent droit aux yeux d'Edmond. Une voix intérieure s'éleva, qui lui disait : *Ne touche jamais de ton doigt de fange à l'œuvre d'en haut!*

Il se rejeta en arrière... La main de Félix avait disparu.

Il la revit encore une fois, mais elle n'avait plus ni mouvement ni prière. L'agonie la raidissait déjà, et, tendue ainsi vers le ciel, à qui elle semblait demander vengeance, elle menaçait l'immobile

meurtrier. Le flot inclina bientôt cette main crispée et la recouvrit de sa nappe sombre... Cette fois tout était dit.

Combien de temps Edmond resta-t-il les yeux fixés sur le flot mobile, sans la complicité duquel les perfides insinuations de son mauvais ange n'eussent jamais prévalu? C'est ce que lui-même n'aurait pu dire. Les aboiemens d'un chien le tirèrent de cette contemplation où il s'abîmait. Il se réveilla tout à coup, trempé de sueur, comme au sortir d'un rêve pénible. Remords et craintes, il n'avait plus d'autres compagnons. Son isolement le terrifia. Un gémissement aigu sortit de sa poitrine, et, se prenant la tête à deux mains, il se précipita dans le fleuve...

Jamais Edmond n'obtint le pardon de Juliette. On a vu quelquefois l'amour survivre à l'estime. L'amour est à lui-même sa propre excuse : il ne s'explique pas, il est, comme Dieu, parce qu'il est; mais Juliette n'aimait pas Edmond, elle l'honorait d'une espèce de culte. Or, en trompant sa confiance, il s'était profané lui-même. En manifestant sa faiblesse, il avait encouru ce mépris que la femme la moins forte éprouvera toujours en face d'une défaillance virile, et surtout lorsque cette défaillance la frappe dans ce qui est le plus noble attribut de la nature féminine : — la confiance en autrui implicite et sans réserve.

## IX.

J'avais passé toute la nuit en face de ce formidable dossier. L'aube pointait à l'horizon quand je me levai, juge sévère, pour prononcer sur le coupable une condamnation sans appel. Plus il y avait en lui de noblesse native et de facultés puissantes, moins je me sentais porté à l'absoudre. Je multipliais son crime par la somme de ses vertus. Comment avait-il pu être dupe de cette erreur grossière qui établit une différence entre le bien qu'on ne fait pas et le mal qu'on pourrait faire, entre les souhaits coupables et le bien qu'on n'a pas voulu? Comment avait-il oublié que dans toute existence il peut se présenter un moment suprême où les matériaux dont un homme est fait, prenant feu tout à coup et se consumant, laissent voir à nu les élémens constitutifs de sa véritable nature?

Irrité, méprisant, je me sentais inflexible, quand une main douce et fraîche se posa sur mon front brûlant. Une voix bien connue m'interpellait avec l'accent du reproche le plus tendre : — Pourquoi, mon cher cœur, cette longue veille? Combien de fois ne m'avez-vous pas dit vous-même que la nuit n'est pas l'amie de l'homme...

— Cette parole vient du ciel, m'écriai-je en pressant sur mon cœur ma pauvre femme effrayée.



— Non, me répétais-je, la nuit n'est pas l'amie de l'homme. — Et à mesure que je voyais croître au dehors la lumière du jour, je me sentais plus rapproché de cette clémence infinie qui fait luire le même soleil sur les bons et sur les méchants.

— Attelez sur-le-champ, m'écriai-je en dépit des supplications de ma douce Gretchen. Je ne serais pas digne du titre de médecin si, avant de songer à mon repos, je n'allais rendre à ce malheureux la paix à laquelle il aspire...

Le comte me reçut debout. Nous nous regardâmes. Mes bras s'ouvrirent, il se laissa tomber sur ma poitrine. — Enfin ! s'écria-t-il avec un soupir de délivrance. — Sur cette âme aride et pour la première fois depuis tant d'années venaient s'abattre les douces rosées de la pitié humaine.

Glissons sur les tristes journées qui suivirent. Cette vieillesse précoce déclinait rapidement. Un jour vint, — le dernier de l'année 1842, le jour de la Saint-Sylvestre, — où je m'assis au chevet du comte Edmond R... pour assister à son agonie. Depuis la confession que j'avais reçue, cette âme naturellement haute avait repris son vol peu à peu vers les régions épurées. Elle se rendait à elle-même le témoignage que, si le crime avait été grand, l'expiation avait été cruelle.

J'avais la main sur le poignet gauche du mourant, et je notais l'affaiblissement graduel de son pouls. Les battemens s'arrêtèrent, et je crus que le comte avait passé ; mais il se souleva au contraire et put se tenir assis sur son lit. Le regard de ses yeux largement ouverts s'élevait dans la direction du ciel. Sa main droite, elle aussi, semblait chercher en l'air un objet invisible dont elle voulait se saisir. Tout son corps était agité à intervalles inégaux par des convulsions spasmodiques. Soudain, avec un accent passionné :

— Frère ! frère ! s'écria-t-il, au nom du Dieu de clémence, sauve mon âme immortelle !... Ta main, frère ! ta main !... Ne la retire pas, ou je suis damné !...

Je me sentis frémir de la tête aux pieds. C'était là, presque mot pour mot, l'adjuration suprême du malheureux Félix au moment où la vie se dérobaît à lui, et je crus que l'heure du châtiment final était arrivée.

Je me trompais, car un sourire céleste vint éclairer les traits du mourant. De cette main qu'il avait tendue, il attira vers ses lèvres un je ne sais quoi sans nom qu'il couvrit de fervens baisers... Puis, retombant à la renverse, le comte Edmond exhala son dernier soupir.

Espérons qu'il est entré dans la paix de Dieu.

---

LE

# MATÉRIALISME CONTEMPORAIN

---

UNE THÉORIE ANGLAISE SUR LES CAUSES FINALES.

---

Il est une disposition qui tend à dominer dans les sciences, et dont le matérialisme contemporain ne manque pas de se prévaloir (1) : c'est l'aversion non déguisée des savans pour les causes finales et pour tout ce qui y ressemble. Je ne m'explique pas bien, je l'avoue, cette aversion. En quoi donc l'hypothèse d'un plan et d'un dessein dans la nature (car c'est en cela que consiste la doctrine des-causes finales) est-elle contraire à l'esprit scientifique? Il faut distinguer soigneusement ici deux ordres d'idées : la méthode et le fond des choses. La méthode des causes finales peut être stérile et nuisible dans la science, sans qu'il en résulte pour cela qu'il n'y ait point de causes finales dans la réalité. Sans doute, si nous commençons par supposer que tel phénomène a un but et un certain but, nous pouvons être entraînés par là, pour mettre les choses d'accord avec ce but imaginaire, à supprimer des faits réels et à en introduire de chimériques : il ne faut donc point partir de cette idée préconçue, et que l'expérience pourrait démentir; mais si c'est là une mauvaise méthode pour découvrir les faits (et cela même est-il vrai sans restriction?), s'ensuit-il que les faits, une fois découverts, ne révéleront pas des convenances, un plan, une inten-

(1) Voyez une première étude sur *le Matérialisme contemporain* dans la *Revue* du 15 août dernier.

tion, une finalité? Pourquoi vouloir à toute force qu'il n'y ait rien de semblable dans les choses? N'est-ce pas là un préjugé tout aussi dangereux, tout aussi trompeur que le premier, quoiqu'il lui soit contraire? Le désir de ne pas trouver de causes finales dans la nature peut m'induire à des théories chimériques aussi bien que le désir opposé. Ainsi le vrai principe de la méthode scientifique en cette circonstance doit être l'indifférence aux causes finales et non pas l'hostilité. Un naturaliste célèbre de notre temps, M. Flourens, a très bien dit : « Il faut aller non pas des causes finales aux faits, mais des faits aux causes finales. » C'est dans le même sens que Bacon les écartait de la physique, pour les renvoyer à la métaphysique.

Les naturalistes se persuadent qu'ils ont écarté les causes finales de la nature lorsqu'ils ont démontré comment certains effets résultent nécessairement de certaines causes données. La découverte des causes efficientes leur paraît un argument décisif contre l'existence des causes finales. Il ne faut pas dire, selon eux, « que l'oiseau a des ailes *pour* voler, mais qu'il vole *parce* qu'il a des ailes. » Mais en quoi, je vous prie, ces deux propositions sont-elles contradictoires? En supposant que l'oiseau ait des ailes pour voler, ne faut-il pas que le vol résulte de la structure des ailes? Et ainsi, de ce que le vol est un résultat, vous n'avez pas le droit de conclure qu'il n'est pas un but. Faudrait-il donc, pour que vous reconnussiez un but et un choix, qu'il y eût dans la nature des effets sans cause, ou des effets disproportionnés à leurs causes? Des causes finales ne sont pas des miracles; pour atteindre un certain but, il faut que l'auteur des choses ait choisi des causes secondes précisément propres à l'effet voulu. Par conséquent quoi d'étonnant qu'en étudiant ces causes vous puissiez en déduire mécaniquement les effets? Le contraire serait impossible et absurde. Ainsi expliquez-nous tant qu'il vous plaira qu'une aile étant donnée, il faut que l'oiseau vole : cela ne prouve pas du tout qu'il n'ait pas des ailes pour voler. De bonne foi, si l'auteur de la nature a voulu que les oiseaux volassent, que pouvait-il faire de mieux que de leur donner des ailes?

Cet accord des causes efficientes et des causes finales a été admirablement exprimé par Hegel dans cette pensée spirituelle et profonde : « La raison, dit-il, est aussi rusée que puissante. Sa ruse consiste en ce que, pendant qu'elle permet aux choses d'agir les unes sur les autres conformément à leur nature, et de s'user dans ce travail sans se mêler et se confondre, elle ne fait par là que réaliser ses fins. On peut dire à cet égard que la Providence divine est vis-à-vis du monde et des événements qui s'y passent la rusé absolue. Dieu fait que l'homme trouve sa satisfaction dans ses passions

et ses intérêts particuliers, pendant qu'il accomplit ses fins, qui sont autres que ces intérêts et ces passions ne se le proposent. »

Je n'ai besoin que de rappeler les faits bien connus, si souvent cités, qui donnent lieu de croire que la nature, au moins dans les êtres vivans (je laisse le reste), a suivi un plan et un dessein, s'est proposé un but, et a cherché les meilleurs moyens pour le réaliser. Les principaux de ces faits sont la structure des organes si bien appropriés à la fonction qu'ils doivent remplir, comme l'œil à la vue, le cœur à la circulation du sang; l'appropriation des organes au milieu, comme la structure des poumons pour la respiration dans l'air et des branchies pour la respiration dans l'eau; la corrélation des organes entre eux, — notamment le rapport sur lequel Cuvier a tant insisté entre la forme des dents et tout le système osseux de l'animal; les sexes, si merveilleusement combinés l'un pour l'autre; la sécrétion du lait dans les mamelles après l'enfement dans la classe des mammifères; les instincts industriels des animaux, etc. Tous ces faits ont été si souvent développés, surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, que nous nous contenterons de les indiquer en renvoyant aux livres si curieux et trop oubliés de Nieuwentyk, de Poley, de Reimarus enfin, le maître de Kant, qui le nomme plusieurs fois avec une respectueuse admiration. Eh bien! en présence de tant d'exemples divers, d'une signification si éclatante, ne nous sera-t-il pas permis de dire, comme font les savans dans des circonstances semblables, que tout se passe *comme si* la cause, quelle qu'elle soit, qui a fait les organes dans l'être vivant avait eu devant les yeux l'effet particulier que chacun d'eux devait produire, et l'effet commun qu'ils devaient produire tous ensemble, en d'autres termes que cette cause a eu un plan et s'est proposé un but? Ce but, prévu et déterminé à l'avance, est ce que l'on appelle une cause finale.

Toutefois prenons garde de nous laisser subjugué par l'imagination et par l'habitude. Peut-être l'hypothèse des causes finales n'est-elle, comme l'ont pensé Épicure et Spinoza, que l'ignorance des causes véritables; peut-être une étude plus approfondie nous apprendra-t-elle à démêler quelque cause réelle qui nous échappe, et nous montrera quelque effet naturel là où nous croyons voir la main d'une volonté prévoyante. Ainsi, dans les tours d'adresse par lesquels un prestidigitateur nous éblouit, nous croirions volontiers à une puissance magique et surnaturelle, parce que nous ignorons les causes très simples et souvent très grossières qui amènent ces merveilleux effets. La nature ne serait-elle pas aussi une magicienne qui nous cache ses fils, ses ressorts, son jeu, et qui, nous montrant les effets en voilant les causes, nous jette, comme dit Spinoza, dans un stupide étonnement?

Pendant longtemps, la philosophie matérialiste, aussi ignorante des lois de la nature que la philosophie contraire, s'était contentée d'attribuer au hasard et à des rencontres fortuites ces harmonies et ces convenances qui nous émerveillent. Ce vague appel à des causes fortuites laissait toute sa force à l'argument que les spiritualistes tiraient de l'ordre de l'univers. Dire en effet, avec les anciens épicuriens, que la terre féconde et amollie a pu produire à l'origine, par une vertu spontanée, toute sorte d'êtres vivans, — que les atomes, en se combinant suivant les lois de la pesanteur et du *clinamen*, ont amené ici des plantes et là des animaux, ici des poissons et là des hommes, que des milliards de formes ont été enfantées qui, étant impropres à la vie, ont succombé, qu'on a vu des moitiés d'êtres vivans sortir de la boue fétide avec un corps inachevé, que toute sorte d'organes se sont rencontrés au hasard, et qu'enfin parmi ces rencontres un certain nombre ont été heureuses, et ont formé les plantes et les animaux que nous connaissons : — un tel système, qui est celui que nous expose Lucrèce, est tellement grossier et maladroit que c'était autrefois une bonne fortune pour la philosophie spiritualiste d'avoir à le réfuter. L'extravagance de pareilles explications, l'absence même de toute explication démontraient ici mieux qu'aucun argument l'impossibilité d'écarter de l'univers une cause prévoyante et intentionnelle.

Mais dans ces derniers temps, — à peu près depuis un demi-siècle, — la science s'est portée avec un puissant effort sur ce problème, et a essayé de ramener à certaines causes déterminées, à certaines lois naturelles, le grand mystère des appropriations organiques. Elle n'a pu se contenter d'un si aveugle emploi des causes fortuites, et elle a cherché à établir un rapport plus précis, plus vraisemblable entre les causes et les effets. Elle a compris que dire d'une manière vague que la matière, en se combinant, a formé des êtres vivans, c'était ne rien dire, car le problème est précisément d'expliquer comment la matière a pu produire des êtres aptes à la vie. Il fallait trouver quelque raison précise et particulière à ces appropriations merveilleuses, que le hasard ne peut expliquer. De là plusieurs hypothèses plus ou moins spécieuses, dont le matérialisme s'est hâté de s'emparer, et, pour dire toute la vérité, il faut reconnaître que le combat est devenu plus sérieux qu'il ne l'était autrefois.

Parmi ces hypothèses, l'une des plus intéressantes et des plus ingénieuses est celle qu'un célèbre naturaliste anglais, M. Darwin, a développée tout récemment, avec infiniment de science et d'esprit, dans son livre sur l'origine et la formation des espèces. Ce livre, lorsqu'il a paru, a déjà été, dans la *Revue*, l'objet d'une étude scien-

tifique (1). Nous voudrions l'examiner ici dans son rapport avec la philosophie, et en particulier avec le problème des causes finales.

On trouvera peut-être bien hardi que la philosophie donne son avis sur une théorie qui paraît être du ressort exclusif des zoologistes; mais reconnaissons que l'histoire naturelle, dans ses plus hautes conceptions, touche aux confins de la philosophie, et entre assez volontiers en conflit avec elle. Pourquoi la philosophie ne s'avancerait-elle pas à son tour sur un terrain qui la touche de si près? Pourquoi n'essaierait-elle pas d'interroger des systèmes qui peuvent avoir pour elle de si graves conséquences, et de soumettre à la critique, dans la mesure de sa compétence, celles de ces doctrines qui ne sont guère jusqu'ici que de simples hypothèses et de pures possibilités? La philosophie naturelle est encore, comme diraient les positivistes, dans sa période métaphysique, c'est-à-dire que le possible, le probable, le conjectural, s'y mêlent au réel, la pure conception à l'observation et à l'expérience. La métaphysique n'est donc pas incompétente en cette affaire, et l'analyse des idées abstraites, qui est le génie du métaphysicien, peut se marier utilement à l'esprit d'observation et d'interprétation qui est le trait distinctif du vrai savant.

## I.

Avant d'examiner l'hypothèse de M. Darwin, il faut rappeler d'abord, sans y insister beaucoup, les hypothèses analogues qui ont précédé la sienne, et auxquelles lui-même fait encore une certaine part dans sa doctrine.

Plusieurs principes ou agens ont été proposés pour expliquer sans aucune cause finale les appropriations organiques. Les principaux sont l'action des milieux, l'habitude et le besoin. C'est par l'action combinée de ces agens que Lamarck explique la transformation progressive de l'animalité, qui s'est élevée, suivant lui, par un perfectionnement continu, de la forme la plus élémentaire à la plus complexe, de la monade à l'humanité : théorie redoutable que Diderot, dans l'audace féconde de son inventive imagination, semble avoir le premier rêvée, et qu'un esprit aventureux du dernier siècle, Benoit de Maillet, a développée avant Lamarck dans un livre moitié ridicule, moitié profond, le *Telliamed*, qui a provoqué les railleries de Voltaire et le majestueux dédain de Cuvier.

Nul doute que les conditions extérieures dans lesquelles un animal se trouve placé n'agissent sur lui et ne le modifient dans une

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1860.

certaine mesure. C'est l'ensemble de ces circonstances (air, eau, accidens météorologiques, éducation, etc.) que l'on appelle le milieu. Eh bien! disent certains naturalistes, si c'était le milieu lui-même, qui, modelant, assouplissant l'animal à ses influences, le rend propre à vivre précisément au sein de ces influences, y aurait-il donc à s'étonner de l'accord qui existe entre les organes et le milieu, comme si l'on s'étonnait, par exemple, qu'un fleuve trouvât précisément un lit tout fait pour le recevoir, tandis que c'est lui-même qui se fait son lit? Ce serait là un vrai cercle vicieux. Par exemple, serait-il raisonnable de dire que les paysans ont été doués par la nature d'une force d'organisation plus grande que celle des autres hommes, parce qu'ils étaient destinés à subir de plus grandes intempéries, le chaud, le froid, la pluie, la neige, le vent, et que la Providence leur a ménagé ainsi plus de chances de conserver leur existence, si nécessaire au bien-être de l'humanité? N'est-il pas manifeste qu'on prendrait ici l'effet pour la cause? Car si les paysans sont forts, c'est précisément parce qu'ils ont eu à résister à de nombreux accidens physiques qui fortifient quand ils ne tuent pas. De pareilles causes finales ne peuvent être admises par personne. Eh bien! si l'on pouvait établir que toutes les modifications organiques ont pour cause une action de milieu, n'aurait-on point par là porté le coup le plus sérieux à la doctrine des causes finales?

Il faut reconnaître que les conditions extérieures agissent sur l'organisation et la modifient, mais jusqu'où et dans quelle mesure? C'est là le grand débat qui partage les naturalistes et qui donne lieu aujourd'hui à d'importantes recherches expérimentales. Nous n'avons pas l'intention de nous y engager. Jusqu'ici cependant il ne paraît pas que les actions de milieu, telles que nous pouvons les connaître et les observer, pénètrent bien profondément dans l'organisation. Les plus importantes sont celles que nous produisons artificiellement par la domestication; mais avons-nous jamais créé un seul organe? Quelque grande que l'on fasse la part à ces actions extérieures, on admettra difficilement qu'elles puissent déterminer la formation des organes les plus complexes et les plus importants. Par exemple, certains animaux respirent par les poumons et d'autres par les branchies, et ces deux sortes d'organes sont parfaitement appropriés aux deux milieux de l'air et de l'eau. Comment concevoir que ces deux milieux aient pu produire des appareils si complexes et si bien appropriés? De tous les faits constatés par la science, en est-il un seul qui puisse justifier une extension aussi grande de l'action des milieux? Si l'on dit que par milieu il ne faut pas seulement entendre l'élément dans lequel vit l'animal, mais toute espèce de circonstance extérieure, je demande que l'on me détermine quelle est précisé-

ment la circonstance qui a fait prendre à tel organe la forme du poumon, à tel autre la forme de branchies; quelle est la cause précise qui a fait le cœur, cette machine hydraulique si puissante et si aisée, et dont les mouvemens sont si industrieusement combinés pour recevoir le sang qui vient de tous les organes du cœur et pour le leur renvoyer; quelle est la cause enfin qui a lié tous ces organes les uns aux autres, et a fait de l'être vivant, suivant l'expression de Cuvier, « un système clos, dont toutes les parties concourent à une action commune par une réaction réciproque. » Que sera-ce si nous passons aux organes des sens, au plus merveilleux, l'œil de l'homme ou celui de l'aigle? Darwin lui-même s'arrête un instant, presque effrayé de ce problème. L'esprit de système qui le soutient le fait passer outre; mais, parmi les savans qui n'ont pas de système, en est-il un qui ose soutenir qu'il entrevoit d'une manière quelconque comment la lumière aurait pu produire par son action l'organe qui lui est approprié, ou bien, si ce n'est pas la lumière, quel est l'agent extérieur assez puissant, assez habile, assez ingénieux, assez bon géomètre, pour construire ce merveilleux appareil qui a fait dire à Newton : « Celui qui a fait l'œil a-t-il pu ne pas connaître les lois de l'optique? » Grande parole, qui, venant d'un si grand maître, devrait bien faire réfléchir un instant les improvisateurs de systèmes cosmogoniques, si savans sur l'origine des planètes, et qui passent avec tant de complaisance sur l'origine de la conscience et de la vie!

Ce qu'il y a de plus facile à expliquer, à ce qu'il semble, par les actions de milieu, c'est la coloration de la peau. Or on dispute même, et c'est un débat qui se prolonge encore entre les naturalistes, pour savoir si la différence de milieu peut expliquer la différence de la race caucasique et de la race nègre. Et même, par une contradiction piquante, ce sont souvent les mêmes naturalistes, si complaisans pour les actions extérieures quand il s'agit de rapprocher le singe de l'homme, qui deviennent les plus exigeans et les plus incrédules lorsqu'on cherche à expliquer par les mêmes actions la différence des blancs et des noirs. Sans entrer dans ce débat, je me contenterai de dire que si l'unité de l'espèce humaine est encore un problème pour les naturalistes, à plus forte raison en est-il de même pour l'unité de l'animalité tout entière.

Au reste, ce qui prouve mieux que tout raisonnement l'insuffisance du principe des milieux, c'est que les naturalistes les plus favorables à ce principe ne s'en sont pas contentés et en ont invoqué d'autres concurremment avec celui-là. Il y a même ici une remarque à faire, qui n'est pas sans intérêt : c'est que le naturaliste qui passe pour avoir attaché le plus d'importance à l'action des mi-



lieux, Lamarck, entend cette action dans un sens très différent de celui qu'on attendrait d'après l'opinion reçue, car il attribue au milieu beaucoup plutôt une action perturbatrice qu'une action plastique.

La loi fondamentale suivant Lamarck, c'est la complication progressive des organismes. Or ce n'est pas le milieu qui produit cette progression. Le milieu au contraire, ou cause modifiante, ne fait que la troubler : c'est lui qui amène des interruptions, des hiatus, de véritables désordres, et empêche la série animale de présenter cette échelle graduée et continue qu'avait défendue Bonnet suivant ce principe célèbre : *natura non facit saltus*. Quel est donc le vrai principe formateur de l'animalité selon Lamarck? C'est un principe distinct du milieu, indépendant du milieu, un principe qui, abandonné à lui-même, produirait une série interrompue dans un ordre parfaitement gradué : c'est ce qu'il appelle le pouvoir de la vie. « Tout porte ici, dit-il dans son mauvais style, sur deux bases essentielles et régulatrices des faits observés et des vrais principes zoologiques, savoir : 1° sur le *pouvoir de la vie*, dont les résultats sont la composition croissante de l'organisme et par suite la progression citée; 2° sur la *cause modifiante*, dont les produits sont des interruptions, des déviations diverses et irrégulières dans le pouvoir de la vie. — Il suit de ces deux bases essentielles : d'abord qu'il existe une progression réelle dans la composition de l'organisation des animaux que la cause modifiante n'a pu empêcher, ensuite qu'il n'y a pas de progression soutenue et régulière dans la distribution des races d'animaux, parce que la cause modifiante a fait varier presque partout celle que la nature eût régulièrement formée, si cette cause modifiante n'eût pas agi. »

Cette distinction entre l'action perturbatrice du milieu et son action plastique est de la plus haute importance pour la question qui nous occupe, car l'appropriation des organes aux fonctions n'étant plus l'effet du milieu, mais de la vie, le problème reste tout entier, et il s'agit toujours de savoir comment la vie, cause aveugle et inconsciente et même cause mécanique (Lamarck admet la génération spontanée), comment, dis-je, une telle cause peut accommoder toutes les parties de l'animal à leurs usages respectifs et les lier ensemble à une action commune. Dans cette doctrine, le milieu ne peut plus être invoqué comme cause, puisqu'il n'est qu'un obstacle, et que sans lui les formes organiques seraient encore plus régulières et plus harmonieuses qu'elles ne le sont.

Le milieu étant donc, de l'aveu même de Lamarck, un principe insuffisant pour expliquer la production des formes organiques, et par conséquent leur appropriation, ce qu'il appelle le pouvoir de la

vie sera-t-il plus heureux, et par quels moyens obtiendra-t-il cet effet? Ici Lamarck fait appel à deux nouveaux agens que nous avons déjà indiqués, l'habitude et le besoin. Il établit deux lois : la première, c'est que le besoin produit les organes; la seconde, c'est que l'habitude les développe et les fortifie.

Insistons sur la différence de ce principe et du précédent. Dans l'hypothèse du milieu, la cause modifiante et transformante est tout extérieure. Rien ne vient de l'objet transformé. Il est comme une cire molle par rapport à la main qui la modèle et qui la pétrit. Ainsi en est-il de ces roches qui sous l'action des eaux se creusent et deviennent des grottes, des temples, des palais. Il est de toute évidence qu'il n'y a là nulle appropriation préméditée. En est-il de même quand vous invoquez le pouvoir de l'habitude ou du besoin? Non sans doute, car ce ne sont pas là des causes externes, mais des causes internes : quoique déterminées par les circonstances extérieures, elles agissent néanmoins du dedans; elles sont avec le milieu des causes coopératrices. Ce sont elles, et non plus les milieux, qui accommodent l'être vivant à ses conditions d'existence. Eh bien! en supposant que ces causes puissent rendre compte de toutes les appropriations organiques (ce qui est plus que douteux), je dis que l'on n'aurait encore rien gagné par là, car cette puissance d'accommodation est elle-même une appropriation merveilleuse. Ici ce n'est plus seulement, comme tout à l'heure, une cause physique modelant l'animal ou le végétal du dehors; c'est un pouvoir interne concourant avec l'action externe et s'accommodant aux besoins de l'être vivant. Eh quoi! il y a dans l'être vivant une puissance telle que si le milieu se modifie, l'être vivant se modifie également pour pouvoir vivre dans ce milieu nouveau! Il y a une puissance de s'accommoder aux circonstances du dehors, d'en tirer parti, de les appliquer à ses besoins! Et dans une telle puissance vous ne voyez pas une finalité! Imaginez que l'être vivant ait la nature dure et inflexible de la pierre et du métal, chaque changement de milieu devient pour lui une cause de destruction et de mort; mais la nature l'a fait souple et flexible. Or dans une telle flexibilité je ne puis m'empêcher de reconnaître une pensée préservatrice de la vie dans l'univers.

On le verra mieux en examinant la chose de plus près. Il faut ici admettre deux cas : ou bien l'animal a conscience de son besoin, ou il n'en a pas conscience, car les animaux inférieurs, suivant Lamarck, sont dénués de sensibilité aussi bien que les végétaux. Dans ce second cas, Lamarck soutient que la production d'un organe a une cause toute mécanique; par exemple « un nouveau mouvement produit dans les fluides de l'animal. » Mais alors, si l'organe n'est

que le résultat d'une cause mécanique, d'un mouvement de fluides, sans aucun sentiment, et par conséquent sans aucun effort, comment se trouve-t-il avoir une appropriation quelconque avec les besoins de l'animal? Comment les fluides iront-ils précisément se porter vers le point où la production d'un organe serait nécessaire? et comment produiraient-ils un organe approprié au milieu où l'animal vit? Quant à dire qu'il est le produit de toute espèce d'organes, les uns utiles, les autres inutiles, les autres nuisibles, et que l'animal ne subsiste que lorsque le nombre des organes utiles vient à l'emporter, n'est-ce pas tout simplement revenir à l'hypothèse d'Épicure et attribuer tout au hasard, ce que l'on voulait éviter? D'ailleurs les faits donnent-ils raison à cette hypothèse? Si les combinaisons d'organes sont fortuites, le nombre des organes inutiles ou nuisibles devrait être infiniment plus grand qu'il ne l'est (en supposant même qu'il y en ait un seul de ce genre, ce qui n'est pas démontré), car ces deux conditions n'excluent pas absolument la vie. Et dire que cela a été autrefois ainsi, c'est se jeter dans l'inconnu, sans compter que les découvertes paléontologiques ne donnent pas à penser que les animaux fossiles aient été plus mal construits que ceux d'aujourd'hui.

Si au contraire c'est un besoin ressenti qui déterminerait lui-même la direction des fluides, comment les fluides se dirigeront-ils précisément là où le besoin existe, et produiront-ils précisément le genre d'organes qui est nécessaire à la satisfaction du besoin? Un animal éprouve le besoin de voler pour échapper à des ennemis dangereux; il fait effort pour mouvoir ses membres dans le sens où il doit le plus facilement se soustraire à leur poursuite. Comment cet effort et ce besoin combinés réussiront-ils à faire prendre aux membres antérieurs la forme de l'aile, cette machine si délicate et si savamment combinée que toute la mécanique la plus subtile de l'homme peut à peine soupçonner comment on pourra l'imiter? Pour que le mouvement des fluides puisse amener des combinaisons aussi difficiles, il faut autre chose qu'un besoin vague et un effort incertain.

Lamarck reconnaît « qu'il est très difficile de prouver par l'observation » que le besoin produit l'organe; mais il soutient que la vérité de cette première loi se déduit logiquement de la seconde loi, attestée par l'expérience, d'après laquelle l'organe se développe par l'expérience et par l'habitude. Ainsi, selon lui, de ce que l'habitude développe les organes, il s'ensuit que le besoin peut les créer. Qui ne voit l'abîme qu'il y a entre ces deux propositions? Quoi! parce qu'un organe étant donné croît ou se développe par l'exercice, on en conclura que le besoin peut produire un organe qui n'existe pas!

La production d'un organe qui n'existe pas peut-elle s'assimiler au développement d'un organe qui existe? Nous voyons bien que l'exercice augmente les dimensions, la force, la facilité d'action d'un organe, mais non pas qu'il le multiplie et qu'il en change les conditions essentielles. Le saltimbanque a des muscles plus déliés que les autres hommes. En a-t-il d'autres? en a-t-il plus? sont-ils disposés différemment? De bonne foi, si grand que l'on suppose le pouvoir de l'habitude, ce pouvoir peut-il aller jusqu'à la création?

Je sais que l'on peut invoquer la théorie de l'unité de composition, et soutenir avec les partisans de Geoffroy Saint-Hilaire que tous les organes ne sont au fond qu'un seul et même organe diversement développé, que par conséquent l'exercice et l'habitude ont pu produire successivement, quoique lentement, ces diversités de forme qui ne sont que des différences de développement. Mais la doctrine de l'unité organique poussée jusque-là n'est-elle point elle-même une hypothèse? Les grandes objections de Cuvier contre cette hypothèse ont-elles été toutes écartées par la science moderne? L'unité de type et de composition dans la série animale ne serait-elle pas un idéal et un abstrait plutôt que l'expression exacte et positive de la réalité? Et d'ailleurs suffirait-il de montrer que deux organes différens sont analogues l'un à l'autre, c'est-à-dire, suivant Geoffroy Saint-Hilaire, situés à la même place et liés par les mêmes rapports aux organes avoisinans, pour conclure de là que l'un de ces organes a pu prendre la forme de l'autre? Non, il faudrait voir cet organe passer lui-même d'une forme à une autre. Autrement l'analogie ne prouve pas la transition. Ainsi par exemple, de ce que la trompe de l'éléphant est l'analogue du nez humain, il ne s'ensuit pas que le nez puisse se changer en trompe, et la trompe se changer en nez. Au reste, Geoffroy Saint-Hilaire a pris soin de séparer lui-même son hypothèse de celle de Lamarck, et il disait spirituellement qu'on peut bien soutenir qu'un palais et une chaumière répondent à un même type fondamental, sans affirmer pour cela que le palais ait commencé par être une chaumière, ni que la chaumière deviendra un palais.

Il est des cas où l'analogie est certaine et la transformation possible, mais où l'on comprend toutefois difficilement comment l'habitude aurait pu produire cette transformation. C'est ainsi qu'il paraît démontré en anatomie comparée, par les recherches de Goethe et d'Oken, que le crâne est l'analogue des vertèbres, qu'il est lui-même une vertèbre élargie et développée. Eh bien! comment l'habitude a-t-elle pu opérer une pareille métamorphose et changer la vertèbre supérieure de la colonne vertébrale en une cavité capable de contenir l'encéphale? Voici ce qu'il faudrait supposer : c'est qu'un

animal qui n'aurait qu'une moelle épinière, à force de l'exercer, a réussi à produire cette expansion de matière nerveuse que nous appelons le cerveau, qu'à mesure que cette partie supérieure s'élargissait, elle refoulait les parois d'abord molles qui la recouvrent jusqu'à ce qu'elle les eût forcées à prendre sa propre forme, celle de la boîte crânienne; mais que d'hypothèses dans cette hypothèse! D'abord il faudrait imaginer des animaux qui eussent une moelle épinière sans cerveau, car si ces deux organes se montrent toujours ensemble, rien n'indique que l'un ait précédé l'autre, et il est tout aussi plausible de considérer la moelle épinière comme un prolongement du cerveau que le cerveau comme un épanouissement de la moelle épinière. Ce qui semble l'indiquer, c'est qu'on trouve déjà l'analogie du cerveau même dans les animaux qui n'ont pas de moelle épinière, dans les mollusques et les articulés. Or, si le cerveau préexiste dans les animaux vertébrés, le crâne préexiste : il n'est donc pas le produit de l'habitude. Ajoutez qu'on comprend difficilement l'exercice et l'habitude se produisant sans cerveau; ce sont des faits qui résultent de la volonté, et il semble bien que le cerveau soit l'organe de la volonté. Ajoutez enfin qu'il faudrait encore admettre que la matière osseuse eût d'abord été cartilagineuse, afin de se prêter aux élargissemens successifs nécessités par le progrès du système nerveux, ce qui impliquerait une remarquable accommodation dans cette souplesse primitive de la matière, sans laquelle le développement du système nerveux eût été impossible. Je laisse aux zoologistes à décider si toutes les hypothèses que nous venons de présenter sont plausibles et concordent avec les faits.

Au reste il nous sera permis de nous appuyer ici sur l'autorité de l'illustre Cuvier, qui juge dans les termes les plus sévères l'hypothèse de Lamarck (1). « Des naturalistes, plus matériels dans leurs idées et ne se doutant pas même des observations philosophiques dont nous venons de parler, sont demeurés humbles sectateurs de Maillet (Telliamed); voyant que le plus ou moins d'usage d'un membre en augmente ou en diminue quelquefois la force et le volume, ils se sont imaginés que des habitudes et des influences extérieures longtemps continuées ont pu changer par degrés les animaux au point de les faire arriver successivement à toutes celles que montrent maintenant les différentes espèces : idée peut-être la plus superficielle et la plus vaine de toutes celles que nous avons déjà eu à réfuter. On y considère en quelque sorte les corps organisés comme une simple motte de pâte ou d'argile qui se laisserait mouler entre les doigts. Aussi, du moment où ces auteurs ont voulu

(1) Cuvier, *Anatomie comparée*, p. 100.

entrer dans le détail, ils sont tombés dans le ridicule. Quiconque ose avancer sérieusement qu'un poisson, à force de se tenir au sec, pourrait voir ses écailles se fendiller et se changer en plumes, et devenir lui-même un oiseau, ou qu'un quadrupède, à force de pénétrer dans des voies étroites, de se passer à la filière, pourrait se changer en serpent, ne fait autre chose que prouver la plus profonde ignorance de l'anatomie. »

Je n'insisterai pas plus longtemps d'ailleurs sur la théorie de Lamarck, l'insuffisance en étant démontrée par la théorie même que M. Darwin a essayé d'y substituer. Nous sommes autorisé à mettre en question la puissance modificatrice des milieux et des habitudes lorsque nous entendons ce naturaliste dire « qu'il n'a pas grande confiance en l'action de tels agens. » Quel est celui qu'il leur substitue? C'est ce qu'il nous faut examiner.

## II.

Le fait qui a servi de point de départ au système de M. Darwin est un fait si prosaïque et si vulgaire, qu'un métaphysicien n'eût jamais daigné y jeter les yeux. Il faut pourtant que la métaphysique s'habitue à regarder, non pas seulement au-dessus de nos têtes, mais à nos côtés et à nos pieds. Eh quoi! Platon n'admettait-il pas qu'il y a une idée divine même du fumier, même de la boue? Ne dédaignons donc pas d'entrer avec M. Darwin dans les étables des éleveurs, de chercher avec lui les secrets de l'industrie bovine, chevaline, porcine, et, dans ces productions de l'art humain, de découvrir, s'il est possible, les artifices de la nature. Sans doute, lorsqu'il y a plusieurs années, une exposition universelle rassemblait à Paris les plus beaux échantillons de ces diverses industries, lorsque chaque année encore, dans les concours de départemens, on voit décerner des prix aux plus beaux produits de l'élevage, qui eût cru, qui pourrait croire que dans ces expositions et ces concours la théodicée fût intéressée? Et cependant les faits de la nature se lient les uns aux autres par un lien si subtil et si continu, et les accidens les plus insignifiants en apparence sont tellement gouvernés par des raisons générales et permanentes, que rien ne peut être indifférent aux méditations du penseur, surtout des faits qui touchent de si près au mystère de la vie.

L'élève des bestiaux est une véritable industrie, et une industrie qui a des règles précises et rigoureuses, des méthodes suivies. La plus importante de ces méthodes est ce que l'on appelle la *méthode de sélection* ou *d'élection*. Voici en quoi elle consiste. Lorsqu'il veut obtenir l'amélioration d'une race dans un sens déterminé, l'éleveur

choisira les individus les plus remarquables sous le rapport de la qualité qu'il recherche : si c'est la grosseur, les plus gros; si c'est la taille, les plus grands; si c'est la légèreté, les plus sveltes; si c'est l'intelligence, les plus fins, les plus ingénieux, les plus habiles. Les produits qui résulteront de ce premier choix posséderont les qualités de leurs parens à un degré de plus, car on sait que les caractères individuels se transmettent et s'accumulent par l'hérédité. Si l'on opère sur ces produits comme on a fait sur les premiers individus, la qualité cherchée ira sans cesse en croissant, et au bout de plusieurs générations on aura obtenu ces belles races, toutes de création humaine, que se disputent les pays agricoles, et qui, par des croisemens bien entendus, donnent lieu à d'autres races nouvelles, ou du moins à d'innombrables variétés.

Eh bien! ce que fait l'homme avec son art, pourquoi la nature ne le ferait-elle pas de son côté? Pourquoi ne pas admettre une sorte d'*élection naturelle* qui se serait opérée dans la suite des temps? Pourquoi ne pas admettre que certains caractères individuels, qui ont été primitivement le résultat de certains accidens, se sont transmis ensuite et accumulés par voie héréditaire, et que par ce moyen se seraient produites dans la même espèce des variétés très différentes, comme nous en produisons nous-mêmes? Admettons maintenant, avec M. Darwin, un second principe sans lequel le premier ne pourrait produire tout ce qu'il contient : ce principe, c'est le principe de la *concurrence vitale*. Voici en quoi il consiste. Tous les êtres de la nature se disputent la nourriture; tous luttent pour vivre, pour subsister. Or il n'y a pour un certain nombre donné d'animaux qu'une certaine somme de subsistances; tous ne peuvent donc également se conserver. Dans cette lutte, les faibles succombent nécessairement, et la victoire est au plus fort. Les forts seuls survivent, et établissent le niveau entre la population et les subsistances. On reconnaît ici la célèbre loi de Malthus, qui a soulevé de si grands débats dans l'économie politique, et que M. Darwin transporte de l'homme à l'animalité tout entière.

Cette loi étant donnée, et elle est indubitable, voyons comment agit l'élection naturelle. Les individus d'une espèce donnée qui auront acquis par accident un caractère plus ou moins avantageux à leur conservation, et l'auront transmis à leurs descendans, seront mieux armés dans la concurrence vitale; ils auront plus de chances de se conserver, et quand ce caractère se sera perfectionné par le temps, il constituera à cette variété particulière une vraie supériorité dans son espèce. Imaginez maintenant quelque changement dans le milieu ambiant qui fasse que cet avantage, qui n'avait pas encore beaucoup servi, devienne tout à coup très né-

cessaire, comme dans un refroidissement subit un poil plus long, plus épais : ceux qui auront obtenu cet avantage en profiteront et subsisteront, tandis que les autres périront. On voit que l'appropriation dans cette hypothèse résultera d'une rencontre entre la production accidentelle d'un avantage perfectionné par l'hérédité et un changement accidentel de milieu.

Voyons maintenant comment, à l'aide de ces principes, M. Darwin parvient à expliquer l'origine des espèces. C'est que, dans un même type donné, il peut se produire accidentellement des avantages de diverse nature, et qui ne se font pas concurrence : chacun profite du sien, sans nuire à celui qui en a un autre. De là des variétés différentes, bien armées, quoique différemment, pour la concurrence vitale. Ceux au contraire qui sont restés fidèles au type originel, et qui n'ont acquis aucun avantage nouveau propre à les conserver dans un milieu nouveau, ceux-là périssent. C'est ainsi que le type primitif disparaît; les variétés extrêmes subsistent seules, et ces variétés, devenant de plus en plus dissemblables par le temps, seront appelées espèces, parce que l'on aura perdu les traces de leur origine commune.

Appliquons cette théorie à un exemple peu flatteur pour l'espèce humaine, mais qui est tellement indiqué ici que ce serait un faux scrupule que de ne pas aller jusque-là. L'une des objections les plus ardentes que l'on ait faites à Darwin, c'est que si sa théorie est vraie, il faut admettre que l'homme a commencé par être un singe, ce qui est fort humiliant : à quoi un partisan de M. Darwin a répondu « qu'il aimait mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré. » Or, dans la théorie de M. Darwin, il n'est pas vrai que l'homme descende du singe, car s'il en descendait, comme il a sur lui un grand avantage, il l'aurait vaincu dans la concurrence vitale, et par conséquent l'aurait absorbé et détruit. Ce qui est vrai; c'est que le singe et l'homme dérivent l'un et l'autre d'un même type qui s'est perdu, et dont ils sont les déviations divergentes. En un mot, dans cette hypothèse, les singes ne sont pas nos ancêtres, mais ils sont nos cousins-germaines.

Généralisons cet exemple. Il ne faut pas dire que les vertébrés ont été des mollusques, ni les mammifères des poissons ou des oiseaux; mais les quatre embranchemens seraient quatre rayonnemens distincts partis d'une souche primitive. Dans chaque embranchement, le type primitif se serait également diversifié, et c'est par ces déterminations successives, cette addition de différences, cette accumulation de caractères nouveaux dans des séries toujours divergentes, que les espèces actuelles se sont produites. En un mot, le règne organisé a toujours été du général au particulier, et, comme



l'on dirait en logique, en augmentant sans cesse le contenu de sa compréhension.

Tel est, je crois, dans ses bases essentielles, et sans y rien changer, le système de M. Darwin, système qu'il défend avec des ressources d'esprit vraiment inépuisables, et surtout avec une admirable sincérité, car, à l'inverse des inventeurs de systèmes qui n'exposent que les faits favorables à leurs idées et taisent les faits contraires, M. Darwin consacre la moitié de son livre à exposer les difficultés et les objections que son principe peut soulever, et quelques-unes sont si formidables qu'il a grand'peine à en atténuer la portée. A-t-il été cependant jusqu'à la difficulté capitale qui pèse sur tout le système, et qui pour nous tient notre esprit en suspens? C'est ce que nous ne croyons pas, et c'est ce que nous essaierons d'établir.

Le véritable écueil, à notre avis, de la théorie de M. Darwin, le point périlleux et glissant, c'est le passage de l'élection artificielle à l'élection naturelle : c'est d'établir qu'une nature aveugle et sans dessein a pu atteindre, par la rencontre des circonstances, le même résultat qu'obtient l'homme par une industrie réfléchie et calculée. Dans l'élection artificielle en effet, ne l'oublions pas, l'homme choisit les élémens de ses combinaisons; pour atteindre un but désiré, il choisit deux facteurs doués déjà l'un et l'autre du caractère qu'il veut obtenir ou perfectionner. S'il y avait quelque différence entre les deux facteurs, le produit serait incertain et mixte, ou bien, lors même que le caractère de l'un des facteurs y prédominerait, il y serait toujours affaibli par le mélange avec un caractère contraire.

Pour que l'élection naturelle obtînt les mêmes résultats, c'est-à-dire l'accumulation et le perfectionnement d'un caractère quelconque, il faudrait que la nature fût capable de choix; il faudrait, pour tout dire, que le mâle doué de tel caractère s'unît précisément avec une femelle semblable à lui. Dans ce cas, je reconnais que le multiple de ces deux facteurs aurait la chance d'hériter de ce caractère commun et même d'y ajouter. Il faudrait encore que ce multiple ou produit cherchât dans son espèce un autre individu qui aurait aussi accidentellement atteint ce même caractère. De cette manière, par une suite de choix semblables, la nature pourrait faire ce que fait l'industrie humaine, car elle agirait exactement de même.

Mais qui ne voit que j'évoque une hypothèse impossible? Car comment admettre qu'un animal qui aura subi une modification accidentelle (une nuance de plus ou de moins dans la couleur par exemple) ira précisément découvrir dans son espèce un autre individu atteint en même temps de la même modification? Cette modification étant accidentelle et individuelle à l'origine, elle doit être

rare, et par conséquent il y a très peu de chances que deux individus se rencontrent et s'unissent; l'aveugle désir qui porte le mâle vers la femelle ne peut avoir une telle clairvoyance, et s'il l'avait, quel éclatant témoignage de finalité! Et en supposant par impossible qu'une telle rencontre ait lieu une fois, comment admettre qu'elle se renouvelle à la seconde génération, puis à la troisième, à la quatrième, puis ainsi de suite? Ce n'est qu'à cette condition d'une rencontre constante entre deux facteurs semblables que la variété se produira. Autrement, déviant à chaque nouveau couple, les modifications n'auront aucun caractère constant, et le type de l'espèce restera seul identique. On triomphe du peu de temps qu'il faut à l'industrie humaine pour obtenir une variété nouvelle, et l'on dit : Que ne peut faire la nature, qui a des siècles à sa disposition! Il me semble qu'ici le temps ne fait rien à l'affaire. Tout le nœud est dans la multiplication de l'avantage cherché, multiplication qui exige une pensée qui choisit.

On trouve dans l'espèce humaine elle-même des exemples de variétés produites par élection; mais cela tient à des unions constantes et suivies entre des sujets semblables. Ainsi le type israélite est bien reconnaissable et persiste encore depuis des siècles malgré les changemens du milieu; mais les Israélites se marient entre eux et conservent de cette façon les traits distinctifs qui les caractérisent. Supposez des mariages mixtes, supposez que, les préjugés disparaissant, les Israélites en vinssent à se marier avec les autres parties de la population : combien de temps durerait le type israélite? Il serait bien vite absorbé et transformé. Il y a près de Potsdam, nous a dit M. de Quatrefages (1), un village particulièrement remarquable par la taille des habitans. A quoi tient cette particularité? Elle vient, dit-on, de ce que le père de Frédéric le Grand, qui aimait les beaux hommes, choisissait les plus grandes paysannes qu'il pût rencontrer pour les marier à ses grenadiers. C'est bien là de l'élection, mais artificielle, ne l'oublions pas. C'est ainsi que Platon dans sa *République*, tout en prescrivant de tirer au sort les époux, conseillait cependant aux magistrats de tricher un peu et de réunir sans en avoir l'air les plus belles femmes aux plus beaux hommes afin d'obtenir de vigoureux citoyens. On voit, par tous ces exemples, que l'élection suppose toujours la rencontre d'un caractère commun dans les deux sexes : c'est ce qui ne peut avoir lieu dans la nature, ce caractère tout accidentel étant d'abord très rare, et ceux qui le posséderaient en même temps n'ayant aucune raison de se rencontrer et de se choisir.

Je sais que Darwin distingue deux sortes d'élection artificielle :

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1861.

l'une qu'il appelle méthodique, l'autre inconsciente. L'élection méthodique est celle de l'éleveur qui combine ses élémens, comme en mécanique on combine les rouages d'une machine. L'élection inconsciente est celle par laquelle on obtient l'amélioration ou la modification d'une espèce sans avoir précisément cherché ce résultat, comme celle d'un chasseur par exemple, qui n'a nulle prétention de perfectionner la race canine, mais qui, par goût, est amené à choisir les meilleurs chiens qu'il puisse se procurer, et obtient par la force des choses une accumulation de qualités dans cette race. C'est ainsi vraisemblablement que se sont formées les diverses variétés canines. Il n'y a pas là une méthode systématique, et cependant le résultat est le même, quoique plus lent. Il en est de même dans la nature, d'après M. Darwin. Elle pratique une élection inconsciente, et l'agent qui remplace ici le choix, c'est la concurrence vitale. Les mieux avantagés l'emportent nécessairement par le droit du plus fort, et la nature se trouve avoir ainsi choisi spontanément et sans le savoir les sujets les mieux doués pour résister aux atteintes du milieu, en un mot les mieux appropriés.

Nous voici au cœur du système. Pour le bien apprécier, distinguons deux cas différens : ou bien le milieu ambiant ne change pas, ou bien il change. Qu'arrivera-t-il dans ces deux hypothèses? Il faut remarquer une grande différence entre la doctrine de Lamarck et celle de Darwin. Suivant le premier, tant que le milieu ne change pas, l'espèce doit rester immobile, une fois appropriée par l'habitude à ce milieu : ayant en effet ce qu'il lui faut pour vivre, on ne voit pas pourquoi elle ferait effort pour changer. Cependant si le changement a pour cause l'élection naturelle, il doit pouvoir se produire même dans un milieu immobile, car, si bien appropriée que soit une espèce, on conçoit toutefois qu'elle le soit davantage : il peut toujours se produire quelques accidens qui assureraient à certains individus un avantage sur d'autres, et leur ouvrirait en quelque sorte un débouché plus grand. Et ainsi on ne voit pas pourquoi dans cette hypothèse les espèces ne varieraient point sous nos yeux. Il ne faudrait même pas pour cela, à ce qu'il semble, des temps infinis, quand on songe avec quelle rapidité l'industrie humaine crée des variétés nouvelles.

Pourquoi donc ne voit-on pas de telles modifications se produire? C'est que le principe de l'élection naturelle, même uni au principe de la concurrence vitale, ne peut pas, à ce qu'il semble, avoir la vertu que lui attribue M. Darwin. Supposons en effet que, dans les pays chauds, la couleur soit un avantage qui rende les habitans plus aptes à supporter l'ardeur du climat; supposez que dans l'un de ces pays il n'y ait que des blancs, et qu'à un moment donné un

individu se trouve accidentellement coloré en noir, celui-là aura un avantage sur ses compatriotes : il vivra, si vous voulez, plus longtemps. Mais le voilà qui se marie. Qui pourra-t-il épouser ? Une blanche sans contredit, la couleur noire étant accidentelle. L'enfant qui résultera de cette union sera-t-il noir ? Non sans doute, mais mulâtre ; l'enfant de celui-ci sera d'un teint encore moins foncé, et en quelques générations la teinte accidentelle du premier aura disparu et se sera fondue dans les caractères généraux de l'espèce. Ainsi, en admettant même que la couleur noire eût été un avantage, elle n'aurait jamais le temps de se perpétuer assez pour former une variété nouvelle plus appropriée au climat, et qui par là même l'emporterait sur les blancs dans la concurrence vitale.

Si l'on avait des doutes sur la valeur de l'argument que je propose ici contre la portée du principe de M. Darwin, j'invoquerais l'autorité d'un autre naturaliste, M. de Quatrefages, très favorable cependant à ce principe. Il cite plusieurs individus de l'espèce humaine qui se sont trouvés doués accidentellement de caractères exceptionnels, et il veut expliquer pourquoi ces individus n'ont pas donné naissance à des variétés nouvelles. « Aucun Lambert, dit ce naturaliste, aucun Colburn (ce sont les noms de ces individus anormaux) ne s'est allié avec un autre individu présentant la même anomalie que lui. La sélection tendait ici à effacer l'activité surabondante et tératologique de la peau, le nombre exagéré des doigts. A chaque génération, l'influence du fait anormal primitif diminuait forcément par le mélange du sang normal : elle a dû finir par disparaître promptement. » Plus loin, il explique, par l'absence de sélection artificielle, l'uniformité relative des groupes humains, comparés aux animaux domestiques. Ne suit-il pas de là que la sélection naturelle est insuffisante pour faire varier les espèces par cette raison capitale sur laquelle j'ai tant insisté, à savoir que les divers individus des deux sexes accidentellement atteints du même caractère ne pourront pas se rencontrer ?

Ce n'est pas que je conteste le principe de l'élection naturelle et le principe de la concurrence vitale. Ce sont deux lois très vraies, mais qui me paraissent devoir agir dans un sens tout différent de celui qu'on nous annonce, et beaucoup plus dans le sens de la conservation de l'espèce que dans le sens de la modification. En effet, le genre de vie d'un animal dépendant toujours de sa structure (que l'on admette les causes finales ou non), il est évident que, dans une espèce, les mieux avantagés sont ceux dont l'organisation est la plus conforme au type de l'espèce. Dans les carnivores par exemple, celui-là aura l'avantage qui aura de bonnes griffes, de fortes dents, des muscles souples et vigoureux. Que si vous suppo-

sez une modification intervenant, qui pourrait être ultérieurement un avantage dans d'autres conditions, elle sera néanmoins à son origine un inconvénient en altérant le type de l'espèce, en rendant par là l'individu moins propre au genre de vie auquel l'appelle son organisation générale. Supposez que dans un animal herbivore les dents à couronnes plates, si propres à broyer des herbes molles, soient accidentellement remplacées dans quelques individus par des dents tranchantes. Quoique la dent tranchante soit en réalité un avantage pour les espèces qui en jouissent, puisqu'elle leur permet de joindre deux espèces de nourriture, ce serait néanmoins pour l'animal chez lequel elle se rencontrerait par accident un très grand désavantage, car il serait par là moins propre à trouver sa nourriture habituelle, et rien en lui ne serait préparé pour s'accommoder à une autre espèce de nourriture. Je conclus que l'élection naturelle doit avoir pour effet, dans un milieu toujours le même, de maintenir le type de l'espèce et de l'empêcher de s'altérer : je n'y puis voir, si ce n'est accidentellement, un principe de modification et de changement.

En est-il ainsi lorsque le milieu lui-même est changé, lorsque par des causes quelconques les conditions extérieures viennent à varier? C'est alors, suivant Darwin, que le principe de l'élection naturelle agit d'une manière toute-puissante. Si en effet, au moment de ce changement de milieu, quelques individus d'une espèce se trouvent avoir précisément certains caractères qui les rendent propres à s'accommoder à ce milieu, n'est-il pas évident que ceux-là auront un grand avantage sur les autres, et qu'ils survivront seuls, tandis que ceux-ci périront? L'élection naturelle agissant, un caractère individuel à l'origine pourra donc devenir un caractère spécifique.

C'est ici évidemment que l'hypothèse de M. Darwin se présente surtout avec avantage; mais elle est encore sujette à de bien grandes difficultés. Et d'abord il faut admettre que la modification en question s'est rencontrée en même temps dans les mêmes lieux entre plusieurs individus de sexe différent. En effet, comme nous l'avons montré, si elle n'est pas à la fois dans les deux sexes, cette qualité, bien loin de s'accumuler et de se déterminer davantage par l'hérédité, irait sans cesse en s'affaiblissant, et nulle espèce nouvelle ne pourrait se former. Voici donc déjà une première rencontre, une première coïncidence qu'il faut admettre. En second lieu, il faut supposer que chaque espèce animale a eu pour origine la rencontre d'une modification accidentelle avec un changement de milieu, ce qui multiplie à l'infini le nombre des coïncidences et des accidens. Dans cette hypothèse, tandis qu'une certaine série de causes faisait va-

rier suivant des lois particulières les formes organiques, une autre série de causes, suivant d'autres lois, faisait varier les milieux. L'appropriation dans les animaux n'est autre chose que le point de rencontre entre ces deux séries. Or, comme les formes appropriées dans l'organisme se comptent par milliards, ou plutôt ne se comptent pas, il faut admettre que ces deux séries de causes parallèles se sont rencontrées d'accord un milliard de fois, ou plutôt un nombre infini de fois, c'est-à-dire qu'il faut livrer au fortuit, pour ne pas dire au hasard, la plus grande part dans le développement et le progrès de l'échelle animale. Est-ce là une explication vraiment rationnelle?

Voici enfin une difficulté qui paraît des plus graves. Cuvier a beaucoup insisté, dans ses travaux de philosophie géologique, sur la loi qu'il appelle loi des corrélations organiques. Selon cette loi, les organes sont liés entre eux par des rapports logiques, et la forme de chacun est déterminée par la forme des autres. Il s'ensuit que certaines rencontres d'organes sont impossibles, que d'autres sont nécessaires. On n'ignore pas que c'est au moyen de cette loi que Cuvier a fondé la paléontologie, un os ou même un débris d'os lui donnant *à priori* dans un animal fossile tous ceux qui manquaient. Il résulte de là que si un organe capital subit une modification importante, il est nécessaire, pour que l'équilibre subsiste, que tous les autres organes essentiels soient modifiés de la même manière. Autrement un changement tout local, si avantageux qu'il puisse être en soi, deviendra nuisible par son désaccord avec le reste de l'organisation. Que si par exemple, comme le croyait Lamarck, les écailles des poissons avaient pu se transformer en ailes d'oiseau (ce que Cuvier déclarait absurde au point de vue de l'anatomie), il faudrait en même temps que dans ces mêmes poissons la vessie natatoire se fût transformée en poumon, ce qui paraît à M. Darwin l'exemple le plus frappant de sa théorie. Eh bien! sans examiner la vérité intrinsèque des faits, je dis que ces deux transformations corrélatives et parallèles ne peuvent s'expliquer par un simple accident. M. Darwin semble avoir voulu prévenir cette objection en admettant ce qu'il appelle une corrélation de croissance. Il reconnaît qu'il y a des variations connexes et sympathiques, qu'il y a des organes qui varient en même temps et de la même manière : — le côté droit et le côté gauche du corps, les membres antérieurs et postérieurs, les membres et la mâchoire; mais cette loi laisse subsister la difficulté. De deux choses l'une : ou c'est là une loi toute mécanique, qui n'indique que de simples rapports géométriques entre les organes et n'a aucun rapport avec la conservation de l'animal, et dès lors elle ne sert pas à résoudre le problème que

j'ai posé ; ou bien ces corrélations de croissance sont précisément celles qu'exigerait le changement de milieu ou de conditions extérieures, et dès lors comment les comprendre sans une certaine finalité ? Par quelle singulière loi des organes qui ne peuvent agir que d'accord se modifieraient-ils en même temps et de la même façon, sans qu'il y eût là quelque prévision de la nature ? Ici encore la simple rencontre ne peut tout expliquer.

### III.

Jusqu'ici nous nous sommes contenté de présenter quelques considérations générales et abstraites sur la possibilité du système que nous discutons, laissant aux naturalistes le soin d'examiner si les faits concordent avec cette hypothèse. Nous essaierons cependant, pour donner un peu plus de précision à notre critique, de l'appliquer à quelques cas particuliers. Nous choisirons pour exemple la théorie de M. Darwin sur la formation de l'œil dans les animaux supérieurs, et sa théorie sur la formation des instincts. Dans ces deux cas, l'hypothèse paraît insuffisante à expliquer les faits que l'observation nous présente.

Il s'agit pour M. Darwin d'expliquer par l'élection naturelle, c'est-à-dire par une succession de modifications accidentelles, la formation de l'œil, c'est-à-dire du plus parfait des appareils d'optique. Lui-même, nous l'avons dit déjà, en est effrayé. « Au premier abord, dit-il, il semble, je l'avoue, de la dernière absurdité de supposer que l'œil, si admirablement construit pour admettre plus ou moins de lumière, pour ajuster le foyer des rayons visuels à différentes distances, pour en corriger l'aberration sphérique et chromatique, puisse s'être formé par élection naturelle... La raison dans cette circonstance doit dominer l'imagination ; mais j'ai moi-même éprouvé trop vivement combien cela lui est malaisé d'y parvenir pour être le moins du monde surpris qu'on hésite à étendre jusqu'à des conséquences aussi étonnantes le principe de l'élection naturelle. »

Essayons donc, à l'exemple de M. Darwin, de dominer notre imagination, et suivons-le dans l'explication qu'il nous donne de la formation de l'œil humain. Le fait sur lequel il s'appuie est la gradation des formes de l'œil dans l'échelle du règne animal. Ce n'est pas immédiatement et sans aucun passage que la nature atteint à la perfection dans la structure de l'organe visuel : c'est par une série de degrés dont chacun peut être un perfectionnement du degré antérieur. Supposez d'abord un simple nerf optique sensible à la lumière : c'est là un point de départ que l'on peut accorder sans

faire appel à aucune cause finale. En effet, que les innombrables combinaisons de la matière organique à un moment donné rendent un organe sensible à la lumière, comme on rend la plaque du daguerréotype sensible à l'action chimique des rayons lumineux, c'est ce qui peut certainement résulter de la rencontre des causes. Or, ce point accordé, on peut admettre que le nerf doué de cette propriété merveilleuse subisse dans des circonstances diverses un nombre infini de modifications, dont les unes sont utiles, les autres indifférentes ou même nuisibles à l'animal. Celles qui sont désavantageuses doivent à la longue constituer une infériorité pour les espèces où elles se fixent, et réciproquement celles qui sont avantageuses procurent une supériorité manifeste aux espèces qui en sont douées. Les premières tendent à amener la destruction des espèces moins favorisées; les secondes sont au contraire une cause de durée et de persistance. Il suit de là que les premières doivent disparaître et les secondes se perfectionner indéfiniment. Par conséquent un très grand nombre de degrés de transition dans la structure des yeux a dû déjà disparaître sans laisser de traces, et cependant il en reste encore un très grand nombre, comme on peut le voir par les traités des physiologistes, et surtout de Müller, qui a très profondément étudié cette question. En suivant cette série de degrés, on peut s'élever depuis les yeux les plus simples et les plus imparfaits jusqu'aux plus compliqués. Pourquoi n'admettrait-on pas que telle est la marche qu'a suivie également la nature?

Il faut reconnaître en effet qu'il y a dans le règne animal une très grande diversité dans la structure des yeux; Müller en distingue principalement trois classes. Dans la première, il place les yeux simples ou points oculaires, qui consistent simplement en une sorte de bulbe nerveuse sans aucun appareil optique, et qui ne servent, suivant toute apparence, qu'à distinguer le jour de la nuit. Puis il indique deux systèmes différens, qui ont cela de commun toutefois d'être l'un et l'autre des appareils d'optique propres à la perception des images, mais qui sont fondés sur des principes distincts. Le premier est celui des yeux composés, à facettes ou à mosaïque, et qui existent principalement chez les insectes et les crustacés; le second est celui des yeux à lentilles, que l'on rencontre chez les animaux supérieurs et même chez quelques animaux inférieurs. Le premier de ces deux systèmes consiste, suivant Müller, à placer devant la rétine, et perpendiculairement à elle, une quantité innombrable de cônes transparens, qui ne laissent parvenir à la membrane nerveuse la lumière que dans le sens de leur axe, et absorbent, au moyen du pigment noir dont les parois sont revêtues, toute lumière qui vient les frapper obliquement. Quant au second système,



il consiste à remplacer ces cônes par des lentilles appelées cristallins, qui, plongées dans des milieux humides, ont la propriété, ainsi que ces milieux, de faire converger les rayons lumineux et de les concentrer sur la rétine. Ces deux systèmes présentent donc, l'un des appareils isolateurs, l'autre des appareils convergens, mais tous parfaitement conformes aux lois de l'optique.

Ces faits une fois établis, quelle conclusion en doit-on tirer? Il faut observer d'abord que le fait de la gradation dans les formes organiques, — fait sur lequel M. Darwin insiste beaucoup, — n'a rien de contraire au principe de la finalité, car, en supposant une intelligence créatrice ou ordonnatrice, quelle loi plus naturelle et plus sage que celle du progrès insensible et continu? L'idée même d'un progrès semble indiquer l'idée préconçue ou tout au moins le pressentiment instinctif de la perfection. Dire que le perfectionnement résulte de la complication progressive des phénomènes, c'est confondre la perfection et la complexité, qui sont deux notions très différentes. Au contraire il semble qu'à mesure que les phénomènes s'enchevêtrent de plus en plus les uns dans les autres, il devient plus difficile d'obtenir un effet méthodique et régulier. Dans le jeu des *honnets*, jetez trois pièces sur une table : il n'est pas impossible qu'elles s'arrangent en tombant pour former un triangle ; mais, si vous en jetez cent, il y a des milliards de chances contre une que vous ne rencontrerez pas une forme régulière. Si donc vous supposez l'œil se formant par une addition infinie de phénomènes, il y a infiniment plus de chances pour qu'il soit altéré ou détruit que perfectionné.

Mais de plus il s'en faut de beaucoup que la gradation soit absolue. Entre les deux systèmes supérieurs, le système isolateur et le système convergent, on voit bien qu'il peut y avoir à la rigueur transition et passage. M. Darwin cite en effet des cas où cette transition a lieu et où les cônes du premier système prennent la forme lenticulaire qui caractérise le second ; mais le point vraiment important, c'est le passage du premier système aux deux autres : or c'est là que ni lui ni Müller ne nous donnent aucun exemple de transition. Comment s'élever des points oculaires, simples renflemens nerveux, sensibles à la lumière, aux appareils optiques, soit coniques, soit lenticulaires, qui, affectant des formes géométriques, deviennent propres à la perception des images? Müller ne cite en ce genre que deux ou trois faits d'une signification très douteuse et très mal définie. Faute de faits, M. Darwin y supplée par une hypothèse. « Il faut *nous représenter*, dit-il, un nerf sensible à la lumière derrière une épaisse couche de tissus transparens renfermant des espaces pleins de liquide, puis nous *supposerons* que chaque partie de

cette couche transparente change continuellement et lentement de densité, de manière à se séparer en couches partielles distinctes par la densité et l'épaisseur, à différentes distances les unes des autres, et dont les surfaces changent lentement de formes. » Que de suppositions et que de rencontres il faut admettre ici ! Mais, en accordant même cette transformation, il faudrait remarquer que l'on ne passerait ainsi que du premier système au troisième, c'est-à-dire des yeux simples aux yeux à lentilles, et entre les deux systèmes se trouve, pour la plupart des animaux non vertébrés, le système mixte des yeux à facettes ou à mosaïque, propre aux insectes et au plus grand nombre des crustacés. L'hypothèse de M. Darwin ne peut en aucune façon rendre compte de la structure de ce troisième système, car comment le changement lent et insensible de la densité des milieux et le changement de forme de leur surface pourraient-ils amener la production de cônes transparents à parois obscures ? Cette combinaison, tout aussi savante que celle des yeux à lentille, demande elle-même une hypothèse pour être expliquée.

Remarquez d'ailleurs que, dans ces deux grands systèmes qui se fondent l'un dans l'autre par des transitions insensibles, il y a toujours appareil optique, et par conséquent accomplissement d'un plan et d'un dessein. Ce qu'il faudrait démontrer pour que la thèse contraire fût prouvée, c'est que parmi ces appareils il y en a un grand nombre construits contrairement aux lois de l'optique, c'est-à-dire qui auraient rencontré accidentellement des formes géométriques inutiles ou nuisibles à la vision. Il faudrait montrer des cônes transparents sans parois obscures, qui par conséquent n'auraient pas la fonction que Müller leur assigne, et qui, tout compliqués qu'ils seraient, ne rendraient pas plus de services que de simples points oculaires. Il faudrait nous montrer des yeux à cristallins concaves, et non convexes, qui écarteraient les rayons lumineux au lieu de les condenser, des milieux dont la densité serait inférieure à celui de l'élément où l'animal est plongé. Telles sont les contradictions qu'il faudrait nous présenter, et en grand nombre, pour rendre plausible la formation des yeux par une succession insensible de modifications accidentelles. Il est évident que si les yeux n'ont pas été faits pour voir, un très grand nombre de modifications ont dû se produire qui n'avaient aucun rapport avec la fonction de la vision. Dire que toutes ont disparu est une réponse trop commode, car il est vraiment étrange que, tant de formes ayant existé, il ne reste plus pour nous que celles qui sont appropriées à la fonction. Dire que ces modifications, étant désavantageuses, ont amené l'extinction des espèces qui les possédaient, c'est exagérer beaucoup, à ce qu'il semble, l'importance de tel degré de vision.

Puisque nous voyons que beaucoup d'animaux peuvent vivre avec de simples points oculaires, sans appareils optiques, on ne comprend pas pourquoi ils ne vivraient pas avec des appareils inutiles ou mal construits. Ce désavantage dans la vision pourrait, en beaucoup de cas, être compensé par la supériorité dans d'autres organes, et n'être pas nécessairement une cause de destruction. Ce sont donc là les faits qu'il faudrait citer pour prouver que l'œil a été formé par des causes purement physiques, sans nulle prévision, car on aura beau citer d'innombrables espèces d'yeux : si ce sont toujours des yeux, c'est-à-dire des organes servant à voir, le principe des causes finales reste intact.

Je passe à la question de l'instinct. On sait quelle était sur ce point la théorie de Lamarck. L'instinct, selon lui, est une habitude héréditaire. M. Darwin adopte cette théorie en la modifiant par le principe de l'élection naturelle; il fait remarquer que l'on peut dire des instincts la même chose que des organes. Toute modification dans les habitudes d'une espèce peut être avantageuse, tout aussi bien qu'une modification d'organes. Or, quand une modification instinctive se sera produite dans une espèce, elle tendra à se perpétuer, et, si elle est avantageuse, elle assurera à ceux qui en sont doués la prépondérance sur les autres variétés de l'espèce, de manière à détruire toutes les variétés intermédiaires. A la vérité, on ne peut pas prouver par l'observation directe que les instincts se soient modifiés; mais quelques observations indirectes semblent autoriser cette supposition : ce sont, par exemple, les gradations d'instincts. Ainsi la fabrication du miel par les abeilles nous présente trois types distincts, mais reliés l'un à l'autre par des gradations insensibles : d'abord les bourdons, qui font leur miel et leur cire dans le creux des arbres, puis nos abeilles domestiques, qui ont résolu, dans la construction des cellules, un problème de mathématiques transcendantes, enfin les abeilles d'Amérique, espèce moyenne, inférieure à nos abeilles et supérieure aux bourdons. Ne peut-on voir là la trace et l'indication d'un développement d'instinct qui, parti du plus bas degré, serait arrivé peu à peu au point où nous le voyons aujourd'hui? Ce qui autorise cette conjecture, c'est qu'en contrariant l'industrie des abeilles, en la plaçant dans des conditions défavorables ou nouvelles, on a réussi à faire varier leurs habitudes et à les faire changer de procédés. Beaucoup d'expériences faites dans cette direction pourraient jeter un grand jour sur cette obscure question.

Je n'hésite point à reconnaître que la théorie qui explique l'instinct par l'habitude héréditaire ne doit pas être rejetée sans un examen approfondi; mais il y a là encore de bien sérieuses difficul-

tés. D'abord les variations d'instinct qu'on pourrait observer dans certaines circonstances particulières ne prouveraient pas nécessairement contre l'hypothèse d'un instinct primitif propre à chaque espèce, car, même dans cette hypothèse, la nature ayant attaché à l'animal un instinct pour le préserver, a pu vouloir, toujours prévoyante, que cet instinct ne fût pas précisément à court dès que le moindre changement aurait lieu dans les circonstances extérieures. Un certain degré de flexibilité dans l'instinct se concilie très bien avec la doctrine d'un instinct irréductible. Par exemple, la nature, ayant donné à l'oiseau l'instinct de construire son nid avec certains matériaux, n'a pas dû vouloir que, si ces matériaux venaient à manquer, l'oiseau ne fit pas de nid. Comme nos habitudes, si mécaniques qu'elles soient, se modifient cependant automatiquement pour peu que telle circonstance externe vienne les contrarier, il pourrait en être ainsi des instincts ou habitudes naturelles imprimées dès l'origine dans l'organisation même de chaque espèce par l'auteur prévoyant de toutes choses.

J'élèverai d'ailleurs une grave objection contre l'application du principe de l'élection naturelle à la formation des instincts. Suivant Darwin, la modification de l'instinct, qui a d'abord été accidentelle, s'est transmise ensuite et s'est fixée par l'hérédité; mais qu'est-ce qu'une modification accidentelle d'instinct? C'est une action fortuite. Or une action fortuite peut-elle se transmettre héréditairement? Remarquez la différence qu'il y a entre une modification d'organe et une modification d'instinct. La première, si légère, si superficielle qu'elle soit, fût-ce la couleur d'un plumage, est permanente et dure toute la vie : elle s'imprime d'une manière durable à l'organisation, et l'on conçoit qu'elle se transmette par l'hérédité; mais un instinct n'est autre chose qu'une série d'actes donnés. Une modification d'instinct est donc une action particulière, qui vient fortuitement s'intercaler dans cette série. Comment croire que cette action, fût-elle répétée par hasard plusieurs fois dans la vie, pût se reproduire dans la série des actions des descendants? Nous voyons les pères transmettre à leurs fils des habitudes toutes faites (encore faut-il faire la part de l'imitation et de la similitude des milieux); mais nous ne voyons pas que le fils reproduise les actions accidentelles du père. Que de faits ne faudrait-il pas citer pour rendre croyable une transmission héréditaire aussi étrange!

Si l'on doutait que M. Darwin fit une part aussi grande au hasard dans l'origine des instincts, je rappellerais l'exemple qu'il cite lui-même, à savoir l'instinct du coucou. On sait que la femelle de cet oiseau pond ses œufs dans un autre nid que le sien. Cet instinct, qui est propre au coucou d'Europe, n'a pas lieu chez le coucou

d'Amérique. M. Darwin conjecture que le coucou d'Europe a pu avoir autrefois les mêmes mœurs que le coucou américain. « Supposons, dit-il, qu'il lui soit arrivé, quoique rarement, de pondre ses œufs dans le nid d'autres oiseaux. Si la couveuse ou ses petits ont tiré quelque avantage de cette circonstance, si le jeune oisillon est devenu plus vigoureux en profitant des méprises de l'instinct chez une mère adoptive, on conçoit qu'un fait accidentel soit devenu une habitude avantageuse à l'espèce, car toute analogie nous sollicite à croire que les jeunes oiseaux ainsi couvés auront hérité plus ou moins de la déviation d'instinct qui a porté leur mère à les abandonner. Ils seront devenus de plus en plus enclins à déposer leurs œufs dans le nid d'autres oiseaux. » Voilà bien ici une action accidentelle et fortuite considérée comme transmissible héréditairement. Je demanderai aux zoologistes s'ils accordent que le pouvoir de l'hérédité puisse aller jusque-là.

Il faudrait recueillir et discuter un grand nombre de faits pour apprécier à sa vraie mesure la théorie des habitudes héréditaires. Je n'en citerai qu'un, qui me paraît absolument réfractaire à toute théorie de ce genre : c'est l'instinct des *nécrophores*. Ces animaux ont l'habitude, quand ils ont pondu leurs œufs, d'aller chercher des cadavres d'animaux pour les placer à côté de ces œufs, afin que leurs petits, aussitôt éclos, trouvent immédiatement leur nourriture; quelques-uns même pondent leurs œufs dans ces cadavres eux-mêmes. Or ce qu'il y a ici d'incompréhensible, c'est que les mères qui ont cet instinct ne verront jamais leurs petits et n'ont pas vu elles-mêmes leurs mères; elles ne peuvent donc savoir que ces œufs deviendront des animaux semblables à elles-mêmes, ni prévoir par conséquent leurs besoins. Chez d'autres insectes, les *pompiles*, l'instinct est plus remarquable encore : dans cette espèce, les mères ont un genre de vie profondément différent de leurs petits, car elles-mêmes sont herbivores, et leurs larves sont carnivores. Elles ne peuvent donc point, par leur propre exemple, présumer ce qui conviendra à leurs enfans. Recourra-t-on ici à l'habitude héréditaire? Mais il a fallu que cet instinct fût parfait dès l'origine, et il n'est pas susceptible de degrés; une espèce qui n'aurait pas eu cet instinct précisément tel qu'il est n'aurait pas subsisté, puisque, les petits étant carnivores, il leur faut absolument une nourriture animale toute prête quand ils viendront au monde. Si l'on disait que les larves ont été originairement herbivores, et que c'est par hasard et sans but que la mère, attirée peut-être par un goût particulier, est allée pondre ses œufs dans des cadavres, que les petits, naissant dans ce milieu, s'y sont peu à peu habitués et d'herbivores sont devenus carnivores, puis que la mère elle-même s'est déshabituée de pondre

dans des cadavres, mais que, par un reste d'association d'idées, elle a continué à aller chercher de ces cadavres, devenus inutiles pour elle, et à les placer auprès de ses propres œufs, et tout cela sans but, — on multiplie d'une manière si effroyable le nombre des accidens heureux qui ont pu amener un tel résultat, que l'on ferait beaucoup mieux, ce semble, de dire que l'on n'y comprend rien.

Terminons par une observation générale. Malgré les objections nombreuses que nous avons élevées contre la théorie de M. Darwin, nous ne prenons pas directement parti contre cette théorie, dont les zoologistes sont les vrais juges. Nous ne sommes ni pour ni contre la transmutation des espèces, ni pour ni contre le principe de l'élection naturelle. La seule conclusion positive de notre discussion est celle-ci : aucun principe jusqu'ici, ni l'action des milieux, ni l'habitude, ni l'élection naturelle, ne peut expliquer les appropriations organiques sans l'intervention du principe de finalité. L'élection naturelle non guidée, soumise aux lois d'un pur mécanisme et exclusivement déterminée par des accidens, me paraît, sous un autre nom, le hasard d'Épicure, aussi stérile, aussi incompréhensible que lui; mais l'élection naturelle, guidée à l'avance par une volonté prévoyante, dirigée vers un but précis par des lois intentionnelles, peut bien être le moyen que la nature a choisi pour passer d'un degré de l'être à un autre, d'une forme à une autre, pour perfectionner la vie dans l'univers, et s'élever par un progrès continu de la monade à l'humanité. Or, je le demande à M. Darwin lui-même, quel intérêt a-t-il à soutenir que l'élection naturelle n'est pas guidée, n'est pas dirigée? Quel intérêt a-t-il à remplacer toute cause finale par des causes accidentelles? On ne le voit pas. Qu'il admette que, dans l'élection naturelle aussi bien que dans l'élection artificielle, il peut y avoir un choix et une direction, et son principe devient aussitôt bien autrement fécond. Son hypothèse, tout en conservant l'avantage de dispenser la science d'avoir recours pour chaque création d'espèces à l'intervention personnelle et miraculeuse de Dieu, n'aurait pas cependant le danger d'écarter de l'univers toute pensée prévoyante et de tout soumettre à une aveugle et brutale fatalité (1).

(1) Il n'y a nulle contradiction à admettre, concurremment avec le principe d'élection naturelle, un principe de finalité. Un botaniste distingué, M. Naudin, qui avant même M. Darwin a comparé l'action plastique de la nature dans la formation des espèces végétales à l'élection systématique de l'homme, reconnaît que l'élection naturelle est insuffisante sans le principe de finalité. « Puissance mystérieuse, dit-il, indéterminée, fatalité pour les uns, pour les autres volonté providentielle, dont l'action incessante sur les êtres vivans détermine à toutes les époques de l'existence du monde la forme, le volume et la durée de chacun d'eux en raison de sa destinée dans l'ordre de choses

Le défaut que nous avons cru découvrir dans la théorie de M. Darwin, c'est l'importance exagérée qu'il paraît accorder à l'accident dans la nature, c'est-à-dire au phénomène, au particulier, au fortuit. C'est là, remarquons-le, un des signes de notre temps. Partout aujourd'hui, dans la philosophie, dans l'histoire, dans la critique littéraire, vous voyez l'accidentel élevé au rang de principe. Cette rencontre que nous croyons remarquer entre les principes de M. Darwin et l'esprit du temps nous inspire des doutes sur la valeur scientifique et définitive de sa théorie. A première vue, une si grande part faite à l'accident dans la nature nous paraît quelque chose de peu vraisemblable. Dans la vie de chacun de nous, l'accident ne joue après tout qu'un rôle très secondaire. Est-il à croire que la nature soit moins raisonnable que la vie humaine, que son développement et son progrès ne tiennent qu'à une suite de circonstances heureuses ?

Deux conceptions profondément différentes du monde et de la nature sont aujourd'hui en présence. Dans l'une, le monde n'est qu'une série descendante de causes et d'effets : quelque chose existe d'abord de toute éternité avec certaines propriétés primitives. De ces propriétés résultent certains phénomènes; de ces phénomènes combinés résultent des phénomènes nouveaux qui donnent naissance à leur tour à d'autres phénomènes, et ainsi à l'infini. Ce sont des cascades et des ricochets non prévus qui amènent, grâce au concours d'un temps sans limites, le monde que nous voyons. Dans l'autre, le monde est comme un être organisé et vivant qui se développe conformément à une idée, et qui, de degré en degré, s'élève à l'accomplissement d'un idéal éternellement inaccessible dans sa perfection absolue. Chacun des degrés est amené non-seulement par celui qui le précède, mais encore par celui qui le suit; il est en quelque sorte déterminé à l'avance par l'effet même qu'il doit atteindre. C'est ainsi que nous voyons la nature s'élever de la matière brute à la vie, et de la vie au sentiment et à la pensée. Dans cette hypothèse, la nature n'est plus une sorte de jeu où, toutes choses tombant au hasard, il se produit un effet quelconque : elle a un plan, une raison, une pensée. Elle n'est pas une sorte de proverbe improvisé, où, chacun parlant de son côté, il en résulterait une apparente conversation; elle est un poème, un drame savamment conduit, et où tous les fils de l'action, si compliqués qu'ils soient, se lient cependant vers un but déterminé. C'est une série ascendante de moyens et de fins.

dont il fait partie! C'est cette puissance qui harmonise chaque membre à l'ensemble en l'appropriant à la fonction qu'il doit remplir dans l'organisme général de la nature, fonction qui est pour lui sa raison d'être. »

Comment ces deux séries peuvent-elles se concilier et s'unir? Comment la liaison des causes et des effets peut-elle devenir une liaison de moyens et de fins? Comment le mécanisme de la nature peut-il réaliser la loi idéale qu'exige l'esprit? Comment enfin peut-il à la fois descendre et remonter en quelque sorte, descendre de cause en cause et en même temps remonter de fin en fin? La seule solution de cette redoutable antinomie, c'est qu'une pensée première a choisi et a dirigé; c'est qu'entre ces directions infinies où le monde pouvait être entraîné par le ricochet inconscient et déréglé des causes mécaniques, une seule a prévalu. Ainsi qu'un cheval échappé dans l'espace et entraîné par une fougue aveugle dans une course téméraire peut prendre mille chemins divers, mais, retenu et guidé par une main vigoureuse et savante, n'en prend qu'un qui le mène au but, ainsi la nature aveugle, contenue dès l'origine par le frein d'une volonté incompréhensible et dirigée par un maître inconnu, s'avance éternellement, par un mouvement gradué, plein de grandeur et de noblesse, vers l'éternel idéal dont le désir la possède et l'anime. La pensée gouverne l'univers : elle est au commencement, au milieu, à la fin, et rien ne se produit qui soit vide de pensée; mais cette pensée elle-même est-elle, comme disent les Allemands, immanente à l'univers, ou en est-elle séparée? Gouverne-t-elle les choses du dedans ou du dehors? Se connaît-elle elle-même, ou aspire-t-elle seulement à se connaître un jour? Dieu est-il, ou Dieu se fait-il, comme on l'a dit? Est-il un être réel ou un idéal à jamais inaccessible? Pour nous, nous n'hésitons pas à penser qu'un idéal ne peut être un principe qu'à la condition d'exister, que la pensée, pour atteindre un but, doit savoir où elle va. Entre la doctrine du mécanisme fataliste et la doctrine de la Providence, nous ne voyons aucun milieu intelligible et satisfaisant. Beaucoup d'esprits voudraient se dissimuler à eux-mêmes la pente qui les entraîne vers l'athéisme en prêtant à la nature une vie, un instinct, une âme, et à cette âme une tendance inconsciente vers le bien. Je crois qu'ils sont dans l'illusion; mais ce n'est pas ici le lieu de les combattre. Concluons avec eux, contre les partisans d'un mécanisme aveugle, qu'une loi inconnue dirige le cours des choses vers un terme qui fuit sans cesse, mais dont le type absolu est précisément la cause elle-même d'où le flot est un jour sorti par une incompréhensible opération.

PAUL JANET.



---

# FRÉDÉRIQUE

SUITE DU *CHEVALIER SARTI*.

---

## II.

UNE REPRÉSENTATION DU *FREYSCHUTZ*.

---

### I.

Frédérique de Rosendorff était fille d'une sœur de M<sup>me</sup> de Narbal (1). Née dans la ville d'Augsbourg, où elle avait passé son enfance, elle avait perdu de bonne heure son père et sa mère, qui l'avaient laissée sans fortune. Un oncle du côté paternel, riche et sans enfans, avait adopté Frédérique. Elle sortait à peine de l'adolescence, lorsque ses parens d'Augsbourg, qui n'avaient pas le temps de surveiller son éducation, l'adressèrent à M<sup>me</sup> de Narbal, qui plusieurs fois leur avait témoigné le désir d'avoir cette enfant auprès d'elle. Frédérique avait tout au plus seize ans quand le chevalier Sarti fit la connaissance de la comtesse. D'apparence svelte, frêle et même délicate, elle était en réalité douée d'une constitution vigoureuse, et on pouvait être rassuré sur l'avenir d'une si charmante créature. On aurait dit un jeune roseau qui plie et résonne au moindre zéphyr, sans qu'on puisse craindre de le voir se briser avant l'heure. Elle était blonde, et sa riche chevelure se déroulait en boucles d'or sur un cou flexible d'une admirable élégance de contour. Une

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

ou deux petites mèches folles, trop courtes pour être relevées et contenues derrière la tête, garnissaient les sinuosités de ce cou d'albâtre dont la morbidesse attirait forcément le regard. Ses yeux d'un bleu céleste s'entr'ouvraient lentement sous un léger nuage de mélancolie qui en tempérerait la douceur enchanteresse. Le front haut, largement modelé, indiquait la noblesse des instincts et le besoin d'une forte culture morale. Mais comment rendre l'expression ineffable du sourire de Frédérique, lorsque ses lèvres, habituellement fermées, et dans l'attitude du recueillement, s'épanouissaient sous la pression d'un sentiment aimable? Son beau visage s'éclairait alors de cette lumière intérieure de l'âme qui est à la gaité bruyante de l'esprit ce que le crépuscule d'un beau soir d'été est à la vive clarté du jour, ce que la mélodie de Mozart est à celle de Rossini. Des dents fines, serrées et blanches comme du lait ornaient une bouche adorable. Son visage, formant un ovale un peu allongé, se terminait par une fossette gracieuse qui divisait le menton en deux hémisphères d'une égalité parfaite. De belles épaules dont la frêle charpente attendait le développement de la vie, une poitrine blanche, délicate, qui tressaillait à la moindre impression, enfin un ensemble délicieux de grâce épanouie et de recueillement, de sérénité méridionale et de rêverie allemande, telle était Frédérique de Rosendorff au sortir de l'adolescence. On l'eût reconnue alors dans ces vers du poète de la lumière et du sentiment :

Sous sa robe d'enfant qui glisse des épaules  
 A peine aperçoit-on deux globes palpitans,  
 Comme les nœuds formés sous l'écorce des saules  
 Qui font renfler la tige aux séves du printemps.

Le caractère de cette jeune fille offrait les mêmes contrastes que sa constitution physique. Elle avait un esprit pénétrant, d'une tournure assez sérieuse, qui se plaisait dans la lecture des bons livres, sans être insensible pour cela aux plaisirs de son âge et de son sexe. Douée de nobles instincts, qui n'avaient pu être développés dans la famille qui l'avait adoptée, Frédérique aspirait à s'élever, à donner l'essor à ses facultés, à se dégager enfin du milieu où la nature et le sort l'avaient placée. Cette ambition d'enfant, qui se montrait dans toute sa naïveté, n'avait rien de vulgaire et qu'on pût confondre avec la vanité qui recherche les distinctions sociales. L'âme généreuse de Frédérique était plus disposée à se laisser surprendre par l'attrait d'un dévouement inconsidéré qu'à se soumettre à des préoccupations égoïstes. Elle aimait cependant les élégances et les somptuosités de la vie. La perspective d'une existence médiocre l'eût effrayée, moins à cause des jouissances matérielles, qui lui

étaient presque indifférentes, que parce qu'elle n'aurait pu satisfaire le besoin d'expansion qui formait le trait saillant de cette nature d'élite, mais compliquée. Elle aurait pu s'écrier avec l'Euphion du second *Faust* de Goethe :

Immer höher muss ich steigen,  
Immer weiter muss ich schauen (1).

Fière et humble tout à la fois, docile, caressante et d'une langueur divine dans les momens d'abandon et de confiance, Frédérique devenait facilement ombrageuse et taciturne, si on lui donnait lieu de craindre quelque moquerie qui blessât son amour-propre; elle était d'autant plus susceptible qu'elle n'avait pas la répartie prompte ni de vivacité dans l'esprit. En cela, Frédérique était bien Allemande, comme elle l'était encore par la tournure de son imagination, toute remplie de mirages, d'échos merveilleux et d'ineffables chimères. Douée d'une sensibilité exquise, Frédérique la renfermait soigneusement dans le fond de son cœur, comme si elle eût craint de livrer le secret de sa faiblesse. Aussi ne pouvait-on espérer de surprendre sa vigilance et d'endormir le bon sens naturel qu'elle cachait sous les grâces naïves de la jeunesse que par le sentiment, par l'exaltation de l'âme et des goûts élevés. Alors la partie poétique et romanesque de sa nature se dilatait, et l'enthousiasme qui se dégageait de son cœur ému l'élevait comme une vapeur vers les régions idéales. C'est la musique surtout qui avait le pouvoir de la toucher, de l'ébranler ainsi jusqu'aux profondeurs de son être, et d'en tirer des accens qui la surprenaient elle-même. Dans ces momens de transfiguration, Frédérique, avec ses yeux bleus à peine entr'ouverts à la lumière, avec ses tresses blondes, le divin sourire qui égayait ses lèvres et le charme indéfinissable de toute sa personne, offrait comme la poétique image d'une légende qu'on aurait évoquée, au fond des bois, par de sublimes incantations. Elle en avait le merveilleux, la tendre mélancolie et la grâce mystérieuse.

Frédérique était excellente musicienne. Elle jouait fort bien du piano, visant moins à l'éclat du virtuose qu'à l'exécution scrupuleuse et sûre des œuvres des grands maîtres. Depuis qu'elle était chez M<sup>me</sup> de Narbal, c'était le vieux Rauch qui dirigeait ses études. Il avait communiqué à sa charmante écolière son goût exclusif pour la musique allemande, pour les fugues du grand Sébastien Bach surtout, pour les sonates de Philippe-Emmanuel, son fils, pour celles de Haydn, Mozart et Beethoven, cercle de grands hommes après lesquels Rauch ne voyait plus que des enfans ou des faiseurs de

(1) « Je veux toujours monter plus haut, je veux toujours regarder plus loin. »

contredanses. C'est tout au plus si Hummel et Weber, comme compositeurs de musique de piano, trouvaient grâce devant la rigidité tudesque de ce vieux maître de chapelle, qui jugeait un art de sentiment et de fantaisie avec le cerveau tendu d'un algébriste. Quant à Clementi, ce rival de Mozart dans l'art de jouer du clavecin, pour lequel il a composé une œuvre qui est restée classique, M. Rauch ne le mentionnait même pas. La voix de Frédérique, limitée dans son étendue, avait ce caractère de sonorité mixte et modérée qu'on appelle dans les écoles un *mezzo-soprano*, c'est-à-dire qu'elle n'était ni trop haute ni trop profonde. Le timbre en était un peu sourd, mais chaleureux et passionné. Elle chantait avec plus d'instinct et de sentiment que de méthode. Personne ne lui avait appris à gouverner cette voix rebelle, qui manquait de souplesse, et qui éclatait parfois comme si l'éruption soudaine d'un feu intérieur en eût brisé violemment les ressorts. Cette jeune fille d'une si rare distinction, qui avait passé des années à délier ses doigts avant de pouvoir aborder la plus simple sonate de Haydn ou de Mozart, chantait les morceaux les plus difficiles sans se douter qu'il y eût pour la voix humaine, comme pour toutes nos facultés, des études préliminaires qui disposent l'organe à rendre les impressions de l'âme. Ce fut le chevalier Sarti qui lui fit comprendre toute l'importance de ces études de vocalisation, qui ne sont pas, comme le croient les Allemands, de vains amusemens de l'oreille, mais un ornement indispensable à l'expression de la beauté morale. Partant de ce fait bien simple, le chevalier lui fit entrevoir quelle était en toutes choses la puissance de la méthode, qui économise les forces de l'esprit; il lui fit apprécier le charme d'un son épuré, d'une voix assouplie et d'une simple mélodie dépouillée d'artifices. C'était lui révéler le caractère général de la musique italienne, que Frédérique ne connaissait pas, et l'introduire dans ce monde lumineux de passions arrêtées et de formes finies où se complait le génie dramatique des peuples du midi. Les conseils du chevalier, sa conversation mêlée de sentiment et d'imagination, qui touchait facilement à tout, et dont le bon sens, qui en faisait le fond, se dérobaient sous la flamme de l'enthousiasme et les fleurs de la poésie, eurent une influence décisive sur les dispositions de Frédérique. Elle le comprit et se sentit heureuse au contact de cet esprit supérieur, qui communiquait à son âme un peu molle et encore flottante l'impulsion dont elle sentait vaguement le besoin.

C'est qu'il y avait deux instincts de nature bien différente qui germaient dans le caractère de cette jeune fille, deux penchans qui semblaient se disputer la possession de son cœur, l'un provenant de l'héritage de son père, homme nouveau qui lui avait infusé quel-

ques gouttes d'un sang âcre et vicié par de funestes convoitises, et l'autre qu'elle tenait de sa mère, la pure et noble tradition d'une famille longtemps honorée. Qui donc expliquera d'une manière satisfaisante le grand mystère de la transmission presque inaltérable des germes? qui nous dévoilera la cause des races qui se perpétuent dans l'humanité avec la même empreinte physique et les mêmes dispositions morales, légèrement modifiées par le temps, le croisement et l'air ambiant de la civilisation? Les physiologistes en sont encore à balbutier cette science profonde de la transmission de la vie, où la permanence des types et des instincts se combine avec la mobilité incessante des molécules qui composent le tissu de nos organes. Ce qu'il y a de certain, c'est que Frédérique n'avait pas impunément reçu le jour d'un Rosendorff, maltôtier enrichi, dont la conscience, à peine dégrossie, n'avait que des notions confuses du juste et du bien. Elle n'avait pas connu son père; mais son oncle de la ville d'Augsbourg, à qui elle ressemblait un peu, était un type trop fidèle de cette classe hybride de la société moderne qui s'est détachée du peuple et est arrivée à la propriété en soulevant la terre de ses ongles crochus, en luttant de ruse contre la prévoyance de la loi, en s'embusquant derrière un comptoir, en traquant le prochain à l'abri d'une patente délivrée par l'état. Au physique comme au moral, Frédérique portait la marque de sa double origine. Le sang des Schönenfeld se mêlait dans ses veines à celui des Rosendorff, les deux influences se combinaient dans son caractère, qui offrait un mélange singulier de nobles aspirations et de défaillances, d'héroïsme et de petites ruses, de hardiesse romanesque et de mesquines préoccupations. Sera-t-elle femme ou déesse, un ange de lumière ou la digne compagne de quelque rustre cousu d'or? Étouffera-t-elle dans son âme l'instinct cupide des Rosendorff pour dégager l'élément divin de sa nature? C'était le problème que présentait la destinée de cette jeune fille, qui semblait avoir conscience de la complexité de son être. Elle manquait d'initiative dans la volonté, comme son esprit était privé de spontanéité; mais elle avait de la ténacité dans les sentimens et une sûreté naturelle de raison qui, après quelques oscillations, la ramenait facilement à la vérité.

Indépendamment de la musique, qu'elle aimait avec passion, et de l'heureuse disposition de cette jeune fille à s'élever au-dessus des distractions futiles de son âge et de son sexe, ce qui avait plus particulièrement attiré le chevalier vers M<sup>lle</sup> de Rosendorff, c'était une sorte de ressemblance éloignée avec Beata et comme un reflet de la noble fille de Venise. Blonde comme elle et comme elle aussi plus tendre que spirituelle, plus calme et plus sensée que turbu-

lente et rieuse, Frédérique avait dans l'âme, dans le regard et jusque dans la voix je ne sais quel accent de mélancolie divine qui avait frappé le chevalier en avivant dans son cœur un souvenir adoré et toujours présent. D'autres analogies existaient encore entre ces deux femmes, qui appartenaient à des temps et à des sociétés si différentes. Si la fille des patriciens avait dû contenir les premiers tressaillemens de son cœur pour un pauvre enfant commis à sa sollicitude, si elle avait eu à lutter toute sa vie contre la disproportion d'âge et de condition qui la séparait de Lorenzo, si elle n'avait pu s'élever au-dessus des préjugés de sa naissance que par la sainteté de l'amour qui lui entr'ouvrait, à l'heure dernière, les portes du paradis, *paradisi gloriam*, c'est par l'amour aussi, et par un amour contrarié, par des obstacles non moins puissans aux yeux du monde qui l'entourait, que Frédérique devait parvenir à épurer les élémens de sa nature, à effacer la tache originelle du sang des Rosendorff et à dégager de son âme la poésie qui s'y trouvait latente et comme étouffée par des instincts de basse origine.

La première pensée du chevalier, après s'être convaincu des dispositions bienveillantes de Frédérique à son égard, fut d'aller passer quelques jours à Manheim. Sans attacher trop d'importance à une velléité de jeune fille, il crut qu'il était prudent de ne pas encourager un pareil badinage dans la maison hospitalière de M<sup>me</sup> de Narbal. Il était à peine installé dans son modeste réduit, au milieu de ses livres et de ses souvenirs, que la comtesse lui écrivit les lettres les plus pressantes pour le ramener à Schwetzingen sous un prétexte ou sous un autre. M. Thibaut lui-même, qui avait rencontré dans le chevalier un contradicteur éloquent de ses idées sur l'histoire de l'art, se plaisait à le voir chez M<sup>me</sup> de Narbal, où le docteur allait dîner deux ou trois fois par semaine. On aurait dit que tout conspirait à déjouer la prudence du chevalier, qui, de la meilleure foi du monde, n'avait aucun désir de se laisser prendre à un jeu redoutable. Du reste, le temps se passait fort agréablement à Schwetzingen. Le matin, le chevalier lisait et déjeunait dans sa chambre, pendant que ces demoiselles prenaient leurs leçons de langue, de littérature ou de musique. On dînait de bonne heure, puis on allait se promener sur la belle route d'Heidelberg ou de Manheim, tantôt à pied, tantôt en voiture. Le soir, on se réunissait dans le grand salon. On s'entretenait de choses diverses, des nouvelles du jour, des bruits de Paris, de l'opéra en vogue; on causait d'art, on faisait de la musique et on soupait à dix heures. Lorsque la soirée était belle, on se promenait dans le jardin et dans le parc jusqu'à minuit. A ces réunions charmantes, où M<sup>me</sup> de Narbal était d'une gaité si fine et si provoquante, venaient toujours M<sup>me</sup> Du Haut-

chet, souvent M. Thibaut, quelquefois M. Rauch, M. de Loewenfeld et d'autres personnes de la petite ville ou des environs. Puis il y avait les réunions extraordinaires provoquées par M. Thibaut, qui amenait d'Heidelberg sa troupe de chanteurs *dilettanti* pour y faire apprécier quelque nouvelle rareté historique. C'est dans le salon de M<sup>me</sup> de Narbal que le chevalier entendit pour la première fois des airs de Keyser, des fragmens de la *Passion* d'après saint Matthieu de Sébastien Bach, des morceaux curieux d'Isaak, de Louis Senfel son élève, de Jacob Handl, de Leo Hassler et d'Adam Gumpesfzhaimer, tous musiciens du xvi<sup>e</sup> siècle, qui sont les aïeux obscurs des grands maîtres de l'école allemande. M. Thibaut ne manquait pas d'entrer dans quelques explications sur l'époque, le caractère et le mérite de la composition qu'on allait entendre (1). Dans ces brillantes réunions, le chevalier, qui avait une sorte d'horreur pour les scènes d'apparat où il fallait exhiber sa personne, se tenait volontiers à l'écart. Il écoutait en silence le morceau que l'on chantait avec plus ou moins d'ensemble, et sur le mérite duquel il ne partageait pas toujours l'engouement du savant docteur. Son goût, formé d'éléments plus nombreux, était plus compréhensif et moins exclusif que celui de M. Thibaut, qui, en véritable érudit, était fort disposé à s'exagérer la valeur d'une babiole historique. De temps en temps, le docteur interrogeait du regard le chevalier sur la justesse d'un mouvement qu'il avait indiqué, partie toujours délicate et fort obscure dans la musique qui remonte au-delà du xviii<sup>e</sup> siècle. Dans le courant de la journée, il était rare que l'une ou l'autre des trois cousines n'eût recours à la complaisance du chevalier, soit pour l'explication d'un passage difficile de quelque poète italien, soit pour avoir son avis sur la manière d'étudier un morceau que lui-même leur avait choisi. Frédérique, nous l'avons déjà dit, était la plus empressée à réclamer les bons offices de Lorenzo. Elle aimait à l'entendre chanter, à le questionner sur une foule de sujets, et surtout à lui parler de Venise, point lumineux qui s'élevait à l'horizon de son esprit comme une de ces îles fabuleuses où règnent le printemps et une éternelle félicité. Frédérique s'était aperçue que le nom de cette ville merveilleuse éveillait dans le chevalier une émotion qu'il cherchait à comprimer, et dont elle aurait voulu connaître la cause. Ces fréquens entretiens avec une jeune fille d'une intelligence si ouverte et si prompte à saisir les idées les plus sérieuses finirent aussi par intéresser vivement le chevalier. Il mit un peu plus

(1) C'est ainsi que procédait Choron dans les exercices publics de son école de musique classique qui ont eu un si grand retentissement sous la restauration. M. Fétis a repris l'idée de Choron et l'a développée d'une manière plus systématique dans les concerts historiques qu'il a donnés à Paris en 1832.

d'ordre dans ces causeries charmantes, auxquelles assistait souvent M<sup>me</sup> de Narbal. Il la fit chanter d'une manière plus régulière, variant son répertoire de morceaux appartenant à différentes époques de l'art, dont il lui expliquait le caractère et l'enchaînement historique. Les progrès de M<sup>lle</sup> de Rosendorff furent rapides, sa voix s'assouplit, son instinct musical s'épura en dépassant les limites où l'avait contenu le goût âpre et tout germanique de M. Rauch.

Un penseur délicat a dit avec une grande justesse : « La conversation avec un homme est un unisson, avec une femme c'est un concert (1). » Le chevalier en fit bientôt l'expérience. De ces innocentes distractions, de ces rapprochemens qui n'avaient d'autre objet que le plaisir de l'esprit, de ces concerts de la pensée avec une jeune personne qui était digne de le comprendre, naquit une sympathie qui gagna le cœur du chevalier. Insensiblement, et sans qu'il eût trop conscience de son procédé, il s'occupa moins des deux autres cousines, Fanny et Aglaé, pour consacrer tous ses instans à Frédérique. Cette préférence du chevalier ne tarda pas à être remarquée par des observateurs jaloux. On pouvait se l'expliquer cependant par l'intérêt bien naturel que devaient inspirer à un homme aussi distingué les rares dispositions de Frédérique pour la musique sérieuse, et par les progrès évidens qu'elle faisait chaque jour dans l'art de chanter. Est-il bien étonnant en effet que, dans une situation aussi délicate, le chevalier ait laissé endormir sa vigilance, et que, séduit par le noble plaisir d'émettre ses idées auprès d'une jeune femme pleine d'attraits et d'espérances, il n'ait pas prévu tous les dangers auxquels il s'exposait? Ce qui est certain, c'est qu'il ne fut pas le moins surpris lorsque, s'éveillant comme en sursaut, il se sentit dans le cœur plus que de la sympathie pour une jeune fille à peine éclosée à la vie.

J'ai dit que le chevalier tenait un journal où il consignait les événemens remarquables de sa vie, ses réflexions sur les hommes et les choses qu'il avait eu occasion de connaître, l'analyse des sentimens et des idées qui l'avaient ému ou préoccupé. Dans cette autobiographie, qu'il m'a été donné de parcourir, il y avait des détails curieux sur plusieurs grandes célébrités contemporaines, particulièrement sur des poètes, des philosophes, des artistes et des compositeurs tels que Beethoven, Weber et Schubert. On pouvait y lire aussi presque jour par jour l'histoire de son âme se mêlant au mouvement de sa pensée, et ces deux courans de sa vie morale formaient un ensemble plein d'harmonie et d'originalité. Le chevalier ne cherchait dans les livres que la confirmation de ses senti-

(1) Joubert.



mens; il n'étudiait les philosophes que pour y trouver la raison de la poésie, qui était à ses yeux l'essence de l'esprit humain et la glorification de l'amour. Aussi les admirations du chevalier étaient-elles bien conformes à la tournure de son esprit et de son imagination, qui recherchait le beau dans la vérité. Après Platon, Virgile et saint Augustin, qui étaient dans l'antiquité ses auteurs favoris; après Dante, dont la divine épopée avait illuminé sa jeunesse, le chevalier avait accordé sa préférence à trois grands esprits d'au-delà du Rhin : à Lessing, critique profond, caractère indépendant, et, après Luther, un des créateurs de la prose allemande; à Herder, philosophe inspiré et poète philosophe, qui a si bien expliqué le rôle de l'instinct dans la poésie populaire, et surtout à Goethe, dont il avait étudié l'œuvre et la vie avec une véritable passion. Le chevalier avait entrevu à Weimar la figure imposante de l'auteur de *Faust*. Il connaissait les moindres particularités de cette longue et belle existence où l'amour tient une si grande place et sert d'aliment au génie jusque dans la plus extrême vieillesse. Ses poésies légères, ses *lieder* et ses ballades, échos d'un sentiment éprouvé, comme Goethe en est convenu lui-même, où, sous une forme antique par sa perfection, se conserve l'accent de la passion moderne, avec les accessoires de paysage et de lumière qui l'accompagnent, le chevalier les savait tous par cœur, il en savait la date et la circonstance qui les avait fait naître. Il avait extrait de l'œuvre entière du poète le nom de toutes les femmes qui s'y trouvent transfigurées, et il en avait formé une légende d'or dont chaque épisode avait son histoire : Gretchen, Federica, Lotte, Lili, Mina, apparitions charmantes, filles de la terre et du génie, de la nature et de l'idéal, parmi lesquelles Federica Brion est la plus touchante de toutes. Celle-ci fut au moins à la hauteur du glorieux amant que le hasard avait conduit au petit village de Sesenheim. Pauvre, elle résista à toutes les séductions, et consacra une vie de labeur à purifier le souvenir de son amour, disant, à toutes les propositions de mariage qu'on lui adressait : « Le cœur que Goethe a aimé ne doit pas appartenir à un autre ! » Le chevalier avait transcrit de sa main les merveilleux petits chefs-d'œuvre qui furent inspirés à Goethe par l'amour de Federica, le plus pur qu'il ait éprouvé dans sa longue vie, et dont le souvenir l'attendrissait encore à un âge où les hommes ordinaires n'ont plus d'autres émotions que la crainte de la mort. Parmi ces délicieux poèmes, *Willkommen und Abschied, kleine Blumen, kleine Blätter, und die Erwählte*, il faut citer surtout l'admirable chanson de mai (*Mai lied*), qui semble avoir conservé la fraîcheur et le parfum du cœur de Federica et du coin de terre béni où cette jeune fille de seize ans a été frappée par le feu du ciel.

Lorsque le chevalier était triste, sous le poids du long souvenir qui était la douleur et le charme secret de sa vie, il lisait les poètes qui parlaient la langue de son cœur; il parcourait les pages de son journal où étaient consignées les histoires merveilleuses de l'amour, dont il prétendait retrouver l'influence suprême dans les arts, dans la politique et jusque dans la science. Entr'ouvrant un jour ce trésor de ses pensées les plus chères et les plus exquises, les regards du chevalier se fixèrent sur une page qui contenait ces vers si connus de Goethe, que Beethoven a mis en musique :

Herz, mein Herz, was soll das geben?  
Was bedrängt dich so sehr?  
Welch' ein fremdes neues Leben?  
Ich erkenne dich nicht mehr!...

« Mon cœur, mon cœur, que se passe-t-il donc en toi? Quel trouble t'opresse? quelle vie nouvelle t'agite? Je ne te reconnais plus!... »

C'est le début d'une élogie qui fut inspirée à Goethe par Lili, l'une des plus séduisantes sirènes qui ont fasciné ce grand génie. Elle s'appelait de son nom de famille Elisabeth Schönenmann; c'était la fille d'un riche banquier de Francfort et la seule femme aimée que Goethe ait eu un moment l'intention d'épouser. Elle avait seize ans lorsqu'il la connut à Francfort. C'était l'âge de Lotte et de Federica. Blonde comme elles, petite, frêle, remplie de grâce et de coquetterie, elle se joua d'abord de l'affection du poète, et lui fit expier en partie le mal qu'il avait fait à tant d'autres et surtout à la noble Federica; mais elle fut prise elle-même au piège qu'elle avait tendu, et finit par ressentir les atteintes de la passion dont elle s'était moquée. La fin de ce roman ressemble à tous ceux qui ont servi de thème au génie de Goethe. Après une promesse de mariage donnée d'une part et acceptée de l'autre, le poète se sauve du danger par la fuite, et Lili devient la femme d'un gentilhomme alsacien, M. de Turkheim. Dans un voyage que Goethe fit à Strasbourg en 1779, il y trouva Lili mariée tenant un enfant dans ses bras. « Je fus accueilli avec joie et admiration, dit-il dans une lettre à la baronne de Stein. Son mari paraît être fort bien et dans une position aisée. Je dînai avec elle, son mari étant absent. J'y soupai un autre jour, et puis je quittai Lili par un beau clair de lune. Je ne puis vous dire l'impression agréable qui m'est restée de cette visite. » C'est dans cette même lettre qu'il raconte aussi son entrevue avec la pauvre Federica après huit ans de séparation. « La seconde fille de la maison, dit-il, Federica, m'avait jadis beaucoup aimé, plus que je ne le méritais. Je dus la quitter brusquement et lui causer une douleur qui faillit la tuer. Elle me dit avec calme ce qui lui

restait encore de la douleur qu'elle avait ressentie il y a huit ans. Je dois avouer qu'elle ne chercha pas à réveiller dans mon cœur par des larmes ni par des reproches un amour d'autrefois. Je passai la nuit dans cette maison paisible, et je la quittai le lendemain au lever de l'aurore, le cœur si joyeux que je puis garder un souvenir heureux de ce coin de terre charmant. »

Le chevalier fut très ému à la lecture de ces pages et des beaux vers qui traduisaient si bien les propres inquiétudes de son cœur. Il n'avait ni le génie, ni la renommée, ni l'âge heureux du grand poète dont il venait de feuilleter la vie, et il pouvait craindre de rencontrer dans M<sup>lle</sup> de Rosendorff les caprices enfantins, les séductions et les coquetteries cruelles de Lili, dont Frédérique avait la grâce, la position de fortune et le prestige. Quel malheur pour un homme de son caractère, s'il devenait le jouet d'une enfant, s'il se laissait prendre aux agaceries d'une jeune fille qui, par vanité ou par désœuvrement, pouvait avoir la velléité de s'égayer aux dépens d'un étranger dont sa tante et ses cousines s'étaient engouées! N'est-il pas de la nature de la femme, et de la femme la plus innocente, d'aimer à exercer le pouvoir de ses charmes et de se plaire à constater aux yeux du monde la puissance de sa faiblesse? Était-il certain de ne pas confondre l'intérêt bien naturel que devait lui inspirer une jeune personne intelligente et pleine d'attraits avec un sentiment plus sérieux? Qu'y aurait-il d'étonnant si Frédérique, douée d'un instinct si précoce pour l'art et d'une imagination qui avait beaucoup d'analogie avec celle du chevalier, fût sensible aux intentions délicates qu'il avait pour elle, et qu'elle se montrât fière de la préférence qu'il lui accordait? Le chevalier était-il assez peu maître de lui pour s'alarmer si fort de la fantaisie d'une jeune fille que la moindre diversion emporterait sans doute, et n'avait-il pas dans le cœur un sentiment profond qui devait le préserver d'une illusion ridicule ou d'une faiblesse coupable? Ne pouvait-il accepter les prémices d'une âme tendre et poétique sans en perdre la raison, se réjouir d'un charmant reflet sans en être ébloui? C'est ainsi que le chevalier cherchait tour à tour ou à s'exagérer les dangers d'une relation aimable dont le caractère ne lui était pas bien défini, ou à se raffermir dans l'idée consolante d'une affection douce qui pouvait charmer ses loisirs sans troubler son cœur.

— Chevalier, dit un jour M<sup>me</sup> de Narbal, on donne après-demain le *Freyschütz* au théâtre de Manheim. Une nouvelle troupe de comédiens et de chanteurs, qu'on dit excellente, ouvre la saison par ce chef-d'œuvre, que je veux faire entendre de nouveau à mes nièces. M. Thibaut nous accompagne avec M. Rauch, et M. de Loewenfeld nous y invite à dîner. Vous serez des nôtres, et vous vou-

dre bien nous recevoir dans votre appartement, que je ne connais pas, et dont je suis bien aise de voir les dispositions. Les femmes sont curieuses; elles tiennent surtout à ne rien ignorer de ce qui touche à leurs amis.

— Madame, répondit le chevalier, je suis tout à vos ordres. Je serai très heureux et très honoré de vous recevoir dans mon modeste réduit de voyageur; mais je ne vous garantis pas que vous y puissiez pénétrer suivie de tout votre cortège. Ainsi qu'un philosophe anglais, Bacon, je crois, je puis me féliciter aujourd'hui d'avoir plus d'amis que ma maison ne peut en contenir.

— Que cela ne vous inquiète pas, chevalier; nous ne voulons pas vous embarrasser longtemps de notre présence, mais jeter simplement un coup d'œil sur cet ensemble de petits objets muets où l'âme se réfléchit plus fidèlement que dans de vaines paroles.

— Ah! je comprends, répondit le chevalier en riant, il s'agit, à ce que je vois, d'une perquisition, et vous voulez m'appliquer une sorte de loi des suspects!

— Eh bien! oui, chevalier, répliqua M<sup>me</sup> de Narbal, nous voudrions lire un peu plus avant dans la vie d'un homme qui nous intéresse, et vérifier certain soupçon *che nella mente mi ragiona...* depuis le soir où vous nous avez chanté cette belle chanson de votre pays :

Nel cor più non mi sento,  
Brillar la gioventù.

Avouez qu'il y a là-dessous un mystère ou quelque épisode touchant...

— C'est plus qu'un épisode, madame, c'est l'histoire de toute une vie qui se rattache à la cantilène de Paisiello que vous venez de citer.

— Ah! j'en étais bien sûre! répondit M<sup>me</sup> de Narbal en pressant affectueusement le bras du chevalier.

## II.

Au jour fixé, M<sup>me</sup> de Narbal avec sa fille, ses deux nièces et l'inévitable M<sup>me</sup> Du Hautchet, qui insista beaucoup pour être admise à cette partie de plaisir, se rendirent à Manheim de très bonne heure. Le chevalier, qui les avait précédées, les attendait dans le petit appartement qu'il occupait sur la place du théâtre, dans une maison assez ancienne pour une ville qui ne remonte pas au-delà du xvii<sup>e</sup> siècle. Manheim n'était guère qu'un village lorsque le comte palatin Frédéric IV et son fils Frédéric V en firent une place

de guerre, vers 1606. Comprise dans l'incendie du palatinat ordonné par Louis XIV et son digne ministre Louvois, bombardée par l'armée républicaine et reprise par les Autrichiens en 1795, Manheim a subi de nombreuses et cruelles vicissitudes qui l'ont renouvelée de fond en comble. C'est aujourd'hui une ville spacieuse, riante et régulière, trop régulière, une ville de princes qui ne dit rien à l'imagination et qui n'évoque que des idées modernes de quiétude et de *comfort*. Pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Charles-Théodore, qui a été le dernier prince palatin, Manheim était pour l'Allemagne du sud ce que Weimar était pour l'Allemagne du nord, le siège d'une cour brillante, un centre d'activité et de civilisation où les arts, surtout la musique, avaient trouvé des protecteurs puissans et éclairés. C'est à Manheim qu'on essaya d'édifier cette œuvre si longtemps désirée par la nation, un opéra allemand, qui fut aussi le rêve de la jeunesse de Mozart. Un maître de chapelle de Charles-Théodore, Holzbauer, composa la musique d'un opéra, *Günther von Schwarzburg*, qui fut représenté sur le théâtre de Manheim dans le carnaval de l'année 1777. Mozart, qui se trouvait alors dans cette ville joyeuse, où il était venu chercher fortune, parle avec estime de la musique de Holzbauer. Un autre opéra allemand dont le libretto était de Wieland, *Rosamunde*, fut donné l'année suivante sur ce même théâtre de la cour de Manheim. La musique était d'un certain Schweitzer, qui avait déjà écrit un opéra, *Alceste*, dont Wieland ose préférer la musique à celle de Glück, tant le patriotisme des plus grands esprits était flatté alors de voir sur la scène lyrique un ouvrage composé, écrit et chanté dans la langue nationale. Sous la direction d'Iffland et du comte Dalberg, le théâtre de Manheim a été depuis 1780 jusqu'en 1796 la première scène littéraire de l'Allemagne. Schiller y a fait représenter *les Brigands* en 1782, *la Conjuration de Fiesque* en 1784, *Amour et Intrigue* le 15 avril de la même année, et *Don Carlos* le 9 avril 1788 (1). L'électeur Charles-Théodore et son ministre de Hompesch étaient les protecteurs zélés de tout ce qui pouvait donner l'essor au génie national. Après avoir fondé, en 1763, une académie palatine consacrée à l'étude de l'histoire et des sciences naturelles, qui devait se combiner plus tard avec une académie des arts plastiques, le prince créa en 1775 une société des lettres ayant pour objet d'aider au mouvement d'émancipation dont Lessing, Klopstock, Herder, Goethe et Wieland étaient les promoteurs. Une collection de tableaux et de gravures, avec un grand nombre de plâtres reproduisant les principaux chefs-d'œuvre de la

(1) Voyez l'*Histoire de l'art dramatique allemand*, t.<sup>III</sup>, par Édouard Devrient.

sculpture antique, complétaient cet ensemble d'institutions libérales qui faisaient de la cour de Manheim un séjour plein d'éclat.

L'appartement qu'occupait le chevalier Sarti sur la place du théâtre était modeste comme sa fortune; il se composait d'un salon qui ne méritait cette qualification que parce que c'était la pièce principale, d'une chambre à coucher et d'un cabinet de toilette. Le salon, comme tout l'appartement, était meublé dans le goût du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont la maîtresse de la maison, vieille dame de la cour de Charles-Théodore, avait conservé les traditions. Trois ou quatre fauteuils en velours d'Utrecht, un canapé, un secrétaire, un vieux piano de Silbermann, une belle glace de Venise, quelques gravures, de la musique et beaucoup de livres, tels étaient les objets qui frappaient la vue en entrant dans ce modeste réduit de philosophe, ainsi que le chevalier aimait à l'appeler. Entre les deux fenêtres qui ouvraient sur la place étaient le piano, et dans la paroi opposée la bibliothèque, dont l'arrangement et le contenu révélaient l'esprit du chevalier. Au milieu de longs rayons noirs et vermoulus, garnis de toute sorte de livres, le chevalier avait pratiqué un châssis en bois de palissandre, qui était couvert d'un rideau de soie verte. On aurait dit une petite chapelle votive contenant quelque précieuse relique. Le rideau tiré, on voyait une série de petits volumes rangés avec symétrie et reliés avec un luxe qui tranchait sur la simplicité du reste de l'ameublement. Cette bibliothèque de choix, cette *medulla mentis*, était composée de poètes, de philosophes et de romanciers que le chevalier considérait comme la fleur et l'essence de l'esprit humain. On y voyait Homère, Platon, Virgile, saint Augustin à côté de Dante, de Pétrarque, de Rousseau, de Goethe et de Chateaubriand, mélange singulier d'esprits divers, au-dessus duquel le chevalier avait écrit en lettres d'or ces mots connus d'Ovide :

Et quod nunc ratio est impetus ante fuit,

qui exprimaient avec concision l'idée fondamentale de sa doctrine, qui faisait tout découler d'un acte spontané de la nature humaine, fécondé par le temps et la méditation. C'était une doctrine presque platonicienne dans laquelle le rêve de la jeunesse, l'intuition du sentiment, suscitent la poésie, qui est la grande source des progrès ultérieurs de la raison, en sorte que pour le chevalier les merveilles que la science et l'industrie accomplissent de nos jours étaient la réalisation des rêves de la poésie primitive, c'est-à-dire autant de miracles de l'amour.

M<sup>me</sup> de Narbal, sa fille Fanny et ses deux nièces Aglaé et Frédérique arrivèrent à l'heure indiquée, et furent suivies de MM. Thi-

baut, de Loewenfeld, et de M<sup>me</sup> Du Hautchet, qui s'était empanachée comme une gouvernante de bonne maison qui tient à faire honneur à ses maîtres.

— Est-il permis de tout voir et de tout examiner? dit la comtesse en entrant dans le petit salon, où le chevalier comptait avec anxiété les chaises et les fauteuils qu'il pouvait offrir à ses nombreux visiteurs.

— Oui, tout est à votre discrétion, car le moyen de faire autrement! répondit le chevalier en prenant la main de la comtesse; *questo è il mio tutto*, voilà tout mon empire, réglez-y en souveraine, ma chère comtesse, mais ne me demandez pas une chaise de plus, ajouta-t-il en riant.

— Ha! ha! s'écria M<sup>me</sup> de Narbal après avoir promené ses regards sur les différens objets qui garnissaient le salon, mes sentimens ne m'ont pas trompée! c'est bien ici la retraite studieuse d'un esprit supérieur, d'un homme de cœur qui a beaucoup vécu, beaucoup appris, et peut-être beaucoup aimé, dit-elle un peu plus bas avec un sourire de bonté malicieuse.

— Voilà bien une question de femme, répondit M. Thibaut, qui avait entendu les dernières paroles de la comtesse.

— Eh! sans doute. De quoi voulez-vous donc que nous nous occupions, si ce n'est d'un sentiment qui nous touche de si près et qui fait le fond de l'existence?

— De l'existence des femmes, c'est possible, répliqua M. Thibaut; mais nous autres hommes nous avons bien d'autres chats à fouetter, comme dit le proverbe. N'est-ce pas, chevalier?

— Pour un savant docteur en droit romain, répondit le chevalier, pour un dilettante distingué qui connaît aussi bien l'histoire de l'art que celle des empires, vous établissez une singulière distinction. Pourriez-vous me dire dans quelle œuvre, dans quelle action de l'homme l'influence de la femme ne se fait pas sentir? Or qu'est-ce donc que l'influence de la femme, si ce n'est l'influence du sentiment presque unique qui la domine, et dont elle est la plus haute expression dans ce monde?

— Vous êtes un preux et galant chevalier, répondit M. Thibaut avec un peu d'ironie, vous prenez généreusement la défense de la beauté persécutée. Aussi je ne veux pas vous compromettre devant les beaux yeux qui nous regardent en vous priant de m'expliquer comment le sentiment qui préoccupe si fort M<sup>me</sup> de Narbal peut se trouver mêlé à tout, même à la science des Kepler et des Newton.

Le conseiller de Loewenfeld, qui avait écouté ce petit dialogue avec un très grand sérieux, laissa apercevoir sur ses lèvres minces et serrées un sourire dédaigneux qui s'adressait au chevalier, dont

la personne commençait à lui déplaire. Il ne voyait pas avec plaisir que cet étranger se fût emparé aussi fortement de l'esprit de M<sup>me</sup> de Narbal, qu'il fût devenu l'hôte choyé d'une famille sur laquelle il avait des vues particulières. M. de Loewenfeld éprouvait donc une sorte de joie maligne à la pensée du ridicule que pouvait faire jaillir sur le chevalier Sarti la plaisanterie de M. Thibaut.

— Si je ne vous connaissais pas pour un très bon esprit, répliqua le chevalier sans la moindre hésitation, je ne répondrais pas sérieusement à la question que vous venez de m'adresser. Vous savez très bien, docteur, qu'en parlant de la femme et de l'influence qu'exercent ses nobles instincts, j'entends parler du monde moral et de la société civile, dont la femme est pour ainsi dire le ciment. J'irai plus loin cependant, et sans marquer à ma proposition des limites où elle est d'une vérité incontestable, je vous dirai avec Tacite qu'il y a dans la femme quelque chose de divin, et que ce principe divin qui la pénètre et qu'elle communique à tout ce qui la touche, c'est le sentiment de l'amour dans son acception la plus étendue. Vous vous moqueriez de moi, docteur, et j'exciterais probablement la pitié de M. de Loewenfeld, continua le chevalier, qui avait deviné les mauvaises dispositions du grave conseiller, si j'allais chercher dans les rêveries de Platon des argumens en faveur de la thèse que je soutiens. Ce serait pourtant une autorité qui en vaudrait bien une autre, puisque les idées de Platon se trouvent confirmées par l'Évangile, et que le christianisme n'est pas autre chose que la preuve historique de la toute-puissance du sentiment de l'amour. Pourriez-vous me citer un grand homme dans la science, dans la politique, et même dans la guerre, qui fût dépourvu d'imagination et de sentiment, et dont la destinée n'ait pas été ourdie par une muse, c'est-à-dire par une femme qui échappe souvent aux yeux de l'histoire, mais non pas à l'observation du moraliste? Sans l'imagination, sans la sensibilité, sans l'amour, l'intelligence demeurerait enfermée en elle-même, immobile et solitaire, — pensée admirable que Dante a si bien traduite quand il dit par la bouche de Béatrix :

Questo decreto, frate, sta sepulto  
 Agli occhi di ciascuno il cui ingegno  
 Nella fiamma d'amor non è adulto.

— Vous êtes fort éloquent, chevalier, et tout plein de votre sujet, à ce que je vois; mais j'attends toujours que vous me démontrerez comment cette disposition passagère de l'âme, cette fièvre, ce délire, cette folie sacrée, ainsi que l'appelaient les anciens, qui très heureusement ne dure chez l'homme raisonnable que ce que durent



les roses et les sermens des amoureux, est la cause de toutes les merveilles que vous lui attribuez. Prouvez-moi, je vous prie, que cette passion aveugle, qui empêche nos facultés plus qu'elle ne les éclaire, a été la muse secrète d'un Lavoisier ou d'un Laplace, et qu'il y a de l'amour jusque dans la mécanique céleste.

Ici M. de Loewenfeld regarda de nouveau l'étranger avec un contentement de soi-même si marqué, que M<sup>me</sup> de Narbal en fut un peu inquiète pour son ami.

— Docteur, répliqua le chevalier sur un ton de parfaite courtoisie, Gorgias, votre ancêtre, n'avait pas plus d'esprit ni de malice que vous. Je préfère cependant l'autorité de celui qui a dit : « Vous avez tout créé, Seigneur, dans la mesure, le nombre et le poids. » L'homme est né de la femme, mon cher docteur; il a été conçu et nourri par l'amour. Personne n'a pu encore définir la part d'influence qu'une mère peut revendiquer sur la destinée du fils qu'elle a tenu sur ses genoux, et dont elle a bercé l'âme virginale de ses contes merveilleux; mais il est bien certain que cette influence de la mère est d'autant plus grande que le fils est remarquable par la puissance du caractère et du génie. Consultez la vie des hommes illustres de tous les temps, la biographie des poètes, des peintres et des musiciens de premier ordre, et vous trouverez partout la confirmation de ce fait important. C'est de la mère que procède surtout l'enfant glorieux, c'est la femme qui délie la langue du génie, c'est l'amour enfin qui inspire le poète, et il y a de la poésie dans toutes les sciences, particulièrement dans le système du monde et la mécanique céleste. Ne riez pas, docteur! vous prouveriez que vous ignorez combien l'imagination a de part à la découverte des sublimes vérités qui sont du ressort des sciences mathématiques. Qui nous dit que tel souvenir d'enfance, que tel mirage de l'âme aux jours de sa fécondation n'a pas suscité plus tard la pensée du philosophe en le mettant sur la voie de la découverte scientifique qui doit illustrer son nom? Ce n'est pas une légende à dédaigner que celle qui attribue à de simples bergers de la Mésopotamie les premières observations qui ont été faites sur la marche des corps célestes, ce qui signifie sans doute, mon cher monsieur Thibaut, que l'inspiration se mêle à toutes les opérations de l'esprit, que c'est elle qui donne le branle à nos facultés, qui fournit les matériaux de toutes nos connaissances, et que les plus grandes découvertes de la raison humaine ont pour point de départ une vision de la fantaisie, un ravissement de l'âme, c'est-à-dire une intuition de l'amour... Tenez, ajouta le chevalier en tirant de sa petite bibliothèque de choix un volume magnifiquement relié en maroquin rouge et doré sur tranches, voici un livre dont le titre seul ren-

ferme l'énigme de notre destinée : *De l'Influence de l'amour sur le développement de l'esprit humain.*

M. Thibaut, feuilletant le volume que lui avait remis le chevalier, n'y vit, à sa grande surprise, que des pages entièrement blanches. — Vous moquez-vous de moi? répondit le docteur. Votre livre ressemble à tant d'autres : il ne contient de bon que le titre.

— Au moins indique-t-il un beau sujet à traiter. Si j'étais prince, j'y attacherais un grand prix et je le mettrais au concours : ce serait une question un peu plus intéressante que les savantes puérités dont s'occupent les académies.

— Eh! qui vous empêche de remplir vous-même ces pages immaculées de tous les contes de fées, de toutes les légendes d'or dont vous semblez avoir l'imagination remplie? dit M. Thibaut sur un ton persistant de plaisanterie.

— Hélas! vous savez bien que je ne suis qu'un pauvre rêveur, un songe-creux, comme on dit, et que je vis de chimères et de souvenirs qui n'intéressent que moi. Ah! si j'étais un savant docteur comme vous, si je possédais le don inappréciable de savoir exprimer mes idées et mes sentimens, je voudrais consacrer ma vie et toutes les forces de mon intelligence à écrire le beau livre dont le titre vous fait sourire. Je m'efforcerais de démontrer aux plus incrédules que l'inspiration joue un très grand rôle dans toutes nos connaissances, qu'elle chauffe, dilate et illumine la raison, et que la science, dont nous sommes si fiers de nos jours, ne fait que développer, confirmer ou réaliser les rêves de la poésie primitive.

Et quod nunc ratio est impetus ante fuit,

comme l'a dit Ovide. C'est alors que je serais autorisé à conclure, avec le divin Platon et tous les grands philosophes, que l'amour, qui naquit avant le temps, est le maître de la vie et de la mort.

— Docteur, vous êtes battu! s'écria M<sup>me</sup> de Narbal avec son enjouement ordinaire. Vous vous êtes attaqué à un homme plus fort que vous sur un sujet aussi intéressant.

— Je rends les armes, répondit M. Thibaut, et je me plais à reconnaître la supériorité du chevalier sur une question qu'il a dû méditer longtemps, si j'en juge par les livres qui composent cette petite bibliothèque, et qui semblent avoir été choisis de la main même de l'Amour, dont il a glorifié la toute-puissance.

Pendant tout le temps qu'avait duré cette conversation, Frédérique était restée assise dans un fauteuil vert placé dans un coin, près d'un vieux secrétaire. Elle avait écouté avec une distraction apparente, mais sans perdre un mot, tout ce qu'avait dit le cheva-

lier sur un pareil sujet, promenant ses regards tantôt sur les jolis volumes qui garnissaient les rayons de la petite bibliothèque, tantôt sur un portrait de femme, d'une beauté ravissante, qui était suspendu par un anneau d'or au-dessus du piano. C'était une miniature, d'un travail exquis, que M<sup>me</sup> de Narbal avait remarquée aussi bien que M<sup>me</sup> Du Hautchet. M. Rauch étant survenu sur ces entrefaites, son arrivée mit un terme à la visite de M<sup>me</sup> de Narbal et donna le signal du départ de la compagnie. On se rendit au château, où M. de Loewenfeld occupait un fort bel appartement, en qualité de conservateur et de conseiller intime du grand-duc de Bade. Il demeurait dans l'aile gauche de ce bel édifice, qui fut bâti en 1720, et qui reproduit un peu les dispositions du palais du Luxembourg de Paris. M. de Loewenfeld était veuf, et n'avait qu'un fils unique qui était encore à l'université de Leipzig, où il terminait ses études. On se mit à table, car il était déjà deux heures de l'après-midi, et le spectacle commence de bonne heure dans les petites villes d'Allemagne. Au milieu du dîner, qui fut aussi gai que somptueux, M. de Loewenfeld, après avoir porté un toast à la santé de M<sup>me</sup> de Narbal, — qu'il se félicitait de connaître depuis tant d'années, dit-il avec une intention marquée d'établir son droit de préséance sur le chevalier, dont il redoutait le crédit naissant sur l'esprit de la comtesse, — se tourna tout à coup vers M. Rauch : — Vous reconnaissez-vous, monsieur le maître de chapelle? Avez-vous deviné sur quel emplacement est construite la salle à manger où j'ai le plaisir de vous recevoir?

— Oui, bien certainement, monsieur le baron, répondit M. Rauch de sa voix rude et sèche. C'est ici qu'était l'ancien théâtre de la cour de Charles-Théodore, si célèbre dans le siècle passé. J'ai eu l'honneur d'y voir plusieurs fois le jeune Mozart et d'y entendre les meilleures cantatrices allemandes de cette époque, Dorothea et Élisabeth Wendling, Francesca Danzi, sœur du compositeur de ce nom, et le fameux ténor Raaff, pour qui Mozart a écrit plus tard le rôle d'Idoménée. En face de nous, continua M. Rauch, dans l'aile droite de ce beau palais, autrefois si splendide et si bruyant, était la chapelle de l'électeur, une des meilleures de l'Europe. J'en faisais partie, et j'y ai connu l'abbé Vogler, homme rude, mais capable, qui ne se recommandait point par la modestie, puisqu'il n'a pas craint de se mesurer avec le grand Sébastien Bach, c'est-à-dire avec un géant. Ah! ah! monsieur le baron, c'était un fier temps que celui-là! Jamais la ville de Manheim ne retrouvera l'éclat dont elle brillait alors sous le gouvernement d'un prince généreux, protecteur des lettres et des arts, et surtout de la musique allemande, qu'il voulait soustraire à l'oppression de messieurs les

Italiens. La cour de Charles-Théodore ne ressemblait pas à celle de Stuttgart, que Jomelli, alors tout-puissant, avait remplie de chanteurs et d'instrumentistes ultramontains.

— Était-ce donc un si grand mal, répliqua M. Thibaut, que d'aller chercher la lumière et la mélodie dans le pays d'où nous avons tiré presque tous les élémens de notre civilisation?

— Oh ! monsieur le docteur, ceci est un peu trop fort, répondit avec impatience le vieux maître de chapelle. La nation qui a donné le jour à un Sébastien Bach, à Hændel, à Graun, à tant d'autres musiciens, sublimes et savans contre-pointistes, n'a pas eu besoin d'aller chercher dans le pays des chansonnettes et des castrats les enseignemens d'un art où personne ne l'a jamais égalée.

— Prenez garde, monsieur le maître de chapelle, répondit avec calme le chevalier, vous vous aventurez beaucoup. Êtes-vous bien certain que les deux peuples qui ont créé pour ainsi dire la musique moderne, que la patrie de Palestrina, de Gabrielli, d'Alexandre Scarlatti, et celle de Sébastien Bach, Hændel, Haydn et Mozart n'ont eu aucun point de contact et ne se sont pas communiqué tour à tour les propriétés de leur génie?

— Allons chercher la solution de ce problème historique sous les ombrages du parc, dit M. de Loewenfeld en se levant de table.

Le jardin du palais de Manheim, sans valoir le parc de Schwetzingen, est cependant un des plus agréables de l'Allemagne par la fraîcheur des ombrages et la diversité des sites qu'il offre aux promeneurs. Comme celui de Munich, qu'il n'égale pas en grandeur, le jardin de Manheim est planté à l'anglaise et s'étale autour du château sans ordre apparent, comme si la main d'une fée capricieuse en eût dessiné les allées, qui se brisent et se croisent incessamment. On s'y perd volontiers, et, sans des points de repère d'où l'on aperçoit la façade du château, on se croirait en pleine nature, loin de toute habitation et de l'art qui trahit la main de l'homme. Des monticules, des kiosques, des coins ombrés ménagés avec amour servent de refuge aux enfans et aux caméristes, qui y font éclater leurs refrains joyeux.

M. de Loewenfeld, conduisant ses hôtes, donnait le bras à M<sup>me</sup> de Narbal; les trois jeunes filles, Aglaé, Fanny et Frédérique, s'étaient enchaînées l'une à l'autre, tandis que le chevalier suivait avec M. Thibaut, M<sup>me</sup> Du Hautchet et M. Rauch. Heureuses de se trouver seules un instant, les trois cousines éprouvaient le besoin de causer et de se communiquer les impressions qu'elles avaient éprouvées dans le courant de la journée. Sortant rarement de la petite ville de Schwetzingen, c'était pour elles une vraie partie de plaisir d'être venues à Manheim et d'assister le soir à la représentation d'un opéra

dont tout le monde parlait. Voir une nombreuse réunion, entendre de la belle musique, paraître en public avec une toilette plus élégante que celle de tous les jours, ce sont de petits événemens dans l'existence monotone d'une jeune fille. Frédérique était ravissante ce jour-là. Elle avait une robe de mousseline blanche avec un spencer de velours noir, alors très à la mode en Allemagne, qui encadrait admirablement sa taille svelte et nerveuse. Sa belle chevelure blonde se déroulait en boucles soyeuses sur son cou de cygne, qui portait avec grâce une tête resplendissante de jeunesse et de distinction. Aimant passionnément les fleurs, Frédérique en mettait toujours sur son corsage, ce qui donnait à l'ensemble de sa personne je ne sais quel caractère de simplicité ornée qui attirait et charmait le regard.

Le chevalier ne tarda pas à devenir le sujet de la conversation. Toutes trois en étaient plus ou moins préoccupées, et elles en parlaient d'autant plus librement que l'âge, la contenance et la tournure d'esprit du Vénitien semblaient exclure toute gêne d'une causerie à son endroit. Elles eussent été bien plus gênées vis-à-vis d'un jeune homme qui aurait pu éveiller dans chacune d'elles un sentiment plus intense et par conséquent plus exclusif. Pour ces trois jeunes filles, aussi différentes de caractère que de physionomie, le chevalier était un objet d'agréable distraction. Il les intéressait par la variété de ses connaissances, par le caractère poétique de son esprit, par ce qu'il paraissait y avoir de mystérieux dans sa vie aventureuse, dont on commençait à deviner les principales vicissitudes. La vue du modeste appartement du chevalier, le choix de ses livres, la conversation animée qu'il avait eue avec M. Thibaut sur un sujet qui ne pouvait leur être indifférent, le délicieux portrait de femme qu'elles avaient aperçu au-dessus du piano, en fortifiant leurs soupçons, avaient accru la sympathie de chacune des trois cousines pour le chevalier Sarti. L'amour est un aliment à l'amour; comme l'oiseau fabuleux, il renaît de ses cendres et retrouve la vie dans la pitié qu'inspirent ses malheurs. Tout homme qui confie à une femme le secret d'une passion vivement éprouvée, ou qui laisse apercevoir au fond de son cœur les traces d'un souvenir pieux et douloureux, est sûr d'exciter l'intérêt en sa faveur. Telle était la position du chevalier vis-à-vis des trois jeunes filles. La médiocrité de sa fortune, son isolement dans un pays étranger, la distinction de sa personne, l'âge où il était parvenu, conservant, au milieu de la vie, avec la maturité de l'esprit, la jeunesse de l'âme et la fraîcheur des premières illusions, tout cela donnait au chevalier un certain prestige de nature à frapper l'imagination de jeunes personnes encore dans l'adolescence. Il était pour elles un sujet de curiosité innocente, il

éveillait une tendre commisération, et chacune voyait en lui l'expression confuse de l'être prédestiné qu'on attend, qu'on espère et qu'on pressent à travers le trouble délicieux de la sensibilité naissante.

— Oh! que le chevalier est aimable! s'écria Aglaé aussitôt que les trois cousines furent seules. Il parle comme il chante, et c'est un plaisir que de lui entendre dire de si belles choses.

— Tu trouves? répondit Fanny avec nonchalance. As-tu remarqué le joli portrait de femme qui était suspendu au-dessus du piano?

— Oui certainement, je l'ai remarquée, cette belle tête blonde aux grands yeux d'un noir bleuâtre remplis de langueur, répliqua Aglaé. Ce doit être le portrait d'une sœur ou de sa mère. Qu'en penses-tu, Frédérique?

— Moi? répondit Frédérique avec un semblant d'indifférence. Je ne pense rien du tout; c'est à peine si j'ai vu le portrait dont vous parlez.

La conversation continua sur ce ton avec des nuances d'expression qui étaient en raison inverse de ce que chacune éprouvait pour le chevalier Frédérique, qui n'osait avouer à personne l'état de son cœur, et qui d'ailleurs ne le connaissait pas bien elle-même, cherchait à ne point attirer sur elle les regards de ses cousines et ceux de sa tante. Elle n'avait pas quitté des yeux le portrait qu'elle feignait de ne pas avoir remarqué, et qui avait produit sur elle une impression douloureuse mêlée d'un certain charme qu'elle ne pouvait définir. Frédérique n'ignorait pas que le chevalier n'avait jamais été marié. Quelle était donc la femme dont il avait conservé si précieusement les traits admirables? Sa mère? sa sœur? — Ce n'est pas possible, se disait-elle dans son cœur agité par un sentiment confus de jalousie précoce et de naïve confiance.

### III.

Le soir, on se rendit au théâtre, dont la belle salle, à cinq rangs de loges, était remplie jusqu'aux combles. On était accouru de toutes les villes environnantes, de Spire, de Darmstadt et même de Francfort, pour entendre le *Freyschütz*, exécuté par un orchestre excellent et l'une des meilleures troupes de chanteurs qu'on eût pu réunir. Grâce à la saison d'été, plusieurs artistes attachés aux principaux théâtres de l'Allemagne avaient pu être engagés par le directeur de Manheim pour un certain nombre de représentations.

Beaucoup d'étudiants de l'université d'Heidelberg étaient venus également à Manheim pour entendre un opéra éminemment popu-

laire, qui excitait au plus haut degré le sentiment patriotique. On les voyait au parterre avec leurs costumes pittoresques, leurs petites casquettes de velours et leurs longs cheveux épars sur les épaules. M<sup>me</sup> de Narbal occupait une grande et belle loge de face. La comtesse, sa fille, ses deux nièces et M<sup>me</sup> Du Hautchet étaient placées sur le premier plan, et tout près d'elles se tenaient le chevalier, M. Thibaut et le conseiller de Loewenfeld. M. Rauch était au fond de la loge, assez spacieuse pour que ces neuf personnes y pussent tenir à l'aise. La salle présentait un coup d'œil intéressant. Toutes les loges étaient remplies de ces bonnes familles allemandes qui apportent dans les réunions publiques la simplicité de manières qu'elles ont dans la vie domestique. Pères, mères, grands parens et petits enfans vont au théâtre presque comme ils vont à l'église, pour y chercher autre chose qu'une distraction du moment. C'est pour eux une fête de l'esprit que la représentation d'une œuvre dramatique, un enseignement de l'histoire, une vue entr'ouverte sur la grande scène du monde, qui paraît d'autant plus agitée que la vie ordinaire est si calme et si réglée dans les petites villes d'Allemagne. Peuple naïf et profond tout à la fois, qui se nourrit de légendes et de métaphysique, nation chrétienne et casanière, en qui subsistent cependant un ressouvenir de ses destinées vagabondes et un sage instinct du panthéisme des races primitives, les Allemands ont une sincérité d'émotion qui explique le caractère avant tout lyrique et philosophique de leur théâtre. Des conceptions comme le *Faust* de Goethe et le *Freyschütz* de Weber ne peuvent être bien comprises que lorsqu'on les voit représentées devant le public pour qui elles ont été faites, et dont elles expriment les affinités secrètes et les mystiques terreurs.

M<sup>me</sup> de Narbal, qui était fort connue de la société de Manheim, échangeait de nombreux saluts avec plusieurs personnes qu'elle apercevait dans les loges voisines de la sienne, tandis que les étudiants qui remplissaient le parterre et les jeunes gens qui étaient disséminés dans la salle avaient tous les yeux fixés sur les trois cousines, Aglaé, Fanny et Frédérique. Celle-ci était adossée à l'une des deux extrémités de la loge, ayant près d'elle Fanny, avec qui elle s'entretenait tout bas en dirigeant de temps en temps son lorgnon d'or sur le parterre. Ses longues boucles blondes, sa robe blanche et le spencer de velours noir qui enfermait sa taille délicate donnaient à Frédérique je ne sais quel air d'élégante simplicité, d'étrangeté romanesque et de grâce enfantine dont le chevalier ne pouvait s'expliquer le charme décevant. Il subissait malgré lui l'influence mystérieuse de cette jeune fille, qui l'attirait et le contenait tour à tour, et dont les beaux yeux bleus remplis d'innocentes aga-

ceries et le sourire enchanteur l'enivraient et le désespéraient tout à la fois. Soit instinct de coquetterie, soit bizarrerie et inégalité de caractère, ou bien l'hésitation naturelle d'une jeune fille qui ne sait encore ni ce qu'elle éprouve réellement, ni ce qu'elle veut et doit exprimer, il est certain que la contenance de Frédérique vis-à-vis du chevalier était de nature à entretenir dans son esprit une cruelle perplexité. Il contemplait silencieusement et furtivement la belle tête de Frédérique et le bouquet de fleurs qu'elle portait à son sein, lorsqu'un grand silence se fit tout à coup dans la salle, et l'ouverture du *Freyschütz* commença.

Ce chant mélancolique des quatre cors qui semble entr'ouvrir l'horizon infini de la forêt profonde où se passe la scène mystérieuse de cette fable populaire, ces sons étouffés d'abord et qui s'épanouissent peu à peu comme un écho des bois solitaires qui s'approche et retentit dans l'âme déjà émue de l'auditeur, la réponse des violoncelles sous le frémissement des premiers et des seconds violons, ce dialogue douloureux qui s'établit entre les instrumens à vent et les instrumens à cordes et qui achève cette admirable introduction de trente-quatre mesures produisit un grand effet dans une salle à peine éclairée et sur un public recueilli dont l'imagination était en parfaite harmonie avec celle du compositeur. Le mouvement rapide en *ut mineur* qui suit l'introduction, ces accords lugubres et pleins d'anxiété qu'emporte un rythme fiévreux à travers les éclats de l'orchestre déchainé, ce chant de la clarinette qui se fait entendre tout à coup au-dessus des trépignemens des violons et des basses comme la voix de Max exploré au-dessus du gouffre de la Gorge-du-Loup, enfin la magnifique péroraison qui reproduit l'hymne d'amour de la belle et tendre Agathe, excitèrent de véritables transports d'enthousiasme. Les étudiants se levèrent en masse, criant : « *Hurra!* gloire à Carl-Marie de Weber ! »

— Voilà, dit le chevalier avec une vive émotion, la plus belle ouverture qui existe dans la musique dramatique depuis celle du *Don Juan* de Mozart, dont elle diffère si profondément !

— Et les quatre ouvertures que Beethoven a composées pour son opéra de *Fidelio*, et celles de Spohr, de Méhul et de Chérubini, répondit M. Thibaut, vous les oubliez donc ?

— Non, je ne les oublie pas ; mais aucune comparaison ne peut être établie entre elles et l'admirable page de symphonie que nous venons d'entendre, et qui résume si bien les différens traits du drame religieux, fantastique et populaire qui va se dérouler devant nous. Les étudiants ont raison : gloire à Carl-Marie de Weber ! et j'ajoute : gloire au musicien de l'idéal romantique allemand, c'est-à-dire au peintre du sentiment et de la nature, que son œuvre



rapproche dans un lien indissoluble ! C'est le mariage mystique de l'esprit humain et du monde matériel annoncé par Bacon, ce sont les aspirations de la vieille race teutonique comprimées pendant des siècles par la civilisation occidentale, que Weber traduit pour la première fois en musique. Après l'ouverture du *Freyschütz*, on peut s'écrier avec un poète romantique de la Souabe, Uhland :

Nicht in kalten Marmorsteinen,  
Nicht in Tempeln, dumpf und todt :  
In den frischen Eichenhainen  
Lebt und rauscht der teutsche Gott (1).

Le rideau se leva sur un beau décor représentant une auberge rustique à l'entrée d'une forêt de la Bohême, et la pièce continua son cours. On entendit d'abord ce chœur brillant de l'introduction : — *Victoire!* — qui exprime avec entrain la gaité bruyante des braves gens qui viennent de s'exercer au jeu de la cible, et dont la péroraison, en forme de mouvement de walse, remplit l'âme de cette vague et douce tristesse, parfum de la poésie allemande. Après la marche rustique des ménétriers conduisant en triomphe les habitants du village, viennent ces fameux couplets de Kilian, l'heureux tireur, qui chante sa victoire au milieu des éclats de rire des femmes du village, se moquant du pauvre Max, qui pour la première fois a manqué d'adresse. Par la franchise du rythme, par l'accent mélodique et le pittoresque de l'instrumentation, ces couplets, avec l'accompagnement du chœur qui en répercute le refrain, sont une des créations les plus originales de la fantaisie de Weber. — Ceci est complètement nouveau, se disait le chevalier après l'exécution de ce morceau piquant. On chercherait vainement de pareils effets dans l'œuvre dramatique de Mozart, ni dans aucun des grands musiciens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est l'allure franche de la chanson populaire imitée et ennoblie par l'art, c'est quelque vieux refrain de la Bohême, où se passe l'action, que Weber aura recueilli peut-être, et dont il aura fait son profit, comme c'était son habitude et son droit.

Il avait à peine exprimé cette opinion, combattue dédaigneusement par M. de Loewenfeld, que son attention se porta sur le trio avec accompagnement de chœur entre Max, Kuno et Gaspard, le Méphistophélès de cette touchante histoire, l'esprit démoniaque qui se rit des caprices du sort, qu'il cherche à dominer par une puissance supérieure. Ce trio pour ténor et deux basses est plus qu'une

(1) « Ce n'est point dans de froides statues de marbre, dans des temples sourds et mornes, c'est dans les forêts fraîches et sonores que vit et respire le dieu allemand. »

inspiration du génie : c'est une admirable conception de l'art, où la douleur et le désespoir du pauvre Max, les conseils perfides de Gaspard et les pieuses exhortations de la foule des paysans sont exprimés par des traits fortement caractérisés, qui se fondent néanmoins dans un ensemble plein d'onction et de sentiment. Quoi de plus touchant que la réponse du chœur aux plaintes désespérées du jeune chasseur Max : — *Ah! renais à l'espérance!* — Cette phrase de vingt mesures où se reflète la conscience sereine du peuple, qui croit à la Providence, ne forme-t-elle pas un contraste saisissant avec les bravades impies de Gaspard, les sons étranges et rocailleux qui les expriment? La scène et le morceau se terminent par un élan joyeux de la foule se disposant aux plaisirs de la chasse, dont la musique peint les vicissitudes avec un relief et une puissance de coloris dont Beethoven seul avait donné l'exemple dans l'incomparable poème de la *Symphonie pastorale*. — Divin! divin! s'écria le chevalier Sarti; c'est la forêt enchantée de la légende, la poésie naïve des vieilles chansons populaires de *l'enfant au cor merveilleux* (1); c'est la nature évoquée par un génie familier qu'elle a bercé sur son sein et qui en parle le langage mystérieux.

— Oh! oh! mon cher chevalier, répondit le docteur Thibaut avec sa bonhomie malicieuse, il faut avoir votre imagination pour découvrir dans le beau morceau que nous venons d'entendre tout ce que vous désirez nous y faire voir! Il me semble que l'ouverture du *Jeune Henri*, de Méhul, mais surtout que *la Création* et *les Saisons*, d'Haydn, où la musique pittoresque surabonde même un peu trop, sont des tableaux achevés de la vie champêtre où l'on respire une odeur exquise de thym et de serpolet.

— Ce n'est pas le moment de répondre à votre objection comme il conviendrait de le faire, répliqua le chevalier à demi-voix; qu'il me suffise de vous faire remarquer que dans l'œuvre que vous citez du père de la musique instrumentale, *les Saisons*, c'est l'homme qui parle et décrit les beautés *finies* de la nature appropriées à ses besoins par la volonté de Dieu, tandis que dans la *Symphonie pastorale* de Beethoven et dans le *Freyschütz*, c'est la nature elle-même qui intervient et mêle sa voix inconnue jusqu'alors au concert de la vie universelle.

Resté seul sur la scène, qu'enveloppent les ombres de la nuit, Max déplore sa destinée dans un air profond et touchant où l'on retrouve plusieurs passages déjà entendus dans l'ouverture. Pauvre chasseur, habitué dès l'enfance à vivre au milieu des bois, à con-

(1) *Des Knaben Wunderhorn*, recueil de chants populaires publiés par Clément Brentano et Achim d'Arnim en 1813.

sulter les nuages et à lire dans le temps, Max mêle constamment à l'expression des angoisses de son cœur la description des phénomènes de la nature, qu'il interpelle presque comme un être vivant qui l'écoute et participe à ses chagrins. Se sentant opprimé par une puissance mystérieuse que représente Samiel, le chasseur noir, dont on aperçoit au fond du théâtre la figure sinistre, Max fait un retour sur l'époque heureuse de sa jeunesse, alors qu'il errait libre au milieu des forêts, pouvant atteindre de ses coups tout ce qui volait au-dessus de sa tête, et revenant le soir près de son Agathe chargé de butin. Ce sentiment de regret est rendu par une phrase mélodique large et colorée, à laquelle succède un récit plein de sinistres pressentimens qui amène, comme un rayon de soleil traversant de gros nuages, le joli cantabile en *sol majeur* où Max, dans une vision de sentiment, voit la tendre Agathe assise à sa fenêtre, épiant le bruit de ses pas à travers les ombres de la nuit :

Jetzt ist wohl ihr Fenster offen,  
Und sie horcht auf meinen Schritt.

L'air se termine par ce mouvement fiévreux en *ut mineur* qui forme le thème de l'ouverture, et dans lequel le musicien peint à larges traits le désespoir du faible jeune homme, qui, ne se fiant plus à la Providence, s'abandonne au destin, c'est-à-dire à Satan, qui en est la personnification populaire. La ronde que chante ensuite Gaspard, l'esprit fort, pour séduire le pauvre Max et l'entraîner dans son cercle d'incantations diaboliques, est d'une fière tournure rythmique et d'une couleur vraiment rembranesque. Il invoque la matière comme un alchimiste qui espère y trouver la solution du grand arcane, il célèbre les plaisirs de la chair et le vin généreux, qui est la seule consolation qu'ait le pauvre peuple en ce bas monde, et lorsque Max, séduit par les promesses de son tentateur, accepte le rendez-vous fatal à la Gorge-du-Loup (*Wolfsschlucht*), Gaspard entonne son triomphe dans un air magnifique dont l'instrumentation projette partout de sinistres lueurs.

— C'est la joie de l'enfer, dit le chevalier quand le rideau fut tombé, c'est le Satan de Milton transporté sur la scène lyrique. Ni Gluck, ni Mozart, ni même Hændel dans ses oratorios, n'offrent rien de semblable à l'air que vient de chanter Gaspard, et qui n'a pu être écrit que par un musicien allemand de l'école moderne.

— Si vous connaissiez, monsieur le chevalier, répliqua le vieux Rauch, les cantates religieuses et les grandes compositions vocales de Sébastien Bach que j'ai eu l'occasion d'entendre exécuter dans ma jeunesse à Leipzig, vous seriez peut-être moins étonné du style

vigoureux que Weber a déployé dans l'air de basse qui excite si fort l'enthousiasme du parterre.

— Il est possible, répondit le chevalier, qu'il y ait dans les œuvres de Bach dont vous parlez, monsieur le maître de chapelle, certains linéamens de style dramatique, certains rythmes grandioses qui se rapprochent du morceau étrange qui termine ce premier acte du *Freyschütz*, quoique j'aie de la peine à croire qu'on rencontre dans les conceptions cyclopéennes de ce maître puissant une forme mélodique aussi franche et aussi caractéristique que celle de Weber; mais j'affirme que le cerveau géométrique du grand Sébastien n'a jamais entrevu dans ses rêves de géant quelque chose qui ressemble au délicieux madrigal que vont chanter tout à l'heure Annette et Agathe. Ces deux jeunes filles d'un caractère si différent, l'une gaie, insouciant et légèrement coquette, l'autre tendre, mélancolique et superstitieuse, comme l'amour chaste et profond qu'elle a dans le cœur, sont une création de l'art et de la poésie modernes. Ce tableau de mœurs où l'on voit scintiller la lumière du jour, où l'on croit respirer les suaves émanations des herbes printanières, cette bucolique du sentiment dans un milieu agreste que reflète le coloris de l'instrumentation, n'existaient pas en musique avant l'avènement de Weber.

Après l'exécution du duo, si bien apprécié par le chevalier Sarti, qui ouvre le second acte du *Freyschütz*, après l'ariette piquante que chante ensuite la gentille Annette, dont la physionomie gracieuse se trouve reproduite dans la Fatime d'*Oberon*, vinrent la scène et l'air incomparable qui expriment successivement les sourds pressentimens du cœur d'Agathe, sa prière humble et touchante, son invocation au ciel étoilé où elle cherche à lire sa destinée, l'élan sublime, — *c'est lui! c'est lui!* — que couronne la radieuse espérance. Le musicien a rendu ces divers mouvemens de l'âme par des phrases différentes étroitement enchaînées les unes aux autres, et dont le contraste même concourt à l'effet général. Dans cet air comme dans les morceaux précédens, Agathe, dont le caractère simple et touchant a tant d'analogie avec celui de la Marguerite de *Faust*, type profond de la femme allemande dans les conditions inférieures de la société, Agathe interroge aussi la nature avec piété, et son oreille anxieuse n'entend au loin

Que le bruit seul du noir sapin  
Que le vent de la nuit balance.

Dans ce passage en *ut* majeur, qui forme le second mouvement de l'air et qui prépare l'explosion de l'*allegro vivace* dont le motif a

déjà été entendu dans l'ouverture, Weber, comme toujours, mêle au cri du sentiment, qu'exprime la voix humaine, la peinture du paysage, dont l'orchestre reproduit les bruits, les frémissemens mystérieux. Pendant l'exécution de cet air magnifique, qui fut assez bien rendu par la cantatrice (M<sup>lle</sup> Wohlheim), Frédérique parut tout émue. Elle tourna plusieurs fois le regard vers le chevalier, comme si elle eût voulu se raffermir dans l'admiration que lui inspiraient la musique de Weber et la passion naïve d'Agathe, dont elle semblait envier la destinée. Le trio qui vient après pour ténor et deux voix de femmes, entre Max, Agathe et la sémillante Annette, est encore un morceau admirable de vérité et de couleur dramatique. Max raconte à son amie qu'à minuit il doit se rendre à la Gorge-du-Loup, ce dont Agathe et Annette cherchent à le détourner en lui disant que ce lieu funeste est fréquenté par le chasseur noir.

Au fond des bois, parmi les ombres,  
Je n'ai jamais connu l'effroi,

répond Max avec intrépidité, et l'orchestre de Weber ne se contente pas d'accompagner la voix avec plus ou moins d'élégance et de variété de formes, comme l'eussent fait Gluck et Mozart : il y ajoute le pittoresque, le bruissement des phénomènes extérieurs, que s'efforce d'imiter le mouvement périodique de la basse et des instrumens à cordes. — Tous les personnages de ce drame naïf, remarqua le chevalier après l'achèvement du trio, ne peuvent faire un pas ni dire un mot sans interroger la nature et sans en décrire les aspects sinistres ou consolans. Ils vivent de la vie générale, ils font partie pour ainsi dire du monde inorganique sans le dominer, ils l'interrogent incessamment, se troublent ou se rassurent selon le sens qu'ils attachent à ses manifestations. C'est un procédé constant du génie de Weber, qu'on retrouve aussi bien dans *Preciosa* que dans *Euryanthe* et les autres ouvrages de ce musicien de la poésie romantique, c'est-à-dire de la poésie de la nature, dont il mêle le langage avec celui des sentimens humains, ce qui ne se rencontre jamais dans Mozart, ni dans Gluck, ni dans aucun musicien dramatique de l'Italie. Une autre qualité précieuse de Weber, c'est d'avoir trouvé pour ainsi dire la mélodie allemande, mélodie courte, mais touchante, toute trempée de rosée et de larmes, d'où s'exhale une profonde mélancolie, comme l'*andante* du trio que nous venons d'entendre. Et le délicieux badinage de la partie d'Annette, pendant que Max et Agathe expriment les angoisses de leur cœur, n'est-ce pas encore là une propriété du génie de Weber, le seul compositeur dramatique qui ait su créer des caractères facilement reconnaissables?

Pendant ces courtes réflexions du chevalier, que M<sup>me</sup> de Narbal écoutait avec le plus vif intérêt, un changement de décor amena sous les yeux du public la fameuse Gorge-du-Loup, avec tous les horribles accessoires de mise en scène propres à frapper l'imagination et à la préparer aux évocations mystérieuses. Un chœur d'esprits invisibles, les esprits élémentaires de la nature, murmure de lamentables accords sur des syllabes étranges et cabalistiques, — *uhui!* — qui n'ont aucun sens précis, mais qui éveillent une impression sinistre. Ces mots incohérens, que les basses profèrent sur une seule et même note qui se prolonge indéfiniment, pendant que l'orchestre déchaîne des sonorités âcres et mystérieuses, précèdent et annoncent un tableau inoui d'une magnifique horreur. Après cet exorde pour ainsi dire de la matière inorganique, qui semble présenter les événemens qui se préparent, Gaspard évoque Samiel, l'esprit satanique, et lui demande une prolongation du pacte infernal qu'il a contracté avec lui, et qui est près d'expirer. Ce dialogue entre Gaspard et Samiel, qui ne dit que quelques mots *parlés* et froids comme un glas mortuaire, l'arrivée de Max au rendez-vous fatal, l'expression de sa terreur en se voyant dans ce lieu sinistre, où il croit apercevoir l'ombre de sa mère et l'image désolée d'Agathe se jetant dans le gouffre qui est à ses pieds, la fonte des balles, la merveilleuse prosopopée de la chasse infernale, ces différens épisodes de la grande scène qui termine le second acte, sont des créations étonnantes et sans précédens dans l'art musical d'aucun peuple.

— Que pensez-vous, chevalier, de ce beau ragoût de poésie fantastique ou romantique, comme il vous plaira de la qualifier? dit M. Thibaut avec ironie après la chute du rideau. Préférez-vous ce salmigondis de balles fondues, de cris de chouettes et d'orfraies, de hurlemens démoniaques et de bruits sinistres qui font peur aux enfans, au premier finale de *Don Juan*, à celui d'*Idoménée*, aux scènes pathétiques et sublimes des opéras de Gluck et de Spontini?

— Vous voulez savoir, docteur, si je préfère Shakspeare à Sophocle, les poèmes de Milton et de Dante à l'*Iliade* et à l'*Énéide*, la cathédrale de Cologne au Parthénon d'Athènes? répondit froidement le chevalier. Cela dépend de l'idée qu'on se fait de l'art en général, et de ce qu'on exige trouver dans ses diverses manifestations. Est-ce la vérité qui vous préoccupe plus que la beauté, ou bien êtes-vous au nombre de ces esprits difficiles qui veulent que la forme où l'artiste enferme la réalité ne blesse pas leurs sens délicats, et que le beau soit toujours la splendeur du vrai, comme l'a dit un philosophe divin, Platon? A quelque point de vue qu'on se place pour juger la scène que nous venons d'entendre, je la trouve également admirable. N'oubliez pas, docteur, que Weber est un

musicien moderne, un génie éminemment germanique et national, qui s'inspire d'un ordre d'idées et de sentimens inconnus aux grands maîtres du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il introduit le pittoresque dans le drame lyrique, il encadre l'expression des sentimens humains dans un paysage qui accuse le temps et le lieu où se passe l'action, il traduit enfin pour la première fois en musique le merveilleux et la poésie de la race teutonique. Si vous n'aimez pas les caractères vigoureux, les couleurs ténébreuses, les présages sinistres, la nature sauvage et l'horizon sanglant que Shakspeare a mis dans *Macbeth* et *le Roi Lear*, si les visions terribles et fantastiques de la nuit de Walpurgis dans le *Faust* de Goethe vous répugnent, vous ne pouvez apprécier à sa juste valeur ce beau finale du *Freyschütz*, qui en est pour ainsi dire une imitation.

— Je vous avoue franchement, répliqua le docteur avec bonhomie, que le moindre rayon de soleil, que la plus petite mélodie venant directement de l'âme sont plus de mon goût que tout le fouillis pittoresque et philosophique dont vous nous donnez la savante explication. Que voulez-vous, mon cher chevalier? je suis de mon temps, et en fait de merveilleux je préfère les bouffonneries de *la Flûte enchantée*, avec la musique de Mozart, au cauchemar de la poésie dite romantique.

— A la bonne heure, dit le chevalier en riant, voilà une préférence qui a sa raison d'être et qui se conçoit; mais vous ne pouvez nier, docteur, que Weber ne soit un musicien de génie, le créateur d'un genre d'effets entièrement nouveaux.

Pendant que les deux interlocuteurs échangeaient entre eux ces réflexions, que M<sup>me</sup> de Narbal écoutait avec un vif intérêt, les trois cousines étaient fort occupées d'un incident qui se passait dans une loge voisine de la scène. On voyait une dame âgée embrasser avec effusion un étudiant qui était survenu avec son costume pittoresque. Il était mince, délicat, et de longs cheveux blonds lui tombaient abondamment sur les épaules.

— C'est le fils de M<sup>me</sup> de Turkheim, dit M. de Loewenfeld, un camarade de mon cher Wilhelm, qui arrive sans doute de Leipzig.

M. de Loewenfeld sortit précipitamment, et revint quelques instans après. — Je ne m'étais pas trompé, c'est bien lui. Il vient passer les vacances chez sa mère et m'annonce la prochaine arrivée de mon fils, que je demande la liberté de vous présenter, comtesse.

— Comment donc, mon cher baron? mais très volontiers. J'aurai grand plaisir à connaître votre fils, dont j'ai entendu louer l'élégance et les manières accomplies.

Le chevalier entendit ces dernières paroles de M<sup>me</sup> de Narbal, et, sans se rendre bien compte de ce qu'il éprouvait, il se sentit péni-

blement affecté. Il allait donc voir un jeune homme introduit dans cette maison hospitalière, où son cœur était plus engagé qu'il n'osait se l'avouer.

Le lever du rideau fit diversion aux douloureux pressentimens du chevalier. Le théâtre représentait la chambre d'Agathe, ornée de fleurs et de pieux symboles. La cavatine que chante la jeune fille revêtue de ses habits de noces, agenouillée devant une image de la Vierge couronnée de roses blanches, est encore une de ces mélodies suaves et colorées où l'expression tendre et profonde du sentiment ne se fait jour qu'à travers la peinture du paysage, à travers les phénomènes de la nature extérieure, qu'Agathe invoque et interroge avec une pieuse curiosité :

Und ob die Wolke sie verhülle,  
Die Sonne bleibt am Himmelszelt! etc.

A cette courte, mais touchante prière, succède la romance qu'Annette chante pour distraire son amie de ces rêves de malheur dont elle est toujours obsédée. C'est une sorte de ballade d'un style tout différent et divisée en deux parties. L'*andante en sol mineur*, qui est accompagné par un alto solo qui en dessine les contours, effet qui a été souvent imité depuis, a quelque chose de la couleur d'un récit légendaire, tandis que l'*allegro en mi bémol majeur* est d'une gaieté charmante, plein de grâce et de modulations piquantes que fait jaillir un rythme original très familier à l'auteur du *Freyschütz* et d'*Oberon*. Après ce morceau, qui exprime si heureusement l'humeur joyeuse d'Annette, dont le caractère facile se maintient toujours différent de celui d'Agathe, vient la ronde avec le chœur des jeunes villageoises qui apportent à la fiancée des fleurs et des souhaits de félicité. C'est frais et touchant comme une idylle, élégant comme une page d'*Hermann et Dorothee*. Lorsque le fameux chœur des chasseurs eut été chanté avec un ensemble admirable qui excita de nouveau dans toute la salle des transports d'enthousiasme : — Voilà encore une de ces trouvailles de génie, dit le chevalier avec émotion, qui n'appartiennent qu'à Weber. Il est impossible d'obtenir un plus grand effet par des moyens aussi simples. Quel vaste horizon s'entr'ouvre devant l'auditeur charmé au bruit harmonieux de ces cinq voix qui ne sortent pas d'un très petit nombre d'accords les plus usités! N'est-ce pas la forêt sombre et qui retentit d'échos infinis, la chasse et sa poésie enivrante, l'homme heureux de sa liberté et fier de sa puissance sur la nature qui l'enveloppe de toutes parts? Jamais un musicien, jamais un poète de race latine ne pourrait peindre de tels effets, ni exprimer de pareils sen-



timens. Après l'exécution du finale dans l'admirable *andante en si majeur* entonné par Max, répété ensuite comme une prière par tous les personnages de cette simple histoire de village, s'élève un hymne d'amour, de foi et de soumission à la Providence :

Moment si doux, bonté nouvelle!

A vous, Seigneur, je dois l'espoir.

— Qu'il soit trois fois béni, s'écria le chevalier, le pieux et grand artiste qui a tiré de son âme de tels accens, et qui a donné à sa patrie le premier opéra national qu'elle possède!

— Comment l'entendez-vous, monsieur le chevalier? répondit le vieux Rauch avec étonnement. *L'Enlèvement du Sérail, la Flûte enchantée* de Mozart, *Fidelio* de Beethoven, *le Sacrifice interrompu* de Winter, et tant d'autres ouvrages que je pourrais citer, n'ont-ils pas été composés par des musiciens allemands et dans la langue du pays?

— Oui vraiment, répliqua le chevalier. Bien avant Mozart, un homme de génie qui se nommait Keyser et plusieurs de ses contemporains, parmi lesquels je citerai Hændel, ont essayé de donner à l'Allemagne un spectacle lyrique conforme à celui qui avait été créé en Italie et qui faisait les délices de toutes les cours princières. Ils ont écrit des centaines d'opéras en langue allemande, ce qui n'empêche pas que le *Freyschütz* ne soit le premier drame dont la musique profonde et touchante traduise avec une grandeur et une sincérité propres à l'Allemagne les sentimens, le merveilleux et la poésie intime de la création. Comme le *Faust* de Goethe, le *Frey-schütz* est une légende populaire dont Weber s'est heureusement inspiré et où il a su rendre d'une manière savante les naïves terreurs et ce pittoresque infini de la nature qui caractérisent la vieille race teutonique.

— Je ne vous tiens pas quitte de l'explication que vous m'avez promise, dit M. Thibaut toujours en badinant, et je veux absolument que vous m'appreniez d'où vient aux Allemands et aux peuples du nord ce sentiment profond des beautés de la nature que vous refusez aux nations méridionales.

— Ah! docteur, répondit le chevalier en fermant la porte de la loge, cela vient de bien loin, peut-être des sources de l'Indus ou des sommets escarpés de l'Himalaya!

— Ces diables de philosophes ont d'étranges idées, dit M. Thibaut en offrant son bras à M<sup>me</sup> de Narbal.

P. SCUDO.

---

LA

# GUERRE DES RÉSEAUX

ET

## LE RÉGIME DES CHEMINS DE FER EN 1863.

---

I. *Enquête sur divers chemins de fer projetés*, etc., par la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, août 1862. — II. *Note sur l'Enquête*, par la compagnie du Midi, septembre 1862. — III. *Exposés des motifs et rapports*, avril 1863.

---

Une nouvelle phase commence pour l'économie de nos chemins de fer avec les conventions qui sont venues en 1863 modifier la situation relative de l'état et des compagnies, soit en créant des concessions nouvelles, soit en révisant des contrats déjà existans. Les obligations du trésor sont accrues, le faisceau des concessions est élargi; diverses clauses essentielles des contrats antérieurs sont tout à fait transformées. Ces conventions, qui forment un ensemble d'actes datés du mois de juin 1863, soulèvent deux ordres de questions très distincts, et si on ne peut qu'approuver la solution qui a mis un terme à l'ardente compétition des deux grandes compagnies du Midi et de la Méditerranée, on a bien des réserves à faire sur les autres stipulations qui ont eu pour but l'extension du réseau national et la révision des anciens contrats.

A quoi tient cette différence? Peut-être au procédé, au mode d'étude, qui n'a pas été le même dans les deux cas. Dans la querelle du Midi et de la Méditerranée, grâce à l'effort si puissant des intérêts rivaux, il a été fait appel à la publicité et à la discussion avec un

éclat que nous ne connaissons plus depuis longtemps en ces matières. L'enquête prescrite dans les régions méridionales a eu un retentissement tout à fait inaccoutumé. Tous les élémens en ont été recueillis par la presse périodique et répandus à tous les coins de l'horizon. L'active controverse qui s'en est emparée n'a laissé aucun intérêt dans l'ombre, aucun germe fécond dans l'oubli. Ce n'est pas ainsi qu'on a procédé quand il s'est agi de réviser les anciens contrats ou d'arrêter des conventions nouvelles. La discussion n'a plus exercé ici la même influence; la publicité s'est presque entièrement renfermée dans le cercle des procédures ordinaires en matière d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique. Juger les deux systèmes à l'œuvre et par leurs résultats, ce ne sera pas seulement retracer tout un côté de la vie morale des chemins de fer français dans un des plus curieux épisodes de leur histoire; ce sera montrer aussi la nécessité du contrôle de l'opinion dans des affaires où sont engagés des intérêts si précieux.

## I.

Dans ses données générales, le système de nos chemins de fer a été conçu en vue de prévenir la lutte entre les grands réseaux. Les fusions d'où sont sortis les groupes actuels, et qui ont donné naissance à ces associations puissantes chargées de sillonner chacune un côté du territoire, avaient singulièrement réduit les chances d'invasion réciproque, ou même de ces guerres à coups de tarifs si fréquentes chez nos voisins d'outre-Manche et en définitive si ruineuses. Maintes fois, lorsqu'elles acceptaient plus ou moins volontairement telle ligne insignifiante ou onéreuse pour elles, les compagnies n'avaient d'autre but, suivant leur propre aveu, que d'assurer la garde de leurs frontières et l'autonomie de leur exploitation. Si l'on entend ces précautions en un sens pratique, n'ayant dès lors rien d'absolu, et laissant intacte la prérogative de l'état quant aux concessions futures, on peut dire que le but a été généralement atteint. Or il n'y a point d'autre manière d'interpréter le programme. On ne devait pas compter sur une paix générale et éternelle. Jamais le parallélisme entre les groupes ne pouvait être assez prolongé pour garantir un isolement absolu. Ne suffisait-il pas d'ailleurs que tels réseaux fussent contigus les uns aux autres, que certains de leurs embranchemens aboutissent au même point, ou pussent, à l'aide d'habiles évolutions dans les tarifs, desservir les mêmes localités, pour qu'il en résultât quelques occasions de froissement et quelques sujets de contestation? Dans les limites où ils peuvent se produire, les efforts divergens, les prétentions réciproques des com-

pagnies, loin de constituer une menace un peu sérieuse pour leur état financier, deviennent au contraire la manifestation d'un utile esprit de recherche et la garantie d'une exploitation progressive.

Dès l'origine, on aurait pu marquer sur la carte plusieurs endroits où de tels chocs se produiraient vraisemblablement de réseau à réseau. S'il y avait en particulier un point où la symétrie première semblait devoir être menacée un jour ou l'autre, c'était dans la zone méridionale qu'il fallait le chercher. Seule des six grandes exploitations françaises, la compagnie du Midi n'a pas vers la capitale une issue qui lui appartienne. Sous ce rapport, sa position ne ressemble même pas à celle de l'ancien Grand-Central, qui se plaignait si haut de son isolement, mais qui, moins éloigné de Paris, avait pu afficher un moment l'ambition de s'y ménager un accès par Tours et Vendôme, entre les lignes de la compagnie d'Orléans et celles de la compagnie de l'Ouest. Quant au Midi, force lui est de renoncer à toute illusion semblable. Pour ses rapports avec le centre immense d'où part et où converge presque toute la circulation nationale, je veux dire avec Paris, il dépend de deux autres compagnies, celle d'Orléans et celle de Lyon. A tout prendre, le sillon ferré parcourant en sens divers les plaines qui vont toucher le pied des Pyrénées a pourtant, lui aussi, ses conditions d'autonomie, ses garanties d'indépendance. Ce qu'il peut regretter du côté du nord et de l'est, il en trouve la compensation du côté du sud, ou du moins il la trouvera le jour où seront desservies les voies qui doivent l'unir aux chemins espagnols à l'une et à l'autre extrémité de la muraille pyrénéenne. Que son essor se déploie à travers les Pyrénées, et il entre dans la plénitude de son action. C'est préoccupé sans doute de cette perspective que le Midi conçut l'idée d'élargir ses issues sur le sol même de la France, et tout à la fois vers les départemens du centre et de l'ouest, c'est-à-dire du côté de la compagnie d'Orléans, et vers ceux du sud-est, c'est-à-dire du côté de la compagnie de Lyon, prétention à double tranchant, quoiqu'elle n'atteignît au vif que la compagnie d'outre-Rhône. D'autre part, on ambitionnait une voie directe sur Marseille à l'aide d'une ligne partant de Cette, longeant le littoral par Aigues-Mortes, Saint-Louis, Bouc, les Martigues, et raccourcissant le trajet de 45 kilomètres; de l'autre, on demandait à souder le faisceau méridional avec celui du centre au moyen d'un chemin de fer se détachant à Rhodéz du groupe des concessions appartenant à la compagnie d'Orléans pour se diriger sur la Méditerranée par Milhau, Sainte-Affrique et Montpellier.

Cette combinaison, qui pouvait paraître hardie, séduisante même au premier abord, quoique très hasardeuse dans son principal ob-

jet, on ne manquait pas de l'appuyer sur une pensée traditionnelle et tout à fait populaire dans les régions pyrénéennes comprises entre l'Océan et la Méditerranée, — la pensée de l'union des deux mers. C'était pourtant confondre des situations bien dissemblables que d'assimiler le projet nouveau à la plus grande conception du xvii<sup>e</sup> siècle en matière de travaux publics. Comment ne pas voir que les perspectives sont entièrement changées depuis l'édit qui consacrait l'exécution du fameux canal (1666)? Elles ne sont même plus ce qu'elles étaient il y a une quarantaine d'années. Sans que son importance ait déchu pour nos régions du sud-ouest, l'idée de l'union des deux mers a vu singulièrement diminuer son rôle par rapport à la circulation générale du commerce. En même temps qu'ils venaient en faciliter l'accomplissement, les chemins de fer enlevaient à l'œuvre une partie de sa grandeur passée. Dirai-je qu'ils la découronnaient? L'union des deux mers, on la voit se produire aujourd'hui sous toutes les formes. On nous la montre presque déjà réalisée de l'autre côté des Pyrénées, grâce aux lignes qui vont réunir les ports de la Catalogne à ceux de la Biscaye (1). En France, elle paraît pleinement opérée, et dans des directions multiples. Soit que l'on considère la Mer du Nord, soit que l'on observe nos ports de la Manche ou de l'Atlantique, on en voit partir un ruban ferré qui se déroule jusqu'aux tièdes rivages méditerranéens (2). Qu'il reste place à une comparaison entre le prix des transports par ces voies différentes, c'est évident; il ne l'est pas moins que le faisceau du trafic, que le courant de la circulation, au lieu de se concentrer sur un seul point, doit inévitablement se diviser. Si toutes les données antérieures n'avaient été profondément modifiées par les chemins de fer, en même temps que le développement de la navigation à vapeur et les progrès de la navigation à voile transformaient les conditions des transports maritimes, la jonction opérée entre Bordeaux et Cette aurait suffi à toutes les ambitions comme à tous les intérêts. L'union tant célébrée se réalisait avec toutes ses anciennes promesses, et la cité maritime de l'Hérault aurait pris promptement cet essor magnifique qu'on avait imaginé pour elle, et qu'il a fallu renoncer à atteindre.

Il n'est plus indifférent aujourd'hui, au milieu des transformations qui remplissent l'histoire des voies de transport depuis un demi-siècle, il n'est plus indifférent, pour que l'union des deux mers à travers le Languedoc procure tous les résultats qu'on en peut raisonnablement espérer, que la ligne partie de Bordeaux s'en aille

(1) Rapport de la compagnie de Lerida-Reuss-Tarragone, 29 mai 1863.

(2) D'un autre côté, le simple embranchement de Nancy à Gray, récemment inauguré, ouvre désormais une route directe du Zuyderzée au golfe de Lion.

gagner tel ou tel point du rivage méditerranéen. Ce n'est qu'en aboutissant au siège du plus actif mouvement d'affaires, au plus large centre des capitaux de tout le sud-est, que Bordeaux, le bassin de la Garonne et les régions subpyrénéennes peuvent être le plus avantageusement mis en contact avec la Méditerranée. Seulement, comme la jonction voulue existe déjà depuis longtemps grâce à la ligne qui de Cette se dirige par Montpellier et Tarascon sur le chef-lieu des Bouches-du-Rhône, il restait à savoir si la nouvelle direction proposée, si la ligne raccourcie devait ouvrir au commerce des perspectives inconnues et transformer, au grand avantage du transit international, toutes les conditions actuelles. Telle était la question qu'avait soulevée et tranchée du même coup le projet du Midi. On sait que ce fut là le côté saillant de la lutte; mais la seconde question, pour avoir jeté moins d'éclat, la question du chemin de Rhodéz à Montpellier, que le Midi se proclamait résolu à ne point disjoindre de la première, ne fut pas débattue avec moins d'animosité. Au tracé par Montpellier, la compagnie de Lyon en opposait un autre qui, à partir de Milhau, s'en allait par le Vigan gagner Lunel, où il retrouvait la route de Nîmes et tout le réseau du sud-est. Sur l'un et l'autre sujet de division, la guerre a eu le même point de départ, comme aussi la même durée. Elle débute à la veille de la session des conseils-généraux au mois d'août 1861, et elle se clôt avec les actes législatifs portant la date du 11 juin 1863. On ne saurait trop rappeler qu'elle s'est poursuivie, ainsi que nous l'indiquons dès l'abord, en plein soleil, avec toutes les armes que la discussion pouvait fournir et dont la publicité la plus large pouvait assurer l'effet. Au milieu des aspects si variés qu'elle a offerts, voilà, bien plus encore que l'importance des intérêts en litige, voilà ce qui l'a revêtue d'un caractère de grandeur et de nouveauté.

Durant la mêlée croissante où l'on vit s'engager toutes les forces actives disséminées des Alpes à l'Océan, il est assez facile de marquer le champ propre à chacune des deux compagnies en présence. Le Rhône pourrait servir de ligne de démarcation, sauf à rattacher pourtant à la rive gauche, comme deux puissantes têtes de colonne, le département de l'Ardèche et surtout celui du Gard. On devrait en revanche noter sur cette même rive, et jusqu'au cœur du domaine de la Méditerranée, certaines dissidences qui indiquaient des positions isolées appartenant à des adversaires. Si l'on consulte le chiffre de la population directement impliquée dans le conflit, le Midi pourrait s'attribuer l'avantage du nombre. Déjà, à la date du 24 avril 1862, on parlait, dans son camp, de treize départemens et de soixante villes qui avaient donné leur adhésion. Deux opulentes cités, Bordeaux et Marseille, vouées à des applications analogues,

mais dont le caractère n'en est pas moins profondément dissemblable, apparaissent, à chaque extrémité de la ligne entre les deux mers, comme le point principal où vont s'appuyer l'une et l'autre armée. Accoutumée à une sorte d'indolence superbe qui répugne à tout changement brusque, qui exclut les ordinaires exigences d'un dévorant mouvement d'affaires, Bordeaux laissa volontiers le rôle le plus décisif à l'entrepreneuse cité des Bouches-du-Rhône. A un certain point de vue, si l'antagonisme entre Marseille et Bordeaux n'était pas un fait traditionnel qu'on retrouve au sein de la population de l'une et de l'autre ville jusque dans le domaine des impressions individuelles, on aurait quelque peine à s'expliquer une dissidence qui ne sortait pas des termes mêmes de la question actuellement soulevée. « Bordeaux et Marseille, lit-on dans un des documens émanés du Midi, peuvent devenir l'entrepôt général de tout ce que les deux mers expédient de l'une à l'autre, et l'échange entre ces deux grands centres par les voies ferrées se substituer aux lentes opérations que comporte aujourd'hui la navigation par le détroit de Gibraltar (1). » Point de doute que si les plans du Midi avaient dû amener les résultats annoncés, les deux ports en eussent profité l'un et l'autre. Ce n'étaient donc que des considérations toutes locales, que des ambitions accessoires qui pouvaient, en face d'une telle hypothèse, rendre compte de la divergence des attitudes. L'opposition parut néanmoins beaucoup plus tranchée entre deux autres villes placées face à face sur les limites mêmes des deux réseaux, et qui eurent dans la contestation un rôle très accentué, Montpellier et Nîmes. Dans la première de ces villes, des impulsions influentes s'unissaient au poids de réels intérêts pour entraîner la balance vers la compagnie du Midi, tandis qu'à Nîmes, où les élémens locaux ont toujours été d'eux-mêmes plus inflammables, on se prononçait en sens inverse avec toute l'ardeur des impressions natives.

Au milieu de ce général émoi, les deux compagnies laissent percer chacune l'esprit particulier qui la distingue. D'un côté, plus d'ardeur, plus d'élan, un besoin plus marqué de tenter l'inconnu; de l'autre, une propension manifeste à se vouer de préférence aux améliorations tranquillement élaborées, sans rien livrer au hasard de ce qu'on peut lui disputer. Ici une initiative toujours ardente, là une rare fécondité de ressources dans les cas les plus scabreux. Quant aux hommes qui servaient d'organes aux deux intérêts ennemis et qui s'efforçaient de prendre en main les fils de tous les mouvemens, ils étaient sans cesse sur la brèche, défendant leur cause réciproque avec l'âpreté d'un parti pris, avec cette chaleur d'allures

(1) Réponse de la compagnie du Midi, 27 janvier 1862.

que ne manque jamais d'engendrer un grand et long débat. Une active et prépondérante participation à l'essor de nos voies ferrées leur avait acquis d'ailleurs une autorité incontestée. Ils n'étaient pas seuls à se faire entendre. Les conseils-généraux, les conseils municipaux, les chambres de commerce, les chambres consultatives des arts et manufactures, divers comités généraux ou particuliers élevaient la voix de toutes parts. Grâce aux nombreux documens émanés de tant de sources différentes, jamais, on peut le dire, la situation économique, jamais les besoins et les ressources du sud et du sud-ouest de notre pays n'avaient été aussi profondément fouillés. Les publications lancées par l'une et l'autre compagnie, dont toutes les affirmations, tous les calculs ont été réciproquement passés au laminoir et soumis à une critique sévère, pourront longtemps être consultées comme un très utile répertoire.

Les témoignages des localités intéressées complétaient le tableau par des renseignemens plus minutieux, plus circonstanciés, plus intimes. Dans l'examen des tracés, des directions, des points de soudure, chacun des corps représentant les départemens ou les villes avait le droit ou pour mieux dire le devoir de soutenir les intérêts mêmes dont il était l'expression. C'était une condition pour que tous les côtés du litige fussent éclairés. Voilà comment le raisonnement et la controverse finirent par répandre la plus vive lumière sur un vaste pêle-mêle d'intérêts, et par permettre de dégager la vérité des exagérations que pouvaient offrir les prétentions isolées.

Dans sa résistance aux projets du Midi, qu'elle dénonça dès le premier moment comme une menace d'invasion, la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée n'opposa d'abord qu'une réfutation quelque peu dédaigneuse. Si le chemin de Lyon, c'est un fait à reconnaître, sut à merveille se servir d'efficaces moyens de défense, ce n'est pas par ceux-là qu'il avait commencé. Il ne fut guère qu'agressif dans ses premières évolutions. Le côté faible de cette tactique, dont le caractère fut tout provisoire, c'était celui auquel on attachait peut-être le plus de prix, j'entends la prétendue irruption du Midi dans le domaine de ses voisins du sud-est. Rien de moins justifié que cette plainte, rien de moins conforme à l'esprit véritable de la législation des chemins de fer et à la tradition gouvernementale. Évidemment là n'était pas le nœud de la question. Il n'était pas non plus dans le chiffre des dépenses qu'entraînerait le chemin du littoral ou dans certaines difficultés d'exécution. Il ne fallait pas le chercher non plus dans l'intérêt de la navigation du Bas-Rhône. Les compagnies qui desservent le fleuve, et qui, alors même qu'elles ne sont pas conduites par leurs entreprises jusqu'à l'embouchure,



sont du moins en mesure d'apprécier parfaitement une question de ce genre, se prononcèrent à ce sujet en un sens favorable au Midi (1). Ces argumens, qu'on peut appeler des argumens de circonstance, une fois écartés, il reste plusieurs points très sérieux où la critique; en se précisant davantage, fournit à l'histoire économique de notre temps des renseignemens utiles à conserver. C'était d'abord le chiffre des recettes possibles pour le chemin du littoral; c'était ensuite la pensée de détourner au profit de ce chemin une partie plus ou moins forte du transit de l'Océan à la Méditerranée; enfin, c'était l'intérêt que pourrait offrir l'unité de service par rapport au fractionnement actuel entre deux compagnies.

Sur le premier point, le Midi, qui ne pouvait guère contester les assertions de ses adversaires, répondait que les recettes indiquées correspondaient à l'état présent du trafic, mais qu'elles seraient considérablement accrues par suite des changemens projetés. C'était répondre par la question même. Il est vrai que l'idée du détournement du transit commercial venait tout de suite donner un corps à ces vagues assurances; mais ici précisément les objections étaient permises. Il fallait expliquer comment on déposséderait de sa clientèle le détroit de Gibraltar, dont le nom revient à tout moment dans les écrits publiés à ce sujet. Le détroit de Gibraltar! c'était donc là qu'il fallait viser! Dès que les matériaux actuels ne pouvaient suffire à l'alimentation de la ligne du littoral, il devenait absolument nécessaire de ravir au fameux détroit une partie de sa fortune, de faire refluer vers nos rivages méridionaux une partie du mouvement qui s'opère entre les côtes d'Espagne et celles du Maroc. Combien la proie n'était-elle pas attrayante! Ce grand courant emporte par année 4 millions 1/2 de tonnes. En réalité, la conquête de Marseille n'était qu'un vain mot, si l'on ne conquérait pas le détroit. Sans cela, point de partie gagnée. Il fallait donc franchir les célèbres colonnes qui avaient arrêté le héros de la fable, ou plutôt il fallait pouvoir, par une combinaison de tarifs, rétablir cette chaîne de montagnes qu'un jeu de sa force avait rompue. Dans les premiers programmes du Midi, nulle idée ne fascinait plus les regards que l'idée d'amener sur notre sol une dérivation quelconque de cet énorme transit. N'en doutons pas : si cette prétention avait pu seulement s'appuyer sur des calculs un peu plausibles, aucun argument, aucune objection n'aurait tenu contre l'adhésion publique, et le chemin du littoral serait aujourd'hui en construction. La compagnie de Lyon ne pouvait s'y méprendre. Aussi quel déploiement de

(1) Lettre des représentans des compagnies de la navigation du Rhône, 16 septembre 1862.

forces sur ce point-là! On revient sans cesse, à tout propos, sous toutes les formes, au détroit de Gibraltar. Quand il eut été démontré par des chiffres que l'état actuel des choses n'autorisait là-bas aucune espérance raisonnable, la compagnie triomphante ne se tint pas encore pour satisfaite; elle prit à tâche de tourner en dérision cette ambitieuse convoitise. On renvoyait incessamment le Midi à cette conquête herculéenne. On semblait nous montrer les chefs tout effarés de cette compagnie, postés sur un des promontoires du détroit, agitant leurs tarifs et faisant en vain des signaux à la navigation obstinée. On ne tenait même aucun compte de certaines distinctions entre la marine à vapeur et la marine à voile. Quand on rentrait dans une argumentation sérieuse, c'était pour demander au Midi comment il ne réalisait pas avec les lignes actuelles, et au moyen de simplifications faciles à concevoir, cette prise de possession qu'il se flattait d'accomplir sur une grande échelle avec le chemin du littoral. Malgré les doutes que motivaient des questions aussi complexes, il y eut un moment où les impressions publiques semblèrent incliner dans le sens du Midi. C'était au début. Outre le raccourcissement de 45 kilomètres, outre les conquêtes promises au transit à travers la France, on voyait s'ouvrir des perspectives nouvelles pour les régions peu salubres et peu habitées du Bas-Rhône, où le nouveau chemin était destiné à provoquer des travaux d'assainissement, à appeler la population et à donner l'élan aux importantes salines qu'on y rencontre et qui fournissent déjà 120,000 tonnes de produits par année. On ne savait pas encore si les mêmes avantages pourraient être obtenus d'une façon moins coûteuse et moins problématique. Ce n'était pas en vain non plus que le Midi signalait comme devant désormais se trouver comblée la seule lacune existant le long du rivage méditerranéen dans le ruban ferré qui s'y déroule ou qui s'y déroulera bientôt à partir des extrémités méridionales de la péninsule italienne pour se continuer, après avoir traversé la France, jusque sur les côtes espagnoles. Ce fut sous l'influence de ces confiantes dispositions que le Midi obtint l'enquête officielle qu'on lui avait d'abord disputée, et sans laquelle la question n'aurait pu être contradictoirement élucidée, ni la conscience publique entièrement satisfaite.

Avertie par l'échec de sa première tactique, la compagnie de Lyon en adopta une autre d'un caractère tout différent, qu'avaient présagée déjà certaines ouvertures, et dont l'efficacité ne pouvait être douteuse. Cette seconde méthode consistait à neutraliser les avantages promis par des avantages équivalens ou même supérieurs. Une fois sur ce terrain-là, on s'y montre habile à trouver des ressources et prodigue envers les localités intéressées. On s'ingénie et on réus-

sit à faire face à toutes les exigences, à satisfaire à tous les intérêts auxquels s'était adressé le Midi, si bien que les propositions premières, ainsi contrecarrées pied à pied et avec une remarquable sûreté de coup d'œil, devenaient maintenant sans objet. On a dit des satisfactions accordées en fin de compte à nos départemens méridionaux qu'elles étaient déjà mises à l'étude avant la querelle. Il semble difficile qu'un observateur impartial se laisse persuader que les nécessités de la lutte n'aient pas eu pour conséquence d'en étendre singulièrement le cercle, d'en hâter singulièrement la réalisation. Sans la pression résultant d'une aussi ardente rivalité, la Méditerranée eût-elle accepté ce qu'elle a bientôt volontairement offert? L'eût-elle accepté à moins de fortes compensations? Ce n'est guère à supposer. Les lignes qu'elle nomme elle-même des *lignes de défense* dans un rapport récent témoigneraient au besoin de la nécessité à laquelle elle avait obéi. Qu'on écarte des concessions faites l'idée de *rançon*, idée propre à blesser de légitimes susceptibilités, rien de mieux; mais les discussions soulevées, les vives émotions qu'elles ont fait naître, les besoins et les ressources qu'elles ont servi à mettre en évidence n'en conserveront pas moins dans l'histoire économique de nos chemins de fer une place qu'il serait impossible de leur ravir. Ceci n'enlève rien au mérite des études antérieures dont s'occupait ou auxquelles pouvait songer la puissante compagnie de la Méditerranée.

La nouvelle attitude qu'elle avait su prendre s'était nettement dessinée dans un document publié au mois d'août 1862, et destiné aux conseils-généraux des départemens (1). On y remarque toute une série de combinaisons, tout un système de lignes nouvelles que le Midi appelait à tort un *enchevêtrement* (2), et qui était au fond un ingénieux, mais coûteux moyen d'écarter la tentative d'envahissement. La différence de 45 kilomètres était ramenée à 20 à l'aide d'une ligne de jonction d'Arles à Lunel, et même à 15 pour les transports maritimes au moyen d'une gare spéciale de marchandises établie à Lestaque (territoire de Marseille) et reliée à la grande artère. Des embranchemens se dirigeaient sur Bouc et sur les Martigues, à la portée des salines. On avait parlé des difficultés et même des périls qu'offrait le tunnel de la Nerthe (4,600 mètres de longueur); on avait parlé d'encômbrement sur la ligne de Marseille vers le Rhône et de l'insuffisance de la gare dans ce grand port. De ces critiques, rien n'allait rester debout; la Méditerranée ne reculait devant aucun sacrifice : elle dégageait le souterrain de la Nerthe, et,

(1) *Enquête sur divers chemins de fer projetés dans les départemens des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault.*

(2) Lettre à MM. les membres des conseils-généraux, août 1862.

en proposant un chemin direct de Marseille à Aix qui ouvrirait une nouvelle route jusqu'à Avignon par la vallée de la Durance, elle dotait Marseille d'une seconde gare, indépendamment de celle de Lestaque. Quant aux chemins de l'Aveyron, la satisfaction n'était pas moins complète. Entre les deux directions si débattues de Rhodéz à la Méditerranée, ou plutôt de Milhau, puisque c'est là que commençait la dissidence, la compagnie ne faisait pas de choix; elle acceptait les deux chemins, offrant d'exécuter, avec les subventions demandées, celui de Milhau à Montpellier par Sainte-Affrique dans le cas où la compagnie rivale y renoncerait elle-même. Il était impossible d'aller plus loin, car cette seconde ligne ne pouvait que faire concurrence au raccordement par Le Vigan et Lunel (1). Même esprit, même système, même libéralité en ce qui concernait le transbordement, la rupture de charge, les lenteurs et l'accroissement de frais provenant de l'exploitation par deux compagnies. On s'engageait à faire partir le nombre nécessaire de trains de voyageurs à la vitesse fixée par le Midi sur sa propre ligne, et cela sans interruption ni à Cette ni ailleurs; on admettait le parcours réciproque des wagons de marchandises de Marseille à Bordeaux; enfin on se déclarait prêt à établir un tarif commun en laissant la compagnie du Midi maîtresse absolue de le régler, et en se soumettant à réduire dès à présent à la longueur du tracé par le littoral (160 kilomètres) la distance tarifée entre Cette et le chef-lieu des Bouches-du-Rhône.

La question se posait dans ces termes lorsque la chambre de commerce de Marseille se chargea en quelque sorte de résumer les résultats acquis par une délibération très solidement raisonnée au point de vue pratique, et que la compagnie de la Méditerranée a pu appeler avec justesse *l'œuvre la plus complète et la plus décisive qui se fût produite dans la discussion* (2). Ce document, qu'il était difficile, disons même impossible, de contre-balancer, exerça et il méritait d'exercer une notable influence. La chambre montrait qu'en ce qui touche aux intérêts de Marseille, les satisfactions offertes par le chemin de Lyon ne laissaient subsister aucun vide, et qu'elles s'accordaient précisément avec la direction constante du mouvement commercial dont ce grand port est le point de départ vers l'inté-

(1) Ces divers chemins sont d'une exécution très coûteuse. « Il s'agit d'un chemin de fer, avait dit au corps législatif le directeur-général des chemins de fer, M. de Franqueville (28 juin 1862) en réponse à une interpellation, il s'agit d'un chemin qui doit coûter plus de 100 millions pour la seule branche de Rhodéz à la Méditerranée, et qui coûterait 60 millions de plus, si l'on construisait en outre la branche de Milhau à Lunel. »

(2) Lettre du 24 septembre 1862. — La délibération de la chambre de commerce de Marseille est du 16 septembre 1862.

rieur, et qui a lieu vers le nord et le nord-est, sauf une imperceptible fraction s'en allant du côté de Cette et du sud-ouest (1). Nouvelles lignes, nouvelles gares, nouveaux réglemens, tout correspondait aux besoins locaux. A l'aide de chiffres précis et de faits positifs, la chambre de commerce ramenait en outre à ses proportions réelles la question du transit par le détroit de Gibraltar. Le raisonnement revêt ici une rigueur mathématique; tout le mécanisme du système est décomposé, et par des mains familières avec les comptes de ce genre. Des calculs s'appliquant à la navigation à vapeur et à la navigation à voile prouvent que le passage à travers la France, avec les frais de débarquement à Marseille et à Bordeaux, serait plus coûteux que le trajet direct par mer des régions orientales aux ports de la Grande-Bretagne (2). En prenant pour base les prix du trajet tels qu'ils étaient indiqués entre Marseille et Londres ou Liverpool par la compagnie du Midi elle-même, la chambre arrivait à cette conclusion, qu'il ne resterait pour rétribuer ce transport que de 12 à 16 francs par tonne, quand il en aurait fallu 40, et à tout le moins 32. Aussi disait-elle en forme de conclusion avec une ironie visible : « Les espérances mises en avant au sujet du détournement possible sur le réseau du Midi du transit international nous paraissent avoir été fondées sur des appréciations faites de trop haut ou de trop loin. » Certains passages de la délibération étaient peut-être plus faciles à contester, ceux par exemple qui avaient trait à la navigation sur le Rhône et à l'intégrité des réseaux concédés par l'état. Ici les nuances semblaient un peu forcées; mais ce tribut payé à la situation respective des deux compagnies dans le présent antagonisme n'altérerait pas l'autorité d'un document émané d'un corps dont la compétence demeurerait incontestable.

Élucidée par tant de recherches, fouillée par tant d'études, la question était désormais mûre pour recevoir une solution dont les termes étaient indiqués d'avance. Les propositions faites en dernier lieu par la Méditerranée sont, pour ainsi dire, passées textuellement dans la transaction intervenue sous les auspices de l'état et consacrée par la loi (3). Ainsi se trouvent admises les offres relatives au mode de tarification, au compte des kilomètres, au service des

(1) Sur 1,239,000 francs formant le chiffre du mouvement commercial du chemin de fer pour Marseille, 1,195,000 avaient suivi la direction du nord, et 44,000 seulement la direction de Cette durant la précédente année.

(2) Il existe des lignes de bateaux à vapeur entre l'Angleterre et Alexandrie, Smyrne, Constantinople et même Trieste, qui portent sur ces places les produits des manufactures britanniques, et qui, pour avoir une charge de retour, font descendre au besoin leurs tarifs au-dessous même des prix de la navigation à voile.

(3) Exceptons, en fait de voies nouvelles, le chemin de Rhodéz à Milhau, concédé à

trains directs de voyageurs et de marchandises, comme à l'établissement de voies nouvelles. Voilà ce qui frappe les yeux; en fait, ce sont cependant les exigences accusées dès le principe par la discussion qui reçoivent une satisfaction complète. Point de méprise possible à ce sujet. Le trajet est raccourci, sinon de 45 kilomètres, du moins de 25, et même de 30. La plupart des points spécifiés dans les programmes sont dotés d'embranchemens, le souterrain de la Nerthe est dégagé, la gare de Marseille désencombrée; enfin les régions de l'ouest et du centre sont rattachées à la Méditerranée par la ligne de Rhodéz à Montpellier. Seul, le chemin par le littoral est mis à l'écart; mais de bonne foi qui pourrait le regretter devant les résultats du libre examen et de la discussion? Le moins qu'on puisse dire n'est-ce pas que ce tracé, injustifiable dans ses rapports avec le transit maritime actuel, était prématuré dans ses rapports avec les besoins des localités traversées? Il aurait fallu que les lignes accessoires aujourd'hui concédées eussent par avance développé les ressources dans le bassin inférieur du Rhône, pour qu'on pût réunir quelques données positives sur l'avenir d'une telle œuvre. Ce n'est pas tout : il était nécessaire d'attendre que les entreprises déjà autorisées et celles qui allaient résulter des actes de 1863 fussent arrivées à leur terme avant de songer à consacrer à un raccourcissement qui n'épargnait plus qu'une vingtaine de kilomètres 50 ou 60 millions. « Quand vous avez de nombreux départemens, des territoires immenses qui n'ont pas de chemins de fer, disait avec raison devant le corps législatif l'un des commissaires du gouvernement à propos du chemin de Cette à Marseille, il ne faudrait pas que le gouvernement concédât des lignes parallèles l'une à l'autre (1). »

Quoique les parties engagées dans cette longue contestation se fussent exagéré soit l'intérêt immédiat, soit la signification réelle du chemin du littoral, il y avait derrière les espérances ou les craintes trop facilement conçues des susceptibilités légitimes à ménager, des intérêts sérieux à sauvegarder, des idées vraiment fécondes dont le

la compagnie du Midi en même temps que celui de Milhau à Montpellier par Sainte-Affrique, et devant former plus tard un tronc commun, si la voie attribuée aujourd'hui à la compagnie de Lyon jusqu'au Vigan se poursuit un jour jusqu'à Milhau. Peut-être, si l'on doit en venir à cet arrangement d'un tronc commun de Milhau à Rhodéz, eût-il mieux valu s'arrêter tout de suite à une idée émise dans le débat et qui fut même l'objet de certains pourparlers, l'idée de concéder à la compagnie d'Orléans le prolongement de ses lignes jusqu'à Milhau. — Notons encore que le Midi a obtenu le droit d'établir à Marseille, pour les marchandises à destination de son réseau, une gare spéciale se raccordant avec les gares de l'autre compagnie; mais à notre avis c'est là une satisfaction dont le Midi fera bien de ne pas user, car il est vraisemblable qu'il attendrait longtemps avant d'y trouver la compensation de ses avances.

(1) 6 mai 1863.

germe méritait d'échapper aux entraînemens d'une irritante polémique. La transaction issue de la publicité et de la discussion a su tenir compte de toutes ces délicates exigences. Elle ne porte préjudice à aucun intérêt réel; elle ne mure l'avenir devant aucune initiative résolue. Elle ouvre le champ à une expérience dont le présent doit largement profiter, et qui ne peut que servir à éclairer les supputations ultérieures.

Un désir doit cependant survivre à l'agitation récente : c'est évidemment que la transaction conclue fasse disparaître tout esprit de discorde et de guerre. L'animosité qu'explique la lutte, si elle ne la justifie pas toujours, et dont il s'est retrouvé comme un retentissement jusqu'au sein du corps législatif (1), cette animosité regrettable n'aurait désormais plus d'excuse. Quelles que puissent être les futures éventualités, nul doute sur le présent intérêt soit des deux compagnies, soit des régions traversées par leur réseau, soit du pays en général : cet intérêt-là commande un accord qui n'entraîne du reste le sacrifice d'aucune des opinions exprimées, et qui est indispensable pour accomplir et féconder l'exploitation commune.

## II.

Tandis que la longue guerre engagée dans la région méridionale de la France n'intéressait que deux de nos principaux réseaux, la seconde question tranchée par les conventions de 1863, — l'extension des lignes et l'adoption de nouvelles bases financières, — avait une importance à peu près identique pour tous les chemins de fer français (2). On ne se trouvait plus d'ailleurs sur un terrain entièrement neuf, libre de tout engagement; on avait au contraire à revenir sur ses pas et à défaire des nœuds déjà formés.

Parlons d'abord de l'extension du réseau national; c'est là en effet, depuis vingt ans, un objet de vives et légitimes préoccupations pour le pays. Choisir entre les nombreux projets qui surgissent de toutes parts, c'est établir une question de priorité qui soulève elle-même un autre ordre de considérations, celui des voies et moyens. Dès qu'il est hors de doute qu'on ne saurait tout entreprendre à la fois, il faut nécessairement que l'essor des opérations soit calculé d'après

(1) Discours de MM. Émile Ollivier et Jules Favre, 6 mai 1863.

(2) Des six grandes compagnies, celle du Nord seule ne figure pas dans ces conventions. Lorsque l'année dernière elle avait obtenu la concession de deux nouvelles lignes rangées dans l'ancien réseau et n'ayant qu'une très faible étendue, elle avait vu apporter à la convention antérieure quelques modifications que le rapport annuel déclare avantageuses à la compagnie, quoique *de peu d'importance*. — Loi et décret du 6 juillet 1862.

les ressources disponibles. Ce n'est qu'à ce prix que les impatiences les plus légitimes peuvent recevoir une satisfaction exempte de retours et de mécomptes. Si l'on veut considérer à ce premier point de vue les agrandissemens résultant des traités de 1863, il faut se rappeler à quel degré d'avancement se trouvait avant cette année le réseau général. Reportons-nous donc à la fin de 1862. La totalité des voies ferrées alors décrétées embrassait une longueur de 18,430 kilomètres, sur lesquels 7,332 restaient à construire (1). L'achèvement exigeait une dépense d'environ 2 milliards et demi de francs, dont à peu près 350 millions au compte de l'état, soit pour le paiement de subventions stipulées, soit pour des travaux de construction, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1863. A ces charges nettement définies s'ajoutaient les éventualités concernant la garantie d'intérêt de 4 francs 65 centimes pour 100 sur un capital pouvant monter à 3,410,500,000 francs.

En quelle mesure ces termes ont-ils été modifiés? Quelques chiffres en feront juger. Le réseau actuel se compose de 20,392 kilomètres. C'est une augmentation d'un neuvième environ, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1863, relativement au total général, et de presque un tiers relativement aux chemins encore à construire. Quant aux subventions dues en vertu des récentes conventions, elles montent à 368 millions, auxquels s'ajoutent 102 millions affectés par d'autres actes à divers travaux. Le capital auquel pourra s'appliquer la garantie d'intérêt a été grossi de 928 millions; il s'élève à 4,038,500,000 fr. (2). Rien ne serait plus hasardeux que de chercher à déterminer dès à présent le montant effectif de la garantie que nécessitera sur ce capital l'exploitation des lignes nouvelles. La preuve en est dans les écarts énormes qu'on remarque entre les diverses évaluations faites au sujet des conventions de 1859, et qui ont varié — le croirait-on? — de 15 à 80 millions. On commence cependant à donner des chiffres précis, au moins pour deux compagnies, l'Est et l'Ouest, et ces chiffres sont de nature à provoquer de sérieuses réflexions sur les périls que peut offrir une combinaison excellente quand l'application en est démesurément outrée.

Ce tableau de la présente situation, ce compte des obligations assumées supposent évidemment, durant les années qui vont suivre,

(1) Sur ces 18,430 kilomètres, 16,820 étaient concédés définitivement, 290 l'étaient à titre éventuel, et 1,320 n'étaient pas concédés du tout.

(2) Ces sommes ne comprennent ni les 80 millions de subvention, ni les 80 millions dont l'intérêt est garanti pour la construction de 543 kilomètres de voies ferrées concédés en Algérie à la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — La somme que les compagnies auront à se procurer pour l'accomplissement de leur tâche en France arrive environ à 3 milliards, dont 2 milliards dans un intervalle de huit années pour les concessions définitives, et 1 milliard pour les concessions éventuelles dans un délai de douze ans en moyenne.



le développement régulier de toutes les forces économiques de la France. On ne saurait trop songer en effet que ce ne sont pas seulement les ressources de la richesse acquise dès à présent qui pourraient suffire à de si grandes exigences sans trouble pour le crédit; on a besoin d'aller plus loin : on a besoin de prendre en compte les accroissemens qui doivent provenir de cette expansion d'affaires, de cette fécondation du sol dont le nouveau réseau formera le point de départ. C'est un fait incontestable et déjà signalé que les dépenses nécessitées par la construction des chemins de fer ont été acquittées en une large mesure par les chemins de fer eux-mêmes, ou en d'autres termes que l'essor qu'ils ont imprimé à l'activité publique a seul pu mettre les différens pays en mesure de supporter le fardeau des frais de construction. Oui, les chemins de fer créent eux-mêmes une part plus ou moins forte du capital avec lequel on les exécute; cela est vrai surtout des lignes principales, des grandes artères de la circulation, où le mouvement s'établit d'un seul coup, et autour desquelles la prospérité semble naître comme par enchantement. On peut croire aujourd'hui sans témérité, ce nous semble, qu'une fraction des dépenses exigées pour les lignes du second ou du troisième ordre sera compensée de la même manière. Néanmoins une saine analyse des faits acquis à la science empêche qu'on ne s'abandonne à de trop vifs écarts d'imagination. Il s'agit désormais de lignes secondaires : or, à mesure qu'on s'éloigne du faisceau des voies principales, le germe fécondant que va porter au loin le sillon ferré trouve moins de forces à développer, et donne lieu par conséquent à un essor moins considérable de la richesse publique. Stimulans moins efficaces, produits moins abondans à mesure qu'on s'avance vers les dernières ramifications d'un réseau, voilà un résultat que nous révèle nettement l'observation. Il en est un autre d'un caractère analogue, non moins significatif, qu'on peut remarquer même sur les meilleures lignes : c'est que l'impulsion donnée sur le parcours des chemins de fer ne suit pas une progression ascendante toujours égale à celle qu'on observe durant les premières années de l'exploitation; tant s'en faut. Au début, c'est comme une explosion soudaine de forces accumulées et tenues en quelque sorte captives. C'est une exubérance qu'on ne peut guère comparer qu'au débordement de la sève dans une végétation printanière. Au bout de quelque temps, quand les élémens qui gisaient pour ainsi dire engourdis à la surface du sol ont été réveillés et utilisés, quand il faut fouiller plus avant pour en découvrir d'autres, la progression se ralentit; elle prend des allures moins impétueuses tout en pouvant rester encore plus ou moins sensible.

Il est donc permis de l'affirmer, les analyses économiques concordent avec les calculs purement financiers pour conseiller désor-

mais dans l'élargissement du faisceau actuel une extrême circonspection, une extrême réserve. Aux yeux de l'observateur le moins porté à s'alarmer, les conventions de 1863, en ce qui touche à l'expansion des lignes, nous ont lancés d'un bond fort avant dans la carrière. Il n'en pouvait guère être autrement : la détermination du troisième réseau se faisait à la veille des élections générales, c'est-à-dire dans un moment où l'on devait tenir à donner tout de suite la satisfaction la plus large possible aux désirs des populations. Le danger n'était pas en une semblable occurrence qu'on se tint en-deçà de la borne indiquée. C'est ainsi que, sans impliquer un état de stagnation complète peu compatible avec les exigences d'une société aussi active que la nôtre, un temps d'arrêt est devenu nécessaire (1).

En fait de nouvelles concessions et de nouvelles entreprises, il se produit fréquemment d'ailleurs une sorte de mirage contre lequel on ne saurait trop prémunir les intérêts. Qu'on y prenne garde, des chemins décrétés ne sont pas des chemins construits ni même commencés. Si les termes stipulés dans les contrats doivent ensuite être prolongés, comme on l'a vu si souvent, on se trouve dans la même position et peut-être dans une position pire que si les lignes avaient été classées seulement un peu plus tard. Il suffit d'écouter, au sujet des délais, les plaintes qui se répètent à toutes les discussions sur les chemins de fer devant le corps législatif pour apercevoir combien est fréquente l'impossibilité de se renfermer rigoureusement dans les limites tracées. Ces lenteurs tiennent même si bien au fond des choses qu'on ne saurait le plus souvent les imputer à personne. Les compagnies n'en sont pas responsables à coup sûr, puisque la somme annuelle qu'elles peuvent consacrer à leurs travaux, de même que la répartition qu'elles en doivent faire, est fixée par le gouvernement. Supposons que telle compagnie ait besoin de consacrer 50 millions par an aux lignes qui lui ont été concédées pour les finir dans le temps indiqué, il est bien évident que, si l'administration ne croit pouvoir autoriser le budget que jusqu'à la concurrence de 30 ou de 40 millions, la compagnie aura besoin d'obtenir un délai proportionnel au rabais. Quant au gouvernement, qui ne demanderait pas mieux que d'aller vite, il ne serait

(1) Notons que cette nécessité est reconnue dans le dernier exposé de la situation de l'empire. Un fait montrera du reste combien il importe de contenir l'entraînement. Dans le cours des délibérations sur les conventions de 1863, les commissions du corps législatif enregistrèrent des vœux qui n'allaient à rien moins qu'à doubler presque le fardeau. D'après les calculs apportés à cette occasion par le directeur-général des chemins de fer, M. de Franqueville, dont la compétence en ces matières est si notoire, ces recommandations comprenaient 2,030 kilomètres, exigeant une dépense d'au moins 646 millions, dont la moitié certainement aurait dû être fournie par des subventions.

guère possible non plus de lui adresser des reproches à ce sujet. Dès qu'on a cru devoir soumettre les dépenses des compagnies à son autorisation préalable, — ce qui, selon nous, est en contradiction manifeste avec le principe que l'industrie privée est en pareil cas le meilleur juge de son propre intérêt, — le gouvernement ne peut plus agir qu'en prenant sur lui la difficile tâche d'apprécier l'état du crédit. Il ne peut plus admettre que les dépenses qu'il juge compatibles avec les ressources financières du moment. Avouons-le donc, le délai n'a jamais qu'un sens hypothétique : on exécutera dans six, dans huit, dans dix années, si on le peut, c'est-à-dire si l'état du crédit s'y prête lui-même. Il ne dépend pas du gouvernement de prévenir l'effet des crises, dont les causes et les caractères sont du reste si variées, pas plus que d'empêcher à telle heure, sous l'influence de telle éventualité, le resserrement des capitaux. Si j'insiste sur ce point, c'est pour montrer combien serait vain et trompeur un classement hâtif et démesuré. Tandis que devant une appréciation superficielle tout semble ici appartenir à une sorte de juridiction gracieuse, tout se trouve au contraire assujéti à des lois inflexibles, indépendantes de la volonté des hommes.

Voilà ce que doivent se dire les intérêts collectifs, les départements et les villes, au sujet des futurs chemins de fer; mais plus les questions de ce genre sont scabreuses et souvent irritantes, plus elles auraient besoin des garanties inhérentes à la publicité et à la libre discussion. C'est là pourtant un des côtés sur lesquels peuvent le moins se répandre les clartés qui en émanent. Il faut des circonstances absolument exceptionnelles pour que les enquêtes ordinaires aient l'ampleur que nous leur avons vu prendre dans la lutte du Midi et de la Méditerranée. Les questions de classement échappent du reste au contrôle du corps législatif, qui n'est appelé à voter que sur les clauses des contrats *ayant pour condition des engagements ou des subsides du trésor*. « Un seul amendement a modifié les sept lois de chemins de fer, ... disait le rapporteur de la commission du sénat à propos des conventions de 1863. D'autres amendements avaient été formulés, mais le conseil d'état a reconnu que les questions de tracé ne pourraient être discutées sans troubler l'économie du sénatus-consulte du 25 décembre 1852. » On voit donc à quelle borne s'arrête, par rapport à l'accroissement du réseau, le droit de discussion devant la chambre élective.

L'inconvénient d'un régime si restrictif, on le sent bien davantage quand on recherche dans les actes de 1863 les motifs mêmes de l'annulation ou, si l'on veut, de la réforme des traités antérieurs. Pour qu'on se crût obligé de revenir sur les contrats si récents et si solennels de 1859, et cela quand à cette dernière époque on était radicalement revenu déjà sur les contrats encore plus récents et non

moins solennels de 1857, on devait pouvoir invoquer des considérations bien impérieuses. Les divers exposés des motifs (car il y en eut un par compagnie) s'appliquent tout naturellement à les faire ressortir. Singulière circonstance cependant, quoique ces exposés soient rédigés avec un soin remarquable, la cause principale du changement, la cause vraiment déterminante ne s'y trouve indiquée que sur le second plan. Dans la discussion, au contraire, si courte, si précipitée qu'elle ait été à la veille de la clôture de la session, il y eut une véritable interversion : ce qui était secondaire devint principal, et ce qu'on avait présenté comme principal redevint secondaire. Ainsi les raisons auxquelles les exposés de motifs s'arrêtent de préférence, c'est d'une part l'erreur commise en 1859 dans l'estimation des travaux, erreur qui laissait le chiffre fort au-dessous de la dépense effective; c'est d'autre part l'influence de circonstances imprévues qui auraient dérangé l'état économique du pays.

Par rapport à l'excédant des dépenses sur les évaluations, il est bien clair, pouvait-on dire, que, s'il suffit de pareils faux calculs pour faire modifier périodiquement et sur toute la ligne les conventions intervenues, il n'y a plus de contrat, ou du moins il n'y a plus que des contrats provisoires. Actes de pure forme et tout au plus bases préparées pour des arrangemens ultérieurs, telle serait désormais la nature des traités. J'entends bien que les conventions passées entre l'état et les compagnies ne sont pas incommutables, et que l'accord des parties qui les ont conclues peut naturellement les annuler. Seulement ce droit de faire et de défaire, c'est le droit absolu. Pour en juger la trop fréquente application, on n'a qu'à se demander ce qu'on penserait dans la vie ordinaire de simples particuliers qui reviendraient ainsi sans cesse sur les engagemens contractés. Notez que ce sont les compagnies elles-mêmes qui évaluent les dépenses, sauf, bien entendu, examen du gouvernement, dont l'intérêt n'est pas du reste compromis par une erreur à ce moment-là, puisque tous les paiemens doivent être précédés, suivant la loi, des vérifications les plus minutieuses et les plus rassurantes. Dire que les estimations proviennent des compagnies, ou autrement des ingénieurs éminens qu'elles se sont attachés, c'est dire qu'elles sont l'œuvre d'hommes fort expérimentés et dont la compétence en matière de construction de chemin de fer est justement renommée dans toute l'Europe. Cependant, avec un système de périodiques révisions, l'expérience la plus consommée deviendrait chose superflue. Nous ne prétendons pas qu'on céderait alors à la tentation d'amoin-drir les chiffres en vue de faciliter le vote des dispositions financières. Il est évident du moins que rien ne serait plus propre à pousser dans un tel sens que la commune habitude de rompre ce qui avait été conclu et d'entreprendre à courts intervalles la ré-

forme des contrats. Même sans la moindre préméditation, même à son insu, dès qu'on aperçoit au-devant de soi une aussi commode ressource, on doit moins tenir à l'exactitude des premiers comptes. La conséquence manifeste de tels procédés, c'est que les chiffres n'auraient plus aucune signification précise, et que le corps législatif ne pourrait plus savoir, dans l'exercice de la prérogative qui lui reste en ces matières, pour quelle somme il engage réellement l'avenir. On se priverait en outre d'une partie des avantages que fournit pour la construction le concours de l'industrie privée, de ces avantages si victorieusement mis en relief par les grandes discussions d'il y a vingt ou vingt-cinq ans, et que des faits plus rapprochés de nous ont consacrés avec tant d'éclat. Si l'on veut qu'elle tienne les promesses de son programme, il faut que l'industrie agisse pour son compte, à ses risques et périls, et non pas à un titre de simple mandataire, qui, en diminuant sa responsabilité, ne pourrait qu'amoindrir son énergie. Pour un cas peut-être où des inconvéniens eussent découlé du ferme maintien des conditions stipulées, on en eût recueilli dans cent autres les plus précieux avantages. Ajoutons que, sans parler de l'Angleterre ni des États-Unis d'Amérique, où des traditions invariables protestent trop haut contre une telle pratique, on n'a vu dans aucun pays les contrats en butte à des vicissitudes comme celles qu'ils ont traversées chez nous de 1857 à 1863.

L'argument tiré des circonstances imprévues conduit à peu près aux mêmes écueils. Les circonstances imprévues ! mais on les invoquait aussi en 1857. C'était alors à la crise financière que l'on s'en prenait, crise engendrée et compliquée par une suite de mauvaises récoltes. Cette fois que fait-on ? On accuse la guerre civile de la confédération américaine, la détresse cotonnière, le ralentissement qui en a été la conséquence dans plusieurs branches de la fabrication nationale. Y a-t-on bien songé cependant ? Ni les gouvernements, ni les associations, ni les individus ne pourraient souscrire aucun engagement, s'ils avaient la prétention de se dégager à l'avance des incertitudes du lendemain. On agit sagement lorsqu'à la veille de passer un contrat on fait entrer en ligne de compte les éventualités de ce genre ; la signature donnée, il n'y a plus à la reprendre. Qu'il se rencontre des circonstances, heureusement fort rares, qui bouleversent toutes les conditions de la vie normale d'une société, et où s'imposent des dérogations aux lois les plus constantes, nous ne prétendons pas le nier ; mais, on en conviendra, les remaniemens périodiques dont les chemins de fer ont été l'objet depuis six années n'ont, grâce à Dieu, rien qu'on puisse justifier par d'aussi critiques conjonctures.

Quant à cette autre considération à laquelle nous faisons allusion

un peu plus haut, et qui apparut surtout dans la discussion publique, elle touchait à l'exécution même des chemins de fer. Il s'agissait d'abord de ceux du troisième réseau, classés en 1861, et qui étaient loin d'avoir tous rencontré des concessionnaires, ensuite d'une partie de ceux du second réseau, concédés en 1859, et pour lesquels telle et telle compagnie se voyaient, disait-on, dans l'impossibilité d'adresser de nouveaux appels au crédit. Il fut déclaré de la façon la plus péremptoire que les nouvelles conventions étaient indispensables pour mener l'entreprise à fin. Un tel argument, très propre à produire une impression profonde, fut répété sous toutes les formes et par tous les orateurs chargés de porter la parole au nom du gouvernement. « Le but *primitif et principal* des conventions faites avec les compagnies, déclarait expressément M. Vuillefroy, c'est d'assurer l'exécution des chemins de fer déjà admis par la chambre et promis au pays (1). » Rien de plus explicite. Certes il n'est pas douteux que si l'on isole les ramifications secondaires de la base commune, c'est-à-dire des lignes les plus productives, on amoindrit les forces, on court risque de ne préparer que des déceptions pour le public et des mécomptes pour le trésor. La formation des larges groupes d'exploitation qui correspondaient si bien aux belles études de nos ingénieurs concernant les tracés avait été promptement justifiée par d'irrécusables résultats. Non-seulement de tels groupes sont plus favorables que des lignes éparses à l'unité de service, qui permet la célérité et la sécurité des transports, et à l'économie dans les frais d'exploitation, qui permet l'abaissement des tarifs, mais ils sont aussi infiniment mieux en mesure de faire face à l'exécution des lignes d'embranchement et de tous les chemins de moindre importance. Astreintes à emprunter les artères principales pour gagner les grands centres de consommation, les voies secondaires donnent lieu à deux espèces de produits : produits directs perçus par les lignes mêmes pour les transports qu'elles opèrent, produits indirects pour les transports qu'elles procurent aux chemins dont elles sont de simples affluents. Si le faisceau appartient à une même compagnie, les deux genres de revenus, en se confondant, créent un certain mode de compensation entre les recettes et les dépenses. Beaucoup de frais très lourds pour une compagnie distincte sont de plus ou supprimés ou considérablement

(1) Le même orateur représentait encore les grandes compagnies « comme étant les mieux posées, ou pour ainsi dire les seules bien placées pour exécuter les nouveaux chemins de fer. » M. Baroche disait de son côté que « les lignes du troisième réseau ne pourraient être un peu avantageusement concédées par le trésor qu'en l'étant aux compagnies qui possédaient déjà le premier et le deuxième réseau. » M. le comte Dubois insistait sur l'impuissance résultant de l'état actuel, en ajoutant que « ce qui importait avant tout, c'était que telle compagnie qui avait fini son ancien réseau fût mise en position de finir le second. » Séances des 2 et 5 mai 1863.

réduits. Ce n'est donc que par suite de leur juxtaposition que le premier, le deuxième et le troisième réseau peuvent se prêter un secours effectif.

Qu'avait-on vu cependant après le vote relatif au troisième réseau en 1861? On avait vu prévaloir des idées d'éparpillement contraires à des traditions réputées naguère inébranlables. Le moins qu'on puisse dire de cette économie improvisée, c'est que le temps en était passé. En autorisant l'administration à entreprendre les travaux avant la concession et dans les termes de la loi de 1842 sur les nouveaux chemins de fer décrétés au nombre de vingt-quatre, la loi du 2 juillet 1861 n'avait indiqué d'ailleurs aucun mode spécial. La vérité, c'est que l'administration avait ainsi sur les bras 1,973 kilomètres de rail-way, charge qu'elle considérait à bon droit, suivant ses propres expressions, comme essentiellement *transitoire*. Lorsqu'on eut épuisé toutes les ressources en fait de concessions isolées, 1,320 kilomètres restaient encore sans avoir trouvé de soumissionnaires. Il ne fallut rien moins que ces tentatives infructueuses pour qu'on revint en 1863 au système un moment abandonné, et qui pouvait amener le plus prompt achèvement du réseau.

Comment était-on arrivé à croire indispensable de résoudre les contrats antérieurs pour pouvoir concéder les nouvelles lignes? Comment avait-on mêlé des opérations si distinctes? Rien de plus important à examiner si l'on veut avoir un fil conducteur dans ce dédale de stipulations contradictoires qui se sont succédé depuis sept ans, et saisir le vrai sens des traités de 1863. Ces derniers actes ont été présentés *comme une conséquence presque forcée des conventions de 1859* (1). Ce qui est certain, disons-le d'abord, c'est l'existence d'une relation intime entre les diverses modifications successivement accomplies depuis 1857. Le changement engendre le changement, et de plus l'absence d'une suffisante discussion avait laissé passage à des clauses trop arbitraires pour supporter l'épreuve de la pratique. Lorsqu'on voit par exemple l'erreur de 1857 si facilement mise en lumière par les conventions de 1859, il est impossible de ne pas demeurer convaincu qu'elle n'aurait pu être commise avec les pleines ressources de la publicité et de la controverse. Les faux calculs portaient alors, on s'en souvient, sur l'énorme étendue de l'œuvre concédée sans subvention ni garantie d'intérêts, sur l'état du crédit public et sur l'insuffisance des délais stipulés. Les compagnies avaient dû cependant *tout accepter ou tout refuser*, ainsi que le disait naguère la compagnie de Paris à la Méditerranée en faisant très judicieusement toucher du doigt les

(1) Exposé des motifs concernant la compagnie de l'Ouest. •

périls d'un refus, et en reportant jusqu'à l'année 1857 les *difficultés qui pouvaient rester à vaincre, les problèmes embarrassans qui pouvaient se poser encore* (1). Toutes ces difficultés étaient bien de celles que là discussion aurait infailliblement éclairées. Il faut en dire autant pour le changement de front si radical qui s'opéra en 1859. La prolongation des délais, accompagnée de quelques mesures rentrant dans les prévisions de la loi de 1842, aurait peut-être suffi, si un débat public assez large était venu peser le fort et le faible de l'essai tenté en 1857. On connaît au contraire le système qui fut alors imaginé, et dont le trait saillant consiste dans la création de deux réseaux, l'ancien et le nouveau, exigeant une comptabilité séparée très difficile, qui n'aboutira qu'au bout d'un demi-siècle à une fusion définitive : combinaison arbitraire qui, tout en laissant place pour de prochaines échéances à d'inquiétantes incertitudes, engageait, comme on l'a vu, la garantie du trésor sur un capital de trois milliards ! On n'a plus à la juger aujourd'hui ; à mesure qu'on s'éloigne des expédiens de 1859, on en parle avec plus de liberté. Veut-on constater combien l'application en est gênante, on n'a qu'à voir avec quel empressement les compagnies demandent à transférer une ligne du nouveau réseau dans l'ancien toutes les fois qu'avec le système donné les perspectives du trafic le leur permettent. Dans ce cas-là, elles signalent à l'envi l'avantage d'embrasser en une seule comptabilité les résultats du trafic dans une même région et d'échapper aux *entraves d'une division purement artificielle* (2).

Sur le fond du système, les manifestations sont encore plus positives. Telle compagnie prenait grand soin, tout récemment, de décliner la responsabilité d'une initiative quelconque relativement aux modifications de 1859. Parlant de deux autres compagnies, elle disait : « C'est par elles et pour elles que le second réseau est inventé. Les premières conventions de 1859 ont été arrêtées avec elles ; les autres compagnies n'ont fait que les suivre, car, pour faire admettre un système *aussi nouveau, aussi grave au point de vue des finances publiques*, il fallait un projet d'ensemble (3). » Ou nous nous trompons fort, ou ce n'est pas une approbation qu'impliquent ces paroles de l'un des commissaires du gouvernement en 1863 au sujet d'un groupe particulier : « Qu'est-ce que porte, disait-il, la convention de 1859, *à tort ou à raison*? Ce n'est plus la question : la loi est rendue, il faut l'appliquer (4). » Oui sans doute, il faut l'ap-

(1) Rapport du 26 mai 1863.

(2) Rapport de la compagnie d'Orléans, 31 mai 1863.

(3) Rapport de la compagnie du Midi, 16 mai 1863.

(4) M. le comte Dubois, 6 mai 1863.



pliquer; on ne pouvait plus, aujourd'hui que le mécanisme enveloppe tout le réseau national, on ne pouvait plus songer qu'à y introduire les modifications jugées susceptibles de le rendre plus maniable et plus coulant. Voilà, ce nous semble, la filiation des contrats de 1863 replacée sous son jour véritable; voilà dans quel sens, dans quel sens seulement, il était permis de dire que les nouvelles conventions sont *une conséquence presque forcée* des conventions anciennes.

D'assez nombreuses innovations ont pris place dans les actes datés du mois de juin 1863. Parmi ces innovations, il faut compter d'abord les facilités accordées pour la construction des chemins secondaires, où, suivant toute apparence, la circulation sera notablement plus restreinte que sur les grandes voies primitives. En se condamnant ici à des prescriptions aussi rigoureuses que sur les principales artères, on consommerait en pure perte un capital considérable (1). Une autre amélioration plus significative, qui profitera aux intérêts économiques et surtout aux intérêts agricoles, résulte de la création d'une quatrième classe de marchandises comprenant les engrais, la houille et différens matériaux de construction, pour laquelle le précédent tarif de troisième classe est réduit de 10 centimes par kilomètre à 8 et même à 4 centimes suivant la distance parcourue. Les lignes anciennes comme les lignes nouvelles supportent cette diminution, équivalant pour certaine compagnie à un sacrifice d'environ 1 million par année (2). L'idée de la quatrième classe s'était produite dans le cours de la discussion devant la commission du corps législatif; elle a été réalisée au moyen d'un amendement qu'un député, M. Nogent Saint-Laurens, a pu avec raison appeler *une nouveauté*. C'en était une effectivement, et ce trait seul suffirait au besoin pour accuser le caractère trop restrictif du système suivi dans l'étude et la solution de ces graves problèmes (3).

(1) Les terrassements et les ouvrages d'art pourront n'être exécutés que pour une voie sur les lignes spécifiées dans les conventions; mais les terrains seront acquis pour deux, afin de faire face, s'il en était besoin, aux développemens ultérieurs du trafic. D'autres facilités concernent le rayon des courbes et l'inclinaison des pentes et des rampes.

(2) Il s'agit de la compagnie de Lyon. Cette énorme différence tient au transport de la houille sur le chemin de Saint-Étienne.

(3) La compagnie d'Orléans, qui se trouvait en dehors de la clause par suite de la date même du projet signé par elle, y a adhéré dans une convention provisoire du mois de juin 1863, moyennant certaines compensations de détail. La quatrième classe ne s'est pas trouvée obligatoire pour le Nord, qui demeurait étranger aux conventions de 1863; quoiqu'il soit à désirer qu'elle le devienne, elle n'a pas ici la même importance qu'ailleurs à cause de l'existence des canaux, qui font concurrence à la voie ferrée pour les transports dont il s'agit, et qui ont parfois amené des réductions supérieures à celles qui sont maintenant consacrées par la loi.

Une dernière modification rentre dans le domaine de l'économie purement financière : elle s'applique au paiement des subventions de l'état. Il semblait tout simple que les versements fussent échelonnés dans l'espace de huit années, qui est le délai fixé pour la construction des lignes concédées à titre définitif, et proportionnellement aux dépenses faites par les compagnies. Telle est bien la règle générale; mais on y a joint une exception qui la modifie profondément. Si le gouvernement le préfère, au lieu de s'acquitter par seize paiements semestriels égaux, il pourra convertir l'ensemble de toutes les subventions anciennes et nouvelles en des annuités presque séculaires comme la concession même, et représentant l'intérêt et l'amortissement sur le pied de 4 1/2 pour 100 (1). Sans doute, comme l'ont répété à diverses reprises les commissaires du gouvernement, ce n'est là qu'une faculté : le trésor reste maître absolu de son choix; il s'est même réservé pendant plusieurs années, après la première échéance, le droit de revenir sur une option primitive en faveur des annuités. Bien que l'on ignore aujourd'hui ce qui sera décidé sur cette question, il est permis de croire que le mode offrant le moyen d'alléger la charge du présent en la reportant sur l'avenir a bien des chances d'être préféré. Au fond, cette combinaison constitue, comme la remarque en a été faite, une forme d'emprunt amortissable à long terme et négocié par avance. Elle n'est pas sans analogie avec les obligations trentenaires; seulement le terme est beaucoup plus reculé, et les titres, au lieu d'être successivement mis à la disposition du public, se trouveront tout d'abord placés aux mains des compagnies créancières. Peut-être faut-il regretter les obligations trentenaires. Cette valeur, qu'on s'est appliqué à retirer de la circulation lors de la conversion dernière, quoique, à vrai dire, elle eût pu ne pas être mêlée à la question d'unité d'étalon en matière de fonds publics, — cette valeur, disons-nous, avait l'avantage d'affecter un titre particulier à un besoin spécial; elle permettait en outre, à chaque émission, de profiter des améliorations qu'on doit espérer de voir se produire dans le crédit public.

En dernière analyse, les meilleures dispositions que renferment les contrats de 1863, ce sont celles que la discussion a plus ou moins directement préparées; celles au contraire qui prêtent le plus à la critique ne sont guère qu'un legs provenant de ces conventions de 1857 et de 1859, trop silencieusement élaborées. Avec quel avantage n'oppose-t-on pas à cette économie toute d'expédient l'autre partie des actes de 1863 qui met fin à la guerre des

(1) L'intérêt est de 5 pour 100 pour certaines subventions anciennes comme celles qui restent dues aux compagnies d'Orléans et de Lyon à raison du Grand-Central.

réseaux, et qui, en se dégageant de débats contradictoires, a pu si visiblement apporter aux intérêts les satisfactions compatibles avec la réalité des choses ! L'histoire de nos chemins de fer en témoigne : les dispositions, les mesures, les règles qui depuis l'origine ont le mieux réussi et le plus duré sont précisément celles qui ont largement subi l'épreuve de la libre discussion. Voyez le tracé général de notre réseau, où les erreurs sont si rares et qui fait tant d'honneur à nos ingénieurs : certes il a été débattu et discuté, peut-être même discuté et débattu trop longuement ; mais enfin il a été exécuté, et on l'oppose aujourd'hui avec un juste orgueil à la fréquente dispersion des chemins étrangers. De même pour la transaction consacrée par la fameuse loi de 1842 entre l'état et l'industrie privée : elle aussi, elle a été longuement, trop longuement débattue et discutée ; mais enfin elle dure : tous les jours on l'invoque, et les derniers contrats ne font qu'élargir l'arène au-devant d'elle. Autant faut-il en dire du système de l'exploitation. Que de discussions, que de polémiques ! Mais enfin le système qu'on peut presque qualifier d'universel, puisqu'il prévaut sur l'immense majorité des chemins de fer dans les deux mondes, non-seulement aux États-Unis et en Angleterre, où l'on n'en conçoit pas d'autre, mais même sur le continent européen, où il n'a fait que gagner du terrain depuis quinze ans, — le système de l'exploitation par les compagnies est sorti triomphant de la controverse. L'expérience n'a fait que justifier les vues de ceux qui soutenaient dès le début que l'exploitation par l'industrie pourrait seule réunir, surtout dans un pays comme la France, les garanties qu'on est en droit de réclamer sous le rapport de la responsabilité et du contrôle, de l'économie et du progrès.

Le grand essor, l'essor si rapide que les chemins de fer ont pris chez nous depuis douze ans, avait trouvé un utile point d'appui dans les discussions du passé. Le mérite a consisté, et ce mérite témoigne d'une initiative puissante, à distinguer les bons germes qui se pressaient dans les investigations accomplies, à savoir tirer parti de cette accumulation de matériaux. La prolongation démesurée des anciens débats avait pu un moment inquiéter certains esprits, rendre moins claires les garanties dérivant de la discussion. Tant qu'on restait dans le domaine des projets controversés à l'avance, et sur lesquels il n'y avait plus rien à dire, l'illusion pouvait se perpétuer. Dès qu'il a fallu au contraire mettre les pieds sur un sol neuf, dès qu'il a fallu se livrer à cette extension qu'ambitionnait notre temps et que le gouvernement était si jaloux de hâter, on a pu s'apercevoir qu'au lieu d'une colonne lumineuse on n'obtenait plus guère des procédés nouveaux que des lueurs pâles et dé-

cevantes. Depuis 1857, l'expérience l'enseigne assez clairement : laissée à elle-même, l'application a été des plus arbitraires et des plus vacillantes. Quoiqu'en fait d'appréciations techniques les garanties inhérentes à l'ordre administratif soient demeurées entières et incontestées, nous n'en avons pas moins été réduits à passer de changemens en changemens et à voir du jour au lendemain vieillir et disparaître des combinaisons hasardeuses. La preuve qu'au sein des mouvemens si complexes de notre société et dans le conflit des intérêts si nombreux et si divers qu'elle englobe, d'autres garanties sont indispensables, cette preuve-là se trouve écrite à la suite de tous ces contrats faits, défaits et refaits tour à tour.

Il n'est personne qui n'aspire à voir fermer le cycle de cette instabilité. Or rien ici ne peut tenir lieu de l'éclat du grand jour, du choc des opinions, de la libre recherche ouverte à tous les esprits. Pour arriver au but, le programme est facile à dresser. Une fois qu'on aura reconnu qu'il existe des obstacles à la discussion dans telle ou telle loi, dans tel ou tel sénatus-consulte, comme celui du 25 décembre 1852, il y a des voies constitutionnelles toutes tracées, — c'est un avantage assez prôné de notre constitution, — pour en opérer la réforme. On appliquerait ensuite aux enquêtes ce système de complète publicité dont la lutte des deux compagnies méridionales nous a offert un si salutaire exemple. Ce n'est pas tout : il est nécessaire que la presse, qui nous semble s'abstenir beaucoup trop dans les questions de ce genre, porte ses investigations sur les détails de ces grandes affaires où sont engagés tant d'intérêts. La publicité et le contrôle ne sont assurés qu'à ce prix. Il resterait enfin à former le vœu que les projets de lois concernant les chemins de fer n'arrivassent plus à la discussion publique durant les derniers jours d'une session législative, alors que les minutes sont comptées, qu'on est obligé de mesurer le temps à chacun avec une parcimonie sévère. Quand on est prêt à reconnaître la féconde impulsion donnée à l'achèvement du réseau, il doit être permis d'appeler de ses vœux ces garanties suprêmes qui peuvent seules procurer la stabilité nécessaire à tous les intérêts, écarter les expédiens aventureux et faire disparaître une cause de troubles et de soubresauts pour le crédit public. Ainsi les enseignemens comparatifs à tirer de la guerre des réseaux et des conventions de 1863 conduisent infailliblement à constater un même besoin et à reconnaître l'unique moyen de donner à l'esprit de progrès une base solide et un stimulant efficace.

A. AUDIGANNE.

---

# LES LOIS

ET

## LES MŒURS ÉLECTORALES EN FRANCE

---

« Nous assistons au retour de beaucoup de choses qu'on croyait impossibles. » Ces paroles, que l'empereur Napoléon III disait un jour, sont bien justifiées par les dernières élections du corps législatif. Depuis onze ans, la France avait une constitution dont elle paraissait peu disposée à se servir : cette constitution laissait aux électeurs le droit de choisir leurs députés; mais ils s'en étaient désintéressés, et la législation électorale, telle qu'elle était appliquée, paraissait destinée à les entretenir dans cette indifférence. De 1852 à 1863, les lois qui avaient discipliné le suffrage universel n'ont point été changées, et les procédés employés pour diriger les élections ont été en quelque sorte perfectionnés. Quoi qu'il en soit, malgré ces obstacles soigneusement multipliés, en dépit de toutes les mesures qui assuraient presque partout d'un côté la victoire, de l'autre la défaite, la lutte, si peu égale qu'elle fût, n'a découragé ni les candidats ni les électeurs, et, quel qu'en soit le résultat, elle a tourné à l'avantage de ceux qui l'avaient entreprise. Elle a montré, il est vrai, un gouvernement armé de toutes pièces, triomphant le plus souvent et sans trop de peine; mais elle a pour la première fois appris que le succès pouvait lui être disputé. Les candidats du gouvernement ont beau être pour la plupart les députés élus; est-ce suffisant? Ainsi que le proclamait l'un de ceux qui se donnent comme les interprètes de la politique officielle, la majorité dont le pouvoir a besoin est « une majorité sans fantaisie. » Pour obtenir une telle majorité, il a fallu s'assurer des électeurs non moins dociles,

et des électeurs comme des députés sans fantaisie finissent par n'avoir d'autre mérite que celui de la discipline, au lieu du mérite de la volonté, dont un parti ne peut se passer. Au contraire, les candidats de l'opposition n'ont été élus qu'en petit nombre. Q'importe encore? Qu'ils aient réussi ou qu'ils aient échoué, ils ont groupé autour d'eux un parti d'opposition qui, sans recevoir aucune consigne, s'est tracé sa voie et sa marche, étendant ses rangs sans confusion ni désordre, décidé à ne courir aucune aventure et n'oubliant pas que si la constitution ne doit pas être mise en question, elle a néanmoins été déclarée perfectible. Les élections de 1863 sont donc un appel à l'opinion publique; elles ont mis notre système électoral à l'étude, et elles permettent de reconnaître l'usage qui en a été fait.

## I.

La constitution de 1852 a laissé au corps législatif la discussion du budget et des lois proposées par le gouvernement. Le décret du 24 novembre 1860, élargissant les attributions des députés du pays, leur a reconnu le droit de répondre, sous forme d'adresse, au discours de la couronne et de discuter cette réponse. Le sénatus-consulte du 21 décembre 1861 leur a soumis le contrôle de toutes les dépenses publiques. Toutefois, en déclarant que les ministres ne sont pas responsables, qu'ils sont tenus à l'écart de toutes les discussions publiques, auxquelles le ministre d'état est aujourd'hui seul associé, enfin qu'ils n'ont de compte à rendre qu'à l'empereur, la constitution de 1852 a enlevé au corps législatif sa participation à la direction du gouvernement : elle ne lui accorde que le droit de faire connaître son avis sur la conduite des affaires intérieures ou extérieures du pays, et elle ne lui permet pas de donner ou de retirer sa confiance à ceux qui sont chargés par le souverain de l'exercice du pouvoir. Dans ces conditions, le corps législatif n'a été destiné jusqu'ici qu'à jouer un rôle modeste. Il est dit dans le préambule de la constitution que le sénat comprendra les illustrations, et le conseil d'état les capacités de l'empire. Le corps législatif n'a pas besoin d'être recruté dans ces catégories d'élite; il est laissé au choix des électeurs, et puisqu'il ne peut jamais faire la loi au pouvoir, le pouvoir semble dès lors être moins intéressé dans l'élection des députés du pays; il ne s'est réservé aucun droit légal de la contrôler ni de la contrarier.

Les lois électorales ne portent à cette liberté du choix des députés aucune atteinte directe. Elles ne reproduisent pas l'organisation du suffrage universel tel que le premier empire l'a fait fonctionner, au

moyen de collèges électoraux dont les membres, nommés à vie par le vote populaire, présentaient des candidats parmi lesquels le sénat désignait les membres du corps législatif. Elles ne mettent pas de cette sorte et sans aucun ménagement le suffrage universel en tutelle. D'autre part, elles ont le mérite d'avoir permis aux électeurs de se reconnaître en ne leur demandant qu'un choix, limité à un seul député; elles n'ont pas renouvelé le système du scrutin de liste, qui, en faisant élire tous les députés d'un département par les mêmes électeurs, supprimait les rapports entre les électeurs et les candidats, les rendait nécessairement étrangers les uns aux autres, et faisait de l'élection une désignation de parti au lieu d'une question de choix et de confiance. L'élection telle qu'elle résulte de la loi électorale ne comporte plus l'intervention du sénat; elle n'appartient qu'aux électeurs, et dans chaque circonscription les électeurs n'ont plus qu'un seul député à élire. C'est par le suffrage universel et isolément que les députés sont élus. En laissant de côté l'examen des mérites de cette législation, qui demanderait une étude approfondie, il ne faut pas s'exagérer les obstacles résultant du système qui oblige les candidats à courir les hasards de l'indifférence ou de la sympathie populaire. Les élections de 1848 et de 1849, malgré les écueils à travers lesquels il fallait naviguer, avaient laissé l'accès ouvert à toutes les opinions : elles leur avaient permis de se produire au grand jour et de recruter leurs partisans. A coup sûr, pour réussir dans une telle épreuve ou même seulement pour tenter le succès, il faut avoir acquis une renommée au moins naissante, s'être signalé par des services déjà rendus à ses concitoyens, ou déployer pour se faire connaître une activité infatigable; mais la vie publique n'est pas plus pour les individus que pour les gouvernemens un lit de repos : les oisifs n'y sont pas à leur place. Quelque peu engageant qu'ait été le champ de bataille des dernières élections, ce n'est pas le grand nombre des électeurs qui a créé un obstacle insurmontable à l'entente des citoyens ainsi qu'à la libre concurrence des candidatures. L'obligation de se mettre en campagne pour aller chercher, fût-ce dans les plus lointains villages, les électeurs inconnus avec lesquels on peut faire cause commune est une tâche qui peut paraître à première vue rebutante et ingrate; mais, quand on l'a courageusement remplie, il en ressort une satisfaction qu'il est permis d'avouer : c'est celle d'avoir propagé soi-même ses opinions et de les avoir fait partager. Trouver, sans faire appel à aucune passion, l'écho de sa pensée et de sa parole même au milieu des ateliers et au fond des fermes des campagnes, quelque obscure que soit la destinée de ceux auxquels on s'adresse, c'est là, au milieu de bien des épreuves de tout genre, la récompense qu'il est doux pour un candidat de pouvoir recueillir : parti-

ciper à l'appréciation de ses actes ou de ses promesses, avoir sur lui un droit d'examen, de contrôle et de jugement, c'est là aussi la jouissance réservée à tous les citoyens. Le suffrage universel tel qu'il s'exerce en France, malgré ses imperfections, peut ainsi servir à rapprocher toutes les conditions. S'il donne sans contre-poids le plein pouvoir à la foule, au moins il ne met personne à l'écart, et il intéresse chacun à se servir du concours de tous.

Les garanties nécessaires à l'exercice du droit des électeurs sont soigneusement déterminées par la législation; elles donnent des armes de défense à quiconque sait s'en servir, et elles doivent assurer la sincérité ainsi que la liberté du vote. Il n'est pas inutile de s'en rendre sommairement un compte exact. La formation des listes électorales ne laisse accès à l'usage d'aucun pouvoir arbitraire : elles comprennent dans chaque commune tout citoyen âgé de vingt et un ans et jouissant de ses droits civils, qui a dans la commune une résidence de six mois, et elles donnent dès lors à la France environ 10 millions d'électeurs. Elles sont publiques et doivent être communiquées à quiconque les réclame; elles sont révisées chaque année du 1<sup>er</sup> au 10 janvier, et comportent pendant dix jours toutes les réclamations des intéressés, qui sont jugées en premier ressort avant le 31 mars par une commission municipale, et en appel par le juge de paix du canton, sans préjudice du pourvoi devant la cour de cassation. Les électeurs sont répartis tous les cinq ans, par un décret impérial, en circonscriptions de 35,000 votans. Ils sont appelés tous les six ans à élire un député, et doivent être convoqués vingt jours au moins avant l'élection. Sauf la restriction résultant du sénatus-consulte qui a exigé le serment préalable des candidats, les électeurs ont le droit le plus étendu pour les choisir; ils peuvent les prendre indistinctement parmi les électeurs âgés de vingt-cinq ans, sans qu'aucune condition, même celle de domicile, soit exigée. La condition de nationalité vient même d'être rendue singulièrement accessible. Les causes qui suspendent l'exercice du droit d'élire, c'est-à-dire l'état de détention, de contumace ou de séjour dans une maison d'aliénés, l'exclusion qui ne permettait pas auparavant d'être éligible à quiconque était pourvu d'un conseil judiciaire, n'empêchent pas aujourd'hui d'être élu député au corps législatif. Les fonctionnaires publics ne sont pas davantage rendus inéligibles; toutefois, en cas d'élection, ils ne peuvent conserver leurs fonctions : le législateur semble avoir craint que leur indépendance ne fût suspectée; mais il n'a pas étendu, au moins expressément, la même défiance à ceux qui peuvent paraître le plus dépendans, aux personnes attachées au service du souverain. Quant aux fonctionnaires qui, tels que les préfets, ne peuvent être élus, par crainte d'abus de pouvoir, dans le ressort où ils exercent leur autorité, ils n'ont



qu'à y renoncer pour devenir éligibles six mois après leur démission : il n'y a ainsi qu'un obstacle temporaire qui les empêche de représenter les populations qu'ils ont administrées, et l'empressement sans doute spontané des électeurs a quelquefois devancé ce délai, au risque d'entraîner une chance de nullité pour l'élection.

A côté de cette latitude laissée aux candidatures, les droits des candidats sont reconnus. Ils peuvent faire colporter librement leurs bulletins de vote et les circulaires électorales qu'ils ont signées; ils peuvent également se servir de l'affichage pour communiquer avec leurs électeurs : les seules conditions auxquelles ils doivent satisfaire sont celles d'un dépôt au parquet accompagné de leur signature sur les bulletins, circulaires et affiches déposés. Il n'y a que la durée de cette franchise qui soit restreinte : les candidats n'en ont la jouissance que pendant les vingt jours qui précèdent l'élection.

Pendant l'élection, les droits des électeurs sont également protégés contre toute atteinte et toute surprise. Le scrutin est ouvert pendant deux jours, de huit heures du matin à six heures du soir le premier jour, de huit heures à quatre heures le second jour. Le vote est secret; il donne ainsi aux votans la garantie qui, dans un pays peu préparé et peu accoutumé à la liberté politique, est nécessaire à leur indépendance; il a lieu au moyen de bulletins manuscrits ou imprimés qui doivent être préparés en dehors de la salle du vote et être déposés dans une boîte fermée à deux clés, sans qu'il soit permis à personne d'en prendre connaissance. Les boîtes contenant les bulletins sont scellées pendant la suspension du vote, du premier au second jour du scrutin. Les opérations électorales, qui peuvent être surveillées par les votans, sont confiées à un bureau composé d'un président, qui est le maire de la commune ou son délégué, de quatre assesseurs, qui sont les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau, ou bien les électeurs les plus jeunes ou les plus âgés présens à l'ouverture de la séance, sans préjudice d'un secrétaire, choisi parmi les électeurs présens. Pour être élus députés, les candidats doivent réunir la majorité absolue des suffrages et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits; autrement il y a lieu à un second tour de scrutin. Le résultat du vote est consigné dans un procès-verbal sur lequel les électeurs ont le droit de faire inscrire leurs réclamations. Les protestations faites par les électeurs ou les candidats sont soumises à l'examen du corps législatif, qui est le juge de la validité de l'élection. Les dispositions pénales complètent la série de ces mesures protectrices. Les fraudes électorales ainsi que les violences, menaces ou promesses destinées à détourner les suffrages sont rigoureusement punies d'une amende qui s'élève, suivant les cas, de 200 francs à 5,000 francs, et d'un emprisonnement qui varie d'un mois à cinq ans. La peine qui atteint les

auteurs de promesses et de menaces faites aux électeurs est du double, si le coupable est fonctionnaire public ; malheureusement il résulte sinon de la loi, au moins de la jurisprudence de la cour de cassation, que les fonctionnaires publics, qui doivent être considérés comme agens de l'administration, ne peuvent être mis en jugement pour crimes ou délits, même électoraux, qu'avec l'autorisation préalable du conseil d'état ; c'est aussi une question de savoir si les actions en dommages-intérêts peuvent être, à défaut de poursuites, directement portées par les plaignans devant les tribunaux civils. Toutefois l'autorisation du conseil d'état ne paraît pas pouvoir être exigée lorsque les faits imputables aux fonctionnaires sont étrangers à leurs fonctions, et il est peut-être contestable qu'elle s'étende aux maires, s'ils ont agi en qualité de présidens du bureau électoral. Les électeurs sont ainsi armés du pouvoir nécessaire pour faire respecter leur liberté, sauf en ce qui concerne le droit de poursuivre directement les fonctionnaires administratifs, et la loi donne satisfaction à toutes les exigences. Elle n'est ni obscure ni insuffisante, et elle a un mérite dont les lois ne peuvent guère se passer, le mérite d'être honnête.

La seule restriction importante à laquelle il y ait lieu de s'arrêter est la nécessité du serment préalable imposé aux candidats par le sénatus-consulte du 17 février 1858. L'écrit contenant le serment d'obéissance à la constitution et de fidélité à l'empereur doit être déposé huit jours au moins avant l'élection, et ce n'est qu'après avoir satisfait à cette condition que les candidats peuvent user de leur droit d'affichage et de distribution. S'ils ne l'ont pas remplie, ils sont considérés comme mis hors la loi, et il ne peut être tenu aucun compte des votes qui leur sont donnés. Il en résulte qu'aucun candidat ne peut produire sa candidature au-delà des huit jours qui précèdent l'élection, et que les électeurs ne sont plus libres de porter leur choix sur un citoyen éligible qui, avant cette époque, ne s'est pas présenté lui-même. Il est difficile de méconnaître qu'en ne permettant pas aux candidats de déposer leur serment, fût-ce la veille de l'élection, le législateur a pu dépasser le but qu'il se proposait. Enfin il n'est pas interdit de faire remarquer que, le candidat, ne fût-il pas assermenté, pouvant être poursuivi pour toute attaque aux institutions, il semblait peut-être superflu de l'assujettir à un serment avant qu'aucun pouvoir public lui fût confié. Ce serait une question aussi téméraire qu'oiseuse d'examiner quel a été avant le régime actuel l'usage ou l'abus fait du serment ; il vaut mieux la mettre à l'écart, et en n'hésitant pas sur l'interprétation que tout honnête homme doit y attacher, il importe de constater quels sont au moins les avantages du serment des candidats. En ne permettant pas à des partis opposés aux institutions

de profiter de la souveraineté populaire pour reconnaître leurs forces, il enlève à la lutte électorale toute apparence factieuse, et il empêche de donner le change sur les sentimens et les opinions de ceux qui s'y engagent. Quelles que soient les sympathies que l'on conserve pour une de ces familles qui ont régné avec honneur et honnêteté sur la France, quelle que soit l'inclination qu'on puisse ressentir pour les institutions républicaines, du moment où l'on a prêté le serment au gouvernement établi, on ne peut pas plus se dire son ennemi que se laisser traiter comme tel. Le sénatus-consulte de 1858 a demandé un gage : le gage une fois donné, le candidat doit donc y gagner plutôt qu'y perdre.

« Contemplez cet édifice, disait Bossuet avec la majesté habituelle de son langage en expliquant les contradictions étranges de la nature humaine, vous y verrez les marques d'une main divine; mais l'inégalité de l'ouvrage vous fera bientôt remarquer ce que le péché y a mêlé du sien. O Dieu, quel est ce mélange! J'ai peine à me reconnaître... » Ce serait, il est vrai, faire un excès d'honneur à la législation électorale de la France que de lui chercher une si haute origine, et si elle paraît destinée à laisser parler la voix du peuple, nous n'avons pas, quant à nous, l'humeur assez enjouée pour proclamer la voix du peuple « la voix de Dieu; » mais quand on a une fois reconnu quels peuvent être ses mérites, il est permis, sans prétendre signaler le moins du monde son indignité, de l'examiner sous une autre face. Après avoir reconnu et énuméré les garanties qui appartiennent aux électeurs et aux candidats, on a sans doute le droit de considérer quelles sont celles qui leur manquent, et qui tiennent les autres comme en échec.

La nécessité de s'entendre paraît être pour les électeurs la première condition à laquelle ils doivent tenir, et cependant elle leur fait défaut. La circonscription électorale, que le gouvernement peut tracer et remanier à son gré tous les cinq ans, les empêche de se mettre et de rester en rapports; elle les laisse étrangers les uns aux autres, et, loin de les rapprocher par des intérêts communs, souvent même elle les divise par des intérêts opposés qui ne leur permettent pas de se mettre d'accord sur le choix de celui qui doit les représenter. Déjà en France l'arrondissement, dont la création ne remonte pas à plus d'un demi-siècle, et qui n'a guère servi que pendant trente ans au choix des députés, n'avait acclimaté que difficilement les traditions politiques nécessaires à l'union des citoyens. La France, découpée en départemens par l'assemblée constituante de 1789 et privée de ses anciennes provinces, n'avait pas eu l'avantage dont l'Angleterre a si bien tiré parti, et qui donne à chaque collège électoral de la Grande-Bretagne un passé riche de souvenirs aussi bien que fécond en espérances, propre à entretenir

cet attachement aux devoirs publics qui est comme le legs d'une génération à l'autre. Toutefois l'arrondissement avait commencé à resserrer les liens entre les électeurs, et leur avait donné les habitudes de se concerter pour la gestion journalière d'affaires communes. La constitution de 1848 avait, il est vrai, absorbé l'arrondissement dans le département en faisant prévaloir le système d'élection collective par scrutin de liste; mais elle avait donné à chaque département, d'après sa population, un nombre de représentans qui dépassait toujours celui des arrondissemens, et elle n'avait déshérité aucun arrondissement de la liberté d'obtenir un député qui le représentât. La constitution de 1852, en ne faisant nommer par les électeurs de chaque circonscription qu'un seul député, conserve comme base de l'élection le chiffre de la population; mais en limitant le nombre des députés à 286, tandis que le nombre des arrondissemens est bien supérieur, elle a de nouveau remanié le corps électoral. Elle a substitué dès lors des divisions de territoire tout artificielles et tout accidentelles aux divisions qui correspondaient aux habitudes et aux relations ordinaires des électeurs, et, en permettant de les changer tous les cinq ans, elle a en quelque sorte empêché un corps électoral de se former. En laissant au gouvernement, sans aucune réserve, le droit de refaire ainsi, avant chaque période électorale, la carte politique du pays, la législation lui a conféré un pouvoir discrétionnaire dont l'usage conduit presque inévitablement à l'abus. En effet, elle l'intéresse tantôt à l'augmentation, tantôt à la diminution du nombre des électeurs, suivant qu'il lui est avantageux de faire élire dans un département un député de plus ou un député de moins. Si le gouvernement a besoin d'établir une circonscription nouvelle qui serve à démembrement les circonscriptions anciennes, il lui suffit d'obtenir un plus grand nombre d'électeurs en faisant inscrire d'office sur les listes les citoyens indifférens ou négligens. S'il lui importe au contraire ailleurs de retrancher une circonscription, il n'a qu'à suivre un autre procédé en attendant que les électeurs non inscrits réclament eux-mêmes leur inscription (1). Il en résulte qu'il faut prévoir à époques fixes un flux et un reflux capricieux, tantôt amenant sur ses vagues propices un nouveau député inattendu, tantôt remportant loin du bord un naufragé qui n'a plus d'esquif pour naviguer.

D'ailleurs, si ces mesures servent à créer ou à supprimer d'une façon aussi mobile des collèges électoraux, le gouvernement n'est

(1) Ainsi a-t-on vu le département de l'Eure, qui s'était, dans les cinq dernières années, appauvri de 6,000 habitans, s'enrichir d'un député en raison de l'augmentation du nombre de ses électeurs, et le département de la Seine, dont la population s'était accrue de 597,000 habitans, être déshérité d'un député, parce qu'il avait perdu 107,000 électeurs.

pas tenu d'y recourir pour découper le territoire électoral. Il n'y a pas besoin que le nombre des électeurs d'un département soit augmenté ou diminué pour que les circonscriptions soient exposées à des changemens périodiques dont le pouvoir seul est juge. Il peut à son gré tantôt rapprocher les distances, tantôt consulter le goût de la symétrie en tirant des lignes droites de démarcation qui passent par-dessus les vallées et les montagnes, tantôt chercher l'effet d'un beau désordre en employant la ligne courbe, ou en dessinant toutes les figures de la géométrie. Aussi ce sont quelquefois comme des tours de force qui s'accomplissent. Des arrondissemens sont pour ainsi dire écartelés, et leurs cantons, violemment disjoints les uns des autres, sont répartis aux quatre coins entre des arrondissemens voisins. Il y a plus : le travail de division s'opère sur ce qui paraît être de sa nature indivisible; en effet, ce sont les villes mêmes qui sont souvent réparties par quartiers entre les circonscriptions rurales qui les entourent, de telle sorte que des villes comme Lille, Nancy, Nîmes, Marseille, Toulouse, unies chacune par la communauté d'intérêts de leurs habitans, au lieu de pouvoir élire le même député, ont été réduites à n'être plus représentées que par sections confondues dans une agglomération où elles semblent disparaître. Il en résulte qu'elles perdent ainsi tout l'avantage de leur population, et que par suite de cette dissémination de leurs électeurs ce sont les habitans des campagnes qui, par leur nombre, exercent une influence décisive sur l'élection des députés des villes. Il est facile dès lors de se représenter combien, par suite de cette géographie de circonstance, les derniers liens de tout faisceau politique, si religieusement conservés en Angleterre, sont en France soigneusement brisés et rompus. Quand dans l'appel des candidats aux électeurs de 1863 on rencontre un souvenir du passé qui soit invoqué, on croirait entendre l'écho d'une voix étrangère; aussi est-ce un langage que nous sommes, hélas! déshabitués de tenir et d'entendre que celui dont se servait, il y a quelques mois, un candidat vaincu avec honneur dans la dernière lutte, M. Casimir Perier. « Le lieu d'où je m'adresse à vous, écrivait-il à ses concitoyens, me rappellerait mes obligations, si je pouvais les oublier, car le nom seul de Vizille est pour moi une devise de famille que je ne puis trahir. Il me semble que je retrouve ici ces hommes énergiques que réunissait la courageuse hospitalité de mon grand-père. Dans les fermes, mais respectueuses représentations adressées au roi Louis XVI en 1788 par les trois ordres du Dauphiné, je trouve, avec un légitime orgueil qui doit nous être commun, le premier programme de libertés et de garanties qu'après soixantedix années nous serions maintenant heureux de posséder. Il nous appartient de conserver intactes nos glorieuses traditions et de nous

montrer dignes de nos pères. » De telles paroles semblent presque appartenir à un autre temps que le nôtre, et l'on éprouve comme une joie d'antiquaire à les recueillir. Elles produisent la surprise qu'on ressent en trouvant un arbre resté debout au milieu d'une forêt abattue.

Si le gouvernement dispose ainsi du terrain du champ de bataille, il est également maître de défendre l'usage des armes à ceux qui y combattent. La liberté de la presse et la liberté de réunion restent soumises à sa volonté. La liberté de la presse n'a, on le sait, depuis plus de dix ans, d'autre garantie que celle de la tolérance du pouvoir, qui peut faire naître et mourir les journaux à sa volonté. Les condamnations des journalistes soit à l'amende, soit à la prison, ne peuvent, il est vrai, résulter que du jugement des tribunaux; mais les condamnations contre les journaux sous forme d'avertissement ne dépendent que d'une décision du ministre de l'intérieur, et les avertissemens, dès qu'ils ont été renouvelés jusqu'à trois fois, ont pour résultat, au gré du ministre, la suspension ou la suppression du journal averti. Or les gouvernemens sont comme les individus, le bruit les importune, le mouvement les inquiète, la censure leur est amère; ce n'est donc pas d'eux que la liberté de la presse peut attendre la protection dont elle a besoin, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils la traitent avec rigueur dès qu'elle les gêne ou les contrarie. S'ils ont le droit de faire taire, ils sont peu tentés de laisser parler. Aussi, lorsqu'on considère que, depuis l'appréciation des événemens de l'histoire du premier empire jusqu'à l'examen des qualités d'un certain engrais recommandé par l'administration, les questions les plus discutables ont été mises hors de discussion, ne doit-on pas reconnaître que les électeurs ne peuvent guère être éclairés par les journaux sur le mérite de candidats dont le choix met directement en cause la politique du gouvernement? Dans un grand nombre de départemens, il n'y a d'autre journal que celui de la préfecture, et dans ceux qui sont plus favorisés il n'y a toujours qu'une seule opinion que les journaux puissent servir impunément. Pendant la période des élections plus qu'en tout autre temps, la circonspection la plus craintive leur est commandée par l'expérience des mesures auxquelles s'exposent les plus hardis ou même les plus timides, et ils apprennent à leurs dépens qu'il n'y a pas pour eux, même dans l'intérêt des électeurs, la moindre trêve de Dieu. Aussi ce ne sont pas seulement des électeurs inconnus les uns des autres qui, au moyen de la circonscription territoriale, sont donnés aux candidats, mais encore, par suite du régime auquel la législation de la presse est soumise, les candidats sont obligés de s'adresser à des électeurs qui pour la plupart n'ont pu faire qu'incomplètement leur éducation de citoyens.

La liberté des réunions électorales n'est guère traitée plus favorablement. Elle avait toujours été pleinement reconnue sous les gouvernemens précédens, et en permettant ainsi à toutes les opinions de se manifester sans d'autres conditions que le respect des lois, elle avait été destinée à compléter ce système de publicité qui peut suppléer avec avantage au grand nombre des électeurs, sans que le grand nombre des électeurs en tienne jamais lieu. Quand on a eu, ne fût-ce qu'une fois, le spectacle des élections d'Angleterre se passant sur la place publique avec l'active intervention de tous les citoyens mêlés sans aucune violence à la discussion journalière des affaires du pays et mis en rapport avec les candidats pour recevoir leurs explications ou les leur faire donner, il est permis de se poser une question peut-être indiscrete : on est conduit à se demander si les citoyens d'Angleterre qui n'ont pas le droit de suffrage électoral ne prennent pas une part plus large à l'élection que les citoyens de France, qui, en jouissant du droit de vote, sont réduits à ne pouvoir l'exercer que silencieusement. Le gouvernement impérial parut lui-même respecter les réunions électorales, ou au moins les oublier au milieu du renouvellement de toutes les institutions qu'il était en train de remplacer, et lorsque le nouveau pouvoir convoqua les électeurs pour le choix de ses députés au corps législatif, il se contenta de les dissuader d'en faire usage. « Elles auraient l'inconvénient, écrivait alors le ministre de l'intérieur dans sa circulaire aux préfets, de créer des liens prématurés, des apparences de droits acquis qui ne feraient que gêner les populations et leur ôter toute liberté. » Cependant comme, malgré la haute autorité du conseiller, le conseil pouvait n'être pas écouté, la loi ne resta pas longtemps muette, et le décret du 25 mars 1852 soumit à la nécessité de l'autorisation les réunions publiques, de quelque nature qu'elles fussent. Sans doute les jurisconsultes peuvent délibérer pour prétendre que les réunions électorales, n'ayant pas été spécialement désignées, conservent leurs anciennes franchises; mais le texte de la loi n'en est pas plus rassurant, et l'expérience acquise de la jurisprudence des tribunaux a donné jusqu'ici d'autres exemples que ceux d'une interprétation de loi libéralement élargie.

Ainsi la législation électorale de la France donne indistinctement le droit d'électeur à tous les citoyens, même à ceux qui ne savent ni lire ni écrire : elle permet de confondre dans un même collège électoral des populations souvent éloignées les unes des autres; mais lorsque toutes les garanties devraient être multipliées pour éclairer l'usage d'un droit que la plupart sont si peu préparés à exercer, elle oppose aux communications entre les électeurs et les candidats des obstacles qui les séparent. Voilà une foule éparse de 35,000 élec-

teurs convoqués pour choisir un député qui sera chargé de prendre part à la direction des affaires du pays. Toutes les formalités de la procédure ont été sagement prévues et réglées. Est-ce assez? Non, la cause vaut encore la peine d'être instruite; sans contredit, les juges sont nombreux, mais qu'importe leur nombre? Si la presse est obligée de se taire, les pièces manquent, et s'il n'y a pas un laisser-passer pour les réunions, l'audition des parties fait défaut. Les élections pourraient ainsi finir par ressembler à un choix qui, fût-il raisonné, serait fait au milieu des ténèbres de la nuit. A coup sûr, la nuit qui oblige les combattans à se séparer aurait l'avantage de pacifier l'élection; mais quand il s'agit de se rencontrer sur le terrain où la loi elle-même appelle les électeurs et les candidats, ne serait-il pas permis de dire comme Ajax à la divinité qui, cachée derrière un nuage, se dérobait à la lutte : Rends-nous le soleil et allons combattre?

La lumière la plus éclatante est donc nécessaire pour percer des ombres si épaisses, et pour dissiper cette obscurité il est fait usage dans chaque circonscription électorale d'un système destiné à mettre tous les électeurs d'accord, la recommandation publique des candidats par le gouvernement de l'empereur. Le suffrage universel a besoin d'être dirigé, et c'est le gouvernement qui se charge de cette direction. Tel est le ressort qui met en mouvement cette grande machine et qui est muni de tous les rouages les mieux façonnés pour en assurer le jeu. Les électeurs sont dispensés d'y mettre la main. « Le gouvernement, déclare l'un des préfets de l'empire dans un discours heureusement recueilli, remplit pour ainsi dire l'office des réunions préparatoires, imaginées par les électeurs sous le dernier gouvernement pour suppléer à la direction qui leur manquait. Aujourd'hui nous autres administrateurs désintéressés dans la question, et qui ne représentons en définitive que la collection de vos intérêts, nous examinons, nous apprécions, nous jugeons les candidatures qui se produisent, et après un mûr examen, avec l'agrément du gouvernement de l'empereur, nous vous présentons celle qui nous paraît la meilleure, non pas comme le résultat de notre volonté et encore moins d'un caprice, mais comme l'expression de vos propres suffrages et la manifestation de vos sympathies. » Tout commentaire nuirait à une telle harangue, et cette franche déclaration donne en raccourci le tableau le plus fidèle des opérations électorales, telles qu'elles se passent pour la plupart depuis onze ans. Le premier résultat de cette désignation, c'est l'inégalité pour ne pas dire l'illégalité de la lutte. Autrefois, sous la restauration et sous le gouvernement de 1830, d'après la théorie développée par un étrange interprète du droit constitutionnel, M. Proudhon, le



pouvoir était exercé par un ministère responsable représentant la majorité des députés et combattu par une minorité opposante; ce ministère était donc chef d'un parti dont il avait la confiance et la conduite. Le roi, déclaré inviolable, irresponsable, chargé de gouverner d'accord avec les grands pouvoirs publics institués par la charte, était en dehors du débat. Le ministère pouvait en conséquence avoir ses candidats aussi bien que l'opposition avait les siens; en les proposant, en les avouant, il ne faisait que comparaître lui-même devant les électeurs, il les prenait comme juges de sa politique, prêt à garder le pouvoir, si l'avantage lui restait, et obligé de le remettre à d'autres, si l'épreuve lui était défavorable. Aujourd'hui le droit public est bien différent : l'empereur seul gouverne, les ministres n'ont d'autre caractère que celui de ses agens, et quand ce sont les candidats du gouvernement que les ministres recommandent aux électeurs, les candidats du gouvernement ne sont-ils pas dans un tel système les candidats du souverain ?

Dès lors quel est le caractère de la lutte dans laquelle doit s'engager tout candidat qui n'est pas désigné comme le candidat du gouvernement ? Il faut qu'il la soutienne non-seulement contre un concurrent qui invoque l'appui du pouvoir, non-seulement contre les représentans les plus élevés ou les plus subalternes du pouvoir; il en est réduit en quelque sorte, comme malgré lui, à se mesurer contre le chef du pouvoir lui-même. Peu importe le parti qu'il prendra, il n'a que le choix des écueils : s'il désavoue toute hostilité contre le souverain, il lui est signifié que le pays ne veut plus d'équivoque et demande que tous les masques tombent, il est traité d'hypocrite; s'il paraît accepter la position d'adversaire qu'on veut lui faire prendre, il est aussitôt accusé de se démasquer et de déployer le drapeau de la guerre civile, il est traité de factieux : heureux si d'aventure il n'est pas menacé d'être poursuivi comme tel !

Sur ce terrain, la lutte n'est pas seulement inégale et périlleuse, elle paraît même à peu près impossible à tenter. Du moment où c'est le gouvernement qui est ouvertement le combattant, il a entre les mains une arme merveilleuse qui garantit la victoire à tous les candidats en faveur desquels il la fait servir : c'est l'arme de la centralisation. En face du suffrage universel, dépourvu des moyens les plus élémentaires d'éducation et privé en quelque sorte d'apprentissage, la centralisation est l'instrument qui met presque tout le pays dans la dépendance du gouvernement. De temps à autre, on entend sans doute parler de décentralisation; mais cette décentralisation n'a été jusqu'ici destinée qu'à augmenter dans chaque département le pouvoir des préfets auxquels les ministres remettent une partie de leurs attributions : elle n'a ainsi servi qu'à rapprocher la centralisation de toutes les communes de l'empire en la

fixant sur place, comme pour rendre sa puissance plus irrésistible. Dès que le ministre a transmis le nom du candidat du gouvernement aux préfets, les préfets ont aussitôt sous leur main une armée bien disciplinée qui s'ébranle, et qui, au premier signal, occupe toutes les positions. Dans chaque arrondissement, le sous-préfet répète le commandement, et il y a dans chaque commune un maire qui le reçoit pour le communiquer aussitôt à tous ses administrés. Choisis par le souverain ou par les préfets, sans être comme autrefois désignés à leur choix par l'élection préalable de leurs concitoyens, les maires d'aujourd'hui, n'ayant aucun souci à prendre pour faire partie du conseil élu de la commune, sont disposés pour la plupart à ne plus se considérer que comme des fonctionnaires obligés de rendre compte à leurs chefs de la conduite des populations qui leur sont confiées. « La commune m'appartient, disait dernièrement à un candidat l'un de ces magistrats; je dirige ses actions; un maire est fait pour que la commune ne voie que par ses yeux. » Faut-il ajouter qu'un maire est aidé dans sa tâche par le garde champêtre, d'autant plus redoutable aux habitans des campagnes qu'il peut leur dresser procès-verbal pour la moindre contravention au moindre règlement municipal? Or, comme les réglemens municipaux, n'étant d'habitude ni imprimés ni affichés, sont à peu près inconnus de ceux qui sont tenus d'y obéir, il est facile de mesurer quelle est la part d'autorité dont le garde champêtre peut disposer.

A côté de ce corps régulier de fonctionnaires, flanqué, comme une armée en marche, d'éclaireurs qui sont dans chaque canton les commissaires de police, il faut tenir compte de toutes les troupes auxiliaires qui sont convoquées, enrégimentées et rangées en bataille. Au premier appel adressé en faveur du candidat du gouvernement, quiconque remplit un service public, si élevées ou si humbles que soient ses fonctions, si étrangères qu'elles doivent être par leur nature aux partis politiques, a son poste assigné pour se mettre en travers de toute autre candidature. Le passage de toutes les routes est ainsi fermé. Malheur à qui ne se montrerait pas bien disposé! Il serait considéré comme ayant passé à l'ennemi, et dans une élection qui est restée célèbre il n'y a pas jusqu'au fossoyeur qui n'ait failli être traité comme un déserteur pour s'être aventuré dans les rangs opposés.

Indépendamment de ces recrues si nombreuses, la centralisation met à la disposition du gouvernement des communes entières en lui permettant de satisfaire leurs besoins à l'aide des ressources du budget dont il peut faire usage. Dans d'autres pays, qui se sont dispensés de multiplier les révolutions, cette répartition est laissée à l'appréciation des assemblées locales; en France, où tous les essais

de gouvernement ont été épuisés, c'est le pouvoir qui a toujours gardé le privilège de cette distribution. S'agit-il aujourd'hui non-seulement de concessions de chemins de fer et de canaux, qui sont les grands bienfaits enviés, mais de fonds de secours pour des travaux uniformément sollicités, la réparation des églises, la construction des mairies, l'établissement des maisons d'école; s'agit-il même des allocations pour les chemins et tous les autres intérêts municipaux : c'est vers les ministres ou les préfets que doivent se tendre les mains suppliantes. Plus les communes sont petites, plus elles ont besoin de cette assistance qui les tire de la gêne, et plus elles prennent de précautions pour l'obtenir. Royer-Collard avait donc raison dans sa triste prévoyance quand il dénonçait fièrement notre régime administratif comme faisant des peuples de nouveaux courtisans qui s'exercent au métier de plaire... « Par quelles faveurs s'imaginerait-on que le gouvernement pût séduire aujourd'hui ce nombre prodigieux d'électeurs? » écrivait dans une de ses circulaires le ministre chargé, il y a onze ans, de donner les premières instructions électorales aux préfets de l'empire. Si la question a été posée pour qu'il y soit répondu, la réponse est facile à donner. En effet, plus le nombre des électeurs est prodigieux, plus la centralisation peut faire de merveilles. Autrefois, sous le régime du suffrage restreint, c'était avec des électeurs qu'il fallait compter; aujourd'hui c'est avec des populations, et l'emploi des crédits du budget permet de donner satisfaction aux communes beaucoup plus aisément qu'aux individus. Sans contredit, il serait injuste de prétendre que la participation de l'état ou des départemens à tous les travaux et à toutes les améliorations qui intéressent le pays et les communes n'est jamais subordonnée qu'à des considérations politiques, et ce serait faire injure au bon sens autant qu'à la vérité de s'imaginer que c'est en vue d'un trafic de suffrages que l'argent des contribuables se dépense. Il y a plus, il convient de reconnaître que le gouvernement peut à bon droit invoquer comme l'un de ses titres à la confiance des électeurs sa sollicitude pour la prospérité matérielle de la France, qui, sous son impulsion, s'est rapidement étendue dans toutes ses branches du centre aux extrémités et des villes aux campagnes. Cependant, puisqu'il y a des tentations auxquelles il est dangereux d'exposer la nature humaine, parce qu'elles ne peuvent manquer de la faire succomber, il faut reconnaître que le soin d'assurer le succès des candidats de son choix met le gouvernement à une trop forte épreuve. Une fois qu'il entreprend de faire avec eux cause commune, il n'a qu'à laisser ouverte la source des dons de tout genre pour provoquer en leur faveur un concours de zèle, de bon vouloir et de reconnaissance; il se gardera donc bien de la fermer. Il lui importe même de faire pren-

dre le change sur ses intentions, et, à supposer qu'il veuille tenir compte de toutes les demandes, il doit laisser entendre, en multipliant à la veille de l'élection ses largesses et ses promesses, qu'il faut savoir le jour du vote s'en rendre digne. C'est là le mot d'ordre qui se répète de proche en proche et que les maires traduisent à l'envi dans des proclamations qui, du nord au midi, de l'est à l'ouest, reproduisent avec des variantes de phrases la même pensée. Quelquefois même ce système est perfectionné, l'administration est intéressée à s'effacer au profit de ses candidats, et quand ses candidats savent se prêter à jouer leur rôle, elle se décharge volontiers sur eux de la douce tâche de répandre dans leurs tournées des bienfaits qui, sans leur rien coûter, sont destinés apparemment à ne pas obliger des ingrats.

Tels sont les moyens à l'aide desquels les candidatures du gouvernement ont semblé devenir, pour la plupart, les candidatures des gouvernés. Parées en même temps de la majesté d'une institution publique et de la popularité de la bienfaisance locale, considérées à la fois comme inséparables du salut de l'état et du bien-être des populations, ces candidatures ont occupé sans coup férir des retranchemens qui devaient paraître inexpugnables. Aussi la vie politique, tout à coup affaissée après les violentes secousses qu'elle s'était données, a couru plus d'une fois le risque de s'éteindre. Elle ne se signalait plus que par ses défaillances, et aux avant-dernières élections, en 1857, le ministre de l'intérieur se croyait obligé de rappeler aux électeurs leur devoir, en les excusant d'être disposés à s'en dispenser. « Pleins de confiance dans le souverain de leur choix, écrivait M. Billault, ils seraient enclins à s'en rapporter à lui et s'abstiendraient volontiers de prendre part au vote que leur demande le jeu régulier de la constitution. » Les candidats eux-mêmes n'avaient plus d'ardeur à la tâche. Assurés à l'avance d'obtenir les suffrages qui étaient demandés en leur faveur, sans être même obligés de se faire connaître, ils laissaient volontiers les fonctionnaires s'occuper de leur élection, et plus d'un maire, en recevant les instructions pressantes de son préfet, était disposé à dire : C'est pourtant celui-ci qu'on devrait nommer député ! D'autre part, le dégoût de la lutte avait atteint presque partout ceux qui se sentaient humiliés de cette indifférence et de ce dédain, et ils se condamnaient à garder le silence comme le repos. Les obstacles opposés à une campagne électorale paraissaient aussi insurmontables et aussi rebutans que ceux dont la Sibylle fait l'énumération à Énée en le détournant de son projet de descendre aux enfers : « Partout d'impénétrables forêts et le rempart des eaux marécageuses du noir Cocyte. Quelques-uns seulement, ajoutait-elle, protégés par la faveur de Jupiter, ou bien élevés au-dessus des autres hommes par leurs émi-

nentes vertus, ont pu franchir ce passage; mais c'étaient des enfans des dieux. »

..... Pauci quos æquus amavit

Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,  
Dis genitici, potuere. Tenent media omnia sylvæ,  
Cocytusque sinu labens circumvenit atro.

Pour faire remonter le courant à une nation qui semblait presque prendre goût à le descendre, il fallait de vaillans efforts et une indomptable énergie. Dans la presse jusqu'alors silencieuse ou peu écoutée, des écrivains jusqu'alors inconnus ou déjà éprouvés, passant, malgré le danger du naufrage, entre tous les écueils, reprirent faveur auprès du public, et quelques-uns eurent le don de le captiver par l'emploi heureux de toutes les ressources de l'art de bien dire. Dans le corps législatif, cinq députés opposans essayaient leurs armes en face des puissans orateurs du gouvernement, qui eux-mêmes donnaient un nouvel éclat à la lutte, et ils se multipliaient pour conjurer le mal de l'indifférence politique. A côté d'eux, il y eut une minorité longtemps docile qui s'émancipa, et qui dans plus d'une occasion importante donna le témoignage que le dévouement n'exclut pas toujours la désapprobation. Une génération nouvelle, indépendante sans être hostile, moins préoccupée de savoir qui la gouvernera que de s'assurer comment elle sera gouvernée, ne pouvant pas se résigner à l'inaction avant d'avoir agi, était peu à peu impatiente d'entrer en scène. Des comités consultatifs, formés en vue des élections, lui servaient de généreuse avant-garde. Toutefois, pour se remettre en mouvement, l'opinion publique, cette ancienne rebelle convertie à l'obéissance, avait en quelque sorte besoin d'entendre le commandement de marche, et c'est l'empereur Napoléon III qui a paru le lui donner. Après avoir fait rentrer dans son gouvernement les premiers germes de la discussion parlementaire qu'il avait jusqu'alors éliminée et les garanties de contrôle financier auparavant refusées, fatigué sans doute d'être plus loué que conseillé, plus servi que soutenu, il n'a pas craint de déclarer qu'il restait beaucoup à faire pour perfectionner les institutions et accoutumer le pays à compter sur lui-même. Jouissant du privilège de pouvoir tenir publiquement le langage dont il lui convient de se servir sans avoir à en rendre compte à personne, il a signalé du haut du trône les enseignemens que l'Angleterre donnait à la France par le libre jeu de ses institutions, et il a laissé tomber cette parole qui pouvait être recueillie comme un programme : « travaillons de tous nos efforts à imiter de si profitables exemples. » A côté de lui, un ministre de l'intérieur, rapportant de son séjour au milieu du peuple anglais le goût de ces libertés que nous

avons nous-mêmes possédées, avait déjà paru prendre les devans; fier de pouvoir presque seul, dans cette foule mélangée des serviteurs du lendemain, se prévaloir de sa fidélité de la veille, il écrivait aux préfets de rechercher le concours de ces hommes honorables et distingués des anciens gouvernemens qui se tenaient encore à l'écart par un sentiment de dignité personnelle, et il recommandait de faire appel à leurs lumières et à leur expérience. « Rappelez-leur, ajoutait-il, que s'il est noble de conserver le culte des souvenirs, il est encore plus noble d'être utile au pays. »

Ces promesses et ces déclarations sont comme le lever de rideau des élections de 1863 : elles semblaient annoncer à la France un spectacle nouveau promis à sa curiosité et destiné à la justifier; mais les gouvernemens, même ceux qui font profession de tourner en mépris le régime des rhéteurs, sont toujours plus enclins aux paroles qu'aux actes. Électeurs et candidats ont cru qu'ils étaient invités ou au moins autorisés à s'entendre; ils se sont mépris. Le gouvernement a préféré continuer à s'interposer entre eux, et il n'a pas tenu à lui que les élections de 1863 ne ressemblassent à celles de 1852 et de 1857. Prétendant les diriger et mécontent que sa direction ne fût pas reçue partout avec obéissance, il les a considérées comme une bataille à livrer, et il a pris le plus souvent toutes les allures belliqueuses d'un commandant d'armée qui, ne se croyant pas obligé de se tenir sur la défensive, porte l'offensive dans le camp de l'ennemi.

Les élections de 1863 viennent d'être soumises à une grande enquête. La vérification des pouvoirs par le corps législatif, à peine terminée, a clos la série des enseignemens de tout genre qui ressortent des protestations des candidats et des discussions si instructives, mais malheureusement si incomplètes, auxquelles elles ont donné lieu, malgré le talent de leurs rares défenseurs. Les élections de 1863 sont donc à peu près connues, mais il reste à les juger. Il ne s'agit plus de les faire valider ou invalider, de les déclarer régulières ou irrégulières; il faut rechercher ce qu'elles nous apprennent. Le gouvernement s'est-il dessaisi de ses pouvoirs, et s'il les a gardés, comment s'en est-il servi? Tel est le premier point auquel il convient de s'arrêter. Quelle est l'application qui a été faite des lois existantes? Telle est la seconde question qu'il importe d'éclaircir.

## II.

Les préparatifs des dernières élections ne permettent pas de prendre le change sur l'importance que le gouvernement attache à la conservation des pouvoirs dont il dispose. C'est par le remanie-

ment des circonscriptions que s'est ouverte la période électorale. Cette opération n'a pas été restreinte aux circonscriptions dans lesquelles l'accroissement ou la diminution du nombre des députés rendait inévitable un nouveau partage de territoire. Elle a été étendue à quatorze départemens où, le nombre de députés étant resté invariable, aucun changement n'était dès lors nécessaire. Cette rectification se rattachait-elle à des préoccupations politiques? C'est ce qui semblerait résulter des explications de l'un des ministres orateurs. « Sur ces quatorze départemens, déclarait-il, il est juste d'en mettre en dehors trois au moins dans lesquels il est certain qu'il n'y aura aucune lutte électorale. » A l'égard des autres, l'interprétation contraire semblait donc permise, et les informations données n'ont fait entrer en ligne de compte que les convenances locales; mais comment ne pas redouter cette intervention des convenances locales quand elle peut servir à favoriser des combinaisons qui ont un tout autre intérêt qu'un intérêt géographique?

Le début de la période électorale a été marqué également par un large usage du droit d'avertissement exercé à l'égard des journaux. On multiplia les applications de ce droit avec une sévérité dont sept avertissemens dans le courant d'un mois, accompagnés d'un arrêté de suspension, donnent la pleine mesure. Toutefois, pendant les vingt jours qui précédèrent les élections, le pouvoir se contenta le plus souvent des avis communiqués, qui, contenus dans une certaine limite, sont pour le gouvernement le droit de réponse. Il est encore juste de reconnaître qu'à Lyon et à Bordeaux comme à Paris des journalistes candidats purent, sans être inquiétés, faire servir leurs journaux à la défense de leurs candidatures; mais quand la modération dépend du bon vouloir des hommes, elle est bien variable et bien précaire. On en a plus d'un exemple; nous n'en citerons qu'un seul. Attaqué avec la dernière violence dans une feuille administrative qui l'appelait un Autrichien et lui reprochait d'être tout, excepté un loyal Français, un ancien député, M. Plichon, s'adressant au seul journal indépendant qui pût donner asile à ses réponses, ne pouvait l'obtenir; le journal avait été averti officiellement par le commissaire de police que le numéro qui contiendrait ces documens serait saisi.

C'est à ce même régime d'une tolérance le plus souvent refusée qu'ont été mises les réunions électorales. Pour couper court à toute illusion, le gouvernement crut devoir se servir du *Moniteur* pour rappeler, même avant la convocation des électeurs, que la loi interdisait les associations de plus de vingt personnes qui se réuniraient sans l'agrément de l'autorité publique. Quoique la légalité, jusqu'alors inattaquable, des comités fût aussitôt sagement défen-

due dans une consultation signée par les jurisconsultes les plus autorisés, il n'en fallut pas moins se tenir prudemment sur la réserve. Il est vrai qu'en réduisant les comités à moins de vingt personnes, il n'a pas été défendu de s'en servir; mais en dehors des grandes villes les comités, ne pouvant se passer de correspondans et s'exposant ainsi à devenir, par le nombre de leurs membres, des associations prohibées, il est facile de comprendre que le plus souvent les électeurs ont été tentés d'appliquer la maxime : « dans le doute, abstiens-toi. » Les réunions ne pouvaient prétendre à être traitées plus favorablement que les comités, et malgré les précautions offertes par les candidats, dont quelques-uns s'engageaient même à consulter les convenances des commissaires de police afin d'obtenir leur présence, sauf de très rares exceptions, dont certaines villes comme Paris ont eu le privilège, elles furent rigoureusement interdites. Il n'y eut qu'en faveur de certains candidats qu'elles s'organisèrent quelquefois sous une forme particulièrement appropriée à l'enthousiasme, la forme de banquets, sur lesquels il serait aisé, si nous en avions le goût, d'emprunter aux protestations de quelques candidats d'assez piquans détails.

Le gouvernement est aussi resté fidèle à ses habitudes en continuant de pratiquer le système des candidatures officielles. — On nous demande, avait déclaré à la fin de la dernière session M. le président du conseil d'état, si nous renonçons aux candidatures officielles. Une fois pour toutes, je réponds : Non, nous n'y renoncerons pas. — Le ministre de l'intérieur étendit en quelque sorte la portée de cette déclaration en écrivant aux préfets, comme s'il s'agissait du renouvellement d'un vote dynastique, que les élections étaient pour la France une nouvelle occasion d'affirmer devant l'Europe les institutions qu'elle s'était données. Pour compléter cette révélation, il leur recommandait de faire savoir aux électeurs, en désignant les candidats qui leur seraient présentés, quels étaient les amis ou les adversaires plus ou moins déguisés de l'empire. Donnant lui-même l'exemple, il descendit comme en champ clos pour prendre à partie l'homme d'état appelé par l'empereur l'historien illustre et national, qui avait consacré son éminent talent à rendre immortel le souvenir des grandeurs et des victoires de Napoléon, et qui, après douze ans de retraite, se décidait par son serment à reconnaître le second empire. La circulaire de M. de Persigny, adressée au préfet de la Seine, fut un manifeste répandu dans tous les départemens et qui donnait le ton de la politique agressive. Un tel signal était pour les préfets un mot d'ordre qui les trouva presque tous disposés à obéir. Il s'agissait d'abord de mettre debout tout le personnel des fonctionnaires, et les instructions les plus énergiques leur furent



adressées, quel que fût leur emploi. Elles se multiplièrent, prenant tour à tour les formes impératives de l'autorité la plus exigeante ou celles d'une familiarité singulière.

Toutefois ce n'est pas la mise sur pied d'un personnel aussi nombreux et aussi actif employé au service des candidatures officielles qui donne la mesure de l'intervention du gouvernement dans la lutte électorale. En pleine paix, sans être menacé au dehors ni inquiété au dedans, fondé à croire et habitué à répéter qu'il jouit de la pleine confiance du pays, il a tenu un langage qui ressemblait parfois à un cri de guerre. L'emploi de la formule d'accusation : « voter pour le candidat opposé au candidat du gouvernement, c'est voter contre l'empire et l'empereur, » a fait le tour de la France sous des formes tantôt adoucies, tantôt au contraire plus accentuées. Dans la Haute-Saône, il s'agit de se débarrasser d'un député associé à la proclamation de l'empire, dont l'élection était signalée par son préfet, il y a six ans, comme un nouveau gage de fidélité des électeurs : sous quels traits le préfet de 1863, malheureux du reste dans sa campagne, le dénonçait-il aux populations ? « Rappelez-vous que si Napoléon I<sup>er</sup> prononçait, mais trop tard, ces paroles : « les blancs sont toujours blancs, » c'est que, sous quelque déguisement qu'ils se cachent, les ennemis de l'empire sont toujours reconnus. » Et, se préparant au rôle de sacrificateur, le premier magistrat du département continuait ainsi sa harangue : « Vous jugerez si l'administration calomnie votre député lorsqu'elle livre à votre justice ses actes et ses paroles. » Dans un autre département, celui d'Indre-et-Loire, il s'agit d'exclure également un ancien député, M. de Flavigny, trop fidèle, malgré son indépendance, pour qu'on ose l'appeler un ennemi. Quelle métaphore prend-on pour signifier aux électeurs son arrêt de proscription, affiché la veille de l'élection et destiné à faire l'effet d'un coup de théâtre ? « Électeurs, on vous trompe. Des bruits mensongers, d'inqualifiables manœuvres se produisent pour soutenir un candidat qui a perdu la confiance du gouvernement et du pays. » Quel est donc le crime dont ces disgraciés se rendent coupables quelquefois à leur insu ? Un préfet s'explique sans vains détours. « La première parole du candidat devait être celle-ci : je suis *sans réserve* dévoué à l'empire. L'a-t-il dite ? Peut-être la dira-t-il ; mais il saura qu'elle est trop tardive. » Ainsi le serment ne garantit pas contre de telles attaques, et il laisse place à des soupçons outrageans de parjure auxquels M. de Montalembert opposait cette fière réponse : « Toute ma vie n'est qu'un long démenti infligé à cette calomnie. Je n'ai jamais ébranlé aucun gouvernement, ni trempé dans aucune conspiration, ni figuré dans aucune aventure, ni applaudi à aucune émeute, ni tiré parti d'aucune révolution. » Mais si de temps à autre la leçon

méritée a été donnée, la qualification de suspect ou d'ennemi, trop communément passée dans le langage officiel, n'en a pas moins tenu lieu de celle de candidat indépendant, qui a été interdite.

Les candidats ainsi mis au ban de l'empire n'ont pu trouver grâce devant les maires, et ce sont ces paisibles fonctionnaires qui ont été chargés ou se sont chargés eux-mêmes de porter les derniers coups. Leur participation à la lutte a donné au langage tenu par les préfets l'interprétation la plus propre à émouvoir les passions populaires. Les maires peuvent, il est vrai, se croire indépendans malgré la menace de suspension ou de révocation toujours suspendue sur leur tête. « Non, a déclaré M. le président du conseil d'état, les maires ne sont pas destitués quand ils votent selon leur conscience contre un candidat du gouvernement; non, ils ne sont pas destitués quand ils ne font pas voter pour le candidat du gouvernement. » Il y a sans doute certains exemples dont nous aurions mauvaise grâce à ne pas tenir compte, et qui justifient les engagemens de M. Baroche; mais hélas! à côté des maires qui ont exercé, fût-ce avec hardiesse, leurs droits de citoyens et qui ont été conservés pour ne pas dire épargnés, quelle hécatombe de maires immolés dans certains départemens sans que les ménagemens les plus vulgaires aient été observés, à tel point que, dans la Lozère et dans la Corrèze, ce sont des gendarmes qui, la nuit, sont allés notifier ces mesures de rigueur aux victimes qu'elles atteignaient! D'ailleurs, à supposer même que la crainte ne soit pas une bonne conseillère, en mettant à l'écart tout intérêt d'ambition personnelle, comment, dans la plupart des départemens, les maires, habitués à ne pas mesurer leur confiance aux préfets qui les ont nommés, peuvent-ils recevoir sans se troubler les communications multipliées qui leur recommandent de se tenir sur leurs gardes et d'être en éveil? Quand ce sont les premiers magistrats du département qui leur dénoncent la coalition des partis hostiles prêts à tout tenter contre la sécurité du pays, et qui leur représentent l'empire en danger, ils se croiraient volontiers menacés de revoir le temps néfaste de la terreur ou de l'invasion, et il ne faut pas dès lors s'étonner de l'abus si fréquent de leurs proclamations, dont quelques-unes, même les plus plaisantes, peuvent être de bonne foi (1).

Ce n'est pas tout. Il y a des changemens de mise en scène artis-

(1) L'intéressant ouvrage de M. Ferry, *la Lutte électorale en 1865*, donne à ce sujet les plus curieux détails. Dans un village de l'Aude, au sommet de l'escalier qui conduit à la salle du vote, le buste de l'empereur est mis en vue, entouré de l'écharpe du maire, dans les plis de laquelle les bulletins du candidat du gouvernement sont en dépôt: il y a une inscription en lettres majuscules au pied du buste; elle est ainsi conçue: « venez me défendre à l'arme blanche, » et pour éviter un malentendu, l'instituteur a ajouté plus bas: « c'est-à-dire avec des bulletins. »

tement ménagés. A côté des menaces, les promesses ont joué leur rôle. La libéralité a souvent tenu la place de la rigueur. Il est vrai qu'elle paraît être rigoureusement interdite et traitée avec défaveur quand elle s'exerce aux frais du candidat. On a entendu, parmi les commissaires du gouvernement, de sévères professeurs de morale pour autrui qui ont poussé le zèle de l'austérité jusqu'à faire la leçon à un candidat (il est vrai que c'était un candidat de l'opposition) pour avoir distribué un jour quelques aumônes à des femmes et à des enfans d'électeurs. En dehors de toute préoccupation politique, le corps législatif a même poussé si loin ses scrupules de délicatesse, qu'il a annulé une élection dans laquelle un candidat, n'ayant en face de lui qu'un concurrent qui s'en était tenu à des intentions de candidature, avait cru pouvoir dès lors se montrer généreux d'une façon désintéressée et faire un libre usage de sa grande fortune. Toutefois, comme l'a relevé avec à-propos un député qui depuis l'ouverture de la session a eu le mérite de ne pas quitter la brèche, M. Glais-Bizoin, il y a eu une autre théorie développée dans le corps législatif avec plus de succès, à savoir que le gouvernement pendant la durée de la période électorale ne doit pas rester impassible devant les demandes pressantes des communes. C'est cette théorie qui, passée en pratique, a donné aux préfets le privilège de distribuer l'argent des contribuables et a réduit les populations à prendre le rôle de solliciteuses ou d'obligées. Les préfets sont disposés assurément à ne faire de ce pouvoir que le meilleur usage, et il y en a peu qui, en faisant la distribution même la plus large des secours dont ils disposent, se compromettent jusqu'à dire aux électeurs que, s'ils ne votent pas pour leur candidat, rien ne leur sera accordé, de telle sorte que le département et ses habitans seraient délaissés et abandonnés. Il y a des administrateurs qui ont déclaré que le gouvernement, tenu de rendre justice à tout le monde, ne devait ses faveurs qu'à ses amis. Nous sommes, quant à nous, persuadé (et c'est par l'expérience) qu'il ne tient pas cette conduite; mais il faut bien que l'emploi des promesses et des libéralités de tout genre distribuées avec un heureux à-propos et parfois passant par les mains du candidat du gouvernement exerce un prestige irrésistible sur les populations pour que, dans certains départemens où l'élection pouvait paraître douteuse, il en ait été fait un si prodigieux usage. C'est avec un singulier empressement que les maires ont révélé les bienfaits ainsi obtenus, qui étaient même quelquefois annoncés au moyen de dépêches télégraphiques. Les proclamations le plus souvent naïves dans lesquelles ils les ont énumérés ou fait espérer, en rappelant aux électeurs les devoirs de reconnaissance ou d'intérêt qu'ils avaient à remplir, donnent un curieux témoignage de la littérature municipale en France.

Ainsi éconduits et attaqués de toutes parts, engagés dans la lutte à leurs risques et périls, isolés et placés en face d'une administration multiple qui est pour eux comme l'insaisissable géant à cent bras de la fable, obligés à supporter toutes les dépenses et toutes les fatigues épargnées à leurs heureux compétiteurs, les candidats de l'opposition n'ont eu pour dernier asile que l'enceinte des lois qui les protègent pendant vingt jours. Sur ce terrain réservé, les garanties légales, telles que nous les avons soigneusement énumérées, qui organisent avec une sage prévoyance la mise en pratique du suffrage universel, sont restées trop souvent en souffrance. Les consignes données par le législateur lui-même n'ont pas été suivies. La place de sûreté n'est pas restée intacte; des brèches y ont été ouvertes, et elles n'ont pas toujours été refermées. Malgré quelques tentatives méritoires, mais isolées, la vérification des pouvoirs, qui devait faire reconnaître les dommages que la place avait reçus, la laisse démantelée plutôt que réparée.

Avant le vote, il y a des épreuves préparatoires à franchir, et il y a lieu de constater qu'en plus d'une circonstance le passage a été intercepté ou singulièrement rétréci. Il serait superflu de s'arrêter aux obstacles plus d'une fois accompagnés de menaces, de violences et même d'arrestations arbitraires, qui ont été opposés au libre parcours des distributeurs de bulletins dont le bon vouloir et le courage, si appréciables quand on les rencontre, ont été bien des fois rudement éprouvés. Ces traitemens n'ont pas été épargnés dans plus d'une circonstance à de paisibles électeurs. Les mêmes aventures se renouvellent, sous des formes variées, à l'occasion de l'affichage, avec le complément ordinaire des affiches déchirées sans scrupule par les agens de l'autorité, et cette lacération n'expose ceux qui s'en rendent coupables à aucune autre pénalité que celle d'un blâme, si même il est encouru. D'ailleurs l'affichage a montré comment l'autorité judiciaire ou l'autorité administrative prétend exercer son pouvoir. Les circulaires électorales, pour être affichées et colportées, n'étaient jusqu'ici subordonnées qu'à un dépôt préalable, accompagné de la signature du candidat; elles sont désormais soumises à une vérification et à un laisser-passer qui aboutiraient facilement à la censure. C'est ainsi que le droit de défense publique a été refusé à l'un des candidats qui avait le plus grand intérêt à s'en servir. Accusé par un placard administratif d'imputations mensongères et injurieuses qui étaient signalées comme déferées à la justice, et n'ayant besoin que d'une explication publique à donner pour faire tomber cette accusation si préjudiciable, M. Floquet n'a pu se faire délivrer un certificat de dépôt qui lui permit d'afficher sa réponse, sa justification n'ayant pas été assimilée à une circulaire électorale. Les circulaires électorales elles-mêmes n'ont pas été

toujours laissées en jouissance de la pleine franchise qui leur est garantie. A Montpellier, le manifeste d'un candidat a été retenu au parquet et mis sous le coup de la saisie, parce qu'il renfermait la citation de différens articles de la loi électorale, notamment de ceux qui punissent les fonctionnaires d'une peine double, s'ils en violent les dispositions tutélaires. Cette circulaire, qui paraissait sans doute incommode, a été considérée comme une instruction électorale déguisée sous les apparences d'une profession de foi, et soumise dès lors à la condition rigoureuse des écrits qui ne peuvent circuler qu'avec la permission privilégiée du préfet. Ailleurs l'autorité préfectorale n'a tenu aucun compte des sauf-conduits donnés au candidat par l'autorité judiciaire, et dans Seine-et-Oise les affiches qui faisaient connaître la recommandation d'une candidature par les électeurs de la circonscription, après avoir été munies d'un laisser-passer par les procureurs impériaux, ont été enlevées par ordre administratif. Une jurisprudence aussi peu rassurante, que le corps législatif laisse prévaloir malgré les réclamations courageusement opposées, donne la prise la plus inquiétante sur le droit de publication des candidats, qui peu à peu deviendra une faveur tantôt étendue, tantôt resserrée. D'un côté, ce sera d'une arme à demi brisée qu'il faudra peut-être se contenter, tandis que de l'autre l'usage de tout un attirail de guerre pourra être autorisé.

Les opérations électorales, quoiqu'elles soient protégées par une réglementation qui est destinée à fermer l'accès aux moindres irrégularités, ont été elles-mêmes le plus souvent atteintes par un flot montant de libertés de tout genre qui ne sont jamais à leur place quand c'est avec la loi qu'elles sont prises. Faites une ouverture aux digues, et aussitôt, malgré tous vos efforts, la mer passe. Eh bien! la digue a été ouverte, et c'est sur le décret réglementaire des élections qu'une expérience qui nous paraît bien dangereuse a été faite par le gouvernement lui-même. Dans ce décret, qui, on l'a vu, renferme les principales garanties des électeurs et des candidats, la durée du vote est fixée et les heures en sont réglées. Assurément un décret contraire pouvait changer ces dispositions, ainsi que toutes les autres; mais tant qu'elles n'avaient pas été régulièrement modifiées, elles avaient force de loi, et par voie de circulaires ministérielles elles ont été laissées à la discrétion des préfets, qui ont reçu plein pouvoir de faire avancer dans les communes, à partir de cinq heures du matin, l'heure de l'ouverture du scrutin : « interprétation libérale qui défie toutes les mauvaises suppositions, a dit M. le ministre d'état; elle a eu pour but de donner à tous les citoyens une plus grande facilité d'exercer leurs droits. » — « Interprétation arbitraire qui peut autoriser tous les soupçons, a répli-

qué un spirituel orateur de l'opposition; elle a laissé les autorités locales maîtresses d'annoncer cette anticipation du scrutin, ou bien de se dispenser de la faire connaître, et elle a souvent favorisé, avant le rendez-vous donné aux électeurs, la formation des bureaux, dont ils sont intéressés à surveiller les premières opérations. » Quoi qu'il en soit, sans faire le procès aux intentions, et même, si on peut le désirer, en leur rendant presque toujours justice, il y a lieu de mesurer tristement, non-seulement quelle pourra être pour l'avenir, mais aussi quelle a été dans les dernières élections la portée de cette substitution des convenances aux ordonnances. Une fois l'exemple donné, comment ne serait-il pas suivi? Et quand on sait que toutes les exigences des lois paraissent presque toujours des gênes à ceux qui sont chargés de s'y soumettre, faut-il s'étonner que dans un si grand nombre de communes les maires se soient mis à l'aise avec les formalités dont ils se sont faits eux-mêmes les juges? Du moment où il est reconnu qu'il y a des dispositions sur lesquelles il faut se montrer tolérant, y en a-t-il d'autres sur lesquelles il faudrait se montrer rigoureux? Il est dès lors facile de comprendre pourquoi, dans la langue parlementaire du jour, toutes ces monotones redites des protestations ont reçu la qualification de petits faits.

Maintenant que nous avons suivi étape par étape cette route escarpée et sans bords, côtoyé tant de précipices et mesuré tant d'abîmes, voyageur aguerri plutôt qu'alarmé par les périls reconnus du voyage, nous nous garderons bien de pousser un cri de découragement. Nous savons ce qu'il en coûtera pour aplanir de tels obstacles, qui peuvent rebuter les plus fiers courages; mais nous ne désespérons pas du succès de l'entreprise. Il faut donc se mettre à l'œuvre et ne pas s'en laisser détourner. Les électeurs et les candidats sont exposés à bien des mécomptes, mais leurs espérances doivent survivre à leurs épreuves. Franc jeu pour tous, *fair play*, cette devise, qui est celle des élections d'Angleterre, ne peut guère, il est vrai, être invoquée dans les nôtres; mais n'est-il pas permis de se rappeler qu'il y a eu un temps où nous nous l'étions appropriée, et faut-il se persuader qu'elle restera toujours une devise étrangère? Nous ne nous dissimulons pas la diversité des institutions des deux pays, et nous reconnaissons sans embarras quelles sont les difficultés d'exécution qui résultent du suffrage universel, trop puissant pour supporter aucun contre-poids : nous sommes disposé à tenir compte des avantages que donne à l'Angleterre l'incomparable sécurité de son gouvernement, qui, fort de sa durée, recueille ce qu'il a semé; mais en dépit du contraste de nos élections avec celles du peuple anglais, nous n'en pouvons pas moins invoquer les élections de

1863, malgré toutes leurs apparences contraires, comme le témoignage du besoin que la France éprouve de se retrouver elle-même dans un parti libéral et dans un parti conservateur. Il n'y a entre eux aucune haine ni aucune animosité; en mesurant librement leurs forces, ils peuvent rendre chacun service au pays, l'un en le faisant marcher, l'autre en l'empêchant de marcher trop vite.

Le parti libéral donne-t-il prise contre lui aux soupçons et aux inquiétudes du pouvoir? Le corps législatif vient d'entendre cette déclaration sortir de la bouche d'un député opposant (1) : « Pas plus que vous, messieurs, a-t-il dit, nous ne voulons de révolution, nous ne venons pas porter atteinte à la loi constitutionnelle, nous poser en minorité factieuse, mentir à notre serment et donner ainsi l'exemple d'un parjure perpétuel. Le gouvernement n'a pas le droit de nous prêter cette attitude, et rien ne l'autorise à nous l'attribuer. » Est-cè qu'un parti qui accueille en bienvenus tous ceux qui entrent dans ses rangs, quelles que soient leurs opinions de la veille, qui n'a ni conciliabules ni signes mystérieux de reconnaissance, et qui est trop fier pour recevoir un mot d'ordre de personne, peut s'entendre pour cacher son drapeau? Les élections ont multiplié ses manifestes, quel est celui dans lequel il y ait un seul cri de guerre, même étouffé, qui puisse être surpris? Son programme est bien connu : ce n'est pas seulement un programme d'opposition, c'est aussi un programme de gouvernement.

Le parti conservateur aurait droit à faire entendre les mêmes doléances que le parti libéral. Il est vrai qu'il occupe au corps législatif la plus grande partie des places, mais en est-il bien le maître? Il serait permis d'en douter quand on lit la lettre écrite par un préfet à l'un des députés les plus dévoués de la majorité à l'occasion de la sympathie qu'il témoignait à la candidature de l'un de ses anciens collègues, combattu dans la circonscription voisine (2). Il est vrai qu'on se ravisa, et que la candidature officielle fut ensuite conservée sans condition au député ainsi malmené; mais la tradition de telles habitudes se conserve, elle se révèle même involontairement, et c'est pour le parti conservateur que nous souffrons, quant à nous, en entendant cette étrange déclaration échappée ces jours-ci à un commissaire du gouvernement. Il faisait connaître les motifs de l'exclusion prononcée par un préfet contre un ancien député disgracié, et il ajoutait : « On pourrait répondre d'ailleurs

(1) M. Émile Ollivier.

(2) « M. le ministre de l'intérieur me charge de vous prévenir que, si vous voulez conserver l'attitude que vous m'avez annoncée dans l'élection de Chinon, il considérera votre conduite comme un acte d'hostilité, et qu'il proposera à l'empereur un autre candidat à votre place. »

que, dans les principes des gouvernemens même parlementaires, les ministres ont toujours eu l'omnipotence complète de destituer les fonctionnaires qui ne votaient pas avec eux. N'oubliez pas que M. Pitt, pour formuler ce système dans la libre Angleterre, s'est borné un jour à répondre à l'opinion qui lui reprochait ces destitutions : « J'ai destitué ce fonctionnaire, parce que sa figure me déplaisait. » Il y eut des rires, et un interrupteur répliqua : « Mais un député n'est pas un fonctionnaire. » Le parti conservateur se sent-il à l'aise en entendant la manifestation, même aventurée, d'une telle théorie, et faut-il dès lors s'étonner si, au lieu d'employer lui-même les forces puissantes dont il dispose dans le pays, il laisse le gouvernement seul en faire usage, au grand détriment de ces habitudes d'indépendance et de libre discussion dont le parti conservateur ne peut lui-même impunément se passer ?

Ainsi ni dans le parti libéral, ni dans le parti conservateur, quelles que puissent être les dispositions de ceux qui se tiennent à l'écart du serment, le gouvernement ne rencontre pas d'ennemis; mais, comme s'il ne pouvait s'en passer, les dernières élections ont fait reconnaître que c'est à la fois dans le parti libéral et dans le parti conservateur qu'il a été les chercher et les signaler. Est-ce donc que la main de l'empereur serait paralysée, comme il était écrit maladroitement dans une circulaire préfectorale, parce que, plus forte et plus ouverte, elle laisserait les partis constitutionnels prendre leurs libres allures dans les limites tracées par les lois, et qu'il ne leur permettrait pas de franchir? C'est à cette condition que les gouvernemens, d'après une illustre parole, « peuvent être à la fois soutenus et contenus, » au lieu de se soutenir et de se contenir eux-mêmes, tâche qui est trop difficile et à laquelle ils ne peuvent suffire. Le discours du trône faisait appel, il y a un mois, à un congrès de souverains qui seraient chargés de délibérer sur les affaires de l'Europe. Il y a un autre congrès qui peut être plus facilement rassemblé, pour délibérer sur les affaires intérieures du pays : c'est le congrès des électeurs. Le parti libéral et le parti conservateur sont aussi des puissances; le souverain peut à son gré les convoquer et les inviter à prendre droit de séance. Il est sûr de pouvoir les réunir, et ce n'est pas pour lui une ambition à dédaigner que celle d'être leur arbitre.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.



---

# L'EXPÉDITION DU MEXIQUE

ET

# LA POLITIQUE FRANÇAISE

---

I. *Le Mexique ancien et moderne*, par M. Michel Chevalier. — II. *La France et le Mexique*, par M. Adolphe de Belleyme. — III. *La France, le Mexique et les États confédérés*. — IV. *Documens et Correspondances*, etc.

---

Il y a près de trois siècles et demi, le jour du vendredi saint de 1519, un homme, sublime aventurier, échappé en rebelle de l'île Fernandina, aujourd'hui l'île de Cuba, mettait le pied sur une plage d'un continent à peine entrevu jusque-là, vaguement découvert depuis quelques années. Il avait avec lui six cent cinquante soldats ou marins, seize chevaux et dix canons. C'est avec cela que Fernand Cortez, foulant un sol encore vierge des dominations du vieux monde, concevait l'audacieux dessein de conquérir un empire inconnu, vaste comme l'Europe, relativement peuplé, mais peuplé d'une race faible et mal armée pour la lutte. Sa première pensée de conquérant, en touchant la côte, était de fonder une ville à laquelle il donnait un nom qui rappelait le jour de son débarquement et qui résumait le double mobile de toutes les entreprises espagnoles du temps, la foi religieuse et la fascination de la richesse : il l'appelait la *Ville riche de la Vraie-Croix* (la *Villa Rica de Vera-Cruz*). C'est la ville même où nous avons paru à deux reprises, en 1838 et à la fin de 1861, une fois pour une exécution sommaire suivie d'un traité qui est allé rejoindre bien d'autres traités inutiles, la seconde fois pour nous élancer sur le chemin de Mexico, à la

poursuite de réparations toujours fuyantes et d'une monarchie qui est encore un problème. C'était certes la plus prodigieuse témérité pour ce conquérant, pour ce chef d'une poignée d'hommes débarqués de la veille, de se hasarder dans un pays dont il ignorait l'étendue, la langue, les mœurs, les ressources. Il avait tout à la fois à contenir ses compagnons, dont quelques-uns commençaient à murmurer, et à faire face à l'inconnu. L'héroïque Espagnol n'hésitait point cependant; il faisait mieux : pour qu'aucune possibilité de retraite ne vînt amollir les courages, il faisait brûler les vaisseaux qui l'avaient porté, et, laissant une partie de ses hommes à la Vera-Cruz, il se mettait en marche, allant devant lui, ignorant où le conduirait sa fortune, sachant seulement qu'au loin, dans une ville renommée, il y avait un empereur qui s'appelait Montézuma, et de qui relevaient plus ou moins toutes les peuplades dispersées dans l'intervalle.

Tout était romanesque dans cette aventure, la nature de l'entreprise aussi bien que le caractère du héros et les moyens d'action. Fernand Cortez avait pour interprète un religieux espagnol, prisonnier depuis huit années des Indiens, Jeronimo de Aguilar, qu'il venait de délivrer en passant dans le Yucatan, et une jeune Indienne qu'un cacique de Tabasco lui avait donnée en présent, une fille simple et passionnée qui s'attacha à lui de tout le dévouement clairvoyant de l'amour et le sauva de plus d'un péril. L'Indienne, doña Marina, comme elle s'est appelée, flairait les pièges et les duplicités qui menaçaient son maître. Fernand Cortez s'arrêta d'abord à peu de distance de la Vera-Cruz, à Cempoallan, au milieu d'une tribu qui le reçut en ami, dont il se fit même un auxiliaire, et de là il s'avança bientôt jusqu'à Tlascalca. Cette fois il eut à combattre pour se frayer un passage; il rencontra une résistance opiniâtre de toute une armée de plus de cinquante mille hommes, et tantôt combattant, tantôt négociant, aussi heureux par les armes que par la diplomatie, laissant partout des alliés, douteux peut-être, mais effrayés et subjugués, il marche encore. Il était parti vers le milieu d'août de Cempoallan, le 8 novembre il était à Mexico, qui s'appelait alors Tenochtitlan, et là, après avoir dompté les populations sur son passage, il réduisit l'empereur Montézuma lui-même à plier devant son audace. Trois mois avaient suffi. Tout n'était point fini encore, il est vrai. L'esprit de résistance se réveilla chez les Aztèques, et à défaut de Montézuma, tué par les siens, un nouvel empereur, un jeune héros, Guatimozin, s'arma pour l'indépendance nationale. Les Espagnols eurent à subir d'effroyables épreuves; ils furent obligés un instant de se replier en désordre hors de Mexico, et il y eut une nuit, qui a reçu dans l'histoire le nom funèbre de la *nuit triste*,

la *noche triste*, où ils touchèrent à la destruction. L'étoile du conquérant sembla pâlir devant celle du jeune Guatimozin; mais bientôt, aidé des alliés qu'il s'était faits et surtout des secours qu'il recevait des possessions espagnoles voisines, Fernand Cortez rentrait en maître dans Mexico et y restait désormais. Des bandes se répandaient dans le pays, allant, d'un côté, jusqu'à la Californie, de l'autre jusqu'à Guatemala. Les populations, frappées d'un superstitieux étonnement devant la chute de la capitale aztèque, accouraient se soumettre, et en deux ans tout était accompli; la domination espagnole était fondée dans cet empire, transformé par l'audacieux génie d'un homme.

Ce n'est plus aujourd'hui le temps des aventures, ou du moins les aventures se proportionnent naturellement à toutes les conditions et au caractère d'un temps nouveau. Elles impliquent mille questions délicates et complexes qui n'existaient pas lorsque ces entreprises pouvaient être l'œuvre d'une énergique initiative individuelle, à une époque où la parole d'un pape partageait entre les premiers conquérans d'immenses territoires, et où les relations d'états à états n'étaient point un système organisé d'antagonisme s'étendant au monde entier. Des idées et des intérêts nouveaux se sont formés; des races nouvelles, mêlées de sang indigène et de sang européen, se sont élevées. A l'ancienne civilisation aztèque ont succédé trois siècles de domination espagnole et un demi-siècle d'anarchie dans une indépendance stérile. Tout a changé moralement et politiquement dans le Nouveau-Monde comme en Europe. M. Benito Juarez n'est ni un Montézuma ni un Guatimozin; le maréchal Forey n'est point un Fernand Cortez, pas plus que le général Almonte, quoique de naissance indienne, n'est un chef tlascalteque allié avec nous, entrant avec nous à Mexico. Et cependant n'est-ce pas comme une fatalité singulière qui, à travers les révolutions et les transformations, et dans de bien autres conditions sans doute, a ramené une armée européenne dans cette même voie que s'ouvrait, il y a trois siècles, Fernand Cortez, marchant, lui aussi, le premier entre tous, de Vera-Cruz sur Mexico?

Ces lieux, ces défilés, ces déserts, qui sont toujours des déserts, plus encore peut-être qu'au moment de la découverte, sont ceux que les premiers conquérans ont traversés; ces villes où nous campons, où nous passons, portent le même nom qu'elles reçurent des Espagnols ou qu'elles portaient avant leur arrivée; ces Indiens que nous rencontrons sont les descendans de ceux qui venaient au camp des premiers envahisseurs, et leur condition morale et matérielle n'a pas beaucoup changé. Notre armée retrouve donc partout les traces de Fernand Cortez sur ce chemin de la Vera-Cruz à Mexico qu'il

franchissait en trois mois, et que nous avons mis un an et demi à parcourir, ayant à compter avec des difficultés d'un autre genre et toutes les considérations politiques d'un temps nouveau, portant avec nous la responsabilité d'une entreprise poursuivie isolément après avoir été commencée par l'action collective de trois puissances de l'Europe. Voilà déjà deux ans en effet, sans qu'on y songe parfois, que nous sommes engagés dans cette affaire du Mexique, où nous ont laissés un jour l'Angleterre et l'Espagne, qui n'est point évidemment sans réagir sur l'ensemble de notre politique soit en Europe, soit au-delà de l'Atlantique, et qui se prolonge avec une énigmatique lenteur à travers l'imprévu, au milieu de méfiances craintives de l'opinion et d'illusions dont l'écho retentit dans les polémiques, dans les brochures, jusque dans les livres qui sont, comme celui de M. Michel Chevalier, le code, le dernier mot de l'intervention au Mexique. Je ne veux dire qu'une chose pour le moment, c'est que les livres où dominent les illusions, la politique à la Ferdinand Cortez, sont assurément les plus rares, et que la première question qui s'offre à tous les esprits est de savoir comment on peut sortir d'une entreprise qui a déjà dépassé toutes les prévisions, où les embarras sont certains, où les avantages sont au moins lointains et peut-être problématiques.

Un des caractères les plus frappants, en effet, de cette singulière expédition qui touche aux intérêts mexicains comme aux intérêts de la France et de l'Europe elle-même dans leurs rapports avec tout le Nouveau-Monde, c'est cet imprévu et cette incertitude qui éclatent à chaque pas, à mesure qu'on avance, et si on veut savoir la raison la plus sérieuse de l'incontestable impopularité dont jouit la guerre du Mexique, il faut avant tout la chercher dans ce fait, que l'opinion n'a jamais pu saisir distinctement la nature, la portée et les limites d'une entreprise qu'elle voyait se dérouler au loin dans une certaine confusion de direction et d'incidens. Ce qui a manqué à la guerre du Mexique, ce n'est assurément ni l'héroïsme dans le combat quand il a fallu ramener en avant un drapeau peu accoutumé à reculer, ni la mâle vigueur de nos soldats au milieu des plus cruelles épreuves de la maladie ou d'une inaction prolongée, ni même, je le crois, la garantie d'intentions protectrices et désintéressées de la part du gouvernement français; ce qui lui a manqué dès l'origine, c'est la précision et la netteté dans la pensée comme dans l'action, et cette sorte d'obscurité, où toutes les complications ont grandi, n'a cessé de peser sur elle. Qu'est-il arrivé? L'entreprise commencée à trois, réglée par un traité du 31 octobre 1861 entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, a fini par l'intervention unique et exclusive de la France. L'œuvre, conçue d'abord comme une puis-

sante démonstration morale d'une efficacité souveraine, est devenue une guerre véritable; ce qui n'était considéré au premier jour que comme une affaire de quelques mois dure déjà depuis deux ans; ce qui de loin semblait facile s'est trouvé par le fait hérissé de difficultés, et chaque jour est venu aggraver une situation qui n'était simple qu'en apparence, en mettant à nu une réalité rebelle, en rendant plus sensibles des conditions morales et matérielles où le succès n'est en quelque sorte qu'une complication de plus sans avoir rien de décisif. Le but le plus immédiat désigné à notre action militaire a été atteint, il est vrai; notre drapeau ne s'est arrêté que juste le temps nécessaire pour reprendre plus sûrement son irrésistible élan. L'armée régulière mexicaine s'est évanouie devant la vaillante bonne humeur de nos soldats et s'est trouvée un jour prise tout entière dans Puebla, la nouvelle Saragosse, comme l'ont appelée ses défenseurs. Puebla une fois démantelée, la route a été ouverte, et nous sommes à Mexico depuis six mois. Nous avons fait ou laissé faire un gouvernement, presque un empereur; mais est-ce là un dénoûment, et quel sera ce dénoûment?

Qu'on se souvienne un instant des conditions premières dans lesquelles s'engageait l'affaire du Mexique et des péripéties aussi confuses qu'inattendues d'une intervention née du traité du 31 octobre 1861, qui liait la France, l'Angleterre et l'Espagne dans une action commune. Au premier abord, c'était certes l'acte de défense et de préservation le plus simple et le plus légitime. Il y avait pour les trois puissances, un moment rapprochées, des griefs nombreux, identiques, tristement monotones. Depuis vingt-cinq ans, le Mexique dans ses guerres civiles accumule contre les Européens les exactions, les spoliations, les brutalités sommaires, et ce n'est pas seulement dans leurs intérêts que les étrangers ont eu à souffrir; c'est dans leur vie même, comme dans la sécurité de leur commerce et de leur industrie, qu'ils ont été souvent menacés. L'Espagne avait dans les mains une série de conventions perpétuellement violées ou méconnues; elle avait vu ses nationaux systématiquement massacrés, son ambassadeur brutalement expulsé. L'Angleterre avait vu sa légation à Mexico assaillie, des dépôts d'argent anglais violés et soustraits à main armée, sans compter la suspension permanente des engagements contractés avec elle. La France n'était pas mieux traitée; ses agens consulaires, ses nationaux, n'étaient pas plus respectés; les conventions qui sauvegardaient ses intérêts vis-à-vis du Mexique n'étaient pas plus fidèlement exécutées. Pour tous, il y avait, si l'on peut parler ainsi, une liquidation nécessaire de griefs où tous les gouvernements, tous les partis au Mexique avaient leur part de responsabilité.

Quant à la situation telle qu'elle apparaissait au moment où, après une nouvelle guerre civile, M. Juarez et son parti restaient maîtres du Mexique, elle n'avait certainement rien de rassurant. M. Juarez n'était pas responsable de tout sans nul doute : il recevait, en montant au pouvoir, le lourd héritage d'une série de violences accomplies par d'autres, par les conservateurs comme par les radicaux ; mais en même temps à ces violences du passé, dont il avait à répondre devant les victimes comme chef de cette triste république, il ajoutait ses propres actes. D'autres avaient violé les conventions avec les étrangers ; lui, il les abrogeait ou les suspendait complètement par un acte législatif de 1861. C'était lui qui était directement responsable de l'expulsion de l'ambassadeur d'Espagne, des attentats dirigés contre des agens consulaires français, d'un vol d'argent commis publiquement au préjudice de l'Angleterre. Il arrivait alors ce qui arrive toujours : c'est qu'en présence des violences des radicaux on oubliait les excès des conservateurs, par lesquels on n'avait pas été mieux traité, et c'était le ministre anglais lui-même, sir Charles Wyke, qui écrivait le 27 août 1861 : « L'unique chance d'un changement avantageux que je puisse entrevoir, je l'aperçois dans le parti conservateur, qui peut arriver au pouvoir avant que tout soit perdu et sauver le pays de la ruine qui le menace. Dès le moment où nous ferons connaître notre résolution de ne pas permettre plus longtemps que les sujets anglais soient volés et assassinés impunément, nous serons respectés. Tous les Mexicains sensés approuveront une mesure dont ils reconnaissent eux-mêmes la nécessité, afin de mettre un terme aux excès qui tous les jours et à toutes les heures se commettent à l'abri d'un gouvernement aussi corrompu qu'impuissant à maintenir l'ordre et à faire respecter ses propres lois. » Ainsi les excès de l'anarchie mexicaine provoquaient la nécessité, l'énergie de la répression européenne, et de l'impuissance de tous les gouvernemens à sauvegarder les intérêts étrangers naissait cet autre désir de chercher dans l'établissement d'un régime plus régulier et plus stable au Mexique une garantie de sécurité dans les transactions. C'était, à vrai dire, toute la pensée de l'alliance formée le 31 octobre 1861 entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, alliance nécessaire, légitime dans son principe, prévoyante pour les intérêts de l'Europe dans le Nouveau-Monde, protectrice pour le Mexique lui-même.

Malheureusement, dans cette situation qui semble naturelle et simple, une seule chose était claire, la multiplicité, la gravité criante des griefs de l'Europe, et ici, dès les premiers jours, dans l'interprétation même de ce droit d'intervention que les gouvernemens européens tirent de leurs griefs, dans l'action qui s'engage

sous l'influence du traité du 31 octobre, commence cette succession de malentendus et de confusions qui ont fait de la guerre du Mexique une des énigmes les plus obscures et les plus embarrassantes de la politique contemporaine. D'étranges et dangereuses illusions se mêlaient évidemment à ce que j'appellerai la pensée motrice de l'expédition. Tandis que la diplomatie restait ostensiblement sur son terrain, n'admettant la légitimité de l'action coercitive que dans la mesure des griefs européens, n'acceptant l'idée de la régénération intérieure du Mexique que comme une éventualité qu'on pouvait encourager, si elle se réalisait spontanément, mais dont on devait décliner la responsabilité, l'imagination à son tour entraînait en scène et faisait son œuvre. La transformation de la république mexicaine en monarchie était présentée comme le dernier mot de l'intervention de l'Europe. Tout était merveilleusement disposé, et le choix du prince appelé à monter sur ce trône nouveau était même fixé. On ne doutait pas que le rêve d'un archiduc empereur du Mexique ne devînt en quelques jours une réalité. Il semblait qu'il n'y eût qu'à paraître devant la Vera-Cruz pour que la nation tout entière se soulevât, secouant le joug de M. Juarez et venant demander un roi. Cette prévision, cette confiance exprimée avec plus d'abandon dans l'intimité, perçait jusque dans la réserve des instructions officielles données par les gouvernements à leurs plénipotentiaires. « Il pourrait arriver, disait le ministre des affaires étrangères de France à l'amiral Jurien de La Gravière, que la présence des forces alliées sur le territoire du Mexique déterminât la partie saine de la population, fatiguée d'anarchie, affamée d'ordre et de repos, à tenter un effort pour constituer dans le pays un gouvernement présentant les garanties de force et de stabilité qui ont manqué à tous ceux qui se sont succédé depuis l'émancipation. Les puissances alliées ont un intérêt commun et trop manifeste à voir le Mexique sortir de l'état de dissolution sociale où il est plongé... Cet intérêt doit les engager à ne pas décourager des tentatives de la nature de celle que je viens de vous indiquer, et vous ne devriez pas leur refuser vos encouragements et votre appui moral... » Lord John Russell, en accentuant plus nettement l'attitude de l'Angleterre, se faisait lui-même l'écho de tous les bruits du moment, quand il écrivait encore le 17 janvier 1862 à sir Charles Wyke : « On dit que l'archiduc Maximilien sera invité par un nombre considérable de Mexicains à monter sur le trône du Mexique, et que la nation applaudira à ce changement... Si le peuple mexicain, par un mouvement spontané, place sur le trône l'archiduc d'Autriche, il n'y a rien dans la convention qui s'y oppose. D'un autre côté, nous ne devrions participer à aucune intervention destinée à exercer une pression pour arriver à ce but :

c'est aux Mexicains à consulter leurs propres intérêts. » L'Espagne, plus récalcitrante, parce qu'elle aurait voulu la couronne pour un de ses princes, et comptant sans le plénipotentiaire qu'elle envoyait, ne voyait pas moins la monarchie au bout de l'expédition.

D'où venait cette idée? Elle n'était point nouvelle sans doute; elle s'est produite plus d'une fois au Mexique comme l'expression de la lassitude d'une anarchie prolongée. Elle pouvait naître au spectacle de l'impuissance des partis, de la décomposition de cette malheureuse république et aux récits des agens étrangers, qui laissaient entrevoir quelquefois que c'était tout au plus l'affaire d'une promenade d'un régiment de zouaves à Mexico. Au fond, elle était surtout répandue et entretenue par quelques Mexicains bannis ou émigrés volontaires, qui voyaient dans l'intervention une occasion unique de poursuivre à l'abri du drapeau européen un projet longtemps médité, et qui flattaient habilement le gouvernement français de la séduisante perspective d'un empire créé sous ses auspices au-delà de l'Atlantique, de la régénération d'un peuple due à son initiative. Ces Mexicains, je le crois, voyaient dans cette combinaison le salut de leur pays. Ce qu'ils ajoutaient, ce qu'ils laissaient espérer et ce qui était dangereux, parce que c'était l'illusion se glissant dans la politique, c'est que l'œuvre était facile, c'est que la simple apparition des forces alliées au Mexique allait déterminer une insurrection soudaine et universelle des élémens conservateurs. On le croyait si bien que lorsque l'un de ces Mexicains, le général Almonte, était expédié dans son pays au commencement de 1862, c'était dans la pensée que tout était à demi accompli déjà. Et cependant, au moment même où l'on disait en France que nos soldats étaient en marche sur Mexico, rien n'était fait; une partie des forces alliées était beaucoup plus près de se replier vers la Vera-Cruz pour se rembarquer que de se tourner vers Mexico, et le général Almonte, arrivant dans cette confusion avec sa monarchie toute faite, n'était qu'un embarras de plus.

La manière même dont l'expédition était combinée et exécutée à l'origine ne portait pas moins la marque de l'incertitude des trois politiques qui venaient de se lier par un traité. Il est malheureusement vrai qu'on partait comptant un peu sur la bonne fortune. On allait chercher ensemble la réparation de griefs aussi nombreux qu'éclatans, et on ne se mettait point d'accord sur la portée précise des réclamations qu'on allait soutenir en commun. On allait demander au Mexique de se régénérer sous la protection de l'Europe, de se donner un gouvernement nouveau offrant des garanties d'avenir pour lui-même, d'équité, de sécurité pour les étrangers, et on affectait de s'interdire toute immixtion dans les affaires mexicaines. On



croyait au moins la guerre possible, puisqu'on envoyait des soldats, puisqu'une marche dans l'intérieur était prévue, et on semblait ne point se douter que dans un pays inconnu, presque désert, ces soldats qu'on envoyait avaient besoin de moyens de transport, de vivres assurés, d'objets de campement, d'un matériel de guerre. L'armée espagnole elle-même, on le sait, quoique plus nombreuse et plus à portée de ses ressources de La Havane, n'était nullement organisée pour l'action. Un seul bataillon avait de quoi camper, et ni Espagnols, ni Anglais, ni Français, n'avaient de quoi faire une étape. Je ne parle plus de l'arrivée prématurée des Espagnols avant les autres alliés et de cette façon décousue dont s'engageait l'expédition.

Qu'en pouvait-il résulter? C'est qu'une fois l'expédition partie, les gouvernemens n'étaient plus maîtres de rien; on allait se trouver à chaque pas en face de l'imprévu, de l'inconnu. De la confiance exagérée qu'on avait eue dans une insurrection spontanée du peuple mexicain pour la monarchie, tout au moins contre le gouvernement radical de M. Juarez, on retombait dans cette déception qui attendait les agens européens à leur débarquement, et qui allait devenir une source de dissentimens entre eux. A la Vera-Cruz, ils demandaient où étaient les partisans, les amis de l'intervention, et on leur répondait qu'ils étaient dans l'intérieur du pays. Une fois dans l'intérieur, ils cherchaient encore ces conservateurs qui devaient se lever à leur approche; on leur répondait qu'ils ne pouvaient se montrer, qu'ils étaient sous le coup de la terreur inspirée par Juarez et les siens. — De l'absence de toute intelligence précise entre les gouvernemens sur les objets principaux de l'intervention naissaient les conflits d'interprétation entre ceux qui étaient envoyés au Mexique. Les plénipotentiaires en venaient rapidement à ne plus s'entendre sur rien, ni sur le but de l'expédition ni sur le sens du traité du 31 octobre, pas même sur la manière de présenter leurs réclamations. Ceux qui ne voulaient pas traiter avec M. Juarez avaient raison, puisque ce pouvoir n'offrait point évidemment les garanties d'avenir et de sécurité qu'on allait demander au Mexique; ceux qui refusaient de voir dans l'intervention le renversement nécessaire et préalable de M. Juarez n'avaient point tort, puisqu'on déclarait qu'on ne voulait point s'immiscer dans les affaires intérieures du Mexique. Il en résultait qu'on traitait et qu'on ne traitait pas, qu'on gagnait du temps, et que l'alliance se dissolvait lentement avant de se rompre avec éclat à Orizaba, devant l'ennemi.

Chose plus grave, de l'insuffisance des moyens mis au service de l'expédition naissait une nécessité d'inaction là où on avait prévu presque un coup de main, et c'est ce qui expliquait cette convention de la Soledad, qui était, si l'on veut, un arrêt dans l'interven-

tion, un expédient, et qui n'était pas moins une fatalité de la situation. Du décousu des opérations premières, de l'arrivée prématurée des Espagnols, naissait pour la France la nécessité d'augmenter son contingent pour rétablir l'équilibre dans l'action. De l'ensemble de toutes ces causes enfin naissait cette situation extrême, où une alliance qui n'avait rien fait encore volait en éclats dans une dernière conférence des plénipotentiaires à Orizaba, où la convention provisoire de la Soledad disparaissait dans un désaveu de notre gouvernement, et où le général de Lorencez, envoyé pour succéder à l'amiral Jurien de La Gravière, restait seul, au nom de la France, chargé de reprendre une expédition commencée à trois. Les Anglais avaient toujours déclaré qu'ils ne s'avanceraient pas dans l'intérieur au-delà des points où on était allé camper sans coup férir, par suite de la convention de la Soledad. Les Espagnols étaient arrivés bruyamment les premiers à la Vera-Cruz, et se rembarquaient maintenant assez piteusement, par un coup de tête du général Prim, que le gouvernement de Madrid n'a jamais osé désavouer. La France restait donc seule. Jusque-là c'était l'intervention européenne, et elle ne s'était attestée que par l'impuissance dans la division des conseils; c'était dès ce moment l'intervention française qui commençait, avec les alliés de moins et le général Almonte de plus dans notre camp. On était à la fin d'avril 1862.

Une dernière illusion restait, c'est que l'armée mexicaine, si elle existait, s'évanouirait au premier choc, c'est qu'il n'y avait qu'à s'élançer pour rencontrer enfin partout cette insurrection nationale si souvent annoncée, pour marcher jusqu'à Mexico au milieu des acclamations d'un peuple délivré, et c'était la mission que le général de Lorencez avait désormais à remplir. Il pouvait du moins tenter l'aventure qui de loin semblait si facile. La convention de la Soledad n'existait plus; le corps expéditionnaire français venait de s'accroître, il était porté à six ou sept mille hommes. Trois mois avaient été employés avec prévoyance par l'amiral Jurien de La Gravière à préparer une marche en avant en rassemblant tout ce qu'il avait pu trouver de moyens de transport. La marche commençait en effet aussitôt. Elle fut d'abord brillante. Nos soldats, ramenés un moment en arrière pour faire honneur aux engagements de la Soledad, reprenaient leur élan sur une provocation du général mexicain Zaragoza, dépassaient Orizaba et abordaient avec une vaillante résolution les hauts défilés des *Cumbres*, qu'ils emportaient comme en se jouant; tout cédait devant leur audace. Les détachemens mexicains qu'ils avaient devant eux se repliaient rapidement, et le 4 mai on était devant la ville de Puebla, où s'était concentrée l'armée mexicaine, paraissant disposée à se défendre à l'abri

de fortifications dont on ne connaissait pas la puissance. Placée à vingt-huit lieues de Mexico, servant en quelque sorte de tête aux deux routes qui viennent de la Vera-Cruz, l'une par Jalapa, l'autre par Orizaba, et qui se rejoignent en avant de la ville, Puebla a été tour à tour prise et reprise par tous les partis. C'est probablement la ville du monde qui a été le plus souvent assiégée : elle en est, dit-on, au cent cinquantième siège. En se présentant devant Puebla, le général de Lorencez était encore évidemment dans cette illusion confiante dont je parlais : il pensait qu'il n'y avait qu'à tenter quelque démonstration vigoureuse pour emporter cette première citadelle de la défense mexicaine et pour provoquer un mouvement de la population tout entière.

Ici commençait le réveil. Le 5 mai au matin, des colonnes composées de zouaves et de chasseurs étaient lancées à l'assaut des hauteurs et du fort de Guadalupe, qui commandent la ville. Au lieu d'avoir à enlever une position de peu d'importance, comme on l'avait dit au général de Lorencez, nos soldats allaient se heurter contre un couvent massif transformé en forteresse, défendu par une garnison de deux mille hommes, protégé par une artillerie énergiquement servie, par tout un système de feux combinés. Quelques-uns des plus intrépides assaillans arrivèrent, sous un feu terrible, jusque dans les fossés du fort, se hissèrent jusque sur les murs, et y périrent ; le reste échouait au pied de ce formidable rempart. Un orage torrentiel, obscurcissant l'air, vint interrompre cette lutte, qui était désormais sans issue, puisqu'on n'avait point une artillerie suffisante pour attaquer le fort de Guadalupe, et que l'héroïsme lui-même était impuissant contre cette masse hérissée de feux. Le général de Lorencez venait de faire une expérience pénible pour son âme militaire, pénible aussi pour ce drapeau qui allait chercher au fond du Mexique une disgrâce inattendue. Il avait appris deux choses : c'est que décidément il y avait une armée mexicaine, que la guerre avait partout ses nécessités, et qu'on avait été trompé, que cette insurrection nationale qu'on montrait sans cesse à l'horizon n'était qu'un mirage. Il laissait déborder l'amertume de son cœur de soldat lorsque, quelques jours plus tard, rentré à Orizaba, il disait à sa petite armée : « Soldats, votre marche sur Mexico a été arrêtée par des obstacles matériels auxquels vous deviez être loin de vous attendre d'après les renseignements qui vous avaient été donnés. On vous avait cent fois répété que la ville de Puebla vous appelait de tous ses vœux, et que la population se presserait sur vos pas pour vous couvrir de fleurs. C'est avec la confiance inspirée par ces assurances trompeuses que nous nous sommes présentés devant Puebla. Cette ville était hérissée de barricades et dominée par une

forteresse où les moyens de défense avaient été accumulés. Notre artillerie de campagne étant insuffisante pour faire brèche aux murailles, un matériel de siège était devenu nécessaire. Nous n'avions point ce matériel; mais, confians dans votre intrépidité, vous vous êtes sans hésitation précipités sur des fortifications défendues par de l'artillerie et par un triple étage de mousqueterie. Vous avez fait ce que les soldats français seuls savent faire,... et l'ennemi a si bien appris à vous connaître ce jour-là, que pendant votre retraite de Puebla à Orizaba, quoique vous fussiez embarrassés par un convoi de plus de deux cents voitures, il n'a pas osé vous attaquer, ni même vous inquiéter. » C'est là, j'ose le dire, le résumé naïf, empreint d'une virile tristesse, de cette partie de la campagne du Mexique.

Au fond, cette attaque infructueuse du 5 mai, qui, en intéressant l'honneur militaire de la France, allait donner à l'expédition du Mexique un nouveau caractère, cette attaque infructueuse, dis-jé, était peut-être encore un bonheur : elle éclairait toute une situation. Que serait-il arrivé, si, trompée par un succès facile, attirée dans l'intérieur, notre petite armée eût rencontré plus loin quelque épreuve semblable à celle du 5 mai devant Puebla et s'était trouvée ayant l'ennemi en face et ses communications avec la mer interceptées par des tourbillons de guérillas? Six mille hommes de cette trempe, vigoureusement commandés, se fraient sans doute toujours un passage au Mexique. Ils auraient livré des combats heureux sans cesse renouvelés, et ils pouvaient revenir à la fin harcelés, épuisés et décimés sans que leur cœur eût jamais connu la faiblesse. En rentrant à Orizaba par une inspiration de prudence qui devait lui coûter après un revers, le général de Lorencez évitait de tout perdre; il restait dans une contrée salubre, il maintenait ses communications avec la Vera-Cruz, il gardait sa petite armée intacte en attendant que la France vînt à son secours, et il parvenait même dans sa retraite à rallier un des principaux chefs réactionnaires mexicains errant dans le pays, le général Leonardo Marquez, qui lui apportait le contingent délabré de ses bandes presque nues, sans chaussures et sans équipement.

C'était là le côté le moins défavorable de l'échec du 5 mai, qui trouvait ainsi en lui-même son correctif et sa compensation; mais en même temps ce revers inattendu avait plusieurs conséquences également fâcheuses : il laissait pendant quatre ou cinq mois une poignée d'hommes aux prises avec toutes les difficultés d'une vie en pays ennemi, loin de tout secours; il rendait plus sensible la solidarité de l'intervention française et d'un parti dont nous portions la fortune dans notre camp, qui était notre allié sans être

absolument une force pour nous, qui nous créait au contraire plus d'embaras qu'il ne nous offrait d'avantages et de moyens de succès; il grandissait enfin le pouvoir moral de M. Juarez et de son gouvernement en leur donnant le prestige momentané d'une victoire imprévue, en exaltant l'instinct de résistance et en refroidissant ou en réduisant au silence ceux qui n'attendaient qu'un succès de l'intervention française pour se tourner vers elle. On était alors à la fin de mai, et il y avait au moins quatre ou cinq mois à passer au Mexique dans ces conditions, qui pouvaient en certains momens devenir difficiles, si ce n'est périlleuses.

Certes la difficulté n'était point précisément de se maintenir à Orizaba à l'abri de toute insulte. Si la petite armée qui venait de s'arrêter devant Puebla était insuffisante pour pousser sa marche offensive jusqu'à Mexico, elle avait tout ce qu'il fallait de vigueur et de résolution pour opposer à toute agression une fière défense. Rien ne le prouvait mieux que ce qui arrivait peu après. Le général Zaragoza, le vainqueur de Puebla, tout fier de son succès, ne songeait à rien moins qu'à cerner et à prendre le corps expéditionnaire français; il eut même la fatuité singulière de sommer avant l'action le général de Lorencez de se rendre. Ses dispositions n'étaient point mal prises. Tandis qu'il devait attaquer Orizaba d'un côté le 14 juin, le général Gonzalez Ortega devait s'emparer du *Cerro del Borrego*, qui domine la ville et que les chefs de l'armée française avaient négligé d'occuper. Dès la veille de l'attaque, le général Ortega était en effet maître des positions qui lui avaient été désignées. Malheureusement pour lui, le déloger de là fut l'affaire d'une compagnie française qui, sous la direction d'un intrépide officier, le capitaine Détrie, gravissait pendant la nuit cette montagne escarpée, trouvait l'armée mexicaine endormie, la dispersait, et restait à son tour maîtresse de ces formidables hauteurs après un combat acharné livré dans l'obscurité, au milieu des cris que poussait le général Ortega pour rallier ses soldats. Zaragoza n'eut point envie de pousser plus loin son siège d'Orizaba, et l'armée mexicaine disparut, dégoûtée de toute tentative nouvelle.

Le danger le plus redoutable n'était donc point dans une attaque contre laquelle on était toujours en garde; la difficulté la plus sérieuse était de vivre matériellement. Lorsque le petit corps expéditionnaire conduit par l'amiral Jurien de La Gravière arrivait pour la première fois à Orizaba et à Tehuacan à la faveur de la convention de la Soledad, on était en paix, on pouvait s'approvisionner dans le pays. Depuis que la guerre était ouverte, le premier soin de l'armée mexicaine était de faire le vide autour du camp français, de ne laisser rien arriver, de chasser même

les bestiaux à de grandes distances. Il fallait tout tirer de la Vera-Cruz, et là était justement la difficulté. Ces trente-trois lieues qui séparent Orizaba de la mer, on ne pouvait les parcourir qu'au prix d'efforts immenses. Il fallait rassembler péniblement des moyens de transport, faire escorter les convois, se battre souvent contre les guérillas qui tentaient d'intercepter la marche, se mesurer avec tous les obstacles naturels, aggravés par la saison des pluies. De la Tejeria, près de la Vera-Cruz, à la Soledad, il n'y a que six lieues; on mettait six jours à les parcourir, traînant les voitures à travers les terrains marécageux. On ne pouvait avancer qu'à l'aide du travail incessant des sapeurs du génie, et quelquefois on marchait pendant dix-huit heures de suite sans pouvoir trouver un emplacement sec où le soldat pût se reposer. Le résultat le plus heureux était de faire arriver un convoi en un mois, et il y eut des momens où les vivres étaient sur le point de manquer, où on était réduit à diminuer les rations pour les hommes et pour les chevaux. La population affamée commençait à émigrer. Ainsi vivre au jour le jour, sans ravitaillemens assurés, ne maintenir qu'à grand'peine les communications avec la Vera-Cruz par l'occupation forcée de toute une ligne de postes, et en affaiblissant la défense d'Orizaba par cette dissémination nécessaire de petites garnisons, attendre dans une inaction ingrate et irritante, voilà donc à quoi se passaient plus de quatre mois. La situation pouvait être plus violente et plus périlleuse, elle ne pouvait être plus oppressive pour une poignée d'hommes jetés à deux mille lieues de la France et réduits à tout attendre d'eux-mêmes.

Et cependant, qu'on le remarque bien, il y avait parmi nous des Mexicains; il y avait, disait-on, une masse de population sensée et fatiguée d'anarchie qui nous attendait; il y avait dans notre camp un *chef suprême de la nation* qui s'était institué lui-même à l'abri de notre drapeau, un simulacre de gouvernement qui se remuait à notre ombre, qui rendait des décrets, émettait du papier-monnaie, se donnait le passe-temps de rédiger des dépêches ou de destituer des généraux, et célébrait même avec la ponctualité sérieuse de la routine les fêtes du calendrier mexicain. A quoi nous servait cette alliance, rendue plus sensible par l'arrivée du général Almonte et par ses prétentions de *chef suprême*? A rien; elle nous compromettait, elle nous isolait, elle rétrécissait la politique de la France, elle donnait à notre intervention la couleur d'une compétition de parti. De cette présence du général Almonte, notre armée ne retirait pas même le faible avantage de quelques facilités de plus, d'une intelligence plus intime avec le pays. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est la correspondance du général de Lorencez résumée dans un rapport

officiel. Tous les efforts pour se procurer des mulets de bât pour les transports échouèrent contre les mauvaises dispositions des habitans. Quand un de nos détachemens entra à Cordova, la population presque tout entière manifestait son hostilité en fuyant à notre approche. Sur la ligne de nos communications, il n'y avait aucun secours à attendre, et jusqu'aux portes de la Vera-Cruz, à la Tejeria, nos postes étaient exposés à être assaillis par des bandes descendues des hauteurs de Jalapa. La *terre chaude* était infestée d'ennemis.

A Orizaba même, la malveillance se donnait carrière par toute sorte de bruits inquiétans qui ne pouvaient ébranler l'armée, mais qui la tenaient sans cesse en alerte. Le contingent mexicain aurait pu du moins prêter quelque secours, et Marquez se remuait de son mieux pour s'organiser, pour se donner une apparence d'armée. Cependant c'était là encore une charge. Ce contingent mexicain, il fallait l'équiper, le vêtir, l'armer, le nourrir, lui avancer même de l'argent, et, cela fait, on ne pouvait en attendre qu'un médiocre service. Un jour le général Marquez partait avec deux mille cavaliers pour aller protéger un convoi : il n'attendit même pas à la Tejeria le chargement des voitures ; il repartit aussitôt, laissant le convoi. Il expliquait son retour précipité par le bruit d'une attaque qui menaçait Orizaba, et la vraie raison était qu'il n'aurait pu retenir ses hommes un jour de plus dans une région où sévissait la fièvre jaune. Peu après il se déclarait hors d'état d'escorter un autre convoi préparé à la Vera-Cruz. Quant aux autres chefs de bandes réactionnaires disséminées dans le reste du pays, ils tenaient la campagne pour eux-mêmes, contre M. Juarez, bien plus qu'ils ne concouraient à nos opérations. C'est à quoi nous servait jusque-là le général Almonte. Comme homme menacé de proscription et de mort en arrivant au Mexique, il devait trouver assurément la protection de notre drapeau ; comme chef de gouvernement, il n'était plus qu'un embarras dans la situation difficile où nous étions.

La conséquence la plus grave peut-être de l'événement du 5 mai, c'était l'avantage moral évident que cet échec donnait soudainement à M. Juarez et à son gouvernement aux yeux du pays. Ils n'en valaient pas mieux à coup sûr, mais ils avaient pour eux le prestige d'une victoire remportée sur une intervention qu'ils représentaient comme une invasion, et le parti dominant à Mexico se hâtait d'exagérer, d'exploiter un succès de hasard. Le président lui-même se rendait à Puebla pour distribuer des médailles aux *héroïques* défenseurs de la nouvelle Saragosse, et lorsque peu après, au mois de septembre, le général Zaragoza mourait subitement, on transportait le vainqueur de Puebla à Mexico, on lui décernait les plus grands honneurs ; on avait même l'indignité de mettre à ses pieds un dra-

peau français : l'armée mexicaine avait vaincu les soldats de Solferino ! Sans avoir la portée qu'on lui donnait, l'incident de Puebla était évidemment une sérieuse complication morale qui avait pour premier effet une certaine surexcitation d'orgueil national colorée de toutes les hyperboles de l'imagination mexicaine. Jusque-là il était bien clair que l'Indien rusé et opiniâtre qui était à la tête de la république mexicaine, que M. Juarez avait tous les avantages sur l'intervention. Il avait habilement démêlé dès l'origine les faiblesses de l'alliance, et il avait aidé de son mieux aux dissentimens par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, M. Manuel Doblado, le principal auteur de la convention de la Soledad, le négociateur retors envoyé au général Prim, le libéral préféré de sir Charles Wyke. Par suite de l'échec de Puebla, M. Juarez devenait le représentant populaire de l'indépendance menacée ; il était la personnification vivante de la résistance.

Cette indépendance mexicaine au reste, cette indépendance qui n'était nullement menacée, M. Juarez et les siens la défendaient d'une étrange façon, en multipliant les contributions de guerre, en pressurant périodiquement les capitalistes à Mexico, en rendant des décrets qui déclaraient toutes les propriétés particulières des Mexicains propriétés nationales, en pesant sur la population tout entière par des menaces de proscription et de mort, en redoublant, à l'égard des étrangers, d'exactions, de spoliations et de violences. M. Juarez, en participant à la plupart de ces violences, en éludait quelques-unes, il faut lui rendre cette justice. Un jour, à Mexico, une tourbe de bas peuple, assaillant en tumulte le palais du gouvernement, demandait au président de désarmer les étrangers pour armer les nationaux, d'expulser les Français, les amis des Français, les *afrancesados*, les ennemis ou les traîtres, et on ajoutait que si le gouvernement ne se hâtait pas de prendre ces mesures, le peuple lui-même ferait justice... M. Juarez éludait prudemment, apaisait ces énergumènes, invoquait la nécessité d'une délibération plus mûre ; au fond, il refusait pour le moment de recourir à ces extrémités de représailles. La politique de Mexico n'était pas moins, dans la plupart de ses actes, un système désordonné de violences et de persécutions de toute sorte, et elle profitait surtout du temps qui lui était laissé pour préparer une résistance vigoureuse, en multipliant les difficultés autour de nous par des dévastations régulières qui allaient jusqu'à couper les récoltes, de telle façon que dans cet intervalle, dans cette trêve agitée de quelques mois, la défense s'organisait et s'accroissait dans la proportion même de l'attaque qu'il était facile de prévoir après un premier échec de nos troupes devant Puebla. Il y avait sans doute de la jactance dans toutes les déclama-



tions des radicaux mexicains; il y avait aussi une passion assez sérieuse exaltée par le souvenir du 5 mai, et qui se croyait assez forte pour attendre l'orage.

C'est dans ces conditions qu'arrivait devant la Vera-Cruz, vers la fin de septembre et au mois d'octobre, une armée nouvelle ayant à sa tête le général Forey, envoyé par la France aussitôt que le mouvement de retraite de nos soldats et l'impossibilité d'aller plus loin avaient été connus. Je ferai remarquer que c'était le troisième contingent envoyé par la France, que cette expédition avait déjà dévoré deux chefs, l'amiral Jurien de La Gravière, qui, après avoir dirigé les premiers pas de l'intervention, après s'être vu désavoué pour n'avoir pas fait ce qu'il ne pouvait pas faire, venait en ce moment même reprendre avec autant d'abnégation que de dignité le simple commandement de l'escadre dans le golfe du Mexique, et le général de Lorencez, qui, après avoir voulu marcher et ne l'avoir pas pu, venait de passer quatre mois au milieu des épreuves d'une pénible immobilité. L'un et l'autre n'étaient coupables que de s'être trouvés jetés dans des circonstances que la politique n'avait pas suffisamment mesurées. Le troisième chef arrivait avec des forces qui devaient être d'abord de vingt-quatre mille soldats et qui se sont élevées bientôt jusqu'à trente-cinq mille hommes. La mission du général Forey était tout à la fois politique et militaire; elle semblait avoir pour objet de rectifier jusqu'à un certain point quelques-unes des erreurs de direction d'une entreprise obscurcie de fatalités imprévues, de nous dégager notamment de toute solidarité avec un parti, avec cette ombre de gouvernement dont le général Almonte s'était fait le chef, et que nous paraissions traîner dans notre matériel. Les instructions données le 3 juillet au général Forey révélaient cette pensée de relever le caractère de l'intervention et d'ouvrir aux Mexicains une voie d'équité impartiale et protectrice. « Voici la ligne de conduite que vous avez à suivre, disaient les instructions impériales : 1° faire à votre arrivée une proclamation dont les idées principales vous seront indiquées; 2° accueillir avec la plus grande bienveillance tous les Mexicains qui s'offriront à vous; 3° n'épouser la querelle d'aucun parti, déclarer que tout est provisoire tant que la nation mexicaine ne se sera pas prononcée; montrer une grande déférence pour la religion, mais rassurer en même temps les détenteurs de biens nationaux... Le but à atteindre n'est pas d'imposer aux Mexicains une forme de gouvernement qui leur serait antipathique, mais de les aider dans leurs efforts pour établir, selon leur volonté, un gouvernement qui ait des chances de stabilité et puisse assurer à la France le redressement des griefs dont elle a à se plaindre. » C'est pour se conformer à ce programme que, dès

son arrivée, le général Forey faisait tout simplement disparaître le gouvernement d'Almonte et ne le reconnaissait plus, ajoutant dans ses conversations que nul n'avait reçu le mandat de se constituer en chef suprême de la nation, et que le camp français était ouvert à tous les Mexicains, auxquels il donnait rendez-vous à Mexico pour débattre les destinées du pays. La question politique se trouvait ainsi écartée ou ajournée; il ne restait pour le moment que la question militaire, et c'était bien assez.

Comme chef militaire, le général Forey ne pouvait avoir qu'un but, aller planter à Mexico même le drapeau qu'une résistance imprévue avait fait reculer un instant; mais pour arriver à Mexico il fallait d'abord s'emparer de Puebla, et avant même de se présenter de nouveau devant Puebla il fallait se porter à Orizaba, s'organiser, faire passer vingt-cinq mille hommes par des chemins que six mille hommes avaient eu de la peine à parcourir, et qui étaient infestés de partisans, soustraire les bataillons qui se succédaient à la Vera-Cruz aux meurtrières influences de la fièvre jaune, qui décimait l'escadre et sévissait sur tout ce littoral de la *terre chaude*. Les premiers détachemens qui avaient précédé le général Forey avaient été expédiés aussitôt sur Orizaba; ils atteignirent la Soledad, et là ils trouvèrent le pont du Rio-Jemmapa brûlé par les guerilleros. Sur une rive était une colonne venant de la Vera-Cruz; sur la rive opposée était une autre colonne venant d'Orizaba pour chercher des vivres. Il fallut trois jours pour rétablir les communications. Il ne suffisait pas d'amener l'armée tout entière à Orizaba, il fallait faire arriver tous les moyens de guerre, un matériel considérable, une artillerie embarrassante; il fallait approvisionner le corps expéditionnaire de munitions, de vivres, maintenir des communications toujours attaquées, accumuler des moyens de transport sans lesquels on ne pouvait rien. Dès son débarquement à la Vera-Cruz, le général Forey était en quelque sorte saisi par cette question des transports, la première de toutes pour une armée au Mexique, où la condition est de pouvoir marcher. Un matériel de transport fut acheté aux États-Unis et expédié. Une partie put arriver, l'autre partie fut arrêtée par le gouvernement américain. Quand on avait des voitures, c'étaient les attelages qui manquaient. La difficulté était de trouver des mules dans le pays même au prix des plus grands efforts. C'était là, en réalité, l'objet d'une première occupation du port de Tampico à cette époque, occupation qui aurait eu bientôt de l'importance, si on avait pu la maintenir, pour surveiller cette partie du Mexique jusqu'à la province de San-Luis de Potosi, mais qui, dans la pensée du général Forey, n'était destinée qu'à protéger un achat considérable de mules. Un officier mexicain, le

général Lopez, s'était chargé de cette mission d'un achat de mules; il ne songea qu'à ses propres affaires, et on quitta Tampico après avoir perdu du temps et avoir compromis les habitans qui s'étaient ralliés à nous. Un travail immense, insaisissable et ingrat était donc nécessaire pour préparer cette marche en avant de toute une armée, et si l'on songe aux lenteurs inévitables de ces opérations multiples, on comprendra comment le général Forey, arrivé à la Vera-Cruz le 25 septembre, à Orizaba le 24 octobre, n'était prêt cependant à entrer en action que quatre mois plus tard, comment ce résultat, si lent qu'il fût, eût été même impossible sans les prodigieux efforts de la marine, toujours occupée à seconder les chefs de l'armée au milieu des obscures épreuves de la fièvre jaune, qui s'était abattue sur l'escadre et emportait les officiers, les aumôniers, les médecins militaires, des équipages presque entiers.

Pendant ce temps, M. Juarez ne restait point certainement inactif. Le gouvernement de Mexico, sentant le péril venir, se disposait à une défense sérieuse, plus sérieuse peut-être qu'on ne le pensait. Il avait organisé trois armées : l'une de réserve, commandée par M. Manuel Doblado, qui, après avoir quitté le ministère des affaires étrangères, était rentré dans son état de Guanajuato, dont il était gouverneur; l'autre, l'armée du centre, placée sous les ordres de M. Ignacio Comonfort, un rival de M. Juarez autrefois, un ancien président, qui s'était rapproché du gouvernement, et recevait la mission de couvrir Mexico en opérant sur la ligne de Puebla. Ces deux armées ne constituaient pas une force bien redoutable. La troisième, la plus nombreuse et la mieux façonnée à la guerre, était celle que notre corps expéditionnaire avait devant lui, qui, depuis la mort du général Zaragoza, avait pour chef le général Gonzalez Ortega, et qui au moment voulu devait défendre Puebla. La ville même de Puebla se trouvait dans un sérieux état de défense. On avait mis le temps à profit depuis huit mois pour augmenter les fortifications, pour développer les travaux. Il y avait deux forts principaux, ceux de Guadalupe et de Loreto, et sept forts secondaires. Guadalupe était armé de plus de quarante canons, et cent pièces de gros calibre étaient réparties entre les autres forts de façon à croiser leurs feux. En outre des quartiers entiers, les maisons, les édifices, avaient été barricadés avec un art singulier. Des approvisionnemens immenses avaient été accumulés dans la ville, comme en vue d'un long siège. Tous les couvens avaient été convertis en magasins et en arsenaux. Le général Ortega, qui devait défendre Puebla, n'était point un soldat, quoiqu'il se fût fait une certaine réputation, il y a quelques années, en battant le dernier président conservateur du Mexique, Miramon. C'était, comme la plupart des

généraux de M. Juarez, un militaire improvisé dans la guerre civile; mais il avait la bonne volonté de combattre, et il avait avec lui les généraux Negrete, Mendoza, Ghilardi, Lamadrid, Paz, un officier du génie, le colonel Colombrès, qui avait dirigé les travaux de défense de Puebla. On était ainsi en présence, s'observant encore, lorsqu'à la fin de février 1863 nos corps s'ébranlaient, les uns venant par la route de Jalapa et de Perote, les autres partant directement d'Orizaba, franchissant de nouveau les défilés des Cumbres, et tous se réunissant sur le plateau pour marcher ensemble sur Puebla, où Gonzalez Ortega venait de se réfugier. En ce moment extrême, M. Juarez lui-même partait de Mexico pour passer une revue de l'armée mexicaine, qui était de plus de vingt mille hommes. Tout se préparait donc : de jour en jour on se rapprochait. Le 16 mars, l'armée française tout entière, avec ses convois et son matériel, se concentrait au village d'Amozoc, et le 18 chaque corps avait pris son poste pour l'action. Le siège était commencé, un siège véritable, régulier, se développant pas à pas à travers les dramatiques péripiéties de la guerre.

Je ne sais si quelque illusion obstinée avait pu survivre encore. A la puissance des combinaisons défensives qui enlaçaient Puebla, à la vigueur des premiers engagements, on ne tardait pas du moins à reconnaître que c'était là une opération des plus sérieuses, et durant ce siège de deux mois entiers peut-être y eut-il des momens d'anxiété, d'incertitude cruelle, où le général Forey était tout près de croire que les moyens dont il disposait étaient encore insuffisans, que la France avait à envoyer un nouveau contingent. Une inquiétude singulière régnait à la Vera-Cruz, où l'on ne savait rien, parce que le général Forey, depuis qu'il était engagé, avait coupé toute communication. Ce fut la source de tous ces bruits qui se répandaient un instant en Europe, représentant l'armée française comme ayant échoué encore une fois et prête à lever le siège. Ce qui était vrai, c'est qu'on ne marchait que pas à pas, rencontrant une résistance opiniâtre, n'emportant chaque ouvrage qu'au prix des plus énergiques efforts, échouant quelquefois. Chaque pâté de maisons nécessitait un siège particulier, et on se voyait menacé d'avoir à enlever ainsi la ville morceau par morceau. « Il faut voir soi-même, écrivait le général Forey, les défenses incroyables accumulées par l'ennemi dans les *quadres* pour s'en faire une idée et apprécier tout ce qu'il faut que nos soldats déploient d'audace, d'énergie, de patience, pour s'emparer de ces forteresses, bien autrement difficiles à enlever qu'un fort régulier. On ne peut comparer à rien de ce qu'on voit en France la disposition de Puebla, disposition de toutes les villes du Mexique, qui comptent presque autant d'églises que de

maisons, et où toutes les maisons en terrasse se dominant les unes les autres. Dans le *quadre* 29, il y avait une usine dans la cour de laquelle les Mexicains avaient fait une espèce de redan dont les deux faces s'appuyaient sur deux côtés de la cour à des maisons crénelées. Ce redan était précédé d'un énorme fossé de 4 à 5 mètres de largeur et autant de profondeur. Le parapet avait plus de 4 mètres d'épaisseur, et le talus inférieur était formé d'énormes mardriers en bois de chêne. Derrière ce redan, toutes les constructions étaient crénelées, et les issues préparées et couvertes de tambours. D'un *quadre* à l'autre, la communication était établie par une galerie souterraine. Nos soldats n'auraient jamais pu enlever cet ouvrage, si la brèche pratiquée dans le *quadre*, sur l'indication d'un habitant, n'avait donné accès dans les écuries de l'usine, espèces de caves voûtées parallèles à la face du redan, qui a pu être tourné par ces écuries... »

Un jour, le 25 avril, on se disposait à attaquer un de ces *quadres*, celui de l'église et du couvent de Santa-Inès. Malheureusement les zouaves formant la tête de colonne, emportés par leur fougue et bravant un feu meurtrier, se laissaient entraîner au-delà d'un obstacle formidable sans regarder derrière eux; ils s'aperçurent trop tard qu'ils n'étaient pas suivis, et là, ne pouvant ni avancer ni reculer, après avoir combattu jusqu'au bout comme des lions, selon le mot du général Ortega lui-même, ils restèrent prisonniers, intimidant encore leurs adversaires de leur fière attitude. On avait échoué, c'était à recommencer, et le temps s'écoulait. Les lenteurs mêmes du siège étaient considérées comme un triomphe, et les coups d'éclat de la résistance retentissaient à Mexico. Le 29 avril, sous le coup même de l'affaire de Santa-Inès, M. Juarez, en ouvrant la session du congrès, disait dans un discours enflammé : « Le monde entier acclamera notre honneur, parce qu'en vérité ce n'est pas un petit peuple celui qui, divisé et travaillé par de longues et désastreuses guerres civiles, trouve en lui-même assez de virilité pour combattre dignement contre le monarque le plus puissant de la terre... » Et le président du congrès répondait à son tour : « Non, non, il n'est pas petit, il n'est pas misérable, il ne mérite pas la servitude, le peuple qui, pliant sous le poids de calamités inouïes, montre tant d'énergie quand on le croyait déchu, multiplie sa force jusqu'au prodige, et soutient sans secours étrangers toutes les complications d'une situation si hautement compromise. » En définitive, la place se défendait vigoureusement, c'est là ce qu'il y avait de clair; le reste était de l'exaltation de langage, et quant à la durée de la résistance, la garnison elle-même était peut-être la première à ne point se laisser aller aux illusions qu'on paraissait se

faire encore à Mexico. Tout consistait pour elle à savoir si elle pourrait être secourue, et si, par des sorties combinées avec des attaques du dehors sur nos lignes, elle pourrait rompre le cercle de fer et de feu qui de jour en jour étreignait de plus près la ville. C'était Comonfort qui, manœuvrant entre Mexico et Puebla, était chargé de tenter cette opération de secours dont l'éventualité n'avait point échappé au coup d'œil des chefs de l'armée française, et lorsque le 13 mai Comonfort, vigoureusement attaqué sur les hauteurs de San-Lorenzo par le général Bazaine, se voyait jeté en quelques heures de combat dans une déroute complète où disparaissait presque entièrement sa petite armée, il ne restait aucun espoir pour les défenseurs de Puebla.

La défaite de l'armée de secours, l'impossibilité désormais démontrée de communiquer avec l'extérieur ou de se frayer un passage à travers nos lignes trop bien gardées, paralysaient subitement la résistance, et dès le 14 mai le général Ortega essayait de négocier un armistice d'abord, une capitulation ensuite, pour tâcher au moins de se retirer avec son armée. Le général Forey n'acceptait rien qu'une reddition sans conditions, menaçant la garnison de la passer au fil de l'épée, si elle attendait l'assaut général, si elle ne se constituait pas simplement prisonnière après être sortie avec les honneurs de la guerre. De plus en plus cerné, Ortega crut avoir assez fait. Il fit briser les armes, enclouer les canons, détruire les drapeaux, et se mit à la discrétion du général Forey. Il restait entre les mains de l'armée française 26 généraux, 225 officiers supérieurs, 800 officiers subalternes et à peu près 12,000 soldats prisonniers. Le général Forey aurait pu peut-être avoir plus tôt raison de la ville par des opérations autrement conduites, mais il ne serait pas arrivé à prendre l'armée mexicaine. La garnison de Puebla, de son côté, aurait pu sans doute se défendre encore, et l'énergie de la résistance ne laissait pas entrevoir un dénouement si prompt, si éclatant, si complet; mais le feu du premier moment tombait de jour en jour. La défaite de Comonfort avait provoqué une véritable panique. L'abattement gagnait les malheureux Indiens transformés en armée pour soutenir une cause qu'ils ne comprenaient guère. On risquait de se trouver au premier moment sans combattans. Or, par la chute de Puebla, c'était évidemment le boulevard de la défense mexicaine qui tombait. C'est à Puebla que le gouvernement de M. Juarez avait accumulé tous ses moyens de résistance, et c'est là qu'il mettait tout son espoir. Les travaux de fortifications accomplis à la hâte et avec plus de bruit que d'efficacité à Mexico n'étaient qu'un simulacre, une sorte de représentation patriotique qu'on se donnait en forçant tout le monde à y prendre part. C'étaient des espèces d'ateliers

nationaux où l'on convoquait avec fracas toute la population pour avoir le droit d'imposer des amendes à ceux qui refuseraient de répondre à l'appel. La chute de Puebla laissait si bien le gouvernement désarmé, qu'à la première nouvelle de la reddition de la ville assiégée, dès le 27 mai, M. Juarez rendait un décret transportant à San-Luis de Potosi les pouvoirs de la fédération mexicaine. Il partait lui-même assez tristement avec un petit corps de troupes, les ministres, les membres du congrès, les principaux fonctionnaires, tandis que d'un autre côté le général Forey recevait le 2 juin à Puebla une députation composée des consuls des États-Unis, de Prusse, d'Espagne, et envoyée par la municipalité de Mexico pour remettre la ville entre les mains du chef de l'armée française, et hâter l'arrivée de nos soldats dans la capitale du Mexique. La chute de Puebla avait eu lieu le 18 mai; le 10 juin, le général Forey, après s'être fait précéder par le général Bazaine, faisait à son tour son entrée dans Mexico à la tête de l'armée, au milieu des pompes, des tentures, des drapeaux, des inscriptions, des acclamations, qui se renouvellent dans tous les pays, et particulièrement au Mexique, devant tous les gouvernemens. La question militaire avait fait un pas, elle l'avait fait rapidement, en quelques jours, quoiqu'elle ne fût pas aussi décidément résolue qu'elle le paraissait. La question politique, la question de la régénération du Mexique, cet autre mot d'ordre de notre intervention, se relevait tout entière.

Les événemens ont une logique naturelle et irrésistible. Depuis un an et demi, on voyait la monarchie à travers l'expédition française; on ne l'imposait pas, on l'admettait comme une conséquence possible et prévue, comme une éventualité qui était dans le vœu intime d'une nation courbée pour le moment sous un joug révolutionnaire et n'attendant que sa liberté pour se prononcer. Des Mexicains concouraient à cette œuvre, dans laquelle ils voyaient la dernière ressource de leur pays. Un parti, vaincu il est vrai, silencieux, mais puissant par la fortune, par les lumières, par l'influence sociale, pouvait être considéré comme se ralliant secrètement à cette pensée. Pour une population mobile et fatiguée de tout, c'était un changement. Il était bien simple que dans le vide laissé par M. Juarez, sous l'impulsion désormais plus libre des promoteurs de l'idée monarchique, à l'abri d'un drapeau envoyé au-delà de l'Atlantique pour être le témoin et au besoin le protecteur de la régénération mexicaine, il était bien simple, dis-je, que dans ces conditions on courût au dénouement. C'est ce qui est arrivé en effet, et tout ce qui s'est passé à Mexico depuis l'entrée de l'armée française, le 10 juin, n'est en quelque sorte que la mise en scène de la monarchie.

Au premier instant du départ de M. Juarez, le pouvoir restait à la municipalité, qui chargeait un ancien officier, le général Salas, de maintenir l'ordre dans la ville. C'était uniquement un pouvoir de transition remplissant une mission de sûreté publique. L'organisation commençait le jour où le général Forey créait par un décret une junta composée de trente-cinq notables, désignés par le ministre de France. Cette junta, à son tour, devait nommer un triumvirat de citoyens mexicains pour exercer le pouvoir exécutif et convoquer une assemblée de nouveaux notables, au nombre de 215, pour choisir la forme définitive du gouvernement du Mexique. Le triumvirat fut composé du général Almonte, du général Salas et de l'archevêque de Mexico, M<sup>sr</sup> Labastida, qui était absent, et qui fut provisoirement remplacé par M<sup>sr</sup> Ormaechea. L'assemblée des notables, réunie le 7 juillet, n'hésitait pas longtemps : elle se prononçait pour la forme monarchique, décidait que le souverain prendrait le titre d'empereur, et proposait d'offrir la nouvelle couronne impériale à l'archiduc Maximilien d'Autriche. Des libéraux avaient été désignés pour faire partie de l'assemblée des notables ; quelques-uns s'excusèrent, d'autres ne répondirent même pas. Ce qui est arrivé depuis, on le sait. Une députation mexicaine a été envoyée en Europe ; elle s'est rendue au château de Miramar, près de Trieste, pour offrir cette couronne un peu improvisée au prince autrichien, et l'archiduc Maximilien, peut-être assez ému à mesure que le moment d'une résolution approchait, a répondu d'une façon sympathique et évasive, en subordonnant tout au moins son acceptation à des conditions d'assentiment populaire et de garanties européennes qui résument en réalité toute la question mexicaine. Après avoir paru décidé il y a quelque temps, peut-être en est-il venu à hésiter.

De son côté cependant, M. Juarez n'a point renoncé à la lutte. Chassé de Mexico, il s'est réfugié à San-Luis de Potosi, où il s'est établi avec son gouvernement, le congrès, les chefs de son armée, et dès son arrivée à San-Luis, au moment même où notre armée entrait à Mexico, le 10 juin, il traçait, dans une proclamation aux Mexicains, le programme de la guerre qu'il était résolu à soutenir. « Concentré sur un point, disait-il, l'ennemi sera faible sur les autres ; disséminé, il sera faible partout. Il se verra forcé de reconnaître que la république n'est point renfermée dans les villes de Mexico et de Saragosse (Puebla), que la vie, la conscience du droit et de la force, l'amour de l'indépendance et de la démocratie, le noble orgueil soulevé par l'envahisseur de notre sol, sont des sentimens communs à tout le peuple mexicain... » Ce n'est pas seulement M. Juarez qui a parlé ainsi et qui a relevé le drapeau de la



résistance depuis les événemens de Mexico. Un homme habile et d'un libéralisme modéré, qui a paru quelquefois être un rival pour M. Juarez, qu'on a cru récemment disposé à s'entendre avec l'intervention, et qui nourrit peut-être la pensée secrète de se mettre à la tête d'un parti national pour traiter avec nous, M. Manuel Doblado, renfermé dans son état de Guanajuato, s'adressait, lui aussi, aux populations sur lesquelles il règne. « Je fais un appel, disait-il, à tous les habitans de l'état, conservateurs, modérés et libéraux, pour qu'ils servent, chacun dans sa sphère, la cause de l'indépendance. La question de parti n'existe plus. Désormais doivent disparaître avec les haines politiques toutes les funestes dénominations nées de la guerre civile. Dans la lutte sanglante où nous sommes lancés, il n'y a plus que deux camps, Mexicains et Français, traîtres, envahisseurs et envahis... Je n'ai point la jactance de vous annoncer des triomphes et d'énumérer des forces imaginaires. Notre faiblesse est un fait, et c'est ce fait même qui a motivé l'invasion; mais notre devoir est de nous défendre... » En réalité, quelques progrès qu'ait faits l'intervention dans ces derniers temps, on peut dire que la défense n'est point épuisée, de telle sorte que le problème ne cesse de subsister dans ce qu'il a de plus sérieux. Dans cette phase nouvelle, c'est encore la question tout entière de l'intervention, de sa nature, de ses limites; elle se relève avec cette complication de moins de l'honneur des armes à venger, avec tout ce cortège de difficultés matérielles et morales qui intéressent notre politique dans le Nouveau-Monde et en Europe.

Et d'abord c'est cette difficulté première de la pacification du Mexique, d'un pays immense où chaque marche est comme une conquête nouvelle. Sans doute l'intervention étend par degré son influence. Le vote monarchique de Mexico a retenti dans un certain nombre de villes. Des populations entières semblent disposées à se rallier à un drapeau de conciliation, et il est évident que l'action de la France ne peut qu'être bienfaisante. Sans doute aussi la résistance de M. Juarez et de son parti n'est point inépuisable : elle existe cependant, elle s'étend à des provinces entières; elle a pour soldats tous ces partisans qui se répandent dans le pays, qui le dévastent et le rançonnent le plus souvent sous prétexte de défendre son indépendance. On pourra avoir raison de ces bandes toutes les fois qu'on les atteindra; mais c'est là justement la dangereuse alternative qui se présente, de laisser le champ libre à la multitude de guérillas, ou de disséminer, d'épuiser des forces fractionnées à la poursuite d'un ennemi insaisissable, et il y a ici un fait curieux à observer, qui se reproduit invariablement et à chaque

pas depuis le commencement de l'expédition du Mexique. Ce ne sont point les partisans de l'intervention qui manquent dans la république mexicaine, on peut le dire : seulement ils ont besoin d'être protégés ; ils se défont, ils redoutent les représailles. Là où nous paraissions, ils se montrent, et encore ils craignent souvent d'être abandonnés. Faudra-t-il dès lors s'engager dans une occupation indéfinie de tous les points du Mexique ? Le général Forey, aujourd'hui maréchal, écrivait, il n'y a pas bien longtemps, à des Mexicains trop pressés de charger la France de leurs propres affaires, que notre armée occupait soixante-cinq villes, bourgs ou villages entre la Vera-Cruz et Mexico, et qu'elle étendait son action dans un rayon de vingt-cinq lieues autour de la capitale mexicaine. Faudra-t-il occuper toutes les villes, toutes les provinces pour les pacifier, pour faire reconnaître le gouvernement nouveau ?

Ce qu'il y a de dangereux, c'est la difficulté extrême d'atteindre le gouvernement établi à San-Luis de Potosi dans ses moyens d'action, dans ses ressources, et cette difficulté est d'autant plus grande que les relations de M. Juarez sont à peu près libres par la mer comme par la terre. On a essayé récemment de paralyser la résistance intérieure par un blocus maritime plus étroit. Malheureusement il suffit de jeter les yeux sur une carte du Mexique pour reconnaître que ce blocus ne peut avoir qu'une efficacité restreinte et problématique. D'abord il ne s'étend pas aux côtes de l'Océan-Pacifique, qui restent pleinement ouvertes ; il n'est établi que dans le golfe du Mexique, et ici même il ne peut être qu'une attaque partielle et à demi impuissante. Le blocus en effet laisse au commerce un accès libre sur les points que nous occupons, et il se produit un fait à peu près inévitable : les marchandises soumises, à leur arrivée, aux tarifs de la douane, sont encore exposées, pour s'écouler à l'intérieur, à payer les droits établis par les autorités ou les chefs de bande de M. Juarez. En outre il y a une ville, Matamoros, située sur le Rio-Grande-del-Norte, à environ dix lieues de la mer, et qui par sa position est devenue le centre d'un grand commerce des états confédérés du sud. De ce mouvement commercial, M. Juarez tire, dit-on, un revenu de plus de 30,000 francs par jour. Matamoros, par des considérations politiques, a dû être laissée en dehors du blocus, qui ne commence que dix lieues au-dessous. Ainsi, autant qu'on en peut juger en observant les faits sans illusion, la pacification matérielle du Mexique n'est point encore accomplie ; elle reste une des tâches sérieuses de l'intervention, si la France va jusqu'à subordonner entièrement le premier objet de son expédition, le redressement de ses griefs, au rétablissement d'une paix intérieure incontestée.

Ce n'est là cependant que le côté matériel et jusqu'à un certain point secondaire des affaires du Mexique telles qu'elles apparaissent aujourd'hui. Au fond, cette pacification tient évidemment à la solution d'un problème bien autrement grave, d'un ordre tout moral et politique, celui de la régénération intérieure du Mexique, et c'est ici surtout que s'élève cette grande et pressante question de savoir jusqu'à quel point la France peut prêter son nom, sa protection, ses garanties, dans quelle mesure elle peut concourir à la reconstitution mexicaine, sans aller au-delà de tous les intérêts de sa politique. Malheureusement les Mexicains ont parfois des façons d'interpréter les événemens de leur histoire qui ne servent pas à éclaircir les difficultés du moment ni à les résoudre, et qui doivent quelque peu étonner nos zouaves. Lorsque l'assemblée des notables de Mexico se réunissait au mois de juillet 1863, la commission chargée de proposer le rétablissement de la monarchie trouvait le moyen d'illustrer l'intervention de ce commentaire au moins bizarre : « En fixant sa vue, disait-elle, sur la série d'admirables événemens dont la réalisation a été nécessaire dans l'ancien et dans le Nouveau-Monde pour que nous soyons réunis aujourd'hui sous la garantie d'une nation puissante, afin de délibérer tranquillement sur la future constitution d'un gouvernement qui assure notre félicité, l'imagination est confondue, et elle cherche en vain dans les débiles ressources de la sagesse humaine la solution de ce problème que contemplant les nations de la terre pleines d'étonnement... Un moment de réflexion suffit pour convaincre que le sort du Mexique est intimement lié à la chute de Louis-Philippe, à l'établissement de la république française de 1848, au coup d'état de 1851, à la création de l'empire français qui en fut la conséquence, à l'élévation au trône par le suffrage universel du grand Napoléon III, aux glorieux triomphes de la France en Crimée, en Italie, à la paix inopinée de Villafranca, à la scission des États-Unis, qui se dévoient sans pitié, enfin aux attentats de tout genre dont s'est rendue coupable la féroce démagogie mexicaine en secouant le frein salutaire de toute morale, et en foulant aux pieds les principes de ce droit auquel rendent hommage toutes les sociétés civilisées. Pensez-y, messieurs, ici il n'y a ni hyperbole ni paradoxe. Qu'un seul de ces événemens ne se fût pas réalisé, ou qu'il ne se fût pas réalisé au point précis du temps où chacun s'est placé dans l'histoire, qu'il se fût vérifié avant ou après dans ses relations avec les autres, la cause du Mexique était perdue sans remède, et elle était perdue pour toujours. Ainsi Dieu pousse les rois et les peuples, etc. » Je dis simplement d'abord que le bon sens souffre quelquefois de voir ces philosophies portées au bout de l'épée de nos soldats, et l'his-

toire contemporaine tout entière transformée en un prologue de l'expédition du Mexique et de la monarchie d'un archiduc.

Allons au fond des choses. La monarchie, une monarchie intelligente et libérale peut certes être un bienfait pour le Mexique, et elle n'aurait point de peine en tous les cas à valoir mieux que tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis un demi-siècle. Le prince que les notables de Mexico ont choisi, sans prêter peut-être aux idéalizations poétiques dont il a été l'objet, est assurément fait pour exercer utilement la souveraineté, et je dirai comme on disait au commencement de l'intervention : Si les Mexicains se prononcent spontanément pour la monarchie et pour l'archiduc Maximilien, rien n'est mieux. Seulement il s'agit de savoir ce qu'est cette restauration monarchique, quelles difficultés elle rencontre, et dans quelle proportion nous pouvons y engager notre politique et nos finances.

L'erreur est de croire que la paix du Mexique tient à un établissement monarchique. Une forme plus stable de gouvernement peut créer une condition meilleure sans doute, elle ne déracine pas le mal qui est au plus profond de la situation du Mexique, et dans ce mal même elle trouve son plus sérieux obstacle. Qu'on se représente en effet ce qu'est ce pays quatre ou cinq fois grand comme la France et parsemé d'une population incohérente qui se compose de cinq millions d'Indiens qu'aucune civilisation n'a éclairés encore, et de deux millions d'Européens ou demi-Européens dont les mœurs publiques ont subi l'atteinte corruptrice de toutes les révolutions. Cette prépondérance de la population indienne sur l'élément cultivé est peut-être le fait le plus caractéristique de la société mexicaine, et ce qu'il y a de plus curieux aujourd'hui, c'est que les deux hommes le plus en vue, le général Almonte et M. Juarez, sont de sang indien. Quant à la masse, elle est restée absolument inculte et sauvage. Dans certaines provinces, comme celles de Chihuahua et de Durango, les indigènes sont d'une barbarie féroce, se jettent sur les fermes, menacent même parfois les villes. Le Yucatan est presque tout entier peuplé d'Indiens. La condition de cette classe est une véritable servitude réglée encore par un régime spécial. L'Indien appartient en somme au grand propriétaire, à l'*hacendero*, sur la terre duquel il vit. Une fois devenu son débiteur, et il l'est toujours, il ne peut plus le quitter. Le gouvernement lui-même n'a jamais su le chiffre exact de cette population. Il y a au fond des forêts des villages qui n'ont jamais été visités, il en est d'autres dont une partie des habitans se dérobe dans des retraites inaccessibles pour échapper à la capitation. Dans la ville de Mexico, peuplée d'environ deux cent mille âmes, la population européenne ne compte pas pour plus d'un vingtième; le reste se

compose d'Indiens, de métis, de *leperos*, et pourrait devenir redoutable. Les insurrections d'Indiens sont très fréquentes, et elles sont même un fait à peu près permanent. Il y a donc là un danger toujours présent et ce qu'on pourrait appeler un problème social né de cette prépondérance numérique d'une masse barbare qui, depuis quelques années surtout, commence à s'agiter, à se jeter dans la vie politique.

Autre question : il y a une armée au Mexique; il y en a même deux le plus souvent, une au service de chaque parti. Et de quoi se composent ces armées? De malheureux Indiens enrôlés par force, par la *presse*. Ceux qui échappent aux libéraux tombent dans les mains des conservateurs. Au moment de son départ, M. Juarez ne recrutait point autrement le petit corps qu'il conduisait avec lui à San-Luis de Potosi. Les officiers seuls ont quelque instruction, et savent ce que c'est que la vie militaire. L'armée mexicaine se partage entre cette masse obéissante, pressurée, et ces officiers qui depuis cinquante ans jouent aux révolutions. La réforme de l'armée et des mœurs militaires est certes une des premières nécessités pour le Mexique. J'en dirai autant du clergé, qui, par ses mœurs aussi bien que par son intelligence, est bien au-dessous de sa mission. Le clergé au Mexique a des richesses immenses; il possède seul une grande partie du territoire, et un des actes du gouvernement de M. Juarez a été, on le sait, la prise de possession des biens de l'église au nom de la nation. Organisation religieuse, règlement des rapports entre l'église et l'état et des questions de propriété ecclésiastique, épuration du corps sacerdotal, amélioration de l'état du bas clergé, tout est à refondre. L'administration et la magistrature sont devenues des foyers de vénalité et de corruption. Quant à l'état matériel du pays, industrie, viabilité, tout est à faire, à commencer par les finances, qui participent de l'anarchie universelle. Rien ne peint mieux la situation financière habituelle du Mexique que ce mot d'un ministre entrant au pouvoir il y a quelques années : « A ma première entrée au ministère, j'ai trouvé 14 réaux dans les caisses; la seconde fois, il y avait 700 piastres; je serais embarrassé de dire ce qu'il y a aujourd'hui. » Le Mexique a des dettes de toutes les origines et de toutes les dates : une dette intérieure qu'il n'a jamais réglée, une dette étrangère qui a été l'objet d'une série de conventions toujours violées. Il doit à l'Angleterre plus de 250 millions de francs; il doit à l'Espagne, à la France, et le capital s'est incessamment accru des intérêts qu'il n'a pas payés. Aujourd'hui encore cette dette va se grossir de toutes les réclamations qui motivaient à l'origine l'intervention réglée par le traité du 31 octobre 1861, et de l'indemnité particulière qui sera due à la France. Certes ce ne sont

pas les ressources naturelles qui font défaut au Mexique; ce qui lui manque, c'est un budget dont le déficit ne soit pas la plaie, un système régulier de contributions, toute une organisation financière, et par-dessus tout la fidélité à ses engagements.

C'est donc dans ces conditions que naît la monarchie nouvelle au Mexique. On ne peut se dissimuler qu'elle n'ait d'immenses difficultés à surmonter, à commencer par celle de vivre. M. Michel Chevalier, qui est le confiant historien des futures prospérités de cette monarchie, lui trace un large et séduisant programme : création d'une armée, réorganisation des finances, réforme du clergé et de l'enseignement, explorations scientifiques, exploitation des mines, chemins de fer, assainissement des villes. C'est bien là en effet le programme, il se réalisera comme il pourra et quand il pourra. Seulement voici la question : la France peut-elle se laisser entraîner dans cette voie de compromettante solidarité par une occupation indéfinie ? Peut-elle accepter cette responsabilité de faire vivre un empire au-delà de l'Atlantique, de défendre le Mexique contre sa propre anarchie, de garantir ses emprunts ? Si elle impose ses conseils, ce sera une domination abusive, une conquête ; si elle prête son secours à un parti, à une monarchie même, sans avoir un droit de direction, elle risque d'aider sans le vouloir au triomphe d'idées qui ne sont point les siennes, qui sont celles de la politique qu'elle combat en Europe. Elle s'aventure dans l'inconnu.

La question est d'autant plus grave qu'elle ne se circonscrit pas dans ses effets au Mexique, qu'elle est pleine d'obscures fatalités, et que pour une création sans avenir, si elle ne naît pas spontanément de la conscience du peuple mexicain, si elle ne porte pas en elle-même sa vitalité, la politique de la France traîne un véritable poids dans le Nouveau-Monde comme en Europe. Elle se sent tour à tour engagée ou retenue dans ses rapports avec les États-Unis et les autres républiques américaines aussi bien que dans les affaires de l'Occident. L'expédition du Mexique a le malheur, en réalité, de nous exposer aux méprises, aux défiances et aux conflits qui peuvent naître à un jour donné d'une situation contrainte. Qu'arriverait-il, si l'Union américaine se reconstituait, si cette masse d'aventuriers que la guerre occupe aujourd'hui se rejetait sur le Mexique ? Et d'un autre côté, pour couvrir le Mexique, est-il de l'intérêt de la France de prêter à la confédération du sud la force d'une reconnaissance de gouvernement à gouvernement, de patronner en quelque sorte un état fondé sur l'esclavage ? Est-il même bien sûr que les confédérés du sud reconnus, définitivement séparés de la fédération du nord et pacifiés, fussent des voisins commodes pour la nouvelle monarchie mexicaine ? C'est là évidemment une source possible de

complications où la politique française perd sa liberté et ne suit plus ses traditions, ses mobiles naturels. Dans le reste de l'Amérique espagnole même, l'expédition du Mexique, mal comprise, mal connue, n'est point sans avoir eu déjà des conséquences pénibles pour l'ensemble de nos relations, pour notre rôle dans cette partie du Nouveau-Monde. Elle a provoqué tout au moins dans certains pays américains une explosion de méfiances qui dégénère en hostilité contre nos nationaux, et qui serait devenue un secours plus effectif pour le gouvernement de M. Juarez, si la force de ces tristes états égalait leur mauvais vouloir. L'hostilité des états hispano-américains est puérole et injuste, je le veux, surtout si elle naît de la crainte de voir l'intervention s'étendre graduellement dans l'Amérique du Sud; mais si la France, par elle-même, n'a rien fait pour provoquer ce soulèvement de méfiances, d'autres ont parlé, et c'est un des conseillers les plus écoutés, je crois, de l'intervention, M. Hidalgo, qui, dès l'origine, écrivait publiquement à l'un de ses amis d'Espagne soutenant la candidature d'un prince espagnol : « Si les alliés vont, comme je l'espère, jusqu'à la capitale, il est certain que l'opinion se prononcera en faveur du système monarchique. Le prompt établissement de la monarchie au Mexique entraînera indubitablement des mouvemens analogues dans les autres républiques hispano-américaines, et dans celles-ci on ne pourrait faire moins que de tenir compte du mérite des princes que vous me nommez... » Nous voilà donc transformés en promoteurs d'un mouvement qui s'étendrait à l'Amérique tout entière! C'est ainsi que le commentaire obscurcit notre œuvre réelle en donnant à notre politique une portée qui devient à notre insu une provocation à la méfiance contre nous, et qui dépasserait la limite de tous les intérêts de la France.

Quant à notre politique en Europe même, la France n'est point absolument liée sans doute par notre présence au Mexique, par la nécessité d'avoir au-delà de l'Atlantique une armée nombreuse, de la transporter, de la ravitailler, de la soutenir par une escadre toujours en mouvement. N'est-il point manifeste cependant que c'est là un des élémens les plus graves des résolutions de la politique française sur le continent? Dès l'origine, c'était là justement la préoccupation des esprits qui voyaient avec crainte commencer une entreprise dont on ne pouvait encore mesurer ni la portée ni le caractère, lorsqu'en Europe tout semblait se préparer pour une crise; ce serait certes un étrange spectacle, et ce ne serait pas un avantage pour notre ascendant, au moment où nous travaillons à la régénération du Mexique, de laisser périr un peuple qui est là plus près de nous, qui lutte dans des convulsions héroïques, et dont la cause est la nôtre, la cause de la civilisation tout entière. — Mais alors,

dira-t-on, n'y a-t-il donc rien à faire? Il y a surtout, ce semble, à se préserver des illusions qui ont fait de cette entreprise du Mexique un enchaînement de surprises et de malentendus. La première erreur a été, tout au commencement, de ne point préciser les vraies conditions et le sens de l'action collective qui se nouait entre les trois puissances, et c'est l'erreur de tous. Une seconde faute a été, lorsqu'on s'est vu engagé, de n'avoir point des forces suffisantes pour atteindre rapidement le but de l'intervention, et c'était la conséquence de ces assurances trompeuses qui provoquaient les justes récriminations du général de Lorencez. Une dernière erreur serait de se laisser entraîner au-delà de ce qu'on a fait en souscrivant à toutes ces conditions de garanties, d'occupation indéfinie, en acceptant ce rôle de sentinelles autour d'un trône élevé sur notre passage. Notre armée a fait son œuvre comme elle fait toujours, avec une intrépidité héroïque et pleine d'abnégation : c'est à la politique de faire la sienne en se dégageant sans plus de retard et avec une sage hardiesse des solidarités compromettantes qui pourraient devenir pour elles la source de complications nouvelles, en précisant nettement la limite de son action. Le meilleur parti aujourd'hui est d'en finir en laissant enfin le Mexique libre de se réorganiser, de se reconstituer dans des conditions de prospérité et d'indépendance auxquelles nous aurons concouru, mais qui ne seraient qu'une apparence trompeuse, un piège, si elles avaient besoin, pour se maintenir, de la protection permanente d'un drapeau étranger, fût-ce le drapeau désintéressé et glorieux de la France.

CHARLES DE MAZADE.



---

LE

# THÉÂTRE CONTEMPORAIN

---

Allons-nous sortir enfin de ce monotone et stérile *statu quo* qui pèse depuis plus de six ans sur les destinées du théâtre contemporain? Et le théâtre lui-même saura-t-il profiter de la situation nouvelle qu'on lui prépare? Dans une récente et solennelle occasion, le chef de l'état nous a donné la promesse que l'art dramatique serait bientôt débarrassé de ces entraves du privilège sous lesquelles il languit depuis si longtemps. Nous saurons enfin si nos modernes auteurs tenaient en réserve des trésors de génie, et si les plaintes qu'ils faisaient entendre étaient fondées. La maxime antique qui disait que l'homme privé de sa liberté n'est plus que la moitié de lui-même est vraie pour tous les genres d'esclavage, et les écrivains dramatiques ou autres soumis à un régime de privilège peuvent justement réclamer contre les sévérités de leurs contemporains le bénéfice de cette triste circonstance atténuante : la diminution d'eux-mêmes sous la contrainte des entraves inséparables d'un tel régime. Si donc on veut que ces plaintes n'aient plus aucune raison d'être, et que nos auteurs n'aient plus le droit d'invoquer ces tristes circonstances atténuantes, il faut que la liberté qu'on nous promet soit aussi large que possible, et que la même mesure qui atteindra le privilège diminue les obstacles que la censure oppose à l'art dramatique.

Je ne sais si la réforme annoncée produira immédiatement tous les bons résultats qu'on en espère; mais au point où en était venue la situation de l'art dramatique, ce n'était plus que de la liberté qu'on pouvait attendre du secours. Nous ne connaissons pas l'avenir, mais nous connaissons le présent; il est vraiment intolérable et appelle un remède radical. Quels que soient ses résultats futurs,

la liberté a donc dans le présent cet immense avantage, qu'elle seule peut faire cesser un état de choses qui ne peut pas durer plus longtemps sans danger pour l'art dramatique, pour l'intelligence du public et les intérêts des nouvelles générations. J'insisterai principalement sur ce dernier point. Les jeunes écrivains se plaignent en effet, et disent que jamais le théâtre n'a été moins hospitalier qu'aujourd'hui aux nouveau-venus, et qu'on joue avec eux ce jeu déloyal que les Anglais appellent *unfair play*. Il peut y avoir quelque exagération dans leurs plaintes, mais nous ne saurions dire qu'elles soient sans fondement. Que voyons-nous au théâtre depuis plusieurs années? Partout des reprises, des féeries, des pièces à grand spectacle; on ne joue presque plus de pièces nouvelles; il semble qu'il n'y ait plus de place pour elles. De temps à autre, un pauvre petit acte parvient à se glisser timidement sur l'affiche, entre deux pièces consacrées par un succès de plusieurs années; il apparaît sur la scène deux ou trois fois et s'évanouit mystérieusement. La virginité de l'inédit n'a plus, paraît-il, aucun attrait pour le public. La vogue est aux pièces qui ont beaucoup fait parler d'elles et dont le nom est connu depuis longtemps. Les directeurs de théâtre sont sans pitié pour les gaucheries, les maladresses, les naïvetés des débutans. Ils peuvent, il est vrai, dire pour leur défense que les essais qu'ils ont tentés ne sont pas précisément encourageans, que pour un succès obtenu par un jeune écrivain on compte dix échecs; mais les conditions qu'on fait aux débutans sont vraiment par trop dures et par trop déraisonnables. Dans l'état actuel du théâtre, un jeune auteur dramatique, un débutant novice et inexpérimenté n'a plus le droit d'être sifflé et de subir un échec. Un premier insuccès équivaut pour lui à un arrêt de mort. C'est par grande et exceptionnelle faveur qu'on consent à le jouer; si donc, dès sa première campagne, il ne répond pas à cette faveur par un triomphe, il perd ses meilleures chances pour l'avenir: le souvenir de cette bataille perdue pèsera sur sa réputation pendant des années et lui fermera l'accès de la scène. Les directeurs de théâtre justifient cette exigence par d'excellentes raisons commerciales tout à fait irréfutables au point de vue des affaires et de l'industrie dramatique, mais qui n'ont pas la même valeur dans la question d'art et de littérature. « Les jeunes auteurs dramatiques, peuvent-ils dire, subissent la même loi que nous subissons: nous perdons plus qu'eux, à tout prendre, aux échecs qui les atteignent. Un insuccès ne compromet que leur réputation, capital vague, insaisissable, dont ils ne trouveraient l'escompte à aucune banque; mais il peut ruiner une entreprise dont les bénéfices sont appréciables en beaux écus monnayés. Une pièce tombe: qu'a perdu l'auteur, nous le demandons? Rien, ou tout au plus de menus frais de copiste dont il sera quitte pour quelques de-

niers; mais nous, nous avons perdu des frais de mise en scène ruineux, et nous avons fait perdre à nos comédiens un temps précieux que nous payons fort cher. Nous partageons avec les jeunes auteurs les revers qui les frappent; eux partageront-ils avec nous les conséquences de ces échecs répétés, et seront-ils solidaires de la faillite qui est au bout de toute gestion dramatique capricieuse ou imprudente? On nous parle toujours des intérêts de la littérature, comme si le théâtre était encore au temps où l'on jouait des chefs-d'œuvre entre quatre murs nus, avec un éclairage de cinq ou six chandelles, devant un parterre debout et des spectateurs d'élite assis sur des bancs de bois, et l'on ne s'aperçoit pas que, étant données les conditions de la société moderne, un théâtre est nécessairement une entreprise hybride, à moitié littéraire, à moitié industrielle. Que l'on nous ramène donc à ce théâtre primitif, si l'on veut que les reproches qu'on nous adresse aient quelque valeur. » Voilà les raisons que donnent de leur conduite les directeurs de théâtre. Elles sont excellentes, il en faut convenir; mais comme les raisons que donnent leurs critiques ne sont pas moins bonnes, il est clair que la liberté seule peut dénouer cette situation et terminer cette querelle.

Pour nous, que les intérêts de la littérature doivent nécessairement toucher plus que tous les autres, il ressort du débat ainsi engagé cette conclusion, c'est qu'il devient de plus en plus difficile à un jeune auteur dramatique de faire au théâtre l'apprentissage de son art. Conscrit novice, il faut que dès ses débuts il montre tout l'aplomb et toute l'expérience pratique des plus vieux vétérans des campagnes dramatiques; sinon, on le priera d'aller apprendre son métier avant de se faire jouer. Cette exigence semble juste; au fond, elle est parfaitement déraisonnable. L'apprentissage de tout art doit se faire dans l'atelier même où s'exerce cet art; l'apprentissage de l'auteur dramatique ne peut donc se faire qu'au théâtre. Jadis on était plus indulgent, et partant plus équitable. Une ou même plusieurs chutes ne compromettaient pas l'avenir dramatique d'un auteur; on lui donnait le temps de trouver sa voie, de se corriger de ses erreurs, d'apercevoir ses maladresses. Le génie se trompe longtemps avant de trouver sa vraie direction et fait payer d'avance aux lecteurs et aux spectateurs ses chefs-d'œuvres futurs par des œuvres médiocres, gauches ou puériles; il faut que le public ait assez de patience et de sagesse pour consentir à acheter ses plaisirs au prix de quelque ennui. L'homme le plus sûr de son génie qui ait jamais écrit pour le théâtre, c'est-à-dire Molière, a tâtonné plusieurs années avant d'être en pleine possession de lui-même, et lorsqu'il eut enfin trouvé sa vraie voie dans *les Précieuses ridicules*, il fit encore un écart et commit cette maladresse qui a pour nom *Don*

*Garcie de Navarre*. On a demandé de nos jours pour le peuple le *droit au travail*; nous, nous demanderions volontiers pour les jeunes auteurs dramatiques le *droit à l'insuccès*, et ce droit, ils ne pourront l'obtenir que si la liberté parvient à diminuer les exigences de luxe et les frais de mise en scène sous lesquels succombent aujourd'hui les entreprises dramatiques, et rend par conséquent moins étroits qu'ils ne le sont les liens qui enchaînent au théâtre l'art et l'industrie.

Cela dit, entrons sans plus de préambule dans l'examen des productions dramatiques récentes. Parmi ces œuvres, il en est quelques-unes qui méritent une attention particulière. Quoique de mérite très inégal, elles ont plusieurs traits communs et donnent par des voies bien différentes la même leçon morale. *Montjoye, les Indifférens, Jean Baudry*, sont des drames de la vie domestique pris dans la réalité la plus contemporaine, et qui visent avant tout à la vérité. Voyons donc quelles images ils nous présentent de nous-mêmes, et quelles leçons nous pouvons tirer de leurs tableaux.

C'est de la plus remarquable de ces pièces, le *Montjoye* de M. Octave Feuillet, qu'il faut s'occuper d'abord. Nous félicitons M. Feuillet des progrès qu'il parvient à accomplir sur lui-même et en dépit de lui-même, du courage avec lequel il impose à son talent délicat la transformation la plus cruelle et la plus périlleuse. L'aimable et poétique écrivain qui nous avait déjà prouvé dans *Dalila* qu'il savait au besoin dessiner des monstres vient, sans crier gare, de commettre un des actes les plus audacieux dont l'histoire de la littérature dramatique fasse mention. Il s'est imposé la tâche d'intéresser et d'émouvoir en nous présentant un personnage qui a pris à rebours la fameuse maxime de Térence, et qui, pendant cinq longs actes très bien menés, nous dit avec le cynisme le plus tranquille : « Je suis homme, et par conséquent rien de ce qui est humain ne peut m'intéresser ou me toucher. » Le personnage de *Montjoye* est, je crois, le plus effrayant qu'on ait encore osé mettre au théâtre; au moins ma mémoire ne m'en rappelle aucun qu'on puisse lui comparer. Certes les grands poètes dramatiques ont eu bien des audaces; mais M. Octave Feuillet, sans beaucoup y songer peut-être, a fait ce qu'aucun d'eux n'aurait osé faire. Molière et Shakspeare, comme on sait, n'avaient pas de mièvres répugnances à l'endroit des monstres et des caractères odieux; *Don Juan, Tartufe, Macbeth, Richard III* sont là pour l'attester. Eh bien! je doute que si quelque ingénieux ami leur eût présenté ce personnage de *Montjoye* comme un sujet bon à exploiter pour la scène, ils eussent consenti à l'accepter. Certainement leur premier mouvement eût été de se récrier devant un tel caractère et de le déclarer non-seulement inadmissible au théâtre, mais impossible

dans la vie réelle. « Comment voulez-vous, auraient-ils dit, que nous puissions faire admettre au spectateur l'existence d'un pareil personnage? Le plus mauvais père se récriera, le plus mauvais mari frémira d'indignation, l'homme le plus pervers s'arrêtera rêveur et stupéfait devant la conduite de Montjoye, et cherchera, sans parvenir à les comprendre, les sentimens singuliers qui le font agir. Si ce personnage n'était qu'un objet de scandale, passe, nous pourrions le présenter au public; mais il est encore, il est surtout et avant tout une énigme. Vrai ou faux, il est certainement l'unique de son espèce. On se demande en vain par quels liens cet homme est rattaché au reste de l'humanité, quelle passion l'anime, quelle pensée le guide; le silence seul vous répond. Le vide moral est aussi complet que possible. Un tel personnage n'est pas dramatique, car il est plutôt fait pour inspirer l'étonnement que l'horreur et la pitié. » C'est cependant ce personnage que M. Feuillet vient de transporter sur la scène avec une rare adresse, et, à l'aide de ce bonheur qui le suit dans toutes ses entreprises, il a fait accepter ce caractère inacceptable, il a fait comprendre cette énigme, il a réussi à intéresser un public composé d'hommes à un homme qui n'a rien d'humain.

Le coup d'audace que vient de tenter M. Feuillet, — sa pièce mérite vraiment cette qualification, — est d'autant plus remarquable que l'audace ne s'y fait sentir nulle part. L'auteur a fait preuve en cela d'une habileté consommée. Il a étreint son monstre d'une main ferme, froide et souple, d'une de ces mains qui dissimulent la vigueur sous l'élégance. La force est partout cachée et ne se révèle par aucune intempérante jactance, par aucune maladroite explosion de violence. Une énergie tranquille, maîtresse d'elle-même, presque voisine de la douceur, tant elle est discrète, règne d'un bout à l'autre de cette pièce, et en fait le véritable intérêt pour les amis du talent de M. Octave Feuillet. Nous avons depuis longtemps constaté que le talent de M. Feuillet était aussi ferme qu'il est gracieux, et que son élégance recouvrait une réelle solidité; mais notre opinion, malgré l'exemple pourtant si frappant de *Dalila*, avait rencontré de nombreux contradicteurs. Après *Montjoye*, comme après *Dalila* et après *Sibylle*, nous affirmons qu'une virilité très sérieuse est unie chez M. Feuillet à ses dons reconnus de grâce et de finesse, et nous espérons que cette fois notre opinion trouvera de plus rares contradicteurs.

Je tiens donc le succès de M. Feuillet pour mérité, et toutefois je ne puis m'empêcher de poser un point d'interrogation avant de présenter au lecteur le personnage qui donne son nom au drame. Une seule chose m'étonne dans ce succès, et cette chose est le peu d'étonnement que cause au public le personnage principal du drame.

Je n'ai pas vu qu'aucun spectateur soit revenu indigné ou troublé. Les critiques l'ont discuté froidement et tranquillement comme le type le plus naturel du monde, comme un personnage qui a sa place dans notre existence sociale; aucun n'y a vu un être exceptionnel et, pour trancher le mot, une bizarrerie morale. Les plus sévères ont dit : « C'est un mauvais riche, » et s'en sont tenus là. En face de cette tranquillité universelle, on ne peut se défendre de se poser cette question naïve : Mais ce personnage existe donc, puisqu'il n'excite aucune surprise? et s'il existe, où en sommes-nous? Comment! voilà un personnage qui se vante de n'avoir rien d'humain et qui le prouve, et personne n'a l'air de trouver cela extraordinaire! Les spectateurs ont donc rencontré bien souvent des Montjoye? S'il en est ainsi, nous les plaignons de toute notre âme, car ils ont dû faire de cruelles expériences. Le sentiment que soulève généralement ce personnage est celui de la réprobation. Eh bien! nous avouons franchement que nous aurions mieux aimé un peu de surprise. Le succès de M. Feuillet n'y aurait rien perdu, et nous nous sentirions plus rassuré. Le drame de M. Feuillet serait-il un signe du temps? marquerait-il une date? Nous hésitons à le croire, et cependant cette universelle tranquillité des spectateurs ne semble-t-elle pas indiquer que l'auteur a frappé juste et fort, quoiqu'il ait frappé avec modération et prudence? Sous ses airs de réserve, cette pièce a une portée morale des plus sérieuses et des plus propres à faire réfléchir.

Montjoye est un personnage vraiment étrange et qu'il est difficile de faire comprendre au lecteur avec les seules ressources de l'analyse. Les philosophes du dernier siècle, qui s'amusaient à mettre l'homme de la nature en opposition avec l'homme social, seraient fort embarrassés pour savoir dans laquelle de ces catégories ils doivent placer le héros du nouveau drame de M. Feuillet. Montjoye est par excellence un type antisocial, car il vit absolument sans lois. Ne croyez pas cependant qu'il soit pour cela l'homme de la nature; il n'a plus aucun des sentimens qu'elle met au cœur de l'homme, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il semble ne les avoir jamais eus. Non-seulement il s'est affranchi de toutes les lois morales, mais, ce qui est plus difficile, il s'est débarrassé de toutes les lois sociales. Dans une des conversations cyniques où il révèle son caractère, il prend soin de nous expliquer qu'il ne s'est rattaché à rien afin de pouvoir mieux tout dominer. Son début fut un coup de maître. Tout jeune, il s'associa avec un de ses amis pour une entreprise commerciale à double face, à la fois trompeuse et solide, l'exploitation d'une fausse mine d'or qui contenait une vraie mine de cuivre. Il fit manquer habilement l'affaire et en racheta sous main les débris, après s'être retiré à temps de l'association. La mine d'or ruina

son associé, qui, ne pouvant survivre à son désastre, se fit sauter la cervelle; la mine de cuivre au contraire enrichit Montjoye et jeta les fondemens de cette prospérité commerciale que nous voyons arrivée à son point culminant au moment où s'ouvre le drame. Une jeune fille l'aimait, et comme ses parens la lui refusaient, il l'enleva, mais il se garda bien de l'épouser. Depuis trente ans, elle vit sous son toit, femme légitime aux yeux du monde, mais en réalité simple concubine. Cet homme fort, comme il se qualifie lui-même, qui veut que tous dépendent de lui pour ne dépendre de personne, préfère une concubine à une épouse et des bâtards à des fils légitimes. Il n'a pas donné d'état civil à ses deux enfans, qui, moins malheureux que leur mère, ont grandi dans l'ignorance de la fausse et périlleuse position à laquelle leur père les a condamnés par amour de l'indépendance. Montjoye veut bien être bon père et même bon mari, mais il veut que son affection soit un bienfait qu'il accorde volontairement et non une obligation qui lui soit imposée par une loi; en conséquence il s'est réservé le droit de mettre sa femme et ses enfans à la porte quand il lui plaira. Montjoye se montre quelquefois bienfaisant : il a recueilli un ancien camarade de jeunesse d'une nature enthousiaste et généreuse, auquel rien n'a réussi dans la vie, il a fait appeler auprès de lui un jeune avocat sans fortune, le fils de cet ancien ami qu'il a traîtreusement ruiné; mais quand on regarde au fond de ces bienfaits, on découvre toujours qu'ils découlent de mobiles fort différens de la générosité et de la bonté. Ce camarade de collège, cet enthousiaste Saladin qu'il installe dans ses terres, lui servira de répondant moral devant les populations dont il veut briguer les suffrages; la présence de ce jeune George de Sorel dans sa maison fera taire les bruits qui s'élèvent de temps à autre sur sa participation criminelle à la ruine de son ancien associé. Comment trouvez-vous le monstre? n'est-il pas complet? Avec tout cela, vous auriez tort de le croire méchant. S'il agit ainsi que nous venons de le dire, ce n'est pas par scélératesse de nature, ni même par mépris de l'humanité : ces sentimens atroces et violens seraient encore trop puissans pour son âme froide et vide. Non, Montjoye est tout simplement un homme parti de principes faux, qu'il a suivis avec une imperturbable logique pendant trente ans, et qu'il a dû nécessairement tenir de plus en plus pour vrais à mesure qu'il vieillissait, puisque l'expérience ne les a jamais démentis et qu'il est arrivé par eux à la prospérité et à la fortune.

Ces principes ont fait attendre pendant trente ans leurs conséquences, mais elles éclatent à la fin, et Montjoye paie en une heure de temps le prix de toute une vie coupable. Tout croule à la fois autour de lui, et pour que le châtement soit plus complet et plus saisissant, c'est lui-même qui renversera l'édifice de sa fortune par

trop de fidélité à ses détestables principes. Autour de lui, la révolte éclate de toutes parts, et la saine nature humaine, longtemps humiliée, prend sa revanche sur sa morale perverse. George de Sorel allait devenir son gendre; mais le vieux caissier de la maison, que la contrainte d'un silence trop prolongé opprime comme un remords, révèle au jeune homme toutes les circonstances de la ruine de son père. Son dévoué Saladin, qui a travaillé de toute l'ardeur de son âme à son élection, découvre qu'il a été la dupe d'une fausse générosité et lui jette ses bienfaits au visage. Sa femme, lasse d'une position fautive et humiliante qu'il vient encore d'aggraver en introduisant cyniquement une maîtresse sous le toit conjugal, le somme une dernière fois de la faire cesser. Sur son refus, elle prend le parti de quitter la maison, et ses enfans, pressés de choisir entre un père coupable et une mère malheureuse, suivent cette dernière dans sa retraite. En un instant, Montjoye se trouve abandonné de tous; mais tant de coups, dont un seul suffirait pour abattre un autre homme, ne peuvent pas même ébranler son absurde énergie; il se redresse et trouve un mot qui fait frémir, et que personne n'a jamais dit avant lui : « Allons, tout cela n'est rien, soyons homme ! » Ainsi ce qu'il appelle être homme, c'est être précisément tout le contraire d'un homme. Si un sonnet sans défauts vaut tout un poème, ce mot, à lui seul, vaut tout un drame, car il résume admirablement le caractère de Montjoye, et il termine de la manière la plus heureuse le troisième acte, le plus émouvant et le plus dramatique de tous.

Nous n'aurions que des éloges à donner à ce drame, si M. Feuillet, cédant, dit-on, aux instances d'un comédien distingué, n'avait pas compromis la portée morale de son œuvre par un dénouement sentimental qui nous paraît ici un contre-sens. La pièce devait se terminer au quatrième acte, lorsque Montjoye, après avoir blessé en duel George de Sorel, est obligé de fuir devant sa fille, afin de ne pas la tuer par sa présence. Cela choque et fait mal vraiment de le voir au dernier acte redevenu bon père, bon époux et ouvert à tous les généreux sentimens. Montjoye ne doit pas pouvoir se convertir aux bons sentimens de la nature humaine; pour l'honneur de la morale, il doit rester ce qu'il est. Cependant, si ce dénouement artificiel est absolument nécessaire à la représentation, — ce que nous ne croyons pas, — nous émettons le vœu que M. Feuillet le retranche dans la pièce imprimée. Le drame finit si bien avec la fuite précipitée de Montjoye devant la douleur de sa fille! Le bon sens, la morale et le sentiment poétique sont d'accord pour demander que le spectateur se retire sous l'impression du châtement du personnage principal.

Si nous voulions faire usage maintenant du microscope critique, nous aurions bien quelques petits reproches à faire à M. Feuillet.



Ainsi les autres personnages de la pièce étouffent pour ainsi dire à l'ombre de Montjoye, qui absorbe à lui seul toute l'attention du spectateur. Leurs caractères, très suffisamment indiqués, ne sont pas cependant dessinés avec autant de netteté que le personnage principal. Ils ont bien leur physionomie à eux, mais il faut y regarder à deux fois avant de la découvrir. En général, il nous a semblé que M. Feuillet, en écrivant son drame, avait trop songé qu'il écrivait pour le théâtre. Il s'est dit très justement que le drame consistait avant tout dans l'action; mais cette préoccupation légitime l'a peut-être entraîné trop loin. Il s'est ainsi volontairement privé d'une partie de ses ressources; il a contraint au silence toutes ces facultés si subtiles, si éloquents, si pénétrantes, que nous lui connaissons. Pas une note de rêverie, de poésie et de caprice; le drame marche au pas redoublé, brûlant avec une vigueur et une décision remarquables les diverses étapes de l'action sans se ralentir un instant et sans prêter un regard aux fleurs qu'il était si facile de cueillir tout le long de la route. Le style ordinairement imagé de M. Feuillet est devenu dans cette pièce d'une sobriété qui frise parfois la sécheresse, et on compterait très aisément les métaphores dont elle est émaillée. Celui qui lirait ce nouveau drame sans être averti du nom de l'auteur aurait certainement quelque difficulté à y reconnaître le gracieux écrivain des *Scènes et proverbes*, le poétique romancier de *la Petite comtesse* et de *Sibylle*. Enfin nous ne pouvons nous empêcher de croire que, si l'auteur eût écrit son drame sans une trop grande préoccupation des exigences de la scène, il eût donné à certaines situations tout le développement qu'elles comportaient. Nous n'en indiquerons qu'une seule, la scène du second acte où Henriette, la femme de Montjoye, au milieu du tumulte de la fête que donne son mari pour préparer son élection, le presse de compléter cette journée heureuse pour tous en lui donnant ce nom d'épouse qu'il lui refuse et qu'elle a mérité pourtant par un si long martyre. C'est une de ces situations pathétiques où vibrent les cordes les plus morales du cœur humain, et que le talent de M. Feuillet affectionne particulièrement. Eh bien! la scène est moins émouvante qu'on n'aurait pu l'attendre. Certes les plaintes d'Henriette sont touchantes, mais comme elles auraient été plus éloquents, si M. Feuillet n'eût pas imposé une contrainte à son talent, et s'il eût écrit libre de toute obsession. Dans cette scène cependant, Henriette devait épuiser toutes les ressources des larmes et de la supplication, car c'est pour la dernière fois qu'elle fait appel à la pitié et à la justice de son mari, et lorsqu'elle reparaitra devant lui, ce ne sera plus pour le supplier, mais pour lui faire une sommation impérieuse et pressante. Telle qu'elle est, cette scène ne laisse pas prévoir la prochaine résolution d'Henriette; on se dit que c'est une scène comme il a dû y en avoir

beaucoup dans le ménage Montjoye, et que ce ne sera pas la dernière. Or il fallait précisément qu'on sentît que c'était la dernière ; mais la crainte du public impatient des longueurs assiégeait la pensée de M. Feuillet. Il a donc coupé court brusquement aux plaintes d'Henriette et à la philosophie cynique de Montjoye. Allongée de trente lignes comme M. Feuillet sait les écrire, cette scène devenait admirable.

Toutes ces critiques néanmoins disparaissent devant la vigueur avec laquelle M. Feuillet a dessiné son personnage principal et devant l'habileté avec laquelle il a su le présenter et le faire accepter du public. C'était une tâche difficile, car, nous le répétons, ce caractère est sans précédens aucuns, et il est dans son immoralité d'une telle anomalie, d'une telle excentricité monstrueuse, que si l'on eût passé en revue les noms des auteurs capables de le mettre en scène, celui de M. Octave Feuillet est le dernier auquel on aurait songé. Cette entreprise semblait convenir surtout au talent de M. Dumas ou de M. Augier, et certes personne ne se serait étonné de les y voir échouer, tant elle est ardue ; c'est M. Feuillet qui s'y lance, et pour comble de bonheur il y réussit. C'est donc un succès qui peut compter double pour lui, et qui mérite un double applaudissement.

*In medio stat virtus*, disait le sage de l'antiquité. Cette maxime n'est point, paraît-il, du goût de nos auteurs dramatiques et dans le courant de notre époque. Les personnages qu'ils nous présentent sont placés à une telle distance du *milieu* de la nature humaine, qu'ils nous donnent une sensation étrange d'éloignement. Il semble qu'il faudrait voyager un temps infini pour les rejoindre. Certes Jean Baudry, le héros du nouveau drame de M. Vacquerie, est bien différent de Montjoye ; ils ont cependant cette ressemblance commune, c'est qu'ils sont placés aux extrémités de la nature humaine. Seulement Montjoye, si odieux qu'il paraisse, est vrai, tandis que Jean Baudry, malgré les vertus qu'on lui prête, est parfaitement chimérique. Un jour, Jean Baudry surprend un gamin des rues qui fouillait indiscrètement dans ses poches. Vous ne l'eussiez point ramassé ; mais Jean Baudry le fit. Tout philanthrope a sa pensée, et celle qui traversa en ce moment l'esprit du héros de M. Vacquerie fut passablement étrange : il lui vint l'idée de se dévouer corps et âme à cet enfant. Les plus subits miracles de la grâce ne sont pas plus foudroyans que cet accès d'humanité. Acceptons toutefois ce point de départ : Jean Baudry a fait une action généreuse à laquelle il faut applaudir, car il n'y aura jamais trop de générosité en ce monde. Olivier a grandi, et, grâce aux soins de son protecteur, il est devenu un jeune médecin savant, et, comme d'habitude, plein d'avenir. Cependant l'éducation, en dépouillant l'enfant de son écorce grossière, n'a pas été assez puissante pour transformer son

cœur; sa nature sauvage et malfaisante se réveille par momens, et donne à l'excellent Jean Baudry de fréquentes occasions de dépenser un peu de cette faculté de dévouement dont il est trop plein. Ces petits exercices répétés de sacrifice et de patience sont pour le bonhomme ce que sont les saignées mensuelles pour les tempéramens apoplectiques. Olivier aime éperdument la fille d'un négociant du Havre, dont il n'ose demander la main, et dont le père est l'ami intime de Jean Baudry. Jusque-là il est dans son droit : il aime, il est aimé, et s'il pouvait se contenir un peu plus, il n'y aurait rien à reprendre dans sa conduite; mais une des particularités les plus curieuses de ce drame, c'est que les personnages semblent avoir une peine infinie à mettre leur conduite d'accord avec le bon sens. A chaque instant, on a envie de leur dire : « Arrêtez-vous! vous outre-passez votre droit, vous exagérez votre devoir. Des conditions nouvelles vous créent de nouvelles obligations, et votre conduite, légitime hier, ne l'est plus aujourd'hui. » Olivier, qui tout à l'heure n'était que turbulent, s'avise de devenir odieux. Pendant qu'il se désespérait, la ruine a surpris le père de la jeune fille qu'il aime. C'est Jean Baudry, l'universel bienfaiteur, qui répare cette ruine, et, pour ne pas humilier son obligé, il lui demande la main de sa fille. M<sup>lle</sup> Andrée, le seul personnage sensé de la pièce, le seul dont la conduite soit d'accord avec les vrais principes moraux, marche sans hésiter au-devant de son devoir et accepte la proposition de l'honnête Jean Baudry. Elle fait taire son cœur et se dévoue à l'homme qui a sauvé l'honneur de son père. Il semble qu'Olivier n'aurait qu'à faire ce que fait M<sup>lle</sup> Andrée, c'est-à-dire se taire et se résigner; mais non : il s'emporte et se révolte sans songer un seul instant que lui, qui hier avait tous les droits que donne la nature, n'en a plus aucun du moment où M<sup>lle</sup> Andrée lui a fait part de sa décision nouvelle, des motifs de cette décision et du nom de celui qu'elle épouse. Alors suit une série de scènes péniblement odieuses entre Olivier et son protecteur, où les deux personnages engagent une lutte de sentimens bizarres qui finit, comme toujours, par la défaite de ce brave Jean Baudry. Ce martyr du dévouement utopique et du devoir chimérique renonce à la main de M<sup>lle</sup> Andrée et part avec Olivier en annonçant qu'il le ramènera. Voilà tout le drame. Je me demande ce que M. A. Vacquerie a voulu prouver? S'il a voulu proposer Jean Baudry à l'imitation des spectateurs, je crains fort qu'il n'ait manqué son but : la gloire de son héros ne convertira et ne tentera personne; mais si par hasard il a voulu démontrer cette proposition de morale pessimiste à la *Candide*, que nous devons toujours nous attendre à expier nos vertus, et que le bien que nous faisons entraîne inévitablement son châtement, il a réussi.

Il est très facile de reconnaître à quelle influence Jean Baudry

doit sa fièvre de dévouement. Il est évident qu'il a lu *les Misérables* de M. Victor Hugo, et que le caractère de l'évêque Myriel lui a inspiré un enthousiasme aussi contagieux que celui que l'*Amadis* inspira jadis à don Quichotte. Seulement, comme il arrive toujours, l'imitateur a exagéré son modèle et l'a faussé en l'exagérant. On comprend les mobiles qui font agir le saint évêque : c'est la foi, la charité, le zèle chrétien ; mais on ne distingue pas aussi clairement les mobiles qui poussent Jean Baudry au sacrifice et à l'immolation de lui-même. M. Vacquerie croit-il par hasard que la nature humaine réduite à ses seules ressources soit capable de tels prodiges de dévouement ? En vertu de quels principes, de quelle morale, de quelle foi irrésistible et profonde le héros de M. Vacquerie fait-il aussi bon marché de lui-même ? Quel grand intérêt l'oblige ? quelle haute nécessité le commande ? De deux choses l'une : ou bien il se dévoue par caprice, par fantaisie d'imagination, ou bien il se dévoue par instinct machinal et instinctif, par *passivité* de nature. Ce sont là deux tristes mobiles d'action, et, quel que soit celui qu'on choisisse pour expliquer la conduite de Jean Baudry, il est peu fait pour relever son caractère et le rendre intéressant. Ou Jean Baudry est un excentrique, ou c'est tout simplement ce qu'on appelle dans le monde une bonne pâte d'homme, destiné à jouer le rôle de dupe. Quant à être un grand et noble caractère, comme a l'air de le croire M. Vacquerie, jamais. Les hommes d'une noble nature ne font pas aussi bon marché d'eux-mêmes, et savent mieux défendre leurs droits. Cette espèce de vulgarisation du sacrifice que M. Vacquerie nous présente dans la personne de Jean Baudry serait mortelle à la morale, si par hasard elle était possible. Qu'est-ce, je le demande, qu'une bonté qui n'est pas armée de fermeté et qui est à la merci de tous les hasards de l'égoïsme humain et de tous les caprices des natures grossières ou cupides ? Un homme d'un noble caractère aurait très bien pu, comme Jean Baudry, ramasser le jeune Olivier ; mais certainement, cela une fois fait, il l'aurait élevé de telle sorte que sa dernière incartade n'eût jamais été possible. Ce Jean Baudry si humain, si prompt au sacrifice, devrait mieux comprendre les devoirs qu'il s'impose. Il est très évident qu'il a mal élevé Olivier, car ce caractère ne peut se comprendre que par une mauvaise éducation ou par une dépravation innée et indestructible. M. Vacquerie aime mieux croire à la force du sang, à la fatalité des instincts ; il semble admettre que la nature est incorrigible. Si M. Vacquerie n'était qu'un romantique, cette opinion serait parfaitement d'accord avec les principes de son école ; mais il est aussi un démocrate, et alors comment concilie-t-il cette croyance à la force du sang avec les principes de la démocratie ? Pour moi, j'aime mieux croire à une mauvaise éducation, et le ton des conversations de Jean Baudry

avec Olivier suffit pour justifier mon opinion. On ne parle pas un langage plus faible, plus timide, plus mou, qui autorise davantage l'indiscipline, la révolte et l'insolence. Un héros du stoïcisme, ce Jean Baudry! Eh! non, mille fois non, ce n'est qu'une ganache qui a bon cœur, ou plutôt c'est tout simplement ce personnage de convention de la littérature du dernier siècle, l'homme bienveillant et sensible rajeuni selon les formules d'une certaine école et accommodé au goût du jour.

*Les Indifférens*, de M. Adolphe Belot, l'un des auteurs du *Testament de César Girodot*, valent, à mon avis, beaucoup mieux qu'on ne l'a dit. La pièce est longue, traînante, nonchalante et froide comme les personnages mêmes dont elle porte le nom et qu'elle veut peindre; mais elle ne manque ni d'esprit, ni de vérité, ni de finesse. C'est encore une singulière maison que celle où M. Belot nous introduit : il y règne une température glaciale que les feux de l'enthousiasme le plus brûlant ne parviendraient pas à dissiper. Dès qu'on y entre, on commence à frissonner, au bout de quelques heures on y gèle, et si on ne prend pas le parti de s'en aller, on court risque de partager le sort des habitans de cette Sibérie de nouvelle espèce. Tous les membres de cette famille vivent comme étrangers les uns aux autres, indifférens à leurs actions réciproques; on dirait les hôtes d'un hôtel garni parisien ou d'un *boarding house* anglais. Ils se rencontrent aux heures des repas, échangent quelques paroles insignifiantes et banales; puis, le repas fini, chacun va de son côté. Il est convenu que les actions du mari ne regardent pas la femme, que les actions du fils ne regardent pas le père. Indifférens les uns aux autres, ces singuliers personnages le sont bien plus encore au reste du monde; ils ne se soucient de quoi que ce soit, et vivent dans le néant moral le plus complet. *Cela m'est bien égal*, cette parole qui revient sans cesse sur leurs lèvres et qui commence et finit invariablement tous leurs discours, est la formule parfaite de leur existence. Rien n'est contagieux comme l'indifférence, et rien ne s'apprend plus vite, parce que rien ne lasse plus vite. Que faire en face d'un indifférent quand on est condamné à vivre avec lui? Se taire et l'imiter. On se fatigue de dépenser inutilement son enthousiasme, son intelligence, sa sensibilité. On renferme donc en soi tous ces trésors qui n'ont pas leur emploi, et comme les journées se passent sans qu'on ait l'occasion d'en faire usage, on les oublie, et au bout de quelque temps on ne saurait dire s'ils ont existé. C'est là l'histoire de la famille Simonet. Il a suffi d'un seul personnage, M. Simonet père, pour communiquer l'indifférence à toute sa maison. Selon lui, pour vivre heureux, il ne faut rien prendre au sérieux dans la vie, il faut traiter toutes choses comme de simples *blagues*, selon le mot de son fils Aristide, qui a merveilleusement

profité des leçons de ce sage père. Cette belle morale a porté ses fruits, et il ne se passe guère de jour où M. Simonet ne s'applaudisse de l'avoir fait adopter par tous ceux qui l'entourent. Comme Montjoye, il attend pendant trente ans les conséquences de ses principes; elles arrivent à la fin. Un jour vient où il a besoin des secours et de l'affection de sa famille : il s'adresse à sa femme, et celle-ci l'envoie promener; il se tourne vers ses enfans, et ceux-ci le regardent avec étonnement sans le comprendre. Qu'est-ce qu'il leur demande en effet? L'indifférence n'est-elle donc plus la première et la plus utile des vertus? La donnée de cette comédie est des plus vraies et des plus morales. M. Belot a très judicieusement posé le doigt sur le vice véritable de notre société contemporaine, l'indifférence. Sa comédie est prise dans la réalité la plus exacte, mais elle a le tort de n'être pas dramatique. Des indifférens ne prêtent pas au drame, parce qu'ils ne se prêtent pas eux-mêmes à la lutte, à l'action et à la passion. Tant qu'il ne s'agit que de poser et d'expliquer les caractères, la comédie marche à merveille; mais dès que la catastrophe menace, elle s'arrête court. La nonchalance des personnages fait obstacle à l'action; c'est à peine s'ils ont la force de se lever sous l'aiguillon qui les pique; ils se réveillent en se frottant les yeux et demandent ce qu'il y a. Leurs habitudes invétérées d'indifférence leur font prendre trop froidement le coup qui les frappe, les protègent trop contre la douleur et la passion. Contrairement à la coutume des personnages de drame, qui ont un penchant invincible à exagérer leurs sentimens, les personnages de cette comédie restent en-deçà des sentimens qu'ils devraient éprouver; quand ils sont émus, ils le sont moins que leur situation ne le comporte. La comédie de M. Belot a donc d'excellentes qualités; mais, par la faute même du vice qu'elle veut peindre, elle a un peu le défaut de la jument de Roland, elle ne marche pas.

Le théâtre contemporain appartient tout entier à la prose; la comédie en vers semble en être bannie, et ceux-là mêmes qui naguère se faisaient honneur de lui rester fidèles, comme M. Émile Augier, l'ont abandonnée. Les poètes ne font plus à la scène que de rares apparitions : ils sont la terreur des théâtres, et du plus loin qu'on en voit venir un, on lui ferme la porte au nez, pour peu qu'on soit averti à temps. Plus heureux que la plupart de ses frères en Apollon, M. Édouard Pailleron est parvenu à se faire accepter dans ces lieux inhospitaliers. Il est vrai qu'il a pris le meilleur moyen pour se faire accepter : pas de grandes machines présomptueuses, de petites comédies en un acte ou deux, bien gentilles, bien accortes, et très suffisamment éveillées, dont on peut écouter sans fatigue pendant une heure l'aimable babil. M. Pailleron a de la facilité plutôt que de la verve, et de l'esprit plutôt que du trait. Il coupe un

dialogue en aussi menus morceaux qu'il le peut, et les tirades lui sont à peu près inconnues; mais s'il n'y prend garde, cette précaution, assez sage en apparence, lui jouera un mauvais tour, et pour avoir voulu trop chercher la rapidité et fuir la monotonie, il écrira des vaudevilles en vers au lieu d'écrire des comédies. Ce défaut est déjà sensible dans sa nouvelle pièce, *le Dernier quartier*. C'est encore d'une sorte d'indifférent qu'il s'agit ici. Quoiqu'elle soit écrite en vers, cette petite comédie ne nous éloigne donc pas des mœurs et des caractères que nous venons de passer en revue. Raymond est un jeune mari qui a certainement été camarade d'adolescence d'Aristide Simonet. Au bout de six mois de mariage, son affection est à bout de force; cependant il finit par reprendre courage et promet d'aimer sa femme autant qu'il pourra. Nous n'avons pas à raconter les menus incidens qui l'amènent à cette louable résolution; qu'il nous suffise de dire que la petite comédie dont il est le héros marche sans embarras, d'une allure dégagée, et qu'elle parle un langage facile et quelquefois heureux.

Ainsi partout, même dans la comédie en vers, le théâtre nous ramène à la réalité contemporaine. Je ne vois guère qu'un seul rebelle à cette domination acceptée de tous. Voici une fantaisie de M. de Banville, *Diane au bois*, où l'auteur s'est abandonné tout à son aise à son amour pour les images et les métaphores. M. de Banville, qui a un goût très vif, on ne peut le contester, pour toutes les jolies choses poétiques, a-t-il lu par hasard l'*Aminta* du Tasse? Nous croirions volontiers qu'il a pris la donnée première de sa *comédie héroïque* (c'est le titre qu'il a donné à sa pièce) dans le prologue de la pastorale italienne, où l'on voit l'Amour en habit de berger vivant parmi les simples gens des campagnes, et venant annoncer qu'il se dispose à châtier le cœur de la plus cruelle des nymphes qui suivent le cortège de la chaste Diane. Nous nous bornons à indiquer cette ressemblance, peut-être trompeuse. L'emprunt d'ailleurs, si emprunt il y a, est de ceux qui sont parfaitement autorisés. Si je fais cette observation, c'est que sa pièce, tout antique qu'elle s'intitule, semble s'être promenée dans beaucoup de lieux qui sont très modernes, et qu'il n'y aurait par conséquent rien d'étonnant à ce qu'elle eût fait une excursion dans la pastorale italienne. Le dilettantisme poétique de M. de Banville est en effet très souple et très étendu, car il va de Théocrite et de Virgile à Ronsard et à Shakspeare. Sa pastorale de *Diane au bois* est sous ce rapport une œuvre de marqueterie poétique des plus curieuses. Ses dieux et ses nymphes tantôt se contentent de traduire correctement et sobrement le langage des bergers de Théocrite, tantôt s'abandonnent à la furie métaphorique comme les personnages de Shakspeare, tantôt parlent gra-

vement et doctoralement le langage des poètes versés dans les mystères de la théologie païenne. Même curieuse marqueterie dans les caractères de ses personnages : ses dieux sont tantôt les dieux rustiques et simples des bois et des clairières antiques, tantôt les dieux de nos anciennes allégories dramatiques ou pittoresques, tantôt enfin les dieux métaphysiques de la critique moderne. M. de Banville cherche à fuir la réalité contemporaine; mais cette réalité se venge de lui, et il est à son insu beaucoup plus moderne qu'il ne le croit. On distingue facilement dans cette fantaisie antique des traces d'influence qui datent de 1862 ou 1863. Je lui signale, entre autres passages, une certaine conversation de Diane avec ses nymphes touchant le caractère et les mœurs des habitans de l'Olympe. Le souvenir d'*Orphée aux Enfers* a bien certainement passé par là. Vous voyez qu'on n'échappe jamais à son temps, et qu'il vous rattrape au moment où on croit en être le plus loin. La pastorale de M. de Banville est d'ailleurs écrite en vers amples, harmonieux, sonores, qui se lisent avec plaisir.

Voilà le bilan le plus récent de notre littérature dramatique : il n'est ni plus ni moins remarquable que celui des années précédentes; mais l'impression dernière qui nous reste de ces productions n'est pas des plus gaies. Les trois pièces principales que nous avons examinées, quoique bien différentes, se ressemblent en ce qu'elles révèlent toutes trois un vide moral et une incertitude de principes qui sont vraiment faits pour affliger. On dirait qu'il y a quelque ressort brisé dans l'âme contemporaine, et que le cœur de la société ne bat plus aussi fortement qu'autrefois. La tristesse et la lassitude sont au fond de toutes ces productions dramatiques qui, contrairement à l'antique adage, *castigat ridendo mores*, semblent ne pouvoir nous instruire qu'en pleurant ou en bâillant. La gaieté semble disparue du théâtre et des mœurs; aucun de ces personnages n'a le plus petit mot pour rire et aucun ne prête à rire, même parmi ceux qui ont la prétention d'appartenir à la comédie. Les caractères sérieux donnent le frisson, les caractères frivoles inspirent la mélancolie. Nous semblons vraiment descendre depuis plusieurs années les cercles d'une géhenne littéraire qui n'ont rien à envier aux cercles de l'enfer de Dante. Nous avons traversé successivement les mares infectes, les bois des harpies, les cercles de feu; nous voici arrivés maintenant dans les régions de glace, les dernières de toutes, celles au bout desquelles il n'y a plus rien. Puisse au moins cette étape être la dernière pour nous comme elle fut la dernière pour le poète florentin! Puissions-nous, comme lui, au sortir de la région où sont châtiés les cœurs de glace, nous retrouver en face de la saine humanité, des cœurs vivans, du ciel et de la nature!

ÉMILE MONTÉGUT.



---

## UN TABLEAU

DE

# FRANÇOIS CLOUET

---

L'apparition d'une œuvre d'art, tout à la fois d'origine incertaine et de mérite incontestable, œuvre de maître évidemment, mais sans preuves ni tradition, restée comme enfouie pendant longues années et sortant tout à coup du silence et de l'oubli, pour exercer et pour mettre à l'épreuve la clairvoyance des connaisseurs, c'est là un genre d'énigme et de plaisir qu'on peut de loin en loin se promettre à Paris. Ne vous souvient-il pas d'un délicieux tableau qu'un Anglais, M. Moris Moore, soumit ainsi, voilà quelques années, au contrôle du public parisien, tableau qu'il attribuait, non sans bonnes raisons et malgré quelques taches qui permettaient le doute, au pinceau de Raphaël lui-même? Cet *Apollon et Marsyas* fit éclore plus d'une controverse, et devint, ici même, l'objet d'une savante et juste appréciation (1). Eh bien! tout récemment nous avons eu même fortune, et nous avons passé quelques charmantes heures devant une peinture non moins inattendue, non moins extraordinaire par ses beautés mêlées aussi de quelque imperfection. A ne considérer que la paternité présumée, cette œuvre-ci est moins ambitieuse, puisqu'il n'est pas question de revendiquer pour elle le plus grand nom de l'art moderne, et qu'on en fait tout simplement honneur à un maître français du XVI<sup>e</sup> siècle; mais pour l'histoire de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1858.

l'art, surtout pour l'histoire de notre art national, la découverte, à notre avis, est plus rare et plus précieuse encore.

Cette fois, c'est un Lithuanien qui est le possesseur du trésor. M. de Lachnicki a formé dans sa terre de Lachnow, près de la ville de Grodno, une galerie d'un grand prix, nous dit-on : c'est une des richesses de ce petit musée que le tableau dont nous parlons. On peut le voir maintenant à Paris. Il est moins portatif que l'*Apollon et Marsyas* ; on ne le promène pas avec soi sous deux volets d'acajou comme un nécessaire de voyage : c'est un panneau de grande dimension, près de deux mètres de longueur sur plus d'un mètre de haut. Les personnages sont nombreux : on y compte huit femmes, la plupart encore jeunes, un enfant nouveau-né et deux jeunes garçons. Les têtes, un peu plus fortes que demi-nature, sont étudiées avec un soin extrême : elles ont le charme, l'importance et le caractère de portraits.

Si nous consultons les costumes et les détails de toilette, surtout certains bijoux et les chiffres dont ils sont parsemés, la scène doit se passer en France, à la cour et sous le règne de Henri II. Quant au sujet, c'est autre chose, il est beaucoup moins clair, et le mot de l'énigme est encore à trouver. Vous croyez au premier aspect qu'il s'agit d'une scène biblique, que cette grande dame couverte de bijoux, pompeusement assise sous ces ombrages, entourée de tant d'honneurs, doit être pour le moins la fille de Pharaon, et que l'enfant qu'on lui présente est Moïse tiré des eaux. Évidemment c'est là le sujet apparent, le programme avoué ; mais est-ce bien le sujet véritable ? La fiction n'est-elle pas transparente ? Ne voit-on pas que, sous le voile de l'antique légende, c'est une histoire contemporaine que le peintre entend nous donner, et que la Seine ou la Loire coule, au lieu du Nil, au fond de son tableau ?

Et d'abord cette blonde figure vers qui rayonnent tous les regards, cette soi-disant fille de Pharaon, ne nous est-elle pas connue ? Ne sont-ce pas des traits que le ciseau de Jean Goujon a immortalisés ? Cette expression tout à la fois altière et caressante, ce front impérieux et ces grands yeux baissés, cette ligne du nez si prolongée et pourtant si gracieuse, ce visage d'un ovale si parfait, cette abondante chevelure si bien plantée et relevée si hardiment, est-ce là une beauté banale, une de ces figures qu'invente en se jouant l'imagination d'un peintre ? n'est-ce pas au contraire un type à part, tellement particulier qu'il doit se rapporter à une seule personne, et cette personne, sans conteste possible, n'est-elle pas Diane de Poitiers ? De tous les portraits authentiques de la duchesse de Valentinois, nous ne craignons pas de le dire, celui-ci doit être le plus vrai, le mieux compris, le plus étudié sur nature, et à défaut de

cette ressemblance, qui frappera quiconque est initié le moins du monde à l'iconographie de notre xvi<sup>e</sup> siècle, il suffirait, pour établir l'identité de la personne, de l'étrange costume que le peintre lui a donné. Ce costume est celui que nos premiers parens portaient au paradis terrestre, le même dont est vêtue la Diane de Poitiers que vous voyez au Louvre sculptée par Jean Goujon. Il est vrai qu'une fourrure de martre doublée de velours bleu se trouve là fort à point et laisse le buste seul entièrement à découvert; mais c'est déjà quelque chose de passablement rare qu'une femme ainsi déshabillée au milieu d'autres femmes qui toutes ont des robes et mieux encore, des fichus et des guimpes. A ce seul trait ne reconnaît-on pas la sultane dans son harem? Personne autre à la cour, même en ce temps de mœurs plus que faciles, n'eût osé se faire sculpter ou peindre dans ce simple appareil : c'était un sans-façon dont la belle duchesse se réservait le privilège. Aussi voyez comme elle en use sans le moindre embarras! Vos regards ne la troublent point; elle ne se croit pas seule, comme Susanne au bain ou Bethsabée à sa toilette : c'est sciemment qu'elle étale toutes ses perfections; elle se pose en déesse descendue de l'Olympe, et daignant donner aux mortels le spectacle de sa beauté.

Ainsi pas le moindre doute sur le principal personnage : c'est bien Diane de Poitiers; mais que fait-elle dans cette compagnie? quelles sont ces femmes qui l'entourent? et surtout que veut dire cet enfant? Ni la manière dont on le lui présente, ni celle dont elle le reçoit ne s'expliquent, s'il s'agit de Moïse. Il y a d'un côté bien trop de déférence et trop de majesté de l'autre. On dirait une cérémonie bien plus qu'une œuvre de charité, et cet enfant doit être un petit personnage plutôt qu'un pauvre abandonné. Ne serait-ce pas un fils de France, le duc d'Alençon par exemple, le dernier né de Henri II? Nous hasardons cette conjecture tout en la trouvant plus qu'étrange, puisqu'elle force à supposer que la maîtresse en titre se serait fait notifier officiellement, pour ainsi dire, la naissance de l'enfant royal. Mais pourquoi pas? Était-il un caprice qu'elle ne pût satisfaire? Son pouvoir avait-il des bornes? Et à supposer que la fantaisie l'ait prise de se faire rendre cet hommage, faudrait-il s'étonner qu'elle eût chargé un peintre habile d'en perpétuer le souvenir?

Ce qui nous suggère cette idée, c'est la présence au milieu de ces femmes des deux jeunes garçons dont nous avons déjà parlé. Le plus âgé paraît avoir dix ou douze ans, l'autre environ quatre ou cinq. C'était à peu près l'âge du dauphin, depuis François II, et de son jeune frère Charles IX, lorsque le duc d'Alençon vint au monde. Le caractère des deux visages, l'aspect un peu maladif de

l'aîné, et chez le plus jeune un certain air violent et tapageur, un air de Néron enfant, permettent de supposer que ce sont bien ces deux princes, et qu'ils sont là, eux aussi, pour faire acte d'obédience.

On peut même aller encore plus loin et se demander si dans le fond du tableau, à droite, cette femme debout, la seule qui n'ait pas l'air de faire sa cour à la grande dame en manteau bleu, et qui, par son expression pensive et presque distraite, reste comme étrangère aux hommages qui lui sont rendus, ne serait pas la reine, la mère du nouveau-né, Catherine elle-même. Nous ne voulons rien affirmer, parce que les portraits de la reine-mère, avant son veuvage, sont trop rares et d'une authenticité trop douteuse pour qu'on puisse en tirer des termes de comparaison. Cette robe de couleur, cette coiffure encore jeune, déroutent nos souvenirs; le costume est d'ailleurs bien simple pour une reine, et comment retrouver sous ces traits agréables, mais sans accent, sans énergie, la Catherine que nous connaissons tous? Certains visages, il est vrai, se transforment en vieillissant, et celui-ci, à le bien regarder, pourrait être du nombre. On sent qu'un jour ou l'autre, par d'insensibles altérations, il se rapprochera du modèle auquel en ce moment il ressemble si peu. Rien ne défend donc de croire, matériellement parlant, que cette femme soit Catherine; mais Catherine en un tel lieu! est-ce possible? est-ce croyable? La légitime épouse venant faire chez la concubine ses relevailles en quelque sorte et acceptant pour son fils cet insolent patronage, c'est un degré de mortification qui paraît trop invraisemblable. Et pourtant la vie entière de Catherine, tant que vécut son époux, n'est-elle pas remplie d'avanies de ce genre? Et ne savons-nous pas qu'elle les dévorait en silence, étouffant sa colère sous un masque de résignation?

Après tout, qu'on fasse bon marché de notre conjecture, nous ne demandons pas mieux; qu'on en propose une meilleure, nous sommes prêt à l'adopter. L'explication du sujet n'est ici qu'un point très secondaire. Cette explication, quelle qu'elle soit, n'infirmera jamais ce fait incontestable que Diane de Poitiers est l'héroïne du tableau, et que parmi ces femmes il en est deux qui portent des bracelets où sont gravés des H et des doubles C adossés, chiffre officiel qui équivaut à une date et ne laisse de choix qu'entre les douze années du règne de Henri II. Ceci posé, deux questions seulement valent qu'on s'en occupe; ces deux questions sont celles-ci : quelle est la valeur de l'œuvre? quel peut en être l'auteur?

La première est bientôt résolue. Il suffit d'un regard pour reconnaître la main d'un maître et d'un maître éminent. Touche fine et serrée, modelé délicat, pinceau souple et précis, couleur harmo-

nieuse et savante, telles sont les qualités qui, dans cette peinture, vous frappent dès l'abord. Si en quelques parties elle semble inachevée et presque à l'état d'ébauche, dans tout le reste elle touche à la perfection, et, pour tout dire, elle est de premier ordre. Ce sont principalement les têtes où se révèle le grand talent du peintre, ce qui permet de supposer que d'ordinaire et par prédilection il était peintre de portraits. Ces têtes sont vivantes, étudiées dans les plus fins détails, et néanmoins sans l'ombre de sécheresse. Celle de Diane nous paraît un chef-d'œuvre. Rien de plus suave et de plus transparent que cette blonde carnation, rien de plus gracieux que ces cheveux, ces bijoux, ces élégantes nattes qu'une gaze légère rattache en se jouant. L'arrangement de cette coiffure ne saurait être plus exquis, et le rendu en est incomparable.

A la gauche de Diane, et presque sur le même plan, cette femme qui se retourne et la regarde fait avec elle le plus parfait contraste. Elle est chastement vêtue; sa mante verte lui vient presque au menton; rien de voluptueux dans sa pose, point de paupières baissées, un regard vif et limpide, des traits fins et intelligens, figure toute française dont on voudrait savoir le nom, et d'une expression pénétrante qui se grave dans le souvenir. Un peu plus bas, cette personne déjà plus mûre, qui présente l'enfant et fait un peu l'office de nourrice, a moins de charme, moins de grâce, mais quelle physionomie! quel type individuel! et comme ces traits un peu bizarres et anguleux sont franchement accusés et exprimés avec bonheur! Quant à l'autre figure qui occupe le premier plan, à la droite de Diane, le dos tourné au spectateur, elle est d'un caractère tout à fait différent et tranche sur tout l'entourage; elle vise à l'ampleur, au style, à l'effet: beauté presque virile, un peu déclamatoire, dans le goût des écoles d'Italie, le goût alors dominant. Viennent enfin à l'autre extrémité du tableau, à la droite du spectateur, deux jeunes femmes plus calmes, plus modestes, moins dramatiques, plus rêveuses, l'une blonde, l'autre brune, et agréables à qui mieux mieux. Mais de toutes ces figures, celle qui nous plaît et nous séduit le plus, celle qui donne à la composition le cachet le plus original, c'est une jeune fille de dix-huit ans à peine, debout, dominant tout le groupe de ces femmes assises, et regardant ce qui se passe avec des yeux pleins de malice et un mouvement de lèvres légèrement moqueur. La souplesse, l'esprit, le charme de cette jeune fille, aucun mot n'en peut donner idée. Si elle n'avait pas trois ou quatre ans de trop, ce serait Marie Stuart en personne. Qui peut-elle être? Nous l'ignorons; mais dans cette figure et même dans son costume il y a des finesses de ton, des grâces de couleur qui font déjà pressentir les plus charmans caprices de nos maîtres du dernier siècle. Wat-

teau ne fera rien de plus hardi, de plus piquant, Greuze rien de plus suave, et cependant cette peinture reste nette et solide, d'une pâte aussi ferme, aussi dense que si elle sortait des mains d'un Holbein ou d'un Léonard. N'oublions pas enfin, au milieu de ces femmes, nos deux jeunes garçons, nos deux princes, l'aîné surtout, si bien drapé dans son manteau de couleur fauve : costume et carnation, tout dans cette figure soutiendrait la comparaison avec les portraits florentins les plus fins et les plus sévères que le xv<sup>e</sup> siècle ait produits.

On le voit donc, l'œuvre est considérable : elle a des taches, des lacunes, tout à l'heure nous les indiquerons ; mais pour aborder la question qui nous reste à résoudre, pour découvrir le nom du peintre, ce sont les beautés surtout qu'il faut avoir devant les yeux. Quel homme en France, vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, était capable de peindre un tel tableau avec ce soin, cette conscience, cette habileté magistrale ? Voilà ce qu'il s'agit de chercher.

Était-ce un Italien ? Nous mettons au défi tous les artistes d'outre-monts, et la colonie de Fontainebleau tout entière, d'avoir en ce temps-là rien produit de semblable. Aucun d'eux n'aurait pris la peine de travailler ainsi. Ils faisaient fi de la touche serrée ; en Italie, c'était un art perdu. Ces imitations scrupuleuses d'objets inanimés, ces fines ciselures, ces bijoux chatoyans, rendus avec plus d'art et de patience qu'il n'en faut à l'orfèvre pour faire les bijoux eux-mêmes, ces soins minutieux que Léonard et parfois Raphaël daignaient encore s'imposer, ce n'était ni Primatice, ni ses subordonnés, ni aucun de ses compatriotes, sans distinction d'école, qui s'y seraient assujettis. Ils auraient cru tomber dans les misères gothiques, déshonorer leur pinceau. Peu soucieux de la nature, cherchant l'effet, le style, le mouvement, la vie, la vie factice, jamais la vie réelle, ils ne peignaient que de pratique. Ainsi, dans aucune hypothèse, aucun moyen d'admettre que l'auteur du tableau fût un Italien.

Était-ce donc un Flamand, un Flamand italianisé, c'est-à-dire conservant ses aptitudes nationales, réglées, modifiées, adoucies par un séjour en Italie, un Flamand comme Otto Venius par exemple ? Nous devons dire qu'au premier coup d'œil l'idée nous en était venue. L'intelligent visage de la femme à la mantille verte, voisine de Diane, nous avait, malgré nous, fait penser à Otto Venius, ou plutôt au tableau de ce maître qui décore, dans l'église de Saint-Bavon, à Gand, une des chapelles autour du chœur. Aux premiers plans de cette toile, nous nous souvenions d'avoir vu cette même figure, ou peu s'en faut, vêtue de vert pareillement ; mais ce n'était là qu'une coïncidence sans valeur, une illusion aussitôt dissipée par

l'examen, soit des autres figures, soit du tableau tout entier. D'abord Otto Venius était à peine au monde que déjà Diane en était sortie, l'une étant morte en 1566 et l'autre né seulement dix ans plus tôt. On peut donc affirmer que le maître de Rubens n'a jamais pris la moindre part à l'œuvre dont nous parlons ici. Et quant à trouver en Flandre, vers le milieu du siècle, un précurseur d'Otto Venius, un peintre, tout ensemble archaïque et novateur, conservant, lui aussi, quelques traditions de l'école des Van Eyck et les associant à un certain reflet du xv<sup>e</sup> siècle italien, c'est tout simplement chimérique : ce Flamand-là n'existe pas.

Or, du moment qu'on ne peut découvrir, pas plus en Flandre qu'en Italie, le phénix dont nous avons besoin, il faut qu'on nous permette de le chercher en France. Nul autre pays d'Europe n'a rien à prétendre ici. Les peintres allemands étaient alors chez nous comme non venus. Aucun d'eux n'avait mis le pied sur notre sol. Holbein, allant en Angleterre, s'était acheminé par la route des Pays-Bas. Et quant aux Hollandais, ce n'était ni le vieux Porbus, qui jamais ne quitta ses *polders*, ni Antonis de Moor (Antonio Moro), déjà en Portugal, et bientôt à Madrid commensal de Philippe II, qui pouvait s'être mis, soit à Chambord, soit à Paris, aux ordres de notre duchesse. Il faut donc de toute nécessité que son choix fût tombé sur un peintre français, le tableau nous le dit lui-même encore plus haut que ces raisons négatives. A la façon gracieuse et tempérée dont est composée cette scène, à l'expression finement ironique, lucide et sans passions, de presque tous ces visages, ne sent-on pas sous la palette un certain fonds d'esprit français? Ainsi point de question, c'est à nous que le peintre appartient; mais où le découvrir? Chercherons-nous de province en province, de maîtrise en maîtrise? Ce pourrait être long. Plus d'un nom, en apparence obscur, nous serait ainsi révélé, et pourrait avoir quelque droit. Le talent et la renommée étaient en ce temps-là sur notre sol plus également répartis qu'aujourd'hui. On dessinait, on sculptait, on peignait avec esprit et conscience, au midi comme au nord et dans les moindres villes. Toutefois les astres de province pâlissaient, à vrai dire, devant ceux de la cour. C'est donc auprès du trône, dans la domesticité royale, que nous avons la meilleure chance de rencontrer notre inconnu. Ouvrons la liste officielle des peintres du roi très chrétien, et afin d'abrèger, car cette liste est longue, allons droit à celui dont la suprématie est attestée moins encore par son titre de premier peintre, de peintre *en titre d'office*, que par l'admiration unanime de ses contemporains, par la prose et les vers de tous les beaux esprits du temps, à commencer par Ronsard : nous parlons de François Clouet.

On sait quelle lumière s'est faite récemment sur ce nom et sur les artistes qui l'ont successivement porté. Un peintre de Bruxelles, nommé Jehannet Cloet, c'est-à-dire, en langage moderne, Jean Clouet, fut la souche de cette dynastie de peintres, bientôt devenue française, et qui pendant près d'un siècle a parmi nous régné, comme celle des Vernet. Avant qu'on eût débrouillé cette histoire et fait la part de chaque génération, grâce au dépouillement de nos comptes royaux vaillamment entrepris par quelques érudits et avant tous les autres par M. le comte de Laborde, ce n'était pas pour un tableau un grand titre de gloire, ou du moins un honneur sans mélange, que d'être attribué à Clouet. Ce qu'on appelait alors un Clouet ou plutôt un Janet (surnom donné de son vivant à François Clouet en souvenir du prénom de ses pères), c'était un portrait quelconque de petite dimension, d'un faire plus ou moins sec, plus ou moins précieux, et passant pour représenter un personnage historique contemporain d'un de nos rois, depuis Louis XII jusques et y compris Henri III. Comme on accumulait ainsi sous la même dénomination beaucoup plus d'œuvres médiocres que d'estimables ouvrages, il s'ensuivait que le nom de Janet n'avait par lui-même aucun lustre; c'était un mot sans valeur, s'appliquant à un être inconnu, impossible, presque à un être de raison. Maintenant la critique a mis bon ordre à ce chaos : elle distingue entre les Janet, d'abord par voie chronologique, n'attribuant à chacun que ce qu'il a pu faire pendant sa propre vie, puis par comparaison, par ordre de mérite, prenant pour type les œuvres les plus fines, les plus irréprochables, et attribuant aux inconnus, aux copistes, aux imitateurs, sous le nom générique d'école des Clouet, celles qui s'en distinguent à des signes certains.

Or qu'est-il résulté de cette épuration? Nous ne parlons ici ni de l'aïeul ni du père; ils avaient, au temps de Henri II, cessé de vivre l'un et l'autre : nous ne nous occupons que de François, du petit-fils, le plus célèbre des trois. Eh bien! sur quinze ou vingt portraits que possède le Louvre, et que les inventaires et les anciens *livrets* attribuaient à Clouet, il ne reste à porter, tout bien examiné, bien comparé, au compte de François, comme évidemment authentiques, que deux portraits seulement. Telle est du moins la sentence qu'enregistrent les derniers *livrets* avec une franchise dont nous leur savons gré. Serait-on sur le point de changer de méthode? Voudrait-on revenir sur ces justes rigueurs et accepter comme authentiques, peut-être à titre de coups d'essai et d'œuvres de jeunesse, quelques-uns de ces portraits exclus? Nous le craignons, à voir dans la salle nouvelle, ouverte depuis quelques jours, certaines inscriptions rétablies en contradiction du *livret*. Ils nous sont en



effet rendus ces monumens de notre ancienne école, restés cachés depuis assez longtemps. On nous les rend, mais non pas, comme nous l'espérons, dans un local approprié à leur modeste taille et combiné pour les faire valoir. Ces malheureux petits portraits, ils sont accrochés aux parois d'une gigantesque salle, sans protection, sans abri, dans un espace qui les dévore, pêle-mêle avec les grands tableaux superposés qui tapissent ces immenses murailles! Est-il donc vrai que chez nous les chefs-d'œuvre de la peinture seront éternellement sacrifiés à l'architecture d'apparat, cet art lourd et stérile qui ne pense qu'à lui, sans que son égoïsme ajoute rien à sa beauté. Le jour ne viendra-t-il jamais où les galeries de peinture seront bâties pour les tableaux?

Mais revenons aux deux Clouet du Louvre, à ces deux témoins authentiques qu'il nous tarde d'interroger. Eux seuls peuvent nous dire si M. de Lachnicki a de justes raisons d'attribuer à Clouet son tableau. Quels sont ces deux portraits? D'abord le Charles IX en pied portant le n° 107 est placé maintenant dans la nouvelle salle de l'école française, puis la femme de Charles IX, Élisabeth d'Autriche, portant le n° 108, et exposée depuis longtemps dans un angle du grand salon carré.

Le *Charles IX*, quoique peint à l'huile, est, à vrai dire, une miniature, délicieux travail, admirable bijou, mais sans points de contact et sans analogie possible avec une peinture de dimension beaucoup plus grande. Heureusement l'autre portrait n'a pas la même échelle. La jeune reine est représentée en buste seulement et dans ces proportions de demi-nature qui correspondent justement à celles de notre tableau. Dès lors la comparaison devient directe et facile, d'autant plus qu'elle s'établit entre figures de femmes, ce qui promet un résultat encore plus concluant. Or nous ne dirons pas qu'il y ait identité dans le faire des deux œuvres; les contours du portrait semblent au premier coup d'œil un peu plus arrêtés, le modelé moins souple, presque plus archaïque, bien qu'en vertu des dates présumées le portrait soit nécessairement postérieur au tableau d'environ dix années; mais là se bornent les différences. Elles sont dues en partie aux dissemblances des modèles, le portrait s'inspirant d'une nature germanique, empesée, non sans un certain charme de jeunesse, mais raide et sans abandon, tandis que le tableau nous montre de jeunes femmes plus largement pourvues de grâce naturelle et de laisser-aller. Or, sans compter que jamais, entre œuvres exécutées même à court intervalle par une même main, la similitude absolue de la touche et du trait ne saurait exister, nous ferons remarquer qu'ici sur tant de points cette ressemblance est complète, qu'il faudrait un penchant bien décidé au scepticisme pour refuser

de reconnaître que l'auteur du portrait puisse être aussi le peintre du tableau.

Peut-être la toilette, les galons, les bijoux et surtout les crevés blancs du corsage sont-ils dans le portrait d'un relief et d'une exactitude, d'une précision tellement accusés qu'ils diffèrent un peu des accessoires du même genre semés dans le tableau. A notre avis, ceux du tableau sont plutôt supérieurs, d'un réalisme plus fin, moins matériel, suffisamment fidèle aux traditions flamandes primitives, et légèrement tempéré par les influences italiennes. S'ensuit-il qu'un même homme, dans deux ouvrages de dimension si différente, n'ait pas pu modifier, surtout en si faible mesure, ses procédés d'exécution? Voyez Holbein : est-il le même dans ses portraits et dans son chef-d'œuvre de Dresde, la grande *Vierge au donataire*? Ses portraits, même de date postérieure à la *Vierge*, ne sont-ils pas plus secs, plus minutieux, moins largement, moins grassement traités? Rien d'étonnant qu'à son exemple Clouet, devant un petit panneau à peine grand comme la main, se soit abandonné à ses goûts d'archaïsme, et que sur un champ plus vaste il ait imprimé plus d'ampleur, plus de souplesse à son pinceau. Ne semble-t-il pas d'ailleurs qu'il veuille se donner le plaisir de singer, dans un coin de son œuvre, les grands airs, les façons magistrales de ses confrères de Fontainebleau? La femme vue de dos dont nous avons parlé n'en est-elle pas la preuve? Regardez-la, voyez sa pose : c'est un Primatice trait pour trait; approchez-vous, comptez les perles qui ornent sa coiffure : c'est le travail d'un Van Eyck.

Mais Clouet, dira-t-on, a-t-il fait des tableaux et des tableaux de cette dimension? Pour des tableaux, la preuve en est écrite dans mainte page que nous pourrions citer. Il en faisait rarement, il est vrai, les portraits absorbant tout son temps; mais on sait qu'il groupait des figures et faisait des compositions d'un caractère historique. Seulement par malheur nous n'en possédons pas. Si ses portraits, quoique en grand nombre, ont presque tous péri, on comprend à plus forte raison que ses tableaux aient disparu. Il en est cependant dont l'existence est constatée par un document authentique, l'inventaire des tableaux du roi dressé en 1709 et 1710 par Bailly et conservé aux archives du Louvre. Bailly signale plusieurs Clouet représentant des sujets relatifs à l'histoire des Médicis, surtout à celle de Catherine, et ce ne sont pas de petits tableaux; ils ont, selon l'inventaire, jusqu'à sept et neuf pieds de longueur. Reste à savoir si Bailly ne s'était pas trompé, si les tableaux étaient bien de Clouet. Or en 1710 les moyens de contrôle n'étaient-ils pas assez nombreux et les traditions assez fraîches, pour qu'il y ait lieu d'ajouter foi à cette attribution? En tout cas, le document nous prouve

que Clouet a toujours passé pour avoir fait non-seulement des tableaux, mais des tableaux qui, quant aux dimensions, ressemblaient fort à celui-ci.

Une objection plus sérieuse va maintenant nous arrêter. Le caractère distinctif de la peinture de maître dans ces nobles écoles dont Clouet est un des héritiers, c'est l'extrême et constante égalité d'exécution. Les deux Van Eyck, Hemling, Holbein, et ce grand rejeton de la même famille, Léonard de Vinci, n'ont jamais négligé un détail. Dans les parties de leurs tableaux les plus sombres, les plus sacrifiées en apparence, vous découvrez la trace de leurs soins, de leur sollicitude. Le pinceau s'y est promené avec la même patience que dans les parties éclairées. A plus forte raison s'attachent-ils avec amour aux détails apparens, essentiels, tels que les mains par exemple. Clouet, dans le petit portrait que nous examinons, s'est bien gardé d'enfreindre cette loi de ses maîtres. Les mains de la jeune reine, naïvement copiées et, par la faute du modèle, un peu trop effilées peut-être, sont modelées en perfection; les ongles et toutes les délicatesses de la carnation sont exprimés à ravir. Or dans notre tableau il n'en est pas de même. La disparate est étrange entre les têtes et les mains. Autant tous les traits du visage, les cheveux, les coiffures, les bijoux sont admirablement rendus, autant les mains sont imparfaites. Le dessin en est disgracieux, incorrect, et la peinture mollement empâtée; ce sont tout au plus des ébauches. Nous pourrions signaler encore d'autres incorrections de dessin, certains bras un peu trop raides, un peu trop anguleux : maladroites plutôt naïves qu'ignorantes. Enfin à côté d'étoffes exquises et de la plus parfaite vérité il en est qui sont plates et indiquées à peine. N'oublions pas aussi l'enfant, le nouveau-né, ce petit être qui joue ici un rôle principal, sur qui les regards se dirigent, et que le peintre devrait avoir soigné; il n'est pas seulement d'une rare laideur, défaut qui peut trahir un excès de fidélité : il est disgracieux, incorrect, soit qu'une fente du panneau qui passe à travers son corps ait donné lieu à des restaurations, soit que le pinceau du maître l'ait tout d'abord ainsi conçu.

Que conclure de ces imperfections? Que par une cause ou par une autre, qui sait? par un orage de cour, par une maladie du peintre, l'œuvre est restée inachevée. C'est la seule explication plausible de ces défauts, de ces oublis. Toute hypothèse qui tendrait à les faire provenir soit d'incurie, de négligence volontaire, soit de faiblesse et d'impuissance de talent, serait à notre avis absolument inadmissible. Le talent peut avoir des aptitudes particulières, des goûts, des préférences, exceller sur un point et sur d'autres se contenter de moins, mais en restant toujours presque égal à

lui-même. Ici la chute est trop grande pour n'être pas accidentelle. Le don d'imitation n'a pas de telles intermittences. Celui qui a peint ces merveilleuses têtes pouvait tout aussi bien peindre des mains; l'un n'est pas plus malaisé que l'autre. Voyez même, il est une main, dans la partie gauche du tableau, qui déjà est comme à moitié faite, et qui rappelle, à s'y méprendre, les petites mains d'Élisabeth d'Autriche; les doigts, les ongles, sont de même nature et aussi délicats. Ce n'est donc pas de son plein gré, c'est faute de temps à coup sûr, que le peintre a laissé subsister ces négligences manifestes : lacunes regrettables, mais qui n'infirmant pas, pour nous du moins, les rares et nombreuses beautés qui brillent dans cette œuvre. Sans offenser Clouet, on peut donc persister à lui en faire honneur. Sa gloire n'en peut que grandir. Et pourtant le tableau, il faut le reconnaître, perd quelque chose à ces lacunes, sinon dans l'estime éclairée des véritables connaisseurs, du moins dans le prix matériel qu'il est en droit d'atteindre. Les grosses bourses de Paris et de Londres hésiteraient, nous le croyons, devant ce mélange inquiétant de beautés et d'incorrections; mais après tout est-ce aux particuliers qu'un tel morceau peut convenir? Sa vraie place est dans un musée, et avant tout dans le musée du Louvre. Tel qu'il est, nous pouvons répondre que s'il apparaissait demain dans notre salon carré, au milieu des plus nobles chefs-d'œuvre d'Italie, d'Espagne et de Flandre, il soutiendrait dignement l'honneur de notre drapeau.

Aussi, quoi qu'il arrive, laissât-on par malheur échapper l'occasion, un fait est établi par preuve irréfragable : c'est que la France, au xvi<sup>e</sup> siècle, a produit non-seulement d'admirables portraits, mais des tableaux, de vrais tableaux, de la peinture de premier ordre. Jusqu'à l'apparition de cette page inattendue, le doute était permis; maintenant il est impossible. C'est un titre d'honneur retrouvé et comme une victoire nationale qu'il y a plaisir à célébrer.

L. VITET.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 novembre 1863.

Il y a un mois, à la veille de l'ouverture de la session, embrassant les perspectives de la situation politique de la France au dedans et au dehors, nous demandions dans quelle voie la France allait pousser son développement et sa marche progressive, si notre action allait se porter sur l'intérieur ou sur l'extérieur, s'il était possible de remplir l'une de nos missions en négligeant l'autre, s'il n'était pas préférable, s'il n'était pas nécessaire de mener de front les deux tâches. La question a fait bien du chemin depuis un mois : les affaires extérieures et les affaires intérieures ont été, dans ce court intervalle de temps, posées devant les intérêts et devant la conscience publique avec un caractère saisissant de nouveauté, de solennité et de gravité. Nous avons eu le mirage d'un congrès et la vérification des pouvoirs de la nouvelle chambre, l'ostentation d'un nouveau système de politique étrangère et l'épreuve d'un système de politique intérieure. Il y a eu coïncidence éclatante entre le problème du dehors et le problème du dedans. Il n'y a point là une rencontre de hasard : dans l'apparition des questions de ces deux natures, la simultanéité est l'annonce d'une solidarité certaine. Au point où les choses en sont venues, il est impossible que notre politique étrangère et notre politique intérieure ne soient pas liées entre elles par une influence réciproque, que l'une puisse marcher sans l'autre. Si l'on n'était pas effarouché par le pédantisme des vieux mots de l'école, nous demanderions la permission de dire que nous touchons à la plus haute synthèse de la politique intérieure et extérieure de la France.

La brillante illusion du congrès a été de courte durée. On sait qu'elle ne nous a pas captivés un seul instant, que, pour notre compte, nous avons prédit sans hésitation ce qui est arrivé et ce qui devait infailliblement arriver. Nous n'avons pas même besoin de discuter aujourd'hui l'argumentation serrée par laquelle le cabinet de Saint-James a répondu d'emblée aux ouvertures de l'empereur, car nous avons indiqué d'avance les objections que rencontrerait chez les grandes puissances la proposition d'un congrès.

Le texte des réponses de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie n'est point encore connu. Il est une chose dont nous ne doutons pas, c'est qu'au point de vue de la courtoisie, de l'étiquette, du cérémonial, ces réponses doivent être plus finement et plus galamment tournées que les dépêches anglaises. Dans l'art des saluts, des complimens et des attitudes, la diplomatie continentale aura toujours l'avantage sur la gaucherie et la raideur britanniques. Mais il est une autre chose qui ne nous paraît pas moins certaine, c'est qu'après force exclamations admiratives, après une adhésion louangeuse à la grande et généreuse pensée de l'empereur, après des protestations pénétrées en l'honneur de la paix et en faveur du désarmement général, il doit y avoir dans toutes ces réponses quelque *mais* malencontreux qui introduit une réserve sur la nécessité d'un programme préalable et d'une définition quelconque de l'objet du congrès. A travers toutes les grâces de son urbanité, la diplomatie continentale, enchaînée par mille considérations de crainte et d'espérance, répugne au parler net, et dérobe timidement ses réserves sous des flots de paroles mielleuses. La rudesse anglaise a rendu service à la circonspection continentale. L'impassible Johnny s'est chargé de développer et de motiver la réserve que les grandes puissances du continent se sont prudemment contentées d'indiquer. Celles-ci garderont toute la bonne grâce de l'accueil cordial, respectueux ou empressé, qu'elles ont pu faire à l'invitation impériale, et, par le refus du cabinet anglais, elles auront le profit, à leur gré, d'être dispensées de passer outre. Il faut donc dire adieu au congrès; c'est fâcheux au point de vue du spectacle, qui n'eût pas manqué d'être intéressant pour la curiosité parisienne : sur les vingt souverains ou états étrangers auxquels des lettres d'invitation ont été adressées, le *Mémorial diplomatique* nous annonçait que neuf princes avaient promis formellement de se rendre à Paris en personne : le pape, la reine d'Espagne, le roi des Belges, le roi de Suède, le roi de Portugal, le roi d'Italie, le roi de Danemark, le sultan et le roi des Hellènes. C'était déjà imposant; cela promettait une splendide exhibition de cortéges, d'uniformes, de décorations et de voitures de gala. L'absence d'un vulgaire frac anglais fera-t-elle contremander ces magnificences? Le souverain pontife et le commandeur des croyans retrouveront-ils jamais une occasion aussi prestigieuse de faire le voyage de Paris?

Quant à nous, ce qui nous avait frappés, ce que nous avions surtout admiré dans l'initiative prise récemment par l'empereur, c'était la sincérité et le courage avec lesquels le chef de l'état avait dénoncé les périls de la situation européenne. Une pareille franchise, une semblable résolution sont rares chez les souverains; dans la circonstance présente, elles ne pouvaient aboutir à un vain bruit de paroles. Parler comme l'a fait l'empereur, c'est déjà agir; le discours impérial, par la sombre lueur qu'il jetait sur l'état de l'Europe, était un grand acte, et devait à nos yeux être le prélude d'une série d'actes non moins importants. Nous ne savons si nous sommes trompés; mais, habitués à prêter aux hommes politiques qui ont

la puissance de l'empereur des plans suivis, des desseins qui s'enchaînent, nous n'avons pas un seul jour considéré le congrès comme une combinaison sur l'efficacité de laquelle l'empereur pût réellement compter. Pour tout esprit réfléchi et connaissant l'Europe, l'idée qu'un congrès pût être réuni n'a jamais dû être que très problématique. Il y a en Europe les grands et les petits. Certes l'adhésion empressée des petits n'était pas douteuse : les petits savent que les décisions suprêmes ne dépendent point d'eux, et que les résultats de leurs démarches demeurent soumis aux mouvements des grands états; les petits donc devaient envoyer sans condition leur adhésion au congrès, également sûrs de gagner par là un bon point auprès de la France et de ne rien compromettre quant aux conséquences finales de la combinaison projetée. Le seul concours qui importât était celui des grands. A cet égard, il n'était guère permis d'ignorer combien le caractère tout éventuel d'un expédient de la nature des congrès répugne à la constitution et au tempérament anglais. Comment se serait-on fait illusion sur les dispositions naturelles des autres grands, l'Autriche, la Russie, la Prusse? Pour ce qui les concernait, on devait mettre en doute la réunion même du congrès; cette réunion ne pouvait en effet avoir lieu qu'à des conditions préliminaires. Il fallait fixer d'avance un programme des questions à discuter; ces questions touchant la Russie à l'endroit de la Pologne, l'Autriche à l'endroit de l'Italie, la Russie et l'Autriche n'auraient pu consentir à les soumettre à une délibération générale que par un miracle d'abnégation que rien dans leur attitude et leur conduite n'autorisait à attendre d'elles; encore eût-il fallu indiquer la forme qu'on entendait donner aux délibérations, dire à qui on entendait accorder voix délibérative; puis il était nécessaire d'annoncer quelle nature de sanction serait attribuée aux décisions du congrès. La majorité des voix ferait-elle loi? Il n'était pas possible d'y compter, à moins de croire que de grandes puissances militaires fussent capables de souscrire des abdications anticipées. La sanction serait-elle demandée à la force des armes? Mais on ne se lie pas plus par des blancs seings à la guerre qu'à des renonciations pacifiques. Pouvait-on aller au congrès sans avoir établi d'avance une sanction? Mais alors c'était s'associer à une grande manifestation qui aurait tout agité, tout remué, et qui n'aurait pas eu d'issue. C'était tenter avec appareil une démarche frappée d'avance de stérilité; c'était se donner l'air d'entreprendre beaucoup pour ne rien faire en réalité. Ces questions préliminaires devaient en tout cas être discutées et résolues avant l'ouverture des délibérations pratiques du congrès; elles auraient pu se traiter ou par voie de correspondance diplomatique avant que les souverains et leurs ministres prissent le chemin de Paris, ou par discussion verbale à Paris même, une fois les princes et les diplomates arrivés. La nature de ces questions est telle que dans les deux cas la conclusion eût été la même : l'impossibilité du congrès. En admettant que l'esprit *businesslike* du cabinet anglais n'eût point

terminé cette discussion en quinze jours et en deux dépêches, qu'elle eût été abandonnée aux méticuleuses lenteurs de la diplomatie continentale, elle eût traîné durant de longs mois pour finir par le même résultat. Que, si l'on eût attendu d'être à Paris pour étudier ces questions, on eût perdu plus de temps encore pour aboutir au même avortement; le fracas du déplacement de tant de souverains et de ministres n'eût servi qu'à rendre l'échec de cette tentative impuissante plus sensible et plus grave encore. En somme donc, le prompt refus de l'Angleterre ne fait que nous épargner de longs et inutiles délais. Il nous empêche de nous amuser à de stériles diversions épisodiques, il nous enlève à la distraction des solutions imaginaires, il nous replace sur-le-champ en face de ces difficultés formidables que l'empereur signalait, il y a moins d'un mois, avec une si courageuse fermeté.

N'allons pas perdre davantage notre temps à regretter la séduction du congrès. Ce siècle est déjà vieux; il est pénétré de démocratie; il doit être positif. La génération virile de la France actuelle peut renoncer sans déplaisir à l'enfantillage du spectacle d'un parterre de rois. Si quelques-uns ont été déçus dans leurs espérances, qu'ils reconnaissent du moins que les déceptions qui se font le moins attendre sont les moins fâcheuses. Il y a au surplus tout un aspect de ce congrès projeté qui ne pouvait sourire d'aucune façon à la France démocratique et libérale. La crise européenne est toute dans l'antagonisme qui va s'irritant chaque jour entre les droits nationaux et les droits dérivés de la tradition féodale, entre l'esprit de liberté et le principe autocratique. Or la composition du congrès projeté était semblable à celle des congrès dont les peuples et la liberté ont eu si souvent à se plaindre. Nous voyons bien que les princes qui s'appuient encore sur les ruines féodales, que les autocrates devaient y siéger; nous ne voyons pas la place qu'y auraient occupée les représentans des peuples et de la liberté. Il se peut que ce beau rêve d'une fédération européenne que Henri IV avait conçu se réalise un jour; mais, pour que cette idée grandiose devienne en Europe la sauvegarde efficace du droit et de la paix, il faut que toutes les nations qui forment la communauté européenne soient maîtresses d'elles-mêmes et soient libres. Évoquons les desseins généreux, aspirons à une ère de paix et de justice; mais soyons conséquens et pratiques. Henri IV lui-même ne se dissimulait point qu'il ne pourrait fonder sa fédération que par la guerre, et c'était en effet par une grande guerre qu'il allait, au moment de sa mort, mettre la main à l'œuvre. Si l'on veut bien s'élever à un point de vue philosophique, on reconnaîtra que ce n'est point à des souverains qui oppriment des nations dominées par la conquête, que ce n'est point à des souverains qui disputent à leurs peuples la liberté intérieure, qu'il appartient de former le congrès d'où sortira l'organisation de l'Europe émancipée et rajeunie.

Le moyen pratique de conciliation universelle suggéré par l'empereur s'évanouissant avec le congrès, il ne reste plus du programme impérial



que la description saisissante de l'état critique et précaire de l'Europe. L'empereur n'ayant pas pu, suivant nous, avoir une confiance absolue dans l'hypothèse du congrès, la politique de la France doit avoir, ce nous semble, en réserve d'autres combinaisons et d'autres plans. C'est à imaginer ces plans, à les pénétrer, à les discuter, que va s'appliquer la curiosité de la France et de l'Europe.

La France a en ce moment le choix entre trois politiques : deux politiques d'action et une politique d'attente que nous allons essayer de définir.

La première politique d'action serait celle où la France voudrait, sans mener de front toutes les questions à la fois, s'attacher à une question déterminée et travailler à la résoudre victorieusement. La question de cette nature qui se présente la première est celle qui nous a occupés toute cette année, c'est la question polonaise. La politique impériale a manifesté dans la question polonaise une décision à certains égards remarquable. Il ressort des documens officiels qui ont été publiés que cette politique serait allée jusqu'à la guerre contre la Russie, si, dans une telle guerre, l'Angleterre et l'Autriche avaient voulu nous prêter leur concours. Si, à l'heure qu'il est, nous ne sommes pas en guerre avec la Russie, personne ne le contestera, la faute ou le mérite, comme on voudra, en est à la résistance que l'Angleterre et l'Autriche ont opposée aux efforts que nous avons faits pour les enchaîner à nous dans une action commune. Si l'on voulait en France revendiquer, même par la force des armes, les droits de la Pologne, nous ne croyons pas, et l'événement l'a prouvé, que l'on ait pris soit envers l'Autriche, soit envers l'Angleterre, les meilleurs moyens. Tout en pressant ces deux puissances d'agir avec nous, on a trop affecté de leur répéter que nous n'attachions pas à la question polonaise plus d'intérêt qu'elles-mêmes, et qu'en aucun cas nous n'assumerions plus de risques, nous ne ferions plus de sacrifices qu'elles. Cette conduite nous a paru toujours inconséquente : elle avait l'inconvénient de trop montrer que nous voulions agir et en même temps de trop mettre en garde les cabinets anglais et autrichien contre les responsabilités qu'ils pouvaient encourir. Une initiative plus hardie et plus séante à la force de la France eût été plus efficace auprès de l'Angleterre et auprès de l'Autriche, et les eût inévitablement entraînées après nous. C'est cette initiative qu'il faudrait prendre aujourd'hui, si l'on voulait venir au secours de la Pologne. Il faudrait appliquer à la question polonaise cette force de combinaisons et cette dextérité d'action qui ont caractérisé la politique des grands hommes d'état de la France, de Richelieu, de Mazarin, du duc de Choiseul même par échappées, et à certaines heures de Napoléon I<sup>er</sup>. Le concours de l'Autriche étant presque indispensable en une telle affaire, il faut traiter l'Autriche suivant son tempérament, nécessairement passif, la pousser en la rassurant, se compromettre avant de l'engager, l'entraîner à moitié contrainte et à moitié persuadée, sans lui donner le temps d'hésiter. Après l'Autriche, une fois l'action engagée, le tour de l'Angleterre doit naturellement venir. Il est

impossible, dans une guerre contre la Russie, de ne pas menacer cette puissance du côté de la Turquie et dans la Mer-Noire. En touchant à l'Orient, on force l'Angleterre à prendre parti. Avec de la décision, de la netteté, de l'activité, de la présence d'esprit, avec cette impulsion qu'une forte action engagée imprime à tous les intérêts, avec cette habileté tour à tour énergique et souple qui sait au moment opportun céder ou contraindre, qui ne laisse jamais échapper les détails et domine toujours l'ensemble d'une situation, en utilisant les singulières ressources de secret et d'initiative que la constitution actuelle de la France semble ménager au pouvoir pour lui permettre de tirer profit d'occasions pareilles, on aurait pu et l'on pourrait encore aborder l'entreprise de Pologne avec les plus sérieuses chances de succès et de gloire.

A côté de cette politique d'action, à la façon des maîtres, qui simplifie les grandes affaires en les subordonnant à une unité supérieure, en les définissant et les isolant, il est une autre politique, agissante aussi, mais plus générale, plus vague, plus confuse : nous voulons parler de la politique qui, renonçant à s'attaquer à une question déterminée, serait disposée à traiter toutes les questions qui peuvent éclater en Europe au point de vue d'un système de principes, d'idées et d'intérêts, d'un système qui pour la France ne saurait être que la propagande de la révolution, du libéralisme et du droit des nationalités. La France, sans s'astreindre à une action militaire déterminée, en se réservant de traduire ses idées par la guerre quand elle le voudra, peut toujours devenir le foyer ardent et fécond de cette politique révolutionnaire, et agir fortement par là sur l'Europe continentale. La France a une rare puissance d'excitation et d'entraînement vis-à-vis des causes qui souffrent en Europe et qui réclament le redressement de leurs griefs. Le propre de cette puissance, c'est que la France peut l'exercer en dehors de ses gouvernements et malgré eux, et qu'elle est capable, quand on ne laisse point d'autre issue à son activité politique, d'en retourner l'énergie contre ses gouvernements eux-mêmes. Ce sont des situations pleines de hasards et de périls pour tout le monde que celles où notre nation est obligée de recourir ainsi, sans direction déterminée, suivant les caprices de l'imprévu, à l'action révolutionnaire. En de telles circonstances, est-il besoin de le dire? les préoccupations étrangères, bien loin d'être pour la France une diversion, ne peuvent qu'attiser en elle le feu des aspirations de la politique intérieure.

Il y aurait une troisième politique, une politique d'inaction et d'attente, qui consisterait à dire : Puisque la France ne peut pas nouer au dehors des alliances efficaces, puisque personne ne veut agir avec elle, puisque chacun veut se résigner à laisser éclater les difficultés, au lieu de chercher à les prévenir, — eh bien! soit; la France fera comme tout le monde : elle restera chez elle; elle laissera se dérouler partout autour d'elle, spectatrice morose, tous les maux qui résultent des mauvais gouvernements; elle se repliera sur elle-même, et ne sortira de son recueillement que lorsqu'elle y

sera contrainte par une nécessité prochaine et impérieuse. — Cependant, après la vigueur avec laquelle la gravité des questions européennes a été dénoncée dans le discours impérial, il nous paraît bien peu probable que cette politique d'abstention rechignée soit choisie par notre gouvernement. D'ailleurs, si elle en était réduite à une telle politique, la France s'y rangerait avec un sentiment de dépit. Or avec une France isolée et mécontente il n'y a de sécurité pour personne en Europe; une France froissée dans ses affaires étrangères cherche avec chagrin des compensations dans sa vie publique intérieure. Cette troisième politique ne tarderait pas à se confondre avec la seconde : elle ne serait que l'acceptation temporaire d'une situation critique; bien loin d'en conjurer les embarras menaçans, elle ne réussirait pas, grâce à la promptitude logique de l'esprit français, à les dissimuler un seul jour.

Quoi qu'il en soit, et quelque parti que prenne la politique française, l'effet d'étonnement produit par la surprise du congrès et par le refus immédiat et catégorique de l'Angleterre, la réunion de nos chambres, l'incident de la question dano-allemande, la saison enfin, tout se réunit pour nous imposer un temps d'arrêt. Nous voudrions au moins que ce temps d'arrêt ne fût pas compromis par des fautes nouvelles. Une de ces fautes serait de répondre par de trop violentes manifestations de dépit au refus de l'Angleterre. Nous passons, à l'égard de l'Angleterre, par des phases de sentimens et de démarches en vérité trop contradictoires. Nous sommes toujours à réclamer de l'Angleterre qu'elle veuille bien nous prêter son concours, agir en commun avec nous, et quand elle ne cède pas à nos pressantes instances, nous nous récrions contre ses mauvais procédés, et nous accusons son égoïsme. Il serait plus juste et plus digne de s'efforcer de mieux comprendre le caractère de l'Angleterre, de se rendre compte des traditions et des nécessités de sa politique, de reconnaître les profondes différences qui existent entre le peuple anglais et notre nation. Nous commettons la plus grosse erreur du monde quand nous avons la prétention d'engager les Anglais de compagnie avec nous dans les affaires du continent européen. Les affaires du continent sont bien loin d'offrir aux Anglais l'intérêt qu'elles nous inspirent. Les Anglais n'ont point de frontières, ils ne sont pas une race militaire et belliqueuse, ils ne sont point propagandistes. Rien n'est plus déraisonnable que de vouloir imposer à un peuple les qualités et les défauts qu'il n'a pas, que sa nature et son histoire ne lui permettent pas d'avoir. Quand on connaît le passé de ce peuple, on sait qu'il y a toujours eu au moins une moitié de l'Angleterre politique qui a reproché, comme un crime, aux ministres anglais, de l'avoir liée aux affaires du continent. Quand on connaît l'Angleterre contemporaine, quand on s'est mêlé quelquefois à la vie active de cette Cité de Londres qui exerce une si grande influence sur la politique anglaise, on sait que ce qui se passe sur notre terre ferme d'Europe touche presque toujours de moins près et moins vivement les Anglais que les affaires d'Amérique, de l'Inde, de la

Chine ou de l'Australie. L'autre jour, à Rochdale, MM. Cobden et Bright avaient réuni leurs amis. Un Français qui aurait été prévenu de ce *meeting* aurait cru certainement que ces deux orateurs populaires, les hommes par excellence des congrès de la paix, n'allaient entretenir leurs auditeurs que de la grande idée du congrès impérial. C'est à peine si M. Cobden a dit quelques mots, encore peu favorables, de cette ingénieuse combinaison diplomatique. Dans des discours qui remplissent six colonnes du *Times*, M. Bright et M. Cobden n'ont parlé que des affaires des États-Unis et du bombardement de Kagosima ! S'il y a eu récemment quelque différend entre lord Russell et ses collègues, ce n'est point au sujet du congrès, c'est à propos de la politique japonaise. Si la question de cabinet est posée dans la prochaine session et si la chambre des communes écarte lord Palmerston du pouvoir, soyez sûr que ce ne sera ni sur le prétexte de la Pologne, ni sur le refus du congrès; ce sera sur la politique violente suivie envers le Japon. Les Anglais sont ainsi faits, et ils ne s'en cachent point. Ils sont en politique plus fanfarons de vices qu'hypocrites de vertus. Les connaissant tels qu'ils sont, il est absurde de les vouloir pour compagnons de route à tout bout de champ, de les importuner, comme on l'a fait depuis un an, par des avances réitérées auxquelles il devait être dans leur humeur de répondre par des rebuffades. C'est déjà un grand point que, sur les questions qui intéressent le libéralisme en Europe, ils soient obligés, par leurs institutions et leurs habitudes de franc-parler, de tenir un langage à peu près semblable au nôtre. Faisons seuls ce que nous voulons et ce que nous savons faire mieux qu'eux; quand cela nous conviendra, nous les ferons toujours marcher avec nous, à la condition de les tenir par le fil d'un intérêt.

Ce serait une faute plus regrettable encore de pousser la pique jusqu'à essayer de contrarier l'Angleterre sur des questions politiques où des intérêts traditionnels et de formels engagements ont d'avance tracé notre conduite. On a eu l'air, par des insinuations glissées dans la presse officieuse, d'annoncer qu'on chercherait ainsi une revanche du refus de l'Angleterre dans les incidens auxquels donne lieu la question dano-allemande. Vis-à-vis de l'Angleterre, le jeu serait bien puéril; vis-à-vis du Danemark, il serait bien injuste; vis-à-vis des intérêts du Nord et de ce groupe scandinave qui est l'allié séculaire de la France, il serait bien maladroit. Nous regrettons profondément que l'Allemagne, s'emportant d'une passion nationale, veuille profiter de la mort du roi Frédéric VII pour compliquer d'une question de succession la difficulté déjà si embrouillée des duchés danois. L'intérêt qui pousse l'Allemagne n'est que trop évident. Si la question de la succession danoise n'avait pas été réglée par un traité, si les prétentions du duc d'Augustenbourg sur les duchés de Slesvig et de Holstein étaient fondées, l'occasion en effet serait magnifique pour détacher de la monarchie danoise les deux duchés, et pour placer en des mains allemandes l'un et l'autre bord de la rade de Kiel. On n'aurait plus même alors besoin de tenir éternellement suspendue sur le roi de Danemark la menace de l'exécution fédérale

dans le Holstein; la grande aspiration germanique à la flotte nationale serait enfin satisfaite. Mais la question de la succession a été réglée en 1852 par un traité signé des cinq grandes puissances, et auquel ont adhéré la plupart des états allemands. Le duc d'Augustenbourg a renoncé, moyennant une indemnité pécuniaire, à toutes ses prétentions sur les duchés. L'ambition de l'Allemagne quant à la question de succession est donc absolument injuste, et rencontre en face d'elle les engagements solennels des cinq grandes puissances. Le droit de l'Allemagne ne peut aller au-delà de l'exécution fédérale dans le Holstein. Sous l'empire d'un entraînement universel, voudra-t-on aller plus loin? Ici il faut bien se rendre compte de la nature de cet entraînement. La passion des duchés est en Allemagne une sorte de crise où se mêlent à l'envi tous les élémens maladifs de la confédération. Dans cette unanimité où se réunissent les partis les plus contraires, les intérêts les plus divergens, les féodaux et les radicaux, les gouvernemens secondaires et le *National Verein*, il est impossible de ne pas reconnaître l'effet du malaise dont l'Allemagne est travaillée. Dans cette unanimité, il est impossible de ne pas voir un jeu de tous les intérêts et de tous les partis hostiles, mettant à l'envi enchères et surenchères sur une question apparente de patriotisme. C'est un mouvement malsain, symptôme d'une crise plus profonde, et c'est pour cela qu'il est redoutable. Une transaction est-elle possible? L'Autriche et la Prusse lutteront-elles franchement contre ce débordement, et suffiront-elles à le contenir? L'événement nous l'apprendra; mais il serait déplorable, sous le prétexte des liens étroits qui unissent la famille royale de Danemark à la famille royale d'Angleterre, et pour le motif que nous n'avons pu décider le cabinet anglais ni à faire la guerre à la Russie, ni à venir au congrès, que la France retirât au brave et honnête peuple danois la protection qu'elle lui doit en vertu du traité qu'elle a signé. Il serait déplorable qu'une rancune passagère nous fit perdre de vue la vieille fidélité des Danois et des Scandinaves à l'alliance française. En dépit des journaux officieux, nous ne pouvons croire que la France cherche de pitoyables représailles dans le démenti des traités auxquels elle s'est associée et de sa politique séculaire.

Pour résumer d'un mot la vérité de la situation extérieure, tout le monde ne sent-il pas que de fortes alliances fondées sur une confiance réciproque seraient bien préférables à l'ostentation d'un congrès, et assureraient à l'autorité que nous voudrions exercer en Europe en faveur des droits et de la liberté des peuples une force bien plus efficace? La seule utilité pratique d'un congrès eût été d'aider à la formation d'alliances de cette nature; mais il est évident que pour les former un congrès n'est pas nécessaire, et que les relations ordinaires entre gouvernemens suffisent. Nous devons rendre à l'empereur cette justice, qu'il y avait sans doute dans le projet du congrès une autre pensée, la pensée élevée d'appeler l'intervention de l'opinion publique dans la délibération des affaires internationales. Si les souverains étaient venus à Paris, s'ils avaient discuté ensemble les grandes

questions générales, une atmosphère subtile et lumineuse, celle de l'élite du monde européen mêlée aux effluves de l'esprit parisien, les eût entourés et enveloppés; mais une réunion aussi exceptionnelle était-elle le seul ou le meilleur moyen de faire participer à ces grands débats la puissance de l'esprit public? La grande vie du régime représentatif loyalement et librement pratiqué n'offre-t-elle pas au gouvernement d'un peuple des ressources plus abondantes et plus constantes pour associer l'esprit national aux discussions des affaires étrangères, et pour asseoir ce qu'on pourrait appeler le crédit moral et politique de ce peuple au sein de la communauté européenne? Cette question mérite d'être sérieusement méditée; elle se présente naturellement à l'esprit au moment où notre nouveau corps législatif achève la vérification des pouvoirs.

Nous n'hésitons pas à le déclarer, la force morale de la France, la confiance générale, la sécurité de tous auraient beaucoup gagné, si le régime représentatif avait accompli en France depuis dix ans plus de progrès que nous ne lui en avons vu faire. Soyons sérieux, ne cherchons pas à nous flatter, et nous avouerons que la France n'a pas lieu d'être fière de ce grand procès des élections qui se déroule devant elle depuis trois semaines, et qu'elle ne peut guère en tirer vanité aux yeux du monde. Personne ne sortira satisfait de cette épreuve. La France avait accepté le décret du 24 novembre avec d'heureuses espérances comme un retour progressif à la vérité du régime représentatif. Les dernières élections étaient le premier appel qui eût été adressé au pays sous l'empire de ce décret; elles devaient être l'inauguration de l'ère nouvelle. Nous le demandons, qui n'eût été heureux de voir cette phase attendue comme plus libérale s'ouvrir sous de généreux auspices? N'y avait-il pas dans ces élections générales, à la condition qu'on les laissât s'accomplir avec un véritable esprit de libéralisme, une occasion de large conciliation? A marcher vers la liberté, supposé, comme on doit le croire, que nous y marchions, n'eût-il pas été plus agréable à la conscience publique, plus profitable à tout le monde, que la nouvelle période où nous entrons fût ouverte sous une influence radieuse? Serons-nous démentis si nous disons que, grâce à la direction imprimée aux élections par le dernier ministre de l'intérieur, notre début dans la voie nouvelle n'a rien eu dont le gouvernement, s'il pèse ses véritables intérêts, ait à se féliciter?

Nous n'avons ni l'envie ni peut-être le droit d'entrer dans l'examen détaillé de la vérification des pouvoirs; nous n'avons pas à refaire ici le procès des élections qui ont été validées et de celles qui ont été annulées. Nous ne voulons nous permettre que quelques réflexions générales. Il faut dire d'abord que, l'opposition n'ayant présenté des candidats que dans un nombre restreint de collèges, le nombre des élections contestées qui ont donné lieu à des protestations devait être relativement minime. On a pu juger, par ce petit nombre d'exemples, du système général de l'administration en matière d'élections. Le défaut capital de ce système, celui qui

à nos yeux est inconstitutionnel parce qu'il viole le principe de la division des pouvoirs, ce sont les empiétements du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif à l'origine même de celui-ci. Ainsi, à la pratique, aux yeux de tous, le choix même des candidats que l'administration patronne équivaut à l'octroi de la députation. M. Isaac Pereire a pu dire de bonne foi, sans cependant réussir à faire valider son élection dans la circonscription qu'il avait préférée, dans les Pyrénées-Orientales, mais aussi sans s'attirer un démenti officiel, que l'administration lui avait offert cinq ou six autres collègues. Comment le candidat du préfet ne se tiendrait-il pas pour élu d'avance lorsque toutes les forces de l'administration sont mises au service de sa candidature? Le premier effet de l'immixtion active, universelle et persévérante des préfets, c'est de changer les conditions naturelles du débat électoral : la lutte n'est plus entre deux candidats; le candidat administratif s'effaçant, elle est entre le préfet et le candidat de l'opposition. C'est le préfet ou le sous-préfet qui prend le candidat de l'opposition corps à corps, qui répond aux professions de foi de celui-ci par des affiches, qui entre en polémique réglée avec lui, qui le suit pas à pas dans ses tournées, qui le fait observer, qui traverse toutes ses démarches, qui emploie contre lui toute la vigilance et toute l'activité des agens de l'administration. Cette lutte étrange engageant tant de subalternes naturellement ignorans et passionnés, les lois positives sont exposées de la part de ces subalternes à de nombreuses et choquantes transgressions. La notion de la loi tend à s'altérer dans l'ensemble de l'administration. En haut par exemple, on prend envers la loi cette licence de s'affranchir de l'exécution littérale de celles de ses dispositions que l'on qualifie de réglementaires; ainsi, dans une multitude de sections, on avance l'heure de l'ouverture des scrutins, quoique cette heure soit fixée par la loi, et qu'une anticipation arbitraire change toutes les conditions d'impartialité que la loi a voulu établir pour la formation des bureaux. Plus bas, les subalternes, agens municipaux, gardes champêtres, déchirent les affiches de l'opposition et répandent naïvement, comme dans l'élection de M. de Jaucourt, des calomnies grossières contre le candidat que l'administration repousse. Un procureur impérial se croit permis d'arrêter le cours de la justice et d'interdire à un huissier la communication d'un acte extra-judiciaire. L'administration assure son influence non-seulement par sa pression, mais par ses faveurs, comme on l'a pu voir en Seine-et-Marne, dans l'Isère et ailleurs. Jusqu'à présent, si quelques détails du système sont désavoués dans leurs excès, dans ses traits généraux il est hautement défendu par les commissaires du gouvernement. Parmi ceux-ci, il n'en est encore qu'un seul qui ait révélé un remarquable talent de discussion : c'est M. Thuillier, et sa plus grande habileté a été d'adresser à l'opposition le plus inattendu et le plus surprenant des reproches, celui d'avoir exercé de l'intimidation sur les électeurs. Le fait général qui ressort de cette enquête, à laquelle le pays prend un vif intérêt et dont il fera sûrement son profit, c'est l'inter-

vention abusive du pouvoir exécutif à l'origine du pouvoir législatif, intervention qui compromet, qu'on y prenne garde, la force, la régularité, l'influence nécessaire de l'administration française. A-t-on réfléchi à ce qui arriverait dans ce système, si des élections générales produisaient une majorité opposante? Ce jour-là, le pays ne se trouverait-il pas avoir voté contre la majorité de ses préfets et de ses sous-préfets, et par le fait, quoique indirectement, les fonctions de ces agens ne deviendraient-elles pas électives? L'opposition poursuit avec zèle et pied à pied cette lutte de la vérification des pouvoirs; nous espérons qu'elle dégagera plus tard, au moment de l'adresse, les leçons élevées qui ressortent de la dernière épreuve de notre système électoral. Que ces enseignemens aient déjà porté des fruits, on l'a pu voir et par le chiffre de la minorité qui a voté contre la validation de l'élection de M. de Jaucourt, et par l'initiative que viennent de prendre deux des membres les plus distingués de la majorité, MM. Segris et Larrabure. La dissidence d'hommes aussi éclairés, aussi modérés, aussi dévoués, est un avertissement que le gouvernement ferait bien de prendre en sérieuse considération.

E. FORCADE.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

### L'ORESTIE D'ESCHYLE.

C'est une idée qui ne serait certes venue à personne en France, il y a une cinquantaine d'années, que de songer à traduire fidèlement Eschyle. Il y a dans la composition de ces drames, si différens de nos tragédies dites classiques, une si grandiose simplicité et une majesté si fière, la poésie lyrique s'y emporte en de si rapides élans, et y plane à si grand vol au-dessus de l'action, la diction du poète y forme un si riche tissu d'images éclatantes et inattendues, qu'il y aurait eu là de quoi plonger dans le plus profond désespoir Boileau lui-même ou le plus déterminé de ceux qui rompirent avec lui des lances en l'honneur des anciens. Aussi voyez comment Fontenelle, d'ordinaire si mesuré et si discret, juge en passant Eschyle! « Les Grecs, dit-il dans ses *Remarques* sur le théâtre grec, étaient des rhéteurs. La description d'Hercule faisant bonne chère, dans *Alceste*, est si burlesque, qu'on dirait d'un crocheteur qui est de confrérie. On ne sait ce que c'est que le *Prométhée* d'Eschyle. Eschyle est une manière de fou.»

Eschyle une manière de fou! Un tel jugement, s'il est tombé sous les yeux du traducteur de *Orestie*, M. Mesnard, a dû le faire tressaillir d'indignation, lui qui, dans son enthousiasme pour son cher poète, va jusqu'à préférer *les Choéphores* à l'*Électre* de Sophocle. Un pareil contraste nous fait mesurer le chemin parcouru depuis Fontenelle. Le sens historique a de nos jours atteint une vivacité et une finesse qu'il n'eut jamais auparavant. Notre intelligence, tout entière appliquée à comprendre le passé, semble vouloir s'élançer hors d'elle-même pour rendre l'âme à tout ce qui a vécu. La critique littéraire a su profiter de tout ce que nous ont révélé, sur les vrais



caractères du génie et de la vie des anciens, l'étude des monumens figurés et des inscriptions, la comparaison des langues et des littératures les plus diverses, les voyages aux terres classiques. Replacés dans leur cadre, rattachés au milieu où ils se sont développés, au sol généreux qui les a enfantés et nourris de ses sucs puissans, les hommes extraordinaires qui faisaient à nos pères l'effet de fantômes gigantesques flottant dans les nuages reprennent corps, et, si l'on peut ainsi parler, ils posent désormais à terre. Moins éloignés du reste de l'humanité que ne se le figuraient autrefois leurs adorateurs un peu naïfs, ils nous intéressent davantage à mesure que nous comprenons mieux de quels germes ils sont nés et comment ils ont grandi, par quelles racines profondes ils tiennent à tout ce qui les entourait, quelle influence enfin ils exercèrent sur leurs contemporains, et quelle action ils eurent à leur tour sur leur pays et sur leur époque.

Dès que nous nous plaçons à ce point de vue, aussitôt apparaît la vanité de toutes ces règles mesquines, de toutes ces étroites classifications, où la sèche subtilité des commentateurs s'était avisée d'emprisonner l'ample et souple génie de la Grèce. L'antiquité grecque a été la richesse, parce qu'elle a été la liberté même. Chez elle, aucune imitation de littératures antérieures ou de modèles réputés classiques ne gênait la marche de la pensée, et ne dépouillait les sentimens naturels au cœur de l'homme de cette première fleur de naïveté qu'il leur est devenu parmi nous si difficile de retrouver. En Grèce, par un rare bonheur, les poétiques n'ont pas précédé la poésie; tous les genres y sont nés, sans réflexion ni théories, du mouvement spontané de l'imagination, sincèrement émue par le spectacle du monde et les accidens de la vie.

C'est grâce à cette fortune que les Grecs, dans toutes les voies qu'il leur a été donné d'ouvrir, ont laissé à l'entrée du chemin des chefs-d'œuvre qui n'ont pas été et qui ne seront jamais sans doute surpassés. Prenons par exemple le drame. On a eu, depuis le commencement de l'âge moderne, à Paris ou à Londres, autant de génie qu'à Athènes : Corneille et Racine, tout amour-propre national à part, sont de la famille des Eschyle, des Sophocle et des Euripide, et quant à Shakspeare, je ne crois pas vraiment que jamais homme au monde ait été doué d'aussi puissantes facultés ; on a pu dire, sans exagération, qu'après Dieu c'est Shakspeare qui a le plus créé. Pourtant, pas plus dans nos tragédies françaises, qui se croient fidèles à la tradition de l'antiquité, que dans ces tragédies anglaises dont la capricieuse liberté effrayait le goût timide de nos pères, on ne retrouve cette juste proportion, cette simplicité aisée et noble, cet heureux accord du réel et de l'idéal, cette perfection soutenue en un mot, dont les tragiques grecs, et entre eux tous Sophocle, nous offrent l'unique et inimitable modèle. Il y a souvent dans notre théâtre disparate entre les sentimens exprimés par les personnages et le nom qu'ils portent, l'époque où se passe l'action; les habitudes courtoises du temps ont contribué à introduire sur la scène une étiquette compassée et à donner au langage tragique une noblesse un peu gourmée qui refroidissent l'intérêt en éloignant les acteurs de la vie commune et en les faisant mouvoir dans une sphère trop différente de la nôtre. Quant à Shakspeare, il n'est pas besoin de rappeler qu'il manque souvent de goût, qu'il pêche parfois par l'emphase et la recherche,

plus souvent par la trivialité. Il n'est pas une de ses pièces, pas même celle de toutes qui est le plus près d'être parfaite, *Macbeth*, où quelques traits bizarres et quelques grossiers lazzi ne viennent par momens rompre le charme et donner au spectateur ému un petit frisson d'impatience et de colère.

M. Mesnard, dans l'intéressante introduction qu'il a mise en tête de son *Orestie*, signale avec raison les points de ressemblance qui permettent de rapprocher Eschyle de Shakspeare. Il y a en effet entre les deux poètes je ne sais quel air de parenté qui frappe tout d'abord. Chez l'un et chez l'autre, c'est un génie puissant et varié qui, pour rendre les idées dont il est possédé et pour ébranler plus profondément l'âme du spectateur, frappe à toutes les portes de l'imagination; il prend successivement toutes les formes, il emploie toutes les ressources des rythmes les plus divers, il passe de la conversation la plus familière aux accens les plus pathétiques et au style le plus hardiment figuré, il se répand en un large flot d'images qui réfléchit tous les objets voisins, et qui se teint, comme une mer profonde, de toutes les changeantes couleurs du ciel et de la terre; pour s'emparer plus sûrement de l'homme tout entier, il a recours à ces pompes du spectacle qu'a trop dédaignées, dans son spiritualisme excessif, notre théâtre du xvii<sup>e</sup> siècle. Ni Shakspeare, ni Eschyle ne craignent de parler aux yeux; tous les chemins sont bons qui mènent jusqu'à l'âme.

Par une curieuse coïncidence, il y a dans le théâtre de Shakspeare une pièce qui par son sujet même, par la donnée sur laquelle repose le drame, rappelle la trilogie qu'Eschyle a consacrée aux malheurs et aux crimes de la famille des Atrides; or il suffit de relire *Hamlet* après l'*Orestie* pour sentir que le poète grec et le poète anglais, tout en ayant vécu à tant de siècles de distance, sous des soleils et dans des milieux si différens, sont au fond de même sang et de même race, des génies frères. Sans doute le drame moderne est bien moins simple; un bien plus grand nombre de personnages y prennent part à l'action; bien plus d'incidens, trop peut-être, en compliquent la marche et y jettent des péripéties variées qui semblent par momens la détourner de son terme fatal. Enfin le poète chrétien peint certaines nuances de sentiment, certaines délicatesses de conscience dont l'idée ne pouvait venir à un ancien. Je suis bien moins frappé pourtant de ces différences, toutes sensibles qu'elles soient, que des ressemblances; il faut songer que Shakspeare n'a jamais rien connu d'Eschyle et du théâtre antique, et que tout ce qu'il y a de rapports entre les deux chefs-d'œuvre n'a pu naître que de la similitude originelle des deux génies. La couleur générale du style, tout au moins dans la partie d'*Hamlet* qui est écrite en vers, me paraît présenter une grande analogie avec la forme d'Eschyle. N'est-il pas tel couplet de la pièce anglaise où il suffirait de changer quelques mots qui trahissent leur époque pour que l'on s'imagine lire une traduction ou une fidèle imitation d'Eschyle? Écoutez par exemple la prière d'*Hamlet* à son père : « Anges et puissances miséricordieuses, défendez-nous! — Que tu sois un esprit bienfaisant ou un démon de l'enfer, — que tu apportes avec toi les brises du ciel ou le souffle desséchant de l'enfer, — que tes intentions soient sinistres ou charitables, — tu viens sous une forme qui provoque si fort les questions, — que je te parlerai. Je t'appelle-

rai Hamlet. — Roi, père, souverain du Danemark, oh! réponds-moi! — Ne laisse point mon âme se briser dans l'ignorance; mais dis, — pourquoi tes ossemens bénis, enclos dans le cercueil, — ont-ils rompu leurs liens? Pourquoi le sépulcre — où nous t'avions vu enseveli en paix — a-t-il ouvert ses lourdes mâchoires de marbre — pour te rejeter sur la terre? Qu'est-ce que cela peut signifier — que toi, cadavre inanimé, revêtant de nouveau l'acier de ton armure, — tu reviennes errer à la douteuse clarté de la lune, — imprimant à la nuit un cachet d'épouvante, et nous jetant, pauvres esprits faibles dont se joue la nature, — dans des angoisses de terreur qui ébranlent tout notre être, — dans des pensées qui dépassent de bien loin la portée de nos âmes? » N'y a-t-il pas dans ces expressions une étrangeté et une grandeur qui pourraient paraître un peu outrées, reproche que l'on a souvent aussi adressé à Eschyle, si l'épouvante qui s'est emparée de l'esprit d'Hamlet, et qui a dû passer dans l'âme du spectateur, ne justifiait ce qu'il y a là d'apparente exagération?

On trouverait même, si on y regardait de plus près, entre la forme d'Eschyle et celle de Shakspeare, des analogies de détail encore plus surprenantes. Il y a dans Shakspeare plus d'un passage qui ferait crier à la réminiscence et à l'imitation, si l'on ne savait que le poète anglais ignorait peut-être du poète grec jusqu'au nom, et en tout cas n'a jamais lu une ligne de ses œuvres. Tantôt c'est une simple figure que l'auteur moderne semble avoir empruntée à son devancier et qu'il transporte exactement dans sa langue; tantôt c'est quelque trait frappant, quelque noble et rare image, qu'il développe comme lui et dans un sentiment pareil. Nous ne donnerons ici qu'un exemple de ces singulières correspondances; on verra ainsi tout ce que pourrait contenir de rapprochemens imprévus et piquans une étude comparée du style de Shakspeare et de celui d'Eschyle.

Tout le monde connaît le célèbre passage de *Macbeth*, quand la reine, dans son sommeil que troublent les remords, se figure sentir sur ses mains la trace indélébile du sang qu'elle a versé. « Quoi! toujours cette tache? — Ne pourrai-je donc nettoyer ces mains? Toujours l'odeur du sang! Toute petite qu'est cette main, tous les parfums de l'Arabie ne pourront la désinfecter! » Est-il rien qui soit plus voisin de ceci, comme pensée et comme expression, que cette belle strophe des *Choéphores*, ainsi traduite par M. Mesnard :

Le sang qui veut être vengé,  
 Le sang qu'a bu la terre nourricière  
 Ne s'écoulera pas, à tout jamais figé.  
 Ceux dont la main fut meurtrière  
 Du malheur qu'ils ont mérité  
 Ne verront pas finir l'implacable supplice.  
 Si tu brises la fleur de la virginité,  
 N'attends plus qu'elle refleurisse :  
 Ainsi de l'homicide; il ne peut s'effacer.  
 En vain, à torrens versant l'onde,  
 Sur sa tache on ferait passer  
 Le cours de tous les flots du monde.

Il n'est pas jusqu'à la mise en scène qui ne présente chez les deux poètes

de singuliers rapports; tous deux d'ailleurs nous mettent sous les yeux des spectacles qui auraient alarmé la timidité et blessé la délicatesse de nos critiques et de nos poètes du xvii<sup>e</sup> siècle. Eschyle, après nous avoir fait entendre un personnage, le veilleur de nuit, dont la condition est aussi humble que celle des fossoyeurs d'*Hamlet*, étale à nos yeux les pompes qui célèbrent la victoire de la Grèce et le retour d'Agamemnon, comme Shakspeare nous fait assister aux fêtes royales où l'usurpateur se pare en public de la couronne qu'il a volée et cherche à étouffer dans la joie bruyante des tumultueux banquets de ces hommes du Nord, toujours prompts à l'ivresse, le remords qui commence à s'éveiller dans son âme. L'ombre irritée de Clytemnestre vient, dans *les Euménides*, réveiller les Furies qui ont laissé échapper leur proie; elle apparaît dans le temple de Delphes, comme, sur l'esplanade du château d'Elseneur, dans la nuit sombre et au-dessus de la mer orageuse, le noble et triste fantôme dont le poignant récit et les ordres sévères vont ébranler la raison et ensanglanter la main d'*Hamlet*. Oreste et *Hamlet*, poursuivis par les démons des enfers et les spectres échappés à la tombe, sentent l'un et l'autre leurs forces les trahir et leur tête se troubler. Enfin les sorcières qui apparaissent à Macbeth sur la lande déserte ne sont-elles pas aussi parentes des noires Euménides, et dans le langage qu'elles tiennent à Macbeth, dans leurs incantations autour de la magique chaudière, n'y a-t-il pas comme un écho du chant de colère et de malédiction que les Euménides entonnent dans le temple de Pallas? Il y a vraiment une affinité native entre ces deux puissans inventeurs, toujours portés l'un et l'autre à beaucoup oser, à frapper de grands coups sur l'imagination du spectateur, et à pousser jusqu'à ses dernières limites la terreur tragique.

L'un de ces deux génies a-t-il été encore plus richement doué que l'autre par la nature? Pour que l'on pût répondre à cette question, il faudrait que Shakspeare et Eschyle eussent vécu dans le même temps et que leur génie se fût développé dans des conditions à peu près identiques. Il convient donc de renoncer ici à assigner des rangs, à donner des places; mais chacun, suivant la nature de son esprit et l'éducation qu'il aura reçue, se sentira attiré de préférence vers l'un ou l'autre de ces princes de l'art. Nourri du plus pur miel des lettres classiques, sachant du grec autant qu'homme de France, et connaissant au contraire Shakspeare, si je ne me trompe, surtout par les traductions, M. Mešnard est naturellement enclin à préférer Eschyle, tout en rendant hommage à la puissance créatrice du poète anglais. « Le génie de Shakspeare, dit-il, à ne regarder que les dons naturels, est à la hauteur de celui d'Eschyle; mais quelle différence de culture et de goût! » Quant à moi, je l'avouerai, Shakspeare a toujours été de tous les poètes anciens et modernes celui qui m'a le plus profondément touché et qui s'est le plus victorieusement emparé de mon imagination. C'est d'abord que le monde immense et varié où nous fait vivre Shakspeare, malgré tout ce qu'il y a déjà de différence entre les hommes du xvi<sup>e</sup> et ceux du xix<sup>e</sup> siècle, est encore bien plus voisin de nous à tous égards que celui où nous transporte Eschyle. Anglais et Français de ce temps-ci, nous ressemblons plus aux contemporains de Shakspeare qu'à ceux d'Eschyle; nous avons avec ceux-là bien plus de points communs : leur Dieu est en-

core notre Dieu, et notre imagination n'a pas encore oublié les fantômes qui hantaient la leur. Notre ordre social, en dépit de tant de révolutions et de tous les progrès accomplis, tient par de trop profondes racines au moyen âge et à la renaissance pour que nous ne retrouvions pas souvent auprès de nous les situations où Shakspeare a placé ses personnages et l'accent même des passions dont il a su les animer.

Il est surtout un côté par lequel Shakspeare nous touche de plus près qu'Eschyle et nous va plus directement au cœur : je veux parler de la place qu'il accorde aux femmes dans son théâtre. Nul n'a jamais su mieux que Shakspeare peindre ces âmes ardentes, où le sentiment domine en maître, qui ne restent jamais dans le médiocre, mais que, suivant les circonstances, un impétueux et irrésistible élan portera aux crimes les plus horribles ou aux plus merveilleux dévouemens. Eschyle se vante, d'après Aristophane, de n'avoir jamais montré aux Athéniens de Phèdre incestueuse ou de Sthénobée adultère, et la situation des femmes dans la société athénienne du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère était en effet tellement inférieure et subordonnée qu'elles ne pouvaient guère se faire connaître que par leurs vices. Tout entiers à l'orgueil de leur vertu civique et de leur libre et virile activité, ni le poète, ni ceux dont il recherchait les suffrages, ne songeaient à regarder dans le cœur de la femme, et à voir tout ce qu'il y tient de vives affections promptes à se tourner en haine, de passion délicate, intense et variée, de puissance pour le bien ou pour le mal. Sur la scène athénienne, c'étaient des hommes qui jouaient des rôles de femme, et cette substitution se comprend, car, à vrai dire, ni chez Clytemnestre, ni chez Cassandre ou Électre, il n'y a rien qui appartienne en propre à la femme : tous ces personnages du théâtre d'Eschyle n'ont pas de sexe. Ce n'est pas là un reproche que j'adresse au père de la tragédie, il ne pouvait point ne pas être de son pays et de son siècle ; mais on me permettra de dire qu'il y a dans des rôles comme ceux de Portia, de Juliette, de Desdémone, de Cordélie, d'Ophélie, tout un ordre de beautés, toute une source d'émotions et de larmes qui fait défaut à Eschyle. A côté de ces douces et attendrissantes figures qui aiment jusque dans la mort même ceux pour qui et par qui elles souffrent, c'est une Gertrude égarée par un amour coupable et déchirée par le remords, c'est une Gonerille, une lady Macbeth, jetées par l'ambition hors des voies que la nature a tracées à leur sexe, et plus après alors, plus impitoyablement cruelles que les époux dont elles poussent la fortune. Il y a là une profondeur d'observation, une richesse de contrastes, une connaissance du cœur de la femme, dont rien dans la tragédie antique, si ce n'est quelques scènes d'Euripide, ne peut donner l'idée. Pour l'homme moderne, qui doit à la femme ses plus chères joies et ses plus mortelles douleurs, un théâtre d'où les femmes sont absentes ne sera jamais qu'un théâtre incomplet.

C'était pourtant, lui aussi, un génie humain et tendre, sous son apparente rudesse, que le grand Eschyle. Voyez par exemple la première scène du *Prométhée*. Avec quel art, en face de l'inflexible fermeté de Prométhée et de l'insolence brutale de la Puissance, il a placé Vulcain, qui trouve des plaintes et des larmes sincères pour celui que le force à faire souffrir l'ir-

résistible arrêt de Jupiter! Comme ces paroles de pitié touchent et rassèrent notre âme, que pourraient déchirer trop cruellement les douleurs de Prométhée et froisser l'odieuse violence des ministres de Jupiter! De même, dans un autre endroit de la pièce, après les gémissemens et les cris de colère que pousse le Titan, le cœur est comme rafraîchi par ce bruit d'ailes, par le vol de ces nymphes de la mer qui viennent se jouer autour du rocher et caresser de leurs douces voix le triste captif. Vient ensuite le vieil Océan, lui aussi, avec des paroles de consolation et de sympathie. Ces amitiés fidèles, ces dévouemens que rien ne décourage, jettent de l'attendrissement dans ce sombre drame dont la donnée est si cruelle. Prométhée sans doute éprouve de bien dures souffrances; mais la dernière, la plus poignante de toutes, lui est épargnée : le chagrin de se voir abandonné et trahi par ceux à qui il a fait du bien et qu'il a aimés.

On le voit, pour les dons naturels, la richesse et la hauteur du génie, Eschyle ne reconnaît point de supérieur, et ne peut avoir que des égaux; mais ce qui fait que de tous les rois de la scène c'est lui que nous avons le plus tardé à comprendre et à goûter, c'est qu'il est de tous le plus éloigné de nous, de notre état social, de nos habitudes d'esprit et de cœur. C'est pour cette raison que, malgré tous les progrès de la critique, il ne me paraît pas probable qu'Eschyle prenne sur l'imagination du public lettré le même empire que Shakspeare, et qu'il devienne jamais populaire. Pour arriver à ne point souffrir de le trouver si différent des modèles, soit classiques, soit romantiques, auxquels nous sommes accoutumés, pour le saisir tout entier dans le vif de son génie, pour en jouir sincèrement, toute phrase et toute affectation mise à part, il faudra toujours quelque érudition et un certain effort d'esprit. Comme d'ailleurs, parmi les gens mêmes qui passent pour instruits, il n'y en a qu'un très petit nombre qui soient en état de lire Eschyle dans le texte grec, c'est rendre service à sa gloire que de mettre, au moyen de fidèles traductions, le grand poète athénien à la portée du public français. M. Alexis Pierron, qui a tant fait pour répandre le goût et l'intelligence de la littérature grecque parmi les maîtres et les élèves de nos lycées, et pour faciliter l'accès de la poésie grecque aux amateurs qui ne sont pas des savans, a ouvert la voie; il nous a donné, il y a déjà une douzaine d'années, une belle et vivante traduction en prose du théâtre complet d'Eschyle, et il a initié ainsi aux beautés du vieux maître bien des lecteurs qui ne connaissaient de lui que son nom et les titres de ses tragédies. Venant après M. Pierron, M. Mesnard, encouragé par le succès de son courageux devancier, ose encore plus : il a entrepris de traduire en vers l'*Orestie*, ce vaste et harmonieux ensemble où se déploie librement le grave et religieux génie d'Eschyle. Malgré toutes les difficultés que présentait cette tâche, il a réussi assez brillamment pour que tous les amis des lettres grecques attendent de lui qu'il poursuive l'œuvre commencée, et qu'il nous donne tout entier, un jour ou l'autre, le poète qu'il entend si bien et qu'il aime si tendrement.

G. FERROT.

---

# LE MARIAGE

DU

# DUC POMPÉE

---

## PERSONNAGES.

Le duc POMPÉE-HENRI DE JOYEUSE, devenu comte HERMAN (42 ans).

Le comte de NOIRMONT (66 ans).

Le baron FRITZ DE BLUMENTHAL, frère d'Isabelle (29 ans).

DUBOIS, valet du comte Herman (52 ans).

La comtesse ISABELLE HERMAN (22 ans).

EMMA DE LANSFELD, cousine d'Isabelle et fiancée de Fritz (24 ans).

M<sup>lle</sup> POMPÉE, cantatrice (26 ans).

La signora BARINI, ancien contralto (68 ans).

DOROTHÉE, femme de chambre de la comtesse, femme de Dubois (27 ans).

LISETTE, fille du jardinier (17 ans).

(La scène se passe en 1850 au château de Maran, près de la forêt de Fontainebleau.)

## I.

Un salon. A droite, la chambre du comte Herman; à gauche, celle de la comtesse. Porte au fond; au milieu du salon, une table couverte de journaux et de revues; à gauche, sur le devant de la scène, une causeuse et un piano.

## SCÈNE PREMIÈRE.

DUBOIS, seul; il porte sous le bras un habit de chasse, et tient à la main un ceinturon, un couteau de chasse et des éperons.

Quand un maître a des vices, il faut être fou pour souhaiter qu'il se corrige. Mieux vaut le ménager afin qu'il fasse feu qui dure. Avec des passions à satisfaire, des secrets à garder, des intrigues à conduire, il a toujours la main ouverte; de valet nous passons confident, nous avons droit de conseil; on supporte nos remontrances, nos fautes sont pardonnées d'avance, et, sage par comparaison, nous goûtons le plaisir de valoir mieux que lui!...

Que le duc de Joyeuse, ou, comme on disait, le « duc Pompée, » se soit expatrié après avoir dissipé sa fortune, qu'il ait consenti à prendre le nom du comte Herman, qui le faisait son héritier, il n'y a rien là que de raisonnable; mais que ce grand pécheur, le roi des libertins à la mode, l'amant de la célèbre Pompéa, soit tombé honnêtement amoureux de M<sup>lle</sup> de Blümenthal au point de l'épouser, et qu'à cette nouvelle je me sois pâmé d'aise, qu'en pleurnichant je les aie suivis à l'autel, et que j'aie poussé la manie de l'imitation jusqu'à devenir le mari de Dorothée, voilà qui n'est plus vraisemblable! Eh! pourtant cela est!... Triple sot! mon maître et la comtesse s'adorent, tandis que moi, je n'ai jamais eu tant envie de courir que depuis que je traîne le boulet. Pour comble, il me faut cacher mes escapades, car monsieur est sévère comme un nouveau converti. (On sonne. Dubois, tout à ses réflexions, n'entend pas.) Il me reste une dernière chance : la vertu était facile là-bas, en Allemagne; à présent, nous sommes en France, aux environs de Paris, et dans quelques jours nous habiterons un bel hôtel du faubourg Saint-Honoré... Ah! monsieur le comte, je vous suis attaché (On sonne de nouveau.); mais, ma foi, si le pied vous glisse, ce n'est pas moi...

## SCÈNE II.

HERMAN, DUBOIS.

HERMAN, sortant de sa chambre en uniforme de chasse, moins l'habit.

Eh bien! es-tu sourd? Ne sais-tu pas que j'attends mon habit?

DUBOIS, donnant d'abord l'habit.

Pardon, monsieur le comte, je pensais...

HERMAN.

Tu penses beaucoup depuis quelque temps. Sont-ce les fumées de la capitale qui te montent à la tête? Et mon ceinturon?

DUBOIS, il présente le ceinturon en se trompant de côté.

Voici, monsieur le comte.

HERMAN.

Maladroit! Décidément la tête n'y est plus. Je me plaindrai à M<sup>me</sup> Dubois; son amour absorbe toutes tes facultés.

DUBOIS.

Oh! pour cela, monsieur le comte, voilà ce que j'oserai appeler une démarche inutile; je pense à elle, c'est vrai, mais c'est pour maudire la présomption que j'ai eue de vouloir singer mon maître en me mariant.

HERMAN.

Aurais-tu des doutes sur sa fidélité?

DUBOIS.

Hélas! non; c'est sa fidélité qui ne me laisse pas un instant de répit : tout en faisant son service, Dorothée trouve moyen de ne pas me perdre de vue; le sommeil, l'heure des repas, rien n'est sacré pour cette femme-là! ne s'avise-t-elle pas maintenant d'être jalouse de Lisette, la fille du jardinier!



HERMAN.

Ah! ah! cette petite toujours coquettement mise, avec des bas bien tirés?

DUBOIS.

Oui, monsieur, une enfant qui joue à la poupée. Ah! quel enfer qu'une femme jalouse!

HERMAN.

Parbleu! Dubois, il faut avouer que le mariage a opéré en toi une singulière métamorphose! Garçon, tu tranchais du mentor; tu mettais souvent mon indulgence à l'épreuve par tes grotesques remontrances, et maintenant, époux de la chaste Dorothée, tu oses te plaindre! Sais-tu que tu deviens immoral, dangereux?

DUBOIS.

Dame! aussi, monsieur, vous allez d'un extrême à l'autre. Autrefois vous cassiez les vitres; depuis votre mariage, il faudrait être un saint pour vous imiter. Moi, je reste dans un juste milieu.

HERMAN.

N'oubliez pas, monsieur du juste milieu, que je ne souffrirai chez moi ni bruit ni scandale. (Dubois s'incline et sort.)

## SCÈNE III.

HERMAN, ISABELLE.

ISABELLE, en négligé du matin, sortant de sa chambre.

Bonjour, mon ami. Y a-t-il longtemps que vous êtes seul?

HERMAN, l'embrassant sur le front.

Dubois me quitte à l'instant; mais vous, chère, avez-vous bien reposé cette nuit? Notre enfant est-il blanc et rose, et dans ses bégaiemens annonce-t-il toujours beaucoup d'esprit?

ISABELLE.

Vous riez! Mais je vous pardonne, car vous l'aimez déjà presque autant que moi, tandis que d'autres hommes attendent souvent des années avant de s'attacher à leurs enfans.

HERMAN.

Il est si rare qu'on échange deux cœurs en se mariant! Dans les unions de convenance, arrêtées entre parens ou arrangées par des notaires, le père ne vient à aimer son enfant que peu à peu, par habitude et par amour de la propriété: il n'apprécie d'abord en lui que l'héritier de son nom et de sa fortune, le survivant de son égoïsme et de sa vanité; mais quand, attirés par une mutuelle sympathie, après des mois d'épreuve et de pénible attente, deux êtres se sont livrés à jamais l'un à l'autre, l'enfant conçu d'un tel amour est chéri avant de naître. Oh! chère Isabelle, comment pourrais-je ne pas aimer notre George? C'est toi surtout que j'adore en lui.

ISABELLE.

Pourtant, cher Henri, je vous assure que c'est à vous qu'il ressemble.

HERMAN.

Pendant les premiers mois, le visage d'un enfant, avec ses traits indécis,

est pareil aux nuages où chacun voit à son gré la ressemblance qui lui est chère.

ISABELLE.

La meilleure preuve que mon cœur ne me trompe pas, c'est qu'hier encore notre future belle-sœur, Emma, en était frappée comme moi. — Votre fils, me disait-elle, a déjà le sourire caressant, le regard fascinateur de son père. Oh! ce sera un homme bien dangereux!

HERMAN, vivement.

A-t-elle dit cela?

ISABELLE.

Oui, qu'avez-vous à répondre?

HERMAN.

Rien; mais si je prenais au sérieux vos folies à toutes deux, je ne tarderais pas à devenir un fat insupportable.

ISABELLE.

Vous avez beau vous en défendre, avant de me rendre heureuse, vous avez dû faire bien des victimes. A moi, qui n'ai pas un secret pour vous, pourquoi ne vouloir jamais rien raconter de votre vie passée?

HERMAN.

Dans notre intérêt, je vous supplie de renoncer à une imprudente curiosité. A mon avis, celui-là est un sot qui, en admettant qu'il ait quelque chose à raconter, fait à sa femme le récit de ses galanteries. A quoi bon descendre à plaisir des hauteurs où vous a placé l'amour pur de la jeune fille pour se révéler à elle le héros d'aventures vulgaires, ou le convalescent échappé de quelque grande passion, avec l'imagination éteinte et le cœur plein de cendres? Orphelin dès ma naissance, pendant ma longue jeunesse, j'ai cherché le plaisir, j'ai vécu de la vie des autres hommes; mais c'est vous, vous seule, qui m'avez appris à aimer.

ISABELLE.

Pardon! ma foi en vous est entière, absolue. N'allez pas croire qu'il entrât dans mon désir ni jalousie, ni curiosité: nous nous sommes rencontrés si tard dans la vie! J'aurais voulu vous aimer jusque dans votre passé... Ne trouvez-vous pas, Henri, que, depuis quelque temps, Emma montre à Fritz une froideur inaccoutumée? Je ne sais, mais je crains qu'une fois mariée elle ne fasse pas le bonheur de mon frère.

HERMAN.

Quelle idée! rien ne me paraît changé dans leurs rapports.

ISABELLE.

Oh! vous ne les observez pas d'aussi près que moi. Mon frère, malgré sa jeunesse, est entiché de noblesse et de vieux préjugés; en vivant avec vous, j'ai compris ses défauts. Aussi je ne demande plus à Emma ces sentimens enthousiastes qu'elle manifestait à l'époque de leurs fiançailles. Mon Dieu! ce que je voudrais, c'est qu'elle fût tendre, affectueuse avec lui... seulement comme elle l'est avec vous.

HERMAN, décontenancé.

Je vous assure!... (Se remettant.) Quelle comparaison pouvez-vous faire entre l'amitié presque fraternelle qu'elle me porte et les brouilles des deux amoureux?

ISABELLE.

Je me serais donc trompée?... Notre nouvel hôte, le comte de Noirmont, mérite sans doute votre confiance? Seul, parmi vos amis, vous l'avez fait venir à Dusseldorf pour être témoin de notre mariage; il est déjà pour moi une ancienne connaissance; son âge devrait me rassurer, pourtant il m'intimide à un point que je ne saurais dire! Il a beaucoup d'esprit, n'est-ce pas? Emma est bien heureuse! elle plaisante avec lui;... moi, je lui trouve l'air si moqueur que j'ose à peine ouvrir la bouche en sa présence.

HERMAN.

Vous avez tort, car il prétend que vous êtes la première femme qui lui ait fait comprendre le mariage. Noirmont est en effet le meilleur et le plus ancien de mes amis. Appelé à vivre souvent en tiers avec nous, je veux vous le montrer tel qu'il est : né avant 89, d'une ancienne maison, mais abandonné à lui-même dès l'enfance, libre par conséquent de préjugés traditionnels, il a assisté avec indifférence, presque avec joie, à la chute de la vieille société. Après avoir été l'un des beaux du directoire, il est encore un type d'élégance et de distinction; exclusif dans les relations du monde, il ne fréquente guère cependant que les femmes de théâtre : aussi dans les salons a-t-il une réputation de cynisme, et les vérités hardies qu'il lance parfois dans la conversation sont traitées de paradoxes. Il a pour habitude d'accabler les sots sous l'ironie de ses compliments et d'user d'une sévère franchise envers ceux qu'il estime ou qu'il aime. C'est un homme d'un tact sûr, d'une expérience consommée, et, quoi qu'on en dise, il m'a prouvé qu'il était exceptionnellement capable de dévouement.

ISABELLE.

Je l'aimerai donc, Henri, puisqu'il vous aime.

## SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS, NOIRMONT, en costume de chasse.

NOIRMONT; il se dirige vers Isabelle et lui baise la main.

Madame! (Tendant la main à Herman.) Bonjour, Henri.

ISABELLE.

Rien n'a-t-il manqué à votre installation? Dites-le-moi, comte, sans indulgence; je veux apprendre de vous à exercer l'hospitalité.

NOIRMONT.

Tout était parfait, madame, je vous jure, et je ne saurais me plaindre que d'avoir trop dormi.

ISABELLE.

Il est vrai, en vous faisant coucher avant minuit, nous avons dérangé toutes vos habitudes.

NOIRMONT.

C'est pour moi un plaisir de les rompre et aussi une utilité : le seul moyen de lutter contre la vieillesse est de ne s'asservir à aucune habitude.

ISABELLE.

Comte, permettez-moi de vous adresser un reproche et une prière : vous

qui avez été le témoin de notre union, l'ami et presque le tuteur de mon mari, vous gardez des formes trop cérémonieuses avec moi. Je vous en prie, accordez-moi un peu de cette affection dont vous lui avez déjà donné tant de preuves; appelez-moi Isabelle comme vous l'appelez Henri.

HERMAN.

Mon cher Noirmont, je me joins à elle; tu ne repousseras pas sa déclaration d'amitié.

NOIRMONT, leur tendant la main à tous deux.

J'accepte de grand cœur, mes enfans! (Regardant Herman.) D'ailleurs la vertu d'Isabelle peut tout braver, même ma familiarité.

## SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENS, EMMA, en costume de chasse.

EMMA.

Bonjour, chère Isabelle. (Elles s'embrassent.)

ISABELLE.

Bonjour, chère sœur.

HERMAN, allant au-devant d'Emma, qui va à lui.

Déjà en uniforme, belle chasseresse? (Il la prend par la taille et lui baise la main.)

EMMA.

Oui, je crois que nous aurons un temps magnifique. (A Noirmont, lui tendant la main.) Salut à mon adorateur! (A Isabelle.) Ne venez-vous pas avec nous?

ISABELLE.

Non. Vous savez, Emma, que je redoute la fatigue; puis, il faut tout dire, je ne saurais me résoudre à quitter mon fils pendant une journée.

HERMAN.

Chère Isabelle, votre santé,... notre enfant,... comment combattre de pareilles raisons? Mais il faudrait que la chasse fût bien malheureuse pour que nous ne fussions pas rentrés longtemps avant la nuit.

NOIRMONT, près de la table, où il a pris un journal.

Eh bien! mademoiselle, vous ne demandez pas des nouvelles de votre fiancé, mon odieux rival! N'a-t-il pas déjà cherché à vous voir?

EMMA, avec indifférence.

Je ne sais, je crois l'avoir aperçu dans le parc, se dirigeant du côté de la tour.

NOIRMONT.

A sa place, j'aurais épié le regard matinal de mon amie. Pour l'obtenir, j'aurais lancé un bouquet dans sa fenêtre, j'aurais profité d'une porte entr'ouverte pour plonger dans sa chambre un regard indiscret; mais ce sont là façons d'aimer à la française! Un fiancé allemand accorde à la tourelle toutes ses préférences, surtout un fils des croisés, un membre de la chambre des seigneurs!

HERMAN.

Fritz n'a pas seul la passion du gothique : le marquis de Maran n'a consenti à nous louer sa terre, pendant son séjour en Italie, qu'à la condition

de laisser visiter par les voyageurs ce reste précieux du manoir héréditaire.

NOIRMONT.

Quoi! Henri, toi aussi, tu es dupe d'un de ces exploitans de gothique moderne, constructeurs de ruines, faussaires du passé? Cette tour exposée à l'admiration des badauds voyageurs est l'œuvre d'un sieur Pierre Dufour, marquis de la seconde restauration, acquéreur du domaine et du nom de Maran, qui, afin de vieillir son blason, a élevé dans le parc ce simulacre de donjon féodal. Le choix de l'emplacement, au sommet d'une verte colline entourée de chênes séculaires, fait honneur à l'architecte; deux ou trois armures véritables, beaucoup en carton-pierre, des devises empruntées au mémorial héraldique, des panoplies, des hampes auxquelles pendent quelques lambeaux d'étoffes usées, complètent l'illusion. C'est ainsi que, dans un de nos cabarets en renom, le sommelier apporte avec respect, couché en un panier, berceau de sa vieillesse, une bouteille poudreuse, couverte de toiles d'araignée, et dont le bouchon épanoui étale une vénérable moisissure. De naïfs étrangers la paient au poids de l'or; pourtant quelques jours ont suffi à un industriel pour transformer le jeune vin en nectar centenaire.

## SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENS, FRITZ, en costume de chasse.

FRITZ, échangeant une poignée de main avec tous les personnages.

Pardon, chère sœur, et vous, ma fiancée; en attendant l'heure de me présenter devant vous, j'étais allé revoir la tour de Maran, et là, au milieu de ces souvenirs des croisades, en relisant les devises des anciens preux, je m'étais oublié.

NOIRMONT.

L'excuse est excellente, jeune homme. Le lecteur de la *Gazette de la Croix*, l'honneur de l'ordre équestre, en se retrouvant parmi ces loyaux chevaliers, devait sentir son cœur battre à l'unisson.

ISABELLE.

Méfie-toi, frère, il y a plus d'ironie que de bienveillance dans les éloges du comte de Noirmont.

HERMAN.

Ma foi! mon pauvre Fritz, nous avons été tous deux dupes d'une adroite supercherie: Noirmont vient de nous expliquer comme quoi le donjon féodal est contemporain de la rentrée des Bourbons, une vieillerie improvisée par la vanité d'un parvenu.

FRITZ, piqué.

Soit. J'aurai été dupe de la fraude d'un Français; mais il vaut mieux prêter au ridicule par sa crédulité que d'affecter, comme certains nobles dégénérés, de n'avoir ni foi ni principes.

NOIRMONT.

Eh! qui vous dit, baron, que l'on est sans foi parce qu'on n'a pas la vôtre, sans principes parce qu'au lieu de rétrograder jusqu'à saint Louis et Barberousse, on est de son siècle et l'on marche avec lui? C'est en vérité

une prétention divertissante de nos jeunes burgraves de posséder le monopole des sentimens honnêtes et des convictions sérieuses! Étaient-ils convaincus, Biron, La Fayette, Custine, Condorcet, tous nobles dégénérés, qui ont payé de la vie ou de la liberté leur foi révolutionnaire?

FRITZ.

Avant d'aller plus loin, comte, écoutez-moi. Que dans une lutte impie, depuis un siècle, en Europe, la race vassale de la nôtre s'agite et tente de secouer le joug, c'est à nous de la contenir ou de succomber les armes à la main; mais de grâce n'exhumez pas les noms de ces déserteurs de leur caste qui, par ambition, par vengeance, pour assouvir des passions plus basses encore, se sont faits les chefs des peuples insurgés contre leurs souverains légitimes, le droit divin et la foi de leurs pères.

NOIRMONT.

Peste! noble baron! vous vous entendez déjà, autant qu'homme d'église, à noircir des adversaires! Croyez pourtant qu'il a fallu une foi bien ferme à ces déserteurs qui, dans la solitude de leur conscience, se sont voués à la haine de ceux qu'ils abandonnaient, à la méfiance de ceux qu'ils voulaient servir, sans autre espoir que la justice tardive de la postérité.

FRITZ.

Quoi que vous puissiez dire, je n'appellerai jamais la passion du mal une foi politique. Je reste sans merci pour des incendiaires dévorés par les torches qu'ils avaient allumées.

NOIRMONT.

Devant cette brûlante image, baron...

EMMA.

Mes deux adorateurs, vous n'êtes pas galans; vous combattez pour une cause qui m'est étrangère, et, ce qui est plus grave, sans compter qu'Isabelle et moi, nous sommes les victimes ennuyées de vos discussions politiques. Comte de Noirmont, je vous prends le journal... et je vais y chercher un sujet vraiment digne de notre intérêt. Voici le feuilleton... Hum! hum! (Lisant.) « Théâtre-Italien. — Ouverture. — *Don Juan*. — Rentrée de M<sup>lle</sup> Pompéa. — Le nouveau directeur, M. Campanone, a laissé maladroitement Lablache partir pour l'Italie, et Tamberlick rejoindre M<sup>me</sup> Viardot à Saint-Pétersbourg. Malgré ces pertes cruelles, malgré la médiocrité du reste de la troupe, la présence de notre *diva* Pompéa suffit à attirer la foule. » Je m'arrête. Je gage qu'Herman ne nous a pas encore retenu une loge pour cet hiver.

HERMAN.

Ainsi vous me croyez indifférent à vos plaisirs?

ISABELLE.

Oh! ce serait affreux d'être privée des Italiens!

HERMAN.

Tranquillisez-vous toutes deux : Noirmont est toujours sûr de vous en avoir une; il exerce sur le directeur une influence toute-puissante.

NOIRMONT.

J'écris ce matin à Campanone, et vous aurez mon avant-scène en attendant sa réponse.

EMMA.

A ce prix, je vous pardonne de nous avoir parlé politique. Je reprends. (Lisant.) « Cette admirable cantatrice a fait mardi sa rentrée dans le rôle de doña Anna de *Don Juan*; jamais ce rôle difficile n'a été chanté avec une passion si déchirante. Dès la fin du premier acte, la célèbre artiste, rappelée par un public enthousiaste, a failli succomber sous la pluie des bouquets et des couronnes. » (A Noirmont.) Vous la connaissez, comte, cette Pompéa?

NOIRMONT.

Beaucoup, et depuis son enfance, ce qui fait qu'en dehors de son talent j'ai pour elle une sincère affection.

ISABELLE, à Herman.

Vous la connaissez aussi, Henri?

HERMAN.

Sans doute... Je l'ai vue... quelquefois chez Noirmont, qu'elle appelait son oncle.

ISABELLE.

Est-elle aussi belle qu'on le dit?

HERMAN.

C'est une figure italienne... des traits réguliers, pâle, des yeux... expressifs... Sa voix est magnifique, sa méthode excellente.

ISABELLE.

Oh! si nous pouvions, Emma et moi, prendre de ses leçons!

FRITZ.

Vous êtes, ma sœur, en pouvoir de mari; cela regarde Herman. Quant à moi, je ne souffrirai jamais que ma fiancée soit en contact avec une comédienne.

NOIRMONT.

Diable, baron! savez-vous bien que, sur l'article des convenances, vous en remonteriez à notre faubourg Saint-Germain! Dans ses salons les plus exclusifs, on l'accueille, on l'admire, on s'empresse autour d'elle; mais rassurez-vous : Pompéa ne professe qu'au théâtre.

HERMAN.

Chère Emma, ne continuez-vous pas le feuilleton?

EMMA.

Je vous obéis. (Lisant.) « Pourquoi faut-il que le héros de la partition de Mozart n'ait eu d'autre interprète que M. Baldini? Nous sommes trop jeune pour avoir entendu Garcia dans son rôle favori; mais il nous a été donné, ainsi qu'à quelques élus, de voir, il y a deux ans, dans un château des environs de Paris, ce rôle rempli par don Juan lui-même. Qu'est devenu don Juan? qui nous rendra *le duc Pompée*? Au dernier acte, la terre s'est-elle véritablement entr'ouverte pour l'engloutir dans les flammes éternelles? Toujours est-il que ce beau réprouvé, le créateur, le maître de la Pompéa, a disparu, sans qu'elle ni personne de ce monde qu'il charmait ait pu nous en donner des nouvelles. » Qu'est-ce que ce duc Pompée, messieurs? L'avez-vous connu? Était-il père, frère ou mari de la Pompéa? Avait-il en ef-

fet la figure et la voix d'un don Juan? Comment se fait-il qu'il ait disparu? Est-il mort?

NOIRMONT.

Permettez-moi, belle curieuse, de ne pas répondre à tant de questions à la fois. A vrai dire, ce n'était pas par des liens de famille que le duc Pompée tenait à celle à qui il avait permis, en débutant au théâtre, de s'étayer de son nom. Il y a longtemps, voyageant en Italie, il la rencontra à Naples, encore enfant; frappé du charme de sa voix, de sa beauté, de l'intelligence précoce de sa physionomie, il proposa à ses parens de se charger de son éducation. Le duc Pompée a tenu sa parole, et c'est à lui que nous devons cette virtuose merveilleuse. Le duc Pompée était beau, mais d'une beauté fatale à celles qui l'approchaient. Est-ce tout? Ah! j'oubliais! Après avoir dissipé sa fortune, on dit qu'il est allé mourir en Amérique.

EMMA.

Quel dommage! J'aurais bien aimé à le connaître.

ISABELLE.

Je ne vous comprends pas, Emma; il me semble au contraire qu'un tel homme m'aurait fait peur.

NOIRMONT, regardant Herman.

Oh! avec Henri, vous pouvez braver tous les Pompées de la terre. (On entend la cloche du déjeuner.)

UN DOMESTIQUE.

Madame la comtesse est servie.

## II.

Le théâtre représente un parc. A gauche du spectateur, une serre avec des gradins couverts de pots de fleurs, la serre avance jusque sur le devant de la scène et en occupe le tiers en largeur; la porte en est ouverte et laisse voir ce qui se passe à l'intérieur. Sur le devant, attenant à la serre, un banc. A droite, au fond et dans l'éloignement, un massif d'arbres au milieu duquel s'élève une tour gothique.

### SCÈNE PREMIÈRE.

NOIRMONT, seul, en costume de chasse.

Au plus beau moment, quand l'animal sur ses fins commençait à faire tête aux chiens, une pierre se loge dans le sabot de mon cheval, le blesse, et je manque l'*hallali*; c'est un peu dur. Eh! pourtant j'aurais tort de compter sur les regrets de mes compagnons. Herman et Emma semblaient tout consolés du départ d'une duègne à cheval... Entre une jeune coquette et un ancien libertin, il y a une telle force d'attraction!... N'importe, j'ai conclu aujourd'hui avec Isabelle un pacte d'amitié; je veillerai sur son bonheur.



## SCÈNE II.

NOIRMONT, POMPÉE, LA SIGNORA BARINI.

BARINI, avec un accent italien des plus prononcés.

Eh! voilà cé diplomaté dé Noirmont.

NOIRMONT, se retournant, étonné.

Pompée! Barini!

BARINI.

Eh, si! c'est nous!

POMPÉE.

Mon bel oncle, vous allez nous aider à trouver Pompée.

NOIRMONT.

Pompée? il n'est pas ici.

POMPÉE.

Quoi! serait-il allé justement à Paris?

NOIRMONT.

Je ne sais... mais par quel hasard?...

POMPÉE.

Bel oncle, toute votre discrétion est maintenant inutile... Vous êtes plus étonné que charmé de nous voir.

NOIRMONT.

Il est certain...

POMPÉE.

Par momens, je crois moi-même être dupe d'un songe; rien pourtant n'est plus simple que ce qui m'arrive : ce matin, comme je déjeunais avec M<sup>me</sup> Barini, Lebel est venu chez moi pour changer les tentures de mon salon; il m'a appris qu'il meublait un hôtel au faubourg Saint-Honoré par ordre de Pompée, qui habite en attendant le château de Maran.

BARINI.

Et nous sommes parties sans finir la *chocolata*.

POMPÉE.

Nous avons pris le chemin de fer jusqu'à Fontainebleau, et notre postillon vient de nous descendre à la grille du château.

NOIRMONT.

Je vous répète qu'il n'y a plus de Pompée. J'ai dû, jusqu'au dernier moment, défendre un secret qui n'était pas le mien; à présent que vous savez une partie de la vérité, il est nécessaire que vous la connaissiez tout entière.

BARINI.

Ma que peut-il lui être arrivé, à cé povre garçon?

NOIRMONT.

Il y a deux ans, un ancien ami de sa famille, le comte Herman, est mort à Dusseldorf; lié depuis longtemps avec lui, je l'avais tenu au courant des désordres de Pompée, de ses prodigalités, de sa ruine; il lui a laissé par testament son immense fortune, à la condition de quitter Paris, de prendre

son nom, de ne correspondre qu'avec moi, et de rester en Allemagne au moins un an.

POMPÉA.

Quel bonheur! lui si généreux dans la prospérité! si fier dans la détresse! car à présent je puis vous le dire, peu de temps avant sa disparition, avertie par Dubois de sa ruine, je lui avais offert de partager une fortune qui est la sienne, puisqu'elle est acquise tout entière par le talent que je lui dois; mais il m'avait repoussée avec indignation. C'est la seule fois peut-être qu'il se soit montré dur et hautain avec moi.

NOIRMONT.

Ce n'est pas tout : en Allemagne, le nouveau comte Herman s'est épris de M<sup>lle</sup> de Blumenthal, et l'a épousée.

POMPÉA, émue.

Pompée marié!... Je n'aurais jamais cru...

NOIRMONT.

Marié, et chaque jour plus amoureux de sa femme : le mieux me semble donc que vous renonciez à le voir.

BARINI.

Noirmont a raison : *zè souïs soure* que ça te fera mal.

POMPÉA.

Mon Dieu! vous savez bien que je suis habituée à ses infidélités! Après deux ans de séparation, je retrouve le seul homme que j'aie aimé; je sais qu'il est là, peut-être à deux pas de moi, et vous me proposez de partir sans l'avoir vu, sans m'être assurée par moi-même qu'il existe! Cela est au-dessus de mes forces. Je ne demande que la faveur de lui parler un instant; pour l'obtenir, je m'adresserais à sa femme elle-même.

NOIRMONT, après un moment de réflexion, à lui-même.

Après tout, il vaut peut-être mieux... (Haut.) Vous êtes bien décidée?

POMPÉA.

Oui, cent fois oui!

NOIRMONT.

Et vous me jurez jusqu'à votre départ une obéissance absolue?

POMPÉA.

Comptez sur ma parole.

NOIRMONT.

En ce cas, venez toutes les deux avec moi.

### SCÈNE III.

DUBOIS, LISETTE.

DUBOIS, tenant un violon sous le bras.

Viens, nous serons bien ici.

LISETTE.

Comment, monsieur Dubois, vous avez apporté un violon?

DUBOIS.

Il le faut bien pour te donner une leçon de danse.

LISETTE.

Et vous en jouez?

DUBOIS.

Certainement, petite!... Le valet de chambre d'un grand seigneur, son homme de confiance, doit être musicien, poète même dans l'occasion.

LISETTE.

Qu'est-ce que c'est que ça, poète?

DUBOIS.

C'est celui qui fait les paroles de vos chansons.

LISETTE.

Nous allons commencer tout de suite, n'est-ce pas?

DUBOIS.

Sans doute, ma charmante Lisette... Mais comment comptes-tu payer ton professeur?

LISETTE.

Dame! monsieur Dubois,... je suis une pauvre fille,... je n'ai rien à moi.

DUBOIS.

Tu te moques, Lisette : tu sais que tu es riche... en fraîcheur, en jeunesse...

LISETTE.

Vous trouvez?

DUBOIS.

Sournoise! tes galans te le disent tous les jours... Je ne veux pas me montrer exigeant : deux baisers, est-ce trop?

LISETTE.

Alors vous voulez que je vous paie en embrassades?

DUBOIS.

Certainement. (Il va à elle et l'embrasse à plusieurs reprises.)

LISETTE, s'échappant.

Assez, monsieur Dubois! A présent vous me devez au moins six leçons.

DUBOIS.

Voyons, Lisette, je vais t'enseigner les figures de la contredanse.

LISETTE.

Oh! je les sais déjà!... J'ai de l'amour-propre, voyez-vous; les paysans, ce n'est pas mon affaire : ce que je voudrais, c'est que vous m'appriessiez de quoi faire enrager les autres filles du village et pouvoir être invitée par vos messieurs de Paris.

DUBOIS.

Tu veux parvenir. Je me charge de ton éducation, et pour commencer je vais ajouter à tes heureuses dispositions les grâces de notre danse nationale... Mais j'aperçois mon maître et sa belle-sœur : entrons dans la serre pour les laisser passer.

LISETTE, entrant dans la serre.

Danse-t-il bien, M. le comte?

DUBOIS, entrant avec Lisette.

Ah! Lisette, si tu l'avais vu autrefois, costumé en prince indien, au bal de

l'Opéra! Tout le monde faisait cercle autour de lui. Je sais ce que c'est que la danse; eh bien! vrai, je n'étais pas digne de dénouer les cordons de ses souliers.

## SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENS, HERMAN, EMMA. Dubois et Lisette sont dans la serre, Herman et Emma, en costume de chasse, arrivent par le fond et se donnent le bras.

HERMAN, se dirigeant vers le banc.

Ne voulez-vous pas vous asseoir un instant sur ce banc?... Vous êtes in-fatigable; mais nous serons mieux pour causer : c'est si rare un tête-à-tête avec vous!

DUBOIS, à Lisette, qui regarde en dehors.

Diable! nous sommes pris! (Il l'entraîne dans l'intérieur de la serre.)

HERMAN, assis près d'Emma, après l'avoir un instant contemplée.

Comme ce costume vous sied! Quel délicieux désordre dans votre chevelure! l'animation de la chasse a coloré vos joues de ces teintes rosées qui entourent le soleil couchant; votre œil de velours a pris l'éclat du diamant.

EMMA.

Est-ce la chasse qui me rend belle?

HERMAN.

J'ai tort d'attribuer tant de beauté à des causes matérielles; le charme qui éclaire votre visage est celui de la femme qui se sent aimée.

EMMA.

Parlez-vous sérieusement?

HERMAN.

Chère Emma, il est impossible que vous n'avez pas deviné le tourment que j'endure.

EMMA.

Si je vous croyais, quel malheur pour nous deux! Être à la fois si près et si loin! Qui sait si bientôt nous n'aurons pas à regretter le temps présent?

HERMAN.

Que je hais celui qui vous épousera!

EMMA, fixant les yeux sur lui.

Vous aimez Isabelle.

HERMAN.

Quoi qu'il puisse m'en coûter, je ne mentirai pas. Oui, j'ai pour Isabelle une tendresse infinie, je chéris en elle la femme et la mère; mais tous ces sentimens n'ont pu empêcher une passion plus forte de naître dans mon cœur. Cette passion me brûle, me domine, et si... (On entend dans la serre un bruit de pots de fleurs qui tombent et se brisent et un grand éclat de rire de Lisette. On voit Dubois roulant à terre. Herman et Emma se lèvent précipitamment.)

EMMA.

Ciel! on nous écoutait! De quel côté fuir? (Elle s'enfuit effrayée par le fond.)

HERMAN.

Emma, rassurez-vous... Elle n'est plus là. (Transporté de colère.) Je voudrais bien savoir quels sont les misérables!... (Regardant dans la serre, il aperçoit Dubois à terre entre plusieurs pots de fleurs.) Drôle! que fais-tu là?

## SCÈNE V.

HERMAN, DUBOIS, LISETTE.

DUBOIS, se relevant tout piteux.

Monsieur le comte, c'est en montrant à danser à Lisette... Le pied m'a manqué...

LISETTE.

Ne l'écoutez pas, monsieur le comte : il voulait m'embrasser... Dame ! si j'avais su, je ne l'aurais pas poussé si fort.

HERMAN, à Dubois.

C'est ainsi, mons Dubois, que vous montrez à danser aux jeunes filles ! Vous donnez un bel exemple à mes gens ! A votre âge ! un homme marié ! e vous avais déjà prévenu ce matin ; je devrais vous chasser !

LISETTE.

Ah ! pardon, monsieur le comte !

HERMAN.

Soit ! à cause de toi, Lisette, je lui fais grâce ; mais à la première faute je serai sans pitié. (A Dubois.) Sortez d'ici !

## SCÈNE VI.

HERMAN, LISETTE.

LISETTE, feignant d'avoir peur.

Oh ! monsieur le comte nous a fait une peur ! Quand je l'ai vu en colère, je me serais cachée dans un trou de souris.

HERMAN.

Mais ce n'était pas contre toi, mon enfant.

LISETTE, s'approchant.

Il n'est pourtant pas fort, M. Dubois ; eh bien ! quand il me tourmentait, avant que monsieur entrât, il m'a tout meurtri le cou et les épaules.

HERMAN, à part.

Elle est vraiment jolie ! (Haut.) Voyons, Lisette. Oh ! le butor !

LISETTE.

Oh ! monsieur le comte a une manière... Je ne sais plus...

HERMAN.

Chère enfant, tu aimes la danse, n'est-ce pas ?

LISETTE.

Oh ! oui !

HERMAN, lui donnant sa bourse.

Tiens, voici de quoi t'acheter des robes de bal, des bonnets de dentelle, et tout ce qui s'ensuit.

LISETTE.

Que je vais être belle ainsi ! Oh ! monsieur le comte, vous me permettez de me montrer à vous dès que je serai dans ma grande toilette ?

HERMAN, après avoir examiné Lisette.

Très volontiers, mon enfant! Maintenant, écoute. Je ne veux rien devoir à la reconnaissance; mais si, tout compte fait, je ne te déplaïs pas, laisse un louis dans la bourse, et remets-la ce soir à Dubois, comme si tu l'avais trouvée. (Riant.) Ce trait de probité te fera grand honneur, et cela signifiera que tu m'attends à minuit. (Ils sortent. Lisette s'éloigne pensive en regardant la bourse.)

## SCÈNE VII.

HERMAN.

Rendez-vous à Lisette!... Peuh! une fantaisie sans lendemain, un éclair de plaisir!... Mais Emma! Par quelle pente insensible suis-je descendu jusqu'à adresser une déclaration à celle qui doit épouser le frère de ma femme? Pendant les deux ans de mon séjour en Allemagne, la pensée d'Isabelle m'avait seule absorbé; mon imagination comme mon cœur ne voyaient qu'elle. Je me croyais fort, je défiais mon passé. C'est à partir du jour où Fritz nous a amené sa fiancée qu'entre l'amour et le désir la lutte a commencé. Nos habitudes sociales sont vraiment singulières! Un homme était la terreur des maris et des mères : il choisit une compagne, et aussitôt il devient l'objet d'une confiance absolue. Il semble qu'il ait cessé d'être homme en se mariant. On l'entoure de tentations, on exige qu'il aille au-devant du danger. Sa femme est délicate, absorbée par les soins maternels; mais l'amie de sa femme a besoin d'exercice : vite! une longue promenade au bras du mari. Fritz est obligé de s'absenter : qu'importe? ne suis-je pas là pour monter à cheval avec sa fiancée, la mettre en selle, la soutenir si elle perd l'équilibre en franchissant un obstacle, et la recevoir frémissante dans mes bras quand elle descend enivrée d'une course rapide? Que de fois déjà nos yeux avaient échangé l'aveu tout à l'heure échappé de nos lèvres!... Ah! il s'est fait en moi deux hommes différents : l'un qui n'adore qu'Isabelle, l'autre toujours esclave de l'occasion.

## SCÈNE VIII.

HERMAN, NOIRMONT.

HERMAN.

Ah! vous voilà enfin, cher tuteur!

NOIRMONT.

Je te cherchais partout, car j'ai à te parler.

HERMAN.

Moi aussi. A-t-on jamais vu pareille malencontre? Emma lisant tout haut ce maudit feuilleton en l'honneur de notre Pompéa!

NOIRMONT.

Franchement, tu ne peux espérer, quand tout Paris en parle, que, pour te faire plaisir, les journaux se tairont.

HERMAN.

Soit; mais, depuis deux ans que j'ai disparu, je pouvais croire le duc Pompée hors de cause.

NOIRMONT.

Tu es trop modeste; les hommes comme toi, qui ont rempli le monde de leurs brillantes folies, ne sont oubliés que le jour où ils sont remplacés... D'ailleurs le feuilleton était de Fernel.

HERMAN.

Savez-vous que j'ai tremblé un instant qu'il ne fit suivre mon prénom de Pompée de mon nom de Joyeuse! Quel coup pour Isabelle! car vous avez été témoin de l'effroi que lui inspire la réputation de Pompée. Et encore le portrait était-il d'un ami! Tenez, je vous le dis sans exagération aucune, je sens qu'à ce frêle amour ma vie est attachée... On se passe d'un bonheur qu'on ignore; mais quand une fois on a goûté les joies de cet amour qui vit de confiance et d'estime autant que d'attrait et de volupté, y renoncer est impossible.

NOIRMONT.

Eh! qui te parle d'y renoncer? Le sentiment que tu as inspiré à cette nature timide et tendre est indestructible. Le jour où aura lieu la découverte que tu redoutes, Isabelle trouvera dans son cœur des trésors d'indulgence pour le pécheur repentant. Prépare donc ton sang-froid, car mes nouvelles n'auront pas pour effet de calmer tes appréhensions.

HERMAN.

Qu'est-ce?

NOIRMONT.

Pompéa est ici.

HERMAN.

Pompéa ici! dans ce château!

NOIRMONT.

Je viens de la quitter.

HERMAN.

Mais par quel accident? par quelle perfidie?... Oh! c'est un tour infâme!

NOIRMONT.

Ménage tes expressions; le perfide auteur de ce rapprochement, c'est toi.

HERMAN.

Moi!

NOIRMONT.

Eh! oui, toi! Quand on veut rester ignoré à Paris sous le nom d'Herman, on ne choisit pas, pour meubler son hôtel, les anciens fournisseurs du duc Pompée, Lebel surtout, le tapissier de Pompéa aussi bien que le tien. Elle est accourue, et je me suis heureusement trouvé le premier sur son chemin.

HERMAN.

Alors vous avez obtenu d'elle qu'elle s'éloignât?

NOIRMONT.

Tu en parles à ton aise! J'ai cru d'abord, en lui expliquant ta nouvelle situation, qu'elle céderait à mes remontrances; mais, étant si près de toi, rien n'a pu la résoudre à partir sans te voir.

HERMAN.

Que faire? Comment sortir d'un pareil embarras? Il fallait lui promettre que j'irais, demain, la trouver à Paris.

NOIRMONT.

Insensé! c'était lui accorder plus qu'elle ne demandait; c'était tout perdre en un instant. Voyant sa résistance, j'ai changé de dessein : moyennant un secret absolu sur vos anciennes relations, je lui ai accordé de te voir, non en cachette, mais en présence de ta femme et des tiens.

HERMAN.

Quelle imprudence! nous exposer ainsi au danger d'une reconnaissance devant témoins!

NOIRMONT.

Entre plusieurs dangers, j'ai opté pour le moindre.

HERMAN.

Redouter à ce point l'influence d'une habitude rompue depuis deux ans!

NOIRMONT.

Mes craintes sont injustes? As-tu donc oublié avec combien de peine j'ai réussi à te faire accepter le testament du comte Herman? Les conditions en étaient parfaitement honorables; cependant ton orgueil se révoltait. Tu ne voulais pas, disais-tu, vendre ton nom et ta liberté.

HERMAN.

Quoi de plus naturel? Je trouvais dur de renoncer à l'entraînement d'une vie de plaisirs, de quitter un monde dont j'étais le favori, de me condamner moi-même à l'exil.

NOIRMONT.

Tu ne me donnes là que des motifs secondaires de tes refus. La chaîne la plus forte était ta liaison avec Pompéa. Entre vous, ce n'était pas l'amour, et c'était cependant autre chose que la seule volupté. Tout déchu que vous étiez, vous restiez encore fiers l'un de l'autre. Au plus fort de vos désordres, elle te conservait un attachement d'esclave, et cette esclave était une artiste de génie! Aussi je te vois encore, pâle, les yeux en larmes, me suppliant de t'accorder avec elle une dernière entrevue.

HERMAN.

Je ne le nie pas, mon cœur saignait quand je l'ai quittée. Pendant les premiers temps de mon séjour à l'étranger, je tombai dans le découragement; mais j'ai tenu fidèlement ma promesse. A présent, je suis mari et père; au lieu d'un an, j'ai vécu deux ans en Allemagne, et ce n'est que sur les instances d'Isabelle et d'Emma, sur vos propres exhortations, que j'ai consenti à revenir en France.

NOIRMONT.

Évidemment je ne pouvais pas te laisser mourir à Dusseldorf. A ta rentrée dans le monde, le comte Herman ne cachera à personne l'ancien duc Pompée. N'attache donc aucune valeur à ce changement de nom : ce qu'il te faut, c'est d'être réellement un homme nouveau, c'est de traverser sans défaillance cette crise suprême. Courage! l'épreuve va commencer.

HERMAN.

Mais dans quelles conditions! Avez-vous réfléchi à ce qui pourrait arriver



si, pendant la visite de Pompéa, Isabelle découvrirait notre passé? Quelle ne serait pas son indignation en voyant une ancienne maîtresse présentée par vous, accueillie par moi, introduite dans sa maison! Ne devrait-elle pas supposer que nous nous entendons pour la trahir?

NOIRMONT.

Sur ce point, nous sommes forts de notre conscience. D'ailleurs Pompéa est incapable de manquer à sa promesse.

HERMAN.

D'accord, mais il suffit qu'un malheur soit possible. Tandis qu'en me rendant demain secrètement chez elle, après une explication tête à tête, nous nous serions quittés comme deux bons amis.

NOIRMONT.

Tu le crois! Est-ce sérieusement que tu viendras me dire qu'une fois attiré dans ce logement plein d'ardens souvenirs, seul avec cette enchanteresse, dans l'abandon d'un premier tête-à-tête, mais fort de ton amour pour Isabelle, tu serais sûr de rester dans les bornes d'une honnête amitié? L'amour, c'est ta vertu; mais ta vertu est bien jeune encore pour marcher toute seule! J'ai préféré qu'elle s'appuyât d'une main sur George, de l'autre sur Isabelle. Obéissant à un premier mouvement, Pompéa est venue te trouver au centre de tes affections. J'ai cru plus sage d'en profiter. Une visite à la tour de Maran explique sa présence; elle est d'ailleurs escortée de la vieille Barini... Enfin la présentation à ta femme a eu lieu, et celle-ci, passionnée pour la musique, lui a fait le plus charmant accueil. Au surplus, elles arrivent; songe à te bien tenir.

## SCÈNE IX.

LES PRÉCÉDENS, ISABELLE, POMPÉA, LA SIGNORA BARINI.

HERMAN, courant vers Pompéa, qui s'est arrêtée, en proie à une vive émotion, et lui prenant la main.

Je suis heureux de vous revoir, mademoiselle.

POMPÉA, avec effort.

Charmée,... en effet.

BARINI, avec impétuosité, prenant Herman dans ses bras.

Eh! *caro Bricone!* Zé croyais qué *mé povérés yeux* ne te (se reprenant) ne vous verraient plous. (Se tournant vers Isabelle.) Il faut m'escouzer, madame la countesse; ma, zé l'ai connou qu'il avait moins dé barbé qué moi.

ISABELLE.

Vous le voyez, Henri, tout le monde vous aime. Qu'on est heureux de vous avoir connu depuis votre enfance!

POMPÉA, se remettant peu à peu, à Noirmont.

Mon bel oncle, avez-vous expliqué au comte par quel hasard, étant venue passer deux jours à Fontainebleau, et parcourant la forêt, notre postillon nous a proposé de visiter la tour de Maran?

NOIRMONT.

Sans doute, et Herman m'en a témoigné toute sa joie.

ISABELLE, à Herman.

Mon ami, il faut que vous m'aidez à retenir ces dames, au moins jusqu'à demain.

HERMAN, gaîment,

Oh! je ne les laisse pas partir! (A Pompéa.) Mademoiselle... (A Barini.) et vous, ma vieille amie, puisque je vous retrouve après ma longue absence, vous ne me ferez pas l'injure de nous quitter.

POMPÉA.

Je voudrais accepter; mais nous nous attendions si peu;... nous n'avons rien emporté.

ISABELLE.

Oh! qu'à cela ne tienne, nous sommes en famille.

BARINI.

Eh! donc déjà que madame la countesse fa la *favour* d'insister, nous acceptons malgré la toilette négligée.

NOIRMONT, riant.

Comment donc! mon aimable contemporaine, avec des boucles d'oreilles comme les vôtres on est toujours en grande tenue.

BARINI, à Isabelle.

Il mé taquiné parcé qué cé sont des boucles d'oreilles qué zé né veux zamaîs m'en séparer... Eh! vous comprenez : lé plus grand souvenir dé moun ezistence mousicale! A oune représentation dé l'*Alzira* de Zingarelli, à la Scala, lé premiér consoul assistait, et comme zé venais dé chanter mon air : *Nel silenzio*, il a donné loul-même lé signal des applaudissemens, et lé soir il m'a fait remettre cette paire de brillans par soun boun ami Douroc.

ISABELLE, à Barini.

Ah! vous chantez aussi, madame?

NOIRMONT.

La signora Barini était un magnifique contralto; elle ne chante plus, mais elle donne encore d'excellens conseils dont Pompéa a souvent profité.

HERMAN.

Maintenant que votre séjour est chose convenue, rentrons au château, car nous ne pouvons rester, même en petit comité, dans ces habits de chasse.

## III.

Le théâtre représente une chambre à coucher à angles coupés. Lit au fond; à l'angle gauche, une cheminée ornée de candélabres avec bougies allumées, et d'une glace autour de laquelle sont suspendus des médaillons et de petits tableaux de genre; à l'angle de droite, une porte; au premier plan, du même côté, une autre porte. Les murs sont garnis çà et là de quelques tableaux, de fusils, couteaux et ustensiles de chasse, de pistolets et de diverses armes anciennes et modernes. A gauche, une causeuse; au milieu, un guéridon. Chaises, fauteuils, un paravent.

## SCÈNE PREMIÈRE.

HERMAN, NOIRMONT, FRITZ.

(Herman est à droite, en robe de chambre, debout, appuyé à la cheminée, et fumant un cigare; Fritz est à gauche, assis et fumant une pipe allemande; Noirmont est assis entre Herman et Fritz.)

FRITZ.

Eh bien! Herman, je vous jure, je n'aurais pas cru que vous vous en seriez si bien tiré, quand M<sup>lle</sup> Pompéa a insisté pour que vous chantiez ce duo avec elle... Vous avez une assez jolie voix pour un amateur.

HERMAN, riant.

Vous êtes trop bon, cher beau-frère!

FRITZ.

Non, en vérité!... Cette découverte a jeté ma sœur et Emma elle-même dans une surprise qui allait jusqu'à l'admiration. (Riant.) En prenant le nom d'Herman, vous avez adopté nos mœurs germaniques, car ce n'est pas un Français qui aurait tenu un talent caché pendant deux années.

NOIRMONT.

Ah! baron, vous êtes un terrible gallophobe! Cette fois c'est vous qui commencez la guerre.

FRITZ, d'un ton prétentieux.

Je plaisante innocemment... Mais M<sup>lle</sup> Pompéa, quelle femme prodigieuse! Je ne sais ce qu'il faut admirer le plus, de sa beauté ou de sa voix.

NOIRMONT.

Vous voilà donc réconcilié avec la comédienne?

FRITZ.

J'avoue mes torts. D'ailleurs, quel rapport y a-t-il entre ces malheureuses qui font le métier d'actrices et celle qui personnifie en elle le génie de la musique? Quelle séduction! quelle noblesse dans ses manières! quel air de reine! Elle me fait penser à la Marie Stuart de notre Schiller, et en même temps elle a quelque chose de si pur, de si angélique, qu'elle me rappelle la sainte Amélie de la légende, charmant les animaux des forêts.

HERMAN.

Peste! mon cher beau-frère! dans votre enthousiasme, en la canonisant, vous nous faites jouer à tous trois le rôle de bêtes féroces!... Mais je vous le pardonne, car personne n'a mieux que M<sup>lle</sup> Pompéa représenté la vertu, et donné ici-bas un avant-goût des joies du paradis.

## SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENS, DUBOIS.

DUBOIS, entr'ouvrant la porte.

Monsieur le comte!

HERMAN.

Ah! c'est toi! Qu'y a-t-il?

DUBOIS, allant à Herman.

C'est votre bourse que vous aviez laissé tomber dans le parc.

HERMAN, prenant la bourse.

Tu l'as trouvée?

DUBOIS.

Non, monsieur le comte, c'est Lisette : elle m'a bien recommandé de vous la remettre ce soir même.

HERMAN.

C'est une honnête fille... Tu la remercieras.

## SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, moins DUBOIS.

NOIRMONT, à Fritz.

Eh bien! baron, voilà une petite fille qui n'est pas mal, ma foi! Elle doit aimer les chiffons comme on les aime à son âge! Elle trouve une bourse, et elle n'a pas de cesse qu'elle ne l'ait fait parvenir à son légitime propriétaire. Je voudrais bien savoir ce qu'une Allemande aurait fait de mieux.

FRITZ.

Ma critique de vos idées et de vos habitudes ne s'étend pas aux femmes... Si je ne me trompe, vous disiez ce matin que M<sup>lle</sup> Pompéa a été élevée en France?

NOIRMONT.

Ah! baron, vous y revenez! Décidément vous êtes blessé au cœur.

FRITZ, rougissant.

Vous savez bien que je suis pour ainsi dire déjà marié... Je la crois très bonne. Avez-vous remarqué avec quelle indulgence elle applaudissait lorsqu'Isabelle a fait entendre sa voix? Par exemple, elle n'a rien dit après qu'Emma a chanté.

NOIRMONT.

C'est aussi exiger de sa part trop d'abnégation de vouloir qu'elle complimente votre fiancée.

FRITZ.

Je ne vous comprends pas.

HERMAN.

L'effet que vous avez produit sur la grande artiste n'était que trop visible, et Emma ne s'y est pas trompée : vous avez dû remarquer son dépit.

FRITZ.

Vous exagérez sans doute... Le fait est qu'à la fin de la soirée elle avait l'air de m'éviter : les jeunes filles se piquent si facilement!

NOIRMONT.

Comment ! Ne vous êtes-vous pas aperçu qu'elle allait boudier avec Herman dans tous les coins du salon ?

FRITZ.

Oh ! je raccommoierai tout cela demain ! (Il se lève.) Adieu, messieurs ! Je n'ai pas, comme vous, l'habitude de veiller. L'heure du couvre-feu est sonnée depuis longtemps. (Il échange une poignée de main avec Herman et salue Noirmont.)

NOIRMONT. Il se lève et s'incline.

Bonsoir, baron ! (Pendant que Fritz prend un bougeoir sur le guéridon et se dirige vers la première porte de droite.) Malgré vos principes, ce n'est pas de votre fiancée que vous rêverez cette nuit. (Fritz sort.)

## SCÈNE IV.

HERMAN, NOIRMONT.

NOIRMONT, continuant comme si Fritz était présent.

Salut ! fils immaculé de l'ignorance et du passé ! modèle de vanité pué-rielle et de candeur virginale ! Amoureux stagiaire, dont les passions sans courant étaient pures comme les eaux dormantes d'un lac ! Un mot d'Herman à l'oreille de Pompée et quelques regards capricieux de cette adorable fille ont suffi pour le troubler ! La comédienne n'existe plus, c'est une reine ! une sainte ! Encore un jour, et, si elle le veut, le fiancé faussera ses sermens, se brouillera avec sa famille, afin de mettre aux pieds de la cantatrice sa fortune et son nom !

HERMAN.

Le petit beau-frère n'est pas fort, et Pompée n'en ferait qu'une bouchée. (Ils viennent sur le devant de la scène.) Mais vous devez être content de moi, cher tuteur ; ma tenue n'a pu éveiller aucun soupçon ?

NOIRMONT, froidement.

Oui... Tu lui as donné un rendez-vous.

HERMAN.

Évidemment. Je ne pouvais pas, quand nous nous rencontrons après deux ans de séparation, lui refuser un moment d'entretien.

NOIRMONT.

Soit ! J'en étais sûr... Quand vient-elle ?

HERMAN.

A minuit.

NOIRMONT.

Je vais donc vous laisser.

HERMAN.

Il n'est pas temps encore.

NOIRMONT.

Puisque tu me retiens, parlons à cœur ouvert : tu es fier de ta réserve à l'égard de Pompée ? Mais crois-tu bonnement que j'aie été ta dupe ? Me prends-tu pour un fiancé allemand, ou comptes-tu sur mon grand âge pour n'avoir pas aperçu tes manéges avec Emma ?

HERMAN.

Loin de penser que votre vue baisse, je crois, cher tuteur, qu'elle grossit les objets... Vous êtes, d'honneur, un gardien plus jaloux de ma fidélité qu'Isabelle elle-même.

NOIRMONT.

J'exagère, dis-tu ? Mais cette intimité dangereuse avec une fille de vingt-quatre ans, dont l'imagination s'exalte, et qui n'a pour bouclier que la cour fastidieuse d'un fat qu'elle n'aime pas, est d'autant plus coupable qu'elle se couvre du manteau de la fraternité.

HERMAN.

Quel grand crime après tout quand un peu d'amour se cacherait sous un semblant d'amitié ?

NOIRMONT.

Oui, c'est un crime à mes yeux que cette hypocrisie. Tes vices ont encore un reste de jeunesse ; mais si tu veux juger combien il peut être odieux de simuler les affections de famille, songe à ces libertins endurcis qui tournent au profit de passions attardées leurs cheveux blancs, leurs rides et les injures de l'âge, paternes hypocrites, insinuans, affectueux au toucher, embrasseurs sans conséquence, donnant à leurs yeux, selon l'occasion, l'expression attendrie d'un bon parent ou le regard enflammé d'un satyre, épiant une surprise des sens, et cherchant la satisfaction de leurs désirs honteux à l'aide d'une équivoque. Entre eux et toi, ce n'est qu'une question de temps ; c'est le vice qui a vieilli.

HERMAN.

Quoi donc ! c'est vous, l'homme aux mœurs faciles, le voluptueux, le sceptique, vous, qui, sans rancune, cher tuteur, m'avez lancé, bien jeune, à l'Opéra, vous, mon maître en bien des choses, mais non pas en vertu, c'est vous qui, à propos d'un innocent caprice, enfourchez les grands mots, et montrez à mes yeux ébahis l'effroyable peinture du vice devenu vieux !

NOIRMONT.

Il est vrai, je suis en guerre ouverte avec les salons ; je scandalise un monde corrompu à qui je refuse la satisfaction des apparences. Avec moins d'expérience et un sentiment plus haut du devoir, j'aurais peut-être tenté de le réformer ; mais, dans la pratique, j'ai reconnu que le mal est vivant, que les abus sont des hommes, et se comptent par milliers. J'ai vu, dans mon enfance, une génération convaincue s'avancer intrépidement au-devant des obstacles, et je sais combien de sang et de larmes coûte chaque progrès de l'humanité ; j'ai vu, au lendemain de la terreur, les restes de cette société égoïste et frivole se dédommager de quelques années d'abstinence en se jetant dans une licence sans limites : j'ai suivi le torrent, et, sans égard aux formes nouvelles, je continue les mœurs de mes contemporains. Mes défauts sont nombreux ; ma seule qualité, ma règle de conduite est le respect de la sincérité. Si je provoque le scandale, je hais le mensonge ; jamais, pour triompher d'une résistance, je n'ai eu recours à la comédie de l'amitié ; jamais je n'ai prodigué les feintes promesses ni les faux sermens d'une éternelle flamme ; jamais je n'ai séduit, jamais je n'ai trompé : aussi je me contente du parfum des fleurs déjà cueillies. Quant au reproche

d'avoir guidé tes pas vers nos Madeleines encore non repenties, je voudrais bien savoir ce que Mentor ferait de nos jours d'un Télémaque de vingt ans!... Toi, qui es encore un trop jeune mari, oses-tu bien me blâmer de ne t'avoir pas marié plus tôt?

HERMAN.

Vous valez mieux que moi, d'accord! mes reproches n'avaient pas le sens commun; mais je m'irrite en vous voyant, parce que j'adore ma femme, vouloir faire de moi un homme plus parfait que nature, incriminer mes peccadilles, et prétendre m'interdire les moindres distractions.

NOIRMONT.

Ingrat! La nature a accumulé sur toi ses plus précieuses faveurs : l'intelligence, la beauté, la noblesse, la voix qui charme, et ce don de séduire qui vaut à lui seul tous les autres; tu as abusé des voluptés, et quand, à quarante ans, je t'ai forcé à rompre avec les plaisirs avant qu'ils ne te quittent, à point nommé est éclos pour toi dans le cœur d'Isabelle cette fleur qui s'épanouit à peine une fois en un siècle, l'amour, qui donne le bonheur, qui survit au mariage, à la vieillesse, peut-être à la mort. Ainsi, dans ton existence privilégiée, le bonheur a succédé sans intervalle au plaisir; quel insensé serais-tu donc si, pour Emma ou pour Pompée, pour un caprice ou pour un souvenir, tu risquais un pareil amour!

HERMAN.

Pardon, mon cher, mon véritable ami; je sais que mon passé autorise votre méfiance; mais pour conjurer le danger de ce premier tête-à-tête, j'ai un moyen infailible : le tableau de mon bonheur suffira... (On entend frapper à la deuxième porte.)

NOIRMONT.

A l'œuvre donc, et de la fermeté! (Il sort par la porte du premier plan.)

## SCÈNE V.

HERMAN, POMPÉE.

POMPÉE; en entrant, elle se jette dans les bras d'Herman.

Je te retrouve enfin, mon maître! mon Pompée! Depuis que je t'ai rencontré dans le parc, cette contrainte me pesait comme un manteau de plomb! Dis, m'as-tu gardé une petite place dans ton cœur?

HERMAN.

Sans doute; tu n'es pas de celles qu'on oublie.

POMPÉE.

Je suis bien vieillie, n'est-ce pas?

HERMAN.

Enfant! tu es plus belle que jamais; mais, moi, j'ai quitté la jeunesse.

POMPÉE, galment.

Vrai! tu n'as pas encore l'embonpoint des maris. (Le prenant sous le bras.) Pauvre cher! j'ai bien souffert, va, depuis ta rupture avec moi!... Oh! ton élève n'a pas été lâche! Pour chasser ton souvenir, j'ai eu recours à toutes

les distractions, à toutes les ivresses; mais ton image me poursuivait partout, dans le monde, sur la scène... Mon cœur est resté plein de toi.

HERMAN.

Pardonne-moi mes torts involontaires : la nécessité était là, impérieuse, implacable... Noirmont a dû te dire...

POMPÉA.

Pendant deux ans, le cruel oncle a été impénétrable... Ce n'est que ce matin qu'il m'a conté!... Mais j'écoutais si peu les raisons qu'il donnait pour me décider à partir!... Un ancien ami de ta famille t'a fait son héritier, à la condition d'abandonner ton beau nom de Joyeuse et de prendre le sien. N'est-ce pas cela?

HERMAN.

Ah! mon Dieu, oui! C'est à n'y rien comprendre! Une immense fortune! Encore aujourd'hui c'est un mystère que je ne m'explique pas. (Il va décrocher un médaillon suspendu près de la glace et le montre à Pompéa. Plaisantant.) Tiens, voici le portrait du barbare qui nous a séparés.

POMPÉA, après avoir examiné le portrait avec attention.

C'est là le comte Herman, l'homme au testament? Et tu n'as rien deviné?

HERMAN.

Que veux-tu que je devine?

POMPÉA.

Tu n'as pas le plus léger soupçon? (Lui remettant d'une main le portrait, de l'autre l'attirant devant la glace.) Jette un coup d'œil sur cette miniature, et regarde-toi dans la glace.

HERMAN, après avoir regardé alternativement le portrait et son visage, avec étonnement et émotion.

Ah!

POMPÉA, riant.

Au fait, je pardonne à présent au comte Herman d'avoir exigé que tu prisses son nom.

HERMAN, sèchement.

Trêve aux plaisanteries!

POMPÉA.

J'ai tort... Mais toi, cruel, pourquoi ne m'avoir pas écrit une fois durant ta longue absence?

HERMAN.

Je m'y étais engagé par serment : c'était une condition du testateur.

POMPÉA.

Et sans doute ton mariage aussi?

HERMAN.

Non. A mon arrivée en Allemagne, j'étais triste, abattu; un hasard de voisinage m'a mis en rapport avec M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Blumenthal; peu à peu j'ai senti que près de cette charmante personne je devenais meilleur; j'ai apprécié ses excellentes qualités, je l'ai estimée, puis aimée d'un amour inconnu, confiant, impérissable; je l'ai épousée, et depuis près d'un an elle m'a donné un fils que j'adore autant que sa mère.

POMPÉA, irritée.

Ah! c'est sérieux?



Très sérieux.

HERMAN.

POMPÉE.

Voilà une idylle qui a le défaut d'arriver trop tard ; hier je t'aurais cru, mais il ne fallait pas me faire passer la soirée avec ta belle-sœur.

HERMAN.

Je ne te comprends pas.

POMPÉE.

Est-ce qu'on nous trompe, nous autres ? Tu es son amant. Du reste, je ne t'en fais pas mon compliment : elle est sans grâce, affectée. A ta place, ses ceillades et ses roucoulemens m'ennuieraient.

HERMAN, avec une colère contenue.

Je te répète que tu la calomnies, et je te défends d'en parler davantage. En vérité, ta haine contre les femmes du monde te rend folle !

POMPÉE.

Ah ! voilà le grand mot ! Les femmes du monde ! Comment une artiste ose-t-elle parler d'une femme du monde, ... la juger, ... dévoiler ses intrigues ? ... Ne semble-t-il pas que nous vivions séparées d'elles par une muraille infranchissable ? ... Mais on ne t'a donc pas dit que, grâce à ton départ, je suis devenue l'idole de la bonne compagnie, l'amie inséparable des plus nobles demoiselles, dont je reçois les confidences ? Eh ! quelles confidences ! Veux-tu que je t'édifie sur la moralité de ces femmes que, dans ton orgueil, tu crois une race à part de la nôtre ? Aussi bien ma curiosité, ma fierté sont satisfaites ; je suis lasse de leurs flatteries, dégoûtée de leurs caresses ; je suis restée bohème, et je les hais comme lorsqu'elles m'accablaient de leurs dédains. (Elle s'arrête et regarde un moment Herman.) Eh bien ! qu'as-tu à me regarder avec les yeux effarés de l'enchanteur de l'Ambigu devant le monstre qu'il a créé ?

HERMAN.

Tu me fais horreur, Pompée.

POMPÉE.

C'est juste ! L'horreur du vice pour servir de pendant au culte de la vertu ! Le beau rêve du serpent engourdi sous le ciel de la froide Allemagne et qui se croit devenu berger ! Causons de ta Baucis, honnête Philémon.

HERMAN, ayant peine à se contenir.

Finis, je t'en supplie !

POMPÉE.

Et pourquoi finirais-je ? Je n'en dis pas de mal ; elle a l'air d'une bonne femme, elle ne voit rien, ne sait rien, n'entend rien : c'est le contraire du solitaire. Après ça, c'est maigre, c'est chétif ; elle ne te gênera pas longtemps.

HERMAN, hors de lui, la saisissant par le bras, qu'il rejette violemment en arrière.

Misérable ! ... (Moment de silence.)

POMPÉE.

Tu l'aimes donc bien qu'en l'insultant j'aie pu t'amener à me frapper ! (Après une pause.) Tu l'aimes d'un amour inconnu, impérissable ! Tu l'aimes d'un premier amour ! Elle est ta femme, la mère de ton fils ! Et moi, moi, misérable, moi, ta créature, ta chose, ton esclave dévouée jusqu'au crime ou jusqu'à

la vertu ! Ah ! bien misérable en effet, tu ne m'as jamais aimée ! (Elle éclate en sanglots et tombe épuisée, accablée sur la causeuse.)

HERMAN, se jetant à ses pieds.

Pardonne ! oh ! pardonne-moi, ma fille chérie, ma Pompéa ! Cesse de nous torturer ainsi tous les deux ! (Il lui prend une main dans les siennes.)

POMPÉA, s'apaisant peu à peu et relevant la tête.

Et pourtant j'étais belle aussi, lorsque, pour la première fois, tu me permis de me brûler à tes lèvres ! Je ne partageais pas mon cœur entre une famille et toi ; j'étais seule au monde, je ne connaissais que toi, je t'appartenais tout entière.

HERMAN. Il s'est relevé par degrés pendant que Pompéa parlait, et s'est assis à côté d'elle.

Tu sais bien que je t'ai toujours aimée, que je t'aime encore !

POMPÉA.

Je te dois tout, le bien comme le mal ; pour être, j'ai attendu un signe de ta volonté, et tu m'as faite semblable à toi. Ne te souvient-il pas de mes supplications, de mes larmes, le soir où tu m'as arrachée tremblante de notre nid pour me produire devant tes amis ? As-tu oublié ma honte et ma douleur premières à ces fatals soupers, où tu réunissais, au milieu des bacchantes, artistes, écrivains, compositeurs, poètes, où chacun excellait en quelque chose, les uns types modernes de la beauté antique, les autres étincelant de saillies, servant aux convives leur esprit toujours présent, celui-ci sa verve satirique, celui-là son intarissable gaîté de sublime bohème ; saturnales du génie, vrai paradis du vice ! Ainsi, dit le poète, au temps des césars, une jeune chrétienne était amenée dans le cirque ; ses yeux, mouillés de pleurs, levés vers le ciel, y cherchaient un appui, ses mains essayaient de dérober ses charmes aux regards des spectateurs ! Après l'affreuse attente, au signal donné, les belluaires ouvraient l'entrée de l'arène aux bêtes féroces ; mais au lieu du tigre de l'Inde ou du lion de Numidie s'avancait une joyeuse bacchanale : les trompettes d'airain résonnaient, les tambourins battaient, les vierges folles couraient le thyrsé à la main, et de jeunes garçons portaient en chancelant des outres pleines de vin nouveau. Surprise à cette vue, le passage subit des affres de la mort à l'excès de la vie amollissait son cœur et brisait son courage ; l'air était embrasé, des nuages de pourpre passaient devant ses yeux ; on l'entourait, un prêtre de Bacchus versait à flots le vin à ses lèvres entr'ouvertes ; on entonnait le chœur des corybantes, et, la prenant par la main, on l'entraînait dans la ronde en délire, jusqu'à ce qu'enfin, haletante, épuisée, elle tombait à son tour ivre de volupté.

HERMAN.

Que tu es belle ainsi ! ô ma belle jeunesse ! (La prenant dans ses bras.) Oublions le présent, accordons une nuit, une heure au souvenir.

POMPÉA, s'arrachant de ses bras.

Non, laisse-moi ! laisse-moi ! Nous serions insensés ; laisse ! j'ai trop souffert !

HERMAN.

Pompéa !

POMPÉE, se dirigeant vers la deuxième porte.

Non! tu n'es plus à moi. (Elle ouvre la porte.) Écoute mon adieu : ou toujours, ou jamais! jamais au comte Herman, ou toujours à Pompée!

## SCÈNE VI.

HERMAN, seul.

Elle m'a résisté!... c'est un bonheur sans doute; quelle faute elle m'a épargnée! Comme Noirmont triompherait de ma lâcheté! J'avais bien commencé; devant le sincère récit de mon unique amour, Pompée se serait résignée, si mon empressement auprès d'Emma, son imprudent abandon dans cette fatale soirée n'avaient renversé tous mes plans! Emma! toujours Emma! Pourvu qu'une lueur de la vérité n'ait pas pénétré jusqu'à l'âme d'Isabelle!... car je ne joue pas la comédie vis-à-vis de moi-même : j'adore ma femme, mon enfant; pour eux, je supporterais la pauvreté, la misère; je courrais avec joie au-devant de la mort. Comment se fait-il donc que je succombe à toutes les tentations? Serait-ce le châtiment d'une vie de débauche? ou la nature, plus puissante que les règles de conduite, les sermens, la conscience même, se rit-elle de nos aspirations à la vertu? (Il ôte sa robe de chambre et commence à s'habiller.) Après tout, Pompée est une ancienne maîtresse; un retour vers elle eût été sans conséquence... Mais Noirmont a raison, tout le danger est du côté d'Emma. Quel progrès en une seule soirée! L'effet de ma voix, la présence de Pompée, une sorte de jalousie, même à propos de ce Fritz dont elle fait si bon marché, l'avaient enfiévré au point que nos rôles semblaient intervertis : réserve, soin des apparences, jusqu'aux craintes qui souvent tiennent lieu de vertu, elle avait tout oublié. Une pareille liaison serait un crime; elle ruinerait le bonheur d'Isabelle. A tout prix, je dois rompre! Oui, dès demain, je romprai avec elle. (Étant complètement habillé, il se couvre d'un manteau et regarde à sa montre.) Il est bien tard!... Bah! allons trouver Lisette!

## IV.

Le salon du premier acte.

### SCÈNE PREMIÈRE.

HERMAN, ISABELLE, POMPÉE. Isabelle et Pompée sont assises près de la table du milieu; Herman va et vient.

ISABELLE, à Herman.

C'est aimable à vous, Henri, d'avoir préféré à leur bruyante cavalcade notre paisible compagnie.

HERMAN.

Quoi de plus naturel?... D'ailleurs, entre Fritz et Noirmont, Emma n'a rien à désirer.

ISABELLE, à Pompée,

Vous devez être bien blasée, mademoiselle, sur les compliments; pourtant

je ne puis m'empêcher de vous redire les émotions délicieuses que me cause votre voix.

POMPÉA.

Nous autres artistes, on prétend que nous ne sommes jamais rassasiées d'éloges : en ce qui me regarde, ils n'ont de prix que suivant la personne qui les donne; mais j'avoue, madame, que les vôtres me font plaisir.

ISABELLE.

Je voudrais être plus savante en musique afin que mon suffrage eût plus d'autorité. Je ne juge que par impressions; seulement ces impressions sont si vives, que souvent le plaisir me fait mal.

HERMAN, à Pompéa.

Hier, après que vous avez eu chanté la romance du *Saule*, qu'elle voulait vous faire recommencer, Isabelle était dans un état de surexcitation vraiment déplorable. Aussi, je m'y suis opposé. Elle est si peu raisonnable! Ce sont précisément ces morceaux d'une tristesse passionnée qu'elle préfère.

ISABELLE.

Qué voulez-vous, mon ami? Je ne peux changer mon organisation! Mais j'aurais à mon tour une grosse querelle à vous faire : n'est-ce pas, mademoiselle, que c'est affreux, avec une voix comme la sienne, de m'avoir caché pendant deux ans qu'il chantait?

POMPÉA.

Le comte, en effet, a une voix comme nous n'en possédons pas au théâtre.

HERMAN, vivement.

Mademoiselle, veuillez, je vous prie, détromper ma femme sur mon prétendu talent; je ne sais pas une note de musique, et ce duo dans lequel vous avez eu la bonté de me seriner ma partie était mon unique cheval de bataille.

POMPÉA.

Il est vrai; mais vous devriez avoir honte de votre paresse.

ISABELLE.

Je ne lui donnerai pas de répit qu'il ne m'ait promis de travailler : avec sa facilité, je suis sûre qu'en deux ou trois mois il pourrait chanter tout ce qu'il voudrait, surtout si vous l'encouragez de vos conseils. (Ici Isabelle tend la main à Pompéa.)

HERMAN.

Encore vos expériences?... Quel enfantillage!

ISABELLE.

N'importe! si mademoiselle veut bien s'y prêter.

POMPÉA.

Tant que vous voudrez.

HERMAN.

Je n'aime pas, Isabelle, que vous vous abandonniez à ces idées d'influence magnétique. Figurez-vous, mademoiselle, qu'elle croit, en mettant ses mains en contact avec celle d'une autre personne, deviner si elle doit entrer en intimité avec elle, et si elle pourra compter sur son amitié!

ISABELLE.

C'est une croyance de mon pays. Je n'ai ni votre clairvoyance naturelle,

ni votre esprit d'observation; mon moyen, que vous traitez de puéril, est une sorte d'intuition qui ne m'a jamais trompée.

HERMAN.

Oui, excepté au sujet d'Emma, votre meilleure amie, pour laquelle vous avouez que votre expérience magnétique concluait à l'antipathie.

ISABELLE.

Emma a été élevée avec moi; elle est ma compagne, ma parente, mais je n'ai pas choisi son amitié... D'ailleurs, un fait isolé ne prouve rien. (A Pompéa.) Vous consentez, chère demoiselle? Après vous avoir entendue, je suis sûre d'avance que le résultat sera favorable. (Pompéa lui donne sa main, qu'elle tient étroitement serrée dans la sienne. Herman les observe d'un œil inquiet. Au bout d'un moment, Isabelle, avec émotion :) C'est singulier, je n'aurais jamais cru!... J'éprouve absolument les mêmes effets que lorsque Herman m'a tendu la main pour la première fois, d'abord une sorte de répulsion à laquelle succède la plus vive sympathie.

POMPÉA, émue aussi.

Ayez confiance, la sympathie l'emportera... Voulez-vous me permettre, madame, à mon tour, de vous demander une faveur?... Faites-moi voir votre George.

ISABELLE, l'emmenant vers la chambre dont elle ouvre la porte.

Très volontiers.

POMPÉA, à Herman, qui va pour entrer avec elle, riant.

Restez, nous ne voulons pas de vous.

## SCÈNE II.

HERMAN, seul d'abord; un peu après LA BARINI.

HERMAN.

Ce que c'est qu'une mauvaise conscience! je ne peux me défendre d'une sottise inquiétude à l'idée de Pompéa seule avec ma femme! Je devrais me réjouir au contraire, car, elle aussi, elle commence à subir l'ascendant de la douce vertu d'Isabelle.

BARINI, entrant.

Est-ce que ces dames sont sorties?

HERMAN.

Elles viennent de passer dans la chambre voisine pour admirer mon fils. Ne les dérangez pas, elles sont en train de s'aimer. Leur union complétera mon bonheur.

BARINI.

Mauvais souzet? C'est-à-dire que tu veux conserver ta nouvelle conquête sans renoncer à l'ancienne; tou es content qu'elles s'aiment pour mieux t'adorer. Tou es oun accapareur! comme vous dites en français, oun cou-moulard... Jé mé sens à l'aise depouis que la countesse a été si bonne que dé mé permettre dé té tutuoyer; auparavant, j'avais tellement peur dé mé tromper, que jé n'osais plous te parler.

HERMAN.

*Cara Barini*, vous pouvez donc reprendre avec moi vos anciennes habitudes. Vous avez enfin terminé votre volumineuse correspondance?

BARINI.

Oh! elle n'est pas volouminouse; ma c'est qué jé n'écris pas vite.

HERMAN.

Vous deviez avoir pourtant beaucoup à répondre autrefois. Que de lettres d'amour vous avez dû recevoir!

BARINI.

Ah! si. Et des vers! et des sonnets! de quoi remplir une bibliothèque! Ma zé né les lisais pas, perqué quand j'étais jeune, zé né comprenais pas ceux qui perdaient leur temps à faire la cour sur le papier.

## SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, POMPÉA, ISABELLE.

POMPÉA.

Ah! comte, que ce petit garçon est adorable!

ISABELLE.

Figurez-vous, Henri, que cette chère Pompéa a pris entre ses bras notre George, qui lui souriait, l'a couvert de caresses, et que de grosses larmes coulaient le long de ses joues. Quand j'ai vu cela, je n'ai pu résister au désir de l'embrasser.

HERMAN.

Et vous avez bien fait, chère Isabelle; ces amitiés nées d'un élan spontané sont les meilleures.

BARINI, à Isabelle.

Qu'en dites-vous, madame; si l'on nous faisait *un po* dé mousique? Si lé counte nous faisait entendre cette voix qué nous en sommes privés depouis si longtemps.

HERMAN, faisant des signes d'intelligence à Barini.

Il n'y a qu'un inconvénient à cela : vous oubliez que je ne sais ni chanter, ni déchiffrer, encore moins m'accompagner.

BARINI.

Ma tou té moques dé nous! toi, qué savais tes notes avant dé savoir lire! toi, lé roi des ténors!... Oh! tou as beau me faire des signaux. (A Pompéa.) Dis donc, Pompéa... (Sur un signe de Pompéa, elle comprend qu'elle a trop parlé.) Après cela! à mon âge! Peut-être qué tout cela sé confond dans ma vieille tête.

HERMAN.

Vous êtes tellement dans l'erreür, qu'au lieu d'un ténor je n'ai à vous offrir qu'un modeste baryton.

BARINI, à mi-voix, à elle-même.

Barytoun! barytoun! comme Garcia était barytoun.

ISABELLE, vivement.

Vous disiez quelque chose, madame.

BARINI.

Il vaut mieux qué zé né parle pas, perqué zé commence à radoter.  
(Silence.)

POMPÉA, voulant changer la conversation.

Les promeneurs ont vraiment un temps magnifique!

HERMAN.

Aussi vont-ils sans doute prolonger leur course.

ISABELLE, à Barini.

Vous avez connu mon mari depuis son enfance?

BARINI.

Sans doute, madame la countesse, sans doute. Quand j'étais jòune et belle, et en réputation, et qué dés gens qui né mé salouent même plous à l'heure qu'il est se traînaient à mes genoux, lé douc, son père mé faisait la cour, ma oune cour! tout cé qu'il y a dé plous sérieux! Il avait perdou la tête à ce point qu'il voulait m'épouser.

HERMAN.

Eh! qui vous dit, *cara* Barini, que ce fût une preuve de folie?

BARINI.

Tais-toi! Heureusement qué j'ai eu de la raison pour douc! car, si j'avais cédé, il né sé serait pas marié avec ta mère, et toi, tou né serais pas né, moun povre Pompée.

ISABELLE.

Pompée!... Henri, vous seriez ce duc Pompée?... Vous m'auriez trompée à ce point!

HERMAN.

Pardonne-moi, chère Isabelle! Quand tu sauras...

ISABELLE, avec indignation.

Tout n'est-il pas assez clair?... N'avez-vous pas fait venir ici mademoiselle, à qui vous avez permis de débiter sous votre nom?

POMPÉA.

Madame, je vous jure qu'hier encore Pompée ignorait...

ISABELLE.

Assez, mademoiselle! (A Herman, qui s'approche d'elle.) Assez! laissez-moi! Laissez-moi me retirer près de mon fils, près du seul être qui ne m'ait pas trahie! Ne me suivez pas! Je vous défends de me suivre! (Elle fait quelques pas vers sa chambre, et tombe évanouie.)

HERMAN, s'élançant et la prenant entre ses bras.

Ah! misérable! elle se meurt peut-être, et je suis son meurtrier! (Il l'emporte dans sa chambre. On entend un coup de sonnette, et Dorothée traverse le salon.)

## SCÈNE IV.

POMPÉA, LA BARINI.

BARINI.

Mon Diou! quel affreux accident! Qui aurait pou s'imaginer qué cé noum

dé Pompée!... Ma pour sour qu'elle va revenir à elle, et alors elle entendra raison. Quand nous expliquerons qué c'est cé diablé dé Noirmont...

POMPÉA.

Il s'agit bien d'avoir raison ! Toutes les apparences sont contre nous. Dès que nous serons rassurées sur sa santé, nous n'aurons plus qu'à partir.

## SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENS, HERMAN.

POMPÉA.

Eh bien! comment va-t-elle?

HERMAN.

Toujours sans connaissance... Dorothee dit que c'est un évanouissement semblable à celui qu'elle a eu à la mort de sa mère, et qui s'est tellement prolongé qu'on craignait pour ses jours.

POMPÉA, à Herman.

Nous ne devons pas rester ici davantage; veuillez ordonner qu'on attelle. (A Barini.) Viens, ma vieille amie, il faut nous préparer au départ.

BARINI, à Herman.

*Povero!* zé donnerais mes boucles d'oreilles per avoir été mouette tout à l'heure... Tou mé pardones, n'est-ce pas? (Herman leur tend la main à toutes les deux, puis elles sortent.)

## SCÈNE VI.

HERMAN, DUBOIS.

HERMAN sonne, Dubois parait.

Fais monter à l'instant un homme à cheval, qu'il aille chercher un médecin.

DUBOIS.

Madame ne va donc pas mieux?

HERMAN.

Non... Ah! tu diras en même temps qu'on prépare la voiture pour le départ de M<sup>lle</sup> Pompée.

DUBOIS.

Oui, monsieur le comte... Oh! ça, c'était bien utile, voyez-vous!

HERMAN.

Que veux-tu dire?

DUBOIS.

Oh! rien... Certainement monsieur le comte sait que je ne suis pas sève, surtout depuis que j'ai goûté du mariage.

HERMAN.

Eh bien?

DUBOIS.

Eh bien! faire venir M<sup>lle</sup> Pompée ici, sous le même toit que madame, là, vrai, c'était fort!



HERMAN.

Va-t'en! (Dubois sort.) Il n'y a pas jusqu'à ce drôle qui croie que j'ai voulu établir ma maîtresse chez ma femme!

## SCÈNE VII.

HERMAN, NOIRMONT.

HERMAN, allant au-devant de Noirmont.

Ah! mon ami, je suis bien malheureux!

NOIRMONT, avec effusion, lui prenant la main.

Je sais tout : Pompéa, qui me guettait à sa fenêtre, est descendue au-devant de moi, et m'a tout raconté.

HERMAN.

Et Emma? Et Fritz?

NOIRMONT.

Ils ne savent rien encore; ils s'habillent pour le dîner... Voyons, prends courage! Tôt ou tard la découverte était inévitable, seulement la distraction de la Barini en a fait une catastrophe... Tu me jures que ta rupture avec Pompéa est définitive, sans arrière-pensée?

HERMAN.

Je vous le jure.

NOIRMONT.

Eh bien! laisse-moi faire. Lorsqu'elle reprendra ses sens, permets-moi de me présenter le premier devant elle... Aussi bien, avant ta justification, ta vue ne pourrait que lui faire mal. Il y a une telle force dans l'accent de la vérité sur une âme pure comme celle d'Isabelle que, malgré les apparences, je réponds de la convaincre.

HERMAN.

Que lui direz-vous?

NOIRMONT.

Sois tranquille : je ne lui dirai pas toute la vérité.

HERMAN.

Je vous accompagne auprès d'elle, et je me retirerai dès qu'elle ouvrira les yeux.

## SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENS, DUBOIS, UN MÉDECIN.

DUBOIS.

Monsieur le comte, voici le médecin.

HERMAN, après avoir échangé un salut avec le médecin,

Monsieur, veuillez entrer avec moi. (Ils entrent chez Isabelle.)

## SCÈNE IX.

NOIRMONT, DUBOIS.

NOIRMONT.

Et la voiture?

DUBOIS.

Elle sera prête tout à l'heure, monsieur.

NOIRMONT.

C'est bien. Tu diras à ces dames de ne pas partir avant de m'avoir vu. (n  
entre chez Isabelle.)

## SCÈNE X.

DUBOIS, LISETTE.

DUBOIS, seul.

C'est pour le coup que Dorothee va monter en chaire et tonner contre  
les maris! (Il va pour sortir, entre Lisette.)

LISETTE. (Elle tient une lettre qu'elle cache derrière son dos.)

Ah! c'est vous, monsieur Dubois! vous êtes seul?

DUBOIS.

Oui, que me veux-tu?

LISETTE.

Mon bon monsieur Dubois, je suis bien contente de vous voir, allez!

DUBOIS.

Oui, quand tu as besoin de moi, je suis ton bon monsieur Dubois! dès  
que tu as tiré de moi ce que tu désirais, adieu la reconnaissance.

LISETTE.

Oh! cette fois je ne serai pas ingrate.

## SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENS, DOROTHÉE, sortant de la chambre d'Isabelle.

LISETTE.

Si vous aviez la bonté de vous charger d'une lettre...

DOROTHÉE, s'étant approchée de Lisette sans être vue et s'emparant de la lettre.

Ah! ah! je vous y prends enfin! un tête-à-tête! eh! Dieu merci, cette  
fois la preuve est entre mes mains.

LISETTE, remise de sa surprise.

Voulez-vous bien me rendre ma lettre, madame?

DOROTHÉE, décachetant la lettre,

Voyez-vous l'effrontée! oser me demander de lui rendre sa correspon-  
dance adultère avec ce fourbe!

LISETTE.

Il s'agit bien de votre mari! Quand je vous dis que cette lettre n'est pas  
pour lui!

DOROTHÉE.

Et pour qui alors?

LISETTE.

Ça ne vous regarde pas!... Je suis bien libre d'écrire...

DOROTHÉE, lisant.

« Mon bien-aimé. » Est-ce assez clair? « Mon bien-aimé seigneur. » Mon-

sieur Dubois, un seigneur!... C'est par de pareilles flatteries que ces coquines enjôlent nos maris.

DUBOIS.

Mais vous voyez bien, Dorothée, que cette lettre n'est pas pour moi.

DOROTHÉE.

Taisez-vous! (Lisant.) « N'allez pas croire que je vous aie manqué de parole; on m'a enfermée. »

LISETTE, furieuse, voulant lui arracher la lettre.

Rendez-moi ma lettre, ou sinon...

DUBOIS, s'interposant.

Ah! Lisette!

DOROTHÉE.

Je voudrais bien voir!...

DUBOIS.

Voyons, Dorothée!

## SCÈNE XII.

LES PRÉCÉDENS, NOIRMONT.

NOIRMONT, sortant de la chambre d'Isabelle.

Que signifie un pareil bruit près de la chambre de la comtesse?... Comment! madame Dubois, vous qui devriez donner l'exemple!...

DOROTHÉE.

Ah! monsieur, encore un affreux scandale!... J'allais commander l'ordonnance chez le pharmacien, quand j'ai surpris cette impudente tête à tête avec mon mari, et lui remettant la lettre que voici, où elle s'excuse de lui avoir manqué de parole.

LISETTE.

Mais puisqu'elle n'est pas pour lui; c'était pour qu'il la remit...

NOIRMONT, à Dorothée.

Voyons la pièce de conviction.

DOROTHÉE, serrant la lettre dans sa poche.

Certainement, monsieur le comte, je ne voudrais pas vous désobéir; mais à moins d'un ordre exprès de ma maîtresse je ne m'en dessaisirai pas. (Elle sort.)

NOIRMONT, à Dubois.

Laissez-nous! (Dubois sort.)

## SCÈNE XIII.

NOIRMONT, LISETTE.

NOIRMONT.

Fillette, approche. (Lisette s'approche.) A qui écrivais-tu ce billet?

LISETTE.

Mais, monsieur, ce n'est pas à Dubois.

NOIRMONT.

Mais à qui alors? (Silence.) Ainsi tu refuses de répondre?... Comment t'appelles-tu?

LISETTE.

Je suis Lisette, la fille du jardinier.

NOIRMONT.

Ah! tu es Lisette! C'est toi qui faisais rendre hier soir au comte Herman sa bourse qu'il avait perdue? (A part.) Et moi qui vantais son désintéressement! (A Lisette.) Tu as raison d'être discrète; mais sache dorénavant qu'il est encore plus imprudent d'écrire que de parler... Ta justification auprès de Dorothée coûterait bien cher à celui qui t'avait donné rendez-vous. (Lisette sort.)

## SCÈNE XIV.

NOIRMONT, seul.

Ah! c'en est trop! Tomber de la comtesse à Lisette! Jouer le bonheur de sa femme, le sien, contre une méprisable fantaisie! Voilà de quoi lasser la plus indulgente amitié!... Que son infamie soit connue, qu'il reste écrasé sous la honte de la découverte, certes je ne ferai rien pour l'empêcher... Oui, mais sa perte entraîne fatalement celle d'Isabelle, et j'ai juré de la sauver... Ah! si je pouvais, en la préservant, punir le coupable!

## SCÈNE XV.

HERMAN, NOIRMONT.

HERMAN, avec empressement, sortant de chez Isabelle.

Ah! mon ami, elle revient à elle! Le docteur en répond! Fritz et Emma sont auprès de son lit... Quel cœur que ce Fritz!... Oh! je vous en prie, à l'avenir ne vous moquez plus de lui; il m'a promis de prendre ma défense.

NOIRMONT, haussant les épaules.

La belle affaire! Il te défend parce qu'il n'a rien compris... Et Emma?

HERMAN.

Emma se tait. Vous concevez d'ailleurs que je n'avais ni le temps, ni l'envie de causer avec elle... Ils sont convenus de se retirer sur un signe de vous... C'est à vous maintenant de faire le reste... Ma vie est entre vos mains.

NOIRMONT.

Soit! j'y vais. (A lui-même en s'en allant, avec indignation.) Trompeur invétéré qui se trompe lui-même!... Ne dirait-on pas, à l'entendre, le modèle des maris?

## V.

PREMIER TABLEAU. — Le théâtre représente le salon.

## SCÈNE PREMIÈRE.

EMMA, FRITZ.

EMMA.

Ainsi vous croyez à la vertu de M<sup>lle</sup> Pompée?

FRITZ.

Eh! quelle raison avez-vous de ne pas y croire?

EMMA.

Moi? aucune. La compensation aux souffrances de votre sœur sera du moins le départ de ces chanteuses ancienne et nouvelle.

FRITZ.

Vous êtes bien rigoriste.

EMMA.

C'était votre opinion hier matin, je l'ai conservée. Au surplus, cher fiancé, voilà plus d'un an que nous sommes promis l'un à l'autre; ne trouvez-vous pas que c'est un peu long?

FRITZ.

Vous savez bien, chère Emma, qu'il y a quelques mois à peine nous étions encore en deuil de ma mère; mais mes engagements sont sacrés, et je ne crois pas que personne soit en droit de me soupçonner de vouloir y manquer.

EMMA.

Vous me comprenez mal, mon noble cousin : ce que je veux dire, c'est que, depuis un an, nous avons épuisé ensemble l'idéal, la poésie de l'amour; maintenant il ne reste plus que la partie prosaïque, bien peu digne de nous... Que penseriez-vous si nous nous rendions l'un à l'autre une entière liberté?

FRITZ, d'un air flatté et fâché.

En vérité, Emma, vous avez tort d'être jalouse.

EMMA.

Moi! Et de qui?

FRITZ.

Cela se voit de reste, de M<sup>lle</sup> Pompée.

EMMA, le regardant ironiquement.

Et de vous?

FRITZ.

Sans doute; hier soir ces messieurs l'avaient remarqué comme moi.

EMMA, riant.

Ah! c'est l'opinion d'Herman et du comte de Noirmont!

FRITZ.

Je n'avais pas besoin de leur avis; votre dépit était assez visible.

EMMA.

Eh bien! cousin, voulez-vous me faire grand plaisir? Épousez M<sup>lle</sup> Pompéa. A cette condition, je serai sa demoiselle de nocés.

FRITZ.

Calmez-vous! Vous êtes une enfant, je m'engage à ne plus lui parler.

EMMA.

Mon Dieu! quand on veut être poli, qu'il est difficile de se faire comprendre! Vous ne voyez donc pas à quel point je suis lasse de cette chaîne sans amour, et les bâillemens sans fin que me donne le simple prologue de notre mariage?

FRITZ.

La colère vous égare, cousine.

EMMA.

En colère? moi! parce que je vous déclare, pendant qu'il en est temps encore, que je ne vous aime pas, que je ne vous ai jamais aimé.

FRITZ.

C'est assez, je n'en veux pas entendre davantage.

EMMA.

Ainsi vous me rendez ma parole comme je vous rends la vôtre?

FRITZ.

Comme il vous plaira.

## SCÈNE II.

EMMA, POMPÉA.

EMMA, à elle-même.

Enfin! (Apercevant Pompéa, qui vient d'entrer.) Ah! encore ici!

POMPÉA.

Ma présence vous étonne, mademoiselle?

EMMA.

Mais non; vous voulez assister au dénouement du drame où vous jouez un si beau rôle. C'est affaire de métier.

POMPÉA.

Dans ma carrière, mademoiselle, qui est, si je comprends bien, ce que vous entendez par métier, votre langage et surtout le ton qui l'accompagne conviennent à merveille aux scènes de rivalité.

EMMA.

Prenez garde! vous oubliez...

POMPÉA, interrompant vivement.

Au contraire je me souviens, et si dès hier je trouvais votre conduite en ma présence singulièrement imprudente, que dirai-je de votre attaque à cette heure! Comment avez-vous espéré me cacher le sentiment qui vous agite, vos coquetteries incessantes à l'égard de Pompée, à moi, qui me retrouvais enfin près de celui qui fut mon maître, mon ami?...

EMMA, ironiquement.

Votre ami?

Mon amant.

POMPÉE.

EMMA.

Ainsi vous osez avouer, sous le toit d'Isabelle, que vous êtes la maîtresse du comte Herman ?

POMPÉE.

Ah ! Dieu m'est témoin qu'hier, en venant ici, je croyais le trouver libre de tout lien.

EMMA, railleuse.

Et son mariage, sans doute, donne plus de piquant à vos prétentions ?

POMPÉE.

Vous devez en juger ainsi, vous, mademoiselle, qui, fiancée au frère de votre amie d'enfance, profitez de la sécurité absolue que vous inspirez pour séduire Herman et trahir à la fois le frère et la sœur.

EMMA.

Tant d'effronterie !... d'aussi noires inventions !...

POMPÉE.

Vous m'avez provoquée ; j'irai jusqu'au bout : je vous déclare que Pompée n'a pas d'amour pour vous ; voilà ce dont votre vertu se peut féliciter.

(Mouvement de colère d'Emma.)

### SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, DOROTHÉE.

DOROTHÉE, d'un ton solennel à Pompée.

Ma maîtresse, mademoiselle, me charge de vous amener devant elle.

POMPÉE, avec hauteur.

S'est-elle exprimée ainsi ?

DOROTHÉE, avec embarras.

Je veux dire que madame vous demande... même que monsieur le comte de Noirmont a ajouté que vous viendriez certainement.

POMPÉE, avec émotion.

Allons ! (Elle entre avec Dorothée dans la chambre d'Isabelle.)

### SCÈNE IV.

EMMA, seule.

Ah ! il ne m'aime pas ! L'insolente ! Je veux me venger, l'écraser ! Sa jalousie lui a dévoilé mon secret. Allons ! il n'y a plus à hésiter ; il faut qu'il choisisse. (Elle entre résolument chez Herman.)

DEUXIÈME TABLEAU. — La chambre à coucher du comte Herman.

## SCÈNE PREMIÈRE.

HERMAN, EMMA.

HERMAN, assis dans un fauteuil, absorbé par ses réflexions; il se lève avec surprise en apercevant Emma.

Vous ici, Emma? Quelle imprudence! Si quelqu'un vous voyait, vous seriez perdue!

EMMA.

Qu'importe? je suis libre.

HERMAN.

Libre?

EMMA.

Oui, je viens de rompre avec mon fiancé... Oh! je ne vous ferai pas valoir la grandeur du sacrifice; mais, avec votre image dans le cœur, avoir à subir chaque jour la cour assidue de Fritz, c'était plus que je n'en pouvais supporter.

HERMAN.

Cette rupture est une folie! Vous savez bien que, de mon côté, je suis enchaîné pour la vie.

EMMA.

Isabelle est mon amie d'enfance, rien n'aurait pu me décider à mettre mon bonheur au-dessus du sien : malgré vos déclarations d'une passion plus ardente que j'avais fait naître, malgré mon propre cœur, j'étais résolue à tout souffrir; mais à présent Isabelle sait que son mari n'est autre que le duc Pompée, que la Pompéa est sa maîtresse, et qu'il a permis à cette créature de venir le trouver jusque dans sa demeure entre sa femme et son enfant. C'est une injure dont vous auriez tort d'espérer le pardon : Isabelle vous aime, mais d'un amour légitime, consacré, renfermé dans les bornes d'une étroite vertu.

HERMAN.

Quelle erreur est la vôtre! Je ne suis pas l'amant de Pompéa, et je vous jure qu'autant que vous j'ai été surpris de son arrivée au château : sur ce point, Noirmont est en mesure de me justifier.

EMMA.

Libre à vous d'espérer le succès des fables d'un ami complaisant! Quoi qu'il dise ou qu'il fasse, pour Isabelle le voile des illusions est déchiré, sa confiance est à jamais perdue. (Pause.) Eh! qu'importe après tout? Ce n'est pas elle qui vous eût aimé marié à une autre, ce n'est pas elle qui, pour partager votre passion, eût foulé aux pieds tous les devoirs que la société et la religion nous imposent, qui eût étouffé jusqu'à la jalousie! Eh bien! moi, j'aime le duc Pompée malgré le scandale de son nom, malgré son cortège de vices, malgré sa femme, malgré sa maîtresse, je l'aime! Et s'il ne m'a pas abusée, si les paroles qu'il murmurait hier encore à mon oreille ne sont pas vaines, je suis prête à partir avec lui. (Silence.) Eh bien! ne m'entendez-vous pas? Êtes-vous à ce point absorbé par la pensée d'Isabelle, ou



ne vous sentez-vous pas la force de renoncer à une Pompée? (Silence.) De la part de celle qui offre de s'attacher à vous, non par les sermens fragiles, par les promesses si souvent violées de l'hymen, mais par la chaîne indissoluble du scandale et de la honte, est-ce trop que d'exiger une réponse? (Silence.) Parlez! mais parlez donc!

HERMAN.

Je suis coupable, bien coupable envers vous! Je deviendrais criminel en acceptant de vous perdre avec moi.

EMMA.

Ainsi ce regard qui me pénétrait sans cesse, ces mains qui cherchaient les miennes, cette voix émue, ces protestations d'une passion qui l'emportait sur la tendresse du mari et du père, tout cela n'était que jeu, mensonge, duplicité!

HERMAN.

Vous êtes injuste : quand, la raison égarée par tant de beauté, je vous prodiguais les marques de ma folle passion, hélas! j'étais aussi sincère que coupable!... Si, comme vous le craignez, entre Isabelle et moi le mal est sans remède, je ne serais qu'un méprisable égoïste en profitant d'un élan irréflecti, d'un moment d'exaltation romanesque suivi d'éternels regrets.

EMMA.

Certes la retraite est habile et la réponse pleine de convenance : une femme romanesque serait bien difficile, si elle ne se contentait pas de vos tardifs remords et de votre fausse abnégation; mais me croyez-vous à ce point aveuglée que je ne découvre pas enfin le but de vos savantes poursuites? Ce que vous vouliez, c'était vous servir de moi pour rompre la monotonie de votre intérieur... Me perdre avec impunité, oh! cela n'était rien! cela dépassait à peine le cercle des distractions permises;... mais là où le cœur vous manque pour une résolution irrévocable, à vos yeux le crime commence.

HERMAN.

Vous avez raison, Emma; pour abandonner ma femme et mon enfant, le cœur me manque; mais cette fois c'est le cœur qui me sauve.

## SCÈNE II.

HERMAN, NOIRMONT.

HERMAN; voyant entrer Noirmont, il pousse Emma derrière le paravent.

Pour Dieu! que personne ne nous voie. (Allant à Noirmont.) Eh bien! comment se trouve Isabelle?

NOIRMONT.

Bien; elle ne ressent plus qu'un peu de fatigue.

HERMAN.

Et vos explications?

NOIRMONT.

Inutiles; j'ai échoué.

HERMAN.

Échoué! Ainsi plus d'espérance.

NOIRMONT.

Non.

HERMAN.

Mais vous ne lui avez donc pas dit depuis combien de temps j'avais rompu avec Pompéa, que nous avons cessé toute correspondance, que nous ne savions même plus si nous existions l'un et l'autre, qu'après Isabelle c'est vous qui m'avez décidé à revenir en France, et que c'est encore vous, vous seul, à mon insu, qui avez eu l'idée de présenter Pompéa à ma femme?

NOIRMONT.

J'ai dit tout ce qu'il fallait dire, et pour mieux expliquer comment entre Pompéa et toi il n'y avait plus qu'une sincère amitié, j'ai raconté ta jeunesse, ta vie de dissipation et de désordre.

HERMAN.

A quoi bon? Cela n'était pas nécessaire.

NOIRMONT.

Je lui devais la vérité; mais ici la franchise était de l'habileté. As-tu donc oublié, cervelle légère, que la plus honnête femme préférera toujours l'homme qu'elle relève par son amour à celui qui n'a jamais failli? Isabelle m'écoutait, indulgente, attentive, avide de pardonner, et l'adorable femme, dans sa généreuse nature, avait fait venir sur l'heure Pompéa afin de lui demander l'oubli de ses soupçons.

HERMAN.

Vous avez donc réussi?

NOIRMONT.

Eh! cent fois non! te dis-je. Alors est survenue la catastrophe qui a mis à néant toutes nos espérances. Dorothée est entrée, furieuse, demandant justice des trahisons de son libertin de mari, et tendant une lettre à sa maîtresse. Dès les premiers mots, il devint évident que Dorothée, aveuglée par sa jalouse rage, accusait à faux l'innocent Dubois; la lettre était pour toi et signée de Lisette : elle s'accusait de n'avoir pu aller au rendez-vous que tu lui avais donné; les termes étaient clairs, précis, et ne laissaient pas matière à controverse... D'ailleurs, te l'avoueraï-je? cette découverte a comblé la mesure, et l'indignation m'a coupé la parole.

HERMAN.

Quoi! Lisette!... oh! l'enfer est déchaîné contre moi! Et ma pauvre Isabelle est retombée sans doute? Allez, ne me cachez rien.

NOIRMONT.

Non; son visage, ferme et dédaigneux, n'a laissé voir qu'un immense mépris. Mon vieil ami, m'a-t-elle dit, on nous trompait tous les deux. Je veux me séparer, et je compte sur vous pour m'aider à prendre les mesures nécessaires... J'ai accepté.

HERMAN, froidement,

C'est bien!... Et vous n'avez rien de plus à me dire?

NOIRMONT.

Rien. (Il observe un instant Herman et sort.)

## SCÈNE III.

HERMAN, seul. (Quand Noirmont est sorti, il ferme derrière lui la porte au verrou et va regarder derrière le paravent.)

Partie!... Elle a tout entendu!... Qu'importe?... Au moment où je venais

de rompre avec Emma, où, régénéré par l'amour, j'avais enfin triomphé de mes indignes faiblesses, où je me sentais la résolution et la force de consacrer ma vie à Isabelle, la plus légère de mes fautes anéantit toutes mes espérances!... Oh! cela est injuste!... De quel bonheur suprême je suis tombé, et sans pouvoir accuser personne, excepté moi!... Séparés à cause d'une Lisette!... Une autre femme comprendrait;... mais elle, sa pureté la rend inexorable... On peut fléchir la jalousie, mais le mépris!... Séparés! un procès! des débats scandaleux!... Séparés! ne plus lui parler, ne plus la revoir! L'apercevoir, de loin, au bras d'un autre! Éprouver à mon tour tous les tourmens de la jalousie!... Ah! je le tuerai, cet autre!... Eh! de quel droit?... Je pourrais fuir en Amérique... Non, je veux rester à Paris, et là, avec mon immense fortune, braver l'opinion... Heu! recommencer à mon âge la jeunesse du duc Pompée!... Que me font toutes les femmes? Il n'y en a qu'une, une seule que j'aime... Et mon fils!... Ah! plutôt que d'y renoncer, je courberai mon orgueil, je demanderai grâce, je supplierai. Elle, qui m'estimait au-dessus de tous les hommes, elle me verra humilié, déchu, n'osant l'approcher, fuyant son regard, réduit aux sanglots!... Quel châtement!...

## SCÈNE IV.

HERMAN, DUBOIS.

DUBOIS entre tout effaré, les vêtemens en désordre, par la porte dérobée.

Monsieur!...

HERMAN.

Qui t'a dit d'entrer ici?

DUBOIS.

Monsieur...

HERMAN.

Que viens-tu faire?

DUBOIS.

Je viens prier monsieur de me donner mon compte.

HERMAN.

Ah! tu me quittes?

DUBOIS.

Pour rester au service de monsieur, les grossièretés, les injures, j'aurais tout bravé;... mais cette fois ce n'étaient plus des mots, c'étaient des coups qui tombaient sur moi comme grêle. A peine m'étais-je emparé de la lettre que Dorothée m'a sauté au visage.

HERMAN.

Quelle lettre?

DUBOIS.

Elle a serré ma cravate au point de m'étrangler, puis, ne se connaissant plus, comme j'étais parvenu à m'échapper de ses mains, elle m'a jeté tous les meubles à la tête.

HERMAN.

Me diras-tu de quelle lettre il s'agit?

DUBOIS.

Monsieur sait bien, là, dans le vestibule, ce grand buste de Socrate? Elle me l'a lancé droit contre la muraille.

HERMAN.

As-tu juré de me mettre en colère? De quelle lettre s'agit-il?

DUBOIS.

Eh! monsieur, de la lettre de Lisette, que votre ami, le comte de Noirmont, m'avait ordonné de reprendre à tout prix à Dorothée.

HERMAN.

Quel conte est-ce là? Dorothée n'est-elle pas allée avec la lettre fatale dans la chambre de ma femme? Ne la lui a-t-elle pas donnée?

DUBOIS.

Eh! non, monsieur, c'est impossible, puisque la voici.

HERMAN, vivement.

La lettre! (Il s'en empare.) Ah! donne, mon pauvre Dubois! (Après avoir lu, à lui-même.) La découverte de cette dernière faute, l'impitoyable rigueur d'Isabelle, son mépris, tout cela n'était qu'un rêve terrible, un supplice infligé par Noirmont. (On entend frapper à la porte.)

## SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENS, NOIRMONT.

NOIRMONT, du dehors.

Ouvre! ouvre donc!

HERMAN. (Il ouvre précipitamment, et ils se jettent dans les bras l'un de l'autre.)

Cher tuteur, quelle dure leçon!

NOIRMONT.

Avoue que tu l'avais bien méritée!...

## SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENS, moins DUBOIS. ISABELLE, POMPÉA, LA BARINI.

HERMAN. (Il court au-devant d'Isabelle pour lui baiser les mains; elle le relève, et ils s'embrassent.)

Comment racheter ma faute? Comment expier le mal que je t'ai fait en cherchant à te cacher mes égaremens passés?

ISABELLE.

Ne parlons plus de quelques momens de souffrance: tes deux noms, Henri ou Pompée, me sont également chers.

HERMAN.

Mon Isabelle!

ISABELLE.

Mon ami, il faut me ménager: il est des femmes fortes, nées pour la jalousie, la lutte, le combat, surveillant, disputant le cœur de leur mari comme le paysan défend son coin de terre; il en est d'autres qui n'ont reçu du ciel que la force d'aimer.

HERMAN.

Jamais à l'avenir plus de secret entre nous.

ISABELLE.

Tu le vois, notre chère Pompéa a l'indulgence des âmes qui ont souffert; sur ma demande, elle remet son départ à ce soir.

POMPÉA.

Chère comtesse, vous n'avez pas à vous excuser de soupçons que tout justifiait.

ISABELLE.

Chère madame Barini, vos habitudes de franchise ont fait tomber le voile sous lequel Henri voulait me dérober son passé; grâce à vous, je le connais tout entier : rien ne gênera donc plus l'abandon de votre causerie.

BARINI.

Madame, déza qué moun bavardagé a bien tourné, zé mé sens soulazée d'oun grand poids, perqué cé né sérail pas trop d'oun doublé baïllon per forcer la *povera* Barini à la dissimulation.

NOIRMONT.

Restez ce que vous êtes, mon excellente amie; assez de gens pratiquent aujourd'hui l'art de feindre.

## SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENS, EMMA, FRITZ.

FRITZ, avec une sorte de solennité.

Chère sœur, à la suite d'un entretien avec Emma, j'ai obtenu d'elle qu'elle ne différerait plus mon bonheur : elle me sacrifie son hiver à Paris, et consent à ce que je la ramène près de sa mère; là, notre mariage sera célébré suivant nos bonnes coutumes germaniques.

ISABELLE.

Tu sais, Fritz, combien j'ai désiré cette union : je vous félicite tous deux ; mais qui vous force à nous quitter? Votre mariage ne peut-il avoir lieu aussi bien à Paris, ou même à Maran?

FRITZ, avec emphase.

Emma a sur ce point des scrupules que je partage : il lui semble qu'en France quelque chose manquerait à la sainteté de notre union. Cela peut paraître un préjugé, mais à nos yeux il a la force d'un devoir.

ISABELLE, remarquant son habit de voyage.

Mais vous ne comptez pas partir aujourd'hui?

FRITZ.

L'opinion d'Emma...

ISABELLE.

La tienne, cher frère?

FRITZ. Emma le regarde comme pour lui dicter sa réponse. Avec embarras.

Entre celle qui va devenir ma femme et moi il n'y a plus qu'un même sentiment, et nous croyons, puisqu'il faut nous quitter...

EMMA.

Oui, ma sœur, une séparation est devenue nécessaire, et pour éviter à tous de pénibles déchirements, il vaut mieux que notre départ ait lieu sur-

le-champ. Croyez que le soin de notre bonheur ne nous déciderait pas à vous laisser dans l'isolement; mais vous êtes entourée d'affections nouvelles : votre mari vous crée de précieuses relations, et cet hiver, à votre entrée dans le monde parisien, vous y paraîtrez sous les auspices du respectable comte de Noirmont, guidée par le duc Pompée, soutenue par M<sup>lle</sup> Pompée, la perle des salons, et appuyée au besoin de M<sup>me</sup> Barini, une illustration du consulat et de l'empire. Au milieu de vos brillans succès, vous oublierez bien vite deux parens perdus au fond de l'Allemagne, formant un couple heureux dans son obscurité.

POMPÉE.

Vous vous trompez, mademoiselle, en ce qui me regarde; à la fin du mois, je me rends à Saint-Pétersbourg, où je suis engagée pour trois ans; à, comme à Paris, mon dévouement est acquis à la comtesse Herman; je profiterai, en lui écrivant, de sa bienfaisante amitié, et j'espère apprendre de loin à aimer cette vertu dont le contact journalier ne développe, chez d'ingrates natures, qu'une envieuse antipathie.

NOIRMONT.

Les nouveaux amis que Pompée a donnés à sa femme sont loin d'être parfaits, mais ils sont sincères. (Après de froids adieux, Emma et Fritz se retirent.)

## SCÈNE VIII.

HERMAN, ISABELLE, NOIRMONT, POMPÉE, LA BARINI, DUBOIS.

BARINI.

Ah! qué zé souis bien aise qué cetté demoiselle est partie! Elle a la *jet-tature*, qu'on sé sent comme étouffé tant qu'elle est là.

ISABELLE.

Hélas! vous le voyez, Henri, mes pressentimens sur Emma ne m'avaient pas trompée.

HERMAN.

Chère Isabelle, oubliez celle qui, en si peu d'instans, a eu l'art de déterminer votre frère à vous quitter. Je veux à force de tendresse combler le vide que son départ laisse dans votre cœur.

NOIRMONT, à Herman.

Quant à toi, séducteur fraîchement converti, si l'on portait à ta charge tout le mal que tu as fait, tu devrais, comme dans nos bons mélodrames, subir à la fin la peine de tes crimes; mais l'amour a si étroitement enlacé le vice et la vertu, qu'il devient impossible de frapper le mari sans que la femme ressente une cruelle blessure. Le dévot a son bon ange, le fataliste son étoile, le philosophe écoute son génie familier; mais l'ange et le bon génie demeurent invisibles, et l'étoile se perd dans l'infini. Homme trois fois heureux! ton bon ange a pris une forme mortelle, Isabelle est encore ton génie familier, et ton étoile est là, brillante, à tes côtés.

E. D'ALTON-SHÉE.

---

LA

# PEINTURE DES COUPOLES

---

LA NEF DE SAINT-ROCH.

---

Les vastes peintures que M. Roger vient de terminer dans l'église de Saint-Roch, à Paris, ont, entre autres mérites, celui d'être bien appropriées par le style au caractère général de l'édifice et, par l'ordonnance même, aux conditions toutes spéciales de l'art de décorer une coupole, art difficile pour lequel, le Corrège excepté, les maîtres souverains ne nous ont pas légué d'enseignement, et dont, à défaut de grands exemples, on ne peut rechercher les lois que dans la théorie ou dans des œuvres relativement modernes. Pour apprécier sous ce rapport la valeur du travail accompli par M. Roger, il convient donc de se rendre compte des conditions qui régissaient une pareille tâche et de jeter un coup d'œil sur les entreprises analogues successivement tentées dans notre pays.

Une coupole, c'est-à-dire une voûte hémisphérique ou engendrée soit par deux courbes se coupant au sommet, soit par une demi-ellipse posée sur un plan circulaire ou polygonal, — une coupole n'emprunte pas sa raison d'être d'une des nécessités de la construction. Au lieu de correspondre directement, comme le comble à pans droits ou comme le plafond, à des besoins de conservation à l'extérieur et d'abri au dedans, elle exprime une intention de décoration tout artificielle, une fantaisie de l'imagination inutile au point de vue pratique, propre seulement à éveiller dans l'esprit du spectateur des idées indéfinies de conquête sur l'espace et de mouvement. Aussi l'architecture grecque, logique par excellence, n'a-t-elle

pas consacré par ses œuvres ce mode de construction sans signification précise, cette sorte de fastueux caprice.

Bien qu'assez enclin, on le sait, à faire prévaloir l'élément grandiose en toute occasion et à tout prix, l'art romain lui-même s'est préservé sur ce point de l'ostentation et de l'excès. Il lui est arrivé parfois de couronner d'une coupole une rotonde comme le Panthéon d'Agrippa, déduisant ainsi la forme de la toiture de la forme figurée par les murs de l'édifice : il n'a pas commis cette faute, ou tout au moins ce pléonasme architectural, dont devait s'accommoder l'art moderne, d'élever un second monument sur le premier, et, celui-ci une fois enraciné dans le sol, de le recommencer en l'air, pour ainsi dire sur la croisée des lignes du comble.

Enfin, malgré les exemples donnés par les architectes byzantins de Sainte-Sophie à Constantinople et de Saint-Vital à Ravenne, — exemples renouvelés au ix<sup>e</sup> et au x<sup>e</sup> siècle à Aix-la-Chapelle et à Venise, — la coupole, pendant tout le moyen âge, demeure à peu près hors d'emploi. On pourrait relever çà et là les témoignages de quelques efforts pour continuer à cet égard la tradition byzantine; mais en général l'architecture gothique cherche et trouve ses inspirations ailleurs. Les édifices qu'elle construit, au lieu d'être, comme les monumens grecs, assis sur des horizontales, se dressent en perpendiculaires, et ce mouvement d'ascension, si vivement exprimé par de minces colonnes jaillissant du sol jusqu'aux voûtes; n'a rien de commun avec la souplesse un peu laborieuse, avec l'élan, sans point de départ fixe et sans but, des lignes d'un dôme. Pour remettre en honneur ou plutôt pour introduire les courbes dans l'architecture comme élément de décoration principal, il faut la science hardie de Brunelleschi au xv<sup>e</sup> siècle et dans le siècle suivant le génie de Michel-Ange. Le dôme de Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence et le dôme de Saint-Pierre à Rome sont, à vrai dire, les premiers termes de cette révolution ou de ce progrès. Ils constituent deux types dont les formes, diversement imitées à partir de la renaissance, se reproduiront à tout propos et deviendront, particulièrement en France, l'ornement presque obligé des églises et des palais. Depuis Philibert Delorme jusqu'à Lemercier, Leveau et Mansart, et depuis ceux-ci jusqu'à Soufflot, les architectes qui se succèdent dans notre pays adoptent à cet égard et se transmettent un programme dont l'exécution ne varie guère qu'en proportion des talens personnels. Qu'il s'agisse de bâtir les Tuileries ou de travailler à l'achèvement du Louvre, de donner des plans pour la Sorbonne ou pour le château de Vaux, pour le Val-de-Grâce ou pour l'église de Sainte-Geneviève, un dôme devra inévitablement s'élever au centre de chaque édifice et annoncer au regard, non pas la destination particulière de celui-ci, mais la volonté qu'on aura eue de



le faire somptueux avant tout, en se conformant, quant aux moyens, à la règle commune.

Nous n'avons pas à examiner ici, au point de vue de l'architecture, les mérites ou les défauts des nombreux spécimens en ce genre que nous ont légués les trois derniers siècles. Le mode de construction étant admis et la majesté qui peut en résulter pour l'effet extérieur une fois constatée, reste à savoir quelles ressources ces formes hémisphériques offrent au dedans à l'ornementation, de quels procédés il conviendra de faire usage pour que la magnificence des détails n'appesantisse ni ne fausse le caractère des lignes générales; reste à savoir enfin comment l'œuvre du décorateur réussira à compléter ici l'œuvre de l'architecte et dans quelle mesure il sera permis à un art auxiliaire d'agir en vertu de ses inspirations propres et de sa fantaisie.

Il semble que la surface intérieure d'un dôme soit un champ naturellement promis au pinceau. Ces vastes murs, cintrés à l'imitation de la voûte du ciel, appellent des teintes sereines qui en allégeront le poids et en peupleront harmonieusement l'étendue, bien plutôt qu'elles n'autorisent l'emploi d'ornemens sculptés dont la multiplicité même et le relief surchargeraient l'aspect de l'ensemble et en diviseraient l'unité. Toutefois, entre ces deux partis à prendre, on a le plus souvent opté pour le second. Des séries de compartimens renouvelés de ceux qui dans le Panthéon, à Rome, rompent continuellement la belle courbe du cintre, des caissons quadrangulaires dont les renforcements profonds ajoutent par le contraste à la saillie, déjà inutile, des rosaces qu'ils encadrent, — voilà les ornemens traditionnels au moyen desquels on n'est guère arrivé qu'à démentir l'idée qu'il s'agissait de faire prévaloir, et à convertir une châsse aérienne, pour ainsi dire, en un épais couvercle emprisonnant le regard qui s'y heurte, comme il arrête et refoule la pensée. Le premier, parmi les artistes italiens, le Corrège entreprit, en pareil cas, de les affranchir absolument l'une et l'autre. En décorant de fresques la coupole de San-Giovanni à Parme, et un peu plus tard celle de la cathédrale, son pinceau pratiquait à travers les murs une immense ouverture sur le ciel et supprimait ainsi en apparence le champ même où il s'exerçait. Plus audacieux encore que Michel-Ange, qui, en peignant le plafond de la chapelle Sixtine, n'avait figuré sur cette surface solide que des percemens symétriques, encadrés dans des ornemens d'architecture simulés, le Corrège ne craignait pas d'anéantir jusqu'à l'architecture réelle : il la remplaçait par le vide et suspendait, au sein de cet espace sans limites, des groupes aux lignes irrégulières, multipliées à l'infini et s'enroulant les unes dans les autres, conformément aux lois les plus difficiles de la perspective verticale.

Certes la tentative était hardie, et le merveilleux talent avec lequel elle a été menée à fin la justifie suffisamment. Les deux coupes de Parme sont au nombre des plus beaux ouvrages qu'ait produits le pinceau. N'est-il pas permis néanmoins, en ayant pour ces grandes œuvres la profonde admiration qu'elles commandent, de confesser qu'elles ne satisfont pas à toutes les conditions exigées par le goût? Gustave Planche a dit à ce sujet avec sa franchise accoutumée : « J'admire, comme tous les hommes de bonne foi, l'abondance et la variété qui éclatent dans la coupole de la cathédrale, je reconnais avec tous les esprits éclairés qu'un génie de premier ordre a pu seul enfanter une telle composition; mais... il y a dans les raccourcis une ostentation qui frappe tous les yeux. » Et il ajoute : « Le parti adopté par Antonio à l'égard de l'architecture, en agrandissant le champ de la peinture, réduit l'architecture à néant. Pour tous ceux qui ont pris la peine de méditer sur ce problème délicat, il est aujourd'hui hors de doute qu'il vaut mieux, en pareille occasion, respecter les divisions de l'architecture et ne pas trouser la surface offerte au pinceau (1). » Ces derniers mots caractérisent bien la nature des innovations introduites par le Corrège dans la peinture monumentale, et en signalent clairement les dangers. Trouser, comme il l'a fait, dans toute leur étendue les voûtes qu'il s'agissait seulement de revêtir de teintes lumineuses et de nous montrer voisines du ciel, sans pour cela les isoler du monument qu'elles couronnent; prétendre produire une illusion absolue, en présentant au spectateur des figures strictement vues de bas en haut, des raccourcis que ses yeux ignoraient, des formes ramassées qui déconcertent sa mémoire, c'est en effet pécher contre le goût et courir le risque d'aboutir à l'in vraisemblable par la recherche excessive, par l'expression outrée du vrai. Que le Corrège ait pu commettre impunément une pareille faute, ou plutôt qu'il l'ait rachetée à force de verve et de fécondité dans l'invention, de certitude dans la science, de puissance dans le coloris, — voilà ce que personne ne songera sans doute à contester. Toujours est-il que ses deux chefs-d'œuvre léguaient à l'avenir une tradition périlleuse, et que, sans les rendre responsables de toutes les erreurs qui ont suivi, on y trouvera la consécration d'un faux principe dont quelques successeurs du maître devaient s'autoriser, comme d'une excuse, pour leurs propres écarts.

Ainsi lorsqu'au bout d'un demi-siècle Vasari et après lui Frédéric Zuccaro couvraient de leurs peintures pédantesquement tumultueuses les parois intérieures du dôme de la cathédrale à Florence,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1854, *Études sur l'Art en Italie*, — le *Corrège*.

que faisaient-ils, sinon pratiquer à leur manière, sinon paraphraser la doctrine professée par le Corrège et enchérir sur ses exemples? Les moyens d'expression et le talent avaient bien dégénéré, il est vrai. Dans les fresques de Parme, les audaces du style, la bizarrerie même de certaines apparences procèdent d'une imagination aussi sincère que puissante; on y sent, bien que sous des formes parfois tourmentées, des inspirations faciles, une abondance involontaire, naturelle jusque dans l'exagération. Les fresques de la cathédrale de Florence, au contraire, semblent le produit d'une extravagance calculée, de je ne sais quels laborieux efforts pour simuler les emportemens de la pensée et de la main. Ce serait donc faire injure aux nobles œuvres du Corrège que de les confondre avec ces emphatiques travaux dont les contemporains d'ailleurs ne paraissent pas avoir été les dupes plus que nous-mêmes, et qu'un poète de l'époque, le fondateur de l'académie de la Crusca, proposait tout uniment de recouvrir de badigeon (1); mais, sauf l'immense différence entre les résultats, le principe qu'avait adopté le Corrège est aussi l'élément décoratif employé par Zuccaro comme par Vasari. D'autres imitateurs survinrent qui achevèrent de populariser cette méthode et de lui donner force de loi. La peinture des coupoles ne fut dès lors en Italie que l'occasion de figurer le désordre, une sorte de tempête de lignes et de tons. On ne représenta plus les anges et les bienheureux que déformés à plaisir en vertu de la *perspective curieuse*, se culbutant les uns les autres et tournoyant pêle-mêle dans l'espace, comme ces damnés dont parle Dante que tourmente « sans trêve l'ouragan infernal; » si bien que lorsque de nos jours M. Benvenuti eut achevé les médiocres peintures qu'abrite le dôme de San-Lorenzo à Florence, on dut, à défaut d'autres mérites, lui savoir gré de sa réserve, et qu'il parut presque avoir fait acte de réformateur parce qu'il s'était simplement abstenu de la turbulence pittoresque et des violences accoutumées.

En France, l'influence du Corrège et de ses imitateurs ne fut pas d'abord aussi absolue, ni l'entraînement aussi général. Dès les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, il est vrai, Martin Fréminet avait fait de son mieux pour convertir notre école au culte de la manière italienne, pour lui inspirer le goût des raccourcis à outrance, des lignes entortillées, de tous ces problèmes pittoresques dont les voûtes de la chapelle de Fontainebleau exposent intrépidement les formules plutôt qu'elles n'en déterminent la solution; mais auprès du plus grand nombre Martin Fréminet avait heureusement perdu ses peines, ou si, comme au temps du Primatice, on s'était un moment

(1) « Ne nous laissons pas de gémir, dit Grazzini dans un de ses petits poèmes satiriques, tant que le jour ne sera pas venu où le blanc aura fait justice de ces peintures qui gâtent, aux yeux du peuple florentin, la coupole de Brunelleschi. »

laissé séduire par cet étalage du « grand style, » le bon sens national et les doctrines maintenues par les *portraitistes* n'avaient pas tardé à avoir raison d'un engouement parfaitement contraire en réalité aux instincts de ceux-là mêmes qui l'affichaient. Lorsqu'on examine les œuvres qui résument le mieux les inclinations et les habitudes de l'art français à cette époque, — depuis les *portraits* peints anonymes jusqu'aux *crayons* de Dumonstier, jusqu'aux estampes de Léonard Gaultier et de Thomas de Leu, — on comprend quelle force de résistance secrète notre école était en mesure d'opposer aux envahissemens de l'art étranger. On voit du moins que, lorsqu'il lui arrivait d'accepter les exemples d'autrui, elle se les assimilait avec autant de prudence que de sagacité, et dans les cas seulement où ces exemples pouvaient aider au développement de ses propres aptitudes : témoin le profit qu'elle tire en ce sens des importations de l'art des Pays-Bas, vers la fin du règne de Henri IV, et l'habileté avec laquelle nos dessinateurs et nos graveurs en particulier interprètent dans leurs ouvrages la méthode des Porbus et des Wierix. Dira-t-on qu'il ne s'agit ici que de travaux et de maîtres secondaires, qu'à l'heure où ils s'inspiraient en aussi modeste lieu, les artistes français ignoraient encore les grands modèles et les enseignemens souverains? Les choses ne changèrent pas pourtant, même après la venue de Rubens à Paris, même après l'achèvement de la *Galerie de Médicis*. On admira les éclatans tableaux du maître d'Anvers sans songer le moins du monde à les contrefaire, sans être ébranlé dans cette foi traditionnelle qui avait survécu au schisme suscité par les disciples du Rosso et du Primitice, aussi bien qu'à la prétendue réforme plus récemment tentée par Fréminet. On crut, comme par le passé, au bon droit de la peinture nationale, à ses ressources naturelles, à la légitimité de ses conditions; tout en s'inclinant devant les maîtres nés au-delà des Alpes ou sur les bords de l'Escaut, on attendit avec confiance le jour prochain où notre pays trouverait parmi ses enfans des rivaux à leur opposer, et dans le grand Poussin un exemplaire achevé du génie même de l'art français.

Cependant l'usage de confier les tâches les plus importantes à des peintres étrangers était trop bien consacré en France depuis le *xvi<sup>e</sup>* siècle pour que les protecteurs officiels des beaux-arts osassent encore s'affranchir de la tradition. Aussi, lorsque la reine Marie de Médicis eut bâti dans la rue de Vaugirard l'église qu'elle destinait aux carmes déchaussés, s'adressa-t-elle, pour la décoration de ce monument, à un artiste des Pays-Bas, comme elle l'avait fait déjà pour la décoration de son propre palais. Bertholet Flemael, de Liège, reçut la mission d'ornez la coupole de la nouvelle église, et d'initier ainsi les Parisiens à un genre de peinture que leurs re-

gards n'avaient jusqu'alors pas plus connu que les formes architectoniques de ces murs livrés au pinceau.

Il semble pourtant qu'en choisissant, non plus un génie intraitable, un chef d'école comme Rubens, au-dessus des concessions et des sacrifices, mais un homme dont le talent avait fait ses preuves de souplesse, la reine ait voulu concilier avec la coutume qui l'obligeait les justes exigences du goût public. La méthode mixte, éclectique, dirait-on aujourd'hui, de Bertholet Flemael, cette manière où se résumaient à la fois les enseignemens de Jordaens et les souvenirs des œuvres étudiées par le peintre en Italie, n'était pas de nature à blesser ici aucune conviction, à démentir ouvertement aucune habitude. Elle pouvait même se modifier à Paris comme elle s'était appropriée déjà, sur les murs du palais ducal à Florence, aux coutumes de l'art toscan, et emprunter d'un nouveau milieu des formes d'expression nouvelles. C'est ce qui arriva en effet. Les peintures de l'église des Carmes ont presque l'apparence d'une œuvre française. Un peu oubliées aujourd'hui, elles n'en demeurent pas moins un spécimen très intéressant de la peinture monumentale avant la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Dans la question qui nous occupe, elles ont d'ailleurs une importance particulière, puisqu'elles offrent chez nous le premier exemple de la décoration pittoresque d'une coupole proprement dite.

La partie centrale de l'église que Bertholet avait été chargé de peindre imposait au pinceau deux tâches différentes, en raison de la diversité des surfaces et des conditions mêmes de la construction. Des murs en rotonde, percés vers le haut d'étroites fenêtres et s'élevant verticalement sur un entablement circulaire au-dessus duquel se dessinent quatre grands arcs et quatre pendentifs, puis au sommet de cette rotonde, dont le diamètre est bien moindre que la hauteur, une calotte portant sur ces murs, supportés eux-mêmes par les pendentifs, — voilà le double champ qu'il s'agissait d'orne en variant, conformément à l'architecture, l'ordonnance des compositions, mais en maintenant néanmoins entre celles-ci une certaine connexité. Qu'on se figure un tube surmonté d'un couvercle bombé, et l'on aura une idée assez exacte des proportions relatives et des formes attribuées au *clair-étage*, — pour nous servir d'un terme technique, — et à la coupole du monument. Or ce clair-étage, destiné, comme le mot l'indique, à donner accès à la lumière, et par conséquent troué çà et là, ne pouvait, sans une invraisemblance manifeste, être revêtu de peintures simulant une scène en plein air. Le moyen d'encadrer dans un ciel figuré des fenêtres au travers desquelles on aperçoit le ciel véritable et de convertir ainsi en une image du vide ce qui implique nécessairement l'idée d'un corps solide et d'un support? Dans des cas analogues, quelques peintres

italiens, Romanelli entre autres, se sont laissé aller à commettre ce contre-sens : Bertholet eut le bon esprit de s'en préserver en tournant adroitement une difficulté qu'il ne se sentait pas assez fort pour vaincre de haute lutte.

Le thème à développer était *Élie enlevé au ciel sur un char de feu*. En pareil lieu et pour de pareils hôtes, rien de plus aisément explicable que le choix de ce sujet. On sait que les carmes faisaient remonter très haut leur généalogie, et que, sur la foi d'une tradition vivement critiquée d'ailleurs par les bollandistes, ils considéraient le prophète Élie comme le fondateur de leur ordre; mais aussi rien de moins facile, quant à l'exécution, que de concilier avec les caractères surnaturels de la scène l'expression de réalité inhérente à la conformation même des murailles. Bertholet divisa sa composition en deux parts. Sur la surface intérieure de la calotte, il représenta le char du prophète emporté à travers l'espace et roulant sur les nuées que des anges environnent. Dans la partie inférieure du dôme, au-dessus de cet entablement circulaire dont nous avons parlé, il groupa les disciples d'Élie, au milieu desquels Élisée élève les bras pour recevoir le manteau détaché des épaules de son maître, manteau de couleur blanche, bien entendu, comme celui que portent les carmes, et qui, se développant à cette place, exprimait une allusion au fait présent aussi bien qu'un souvenir du fait biblique. Ajoutons que, sous le rapport purement pittoresque, l'emploi du moyen était bon. Sans cette draperie flottante qui relie les deux compositions l'une à l'autre, l'espace compris entre la figure d'Élisée et la base de la coupole, où apparaît Élie, serait nécessairement resté un peu vide, bien que des pilastres et d'autres ornemens peints d'architecture aient eu préalablement pour objet d'en garnir la nudité. Enfin, malgré l'agitation des lignes qu'entraînait avec soi la représentation de la scène générale ou plutôt de la double scène, une certaine symétrie règne dans l'ordonnance, en installe et en pondère les formes, comme elle établit entre les tons cet équilibre qui est la condition indispensable de la peinture décorative.

Le groupe des anges et les nuages environnant le char d'Élie sont disposés de telle sorte qu'ils paraissent graviter autour de ce point central, et, sous quelque aspect qu'on les envisage, confirmer en le répétant le mouvement orbiculaire des lignes de la coupole. La même harmonie se retrouve, dans la décoration du clair-étage, entre les combinaisons pittoresques et les données de l'architecture. Ces convenances d'ailleurs étaient ici plus faciles à observer. Une fois le parti pris de figurer avec le pinceau une rangée de balustres au-dessus de l'entablement réel et d'orner seulement de pilastres peints ou de niches les murs s'élevant verticalement derrière ces balustres, l'unité du plan existait pour les personnages à

placer dans l'intervalle. Ceux-ci par conséquent, à moins de se hisser les uns sur les autres ou d'enfoncer le mur, ne pouvaient ni déranger le niveau résultant du fait même de leur réunion sur cette sorte de terrasse, ni interrompre la circonférence du cercle que dessinent les pierres du monument. Quant au coloris, les qualités qui le distinguent procèdent, comme les élémens de l'ordonnance, de calculs ingénieux plutôt que d'un sentiment très hardi. Le fond d'architecture blanchâtre sur lequel se détachent les figures des disciples forme une transition adroite entre les tons, naturellement solides, de ce groupe et les teintes transparentes de l'atmosphère qui enveloppe Élie et les anges. La figure d'Élie à son tour ou, pour mieux dire, l'ensemble de la scène céleste que représente la coupole contraste bien, par la limpidité de l'aspect, avec les caractères de la scène retracée sur les murs inférieurs du dôme. Tout enfin, dans ces peintures sagement composées, sagement faites, révèle un esprit et une main bien informés; tout émane d'une science sans arrogance, mais non pas sans certitude, et qui, sous les dehors de la simplicité, de la bonhomie même, si l'on veut, a au fond sa valeur propre et son genre d'autorité.

La bonhomie, la modération dans l'invention et dans la pratique, ce n'est pas là sans doute ce qui recommande d'ordinaire le talent de Pierre Mignard, et la *Coupole du Val-de-Grâce* en particulier ne continue guère sous ce rapport la tradition que Bertholet Flemael avait essayé de fonder. Si fastueuse pourtant que nous paraisse cette immense *machine*, si recherché qu'en soit le style, elle acquiert presque de la vraisemblance et de la mesure lorsqu'on la compare aux ouvrages italiens de même espèce appartenant au xvii<sup>e</sup> siècle. Ni le Joesppin, ni Lanfranc, ni les autres fabricans de ces allégories banales qui marquent en Italie la dernière phase de la décadence, n'auraient pris la peine que Mignard s'est donnée ici de subordonner à un effet général, à une composition préconçue, les formes et les intentions de détail. Leur pinceau leste et stérilement fécond se serait promené d'un groupe à l'autre, d'une figure à la figure voisine, tant qu'il y aurait eu quelque espace à couvrir, sauf à laisser ensuite au spectateur le soin d'interpréter le tout à sa guise et de démêler une signification d'ensemble dans ce pêle-mêle d'épisodes pittoresques, de fragmens accolés au hasard.

L'œuvre de Mignard a du moins le mérite d'exprimer des intentions réfléchies, des calculs en vue de l'harmonie et de l'unité. Que cette expression soit souvent emphatique ou embarrassée, que dans cette multitude d'hôtes des cieux faisant accueil ou cortège à la reine Anne d'Autriche, plus d'une figure apparaisse affublée d'une majesté factice, sinon même d'un costume d'opéra, c'est ce qu'il faut bien reconnaître; mais l'idée première de la composition ne

perd pour cela ni sa justesse, ni sa grandeur; l'enchaînement des groupes et l'importance relative qui leur est attribuée n'en attestent pas moins chez le peintre une habileté considérable. Peut-être oublié-t-on un peu trop de nos jours les qualités qui distinguent en ce sens l'œuvre de Mignard, pour se souvenir surtout de ce qu'elle a de laborieusement pompeux dans les formes; peut-être aussi lui faisons-nous, sans y songer, porter la peine des louanges excessives dont on l'avait saluée à son apparition. Tout le monde connaît les vers que Molière a consacrés à *la gloire du Val-de-Grâce* et les hyperboles au moins imprudentes par lesquelles le poète, associant le nom de son ami aux noms de Raphaël et de Michel-Ange, « ces Mignards de leur âge, » transformait un travail au-dessus du médiocre à coup sûr, mais certainement aussi au-dessous de l'excellent, en

. . . . . Fameuse merveille  
 Qui des bouts de la terre en ces superbes lieux  
 Attirera les pas des savans curieux.

Les gens que les peintures du Val-de-Grâce attirent aujourd'hui n'arrivent sans doute pas de si loin. Peu d'entre eux, en tout cas, s'en retourneraient sans déconvenue, s'ils avaient pris un peu trop à la lettre ce qu'a dit Molière; ils pourraient même être d'autant plus sévères pour Mignard qu'ils auraient eu d'abord plus de confiance dans les paroles de son panégyriste. Telle était du moins l'opinion d'un homme dont on ne contestera pas la haute compétence, opinion qu'il traduisait en quelques lignes où il jugeait à la fois le travail de Mignard et le commentaire poétique que ce travail avait inspiré. « Si Molière, écrivait en 1826 le peintre de *Marcus Sextus* et de *Clytemnestre*, Pierre Guérin, si Molière se fût contenté de présenter cette production comme un bel ouvrage et de la louer comme tel, tout le monde en tomberait d'accord; mais personne aujourd'hui ne voudra la regarder comme une *merveille*, et je doute fort que, même de son temps, en ayant sous les yeux les ouvrages de Poussin, de Lesueur, de Lebrun, le public connaisseur approuvât sans restrictions des éloges auxquels l'amitié de notre illustre auteur ne sut point mettre de bornes. » Et Guérin, revenant sur ces exagérations du poète, ajoutait un peu plus loin : « La composition de Mignard est grande et imposante; mais on peut y reprendre la faiblesse du dessin, le défaut d'énergie dans les figures qui en demandent, et souvent de la manière dans les formes, de l'affectation dans les poses. Le style est plus répréhensible encore, et c'est là partie la plus faible. Je dois dire cependant que ces critiques ne sont aussi sévères qu'à raison de l'extension des éloges de Molière, qu'il faut réduire à leur juste valeur. »



Guérin n'aurait-il pas pu dire aussi, sans excès de rigueur envers Mignard, que le coloris n'est pas de nature à racheter ici les faiblesses ou les lourdeurs du style? Cet Olympe chrétien peuplé de bienheureux, d'archanges et de séraphins, cette *Gloire* qui devait, — le mot l'indique, — apparaître comme un foyer de lumière et de tons radieux, n'offre qu'un assemblage de couleurs blanchâtres et froides, dégradées, dans les figures aussi bien que dans les nuages, depuis la teinte bise jusqu'au blanc laiteux. Le tout ne manque pas d'une certaine harmonie, puisque, la gamme une fois donnée, ces nuances se déduisent les unes des autres sans soubresaut ou se marient entre elles sans dissonance; mais cette harmonie même a quelque chose d'inerte : elle résulte d'une succession d'accords négatifs, de formules monotones, et ce n'est pas à ces apparences plus ou moins crayeuses, à cette terne atmosphère que le regard devra s'adresser pour pressentir la lumière céleste et s'enivrer, comme dit Dante, des « visions dorées » du paradis.

A n'envisager d'ailleurs dans les peintures du Val-de-Grâce que le procédé matériel et les principes de la mise en scène, on conçoit que la nouveauté du spectacle ait pu donner le change aux contemporains sur la valeur réelle et le caractère des inspirations. Les travaux de décoration monumentale avaient été jusqu'alors exécutés en France au moyen de la peinture à la détrempe ou de la peinture à l'huile, ou, si quelques-uns des artistes étrangers appelés par François I<sup>er</sup> s'étaient servis de la fresque proprement dite, aucun d'eux n'avait fondé à cet égard une tradition durable, des enseignemens dont on songeât à profiter. Pendant le long séjour qu'il avait fait en Italie, Mignard au contraire s'était laissé gagner à la doctrine des *frescanti*, et, par une familiarité quotidienne avec les grands modèles, il s'était initié assez sûrement aux secrets de la pratique pour avoir bonne envie de les divulguer à son tour. « Devenu tout romain, » comme dit Molière, il rapportait dans son pays des ambitions généreuses, le goût des hautes entreprises, et probablement aussi, quant aux moyens de les accomplir, un vif désir de faire pièce à ses confrères, à Lebrun en particulier, avec qui il était depuis longtemps en hostilité ouverte. Or Lebrun avait échoué dans quelques essais de peinture à fresque, et il s'était empressé, en homme habile, de renoncer sur ce point à des prétentions qui n'allaient pas à moins qu'à compromettre sa réputation et son crédit. Aussi, sous prétexte de dédain pour un procédé suranné, avait-il invariablement employé la peinture à l'huile dans l'exécution de ses innombrables travaux à Paris et à Versailles. Quel triomphe pour Mignard s'il réussissait, par ses propres exemples, à avoir raison des préférences intéressées de son rival, à en dénoncer la vraie cause, à restaurer la tradition des maîtres là où Lebrun n'avait su

qu'accommoder une méthode plus humble à ses convenances personnelles et aux secrètes incertitudes de son talent ! Choisir, pour peindre la coupole du Val-de-Grâce, les procédés matériels qu'avaient employés aux plus belles époques de l'art Raphaël, Michel-Ange et tant d'autres, c'était déjà promettre au public une œuvre méritoire ; c'était s'emparer d'avance de l'opinion, complètement inexpérimentée en pareille matière, et lui interdire, au nom des précédens historiques, le droit de hasarder quelque critique ou de concevoir quelque scrupule. D'ailleurs, l'entreprise une fois achevée, Mignard et ses amis n'étaient pas gens à s'immobiliser dans l'attente du succès qui devait la récompenser. On parla tant et si haut, les membres de l'académie de Saint-Luc, faisant cause commune avec leur chef, c'est-à-dire avec le principal ennemi de l'académie royale de peinture, applaudirent si bruyamment à cette victoire de la fresque sur ce que Molière appelle « la paresse de l'huile » et sa « traitable méthode, » que l'on crut de la meilleure foi du monde être entré en possession d'un irréprochable chef-d'œuvre parce qu'un mode de peinture inusité avait été introduit dans notre pays.

Les innovations, au surplus, ne se bornaient pas au fait même de cette importation. Tout en renouvelant le procédé technique des exemples de l'Italie, Mignard avait entendu les pratiquer aussi quant à l'ordonnance générale et aux formes de sa composition. La coupole du Val-de-Grâce en effet ne diffère pas seulement de la coupole de l'église des Carmes par les dimensions immenses de la surface qu'il s'agissait de couvrir et par la multitude des figures que le pinceau avait à représenter ; elle en est le démenti en ce sens qu'elle se sépare ouvertement de l'architecture, et que le travail du peintre, au lieu de suivre et de confirmer les lignes du monument, a pour objet, au contraire, de les détruire, en y substituant d'un bout à l'autre un simulacre d'ouverture sur le vide. Par là, comme par le respect un peu exagéré de la perspective verticale dans le dessin des figures, Mignard se rapprochait des doctrines qui prévalaient au-delà des monts depuis la venue du Corrège. Il les continuait avec une bien moindre autorité sans doute, avec une science beaucoup plus suspecte que la science ou l'habileté du maître parmesan, mais aussi, nous l'avons dit, sans cet étalage de facilité pédantesque qui avait fait de l'art italien au xvii<sup>e</sup> siècle l'expression de l'esprit d'aventure, de la verve factice et du faux goût.

Les peintures du Val-de-Grâce eurent, entre autres résultats, celui d'assurer à l'artiste qui les avait faites aussi bien qu'à la méthode qu'il avait adoptée le monopole des succès à venir et une influence immense. La décoration des appartemens de l'hôtel d'Hervart, celle de la *Galerie* principale au palais de Saint-Cloud,

les plafonds de la *Petite Galerie* de Versailles et des salons qui en dépendaient, d'autres travaux encore, exécutés par Mignard vers la même époque, achevèrent de mettre en honneur une manière que vingt imitateurs divers travaillaient aussi de leur mieux à propager. Lebrun étant mort par surcroît, et Mignard ayant été revêtu de toutes les dignités, de toutes les charges qu'avait possédées son rival, rien ne se fit plus dans le domaine de la peinture, et surtout de la peinture monumentale, que le peintre du Val-de-Grâce n'eût inspiré, approuvé tout au moins, et en quelque façon contre-signé. L'habitude était si bien prise de subir sur ce point son empire, que lorsqu'il fut question, en 1691, de faire décorer le dôme des Invalides, Louvois s'empressa de soumettre le projet à Mignard, en lui demandant de choisir l'artiste auquel il conviendrait de confier cet important travail. Bien qu'il fût alors âgé de quatre-vingt-un ans, Mignard n'hésita point à se désigner lui-même. Aux premiers mots de Louvois, il répondit par l'offre, acceptée sans objection, bien entendu, de présenter très incessamment ses esquisses, et de se mettre à l'œuvre sur place aussitôt qu'elles seraient agréées. Au bout de deux mois en effet, l'ensemble de la composition était tracé sur le papier, et l'on préparait déjà les échafaudages, lorsque la mort de Louvois vint retarder le commencement de l'entreprise. D'autres difficultés se produisirent dont il fallut attendre longtemps la solution, si bien que, d'ajournement en ajournement, on laissa se passer quatre années, au bout desquelles Mignard mourut à son tour, et que quatre autres années durent s'écouler encore avant que le peintre successeur de celui-ci pût s'installer sous le dôme de l'église des Invalides.

Charles de Lafosse, à qui revenait cette tâche, confiée primitivement à Mignard, semblait mieux qu'aucun autre artiste de l'époque en mesure de s'en acquitter à souhait. Ce n'était pas un maître sans doute, bien que la mort de Mignard l'eût élevé hiérarchiquement au premier rang à l'académie et parmi les peintres de la cour; mais Lafosse était un praticien remarquablement habile, accoutumé de longue main aux grandes entreprises, et ayant, notamment dans la peinture à fresque, fait ses preuves de brillant coloriste. L'*Assomption* qui orne encore le sommet de la coupole dans l'église de ce nom, à Paris, suffirait pour assurer ses titres à cet égard. Elle pourrait en outre fournir des enseignemens utiles à tels peintres contemporains trop peu soucieux de l'harmonie, ou trop enclins à la chercher dans l'effacement systématique, dans l'extrême faiblesse des tons. A plus forte raison la coupole de l'église des Invalides serait-elle pour eux d'un bon exemple et d'un bon conseil. Qu'on nous permette, à ce propos, d'abriter notre opinion derrière celle d'un juge bien expert dans de pareilles questions, d'un véri-

table maître en matière de coloris. Eugène Delacroix professait une haute estime pour l'œuvre de Lafosse, et nous l'entendions un jour déclarer que beaucoup de peintures bien autrement célèbres n'avaient pas autant que celle-là la vertu d'exhorter, de secourir son propre talent. A l'époque où il parlait ainsi, Delacroix travaillait à la décoration de la coupole qui s'élève au centre de la bibliothèque, dans le palais du Luxembourg. Si différens que soient les sujets traités par les deux artistes, peut-être ne serait-il pas impossible de reconnaître dans l'œuvre du peintre moderne les traces de cette influence qu'il s'honorait de subir. Toute proportion gardée entre les ressources limitées de la fresque et l'étendue des moyens dont la peinture à l'huile permet de disposer, peut-être retrouverait-on un souvenir de la méthode pratiquée par Lafosse dans le choix et l'enchaînement de certains tons, dans ce qu'on pourrait appeler l'échelle harmonique des couleurs qu'a employées Delacroix.

Quoi qu'il en soit de cette analogie, les peintures du dôme des Invalides ont par elles-mêmes une importance dont il serait d'autant plus injuste de faire bon marché qu'elles ne se recommandent pas seulement par la franchise et par la souplesse du coloris. L'ampleur de l'ordonnance dans la scène qui orne le faite de la coupole et qui représente *Saint Louis déposant sa couronne et son épée entre les mains de Jésus-Christ et de la sainte Vierge*, — le goût judicieux avec lequel les divisions de l'architecture sont respectées dans la partie du dôme dont les ornemens correspondent aux arêtes qui semblent, à l'extérieur, en agraffer la courbe au pied de la lanterne, — tout accuse chez le peintre une aptitude particulière à concilier avec les franchises du pinceau les devoirs imposés par la forme et les caractères du champ qui lui est dévolu. Tout exprime la volonté de ne percer les voûtes qu'à des intervalles symétriques, sur des points déterminés par l'ossature même de l'édifice, et sans que celui-ci semble s'écrouler pour faire place à une image capricieuse de ce qu'on suppose se passer au dehors : mérite rare, nous l'avons vu, dans les œuvres de cette sorte, et que depuis le Corrège jusqu'à Mignard peu d'artistes avaient eu, ou que même ils avaient cherché à avoir.

Les peintures du dôme des Invalides furent achevées en 1705, sous les yeux du duc d'Orléans, qui, suivant le témoignage d'un contemporain (1), ne dédaignait pas, vers la fin du travail, de « monter sur l'échafaud de cette coupole pour regarder peindre M. de Lafosse et voir par lui-même la manufacture des couleurs à fresque. »

(1) *Mémoires sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de Peinture*, tome II, p. 4.

Il ne semble pas toutefois que le prince, dans les années qui suivirent, soit demeuré fort touché de ce souvenir, ou que, en fait de peinture décorative, le régent de France ait eu à cœur de justifier les inclinations du duc d'Orléans. Pendant la minorité de Louis XV, on peignit, non plus à fresque, mais à l'huile, force chapelles, force plafonds dans les églises et dans les palais : les tâches analogues à celles qu'avaient accomplies Mignard et Lafosse n'en étaient pas moins passées de mode. Le goût régnant dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle ne devait pas, on le sait de reste, encourager ceux qu'auraient pu tenter par hasard les traditions de l'art « héroïque » et les exemples du passé. Si l'on construisit encore des coupoles, ce ne fut plus pour embellir la maison de Dieu, mais pour ajouter à la magnificence d'un salon ou à l'élégance d'un boudoir; si le pinceau fut employé à la décoration de ces voûtes profanes, il n'eut plus, il ne pouvait plus avoir d'autre tâche que de les enjoliver à l'imitation de Boucher et de ses pareils, d'y suspendre des guirlandes d'amours, de fleurs ou des trophées de galans attributs. Quant aux dômes des édifices publics que le xvii<sup>e</sup> siècle avait laissés nus à l'intérieur, les murs en restèrent tels sans que personne songeât à s'en étonner ou à s'en plaindre. A l'exception des peintures confuses et théâtrales dont Pierre revêtit en 1762 la coupole de la chapelle de la Vierge dans l'église de Saint-Roch à Paris, on ne trouverait guère à citer, parmi les monumens de l'art français sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, un travail en ce genre de quelque importance, une œuvre ayant, à défaut d'autre mérite, celui de compléter tant bien que mal l'architecture et de meubler ce qui ne saurait après tout rester vide sans perdre la moitié de sa signification. On s'était peu à peu habitué à voir les coupoles dénuées de leur complément pittoresque, comme nos yeux sont accoutumés encore à voir inhabitées des niches faites tout exprès pour loger des statues. Aussi lorsqu'après un bien long intervalle Gros eut essayé de renouer la tradition du xvii<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il eut découvert en 1824 la coupole qu'il venait de peindre dans le Panthéon redevenu l'église de Sainte-Geneviève, bon nombre de spectateurs accueillirent comme une innovation absolue ce qui n'était en réalité qu'un retour à d'anciens usages. Il nous reste à examiner jusqu'à quel point la réforme était heureuse dans les termes et quel surcroît d'honneur elle pouvait ajouter au glorieux nom du peintre de *Jaffa* et d'*Aboukir*.

Bien que les peintures de la coupole de Sainte-Geneviève, achevées sous la restauration, représentent une scène conforme aux idées officielles et à la politique de l'époque, on sait que les premiers linéamens en avaient été tracés sous l'empire, et que cette composition primitive, dont Napoléon lui-même avait prescrit le sujet, devait consacrer les origines des dynasties royales et impé-

riales ayant successivement régné sur la France. Une lettre adressée par Gros, en 1814, au comte de Montalivet, nous a conservé le programme pittoresque qu'il s'agissait alors de remplir et le résumé des conditions imposées à l'artiste. « Je m'engage, écrivait Gros, envers son excellence le ministre de l'intérieur, à peindre la calotte du dôme du Panthéon et à y représenter, dans la proportion de figures de quatre mètres, une gloire d'anges emportant au ciel la châsse de sainte Geneviève; au bas, Clovis et Clotilde, son épouse, fondateurs de la première église; plus loin, Charlemagne, saint Louis, et à la partie opposée sa majesté l'empereur et sa majesté l'impératrice consacrant la nouvelle église au culte de la sainte. » Ces derniers mots méritent d'être remarqués. Ils prouvent que, dans la pensée de Napoléon, l'institution païenne d'un Panthéon avait fait son temps, et que le moment était proche où le temple souillé d'abord par les reliques infâmes d'un Marat, ouvert ensuite à plus d'un héros suspect, à plus d'une gloire contestable, n'abriterait plus que des autels chrétiens et ne conseillerait plus que la prière.

Le temps manqua toutefois pour que les intentions de l'empereur reçussent leur entier accomplissement. Il fit aussi défaut à l'artiste pour l'achèvement de sa tâche. Ce grand travail, suspendu en 1814, repris et suspendu de nouveau en 1815 afin d'aviser, suivant les ordres contraires des gouvernemens qui se succèdent, tantôt aux moyens d'installer « à la quatrième place, après Clovis, Charlemagne et saint Louis, sa majesté le roi Louis XVIII accompagné de son auguste nièce la duchesse d'Angoulême et remettant le royaume sous la protection de la sainte (1), » tantôt aux moyens de réintégrer la figure de « l'empereur Napoléon dans un des quatre groupes qui accompagnent l'apothéose de sainte Geneviève (2), » — ce travail tant de fois interrompu, modifié, transformé dans son principe comme dans ses caractères extérieurs, ne put suivre régulièrement son cours et acquérir une signification immuable que peu d'années avant l'avènement de Charles X. Il fut terminé dans les premiers mois du nouveau règne, et l'on vit alors, comme nous les voyons encore aujourd'hui, Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême en possession de cette « quatrième place » si souvent disputée, la figure du duc de Bordeaux substituée à celle du roi de Rome, ou plutôt le cordon de l'ordre du Saint-Esprit sur la poitrine nue du petit prince suffisant pour débaptiser celui-ci du nom que lui avait attribué autrefois le grand cordon de la Légion d'honneur. Tout en se résignant aux changemens et aux mutilations commandés par les

(1) Dépêche, en date du 16 avril 1814, du commissaire provisoire au département de l'intérieur.

(2) Dépêche du ministre de l'intérieur, 31 mars 1815.

circonstances, tout en consentant même, — ce qui était pousser bien loin la docilité, — à reléguer les emblèmes guerriers de la république et de l'empire derrière les couronnes murales du Trocadéro, de Cadix et de Madrid, Gros tint avec une obstination singulière à laisser subsister la couleur verte du coussin sur lequel le royal enfant est posé. « C'est, disait-il à l'un de ses élèves, l'extrait d'un acte de naissance : on a changé le nom, j'ai conservé la date. »

Hormis ce petit détail historique, rien d'ailleurs ou presque rien ne survit dans l'œuvre définitive des intentions et de l'ordonnance auxquelles Gros s'était arrêté dans l'esquisse tracée en 1811. Au centre de la composition, ce n'est plus la châsse de sainte Geneviève que le peintre nous montre, c'est la sainte elle-même, présidant, pour ainsi dire, au lieu de l'assemblée des chefs de dynasties, la réunion des personnages qui résument les principales époques et les faits les plus importants de l'histoire religieuse dans notre pays. Clovis, ayant revêtu la tunique blanche du baptême, étend la main sur le livre des Évangiles, à côté de l'autel renversé des druides. Charlemagne, qu'il était assez malaisé de convertir absolument en héros pacifique, a gardé, il est vrai, cet entourage de Saxons captifs qui personnifiait dans l'ancien projet la toute-puissance guerrière du monarque; mais un ange parle au nom de celui-ci, et, présentant aux Saxons le symbole de la régénération chrétienne, il leur commande de renoncer à leurs dieux pour adorer celui de leur vainqueur. Saint Louis s'agenouille devant la couronne d'épines qu'il a conquise sur les infidèles. Enfin Louis XVIII invoque pour la France l'intercession de sainte Geneviève auprès de Dieu, tandis que la duchesse d'Angoulême lève des yeux baignés de larmes vers une gloire où l'on entrevoit réunis Louis XVI, Marie-Antoinette, Louis XVII et M<sup>me</sup> Élisabeth.

Quels que soient les mérites des détails et les qualités partielles de l'exécution, la coupole de Sainte-Geneviève a dans l'ensemble un défaut capital : elle ne s'empare pas du regard par la netteté de l'aspect, par la simplicité des lignes générales, par l'unité du coloris. Je sais quelles difficultés s'opposaient à l'issue tout à fait satisfaisante d'une pareille entreprise. Sans doute il eût été presque déraisonnable de prétendre faire voir distinctement une peinture placée à 70 mètres au-dessus du sol, et d'un autre côté, s'il faut, pour en juger l'effet, monter jusqu'au point où il sera possible de l'envisager face à face, à quoi bon avoir relégué aussi loin ce qui exigeait un examen à courte distance ? Mieux aurait valu de beaucoup adopter l'avis de Gros lui-même, qui proposait, à un certain moment, de peindre isolément dans les angles de la coupole inférieure les quatre groupes qu'il a dû réunir sur la calotte même du monu-

ment, et de consacrer toute la surface de celle-ci à l'image unique de sainte Geneviève apparaissant au milieu des nuages. Pourtant, la tâche une fois donnée dans les termes où elle a été accomplie, n'y avait-il pas moyen de procéder plus résolument, de préciser davantage les caractères tout exceptionnels de l'œuvre, d'en mieux déterminer les rapports avec l'architecture? Aperçue d'en bas, la composition a quelque chose d'incertain et de vacillant, non-seulement à cause des couches d'atmosphère interposées entre l'œil du spectateur et la peinture, mais aussi par le trouble que jettent dans la silhouette des groupes les lignes accidentelles et dans le coloris la multiplicité des tons. Examinée à la hauteur du plan sur lequel elle a été exécutée, cette décoration monumentale n'est plus qu'un tableau gigantesque, au modelé un peu vide en raison de la dimension même des figures, aux couleurs délayées et presque aussi ardentes que les couleurs d'un vitrail. Pour un point de vue comme pour l'autre, Gros a fait trop ou trop peu. Malgré la somme de talent dépensée par l'illustre peintre dans cette besogne équivoque, dans une entreprise qui d'ailleurs était en désaccord avec les inclinations naturelles de son génie, on peut dire que de toutes les grandes coupoles peintes en France jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, la coupole de Sainte-Geneviève satisfait moins qu'aucune autre aux conditions nécessaires de ce genre de travail.

Dans l'intervalle qui sépare l'époque où Gros eut terminé ses peintures à Sainte-Geneviève de l'époque où M. Roger fut chargé de décorer la coupole de la nef de Saint-Roch, plusieurs tâches analogues avaient été exécutées à Paris. A l'exception toutefois de la coupole peinte par Eugène Delacroix dans la bibliothèque du Luxembourg, — œuvre considérable que nous mentionnions tout à l'heure, mais sur l'examen de laquelle nous n'avons pas à insister après l'étude qui en a été faite autrefois ici-même (1), — aucun témoignage vraiment remarquable, aucun effort sérieux ne se produit durant ces trente-cinq années dans un ordre de travaux bien propre pourtant à stimuler le zèle et à développer le talent. Le mieux est donc de passer sous silence ces œuvres insignifiantes dont la coupole peinte par M. Delorme, dans le chœur de Notre-Dame-de-Lorette, résumerait, s'il fallait citer un exemple, les inspirations négatives et les formes banales. D'ailleurs, par l'étendue des surfaces que le pinceau avait à couvrir, par l'importance de la donnée aussi bien que par les difficultés de l'exécution, les peintures récemment achevées dans l'église de Saint-Roch méritent une attention particulière. N'eussent-elles d'autre titre à la curiosité ou à

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet 1846.



l'intérêt que la grandeur même de la tâche, elles appelleraient encore par là les regards de tous ceux que préoccupe l'honneur de notre école en dehors des menues entreprises et des faciles succès.

L'ensemble du travail de M. Roger se compose de la coupole proprement dite et des quatre pendentifs compris entre les arcs qui s'ouvrent sur les bras de la croix, sur la nef et sur le chœur. A ne considérer que la disposition architectonique et l'élévation médiocre des piliers supportant la coupole, les conditions matérielles étaient ici plus favorables qu'elles ne l'avaient été dans les cas précédents. Point d'espace démesuré entre l'œil du spectateur et la peinture; point d'exiguïté non plus dans les lignes environnantes, ni de ces formes étranglées qui, dans l'église des Carmes par exemple, gênent l'aspect général et font des murailles inférieures d'un dôme une sorte de télescope dont la calotte est l'objectif. En revanche, si l'on tient compte de l'entre-croisement de la lumière directe et des reflets, des jours en sens opposés que répandent sur la coupole de Saint-Roch les fenêtres percées pour éclairer d'autres parties de l'église; si, en se plaçant, soit dans la nef, soit dans l'un des bras de la croix, on promène ses regards des murs blancs, qui s'élèvent de tous côtés, aux verrières ou aux tableaux dont les couleurs scintillent çà et là et compromettent d'autant l'unité de l'effet, — on appréciera les obstacles que l'artiste avait à vaincre pour assurer à son œuvre un relief suffisant sur le reste, sans l'isoler pourtant plus que de raison de ces voisinages contraires et de ces différens milieux. Ajoutons que par la distribution même et l'éloignement des fenêtres d'où le jour vient glisser aujourd'hui sur la coupole débarrassée de ses échafaudages, le travail a dû s'accomplir dans une demi-obscurité ou tout au moins avec le secours d'une lueur furtive, d'autant plus équivoque qu'elle arrivait de bas en haut, et que par conséquent les couleurs étendues sur la palette ne recevaient rien des rayons qui en éclairaient le dessous. Nous insistons sur ces détails, non pour y trouver des excuses à des erreurs commises, mais pour indiquer au contraire la justesse des calculs en vertu desquels les erreurs ont été évitées. Sans doute, dans l'examen d'une œuvre d'art, la valeur intrinsèque des résultats importe bien autrement que le souvenir des peines que cette œuvre a pu coûter, et là aussi la durée des efforts préalables, « le temps, si l'on veut, ne fait rien à l'affaire. » A mérite égal du moins, deux tableaux exécutés dans des conditions différentes autoriseront une inégale estime, et la préférence sera légitime pour celui qu'il aura fallu peindre en dehors des facilités ordinaires et des ressources que procure l'atelier.

Au surplus, toutes les difficultés ne venaient pas des incertitudes

auxquelles le pinceau se trouvait condamné, quant au coloris, par l'insuffisance de la lumière. Le mouvement surbaissé des courbes de la coupole et l'aplatissement qui en résulte pour la partie supérieure de celle-ci prescrivait dans l'expression de la forme, dans le dessin, des combinaisons non moins délicates. Il fallait, en traçant les figures, avoir égard à la différence des plans sur lesquels ces figures se développeraient et opérer de telle sorte qu'une surface presque verticale à la base, presque horizontale au sommet, ne faussât ni la vraisemblance des attitudes, ni l'exactitude des proportions; il fallait que tel personnage debout, dont les contours suivent la courbure de la voûte, gardât cependant son aplomb, ou que tel autre, se présentant en raccourci dans la composition, ne se modifiât pas jusqu'à prendre un aspect tout contraire et à se déformer, à s'allonger en raison de la concavité ou de l'inclinaison du champ.

M. Roger a-t-il toujours réussi dans ses efforts pour maintenir cet équilibre entre l'apparence et la réalité? S'est-il montré aussi habile à combiner des proportions et des formes de détail qu'à déterminer l'effet, l'harmonie de l'ensemble par l'association des couleurs? Nous ne le pensons pas. La figure agenouillée de saint Roch, entre autres, nous semble, dans le mouvement, dans la structure même, manquer de précision et de fermeté. Peut-être la faute en est-elle aux accidens de la perspective, mais le corps paraît trop long pour la tête : il a quelque chose de fléchissant, d'insuffisamment installé qui inquiète le regard, au lieu de le convaincre tout d'abord. Ailleurs, dans plusieurs figures d'anges par exemple, les parties nues, modelées avec quelque mollesse, trahissent, non pas les négligences du pinceau, — il fait de son mieux partout et obéit à une main invariablement zélée, — mais une certaine hésitation secrète à interpréter même ce qui a été examiné de plus près et le plus attentivement étudié. En général, on peut dire de l'œuvre de M. Roger qu'elle a moins de valeur au point de vue de la forme pure que sous le rapport de l'ordonnance et du coloris. Le dessin y est le plus souvent correct, sans être pour cela très savant, de cette science du moins supérieure à la connaissance de la syntaxe pittoresque. Il témoigne de recherches soigneuses, d'une louable application à ne rien omettre comme à ne rien exagérer : il ne résulte pas assez ouvertement d'une émotion personnelle en face de la nature, d'une aptitude particulière à dominer le fait, à ne se l'assimiler que pour en dégager la signification distinctive ou imprévue. Il reste en un mot un peu dépourvu de ce que, dans la langue des arts, on nomme « le caractère, » c'est-à-dire l'expression vivement accentuée de la physionomie des choses et du sentiment éprouvé par l'artiste à propos de celles-ci.

Là est, à notre avis, le côté faible des peintures de la coupole de Saint-Roch. A d'autres égards, elles sont véritablement méritoires. Elles attestent chez celui qui les a faites une intelligence exacte des conditions décoratives de la tâche et des conditions morales inhérentes au sujet; elles justifient aussi bien, par les idées qu'elles traduisent, leur place dans une église, qu'elles s'approprient par le style, aux formes de l'architecture et à l'âge du monument. Nulle exagération archaïque toutefois, pas d'affectation ni de ruse pour vieillir plus que de raison le travail, pour en dissimuler la vraie date, et d'un autre côté, tout en se comportant en peintre du XIX<sup>e</sup> siècle, M. Roger a su ne pas abuser de l'hospitalité offerte à son talent. Loin de consentir à une usurpation du présent sur le passé, il s'est appliqué à établir entre l'un et l'autre une réciprocity d'influence. Moins libre ici de se donner carrière que lorsqu'il décorait la *chapelle des Fonts* dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, il n'a pas abdiqué toute indépendance pour cela, ni renoncé au droit de parler la langue de son temps dans ce milieu consacré par les souvenirs d'une autre époque.

Les scènes que représente la coupole de Saint-Roch sont au nombre de quatre, comprises chacune entre des Termes et d'autres ornemens d'architecture figurés qui, partant de l'entablement circulaire placé au-dessus des arcs et des pendentifs, divisent l'ensemble de la surface en portions égales et viennent se rattacher à une vaste rosace qui s'épanouit au centre de la coupole. Ces divers ornemens, habilement agencés par l'architecte actuel de l'église, M. Baltard, ces *entre-deux* dorés et par conséquent nettement détachés des peintures qu'ils encadrent, donnent à l'aspect général une apparence rationnelle, cette signification logique dont nous avons plus haut constaté l'absence dans les travaux du même genre exécutés autrefois en Italie ou à Paris. On n'a plus ici en face de soi une image complètement isolée des lignes monumentales, une *Gloire*, comme celle du Val-de-Grâce, imposant à l'esprit et aux yeux l'oubli de la réalité, et substituant à celle-ci une fiction, un pur mensonge : on entrevoit bien le ciel encore, mais par échappées, sans que ce simulacre des régions éthérées envahisse partout l'architecture et en supprime la fonction. Les divisions qui partagent la coupole en compartimens formant chacun un tout, une composition distincte, suffisent pour impliquer une idée de stabilité, en même temps qu'elles avertissent le regard et le conduisent d'un point à un autre, sans le laisser incertain et comme éperdu devant l'étendue de l'ensemble ou la multiplicité des détails.

Séparés conformément aux lois de la symétrie et aux caractères mêmes de la construction, ces quatre compartimens ne s'en relient

pas moins entre eux par l'homogénéité des sujets. Le *Triomphe du Christ*, c'est-à-dire la traduction par le pinceau des paroles d'Isaïe : « Il sera législateur, sauveur, roi et juge, » tel est le thème qu'a choisi M. Roger et qu'il a développé avec autant de clarté dans les termes que de grave bonne foi dans les intentions. Le premier de ces tableaux, celui qui fait face à la nef, réunit dans une association mystique les figures du Christ, de l'église et de saint Roch; le second, consacré à l'image des miséricordes du *Sauveur*, personnifie le mystère de la rédemption dans la figure de Jésus montrant ses plaies, tandis que des anges portant des attributs symboliques promettent la vie et les récompenses éternelles à ceux qui auront cru et aimé. Dans les troisième et quatrième tableaux enfin, le *Roi*, le vainqueur de la mort, va s'asseoir à la droite du Père éternel, et le *Juge*, entouré des ministres de sa clémence ou de sa colère, appelle le monde au divin tribunal.

Pour compléter le sens des compositions qui ornent la coupole et aussi afin d'en mieux déterminer l'effet pittoresque, quatre groupes d'anges placés dans les pendentifs correspondent aux intentions que chaque sujet résume, et donnent une base solide à ces images presque immatérielles. Les fonds d'or sur lesquels se dessinent les figures dont nous parlons, les tons vigoureux ou éclatans des draperies qu'elles portent, et qui, alternant d'un pendentif à l'autre, assurent d'autant l'équilibre du coloris, — cette zone de couleurs concentriques pour ainsi dire et de représentations voisines de la réalité ajoute par le contraste à la diffusion de la lumière et des teintes, à la sérénité idéale des apparences dans la partie supérieure du travail. Supprimez telle draperie verte ou bleue dont la nuance un peu âpre, mais violente à dessein, étonne peut-être au premier aspect, et le ciel qu'on aperçoit à quelques mètres plus haut perdra certainement de sa limpidité; les figures auxquelles il sert de fond prendront, pour la place qu'elles occupent, ou trop de saillie ou trop d'intensité dans le ton. Grâce aux oppositions ou aux rapports ménagés, tout se tient, toutes les parties se reliait entre elles, et si quelques-unes peuvent être préférées à d'autres, si l'on éprouve par exemple une juste prédilection pour la figure de femme personnifiant la religion, — figure excellente dont l'attitude, l'ajustement et le coloris ne dépareraient pas le tableau d'un maître, — ce n'est pas que les morceaux environnans aient au fond un rôle moins nécessaire, c'est seulement que le peintre en a volontairement diminué l'importance pour mettre d'autant mieux en relief et en vue les points principaux de sa composition.

Sans doute, en dehors de ces combinaisons légitimes, on pourrait noter dans les peintures de Saint-Roch des inégalités, des im-

perfections. Nous avons déjà signalé l'insuffisance du dessin dans la figure du saint, patron de l'église. Il serait permis encore de critiquer le geste trop humain, trop familier, avec lequel Dieu le père accueille le Christ ressuscité, ou plutôt nous regrettons qu'en traitant ce sujet M. Roger n'ait pas craint de faire intervenir Dieu en personne, qu'il ait essayé de définir matériellement l'infini. C'était renouveler bien imprudemment une entreprise dans laquelle Raphaël et Michel-Ange eux-mêmes avaient échoué malgré leur merveilleux génie; c'était tenter l'impossible et se condamner d'avance à ne nous montrer qu'un vieillard majestueux, un patriarche, un homme, là où il aurait fallu faire pressentir à notre imagination ce que nous ne saurions ni concevoir, ni saisir avec le secours de nos sens. A quoi bon insister et relever dans les détails des fautes qui, à tout prendre, n'altèrent pas plus la signification morale de l'ensemble qu'elles n'en compromettent la valeur au point de vue pittoresque? Par les formes qu'elle présente aux regards, par les sentimens ou les idées qu'elle éveille dans l'esprit, la coupole de Saint-Roch commande mieux qu'une minutieuse analyse : en face de cette œuvre avant tout bien pensée, le plus opportun comme le plus juste sera de s'en tenir à l'examen général des mérites qui lui appartiennent et des graves intentions qu'elle traduit.

Le nouveau travail de M. Roger est donc très honorable à la fois pour l'artiste qui s'en est acquitté et pour notre école, un peu désaccoutumée aujourd'hui des grandes tâches, des entreprises de longue haleine. N'exagérons rien toutefois. Peut-être ce qu'il conviendrait d'accuser en ceci plutôt que la disette des talens ou la rareté des occasions, c'est notre propre indifférence. Quel que soit le nombre des artistes éminens que nous avons perdus depuis le peintre de *l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts* jusqu'au peintre du *Plafond de la Galerie d'Apollon*, quelques préférences que témoignent la plupart de ceux qui ont survécu pour la peinture de genre ou pour la représentation des faits anecdotiques, des petites curiosités de l'histoire, plus d'un talent nous reste encore qui continue dans une sphère moins humble les traditions de l'art français; plus d'un effort sérieux se produit pour défendre, pour féconder, pour renouveler au besoin le domaine de la peinture sacrée et celui de la peinture décorative. Pour ne citer que ces exemples, les peintures de MM. Flandrin et Périn dans les églises de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Germain-des-Prés et de Notre-Dame-de-Lorette, les deux hémicycles que le pinceau de M. Lehmann a décorés dans la salle du trône au palais du Luxembourg, les *cartons* de M. Chenavard, les voussures et les plafonds peints par M. Gendron dans le vestibule de la Cour des Comptes et au ministère d'état, — de telles œuvres

prouvent assez que la source des hautes inspirations ne s'est pas tarie, que la vie d'un art supérieur au métier ne s'est pas éteinte dans notre école. Les applaudissemens de la foule ne récompensent pas toujours, il est vrai, des travaux de cette sorte. Ceux qui les ont accomplis doivent le plus souvent se contenter des suffrages de quelques bons juges, de l'estime discrète des experts et des esprits studieux, tandis que les faveurs et les bruyans éloges s'adressent en général beaucoup plus bas et se détournent, en matière de peinture comme ailleurs, des poèmes pour aller aux vaudevilles. Il y a là une injustice sans doute, mais qu'y faire et qu'importe après tout? Bien malavisé serait l'artiste qui consulterait de trop près ces signes du temps, et qui sacrifierait à la recherche d'une popularité éphémère la confiance dans l'avenir et dans les droits de son propre talent. Le succès n'est pas tout en pareil cas, du moins le succès immédiat, accaparé du jour au lendemain, et par cela même sujet à révision. Les modes passent, les œuvres restent, et quand celles-ci portent, comme les nouvelles peintures de Saint-Roch, l'empreinte d'une habileté consciencieuse, d'une pensée étrangère aux petites préoccupations de l'heure présente et aux petites ambitions de parti, le moment vient tôt ou tard où la justice se fait pour elles, où elles héritent en quelque sorte de l'attention qui s'était égarée sur des objets plus futiles, plus séduisants en apparence et d'abord mieux recommandés. Qui sait s'il n'en sera pas de la coupole peinte par M. Roger comme de la coupole peinte autrefois par Bertholet Flemael, et si, lorsqu'on aura oublié bon nombre de tableaux contemporains aussi complètement que nous avons oublié nous-mêmes tant d'œuvres secondaires appartenant au xvii<sup>e</sup> siècle, quelqu'un ne se rencontrera pas un jour pour penser et pour dire des peintures de Saint-Roch ce que nous disions tout à l'heure des peintures de l'église des Carmes et de l'estime qu'elles méritent? C'est, en attendant, le devoir de la critique d'avertir sur ce point l'opinion et de lui proposer au moins l'examen de ce qu'il serait juste dès à présent de regarder. Elle a ce devoir surtout, — et c'est le cas ici, — lorsqu'il ne s'agit pas seulement d'une œuvre bonne en soi, mais d'un genre de travail dont les caractères particuliers intéressent l'histoire de notre art national, et qui, se rattachant au passé par les comparaisons qu'il suscite, tend à remettre en mémoire les lois de l'art lui-même, les modèles qu'il convient de suivre et les exemples qu'il faut éviter.

HENRI DELABORDE.

---

# FRÉDÉRIQUE

SUITE DU CHEVALIER SARTI.

---

## III.

UNE SOIRÉE A SCHWETZINGEN.

---

### I.

Quelques jours après la représentation du *Freyschütz* (1), le chevalier Sarti retourna à Schwetzingen, attiré cette fois par les inquiétudes de son propre cœur autant que par les sollicitations toujours pressantes de M<sup>me</sup> de Narbal. La maison de la comtesse avait repris un aspect paisible. Le petit voyage qu'on venait de faire à Manheim était un événement dont on ne cessait de s'entretenir. Les trois cousines en avaient rapporté un sentiment plus vif de curiosité pour le chevalier, dont la solitude relative où elles se trouvaient leur faisait mieux apprécier le mérite. Dans la maison hospitalière de M<sup>me</sup> de Narbal, entre le vieux maître de chapelle Rauch, le bon M. Thibaut et le conseiller de Loewenfeld, sec, prétentieux et malveillant, le chevalier, qui avait la tenue soignée d'un homme du monde, une grande jeunesse d'esprit et de cœur, était tout naturellement l'objet d'une prédilection facile à concevoir. Il n'avait pas à lutter contre la présence de jeunes gens qui, avec plus d'éclat, auraient eu aussi des prétentions plus légitimes à fixer l'attention des trois héritières.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre.

Celles-ci étaient d'autant plus à l'aise vis-à-vis du chevalier, d'autant plus gaies et plus franchement communicatives, que lui-même parlait souvent de son goût pour l'indépendance et de la résolution qu'il avait prise depuis longtemps de rester garçon, de n'avoir que les muses pour compagnes de sa solitude.

— Y a-t-il de l'indiscrétion, chevalier, lui dit un jour M<sup>me</sup> de Narbal avec sa bonté malicieuse, à vous demander quel est ce beau portrait de femme que nous avons vu au-dessous de votre petite bibliothèque? Quelle est donc la muse que représente cette tête blonde ravissante, au regard noble et touchant? Est-ce la philosophie ou bien la musique, et n'y a-t-il pas quelque rapport entre ce portrait et la jolie chanson de Paisiello :

Nel cor più non mi sento,  
Brillar la gioventù?

Je serais bien étonnée si mes pressentimens m'induisaient en erreur.

— Décidément, comtesse, vous êtes persistante dans vos idées, répondit le chevalier Sarti; après m'avoir fait l'honneur de visiter mon pauvre ermitage, vous tenez à connaître celui qui l'habite.

— Mon Dieu! chevalier, ma curiosité ne vous semble-t-elle pas bien naturelle? Nous vous aimons tous ici, dit-elle en regardant sa fille et ses nièces, qui étaient assises auprès d'elle dans le petit salon d'été, et c'est plus qu'un plaisir, c'est un besoin du cœur de savoir un peu comment nos amis sont entrés dans la vie, quelles sont les joies et les peines qu'ils ont éprouvées avant que nous eussions le bonheur de les rencontrer.

— Comtesse, répliqua le chevalier avec une émotion qu'il ne sut pas dissimuler, je n'ai plus le droit ni la volonté de vous refuser. Je puis vous dire cependant, comme Énée invité à raconter la chute de Troie, que vous allez réveiller une immense douleur, quoique mon obscure destinée n'ait qu'un seul trait commun avec celle du héros de Virgile: c'est que j'ai beaucoup erré par le monde et que je n'ai emporté des ruines de ma belle et malheureuse patrie que de pieux et tristes souvenirs. Oui, comtesse, vos pressentimens ne vous ont pas trompée. Il y a un lien entre la mélodie de Paisiello et le portrait de femme que vous avez vu chez moi, et ce lien, c'est toute l'histoire de mon âme.

Amor ch' a nullo amato amar perdona,  
Mi prese di costei piacer si forte,  
Che come vedi ancor non m' abbandona (1).

(1) « L'amour, qui ne pardonne jamais à l'amant d'aimer, m'a pris pour celle-ci d'une si forte affection que, comme tu le vois, elle me possède encore. » — Dante, *l'Enfer*, chant v, *terzina* 34.



— Oh! je m'en doutais, s'écria M<sup>me</sup> de Narbal, et le vieux proverbe a raison : il n'y a pas de fumée sans feu, ni d'homme supérieur sans un peu d'amour dans le cœur. Parlez donc, chevalier, vous ne sauriez trouver de meilleur moment pour raconter à vos amis une existence qu'ils désirent tant connaître.

Par une belle journée d'été, le chevalier, se trouvant dans le petit salon de M<sup>me</sup> de Narbal en présence de sa fille Fanny et de ses deux nièces Aglaé et Frédérique, se mit à raconter sa jeunesse et les principaux événemens contenus dans la première partie de cette histoire. Il parla avec émotion de sa mère Catarina, de Giacomo le prédicateur populaire, des jeux, des fêtes et de la poésie de son enfance, qui s'était écoulée dans le beau village de la Rosà. Il peignit avec de vives couleurs cette nuit splendide de Noël qui le conduisit à la villa Cadolce, près du vieux sénateur et de sa noble fille Beata, dont il fit un portrait admirable. Il pleurait, il tremblait et riait comme un enfant en rappelant les scènes délicieuses de la villa Cadolce, les saillies de l'abbé Zamaria, l'enjouement de Tognina, la bonté, la grâce divine de Beata, et le sentiment discret, mais profond et inaltérable qu'il ressentit pour elle. — A qui le dire? à qui pouvais-je confier l'amour insensé que j'osais concevoir pour la fille d'un grand seigneur, pour ma noble protectrice? s'écria le chevalier avec un accent de vérité qui fit tressaillir son auditoire, et il décrivit les perplexités, les angoisses de son cœur, et cette scène où il ne put contenir ses sanglots en écoutant le fameux Guadagni chanter l'air d'Orphée :

Che farò senza Euridice?  
Dove andrò senza il mio bene?

Il parla ensuite longuement de Venise, de toutes les merveilles que renfermait alors cette ville étonnante, qui lui apparut comme un conte de fées réalisé dans l'histoire par un gouvernement de poètes et d'hommes d'état. Glissant sur quelques erreurs de sa jeunesse dans un lieu d'enchantemens et de voluptés faciles, le chevalier s'arrêta avec complaisance sur la belle journée passée à Murano avec Tognina et Beata, instans délicieux, heures de suprême béatitude qui devaient être le point culminant de toute sa vie. — Depuis cette journée à jamais mémorable où mon cœur éprouva une de ces joies fécondes qui valent des siècles d'existence, ajouta le chevalier, visiblement accablé par la douleur, je tombai tout à coup du haut du paradis où m'avait élevé l'amour de Beata. Cette créature céleste mourut bientôt de chagrin de n'avoir pas osé avouer aux hommes le sentiment que j'eus le bonheur de lui inspirer. La mort de Beata précéda de quelques jours la chute de la glorieuse Venise,

et tout fut dit pour moi. Telle est, comtesse, l'histoire d'une vie bien simple consacrée au culte d'un souvenir adoré. Le portrait que vous avez remarqué chez moi est celui de Beata,... le bon génie, l'ange de ma destinée!

— Ah! chevalier, répondit M<sup>me</sup> de Narbal après un court silence, vous m'avez rendue bien heureuse! Merci, lui dit-elle en lui tendant la main avec une cordialité affectueuse; puissiez-vous vous plaire longtemps parmi nous!

M<sup>me</sup> Du Hautchet étant arrivée sur ces entrefaites : — Vous arrivez trop tard, ma voisine, lui dit la comtesse, et vous perdez beaucoup. Le chevalier nous a conté un beau roman comme on n'en fait plus guère.

Le récit du chevalier fit une grande impression sur les trois cousines. Frédérique surtout en fut émue jusqu'au fond de l'âme. Le noble étranger lui apparut dès lors sous un aspect nouveau. La fierté de son maintien, le silence qu'il se plaisait à garder, la réserve parfois extrême de ses manières, tout maintenant s'expliquait à son avantage et trouvait son excuse dans la grande infortune qui avait frappé sa jeunesse. Le portrait de Beata, qui l'avait tant préoccupée, n'éveillait plus dans son esprit de pénibles soupçons. L'image de cette femme qui avait exercé une influence si puissante sur un homme supérieur lui inspirait au contraire une sorte d'émulation généreuse. Loin que le chevalier lui parût ridicule ni même étrange d'avoir conservé pieusement et si avant dans la vie le souvenir d'un premier amour, Frédérique ne l'en trouvait que plus intéressant. Une tendre pitié s'éleva dans son cœur pour le noble Vénitien, un attrait indéfinissable s'attachait à la personne de cet homme qui la fascinait et la charmait tout à la fois. Elle aurait voulu pouvoir le consoler, le distraire au moins, fixer son attention sans détruire pourtant cette auréole de tristesse qui l'enveloppait comme d'un nuage d'or. Tous ces mouvemens instinctifs de Frédérique étaient d'une parfaite innocence d'intention. Elle ignorait la cause secrète du plaisir, du trouble délicieux qu'elle éprouvait auprès du chevalier, elle s'abreuvait à cette source de vie nouvelle sans en connaître ni en redouter l'ivresse. La contenance de Frédérique devint plus naturelle et plus aisée vis-à-vis du chevalier. Elle le recherchait plus volontiers sans craindre qu'on interprêtât mal un désir que sa tante et ses cousines partageaient. M<sup>me</sup> de Narbal laissait à sa fille et à ses nièces une liberté d'allure qui entraînait dans ses vues sur l'éducation des femmes du monde, et qui ne pouvait avoir aucun inconvénient dans une grande maison bien ordonnée, où les choses de l'esprit tenaient une si grande place. Aussi Frédérique fut-elle plutôt encouragée que combattue dans les sentimens confus d'ad-

miration et de tendre sollicitude qu'elle éprouvait pour le chevalier. Avec un zèle tout aimable, elle s'efforça de partager ses goûts, de lire, de comprendre les poètes qui avaient sa préférence, de s'élever dans son estime et dans son affection. Elle voulut connaître Dante, beaucoup trop difficile pour les faibles études qu'elle avait faites dans la langue italienne, mais dont le chevalier lui expliqua les plus beaux passages avec une émotion personnelle qui doublait la puissance de la poésie sur le cœur de la jeune fille. L'épisode fameux de Françoise de Rimini produisit surtout une grande impression sur Frédérique, dont l'imagination suivait le chevalier dans le ténébreux séjour, comme Dante suit Virgile, *il poeta sovrano*. Les poètes allemands, particulièrement Goethe, devinrent aussi le sujet fréquent des entretiens du chevalier avec Frédérique, qui s'éprit d'une vive admiration pour ce beau génie si profondément germanique. Elle lut avec avidité ses *lieder*, ses ballades, ses poèmes divers d'une si rare perfection de forme, où Goethe a renfermé comme dans un flacon de cristal l'essence de son âme, les rayons d'or de sa fantaisie, les heures sacrées de sa belle et longue existence, dont l'amour n'a cessé d'être l'objet. Ce thème, qui revenait souvent dans la conversation du chevalier, comme le mot sacramentel de sa propre destinée, était la base sur laquelle il avait édifié, ainsi qu'on a pu le voir, toute une philosophie de l'art et de la vie. Aussi la jeune fille l'écoutait-elle avec un charme qui croissait chaque jour, et qu'elle n'avait jamais trouvé dans les leçons de ses maîtres. Lorsque la comtesse voyait le chevalier s'entretenir avec Frédérique soit dans le petit salon d'été, soit dans une allée du jardin : — Ah çà, chevalier, n'abuse-t-on pas un peu de votre complaisance ? disait-elle parfois en embrassant sa nièce sur le front. Cette enfant est bien heureuse de l'intérêt que lui témoigne un homme tel que vous.

Devenue fort habile sur le piano sans que son exécution eût pourtant beaucoup d'éclat, Frédérique cherchait l'occasion de jouer devant le chevalier les belles sonates de Beethoven, celles de Weber, de Mozart et d'Haydn, dont il lui expliquait la différence de style, laquelle tenait non-seulement à la différence du génie, mais aussi à celle des temps où ces maîtres avaient vécu et s'étaient développés. En racontant leur histoire, qu'il avait toujours soin de rattacher au milieu social où ils s'étaient produits, le chevalier ne manquait pas d'insister sur les événemens qui, selon lui, avaient dû influencer sur la destinée de l'homme, le caractère du talent et la nature de l'inspiration.

— La vie calme, l'âme pieuse et sereine d'Haydn, disait-il, se réfléchissent dans son œuvre immense, d'une clarté si constante et

d'une forme si parfaite. La tendresse, l'exquise sensibilité et la douce mélancolie de Mozart se retrouvent dans ses moindres compositions, dans sa musique instrumentale, dans ses opéras aussi bien que dans ce morceau incomparable et vraiment divin : *Ave verum*. Le génie grandiose et pathétique de Beethoven, les douleurs et le trouble de son âme éclatent dans ses symphonies, dans ses concertos, dans ses admirables sonates pour piano, véritables poèmes qui renferment dans un cadre resserré de vastes horizons où se joue une fantaisie puissante et toujours nouvelle. L'imagination, la fougue, l'accent populaire et la tournure chevaleresque de l'esprit cultivé de Weber n'apparaissent-ils pas dans sa musique de piano, dans ses belles chansons patriotiques comme dans ses trois grands chefs-d'œuvre, le *Freyschütz*, *Euryanthe* et *Oberon*, développement laborieux d'une seule et même idée : le pittoresque dans la passion, le paysage dans le drame lyrique ?

Ces causeries sans apprêt, où le chevalier épanchait sa verve éloquente, ses observations fines et profondes sur l'art, qu'il envisageait avec une largeur inconnue à ce pauvre M. Rauch, pour qui la musique n'était qu'une savante combinaison de sons, émerveillaient Frédérique, qui n'avait jamais rien entendu de semblable. Son amour-propre était singulièrement flatté que le chevalier la jugeât digne de pareils entretiens, et son cœur éprouvait une vive reconnaissance pour la peine qu'on se donnait d'éclairer son esprit et d'élever son âme à ces hautes et nobles spéculations.

Pendant le goût, les conseils du chevalier et le désir de mériter son approbation avaient excité Frédérique à connaître et à étudier, plus qu'elle n'y était portée par son instinct rêveur et mélancolique, les maîtres de l'école italienne. A l'aide de la riche bibliothèque du docteur Thibaut, le chevalier put lui faire chanter des cantates de Scarlatti et de Porpora, des duos de Durante, de beaux airs de Leo, de Pergolèse, de Jomelli et surtout de Paisiello, dont la musique suave et touchante convenait à sa voix modérée, ainsi qu'à la nature des sentimens qu'elle aimait à exprimer. La romance de la *Nina*, un de ces chefs-d'œuvre d'inspiration qui sortent directement de l'âme qui les a conçus, sans qu'on puisse ni les imiter ni les reproduire par les artifices de l'art, fut un des morceaux que Frédérique s'appropriâ avec le plus de bonheur. Lorsque le chevalier interpréta devant elle pour la première fois cette mélodie pleine de langueur et de charme : *Il mio ben quando verrà* (quand mon bien-aimé viendra), qu'il avait entendu chanter dans sa jeunesse par la célèbre Angelica Costellini, qui traversait Venise, Frédérique parut comme surprise de la sensation nouvelle qu'elle éprouvait. Les yeux fixés sur le chevalier, elle écoutait avec une

sorte de ravissement la phrase admirable qui, par de simples inflexions mélodiques, exprime avec tant de vérité et de profondeur l'espérance, les inquiétudes et le désespoir de l'amour.

— Voilà le triomphe de l'école italienne, s'écria le chevalier après avoir chanté avec un art consommé la touchante inspiration de Paisiello. Nul peuple n'a égalé le peuple italien dans l'expression des sentimens tendres, de la franche gaîté, des passions naïves et profondes par des moyens aussi simples et aussi primitifs que la voix humaine. Paisiello n'était pas un compositeur très savant; mais c'était un poète et un poète de sentiment, et aucun musicien italien n'a su rendre comme lui la douleur d'une âme qui ne vit que pour aimer, et pour aimer un seul et unique objet.

Il y a dans cette romance (le chevalier prenait plaisir à ces analyses psychologiques qui lui permettaient de dire tant de choses délicates bien vite comprises des personnes auxquelles il s'adressait), il y a non-seulement l'expression absolue d'un sentiment universel et partout le même, mais le peintre y a mis certains accens particuliers qui accusent la passion d'une femme et d'une Italienne. Ce n'est point ainsi que s'exprimerait une Allemande, qui d'ordinaire concentre tout en elle-même, ni surtout une Française, pour qui l'amour n'est jamais qu'un mélange de grâce, de vanité et de coquetterie mondaine qui s'évapore au bout de quelques années et va se perdre dans les soucis du mariage. Que de douleur dans ce passage épisodique qui suspend la phrase principale, — *Aimé! no, non vien* (hélas! mon bien-aimé ne vient pas!), dont chaque note semble contenir un sanglot qui va se répercuter dans le cœur même de la victime! Quelle mélancolie profonde et d'autant plus touchante qu'aucun idéal ne la traverse et ne l'illumine, et qu'elle se complait dans l'étroitesse de l'horizon moral qui limite ses espérances! Et cette plainte inimitable, ce *lamento* d'une âme qui trouve une sorte de volupté dans la monotonie de sa douleur, se termine par un coup de foudre, par un cri suprême et désespéré : — *O Dio! non ce* (mon Dieu! il ne reviendra plus)! — On ne saurait donner plus d'intensité et de charme à l'expression d'un sentiment unique, noble et touchant, mais purement humain, qui résume toute la destinée d'une pauvre créature. François Schubert a égalé presque le chef-d'œuvre de Paisiello dans l'admirable *lied* de *Gretchen am Rad*. Obéissant aux tendances de l'école moderne et à l'instinct germanique, le compositeur allemand a mis une partie de l'intérêt dans l'accompagnement, dont l'harmonie très variée relève par de nombreuses modulations la simplicité relative de la mélodie vocale, tandis que le musicien italien, fidèle également au génie de son pays, n'a eu besoin que de quelques accords élémentaires pour en-

cadrer un chant d'une beauté si parfaite et d'une expression si pénétrante qu'il contient en lui-même les diverses nuances et les développemens dramatiques de la passion qui lui a donné la vie. C'est ainsi que l'art, imitant l'économie de la nature, parvient à varier indéfiniment la manifestation des sentimens éternels du cœur humain.

On conçoit que de pareils entretiens avec une jeune fille bien douée fussent de nature à compliquer les rapports du chevalier avec Frédérique. Il avait beau élever le ton de son langage et s'abandonner plus qu'il n'aurait dû aux tendances un peu métaphysiques de son esprit, il touchait à des questions trop délicates pour que ces causeries aimables, qui revenaient presque chaque jour, ne finissent pas par l'enivrer lui-même et par lui faire illusion sur le genre d'intérêt qu'il y prenait. Homme d'imagination et de sentiment, il ne se défiait pas assez des dangers que pouvait courir sa raison en cette délicieuse familiarité avec une femme rare, qui, au printemps de la vie et le cœur plein de murmures et d'aspirations divines, l'écoutait dans un recueillement respectueux. Frédérique parlait peu, mais son regard fixe et doux et le sourire enchanteur qui parfois venait effleurer ses lèvres voluptueuses disaient au chevalier qu'il était compris, et le récompensaient de ses efforts; mais ce qui prouvait encore mieux l'influence bienfaisante du chevalier sur Frédérique, c'était la manière dont elle imitait jusqu'à ses moindres inflexions dans les morceaux de chant qu'il lui faisait étudier. La romance de la *Nina* fut pour Frédérique un vrai triomphe, lorsqu'elle la chanta pour la première fois aux réunions qui avaient lieu tous les quinze jours chez M<sup>me</sup> de Narbal. Tout le monde fut étonné des changemens qui s'étaient opérés dans sa voix, dans son maintien, dans sa manière de phraser et d'accentuer la parole, qui révélaient plus que des progrès dans l'art de chanter. Accompagnée par le chevalier, qui était plus ému encore que sa charmante élève, qu'il n'osait regarder en face, Frédérique développa dans cet admirable morceau un sentiment si vif, une expression si juste et si touchante pour une jeune fille de son âge, que M<sup>me</sup> de Narbal ne put s'empêcher de s'écrier en l'embrassant avec effusion : — Mais tu as donc dérobé le feu du ciel, ma chère enfant ?

— Non pas, répondit M. Thibaut, charmé aussi de ce qu'il venait d'entendre, ce sont les accens et la méthode de M. le chevalier que Frédérique a eu le bon esprit de s'approprier.

— C'est ce que je voulais dire, répliqua la comtesse en tendant la main au chevalier.

Lorenzo était ravi des succès de Frédérique. Il se sentait revivre auprès de cette enfant d'une grâce un peu mystérieuse qui l'écou-

tait avec une docilité attendrie, et dont la vive imagination s'épanouissait si facilement au souffle de sa parole poétique. Créature aux instincts mobiles et compliqués, mélange captivant de mélancolie et de sérénité, d'intelligence et de sensibilité, d'abandon et de méfiance, au sourire enchanteur, au regard doux et profond, Frédérique avait dans la physionomie et dans tout son maintien quelque chose de l'expression indéfinissable de la *Joconde* de Léonard de Vinci, de cette Mona Lisa étrange qui a su dérober au plus grand philosophe de la peinture le secret de son âme. Silencieuse et réservée, la musique seule avait le pouvoir d'ébranler son être et d'amener à la surface du cœur des accens qui la surprenaient elle-même. Le chant surtout avait la propriété de vivifier, de transformer la nature un peu indolente de Frédérique, et sa voix sourde qui s'éclaircissait et s'échauffait lentement lui révélait un ordre de sentimens qu'elle n'eût osé ni su exprimer autrement.

E dall' inganno suo vita riceve.

C'est ainsi que la langue de la fiction éveilla l'étincelle de la vie morale dans ce jeune cœur plein de pressentimens.

Frédérique n'était plus la même vis-à-vis du chevalier; elle s'efforçait de vaincre sa timidité et de lui exprimer par des attentions délicates le plaisir qu'elle avait à se trouver auprès de lui. Dans la journée, elle s'inquiétait de son absence, et lorsqu'il n'était pas descendu au salon à l'heure habituelle, elle ne craignait pas de demander si M. le chevalier était indisposé. Au retour des petits voyages qu'il faisait à Manheim ou à Heidelberg, elle était toute joyeuse de le revoir et l'accueillait avec un charmant abandon en lui disant parfois sur un ton de bouderie gracieuse : Comme vous vous êtes fait attendre, *signor cavaliere!* Était-il à se promener seul dans le jardin, elle accourait auprès de lui un livre à la main, sous prétexte de lui demander l'explication d'un passage difficile. C'est Frédérique qui prenait soin de renouveler les fleurs qu'on mettait dans la chambre de Lorenzo, et ces fleurs étaient généralement choisies avec une intention symbolique qu'il ne comprenait pas toujours. Un matin, en ouvrant au hasard le poème de Dante qu'il lisait fréquemment, il en vit tomber une belle fleur qui avait été mise à la page contenant ce vers de l'épisode de Francesca da Rimini :

Quel giorno più non vi leggemmo avante.

Frédérique cherchait souvent à amener la conversation sur Venise pour éveiller dans l'esprit du chevalier des souvenirs qu'elle

savait lui être chers et sur lesquels elle n'osait pas l'interroger directement. Dans un moment de naïf abandon, Frédérique, se trouvant seule au piano avec lui, détacha le petit bouquet qu'elle portait au sein et l'offrit précipitamment au chevalier en lui disant avec un peu de confusion : — Tenez, c'est Beata qui vous l'offre par ma main ! Le chevalier, étonné, saisit entre ses deux mains la main tremblante de Frédérique, la pressa avec effusion et se leva sans proférer un mot, tant il était délicieusement ému.

Les heures et les jours s'écoulaient rapidement dans cette intimité charmante. Les deux autres cousines, Fanny et Aglaé, avaient presque cessé d'occuper Lorenzo, ou du moins elles n'osaient plus le distraire que rarement de l'objet de sa prédilection, qu'on trouvait assez naturelle. Tout le monde semblait comprendre et admettre, sans arrière-pensée, que les rares dispositions de Frédérique pour la musique et les diverses aptitudes de son jeune esprit méritaient d'intéresser un homme comme le chevalier et de captiver son attention. D'ailleurs ces rapports de Sarti avec la plus jeune nièce de M<sup>me</sup> de Narbal s'étaient établis peu à peu et presque contre la volonté du noble Vénitien, qui n'y avait été amené que par les instances affectueuses de la comtesse. Aussi avait-il fini par ne plus trop s'inquiéter des dangers que pouvaient lui offrir des relations si délicates avec une jeune fille de dix-sept ans. Il cédait à un attrait puissant ; quelle noble joie n'éprouve-t-on pas en effet à faciliter l'éclosion d'une âme d'élite qui tressaille et vous sourit en apercevant la lumière ! Le chevalier était auprès de Frédérique dans la position difficile et singulière où Beata s'était trouvée vis-à-vis du jeune Lorenzo alors qu'elle prit soin de son enfance. Un sentiment énergique et tout-puissant se glissa furtivement dans son cœur et surprit sa vigilance. Ce sentiment, quand il en fut pénétré, il ne lui était permis ni de l'avouer à celle qui l'avait inspiré, ni de le trahir aux yeux des indifférens ; mais le chevalier n'en était encore qu'aux préludes de cette passion renaissante, il n'en ressentait que les délicieuses amorces et les divins enchantemens qui berçaient et endormaient sa raison.

Chaque semaine, Lorenzo Sarti recevait plusieurs journaux de musique, de politique et de littérature, qui le tenaient au courant des événemens du jour. Une après-midi, ayant parcouru un recueil qui se publiait à Darmstadt, il descendit précipitamment au salon, où il trouva M<sup>me</sup> de Narbal et ses trois jeunes filles faisant de la tapisserie.

— J'ai une triste nouvelle à vous apprendre, comtesse, dit-il gravement.

— Ah ! mon Dieu ! quoi donc ?



— Weber vient de mourir à Londres, où il était allé faire représenter *Oberon*, son dernier chef-d'œuvre.

— Quelle perte pour l'Allemagne! et pour vous-même, chevalier!... car vous l'avez connu.

— Oui, comtesse, pendant mon séjour à Dresde. Il dirigeait alors la musique du roi de Saxe et conduisait l'orchestre du théâtre royal avec un talent que peu de compositeurs possèdent à ce degré. C'était un homme d'un esprit cultivé, qui savait plus que la musique, où il était pourtant un maître. Sa carrière ne fut pas facile, il eut beaucoup à lutter, et ce n'est qu'à partir du *Freyschütz* que son nom devint populaire.

— De quoi est-il mort?

— D'une laryngite, je crois. Son corps amaigri, ses épaules voûtées, son cou long et mince qui portait avec fierté une tête remplie d'intelligence, tout cela annonçait une nature délicate qui avait beaucoup lutté avec la vie. Weber écrivait facilement sa langue maternelle, il parlait aussi l'italien et le français; en dernier lieu, il avait appris suffisamment la langue anglaise pour s'y exprimer avec une certaine aisance. Il fut l'ami du roi de Saxe Frédéric-Auguste. Il y avait dans le caractère de Weber ce qu'on remarquait dans son esprit : de l'élévation et beaucoup de simplicité, une grande fierté vis-à-vis des grands et une bonhomie extrême avec les artistes et tous ceux qui dépendaient de lui. Il était affectueux et paternel pour les jeunes gens qui avaient besoin d'appui et de bons conseils. Accusé quelquefois d'injustice et de partialité par des hommes jaloux de sa renommée, Weber ne se contentait pas de garder le silence sur ces menées de la médiocrité; il répondait avec calme et se justifiait dans une langue pleine de mesure et d'urbanité. Élève de Vogler, il conserva pour son maître un pieux et tendre souvenir, et ne rompit jamais avec aucun des condisciples qui avaient reçu comme lui les leçons du savant abbé à Darmstadt et à Manheim; mais, comtesse, ajouta le chevalier en déployant le journal qu'il avait à la main, voulez-vous que je vous lise quelques passages des lettres que Weber a adressées à sa famille pendant son court séjour en Angleterre? L'âme du poète et du grand musicien s'y révèle dans toute sa sincérité.

— Bien volontiers, chevalier, car je ne connais presque rien de la vie de cet homme illustre qui nous a fait tant de bien.

— Weber, reprit Lorenzo, laisse sa famille presque sans fortune, une femme et deux enfans qu'il aimait tendrement, et qui furent l'objet constant de ses préoccupations. Voici un passage d'une lettre qu'il adressait à sa femme en traversant Paris : « Quel beau spectacle que le Grand-Opéra de Paris! La grandeur de la salle, les

masses chorales et l'orchestre nombreux qui les accompagne, tout cela forme un spectacle vraiment imposant. L'ouvrage (*Olympie* de Spontini) a été rendu dans la perfection. L'orchestre surtout possède une vigueur d'exécution dont je n'avais pas d'idée. Le public a beaucoup applaudi, et c'était justice. » Il ajoute : « Je n'essaierai pas de te décrire la manière dont on m'a reçu dans ce pays-ci. Le papier rougirait, si je lui confiais les compliments qui m'ont été adressés par les artistes les plus éminents. Ce sera bien heureux si ma modestie résiste aux rudes épreuves qu'on lui a fait subir à Paris. »

L'aspect de l'Angleterre, la beauté de ses paysages et la grandeur de sa civilisation avaient produit une vive impression sur Weber. Il se sentit d'abord à l'aise sur cette terre couverte de verdure, fécondée par des fleuves dociles et par l'activité d'un peuple sérieux qui tient de si près à la race germanique. Il s'est arrêté avec complaisance sur les moindres détails de la réception qu'il reçut à Londres, et il a donné à sa femme une description minutieuse de l'emploi de son temps. Cependant, au milieu de la joie naïve qu'il éprouvait de voir son nom exciter de si vives acclamations, Weber laissait échapper le regret d'avoir entrepris un si long voyage, et il jetait un regard plein de tristesse sur le coin de terre paisible où se trouvaient les objets de son affection. « Mon Dieu ! s'écriait-il, quand je songe combien de gens s'estimeraient heureux à ma place, je m'afflige doublement de rester insensible à tant de séductions. Que sont devenus la joie et cet amour de l'existence que j'avais jadis ? Tant que ma santé sera chancelante, il n'y a pas de bonheur pour moi. » Cette disposition à la tristesse, ce regret du pays natal et des joies paisibles de la vie domestique se révèlent d'une manière plus énergique dans le passage suivant : « Il fait aujourd'hui un temps à se couper la gorge. Il règne sur toute la ville de Londres un brouillard jaunâtre si épais, que c'est à peine si l'on peut rester dans sa chambre sans lumière. Le soleil privé de ses rayons vivifiants ressemble à un point rouge au milieu d'un nuage obscur. Non, je ne voudrais pas vivre dans ce triste climat. Les arbres qui remplissent les places publiques et les nombreux jardins de cette ville sont tous d'un vert sombre qui attriste. Le désir que j'éprouve de revoir le ciel bleu des environs de Dresde est impossible à exprimer. Patience, patience ! les jours s'écoulent l'un après l'autre, et deux mois sont déjà écoulés. »

— Pauvre grand homme, s'écria M<sup>me</sup> de Narbal, comme il a souffert !

— Écoutez, madame, les dernières paroles qu'il adressa à sa femme avant de mourir.

« On m'attend à Berlin, l'été prochain, pour y diriger la mise en scène d'*Oberon*; mais, hélas! je ne sais trop ce qui pourrait me décider à me rendre à cette invitation. Du repos, du repos, voilà désormais le bien où j'aspire. Je suis tellement fatigué de toutes les préoccupations de la gloire, de tous les vains bruits qui excitent la vanité, que je ne conçois pas de plus grand bonheur que de vivre obscurément dans un coin comme un simple ouvrier. » La maladie faisant des progrès, il cherchait à cacher à sa femme l'état presque désespéré où il se voyait. « Chère Lina, lui écrivait-il, je dois m'excuser du silence que j'ai gardé avec toi depuis quelque temps. Il m'est si difficile d'écrire! Mes mains tremblent, et l'impatience agite mon cœur. Tu ne recevras que peu de lettres de moi, et je te prie de ne plus m'adresser les tiennes à Londres, mais à Francfort, poste restante. Cette recommandation t'étonne, n'est-ce pas? Eh bien, non, je n'irai pas à Paris. Que pourrai-je y faire? Je ne puis ni marcher ni parler... Il vaut mieux prendre la route directe de la maison par Calais, Bruxelles, Coblenz, et descendre le Rhin jusqu'à Francfort. Quel délicieux voyage! Si Dieu le permet, j'espère te serrer dans mes bras vers la fin de juin. Je vous embrasse tous du plus profond de mon cœur, ô mes chers enfans! » Le 2 juin 1826, trois jours avant d'expirer, la main défaillante de Weber traçait ces dernières et touchantes paroles : « Que Dieu vous bénisse et vous conserve tous en bonne santé! que ne suis-je auprès de vous! Je t'embrasse mille fois, ô toi la mère chérie de mes enfans! Conserve-moi ton amour, et pense souvent à ton pauvre Charles, qui t'aime plus que tout au monde (1). »

Après avoir achevé sa lecture, le chevalier jeta un regard sur celles qui l'écoutaient; M<sup>me</sup> de Narbal et les trois jeunes filles avaient suspendu leur travail. Frédéric avait les yeux pleins de larmes.

## II.

Le jardin princier de Schwetzingen, derrière lequel s'abritait la belle habitation de M<sup>me</sup> de Narbal, était souvent le rendez-vous de la comtesse et de la société qui fréquentait sa maison. Ouvert toute la journée aux visiteurs étrangers et aux habitans de la petite ville dont il est le seul ornement, le jardin ne se fermait que très tard dans la soirée, surtout pour M<sup>me</sup> de Narbal, qui avait la liberté d'y rester aussi longtemps qu'elle le trouvait agréable.

En entrant par la porte du château, dont le style n'a rien de re-

(1) *Hinterlassene Schriften*, écrits posthumes de Charles-Marie de Weber.

marquable, on a en face de soi un spectacle ravissant, une allée magnifique qui reproduit le coup d'œil de la grande allée du tapis vert du parc de Versailles, que l'artiste employé par l'électeur Charles-Théodore, Pigage, a pris pour modèle. A droite du château se trouve une grande galerie d'ordre toscan qui renferme l'orangerie et le théâtre du prince, qui peut contenir six cents personnes; à gauche, une galerie tout à fait semblable renferme la salle des jeux, celle des festins et la chapelle. L'ensemble de cette construction forme un demi-cercle d'un aspect riant qui rappelle les villas somptueuses de l'Italie. En longeant la grande allée qui divise le jardin en deux parties égales, on rencontre sur la gauche de nombreux et charmans réduits, des curiosités historiques dans le goût du xviii<sup>e</sup> siècle, telles qu'un temple de Minerve, les ruines pittoresques d'un temple de Mercure, un jardin de style oriental et la mosquée, construction piquante, vrai caprice de prince, qui a été édiflée sur le plan de l'une des plus belles mosquées de Constantinople. Entourée d'un long portique, la mosquée s'élève entre deux minarets élégans qui percent l'horizon de leurs flèches légères. C'est une coupole surmontée d'une boule d'où s'élance une colonnette d'or, et dont la façade s'ouvre sur un étang qui en baigne les contours. L'intérieur de la mosquée est d'une grande richesse d'ornementation. Pavée en marbre, les murs sont couverts d'arabesques, d'inscriptions en lettres arabes qui reproduisent de pieuses sentences tirées du Coran. Vue du côté de l'étang, sur lequel on voit errer mélancoliquement des couples de cygnes, la mosquée, avec le portique qui l'entoure et les deux minarets qui se dégagent du milieu d'une végétation abondante, semble offrir aux regards comme la réalisation d'un rêve, la perspective d'un coin de ce monde oriental chanté par Goethe et ses disciples, et dont la beauté sereine communique à l'âme une impression de quiétude inaltérable.

En appuyant sur la droite de la grande allée, au milieu de laquelle on remarque un grand bassin de marbre d'où jaillissent incessamment des gerbes d'eau écumante, on trouve également de délicieuses retraites remplies de statues et de dieux mythologiques, des kiosques mystérieux, des temples, des chalets, des vues pittoresques qui trompent l'imagination, les ruines d'un aqueduc romain, un jardin botanique, une salle de bains, une immense volière remplie d'oiseaux artificiels, dont le bec verse de l'eau dans un bassin qui occupe le centre de cette ingénieuse imitation de la libre nature, artistement exécutée dans le goût du xviii<sup>e</sup> siècle. Parmi les curiosités et les fantaisies coûteuses que renferme ce beau jardin, où l'inspiration allemande a combiné les divers élémens qui composaient l'idéal des classes supérieures, un mélange de ressouvenirs de

L'antiquité, d'imitation de l'art étranger et de sentimentalité bourgeoise, il faut signaler le temple d'Apollon, placé sur un rocher de quinze pieds de haut, soutenu par douze colonnes de style ionien, où l'on voit le dieu du jour et de l'harmonie debout, tenant une lyre dont il effleure les cordes de la main gauche, comme pour prouver que rien n'est impossible à un dieu. Sur la pente du rocher où Apollon module ses divins accords, deux naïades versent de leur urne une eau limpide et abondante qui tombe de cascade en cascade dans un large bassin autour duquel se mirent six sphinx en marbre, qui représentent les six plus belles femmes de la cour de Charles-Théodore. L'une de ces femmes est la belle Vénitienne qui fut la grand'mère de M<sup>me</sup> de Narbal. Rien n'est plus frais, plus ombreux et plus propre à éveiller dans l'âme une douce rêverie que ce lieu charmant, où le chevalier allait souvent lire ses poètes favoris. Mais la partie la plus intéressante de ce beau jardin de Schwetzingen, qui renferme tant de merveilles, c'est le grand lac qui en occupe le fond, et que dérobent à la vue de magnifiques ombrages. Préservé par ces masses d'arbres vigoureux contre la violence des vents orageux et l'extrême chaleur, le lac est de toutes parts enveloppé par un taillis d'arbustes et de plantes rares qui parfument l'air de leurs émanations. Des détours ingénieux, de petits chemins perdus dans la verdure, des bosquets garnis de bancs, asiles mystérieux de quelque divinité propice aux doux épanchemens, des méandres qui ouvrent à l'imagination des points de vue inattendus, tous ces artifices d'un art délicat forment autour du lac un cadre ravissant, un délicieux paysage où le promeneur peut errer librement et se croire dans une complète solitude.

Culte pianure e delicati colli,  
Chiare acque, ombrose ripe e prati molli.

• • • • •  
E tra què rami con sicuri voli,  
Cantando se ne giano i rossignuoli.

Le jardin et le château de Schwetzingen, dus à la munificence de Charles-Théodore, et résidence favorite de l'électeur pendant l'été, ont fait l'admiration de l'Allemagne dans les dernières années du xviii<sup>e</sup> siècle. Des fêtes magnifiques y attiraient plusieurs fois dans l'année une foule d'étrangers et de curieux. Le théâtre, composé de deux rangs de loges, sans y comprendre celles du rez-de-chaussée, pouvait admettre des chevaux sur la scène, et le fond s'ouvrait au besoin sur une vue du parc qui concourait à l'illusion dramatique. Les représentations du théâtre de Schwetzingen étaient libéralement offertes par le prince-électeur à des invités de choix.

« En 1785, dit Iffland dans ses mémoires, plusieurs pièces furent représentées sur le théâtre de la cour à Schwetzingen. Le jardin charmant, rempli d'une foule de curieux accourus de Manheim, de Spire et d'Heidelberg, présentait un aspect enchanteur. Les personnes qui ne pouvaient trouver de place dans les auberges de Schwetzingen se promenaient dans les allées, portant avec elles leur dîner, et des masses entières se groupaient dans les temples, les bosquets, la mosquée et les berceaux du parc. Le soir, après la représentation, la multitude, en sortant du théâtre, qui est dans le jardin même, se répandait comme un fleuve débordé dans les vastes parterres, et se perdait peu à peu dans les recoins les plus solitaires. Alors les lumières commençaient à briller çà et là à travers les massifs de verdure. Les sociétés se cherchaient, s'appelaient ou échangeaient des signaux. Bientôt la joie et le bruit augmentaient de plus en plus. On entendait des verres qui s'entre-choquaient, les chœurs et les chansons se succédaient pendant toute la nuit, tandis que dans la petite ville de Schwetzingen le bruit joyeux de la musique et des danses retentissait partout, et que les habitans et leurs convives, assis en cercle devant leurs maisons, s'abandonnaient à la plus folle gaité. On s'en retournait à minuit à Manheim par une route magnifique. Les carrosses se pressaient les uns contre les autres et cherchaient à se dépasser. Les groupes qui étaient dans les voitures de devant appelaient ceux qui restaient en arrière. Les piétons abrégeaient la route en chantant, tandis que ceux qui étaient à cheval en doubtaient la longueur en allant et revenant sans cesse sur leurs pas. C'était un bruit de propos aimables et d'éclats de rire, et la nuit tout entière était comme une longue fête de l'esprit. »

Par une chaude et belle soirée du mois d'août, M<sup>me</sup> de Narbal invita la société qu'elle avait réunie chez elle à venir se promener dans le jardin de Schwetzingen. Elle avait eu à dîner plusieurs personnes étrangères qui lui avaient été présentées par le docteur Thibaut. M. de Loewenfeld y était avec son fils Wilhelm, jeune homme de vingt-deux ans qui arrivait de l'université, et que la comtesse recevait pour la première fois dans sa maison. M. Rauch et l'inévitable M<sup>me</sup> Du Hautchet étaient au nombre des convives. La nuit n'était pas venue encore, et le soleil projetait sur la cime des grands arbres de larges rayons d'or qui s'infiltraient à travers les massifs de verdure et les éclairaient de ces teintes furtives et mélancoliques qui attendrissent le cœur et disposent l'esprit au recueillement. La compagnie se dirigea vers la droite de la grande allée pour visiter le théâtre, qui est construit à l'extrémité de l'orangerie. La salle, encore bien conservée, n'avait pas été ouverte, je crois, depuis les

dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1840, une représentation extraordinaire y fut donnée pour célébrer le mariage de je ne sais plus quel prince de la maison de Bade. M<sup>me</sup> de Narbal était trop jeune pour avoir pu assister aux belles représentations qui se donnaient sur le théâtre de Schwetzingen pendant le règne de Charles-Théodore. Parmi les amis et les convives de la comtesse, il n'y avait guère que le conseiller de Loewenfeld et M. Rauch qui pouvaient parler de ces temps bienheureux où la résidence de Schwetzingen était le siège d'une cour brillante et le rendez-vous des plus grandes illustrations de l'Allemagne. — La dernière fois que l'électeur Charles-Théodore est venu visiter ce beau séjour qu'a créé sa munificence, dit M. de Loewenfeld, c'est en 1790. La révolution française grondait déjà sur la rive gauche du grand fleuve allemand, et menaçait de bouleverser ce délicieux pays et ces principautés paisibles, qui ne se doutaient pas de tous les malheurs dont elles seraient bientôt accablées. J'ai vu ce prince généreux verser des larmes de regret d'être obligé de quitter une résidence qui lui avait coûté des sommes fabuleuses, et où il avait passé les plus beaux jours de sa vie; mais la politique voulait qu'il retournât à Munich, dont le trône lui était échu en 1779, et qu'il sacrifiât son bonheur à la grandeur de sa maison.

Lorsque la société qui accompagnait M<sup>me</sup> de Narbal fut arrivée sur la scène du théâtre, en montant un escalier étroit dont les marches vacillantes indiquaient les ravages du temps et l'abandon : — Ah! s'écria M. Rauch en plongeant le regard dans l'ombre épaisse qui remplissait la salle, quelles soirées brillantes se sont passées ici! Ces loges maintenant désertes, je les ai vues garnies d'une société d'élite qui applaudissait avec transport les chefs-d'œuvre et les interprètes de l'art allemand. L'orchestre, dirigé par Holzbauer, était l'un des meilleurs de l'Europe, et des cantatrices comme Dorothea Wendling, sa sœur Élisabeth, Francesca Danzi et M<sup>me</sup> Cramer auraient pu rivaliser avec les plus habiles virtuoses de l'Italie.

— Parbleu! je le crois bien, répliqua M. Thibaut, elles avaient appris à chanter des maîtres italiens qu'on a vus se presser à la cour de Charles-Théodore jusque vers l'année 1760. N'oubliez pas que l'opéra italien et la comédie française ont été joués sur la scène de Manheim et de Schwetzingen bien avant qu'il ne fût question d'un théâtre et d'un opéra allemands. Le fameux ténor Raaff, pour qui Mozart a écrit le rôle d'Idoménée, était un élève de l'école italienne, aussi bien que la Marra, la Mingotti, et de nos jours M<sup>lle</sup> Sonntag. Les essais de musique dramatique de Holzbauer, les petits opéras de Hiller, de Dittersdorf, de Reichardt et de beaucoup d'autres

ne sont que des imitations plus ou moins heureuses de l'opéra *buffa* italien et de l'opéra-comique français, qui lui-même est né du mariage du vaudeville gaulois avec l'ariette de Vinci et de Pergolèse. Keyser, Tillemann, Hasse, Hændel, ont essayé aussi, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, de créer un théâtre lyrique en composant des opéras dans la langue de Klopstock; mais, quel que soit le mérite respectif de ces musiciens si diversement célèbres, leur tentative est restée sans résultat, et il n'existe pas d'opéra véritablement allemand avant les deux chefs-d'œuvre de Mozart : *l'Enlèvement au Sérail* et *la Flûte enchantée*... Je sais bien que M. le chevalier Sarti ne partage pas mon avis, ajouta M. Thibaut en souriant; mais tant qu'il ne m'aura pas donné l'explication qu'il m'a promise sur l'origine du pittoresque et de la musique romantique, j'ose persister dans mon erreur.

Le chevalier, qui était au fond du théâtre à causer avec les trois cousines, n'entendit pas la malicieuse provocation du docteur Thibaut; mais M. Rauch, qui avait une antipathie déclarée pour tout ce qui était ultramontain, qui ne pouvait se rendre à l'idée qu'on attribuât à l'Italie et à la France une si grande influence sur les arts et le goût de son pays, répliqua avec aigreur : — J'espère, monsieur le docteur, que vous ne prétendez pas soutenir que le grand Sébastien Bach et Hændel sont aussi des disciples ou des imitateurs de l'école italienne.

— Bach, non, répondit M. Thibaut d'un ton placide. Celui-là est un génie tout allemand, dont les racines plongent dans la terre natale comme un grand chêne séculaire; mais Hændel doit beaucoup aux conseils des Italiens, et ses premières œuvres, particulièrement ses opéras, ont été écrits sous l'influence directe de l'école italienne, la seule qui existât alors en Europe. Hasse, Gluck, Graun, Haydn et Mozart n'ont-ils pas reçu de la patrie de Scarlatti, de Porpora, de Marcello, de Jomelli et de Piccini la lumière qui les a guidés dans leur glorieuse carrière? Ne soyons pas ingrats, monsieur Rauch, et qu'un faux patriotisme ne nous fasse pas méconnaître que l'Italie et la France ont été tour à tour les deux grandes institutrices de l'Allemagne... Voulez-vous un exemple frappant de cette double influence de l'Italie et de la France sur les arts, le goût et la sociabilité de notre pays? ajouta M. Thibaut, qui voyait sur la physionomie du vieux maître de chapelle l'expression du doute et de l'étonnement. Regardez ce beau jardin de Schwetzingen, créé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par un prince généreux, qui avait à cœur la gloire de l'Allemagne, dont il s'efforça d'émanciper le génie : c'est une imitation du parc de Versailles et de la magnificence de Louis XIV réalisée à grands frais par des artistes italiens, tels que



l'architecte Raballati, les sculpteurs Carabelli, Crepello, Vacca, etc. Ces statues, ces monumens reproduisent des chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance. Enfin Schwetzingen est la résidence d'un petit souverain de l'Allemagne qui faisait jouer sur son théâtre et devant sa cour la comédie française et l'opéra italien.

— Dieu merci ! nous n'en sommes plus là, répondit M. de Loewenfeld, impatienté d'entendre le docteur exposer si complaisamment des vérités historiques qui blessaient son patriotisme ombrageux. L'Allemagne possède aujourd'hui une littérature, un théâtre, des arts et une musique nationale qui expriment les propriétés de son génie profond, vaste et original. Rappelez-vous, monsieur le docteur, que Schiller a fait représenter sur le théâtre de Manheim plusieurs de ses chefs-d'œuvre par l'une des meilleures troupes de comédiens qui ait existé. Sous la direction du baron de Dalberg et de l'acteur Iffland, le théâtre de Manheim a été pendant vingt ans le premier de l'Allemagne. Lessing, Klopstock, Wieland et Mozart ont été accueillis à la cour de Charles-Théodore avec une grande courtoisie. Plus de quinze cents personnes suivaient le prince dans cette résidence et vivaient de ses libéralités. La ville n'était remplie que de musiciens, de virtuoses et d'artistes de tout genre, car, indépendamment de l'opéra qu'on représentait trois fois par semaine dans cette jolie salle, l'électeur faisait faire de la musique tous les jours dans ses appartemens. Pendant six mois de l'année, Schwetzingen était un paradis, un vrai jardin d'Armide, comme l'a dit notre grand Klopstock. Eh bien ! tout cela a été emporté par l'invasion des principes et des hordes révolutionnaires de la France, dont M. le docteur ne craint pas de nous vanter la civilisation !

La vivacité de M. de Loewenfeld fit un peu sourire l'aimable M. Thibaut, qui, d'esprit modéré et de caractère débonnaire, était loin de partager les idées exclusives d'un grand nombre de ses compatriotes. Se tournant du côté de M<sup>me</sup> de Narbal, qui montrait au chevalier Sarti la loge qu'occupait son grand-père, le ministre de Charles-Théodore, avec la belle Vénitienne qu'il avait enlevée et puis épousée contre la volonté de sa propre famille : — Comtesse, lui dit M. Thibaut avec un calme sourire, on médit de la révolution française, qui avait du bon, puisque nous lui devons d'avoir vu s'établir dans ce pays mon ami de Narbal, un esprit si ferme et un cœur si généreux ! Il ne s'en plaignait pas trop, lui, de cette grande révolution qui l'avait jeté hors de sa patrie et dépouillé de son patrimoine, parce qu'il y reconnaissait la main de Dieu et une œuvre de sa justice. Du reste, cette terrible révolution qu'on accuse de tant de maux dont je la crois parfaitement innocente, n'a pas empêché Goethe, Schiller, Beethoven, Weber, Cornélius, d'enfanter les

chefs-d'œuvre que nous admirons et d'enrichir l'Allemagne d'une forme presque nouvelle de l'esprit humain.

— Vous pouvez ajouter, docteur, répondit le chevalier Sarti, que c'est à la pression de la France, au despotisme impitoyable de l'homme funeste qui la gouvernait alors, que l'Allemagne doit le réveil de son génie et la création d'un art véritablement national. Le *Faust* de Goethe et le *Freyschütz* de Weber sont deux poèmes où la pieuse légende et le sentiment profond de la vieille race germanique parlent pour la première fois le langage de l'art et l'opposent à la domination séculaire de la civilisation latine.

— Ah! nous y voilà, s'écria M. Thibaut, le chevalier va nous expliquer enfin l'origine de ce pittoresque de la poésie romantique que n'auraient pas connu Mozart ni aucun des grands musiciens qui ont précédé Beethoven, Weber et les compositeurs modernes.

— Docteur, répliqua le chevalier, vous êtes mon esprit tentateur, et vous cherchez à me perdre auprès de ces dames en soulevant des questions abstraites qui ne peuvent intéresser que des érudits comme vous et M. le baron de Loewenfeld. Je ne tomberai pas aujourd'hui dans le piège que vous me tendez, ce serait gâter une trop belle journée par des discussions oiseuses; mais si vous tenez absolument à avoir mon sentiment sur des choses que vous connaissez à fond, je vous dirai comment je comprends que les grands musiciens allemands de notre époque, Weber surtout, Beethoven et leurs imitateurs se rattachent au mouvement insurrectionnel, — *Sturm- und Drangperiode*, — opéré dans la littérature de votre pays par Klopstock, Lessing, Wieland et Herder d'abord, continué et agrandi par Goethe, Schiller, les Schlegel, Uhland et leurs disciples. C'est le réveil du génie national que se propose l'école dite romantique, et le génie de la vieille Germanie se distingue de celui de la race latine par la piété, la recherche de l'infini et l'intuition de la nature.

— Haydn et Mozart n'étaient donc pas des Allemands? répliqua le docteur avec malice; l'auteur de *la Création* et *des Saisons*, celui de *Don Juan*, de *l'Ave verum* et du *Requiem* manquent-ils de piété, d'infini et de pittoresque dans leurs œuvres immortelles?

— Ah! vous m'accablez, *sapientissimo dottore*, dit le chevalier en offrant le bras à M<sup>me</sup> de Narbal, vous me forcez à interrompre un débat qui deviendrait fastidieux pour ceux qui nous écoutent; mais je ne me tiens pas pour battu, et dans un autre moment je ne désespère pas de vous prouver qu'Haydn, Mozart et tous les musiciens allemands du XVIII<sup>e</sup> siècle, excepté Sébastien Bach, sont plus ou moins sous l'influence de l'école italienne, où domine la musique vocale, l'expression pure et finie des sentimens du cœur hu-

main, que le pittoresque comme je le comprends, l'infini de la nature, la magnificence de ses phénomènes et de ses beautés mystérieuses se mêlant au drame de nos passions, n'ont été traduits dans l'art musical que depuis Beethoven, Weber et les musiciens modernes qui procèdent de ces deux beaux génies.

— Chevalier, répondit M. Thibaut en secouant un peu la tête, vous êtes poète, et vous parlez comme un amoureux.

— C'est pour cela sans doute qu'il parle bien, répliqua M<sup>me</sup> de Narbal.

La boutade du docteur jeta le chevalier dans un trouble extrême et le réduisit au silence. M. Thibaut était loin de se douter qu'il eût frappé si juste!

En sortant du théâtre, la compagnie, après avoir un peu erré sous les ombrages du parc, fut conduite par M. de Loewenfeld au temple d'Apollon, qui n'en est pas très éloigné. Le soleil déclinait de plus en plus; mais il faisait encore assez jour pour voir et pour admirer ce réduit charmant, plein de fraîcheur et de piquans souvenirs. On fit le tour du bassin de marbre où se trouvent les six sphinx qui, s'il faut en croire la chronique galante, représentent les traits des six plus belles femmes de la cour de Charles-Théodore. — Ce serait une histoire bien curieuse que celle de ces six sphinx que nous voyons ici se mirant dans l'eau de ce bassin où les a fixés la main d'un artiste aussi habile que discret, dit M. de Loewenfeld. Ce n'est point une pensée commune que celle qui a placé à l'entrée d'un temple consacré au dieu de la poésie, de la musique et partant de l'harmonie, le portrait de six femmes qui ont régné par la beauté et qui ont excité dans la vie tant de passions orageuses.

— Il y a donc quelque chose de vrai dans la légende qui circule sur l'origine de ces sphinx? répondit M. Thibaut en montant lentement l'une des deux allées ombreuses qui conduisent sous la coupole élégante où est la statue d'Apollon tenant une lyre à la main.

— Eh! oui, sans doute, répliqua M. de Loewenfeld. Demandez plutôt à M<sup>me</sup> de Narbal.

— Vous êtes une mauvaise langue, dit la comtesse, et bien indiscret pour un conseiller d'état!

— Mais voilà qui devient intéressant, dit M. Thibaut, et jamais, ma chère comtesse, vous ne m'avez parlé de cette belle histoire, que je croyais être un conte bleu.

— Les femmes ne sont pas obligées de dire tout ce qu'elles savent, dit nonchalamment M<sup>me</sup> de Narbal en arrivant la première sous la coupole du petit temple.

De ce point élevé, le regard embrasse un tableau ravissant. D'un côté, on aperçoit l'allée ombreuse et la chute d'eau qui se précipite

dans le bassin de marbre ; de l'autre, on voit une prairie parsemée de bouquets d'arbres et traversée par des ruisseaux qui en entretiennent la fraîcheur. La compagnie s'assit en partie sur les sièges qui entourent la statue d'Apollon, tandis que les trois cousines et M<sup>me</sup> Du Hauchet s'étaient groupées sur les différens degrés du petit escalier descendant à la balustrade qui entoure la prairie. La soirée était délicieuse. Il se fit tout à coup un long silence, comme si chacun eût voulu goûter pleinement le plaisir de contempler ce beau site dans une heure charmante où les dernières clartés du jour prêtaient à tous les objets des reflets divers et mystérieux. Cependant la vue de la statue d'Apollon tenant une lyre dont il pinçait les cordes de la main gauche amena bientôt une petite discussion entre le docteur Thibaut et le baron de Loewenfeld sur la nature de la poésie et de la musique chez les Grecs. Très érudits tous les deux et fort épris d'admiration pour tous les monumens qui représentent la civilisation des Hellènes, le docteur et le conseiller intime étaient disposés à s'exagérer les connaissances de cette race prédestinée qui a parlé la plus belle langue du monde. M. de Loewenfeld surtout, qui était un linguiste fort distingué, familier avec les poètes et les philosophes de la Grèce, qu'il pouvait consulter directement, n'admettait pas volontiers que la musique, sur laquelle il ne possédait que les notions superficielles d'un amateur, ne fût pas, au temps de Platon et d'Aristote, de Phidias, de Praxitèle, un art aussi complètement développé que la poésie, la sculpture, l'architecture et les autres manifestations du sentiment du beau. A l'appui de son opinion, partagée par beaucoup de lettrés qui n'ont pas fait de l'art musical une étude approfondie, M. de Loewenfeld citait des passages de Platon, d'Aristote et de Plutarque, beaucoup de vers des poètes les plus illustres de l'antiquité qui exaltent la puissance de la musique sur le cœur humain, ce qu'ils n'auraient pu faire, disait-il, si l'art d'Olympe et de Terpandre n'eût pas été à la hauteur de la poésie sublime d'un Pindare.

Cette manière de voir, qui suppose l'existence d'un fait précisément en question, à savoir que la nature humaine se développe harmonieusement, ne pouvait être partagée par M. Thibaut. — Palestrina, dit le savant docteur à M. de Loewenfeld, qui est mort en 1594, c'est-à-dire soixante-treize ans après Raphaël, fut un homme de génie qui, avec des moyens bien simples, sut créer des œuvres impérissables; mais l'art musical était presque dans l'enfance, si on le compare à ce qu'il est devenu depuis sous la main de Scarlatti, de Marcello, de Bach, Gluck, Hændel, Haydn et Mozart. Enveloppée dans le grand mouvement de la renaissance, la musique était loin d'avoir atteint, comme la peinture, la sculpture et tous les arts plas-

tiques, la maturité de ses forces et d'être à la hauteur des autres manifestations de l'esprit humain. On ferait un mauvais raisonnement si on supposait qu'à une époque aussi glorieuse que celle qui a produit Raphaël, Michel-Ange, l'Arioste, le Tasse, Machiavel, la musique ne pouvait pas être au-dessous de tant de merveilles. J'en dirai autant du siècle de Louis XIV, où Lulli, qui fut aussi un homme de génie, ne parlait qu'une langue très incomplète.

Le chevalier vint cette fois à l'appui du docteur Thibaut, et ne put se défendre d'émettre à ce propos quelques vues sur les lois du progrès dans l'art. — Lorsqu'il mérite ce nom, dit-il, l'art généralise les procédés et absorbe dans une unité savante et nécessaire les variétés d'accens et d'inflexions qui sont le propre des dialectes primitifs auxquels je comparerais volontiers les différentes séries de sons ou prétendues gammes des peuples de l'Orient.

— C'est une bien grande question que vous soulevez là, monsieur le chevalier, dit le baron de Loewenfeld d'un ton doctoral.

— C'est possible, monsieur le baron, car il appartient à des ignorans comme moi d'être téméraires; mais n'avons-nous rien de mieux à faire qu'à discourir là sur des sujets arides qui ne valent pas un rayon de cette lune splendide qui s'élève à l'horizon? Je propose une promenade vers le lac, qui doit être charmant à voir par une si belle nuit.

— Vous êtes toujours habile à vous tirer d'embarras, dit M. Thibaut en donnant le signal du départ. Vous soulevez des idées curieuses, hardies, et puis vous échappez à la nécessité d'en tirer les conséquences. Il faudra pourtant qu'un jour nous nous expliquions à fond sur bien des choses.

— Vous êtes un contradicteur incommode et trop persistant, répondit le chevalier en descendant le petit escalier de marbre qui conduit à la prairie; vous me traitez comme l'un de vos confrères de l'université de Heidelberg. Je vous le répète, docteur, je ne suis en toutes choses qu'un dilettante, un esprit libre de tout système, qui s'amuse des phénomènes de l'art comme nous jouissons de la belle nature que nous avons sous les yeux; mais si vous tenez à connaître mes sentimens sur l'école musicale allemande qui a suivi la mort de Mozart, et dont Weber a été au théâtre le premier représentant, je ne demande pas mieux que de vous les exposer dans un moment opportun. Ce me sera un plaisir de remuer des idées qui vont plus loin que vous ne le pensez, docteur.

— Oh! je le crois volontiers, répliqua M. Thibaut en riant, puisque vous m'avez déjà dit que cela venait de l'Inde et de l'Himalaya.

Descendue vers la prairie et longeant la balustrade en fer qui l'entoure de toutes parts, M<sup>me</sup> de Narbal et sa suite se dirigèrent

vers le bois qui enveloppe le lac. Les trois cousines Fanny, Aglaé et Frédérique, avec M<sup>me</sup> Du Hautchet, précédaient à peu de distance le reste de la compagnie, qui cheminait lentement, causant et riant de choses diverses. Le chevalier était resté un peu en arrière et s'était écarté un instant pour monter sur une vieille ruine qu'on nomme l'aqueduc romain, d'où l'on jouit d'une vue admirable. De ce point élevé qui plane au-dessus du bois, le chevalier pouvait voir les eaux tranquilles du lac refléter la blanche lumière de la lune qui s'épanouissait au firmament escortée déjà par de nombreuses constellations qui jaillissaient autour et loin d'elle dans l'immensité des cieux. Il se serait volontiers attardé dans cet endroit pittoresque, s'il n'eût craint qu'on remarquât son absence, car c'était un goût du chevalier de rechercher la solitude quand il y avait un peu trop de monde chez M<sup>me</sup> de Narbal et d'aimer à se recueillir pendant que le bruit et la gaîté régnaient autour de lui. L'écho de la vie et de la joie des autres augmentait la disposition naturelle du chevalier à la rêverie, à la contemplation sereine. Ce soir-là, le chevalier avait un motif de plus pour rechercher avec empressement quelques instans de solitude : c'était le malaise que lui faisait éprouver la présence du fils de M. de Loewenfeld. Sans se rendre bien compte du sentiment de vague inquiétude qu'éveillait en lui ce jeune étudiant à la barrette de velours, aux moustaches blondes, aux bottes molles armées d'éperons d'or, le chevalier n'avait pu remarquer sans un douloureux pressentiment que Wilhelm de Loewenfeld avait attiré l'attention des trois cousines pendant toute la journée. Depuis que le chevalier fréquentait la maison de M<sup>me</sup> de Narbal, c'était la première fois qu'il y voyait pénétrer un jeune homme de vingt-deux ans, à la tournure élégante. Wilhelm arrivait tout nouvellement de l'université de Leipzig, où il avait fait, disait-on, de brillantes études. Or le chevalier, qui avait déjà le cœur ému et bien préoccupé, se faisait peu d'illusion sur le genre d'intérêt qu'il pouvait inspirer à la jeune fille par qui il s'était laissé imprudemment charmer. Ce point noir dans l'horizon de sa vie paisible n'avait point échappé à la sagacité du noble Vénitien. On est si facilement troublé quand on aime.

Pendant il rejoignit bientôt la compagnie. En entrant dans le bois par l'une des nombreuses allées qui conduisent au lac, le chevalier rencontra les trois cousines qui se promenaient avec M<sup>me</sup> Du Hautchet. Il les suivit et prit part à la conversation insignifiante qu'il trouva engagée. Bientôt, au tournant d'une de ces petites allées qui se multiplient et s'entre-croisent dans ce taillis épais où le lac s'enferme et se cache comme en une oasis au fond du désert, le chevalier se trouva près de Frédérique, qui s'était dégagée du groupe

des jeunes filles. Elle tenait à la main un rameau de verdure qu'elle venait de cueillir et qu'elle laissa tomber par mégarde. Le chevalier s'empressa de le ramasser et le remit à Frédérique en lui rappelant je ne sais plus quel vers d'un de ses poètes favoris sur la couleur verte considérée comme symbole de l'espérance. Le petit retard occasionné par cet incident, qui n'avait point déplu à la jeune personne, les avait un peu éloignés de Fanny et d'Aglaé, qui suivaient M<sup>me</sup> Du Hautchet.

— Quelle soirée délicieuse ! dit Frédérique, rompant un silence qui commençait à l'embarrasser ; en est-il de beaucoup plus belles dans votre pays, monsieur le chevalier ?

— Non, certainement, mademoiselle, répondit Lorenzo. Quand la nature sourit dans ce climat un peu sévère, elle y a un éclat et un charme de nouveauté qu'elle ne possède pas dans les contrées plus constamment heureuses.

— Cependant, reprit la jeune fille, qui s'enhardissait en causant ainsi à haute voix, vous le regrettez bien votre cher pays et vous y pensez toujours, n'est-ce pas, monsieur le chevalier ?

— Oui, toujours, répondit-il avec une légère émotion, surtout lorsque je suis auprès de vous.

— Comment ! répliqua Frédérique avec un étonnement enfantin plein de grâce, comment, sans m'en douter, ai-je le don de vous rappeler de si charmants souvenirs ?

— Hélas ! dit le chevalier,

Quand'io v'odo parlar si dolcemente

.....  
Trovo la bella donna alor presente

Le chiome d'oro all'aura sparse.....

Frédérique savait assez d'italien pour comprendre le sens de ces vers de Pétrarque. Aussi garda-t-elle le silence pendant quelques secondes, jouissant dans son cœur du rapprochement flatteur que Lorenzo avait établi entre elle et le souvenir de Beata, dont elle avait vu le portrait et connaissait l'histoire.

— Elle serait bien heureuse, la femme à qui Dieu réserverait une destinée semblable à celle de la fille du sénateur Zeno, ... répondit Frédérique non sans un peu d'émotion.

— Charmante enfant ! dit le chevalier en prenant la main de Frédérique qu'il étreignit affectueusement ; merci du mot généreux qui vient de sortir de votre bouche, et dont je ne m'exagère pas la portée, je vous l'assure, car vous êtes digne de compatir au malheur et de comprendre tous les sentimens élevés.

— Grâce à vos bons soins, monsieur le chevalier, grâce à vos pré-

cieux conseils et à tout ce que je vous entends dire chaque jour d'excellent et de si nouveau pour moi. Je vous dois au moins autant de reconnaissance que vous en avez conservé pour la mémoire de Beata, qui vous a été si bonne.

— Chère et adorable enfant, que me dites-vous là? s'écria le chevalier ému jusqu'aux larmes. Vous renouvez en moi des souvenirs ineffables, vous me transportez dans le temps bien heureux *di dolci sospir*. Ah! je vous en conjure, lui dit-il avec plus de calme, ne m'exposez plus à entendre de telles paroles.

— Mais pourquoi, monsieur le chevalier, voulez-vous me priver du plaisir de vous exprimer mes sentimens de gratitude? lui répondit Frédérique avec cette malice innocente d'une femme qui pressent une partie de la vérité qu'elle désire connaître.

— Mon Dieu, parce que je suis un vieil enfant, trop disposé à me laisser surprendre par de folles illusions.

Marchant toujours à une certaine distance de Fanny, d'Aglaé et de M<sup>me</sup> Du Hautchet, qu'ils ne perdaient point de vue, Frédérique et le chevalier gardèrent un instant le silence après l'espèce d'aveu qu'ils s'étaient fait d'une manière fortuite, n'osant ni l'un ni l'autre dissiper le doux embarras où ils se trouvaient. Le chevalier, qui était certainement le plus gêné des deux, chercha à se donner une meilleure contenance en appelant l'attention de la jeune fille sur un ordre d'idées qui était le sujet habituel de leurs entretiens. — Que les poètes et les artistes en général sont heureux, dit-il, de pouvoir fixer par la parole, par le pinceau, par des sons harmonieusement combinés, des momens comme celui-ci! Goethe a bien raison de dire que la poésie est la consécration des heures fortunées de la vie, et aucun poète allemand n'a été plus fidèle à ce principe que l'auteur de *Mignon*. Vous souvenez-vous des jolis vers de l'un de ces petits chefs-d'œuvre où Goethe nous a conservé un rayon de sa fantaisie émue :

Wie ergötzt es mich im Kühlen  
Dieser schönen Sommer nacht!  
O! wie still ist hier zu fühlen  
Was die Seele glücklich macht (1)!

On peut dire que l'œuvre entière de ce beau génie n'est que la transfiguration des êtres et des lieux qu'il a aimés. Sa vie ressemble à un poème dont l'amour est le principal sujet. Choisir les instans propices, éterniser les souvenirs bénis, dégager l'idéal de la réalité

(1) « Que j'aime à goûter la fraîcheur de cette belle nuit d'été! qu'il est doux de savourer ici, en silence, le sentiment qui nous rend si heureux! »



qu'elle contient toujours, et par l'idéal faire pressentir l'infini et l'éternel amour, voilà, selon mes faibles lumières, quelles sont la mission et la puissance de l'art. Si Dieu m'avait donné plus qu'un cœur aimant, s'il m'avait accordé le don suprême de savoir exprimer ce que je sens, je voudrais fixer l'heure où nous sommes et rendre tout ce que me fait éprouver la vue de ce beau jardin.

— Est-il permis de vous demander, monsieur le chevalier, de quelle nature sont les impressions que vous voudriez pouvoir exprimer ?

— Elles sont tout à la fois tristes et délicieuses, puisqu'elles me rappellent le jardin de Cadolce et les souvenirs qui s'y rattachent.

— S'il ne manque rien à la copie pour vous donner l'idée de l'original, dit Frédérique, qui s'enhardissait, nous avons le droit d'être fière, monsieur le chevalier !

— Non, charmante enfant, répondit le chevalier Sarti en portant à ses lèvres la main de la jeune fille, non, il ne manque presque rien au parc de Schwetzingen pour me rappeler des jours de bonheur à jamais évanouis. Vous surtout, Frédérique, vous seriez bien dangereuse pour moi, si je ne me disais, avec le poète que je citais tout à l'heure : « Tandis que le printemps s'apprête à vous couronner de ses fleurs, moi j'incline vers l'automne, qui m'attend avec les regrets d'une existence manquée. »

— Une existence manquée ! s'écria Frédérique avec un sentiment de surprise bien sincère ; ah ! monsieur le chevalier, que vous êtes injuste envers la destinée !

— Vous croyez ?... dit-il en pressant de nouveau la main de Frédérique.

— Oui, répondit-elle tout émue, mon cœur me dit cela.

— Votre cœur est plein d'illusions généreuses, répliqua le chevalier sur un ton sérieux et en abandonnant la main de Frédérique ; mais il m'appartient d'être un peu plus raisonnable et de ne pas confondre les velléités d'une imagination qui s'entr'ouvre à la lumière avec un sentiment que vous ne pouvez pas éprouver, que je ne dois pas vous inspirer.

— Qu'est-ce donc que j'éprouve ? dit-elle d'une voix basse et mal assurée, et pourquoi toutes ces impossibilités que je ne comprends pas ?

— Chère Frédérique, répondit le chevalier avec tendresse, vous êtes le printemps et je suis l'automne, vous êtes riche et je suis pauvre, sans famille et sans patrie. Tout s'oppose à ce que je sois autre chose pour vous qu'un ami heureux de vous aider à déployer vos ailes et de vous suivre du regard dans le ciel bleu où vous allez bientôt vous envoler. Laissez-moi vous aimer comme le reflet char-

mant d'un souvenir ineffaçable, permettez-moi de vous adorer silencieusement comme une image de l'unique objet à qui j'ai dévoué ma vie.

En prononçant ces paroles avec une profonde émotion, le chevalier s'arrêta tout à coup; il prit entre ses deux mains la tête de Frédérique, la pressa vivement contre son cœur et déposa un baiser sur ses tresses blondes. La jeune fille en tressaillit jusqu'au fond du cœur, et, dégageant ses bras de la douce étreinte du chevalier, elle les croisa sur la poitrine de Lorenzo et se mit à pleurer.

Un éclat de rire parti d'une autre allée réveilla le chevalier comme d'une extase qui avait surpris sa prudence. Regardant autour de lui avec anxiété, il ne vit personne dans l'allée étroite où ils se trouvaient : les cousines et M<sup>me</sup> Du Hautchet avaient disparu. L'on entendait de loin un murmure de voix confuses, parmi lesquelles dominait celle du docteur Thibaut. Remis de l'émotion de surprise qu'il avait éprouvée, le chevalier, sans proférer un mot, et tenant Frédérique par la main, la conduisit dans l'un des nombreux bosquets qui entourent le lac. Ils s'assirent tous deux sur un banc de pierre qui était appuyé contre une statue en marbre représentant Diane chasseresse. L'air était tiède; le lac resplendissant réfléchissait la lumière blanche de la lune, qui s'égayait au ciel comme si cet astre mystérieux eût été animé d'un esprit de vie, et qu'il eût conscience du rôle bienfaisant qu'il remplit dans la nature. Frédérique était toujours silencieuse, ses deux mains dans celles du chevalier, qui lui dit en s'inclinant vers elle : — Qu'avez-vous? Vous ai-je blessée par quelque parole indiscrete, et dois-je me retirer?

— Oh! non, répondit-elle avec un soupir. Ce qui me chagrine, c'est que vous ne me croyez pas digne d'une affection sérieuse, et que vous ne voyez en moi qu'une enfant sans conséquence qui ne sait trop ce qu'elle dit.

— Je vous crois digne de tous les respects, répliqua le chevalier; mais, ma chère Frédérique, je ne puis oublier que j'ai le double de votre âge, et que je n'ai à vous offrir qu'un cœur flétri et une imagination remplie de chimères. Je ne suis rien, je n'ai point de famille, et mon pays est sous l'oppression de l'étranger. Que dirait votre tante la comtesse de Narbal, que diraient vos cousines, que penserait le monde qui nous entoure, si on me voyait empressé auprès de vous qui avez la jeunesse, la beauté, qui êtes couronnée des plus riches dons de l'âme et de la fortune? On trouverait moyen de m'avilir à vos yeux et de suspecter la sincérité des sentimens que vous m'inspirez. On y verrait un calcul, une basse séduction dont l'idée seule me fait horreur! Adorable enfant, continua le chevalier en inclinant la tête sur les mains de Frédérique qu'il mouilla de ses

larmes, permettez-moi de vous aimer comme il convient à un homme d'honneur. Le ciel m'a été déjà bien propice en vous mettant sur ma route. Je vous aime, je vous adore comme un souvenir vivant qui me rajeunit et me reconforte après tant d'années de malheur. Laissez-moi cultiver votre belle intelligence et y verser quelques rayons de l'idéal que je porte en moi et qui est ma seule fortune. Vous voir, vous entendre, vous contempler dans la grâce que vous répandez autour de vous, ... c'est mon suprême bonheur. L'amour, ma chère Frédérique, est une passion grande et généreuse qui se suffit à elle-même, qui échauffe l'âme et dilate l'esprit le plus médiocre. On ne vit qu'en aimant, et sans l'amour tout est ténèbres dans la vie. Soyez ma lumière nouvelle, mon étoile du soir dont le scintillement lointain réjouira mes yeux et mon cœur. Je vous suivrai, je vous aimerai, je vous invoquerai comme une muse indulgente et bénigne qui veut bien avoir pitié d'un pauvre fou comme moi.

En prononçant ces dernières paroles, le chevalier Sarti pleurait. Profondément émue aussi, Frédérique se jeta précipitamment aux pieds de Lorenzo en s'écriant : Oh ! mon Dieu ! je ne suis pas digne du bonheur que vous m'accordez ce soir, et dont le souvenir restera éternellement gravé dans mon cœur.

Après quelques minutes d'un éloquent silence, le chevalier releva la jeune fille et lui dit avec plus de calme : Oui, gardons le souvenir de cette soirée où nos âmes se sont trahies et révélées l'une à l'autre. Elle sera pour moi la date commémorative du plus beau jour de ma vie.

— Est-ce de la journée de Murano que vous voulez parler ?

— Oui, chère Frédérique, de la journée passée à l'île de Murano avec Beata, dont vous me rappelez l'image et *la dolce maesta* ! Mon cœur me dit que la noble fille de Venise approuve l'affection tendre et pure que vous m'inspirez, et que du haut du ciel elle sourit au vœu secret que je forme de renouveler ma vie en vous aimant comme une fleur dont il me sera permis au moins de respirer le parfum... Qui sait, ma chère Frédérique, continua le chevalier en écartant du front de la jeune personne quelques mèches de cheveux qui s'étaient dérangées, qui sait si Dieu, qui est la justice suprême unie à la toute-puissance, n'a point transformé l'âme immortelle de Beata en l'une de ces étoiles d'or qui ornent la voûte des cieux, et que nous voyons briller au-dessus de nos têtes ? Je me plais à ces imaginations charmantes de la poésie primitive qui donnent une âme à la nature, qui peuplent l'univers d'êtres chéris et nous protègent de l'amour qu'ils ont eu pour nous dans la vie si courte de ce monde. La science a prouvé de nos jours qu'il existe des étoiles errantes qui,

après des siècles d'absence, reviennent au même point de l'horizon. Ne seraient-ce pas des âmes inquiètes, cherchant dans l'espace infini l'objet d'un éternel amour? *L'amour qui n'a point d'âge, et qui est toujours naissant*, comme l'a dit un penseur chrétien, est la loi suprême de la création. Il est partout, dans la science, dans l'art, dans la nature, et le royaume de l'amour, c'est vraiment le royaume de Dieu, où il nous élève de son souffle divin. « Trois voies différentes nous conduisent au monde supérieur, a dit un ancien : *la musique, l'amour et la philosophie* : la musique, qui a pour objet l'harmonie; l'amour, qui recherche la beauté, et la philosophie, qui poursuit la vérité. » Aimons l'art, ma chère Frédérique, aimons les belles choses qui épurent les sentimens; livrons-nous au culte des grands maîtres, au culte de Beethoven, de Weber, et du plus divin de tous, Mozart, le musicien de l'idéal et des cœurs délicats. Environons-nous de ces saintes chimères qu'on nomme poésie, car nous y trouverons l'essence de toute vérité durable, et comme un presentiment du bien suprême auquel nous aspirons. Ce sera mon excuse auprès de vous, mon titre à votre indulgence, à votre tendre pitié.

En achevant ces mots, le chevalier se leva brusquement du banc de pierre où Frédérique était restée assise. Après un instant d'hésitation et de recueillement, la jeune fille se leva aussi précipitamment, et dit d'un ton ferme et résolu : Je jure devant Dieu, qui voit mon cœur, que, quoi qu'il arrive, je resterai fidèle toute ma vie au sentiment que vous m'avez inspiré ce soir.

— Mais où sont-ils donc? s'écria de sa grosse voix le docteur Thibaut... Ah! les voilà! dit-il en apercevant le chevalier et Frédérique, qui regardaient les ondulations du lac. On vous croyait perdu dans la contemplation de la lune, mon cher chevalier.

— Et l'on ne se trompait guère, répondit le chevalier en rejoignant le groupe des promeneurs.

P. SCUDO.

(La quatrième partie au prochain n°.)

---

---

LES  
**ANTILLES FRANÇAISES**

EN 1863

SOUVENIRS ET TABLEAUX.

---

I.

**LA VIE CRÉOLE. — LE TRAVAIL LIBRE ET L'ÉMIGRATION.**

---

C'est un curieux et touchant spectacle que celui de la vie coloniale dans quelques-unes de ces possessions d'outre-mer conservées en trop petit nombre à la France, et traitées par elle bien souvent avec un injuste dédain. Il n'est pas nécessaire d'être un bien grand économiste pour deviner que, sans exagérer l'importance des îles sur lesquelles nous voudrions réunir ici quelques souvenirs, il faut en tenir plus de compte assurément qu'on ne le fait aujourd'hui, ne fût-ce qu'en raison de l'indestructible et profond attachement qui les unit à la métropole. Comme l'enfant que la mère sent tressaillir dans son sein, nos colonies des Antilles vivent de la vie de la mère-patrie, elles en sont le fidèle reflet : nulle part nos succès ne sont plus sincèrement acclamés, nos revers plus vivement sentis, et, loin de s'affaiblir avec le temps, le souvenir d'une commune origine semble y devenir d'année en année plus vivace. Ce n'est pas tout : indépendamment de considérations patriotiques qui touchent peu certains esprits, les Antilles françaises offrent un champ d'études d'un intérêt tout spécial. Ce riche archipel, où flottent les pavillons de toutes les nations maritimes d'Europe, offre aux divers systèmes

de colonisation mis en œuvre de nos jours un théâtre sur lequel ils sont à même de se produire dans les conditions les plus propres à faciliter une comparaison équitable. A une époque où, grâce aux progrès de la science économique, toutes les doctrines coloniales sont en voie de métamorphose, cette comparaison ne saurait être inopportune, et le résultat, on va le voir, n'a rien de décourageant pour nous.

## I.

Aller aux îles!... c'était jadis l'expression consacrée, et Dieu sait le monde fantastique que nos candides aïeux se représentaient au terme du voyage. Le paisible marchand du vieux Paris, qui du fond de son arrière-boutique voyait les riches produits d'outre-mer couvrir ses rayons enfumés, ne songeait pas sans une terreur peut-être secrètement mêlée d'envie aux étranges récits qui circulaient sur ces pays lointains : c'était le péril incessamment bravé, les merveilles de climats inconnus, la fortune pour qui triomphait de ces épreuves; c'était par-dessus tout la fastueuse existence au sein de laquelle le planteur créole apparaissait comme le héros d'un conte de fées. Alors le luxe des colonies était sans bornes; pour elles, la métropole tissait ses étoffes les plus précieuses, ciselaient ses bijoux les plus exquis, et dans la petite ville de Saint-Pierre-Martinique, surnommée le Paris des Antilles, l'opulence ne se mesurait qu'à la prodigalité. Cette brillante auréole a singulièrement pâli. La vapeur a si bien supprimé le prestige de l'éloignement, que cette terrible traversée, dont un testament était la préface obligatoire, n'est plus désormais qu'une promenade de douze jours en été, de quinze en hiver. On ne va plus guère chercher fortune aux *îles*, et quant à envier le sort des colons, c'est ce dont assurément nul ne s'avise. Pauvres îles! elles ne sont pourtant aujourd'hui ni moins fécondes en promesses d'avenir, ni moins richement parées de leur éternelle verdure qu'aux plus beaux jours du siècle dernier. Elles sont encore prêtes à faire, quand nous le voudrons bien, la fortune de qui attachera son sort au leur; c'est nous qui avons changé, non pas elles, et il y a plus que de l'injustice à les rendre responsables des mésaventures économiques dont nous nous sommes volontairement faits les victimes. Est-ce leur faute si, après les avoir enfermées deux siècles dans les serres chaudes de la protection, nous les avons brusquement transportées au grand air, en nous bornant à leur donner pour médecin soit une émigration coûteuse, soit un crédit foncier un peu trop illusoire, soit toute autre mesure aussi incomplète? Puis, lorsqu'à chaque nouveau topique les doléances recommençaient, on en concluait qu'il est dans la nature créole de se plaindre, et l'on ne

s'en inquiétait pas autrement. Aux yeux de combien de personnes d'ailleurs ces deux îlots ne sont-ils qu'un insignifiant royaume de Barataria, où l'on continue à fabriquer par habitude un sucre que la métropole achète presque par charité? Pour moi, après trois années de vie coloniale, je vois en eux deux départemens appelés à compter parmi les plus riches territoires de France. Il ne s'agit pour cela que de retrouver dans des conditions normales de liberté industrielle le développement qu'ils ont dû jadis aux factices avantages d'un régime aboli.

Si blasé que soit le voyageur sur les magnificences de la nature tropicale, il lui est difficile de ne pas être frappé de la grandeur du spectacle qui s'offre à ses yeux en arrivant sur la rade de Saint-Pierre-Martinique. Les terres de la baie de Naples n'ont pas de lignes plus harmonieusement distribuées; les montagnes qui dominent Rio-Janeiro ne sont ni étagées avec plus de hardiesse, ni diaprées d'une plus luxuriante végétation. L'azur de la mer y a l'inaltérable et calme transparence des grands fonds. La courbe du rivage s'infléchit doucement entre la pointe du Carbet et celle du Prêcheur, et derrière s'étend la ville, que signale au loin l'assemblage des rouges toitures de ses maisons. Adossé sur la droite à la gigantesque muraille de verdure que forme une ceinture non interrompue de mornes taillés à pic, l'étroit faisceau des rues ainsi emprisonnées suit d'abord le contour de la plage pour s'épanouir à l'extrême gauche en escaladant les hauteurs dites du Vieux-Fort. Au-dessus de ce premier plan s'ouvre la perspective de vastes plantations sur lesquelles la canne étend son manteau, dont le vert pâle et doux ne ressemble à aucun autre. Plus haut encore, dominant l'immensité de ce paysage, auquel l'horizon sans bornes de la mer peut seul servir de cadre, la Montagne-Pelée lève orgueilleusement vers le ciel sa cime triangulaire couronnée de nuages. Il est peu d'aussi beaux panoramas au monde, tant par l'aspect grandiose de cette nature que par l'impression de richesse dont elle pénètre le spectateur. A peine est-on à terre, à peine a-t-on mis le pied sur la place Bertin, où vient aboutir tout le mouvement de l'île, qu'un changement de décor imprévu rend le nouveau débarqué le jouet d'une singulière hallucination. Tout le monde connaît au Louvre la curieuse collection des ports de France peinte, au milieu du siècle dernier, par Joseph Vernet : il semble, à la vue de la place Bertin, que l'on soit transporté dans un de ces ports, et que ce même tableau ait déjà dû s'offrir à l'Européen abordant sur cette plage il y a cent ans. Au lieu des vastes clipppers de 2 et 3,000 tonneaux qui signalaient aujourd'hui les centres du commerce maritime, on voit alignés à une portée de pistolet du rivage vingt-cinq ou trente navires aux

formes surannées, dont les plus grands n'atteignent pas 500 tonneaux. Pour eux, le temps n'a pas de valeur; ils attendront là un mois, deux s'il le faut, une cargaison qui leur sera apportée boucaut par boucaut sur d'incommodes chalands à fonds plats. A terre, nulle installation pour faciliter les chargemens et déchargemens; point de quais, point de jetées qui en tiennent lieu. Le travail se fait néanmoins au milieu du tumulte assourdissant dont les nègres ont le secret, car ce sont eux qui frappent d'abord le regard du voyageur, dont ils se disputent les bagages. « Presque tous portent sur le dos la marque des coups de fouet qu'ils ont reçus, disait un écrivain du XVII<sup>e</sup> siècle, le père Labat (1); cela excite la compassion de ceux qui n'y sont pas accoutumés, mais on s'y fait bientôt. »

Sauf les coups de fouet disparus avec l'esclavage, la population aux Antilles a dû peu changer de physionomie depuis de longues années. On pourrait même, en généralisant cette observation, l'appliquer à bien des traits de la société créole, et peut-être arriverait-on ainsi à s'expliquer comment une transformation aussi radicale, aussi brusquement amenée que l'a été l'émancipation des noirs, n'a été accompagnée que de perturbations relativement insignifiantes. C'est là à la vérité un point de vue contre lequel protestent les créoles. On persiste, disent-ils, à nous juger en France d'après les vieilles notions du code noir, on nous représente comme systématiquement hostiles à l'état de choses inauguré en 1848, et il n'est aucune des déclamations de l'abbé Raynal qui ne trouve autant de crédit aujourd'hui qu'aux meilleurs jours de l'*Histoire philosophique des deux Indes*. Hélas! pourrait-on leur répondre, c'est que, pour qu'il en fût autrement, pour qu'en quinze ans les mœurs de votre société eussent été modifiées par les nouvelles conditions qui lui ont été faites, il faudrait que sous les tropiques notre nature fût douée d'une perfection toute spéciale, et que l'inépuisable fonds de vanité départi à la sottise humaine n'y existât que pour mémoire. Quoi de plus commode que de régler ses classifications sur la couleur de la peau? Et, le principe de ces distinctions une fois admis, peut-on espérer que cette inégalité sociale disparaîtra de si tôt devant l'égalité civile? Peut-être aujourd'hui rencontrerait-on peu de créoles assez érudits pour rétablir à tous

(1) Le père Labat, dominicain, a publié une relation fort étendue de son séjour aux Antilles, de 1693 à 1704. Il n'est guère connu en France que de quelques curieux; mais dans nos îles, après cent cinquante ans, son nom est encore dans toutes les bouches, même les plus illettrées. Pour les vieux colons, son livre est le code éternel de la fabrication sucrière; d'autres y verront un véritable nobiliaire qui ferait du spirituel voyageur une sorte de d'Hozier créole; pour le peuple enfin et surtout pour les nègres, le révérend père est passé à l'état de légende. Ce qui est certain, c'est que l'ouvrage du père Labat est encore le meilleur que nous possédions sur nos colonies des Antilles.



ses degrés l'ancienne hiérarchie du mélange des deux sangs (1); mais, pour n'avoir que trois marches, l'échelle n'en subsiste pas moins. Autant le mulâtre se croit supérieur au nègre, autant le blanc méprisera les deux autres, et je ne crains pas d'affirmer qu'il en sera longtemps encore ainsi. « Je suis pour les blancs, disait Napoléon I<sup>er</sup> à son conseil d'état, parce que je suis blanc. Je n'ai que cette raison-là à donner, et c'est la bonne. » Je veux croire que les colons qui se disent exempts du préjugé de la couleur apportent dans leur erreur la meilleure foi du monde; mais, si du témoignage des hommes nous passons à celui des femmes, nous trouverons plus de vérité, sinon plus de franchise. Pour les dames créoles, une négresse semble à peine un être du même sexe, et la distance ne sera pas moins observée par la fille de couleur, bien que sous la forme d'un dédain moins suprême, d'une part, et d'une aversion plus crûment exprimée de l'autre. *Moi rahi femmes béké là* (je hais ces femmes blanches), diront sans ambages les belles mulâtresses. On a cependant parfois l'occasion de voir d'étranges fraternités servir de cortège à ces antipathies.

Si les lignes de démarcation qui séparent ces trois classes ne semblent de nature à admettre aucun tempérament, si les blancs surtout sont retranchés derrière un infranchissable fossé, n'est-on pas fondé à se demander quel changement l'émancipation a pu apporter dans les mœurs créoles? Je parle à un point de vue purement moral. Certes le nègre n'ignore pas ce qu'il a gagné, il sait que le pilori ne l'attend plus, et que le fouet du commandeur est brisé; mais quant à se considérer comme l'égal du blanc, c'est ce qui jamais ne lui viendra en tête. *Yeux béké qu'a brûlé nègre* (le regard du blanc brûle le nègre) : on l'entend encore aujourd'hui, ce proverbe où l'on croit voir passer comme un reflet des farouches lueurs de l'esclavage, et c'est de la bouche des noirs qu'il sortira le plus innocemment du monde. On a beaucoup dit et répété que, pour le nègre, liberté était synonyme de fainéantise. C'est là une de ces banalités qui méritent à peine une réfutation. Le nègre obéit à la loi générale, qui n'est certes pas d'aimer le travail pour lui-même, mais bien de le subir comme une nécessité et de le limiter à la

(1) Cette classification était représentée, bien qu'assez arbitrairement, de la manière suivante :

Le blanc avait.....	128	parties de sang blanc et	0	de sang noir.
Le poban.....	120	—	8	—
Le quarteron.....	112	—	16	—
Le métis.....	96	—	32	—
Le mulâtre.....	64	—	64	—
Le càpre.....	32	—	96	—
Le griffe.....	16	—	112	—
Le nègre.....	0	—	128	—

satisfaction des besoins. Si les dépenses qui en résultent pour lui sont à peu près réduites à leur plus simple expression, c'est qu'elles sont restées ce qu'elles étaient jadis, alors que les maîtres étaient loin d'avoir pour but de créer à leurs esclaves des besoins artificiels. Que l'on procède en sens inverse aujourd'hui, et l'on verra chaque jouissance ajoutée, chaque nouvelle condition de bien-être matériel se transformer en un certain nombre de journées de travail, car le nègre sait très bien mettre sa paresse de côté lorsque sa fantaisie est excitée, ou sa vanité mise en jeu. C'est ainsi qu'en 1848 aucun des nouveaux affranchis n'eut de repos qu'il ne se fût procuré l'habit noir dans lequel il voyait le symbole de sa liberté. Il existe à Saint-Pierre-Martinique un tailleur dont ce commerce fit la fortune : pendant que le mari vantait au nègre émerveillé l'élégance de sa toilette européenne, la femme lui glissait dans les poches, en guise de cadeau, une paire de gants de coton blanc longs d'un pied, et l'heureux acheteur ne manquait pas de recommander chaudement le magasin à ses amis. Après la passion de l'habit noir est venue celle des souliers vernis, puis on a voulu que des bas sortissent de ces souliers. Malheureusement ce surcroît de splendeur avait ses inconvénients. Mettre des souliers le dimanche, passe encore : six jours restaient pour marcher nu-pieds; mais loger des bas dans ces souliers, c'était greffer un supplice sur un autre. La difficulté fut tranchée en ne conservant des bas que la partie visible, c'est-à-dire les tiges, et le pied resta nu dans son enveloppe vernie.

Les nègres des campagnes ont, sur le coin de terre qu'ils cultivent ou sur les habitations des planteurs, une existence qui a été souvent décrite. Les nègres de la ville vivent différemment; mais, pour les bien connaître, c'est à domicile qu'il faut étudier cette singulière classe de citoyens, dans les quartiers qui sont devenus leurs domaines, et les épreuves par lesquelles ils jugent à propos de faire passer leurs propriétaires rempliraient tout un long chapitre. La maison est d'abord louée en bloc par quelque vieille négresse, une Marie-Rose ou une Cydalise quelconque, laquelle commence par découper chaque chambre selon sa grandeur en plus ou moins de compartimens, deux, trois, quatre, plus même au besoin. Les cloisons, élevées seulement à hauteur d'homme, seront formées de débris de caisses ou de toiles d'emballage. Cela fait, la maison est promptement sous-louée. Le locataire qui emménage dans un compartiment y tend en un coin une ficelle à laquelle seront suspendus les souliers vernis et le précieux habit noir, placés de la sorte hors de portée des rats. Un cuir de bœuf servant de grabat complètera le mobilier, s'il s'agit d'un célibataire; s'il s'agit d'un ménage, l'ameublement se compliquera d'une marmite en terre, d'une malle en bois invariablement peinte de fleurs éclatantes sur un fond bleu,

et d'une demi-douzaine d'enfans qui barboteront dans le ruisseau, comme autant de petits canards. Lorsqu'une maison est envahie de la sorte, les loyers font le plus souvent défaut; mais se débarrasser de la tribu n'en est pas plus facile, car il serait fort inutile de se mettre en frais de papier timbré. J'ai connu un propriétaire affligé d'une semblable prise de possession, qui, après avoir longtemps patienté, après avoir épuisé toutes les tentatives de concession ou d'accommodement, voire les sommations légales, ne parvint à sortir d'embarras que par le procédé suivant. Il réunit une escouade d'ouvriers munis d'échelles et d'outils, et vint à leur tête enlever les portes et fenêtres de la maison; il en démolit les cloisons intérieures, il fit même mine de s'attaquer à la toiture. Si le moyen était violent, le succès fut complet, et l'ennemi se vit mis en pleine déroute. Ce fut une véritable fuite d'Égypte, chacun se sauvait, emportant sous le bras sa fortune et son mobilier; mais, ajoutait le narrateur, ce qui me surprit le plus fut le nombre de mes locataires. Je croyais avoir affaire à une vingtaine de récalcitrans; il en défila plus du triple.

L'état civil des nègres n'est pas la partie la moins curieuse de leur histoire. L'esclavage ne comportait pas pour eux le luxe du nom patronymique; cette lacune n'était comblée que pour l'affranchi, et à cet effet on procédait de temps à autre à des vérifications de titres de liberté, comme dans la métropole aux vérifications de titres de noblesse. La dernière qui fut faite à la Martinique remonte à 1807; les archives en ont été conservées au greffe du tribunal de Fort-de-France, et ce n'est pas sans étonnement que l'on y voit plusieurs noms aujourd'hui considérés dans la colonie. Toutefois les affranchissemens finirent par se multiplier tellement que l'on comptait avant 1848 plus de 30,000 libres de couleur dans l'île. Aussi beaucoup d'entre eux n'avaient-ils pas de nom patronymique, entre autres la classe nombreuse des libres dits de savane, c'est-à-dire des affranchis pour lesquels avaient été négligées les formalités officielles. Quant aux esclaves, force leur était de se contenter de simples noms de baptême, pour lesquels on puisait volontiers dans la mythologie. C'était l'époque des Flore et des Cupidon, des Jupiter, des Télèphe et des Cybèle, et peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter que ni Flore ni Cupidon ne songeaient à regretter le nom de famille dont on les privait. Survint 1848, qui les dota de ce bienfait. Chacun put baptiser sa famille présente ou à venir, et dans les mairies furent ouverts des registres dits d'individualité, qui n'étaient primitivement qu'une sorte de liste électorale sur laquelle les nouveaux affranchis furent autorisés à se qualifier d'un nom patronymique. Le champ était vaste, mais le choix ne laissait pas que d'être embarrassant, car les noms déjà existans dans l'île avaient été fort sagement interdits, et l'imagination des nègres n'allait guère au-

delà. Aussi la plupart d'entre eux s'en remirent-ils au bon goût des employés de la mairie. S'il arrivait que tel employé fût versé dans l'histoire romaine, il faisait revivre sur son registre la race des Brutus, des Titus, des Othon, des Numa Pompilius. Parfois ses préférences se traduisaient par un grand nom des temps modernes : était-il gourmet, il créait un Vatel; danseur, un Vestris. Montaigne, Sully, Nelson et cent autres acquirent de la sorte une descendance noire. Quelques noms surgissaient directement de la fantaisie de ces parrains officiels; d'autres, Tinom par exemple, étaient pris dans le patois créole et en rappelaient les étranges diminutifs (1). Certains affranchis enfin se bornaient à conserver le nom de leurs mères, et se baptisaient bravement Rosine ou Émilie. Quoi qu'il en soit, tous ou presque tous jouissent d'un nom patronymique depuis 1848. Malheureusement les facilités données par les registres d'individualité n'ont pas été maintenues, et, malgré plusieurs réclamations, les retardataires qui n'ont pas profité à temps de la mesure en sont réduits à passer aujourd'hui par les formalités coûteuses et compliquées de la loi métropolitaine : recours au garde des sceaux, insertion aux journaux, etc. On comprend qu'ils s'en soient peu souciés.

Ce progrès n'a pas été le seul en matière d'état civil. De l'aveu général, les nègres de nos colonies se marient beaucoup plus aujourd'hui que jadis, et si l'on compare les moyennes décennales qui ont précédé et suivi 1848, on verra que le nombre annuel des unions régulières est monté à la Martinique de 46 à 637, à la Guadeloupe de 101 à 907. « Quarante mille mariages, vingt mille enfans légitimes, trente mille enfans reconnus, voilà, nous dit M. Cochin (2), le beau présent offert en moins de dix ans à la société coloniale par l'émancipation! » Assurément on ne saurait mieux dire, et ce sont là des tendances auxquelles tout le monde applaudira. Toutefois il est juste d'ajouter qu'il reste encore terriblement de marge à l'amélioration. Si l'on est sorti du régime universel de concubinage et de promiscuité qui souillait le passé, il n'en est pas moins vrai que l'ensemble des naissances légitimes n'atteint pas dans nos Antilles à la moitié du chiffre des naissances naturelles (3). Ainsi un

(1) En patois créole, *tinom* signifie *petit homme*.

(2) *De l'Abolition de l'Esclavage*, par M. Cochin; Paris 1861.

(3) Pour la Martinique, cette proportion se présente à peu près dans les termes suivans :

Naissances de couleur légitimes.....	23
Dito illégitimes.....	68
Naissances blanches légitimes.....	8
Dito illégitimes.....	1

Total. . . . . 100

relevé très soigneusement fait sur les registres de la mairie de Fort-de-France, du 24 mai 1848 au 31 décembre 1860, établit que, sur 5,202 naissances, 1,685 seulement sont légitimes, dont 448 pour la classe blanche, tandis que sur les 3,517 naissances illégitimes, 3,433 appartiennent à la classe de couleur. Il ne faut pas oublier que la ville de Fort-de-France, grâce à l'importance de l'élément administratif, possède une proportion de blancs plus forte que tout autre quartier de l'île. On voit que, si le nègre a réalisé quelques progrès en fait de moralité conjugale, il lui en reste encore plus à faire. Ne parvint-on qu'à rectifier ses notions un peu embrouillées sur le mariage, qu'il y aurait déjà un mieux notable. A quel curé de nos Antilles n'est-il pas arrivé de voir un nègre lui rapporter sa bague d'alliance en le priant naïvement de le démarier? Le pauvre prêtre a beau se mettre en frais d'éloquence vis-à-vis de l'époux mécontent; ce dernier ne s'en va pas moins persuadé que la mauvaise volonté seule a empêché le curé de reprendre son anneau. Parfois même la chose va plus loin. Le maire d'une commune de la Guadeloupe, ceint de l'écharpe tricolore, et dans toute la majesté de sa gloire officielle, était occupé à faire des mariages. Un couple noir se présente, la cérémonie commence, et le magistrat avait déjà entamé la lecture édifiante du chapitre VI, titre V, du livre I<sup>er</sup> sur les droits et devoirs respectifs des époux, lorsqu'un souvenir le frappe. Il s'interrompt et interpelle le futur conjoint : « Nè t'ai-je pas marié il y a six mois? — *Si, mouché.* — Ta femme est morte? — *Non, mouché; li à Marie-Galande. Femme-là pas bon; moi quitté li. Talà meilleure* (celle-ci est meilleure), » ajoutait-il en désignant avec satisfaction l'objet de ses nouvelles amours. Le maire en fut quitte pour recommander à l'avenir plus de soin dans la publication des bans; mais il est douteux que le nègre ait vu dans son refus de le marier autre chose qu'un acte d'hostilité personnelle.

Il est difficile de se montrer bien sévère pour une immoralité qui a aussi peu conscience de ses torts, surtout si l'on se reporte aux exemples que les blancs donnent aux nègres. La vie d'habitation quasi féodale sous l'esclavage ne se prêtait que trop à tous les désordres de ce genre. Là où régnait souverainement la volonté d'un seul, là où venait presque s'arrêter l'action même de la justice, il était impossible que tout caprice du maître ne fût pas accueilli comme une faveur, et c'est ce qui arrivait. L'habitant parlait de ses bâtards (c'était le terme consacré) comme de la chose la plus naturelle du monde. Sa femme les acceptait sans récriminations, les soignait même dans une certaine mesure, et n'oubliait jamais, quand son mari mourait, de les habiller tous de deuil ainsi que leurs mères. Parfois cette descendance interlope atteignait des proportions patriarcales. J'ai connu un brave et digne habitant qui, parvenu à sa

soixante-onzième année, comptait autant de bâtards que d'années. — Mon père m'a souvent répété, disait-il pour excuse, que le meilleur moyen d'avoir de bons domestiques était de les faire soi-même. — A Dieu ne plaise que l'on puisse nous soupçonner de représenter de parti-pris la société créole sous un jour désavantageux ! Elle est ce que les circonstances l'ont faite. Il lui eût été difficile de se transformer en quelques années, et l'on aurait tort d'ailleurs de la juger sur le trait isolé que nous venons de signaler.

C'est dans les campagnes, loin des villes, qu'il faut aller chercher la vie coloniale, si l'on veut en saisir la physionomie vraiment originale. Un monde à part s'y révèle dès les premiers pas. En France, les nombreux villages qui servent de centres agricoles rappellent à l'esprit et le temps de la féodalité et l'obligation de se réunir en groupes pour se défendre pendant des siècles de barbarie. Il en fut autrement dans nos îles. La crainte des luttes intérieures ne tarda pas à disparaître avec les Caraïbes aborigènes, et, chaque colon pouvant librement s'établir et s'organiser sur le terrain qui lui était concédé, les rares villages qui se créèrent se virent en quelque sorte annulés d'avance. Presque en même temps l'esclavage vint donner une forme définitive à cette existence à la fois agricole et manufacturière. Bien que sur toute l'étendue de l'habitation (c'est le nom que l'on donnait à ces domaines, dont le possesseur s'appelait *habitant*) l'autorité du maître fût plus absolue que ne l'était au moyen âge celle du baron sur ses vassaux, ce n'était pas la féodalité, si hiérarchique au sein de ses désordres, mais plutôt une sorte d'autocratie patriarcale, dont nos sociétés européennes n'offraient aucun exemple, et qui, tantôt prônée avec excès, tantôt calomniée outre mesure, ne manquait pourtant ni de mérite propre ni d'une certaine grandeur. Un groupe de chaumières ou de cases à nègres éparpillées pêle-mêle entre des touffes de bananiers ; sur un plateau voisin, la maison principale ; plus bas, la sucrerie et les ateliers qui en dépendent ; tout autour, de vastes champs d'un vert pâle dominés par de puissantes montagnes chargées de forêts, tel est le tableau matériel de cette existence, tel est le coup d'œil général de la campagne de nos Antilles. Pénétrons dans une de ces habitations où s'élabore la fortune coloniale. L'hospitalité y est traditionnelle, et les révolutions ne changeront rien sous ce rapport.

Pour l'Européen habitué à voir l'agriculture, sinon dédaignée, du moins généralement abandonnée à des mains rustiques, ce sera une première surprise que de rencontrer un propriétaire scrupuleusement civilisé et d'une distinction, d'une urbanité de manières dont se préoccupent peu nos fermiers de la Beauce ou de la Brie. C'est que l'habitant est tout à la fois agriculteur, industriel et ma-

nufacturier. Outre les qualités naturelles qui lui sont nécessaires pour diriger un personnel nombreux, sa fabrication sucrière exige un ensemble assez étendu de connaissances acquises, où souvent la théorie vient se mêler à la pratique. On s'est longtemps représenté en France le planteur de nos colonies comme un type de mollesse et d'indolence, comme un maître égoïste s'enrichissant sans remords du travail d'autrui. Que le despotisme autorisé par l'esclavage ait eu ses abus, c'est ce que nul ne niera, car l'omnipotence est le pire écueil de notre nature. Il est probable pourtant que ces abus ont été exagérés, et que l'on y a souvent pris l'exception pour la règle; l'intérêt bien entendu du maître en est la meilleure preuve. Quant au reproche de mollesse et d'oisiveté, de tout temps il a dû être peu fondé, et sous ce rapport la vie de l'habitant devait être au siècle dernier fort semblable à ce que nous la voyons de nos jours. Se lever avec le soleil, le devancer même souvent, ne rentrer qu'après avoir fait le tour de la propriété pour suivre le développement de chaque plantation de cannes, passer de longues heures à la sucrerie, au moulin ou devant les chaudières, surveiller des travaux d'entretien, des réparations sans cesse renaissantes, ne négliger en un mot aucun des cent détails d'une exploitation toujours complexe alors même que l'échelle en est restreinte, tel est le programme d'une journée qui n'est assurément pas celle d'un oisif. Et cette surveillance incessante est de première nécessité, on ne s'en aperçoit que trop en comparant l'habitation sur laquelle plane l'œil du maître avec celle où trônera négligemment un régisseur insouciant. En revanche, s'il est vrai de dire que rien n'attache comme la terre, nulle part ce dicton n'est plus vrai que pour ces habitations qui résument l'histoire d'une famille, les splendeurs du passé, les affections du présent, les espérances de l'avenir. On peut les quitter, on les quitte même trop souvent, mais il est rare que l'on n'y revienne pas. On voit des créoles heureux de retrouver la vie d'habitant après avoir dépensé dans les salons de Paris les dix meilleures années de leur jeunesse. D'autres, avec une fortune plus que suffisante, remettent d'année en année leur départ définitif pour la France, et finissent par ne plus partir du tout, ou à peine ont-ils touché l'Europe qu'ils regrettent déjà la colonie. D'autres enfin vont jusqu'à abandonner leurs intérêts dans la métropole pour venir aux îles remettre en valeur quelque propriété patrimoniale. L'émancipation de 1848 fut pour toutes ces existences une crise solennelle : à quel prix nos colonies en sortirent, on va le voir. Leur avenir dépendra des leçons que leur aura données cette période de transition.

## II.

Lorsqu'après avoir suivi une des longues rues qui traversent Fort-de-France dans sa grande dimension, le promeneur s'avance de quelques pas jusqu'à la Pointe-Simon, il se trouve brusquement transporté au centre d'un ravissant paysage tropical. A sa gauche s'étend la rade des Flamands, unie, calme et transparente, bornée au premier plan par les lignes sévères du fort Saint-Louis, et à l'horizon par les campagnes des Trois-Ilets, qui ont vu naître une impératrice. A sa droite, entre deux rideaux de palmiers et de bambous, coule tranquillement une étroite rivière bordée de jardins, de verdure et de cases à nègres; dans le fond du tableau se dresse l'âpre et sombre barrière des mornes. C'est la rivière Madame, qui vient là se jeter dans la baie entre deux bâtimens d'aspects fort dissemblables, dont l'un est une des plus belles usines à sucre de la colonie, tandis que le second, tristement enceint d'un mur, n'offre d'autre caractère que celui d'une prison. C'en est une en effet, ou peu s'en faut, et le maussade préau qu'enclôt ce mur ne mériterait pas d'attirer notre attention, s'il ne semblait investi du don magique en vertu duquel le tapis des contes arabes transportait son possesseur d'une extrémité du globe à l'autre. Aujourd'hui le visiteur pourra s'y croire au sein d'une tribu africaine du fond du golfe de Guinée. Autour des foyers en plein vent sont accroupis des nègres aux formes massives, aux chevelures laineuses et crépues; les femmes ont à peine de quoi voiler leur nudité, mais leurs bras et leur col sont ornés de verroteries; les enfans se roulent dans le sable à l'état de nature. Vienne le soir, et l'incertaine lueur des foyers éclairera des danses guidées par l'assourdissant et monotone tam-tam, des danses dont on ne songe plus à rire quand on y voit pour l'exilé le souvenir et comme le culte de la patrie absente.

Revenez à quelque temps de là visiter cette cour; la peuplade noire aura fait place à des centaines d'enfans de Confucius, aux yeux bridés et narquois, accompagnés de femmes aux pieds mutilés, mais fières des grands peignes dorés et des longues épingles d'argent qui ornent les interminables tresses de leur chevelure. Le préau cette fois est devenu un faubourg de Canton. Quelque autre jour, le sifflet du machiniste vous transportera sur les bords du Gange. Vous ne verrez autour de vous qu'Indiens, reconnaissables non moins à l'éclat profond des yeux et aux reflets bronzés de la peau qu'à la servilité caractéristique de l'attitude. Bien que ces malheureux ne représentent de l'extrême Orient que le côté sordide et misérable, on n'en est pas moins étonné de la pureté des lignes qui se



rèvent sous ces formes chétives et grêles. A voir ces pauvres Indiennes s'envelopper dans un pagne troué avec des plis dignes parfois de la draperie antique, on sent je ne sais quel instinct du beau qui persiste sous ces haillons. Ce préau, où se succèdent des populations d'origines si diverses, sert en effet de dépôt provisoire aux convois d'émigrans à leur arrivée dans l'île, et ils y attendent que la répartition des travailleurs soit terminée entre les habitations de l'intérieur. La jolie rivière Madame sépare la prison de l'usine, comme si l'on avait voulu réunir dans le même cadre les splendeurs et les misères de la colonie, sa gloire industrielle à côté de sa plaie ouvrière.

Que l'on ne s'exagère pas l'importance du mot qui vient de m'échapper : il ne saurait y avoir de plaie ouvrière bien vive en un pays où le paupérisme est inconnu, et où l'on pourrait même dire que dans une certaine mesure les relations du capital et du travail n'ont été compliquées que par l'absence de toute misère matérielle. Aussi, en parlant de cette émigration dans laquelle nos colons se sont peut-être un peu trop hâtés de voir leur salut, n'est-ce pas tant le principe lui-même que nous discuterons que l'application qui en a été faite. Livré à ses propres ressources, en 1848, par une émancipation que rien ne permettait de prévoir, le planteur dut naturellement songer au remède dont l'emploi avait réussi aux colonies anglaises de la Guyane et de la Trinité. Seulement il eut le tort de voir une solution définitive dans une mesure dont le caractère ne pouvait être qu'essentiellement transitoire. Pour lui, le coulie remplaçait le nègre, tout était là, et l'émigration n'était que la transformation la plus immédiate de l'ancien système; c'était, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la traite du XIX<sup>e</sup> siècle. On oublia dès lors que le point capital était d'amener la population indigène à reprendre la houe abandonnée en 1848, ou du moins on ne vit plus là qu'une question secondaire; on négligea de chercher la voie du travail libre, et chacun se cramponna avec la convulsive énergie du noyé au nouvel état de choses, qui n'était, à vrai dire, qu'un retour peu déguisé vers le passé. On admettra difficilement au premier abord qu'il puisse être avantageux au colon des Antilles d'aller chercher à Pondichéry le simple manoeuvre qui fouillera sa terre, pour lui faire de nouveau franchir à ses frais, cinq ans après, les quatre mille lieues qui le séparent de sa patrie. Il semble qu'économiquement une semblable mesure porte en elle-même sa condamnation, sans nier aussi qu'elle ne puisse réussir dans des circonstances très exceptionnelles; mais en principe chacun conviendra que le seul mode d'émigration ayant sa raison d'être est celui qui consiste à rétablir l'équilibre des populations sans que le

contrat implique aucune idée de retour. Il est naturel qu'en ce cas l'émigrant paie son voyage avec la seule chose qu'il possède, son labeur. Si l'on déroge ainsi au principe du travail libre, au moins y a-t-il en somme avantage définitif pour la communauté, et d'ailleurs, une fois cette dette acquittée, le nouveau venu rentre dans la loi commune, tandis que sa position aujourd'hui diffère peu d'un esclavage mitigé. Quel souci prendra-t-il d'une tâche dont la stérilité lui est notoire, et d'autre part est-on fondé à espérer que le maître aura à son égard même l'intérêt égoïste qu'il portait jadis à l'esclave devenu sa propriété? Dans toute maladie, le planteur ne verra qu'une perte pécuniaire, et si le traitement se prolonge, il en viendra naturellement à envisager la mort comme une solution plus désirable que l'entretien d'une santé ruinée (1). En un mot, je ne crois pas que la question si débattue du travail sous les tropiques soit résolue par l'émigration, telle qu'elle existe aujourd'hui. Sous ces latitudes comme sous les nôtres, le travail libre, désormais seul productif et viable, deviendra la loi générale dans un délai peut-être plus rapproché qu'on ne se le figure, il faut l'espérer du moins; mais ceux qui croient encore aux utopies de nos réformateurs et à ce rêve caché sous le beau titre d'organisation du travail, ceux-là, dis-je, n'ont pour s'édifier qu'à étudier, soit dans l'ordre économique, soit dans l'ordre moral, les résultats de l'informe essai d'organisation de travail émigrant tenté aux Antilles.

Les deux décrets autorisant l'émigration aux colonies et la régularisant datent des premiers mois de 1852. Ce ne fut qu'en 1853 cependant qu'ils reçurent un commencement d'application; encore l'introduction fort insignifiante de cette année se réduisit-elle à 327 Indiens pour la Martinique et à 300 Madériens pour la Guadeloupe. Le recrutement de ces derniers avait eu lieu à titre d'essai : il n'eut pas de suite, bien que, sauf la trop courte durée d'un engagement limité à trois ans, les conditions pécuniaires en fussent

(1) Une société nombreuse était réunie sur la terrasse d'une habitation. A quelques pas gisait à terre un malheureux Indien dont la maigreur et l'exténuation dépassaient toutes les bornes : ses pieds et ses mains étaient hideusement défigurés par des plaies; à peine couvert de quelques haillons, il semblait insensible aux rayons d'un soleil dévorant et ne se remuait que pour boire de temps à autre une gorgée d'eau dans unealebasse placée à côté de lui. Depuis un an qu'il était dans l'île, il n'avait pas fourni une journée de travail; aussi était-ce non-seulement en toute naïveté, mais avec l'approbation de l'auditoire, que le maître souhaitait sa mort. Ce thème devint même l'occasion de quelques plaisanteries; puis, quand le pauvre diable se leva pour regagner sa case en trébuchant sur ses pieds ulcérés, ce fut le signal d'un éclat de rire général auquel (j'hésite à le dire) se mêlèrent jusqu'aux femmes. Par quelle aberration du sens moral ces hommes, que je savais instruits et éclairés, faisaient-ils ainsi litière du respect que l'on doit à la dignité humaine? Comment expliquer ce rire qui me révoltait chez des femmes qu'ailleurs j'avais vues charitables et bonnes?

avantageuses; mais toutes les idées étaient alors tournées vers les coulies de l'Inde, qui jusqu'en 1856 alimentèrent seuls l'émigration aux deux îles. Hommes, femmes et enfans, il en arriva pendant ces trois ans 5,000, qui furent répartis entre la Martinique et la Guadeloupe. L'opinion devenait de plus en plus favorable à l'emploi de ces travailleurs étrangers, auxquels, à partir de 1857, vinrent se joindre des noirs importés de la côte d'Afrique, si bien qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1861 la Guadeloupe avait reçu 14,347 émigrans, dont 6,363 Africains, et la Martinique 14,496, dont 5,621 Africains. Mentionnons également pour mémoire une introduction de Chinois (428 à la Guadeloupe, 979 à la Martinique), qui, sans être abandonnée en principe, semble néanmoins trop onéreuse pour donner de longtemps des résultats numériques comparables aux deux autres sources d'immigration.

Voilà donc une première période de huit ans, suffisante à la rigueur pour apprécier les mouvemens en divers sens de cette population sur le nouveau théâtre de ses travaux. Or à la Martinique, où cette statistique a été tenue avec plus de soin qu'à la Guadeloupe, nous voyons que dans ce laps de temps le total des décédés a été de 2,883, dont 1,672 Indiens. Ce serait une perte de 18,3 pour 100, laquelle, en tenant compte de la durée de séjour de chaque convoi, donnerait une moyenne de décès annuelle de 6,16 pour 100 pour l'ensemble des émigrans, de 10,5 pour 100 pour les Africains, de 5,1 pour 100 pour les Indiens, et de 5,8 pour 100 pour les Chinois. On peut prendre pour double terme de comparaison la même moyenne annuelle, qui est de 3 pour 100 pour la population générale de l'île, et de 10 à 12 pour 100 pour les troupes de la garnison. Il est impossible de ne pas être frappé au premier abord de la grande différence qui ressort de ces chiffres entre les deux principaux élémens de l'émigration. Malheureusement les résultats observés à la Guadeloupe ne confirment que trop cet excès de mortalité chez les Africains : en quatre ans et demi, il s'y sont vus réduits de 6,363 à 4,642, ce qui, toujours en tenant compte des différences de séjour, donnerait un déchet annuel de 13,5 pour 100. Il est probable en somme que dans les deux colonies la moyenne annuelle des décès africains est de 10 pour 100, c'est-à-dire double de celle des décès indiens, et le fait est important à noter. C'est avec intention que je n'ai pas parlé des naissances dans ce mouvement de population à cause de la position anormale où se trouvent les émigrans à cet égard et de la disproportion des sexes. Toutefois peut-être n'est-il pas inutile de dire que cette source d'accroissement a été, en moyenne annuelle, pour les Indiens de 1,14 pour 100, et pour les Africains de 0,30 pour 100.

Il est plus difficile de déterminer rigoureusement les conditions financières dans lesquelles fonctionne l'émigration. Non-seulement en effet les convois d'émigrants sont soumis à des prix qui varient avec les marchés des diverses compagnies adjudicataires de ces transports, mais il est un autre élément essentiel de cette appréciation qu'il est impossible de déterminer d'avance : je veux parler de la quantité de travail moyennement obtenue. Sans suivre les fluctuations des prix d'achat ou primes à payer aux compagnies, nous dirons que dans ces dernières années un Indien coûtait environ 400 francs de première mise pour cinq ans, un Africain 500 francs pour dix ans (1), un Chinois 650 francs pour cinq ans, et 800 francs pour huit ans. La caisse coloniale se substituait à l'engagiste pour la majeure partie de ce paiement, et elle se remboursait de ses avances par annuités. La solde stipulée était pour un Indien et un Africain de 12 francs par mois, pour un Chinois de 20 francs. Il ne restait à l'habitant qu'à loger, à vêtir ses engagés, dépense relativement insignifiante, et à les nourrir conformément à certains réglemens. C'est ici qu'intervient dans l'évaluation du travail émigrant le nombre de journées fournies mensuellement, et rien n'est plus variable que cet élément. Jamais d'abord il n'atteint le chiffre de 26 fixé par les contrats d'engagement, il s'élève rarement au-dessus de 20, et il descend fréquemment jusqu'à 10. D'après un relevé consciencieux de M. Monnerot, commissaire d'émigration à la Martinique, on voit que sur 196,000 journées de travail pour les Indiens, 17,000 pour les Africains et 10,000 pour les Chinois, la moyenne mensuelle a été de 15,6 journées pour les premiers, de 14,1 pour les seconds, et de 11,4 pour les troisièmes. Ce relevé, établi d'après les comptes de douze habitations prises dans des conditions différentes, permet de déterminer des prix de revient s'écartant peu de la vérité pour les trois journées de travail. La plus chère sera celle du Chinois à 3 fr. 19 c.; puis viendront celle de l'Indien à 2 fr. 14 c., et celle de l'Africain à 1 fr. 88 c.

Ces chiffres n'ont rien d'exorbitant. Aussi n'est-il point douteux que, mieux comprise et mieux pratiquée, l'émigration ne soit pour nos colonies le remède le plus efficace; nous ne blâmons dans l'application qui en a été faite qu'une tendance rétrograde dont le règne sera probablement passager. A mesure que le courant s'établira entre les Antilles et les divers foyers d'émigrants, on verra quelques

(1) Le prix réel de l'Africain n'est que de 300 francs; mais le marché d'introduction passé avec la maison Régis, de Marseille, accordait une prime supplémentaire de 200 fr. en cas de rachat de captifs, et ce cas est naturellement d'une application constante sur presque tous les points de la côte d'Afrique. Nous ne parlons d'ailleurs que du passé, car l'émigration africaine aux Antilles est suspendue depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1862.

familles de ces derniers se fixer définitivement sur un sol qui leur est en somme plus hospitalier que le leur. Peu à peu, ce noyau grossissant, toute existence oisive au sein d'une population ainsi accrue deviendra impossible, et le nègre se verra ainsi forcément, mais naturellement, ramené au travail. En d'autres termes, la véritable plaie des Antilles, tant françaises qu'étrangères, est le manque d'habitans, et cela est si vrai que la seule de ces îles où la liberté des nègres n'ait changé ni la production sucrière, ni les conditions du travail, a été la petite colonie anglaise de la Barbade, dont la population a presque atteint une densité européenne (240 personnes par kilomètre carré). Partout ailleurs les Anglais, qui nous avaient précédés dans la voie de l'émancipation, ont vu comme nous, et même plus que nous, les noirs désertir les habitations pour vivre de vagabondage; la Guyane et la Trinité se sont seules relevées parce qu'elles sont entrées les premières dans la voie de l'émigration. Un trait de mœurs curieux fut de voir l'opposition soulevée en Angleterre par cette mesure chez le puissant parti des abolitionnistes. Son principal argument était l'injustice et l'inhumanité qu'il y avait à susciter une concurrence au travail nègre. En vain le parti adverse cherchait-il à faire comprendre à ces négrophiles trop enthousiastes qu'ils dépassaient le but, que le sort des noirs serait encore matériellement préférable à celui de bien des ouvriers en Angleterre, que l'intérêt des planteurs d'ailleurs méritait aussi d'entrer en ligne de compte : les *meetings* ne s'en succédaient qu'avec plus d'acharnement à Exeter-Hall, et l'on vit le parlement lui-même saisi par M. Buxton, au nom des abolitionnistes, d'une motion ne tendant à rien moins qu'à suspendre toute introduction d'émigrans. Ce n'était pas assez que le nègre fût libre dans la pleine acception du mot, on voulait de plus qu'il fût libre de ne rien faire. Cette ridicule opposition ne s'est point manifestée chez nous, mais il s'en faut néanmoins que le dernier mot soit dit sur une émigration où l'on s'est borné à substituer purement et simplement le coulie à l'esclave.

Que dire de la position religieuse des émigrans de nos colonies? Nous avons là des sectateurs de Confucius, des enfans de Bouddha, des affiliés du *vaudou*; nous avons aussi en Chine, dans l'Inde et en Afrique, on le sait, des missionnaires parfois trop ardens à la conversion des infidèles. Eh bien! aux Antilles, non-seulement le clergé ne cherche en aucune façon à catéchiser des prosélytes qui s'offrent aussi naturellement à lui, mais il semble, qui plus est, éviter de soulever cette question, et le silence est si complet à cet égard que l'on est tout étonné de voir le contrat d'engagement des Indiens leur accorder, à la fin de l'année, quatre jours de congé pour célébrer la fête du Pongol. Pourquoi ce mépris inusité d'un levier dont la puis-

sance ne saurait être mise en doute? D'où vient cette attitude si peu en harmonie avec les traditions de l'église en pareille matière? Je l'ignore. Les Africains pourtant seraient, dans la forme sinon dans le fond, une conquête aussi facile qu'au temps de l'esclavage, ne fût-ce qu'en raison de la haute idée du rôle de chrétien que leur donnent les nègres créoles par la méprisante appellation de *sans baptême*. J'ai vu sur une habitation la femme du propriétaire, essayant de faire revivre un antique usage colonial, réunir soir et matin ses émigrans pour une prière à laquelle venaient se joindre quelques élémens d'instruction religieuse. Les progrès étaient lents, et les plus savans au bout de trois mois n'avaient guère dépassé le signe de la croix, si bien que la pauvre dame finit par appeler à son aide le curé de la paroisse; ce dernier refusa net, quoiqu'il connût mieux que personne l'empire sans bornes du prêtre sur le nègre catholique (1). Peut-être les Indiens se laisseraient-ils convertir moins aisément. Il est certain que, sur quelques habitations, il en est qui conservent leurs rites, qui adoptent pour autel un arbre aux branches duquel seront suspendus en guise d'*ex-voto* des fleurs, des chiffons, des fruits; dans les grandes circonstances, une victime sera même immolée. Je me souviens d'un mariage célébré de la sorte : les réjouissances furent complètes, la procession se fit en grande pompe, on cassa force noix de cocos, et le mouton fut tué avec toute la pompe désirable. La mariée était jolie; élégance de formes, pureté d'attaches, grâce dans les lignes, tous les caractères de beauté de sa race étaient réunis en elle. Elle n'en avait pas moins cherché à les rehausser par un arsenal complet de colliers, de verroteries, de bracelets et d'anneaux soudés et rivés à ses bras et à ses jambes, ainsi que par de petites plaques métalliques que fixaient sur le nez des boulons et des écrous lilliputiens. J'ajoute à regret que la nouvelle épouse avait la corde au col, et qu'elle ne s'en inquiétait guère. L'Indien qui remplissait les fonctions de prêtre en tenait le bout à la main, et le remit solennellement au mari. La prise de possession était consommée.

La diversité de tendances de nos deux colonies se manifeste par la manière dont y sont appréciées les différentes classes d'émigrans. A la Martinique, où les anciennes idées et les principes aristocratiques cherchent constamment à reprendre le dessus, on préfère l'émigration africaine comme offrant l'avantage de se mêler facilement aux noirs indigènes, de ne jamais songer à un rapatriement

(1) A la confession qui précède les grandes fêtes, l'affluence est telle que le confesseur se voit obligé de renvoyer bon gré, mal gré, son pénitent absous au bout de cinq minutes d'audience. A Fort-de-France, en 1860, on dut suspendre à trois heures du matin, faute d'hosties, la communion qui se donne après la messe de minuit.

qui serait pour elle l'esclavage, et d'augmenter ainsi indéfiniment la population du pays. A cela la Guadeloupe, qui semble préférer l'élément coulie, répond qu'il y a peut-être un danger à accroître ainsi indéfiniment le nombre des noirs là où la population blanche est à peu près stationnaire depuis un siècle. Avec la fainéantise qui caractérise le nègre abandonné à lui-même, on pourrait, dit-elle, en introduire dans chacune de nos colonies vingt-cinq ou trente mille qui y trouveraient une nourriture large et facile sans ajouter un boucaut à la production sucrière. — A ce point de vue, la qualité doit l'emporter sur la quantité, et le coulie, bien que physiquement inférieur au nègre, devrait lui être préféré, précisément parce que de longues années s'écouleront avant que ces deux élémens ne se mélangent. C'est la vieille maxime : *divide ut imperes!* Le planteur de la Guadeloupe est d'ailleurs plus humain à l'égard de ses travailleurs que ne l'est en général celui de la Martinique, et il est incontestable qu'il a obtenu de l'émigration indienne des résultats remarquables. On peut citer entre autres une importante habitation de 150 coulies dans les environs de la Pointe-à-Pître, où le propriétaire seul est blanc; régisseur, économes, commandeurs, tous sont Indiens, et quand le maître s'absente, c'est entre leurs mains qu'il laisse ses intérêts sans jamais avoir eu à s'en repentir. Bien que de semblables faits parlent d'eux-mêmes, je ne crois pas qu'il y ait lieu d'en conclure à une supériorité marquée d'une émigration sur l'autre; chacune d'elles a certaines qualités qui lui sont propres, et tous, Indiens, Africains et Chinois, tous doivent être également les bienvenus dans nos îles, tous y peuvent trouver un bien-être relatif qu'ils n'ont jamais connu chez eux. Aussi, dans l'intérêt des deux parties, ne devons-nous rien négliger pour les y retenir, et c'est ce qui rend particulièrement regrettable la suppression récente de l'émigration africaine.

Il est assez curieux que l'émancipation ait amené le recrutement des travailleurs dans nos colonies à redevenir à peu de chose près ce qu'il était avant l'établissement définitif de l'esclavage. Qu'est-ce en effet que l'émigrant, sinon une modification de ces engagés blancs du xvii<sup>e</sup> siècle, qui payaient leur passage au prix de trois années de liberté, et dont les souffrances rappellent les plus affreux épisodes de la traite? « Plus de trente qui étaient agonisans, dit le père Dutertre (1) en racontant le débarquement d'un de ces convois d'engagés à Saint-Christophe, furent laissés sur le bord de la mer, n'ayant pas la force de se traîner dans quelque case, et, personne

(1) Le père Dutertre était, comme le père Labat, un des frères prêcheurs envoyés aux colonies en qualité de missionnaires, et la relation de son voyage embrasse toute l'histoire des premiers temps de nos Antilles jusqu'à la paix de Bréda, en 1667.

ne s'étant mis en peine de les aller querir le soir, ils furent mangés par les crabes, qui étaient pour lors descendus des montagnes en si prodigieuse quantité qu'il y en avait des monceaux aussi hauts que des cases par-dessus ces pauvres misérables. Huit jours après, il n'y eut personne qui ne fût saisi d'horreur en voyant leurs os sur le sable tellement nets que les crabes n'y avaient pas laissé un seul morceau de chair. » Il est inutile de dire qu'en rapprochant le sort de l'émigrant de celui de l'engagé, nous ne souhaitons point au premier le retour de semblables misères. Toutefois, et au risque de nous faire anathématiser par les philanthropes abolitionnistes de la métropole, il est un vœu que nous ne pouvons nous empêcher de formuler comme résumant toutes les conclusions à tirer sur l'avenir du travail colonial : c'est que la population noire de ces îles apprenne à connaître la misère qu'entraîne ailleurs la fainéantise. A Dieu ne plaise que nous appelions la plaie du paupérisme sur aucun pays, si imperceptible qu'il soit sur la carte du monde ! mais on sera dans le vrai en disant que, l'esclavage mis hors de cause, les Antilles ne pourront renaître à leur ancienne prospérité avant le jour où, même sous ce climat privilégié, la possibilité de la misère rendra le travail obligatoire. Ajoutons, pour échapper à tout soupçon d'insensibilité, que, ce vœu fût-il jamais exaucé, les conditions matérielles de l'existence n'en seront pas moins encore bien plus douces pour le nègre créole que pour le travailleur européen.

Il n'est point douteux qu'avec le temps l'émigration n'amène le résultat désiré, et il reste maintenant à montrer quelle transformation industrielle fera subir à nos colonies cette substitution d'un travail véritablement libre à l'imparfaite ébauche d'organisation tentée depuis quelques années ; mais auparavant, puisque le mot de misère a été prononcé, j'en veux citer le seul exemple réel que j'aie rencontré aux Antilles. Il est à la fois caractéristique et touchant. A l'écart du groupe des Saintes, situé au sud de la Guadeloupe, est un rocher sauvage de toutes parts battu par la lame de l'Océan, sans que l'on y puisse prendre pied ailleurs que sur quelques mètres de plage sablonneuse abrités derrière un récif. On le nomme le Gros-Ilet. De date immémoriale et même, dit-on, depuis les premières années de la découverte, il n'a été habité que par deux familles normandes, les Foix et les Bride, dont les descendants peu nombreux se sont de plus en plus attachés à ce coin de terre isolé. Longtemps ils s'y maintinrent dans une aisance relative : la pêche, le jardinage et quelques bestiaux suffisaient à leurs besoins, et une petite culture de cotonniers était même pour eux la source d'un léger revenu, lorsqu'un jour arriva où cette modeste prospérité atteignit son terme. Peu à peu les morts sur-



passèrent les naissances, le nombre des ménages diminua, on vit l'une après l'autre se fermer les cabanes abandonnées, et la misère vint frapper à la porte de celles qui étaient encore occupées. Lors de notre visite, la maladie venait d'enlever coup sur coup les trois hommes les plus valides de la communauté. Nous fûmes reçus par les femmes, qui se trouvaient seules au village avec les enfans. Rien ne semblait créole en elles : chez toutes, le type normand s'était conservé singulièrement pur, et non-seulement le type, mais les formes du langage, les noms des enfans, tout en un mot. Bien que notre curiosité parût les étonner, elles s'y prêtaient de bonne grâce, et les aïeules, en remontant au plus haut de leurs souvenirs, revenaient complaisamment sur les beaux jours de leur enfance, « alors, disaient-elles, que leurs parens avaient des esclaves! » Hélas! cette splendeur avait fait place à une misère qui se révélait trop visiblement dans les regards de convoitise jetés sur quelques provisions, légumes secs, biscuit et viande salée, apportées du bord à leur intention. Le monde extérieur existait d'ailleurs si peu pour ces pauvres gens, qu'ils nous demandèrent dans quel mois de l'année l'on se trouvait. Quant à quitter l'île, nul n'y songeait; ils en seront les derniers habitans, comme leurs pères en ont été les premiers. Les enfans iront chercher fortune ailleurs.

### III.

C'était une belle industrie que celle de la canne à sucre telle que nos colonies l'ont pratiquée pendant plus de deux siècles. N'exigeant aucun secours du dehors, se suffisant à elle-même en toutes circonstances, elle a enrichi assez de colons pour être regrettée, et il y a plus que de l'injustice à transformer son oraison funèbre en acte d'accusation, comme on l'entend souvent faire aujourd'hui que les progrès de la science et de nouvelles conditions de travail sont à la veille d'introduire dans ces îles une véritable révolution manufacturière. Nous ne décrivons pas cette industrie. Rappelons seulement qu'elle se composait de deux parties distinctes, la culture de la canne et la fabrication du sucre, que chaque propriétaire, chaque habitant faisait face à cette double tâche, cultivant, récoltant et fabriquant lui-même, et que l'on avait atteint ainsi à une perfection relative, en général beaucoup trop dédaigneusement jugée en Europe (1). La récolte durait quatre mois environ; c'était ce que l'on

(1) Pendant la grande lutte de la canne et de la betterave, vers 1840 et dans les années suivantes, plusieurs chimistes distingués s'étant occupés en France du rendement comparatif des deux végétaux, une polémique intéressante s'engagea à ce sujet entre

appelait la *roulaison*. Alors, dès l'aube, les ateliers de nègres envahissaient les champs de cannes et abattaient à coups de coutelas les épaisses touffes de roseaux, pendant que d'autres travailleurs en formaient des faisceaux qu'apportaient au moulin des *cabrouets* pesamment traînés par leur attelage de bœufs. Le moulin, domaine des négresses chargées de l'alimenter, était comme le centre de ce mouvement qui rappelait la gaîté et l'animation de nos vendanges, et un feu roulant de plaisanteries s'y échangeait sans cesse entre les allans et les venans. C'était de là que le jus extrait de la canne se rendait, sous le nom de *vesou*, dans la série des chaudières de cuite et d'évaporation chauffées au moyen de la *bagasse* (cannes laminées et desséchées), et le travail souvent se prolongeait bien avant dans la nuit. Brûler bagasse, c'était le dernier mot de l'ambition créole, c'était pour le colon l'inscription au livre d'or de l'aristocratie terrienne. Ne parvint-il, au moyen de deux méchants cylindres mus par une mule, qu'à extraire une fraction de *vesou* cuit à l'aventure dans quelque chaudière de pacotille, n'eût-il produit à la fin de sa roulaison que vingt ou trente boucauts d'un sucre équivoque, l'habitant n'en portait pas moins haut la tête : il avait brûlé bagasse !

Tel était le passé. Ce qui y frappe d'abord, c'est l'absence de toute division du travail. Il semble voir nos fermiers joindre aux soins de la récolte la surveillance du moulin qui transformera leurs blés en farine, et j'emploie à dessein cette comparaison, parce qu'elle va nous indiquer en deux mots le but vers lequel tendent les usines centrales, qui sont pour nos colonies et le progrès le plus désirable et la grande préoccupation du moment. Séparer la culture de la fabrication afin de supprimer un outillage qui absorbe le plus clair du revenu, remplacer dix sucreries, dont les dix moulins insuffisans n'extraitent pas en moyenne 50 pour 100 du jus de la canne, par un établissement unique dont le matériel perfectionné donnerait 75 pour 100 de jus, rendre ainsi à la culture les bras qui lui manquent, tout le secret est là. La Guadeloupe entra la première dans cette voie nouvelle, grâce à la nature particulière de son sol, qui, dans toute la partie de l'île appelée Grande-Terre, se prêtait exceptionnellement au transport des cannes. Dès 1853, quatre usines centrales y fonctionnaient, Bellevue, Zevallos, Marly et la Grande-Anse, et ne tardèrent pas à donner des dividendes faits pour convertir les retardataires les plus incrédules. A Marly par exemple,

M. Péligot et M. Guignod, simple habitant de la Martinique, qui n'avait assurément aucune prétention au titre de savant. L'avantage n'en resta pas moins à ce dernier. Je rappelle le fait parce que si nos sucriers créoles n'ont pas besoin d'être réhabilités aux yeux de qui les connaît, j'ai pu m'assurer par moi-même qu'ils sont appréciés en France fort au-dessous de leur valeur comme hommes de métier.

en 1858, le rapport des bénéfices au prix des cannes n'allait pas à moins de 87 pour 100! Admettons, si l'on veut, une certaine exagération dans ce chiffre, puisé pourtant à bonne source et sur les lieux; on n'en sera pas moins étonné, si l'on songe qu'à La Havane, où l'ensemble des capitaux employés à l'industrie sucrière est évalué à près d'un milliard (1), le produit annuel de cette industrie ne dépasse guère 150 millions de francs. Ce n'est qu'un intérêt de 15 pour 100. Et n'oublions pas, en citant ces chiffres, que les 1,500 sucreries de Cuba donnent dix fois autant que les 500 sucreries de la Martinique, que, grâce à l'or américain, les nouveaux procédés de fabrication s'y sont tellement répandus que l'île reçoit chaque année pour près de 3 millions de francs de machines destinées à des usines dont le développement laisse bien loin en arrière tout ce que nous rêvons pour nos Antilles. L'habitation Alava, par exemple, à Cardenas, produit par an 20,000 *cajas*, ou caisses, de 200 kilogrammes sur 200 hectares, cultivés par 600 esclaves. L'habitation Flor-de-Cuba, avec 729 esclaves, récolte 18,000 *cajas* sur 124 hectares seulement. On en pourrait nommer cent autres. Cuba, en un mot, représente la dernière expression du travail servile, et l'on y trouve, en raison de la fécondité du sol et du voisinage des États-Unis, une réunion d'éléments de succès que l'on chercherait vainement ailleurs. On voit néanmoins que la moyenne des gains n'y a rien de formidable; ce n'est pas cette concurrence qui doit effrayer le travail libre.

La Martinique se laissa distancer dans cette course au progrès; mais la cause n'en fut pas tant au manque d'initiative qu'à l'absence de routes et aux difficultés dont la disposition montagneuse des lieux entourait les charrois (2). Cependant l'usine de la Pointe-Simon, qui s'éleva la première sur les bords de la magnifique rade de Fort-de-France, fabriquait dès 1859 plus de 2,000 barriques de sucre (de 500 kilogrammes) par an, et elle réussissait si bien au gré de ses propriétaires que leur plus vif désir était de pouvoir fonder des établissemens analogues sur d'autres points de la colonie. Il est à craindre malheureusement que de longues années ne se pas-

(1)	Terrains (environ 14,000 hectares).....	300,000,000 francs.
	90,000 nègres esclaves valides.....	337,000,000
	30,000 nègres esclaves, vieillards et enfans.....	45,000,000
	Constructions.....	150,000,000
	Machines.....	75,000,000
	Total.....	907,000,000 francs.

(2) On raconte qu'un amiral anglais, voulant donner au roi George II une idée de la configuration de la Martinique, prit une feuille de papier qu'il chiffonna brusquement, et la rejetant tout informe sur la table : « Sire, dit-il, voilà la Martinique! »

sent encore avant que le progrès réalisé par les usines centrales soit devenu la loi générale de nos Antilles. Le principal obstacle gît dans la difficulté des transports et des communications à l'intérieur; mais, à défaut de ces grands centres d'une production de 2 à 3,000 barriques, la séparation de la culture et de la fabrication sera également réalisée dans les localités moins accessibles par la création d'usines secondaires ne produisant pas au-delà d'un millier de barriques. Ce serait le coup de grâce pour toutes ces petites habitations de 100 barriques et au-dessous, baptisées sans façon par nos colons du sobriquet de *sucrottes*; mais ce coup de grâce serait en même temps leur salut et celui de tous les petits producteurs, qui cherchent en vain aujourd'hui à faire face avec des capitaux insuffisants aux frais multipliés de leur double tâche. Sans entrer d'ailleurs dans le détail un peu aride des nouveaux procédés industriels mis en œuvre par les usines centrales, nous nous bornerons à jeter un rapide coup d'œil sur l'un des plus récents de ces splendides établissements. L'histoire de cette usine résume en quelque sorte celle de nos colonies dans le passé et dans l'avenir.

L'étendue de plaine la plus considérable que renferme la Martinique fait partie de la commune du Lamentin. On y arrive en suivant une petite rivière qui débouche dans le fond de la baie de Fort-de-France après avoir serpenté quelque temps sous un dôme de palétuviers; ce n'est qu'au sortir des terres d'alluvion conquises sur la mer par l'entrelacement de leurs racines que se montrent le bourg du Lamentin et les riches cultures qui l'entourent. J'y fis ma première visite en 1859. Il n'était bruit alors dans la colonie que des projets gigantesques d'un nouvel arrivé d'Europe, dont l'intention hautement annoncée était non-seulement de remettre en valeur ce quartier formé d'anciennes propriétés de famille longtemps abandonnées, mais aussi d'y créer de toutes pièces une usine centrale modèle. Resté jeune en possession d'une fortune énorme. M. de... n'avait pu résister au besoin d'activité qui formait le fond de sa nature, et, quittant femme et enfans, il avait volontairement échangé son opulente existence parisienne pour la vie rude et périlleuse du pionnier sous le ciel des tropiques. Les hommes et les choses, le sol et le climat, l'inertie et la routine, il avait tout à combattre : rien ne l'effraya, et, risquant tout à la fois sa santé et sa fortune, il se mit résolument à la tête de ses travailleurs. Ce fut au milieu d'eux que nous le rencontrâmes, et qu'il nous développa les plans de tout genre qu'il avait conçus. « Ces arbres séculaires, ensevelis sous des lianes dont l'inextricable végétation rappelait les forêts vierges du Nouveau-Monde, devaient tomber sous la hache. Ces savanes qui s'étendaient à perte de vue deviendraient avant

deux ans de fertiles terres à cannes. Là où tournait l'antique moulin à eau s'élèverait une usine à vapeur produisant 2,500 barriques de sucre par an. La puissance hydraulique ainsi économisée alimenterait un réservoir dont les eaux seraient utilisées pour l'arrosage au moyen d'un ensemble de tuyaux de conduite rayonnant dans les champs environnans. Ces champs seraient recouverts d'un réseau de chemins de fer, les uns fixes, les autres volans, destinés à amener à l'usine les cannes récoltées avant trois ans sur les deux tiers des 700 hectares qu'il avait réunis en un seul morceau. » J'avais pour compagnon un créole de la vieille roche qui écoutait ces enthousiastes projets d'avenir avec le sourire de la plus railleuse incrédulité. Ce fut bien pis quand M. de... nous conduisit à une poterie mécanique établie par lui sur les bords de la mer, quand il nous parla d'une caféière future sur un autre point de la colonie, etc. Telle était en effet à cette époque l'impression la plus généralement répandue dans l'île sur l'entreprise de M. de...; mais l'or fait bien des miracles, quand l'énergie, l'intelligence et l'activité en règlent l'emploi. Les arrivées successives de convois d'émigrans permirent de porter rapidement à 500 le nombre des travailleurs. Dès 1862, les plantations avaient succédé aux défrichemens, les divers appareils de l'usine étaient mis à terre et montés, et la campagne de 1863 se traduisit par une production de 2,500 barriques. Aujourd'hui la forêt vierge a disparu, les principales artères du réseau ferré sont terminées, les embranchemens se construisent, et l'on compte, à partir de 1864, ne pas tomber au-dessous d'un chiffre de 3,000 barriques. Ma première visite au Lamentin m'avait conduit chez un des voisins de campagne de M. de..., resté partisan intraitable des anciennes méthodes coloniales et retirant d'ailleurs de sa sucrerie un revenu très confortable. Inutile de dire de quels brocards variés il assaillait en 1859 les châteaux en Espagne que l'on voulait faire sortir des boues du Lamentin; mais d'année en année les plaisanteries se ralentirent, et aujourd'hui il s'est vu tout naturellement amené à fermer sa sucrerie pour envoyer ses cannes à l'usine comme on envoie le blé au moulin.

C'est là l'inévitable avenir qui attend les propriétaires de sucreries situées dans le voisinage des usines. La spéculation que nous venons de raconter ne s'est compliquée d'un aussi vaste ensemble de cultures qu'en raison de la position de M. de..., propriétaire de terrains considérables que lui seul pouvait remettre en valeur. En d'autres termes, l'introduction des usines centrales dans nos îles à sucre semble surtout un progrès, en ce qu'elle y entraînera forcément dans un temps donné l'avènement de la petite propriété. On conçoit que la culture fût jadis impossible sur une échelle restreinte,

alors qu'elle se doublait des lourdes dépenses de la fabrication, et d'ailleurs c'eût été de toute façon une voie dangereuse au temps de l'esclavage. Non-seulement il doit en être autrement désormais, mais c'est dans la petite culture, si je ne me trompe, que gisent l'avenir et le salut de nos colonies. Elle seule, en inspirant aux nègres le sentiment de la propriété, en leur créant de nouvelles notions de bien-être, pourra les faire sortir de leur apathie et les ramener régulièrement au travail; elle seule pourra fixer dans la colonie, à l'expiration de leur engagement, les émigrans que nous y avons coûteusement introduits; elle seule mettra un terme à l'uniformité de tâches mercenaires et improductives qui répugnent aux travailleurs; elle seule enfin pourra accroître la population agricole et par suite la production sucrière de nos îles. Ce sont là, pour ces colonies, des questions brûlantes, et on ne pourra guère les résoudre qu'en triomphant du souverain mépris avec lequel l'habitant accueille les vœux que l'on se hasarde à former pour l'établissement de la petite culture. Il dépend du gouvernement métropolitain de combattre de tels préjugés en faisant disparaître de notre législation coloniale certaines mesures conservées par tradition, telles par exemple que l'inégalité des droits de transmission, beaucoup trop favorables à la grande propriété. Depuis plusieurs années, la Martinique donne une récolte peu variable d'environ 70,000 barriques; la Guadeloupe oscille de même autour de 60,000 barriques. Pour atteindre le chiffre de 100,000 barriques, tant rêvé par les deux îles et si souvent annoncé par elles, pour le dépasser même, que faudrait-il maintenant que les usines existent? Dans chaque colonie, un accroissement de culture répondant à une augmentation de 15,000 travailleurs. Pour la grande propriété, c'est un problème que des millions peuvent seuls résoudre; pour la petite, c'est le secret de quelques années.

ED. DU HAILLY.

---

LES

# CHANTS POPULAIRES

DE L'ANGLETERRE

---

L'Angleterre est, avec l'Allemagne, un des pays où les monumens de la poésie populaire ont le plus occupé l'érudition et la critique. Cette poésie, qui se conserve surtout en Italie par la tradition orale, a été l'objet en Angleterre de recherches et de travaux qui nous ont valu depuis le commencement du siècle plus d'une importante publication. En interrogeant les nombreux recueils anglais, en les rapprochant des documens déjà consultés sur la poésie populaire en Italie (1), nous aurons à signaler plus d'une différence caractéristique. Un idiome plus âpre, une inspiration lyrique moins spontanée, un sens musical moins ouvert, voilà ce qui frappe tout d'abord chez les Anglais. On s'éloigne de la culture grecque et latine pour se rapprocher de la rudesse germanique. Sous un ciel rigoureux, le caractère de l'homme s'endurcit, la religion même semble s'assombrir. Et pourtant, si l'on interroge ces vives manifestations, ces épanchemens intimes où se révèle la vie morale d'un peuple, on est forcé de reconnaître là des qualités supérieures, l'amour du foyer par exemple, qui, en s'élargissant, devient l'esprit national

(1) Voyez l'étude sur *les Chants populaires de l'Italie* dans la *Revue* du 15 mars 1862. — Les sources d'information sur la poésie populaire des trois royaumes sont aussi abondantes que variées. Citons seulement : Percy, *Reliques of ancient poetry*, 12<sup>e</sup> édition : — Wright, *The Political songs of England from John to Edward II*; du même, *Political songs and poems relating to english history, from Edward III to Richard II*; — Chappel, *Popular music of the olden time*; — Charles Dibdin, *Original sea-songs*; — Aytoun, *Ballads of Scotland*; — Crofton Croker, *Historical and popular songs of Ireland*, etc.

sans s'élever toutefois jusqu'à la conception abstraite du bien de l'humanité, un sentiment profond de la dignité individuelle, une vigueur caractéristique marquant de son empreinte la rêverie même et les fictions légendaires. Avec ces caractères généraux, la chanson se mêle à l'existence affairée et concentrée des peuples du Nord comme à la vie facile et en plein air des populations du Midi. Seulement ici c'est le chant de l'oiseau, là c'est le bourdonnement de l'abeille. Au lieu de rayonner à ciel ouvert comme en Italie, l'inspiration poétique en Angleterre s'échauffe lentement au contact du foyer domestique, ou, si elle s'aventure au dehors, elle demande ses images favorites moins à la nature, telle que Dieu l'a faite, qu'à la terre et à la matière transformées par le bras de l'homme : l'hymne sévère du travail remplace les molles cantilènes du *far niente*.

D'ailleurs, en dépit du *cant* et du *spleen*, maladies comparative-ment modernes, la chanson se souvient qu'elle est née aux jours de la *joyeuse Angleterre*, et, tout en traversant la réforme et le puritanisme, elle a conservé la trace des mœurs primitives, des vieilles superstitions, des antiques croyances. Aussi de bonne heure nous trouvons l'attention de ses savans et de ses poètes éveillée sur cette source d'inspiration franchement populaire et nationale, qui a manqué, il faut le reconnaître, à notre poésie lyrique. « Ami, dit le duc dans *la Douzième Nuit*, as-tu remarqué cette ancienne ballade qu'on nous chanta hier soir ? Écoute-la, Cesario ; elle est antique et simple. Les vieilles femmes la chantent en filant ou en tricotant au soleil, et les jeunes filles en faisant aller la navette. Elle est naïve et vraie, elle respire l'innocence de l'amour et la simplicité des premiers âges. » Non-seulement les pièces de Shakspeare sont pleines de vieux refrains anglais (1), d'allusions à ce genre de littérature, mais encore quelques-unes, comme *le Roi Lear*, n'ont pas d'autre donnée première. Dans sa *Défense de la Poésie*, sir Philip Sidney ne craint pas de dire : « Il faut que j'avoue ma barbarie (*my barbarousness*), jamais je n'ai entendu la vieille ballade de Percy et Douglas (*Chevy-Chace*) sans que mon cœur ne tressaillît comme au son de la trompette, et pourtant elle était chantée par quelque mendiant aveugle, à la voix aussi rude que le style de sa chanson. » Le classique Addison, dans *le Spectateur*, osait comparer cette même ballade de *Chevy-Chace* aux chefs-d'œuvre de l'antiquité, et le sensible Goldsmith pleurait, comme Rousseau, au souvenir d'une romance naïve

(1) Il paraîtrait même qu'il a connu quelques-uns des nôtres, car, parmi les fragmens de la chanson d'Ophelia au quatrième acte d'*Hamlet*, il y a un passage qui paraît traduit littéralement d'une vieille chanson française : *Let in the maid, that out a maid, etc.* Voyez Douce, *Illustrations of Shakspeare*, 1807, in-8°, t. II, p. 258.



(*Johnie Amstrong's lament*) qu'il avait entendu chanter dans son enfance.

Toutefois, à part ce qu'on pouvait appeler des prédilections toutes personnelles, ces curiosités poétiques, que colligeaient des antiquaires et des curieux tels que Selden et Pepys, n'étaient pas encore entrées dans le domaine commun de la littérature, lorsque l'évêque Percy publia en 1765 (1) ses *Reliques d'anciennes Poésies*, qui eurent un grand nombre d'éditions, et furent suivies d'une foule de publications du même genre. Tel fut le point de départ d'un retour vers la poésie primitive et populaire, qui devait pendant un siècle donner le ton aux œuvres d'imagination. Non-seulement des poètes, Burns, James Hogg, Logan, Motherwell en Écosse, Wordsworth, Southey, Campbell, Tennyson en Angleterre, empruntèrent à cette source d'inspiration la forme, le thème principal de leurs chants, mais Walter Scott préluda à ses romans par son *Recueil des Chants du Border*, et il se rappelait avec délices l'arbre sous lequel, jeune écolier, il avait passé de longues heures à savourer les *Reliques of ancient Poetry*. Percy et ses successeurs, pour faire goûter leurs vieux textes originaux, s'étaient permis, à vrai dire, de les arranger un peu; mais ils avaient apporté dans ce travail délicat infiniment plus de discrétion que Macpherson, et plus de goût que Moncrief, Laborde, de La Place et autres, qui, ayant essayé chez nous une exhumation du même genre, n'avaient réussi qu'à tomber dans la fadeur et le pastiche. Aujourd'hui que le goût public est à la fois plus hardi et mieux éclairé, on a mis en lumière de nouvelles pièces et des textes plus fidèles; une société formée sous l'invocation du nom de Percy s'est donné pour tâche spéciale de publier (d'après les manuscrits originaux ou les imprimés devenus rares) tout ce qui se rapporte à la littérature populaire, et notamment les chansons et ballades où le génie de la vieille Angleterre s'est manifesté sous ses formes les plus naïves. Un grand nombre de recueils du même genre ont paru en Écosse et en Irlande. Nous possédons ainsi tout un ensemble de textes précieux qui sont restés pour la plupart en dehors des recherches entreprises chez nous sur la littérature anglaise, et qui pourront jeter un jour nouveau sur plusieurs côtés du caractère national, observé dans les chants historiques et politiques d'abord, puis dans les chansons populaires proprement dites, enfin dans quelques inspirations locales venues de l'Écosse et de l'Irlande, et qui méritent qu'on s'en occupe à part.

(1) L'*Ossian* de Macpherson avait paru en 1760, et l'ouvrage de Herder, *Stimmen der Völker*, fut publié en 1778-1779.

## I. — CHANSONS HISTORIQUES ET POLITIQUES.

Il y a dans la poésie populaire anglaise un élément tout local dont il faut tenir compte, et qu'on ne retrouve pas chez les Italiens, soit que leur génie essentiellement lyrique, élément qu'on ne retrouve pas, répugne au genre narratif, soit que, longtemps déshérités de ces conditions vitales pour un peuple, l'indépendance et l'unité, la matière même ait manqué chez eux à la chanson historique et politique. Les Anglais au contraire ont aimé de tout temps à faire intervenir la raison d'état et les intérêts de la nation jusque dans leurs passe-temps et leurs jeux d'esprit. Guillaume le Conquérant, dit un chroniqueur, fit venir du royaume des Francs, outre Taillefer, « qui moult bien cantoit, » des chanteurs et des jongleurs qu'il paya pour chanter ses louanges sur les places publiques : premier hommage rendu par le rusé Normand à l'importance politique de la chanson. C'est en Angleterre qu'a été dit ce mot profond : « Laissez-moi faire les chansons d'un peuple, et je vous abandonne ses lois. »

Le premier monument connu de la chanson politique en Angleterre est une espèce de prose latine rimée du temps de la guerre des barons au XIII<sup>e</sup> siècle, où l'on retrouve déjà, sous une forme pédantesque et cléricale, les principaux argumens en faveur de la Grande-Charte et les premiers linéamens en quelque sorte des trois pouvoirs qui doivent concourir à former la constitution britannique (1). C'est aussi en vers mi-partis de franco-normand et d'anglais que l'on chansonna la mauvaise foi d'Édouard II, qui était revenu sur sa confirmation de la Grande-Charte. « L'on peut faire et défaire; ainsi en use-t-on trop souvent. Cela n'est ni bon ni loyal, et par là l'Angleterre est ruinée. Notre prince, par le conseil de son peuple, convoqua un grand parlement à Westminster après la foire. Il nous fit une charte de cire, je l'entends et le crois bien ainsi : on l'a tenue trop près du feu, et la voilà fondue. »

La plupart des chansons historiques composées en Angleterre au XIV<sup>e</sup> siècle et au commencement du XV<sup>e</sup> rappellent, avec nos revers, les succès des armes anglaises. Telle est celle sur la prise de Calais en 1347. On y décrit l'arrivée des bourgeois qui viennent remettre à Édouard les clés de la ville; mais d'Eustache de Saint-Pierre, de

(1)

Cur conditionis

Pejoris efficitur princeps, si baronis,  
 Militis et liberi res ita tractantur?...  
 Quæ pars (*le parti des barons*) palam protestatur  
 Quod honori regio nihil machinatur,  
 Vel quærit contrarium, imo reformare  
 Studet statum regium et magnificare.

la reine Philippine et de la scène pathétique décrite par Froissart, pas un mot. La victoire d'Azincourt (1415) fut célébrée dans plusieurs hymnes ou chansons, dont l'une, recueillie par Percy, a pour refrain :

Deo gratias,  
Deo gratias, Anglia, redde pro victoriâ;

l'autre, donnée par M. Wright (1), offre cette particularité curieuse, qu'elle a été conservée par un chroniqueur de la ville de Londres, qui commence par enchâsser dans son récit les vers encore reconnaissables de la chanson, puis enfin prend son parti de la donner sous sa véritable forme.

Notre amour-propre national peut prendre sa revanche dans une autre pièce du même recueil, *sur les mécontentemens populaires à l'occasion des derniers désastres en France* (2), qui fut chantée sans doute peu de temps après la mort de Jeanne d'Arc. Son nom n'y est pas prononcé, mais l'on y déplore soit la mort, soit la défaite de la plupart des capitaines que la vaillante fille avait combattus.

C'est en latin et le plus souvent par des clercs qu'étaient écrites ces innombrables chansons satiriques contre les abus de l'église romaine et les mœurs des moines qui, vers la même époque, préludaient en Angleterre au grand schisme du xvi<sup>e</sup> siècle. On y reconnaît l'humeur facile des premiers réformateurs anglais, qui, comme Luther, ne haïssaient pas le vin et les refrains joyeux. Un recueil anglais (3) cite une vieille chanson de moine : *Ave, color vini clari*, qui, dit-il, a résonné jadis dans maint couvent aujourd'hui en ruine, et Walter Mapes, l'auteur de chants satiriques contre Rome, passe en même temps pour avoir composé les fameux couplets bachiques : *Mihi est propositum in tabernâ mori*. Bientôt cependant la querelle s'envenima ; à cette première génération de réformateurs accommodans il en succéda une autre sombre et fanatique. Dès le xv<sup>e</sup> siècle, toutes les passions qui animaient Wicléf contre le pape, les sacremens, les biens ecclésiastiques, se firent jour dans les satires rimées et chantées de cette époque. Enfin la réforme, qui affecta peu à peu chez nos voisins les sombres allures de Zwingle, de Knox et de Calvin, ses principaux promoteurs, vint, en altérant le caractère national, frapper la chanson dans ses formes les plus gracieuses. Dans la vieille Angleterre (*merry England*), tout était joyeux : les compagnons de Robin Hood et ceux des *outlaws* du *border* (*merry men*), les bourgeoises des bonnes villes (*merry*

(1) *Political Poems and Songs*, t. II, p. 123.

(2) *Ibid.*, p. 221.

(3) *Le Gentleman Magazine* de février 1839, p. 77.

*wives of Windsor*), les fêtes populaires et religieuses (*merry Christmas*), car la dévotion même était riante et de bonne humeur. Voyez plutôt ces pèlerins de Cantorbéry, représentant toutes les classes de la société, dont Chaucer fait défiler devant nous la joyeuse procession, et qui tous, comme on l'a remarqué, sont cités pour leur amour du chant, de la musique et de la danse. Une foule de fêtes liées aux souvenirs des saints de l'église romaine, une infinité de passe-temps rustiques fut supprimée par la réforme, sur laquelle le presbytérianisme et le puritanisme ne tardèrent pas à renchériser encore. Tout ce qui ressemble à de la gaieté devint suspect, et fut banni au moins du pays légal, refoulé dans le fond des campagnes ou dans le secret du foyer domestique. La chanson, qui se mêlait à toutes les joies, fut traitée en criminelle d'état. En 1533, proclamation, renouvelée dix ans après, pour supprimer « les rimes, chansons, ballades, et autres fantaisies. » En 1550, acte de l'autorité civile et ecclésiastique en Écosse, qui interdit « toutes rimes et ballades quelconques se rapportant aux choses et aux personnes de l'église catholique. » Il parut même alors un statut de police dont l'existence est attestée par un historien sérieux, Malcolm Laing, lequel enjoignait aux filles et aux garçons de danser dos à dos, « car, y était-il dit, le mélange de chaudes haleines sent fortement la fornication. » Pour remplacer les gais refrains d'autrefois, on composa des « chansons pieuses et spirituelles arrangées sur des rimes profanes, afin d'éviter le péché et le libertinage. » On cite de ces travestissemens des exemples si singuliers que nous ne nous hasarderons pas à les reproduire en français (1).

Vers la même époque, d'autres causes contribuaient à la décadence de la chanson. L'imprimerie, qui fixait les vers et la musique d'abord sur des rouleaux de parchemin, puis dans des recueils nommés *garlands*, enlevait aux chanteurs une partie de leur prestige et de leur popularité. Aussi voyons-nous l'antique ménestrel, honoré jadis de la protection des princes et des rois, faire place au vulgaire chanteur de ballades, assimilé par un statut d'Élisabeth aux mendiants, aux vagabonds et presque aux malfaiteurs. Toutefois en Écosse, en Irlande et même en Angleterre, il se perpétua une race de bardes rustiques ou urbains, parmi lesquels on cite Thomas Hogarth, oncle du célèbre peintre, dont le nom s'est con-

(1)

John, kiss me by and by,  
And make no more ado;  
The lord thy God I am  
That John does thee call.  
John represents man  
By grace celestial, etc.

(Songs of Scotland, t. I<sup>er</sup>, p. 92.)

servé dans les montagnes du Westmoreland, et Robert Anderson, de Carlisle, qui ne mourut qu'en 1833. Pour en revenir au règne d'Élisabeth, le titre seul des chansons de l'époque montre à quel point elles manquaient de gaieté. Voici une *nouvelle et curieuse ballade racontant brièvement la mort et exécution de quatorze méchants traîtres* (Ballard, Babington, etc.) à *Lincoln's Inn Field, près Londres*. Le tout est enjolivé de grossières gravures sur bois représentant quatorze têtes fraîchement coupées.

Tandis que les malheurs de Marie-Stuart inspiraient plus d'une romance touchante, sa rivale Élisabeth ne dédaignait pas d'écrire, sur les conspirations tentées en sa faveur, ces terribles strophes :

« Nous ne souffrirons pas que des séditieux importent ici de l'étranger des levains de révolte. Notre royaume ne nourrit pas de sectes rebelles.

« Qu'elles aillent chercher fortune ailleurs, ou mon glaive, rouillé par le repos, aiguëra son tranchant en abattant les têtes qui rêvent des révolutions et s'ouvrent à des espérances coupables.

« Quant à l'âme de ces complots, quant à celle qui veut semer la discorde là où une volonté plus puissante que la sienne a établi la paix, qu'elle tremble ! Elle en retirera un tout autre fruit que celui qu'elle se promet. »

Sous Jacques I<sup>er</sup>, on revint à des formes plus gaies pour ridiculiser les Écossais nécessiteux qui cherchaient fortune à la cour du roi, leur compatriote. Tel est le sujet de la chanson *Jockie is grown a gentleman* (1).

« Jockie, mon ami, n'allez pas si vite ; un mot, s'il vous plaît. Depuis quand êtes-vous devenu si brave et si gai, vous qui vous en alliez comme un mendiant l'autre jour ? Gentil Écossais, je le vois bien, l'Angleterre a fait de vous un gentilhomme.

« Votre bonnet bleu, lorsque vous arrivâtes ici, vous préservait à grand-peine du vent et de la pluie. Aujourd'hui vous l'avez jeté Dieu sait où ! Vous avez le feutre sur l'oreille et la plume au vent. Gentil écossais, etc. »

La période de la grande guerre civile a produit un certain nombre de chants empreints des passions de cette époque, où la violence n'excluait pas le ridicule. Les républicains, il est vrai, ne chantaient guère, si ce n'est des psaumes. Aussi emprunta-t-on cette forme pour parodier leur psalmodie nasillard. Tel est le *Psaume de merci*, « fait pour être chanté du nez, » dit l'instruction jointe à la pièce. Le *ton de nez fort dévot* que Saint-Évremond prête au père Canaye dans le *dialogue* avec le maréchal d'Hocquincourt n'est peut-être qu'une réminiscence de cette plaisanterie anglaise.

La *Marche de Marston-Moor* respire ce fanatisme brutal qui unit

(1) Nous avons comparé le texte d'Evans, *Old Ballads*, t. I<sup>er</sup>, p. 107, avec celui de Ritson, *Northern Garlands*, p. 15.

dans une haine commune contre Charles I<sup>er</sup> les presbytériens écossais conduits par Leslie et les troupes parlementaires commandées par Cromwell. La mélodie que Ritson nous a conservée est sauvage comme les paroles et adaptée aux modulations bizarres de la cornemuse.

« Marche! marche! de par le diable! En avant! Attention, enfans! chacun à son rang! Carabiniers, sur le front, jusqu'au delà des *borders*! Là, soyez fermes au poste et combattez en hommes de cœur pour la défense du véritable Évangile. Le parlement se réjouit en vous voyant venir. Allons purger l'église des reliques papistes et de toutes ces innovations maudites. Le bon droit est pour nous, enfans de la vieille Écosse.

« Jenny rapportera le capuchon, Jockie la chasuble, et nos joueurs de cornemuse auront le coffre aux sifflets (1), toutes choses qui font chez eux un prêtre. Allons, enfans, retroussez vos plaids et relevez vos bonnets. En avant, en avant!»

Il y a cependant une chanson républicaine sur la *bataille de Naseby* qu'on chercherait en vain dans les recueils du temps et dans les *Ballads of the Commonwealth*, publiées par M. Wright, mais qui vaut la peine d'être reproduite. L'auteur vient de décrire l'attaque du prince Rupert, qui a fait plier le centre de l'armée de Cromwell :

« Mais écoutez, écoutez! Quel est ce piétinement de chevaux derrière nous? Je reconnais cette bannière... Enfans, c'est lui! Loué soit Dieu! Le brave Olivier est ici. Nous allons changer de manœuvre.

« Tous à la fois baissant leurs têtes, pointant leurs sabres en avant, comme l'ouragan contre les arbres, comme un déluge dans les fossés, nos cuirassiers s'élancent sur les rangs des maudits, et du choc ont dispersé leurs forêts de piques.

« Vite, vite! les galans se sauvent pour cacher dans quelque coin leurs têtes pusillanimes destinées à pourrir sur la porte de Temple-Bar. Et *lui*,... il tourne bride et fuit. Honte à ces yeux cruels qui contemplaient la torture et qui craignent de regarder la guerre en face!

« Holà! camarades, balayez la plaine, et avant de dépouiller les morts, assurez-vous de votre homme par un bon coup de pointe. Puis arrachez de leurs manches et de leurs poches ces médaillons et ces pièces d'or, gages d'impures amours ou dépouilles du pauvre.

« Insensés! l'or brillait sur vos pourpoints, vos cœurs étaient légers et hardis, lorsque ce matin vous baisiez les blanches mains de vos maîtresses, et demain le renard conduira hors de sa tanière ses fauves rejetons qui viendront en hurlant s'abattre sur vos cadavres.

« Où sont ces langues qui naguère raillaient le ciel et l'enfer, ces doigts qui se jouaient impatiens sur la garde de vos épées? Où sont vos habits de satin parfumés, vos comédies et vos sonnets?

(1) Les orgues, allusion injurieuse à la liturgie catholique.

« Disparus, disparus à jamais, avec la mitre et la couronne, avec le Béal de la cour et le Mammon du pape. Il y a des lamentations dans les *halls* d'Oxford, il y a des gémissemens dans les stalles de Durham.

« Le jésuite se frappe la poitrine, l'évêque déchire sa chape, et l'homme des sept collines tremble en sentant le tranchant de l'épée du peuple anglais. »

Cette ballade parut dans un *Magazine* vers 1824; elle était attribuée à Obadiah *Bind-your-kings-in-chains-and-your-nobles-in-links-of-iron* (qui enchaîne les rois et les nobles), sergent dans le régiment d'Ireton. Ce long sobriquet puritain cachait le nom du jeune Macaulay qui préludait par la poésie à ses beaux travaux historiques, et projetait une série de *chansons des guerres civiles*. Il n'en a paru que ce curieux spécimen, et nous n'avons pu résister à la tentation de faire connaître un morceau qui n'a été, que nous sachions, ni traduit en français, ni même reproduit en Angleterre dans les œuvres complètes de l'auteur.

Si les républicains ne courtoisaient guère la muse de la chanson, ou la traitaient rudement à leur manière, en revanche les cavaliers, hommes de savoir et de mœurs élégantes, charmèrent par un grand nombre de poésies gracieuses les ennuis de l'exil ou de la captivité. On y retrouve bien ce courage insouciant et cette ironie de grand seigneur qui caractérisèrent ce parti à diverses époques. Voici une de ces chansons, conservée par David Loyd dans ses *Mémoires sur ceux qui ont souffert pour la cause de Charles I<sup>er</sup>*. Il l'attribue à un personnage de haut rang prisonnier du parlement, sir Robert l'Estrange suivant les uns, ou plutôt le colonel Lovelace d'après l'opinion la plus accréditée.

« Ils appellent cela un cachot!... Pour moi, c'est un cabinet. Une bonne conscience est mon bail, et l'innocence me tient lieu de liberté. Les verrous, les barreaux, la solitude, tout cela fait un anachorète aussi bien qu'un prisonnier...

« Ces menottes, je me figure que c'est un bracelet donné par ma maîtresse; si j'ai les fers aux pieds, c'est pour me les tenir chauds.

« On me tient renfermé, mais n'en fait-on pas autant de toutes les choses précieuses? Le Grand-Mogol et le pape sont tenus à distance du vulgaire. La réclusion est un des caractères de la grandeur.

« Triste séjour après tout; mais quand mon prince est dans les larmes, la joie serait une trahison. Si je manquais de patience, il est là pour m'en donner des leçons.

« N'avez-vous jamais entendu le rossignol chanter dans une cage? Ses accens mélodieux vous disent assez qu'il voit un arbre dans chaque barreau, que la cage elle-même est pour lui un bosquet.

« Mon esprit est libre comme l'air qui m'entoure. La rébellion peut bien enchaîner mon corps, mais il n'appartient qu'à mon roi de captiver mon âme. »

Ces strophes ingénieuses ne sont citées, on le comprendra, qu'à titre de contraste et pour constater que les chansons républicaines, dans leur brutalité même, avaient quelque chose de bien autrement populaire et de plus foncièrement anglais. On reconnaît ici le gentilhomme dont la jeunesse s'est passée sur le continent, qui a fréquenté les ruelles de Paris, peut-être l'hôtel de Rambouillet, et qui, sur ses vieux jours, connaîtra Hamilton et Saint-Évremond. L'influence française dominera dans l'époque qui va suivre, et viendra tempérer la rudesse de la vieille chanson anglaise par une infusion de raillerie élégante, d'insouciance épicurienne, de scepticisme politique et religieux.

La restauration donna son nom à une chanson (*a country song, intitled the restoration*) qui nous montre l'allégresse de la première heure et l'espèce de détente universelle qui suivit la chute du parti des saints et la fin de la grande guerre civile. Il y eut alors un déluge de *loyal songs, loyal poems* (chansons et poèmes royalistes), *rump songs* (chansons du *croupion*, etc.); mais le désenchantement ne tarda pas à trouver aussi des organes. *La Plainte du Cavalier* nous montre un vieux royaliste campagnard ne rapportant, comme il le dit, de son voyage à la cour d'autre fruit que d'avoir vu son roi. Toutes les figures y sont nouvelles pour lui. Pas une de celles qu'il a connues jadis à York et à Marston-Moor! Il s'éloigne en faisant cette réflexion, que les vieux services sont comme les almanachs passés de date.

Quand les partis se furent bien chansonnés l'un l'autre, il se trouva des gens qui chansonnèrent tous les partis. C'est à cette période que se rapporte *le Ministre de Bray*, personification devenue proverbiale en Angleterre de l'indifférence et de la mobilité politique. On assure qu'il y avait en effet un ministre de Bray, dans le Berkshire, qui avait été papiste sous Henri VIII, protestant sous Édouard VI, papiste de nouveau sous le règne de Marie, et encore une fois protestant sous celui d'Élisabeth. Lorsqu'on lui reprochait d'avoir changé si souvent de religion, il répondait tranquillement : « Je n'ai du moins jamais varié dans mon principe, qui est de vivre et de mourir ministre de Bray. »

« Dans les jours d'or du bon roi Charles, quand la loyauté n'avait aucun danger, je fus un chaud partisan de la haute église, et j'obtins ainsi un bénéfice. Alors je ne manquais jamais d'enseigner à mon troupeau que les rois sont les élus du Très-Haut. Maudits ceux qui osent résister à l'oint du Seigneur! Et jusqu'à la mort voici mes principes à moi : quel que soit celui qui règne, je veux toujours être le ministre de Bray.

« Quand le roi Jacques obtint la couronne et que le papisme devint à la mode, je me moquai des lois pénales, et je me mis à lire la déclaration. Alors je trouvai que l'église de Rome convenait parfaitement à mon tempé-



rament, et je serais devenu jésuite, n'eût été la révolution. Et jusqu'à la mort, etc.

« Lorsque Guillaume, pour le bien du peuple opprimé, fut déclaré notre roi, je dirigeai mes voiles vers ce nouveau vent, et je jurai obéissance. Je mis les anciens principes de côté, et tins ma conscience à distance. L'obéissance passive était une absurdité, et la non-résistance une plaisanterie. Et jusqu'à la mort, etc.

« L'illustre maison de Hanovre et la succession protestante peuvent compter sur moi,... tant qu'ils se maintiendront eux-mêmes, car, dans ma foi et loyauté, onques ne chancellerai, et George sera mon roi légitime, à moins que Dieu et les hommes n'en ordonnent autrement. Et jusqu'à la mort, etc. »

Puisque nous touchons à l'époque de la révolution de 1688, nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots d'une chanson qui, au rapport d'un écrivain contemporain, ne fut pas sans influence sur ce grand événement : c'est le *Lilli-Burlero*, que d'ailleurs les amis de *Mon Oncle Tobie* ne nous pardonneraient pas de passer sous silence. Elle fut faite en 1686, à l'occasion de la nomination du général Talbot, furieux papiste, à la lieutenance d'Irlande, et on l'attribue à lord Wharton, qu'il avait supplanté (1). Le refrain était, à ce qu'il paraît, le cri des catholiques irlandais lors du massacre des protestans en 1641. « Jamais, dit l'évêque Burnet, si petite chose n'eut un si grand résultat : cette folle ballade produisit sur l'armée du roi une impression dont on ne saurait se faire une idée quand on n'en a pas été témoin. Elle fut répétée d'abord par toute l'armée, puis enfin par le peuple des villes et des campagnes, et ne contribua pas peu à consommer la ruine de la dynastie des Stuarts. » Nous en citerons quelques passages : c'est un Irlandais qui parle :

« O frère Teague, on dit qu'il nous vient un nouveau lieutenant. Les Anglais parlent bien haut de leurs droits ; mais il va nous arriver une dispense du pape, et nous pendrons la *Magna Charta*. *Lilli-Burlero*, *Bullen-a-la*.

« Qui le retient, ce cher Talbot ? Par saint Patrice, c'est un vent protestant ! Mais le voici. Celui qui ne voudra pas aller à la messe sera pendu. *Lilli-Burlero*, etc.

« Une vieille prophétie trouvée dans un marais dit que l'Irlande sera gouvernée par un âne et par un chien. *Lilli-Burlero*, etc.

« Aujourd'hui cette prophétie s'accomplit : Talbot est l'âne et Jacques le chien. *Lilli-Burlero*, etc. »

Les tentatives jacobites de 1715 et de 1745, que la politique a peut-être le droit de juger sévèrement, ne pouvaient manquer de sourire à l'imagination. La froide raison était pour la maison de

(1) On assure que Wharton se vantait, dans une phrase tout anglaise et intraduisible, d'avoir *rhymed out the king*, rimé dehors le roi.

Hanovre, la poésie était du côté des Stuarts. En effet, comment ne pas se passionner pour ce *jeune chevalier* si beau, si brave, si galant, soit qu'il ouvrit le bal à Holy-Rood avec quelque loyale et belle dame d'Édimbourg, soit qu'il maniât à Culloden la claymore du *highlander*? Le poète écossais James Hogg a recueilli et un peu arrangé, sous le titre de *Jacobite Relics*, une partie des poèmes composés en faveur de cette cause. Il en existe un bien plus grand nombre. Nous citerons une chanson qui a joué un grand rôle dans cette guerre romanesque. Alors elle électrisait tous les cœurs : plus d'une jolie bouche la répéta dans l'ivresse des premiers succès; plus d'une fois elle retentit sur le passage du prétendant, lorsqu'il parcourait les rues d'Édimbourg, la cité loyale. Qui sait même à quoi il tint qu'elle n'allât jusqu'à Londres accompagner le bruit de la chute d'un trône? Et maintenant ce n'est plus qu'une curiosité historique. Ces paroles, jadis révolutionnaires, sont devenues profondément inoffensives; ces accens, doux encore pour une oreille musicale, ont perdu leur puissance sympathique. A peine un demi-siècle s'était écoulé, et *Charlie is my darling* se chantait à Londres dans les concerts de la noblesse (1), devant les princes de cette maison qu'il avait failli détrôner.

« Charles est mon bien-aimé, oui, mon bien-aimé Charles, le jeune chevalier! C'était un lundi matin, au commencement de l'année, que Charles parut dans notre ville. Oh! Charles est mon bien-aimé, etc.

« Comme il s'avancait dans la grande rue, les cornemuses jouaient haut et clair, et tout le monde se pressait sur son passage.

« Bientôt les clans arrivèrent avec leur bonnets bleus et leurs claymores brillantes. Ils venaient combattre pour les droits de l'Écosse et pour le jeune chevalier. Oh! Charles, etc.

« Ils abandonnaient leurs chères montagnes, leurs femmes et leurs enfans : tous tiraient l'épée pour le roi d'Écosse et pour le jeune chevalier. Oh! Charles, etc.

« Arrière, hommes des basses terres! A moi l'amour des jeunes filles! Le montagnard est revenu vainqueur avec le jeune chevalier. Oh! Charles est mon bien-aimé, etc. »

La poésie, qui avait relevé l'éclat du triomphe, resta longtemps fidèle à la défaite. Une foule de romances touchantes retracèrent les malheurs des vaincus : telles sont *Jemmy Dawson*, les *Lamentations de Strathallan*, les *Adieux au Lochaber*, ballade mélancolique que le docteur Cameron entonna en marchant au supplice, et qui fit fondre en larmes tous les assistans. En vain la France s'efforçait de rendre une patrie à ceux qui avaient fui les persécutions et l'échafaud. Les pauvres réfugiés chantaient tristement :

(1) *Song at the Concerts of the Nobility*, porte le titre de la chanson gravée, paroles et musique.

« Le soleil se lève brillant en France, et il est beau encore à son coucher ; mais ce spectacle a perdu le charme qu'il avait jadis pour moi dans mon pays natal. Ce n'est pas la pensée de ma propre ruine qui rend mes yeux humides, mais ma chère Marie et les trois petites créatures que j'ai laissées là-bas. Ah ! c'est mon cœur tout entier que j'ai laissé derrière moi dans mon pays ! »

Au contraire, du fond de l'Écosse, ceux qu'avaient épargnés la mort et l'exil s'élançaient par la pensée, au-delà de l'Océan, vers Charles (*over the water, to Charlie*).

« Je le jure par ce qu'il y a de plus sacré, si j'avais mille vies, je les donnerais toutes pour Charles !

« J'avais autrefois des fils, il ne m'en reste pas un. Dieu sait avec quelle peine je les avais élevés ! Eh bien ! je voudrais les voir encore naître, grandir, et les perdre tous pour Charles. »

Quel dévouement que celui qui inspirait de tels accens, et quelle amertume dans ces strophes aux renégats dont la fidélité de courte haleine s'inclinait complaisamment devant les faits accomplis !

« Vous, jacobites de nom, prêtez l'oreille : je vais proclamer vos fautes et flétrir vos doctrines. Il faut que vous m'entendiez.

« Qui fait la bonne cause ou la mauvaise ? Une épée courte ou longue, un bras faible ou fort pour la manier.

« Que faut-il pour devenir le héros d'une lutte fameuse ? Aiguiser le poignard des assassins, et dans une guerre impie traquer un parent comme une bête fauve.

« Laissez là de vains projets. Adorez le soleil levant et abandonnez à son destin un homme fini (*a man undone*). »

Hélas ! ces derniers mots étaient l'arrêt de l'histoire, et, tandis que ce Charles Stuart, objet de tant d'espérances, vieillissait obscur et amoindri, la dynastie de Hanovre, poursuivant ses destinées, finissait par rallier à sa cause les intérêts, les dévouemens, et jusqu'à la chanson elle-même. Il est en effet à peu près certain aujourd'hui que le *God save the king*, auquel on a si souvent, sur la foi de mémoires apocryphes, attribué une origine française, fut une manifestation de la réaction hanovrienne contre l'insurrection jacobite de 1745. C'est alors qu'il parut pour la première fois dans le *Gentleman's Magazine*, et qu'il fut chanté sur les théâtres de Londres avec des accompagnemens composés par les docteurs Burney et Cooke, qui, en attestant que le premier vers avait été primitivement *God save great James*, déclarèrent ne pas connaître l'auteur de la mélodie. Voilà les faits, tout le reste est du domaine de l'imagination.

Après l'insurrection jacobite, l'événement qui fit éclore le plus

de chansons en Angleterre est sans contredit l'invasion projetée d'abord par le directoire, puis par Bonaparte; mais si une prévention, naturelle du reste, ne nous abuse, elles brillent plus par le nombre que par la qualité. Certes on ne peut douter qu'un sentiment sincère et national ne les ait dictées. Ce ne fut pas le patriotisme, mais l'inspiration qui manqua à l'appel. Dans ces corps de défenseurs improvisés qui se formèrent alors sur tous les points de la Grande-Bretagne, et qui virent Burns et Walter Scott figurer parmi les volontaires de Dumfries et les cheveau-légers d'Édimbourg, on put bien enrôler les poètes, mais non la poésie elle-même, du moins la grande poésie qui survit à la circonstance, et qui en Allemagne, lors de la croisade de 1813 contre les Français, avec des interprètes tels que Koerner, Arndt, Uhland, produisit des chefs-d'œuvre admirés de ceux-là mêmes qu'ils vouaient à la haine et à la destruction.

On verra comment en Angleterre la chanson maritime devint plus particulièrement l'organe de la défense nationale contre l'étranger. En dehors de cette forme spéciale, nous serions vraiment embarrassé de citer des morceaux qui ne fussent pas blessans pour notre goût plus encore que pour notre patriotisme. Le *Chant des Volontaires de Dumfries*, composé par Burns dans les circonstances que nous avons rappelées, fait bien connaître l'état de l'esprit public anglais à cette époque, partagé entre la sympathie que lui inspiraient les libertés proclamées par la révolution française et la crainte de sa propagande à main armée; mais à côté de sentimens généreux dignes de nos respects il y règne une affectation de vulgarité indigne d'un poète aussi éminent. N'y a-t-il pas également une fâcheuse absence de délicatesse dans ce couplet d'une autre chanson publiée en 1795, où l'on cherche, avec plus de méchanceté que de noblesse, à tourner en dérision l'héroïque pauvreté de nos soldats?

« La vieille Angleterre n'aime pas les gasconnades, et les troupes que le brave duc d'York commande n'auront pas un train à la Buckingham; mais, riche de son commerce, elle peut du moins habiller ses défenseurs, et nos soldats sont à même de payer leurs dettes aux vôtres en souliers : vous ne pouvez pas nous en rendre autant. »

Il nous serait peu agréable de multiplier les citations de ce genre, appels à des passions qui, nous l'espérons, ont fait leur temps, bien qu'on s'efforce parfois de les ranimer. Nous aurions mieux aimé pouvoir citer quelque témoignage poétique de la fraternité d'armes qui a rapproché en Crimée et en Chine les soldats anglais et les nôtres; mais, bien que dans les rues de Londres plusieurs chansons populaires sur la bataille d'Inkermann, sur la prise de Sébasto-

pol, etc. (1), aient attiré nos regards par leurs enluminures criardes, nous n'y avons rien trouvé à citer, soit qu'en effet elles n'aient pas même les mérites du genre, soit peut-être qu'il leur manque ce prestige de la distance, qui, pour la poésie comme pour la peinture, est une condition indispensable à l'effet.

## II. — CHANSONS POPULAIRES, MARITIMES ET DOMESTIQUES.

Les chants maritimes de l'Angleterre forment un groupe important, dont la place est marquée entre les chansons historiques, qu'une analogie de forme en rapproche souvent, et les chansons populaires proprement dites. Ces chants de marins jouissent même d'une faveur toute particulière dans le royaume-uni. En pourrait-il être autrement? La vie du marin touche en Angleterre par mille côtés à la vie commune. Pour qui Shakspeare a-t-il écrit? Pour un parterre de matelots. Quels sont les noms que l'Anglais cite avec le plus d'orgueil? Ceux de ses braves amiraux. On a remarqué que Wellington n'avait jamais approché de la popularité de Nelson. Ajoutons que Waterloo n'a pas inspiré un chant qui puisse soutenir la comparaison avec *la Bataille de la Baltique* et le *Ye, mariners of England*, de Campbell. L'habit rouge pâlit devant la jaquette bleue dans l'estime des Anglais et dans les bonnes grâces des jolies filles d'Albion. Ils aiment à se personnifier dans leurs marins, comme la France dans ses soldats. Écoutez plutôt le *Rule Britannia*, qui est leur chanson patriotique, comme le *God save* est leur chanson *loyale*. Le *Rule Britannia* est un chant maritime bien plus que militaire.

« Lorsque l'Angleterre, à la voix du Tout-Puissant, surgit de l'azur des mers, elle reçut en partage l'empire des flots, et les anges gardiens la saluèrent de ce chant : Règne, Albion, règne sur l'Océan, car les Bretons ne seront jamais esclaves !

« Les nations moins heureuses que toi doivent tour à tour tomber sous le joug des tyrans ; mais toi, tu fleuriras grande et libre, objet d'envie et de crainte pour le reste de la terre. — Règne, Albion, etc.

« Tu te relèveras plus grande et plus majestueuse de toutes les attaques de l'étranger. Ainsi la tempête qui déchire les nuages ne fait qu'affermir dans ses racines le chêne de tes forêts. Règne, Albion, etc.

« A toi la palme de l'agriculture et du commerce ! à toi les faveurs des muses, sœurs de la liberté, fille chérie du ciel, couronnée de beautés sous la garde du courage ! Règne, Albion, etc. »

M. J. O. Halliwell, qui a publié pour la société Percy les *An-*

(1) L'une de ces dernières commence par ces lignes rimées, qui peuvent donner une idée du reste :

Oh! listen, you sons of the nation, now a glorious achievement is done,  
The stronghold Sebastopol is taken, this victory the Allies have won.

*ciennes ballades navales de l'Angleterre*, donne en tête de son recueil celle qu'il regarde comme la première en date. Elle paraît être du temps de Henri VI : c'est une peinture des tribulations réservées aux pèlerins anglais qui se rendaient par mer à Saint-Jacques de Compostelle. C'est tout à fait le pendant, sauf le théâtre qui est changé, de notre *Grande chanson des pèlerins de Saint-Jacques*. Tous les ans, à cette époque, comme on le voit par une correspondance du temps (1), il partait, des divers ports du sud de la Grande-Bretagne, de nombreux navires, avec des cargaisons de pèlerins qui étaient transportés par entreprise et à forfait; c'était quelque chose de semblable à nos trains de plaisir, ou plutôt à notre *œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte*, et ce sont les impressions de voyage d'un de ces pieux convois qui ouvrent, d'une manière plus édifiante qu'héroïque, la série des chansons maritimes de l'Angleterre. Il y a telle de ces chansons qui peut passer pour un abrégé des fastes de la marine britannique (*why I'm singing*). Le narrateur commence à la fameuse *Armada*, et ne s'arrête qu'à la bataille du Nil. Cette grande croisade catholique du xvi<sup>e</sup> siècle, où se trouvaient en jeu la foi religieuse et la prépondérance maritime de l'Angleterre et de l'Espagne, agit fortement de part et d'autre sur les passions populaires. Tandis que les *señoritas* de Séville et de Cordoue chantaient : « Mon frère Bartolo s'en va faire la guerre à la reine Élisabeth; il me rapportera un petit luthérien la corde au cou, et une petite Anglaise qui sera ma femme de chambre, » le grand mouvement de la défense nationale inspirait aux poètes d'Albion ces strophes émues :

« Dieu! lève-toi et protège-nous contre des envahisseurs sans merci, contre les entreprises des méchants. Abats nos ennemis, engloutis leurs puissans navires, brise leur force et leur courage. O Dieu! lève-toi, et sauve-nous pour l'amour de Jésus-Christ.

« En vain Parme et la cruelle Espagne s'avancent avec leurs légions païennes. O Dieu! lève-toi et sois notre armure. Nous mourrons pour nos foyers; nous ne changerons pas notre *credo* pour celui du pape, ni pour ses livres, ni pour ses cloches. Dût Satan venir en personne, nous lui donnerons la chasse et le refoulerons jusqu'au fond de l'enfer. »

Les exploits de sir Francis Drake, de Martin Frobisher, de tout cet essaim d'héroïques aventuriers qui firent redouter le pavillon anglais sur toutes les mers, forment le sujet d'une foule de chants animés et pittoresques. Il y en a un sur la prise de Cadix en 1596 (*an excellent song on the winning of Cadex*), qui respire toute l'ivresse de la victoire, et en même temps, il faut le dire, l'âpre ardeur du butin.

1) Ellis, *Original letters*, 2<sup>e</sup> série, t. I<sup>er</sup>, p. 110.

« Entrant alors dans les maisons des plus riches habitans, nous fûmes tout un jour à la recherche de leurs richesses et de leurs trésors. Dans quelques endroits, nous trouvâmes le pâté au four, le rôti à la broche; mais tous les hommes s'étaient enfuis.

« Nous visitâmes les boutiques qui regorgeaient de riches marchandises. Damas, satins, velours magnifiques, voilà ce qui s'offrait à nous, et nous mesurions le tout à la longueur de nos épées, etc. »

Ces idées de butin et de pillage reviennent souvent dans les chansons anglaises, et en affaiblissent un peu l'effet; il semble que, chez ces braves marins, le stimulant de *la part de prise* ait besoin de s'ajouter à celui du patriotisme. « A vos rangs, camarades (liron dans un couplet populaire) (1)! Nous pillerons, brûlerons et coulerons bas. La France est à notre merci, car les Bretons ne reculent jamais. Nous saccagerons tout ce qui nous tombera sous la main. Moll, Kate et Nancy rouleront sur les louis d'or. » Il est vrai que cela leur vaut les bonnes grâces des jeunes filles qui chantent de leur côté : « Je ne veux pas d'autre époux qu'un marin; il rapporte d'au-delà des mers des perles, des diamans, de la soie et du velours. Autrement nous autres, joyeuses fillettes, ne pourrions pas nous faire si braves. Voilà ce qui gagne notre cœur. Je ne veux pas d'autre époux qu'un marin. »

Quelquefois on établit un contraste entre le sort des marins anglais et celui des nôtres, comme dans ce passage, où le poète populaire s'est plus inquiété de frapper fort que de frapper juste : « Quelle heureuse vie mène le hardi matelot breton! Il se régale d'excellent punch et chante du matin au soir, sans craindre à bord la présence d'un rude geôlier, tandis que les Français gémissent sur leurs galères, condamnés à la rame et à la chaîne, et que leurs officiers ne répondent aux plaintes de leurs victimes qu'en redoublant leurs coups de fouet. »

Il existe sur le combat de la Hogue une chanson contemporaine commençant ainsi : « Le jeudi matin des ides de mai 1692, jour à jamais fameux. » C'est peut-être la meilleure relation de cette bataille mémorable. D'autres retracent les affaires plus récentes de l'*Aréthuse* contre la *Belle-Poule*, de la *Ville de Paris*, de l'*Avant-Garde*, et le lecteur français aime à y rencontrer les noms de Tourville, du comte de Grasse, de Brueys, cités honorablement, quoique parfois un peu estropiés, à côté de ceux de Rodney, de Howe, de Jervis, de Nelson. Toutes ces chansons, écrites en langage populaire, mais pleines de mouvement et de détails précis, forment un

(1) Inspiré sans doute par quelque tentative de débarquement sur nos côtes, celle de Saint-Cast en 1758 peut-être, où les assaillans rencontrèrent d'autres Bretons devant lesquels il fallut bien reculer.

véritable cours d'histoire de la marine anglaise à l'usage des marins et du peuple.

Qui croirait que la France y retrouve aussi quelques pages ignorées de ses gloires navales? *La Mort du capitaine Death* nous révèle un exploit dont on chercherait vainement la trace dans nos histoires maritimes. L'action se passe le 23 décembre 1757. Le navire anglais le *Terrible*, 26 canons, armé en course et monté par 200 hommes d'élite, vient de faire une prise, lorsqu'il rencontre la *Vengeance*, corsaire français; un combat furieux s'engage.

« De toutes parts, le feu, les explosions, les balles, brillent, résonnent, frappent. Les haubans sont tout déchirés, les ponts regorgent de sang; des monceaux de cadavres tombent dans la mer. A la fin, le fatal boulet désigné par le destin pour la mort du brave frappe notre capitaine : il tombe, son second le suit de près, puis chaque officier l'un après l'autre. Alors ce n'est plus qu'un carnage affreux qui rougit au loin l'azur des flots. Telle fut la fin du *Terrible*; seize survivans peuvent seuls en dire l'histoire funeste. Les Français furent vainqueurs, mais à quel prix! Plus d'un brave de leur bord suivit les nôtres au fond de l'Océan, et le bon vieux temps peut dire : « Depuis la reine Élisabeth, je n'ai pas vu le pareil du capitaine Death! »

Ainsi les Anglais ont conservé le nom et le souvenir de leur compatriote vaincu; notre indifférence a laissé perdre ceux des Français vainqueurs et du brave qui les commandait! On sait au reste avec quel amour le marin anglais parle de son vaisseau, seul objet inanimé qui, dans sa langue, ait un genre ou plutôt un sexe. Voici un des anciens de l'équipage qui va faire l'histoire du bâtiment.

« Enfans, voulez-vous savoir comment notre navire a gagné son nom? Je vais vous le dire. Quand il fut lancé, la renommée le baptisa ainsi : l'*Albion*, l'orgueil de la mer! Il n'y a que des braves dans son équipage. Au milieu des canons qui tonnent, c'est un lion dans les combats que l'*Albion*, l'orgueil de la mer.

« Il fallait le voir s'élançer du chantier dans les flots, et embrasser la mer en lui disant : Tu es à moi! etc. »

Cette ivresse, cette fascination de la mer, respire à un haut degré dans ces strophes, à peine traduisibles, de la chanson intitulée *the Sea*.

« La mer, la vaste mer, bleue, fraîche, sans limites! Elle roule autour des grands continens, tantôt s'élançant jusqu'au ciel, qu'elle semble braver, tantôt bercée comme un enfant dans son lit mobile. Je suis sur la mer, là où je voudrais toujours être, le bleu sur ma tête, le bleu au-dessous... Jamais je n'ai touché la terre, la terre plate et maussade, que je n'aie senti mon amour redoubler pour la mer profonde, et voulu retourner sur son



sein agité, comme un oiseau qui revole au nid de sa mère. Aussi fut-elle une vraie mère pour moi. J'y suis né, j'y veux mourir! »

Il serait superflu de citer tous les passages des chansons anglaises qui renferment des allusions à la vie et aux mœurs des marins. Notons seulement que des idées d'amour viennent s'y mêler pour en tempérer la rudesse. Dans la romance intitulée *Susanne aux yeux noirs*, le navire, à l'ancre dans les dunes, va partir, lorsqu'une jeune fille s'élançe à bord, demandant son cher William. Ce sont alors de pénibles adieux, des protestations de tendresse.

« Chère Susanne, ne crois pas ce que disent les hommes de terre, que les marins ont une maîtresse dans chaque port! Ou plutôt, oui, crois-en leurs paroles, car tu m'es présente en tous lieux.

« Si nous touchons aux rivages de l'Inde, je verrai tes yeux dans les diamans étincelans; les brises parfumées de l'Afrique me rappelleront ta douce haleine, et l'ivoire la blancheur de ta peau. Ainsi chaque beauté qui frappera mes regards réveillera en moi le souvenir d'un de tes charmes.

« Mais le contre-maître a donné le funeste signal : les voiles s'enflent au vent; Susanne ne peut rester plus longtemps à bord. Ils s'embrassent, ils soupirent. Le bateau qui l'entraîne semble regagner à regret le rivage. « Adieu! adieu! » s'écrie-t-elle, et longtemps encore sa blanche main s'agite dans les airs!... »

Voilà, dira-t-on, un marin bien galant et même un peu prétentieux. Il n'en est pas moins vrai que cette romance du poète John Gay est devenue populaire à bord, et l'on ne manque pas de la chanter sur les théâtres à l'époque de l'enrôlement des matelots.

Au quart de minuit, à l'approche d'une bataille, un marin solitaire se promène à pas comptés sur le pont.

« Si tu as laissé à terre quelque jolie fille, quelque maîtresse fidèle, qui ait passé bien des nuits à écouter le vent, quand la bataille commencera, ne pense qu'à bien servir ton canon, ou si quelque pensée d'amour traverse ton esprit, que ce soit pour t'animer à bien faire en songeant qu'à la nouvelle de la victoire elle s'écriera avec orgueil : « Mon brave Jack en était!... »

Des poètes distingués, Sheridan, Gay, Glover, Cowper, Thomas Campbell, Barry Cornwall, n'ont pas dédaigné de traiter ce genre éminemment national; mais le chansonnier maritime anglais par excellence est Charles Dibdin, né en 1745, mort en 1814, auteur de plusieurs des morceaux que nous venons de citer. Bien qu'il ne possède ni l'inspiration élevée du poète lyrique, ni les grâces plus légères qui charment les salons, il conquit la popularité du bord et du gaillard d'arrière par suite d'un concours de circonstances qui avaient fait de la marine, à l'époque où il parut, le dernier rempart de l'indépendance anglaise. Cette popularité, il la

méritait aussi par une réunion de qualités qui lui ont permis de dire avec un légitime orgueil : « Mes chansons ont été considérées comme un objet d'intérêt national; elles ont été la consolation de nos marins dans les longues traversées, dans les tempêtes, dans les batailles; on les a invoquées dans les révoltes pour le rétablissement de l'ordre et de la discipline. » Dibdin a réellement pratiqué *la philosophie nautique et la morale du petit hunier*, titres qu'il a donnés à deux de ses chansons.

La ballade touche de près aux poèmes narratifs tirés de la vie maritime. C'est surtout en Angleterre que ce mot de *ballade*, appliqué chez nous d'abord à un air de danse, puis à une poésie non chantée, servit à désigner la chanson épique et romanesque. Parmi les plus anciennes, il en est qui se rattachent à la féerie du Nord, que Trilby et Oberon nous ont rendue familière. Robin Goodfellow, ce chef des lutins, dont Shakspeare décrit les malices sans méchanceté en vers d'un charme incomparable, a inspiré plusieurs chansons qui ont reçu la consécration populaire. D'autres, qui touchent de plus près au monde réel, offrent, comme disent nos voisins, de ces *touches de nature* égales aux plus belles conceptions de l'art. Si nous voulions donner une idée de ces naïfs récits, dont on ne connaît ni la date, ni l'auteur, ni l'origine, mais qui s'imposent aux simples comme aux lettrés avec une séduction irrésistible, parce qu'ils réveillent des sentimens communs à l'humanité tout entière, nous choisirions *les Enfans dans les bois*, vieille ballade qu'admirait Addison, et qui a fait couler bien des larmes dans les *nurseries*, thème favori sur lequel on a composé en Angleterre des tableaux, des gravures, des drames, des pantomimes, et, qui le croirait? jusqu'à des scènes équestres, comme on le voit dans un roman de Dickens. En voici le sujet. Un gentilhomme du comté de Norfolk meurt avec sa femme, laissant deux enfans en bas âge, à savoir un petit garçon de trois ans, beau comme le jour, et Jane, jolie petite fille, plus jeune que son frère. Son oncle, à qui il les confie, conçoit le projet de se défaire d'eux pour avoir leur bien, et un an et un jour se sont à peine écoulés qu'il charge un scélérat de les emmener dans les bois et de les tuer; mais celui-ci n'en a pas le courage.

« Ils marchaient depuis bien longtemps, bien longtemps, et la nuit venait, et ils avaient faim. — Attendez-moi ici, leur dit-il, je vais vous aller chercher du pain. — Il partit du côté de la ville, mais ils ne le virent plus jamais revenir.

« Et ces deux jolis enfans s'en allaient errant çà et là, se tenant par la main. D'abord ils s'amuserent à cueillir des fleurs et des mûres sauvages, et leurs petites lèvres de rose en étaient toutes noircies; mais, quand la nuit devint tout à fait noire, ils s'assirent et se prirent à pleurer.

« Ainsi errèrent ces deux pauvres enfans égarés jusqu'à l'heure où la

mort vint finir leurs peines. Ils expirèrent dans les bras l'un de l'autre, ces chers petits innocens, et leurs corps gracieux ne reposèrent pas dans un tombeau; seulement le rouge-gorge couvrit de feuilles leurs restes abandonnés au fond des bois.»

Les ballades sur Robin Hood, qui forment un véritable cycle populaire, nous reportent aux premiers temps de la domination normande, soit qu'avec l'historien de la conquête on considère ce hardi aventurier comme le représentant de la nationalité saxonne, soit qu'on voie simplement en lui un *outlaw* devenu braconnier par nécessité, et, ainsi que le dit naïvement je ne sais quel vieux chroniqueur, « un bon voleur qui faisait beaucoup de bien aux pauvres gens. » Ces ballades ont été l'objet de publications spéciales en Angleterre, et sans s'y arrêter il suffira de remarquer ici que cette popularité du libre chasseur, du coureur de bois, n'avait pu naître qu'à une époque où les lois sur la chasse constituaient une des formes les plus dures de la tyrannie étrangère, et où l'*outlaw*, refoulé dans les forêts, était considéré comme un homme dépouillé de son bien, qui le reprenait où et comme il le pouvait. Aussi l'infraction à ces lois n'a pas cessé de passer en Angleterre pour un péché des plus véniels. Shakspeare ne s'en faisait pas faute, si l'on en croit les anecdotes recueillies sur sa jeunesse. Dans mainte ballade, telle que *Johnnie de Breadislee*, les forestiers jouent le rôle de traîtres, et les délinquans, comme dans *les Trois archers*, sont « de joyeux compères, des amis de la venaison et de la liberté. » Dans le comté de Nottingham, principal théâtre des exploits de Robin Hood, on répète encore une chanson de braconnier, de *poacher*, attribuée par la tradition à un gentilhomme du pays, adversaire déclaré des lois sur la chasse. Ainsi le braconnage n'est pas seulement le fait de jeunes étourdis ou de pauvres diables qui tuent du gibier pour vivre; mais, ce qui est bien caractéristique assurément, on en a fait une protestation et un acte d'opposition politique.

Du reste, les *sporting songs* en général forment une partie notable du répertoire lyrique de nos voisins. On ne s'étonnera pas que Fielding, à qui l'on doit le type du *squire* Western, ait composé des chansons de chasse. Il y en a sur la pêche, sur le turf, sur le jeu de cricket, et même sur le patinage. Parmi celles qui sont consacrées aux fêtes rurales et domestiques, beaucoup, antérieures au règne d'Élisabeth, ont péri, comme nous l'avons dit, à l'époque de la réforme. Qui pourrait énumérer tous ces *esbattemens* du bon vieux temps, ces naïves pratiques, ces cérémonies traditionnelles que le chant accompagnait presque toujours, et dont la plupart ne revivent plus que dans les ouvrages de Brand (*Popular antiquities*), de Strutt (*Sports and pastimes of England*), ou dans les tableaux de Maclise et les aquarelles de Taylor? C'étaient les fêtes de mai.

Des couples joyeux défilaient sous un dais de feuillage et formaient des rondes autour du chêne séculaire dont leurs refrains rappelaient le nom celtique (*Derry, Derry down*). Puis venait la solennité de Noël dans le vieux manoir féodal, où la tête de sanglier était servie en grande pompe au milieu des chants sacramentels, des grimaces du *clown* et des acclamations de tous les convives. Rappelons encore la Saint-Valentin avec ses déclarations poétiques et ses correspondances amoureuses, la veille des Rois, où, comme dans le Bessin normand, et presque dans les mêmes termes, les fermiers des comtés de Devon et de Cornouaille allaient processionnellement, des brandons à la main, conjurer les animaux nuisibles et appeler sur leurs vergers la bénédiction du ciel par des incantations rimées. Combien de délassemens utiles ou tout au moins de superstitions innocentes parmi toutes ces vieilles coutumes, que l'intolérance calviniste et puritaine a bannies des villes et des campagnes sous prétexte de papisme et de superstition ! Cependant M. Dixon a pu recueillir quelques-uns de ces poèmes et ballades, qui sont encore chantés en Angleterre par les paysans (1). Telles sont la *Chanson du Mai*, celle *des Faneurs*, de la *Moisson* (*Harvest-home*), de la *Meule* (*Barley-mow*), accompagnées souvent de refrains intraduisibles et de particularités traditionnelles. Pour celle-ci par exemple, on boit à la santé de la meule dans une mesure de liquide dont la capacité augmente à chaque couplet ; puis, quand arrive le dernier, on recommence en sens inverse : on part de la coupe la plus large et on finit par la plus petite. La fête de la moisson est quelquefois accompagnée d'un chant dialogué entre le *husbandman*, propriétaire cultivateur, et le *servingman*, celui qui travaille pour un autre ; la morale est celle de la fable de La Fontaine, *le Chien et le Loup*. Cet orgueil de *yeoman* et de *freeholder*, de cette classe qui constitue la force vive de l'Angleterre, est bien rendu dans la chanson du *Yeoman de Suffolk*.

« Voisins, puisque je suis requis de chanter, je vais vous dire la reine des chansons, car elle est en l'honneur d'une race qui ne le cède à aucune autre. Lorsque l'ordre commença sur la terre, chaque laboureur était roi ; il honorait la meule et la charrue ; sa ferme était sa cour, et tous se seraient avec respect autour de son foyer protecteur : tel est le fermier de Suffolk. »

Chaque province a ses types favoris dont les qualités ou les défauts forment le sujet de maint refrain populaire ; tel est le *marchand de chevaux du Yorkshire*, qui est proche parent de notre maquignon de Basse-Normandie. Parmi les défauts dont nous venons de

(1) *Ancient poems, ballads and songs of the Peasantry of England*. London 1846, in-8°.

parler, l'ivrognerie tient une place notable, et l'on voit souvent, placardées sur les murs des cabarets rustiques, de vieilles chansons où des textes de la Bible sont invoqués dans le sens d'une propagande tout opposée à celle des sociétés de tempérance. Une autre chanson bien anglaise est le *Smoking spiritualised*, le *Spiritualisme de la pipe*, composée en 1707 par le révérend Ralph Erskine, et qui se réimprime encore aujourd'hui :

« La fumée qui s'élève en l'air vous montre la vanité des choses mondaines que le moindre souffle fait évanouir. Faites cette réflexion et fumez votre tabac.

« Lorsque l'intérieur de votre pipe se noircit, pensez à l'âme souillée par le péché : alors le feu seul peut la purifier. Faites cette réflexion et fumez votre tabac. »

Nous voilà bien loin de la jovialité gauloise, où le vice s'étale parfois avec une franchise qu'on pourrait trouver excessive. Cependant le *Vieux Wichet et sa femme*, chanson populaire du nord de l'Angleterre, rappelle ces bonnes histoires de maris trompés si communes dans notre ancienne littérature, et nous ne serions pas étonné que cette vieille plaisanterie eût pris naissance de ce côté-ci du détroit :

« J'allai à l'écurie, et je vis un, deux, trois chevaux. J'appelai ma tendre épouse et lui dis : — Que font là ces trois chevaux sans ma permission? — Vieux fou, vieil aveugle, ne vois-tu pas que ce sont trois vaches que ma mère m'a envoyées? — Oh! oh! voilà qui est fort : trois vaches avec des selles sur le dos! On n'a jamais vu pareille chose. Le vieux Wichet est parti *cuckold*, *cuckold* il est revenu.

« J'allai dans l'écurie et je vis suspendues une, deux, trois épées. J'appelai ma tendre épouse, etc... — Ne vois-tu pas que ce sont trois broches que ma mère m'a envoyées. — Oh! oh! voilà qui est fort : trois broches avec des fourreaux! Le vieux Wichet, etc. »

Le pauvre homme en voit bien d'autres. Chaque partie de la maison lui réserve une surprise toujours exprimée avec la même bonhomie, toujours expliquée avec le même aplomb. Il arrive enfin dans la chambre et voit un, deux, trois hommes dans le lit.

« Que font là ces trois hommes sans ma permission? — Vieux fou, vieil aveugle, ne vois-tu pas que ce sont trois filles de basse-cour que ma mère m'a envoyées? — Oh! oh! voilà qui est fort : trois filles de basse-cour avec barbe au menton! On n'a jamais vu pareille chose. Le vieux Wichet est parti *cuckold*, *cuckold* il est revenu. »

La chanson va nous conduire à Londres avec ce brave fermier de Norfolk dont l'odyssée, sous le règne de Jacques I<sup>er</sup>, est le sujet

d'une ballade populaire (1), ou avec l'Écossais Robin Conscience qui, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, décrivait minutieusement ses impressions dans la capitale (2). Écoutez les cris de la Cité : « Achetez un balai (*Buy a broom*) ; cerises mûres (*Cherry ripe*) ! etc. Ce dernier air, chanté par M<sup>me</sup> Vestris dans *Paul Pry*, jouissait à Londres, il y a un certain nombre d'années, d'une immense popularité. C'est le même qui est connu en France sous ce titre : *Nos amours ont duré toute une semaine*. D'autres chansons nous initient aux mœurs des boutiquiers et des marchands. C'est la veuve *inconsolable* d'un riche marchand de la Cité qui, au bout de quelques mois, se remarie avec le premier commis et « fait réchauffer pour le festin des noces les restes du repas des funérailles. » Après *les Aventures de Nigel*, rien ne fait mieux connaître la vie des apprentis de Londres que la chanson de *Sally in our alley*. Les apprentis forment la transition entre les petits métiers et ces corporations puissantes auxquelles les princes tiennent à honneur d'appartenir, qui ont fourni des lords-maires à la Cité, des présidens à la chambre des communes, des ministres à la Grande-Bretagne. Qui ne connaît la légende rimée et chantée de *Whittington et son chat*, variation tout anglaise de notre *Chat botté*, et ce refrain que les cloches de Londres lui jetaient, alors que découragé il allait abandonner la partie :

Turn again, Whittington,  
Thrice lord mayor of London.

C'est une de ces traditions profondément nationales qui entretiennent dans les classes inférieures l'esprit de suite et d'entreprise, l'amour de l'indépendance conquise par le travail, nobles passions auxquelles l'Angleterre doit sa gloire et sa prospérité.

La chanson de Whittington porte ce titre caractéristique : *l'Avancement de sir Richard Whittington*. Une autre est intitulée : *l'Honneur d'un apprenti de Londres, ses belles actions en Turquie, et comment il épousa la fille du sultan*. Citons encore celle où l'on voit, au XV<sup>e</sup> siècle, un de ces marchands, comme notre Jean Ango, prêter des millions au roi pour faire la guerre à la France, puis brûler les billets dans une fête donnée au retour de l'expédition. Du reste les hommes des métiers ne contribuaient pas seulement de leur bourse, mais aussi de leurs personnes. Un des plus anciens de ces *songs of trades* rappelle, dans sa chronologie un peu confuse, « comment les apprentis de Londres signalèrent leur bravoure au

(1) *The Norfolk Farmer's Journey to London*, dans les *Roxburghe ballads*, publiées par J. Payne Collier. London 1847, in-4<sup>o</sup>.

(2) *Songs of the London prentices and trades*, publiées par Charles Mackay pour la Société Percy. Londres 1841, in-8<sup>o</sup>, p. 69.

siège de Tours, en France, et tinrent d'une main ferme à Boulogne l'étendard de Saint-George. Tournay et les villes de France que le roi Henry sut noblement conquérir redisent encore leurs prouesses.» Certes voilà de quoi racheter des actes de turbulence comme ces héros de la Cité s'en permettaient souvent, car il y avait le *bon* et le *mauvais apprenti*, comme Hogarth nous l'a si bien montré, et, si la muse populaire redisait les vertus du premier, elle était quelquefois forcée d'enregistrer les méfaits du second. Tel était ce George Barnwell qui vola son maître et tua son oncle, et dont la complainte fournit à Lillo le sujet d'un drame imité chez nous par Saurin.

Mais tout cela est du passé. Les chemins de fer font disparaître, avec la distance, les différences de mœurs entre les campagnes et les villes. Dans les premières, les progrès même de l'agriculture, auxquels il faut ajouter ceux des charges publiques, en demandant au paysan une somme de travail plus considérable, ne laissent guère de place aux danses ni aux chants joyeux du soir; quant aux créations du dimanche, la pruderie anglicane y a depuis longtemps mis bon ordre. Dans les villes, le *time is money* règne encore plus despotiquement, et la chanson, pour qui jadis la fuite du temps n'était qu'un encouragement au plaisir, en est réduite à marquer le retour du travail, comme le cadran d'une manufacture :

« Par ce verre qui circule gaîment, nous pouvons voir comment passent les minutes. Ce tonneau vide nous dit que la nuit est avancée. Bientôt le jour affairé va nous arracher à nos divertissemens. Enfans du souci, le jour est fait pour vous. »

La chanson populaire suivra-t-elle la société moderne dans ses transformations? Née du loisir et de l'insouciance, s'accommodera-t-elle de notre vie anxieuse et incessamment préoccupée des intérêts matériels? Le café-concert sera-t-il son dernier mot, ou plutôt ne trouvera-t-elle pas des formes nouvelles pour répondre à de nouveaux besoins? En chanson comme en politique, il y a la bonne et la mauvaise popularité. Si l'on jugeait le goût littéraire et le sens moral d'une nation par les refrains qui courent les rues à un moment donné, on s'exposerait à être sévère, disons mieux, injuste. L'idéal trouvera sa voie, même à travers le réseau des railways et la fumée des usines. En attendant, parlons toujours au peuple un langage digne de lui, et, si nous voulons qu'il ait une poésie, sachons la lui montrer quelquefois, non telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être.

Nous avons cherché par exemple si les mœurs électorales, déjà anciennes en Angleterre, avaient donné lieu à quelque production

de ce genre qui fût digne d'être citée. La *Chanson du pauvre électeur* (*the poor voter's song*), qui parut il y a environ vingt ans, dédiée à lord Russell, mériterait d'être populaire :

« Ils me savaient pauvre, et ils m'ont cru vil. Ils m'ont jugé d'après leurs pareils, qui n'adorent que l'ignoble Mammon. Ainsi ils m'ont offert de l'argent pour mon vote, enfans, pour mon vote! Honte à mes supérieurs (*my betters*), qui veulent acheter ma conscience!

« Mon vote! mais il n'est pas à moi, pour que j'en dispose à ma fantaisie. Je le dois à mon pays, et, tant que je pourrai, je le garderai pour le donner au plus digne, comme doit faire un homme, enfans, un homme, entendez-vous?

« Si j'avalais l'hameçon qu'ont amorcé pour moi de vils corrupteurs, comment oserais-je regarder mes fils en face? Comment leur montrerais-je le droit chemin, alors que j'entendrais nuit et jour une voix qui me reprocherait mon crime? Entendez-vous, enfans? mon crime! » (Il y en anglais mon péché, *my sin.*)

Les idées radicales et socialistes ne pouvaient manquer d'avoir leurs interprètes dans un pays qui, dès le temps de Wat Tyler, avait répété le hardi refrain : « Quand Adam bêchait et qu'Ève filait, où était alors le gentilhomme? » et la chanson populaire offrait un moyen de propagande tout trouvé. Sans parler des *Jolly Beggars* de Burns et des *Luddists* de Byron, qui offrent un curieux sujet de comparaison avec *les Gueux* et *les Contrebandiers* de Béranger, la *Chanson de l'aiguille* de Thomas Hood, le *Convoi du pauvre* de Th. Noël, *Gaffer Gray* de Th. Holcroft, peignent sans doute d'une manière poignante les misères du peuple. *Phæbé Morel la négresse* est une protestation contre l'esclavage, inspirée par *l'Oncle Tom* de M<sup>me</sup> Beecher-Stowe. M. Gerard Massey, qui reconnaît pour ses instructeurs politiques Thomas Paine, Volney et Louis Blanc, va un peu plus loin : il est tel de ses refrains audacieux qui rappelle la devise des ouvriers lyonnais : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant! » Mais parmi ces chansons un petit nombre seulement a pénétré dans les districts industriels et dans les affiliations d'ouvriers. Les autres ont trouvé des lecteurs plus ou moins sympathiques dans le royaume-uni; il leur a manqué la consécration de la foule.

### III. — CHANSONS ÉCOSSAISES ET IRLANDAISES.

Le vieil amour des Celtes pour la mélodie et le chant semble avoir donné à l'Écosse et à l'Irlande ce qu'on a contesté plus ou moins justement à l'Angleterre, une poésie lyrique et une musique nationales. Le nord de la Grande-Bretagne fut toujours renommé



pour ses chansons, et Walter Scott remarque que la ballade a mieux conservé sa popularité en Écosse que de l'autre côté de la Tweed. Il en voit la cause dans les mœurs d'une contrée sauvage et reculée, qui ne pouvaient être les mêmes que celles des populations répandues sur un territoire plus riche et mieux cultivé. Quatre volumes, dit-on, composent la bibliothèque d'un *houilleur* (*collier*) écossais : la *Confession de foi* et la Bible pour les parens, la *Vie de Wallace* pour le fils, et un recueil de ballades pour la fille (1). Tandis que ces recueils en Angleterre sont empruntés aux bibliothèques, aux cabinets des curieux et des érudits, en Écosse ils sont la plupart du temps tirés de sources orales, et, si nous pouvons parler ainsi, imprimés sur le vif. Walter Scott, James Hogg le berger d'Ettrick, Jamieson, John Leyden, ont pu recueillir ainsi un grand nombre de chants écossais de la bouche des paysans, des colporteurs, des vieilles femmes, et surtout des joueurs de cornemuse attachés de père en fils à d'anciennes familles ou à des villes : tel était le vieux Robin Coastie, mort en 1820, *piper* de Jedburgh, où ses ancêtres remplissaient cet office depuis trois siècles.

La musique écossaise a des modulations caractéristiques qui consistent en de fréquens passages du majeur au mineur, en de brusques intervalles de la tonique à la dominante, appropriés à la tablature de la cornemuse (*bagpipe*), qui n'a que neuf notes. Plusieurs airs, malgré quelques chutes étranges pour nos oreilles, ont une mélodie suave et mélancolique. Des écrivains italiens, Tassoni et Gesualdo, ont fait honneur au roi Jacques 1<sup>er</sup> d'Écosse de ce caractère particulier de la musique écossaise. D'autres l'attribuent à la vie solitaire que mènent les bergers par qui ou pour qui la plupart de ces airs ont été composés. On en cite dont David Rizzio aurait été l'auteur ; il en est d'autres qui reproduisent, avec des paroles plus ou moins profanes, d'anciens chants de l'église catholique, — *John, come, kiss me now*, — *Auld lang syne*, — *John Anderson my Joe*, — *We're a' noddin*. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus agréable à entendre, même au point de vue purement musical, que plusieurs de ces mélodies : *Charlie is my darling*, *the Blue Bells of Scotland*, *Auld Robin Gray*, enfin *Robin Adair*, que Boïeldieu a intercalé dans le troisième acte de *la Dame blanche*. D'ailleurs il suffit de rappeler, pour l'honneur de la musique écossaise, que Haydn et Beethoven n'ont pas dédaigné de composer des accompagnemens pour des collections d'airs écossais.

(1) Nous avons sous les yeux quelques-uns de ces recueils populaires : *The budget of Mirth*, *The friskie Songster*, *The winters evening Companion*, publiés à Glasgow chez Lumsden dans un format portatif, au prix de six pence, et accompagnés de gravures grossièrement coloriées.

Les chansons écossaises ont un goût de terroir bien prononcé, comme les mélodies mêmes qui les accompagnent. Ce n'est pas qu'on ne retrouve dans les plus anciennes quelques affinités avec les chants scandinaves, dans celles d'une date plus récente des coïncidences avec de vieux refrains français (1), qui s'expliquent du reste par les relations amicales sans cesse entretenues entre les deux pays. Il faut néanmoins distinguer dans les chansons écossaises deux sources d'inspiration et deux manières tout à fait différentes.

Dans les ballades, les mœurs primitives et sauvages ont laissé leur empreinte. Ce qui domine, c'est la rêverie scandinave, la rudesse germanique et quelquefois la richesse d'images des poésies serbes et helléniques. A cette veine primitive se rapportent *Edward*, *Edward!* que Herder a traduit en allemand, — *la Cruelle Mère*, *la Cruelle Sœur*, *the Water of Wearie Well*, chants bizarres et saisissants qu'il faut lire, non dans les versions affaiblies de Percy, mais dans la forme naïve que la critique moderne a su restituer. Un petit poème d'une étrange tristesse suffira pour donner une idée de ces poésies originales reproduites par M. Dixon (2).

#### LES DEUX CORBEAUX.

« Comme je me promenais tout seul, j'entendis deux corbeaux se parler; l'un dit à son camarade : « Où irons-nous dîner aujourd'hui? »

— « Derrière ce vieux mur en terre git un chevalier nouvellement tué, et personne ne sait qu'il git en ce lieu, excepté son épervier, son chien et sa dame.

« Son chien est allé à la chasse, son épervier lie pour un autre maître les oiseaux sauvages, sa dame a pris un autre serviteur; ainsi nous pourrions faire un bon repas.

« Toi, tu te percheras sur sa blanche poitrine, moi, je lui arracherai avec mon bec ses beaux yeux bleus, et des boucles de ses cheveux blonds nous boucherons les fentes de nos nids.

« De ses amis plus d'un mène grand deuil, mais nul ne saura jamais où il est tombé, et sur ses os dépouillés et blanchis le vent soufflera incessamment. »

C'est à cette catégorie que se rattachent les *Chants des border écossais et anglais*, recueillis par Walter Scott et par W. Frederick Sheldon (3), car les limites des deux territoires se confondent, et,

(1) Entre autres la ronde *Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés*, — *le Conjurateur et le Loup*. — *la Chanson des nombres*, etc. Voyez Chambers, *Popular rhymes of Scotland*, p. 179, 199, etc.

(2) *Scottish traditional versions of ancient ballads*. London 1845, in-8°.

(3) *Minstrelsy of the Scottish Border*. — *Minstrelsy of the English Border*. London 1847, in-8°.

comme les *freebooters* d'autrefois, les chansonniers et les collecteurs ont souvent fourragé indirectement sur l'une et l'autre frontière. On chasse sur les deux versans des Cheviots, et tous ces lieux auxquels s'attache une notoriété romanesque et sanglante, Flodden, Otterburn, Halidon-Hill, séparés ou non par la Tweed, sont compris dans un rayon de quelques milles d'étendue. Nous n'insisterons pas ici sur ces scènes de violences et quelquefois d'héroïsme sauvage que les romans de Scott nous ont rendues familières. *Johnie Telfer*, les *Adieux de lord Maxwell*, les *Plaines de lady Anne Bothwell*, surtout *Chevy-Chace*, cette véritable épopée du *border* écossais dont la grandeur sauvage parlait si vivement à l'âme de sir Philip Sidney, sont dans toutes les mémoires. Les chants du *border* anglais sont moins connus. On y voit, à la bataille d'Otterburn, le nom normand des Umfreville mêlé à celui des Douglas et des Percy. *The Laidley Worm* reproduit quelques traits de notre Mélusine, et *le Décret de Borthwick* est tout à fait le pendant de notre légende normande de *la Côte des deux Amans*.

Les chansons d'amour forment dans la poésie écossaise un groupe d'un tout autre caractère. On y remarque une inspiration généralement douce mêlée à des sentimens de dévotion assez exaltés. Ainsi une jeune fille parle de son amant avec une maussaderie toute puritaine. « Il ne dit pas ses grâces à ses repas; jamais il ne prend le Livre (*the Beuk*, c'est-à-dire la Bible); ses lèvres ne sont pas des lèvres à psaumes. La bouche qui ne chante pas les louanges du Seigneur n'est pas faite pour courtiser une jeune fille. »

Les images de la vie champêtre et domestique marquent en quelque sorte d'une empreinte uniforme la plupart de ces compositions. Ce sont de longues journées passées en compagnie de jolies filles (*bonny lasses*) aux cheveux blonds sur les bords de l'Ayr ou de la Clyde, ou sur des gerbes de foin nouvellement coupé et dont la senteur pénétrante nous arrive avec le chant des oiseaux, les sons de la cornemuse et le tintement lointain des cloches du village. Pour se faire une idée de cette poésie, il faut lire *Marie la Montagnarde* de Burns, *les Collines de l'Yarrow*, *les Rives de l'Ayr*, car, ainsi que le remarque Washington Irving, « beaucoup de ces simples effusions de la muse pastorale écossaise sont liées aux souvenirs de localités chères au poète, de telle sorte qu'il n'y a pas une montagne, une vallée, un ruisseau, un village dont le nom ne soit associé à quelque air favori dont il devient comme la note fondamentale en réveillant une foule d'associations délicieuses. »

Quelquefois cependant l'amant est séparé de sa maîtresse par des distances considérables. Il entreprend de longues excursions nocturnes pour la voir furtivement à la fenêtre de son *cottage*. Les ha-

sards de ces pérégrinations aventureuses à travers un pays romantique et accidenté, les joies et parfois les entraînemens du rendez-vous, les attaques d'un père ou d'un rival jettent dans ces petits drames du mouvement et de la variété. L'amour en cheveux blancs est encore un thème favori de la chanson écossaise. *Le Vieux Robin Gray* a été popularisé en France par une imitation assez faible de Florian. *John Anderson, my Joe*, de Burns, est un reflet heureux de la fable grecque de Philémon et Baucis.

« John Anderson, mon vieux John, nous avons monté la colline ensemble, et nous avons connu l'un avec l'autre plus d'un jour joyeux. Maintenant, John, il faut redescendre; mais nous cheminerons la main dans la main, et, arrivés au pied, nous y dormirons ensemble, John Anderson, mon vieux John. »

Mais c'est dans la courte chanson de Smyth, intitulée *le Père mourant à sa fille*, qu'il faut chercher le véritable spécimen de ce que les Anglais appellent *songs of affections*.

« Tu as marché à mes côtés dans la vie; tu as été l'ange de mon foyer. Tu savais trouver pour mon fauteuil le coin le plus chaud, et tu faisais entendre à mon oreille un peu dure ce que disait le visiteur, alors que je voyais un sourire errer sur les lèvres des assistans. Quand ma mémoire se fourvoyait, c'est encore toi qui venais à mon secours et qui interprétais ma pensée. Tu as soutenu ma tête quand je me suis couché pour le dernier repos; enfin à ce moment suprême tu es là pleurant à mon chevet. »

L'antiquaire Ritson se demande en quoi la chanson irlandaise se distingue de l'anglaise, étant écrite dans la même langue par des descendans de colons anglais. On sait en effet, et ce n'est pas un des moindres griefs de l'Irlande, que le Saxon vainqueur lui imposa son langage, proscrivit les anciens bardes du pays, et ne crut pas sa conquête achevée, si elle ne s'étendait à la chanson. « On nous a forcés, dit avec amertume un écrivain irlandais, de chanter nos griefs dans la langue de l'opresseur! » Mais le poète populaire a trouvé le moyen de rester national en dépit de la forme étrangère qu'on lui imposait : il a pensé en irlandais, et souvent même jeté dans ses refrains, comme une protestation, quelques mots de cette langue chère et proscrite. Ainsi ont procédé tous ces poètes vraiment nationaux dont il ne faut pas confondre les productions avec les contrefaçons pseudo-irlandaises à l'usage des théâtres de Londres, tous ces poètes irlandais de race, tels que Griffin, Banim, Callagan, Ferguson, Lever, Davis, Walsh, et surtout Mangan, qui s'est borné le plus souvent à traduire les vieux *caoinés* ou chants erses conservés traditionnellement dans la mémoire de quelques vieilles femmes et dans les provinces les plus reculées. C'est pour n'avoir

pas fait la part de cet élément celtique toujours persistant sous l'idiome imposé par la conquête que Ritson ne trouvait pas de réponse satisfaisante à la question qu'il s'était posée. Il est certain qu'il y a dans la chanson populaire irlandaise une certaine *humour*, un tour particulier d'expression que les Anglais rendent par le mot *quaintness*, et qui ne se trouve pas ailleurs. A quoi l'attribuer, si ce n'est à ce fond celtique qui s'y fait jour à travers la forme anglaise dont on l'a recouvert? M. Croker, qui a recueilli les chants populaires de l'Irlande, constate que le caractère national est éminemment sympathique au genre de la chanson. « Heureux ou malheureux, dit-il, triste ou gai, l'enfant d'Érin chante toujours, et dans toutes les situations on pourrait dire de lui ce qu'un roi de Sardaigne disait des Français : Eh bien ! comment va la petite chanson ? » Quoique malheureuse et déshéritée au profit de sœurs mieux traitées par le sort, l'Irlande, cette Cendrillon des nations, comme l'appelle un de ses écrivains, est restée fidèle à cette forme de littérature poétique et musicale depuis le temps où, sous chaque toit, son antique hospitalité tenait toujours deux harpes à la disposition du voyageur.

Nous retrouvons les Stuarts et la France dans la plupart des chansons historiques irlandaises. Au fond de cette double sympathie, la haine contre l'Angleterre entrait sans doute pour beaucoup, et l'on chante encore ce refrain en chœur dans le sud de l'Irlande : « Jetons à la mer ces intrus Saxons ! ils sont venus sans être invités ; donnon-leur la bienvenue avec l'épée ! »

*Boyne Water* et *la Mort de Schomberg* sont citées comme les meilleures chansons de la première guerre jacobite en Irlande. Nous en parlons ici parce que les sentimens en sont tout irlandais et que le drame historique auquel elles se rapportent eut son dénouement en Irlande. En voici une qu'on attribue au capitaine Ogilvie, l'un des cent gentilshommes qui, à la suite de la défaite du roi Jacques, formèrent en France la brigade irlandaise, et, après des prodiges de valeur, périrent presque tous sur les bords du Rhin.

« Ce fut pour notre roi légitime que nous abandonnâmes les rives de l'Écosse et que la terre irlandaise nous vit combattre.

« Maintenant nous avons fait tout ce que les hommes peuvent faire, et nous l'avons fait en vain. Adieu mes amours et ma terre natale, car il faut traverser l'Océan !

« Il se retourna au moment de quitter le rivage de l'Irlande, et tira vivement les rênes en s'écriant : Adieu ma chère, adieu pour toujours !

« Le soldat revient des guerres, la mer rend le matelot à ses foyers ; mais je me sépare de mes amours pour ne les revoir jamais.

« Quand le jour a disparu, quand la nuit est venue et que le sommeil

donne à tous le repos, je pense à celui qui est au loin, et je pleure tant que la nuit est longue. »

Les tentatives jacobites du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont nous avons suivi en Angleterre les péripéties poétiques et l'issue fatale, eurent aussi leur retentissement sur cette terre d'Érin, vouée, comme l'Écosse, aux nobles et stériles dévouemens. Les Irlandais accompagnèrent de leurs vœux le prétendant, et une chanson allégorique composée en son honneur, *l'Oiseau noir royal*, figure encore au nombre des refrains proscrits que le paysan aime à répéter. Les troubles de 1760 avaient leur source dans des conflits agraires, mais ils se rattachaient à de certains mots d'ordre politiques. Ainsi les *white-boys* avaient coutume de marcher la nuit en chantant sur des airs jacobites : « Nous sommes les enfans sans peur qui allons de nuit avec la cocarde blanche. » Un recueil anglais (1), qui donne de curieux détails sur ces manifestations demi-socialistes, demi-politiques de l'Irlande, n'a pas de peine à démontrer qu'il y avait peu de logique dans ces appels désespérés à des points d'appui si divers. « On s'adressait aux Stuarts, dit la *Revue de Westminster*, comme à des amis de l'indépendance irlandaise; or aucune dynastie ne lui fut plus hostile. On comptait sur les républicains français pour restaurer la vieille aristocratie irlandaise. Plus tard Napoléon était invoqué comme le champion des libertés de l'Irlande, et notre gracieuse reine est associée aux honneurs rendus à O'Connell. » Ajoutons qu'en 1798 les Irlandais se servaient d'un symbole monarchique pour désigner la France républicaine, et donnaient un caractère religieux à une guerre où leurs alliés étaient *des infidèles*. Ainsi l'on chantait : « Nous arborerons la harpe et la fleur de lis, et nous réduirons en poussière nos tyrans hérétiques (2). » Du reste, c'est une grande erreur, assure-t-on en Angleterre, de supposer que les républicains français étaient populaires dans le sud de l'Irlande. « Napoléon au contraire, dit l'auteur de l'article, avait toutes les sympathies (*was an universal favourite*). Encore aujourd'hui le paysan irlandais ne parle de lui qu'avec l'expression du regret, et son exil à Sainte-Hélène fut déploré dans des centaines de ballades dont la popularité n'est pas encore épuisée. Par une de ces allégories qui leur sont familières, les poètes irlandais l'ont personifié dans une chanson intitulée *le Verdier* (*Green Linnet*), qui fait pendant au *Royal black bird*. Quelque bizarre que puisse paraître cette association du nom de Napoléon à celui du prétendant, il est à

(1) *Westminster Review*, vol. xxxiii. *Illustrations of the Whiteboyism*.

(2) T. Crofton Croker, *Popular songs illustrative of the French invasions of England*. London 1847, in-8°.

peine moins étrange de trouver ses louanges accouplées à celles de la reine Victoria dans une ballade, *les Gais moissonneurs* (*the Jolly shearers*), publiée en 1840, et si populaire, que l'éditeur nous assura qu'il ne pouvait suffire à l'impression. Nous tenons d'ailleurs de la plus sûre autorité, c'est-à-dire des marchands de chansons, que même les vieilles ballades les plus en faveur ne se vendraient pas, si l'on n'y cousait une strophe en faveur de sa majesté. »

Nous avons laissé parler l'écrivain anglais parce que plus d'un enseignement ressort de ses paroles. « Les inconséquences que vous nous reprochez, pourrait dire l'Irlande, viennent de nos malheurs, qui sont votre ouvrage. Enfants de l'imagination, nous nous consolons par des chansons des maux que vous, peuple logique, vous nous avez infligés... » Il y a du moins chez l'Irlandais deux choses qui ne changent pas, qui le suivent partout dans sa fortune errante, et auxquelles dans le malheur, dans l'exil, dans la persécution, il demeure invinciblement attaché : c'est la foi religieuse et l'amour du sol natal. Nous avons entendu *l'Exilé d'Érin*, petit poème national, chanté par une voix irlandaise. Cette ballade touchante se termine ainsi :

« Mais oublions, pauvre exilé, ces douces images de la patrie absente. Je vais mourir : ô mon pays, reçois mon dernier vœu. Terre de mes pères, verte Érin, quand mon corps glacé reposera dans la tombe, quand mon cœur aura cessé de battre, que tes prairies soient toujours verdoyantes, que l'Océan n'ait pas d'île plus chérie que toi, et que tes bardes chantent à jamais le refrain national : *Erin Mavourneen, Erin go Bragh* (1) ! »

Quand la chanteuse en vint à ce dernier couplet, ses yeux et sa voix se remplirent de larmes ; sa main glissa le long des cordes de sa harpe, et elle ne put achever la ballade qui lui rappelait trop vivement le pays natal.

Les ouvriers irlandais, en si grand nombre à Londres, ont un club où, pour six pence par tête, ils passent la soirée à boire et à chanter. Leur chanson favorite est une espèce de complainte intitulée *l'Étranger irlandais* :

« O Érin, triste Érin, avec quelle tristesse je récapitule les griefs de ton île si maltraitée ! Je pleure le sort de tes enfans réduits à errer au loin sur des rivages étrangers. Donnez-moi les moyens de traverser l'Océan, et l'Amérique pourra m'offrir un abri contre la misère ; mais, tandis que je reste encore sur ses bords, je puis donner un regret aux joies que je ne connaîtrai plus.

« Adieu donc, Érin, et ceux que je laisse pleurant sur ce rivage désolé !

(1) « Irlande ma chérie, Irlande pour toujours. »

Adieu à la tombe où repose mon père! adieu à tous les plaisirs! — J'avais autrefois un foyer, j'erre maintenant en étranger sur le sol anglais. Oh! donnez-moi une patrie, ou donnez-moi la tombe. — Oui, la liberté, c'est tout ce que je demande!»

*Les Plaintes de l'émigrant irlandais, la Mère de l'émigré, l'Émigrant irlandais en Amérique*, tels sont les titres qui nous frappent à chaque page dans un recueil de chansons irlandaises éminemment populaire (1), et dont les termes mêmes rappellent la grande plaie sociale de ce malheureux pays. Parmi ces chansons, *Gille Marchree* (2) est une des plus connues. C'est un amant qui va chercher au-delà des mers l'or à l'aide duquel il triomphe des résistances d'un père avare ou prévoyant. Dans une autre, l'émigrant dit en parlant de ces terres lointaines où la misère le pousse : « On assure que le soleil y brille toujours, *qu'il y a là du pain et du travail pour tous*; mais ce pays, fût-il cent fois plus beau, ne me fera pas oublier la pauvre et vieille Irlande. » Enfin un autre de ces exilés volontaires, devenu par le travail heureux et libre au-delà de l'Océan, gémit en mourant à l'idée de reposer si loin de sa patrie : « Oh! si les âmes peuvent quitter le lieu marqué pour leur dernier sommeil, je veux te revoir, terre chérie par-dessus toutes les autres, je veux que mon ombre plane légèrement sur tes vertes vallées, je veux vous visiter encore, bois de *Kylinoë*, où, enfant, j'errai tant de fois. » Persécution, misère, exil, telles sont les notes douloureuses qui reviennent sans cesse dans la chanson irlandaise, et dont la monotonie même accuse l'état social dont elle est l'expression.

« C'est une plume et non une pierre que vous jetez au vent, quand vous voulez savoir d'où il souffle. Ainsi la chanson, chose légère, vous en dit souvent plus sur la direction de l'esprit public que de lourds chroniqueurs ou de graves historiens. » Cette image ingénieuse, que nous empruntons à un humoriste anglais, fait bien sentir tout ce qu'une étude en apparence frivole peut apporter de lumières utiles à l'histoire des peuples et des littératures. Appliquée à l'Italie, puis à l'Angleterre, l'étude de la chanson nous a révélé chez l'une et chez l'autre des particularités caractéristiques rendues plus sensibles encore par le contraste. A la double influence de l'antiquité classique et du catholicisme, que nous présentait le premier pays, s'est substituée, dans le second, celle des mœurs germaniques et des croyances protestantes et puritaines. Nous y avons vu la chanson, au lieu de s'épanouir en plein soleil, se cantonner auprès du foyer, se dégager des brouillards d'un ciel sombre, se colorer du

(1) *The ballad poetry of Ireland*, by Ch. Gavan Duffy. Dublin 1845, in-18.

(2) En irlandais, « celle qui illumine mon cœur. »



milieu légendaire et fantastique qui l'entoure, ou bien, mêlée au monde réel (car c'est une des singularités de la race anglo-saxonne que d'allier le goût du surnaturel à un esprit très positif), refléter l'existence laborieuse des campagnes, la vie active et affairée des villes. Nous y avons saisi encore d'autres différences : là où l'Italien se contente d'un sentiment vague, d'un simple prétexte pour le chant, l'Anglais veut se prendre à des sentimens précis comme les affections domestiques, à des intérêts matériels, à des faits réels, ou tout au moins à des récits même imaginaires. Voilà pourquoi nous avons vu les chants historiques et les ballades tenir une grande place dans la littérature dont nous avons à signaler les principales manifestations. D'ailleurs, plus heureuse que l'Italie, l'Angleterre a de bonne heure conquis sa nationalité ; elle a pu chanter les événemens de son histoire, tandis que la péninsule fut longtemps réduite à des aspirations vers l'indépendance et l'unité qui la fuyaient toujours.

Le caractère national ne pouvait manquer de laisser aussi sa trace dans les chants populaires : là une bonhomie qui va jusqu'au laisser-aller et quelquefois jusqu'à l'oblitération du sens moral ; ici le sentiment de la dignité individuelle poussé jusqu'à la raideur et à l'insociabilité. En passant du midi au nord, l'imagination devient aisément de la fantaisie, la gaité n'est plus que de l'*humour*. Enfin les différences provinciales, trop longtemps persistantes en Italie, ne sont pour la Grande-Bretagne qu'une exception, surtout sensible en Écosse et en Irlande, pays de race distincte. Cependant l'histoire de la chanson populaire chez les deux peuples ne se borne pas à confirmer certaines données générales ; elle nous permet encore de saisir quelques particularités intimes, trop souvent omises ou dédaignées. De même que nous avons pu signaler chez la muse populaire italienne quelques accens mâles et patriotiques qu'on n'attendait pas d'elle, des recherches analogues consacrées à la chanson anglaise nous ont révélé, chez cette race anglo-saxonne si dure, si impénétrable en apparence, une veine d'émotion contenue et des élans sympathiques qui modifient, en les complétant, les idées admises jusqu'à ce jour sur la littérature et le caractère des populations britanniques.

E.-J.-B. RATHERY.

---

# L'ÉCOLE DE ROME

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

---

S'il est une institution que l'Europe nous envie, parce qu'elle est libérale, féconde, glorieuse, c'est l'Académie de France établie à Rome dans le palais des Médicis. Les autres peuples se procurent aussi bien que nous des canons rayés, des frégates cuirassées et des constitutions; mais aucun pays n'a osé encore imiter la générosité de la France, qui envoie chaque année à Rome l'élite de ses jeunes artistes, leur offrant pour cinq ans l'indépendance, le commerce des chefs-d'œuvre, le ciel inspirateur de l'Italie, le temps de se révéler à eux-mêmes, l'émulation de la vie commune, des traditions fortifiées par deux cents ans de grandeur. Telle est cependant la légèreté de l'esprit français, tel est le besoin de niveler, qui est la maladie de notre siècle, telle est la joie de détruire toute supériorité, même celle du talent, que des voix s'élèvent pour attaquer l'école de Rome. Je comprends ses ennemis, qui veulent qu'on la supprime; ils sont francs, ils avouent qu'elle est un obstacle aux folles aventures, une digue contre l'anarchie dans les arts; ils sortent peut-être de l'exposition des *refusés*. Je ne comprends pas ses faux amis, qui demandent qu'on la réforme, qui avouent en gémissant qu'elle s'affaiblit, qu'elle attend des remèdes, et qui proposent d'abaïsser le recrutement, de diminuer le nombre des pensionnaires, de les exempter d'une partie de leurs travaux, de réduire le temps de leur séjour à Rome, de les disperser libres et sans direction dans les diverses contrées du monde, afin qu'ils contemplent les danses des almées en Orient, les courses de taureaux en Andalousie et les manœuvres de l'armée prussienne à Berlin. A ceux-là je crierai de toutes mes forces : « Un peu d'audace, et frappez au cœur ! Si l'école

de Rome doit succomber, qu'elle tombe d'un seul coup avec son passé, ses institutions, sa couronne de jeunes talens, avec les regrets de toute la France; mais ne l'énervez pas sous prétexte de la guérir, ne la corrompez pas pour qu'elle languisse sans honneur, ne la forcez pas, par des douceurs empoisonnées, de mériter un jour de périr! »

Un décret du 15 novembre 1863 a pu laisser craindre qu'il ne fût touché à l'école de Rome. L'Académie des Beaux-Arts, à laquelle la loi du 25 octobre 1795 et la loi complémentaire du 4 avril 1796 attribuent la tutelle morale de l'école de Rome, a présenté à l'empereur des observations respectueuses, mais dictées par une ferme conviction et par l'amour du bien public. Il est encore permis d'espérer que l'application du décret sera différée ou adoucie pour ce qui concerne les pensionnaires de la villa Médicis. Quant au rapport adressé par M. de Nieuwerkerke au maréchal Vaillant, je n'ai rien à en dire. Condamner à la face de l'Europe notre école des Beaux-Arts, qui sert de modèle aux écoles des autres pays, flétrir l'École de Rome, d'où sont sortis depuis cinquante ans la plupart de nos artistes éminens, accuser d'incapacité et d'injustice l'Académie des Beaux-Arts, qui résume la doctrine de l'école française et contient toutes ses gloires, c'est une triste tentative qui n'a plus besoin d'être combattue (1). Il suffit d'en appeler au bon sens de la France et à son patriotisme. Le vain bruit qu'on a suscité dans quelques journaux ne fait illusion à personne. L'opinion, d'abord étonnée, se prononcera bientôt; je me trompe, elle s'est déjà prononcée. Que ceux qui veulent achever de s'éclairer lisent l'adresse de félicitations insérée au *Moniteur* du 29 novembre, et signée par cent neuf personnes; qu'ils examinent, je les en adjure au nom de l'honneur national, les signatures apposées au bas de cet acte, qu'ils pèsent la valeur de chaque nom, qu'ils songent, d'un autre côté, que quatre cent quatre-vingt-cinq élèves de l'École des Beaux-Arts ont remis à l'empereur une pétition contraire, et ils seront aussitôt édifiés.

Puisqu'on nous force à nous compter dans une crise qui peut devenir si funeste à l'art français, je crois juste de présenter au public un tableau de l'école de Rome depuis le commencement du siècle. Je n'entreprends ni une histoire ni un panégyrique, mais un simple travail de statistique. Des noms, des dates, des œuvres, mettront le lecteur en mesure de se souvenir et d'apprécier. On accuse l'école de Rome devant le pays de ne justifier ni ses libéralités ni sa confiance : j'apporte les pièces du procès. Que le pays juge!

(1) M. Ingres vient de publier, avec l'autorité de son grand nom, une réponse au rapport sur l'École impériale des Beaux-Arts.

## I.

Il est inutile de rappeler par qui l'école de Rome fut créée. Beaucoup de gens seraient en peine de dire quel était le prédécesseur de François I<sup>er</sup> ou le successeur d'Henri IV; mais personne n'ignore et ne veut paraître ignorer que l'Académie de France à Rome a été fondée par Louis XIV et par Colbert. C'est pour ce grand roi et son ministre le titre d'immortalité le plus pur. Cette institution devint aussitôt populaire, vraiment française, chère à notre orgueil, plus chère encore à la patrie, qui l'adoptait pour jamais.

En effet, après cent vingt-huit ans de paix et d'éclat, l'Académie de France à Rome, fille des rois, ne fut pas seulement respectée par la révolution, elle fut protégée avec une vigilance particulière. Le 25 novembre 1792, la convention, alarmée par l'hostilité de la population romaine, plaçait l'école sous la direction immédiate de l'agent français près le saint-siège. Peu de temps après, l'émeute chassait les pensionnaires, obligés de se réfugier à Naples auprès de M. de Mackau, et le secrétaire de l'ambassade, M. de Basseville, mourait assassiné dans le Corso, parce qu'il avait dérobé ses compatriotes aux fureurs de la populace. L'Europe était en feu, Rome fermée; la convention, pour assurer malgré tant de dangers la perpétuité de l'œuvre de Louis XIV, rendit un décret, le 1<sup>er</sup> juillet 1793, par lequel une pension de 2,400 francs était assurée pendant cinq ans aux artistes qui remporteraient les grands prix.

À peine la tempête fut-elle apaisée, que le directoire ordonna à son tour la réintégration de l'Académie de France à Rome (1). Ce ne fut cependant qu'en 1801, sous le gouvernement du premier consul, au moment où se signait le concordat, que put avoir lieu la restauration de l'académie. Le nouveau directeur, Suvée, échangea le palais de Nevers contre la villa Médicis, et ménagea ainsi aux jeunes artistes la retraite la plus noble, la plus silencieuse, la plus favorable à l'inspiration et au travail, au milieu d'une architecture grandiose, de fontaines jaillissantes, de bois que dominent les pins de la villa Borghèse, au-dessus de la ville éternelle, qui s'étend au pied du mont Pincio. Napoléon I<sup>er</sup> voulut même compléter une institution dont il comprenait toute la beauté. Sous la royauté, les grands prix de Rome se bornaient à trois : prix de

(1) L'article VII de la loi du 25 octobre 1795 est ainsi conçu : « Les artistes français désignés à cet effet par l'*Institut* et nommés par le directoire exécutif seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront nourris et logés aux frais de la république. Comme par le passé, ils seront indemnisés de leurs frais de voyage. »

peinture, de sculpture et d'architecture. Napoléon fonda également, en 1803, des concours pour les graveurs en taille-douce, les graveurs en médailles et en pierres fines, les compositeurs de musique, et demanda à l'Académie des Beaux-Arts d'en rédiger les réglemens.

Ainsi l'an 1801 ouvre une ère nouvelle pour l'école de Rome. Elle avait traversé les jours les plus difficiles de la révolution en se fortifiant, en pénétrant plus intimement dans le cœur de la nation. L'empire l'entoura d'honneurs, doubla ses ressources, étendit son influence. Je prends donc les listes de l'école depuis 1801, et je relève les noms de ceux qui ont su conquérir, à des degrés inégaux, ou des succès solides, ou la faveur publique, ou la gloire. Je commence par les peintres.

En 1801, le grand prix de peinture fut remporté par Jean-Dominique-Auguste Ingres. N'était-ce pas quelque chose de providentiel que de voir inaugurer l'Académie de France reconstituée par celui qui devait être le ferme soutien de l'art, le représentant le plus convaincu de la tradition et du spiritualisme, le chef de l'école française? Pendant le temps de son noviciat, M. Ingres envoya à Paris une *Odalisque*, *Œdipe et le Sphinx*, *Jupiter et Thétis*.

Le prix de 1803 fut donné à Blondel, talent plus propre à traiter les allégories que les sujets modernes, qui devait peindre un jour la salle de Henri II au Louvre, le plafond et les dessus de porte de la salle du conseil d'état, quelques-unes des grisailles du palais de la Bourse, et une grande partie de la galerie de Diane à Fontainebleau. — En 1807, Heim arriva à son tour à Rome. Ses compositions, vigoureusement dessinées, pleines de couleur et de mouvement, lui valurent des triomphes précoces qui furent rajeunis, après quarante années, par un triomphe plus éclatant. Ses œuvres, qu'il avait laissé oublier par excès de modestie, frappèrent tous les connaisseurs dès qu'elles reparurent à l'exposition universelle de 1855, et un jury de peintres envoyés des diverses contrées de l'Europe lui décerna une des grandes médailles d'honneur. — Drolling (1810) ne se signala pas seulement par des œuvres distinguées, telles que son *Jésus parmi les docteurs* par exemple, que promettait son envoi de Rome, *la Mort d'Abel*, tant vantée par Girodet; il fut un professeur estimé, et plus d'un peintre, M. Baudry entre autres, s'honore d'avoir été son élève. — Abel de Pujol (1811) est le peintre de la chapelle de Saint-Roch à Saint-Sulpice, du *Martyre de saint Étienne*, des grandes grisailles de la Bourse et surtout de ce plafond qui décorait si dignement le célèbre escalier de Percier au Louvre, qui a disparu avec l'escalier en 1856, et qu'Abel de Pujol a refait dans la bibliothèque. — Puis se succédèrent Picot (prix de 1813), qui forma

dans son atelier de brillans disciples, et qui a peint l'hémicycle de Notre-Dame-de-Lorette, une salle de l'Hôtel-de-Ville, l'abside de Saint-Vincent-de-Paul, par un glorieux partage avec M. Flandrin; Vinchon (prix de 1814), qui contribua à remettre en vigueur la peinture à fresque par ses études et ses recherches, décora la chapelle de Saint-Maurice à Saint-Sulpice, et l'emporta même sur Paul Delarocbe dans le concours qui fut ouvert pour le tableau de *Boissy d'Anglas*; Alaux (1815), le peintre de nos *États-Généraux* à Versailles, du *portrait de Rantzau*, le restaurateur habile et dévoué qui a rendu à l'art un service inestimable en sauvant de la ruine la salle de Henri II à Fontainebleau; Léon Cogniet (1817), professeur aimé de la jeunesse, réputé pour ses beaux portraits, l'auteur du *Départ des volontaires*, de *Bonaparte en Égypte* (plafond du Louvre), du *Tintoret peignant sa fille morte*, œuvre qui lui a conquis une si grande popularité; Michallon (1817), dont les paysages ont eu de l'éclat; Auguste Hesse (1818), qui a décoré la chapelle de la Vierge à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, et peint à Notre-Dame-de-Lorette l'*Adoration des Mages*; Court (1821), qui a représenté la *Mort de César* et fait de grands portraits d'apparat; Larivière (1824), qui occupe une place importante au musée de Versailles; Signol (1830), qu'honorent ses belles peintures de Saint-Eustache, et dont la *Femme adultère* a été répandue par d'innombrables gravures.

Je ne dois citer ici qu'un trait de chaque artiste, le trait par lequel il a frappé l'attention publique. Le danger des expositions est d'assurer la vogue aux tableaux de chevalet et de faire oublier les peintures plus graves et plus vastes qui ornent nos monumens; mais l'histoire n'oubliera pas que la génération qui partit pour Rome depuis 1801 jusqu'en 1832 a contribué puissamment au progrès de l'art, qu'elle s'est inspirée des beaux modèles de peinture décorative que lui offrait l'Italie, qu'elle en a rapporté des aspirations élevées et de fortes traditions, qu'elle a doté son pays d'œuvres durables et de leçons fécondes, qu'elle a couvert de peintures nos palais, nos musées, nos églises. C'est là qu'on doit chercher chaque maître et le juger, de même que, pour retrouver l'ensemble de l'école bolonaise et sentir son mérite, il faut parcourir les églises et les palais de Bologne. Les peintres qui revenaient de Rome n'étaient pas seulement capables de seconder les vues du gouvernement et d'embellir nos villes; ils avaient le goût de l'enseignement, ils développaient les principes de l'école de David en les ramenant de plus en plus vers l'étude de la nature, ils formaient une nouvelle génération d'artistes, ils exerçaient une influence heureuse sur leurs rivaux et même sur leurs adversaires, qui, piqués d'émulation, se sont appliqués aussi à peindre nos édifices. Or la peinture décorative, si

elle fait la grandeur des belles époques de l'art, est encore le salut des époques de doute et de transition.

L'école de Rome reçut en 1832 la récompense de tant d'efforts : M. Flandrin remporta le grand prix, Flandrin, le disciple chéri de M. Ingres, et qui avait reçu de lui la science du portrait, ce brevet de peintre d'histoire; Flandrin, qui devait unir la pureté antique à la simplicité chrétienne et tracer des pages immortelles sur les murs de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Germain-des-Prés.

Après Flandrin, des pertes cruelles ont frappé l'école et enlevé à la fleur de l'âge quelques-uns des peintres sur lesquels se fondait son espoir : Papety (prix de 1836), dont le *Rêve de bonheur* fut si vanté, et qui avait rapporté de si beaux dessins de Grèce, d'Orient et surtout des couvens byzantins du mont Athos; Buttura (1837), qui avait eu le temps de faire admirer son talent de paysagiste dans ses vues du *Forum*, de *Tivoli* et son *Saint Jérôme*; Léon Benouville (prix de 1845), qui avait représenté *les Martyrs dans le cirque*, et dont le *Saint François d'Assise* n'aurait pas été désavoué par les maîtres. Malgré ces vides, l'école cite avec orgueil des noms qui sont répétés par toute la France : Pils (1838), qui a retracé nos victoires de Crimée; Hébert (1839), le peintre de la *Mal'aria*, dont le pinceau exprime une sympathique mélancolie; Cabanel (1845), que *la Mort de Moïse*, *la Glorification de saint Louis* et ses peintures décoratives ont fait entrer à l'Institut avant l'âge de quarante ans; Baudry (1850), qui a peint *la Fortune et le jeune Enfant*, *le Supplice d'une Vestale*, de beaux portraits, et qui possède le don de la couleur dans la mesure des Vénitiens. Ensuite paraissent d'autres talens qui ont mérité l'estime des connaisseurs et fixé aussi l'attention du public : Barrias (1844), l'auteur des *Exilés de Tibère*; Lenepveu (1847), le peintre du *Martyre de saint Saturnin*, qui serait déjà célèbre, s'il avait tracé sur les murs d'une église de Paris les vigoureuses et nobles compositions qu'il a exécutées dans une chapelle d'Angers; Boulanger (1849), habile à représenter tour à tour les Grecs ou les Arabes, les intérieurs de Pompéi ou les scènes de la Kabylie; de Curzon (1849), qui retrace avec tant de distinction et de pureté les ruines de Pæstum et d'Athènes; Bouguereau (1850), l'auteur de *Sainte Cécile transportée dans les Catacombes*. Je passe sous silence des artistes plus jeunes qui, à peine revenus de Rome, se préparent à entrer en lice à leur tour et rêvent la gloire.

Certes, lorsqu'en moins de cinquante années (de 1801 à 1850), une institution produit *vingt-six* peintres qui marquent parmi leurs contemporains, qui honorent l'école française par leurs œuvres, qui s'illustrent par les aptitudes les plus diverses, lorsqu'elle compte deux hommes comme M. Ingres et M. Flandrin, je dis qu'une telle

institution a bien mérité de son pays, qu'elle a droit à sa reconnaissance, qu'elle a surtout le droit de vivre intacte et respectée.

Que sera-ce si nous considérons les prix de gravure et de composition musicale créés par le premier consul? La gravure en taille-douce, que l'état cesse peu à peu d'encourager et que le public délaisse, séduit par la photographie, nous offre Richomme (prix de 1806), qui a attaché son nom au *Triomphe de Galatée*, à la *Sainte Famille* de Raphaël; Forster (prix de 1814), qui a gravé *les Trois Grâces* et la *Vierge à la Légende*, d'après Raphaël, la *Vierge au Bas-relief*, d'après Léonard de Vinci, *François I<sup>er</sup>* et *Charles-Quint*, d'après Gros; Martinet (1830), à qui nous devons la *Vierge à l'Oiseau*, la *Vierge au Palmier*, le *Sommeil de Jésus*, d'après Raphaël, un beau *portrait* d'après Rembrandt et d'autres gravures d'après des tableaux modernes; Salmon (1834), qui n'a voulu reproduire que des œuvres des vieux maîtres, Michel-Ange, Raphaël, Sébastien del Piombo, André del Sarto. La gravure en médailles, dont le prix, plus rare encore que celui de la gravure en taille-douce, se décerne tous les quatre ans, doit à l'école de Rome des artistes qui ont soutenu la numismatique française et rempli de leurs œuvres commémoratives les collections et les musées: Gatteaux (prix de 1809), Oudiné (1831), Merley (1843), qui, en revenant de Rome, a remporté le premier prix des monnaies d'or de la nouvelle république française: nos pièces de 20 francs ont répandu partout sa charmante composition.

Quant à la musique, art si populaire, si privilégié, qui enchante la foule aussi bien que les délicats et reste dans toutes les mémoires, il suffira de prononcer des noms bien connus: Hérold (prix de 1812), génie moissonné avant l'âge, qui ne se serait point arrêté au *Pré aux Clercs* et à *Zampa*; Halévy (1819), dont la *Juive* fera vivre le nom; Berlioz (1830), à qui personne ne refusera du moins la science musicale et de nobles élans de symphoniste; Ambroise Thomas (1832), qui a charmé le public avec *le Caïd* et *le Songe d'une Nuit d'été*; Gounod (1839), qui a composé *Faust*; Victor Massé (1844), l'auteur de *Galatée*. Je pourrais ajouter d'autres noms qui veulent encore grandir, tant il est vrai que les belles nuits de Rome, la majesté de la ville des césars, la mélancolique solitude de sa campagne, l'éloquence des ruines antiques, les chœurs de la chapelle Sixtine, l'harmonie de la langue italienne, ne sont point inutiles aux musiciens: ce souffle divin qui court sur toute l'Italie fait vibrer leur âme aussi bien que l'âme des autres artistes.

Si nous considérons à leur tour les sculpteurs, nous voyons que l'école de Rome a formé la plupart des sculpteurs éminents du XIX<sup>e</sup> siècle: Cortot (1809), l'auteur de *Pandore*, du *Soldat de*



*Marathon*, de *Louis XV enfant*, du fronton de la Chambre des Députés, sculpteur consommé dans la théorie et la pratique de son art, à qui la postérité rendra justice encore mieux que ses contemporains; David d'Angers (1811), qu'il suffit de nommer, mais pour qui le séjour de Rome fut particulièrement salutaire, car les inspirations pures et élevées qu'il en avait rapportées le soutinrent longtemps contre lui-même et contre les tendances qui le dominèrent à la fin de sa vie; Pradier (1813), dont les statues ont charmé la France entière, dont le chef-d'œuvre est peut-être son envoi de Rome, son *Fils de Niobé*, et qui, fatigué par des productions abondantes et populaires, est allé deux fois se retremper à Rome (ranimé par le contact du génie antique, il nous donnait, à son premier retour, la *Psyché*, à son second retour la *Phryné*, toutes deux taillées dans du marbre grec); Petitot (1814), l'auteur d'*Ulysse*, de figures décoratives qui sont un type classique et achevé du genre, du *Tombeau du roi Louis* à Saint-Leu; Ramey (1815), dans l'atelier duquel se pressait la jeunesse pour entendre ses leçons aussi bien que celles de son ami Dumont, Ramey, qui avait rapporté de Rome *Thésée terrassant le Minotaure*, et s'était ouvert aussitôt les portes de l'Institut: Nanteuil (1817), qui, comme Pradier, avait exécuté à la villa Médicis son chef-d'œuvre, l'*Eurydice mourante*, et qui a soutenu sa réputation par sa *Sainte Marguerite*, ses frontons de Notre-Dame-de-Lorette et de Saint-Vincent-de-Paul; Seurre aîné (1817), à qui nous devons la *Baigneuse*, *Sylvie pleurant la mort de son cerf*, et le *Molière* placé sur la fontaine de la rue de Richelieu; Lemaire (1821), qui a sculpté le fronton de la Madeleine et élevé le monument de *Froissart* à Valenciennes, sa ville natale; Dumont (1823), dont on admirera toujours la charmante *Leucothée* et les deux œuvres qu'il a placées sur des colonnes triomphales, le *Génie de la Liberté* sur la colonne de la Bastille, la statue de *Napoléon I<sup>er</sup>* sur la colonne de la place Vendôme; Duret (1823), dont le  *Mercure inventant la lyre* et le *Danseur napolitain* sont présents à toutes les mémoires, et que n'illustrent pas moins les *Figures ailées* du salon des Sept-Cheminées à l'ancien Louvre et le fronton du nouveau; Seurre jeune (1824), qui a représenté *Napoléon I<sup>er</sup>* dans le costume chanté par Béranger, et dont la statue vient de passer de la colonne de la grande armée sur le piédestal de Courbevoie; Jaley (1827), talent varié, qui réalise tour à tour la grâce et le caractère, et qui sculpte tantôt la *Prière* ou la *Pudeur*, tantôt le *Mirabeau* ou le *Louis XI* de Versailles; Dantan aîné (1828), dont le *Baigneur jouant avec un chien* orne le musée du Luxembourg; Jouffroy (1832), qui préside aujourd'hui l'Académie des Beaux-Arts, et qu'ont rendu célèbre sa *Jeune Fille confiant un secret à Vénus*, sa belle étude de

*Cain* et le fronton des Jeunes-Aveugles; Simart (1833), mort à cinquante ans, sculpteur qui tendait vers l'art antique par des aspirations passionnées, et qui était appelé à exercer tant d'influence par l'énergie de ses convictions et le respect qu'il inspirait : son *Oreste*, les *Victoires* de la barrière du Trône, les bas-reliefs de Dampierre et ceux du tombeau de l'empereur consacreront un talent qui grandissait toujours.

Nous comptons ensuite : Bonnassieux (prix de 1836), que recommandent *l'Amour se coupant les ailes*, *Jeanne Hachette*, et de beaux bustes; Diéboldt (1841), ravi par une mort prématurée, particulièrement doué pour la sculpture monumentale, ainsi que l'atteste son fronton du Louvre; Cavelier (prix de 1842), dont la *Pénélope endormie* a eu un succès immense; Lequesne (1844), dont le *Faune dansant* est populaire; Guillaume (1845), talent élevé, réfléchi, complété par la culture des lettres et la science des principes, qui s'est manifesté si noblement par les *Gracques*, le *Faucheur* et les bas-reliefs du chœur de Sainte-Clotilde; Perraud (1847), tempérament généreux, sculpteur de premier ordre, dont l'avenir a été salué dans la *Revue* (1), et qui exprime avec une puissance supérieure les sujets les plus divers et les natures les plus opposées; Maillet (1847), dont *l'Agrippine*, pleine de sentiment, respire un caractère romain; Thomas (1848), dont le *Virgile* a dépassé encore tout ce que promettait le beau bas-relief du *Soldat spartiate rapporté à sa mère*; Gumerly (1850), dont le *Faune jouant avec un chevreau* a fondé la réputation; Carpeaux (1854), qui a débuté avec éclat par son groupe d'*Ugolin* et son *Jeune Pêcheur*. Enfin pourquoi ne nommerais-je pas de jeunes artistes qui nous envoient de Rome même, où ils sont encore pensionnaires, des œuvres aussitôt remarquées : Cugnot (1859), son *Corybante*; Falguière (1859), son *Jeune Grec vainqueur au combat de coqs*? N'est-ce point la preuve que la chaîne des bons exemples n'est point interrompue et que le présent porte déjà ses fruits?

Voilà trente noms, voilà des œuvres, belles ou sérieuses, ou célèbres, qui répondent assez aux calomnies dont l'école de Rome est l'objet. Quoique la sculpture, art plus abstrait, plus idéal, ne séduise point la foule aussi vivement que la peinture, on entend dire, après chaque exposition, que les sculpteurs l'emportent sur les peintres par l'importance de leurs productions, par l'élévation des sujets, par la vigueur de l'exécution, par la science des formes. Rien n'est plus vrai, et l'on peut ajouter que si l'école de peinture se laissait entraîner trop loin par le goût public, de plus en plus

(1) Voyez la livraison du 1<sup>er</sup> juin 1861.

indifférent devant la peinture d'histoire ou la peinture religieuse, de plus en plus passionné pour les tableaux de genre, elle serait redressée tôt ou tard par l'école de sculpture. Mais d'où la sculpture tire-t-elle sa force et sa vitalité féconde, si ce n'est du séjour de Rome, de la contemplation des marbres antiques, de l'étude intelligente de la renaissance, des travaux savamment gradués de la villa Médicis? Qu'on dresse une liste des sculpteurs distingués qui n'ont point été à Rome, et qu'on la rapproche de celle que je viens de présenter; on trouvera des personnalités brillantes, mais non un ensemble aussi imposant. Et je n'ai cité ni toutes les sculptures monumentales, ni les innombrables bas-reliefs, ni les figures décoratives, ni les statues de grands hommes que commandent à l'envi toutes les villes de nos provinces, ni ces admirables copies en marbre faites dans les musées de Rome et de Florence, qui ornent le palais de l'École des Beaux-Arts et d'autres édifices! Je ne sais si je suis aveuglé par l'amour-propre national, mais il me semble que jamais la sculpture française n'a tenu un rang aussi élevé en Europe depuis le siècle de Jean Goujon et le siècle de Puget : ce rang, c'est l'école de Rome qui le lui a conquis.

Je ne puis me défendre d'un sentiment semblable lorsque je considère la série de nos architectes romains. A leur tête se place Huyot (prix de 1807), qui a travaillé à l'achèvement de l'arc de triomphe de l'Étoile, que Blouet devait couronner; Huyot, le plus grand, le plus vénéré des professeurs, dont l'autorité égalait la science, *le maître* dans la belle acception de ce mot. Sa restauration du *temple de la Fortune* à Préneste, son *Plan de Rome*, ses plans tant admirés, mais non exécutés, du Palais de Justice, les dessins magnifiques qu'il avait rapportés de l'Asie-Mineure et de tout le Levant sont des titres de gloire. Garnaud (prix de 1817) s'est signalé à son tour par l'énergie et la jeunesse inépuisables de son imagination. Ses compositions colossales, où le centre de Paris était refait, les Tuileries transformées, le Louvre terminé, ont frappé tous les artistes, tandis que sa suite de *projets d'église*, depuis la paroisse rurale jusqu'à la métropole du monde catholique, ont intéressé tous les architectes. Blouet (1821) appartient à cette école de dessinateurs et de théoriciens qui ont agi fortement sur l'esprit de la jeunesse : professeur éminent, il a complété le grand traité de Rondelet, publié sur *les prisons* un ouvrage plein de documens nouveaux d'une application pratique. Cependant son gage d'immortalité, c'est l'*Expédition scientifique de Morée*, œuvre nationale qui a gravé le nom de la France sur les plus belles ruines de la Grèce, et qui a surpassé les publications du même genre entreprises par les architectes anglais. Lesueur (prix de 1819) est encore un archéologue

et un dessinateur, ainsi que le prouvent ses *Vues des Monumens antiques de Rome*, son *Architecture italienne*, sa *Chronologie des rois d'Égypte*, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il est surtout l'architecte de l'Hôtel-de-Ville, qu'il a achevé, agrandi, doublé, œuvre importante à laquelle il s'était préparé par une étude de plusieurs années, et où l'on ne saurait trop louer l'habileté avec laquelle l'ancien monument a été encadré dans un monument plus vaste. Gilbert (1822) a construit l'hospice des aliénés à Charenton, grande et monumentale composition, d'un bel aspect, où les ordonnances les plus rationnelles ont réuni les suffrages des esprits les plus opposés, et la prison de Mazas, dont on admire l'appropriation si intelligente à toutes les destinations d'un semblable édifice. En 1823, le prix fut remporté par Duban, artiste dans l'âme, doué d'un sentiment exquis, d'une élégance rare, érudit, délicat, cherchant la perfection avec cet amour qui était le privilège des artistes de la renaissance et la rencontrant souvent. Sa restauration du Louvre est un chef-d'œuvre. Dans son palais de l'École des Beaux-Arts, élevé quelques années après son retour de Rome, il égale la richesse, la variété, l'imprévu, l'ensemble des effets de l'architecture des beaux temps, et lorsqu'un rayon de soleil éclaire ces portiques, ces cours, ces ruines qui servent de complément à la décoration, ces sculptures précieuses ajustées dans l'architecture, on se croit transporté en Italie. Henri Labrousse (1824) est l'architecte de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et de la Bibliothèque impériale. Si à Sainte-Geneviève le goût et les ornemens surprennent au premier aspect, une étude approfondie fait bientôt sentir la distinction, la finesse, les qualités choisies de l'artiste et sa puissante originalité. Sa restauration de la Bibliothèque impériale, hérissée de difficultés, a enlevé tous les applaudissemens. Ce n'est pas seulement une restauration méthodique et consciencieuse; l'intelligence de l'architecte développe en quelque sorte son sujet, et le marque d'un cachet individuel : le pavillon d'angle de la rue de Richelieu est pour les connaisseurs une des parties les plus intéressantes et les plus complètes. Duc (1825) est l'architecte du Palais de Justice, où tout dénote la conscience, le goût du vrai, l'amour de l'art; la colonne de Juillet, qui est une de ses œuvres, tout en étant inspirée par les modèles antiques, a sa physionomie propre, et ne ressemble pas aux colonnes romaines.

De 1826 à 1848, l'architecture n'est pas moins dignement représentée par les pensionnaires de Rome. Vaudoyer (1826) construit à Marseille cette belle cathédrale qui dominera un jour les nouveaux ports et sera un des édifices mémorables de notre siècle. Tout en prenant à l'art roman ses traditions les plus nobles, sa fermeté tou-

jours expliquée, ses principes de construction si logiques, M. Vaudoyer trouve en même temps une grandeur et des effets qu'il ne doit qu'à lui-même. Le Conservatoire des arts et métiers, qui lui a été confié, est un mélange de restaurations habiles, intelligentes, de reconstructions originales, où se combinent les souvenirs de la Grèce et de la renaissance. Baltard (1833) est l'historien de la *Villa Médicis*, l'architecte-directeur de la ville de Paris, position élevée dont il profite pour donner une impulsion féconde à tous les travaux d'art, le constructeur des halles centrales, sur lesquelles il vient de publier un savant ouvrage et où plus que personne il a appliqué aux besoins de notre époque, d'une manière rationnelle et élégante, la construction en fer. Est-il besoin de dire que Lefuel (prix de 1839) est l'architecte du Louvre? Que de difficultés présentait une si grande entreprise! quelles limites étroites de temps! quelle administration immense et multipliée, et surtout combien étaient fâcheuses pour l'artiste les exigences sans cesse renouvelées d'un programme qui lui était imposé et qui était mal défini! M. Lefuel a surmonté ces obstacles, et terminé une œuvre qui a de la beauté, de l'ampleur, des masses imposantes: on doit citer surtout comme un chef-d'œuvre le vestibule qui conduit de la place du Palais-Royal aux jardins du Carrousel. Ballu (1840) a achevé Sainte-Clotilde, restauré la tour de Saint-Jacques et montré que de fortes études classiques rendaient plus capable de créer et de construire dans l'esprit du moyen âge que ceux même qui s'y enferment par des études exclusives. Paccard (prix de 1841) est l'architecte de Fontainebleau et a construit la chapelle des Bonaparte à Ajaccio: son admirable restauration du Parthénon d'Athènes suffit déjà pour lui faire un nom. Tétaz (1843), qui a achevé la restauration du château de Pau et construit les écuries impériales, Desbuissons (1844), qui a bâti le Palais-des-Arts à Saint-Étienne, ont complété tous les deux la noble entreprise de M. Paccard par leurs dessins restitués de l'Érechthéion d'Athènes et des Propylées. Grâce à ces trois artistes, l'Acropole d'Athènes est devenue une conquête de l'art français.

Normand (1846) a fait la *maison romaine* du prince Napoléon, résumé des souvenirs antiques et de tout le charme de Pompéi, qui dénote à chaque pas le mérite et les études consciencieuses de l'auteur. Garnier enfin (prix de 1848), l'auteur de la restauration du temple d'Égine, le dernier par l'âge, mais non par le talent, attendait avec impatience d'être employé en chef par l'état, attente à laquelle les architectes qui reviennent de Rome sont trop longtemps condamnés, lorsque le concours ouvert pour la construction de l'Opéra lui fournit l'occasion de se produire de la manière la plus subite et la plus glorieuse. Cent soixante-treize architectes prirent

part à ce mémorable concours. Parmi ces cent soixante-treize architectes figuraient neuf anciens pensionnaires de l'Académie de Rome et quelques-uns des ennemis les plus célèbres ou les plus acharnés de l'école. Rien de plus loyal, de plus libéral qu'une telle lutte; elle excita l'attention et les applaudissemens de tout Paris, elle servit d'exemple à beaucoup de villes de province qui voulaient faire élever des monumens; ses vicissitudes et ses résultats méritent d'être rappelés. Le jury, composé exclusivement d'architectes, commença par choisir *seize* projets, les meilleurs, qui furent réservés pour un dernier examen. Sur les seize projets réservés, dont aucun n'était signé, on sut bientôt que *huit* avaient été conçus par d'anciens pensionnaires. C'était là un insigne triomphe, puisque sur cent soixante-quatre artistes étrangers à l'école de Rome huit seulement avaient obtenu un des seize premiers rangs, tandis que, sur neuf concurrens sortis de la villa Médicis, tous, sauf un, avaient mérité d'être choisis. On n'a point oublié que cinq prix ou mentions avaient été proposés aux cinq projets qui seraient classés les premiers. Les architectes de Rome obtinrent quatre de ces récompenses, et lorsque les vainqueurs eurent été invités à une lutte nouvelle, lorsque après deux mois de travail, de corrections, de développemens, ils rapportèrent aux juges leurs cinq projets, M. Garnier fut proclamé à *l'unanimité* le plus digne de construire le futur Opéra : beau spectacle, plein de moralité, qui rappelait les nobles débats de l'ancienne Grèce, et qui aurait dû réduire au silence les détracteurs de l'école de Rome!

Enfin il importe de citer, parmi les titres qui recommandent les architectes romains à l'estime de leurs contemporains, cette admirable série de restaurations graphiques que le public peut consulter aujourd'hui à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts. Tous les monumens anciens de Rome, de l'Italie jusqu'à Pæstum, la plupart des temples de la Sicile, de l'Attique et même du Péloponèse, ont été mesurés, cotés, dessinés, restitués avec leur plan, leur coupe, leur élévation, leurs détails, leurs sculptures, leur décoration peinte. Cinquante volumes d'un format gigantesque contiennent ces magnifiques dessins, où les savans puisent la certitude et la lumière, où les artistes cherchent des modèles incomparables et des inspirations. Le jour où le gouvernement français voudra publier de tels travaux avec les mémoires justificatifs qui les accompagnent, il aura élevé un monument scientifique qui commandera l'admiration de l'Europe entière.

## II.

De l'énumération qui précède ressort un chiffre éloquent qui répond mieux que tous les raisonnemens aux accusations dont l'école de Rome est l'objet. Sur deux cent vingt lauréats qu'elle a reçus pendant un demi-siècle, peintres, graveurs, musiciens, sculpteurs, architectes, elle a produit près de *cent* artistes distingués : non-seulement tous ont honoré l'école française et enrichi le pays de leurs œuvres, mais beaucoup sont devenus populaires ou même illustres. Pourquoi donc toucher à une institution dont la gloire augmente avec la durée? pourquoi changer les lois qui la régissent avec tant de suite? pourquoi détruire une harmonie d'études qui a été si féconde? Comparons les réglemens que vous voulez abroger et les réformes que vous proposez : il est facile, sans un trop grand effort d'imagination, d'en prévoir les conséquences. D'abord vous demandez qu'on ôte à l'Académie des Beaux-Arts la direction et le jugement des concours. « Un jury de neuf membres sera tiré au sort chaque année sur une liste de noms arrêtés par le ministre. » Je laisse de côté les droits et les privilèges de l'Académie : elle peut les sacrifier quand l'intérêt général le lui commande, comme elle sait les défendre lorsqu'ils sont étroitement unis à nos traditions les plus chères et à l'avenir de l'art. De même j'admets que les noms arrêtés par le ministre ou ses commissaires seront choisis avec discernement, fût-cé parmi les feuilletonistes et les amateurs; mais croyez-vous donc que ces noms auront pour la jeunesse le même prestige que le nom seul de l'Institut, qu'ils étaient accoutumés à voir présider à leurs lutttes et à leurs triomphes? Dès l'âge de quinze ans, ceux qui se vouaient à l'étude des arts supportaient avec joie un long noviciat, un travail sans récompense, la pauvreté souvent la plus cruelle, dans l'espoir d'entendre un jour leur nom retentir sous la coupole du palais Mazarin, de recevoir des mains des maîtres de l'art ce laurier qui leur donne l'Italie, la liberté, l'avenir! Lorsque dans quelque salle écartée vous annoncez le vote de neuf jurés que vous aurez tirés au sort, exactement comme l'on tire ceux qui jugent les criminels dans nos cours d'assises, pensez-vous faire battre les cœurs des artistes comme les fait battre cet antique Institut, qui contient les plus beaux noms de la France, qui s'appuie sur la confiance de la nation, et qui est pour les lauréats l'image de la patrie qui couronne? Chimères, dites-vous; mais c'est pour des chimères que s'enflamment les âmes généreuses et qu'elles volent au sacrifice. Le bâton de maréchal de France n'est qu'une chimère pour cent mille soldats qui ne l'ob-

tiendront jamais, et cependant cette chimère les conduit joyeux à la mort. Le grand prix de Rome n'est qu'une chimère pour la plupart de ceux qui le convoitent, et cependant cette chimère retient pendant dix ans sur les bancs de l'école cinq cents artistes qui travaillent avec énergie, qui repoussent la tentation des gains faciles et des succès éphémères, acquièrent jusqu'au dernier jour de leur trentième année la science la plus solide, la pratique la plus consommée de leur art, et, lorsque leur espoir est déçu, ils se trouvent être de bons peintres, de bons sculpteurs, de bons architectes. Faut-il donc ôter aux récompenses qui inspirent tant d'abnégation leur vénérable auréole et leur grandeur? Les grands prix, qui s'appelaient les *grands prix de l'Académie*, ne seront plus que des prix de l'École des Beaux-Arts.

Le sort est aveugle dans ses choix, mais il a surtout ses caprices. Je suppose, par exemple, que sur neuf noms d'architectes tirés de l'urne cinq soient des noms d'architectes diocésains n'ayant d'yeux que pour le moyen âge : il est évident qu'ils donneront le prix au projet qui approchera le plus de l'art gothique. Je suppose que sur neuf peintres cinq soient, par la volonté du hasard, des peintres de genre, ils donneront le prix au tableau qui ressemblera le moins à de la peinture d'histoire. Je suppose que, sur neuf sculpteurs, cinq appartiennent à l'école réaliste : ils donneront le prix à la figure qui rendra le plus énergiquement les accidens et les infirmités du modèle. Où sera la règle? où sera la doctrine? où sera l'esprit de suite, si nécessaire dans tout ce qui touche à la direction de la jeunesse et à l'enseignement? Plus votre liste sera nombreuse, plus elle offrira de prise aux jeux funestes du sort. Vous y joindrez des amateurs, des gens du monde, pour tempérer les tendances exclusives; mais ces amateurs appliqueront aux essais d'un talent qui débute la même loupe qu'ils appliquent aux tableaux de Téniers ou d'Hobbéma. Ils jugeront l'exécution et non celui qui exécute; ils apprécieront les effets et ne remonteront point à la cause; ils ne chercheront point dans l'œuvre présente les promesses d'avenir; une idée heureuse, un tour de main habile, quelques touches brillantes, les bizarreries même de certaines compositions, un détail piquant, cet éclair sans lendemain qui échappe parfois à la médiocrité dans sa première jeunesse, les séduiront, et ils ne remarqueront ni la pauvreté du fond, ni l'inexpérience, ni les études incomplètes de celui qu'ils vont couronner. Ce sera le cas de répéter que la stricte justice est la pire injustice, car ce que l'état demande pour les pensionner à Rome, ce ne sont point des artistes habiles à surprendre un succès, ce sont des hommes sérieux et des hommes d'avenir.



L'Académie des Beaux-Arts au contraire représentait la doctrine, la tradition, et, se perpétuant par l'élection, elle offrait cette règle toujours égale que les Romains appelaient *équité*, et qui est en pareille matière supérieure à la justice. Ni l'habileté de main, ni le trompe-l'œil, ni les témérités ne faisaient illusion à des professeurs accoutumés à vivre avec la jeunesse qui se presse dans leurs ateliers. Ils ne craignaient pas de se mettre au besoin en désaccord avec les impressions du public et même des critiques de profession, parce qu'ils recherchaient surtout dans les œuvres qui leur étaient soumises les qualités élevées, la force acquise, le tempérament d'artiste, les garanties solides. Rien de plus libéral à la fois et de plus vigilant que ces jugemens où le talent seul, le talent de bon aloi perceait avant l'âge : Ingres obtenait le grand prix à vingt ans; Pradier, Baudry à vingt et un ans; David (d'Angers), Dumont, Hébert, Cabanel, Garnier à vingt-deux ans; Flandrin, Léon Cogniet, Guillaume à vingt-trois ans : les talens désordonnés au contraire, qui avaient beaucoup à corriger ou beaucoup à apprendre, revenaient chaque année meilleurs devant des juges qu'ils savaient ne pouvoir surprendre, et arrivaient au but plus lentement, mais par des efforts salutaires qui les ont faits ce qu'ils sont. Je ne crois pas qu'il y eût dans le monde de concours où l'émulation jouât un rôle plus grand et produisit des résultats plus féconds : désormais il est à craindre que ces concours ne ressemblent à une loterie.

En même temps que l'on découragera les jeunes gens, on appauvrira singulièrement le recrutement de l'école de Rome. Dans tous les temps la limite d'âge a été fixée à trente ans, on l'abaissera à vingt-cinq : « Raphaël et Michel-Ange, dit-on, avaient fait des chefs-d'œuvre avant cet âge. » Mais depuis quand le génie, qui n'est qu'une exception, qu'un phénomène répété deux ou trois fois par siècle, sert-il de règle aux autres hommes? Est-ce pour former des Raphaël et des Michel-Ange que vous fondez une institution? N'est-ce pas, au contraire, pour suppléer au génie par l'abondance des leçons, l'excitation des esprits, le secours de la tradition, le nombre des maîtres, la variété des talens? Le génie naît complet comme un rayon de lumière; le talent est fils du travail et de la patience. Il se peut qu'on possède à vingt-cinq ans les procédés de la peinture et qu'on ait analysé les ressources élémentaires de la palette; mais le dessin, qui est l'âme de la peinture, le caractère idéal qu'on sait imprimer à la nature, même en la copiant, le style, sans lequel on ne crée rien de durable, on les possède rarement à vingt-cinq ans; il faut plus de labeur et plus de maturité pour atteindre à cette énergie d'expression, à ce sentiment de la grandeur qu'on emporte en germe à Rome et qui s'y développe. La sculpture, qui est la science

des formes et de l'abstraction, demande plus de temps encore; il faut lutter contre des difficultés manuelles, apprendre comment se domptent les matières les plus rebelles. Rude, qui a fait le plus beau bas-relief de notre siècle, Perraud, qui a exécuté la statue la plus puissante, le *Faune*, n'ont eu le prix qu'à vingt-huit ans. Quant à l'architecture, elle exige des connaissances si nombreuses, des études si variées, une éducation si complète, qu'on peut affirmer qu'il n'y a point d'architecte avant trente ans. N'est-il pas d'ailleurs désirable qu'avant de s'adonner exclusivement à l'art, les élèves aient fini leur éducation littéraire, qu'ils aient fait leurs classes quand leur famille le leur permet et quand l'état leur en donne les moyens? La culture de l'intelligence n'est-elle pas aujourd'hui la première loi de toutes les professions? Soyez certains que vous verrez se produire deux résultats également funestes : l'abandon des études classiques par les artistes, l'affaiblissement proportionnel de leurs études techniques. Les cinq années que vous leur retranchez, c'était le temps le plus précieux, le mieux employé de leur jeunesse, c'était le délai nécessaire pour acquérir successivement les connaissances diverses que leur impose notre civilisation. S'ils entraient plus tard dans la vie active, ils y entraient armés de toutes pièces, éprouvés, sûrs de vaincre.

Lorsqu'on a fait sur les registres de l'École des Beaux-Arts le relevé des élèves qui avaient dépassé leur vingt-cinquième année ou qui allaient l'atteindre, on a été effrayé du nombre des exclus. Sur cent vingt élèves de première classe, peintres et sculpteurs, près de cent devaient renoncer à concourir en 1865 pour le grand prix de Rome; sur soixante-sept élèves architectes de première classe, neuf seulement pouvaient se présenter dans la lice en 1864. L'administration a reculé devant une rigueur rétroactive qui bannissait l'élite de la jeunesse, et laissait tomber les prix de Rome dans des mains qui n'étaient point prêtes pour les saisir. Une mesure d'humanité proroge jusqu'en 1867 l'application du nouveau système. Le mal, hélas! n'est que différé : on constatera en 1867 l'abaissement subit du niveau des concours.

Il est une autre considération, d'un ordre tout à fait général, à laquelle il semble qu'on n'ait point égard. Les grands prix de Rome ne sont pas le privilège de l'École des Beaux-Arts de Paris : ce sont des prix nationaux, fondés par l'état, confiés à l'Institut, proposés à la France entière. Tout Français a le droit de concourir, et la province fournit à l'École de Rome un contingent qui égale celui de Paris, s'il ne le surpasse. Les conseils municipaux ou les conseils-généraux s'imposent pour envoyer les élèves les plus distingués des écoles départementales se fortifier dans les ateliers de Paris, se pénétrer des

leçons des premiers maîtres, et se rendre capables de remporter le prix de Rome. Ce prix exerce un prestige plus grand encore sur les imaginations des habitans de la province. Les villes suivent avec sollicitude leurs enfans, elles sont fières de leur offrir une pension qui les exempte des soucis matériels et leur laisse la liberté du travail : s'ils rapportent la palme, c'est une fête pour tous leurs concitoyens, et on les accueille avec des honneurs et des manifestations qui ne le cèdent qu'aux honneurs rendus par les cités grecques aux athlètes vainqueurs; mais ces concurrens, que les départemens nous envoient, ils n'arrivent plus jeunes à Paris : il leur a fallu échapper à la conscription, suivre les écoles spéciales de chaque pays, en sortir les premiers, se faire connaître, donner des gages de talent, trouver des protecteurs. Ils ont déjà vingt-trois ans, vingt-quatre ans, lorsqu'une pension leur est accordée, lorsque Paris leur est ouvert. Alors il est nécessaire de reprendre toutes les études, de traverser toutes les épreuves préparatoires, d'écouter les maîtres éminens que l'on n'avait pu trouver dans sa province. Plusieurs années s'écoulent et les vingt-cinq ans sont dépassés avant qu'on soit prêt à disputer la victoire. Désormais ces nobles efforts sont interdits aux villes des départemens : qu'elles épargnent leurs pensions, qu'elles gardent leur jeunesse, qu'elles cessent de mêler leur séve plus lente, mais plus vigoureuse, à la séve hâtive de Paris! La limite d'âge est un obstacle inexorable, et les prix de Rome deviendront par la force des choses le partage non disputé d'une capitale qui tend à tout absorber.

J'ai laissé échapper le mot de conscription, mot terrible pour ceux qui se vouent au culte de l'art et qui sont pauvres : c'est les honorer que d'ajouter qu'ils le sont presque tous. Si le sort le veut, il faut jeter les pinceaux, laisser le bloc de marbre inachevé, renoncer à la gloire rêvée et à la Muse, qui versait déjà l'inspiration dans le cœur de l'artiste; on part soldat. Un usage paternel, libéral, juste, avait institué les seconds grands prix : tous ceux qui remportaient les seconds prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure, de musique, étaient exemptés de la conscription. L'Institut pouvait ainsi soustraire à la loi les jeunes gens qui, sans mériter encore d'être envoyés à Rome, donnaient cependant de belles espérances et faisaient preuve de talent. Aujourd'hui les seconds prix sont abolis, sans qu'il soit possible d'approuver le motif d'une mesure aussi cruelle. M. de Nieuwerkerke prétend, dans son rapport, que le premier prix n'en aura que plus de valeur, étant unique; mais le second prix ne servait qu'à exempter du service militaire celui qui l'obtenait, et l'on se demande où est l'avantage d'une suppression qui expose à être moissonnés par la guerre à vingt

ans les artistes qui pourraient remporter le grand prix à vingt-cinq?

Cette faveur cependant avait été accordée à l'Institut par l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> à une époque où les hommes appelés sous les drapeaux se dégageaient difficilement. Le 16 mars 1809, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Lebreton, écrivait au ministre de l'intérieur, Cretet, pour réclamer cette exemption. Dix jours après, il lisait à l'Académie une réponse où le ministre l'informait qu'il avait fait part, en l'appuyant, de sa réclamation au ministre d'état (1), et le 13 mai 1809 celui-ci écrivait à son tour au secrétaire de l'Académie que le bénéfice de l'exemption était assuré aux seconds prix comme aux premiers (2). Ainsi la faveur que le premier empire avait accordée aux artistes en temps de guerre, le second la leur retire en pleine paix!

Cette rigueur a d'autres conséquences dont il est aisé de se rendre compte, car, dans les diverses fondations qui se rapportaient aux prix de Rome, tout s'enchaînait avec une touchante prévoyance. Ce n'était pas assez de sauver la vie des futurs lauréats, il fallait assurer la sécurité de leur travail. Des legs et des donations constitués par des particuliers venaient en aide aux jeunes gens pauvres, et leur permettaient de se livrer tout entiers à leur art. Le 5 mars 1847, M. le baron de Trémont insérait cette clause dans son testament :

« Il sera fondé deux prix d'encouragement de *mille francs* chacun, mis à la disposition de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut, pour être décernés par elle à deux jeunes peintres ou statuaires et à un musicien, pauvres et distingués dans leurs études... Je désire que les seconds prix appellent principalement l'attention de l'Académie. »

Le 26 mai 1855, M<sup>lle</sup> Esterre Leclère, voulant honorer la mémoire de M. Achille Leclère, son frère, architecte, membre de l'In-

(1) Voici la lettre du ministre de l'intérieur : « J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez adressée le 16 de ce mois relativement au sieur L..., qui réclame l'exemption du service militaire, comme ayant obtenu un second grand prix. J'ai écrit dans le sens de cette lettre à son excellence le ministre d'état, directeur-général de la conscription militaire. Les détails dans lesquels je suis entré montreront que l'intention de sa majesté a été d'accorder la même faveur aux seconds grands prix qu'aux premiers. »

« CRETET. »

(2) « J'ai l'honneur de vous prévenir, monsieur et cher confrère, que, suivant les explications qui m'ont été données par son excellence le ministre de l'intérieur au sujet du degré de faveur que sa majesté veut bien accorder aux élèves couronnés chaque année par l'Institut national, les jeunes gens qui ont remporté les premiers et seconds prix de peinture, sculpture, etc., sont également fondés à prétendre à l'exemption du service militaire.

« Comte de CESSAC. »

stitut, déclarait faire donation à l'Académie des Beaux-Arts de mille francs de rente aux conditions suivantes :

« 1<sup>o</sup> La somme de mille francs devra être affectée exclusivement chaque année à récompenser l'élève architecte qui aura obtenu dans les concours annuels ouverts par l'Académie des Beaux-Arts le premier second grand prix d'architecture;

« 2<sup>o</sup> Cette récompense recevra la dénomination de *prix Achille Leclère*, et devra être décernée chaque année en même temps que le premier second grand prix. »

Que deviennent ces généreuses fondations maintenant que le second prix est supprimé? L'Académie ne sera-t-elle pas forcée de rendre aux héritiers un capital de 70,000 francs qui n'a plus de destination? Tout est ôté à la fois à cette jeunesse si laborieuse et si digne de sympathies, le temps de concourir, le droit de racheter à la patrie sa dette de sang, les ressources mêmes qui étaient mises si noblement à la disposition du talent précoce et pauvre. Certes on a bien fait de nous avertir dans le rapport que les réformes qu'on proposait étaient des *réformes libérales*. C'est sans doute le même *libéralisme* qui fait abolir le prix de paysage historique, décerné tous les quatre ans. Qu'iraient faire à Rome en effet nos paysagistes? Ne seraient-ils pas tentés d'y suivre les traces de deux peintres qui y ont vécu et dont il faut redouter l'exemple? Qui ne comprend que, si le paysage grandiose et classique doit être proscrit quelque part, c'est dans le pays qui a produit Nicolas Poussin et Claude Lorrain?

Voilà donc bien des causes d'appauvrissement pour les concours. Il en est d'autres encore que l'expérience fera malheureusement découvrir. Les prix de Rome n'en seront pas moins décernés; les lauréats partiront plus jeunes, plus faibles, plus ignorans, mais ils partiront. Travailleront-ils davantage à Rome? Apprendront-ils seuls ce qu'ils n'ont pas eu le temps d'apprendre à Paris avec leurs professeurs? Se formeront-ils par un séjour prolongé, par un surcroît d'études? Non pas, le *libéralisme* y a mis bon ordre. Leurs prédécesseurs restaient cinq ans à Rome, ils n'en resteront que deux; leurs prédécesseurs étaient astreints par l'état à une série de travaux, gradués d'année en année, qu'ils envoyaient à Paris; eux, après un ou deux envois lestement expédiés, seront quittes envers l'état. Leurs prédécesseurs savaient que leurs œuvres seraient soumises à l'Institut, qu'elles seraient l'objet d'un jugement lu en séance publique, et la pensée de mériter les éloges des maîtres de l'art, le désir de frapper leurs esprits par un chef-d'œuvre, l'espoir de s'asseoir bientôt parmi eux, les enflammaient et les rendaient capables d'efforts surhumains. Les futurs pensionnaires n'auront point

ces soucis; ils n'auront plus rien de commun avec l'Académie. Leurs envois une fois adressés au ministère des beaux-arts, ils attendront le récépissé de quelque employé, et se disperseront comme il leur plaira. Une pension plus forte, deux autres années leur seront accordées, et *ils pourront, selon leur goût et leurs convenances, les consacrer à des voyages instructifs*. Lequel d'entre eux résistera à une aussi douce tentation? Qui oserait exiger tant d'héroïsme de jeunes gens de vingt ans? La Grèce, Constantinople, Jérusalem, l'Espagne, l'Afrique, les appelleront : comment ne s'y précipiteraient-ils pas avec enthousiasme? Mais que deviendra pendant ce temps l'art de peindre? Est-ce dans une auberge qu'on trouve des ateliers? Le sculpteur emportera-t-il avec lui les blocs de marbre qu'il faut sculpter? Le graveur tirera-t-il tous les soirs de sa malle la planche de cuivre qu'il doit tailler? Les plus sages se fixeront dans une autre capitale. Avouez qu'il est beau de quitter Rome pour aller vivre deux ans à Londres ou à Berlin! Les plus légers courront le monde en noircissant quelques albums; ils reviendront plus élégans, plus cultivés, pleins de souvenirs agréablement contés, riches de croquis spirituellement esquissés : ce seront des amateurs, des *dilettanti*, ce ne seront plus des artistes. Ils savaient peu quand ils ont quitté Paris, ils sauront encore moins quand ils y reviendront, car l'art est un tyran jaloux, et la pratique ne s'en acquiert que par un labeur assidu. Demandez à tous nos maîtres comment s'est passée leur jeunesse, de quelles luttes, de quels désespoirs secrets leurs ateliers ont été le théâtre.

Pendant ce temps, la villa Médicis sera à peu près déserte. Au lieu de vingt-cinq pensionnaires, neuf seulement l'habiteront, c'est-à-dire deux peintres, deux sculpteurs, deux architectes, deux musiciens et un graveur, les novices des deux premières années. Est-ce là une représentation digne de la France, digne de l'influence française? Que diront les Romains, qui sont accoutumés à regarder l'Académie de France avec admiration? Que ne diront pas les artistes étrangers qui affluent dans la ville éternelle, et qui, dans les expositions, triompheront sans peine, chose nouvelle pour eux, de nos trop faibles lauréats? Et cette tradition que les anciens transmettaient à leurs successeurs, ces règles non écrites dont ils perpétuaient le souvenir, tout sera interrompu! La moralité du travail commun, la dignité, le désintéressement, cette noblesse de cœur dont on se pénétrait à Rome par cinq ans de contemplation, de bons exemples, de conseils respectés, de fraternité généreuse, et qu'on rapportait à Paris pour le reste de sa vie, tout sera dissipé! Ce faisceau d'œuvres diverses que les pensionnaires envoyaient régulièrement à la fin de septembre, que l'on exposait au palais des Beaux-

Arts, que le public venait voir avec tant d'empressement, et qui semblait un tribut de talent et de reconnaissance payé à la patrie, que deviendra-t-il ? Dans cinq ans, dès que les nouvelles mesures auront produit tout leur effet, les envois seront si peu nombreux, si chétifs, qu'on n'osera plus les exposer. Ah ! j'avais raison de le dire en commençant, mieux valait supprimer d'un seul coup l'école de Rome.

Les questions qui touchent à l'enseignement, à la direction des intelligences, à l'avenir de l'art ou des lettres, sont à la fois délicates et redoutables : quand on altère l'ordre établi, on ne sait jamais quel bien on obtiendra, on voit toujours quel mal on aura fait. Il faut plusieurs générations et l'effort insensible du temps pour fonder, améliorer, corriger ces grandes institutions qui honorent un peuple; mais quand on y porte la hache, tout dépérit. Une expérience récente a cependant appris au gouvernement le danger des réformes radicales en matière d'enseignement. Il y a dix ans, on a réformé l'École normale, les lycées, toute l'Université. Ce changement ne s'est point fait sans précautions et n'a point été un coup de surprise comme celui d'aujourd'hui, dont nous n'avons été avertis que par *le Moniteur*. Le conseil impérial de l'instruction publique a été consulté : de longues discussions ont eu lieu ; les inspecteurs-généraux des sciences ont exposé leur système et l'ont fait triompher sur le système des inspecteurs-généraux des lettres. La révolution faite, qu'est-il arrivé ? Après quelques années, l'affaiblissement des études, l'entraînement irréfléchi des jeunes gens vers les spécialités, la décadence de l'École normale, la langueur de l'Université sont devenus si manifestes que le gouvernement en a été effrayé. Aujourd'hui quelle est la première mission confiée au ministre de l'instruction publique ? C'est de tout rétablir dans l'ordre primitif, l'enseignement, les concours, les programmes, et jusqu'aux noms des chaires qu'on avait supprimées.

Il en sera de même dans les arts; on voudra, avant qu'il s'écoule beaucoup de temps, refaire ce que l'on détruit aujourd'hui. Seulement le mal sera plus grand encore que dans les lettres, car la pensée pure est quelque chose de plus indépendant, de plus individuel que la pensée traduite par la matière, et si le style de l'écrivain est un don naturel, le style du peintre et du sculpteur est une qualité acquise. L'enseignement, la tradition, l'esprit de suite, la doctrine, sont donc encore plus nécessaires aux artistes, et, la chaîne une fois rompue, il est bien difficile de la renouer.

M. Ingres, à la fin de sa réfutation du rapport déjà cité, écrivait, à propos des changemens introduits à l'École des Beaux-Arts de Paris, ces nobles et courageuses paroles : « En résumé, j'ai l'hon-

neur de déclarer en mon âme et conscience que je blâme les changemens projetés, parce qu'ils détruisent la bonne organisation de l'école, qu'ils portent atteinte à des droits acquis et respectables, à un enseignement basé sur les grandes traditions classiques, pour ne mettre à leur place qu'un enseignement de fantaisie et d'aventure, des juges incompetens et une direction fausse dans les études. »

Et moi, je viens à mon tour déclarer, pour ce qui concerne l'école de Rome, que les réformes annoncées amèneront infailliblement son abaissement et sa ruine. C'est l'espoir de quelques esprits chagrins, qui n'ont jamais caché ce vœu digne des barbares; mais ce serait l'affliction de tous les honnêtes gens, qui considèrent l'Académie de France à Rome comme une institution nationale, d'où sont sortis nos plus beaux talens, et qui n'a survécu à toutes les révolutions que pour mieux constater la vitalité du génie français. S'il nous reste encore une gloire non contestée, c'est celle des arts : ne la compromettons point follement en répudiant deux siècles d'un passé fécond, en tranchant l'avenir dans sa fleur. Ce serait pour l'Europe elle-même un sujet de stupeur. Que tous ceux qui aiment le beau, leur pays, la jeunesse, s'unissent pour former ce concert de voix convaincues qui s'appelle l'opinion publique, et qui, s'il ne persuade pas toujours l'administration, la force du moins à réfléchir.

BEULÉ,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.



---

UNE

# HISTOIRE FLORENTINE

DE GEORGE ELIOT

---

*Romola*, by George Eliot; 3 vol. London, Smith, Elder and Co, 1863.

---

Nous sommes à Florence, au printemps de l'année 1492, et, pour mieux préciser, le 9 avril, c'est-à-dire le jour même où le magnifique Lorenzo de' Medici vient de rendre l'âme. Grande agitation par la ville. Les uns déplorent la mort de l'illustre citoyen, les autres se félicitent de voir avorter dans son germe la tyrannie future. Si nous nous mêlions aux groupes rassemblés sur la *Piazza del Mercato Vecchio*, parmi les marchands de macaroni et les *contadine*, qui sont accourues plus nombreuses en ce temps de carême, favorable au débit du lait et des œufs, nous entendrions discourir en sens divers ces orateurs de carrefour, revenus d'instinct, dès la première aube de liberté, aux habitudes républicaines. Chacun à sa manière interprète les phénomènes étranges qui ont signalé la mort de Lorenzo. La lanterne du *Duomo*, frappée du glaive de saint Michel, est tombée à terre. Dans Santa-Maria-Novella, un taureau énorme a menacé l'église de ses cornes enflammées; des lions de pierre, emblèmes de la république, ont fait mine de vouloir s'entre-dévoré. Telles sont les nouvelles dont se repaît en cette matinée l'inconstante curiosité, le bavardage athénien des *popolani* de Florence.

Au milieu d'eux circule, quelque peu ébahi, un beau jeune homme que l'aurore vient de trouver endormi sous le porche de la *loggia*

*de Cerchi*, et dont le costume délabré, la contenance un peu gauche contrastent d'une façon à la fois attachante et bizarre avec un langage choisi et une physionomie spirituelle. Ce personnage équivoque, qui paraît dépourvu de toutes ressources et au doigt duquel brillait cependant tout à l'heure un anneau de prix, en est réduit à mendier son premier repas; mais ce modeste déjeuner, composé d'un bol de lait et d'un morceau de pain, il l'obtiendra sans peine de la plus jolie fille du marché en échange de quelques fleurettes et d'un ou deux baisers placés à propos. Vous voyez d'ici que nous avons affaire à un diplomate en herbe, et vous vous en convaincrez mieux encore en l'accompagnant chez le barbier Nello, dont la boutique, hantée par les notabilités florentines, va fournir au nouveau-venu le point de départ et les relations dont il a besoin. Nello lui-même est un excellent type italien avec sa bonhomie bavarde, ses prétentions naïves, son léger vernis d'érudition, ses instincts d'artiste, sa pénétration obligeante, sa curiosité banale, et, comme il se fait volontiers à la fois l'initiateur et le protecteur de sa nouvelle pratique, leur première conversation ne saurait manquer d'intérêt.

« ... Ce Lorenzo que nous pleurons était le Périclès de notre Athènes, ... si tant est que cette comparaison ne blesse pas l'oreille d'un Grec.

« — Et pourquoi donc? reprit en riant le nouveau-venu; je ne sais pas si, même au temps de Périclès, Athènes aurait pu se vanter de posséder un barbier aussi érudit que vous.

« — C'est bien cela, je ne me trompais pas, reprit Nello avec sa rapidité habituelle; on n'a pas impunément rasé pendant bien des années le vénérable Démétrius Chalcondyle... Mais, permettez-moi de vous le dire, vous m'étonnez singulièrement: vous parlez mieux l'italien que lui, bien que son séjour en Italie remontât à plus de quarante ans.

« — Votre surprise diminuera, si je vous dis que je proviens d'une tige grecque plantée dans le sol italien depuis plus longtemps que ces mûriers, désormais acclimatés chez vous. Le lieu de ma naissance est Bari; mon père..., mon précepteur, veux-je dire, fut un Italien, et au fait le titre de *Græculus* m'appartient plutôt que celui de Grec. Toutefois plusieurs voyages et un assez long séjour au pays des dieux et des héros m'ont rendu quelque chose de ma première origine; maintenant, s'il faut vous l'avouer, je n'ai pu sauver du naufrage que je viens de subir, outre ces connaissances acquises chez les Hellènes, qu'un petit nombre de pierres antiques dont je suis porteur; mais, — la chute des tours n'étant pas favorable à l'oiseau qui cherche à se préparer un nid, — la mort de votre Périclès me fait regretter de n'être pas allé tout droit à Rome. C'est justement le patronage de Lorenzo que j'ambitionnais en venant ici, et Florence m'avait été signalée comme la ville où le peu que je possède trouverait le meilleur débit.

« — Rien n'est changé à cela, je l'espère bien, répliqua le barbier. Lorenzo n'était chez nous ni le seul patron ni le seul bon juge des choses de

science. N'avons-nous pas Bernardo Rucellai? N'avons-nous pas Alamanno Rinuccini? N'en avons-nous pas vingt autres encore?... Et si vous avez besoin d'informations en pareille matière, c'est moi précisément, moi, Nello, qui suis votre homme. Il me tarde d'être utile à un *bel erudito* comme vous... Tenez, votre barbe est tombée; regardez-vous dans ce miroir vénitien fait à Murano, — le véritable *nosce te ipsum*, comme je l'ai surnommé, — auprès duquel la plus belle plaque d'acier ou d'argent n'offre que té-nèbres.

« — Il me semble, dit le Grec, que votre rasoir a retranché quelque chose de mon capital... Je veux dire par là qu'il m'ôte un ou deux ans d'âge nécessaires pour donner crédit à mon érudition... Mais la question est de savoir maintenant si un étranger comme moi peut compter sur l'hospitalité de Florence.

« — Comme Grec, quoique seulement Grec d'Apulie, je n'oserais en vérité vous la promettre... Il existe parmi nos savans des préjugés contre l'érudition venue de la Grèce... Ce n'est qu'au prix de beaucoup de réserve qu'un Grec bien avisé peut se faire des amis parmi nous...

« — Je goûte si bien vos sages avis, répliqua le Grec avec un radieux sourire, que je vous saurai gré de m'en donner quelques-uns encore... A quel patron m'adresser?... Lorenzo n'aurait-il pas un fils héritier de ses goûts ainsi que de ses richesses? Pourriez-vous m'indiquer ici tel autre connaisseur opulent qui fasse collection de gemmes antiques?... Je possède une belle Cléopâtre gravée sur sardoine, ainsi que deux ou trois intailles et camées que leur beauté, leur rareté rendent dignes de figurer dans le cabinet d'un prince. Fort heureusement, avant de me mettre en route, j'avais eu la précaution de les coudre dans la doublure de mon pourpoint... Je voudrais encore, ajouta-t-il en replaçant à son doigt un anneau dont la richesse contrastait avec l'état de ses vêtemens, je voudrais me procurer une petite somme nécessaire à mes plus pressans besoins sur le dépôt de ce gage, et vous pourrez sans doute me recommander à quelque honnête trafiquant.

« — Voyons, voyons, dit Nello, qui arpentait à grands pas sa boutique... Ce n'est guère le moment de s'adresser à Piero de' Medici : non qu'il n'ait le goût de pareilles curiosités lorsque l'état de ses finances lui permet de le satisfaire; mais pour le moment c'est une autre Cléopâtre qui absorbe toutes ses pensées. N'importe, j'ai votre affaire : un homme riche, influent, ayant le goût des belles-lettres sans être hérissé de pédanterie, Bartolommeo Scala, le secrétaire de la république,... un parvenu, fils de meunier, que notre Poliziano crible à ce sujet d'épigrammes mordantes, et qui s'en trouvera d'autant mieux disposé à favoriser les débuts d'un jeune savant étranger...

« — Mais comment arriver jusqu'à ce grand homme? objecta le Grec avec une certaine impatience.

« — J'allais y venir, répliqua Nello. La mort de Lorenzo tient en alerte, pour le moment, tous nos personnages officiels, et il peut être difficile à un étranger d'attirer leur attention; mais d'ici à des temps plus favorables je vous mettrai facilement en rapport avec un homme qui, s'il le voulait,

obtiendrait pour vous, mieux que tout autre Florentin, l'accueil favorable de Scala. Cet homme d'ailleurs mérite à lui seul votre attention, sans parler des richesses d'art qu'il a recueillies, sans parler même de sa fille Romola, blanche et belle comme le lis de Florence avant que son humeur querelleuse eût fait passer au pourpre cette fleur symbolique.

« — Mais, si le père de la belle Romola forme lui-même des collections, pourquoi n'achèterait-il pas mes pierres ? »

« — Pour deux excellentes raisons, répondit Nello secouant les épaules : faute d'yeux pour les voir et d'argent pour les payer. Notre vieux Bardo de' Bardi a perdu la vue à ce point de ne plus discerner autre chose, lorsque sa fille s'approche de lui, qu'un vague reflet de l'éclat qu'elle jette autour d'elle : probablement celui de sa chevelure d'or, qui, pour nous servir des expressions de messer Luigi Pulci en parlant de sa Meridiana, *raggia come stella per sereno...* Mais voici quelques-uns de mes cliens, et je ne serais guère surpris que l'un d'eux vous aidât à tirer parti de votre anneau. »

Le premier des cliens ainsi annoncés se trouve être l'imprimeur Domenico Cennini, fils de celui qui, au retour d'un voyage d'Allemagne, introduisit la typographie à Florence. Tito Melema (le jeune Grec dont il a été question), présenté dans toutes les règles à ce grave personnage, va rencontrer en lui, grâce à l'obligeant barbier, un premier protecteur. Le second, bien autrement important, est Bardo Bardi, le père de la belle Romola. Issu d'une race patricienne que la fortune des guerres civiles a fait déchoir peu à peu, le descendant des comtes de Vernio a cherché dans l'étude l'oubli des désastres publics et privés qui l'ont réduit à une condition voisine de la misère; Manuello Crisolora, Filelfo, Argiropoulo, lui ont tour à tour donné leurs leçons, et il est devenu sous leur direction un scoliaste de premier ordre, profondément versé dans les littératures latine et grecque. Malheureusement, au milieu des manuscrits qu'il transcrivait, des curiosités archéologiques dont il s'était fait un musée, les yeux du vieillard se sont usés peu à peu. La disparition d'un fils ingrat qu'a séduit l'attrait mystérieux de la vie monacale l'a privé de l'auxiliaire précieux sur lequel il avait cru pouvoir compter. Romola lui reste seule, blonde et pâle Antigone de cet innocent OEdipe. Il ne voit plus que par ses yeux les trésors d'antiquités accumulés autour de lui; les poètes, les philosophes dont il a fait ses idoles, ne lui parlent plus que par la voix de cette jeune fille : aussi l'a-t-il condamnée à ne vivre comme lui que de solitude et d'érudition. Cette destinée austère a fait de Romola une femme à part et développé en elle jusqu'à l'héroïsme le culte des sentimens les plus nobles. Son dévouement filial se fortifie de la vénération que lui inspire son père, impassible victime des coups

du sort. Malgré tout, elle n'est pas devenue absolument étrangère aux instincts de son sexe, et lorsque Tito Melema vient éclairer de sa beauté juvénile, de son radieux sourire, le sombre intérieur où elle se consume lentement, elle ne peut s'empêcher d'être éblouie et troublée par cette apparition imprévue. Mieux encore que sa fille, Bardo Bardi s'éprend du jeune étranger, dont l'érudition précoce, fortifiée par de fréquens voyages sur la terre classique, lui promet un collaborateur d'élite. Dès leur première entrevue, il lui semble retrouver le fils dont le départ avait été naguère un des plus rudes chagrins de sa vie, et en apprenant que le père adoptif du jeune Grec, — un savant napolitain dont ce dernier ne parle qu'avec une extrême réserve, — a tout récemment péri dans un naufrage, il se sent pris à son tour d'une compassion toute paternelle pour un malheur si semblable à celui qui l'a frappé. Tito met à profit avec une habileté merveilleuse les circonstances qui lui donnent prise sur ces deux cœurs généreux, et tandis qu'il charme le père par ses descriptions des ruines d'Athènes, quelques regards empreints d'une respectueuse admiration appellent sur le front de Romola les premières rougeurs de l'amour naissant. Tito Melema ne peut douter désormais qu'il n'ait deux zélés avocats auprès de Bartolommeo Scala, le secrétaire de la république de Florence, et c'est là un grand pas en avant sur la route de la fortune. Fions-nous à l'habile aventurier pour y marcher de pied ferme et laisser de côté toute pierre d'achoppement.

Tel est le début, telle est l'exposition, si l'on veut, du nouveau roman de George Eliot, l'auteur d'*Adam Bede*. Rompant tout à coup avec les précédens de sa renommée encore récente, la femme distinguée qui s'abrite sous ce pseudonyme a voulu changer la date et le décor d'un de ces drames humains où elle aime à déployer ses puissantes facultés d'analyse, et l'énergie, l'intensité, dirions-nous volontiers, de ses recherches en tout genre. Des lectures considérables, une étude approfondie de Florence telle qu'on la connaît et telle qu'elle a dû être à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, — alors que Machiavel était jeune, alors que Savonarole allait prendre possession d'un pouvoir passager et d'un renom éternel, — voilà ce qu'atteste d'une façon irréfragable le livre qui nous occupe. Les moindres détails y sont d'une précision historique et locale qui étonne parfois l'esprit et parfois aussi le fatigue. Chaque personnage épisodique, amené de parti-pris, représente une des tendances de l'époque, une des mille facettes de la vie florentine : Bardo Bardi, le travail littéraire de la renaissance ; Bartolommeo Scala, l'homme politique du temps avec ses ménagemens habiles et sa science de la vie ; Piero di Cosimo (l'élève de Cosimo Rosselli), l'artiste indépendant, insouciant

au milieu de la mêlée des partis; Nello le barbier, l'étourderie et le bavardage populaires, et cet amour de la nouveauté, ce culte du rien, de la rumeur vague, du bruit qui court, si bien caractérisés par le mot de *cicalata* (bourdonnement et vol de cigale). Vous avez en sous-ordre l'esprit de trafic personnifié dans le colporteur Bratti Ferravecchi, et, comme représentant de ces fameux *ciompi* que le « beuglement de la vache (1) » trouvait toujours prêts à la révolte, le romancier nous offre Oddo le teinturier et l'armurier Niccolò Caparra. Dans une région supérieure, le prieur des dominicains de Saint-Marc, Girolamo Savonarola, symbolise l'esprit de réforme cléricale et d'affranchissement politique. Romola, c'est l'intégrité, la droiture inflexible, la loyauté sans tache de la femme vouée au devoir, et dans Tito Melema, sous des dehors séduisants, se trahissent l'ingratitude égoïste, la faiblesse sensuelle, l'ambition sans scrupules, l'intrigue sans pudeur, la diplomatie dupe d'elle-même.

Ces sortes de personnifications offrent, il faut bien le dire, un inconvénient grave. En ôtant au récit quelque peu de sa vraisemblance, elles en diminuent le prestige. Chacune d'elles, ayant ainsi son mandat spécial, et parlant, agissant en vertu d'une idée préconçue, perd son caractère humain pour revêtir celui d'un rouage mécanique, d'un *fantoccino* docile; elle se manifeste au moment voulu, traduit avec une certaine affectation l'idée que l'auteur en la créant se proposait de mettre en relief, et se perd dans la foule aussitôt après, sans laisser la moindre illusion sur sa *non-réalité*, le moindre doute sur son origine et sa mission, toutes deux purement artificielles. Nous n'oserions dire que George Eliot a toujours évité ces inconvénients; nous n'oserions affirmer qu'il n'a pas exagéré çà et là le caractère historique et didactique de son œuvre. Son récit est de temps en temps obstrué soit de longs dialogues spécialement destinés à développer ses vues sur telle question d'art, de politique ou de religion, soit d'épisodes étrangers à son sujet, et qu'il y rattache de force par des combinaisons bien moins naturelles, bien moins ingénieuses que celles dont Walter Scott savait user en pareil cas pour cimenter l'union difficile du faux et du vrai, de la fiction et de l'histoire. Soit dit sans l'offenser, ce n'est pas dans la combinaison des faits qu'il excelle. Son domaine est ailleurs; il est plus haut selon nous, dans ces régions sereines d'où le philosophe jette un regard pénétrant sur les mobiles secrets des infirmités inavouées, sur les merveilleuses inconséquences de notre ondoyante nature. Le plus novice de nos auteurs dramatiques distribuerait plus adroitement son *scenario*,

(1) *La vacca muglia*, disaient les artisans de Florence quand sonnait la grande cloche dans la tour du Palais-Vieux.

ménagerait mieux chaque péripétie, emploierait de moins naïfs subterfuges pour tenir la curiosité en éveil; mais le plus habile ne saurait nous faire assister avec autant d'intérêt au développement hostile de ces deux natures profondément antipathiques, celle de Tito et celle de Romola. Pour les esprits sérieux, c'est là tout le livre. Le reste n'est que broderies savamment et trop minutieusement travaillées, hors-d'œuvre d'une recherche excessive, superfluités laborieuses qu'on peut admirer à froid en les détachant du sujet principal, mais qui très certainement auront dû nuire au succès d'un ouvrage d'ailleurs si bien conçu, si soigneusement et si passionnément exécuté.

Tito Melema, que nous avons laissé aux heureux débuts de sa carrière nouvelle, trouve bientôt à disposer avantageusement de ces pierres précieuses qui constituent les seules épaves de son naufrage. Ici commence pour le jeune Grec le conflit de ses intérêts et de sa conscience. En face de l'or qui vient de lui être compté, assis immobile, les pouces dans sa ceinture, il évoque l'image d'un malheureux qu'il sait captif aux mains des Turcs, ramant probablement à bord des galères ottomanes, et qui, l'adoptant jadis, devenu son protecteur, son précepteur, son père, doit naturellement compter sur une reconnaissance sans bornes. Cet homme a le droit de se dire que si Tito Melema, plus heureux que lui, n'est pas tombé aux mains des forbans, s'il a pu arriver en terre chrétienne avec les richesses cachées dont il était porteur, il doit infailliblement, et avant toutes choses, s'occuper de délivrer l'homme à qui ces richesses appartiennent. Toutefois, pour se soustraire aux charmes réunis de la molle existence que la faveur des grands commence à lui faire et de l'amour que Romola lui témoigne, il faudrait plus d'abnégation, de dévouement et de courage que n'en possède ce favori de la fortune. Dans l'espèce de compte en partie double qu'il ouvre aux bienfaits du passé, aux menaces de l'avenir, celles-ci l'emportent, et de beaucoup. Ne risque-t-il pas en effet, courant au secours de son père adoptif, de tomber comme lui dans les mains des infidèles, ou au moins d'être dépouillé sur la route et de se retrouver aux prises avec cette affreuse misère dont il a déjà expérimenté l'amertume? Et puis est-il bien certain que Baldassare Calvo soit encore vivant? N'est-il pas probable au contraire que les blessures qu'il a reçues, aggravées par les rigueurs de la captivité, l'ont déjà mis au tombeau?... En échange de quelques jours disputés à l'agonie par un vieillard morose, faudrait-il exposer une jeunesse pleine de sève, un avenir chargé de promesses? — Ainsi raisonne Tito, chassant obstinément les souvenirs et les remords importuns. Ce premier pas l'engage définitivement dans les voies de la dissimulation

et de la fraude. Il est condamné désormais à nourrir en lui un secret mortel, germe désastreusement fécond et graduellement corrupteur, d'où sortira dans les ténèbres de cette nature close toute une moisson de fautes, de velléités criminelles, de trahisons enfin, qui le pousseront malgré lui vers l'abîme. Nous n'avons pas affaire, il faut le remarquer, — et c'est par là que cette création se recommande, — à une âme instinctivement perverse. Tito ne veut de mal à qui que ce soit, bien au contraire : le spectacle de la souffrance chez autrui l'affecte péniblement et trouble chez lui la quiétude voluptueuse, l'équilibre indolent qui sont nécessaires à son bonheur. Il est indulgent aux autres comme il est indulgent à lui-même. Dans une certaine limite, — assez étroite il est vrai, — le sacrifice ne lui est pas impossible. Il laissera tomber aisément une pièce d'or, en détournant les yeux, dans la main de quelque spectre affamé. Il portera une courtoisie bienveillante dans ses relations avec ses égaux. Dépourvu de toute morgue, s'il vient à rencontrer de nouveau cette gentille contadine qui lui témoigna jadis, sur la place du Marché, une admiration si naïve, un si affectueux abandon, et qui lui donna de si bonne grâce un premier déjeuner à Florence, il se familiarisera volontiers avec elle, acceptera comme un hommage flatteur l'inconsciente adoration de cette beauté rustique, et, sans se croire infidèle à Romola, laissera se former entre Tessa et lui, au gré des circonstances favorables, un lien de plus en plus étroit, de plus en plus difficile à rompre. Ce n'est en somme qu'un insouciant épicurien, rapportant tout à lui et toujours prêt à céder aux entraînemens de l'heure présente. Quand il chante, en s'accompagnant sur un luth, le *brindisi* composé par Laurent de Médicis :

Quant' è bella giovinezza  
Che li fugge tuttavia!...

il traduit assez fidèlement la règle de sa morale pratique et les conseils les mieux écoutés parmi ceux que sa conscience lui donne de temps à autre. Malheureusement cette légèreté coupable le mènera plus loin qu'il ne pense, et par cela seul qu'il prétend se dérober à tout sacrifice, à tout devoir rigoureux, à toute pénible entrave, il se verra bientôt, sans aucune préméditation criminelle, acculé à une de ces situations d'où l'on ne sort guère que par un crime.

Sur sa route semée de fleurs, Némésis projette d'abord une ombre vengeresse. Au moment où, certain de plaire à Romola, Tito, déjà professeur en titre, se voit sur le point d'obtenir la main de la jeune patricienne, au moment où, dupe d'une plaisanterie de carnaval, Tessa, qui se croit mariée au jeune Grec, s'abandonne naïvement à la passion qu'il lui inspire, un jeune dominicain de Saint-Marc,



abordant notre aventurier au milieu d'une fête publique, lui remet un message de Baldassare Calvo. Ce malheureux l'a tracé d'une main furtive, et, par l'entremise charitable d'un pèlerin, l'a fait remettre au missionnaire dans la vague espérance que ce cri de ressource arrivera ainsi jusqu'aux oreilles de son fils adoptif. C'est de Corinthe que le billet est daté; il annonce le départ pour Antioche de l'infortuné vieillard réduit en esclavage. Tito désormais n'a plus à lutter contre un simple remords, une voix intérieure à laquelle on peut toujours imposer silence. Dès qu'il n'est plus le possesseur unique de son terrible secret, un seul mot peut ternir sa renommée naissante et, le signalant au mépris public, le faire tomber de cette chaire qu'il doit à de puissantes protections. Le danger s'aggrave pour lui d'une circonstance particulière. Fra Luca, le moine messager, n'est autre que Bernardino Bardo, le frère de Romola, que l'irrésistible attrait de la vie religieuse dérobait naguère au foyer paternel. Toutefois le moment n'est pas encore venu où les faveurs du destin manqueront au jeune professeur. Fra Luca va mourir à Fiesole dans un des couvens de son ordre, et Romola, bien qu'elle assiste à son agonie, reste étrangère au secret que les lèvres du moribond semblent toujours prêtes à laisser échapper. Un seul mot suffirait pour l'éclairer sur l'indignité de l'homme à qui elle va se donner tout entière; mais ce mot n'est pas prononcé. Tito demeure couronné aux yeux de Romola de sa chimérique auréole, ... leur mariage s'accomplit.

C'est seulement dix-huit mois plus tard que le drame provisoirement suspendu se renoue et se complique. Charles VIII de France et son armée, appelés par Ludovico Sforza, invoqués par Savonarole, sont aux portes de Florence. Mille ferments de méfiance et d'inquiétude agitent la puissante cité, qui voit d'un œil jaloux les soldats étrangers, les bandes suisses et françaises, pénétrer dans ses murs sous prétexte d'alliance et menacer de conquête le peuple dont ils viennent protéger la liberté. A la vue de trois prisonniers qu'une escouade de hallebardiers français conduit, la corde au cou, par les rues et dont les clameurs sollicitent la commisération publique, une sorte d'émotion populaire se manifeste. Deux de ces malheureux sont jeunes et robustes; le troisième au contraire est un vieillard dont les traits émaciés, la chevelure en désordre, le regard enflammé, la fière attitude commandent l'attention et les sympathies de la foule. Les clameurs, les imprécations commencent à se faire entendre. Le tumulte, le désordre croissent de minute en minute, et grâce à l'étourderie audacieuse d'un de ces enfans du peuple pour lesquels toute insurrection est un jour de fête, le plus âgé des trois prisonniers voit tomber en un instant les liens qui le garrot-

taient. Il prend aussitôt la fuite, et, favorisé par la populace qui s'interpose entre lui et ses gardiens, court chercher asile dans l'enceinte privilégiée du *Duomo*. Sur les degrés de cette antique cathédrale, au milieu d'un groupe de *signori* qui faisaient les honneurs de la ville à des officiers de Charles VIII, Tito Melema pérorait avec sa faconde accoutumée, plus gracieux et plus courtois que jamais. Une main convulsive se cramponne tout à coup à son manteau, celle du fugitif qui vient de trébucher, dans sa course effrénée, sur une des marches du temple qui doit le dérober aux poursuites. Tito se retourne par un mouvement soudain, et se trouve face à face avec Baldassare Calvo, son père adoptif.

« Les deux hommes se regardèrent l'un l'autre dans un silence de mort : Baldassare avec une expression farouche et une étreinte toujours plus forte de ses mains fatiguées et souillées sur ce bras protégé par un épais velours ; Tito, fasciné par la terreur, avec des joues et des lèvres d'où le sang s'était tout à coup retiré. Ceci ne dura pas une minute, mais le temps leur sembla long à tous deux.

« Le premier bruit que perçut Tito fut le rire saccadé de Piero di Cosimo, qui, placé à côté de lui, était seul à même d'étudier son visage. — Ah ! disait le peintre, je saurai désormais ce que c'est qu'une apparition.

« — Sans doute quelque prisonnier échappé, ajouta Lorenzo Tornabuoni... Qui peut-il être, je me le demande ?

« — Bien certainement, répondit Tito, c'est un homme qui n'a plus sa raison.

« A peine aurait-il pu se rendre compte de ces paroles que ses lèvres venaient de prononcer. Il y a des momens où nos passions, décidant et parlant à notre place, nous réduisent au rôle d'assistans décontenancés. L'inspiration fatale dont elles sont pour ainsi dire imbues équivaut, en un instant, à des années de préméditation criminelle.

« Les deux hommes ne s'étaient pas quittés du regard, et Tito, dès qu'il eut parlé, put croire que quelque poison magique avait jailli des yeux de Baldassare. Ce poison, il le sentait déjà courir dans ses veines ; mais le moment d'après son bras était libre, et Baldassare avait disparu dans les profondeurs de l'église... »

L'arrivée de Baldassare à Florence place Tito entre deux alternatives inexorables : ou bien un franc retour sur ses fautes passées, un repentir sincère, un aveu qui pourrait l'innocenter encore tant aux yeux de son père adoptif qu'à ceux de Romola elle-même, ou bien une persistance froide et cruelle dans le parti qu'il a pris de méconnaître le protecteur de sa jeunesse et d'infirmier toutes ses revendications en le faisant passer pour un insensé. Ce dernier parti peut avoir ses inconvéniens ; il a certainement ses périls, qui préoccupent sérieusement le jeune Grec ; c'est pourtant celui auquel il s'arrête. La lutte sacrilège qu'il engage ainsi ne l'inquiète que par les ré-

sultats qu'elle peut avoir, et fort de son opulence, de son crédit, de ses mensonges séduisants, de son habileté consommée, il ne doute pas d'en sortir victorieux. Seulement, et vu l'humeur vindicative de son antagoniste, il croit devoir se munir d'une cotte à mailles d'acier qu'il portera désormais sous son *lucco* de soie noire. Baldassare, de son côté, n'hésite pas sur l'emploi de la première aumône tombée en ses mains; — avant d'acheter du pain, il a fait emplette d'un poignard.

Le duel de ces deux hommes ne constitue pas, à beaucoup près, la partie la plus intéressante du drame, dont il est cependant le principal nœud. Ceci tient peut-être à l'in vraisemblance indispensable de certaines combinaisons sans lesquelles il prendrait fin dès la première semaine. Si Tito Melema, fidèle en cela aux traditions du pays qu'il habite et du temps où il vit, pouvait se résoudre à se débarrasser par un meurtre de l'homme dont le retour inattendu ne lui laisse plus aucun repos, les assassins à gages ne lui manqueraient pas. Si de son côté Baldassare Calvo, placé dans les conditions ordinaires, se décidait à élever la voix, à dénoncer l'ingratitude insigne, la fraude monstrueuse dont il est victime, ou bien encore s'il voulait se faire justice par lui-même et, après avoir porté la sentence mortelle, l'exécuter immédiatement de sa main, le dénouement arriverait à grands pas. Il a donc fallu l'ajourner en supposant au jeune professeur des scrupules qui se comprennent sans doute, mais ne laissent pas de paraître improbables dans la situation à lui faite, tandis que d'autre part on attribuait à son antagoniste un besoin de vengeance tellement raffiné que la mort de Tito sans tortures préalables lui serait une satisfaction insuffisante. On suppose en outre que toute l'énergie de ses facultés se concentre sur cette pensée de châtement; à cela près, Baldassare n'est plus qu'une ruine intellectuelle et morale. Les durs traitemens qu'il a subis, les angoisses de la captivité ont détruit en partie sa raison, affaibli sa mémoire, et ne lui laissent plus en fait de volonté que quelques éréthismes furieux suivis de longues défaillances. Toutes ces anomalies, purement arbitraires, font de son désir de vengeance une sorte de maladie capricieuse plutôt qu'une passion définie. George Eliot, on s'en aperçoit de reste, ne partage pas la sympathie de Samuel Johnson pour quiconque « sait bien haïr. » Sa philosophie épurée, inclinant à l'indulgence et au pardon, n'admet qu'à titre d'infirmités, d'altérations morbides, ces ressentimens implacables qui, se repaissant de leur propre amertume, sont à la fois en dehors de la loi naturelle et de la loi chrétienne. Le romancier semble ignorer que, pour le philosophe indépendant de cette dernière, la vindicte humaine est parfois une des formes de la justice

providentielle ou divine. Si George Eliot l'envisageait ainsi, Baldassare Calvo, cette création de son esprit, pourrait revêtir une sorte de grandeur qui lui manque absolument, et faute de laquelle on ne voit plus personnifiées en lui que l'impuissance d'une rancune sénile, la laideur sans compensation d'une âpre soif de vengeance, mal servie par un esprit troublé, par des organes à moitié détruits. En face d'un pareil adversaire, Tito Melema, qui après avoir vainement essayé de le fléchir se voit réduit par son aveugle obstination à une défensive désespérée, Tito Melema devient à peu près excusable sans être pour cela beaucoup plus intéressant.

Répétons-le donc, le mérite du livre dont nous nous occupons n'est pas dans la combinaison d'une lutte sans merci entre Baldassare et Tito; les esprits d'un certain ordre lui préféreront, et de beaucoup, l'analyse subtile et bien étudiée de cet autre antagonisme qui peu à peu s'établit entre Romola et son mari. Nous n'affirmerions pas très certainement que les idées, le langage même des deux époux portent le cachet du pays et du temps où George Eliot suppose qu'ils ont vécu. Romola ressemble plutôt à une *lady* de nos jours qu'à une *zentildonna* du temps de Boccace. Les procédés de Tito sont à peu près ceux d'un *gentleman* à qui sa femme reprocherait, sans qu'il pût s'en justifier, certaines indécrottes non qualifiées par le code. N'importe, le désenchantement, la désillusion de la première et chez le second le développement graduel de cette hostilité latente que tout homme voué au mensonge doit ressentir pour qui le démasque, ces traits de nature qui appartiennent à tous les temps et à tous les pays sont rendus avec un incontestable talent. Quelques extraits du chapitre intitulé *une Révélation* deviennent ici nécessaires pour justifier à la fois nos critiques et nos éloges.

Le vieux Bardo Bardi est mort peu de mois après le mariage de sa fille, lui léguant sa précieuse collection de manuscrits et d'antiques grevée d'une dette qu'il a contractée envers Bernardo del Nero, son ami et le parrain de sa fille. Le vœu suprême du mourant, connu de Tito comme de Romola, est que cette collection reste acquise à la république de Florence, et continue à porter le nom de celui qui l'a formée, le tout, bien entendu, moyennant l'extinction préalable de l'emprunt dont elle est le gage. Le passage du roi de France et des envoyés du duc de Milan vient malheureusement fournir à Tito Melema l'occasion de vendre avantageusement le trésor de curiosités réuni par son beau-père, et cela dans un moment où la crainte que Baldassare lui inspire l'a presque déterminé à quitter Florence. Il y a dans une telle coïncidence de quoi vaincre tous ses scrupules, et la vente a été consentie par lui à l'insu de Romola. Le

moment vient de lui tout dire, et ce n'est pas sans un embarras secret que l'habile diplomate aborde ce sujet délicat, en laissant entrevoir à sa femme qu'il compte l'emmener en pays étranger. Les troubles de la république, les sombres perspectives de l'avenir, la nécessité de chercher ailleurs l'oubli des tristesses passées, tels sont les motifs qu'il fait valoir d'une voix insinuante, mêlant à ses doux propos les plus affectueuses caresses.

« Il s'était penché vers elle, il avait baisé son front, et une fois encore lissé de la main sa chevelure aux reflets d'or. Elle ne sentit même pas le contact de ses lèvres, troublée qu'elle était par l'idée de la distance qui séparait leurs âmes. — Tito, lui dit-elle, ce n'est pas mon agrément que je consulte quand je me refuse à quitter Florence. Si je tiens à y rester, c'est... pour veiller à l'accomplissement des volontés de mon père. Le grand âge de mon parrain ne nous permet pas de lui laisser ce soin.

« — Si je veux vous éloigner d'ici, ma Romola, c'est précisément à cause de ces superstitions qui pèsent, comme des nuages malsains, sur votre-intelligence obscurcie. Je dois prendre soin de vous en dépit de vous-même : je dois vous enlever à ces rêves impraticables et substituer ma manière de voir à la vôtre, quand ces chers yeux dont le regard est si doux vous trompent et vous égarent...

« Romola demeurait immobile et muette. Ne pouvant méconnaître la tendance générale de cet entretien, elle pressentait une proposition qui, rompant de manière ou d'autre, leurs liens avec Florence, les dégagerait de leur mission sacrée, et, sur cette question où le devoir filial était engagé, la jeune femme n'entendait soumettre à personne les inspirations de sa conscience, bien décidée à résister, si pénible que cela pût être pour elle. Tito, se trompant à ce silence, qui semblait démentir une partie de ses craintes, dominé d'ailleurs par les calculs étroits où se prennent comme au piège les esprits simplement subtils et dépourvus de toute passion, crut avoir trouvé d'irrésistibles argumens. Sa conduite n'avait rien qui lui parût odieux, et son imagination ne suffisait pas pour lui faire exactement deviner sous quel jour cette conduite apparaîtrait à Romola. Il continua donc sur le ton des plus douces remontrances : — Votre raison si saine a déjà dû vous faire comprendre ce qu'avait de chimérique l'idée d'isoler à jamais une collection de livres et d'antiquités, d'y attacher à jamais le nom du fondateur. Cette idée ne répond à aucune notion d'utilité ou de bienfaisance ; un pareil plan doit être déjoué par mille hasards... Voyez ce que sont devenues les collections des Médicis!... Je vais plus loin, je trouve à blâmer dans ces arrangemens mesquins qui attribuent à une seule ville, cette ville fût-elle Florence, des richesses qui se multiplient en quelque sorte par les migrations et la dispersion... Je comprends votre respect pour la volonté de ceux qui ne sont plus ; mais si la sagesse n'assignait des bornes à cet ordre de sentimens, la vie entière s'absorberait dans un culte futile... A votre père, tant qu'il a vécu, vous avez consacré votre existence... Que vous imposeriez-vous de plus ?

« — L'exécution du mandat qu'il nous a confié, dit Romola d'une voix

basse, mais distincte... Si différentes que soient nos pensées sur d'autres sujets, celui-ci, je l'espère, nous trouvera d'accord.

« — Bien évidemment, s'il s'agissait de quelque chose où le bonheur de votre père fût intéressé; mais il n'en est pas question maintenant. Si nous avons foi au purgatoire, je ferais dire des messes avec autant de zèle que vous, et si je supposais qu'en modifiant légèrement l'objet auquel votre père avait destiné sa bibliothèque je dois lui causer une peine quelconque, vous me verriez de moitié dans tous vos scrupules; mais la moindre philosophie nous apprend à secouer ces jougs chimériques que bien des mortels se passent au cou et dont le poids imaginaire les rend misérables... Vous avez trop d'intelligence, ma Romola, pour ne pas distinguer le bien solide et réel de ces pures fantaisies écloses dans le cerveau...

« Romola était encore trop complètement sous le coup de cette révélation qui lui faisait envisager Tito sous un nouvel aspect, pour que sa résistance prît un caractère déterminé. Tandis que le langage abondant, l'argumentation diserte de ce maître-orateur frappaient ses oreilles, un mépris croissant se développait en elle, et la torture qu'elle en éprouvait ne lui faisait que mieux apprécier la tendresse jadis si complète et si confiante, maintenant si froissée, si mêlée de désespoir, qu'elle lui avait vouée en l'épousant. Elle démêlait le néant de ce langage habile, de cette fausse ampleur de sentimens qui fermaient à jamais le cœur de cet homme aux émotions simples et naturelles. Les paroles qu'elle prononça furent celles d'une personne qui se croit obligée à dissimuler ce qu'elle éprouve. Elle s'était bornée à retirer son bras, appuyé sur les genoux de son mari, et les mains croisées devant elle, froide, inerte, elle demeurait assise.

« — Vous parlez, Tito, d'un bien réel et palpable... Qu'ai-je à faire, moi, de vos argumens? continua-t-elle après un moment de silence. Je ne songe qu'à mon père, aux regrets qu'il m'a laissés, aux droits qu'il avait sur nous... A tout autre égard, Tito, vous me trouverez docile... Mais en ce qui est de vous je ne céderai pas...

« Sa voix, d'abord tremblante, s'était graduellement raffermie. Elle se rendait ce témoignage de n'avoir ainsi parlé que sous le coup d'une nécessité urgente, de n'avoir rien dit que ce qu'il fallait dire. Elle croyait, la pauvre femme, n'avoir rien de plus rude à subir, en fait d'épreuves, que cette lutte contre les insinuations de Tito, devenu pour ainsi dire l'organe des instincts inférieurs, des moins nobles pensées qu'il lui fût possible de retrouver en elle. Quant à lui, certain désormais de ne rien obtenir d'elle par les voies de la persuasion, il lui était démontré qu'il devait adopter une autre marche en lui prouvant l'inutilité d'une résistance tardive. Par là du moins, il mettrait un terme au débat engagé; puis il n'anticipait que de quelques heures sur une découverte qu'elle ferait nécessairement dès le lendemain matin. Ce dernier calcul le forçait à être courageux; d'ailleurs, l'ayant trouvée jusqu'alors plus docile qu'il n'avait osé s'y attendre, il espérait, enhardi par là, qu'elle se résignerait en fin de compte à ce qu'elle devrait regarder comme ayant été décidé par lui.

« — Je suis fâché de vous entendre parler ainsi, ma Romola, lui dit-il avec beaucoup de calme. Votre aveugle obstination va me mettre dans la

nécessité de vous contrarier; mais comme j'avais prévu en partie votre résistance à ce qui doit être, et ma résolution définitive devant se prendre sans retard, j'ai tourné l'obstacle en arrêtant seul ce qui se ferait. Même vis-à-vis d'une femme comme vous c'est là quelquefois le devoir d'un chef de famille... J'ai disposé, soit des livres, soit des antiquités, aussi avantageusement que possible. La bibliothèque a été achetée pour le duc de Milan; les marbres, les bronzes et le reste vont être transportés en France...

« — Vous les avez *vendus*? demanda-t-elle, s'abandonnant pour la première fois à l'élan d'une colère méprisante.

« — Oui, répondit Tito légèrement ému.

« — Vous êtes un homme sans foi, dit-elle en le toisant des pieds à la tête et avec une certaine âpreté d'intonation.

« Pendant un moment, elle n'ajouta rien, et il restait immobile sur son siège, comprenant bien que toute l'adresse du monde ne pouvait lui servir dans une circonstance pareille. Tout à coup elle se détourna, et d'une voix où perçait son agitation : — Il y a sans doute moyen d'empêcher ceci... Je vais trouver mon parrain...

« A l'instant même, Tito fut debout, courut à la porte, la ferma et retira la clé. Il était temps après tout que sa prédominance virile, jusqu'alors cachée, s'affirmât hautement. Chez lui du reste aucune colère. Seulement cette crise lui était tout à fait désagréable, et il sentait que, la scène une fois terminée, il aimerait à vivre pour quelque temps un peu à l'écart de cette femme irritée. Encore fallait-il qu'auparavant il eût paralysé son action.

« — Tâchez de vous calmer, lui dit-il, s'accoudant le plus naturellement du monde au piédestal d'un buste qui représentait je ne sais quel vieux Romain à figure austère. Ce n'est pas qu'au fond il se trouvât très à l'aise : son cœur palpitait quelque peu, atteint par un frisson purement moral contre lequel aucune cotte de mailles n'aurait pu le protéger. Il avait mis sous clé la colère et le mépris de sa femme, mais il lui avait aussi fallu s'enfermer avec eux, et si cette espèce de conflit n'avait pas précipité les pulsations de son sang, ses joues olivâtres du moins venaient de prendre une teinte plus pâle.

« Romola s'était arrêtée et le regarda de nouveau lorsqu'il mit la clé dans la *scarsella* pendue à sa ceinture. Les yeux de la jeune femme lançaient des éclairs; tout son corps vibrail, et une force impétueuse semblait l'emporter comme en dépit d'elle-même à une action subite. Le désappointement écrasant qui la dominait quelques minutes plus tôt avait fait place à une indignation véhémement.

« — Tâchez du moins de comprendre la situation, dit Tito, et ne vous aventurez pas à des démarches qui, parfaitement inutiles d'ailleurs, pourraient avoir de fâcheux résultats. Messer Bernardo ne peut rien changer à ce que j'ai fait... Veuillez vous rasseoir... Tout à fait maîtresse de vous-même, vous n'appelleriez pas un tiers dans ce débat, qui doit rester entre nous.

« Tito savait bien, en parlant ainsi, qu'il touchait à une fibre sensible. Romola cependant ne reprit pas son siège.

« — Pourquoi ce qui est fait ne pourrait-il se défaire? reprit-elle après un silence.

« — Simplement parce que la vente est conclue, et que l'accord est constaté par écrit; les acheteurs ont quitté Florence, et j'ai en main les billets qui garantissent le paiement du prix.

« — Si mon père avait soupçonné votre loyauté, dit Romola, dont le premier besoin semblait être d'épancher son amer dédain, il aurait mis ses collections bien en sûreté hors de vos atteintes; mais la mort l'a surpris trop tôt, et une fois sûr que son oreille était sourde, sa main glacée, vous l'avez volé!...

« Elle s'arrêta un instant, et reprit ensuite plus emportée que jamais : — « Auriez-vous par hasard commis quelque autre vol, et cette fois au préjudice d'un vivant?... Est-ce pour cela que vous portez une armure?...

« Romola s'était sentie poussée à prononcer ces paroles comme un homme le serait à cingler du fouet un visage hostile. Tout d'abord Tito se sentit en proie aux angoisses d'une horrible épouvante : ce déshonneur public, dont il s'était fait un fantôme redoutable, lui apparut pire encore qu'il ne l'avait jamais imaginé; mais la réaction se fit bientôt. Tout ce qu'il y avait en lui de répulsion et de résistance commençait à se dresser contre une femme dont la voix semblait lui prédire un châtiment prochain. Ce n'était pas elle, à tout le moins, que son esprit alerte et prompt se trouverait hors d'état de dominer.

« — Il n'est point nécessaire, reprit-il avec une froideur marquée, de répondre à des paroles qui n'ont ni sens ni raison. Vous êtes en ce moment égarée par un sentiment filial que vous portez au-delà des limites ordinaires. Toute personne raisonnable, envisageant les choses à leur véritable point de vue, comprendra que j'ai pris le parti le plus sage. Dégagé de l'influence que vous avez pu exercer sur lui, messer Bernardo lui-même, j'en suis convaincu, serait de cette opinion.

« — Non certes, dit Romola, car il s'attend à voir exactement rempli le vœu de mon père... Hier encore il me le disait, et il ne me refusera point son appui... Quels sont ces hommes à qui vous avez vendu ce qui ne vous appartenait pas?

— Je n'ai aucune raison pour vous le cacher, bien que cela importe assez peu. Le comte de San-Severino et le sénéchal de Beaucaire sont déjà partis pour aller rejoindre à Sienne le roi de France.

« — On peut les rejoindre, on peut leur demander de rompre ce marché, dit Romola, chez qui l'inquiétude commençait à remplacer la colère.

« — Non, cela ne se peut, répliqua Tito avec une froide décision.

« — Pourquoi?

« — Parce que je ne veux pas que le marché soit rompu.

« — Mais si vous n'y perdiez rien?... Nous pourrions nous arranger pour que le prix du marché restât le même.

« Aucunes paroles n'auraient pu mettre au jour d'une manière plus nette le sentiment qui désormais la séparait de Tito; mais celles-ci furent prononcées avec moins d'amertume que d'anxiété suppliante, et il se sentit



plus fort dès qu'il s'aperçut que la première impulsion de son courroux s'était affaiblie.

« — Non, ma Romola. Veuillez comprendre tout ce que ces idées ont d'impraticable... Vous n'iriez pas de sang-froid demander à votre parrain d'ajouter encore trois mille florins aux avances qu'il a déjà faites sur la bibliothèque. Votre orgueil, votre délicatesse, vous feraient, je pense, reculer devant une pareille démarche... En supposant même que ce projet fût moins insensé, mon vouloir ne serait pas que messer Bernardo fit les avances dont vous parlez. Je vous prie en outre de réfléchir aux résultats d'une conduite qui vous mettrait en opposition directe avec moi, et placerait votre mari sous le fâcheux et trompeur reflet de vos déplorables soupçons, dénués de tout fondement. Que gagneriez-vous à me noircir dans l'esprit de messer Bernardo? Les faits accomplis sont irrévocables, la collection est vendue, et vous êtes ma femme.

« Chaque mot avait ici sa portée, calculée avec une habileté profonde, car le sentiment du danger avait mis en éveil toutes les facultés de cet esprit subtil. Il comptait sur l'intelligence de Romola pour saisir à première vue la signification péremptoire de ce discours, auquel il n'ajouta rien, se bornant à ne pas la quitter du regard.

« Quand Romola reprit la parole, sa voix était égale, assurée; il n'y percevait plus aucune émotion. — J'ai une requête à vous adresser, dit-elle.

« — Demandez, Romola, tout ce qui pourra s'accomplir sans préjudice pour vous ou pour moi.

« — Vous voudrez bien alors me remettre la portion du prix qui revient à mon parrain et me charger du remboursement qui lui est dû.

« — Je souhaiterais d'abord avoir de vous quelques assurances au sujet de l'attitude que vous comptez garder envers moi.

« — Vous croyez donc aux assurances qu'on peut vous donner? dit-elle avec un léger retour d'amertume.

« — De votre part, j'y compte parfaitement.

« — Eh bien donc! je ne vous nuirai jamais en quoi que ce soit. Je ne révélerai aucun secret, je ne dirai rien qui puisse vous chagriner... J'estime, comme vous, qu'il y a là un passé irrévocable.

« — En ce cas, je ferai dès demain matin ce que vous désirez.

« — Dès ce soir, si cela se peut, reprit Romola, pour que nous n'ayons plus à revenir sur tout ceci.

« — Rien de plus aisé, dit-il, se dirigeant vers la lampe, tandis qu'elle persistait à demeurer assise, détournant de lui ses regards distraits. Il revint presque aussitôt et se pencha vers elle pour lui glisser un papier dans la main.

« — Vous savez sans doute, ma Romola, lui dit-il, que vous aurez en échange de ceci quelque chose à réclamer?

« Maintenant qu'il se sentait moins menacé, l'incident venait de perdre à ses yeux presque toute son importance, et il revenait volontiers aux habitudes conciliatrices de sa souple nature.

« — Ah! oui! je comprends, dit-elle en prenant le papier sans lever les yeux sur Tito.

« — Et quand vous aurez pris le temps de réfléchir, ma Romola, je suis sûr que vous m'accorderez mon pardon... — De ses lèvres en même temps il effleurait les joues de la jeune femme, sans qu'elle parût y prendre garde le moins du monde. Elle comprit qu'il ouvrait la porte et s'en allait. La tête penchée, elle écouta : le bruit du grand portail, successivement ouvert et refermé, parvint jusqu'à elle. Aussitôt, comme rendue à la liberté de ses mouvemens, elle s'élança de son siège, et, allant s'agenouiller devant le fauteuil sur lequel se trouvait appuyé le portrait de son père, elle donna cours à ses larmes... »

Éloigné désormais du foyer domestique, où l'attendent incessamment les reproches muets, l'implacable dédain du noble cœur qu'il a déçu, Tito plus que jamais se sent attiré vers Tessa, dont l'attachement aveugle, la docilité sans bornes, la confiance absolue le réconcilient avec lui-même, et auprès de laquelle il n'éprouve ni le sentiment d'infériorité, ni le malaise de conscience par lesquels est miné peu à peu son attachement à Romola. Plus que jamais aussi la vie politique l'attire, et il y porte les mêmes instincts d'égoïsme auxquels nous l'avons vu obéir dans un autre ordre de relations. Il aime, tribun des rues, à se sentir bercé par les applaudissemens d'une foule enthousiaste et crédule ; mais il n'aime pas moins ces banquets de l'aristocratie auxquels l'admettent volontiers les Rucellai, les Tornabuoni, les Pucci, les Ridolfi, partisans secrets des Médicis exilés. De là une conduite ambiguë, des relations équivoques et la tentation perpétuelle de chercher son succès sur deux routes à la fois. Ingrat envers le peuple, qu'il s'amuse à duper par des harangues de carrefour, ingrat envers Savonarole, dont la généreuse intervention a retenu Romola près de son indigne époux, il finit par tourner contre la république florentine l'influence même qu'il tient d'elle et l'autorité des fonctions publiques qu'elle lui a confiées. Aux yeux de ce politique pratique, de cet homme d'état positif, la double réforme de fra Girolamo dans l'ordre civil et dans l'ordre religieux est d'avance frappée de mort. Il ne peut lui entrer dans la tête ni que le clergé italien se purifie, ni que le peuple florentin, depuis si longtemps assoupli à la tyrannie, supporte des institutions franchement démocratiques. Cette opinion, d'accord avec la réalité des faits et que justifie pour lui l'expérience de chaque jour, lui sert de fil conducteur dans le dédale où il s'engage. Encore n'avance-t-il qu'avec des précautions infinies, se ménageant toute sorte d'issues et de faux-fuyans, prenant autant de garanties, donnant aussi peu de gages que possible, et s'arrangeant de manière à se trouver en mesure vis-à-vis du vainqueur futur, quel qu'il puisse être.

Romola au contraire, mûrie et comme épurée par les douleurs de

sa vie domestique, entre résolument dans la carrière du sacrifice et des œuvres saintes. Les conseils de Savonarole, l'autorité de cette voix qui remuait les masses populaires l'ont ramenée, nous venons de le dire, auprès de Tito Melema. Un reste d'amour survit en elle à l'estime perdue, à la confiance trompée. Sa sollicitude, mêlée de quelque tendresse, plane comme un ange protecteur sur cette vie obscure et coupable dont elle voudrait sonder les ténèbres et purifier les tendances. Elle en pénètre quelquefois les secrets et déjoue avec fermeté les trahisons savamment organisées par son mari. Il arrive même un jour où, surprenant une trame des *médicéens* contre le prieur de Saint-Marc, devenu peu à peu l'arbitre des destinées de Florence, elle veut tout dévoiler, tout sacrifier au salut du grand homme, son guide spirituel, en qui elle croit reconnaître le véritable successeur des apôtres et le fondateur d'un nouveau régime républicain conforme aux préceptes austères du christianisme et aux notions philosophiques puisées par Romola dans le commerce de l'antiquité; mais ce jour-là Tito l'arrête court par une manœuvre habile, en lui montrant parmi les hommes qu'elle va perdre les principaux membres du patriciat, auquel son origine la rattache, et jusqu'à ce vieillard dont les soins affectueux lui ont donné un second père. Bernardo del Nero, devenu gonfalonier de Florence, est plus ou moins compromis dans le parti des Médicis, et pour imposer silence à sa filleule il suffit qu'elle puisse le croire en danger. Tito, désormais protégé par les scrupules de conscience qu'il a éveillés si à propos, se replonge de plus belle dans cette complication d'artifices et d'intrigues où se délecte son esprit subtil, et qui offre à son ambition développée par le succès les perspectives les plus attrayantes.

Pendant qu'il s'abandonne aux vertiges de l'espérance, à la fièvre des complots, Baldassare Calvo ne le perd pas de vue. Il a surpris le secret de ce prétendu messer Naldo à qui Tessa se croit mariée. En échange des soins que Romola lui prodigue, quand elle le trouve atteint de la peste dans un des hôpitaux où la charité la conduit chaque jour, il lui livre ce secret, et pour la mieux convaincre, pour lever tous les doutes qu'elle conserve encore, il a promis de la mener chez sa rivale, lorsque tout à coup il disparaît sans qu'on puisse savoir ce qu'il est devenu. C'est le hasard, le hasard seul, qui complète les révélations de Baldassare et met en face l'une de l'autre les deux femmes trompées par l'astucieux Tito. A la vue des beaux enfans de Tessa, et lorsqu'elle a reçu les confidences naïves de la pauvre *contadine* encore abusée, Romola ne se sent pas le courage de la détromper. L'humiliation qu'elle éprouve n'est mêlée d'aucun ressentiment, et son altière équité ne saurait s'abaisser à

des vengeances que la jalousie ne légitimerait plus. D'autres soins d'ailleurs, beaucoup plus essentiels, préoccupent cette âme sublime. Un complot en faveur des Médicis vient d'être dénoncé à la *signoria*. Les cinq principaux meneurs sont jetés dans les fers, et parmi eux l'ancien gonfalonier Bernardo del Nero; l'artisan de leur perte est un de leurs complices, et ce complice n'est autre que Tito Melema, maître expert en ces volte-faces perfides. Romola l'ignore, mais sa pénétration et la connaissance qu'elle a maintenant du caractère de son mari le désignent à ses soupçons; elle n'en déploie que plus d'ardeur à solliciter l'intervention de Savonarole en faveur des malheureux que menace le ressentiment populaire. Cette entrevue de Romola et de Savonarole est une des plus belles scènes du roman. On y voit aux prises la généreuse pitié d'une femme revendiquant les droits sacrés de la justice, de la clémence, avec l'inflexibilité monacale d'un homme fanatisé par ses propres conceptions, et qui compte pour peu de chose l'existence de quelques ennemis politiques sourds à sa parole, qu'il croit inspirée, adversaires irréconciliables de ses desseins, dont la grandeur l'éblouit et le fascine. Les refus impitoyables qu'il oppose aux supplications de Romola le font descendre du piédestal où elle l'avait placé dans son cœur; ils lui montrent l'homme sous le demi-dieu presque infailible, et lui ôtent la dernière illusion qui la rattachât à la vie. Après avoir assisté avec désespoir au supplice des cinq conspirateurs, elle se sent invinciblement repoussée loin du traître qu'elle soupçonne de les avoir livrés au bourreau, loin de l'ingrate cité qui les a laissés périr. Elle quitte de nouveau Florence, et, sans pouvoir positivement se résoudre au suicide, elle affronte une mort presque certaine en se livrant seule, sur une misérable barque de pêcheur, aux flots inconstans de la Méditerranée.

Tandis que Tito et Savonarole cherchent en vain les traces de la fugitive, le drame politique à Florence se précipite vers son dénouement. A peine suspendues un moment par l'exécution de l'ancien gonfalonier et de ses amis, les trames médicéennes ont recommencé plus actives que jamais. L'autorité purement morale de Savonarole est minée de toutes parts. Le grand réformateur tombe dans un piège qu'il s'est tendu à lui-même en invoquant pour preuve de sa mission le pouvoir surhumain dont il se disait, dont il se croyait peut-être investi. Il s'est donné comme prophète et comme thaumaturge; la crédulité populaire, incessamment surexcitée par ses ennemis, le somme de prédire l'avenir et de faire des miracles (1).

(1) Sur ce point délicat de savoir si le prieur de Saint-Marc croyait ou non à ses dons surnaturels, on pourra consulter avec fruit, dans la *Revue* du 15 mai 1863, l'étude intitulée : *Un Réformateur italien au temps de la renaissance*.

La situation se complique d'une rivalité de couvens. Les *frati minori* de Santa-Croce défient le dominicain excommunié d'établir sa doctrine, de manifester ses droits à la protection céleste au moyen d'une épreuve décisive empruntée à la jurisprudence des temps barbares, et cette épreuve, ils offrent eux-mêmes de s'y soumettre. Cet absurde défi, accepté forcément par Savonarole, devient l'occasion d'une scène misérable racontée par tous les chroniqueurs, et d'après eux avec une fidélité scrupuleuse, par l'auteur de *Romola*. Dans ce roman, Tito Melema, devenu à force de manœuvres le secrétaire du conseil des dix, est le principal instigateur de la combinaison machiavélique qui met le *frate*, dépouillé désormais de son ascendant sur la multitude, à la merci d'un gouvernement hostile et jaloux. Dès le lendemain de la fatale épreuve, les *arrabiati* de Florence, — ceux qu'exaspérait le joug austère de l'autorité monacale, — suscitent une émeute populaire principalement dirigée contre les *piagnoni* ou sectateurs de Savonarole. Ces désordres ont été concertés avec Dolfo Spini, que les *arrabiati* reconnaissent pour chef, par Tito Melema, toujours acharné à la perte du réformateur; mais le Grec a omis, dans ses calculs profonds, de faire entrer en ligne de compte la haine que lui porte un sycophante en sous-ordre, un espion de bas étage, dont il a plusieurs fois et presque sans le savoir contrarié l'ignoble ambition. Au moment où Florence est livrée à l'émeute, alors que le pillage, l'incendie, l'assassinat ont pleine carrière, quelques perfides révélations glissées par ser Ceccone à l'oreille de Dolfo Spini décident du sort de Tito. Le Catilina florentin, se croyant joué par le secrétaire des dix, prononce contre lui un arrêt de mort que deux de ses sicaires, deux *campagnacci*, sont chargés d'exécuter. Deux bandes de pillards, organisées, commandées par ces hommes, se dirigent dès la pointe du jour vers une maison de la *via dei Bardi* sous prétexte de pillage, mais en réalité pour surprendre au saut du lit et tuer sans rémission le propriétaire de cette maison. Tito cependant n'est pas homme à s'endormir au sein des périls. Le souvenir du mal qu'il a fait, des fraudes auxquelles il doit sa prospérité, ne lui permet pas de se croire à l'abri dans une ville où tant de passions déchaînées ont leur libre cours. Tout est donc préparé pour sa fuite. Un fidèle serviteur a pris les devans avec Tessa et les enfans de Tessa : ils l'attendent dans le Borgho, les mules chargées, le convoi prêt à se mettre en route; mais entre eux et lui coule l'Arno, qu'il faut traverser ou sur le Ponte-Vecchio ou sur le pont Rubaconte, qu'il va trouver fermés l'un et l'autre par les sanglans émissaires de Dolfo Spini. Traqué, entouré, pressé de toutes parts, le malheureux s'engage malgré lui, au milieu des cris de mort et des armes levées sur sa tête, dans l'étroit défilé du Ponte-Vecchio. Bien-

tôt une seule alternative lui est laissée, ou d'être mis en lambeaux, écrasé, foulé aux pieds par cette canaille altérée de sang, ou de risquer sa dernière chance de salut en se précipitant encore sain et sauf dans la rivière qui coule au-dessous de lui. Encore faut-il, pour cela, se dégager des mains vigoureuses qui déjà le tiennent; mais sa présence d'esprit ne l'a pas abandonné. En jetant à quelques pas de lui sa ceinture et son escarcelle chargées d'or et de diamans, il écarte un instant les plus acharnés, et cet instant lui suffit pour réaliser son audacieuse tentative. Une fois déjà, lors de son naufrage, il a dû la vie à son talent de nageur. Ne peut-il espérer aujourd'hui pareille fortune? Il a pour lui le courant, et s'il dépasse le *Ponte-alla-Carrara*, s'il peut aborder sur les quais de quelque lointain faubourg, il n'aura certainement rien à craindre. La populace féroce qui voulait tout à l'heure le jeter à l'eau ne doit pas douter qu'il n'ait trouvé la mort dans le fleuve. Calcul bien fait, logique puissante, raisonnemens irréprochables, mais qui vont être cruellement démentis! Tito a laissé derrière lui le pont de la Trinità : il pourrait à la rigueur prendre terre sans courir de bien grands dangers; mais, sous le coup de ses terreurs récentes, il croit devoir persister encore, et ne s'arrête qu'au moment où les forces vont lui manquer. Tout au plus a-t-il conscience de lui-même lorsqu'un dernier effort le jette presque sans connaissance sur une berge déserte, à quelques pas d'un vieux mendiant habitué à venir chaque jour, sur les bords de l'Arno, guetter les épaves de la cité voisine.

Cet homme, qui depuis quelques instans contemple d'un œil sombre les efforts du nageur éperdu, — cet homme à qui un caprice de la Providence envoie ainsi une vengeance poursuivie en vain depuis des années, — cet homme est Baldassare Calvo. Le vieillard n'a pas d'armes, et ses bras sont débiles; un enfant se rirait de l'effort avec lequel il se traîne vers sa proie et vient s'abattre, hideux cauchemar, sur la poitrine haletante du jeune homme abandonné à sa merci :

« ... Mort! — Était-il mort? Les paupières à demi fermées ne bougeaient plus; mais non, cela ne pouvait être, car il fallait que justice se fit. Quelquefois on semble mort, et la vie revient. Baldassare en ce moment ne se sentait plus paralysé par sa faiblesse, et calculait exactement ce qu'il lui était possible d'accomplir. Coulant ses doigts épais dans l'encolure de la tunique, il les tenait prêts, un genou en terre à côté du corps, et scrutant le visage d'un regard assidu. Il se sentait au cœur une féroce espérance, mêlée de je ne sais quel tremblement craintif; mais la cruauté seule animait son regard : tout ce qui restait en lui de vie latente et comme brûlant sous la cendre semblait, réveillé soudain, jeter des flammes.

« Pourtant les paupières étaient encore immobiles, barrières fermées,

portes closes à la vengeance. Se pouvait-il bien qu'il fût mort?... Nul moyen de compter ces minutes qui passaient si lentes, chacune d'elles éteignant l'ardeur des premières espérances. A la fin, un imperceptible tressaillement, une sorte de vibration lumineuse annonça que ces yeux fermés allaient s'ouvrir; — ils s'ouvrirent en effet et se dilatèrent presque aussitôt...

« — A la bonne heure!... Tu me vois... Tu me reconnais!...

« Tito effectivement l'avait reconnu, mais sans pouvoir se rendre compte si c'était la vie ou la mort qui le faisait ainsi comparaître devant son père outragé. Ce pouvait être la mort, — la mort pouvait être le froid glacial qu'il éprouvait, l'angoisse qui lui serrait le cœur devant cette apparition hideuse de son passé, penchée à jamais sur lui.

« La seule crainte de Baldassare maintenant, c'était de voir lui échapper cette proie jeune et robuste; il resserra autour du cou la pression de ses doigts noueux, et avec toute la force que la vieillesse laissait à ses membres épuisés, il appuya son genou sur la poitrine pantelante... La mort maintenant pouvait venir.

« Sans se fier à l'immobilité de ces paupières qui venaient de se refermer, sans croire à ce trépas apparent, le meurtrier attendait, toujours agenouillé, que la justice envoyât quelques témoins, et alors lui, Baldassare, se proclamerait hautement le bourreau de ce traître envers qui jadis il avait rempli tous les devoirs d'un père. Peut-être à la fin le croirait-on, et il accepterait volontiers la rétribution de son crime, pourvu que la mort vint l'atteindre à cet endroit même, cramponné au cou de l'infâme et le poursuivant jusqu'en enfer de son étreinte vengeresse.

« Quand les forces lui manquèrent, quand il sentit qu'il ne pouvait plus rester à genoux, il s'assit sur le cadavre, les doigts toujours crispés autour du col de la tunique. Le grand jour était venu, mais pas un témoin ne se présenta. Aucun regard n'alla chercher au loin ce groupe immobile, enfoui dans les hautes herbes qui croissent au bord du fleuve. Florence avait ce jour-là de bien autres affaires et mettait en scène un drame bien autrement palpitant. Peu après que la mort eut couché l'un à côté de l'autre les deux cadavres gisant sur les rives de l'Arno, Savonarole, soumis à la torture, poussait ce cri d'agonie qu'on fit semblant de prendre pour un aveu de ses crimes... »

Nous avons vu Romola fléchir un instant sous le fardeau d'une existence désenchantée; mais les flots auxquels elle a confié le soin de mettre un terme à ses souffrances la portent doucement, grâce à l'impulsion d'une brise favorable, vers un pauvre village de la côte méditerranéenne, où quelques juifs portugais, fuyant les rigueurs de l'inquisition, sont venus peu de jours auparavant mourir de la peste. Le fléau qu'ils ont importé sévit dans toute la vallée adjacente; la plupart des chaumières sont abandonnées; la peur domine les âmes et paralyse toute inspiration charitable; de ces malheureux qui languissent et se meurent isolément, pas un ne songe à porter

secours au voisin. Le *pievano* (1) lui-même, oublieux de tous ses devoirs, n'apporte plus au chevet des mourans les bénédictions de l'église, et ne vient que çà et là, furtivement, constater la misérable condition du troupeau commis à sa garde. L'apparition de Romola sur cette plage désolée, cette barque mystérieuse d'où on la voit descendre seule, l'auréole lumineuse que lui font ses cheveux d'or la transforment aisément en une sorte de madone, et lui donnent aussitôt sur les superstitieux habitans de la vallée une autorité dont elle use uniquement pour leur salut. Elle trouve dans cette mission de charité que la Providence lui assigne le baume puissant dont ses blessures avaient besoin. Elle ne se console pas, elle oublie, et dans cet oubli bienfaisant retrempe ses forces épuisées. Le courage qu'elle prêche aux autres lui revient; la sérénité qu'elle fait renaître autour d'elle lui est rendue par surcroît. Un grand apaisement s'est fait dans son âme quand elle retourne à Florence, quelques mois plus tard, comblée de bénédictions et vénérée à l'égal des saintes légendaires par tous ces malheureux qui l'ont vue déployer un dévouement surhumain.

Une fois informée de ce qui s'est passé en son absence, Romola s'empresse de restituer à l'état la plus grande partie des richesses suspectes que Tito a laissées derrière lui. De cette renonciation scrupuleuse, elle n'excepte qu'une somme équivalente au prix des collections paternelles vendues à son détriment et malgré sa volonté. Cette somme, elle la destine en secret aux enfans de Tessa et à Tessa elle-même, dont elle se constitue la protectrice en lui laissant provisoirement ignorer les motifs secrets de l'intérêt qu'elle lui témoigne. Tout en réglant ainsi sa vie, tout en se ménageant les devoirs et les joies d'une maternité factice, la jeune veuve suit d'un œil ému les sanglantes péripéties du procès de Savonarole. Elle n'est point de ces *piagnoni* timides que le réformateur a déçus en se laissant arracher par la torture quelques rétractations involontaires; elle ne croit pas aux procès-verbaux falsifiés qui changeaient les termes et aggravaient la portée de ces humilians démentis. Sans connaître à fond les détails honteux du marché politique débattu entre la *signoria* de Florence, le pape et le duc de Milan, elle devine que fra Girolamo se débat en ce moment sous l'effort coalisé des ambitions mauvaises qu'il a voulu réfréner, des vices auxquels il a déclaré la guerre, de la tyrannie étrangère à laquelle il faisait obstacle, et d'un clergé corrompu qu'il prétendait ramener à ses vertus primitives. Au fond, pur de tout crime qualifiable et de toute hérésie dogmatique, le prieur de Saint-Marc n'avait à expier sur le

(1) Le curé de paroisse.



bûcher que son attitude ferme et hautaine en face de l'excommunication, et son refus formel d'allégeance à la papauté. Obéir aux décrets d'Alexandre VI, c'était, disait-il, « obéir au diable, » et il ne visait à rien moins qu'à obtenir des puissances européennes la réunion d'un concile général appelé à déposer l'indigne pontife. L'analyse des mobiles qui le poussaient, des sentimens qui tour à tour l'animent, de cette inspiration flottante où la sincérité de l'extase et les entraînemens calculés de la politique se touchent de si près que parfois ils se confondent, devait tenter l'auteur d'*Adam Bede*, et lui a en effet inspiré quelques pages remarquables. George Eliot nous montre l'âme de son héroïne partagée entre le désir, le besoin de croire encore à Savonarole et les suggestions de ce discernement terrestre « qui juge les choses en faisant une part très modeste aux ressources, à la capacité de l'humaine nature. » Ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux ordres d'idées Romola ne trouve une satisfaction complète. Ses propres souvenirs, ses propres observations, datant de l'époque où elle était disciple fidèle, lui disent que la torture seule n'explique pas complètement les rétractations de son ancien maître; mais sa conscience lui dit aussi que la vie de cet homme n'a manqué ni de pureté ni de grandeur. Elle n'a pas oublié d'ailleurs cette sécheresse désolante, cet appauvrissement moral qui ont coïncidé chez elle avec la diminution de la confiance qu'elle lui accordait, et il lui est impossible d'admettre que ce scepticisme éternel, qui paralysait son âme et la rendait infertile, fût basé sur une solide et saine appréciation de la vérité. Elle se refuse à ne voir que des mensonges dans les paroles inspirées qui naguère lui rendaient une vie nouvelle, et un faux prophète dans cet homme en qui semblaient incarnées les plus nobles et les plus salutaires tendances de notre infirme nature.

« En relisant les confessions imprimées par ordre de la *signoria*, elle y trouvait à chaque instant la trace d'altérations évidentes, de surcharges et d'interpolations maladroites. Elles avaient cette emphase, cette redondance d'accusations contre soi-même que les plus vils hypocrites se permettent seuls vis-à-vis de leurs semblables. Toutefois, par cela même que ces phrases étaient en opposition flagrante, non-seulement avec le caractère de Savonarole, mais encore avec le ton général de ses aveux, on en était d'autant mieux amené à penser que le texte dans son ensemble reproduisait exactement les paroles tombées des lèvres de l'accusé. Sauf ce qui regardait les prétendues prophéties, on y trouvait à peine un mot qui portât dommage à son honneur. Il expliquait, sans varier jamais dans ses définitions, les plans qu'il avait formés pour Florence, pour l'église et pour le monde entier. Quant aux moyens employés, ils étaient irréprochables, sauf le privilège indûment revendiqué de cette inspiration spéciale qui, une fois admise, lui donnait l'empire des âmes. Bref, — et même en laissant subsister les additions qu'une main malveillante y avait glissées après coup,

— ces aveux n'impliquaient chez fra Girolamo qu'une certaine passion pour la gloire et le désir d'y atteindre par les moyens les plus nobles, c'est-à-dire en perfectionnant les notions morales de l'humanité, en faisant passer dans la pratique de chaque jour ce qui reste trop souvent à l'état de dogme abstrait et de vaines paroles. »

Ceci est du reste l'interprétation presque littérale d'un passage des *confessions* de Savonarole textuellement cité dans le livre de George Eliot. « Tout ce que j'ai fait, disait-il, m'a été dicté par le désir d'être à jamais fameux dans le temps présent et les siècles à venir, afin de m'assurer la confiance des Florentins, et pour que rien ne se fit dans leur ville sans avoir été sanctionné par moi. Une fois ma position établie à Florence, j'avais en vue d'accomplir de grandes choses soit en Italie, soit au dehors, par le moyen de ces personnages éminens dont j'étais devenu l'ami, et que je consultais en toute matière importante, comme par exemple sur la réunion du concile universel. » Selon que mes premiers efforts eussent réussi, j'aurais donné carrière à mes projets ultérieurs. Je me proposais surtout, après la formation du concile, de pousser les princes de la chrétienté, plus particulièrement ceux des pays en dehors de l'Italie, à marcher contre les infidèles. Je ne me préoccupais pas beaucoup de devenir cardinal ou pape, car, ayant une fois mené à terme la grande entreprise par moi conçue, je me trouvais, pape ou non pape, le premier personnage du monde chrétien par l'autorité que j'eusse acquise et le respect dont on m'eût entouré. Choisi comme successeur des apôtres, je n'aurais pas refusé cet office; mais être à la tête d'une pareille œuvre me paraissait plus important que d'être pape, attendu qu'un homme vicieux peut porter la tiare, tandis qu'une entreprise comme la mienne exige chez celui qui la mène des vertus de premier ordre. » Médité, commenté comme il doit l'être, ce fragment explique Savonarole tout entier. C'est en quelque sorte le testament de sa conscience dicté à des bourreaux stupides, qui transcrivirent sans y rien comprendre l'éloquente protestation de leur victime.

Ambitieux, Savonarole l'était; mais il avait le droit de l'être, car ce droit est celui de tout homme qui veut le triomphe du bien, la destruction de l'iniquité. Trompeur, il le fut aussi dans une certaine mesure, et pour déterminer cette mesure il faudrait savoir ce que personne ne saura jamais, c'est-à-dire la situation mentale qui lui était faite par ses études théologiques, ses veilles d'ascète, et ses contemplations exaltées. George Eliot a voulu s'expliquer à elle-même et faire comprendre à ses lecteurs la torture morale infligée par surcroît à Savonarole et qui, malgré les révoltes légitimes de sa fierté, l'avait en fin de compte rabaissé à ses propres yeux :

« Laisse seul dans sa prison, muni de plumes et d'encre, libre d'employer comme il le voudrait ce malheureux bras droit que la torture avait disloqué, Savonarole écrivit en effet; mais ce ne fut ni pour affirmer son innocence, ni pour protester contre les traitemens qu'il avait subis. Ce qu'il écrivit alors n'est qu'un long entretien avec cette pure Essence divine où il voulait pour ainsi dire s'absorber, ce sont les épanchemens de l'humiliation volontaire, les ardentés aspirations de l'âme qui cherche à se renouveler. Le temps n'est plus où il s'affirmait avec véhémence. Nous ne retrouvons pas le plus faible écho de cette voix qui disait : *Mon œuvre est bonne, et ceux qui la combattent sont les fils de l'enfer*. Au lieu du triomphe, c'est la tristesse qui parle, et voici ce qu'elle dit : Dieu t'a placé au milieu du peuple comme un de ses élus. A ce titre, tu enseignais les autres, et tu n'as pas su t'enseigner toi-même. Tu as guéri les autres, et ta propre infirmité s'est trouvée sans remède. Ton cœur s'était enorgueilli devant la beauté de tes propres actes, et c'est par là que ta sagesse a péri, c'est par là que tu es devenu ce que tu resteras toujours, la proie du néant... Vienne à luire un rayon d'espérance, il n'entrevoit pas les victoires promises à sa grande œuvre, et n'accepte pour gage de la tendresse, de la miséricorde dont il est l'objet, que l'esprit de pénitence et de soumission développé en lui par les rigueurs de sa destinée. *Si tu étais oublié du ciel, se dit-il, le don du repentir ne te serait pas ainsi prodigué...* Aucun témoignage valable n'établit que Savonarole, — ni pendant son séjour dans les cachots, ni même à l'instant de la crise suprême, — se soit cru ou se soit proclamé martyr. L'idée de mourir pour la cause qu'il voulait faire triompher était mêlée pendant la lutte à ses rêves d'avenir. Maintenant, à la place de l'une et l'autre chimère, une résignation qu'il ne décorait d'aucun nom glorieux dominait toutes ses pensées. Il n'en a que plus de droits à être appelé *martyr* par toutes les générations d'hommes qui sont venues ou viendront après lui. En effet, s'il fut en butte aux attaques des puissans de la terre, sa grandeur l'avait fait leur ennemi, non ses fautes. On ne le punit pas d'avoir cherché à décevoir ses concitoyens, mais d'avoir cherché à les relever de la corruption, et ce fut en expiation de ce noble effort que lui fut imposée une double agonie : la première, la moins douloureuse, celle des injures publiques, des tourmens corporels, des angoisses du trépas; la seconde et la plus terrible, cette déchéance qui le précipita brusquement du sein de ses visions splendides au fond des ténèbres épaisses où il disait simplement : *Je ne compte plus pour rien ici-bas; l'obscurité m'enveloppe de toutes parts, et pourtant la lumière que j'ai entrevue était bien la vraie lumière.* »

L'épilogue du roman nous transporte à l'année 1509, onze ans après le supplice de Savonarole. Le réformateur florentin n'est pas encore réhabilité; mais l'opprobre et la haine publique, s'écartant peu à peu de sa mémoire, planent sur la tête de ses persécuteurs. Romola, dont les regards l'ont suivi jusque sur le bûcher, lui voue, comme tant d'autres *piagnoni*, un culte fidèle. Sur un autel revêtu de draperies blanches, décoré de cierges et de bouquets, elle con-

serve au fond de son logis l'image en pied de l'illustre *frate*. C'est au seuil de cette espèce de chapelle que, dans le cours d'une leçon donnée au jeune Lillo, le fils aîné de Tessa, elle est amenée à lui parler tour à tour, voulant l'éclairer sur ses chances d'avenir, de deux destinées bien différentes : celle du savant Bardo, mort obscur et pauvre; celle de Savonarole, expiant sa grandeur par un ignominieux trépas. Inquiète pour cet enfant dont elle cultive l'intelligence et à qui elle voudrait rendre familières les plus hautes visées, les plus nobles aspirations de l'âme, elle l'entretient à mots couverts et en ces termes d'un troisième personnage dont il ne saura jamais le nom :

« Il est un homme, Lillo, près duquel j'ai vécu de manière à le bien connaître : séduisant par son esprit, par sa beauté, par ses dehors flatteurs et ses manières courtoises, il captait à peu près tous les suffrages. Je crois bien qu'à l'époque où je le vis pour la première fois, aucune pensée basse ou cruelle n'avait flétri la jeunesse de son cœur; mais pour avoir tenté de se dérober à tout ce que la vie a de pénible, pour n'avoir voulu sauvegarder ici-bas que les intérêts de son égoïsme, il fut amené finalement à commettre quelques-unes de ces actions qui condamnent un homme à l'infamie. Il désavoua son père et l'abandonna au sort le plus misérable; il trompa tous ceux qui s'étaient fiés à lui, et cela pour vivre en paix, pour devenir riche et prospère... Le malheur n'en est pas moins venu le frapper, et quand les coups du malheur tombent sur un homme ainsi avili à ses propres yeux, il n'est pas de baume pour les blessures qu'ils y laissent... » Romola s'interrompit de nouveau. Sa voix était émue, et Lillo écoutait ces graves paroles avec un étonnement mêlé de quelque terreur... — Une autre fois, mon Lillo! reprit-elle,... je te dirai le reste une autre fois... »

Ainsi s'achève ce récit, empreint jusqu'au bout d'une sorte de piétisme philosophique enté sur un fonds de religiosité protestante : œuvre de forte volonté, d'obstination studieuse, dont l'analyse mieux que la discussion pouvait faire ressortir les beautés et les défauts. On se prend à regretter, après l'avoir ainsi étudiée, que George Eliot n'ait pas mieux apprécié, n'ait peut-être même pas connu cet autre peintre des mœurs italiennes du moyen âge qui se cachait sous le pseudonyme de Frédéric Stendhal. Elle aurait appris de lui à condenser son action, à ne pas l'encombrer de détails oiseux et de personnages insignifiants; il l'aurait sans doute dégoûtée des dialogues indéfiniment prolongés où l'érudition de l'auteur se donne carrière aux dépens de la vraisemblance outragée, de l'intérêt suspendu; il lui eût surtout appris à exprimer nettement, à mettre en relief les dons particuliers du génie italien, ce mélange de vues sérieuses et de caprices puérils, de passion et de timidité, de candeur et de ruse, qu'il avait décomposé mieux que personne, non

pas seulement en simple observateur, en *naturaliste* curieux, mais à travers le prisme coloré des passions, et avec le flair subtil qu'elles donnent. Ses vigoureuses esquisses, — *l'Abbesse de Castro*, *Vittoria Accoramboni*, *la Duchesse de Palliano*, *les Cenci*, — valent, pour l'intelligence de la société italienne au xvi<sup>e</sup> siècle, bien des tableaux patiemment et compendieusement élaborés, parmi lesquels nous sommes obligé de comprendre le dernier roman de l'auteur d'*Adam Bede*.

Un parallèle entre Stendhal et George Eliot semble devoir donner à celle-ci une supériorité manifeste, si on les apprécie uniquement comme moralistes. Encore faudrait-il y regarder de près, distinguer soigneusement les desseins délibérés et les résultats obtenus. Henri Beyle, dans son parti pris de pessimisme sceptique, ne visa jamais, que nous sachions, à jouer ici-bas un autre rôle que celui d'un *dilettante* passionné, doublé d'un pénétrant diplomate à qui personne n'en fait accroire. La peinture, la musique, l'amour furent ses dieux, et il avait de plus pour les scélérats vraiment habiles, comme pour les passions à outrance, une sorte de vénération... relative. Malgré tout, ses écrits ont souvent une âpreté salutaire : ils ne prêchent, nous en conviendrons, ni la résignation ni le sacrifice, et le mouton n'y apprendra jamais à se laisser manger par le loup pour faire honte à la cruauté de ce sanguinaire animal ; ils respirent en revanche le mépris de toute lâcheté, de toute faiblesse, la haine bien accusée des faquins de tout ordre. — Avec George Eliot au contraire, on n'entend que pieux conseils et sages exhortations ; mais la charité de l'écrivain, parfois un peu trop compréhensive, son désir de garder une impartialité absolue, de tout expliquer dans le sens le plus conciliant et le plus favorable, semblent fréquemment troubler sa vue, et obscurcissent, dénaturent même les notions, d'ailleurs si saines, qu'on pourrait dégager de son œuvre. Les mâles tendances de son esprit sont balancées, atténuées par mille préoccupations enfantines, et la « moelle des lions, » qu'elle s'est évidemment assimilée, se transforme en petit-lait sans qu'on s'explique très bien un pareil phénomène. En somme, pour bien des tempéramens, spécialement pour les plus robustes, la verdure presque cynique de Stendhal doit avoir une meilleure influence que le platonisme évangélique, la philanthropie pondérée, l'équité attendrie de George Eliot. L'un nous retrempe, l'autre souvent nous énerve, et celui des deux qui s'occupe le moins de nous mener au bien est peut-être encore celui qui nous arme le mieux contre le mal.

E.-D. FORGUES.

---

# L'AGITATION ALLEMANDE

CONTRE

## LE DANEMARK

---

Une des causes qui rendent fort confuses à nos yeux certaines querelles presque permanentes au-delà du Rhin, c'est assurément que les institutions, les idées et les mœurs avec lesquelles nous avons rompu à la fin du siècle dernier subsistent par lambeaux épars chez les peuples de race allemande, et peuvent s'y rencontrer, soit en luttes, soit en alliances contre nature, avec des aspirations tout autres, par exemple avec un sentiment exagéré de la démocratie et du principe tout moderne de la nationalité. Les restes d'un âge que l'on qualifie assez justement en l'appelant encore féodal vont sans doute, chez nos voisins, se dissolvant sans cesse; ils n'en conservent pas moins assez de vie pour empêcher de nouvelles et fermes assises et pour entretenir une incertitude qui se traduit à certains moments par des crises très redoutables. En étayant ces restes vermoulus et en leur construisant des cadres commodes, les traités de 1815 ont préservé l'Allemagne d'une dissolution subite et complète, mais ils ont en même temps préparé de graves difficultés à ceux des souverains limitrophes de l'Allemagne qu'ils y ont incorporés en partie. A dater du jour où ces souverains ont voulu faire un pas en avant, adopter par exemple les idées et les formes constitutionnelles, ils se sont sentis retenus par mille relations féodales issues de leurs provinces allemandes, et se sont vus menacés même quelquefois par l'opposition de ces deux forces contraires. Cette agitation, de caractère essentiellement germanique, est précisément le fait qui domine l'histoire des rapports du Danemark avec l'Allemagne, surtout depuis 1848, c'est-à-dire pendant le règne qui vient de finir. Le difficile problème de constituer la monarchie danoise dans son intégrité en y faisant pénétrer les principes de la liberté moderne était échu à

Frédéric VII, et le roi Christian IX, son successeur, se voit menacé, au nom d'une prétendue légitimité, d'une guerre de succession.

Frédéric VII emporte les regrets sincères de son peuple, et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Son règne de quinze années datera dans l'histoire du développement politique et social en Danemark. Il faut se rappeler qu'un mois avant la révolution de février 1848 il promettait une constitution à ses sujets, et que bientôt après, par l'exécution loyale de cette promesse, il y avait en Europe une nation de plus parmi celles que l'exercice bien réglé de la liberté politique a délivrées à jamais de l'absolutisme et placées à la tête des sociétés modernes. La constitution du 5 juin 1849, publiée au milieu même de la guerre que l'Allemagne avait suscitée au Danemark à propos des duchés, se montra libérale jusqu'à donner, ou peu s'en faut, le suffrage universel, et, loin d'enfanter une démocratie désordonnée, elle devint, grâce à l'esprit pratique dont les Danois firent preuve, la garantie de leur nouvelle prospérité. Jamais on ne vit une nationalité jeune et vive rejeter avec plus d'entrain les liens qui l'embarassaient. L'essor fut manifeste dans la guerre des duchés et sur vingt champs de bataille; les hostilités une fois terminées, il se poursuivit par un remarquable développement des ressources intérieures. On avait eu jadis des rois demi-allemands dont les sympathies équivoques continuaient et augmentaient la confusion d'éléments disparates; Frédéric VII au contraire, tout en donnant au Danemark des institutions libres, suscita un développement tout national. Les haines qui séparaient jadis les deux monarchies scandinaves furent oubliées, et Frédéric VII, après s'être déjà rapproché du roi de Suède Oscar, devint l'ami de Charles XV. Il fallait les voir, aux camps annuels de Scanie, le roi de Suède à la tête d'un régiment danois, le roi de Danemark à la tête d'un régiment suédois, commander alternativement les grandes manœuvres. D'ordinaire le roi Charles XV venait rendre à Frédéric VII sa visite soit au magnifique château de Frédéricborg, détruit par un incendie, il y a quelques années, au grand chagrin des Danois et de leur souverain, soit au château de Christiansborg, dans Copenhague, où se produisaient alors des démonstrations du plus pur scandinavisme, harangues, chœurs d'étudiants, trophées aux couleurs des trois peuples, promenades aux flambeaux, bûchers de torches réunies en faisceaux et lentement consumées aux derniers accens des chants patriotiques. Également épris du glorieux passé des peuples du Nord (on a de Frédéric VII de curieux écrits archéologiques et de Charles XV des *Légendes et poèmes scandinaves*) (1), les deux rois se montraient

(1) M. de Lagrèze en a récemment publié une traduction (1 volume in-18, chez Dentu). On sait que le frère du roi de Suède, le prince Oscar, est aussi un poète distingué.

étroitement unis dans ces fêtes nationales, dont les perspectives flottantes et lointaines contrastaient avec les prochains embarras de la politique. Les peuples voyaient, non sans raison, dans ce progrès des relations personnelles entre leurs souverains, une promesse d'utile union entre les différens membres de la nationalité scandinave. Pendant la guerre des duchés, en 1850, un corps d'auxiliaires suédois était venu dans l'île de Fionie, sans toutefois sortir d'un simple rôle d'observation; la Suède en pareilles circonstances ferait plus aujourd'hui, témoin le traité négocié entre les deux gouvernemens en présence de la menace récente d'une exécution fédérale, et dont l'agitation allemande ne peut que hâter les effets. Ce qu'on appelle le scandinavisme a produit ce résultat important, que Frédéric VII avait contribué de tous ses efforts à préparer.

En étudiant de près le règne et la vie du roi que le Danemark vient de perdre, on le verrait encourager l'essor de la nationalité danoise même par quelques-uns de ses goûts et de ses penchans personnels. Sa simplicité de mœurs plaisait et semblait contraster avec les habitudes germaniques, à tel point que nous avons entendu attribuer son second divorce avec une princesse de Mecklembourg à son invincible antipathie pour la raideur des petites cours allemandes. Son goût prononcé pour les études archéologiques paraissait inspiré par le même vif sentiment de la nationalité. Après les heures données aux affaires, il n'avait pas de plus chères occupations que de présider la célèbre société des antiquaires du Nord, ou bien il dirigeait quelque fouille de sépulture antique, rédigeait un mémoire, déchiffrait une inscription, et ne se retirait jamais plus satisfait que lorsque des études ou des explications nouvelles avaient démontré une fois de plus la profonde différence qui sépare la race purement germanique des nations scandinaves.

Comme roi de Danemark, Frédéric VII était aussi souverain d'un duché danois, le Slesvig, et de deux duchés allemands, le Holstein et le Lauenbourg, et c'était pour ces deux dernières provinces que les traités de 1815 l'avaient fait entrer dans la confédération germanique. La population des duchés, laissée à ses propres inspirations, eût probablement accueilli volontiers la constitution libérale de 1849; mais le gouvernement danois rencontrait là des intérêts féodaux et allemands, des privilèges de grands propriétaires fort ombrageux de leur nature. D'autre part, les grandes puissances ayant reconnu le principe de l'intégrité de la monarchie danoise, c'était dès lors un droit évident et même un impérieux devoir de tenter l'œuvre difficile d'une constitution commune reliant ensemble toutes les parties, en laissant à chacune d'elles une autonomie incontestée. Il fallait seulement sauvegarder avec soin l'existence séparée du Slesvig, duché essentiellement danois, et le protéger contre l'influence des



duchés allemands, qui pouvaient l'attirer vers eux. Le problème, assez ardu déjà par lui-même, se compliquait encore de la mauvaise volonté de l'Allemagne envers le Danemark. Les grands propriétaires féodaux des duchés ne souffraient point sans un mécontentement visible le voisinage immédiat d'un petit royaume régi par une constitution aussi libérale que celle de 1849. L'Allemagne, surtout la Prusse, jalouse de posséder quelque jour une marine, voyait et voit encore avec ressentiment le meilleur port des côtes méridionales de la Baltique, la rade de Kiel, appartenir au roi de Danemark, duc de Slesvig et de Holstein. C'est un fort dangereux voisinage enfin que celui d'un grand pays qui se sent mal à l'aise, qui voudrait changer sa situation intérieure, et qui ne sait où se prendre. Or tel était à coup sûr jusque dans ces derniers temps le cas de l'Allemagne. Humiliée de n'avoir point de marine, il lui faut le démembrement de la monarchie danoise. Ayant soif d'unité, elle se réjouit de se sentir unie dans un commun sentiment d'hostilité contre un peuple de race différente qui se trouve attaché à ses frontières. « La Prusse a une mission sainte qu'elle doit remplir au nom de l'Allemagne, s'écriait ces jours derniers un pamphlétaire de Berlin. Elle a déjà chassé de nos côtes le Suédois et le Polonais; il lui reste à expulser le Danois, qui envahit par la conquête le territoire allemand! » L'Allemagne n'a plus ni souci ni souvenir de Venise et de Posen quand elle songe à ce petit peuple danois qui fait tache sur le domaine prétendu de la grande race germanique; c'est une terrible chose que ce principe des nationalités, qui se laisse plier à tant d'utiles convenances (1)!

En présence de tant de difficultés, il n'y a pas lieu de s'étonner sans doute si l'œuvre tentée par Frédéric VII n'a pas réussi. La constitution commune promulguée le 2 octobre 1855 dut être abolie pour le Holstein et le Lauenbourg sur la demande de la diète germanique (6 novembre 1858). Elle subsista seulement pour le Danemark propre et le duché de Slesvig, et les derniers actes de Frédéric VII, confirmés par le roi Christian IX dès le lendemain de son avènement, ont eu pour principal but de resserrer cette union politique. A tant de graves épisodes qui ont marqué le règne de Frédéric VII, la constitution libérale du 5 juin 1849, la guerre contre l'Allemagne à propos des duchés de 1848 à 1850, les efforts inutilement tentés pour une constitution commune de toute la monarchie danoise, il faut ajouter l'affaire de la succession. Frédéric VII ne prévoyait pas sans doute tout le bruit qui devait s'élever aussitôt après sa mort sur ce point, qu'il croyait avoir bien et dûment fixé. Deux pensées le préoccupaient à ses derniers instans : la première

(1) Voyez, sur les limites qu'il convient d'assigner à cette vague doctrine, un livre fermement écrit : *Du Principe des Nationalités*, par M. Louis Joly; Didier, 1863.

était celle d'un congrès, parce qu'à défaut d'une médiation commune des grandes puissances un congrès paraît le seul moyen désormais de terminer pacifiquement la querelle soulevée à propos de la constitution de la monarchie danoise; sa seconde pensée était l'armement du Danevirke, cette fortification naturelle qui s'élève au nord de l'Eyder pour protéger le Slesvig contre les Allemands. Il y faisait dans ces derniers temps de fréquentes visites en vue de l'exécution fédérale qui devait s'accomplir en Holstein, bien qu'il ne la considérât point comme un sujet de guerre absolument inévitable. Il ne se doutait pas que la question de succession allait rendre aussitôt après lui le péril beaucoup plus imminent.

L'avènement de Christian IX, succédant le 16 novembre 1863 au dernier membre de la descendance mâle d'Oldenbourg, a été pour une partie de l'Allemagne, à la grande surprise du reste de l'Europe, l'occasion d'une effervescence mêlée de bruits de guerre pareils à ceux qui avaient retenti sur les bords de l'Elbe en 1848. A lire les protestations des petits états allemands, les motions précipitées de la Saxe, les interpellations soulevées dans les chambres de Berlin et de Vienne, les pamphlets du *National Verein*, les adresses de certaines réunions populaires, les propositions envoyées à la diète de Francfort, et par-dessus tout la protestation d'un prétendant qui porte un nom bien connu, M. le duc d'Augustenbourg, on s'est demandé avec surprise si en vérité la question des duchés dano-allemands allait mettre le feu à l'Europe. Qu'il y ait eu au premier moment toutes les apparences d'un danger réel, qui subsiste en partie, il serait inutile de se le dissimuler. La passion de l'Allemagne, après s'être élevée tout d'abord à une sorte de paroxysme, reste surexcitée au dernier point. Pour elle, les souvenirs de 1848, c'est-à-dire d'une double défaite, ou peu s'en faut, par les armes et la diplomatie, sont vivans encore; son malaise intérieur, cause permanente d'inquiétude pour ceux de ses voisins qui sont faibles, n'a pas cessé; on peut dire qu'il s'est augmenté au contraire, et il est telle grande puissance allemande qui peut bien avoir accueilli avec joie l'espérance de détourner au dehors soit l'agitation permanente de ses états, soit l'ardeur démocratique et unitaire qui tourmente toute la confédération. Si un entraînement immodéré avait fait passer dans les premiers jours la frontière des possessions danoises à un corps de troupes germaniques ou à de simples corps francs, comme ceux qui faisaient mine de se former à Hambourg et que la police de cette ville a eu la sagesse d'arrêter, la résistance de l'autre côté de l'Elbe se produisait immédiatement, et une guerre devenait inévitable.

Le danger subsiste, car il ne s'agit plus d'une simple exécution fédérale dans les mêmes conditions que du vivant de Frédéric VII.

L'exécution pouvait alors ne pas être considérée comme un cas de guerre tant que, se bornant au Holstein, elle respectait la frontière méridionale du Slesvig, c'est-à-dire l'Eyder. Aujourd'hui il s'agirait, suivant les prétentions nationales en Allemagne, de reprendre au nom de la confédération ces duchés de Lauenbourg, de Holstein et même de Slesvig, dont le roi Christian IX réclamerait illégalement, dit-on, la souveraineté. Le parti national germanique n'entend reconnaître le successeur de Frédéric VII que comme roi du Danemark proprement dit, c'est-à-dire du Jutland et des îles, tandis que M. le duc d'Augustenbourg serait proclamé l'héritier direct et légal des duchés, qui se réuniraient pour former un état indépendant : on aurait de la sorte donné enfin un corps à ce rêve, à cette ombre fantastique d'un duché de Slesvig-Holstein que la famille d'Augustenbourg travaille depuis si longtemps à transformer en une réalité effective.

Le danger est d'autant plus grave que, des conventions internationales ayant prévu la situation actuelle et garanti à l'avance au nouveau roi la succession pleine et entière de Frédéric VII, la question sortirait désormais du cercle étroit des questions purement allemandes pour devenir une affaire européenne au premier chef. Une fois commencée, la guerre ne manquerait pas de s'étendre : on pouvait affirmer hier encore que la Suède interviendrait inévitablement comme auxiliaire du Danemark dès qu'un soldat allemand passerait l'Eyder, et rien n'autorise à croire que la politique du cabinet de Stockholm soit changée à l'égard du roi Christian IX. Tout au contraire la récente proposition adressée par le gouvernement suédois aux grandes puissances relativement aux conventions internationales destinées à prévenir la confusion actuelle, la demande d'un crédit extraordinaire adressée par ce même gouvernement à la diète, qui l'a voté avec ardeur et confiance, permettent de penser que le cabinet de Stockholm peut bien diriger en ce moment vers la frontière de l'Elbe la même attention inquiète qu'il portait naguère sur celle de l'Eyder; le danger, en s'accroissant pour le Danemark, menace d'autant plus aujourd'hui une nationalité dont le royaume suédo-norvégien est après tout le représentant principal. D'autre part, les intérêts de la Russie, — ce que paraissent oublier les Allemands, — sont directement engagés dans la querelle de succession qu'on a eu l'imprudence ou l'audace de soulever; la Russie serait donc obligée d'intervenir, ne fût-ce que pour sauvegarder ses droits. Qu'on mette en ligne sur cet échiquier les mesures belliqueuses que la Prusse, par toute sorte de motifs, ne manquerait pas de favoriser contre le Danemark; les sympathies incontestables de la Suède et de la Finlande pour les Polonais, les facilités offertes à ceux-ci par une diversion que la multiplicité de ses élémens rendrait puissante, et l'on recon-

naîtra tous les symptômes d'une de ces effervescences malsaines produites, non point par le seul essor d'un sentiment national pur et avouable, mais par plusieurs causes morbides, dont chacune a apporté son élément de désordre. Une telle effervescence peut effacer momentanément chez un peuple le souvenir des traités conclus en son propre nom; mais dans le cas présent surtout un tel oubli serait impardonnable de la part des souverains de l'Allemagne. De ce que les traités de 1815 sont en partie déchirés, il ne faut pas conclure à la nullité d'un traité de 1852; ce serait aller trop vite en affaires. Pour M. le duc d'Augustenbourg, ses théories et ses démonstrations, qui n'auraient dû jamais revivre et auxquelles l'agitation de l'Allemagne a seule donné le droit d'être comptées pour quelque chose, ont de quoi causer un grand étonnement. La facilité même d'une réfutation complète à leur opposer permettait de penser que le danger du premier moment, s'il n'amenait pas de violence irréparable, trouverait son contre-poids, d'abord dans la conduite réfléchie des cours allemandes, ensuite dans l'intervention diplomatique des puissances occidentales, intéressées à ce qu'on ne violât pas des stipulations dont elles avaient été cosignataires, et se présentant d'ailleurs comme amies des deux parties. Or voici ce que la réflexion a conseillé aux deux grandes cours allemandes : pendant que les petits souverains de la confédération reconnaissent M. le duc d'Augustenbourg comme héritier légitime des duchés et que la diète de Francfort suspendait la voix du Holstein, elles ont déclaré qu'elles se reconnaissent obligées par le traité de Londres du 8 mai 1852, à la condition toutefois que le gouvernement du Danemark eût rempli certaines promesses par lui consenties dans les négociations avec l'Allemagne. En réalité, par cette déclaration les cabinets de Vienne et de Berlin ont mêlé deux questions qui n'ont aucune relation entre elles, la question tout européenne de la succession dans la monarchie danoise, et la question tout allemande de la constitution et du gouvernement de ces duchés dans l'intérieur de la même monarchie.

Dès le commencement de son règne, Frédéric VII, n'ayant pas d'enfants après trois mariages, et prévoyant l'extinction prochaine de la descendance mâle d'Oldenbourg, avait résolu de régler, d'accord avec les grandes puissances européennes, la question de succession, afin de prévenir les prétentions, incertaines ou fondées, que plusieurs maisons princières pourraient élever sur certaines parties de la monarchie. Il suffit, pour savoir avec quelle équité et quelle sollicitude cet arrangement a été conclu, de considérer la longue série des actes officiels qui l'ont eu pour objet. La princesse Louise, épouse du prince Christian de Glücksbourg, aujourd'hui Christian IX, réunissant le plus de droits héréditaires, grâce aux

renonciations obtenues de divers membres de sa famille, reporta elle-même ces droits sur la tête de son mari. Parmi ces renonciations, destinées à faciliter un accord définitif, la plus remarquable était celle de l'empereur de Russie, chef de la branche aînée de Holstein-Gottorp, et qui, en cette qualité, pouvait faire valoir des droits précisément sur cette partie du Holstein où est située l'importante rade de Kiel. Par le protocole de Varsovie (24 mai-5 juin 1851), l'empereur reconnut que, dans le double intérêt de la paix du Nord et de l'intégrité de la monarchie danoise, la combinaison proposée était devenue nécessaire. Voulant y contribuer pour sa part, il renonçait à ses droits éventuels en faveur du prince Christian et de sa descendance mâle.

C'étaient là les mesures préliminaires après lesquelles la cour de Copenhague, en expliquant dans une note détaillée les intentions et le but final de la négociation, demanda aux grandes puissances de munir leurs représentans à Londres des pleins pouvoirs nécessaires pour donner au principe de l'intégrité de la monarchie danoise le caractère d'une transaction européenne. Huit mois après, le 8 mai 1852, les plénipotentiaires de l'empereur d'Autriche, du prince-président de la république française, de la reine d'Angleterre, du roi de Prusse, de l'empereur de Russie, du roi de Suède et de Norvège, signèrent le traité de Londres et s'engagèrent d'un commun accord, « au nom de la très sainte et indivisible Trinité, » à reconnaître, dans le cas prévu, au prince Christian de Glücksbourg et aux descendans mâles issus en ligne directe de son mariage avec la princesse Louise, le droit de succéder à la totalité des états actuellement réunis sous le sceptre du roi de Danemark. L'article 2 reconnaissait comme « permanent » le principe de l'intégrité. L'article 3 réservait « les droits et les obligations réciproques du roi de Danemark et de la confédération germanique concernant les duchés de Holstein et de Lauenbourg, droits et obligations établis par l'acte fédéral de 1815 et par le droit fédéral existant, » et qui ne subiraient aucune altération. Par le quatrième article, les parties contractantes se réservaient de porter le présent traité à la connaissance des autres puissances en les invitant à y accéder, et de fait le traité de Londres fut ensuite reconnu par les cours de Hanovre, de Saxe, de Wurtemberg, de Hesse-Électorale, d'Oldenbourg, de Hollande, de Belgique, d'Espagne, de Portugal, de Grèce, enfin par les gouvernemens italiens. L'invitation d'y accéder fut adressée inutilement aux cours de Bavière, de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Mecklembourg et de Saxe-Weimar, qui seules répondirent par un refus. Conformément aux stipulations contenues dans le traité, et pour achever le nouvel arrangement, une loi nouvelle de succession transférant au prince Christian de Glücksbourg la succession éven-

tuelle dans toute l'étendue de la monarchie, et modifiant par suite l'ordre de succession, fut présentée aux chambres danoises, adoptée après discussion, et signée le 31 juillet 1853.

Ainsi, dans la prévision d'une incertitude fort périlleuse au moment de l'ouverture de la succession en présence de plusieurs droits, les uns incontestables, les autres douteux, les grandes puissances, de concert avec la cour de Danemark, ont délibéré; les renonciations nécessaires ont été amiablement obtenues et légalement constatées; on a réuni sur la tête d'un même prince tous les droits, de quelque part qu'ils vissent. France, Angleterre, Prusse, Autriche, Russie, Suède et Norvège, ont signé le traité de Londres; puis toutes les autres puissances, excepté seulement cinq cours allemandes de second ou de troisième ordre, y ont accédé, et de la sorte une transaction vraiment européenne, obligeant chacun des signataires, a été donnée pour base respectable et solide au principe de l'intégrité d'une antique monarchie. C'est pourtant cette ferme assise que l'Allemagne a paru compter absolument pour rien. Le traité de Londres du 8 mai 1852, que les grandes puissances allemandes ont signé, n'existe plus pour la confédération germanique à partir du jour où se produit la situation qu'il a été destiné à régler!

A vrai dire, cette levée de boucliers n'est pas chose faite à l'improviste. On y a présumé pendant ces dix dernières années par quelques sourdes et timides mesures où se traduisait un dépit impuissant. On peut remarquer par exemple que l'acte international du 8 mai 1852 a été presque toujours désigné, dans les écrits et dans le langage des Allemands, par le nom de protocole et non pas de traité de Londres. C'est une confusion grave. Il y a eu avant le traité trois protocoles signés à Londres en juillet et août 1850, et auxquels la cour de Prusse n'a pas pris part; mais ce ne sont que des actes préparatoires sans une véritable importance: en refusant à la convention du 8 mai le titre qui lui appartient, et que lui ont donné les grandes puissances, on a voulu apparemment, par un artifice puéril, en affaiblir le caractère moral. Autre détail: le traité de Londres n'est pas imprimé dans le célèbre recueil de Martens; or le volume qui devrait contenir cette pièce assez importante a été publié par les soins de M. Samwer, conseiller privé de Saxe-Cobourg-Gotha et aujourd'hui sans doute premier ministre du prétendant. — On a hasardé aussi pendant ces dernières années ce bizarre raisonnement, que le traité de Londres avait perdu toute vigueur par suite de la guerre survenue entre la Russie et les puissances occidentales, comme si cette guerre avait pu délier chacune des trois cours cosignataires des obligations contractées en commun à l'égard d'un tiers. Du reste ce raisonnement insoutenable n'a pas reparu, et

ceux des peuples ou des gouvernemens allemands qui prétendent annuler absolument le traité se bornent à alléguer deux motifs de nullité.

Le premier, c'est que, la diète fédérale n'ayant pas autorisé spécialement les puissances allemandes signataires, la confédération ne saurait se croire obligée. La réfutation devient ici presque inutile. Le traité porte la signature des cours d'Autriche et de Prusse, et a reçu ensuite les adhésions individuelles de la plupart des autres cours allemandes. Faudra-t-il démontrer que la Prusse et l'Autriche ne peuvent pas en même temps respecter le traité en leur qualité de puissances européennes et le déchirer comme membres de la confédération? Quelle excuse trouvera-t-on d'ailleurs pour les cours allemandes qui ne comptent pas autrement que comme membres de la confédération? Et pourquoi la diète de Francfort n'a-t-elle pas protesté une seule fois pendant onze années?

Le second motif de nullité qu'on allègue contre le traité de Londres est que cet acte et la loi de succession, revêtus de l'approbation de la diète qui siège à Copenhague, n'ont pas été soumis aux deux assemblées d'états qui siègent dans chacun des duchés de Slesvig et de Holstein. — Il est vrai que la loi de succession, rédigée sur les bases fixées par le traité de Londres, a été simplement publiée par décret dans les duchés; mais c'est qu'en effet la loi du 15 mai 1834, instituant ces assemblées d'états, ne leur a conféré aucun droit à une telle présentation, tandis que le parlement de Copenhague tenait de la constitution de 1849 des prérogatives tout autres. Les états des duchés n'auraient rien pu d'ailleurs contre le droit du prince Christian, que les renonciations obtenues avaient évidemment placé hors de pair. N'est-ce pas enfin la volonté de l'Europe qui a élevé au-dessus des convenances ou des vœux d'une partie des duchés cet intérêt suprême, le maintien de l'intégrité de la monarchie, « lié aux intérêts généraux de l'équilibre européen, dit le traité, et d'une haute importance pour la conservation de la paix? » On a dit encore que le traité de Londres, quel qu'il soit, n'est pas un acte de garantie. Cela est certain. Ni la France, ni l'Angleterre, ni aucune des puissances signataires n'est rigoureusement obligée à défendre par les armes l'intégrité de la monarchie danoise ou la succession du prince Christian, attaquée même par la force ouverte, et fût-ce par un des cosignataires. Il n'en est pas moins vrai que chaque puissance, en apposant sa signature ou en donnant son adhésion, a assumé l'obligation morale de respecter la convention solennelle par elle souscrite en présence de l'Europe.

Les Allemands ajoutent que le traité de Londres était essentiellement conditionnel et subordonné à l'accomplissement de certaines

obligations du gouvernement danois, telles que les fameux engagements de 1851-52, parmi lesquels figure surtout la promesse de ne pas incorporer le Slesvig; l'article 3 du traité de Londres contient, dit-on, une réserve expresse à ce sujet. — En parlant ainsi, on exagère d'une singulière façon la portée de cet article. Il ne fait que réserver la position des duchés de Holstein et de Lauenbourg comme parties de la confédération germanique, c'est-à-dire que les puissances n'ont entendu régler que la question de succession, d'accord avec le souverain légitime de la monarchie danoise et sur son invitation directe; elles n'ont pas voulu intervenir dans la question de constitution intérieure. Suivant l'exemple qu'elles ont donné en 1852, on doit se garder, aujourd'hui encore, d'apporter gratuitement en un tel sujet un élément de confusion. Si le gouvernement danois est convaincu d'avoir violé les droits constitutionnels des duchés de Holstein et de Lauenbourg comme parties de la confédération germanique, la diète de Francfort a l'arme que le pacte fédéral de 1815 (auquel se réfère expressément l'article 3 du traité) met entre ses mains, celle d'une exécution fédérale; mais pour la question de succession c'est chose jugée, et c'est à l'Europe qu'on doit s'en prendre. Il est évident que l'Europe n'a pas signé un traité comme celui du 8 mai 1852 en le soumettant à une clause laissée à la seule appréciation de l'Allemagne, juge et partie. Il est clair que la France, l'Angleterre, la Russie, la Suède et la Norvège n'avaient et n'ont encore rien à démêler avec les conventions particulières entre le Danemark et l'Allemagne. L'article 3 d'ailleurs ne parle en aucune façon du duché de Slesvig, terre absolument danoise, dans les affaires de laquelle, soit pour la constitution, soit pour la succession, l'Allemagne n'a rien à voir.

Quant au prince que certaines cours allemandes veulent reconnaître comme souverain légitime des duchés, nous avons dit que la réapparition de son drapeau et de ses prétentions avait de quoi étonner. La ligne collatérale et apanagée des ducs d'Augustenbourg est en possession, toutes les fois qu'un danger menace le Danemark du côté de l'Allemagne, de produire devant l'Europe un prétendant anti-danois, s'appuyant sur des prétentions féodales dix fois abolies et sur une chartre de 1460 dix fois annulée. C'est ainsi que l'agitateur de 1848, père du prétendant actuel, s'est rendu célèbre par la révolte qu'il a préparée si longtemps, de concert avec son frère, le prince de Noer, à qui le roi Christian VIII abusé avait confié la lieutenance-générale des duchés. Il est curieux de rappeler quels sont les droits qu'on exhibe aujourd'hui et de quelles hypothèques ils sont grevés. Dès le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, les ducs d'Augustenbourg avaient déjà renoncé à tout droit de succession dans



le duché de Slesvig. Ils avaient aliéné peu de temps après (1758), en échange d'une bonne somme d'argent, leurs principautés héréditaires entre les mains des rois de Danemark, et, n'observant même plus les obligations féodales, ils avaient vécu pendant plusieurs générations en riches propriétaires oublieux de toutes prétentions. Cependant vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le grand-père du prétendant actuel ayant épousé une sœur du roi Frédéric VI, cette alliance, qui les rapprochait du trône, excita leur ambition; ils portèrent tout d'abord leurs vues sur la couronne danoise pour les abaisser ensuite à la simple domination d'un état imaginaire de Slesvig-Holstein. Le duc Christian d'Augustenbourg, après avoir contribué pour sa bonne part à la guerre entre le Danemark et les duchés de 1848 à 1850, fut exilé lors du rétablissement de la paix et de la signature du traité de Londres. Son frère et lui furent dépouillés des ordres et dignités qu'ils avaient obtenus. Toutefois, à cause de leur parenté avec la famille royale, leurs propriétés ne furent pas confisquées; celles du duc furent, il est vrai, retenues par le gouvernement danois, mais en échange, cette fois encore, d'une somme très considérable, qui constituait une avantageuse compensation. Le duc Christian souscrivit alors, sous la date du 30 décembre 1852, un acte de renonciation qu'il est très intéressant de rappeler dans les circonstances présentes. Le texte même de cet acte respire un parfum de féodalité mourante qu'il n'est pas inutile de faire revivre comme une preuve nouvelle de cette vérité, qu'il y a au fond des tristes débats de l'Allemagne contemporaine une cause efficace de trouble et de malaise qui n'est autre que la transition inévitable de l'ancien état féodal, çà et là subsistant, aux formes et à l'esprit de la civilisation moderne :

« Nous cédon et transmettons à sa majesté le roi de Danemark et à ses héritiers, pour nous, nos héritiers et nos descendans, tous les droits qui nous reviennent sur les terres et propriétés ducales des Augustenbourg, avec leurs dépendances, avec tous les châteaux, palais et édifices qui se trouvent sur ces terres, avec tout ce qui, sur ces terres, tient au sol, aux murs, à fer et à clou, notamment aussi avec le total de l'inventaire du bétail et matériel de labour et d'exploitation, ainsi qu'avec toutes les immunités et privilèges concernant ces terres ou les gens qui en font partie, que ces droits et privilèges soient fondés sur des contrats ou sur la tradition. »

Le duc d'Augustenbourg s'engageait ensuite, lui et sa famille, à établir désormais son séjour en dehors de la monarchie danoise. Il faisait vœu et promettait, sur sa parole et sur son honneur de duc, pour lui et sa famille, de ne rien entreprendre qui pût troubler ou mettre en péril la tranquillité dans les états du roi, et aussi de ne

s'opposer en aucune façon aux mesures prises ou à prendre relativement à l'ordre de succession pour tous les pays actuellement réunis sous le sceptre royal. L'article 5 stipulait que le roi Frédéric VII ferait remettre au duc, comme indemnité, « un million cinq cent mille doubles rixdales, » un premier paiement devant avoir lieu à la Saint-Nicolas 1852, un second à la Saint-Jean, etc. Rien n'y manque, et le contrat est en bonne forme. De plus le roi de Danemark se chargeait des dettes contractées par les ancêtres du duc d'Augustenbourg ou par lui-même. Toutes ces sommes consenties et payées, quelques années s'écoulaient, et le même duc qui naguère a signé cette renonciation et donné quittance transmet à son fils le duc Frédéric d'Augustenbourg, le lendemain de la mort du roi dont il a obtenu son pardon et un tel contrat, les mêmes prétentions qu'il a si bien vendues. C'est le cas de dire avec la comédie : Hé ! rendez donc l'argent (1) !

Voilà pourtant avec quels faux titres le nouveau prétendant s'offre à l'Europe, en demandant qu'on démembre pour lui une monarchie souveraine et qu'on foule aux pieds un traité solennel. Ces titres, fussent-ils plus sérieux, ne sont-ils pas primés encore par beaucoup d'autres ? Annulez le traité de Londres : qu'importe ? Ce traité n'a été que la constatation et la reconnaissance par l'Europe des conventions très régulières qui avaient été faites auparavant. Comment M. le duc d'Augustenbourg et les petites cours allemandes, ses fidèles alliées, oublient-ils qu'alors même se présenteraient de nouveau, avant les prétentions qu'on veut faire valoir, les incontestables droits de la princesse Louise et ensuite ceux de l'empereur de Russie ?

En résumé, et quelques raisonnemens qu'on puisse opposer aux prétentions anti-danoises, où en sont aujourd'hui les perspectives de guerre, et à quelle distance est-on d'une telle extrémité ? Il est certain que le Danemark, et nous pouvons ajouter l'Europe, a tout à craindre de la passion qui possède en ce moment l'Allemagne. Tout un parti nombreux et d'une excessive ardeur répand des proclamations, ouvre des bureaux d'enrôlemens volontaires, organise des souscriptions, et demande à grands cris l'occupation immédiate des duchés par une force allemande quelconque. Ce parti a failli l'emporter dans la diète de Francfort, et la mesure qu'il a fait adopter aurait coupé court à tout espoir de conciliation ; mais il se compose

(1) D'après ce qui a transpiré en Allemagne des négociations récentes entre les cours de Berlin et de Vienne, on serait tombé d'accord sur la convenance qu'il y aurait à ce que le prétendant restituât les 3 millions de thalers au prix desquels son père a vendu les droits des Augustenbourg. Cela est fort bien ; mais le Danemark a le droit sans doute de refuser le remboursement.

des démocrates allemands avec le *National Verein* à leur tête, et de tels chefs, très habiles agitateurs, il est vrai, ne règnent cependant pas encore en maîtres sur toute l'Allemagne. Leurs agens s'entendent à merveille à faire signer des adresses et à répandre des pamphlets; pourtant, dans les duchés, ils n'ont réussi ni à soulever le Lauenbourg, qui reste entièrement fidèle au nouveau roi Christian IX, ni à disposer en leur faveur une partie même du Slesvig : dans le Holstein seulement, ils ont recueilli un certain nombre d'adhésions en faveur du duc Frédéric d'Augustenbourg. En Allemagne, il est curieux de voir les combats qu'ils ont à livrer contre les dispositions des classes moyennes, dès qu'il s'agit de passer à l'action, et contre celles des grandes cours, mises en défiance contre toute témérité. Leur mécontentement est extrême par exemple contre la bourgeoisie de la ville libre de Hambourg, où le directeur de la police a recommandé la réserve aux journaux et interdit les *meetings* et les levées de corps francs. Les violentes harangues et les placards injurieux n'ont pas manqué contre ces magistrats d'une ville allemande qui osaient douter du droit national contre le Danemark, contre ces banquiers où les souscriptions populaires trouvaient fort mauvais accueil, contre ces riches négocians enfin auxquels « le souffle empesté du dieu Mammon a fait perdre le sens, » et qui, par un mauvais calcul, « paieront plus cher leur perfidie envers la patrie allemande qu'ils n'eussent payé une juste rupture avec un ennemi sans pueur. » Quant aux cours d'Allemagne, les plus petites sont, il est vrai, tout à la dévotion du *National Verein*; elles lui ont servi de berceau et lui préparent des asiles. Parmi celles de second ordre, on conçoit aisément que la Bavière, encore sous le coup de la révolution de Grèce, et non signataire du traité de Londres, ait une conduite fort nettement décidée, et, pour ce qui touche la Saxe, il y a peut-être lieu d'y redouter l'activité de M. de Beust : on entend dire volontiers à Dresde que ce premier ministre « a la tête trop grosse pour un royaume de cette étendue; » mais les grandes cours, quel que soit leur besoin de popularité au milieu de leurs embarras intérieurs, ne sont pas sans réfléchir sur la responsabilité qui résulterait pour elles d'une action politique, et elles ont assez de force pour ne pas se livrer d'elles-mêmes à un entraînement extérieur et dangereux. La Prusse et l'Autriche ont ainsi fait contrepoids, dans les dernières résolutions de la diète de Francfort, à la minorité qui voulait une occupation immédiate des duchés; à la majorité très faible, il est vrai, de 8 voix contre 7, elles ont fait décider l'exécution pure et simple en réservant la question de la succession. Toutefois la situation de MM. de Bismark et de Rechberg n'en est pas devenue plus facile en présence des chambres de Berlin et

de Vienne. On reproche ici à M. de Rechberg de s'être associé au ministère prussien, et l'on se montre assez peu ardent d'ailleurs pour une agitation qui profiterait surtout au parti national et démocratique, c'est-à-dire à l'Allemagne du nord. La situation de M. de Bismark paraît plus difficile encore. Faut-il croire qu'à la cour de Berlin une influence suprême ait voulu à tout prix soutenir le prétendant à la suite d'une quasi-promesse de vassalité, et que le premier ministre, avant de pouvoir reconnaître nettement, de concert avec la cour de Vienne, les obligations du traité de Londres, ait presque dû offrir sa démission, pendant que la chambre des députés luttait auprès du roi en faveur du duc d'Augustenbourg? Ce qui est sûr, c'est que, par certains côtés du moins, comme diversion au débat parlementaire, comme solution de la question militaire depuis si longtemps pendante, la question des duchés, renaissant avec une telle ardeur, a dû plaire à cette cour, et c'est précisément sur cette pente funeste que nous craignons de voir les complications actuelles se précipiter vers la guerre.

Le Danemark de son côté vient de faire une concession nouvelle en abolissant, il y a quelques jours, les ordonnances du 30 mars concernant l'administration intérieure du Holstein. Par cette mesure, il a enlevé tout prétexte à l'exécution allemande, puisqu'il a fait table rase. Une récente proclamation de Christian IX annonce de nouvelles libertés aux Holsteinois. Si la population pouvait prendre le dessus et se débarrasser des influences seigneuriales qui la dominent, tout serait bien vite concilié entre un gouvernement qui offre autant de libertés qu'on en peut vouloir et des peuples qui, livrés à eux-mêmes, n'auraient aucune raison pour refuser de telles offres. Demandra-t-on encore au Danemark d'abolir la constitution du 18 novembre dernier, destinée à régler les affaires communes entre le Danemark propre et le duché de Slesvig? En vérité nous ne savons si la nation danoise y consentira jamais, quand même son gouvernement serait de cet avis. Aujourd'hui l'union est complète entre le Danemark et son nouveau roi; Christian IX, en acceptant la constitution du 18 novembre dès les premiers jours de son avènement, a mérité les applaudissemens et la confiance de son peuple; mais le souvenir de cet acte récent et solennel exige aussi que la nouvelle charte ne soit pas mise en question. Si le Danemark croit devoir faire encore cette concession, nous craignons pour lui une série désormais illimitée de mécomptes, comme nous craignons hier une attaque violente et imméritée : nous voulons espérer que l'abolition des ordonnances du 30 mars suffira pour faire retarder l'exécution fédérale et ajourner la lutte.

Une fois encore l'Europe se tourne vers les grandes puissances

pour invoquer leur autorité médiatrice. Les envoyés extraordinaires chargés de complimenter le nouveau roi à l'occasion de son avènement vont se trouver réunis à Copenhague. Leurs instructions leur permettront-elles d'intervenir avec fruit? On paraît croire en Allemagne qu'ils multiplieront les conseils de prudence, mais sans que leurs gouvernemens, fort peu décidés à une action commune, veuillent reconnaître encore la question comme européenne. Il faudra cependant un jour ou l'autre consentir à voir dans le germe le fruit à venir. Le rétablissement de la paix entre le Danemark et l'Allemagne, l'arrangement simultané des deux questions soulevées aujourd'hui ne seront possibles qu'à une seule condition : c'est que l'Allemagne renonce à se mêler des affaires du Slesvig, et n'est-ce pas là une affaire absolument européenne? Le débat se réduit, à vrai dire, bien que l'Allemagne ne veuille pas l'avouer, à ce seul point. Il ne s'agit pas de M. le duc d'Augustenbourg, à qui peu de gens en réalité s'intéressent; il s'agit du Slesvig, que l'Allemagne veut toujours attirer à elle, et que le Danemark ne peut laisser écarté de lui sans signer sa propre déchéance. Or sait-on bien que le seul document sur lequel on s'appuie est en dernière analyse la charte du 6 mars 1460, qui affirme l'inséparable union du Slesvig avec le Holstein? N'est-elle donc pas enfin déchirée, cette capitulation du xv<sup>e</sup> siècle, par les actes solennels de 1720, par les renonciations diverses de tant de prétendans, et n'est-il pas ridicule que, si près de nous, des discussions de droit purement féodal, de droit du xv<sup>e</sup> siècle, cent fois mises à néant, mais renaissant encore et se mêlant d'une façon bizarre aux passions démocratiques de notre temps, viennent en plein xix<sup>e</sup> siècle menacer sérieusement notre sécurité?

A. GEFFROY.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 décembre 1863.

Le parallélisme des phases de la politique intérieure et de la politique extérieure se poursuit avec une remarquable exactitude. D'une part, la vérification des pouvoirs est achevée, et le nouveau corps législatif est constitué; de l'autre, toutes les réponses des souverains à l'invitation impériale ont été publiées par *le Moniteur*, et il est aujourd'hui manifeste que la réunion d'un congrès n'aurait pu produire d'entente générale, qu'elle n'eût point pacifié l'Europe, enfin qu'elle n'aura pas lieu. Voilà deux épisodes commencés en même temps, qui ont été clos simultanément et qui nous ont conduits au même entr'acte. Avant d'entrer en conjectures touchant les travaux ultérieurs de notre diplomatie et de notre assemblée représentative, occupons-nous de l'intermède qui va remplir cet entr'acte.

Cet intermède est financier. D'ordinaire le quart d'heure de Rabelais arrive à la fin d'une campagne; il se présente cette fois-ci au début de la saison politique. La conclusion du rapport de M. le ministre des finances, c'est un emprunt de 300 millions. Quand un gouvernement a résolu un emprunt et s'est décidé à l'annoncer, l'intérêt public exige qu'il l'accomplisse le plus tôt possible. La perspective d'un emprunt exerce sur le crédit public une influence qui affecte l'ensemble des intérêts financiers et tient en suspens un grand nombre d'affaires. Il faut abréger le plus qu'on le peut cet intervalle d'incertitude qui sépare le moment où un projet d'emprunt est annoncé du moment où il doit être réalisé. Nous supposons qu'en présentant au corps législatif le projet du nouvel emprunt de 300 millions, le gouvernement réclamera l'urgence pour cette proposition, et que le corps législatif ne fera point difficulté d'accorder à la discussion et au vote de l'emprunt la priorité sur la discussion et le vote de l'adresse. Tout porte donc à croire que la première discussion du corps législatif aura l'emprunt pour objet, et qu'à cette occasion la question financière tout entière se posera devant la chambre et devant le pays.

Quelle est la situation financière révélée par le rapport de M. Fould? Quel degré d'efficacité a eu le nouveau système inauguré il y a deux ans par ce ministre? Quelles sont les causes de cet indomptable accroissement des découverts qui rend aujourd'hui, en temps de paix, un emprunt de 300 millions indispensable? Quelles sont les causes accidentelles et quelle est la cause générale de ce phénomène? Voilà les grandes questions qui devront être agitées par le corps législatif. La petite question sera d'arrêter le mode d'exécution de l'opération financière. Jetons d'avance un coup d'œil rapide sur les divers élémens de cette situation.

Personne n'a méconnu le double caractère du rapport de M. Fould sur notre situation de trésorerie. Ce rapport est franc et triste. Il est franc, car il permet aux personnes les moins clairvoyantes dans les matières financières de se rendre compte de l'état vrai des choses; il est triste parce qu'en effet cet état de choses n'est pas de nature à satisfaire un ministre intelligent qui doit avoir le point d'honneur de la prospérité des finances françaises. M. Fould est réduit à nous apprendre que les découverts ont atteint de nouveau, à peu de chose près, le chiffre auquel il les avait trouvés à sa rentrée au ministère; ils représentent une somme de 972 millions, bien voisine de ce déficit d'un milliard qui effraya tant les imaginations il y a deux ans. Cette révélation prend une signification plus fâcheuse quand on la rapproche d'autres explications fournies par le rapport. Ainsi un projet de loi portant allocation de crédits supplémentaires s'élevant ensemble à 93 millions vient d'être présenté au corps législatif. Ces 93 millions de dépenses supplémentaires se décomposent ainsi : 63 millions pour la marine et pour la guerre représentant les dépenses extraordinaires occasionnées en 1863 par la guerre du Mexique, et 30 millions demandés par le ministère des finances, destinés en grande partie à pourvoir à l'insuffisance du crédit ouvert pour primes à la sortie des sucres. Ce crédit supplémentaire réclamé par le ministère des finances donne lieu à une observation bien naturelle. En réalité, les primes payées à la sortie des sucres ne sont que la restitution des droits payés par les sucres à l'entrée. Le produit des droits payés par les sucres importés figure intégralement dans les ressources ordinaires; une stricte régularité exigerait que les primes à l'exportation fussent complètement défrayées par les ressources ordinaires, puisque ces primes ne sont qu'une restitution partielle des droits perçus; il devrait y avoir dans un budget bien équilibré une latitude suffisante pour qu'on pût faire face avec les revenus ordinaires à cette restitution d'une partie des droits perçus. Il n'est point conforme à la nature des choses, il est regrettable que l'on soit réduit à s'ouvrir un crédit supplémentaire pour faire une dépense qui n'est autre chose que le remboursement d'une recette ordinaire dont on a perçu la totalité.

Nous ne relevons ce détail que pour montrer à quel degré de tension notre gestion financière a porté l'emploi et l'affectation des ressources.

Voici un autre exemple : M. Fould est parvenu à réduire à 43 millions la charge des dépenses extraordinaires et le découvert pour 1863 provenant de ce crédit extraordinaire de 93 millions qu'il demande. Il obtient ce résultat en faisant usage d'une ressource de 50 millions qui avaient eu antérieurement une destination différente. Une partie de ces 50 millions, 17, est représentée par des obligations provenant des remboursements de subventions effectués par les compagnies de chemins de fer en vertu de leurs dernières conventions avec l'état; l'autre partie est représentée par 1,430,000 francs de rentes, et ces rentes, qui étaient destinées au paiement de subventions aux compagnies, redeviendront disponibles par suite des conventions dont nous venons de parler, lesquelles ont substitué la subvention en annuités à la subvention en capital. Certes, avec des finances très aisées, il eût été plus convenable de conserver le mode de subvention prévu d'abord et de payer la part de l'état dans les fructueuses dépenses de la construction des chemins de fer avec les ressources du budget extraordinaire; avec des finances moins aisées, l'état eût pu faire un emprunt pour les travaux publics, la destination d'un tel emprunt en étant la justification légitime, puisque, s'il devait laisser des charges à l'avenir, il apporterait aussi à l'avenir le bienfait d'une dépense reproductive qui doit influer sur l'accroissement progressif de la richesse générale du revenu public. Au lieu de procéder ainsi, pour tirer parti de toutes les ressources actuelles et de peur de trop grossir l'emprunt rendu nécessaire par les découverts du trésor, qui ont une origine et des causes toutes politiques, on a préféré convertir les 475 millions de subventions dus aux compagnies de chemins de fer en annuités de 21 millions que l'état devra servir pendant quatre-vingt-douze ans. L'expédient n'est qu'un emprunt déguisé et un emprunt sous une forme onéreuse. Les compagnies qui ont besoin immédiatement et prochainement du capital des sommes qui leur sont dues par l'état engageront, sous la forme de titres négociables et réalisables, les quatre-vingt-douze annuités que l'état sera tenu de leur servir. Tous les bons esprits avaient été frappés de l'absurdité de l'expédient des obligations trentenaires, et l'on irait tomber fatalement dans le système des obligations nonagénaires! En signalant ces tendances, nous ne voulons critiquer personne, nous montrons seulement le produit vraiment nécessaire d'un état de choses particulier; nous cherchons surtout à bien faire comprendre à nos lecteurs que le ministre des finances a tiré un tel parti des ressources existantes qu'on ne saurait l'accuser d'avoir grossi le chiffre du découvert actuel en le portant à 972 millions.

L'on a donc toute raison de croire à la réalité de cet énorme découvert; l'on doit savoir gré à M. Fould de la sincérité avec laquelle il nous en apprend l'existence et de la loyauté avec laquelle il nous fait savoir que c'est encore par une tension extrême de toutes les ressources qu'on a réussi à l'empêcher de s'élever plus haut. La franchise de M. Fould a d'au-



tant plus de mérite qu'il était l'homme de France à qui l'aveu d'une telle situation devait être le plus pénible. « Quant à moi, sire, dit-il, j'avais eu l'espoir de ne pas rouvrir le grand-livre. » Personne en effet ne contestera la vigueur et l'habileté des efforts que M. Fould a faits pour éviter cette nécessité. Grâce à l'expédient, aussi heureux que hardi, de la conversion facultative, grâce à d'adroites négociations, M. Fould avait pu apporter une atténuation de 200 millions au découvert de 1861. Sans les dépenses causées par les expéditions du Mexique et de la Cochinchine, dépenses qui montent à 270 millions, le découvert ne dépasserait pas aujourd'hui 700 millions, et nous n'aurions pas à opter, avec des budgets qui dépassent 2 milliards, entre les inconvénients d'une dette flottante démesurée et la triste nécessité d'un emprunt en pleine paix. Est-ce à dire que le système que M. Fould était venu inaugurer n'a eu aucune efficacité? Nous ne le pensons pas. L'avantage de ce système nous a toujours paru devoir consister dans une manifestation plus exacte et plus saisissante de la situation financière. La méthode de comptabilité de M. Fould devait, à nos yeux, mettre plus directement et plus facilement les contrôleurs naturels de la gestion financière en présence des influences dirigeantes et des effets de cette gestion. Le contrôle serait triple dans le système parlementaire : il y aurait un cabinet solidaire et responsable, il y aurait les chambres, il y aurait le pays. Sous le régime actuel, il peut toujours y avoir deux contrôles, celui du corps législatif et celui du pays. La méthode introduite par M. Fould ne pouvait fournir au contrôle financier que des lumières, elle ne pouvait communiquer à ceux qui sont appelés à l'exercer l'application et l'énergie qui leur sont nécessaires. On montre au corps législatif et au pays les choses telles qu'elles sont; c'est maintenant au corps législatif et au pays de marquer l'approbation ou l'improbation, de donner des conseils ou d'exiger des réformes. Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que, malgré l'habileté spéciale que tout le monde accorde à M. Fould, malgré les efforts qu'il a faits, malgré les espérances qu'il avait conçues et que le public avait volontiers partagées, malgré l'ampleur énorme de nos budgets, malgré le succès de brillantes combinaisons, malgré l'emploi de toutes les ressources disponibles, la dépense n'a pu se contenir dans les larges limites du revenu; l'accroissement du découvert n'a pu être arrêté, un emprunt de 300 millions est devenu nécessaire.

Il est impossible que le corps législatif ne se préoccupe point gravement, dans la discussion de l'emprunt, des causes qui ont amené cette situation. Ces causes sont de deux sortes : les unes accidentelles, les autres générales.

Les causes accidentelles sont indiquées dans le rapport même de M. Fould. L'expédition du Mexique nous coûte à l'heure qu'il est 210 millions, l'expédition de Cochinchine 60. Si nos finances n'avaient point eu à faire face à ces coûteuses diversions, nos découverts seraient descendus à 700 millions, et il ne serait pas question d'emprunt. Il faudra donc, dans la discus-

sion de l'emprunt, prendre corps à corps cette ruineuse chimère des entreprises lointaines, ce cauchemar universel de l'expédition du Mexique. Il est bien remarquable que, de quelque côté que l'on envisage l'expédition du Mexique, on ne trouve que des raisons de la déplorer. Au point de vue des principes de la révolution française, on ne peut que regretter cet effort tenté à l'aventure pour changer par la force de nos armes le gouvernement d'un peuple. Quand on examine la conduite militaire de l'expédition, on remarque d'étranges erreurs dans les prévisions, des lacunes funestes dans les préparatifs. Quand on songe aux résultats politiques de l'entreprise, on est effrayé des difficultés qu'elle peut, dans un avenir peu éloigné, nous susciter avec les États-Unis. Quand on évoque la candidature de l'archiduc Maximilien, on souffre à l'idée que des soldats français ont pu donner leur sang ou trouver dans les hôpitaux une mort misérable pour dresser à un prince étranger, qui ne se décide même pas à courir les chances périlleuses de son ambition hésitante, le plus baroque et le plus fragile des trônes. C'est maintenant par le côté financier que l'affaire mexicaine se présente à nous. Une dépense accomplie de 210 millions, un emprunt de 300 millions à contracter, voilà la note à payer qu'elle nous apporte. La fatalité de cette affaire mexicaine, c'est qu'on ne lui voit point d'issue; l'impossibilité d'en pressentir la conclusion fait aussi la gravité de la question mexicaine au point de vue financier. Outre les dépenses déjà faites, on se trouve en présence de dépenses à faire auxquelles aucun terme ne peut être raisonnablement assigné. L'illusion d'un remboursement prochain ou même d'une compensation possible des frais de la guerre par le Mexique doit être virilement écartée par la chambre et reléguée dans la région des éventualités les moins probables. La chambre se trouvera donc en présence non-seulement des frais que l'expédition du Mexique a coûtés, mais de ceux qu'elle coûtera encore. Cette entreprise a exercé sur nos finances la pression la plus fâcheuse; l'intérêt de nos finances donne le droit et impose le devoir à la chambre d'en exiger la prompte conclusion.

Il y a dans l'origine et le développement de cette affaire la coïncidence la plus malencontreuse avec les idées de réforme financière que M. Fould avait apportées au pouvoir. Qu'on se rappelle le point de départ. On était à la fin de 1861. La *Revue des Deux Mondes* avait reçu de M. de Persigny un avertissement pour avoir signalé les fâcheuses tendances de notre situation financière; mais un mois après paraissait dans le *Moniteur* le fameux rapport de M. Fould, qui justifiait toutes nos appréciations. L'empereur, avec un empressement qui l'honorait, se ralliait aux idées du nouveau ministre, se dépouillait d'une grande prérogative, renonçait à l'ouverture des crédits supplémentaires par décrets. Une nouvelle phase politique s'ouvrait dont le mot d'ordre était pour tous : économie dans les dépenses, réduction des découverts, contrôle vigilant de la chambre. Les rentiers français scellèrent le contrat en faisant aux promesses de cette nouvelle ère un sacrifice qui

demeurera fameux dans les fastes du patriotisme financier, le sacrifice de la soulté; mais en même temps une mauvaise fée, sous la forme tantôt d'un général espagnol que les eaux de Vichy rendent trop rêveur, tantôt d'une coterie séduisante et remuante d'émigrés mexicains, tantôt d'infortunés postulans d'indemnités, nous faisait prendre, en une heure crépusculaire, avec les moins sûrs des alliés, le chemin de la Vera-Cruz. Dès lors commença cette série de mésaventures dont la moins grosse n'est pas la perturbation jetée dans notre réforme financière, une dépense déjà faite de 210 millions et un emprunt nécessaire de 300. Le projet d'adresse lu par M. Troplong montre qu'au sénat comme partout on voudrait qu'il fût mis un terme à cet incident; ce projet reproduit l'excuse que l'on donne depuis deux ans à cette dispendieuse entreprise : cette excuse est l'imprévu. L'imprévu a bon dos; mais l'imprévu est un participe passif irresponsable, devant lequel il y a toujours un participe actif responsable. L'imprévu suppose et accuse l'imprévoyance de ceux qui étaient tenus de prévoir. Dans un devis financier, la part faite à l'imprévu ne doit compter que pour une bagatelle. En face d'un imprévu qui se chiffre à la fin par 210 millions, ce n'est plus d'imprévu qu'on peut parler, c'est aux imprévoyans qu'il faut s'en prendre.

On passe ainsi de l'examen des causes particulières qui rendent nécessaire un emprunt de 300 millions à la considération des causes générales qui peuvent détourner de la bonne voie notre administration financière. Ces causes, que nous avons plusieurs fois indiquées, sont aujourd'hui mises à nu par les faits mêmes. Il ne doit pas y avoir d'imprévus colossaux dans les finances. Pour qu'il en soit ainsi, ce n'est pas une théorie abstraite, ce sont les conditions pratiques des gouvernemens modernes qui demandent que l'axe de la politique d'un état repose sur ses finances, et que, les finances étant contrôlées, l'administration financière soit responsable devant l'assemblée représentative investie du contrôle. En dehors des cas extraordinaires, toutes les branches du gouvernement doivent être subordonnées aux prévisions et aux ressources de l'administration financière. Les finances ne sont pas, comme les autres ministères, des branches du gouvernement; elles sont le tronc duquel les autres branches doivent recevoir la sève. La politique étrangère, la guerre, la marine, les travaux publics devraient être obligés, avant de rien entreprendre, de demander aux finances jusqu'où ils peuvent s'engager. Les conditions naturelles du gouvernement représentatif veulent que la plus haute responsabilité et par conséquent la plus haute autorité gouvernementales soient rattachées au moins par un lien général à la direction des finances publiques. La grande cause de nos méprises financières vient de ce que les choses ne se passent point encore ainsi en France. Les finances, au lieu d'être le tronc commun, sont traitées simplement comme une des branches du gouvernement. Le ministre des finances chez nous n'est pas le lien de la solidarité et de la

responsabilité d'un cabinet; il n'est qu'une sorte d'intendant-général et de caissier central. Il n'est donc pas l'imprévoyant par excellence à qui une chambre chargée du contrôle peut s'en prendre en cas de trop forts mécomptes. Qu'on en soit convaincu, tant que cette lacune subsistera dans notre économie gouvernementale, nous verrons s'y prolonger aussi la cause la plus générale d'une gestion financière privée d'aplomb dans ses mouvements et de certitude dans ses résultats.

Ces intéressantes questions ne manqueront point de saisir puissamment l'attention de la chambre dans le débat de l'emprunt. Les questions financières sont celles d'où dépendent essentiellement l'honneur, le crédit, l'influence des assemblées représentatives. C'est de ces questions qu'est né, on peut le dire, le régime représentatif dans l'Europe moderne. Elles ne seront pas inutiles aux progrès que le régime représentatif a encore à faire parmi nous. Et ici, qu'on ne se méprenne point sur notre pensée, nous n'entendons pas réserver à l'opposition seule l'honneur de défendre les vrais principes financiers; nous serions fâchés que la majorité lui laissât ce rôle exclusif. Les finances sont un intérêt public si élevé, si vital, que, lorsqu'elles doivent être l'objet d'une discussion anxieuse et profonde, tout intérêt de parti s'efface à nos yeux, et doit se fondre dans le commun devoir du patriotisme. Disons-nous toute notre pensée? Désireux avant tout de voir réussir dans le gouvernement de la France les bonnes maximes et les bonnes pratiques financières, nous aimerions mieux que la défense de ces maximes et de ces pratiques fût prise en ce moment par des députés de la majorité, et fût présentée au pouvoir par des voix qui en aucun cas ne sauraient lui être suspectes; nous ne voudrions pas que la cause des bonnes finances pût être affaiblie aux yeux du pouvoir en passant par des organes où il est enclin à voir des adversaires systématiques. La majorité compte des membres qui sans contredit ne sont point inférieurs à cette tâche. Dans l'ancien corps législatif, nous avons vu des hommes tels que M. Devinck et M. Gouin ne pas craindre, en se plaçant au point de vue des vrais intérêts du gouvernement, de dénoncer les périls et de critiquer les tendances de la gestion financière. Ces honorables exemples ne seront point perdus pour la nouvelle majorité, dont plusieurs orateurs, MM. Segris, Larrabure, d'Havrincourt, ont déjà fait leurs preuves d'intelligence et d'indépendance. Quel plus puissant stimulant pourraient-ils avoir qu'une situation qui proclame si haut l'échec des espérances généreuses conçues il y a deux ans? Quelle excitation plus patriotique que le désir d'assurer à la France toute sa liberté et toute sa puissance financière? Sans doute, et c'est un malheur, le public, trop peu familier avec le langage des chiffres, ignore jusqu'à quel point l'intérêt de notre sécurité et de notre grandeur est uni à l'état et à la conduite de nos finances; mais cette ignorance n'est point une excuse à l'usage des représentants du pays. Tout homme politique sait que les finances peuvent avoir l'influence la plus bienfai-

sante sur la prospérité du pays et sur sa gloire. Des finances bien ordonnées sont un exemple de haute moralité et de sage conduite pour la nation entière : elles élèvent le crédit public, et par là donnent une impulsion vivifiante à l'ensemble des affaires particulières; elles procurent à la politique nationale des ressources toujours égales à celles que réclament l'accomplissement de ses devoirs et la générosité de ses desseins, et par là elles assurent le plus solide fondement de sa puissance et de sa gloire; elles sont enfin à la fois la plus forte garantie de la conservation et le plus sain stimulant du progrès régulier. Quant à nous, nous sommes optimistes lorsque nous pensons aux ressources financières de la France, à tout ce que ces ressources sagement économisées sont capables de produire; mais, nous l'avouons, à la fierté que nous donne la juste appréciation de la richesse française se mêle une humiliation intempestive et douloureuse, quand nous voyons notre gestion financière contrainte par des entreprises imprévoyantes et mal calculées de s'exposer à des embarras compromettans. Ce sentiment pénible est celui qu'éprouvent tous ceux qui portent en eux la connaissance et le patriotique orgueil de nos finances.

La part ainsi faite aux considérations qui sortent de la situation qu'on nous révèle, il reste une nécessité, celle de l'emprunt que présente le ministre des finances, et une question subsidiaire, la forme sous laquelle cet emprunt devra être émis. Quant à la nécessité de l'emprunt, elle est incontestable: nous l'avions démontrée il y a un mois et demi, et cela par des argumens que nous avons été heureux de rencontrer dans le rapport de M. Fould. Un découvert de 972 millions ne pouvait être supporté que par une dette flottante énorme dans laquelle les bons du trésor figuraient pour 300 millions. Quand l'état se fait dans une telle proportion des ressources momentanées au moyen de bons du trésor, il entre sur le marché des capitaux en concurrence avec les affaires de l'industrie et du commerce. Les conditions de cette concurrence sont particulièrement désavantageuses pour les affaires; la catégorie du capital que l'état vient absorber par ses bons du trésor est celle des fonds de roulement, qui sont le ressort le plus actif de la production industrielle et des échanges commerciaux. Le devoir évident de l'état est de persister le moins longtemps possible dans cette concurrence fâcheuse et de s'adresser par un emprunt en rentes à la classe des capitaux destinés à l'immobilisation et aux placemens fixes. Telle est l'explication et la justification de l'emprunt actuel. Sous quelle forme cet emprunt sera-t-il émis? Cette question d'exécution est à nos yeux d'une importance très secondaire. Suivant nous, la forme d'émission la meilleure est en tout pays celle qui est le mieux entrée dans les habitudes du public. En France, à des conditions, il est vrai, onéreuses pour l'état, mais avec une grande faveur publique, on fait depuis dix ans les emprunts par voie de souscription nationale. Renoncera-t-on à ce système? Dans la recherche d'un autre mode d'émission, on semble dirigé par la pensée de découvrir le

moyen le plus sûr d'arriver au prompt classement des nouvelles rentes. Ce sont là des finesses de métier qui ne peuvent guère influencer sur le résultat réel de l'emprunt. Ce que l'on appelle le classement d'un emprunt, c'est-à-dire le travail transitoire par lequel les inscriptions arrivent aux mains de ceux qui en seront les détenteurs définitifs et permanens, est soumis à des conditions de temps, lesquelles dépendent elles-mêmes du rapport de l'offre et de la demande, de la proportion qui existe entre la somme des rentes offertes par le gouvernement et les ressources actuelles des capitalistes disposés à immobiliser leurs fonds en effets publics. Aucun mode d'émission n'est capable de modifier les termes de ce rapport. De quelque façon qu'on s'y prenne, on mettra sur le marché des rentes nouvelles, toujours pour la même somme de 300 millions en capital. Quel que soit le procédé d'émission que l'on adopte, adjudication, souscription nationale ou option offerte aux anciens porteurs de rentes, on n'augmentera ni ne diminuera les ressources des capitalistes qui sont prêts à acquérir des rentes nouvelles. Dans tous les cas, une portion de l'emprunt se classera également vite, et une autre portion demeurera pendant un même espace de temps à la charge de la spéculation; dans tous les cas aussi, après comme avant l'emprunt, le cours des fonds publics restera soumis à l'influence des mêmes circonstances financières et politiques.

Plus que jamais aujourd'hui les marchés financiers et le cours des fonds publics sont placés sous la dépendance de la situation politique. La situation politique actuelle de l'Europe n'est malheureusement pas susceptible d'être démêlée et régularisée par une inspiration soudaine promptement exécutée. Elle représente au fond un état chronique maladif sur lequel les plus petits incidens menacent à chaque instant de tourner à la crise aiguë. Il faut renoncer à la panacée idéale que l'on espérait obtenir de cette consultation des augustes malades de l'Europe qu'on appelait le congrès. La conclusion des grandes puissances, dans leur réponse à l'invitation impériale, est identique à celle de la première dépêche de lord Russell. On applaudit à la généreuse pensée du congrès, mais l'on demande d'abord des explications sur les points qui seront soumis à ses délibérations. En ce qui touche les formes diplomatiques, que peut faire le gouvernement français devant de telles réponses? Nous ne serions pas surpris que notre gouvernement se rendît à ces demandes d'explications préliminaires qui lui sont présentées. Cette condescendance à l'humeur temporisatrice des puissances continentales aboutira évidemment, après nous ne savons combien de semaines, à la réponse déclinatoire que lord Russell n'a mis que quinze jours à expédier. Quoi qu'il en soit, il restera toujours de cette bruyante expérience le jugement franc et hardi porté par l'empereur sur la situation précaire de l'Europe. Il y a des timorés que cette forte déclaration avait effarouchés. Pourquoi, suivant eux, déclarer à l'Europe qu'elle est en danger? L'annonce d'un mal éventuel partant de si haut crée un mal immédiat.

Quand, dans *le Barbier de Séville*, on dit à Basile qu'il est malade, la peur rend crédule cet honnête personnage, et aussitôt le drôle blémissant se met à grelotter la fièvre. Nos peureux doivent être plus rassurés aujourd'hui. Les souverains européens résistent mieux que Basile. Ils ne consentent point à se trouver aussi malades qu'on l'avait proclamé. Autriche, Prusse, confédération germanique ne veulent même pas croire que les traités de 1815 soient défunts. Il y a le ridicule du malade chimérique joué par la comédie; la politique contemporaine nous en fournit le pendant : c'est le ridicule de la santé imaginaire. Il n'est pas jusqu'au gouvernement russe, tout taché du sang polonais, flétri par ses barbares persécutions contre des femmes, qui ne se croie si bien en état de grâce qu'il se met à entonner un cantique humanitaire en l'honneur de la paix et du progrès.

Puisqu'on ne peut saisir en bloc le mal européen, il faut bien se résigner à le suivre par le détail. La crise du jour est la question dano-allemande. Bien des gens, même parmi les plus frottés de politique, s'associeraient volontiers au franc aveu qui vient d'échapper à M. Layard à propos de cette question. M. Layard est sous-secrétaire d'état au *foreign-office*. Les controverses les plus ardues de la casuistique diplomatique devraient, par grâce d'état, être intelligibles et claires pour lui. Avec un sans-façon tout britannique et qui scandalisera les diplomates allemands, M. Layard a confessé à ses électeurs de Southwark qu'il n'est pas sûr de bien comprendre la question de Slesvig-Holstein. Espérons qu'un différend dont le sens est impénétrable à l'intelligence occidentale, devant lequel Français et Anglais donnent leur langue aux chiens, ne mettra pas le feu à l'Europe. La justice, appuyée par les traités, nous avait toujours paru à ce propos consister en ceci : l'Allemagne n'avait pas tort de réclamer pour l'autonomie du Holstein et du Lauenbourg, qui font partie de la confédération germanique; mais le Danemark avait raison de comprendre dans la constitution de la monarchie le Slesvig, qui en fait depuis plus de quatre siècles partie intégrante, et que des hasards de succession auraient pu seuls en détacher. Or ces hasards de succession ont été prévenus par le traité de 1852, auquel les deux grandes puissances allemandes ont adhéré. Aujourd'hui, sans aller aussi loin que leurs confédérés, la Prusse et l'Autriche semblent vouloir subordonner les droits d'hérédité que le roi de Danemark tient des traités à l'abrogation des dispositions de la constitution danoise qui concernent le Slesvig. Cette politique est étrange de la part de deux puissances essentiellement légitimistes, qui par conséquent donnent au droit héréditaire une valeur inconditionnelle et absolue, et le considèrent comme le point cardinal de la légalité politique. Est-il au pouvoir du Danemark d'apaiser par quelques concessions de forme l'irritation de l'Allemagne? Si des concessions sont possibles, il serait à souhaiter qu'elles fussent accordées avant l'exécution fédérale, dont la date imminente a été dénoncée par la diète au gouvernement danois.

Une partie de l'Europe qui n'en est est encore qu'aux maux de l'enfance, c'est l'Italie. Le parlement italien, réuni récemment, vient de traiter avec le développement et l'éclat qu'elles méritent deux questions importantes : une question d'ordre intérieur relative à l'état de la Sicile et la question financière. Le gouvernement du roi d'Italie a pour tâche de réparer dans les provinces méridionales, notamment en Sicile, les maux que le despotisme y a créés et entretenus trop longtemps. Une triste illusion des conservateurs obtus, des *codini* de tous les pays, est de croire que le despotisme puisse être pour les peuples une école d'ordre et de discipline. Il arrive presque toujours au contraire que la concentration de pouvoir que le despotisme place dans la volonté arbitraire d'un seul n'est qu'un masque qui recouvre au fond la désorganisation intime du gouvernement et une anarchie qui du pouvoir descend silencieusement jusqu'aux masses. Toute l'histoire nous apprend que les peuples les plus difficiles à gouverner sont ceux qui sortent des étreintes corruptrices de l'autocratie, et que c'est précisément la sinistre éducation du despotisme qui les fait ingouvernables. C'est la première difficulté des institutions libérales d'avoir à liquider ce pénible héritage. Parce qu'elles démasquent le mal, il est des esprits faux qui lui en imputent la cause; parce qu'elles le combattent au grand jour de la publicité, les mêmes esprits faux sont toujours prêts à les accuser de rigueur et à leur reprocher de démentir leurs principes. Le gouvernement libéral italien passe aujourd'hui par cette pénible épreuve, et en affronte les difficultés avec un louable courage. Tous les libéraux d'Europe doivent l'accompagner de leurs applaudissemens dans cette rude campagne. C'est un devoir pour eux de soutenir de leur approbation publique des hommes tels que M. Peruzzi et M. Minghetti, qui viennent d'exposer avec fermeté devant le parlement italien la politique d'ordre et de liberté que le ministère actuel pratique avec succès, et il faut aussi féliciter le parlement italien de la sanction éclatante qu'il a donnée à cette politique. La question financière est également l'une des grandes difficultés et l'un des intérêts vitaux de la nouvelle Italie. Tant que les questions de Venise et de Rome demeureront indécises, il est impossible à l'Italie d'une part de donner à ses ressources tout le développement qu'elles comportent, et de l'autre de réduire ses dépenses militaires au pied de paix. Dans cette situation incertaine, le trésor italien ne perçoit pas du revenu tous les produits qu'il en devrait retirer, et il est obligé de porter ses dépenses à un chiffre plus haut que celui de ses ressources régulières. Cet état précaire, tant qu'il durera, ne sera pas seulement pour l'Europe un danger politique, il sera aussi une cause d'embarras économique. M. Minghetti a le mérite de faire face à ces difficultés financières avec une grande largeur de vues, et il ne les combat point sans succès. Il est en mesure de pourvoir au service financier de 1864 avec les 200 millions qui restent à émettre sur le grand emprunt de 700 millions voté cette année, et il espère pourvoir aux besoins



extraordinaires de 1865 avec le produit des aliénations du domaine national.

La guerre civile américaine est, elle aussi, depuis son origine, une cause de trouble économique pour l'Europe. Directement, par la suppression de l'exportation du coton, elle fut d'abord, l'année dernière, la cause d'un chômage cruel pour une classe nombreuse et intéressante de travailleurs en France et en Angleterre. Indirectement elle est la cause d'une perturbation étrange et très embarrassante dans notre circulation monétaire et dans le mouvement des réserves métalliques des banques. Les manufacturiers privés de coton américain sont allés demander la matière première à l'Inde et à l'Égypte; ils ont adapté leur outillage aux qualités de coton fournies par l'Orient. La spéculation et la production se sont portées sur le coton avec une énergie extraordinaire. Or les cotons américains se payaient avec des produits manufacturés d'Europe, et la balance commerciale gardait son équilibre; les cotons de l'Orient ne se paient qu'avec des métaux précieux, que le commerce puise dans l'encaisse des banques. Chose curieuse, l'or de la Californie et de l'Australie semble destiné pour quelque temps à ne sortir péniblement de ses gangues de quartz que pour aller s'enfouir dans les mines artificielles créées par la passion thésaurisatrice de l'Orient. De là un trouble dans le mouvement monétaire de l'Angleterre et de la France dont il n'est pas encore permis d'entrevoir le terme. C'est une raison de plus ajoutée à toutes les raisons d'humanité et de politique pour souhaiter la fin de la guerre américaine par la victoire de l'Union sur les états rebelles. La malheureuse insurrection des esclavagistes a contre elle, on le voit mieux de jour en jour, non-seulement tous les principes, mais tous les intérêts de la civilisation moderne. La prépondérance matérielle des états au travail libre sur les états esclavagistes se manifeste lentement et sûrement dans les derniers faits de guerre; mais si l'on eût mieux démêlé à l'origine, en Angleterre et surtout en France, l'issue nécessaire, l'insurrection ne se fût point bercée d'illusions, et la lutte à l'heure qu'il est serait peut-être terminée.

Nous n'achèverons point ces lignes sans payer un tribut de regrets à un vétéran de nos anciennes assemblées, M. Vavin, qui vient de mourir. M. Vavin appartenait à une école de libéraux que la France s'honorera un jour d'avoir produite, école également recommandable par la constance et la modération de ses opinions généreuses, et dont le représentant éloquent et vénéré est M. Odilon Barrot, qui prononçait l'autre jour des paroles émues sur la tombe de son ancien ami. On n'oubliera point la grande mission de la liquidation de l'ancienne liste civile dont M. Vavin fut chargé après 1848. Cette difficile et lente opération mit en relief, dans une harmonie parfaite, les aptitudes pratiques de M. Vavin, la droiture de ses principes et l'intégrité de son caractère. Il était de ceux, et il l'a prouvé par ses actes et par ses paroles, qui pensent que les droits de la propriété

ne sont jamais plus sacrés et ne doivent jamais être plus respectés et plus protégés que dans une crise révolutionnaire, lorsqu'ils sont représentés par des vaincus et des exilés. On n'oubliera pas non plus que M. Vavin était resté fidèle à ce sentiment français qui, dépassant les limites du territoire, ouvre sa sympathie aux patriotes et aux libéraux étrangers qui souffrent pour des causes nationales et pour la liberté. M. Vavin était président du comité polonais, et dans un âge avancé il portait à la Pologne le même intérêt ardent qu'il avait ressenti pour elle dans sa jeunesse. L'école libérale de la restauration et de 1830 sera honorée de l'avenir quand, en témoignage de sa valeur, elle lui présentera de telles carrières, modestes, laborieuses, élevées et fortifiées par l'inaltérable unité des convictions. E. FORCADE.

### ESSAIS ET NOTICES.

- I. *Si les Traités de 1815 ont cessé d'exister? — Actes du futur Congrès*, par P.-J. Proudhon, 1 vol. in-18. — II. *Des Conditions d'une paix durable en Pologne*, par l'auteur de *la Pologne et la cause de l'ordre*, 1 vol. in-8°.

Il y a un mot qui est sorti de toute une situation, qui voyage depuis quelque temps dans la politique européenne et qui revient sans cesse au bout de toutes les discussions, de toutes les complications, de toutes les combinaisons : c'est que le monde est troublé, profondément troublé, que notre continent en est arrivé à ce point de malaise et de violente perturbation intérieure où tout peut dégénérer en conflit, et que le moment est venu pour les chefs des nations de rechercher dans le trouble universel les *conditions d'une paix durable*. Une paix sûre, fondée sur un équilibre moins inique et moins précaire, sur une coordination plus juste de toutes les situations et de tous les droits, c'est là le mot d'ordre de toutes les politiques, de toutes les entreprises, et à chaque événement nouveau qui naît de la dissolution des vieilles combinaisons, qui apparaît à son tour comme un signe de plus des progrès du mal dans l'organisme européen, ce mot d'ordre retentit comme un avertissement du péril qui se rapproche. Qu'allions-nous faire il y a quatre ans en Italie? Nous allions mettre fin à un antagonisme séculaire devenu plus dangereux depuis 1815, et chercher une paix durable par une satisfaction d'indépendance donnée à un peuple toujours agité. Qu'allions-nous faire, il y a huit mois, dans cette intervention diplomatique qui a si mal fini, qui a eu de si tristes effets pour la Pologne, qu'elle a laissée jusqu'ici sans défense en face de la répression la plus sanglante, et pour l'Europe elle-même, dont la parole reste engagée? Nous allions avec la pensée avouée de guérir une grande et douloureuse plaie, de rétablir l'ordre par la justice, de réclamer en un mot les conditions d'une paix durable. Que voulons-nous faire en proposant un congrès? Nous vou-

Ions encore chercher cette paix durable qui fuit toujours, nous voulons la chercher en réglant le présent et en assurant l'avenir, en fondant un ordre nouveau sur les ruines d'un passé qui s'écroule, en demandant des sacrifices à ceux qui en ont à faire, en réconciliant enfin, s'il se peut, les droits anciens et les aspirations légitimes des peuples.

Je ne sais si jamais il y a eu un temps où plus de paroles de paix soient sorties d'une réalité plus troublée, plus contradictoire et plus discordante. Et ce n'est pas seulement dans les faits, dans les situations respectives, que l'incohérence s'est progressivement glissée sous l'empire d'un régime public qui en est venu aujourd'hui à n'être plus ni vivant ni mort. Le désordre est au moins autant dans les idées, dans la conception morale de l'ordre européen. On ne s'entend, à vrai dire, ni sur la nature du mal, que tout le monde constate en l'attribuant à des causes différentes, ni sur le principe du droit, auquel chacun en appelle, ni sur les conditions d'un arrangement nouveau que chacun veut conforme à ses intérêts et à ses ambitions; on s'entend bien moins encore, je suppose, au sujet des sacrifices à faire sur l'autel menacé de la paix universelle, de telle façon que cinquante ans après les traités de Vienne on se trouve dans une de ces situations extraordinaires où il n'y a plus aucun accord entre le droit régulier et les faits, où, en proclamant la nécessité d'une réorganisation pacificatrice, on est à chaque instant près de glisser dans des conflits inévitables. — Ce n'est rien, vous dira M. P.-J. Proudhon, qui n'avait point encore parlé dans ce débat ou qui s'était recueilli après avoir foudroyé l'an passé la révolution italienne, ce n'est rien autre chose qu'un malentendu propagé par un inepte libéralisme. L'erreur, la cause de ce malaise que vous croyez apercevoir, consiste dans cette fausse et inintelligente croyance que les traités de 1815 ont cessé d'exister, qu'ils étaient un mal dans leur principe. Qui donc a osé dire que l'œuvre du congrès de Vienne n'existe plus parce qu'elle a été lacérée en maint endroit, méconnue, foulée aux pieds? A ce prix, les lois civiles, les lois pénales n'existeraient plus, puisque chaque jour elles sont violées par les voleurs et les assassins. Plus que jamais au contraire les traités de 1815 sont en pleine vigueur et sont indestructibles. Les dérogations qu'ils ont subies en apparence dans leur partie exécutoire en sont la confirmation la plus éclatante. Et non-seulement ils existent, ils sont de plus la grande ère moderne, l'*ère des principes*, la date de la régénération des peuples. De quoi vous plaignez-vous? Vous me parlerez de l'Italie, qui a souffert de ces traités, de la Pologne, qui est la cause immédiate de tout ce bruit actuel, à qui on n'a pas même laissé les quelques garanties que le congrès de Vienne lui avait accordées. L'Italie, je l'ai pulvérisée il y a un an, elle n'existe plus. Quant à la Pologne, je viens de passer deux ans à étudier son histoire, et voici mon opinion : c'est une insupportable race nobiliaire et catholique, à qui l'Europe ne doit rien. N'est-il pas scandaleux qu'elle nous trouble toujours du spectacle de ses

prétendues infortunes? Décidément c'est le tsar qui est le juste et le libéral, ce sont les Polonais qui abusent des avantages qu'on leur laisse, et les empereurs de Russie n'ont eu qu'un tort, c'est de n'avoir pas exterminé toute cette race dès 1772. Avis au tsar actuel. On m'appellera russophile, je m'y attends; peu m'importe. Heureusement il se sera trouvé en France un homme, un seul homme pour dire la vérité, pour ramener la démocratie dans le droit chemin en lui donnant Mouravief comme un allié, les traités de 1815 comme un idéal, pour raffermir la paix publique artificiellement ébranlée par les déclamations d'une presse pervertie de démocratismes césariens ou de sympathie pour un peuple qui a l'étrange prétention de se défendre, de raviver son droit dans le sang.

Ainsi parle ou à peu près aujourd'hui M. Proudhon, tout orgueilleux d'avoir trouvé un terrain où il est bien sûr d'être seul, tout fier de promener son aigre dialectique sur les plaies saignantes d'une nation et de dérouter l'opinion par l'imprévu de ses sophismes. — Non, vous dira à son tour un autre publiciste qui parle plus sérieusement, qui parle en Européen et en Polonais, qui sonde avec une ingénieuse et ferme pénétration ce problème des *conditions d'une paix durable*, après avoir montré déjà tout ce qu'il y a de vérité dans ce mot, que la cause de la Pologne est la cause de l'ordre dans l'Occident; non, vous dira-t-il, après tant d'événements, après l'irrésistible explosion de l'insurrection polonaise, après la triste fin de l'intervention européenne, la situation qui apparaît n'est plus de celles qu'on abandonne à elles-mêmes, ou qui se guérissent par de vains palliatifs. A défaut du droit qu'ils laissaient dans l'oubli, les traités de 1815 créaient du moins pour la Pologne une sorte de légalité à demi protectrice; ils pouvaient être une trêve, s'ils eussent été respectés; chaque jour au contraire a été marqué par une violation nouvelle, par un abus de la force, et maintenant, après une longue, une douloureuse expérience, ni la Pologne ne peut laisser enfermer son droit dans des traités cent fois violés contre elle, ni la paix de l'Europe ne peut trouver son abri sous des garanties dont l'impuissance s'atteste sous toutes les formes. Il ne s'agit plus d'interpréter encore, de faire vivre des traités cruellement inefficaces, de régulariser des situations diplomatiques mal définies. Ce qui apparaît sur la Vistule, sur le Bug, sur la Dwina, c'est l'antagonisme profond de deux esprits, de deux mondes, de deux sociétés; c'est l'incompatibilité radicale absolue entre la Pologne armée par le désespoir et la politique de la Russie, cette politique de débordement et d'envahissement que Pierre le Grand a créée, et qui n'a subi un temps d'arrêt sous Alexandre I<sup>er</sup> que pour reprendre son cours plus énergiquement avec l'empereur Nicolas, que la guerre de Crimée faisait encore reculer un instant, et dont l'insurrection polonaise vient de déterminer une nouvelle et redoutable explosion. Il ne faut pas s'y tromper aujourd'hui : il s'agit de l'extermination de la Pologne ou de sa reconstitution en société indépendante. Si la Pologne seule avait à souffrir de l'extermi-

nation, elle pourrait exciter des sympathies sans espérer un secours; mais dans ce duel inégal et sanglant c'est l'intérêt de l'Europe qui se rencontre face à face avec un ennemi plus redoutable que tous ceux qu'il a rencontrés, c'est la liberté de tous qui est en péril, c'est la paix du monde qui a son nœud à Varsovie et à Wilna. Point de sécurité pour l'Occident, à coup sûr, si la Russie reste définitivement victorieuse sur la ruine de tous les droits et de toutes les garanties! Point de paix durable, si on la cherche dans des transactions équivoques dont les traités de 1815 ont dit le dernier mot, et qui ont conduit l'Europe au bord de l'abîme! — Je laisse à juger où est la vérité, la justice, la raison prévoyante, entre les tranchantes, les cruelles fantaisies de M. Proudhon et ces vigoureuses déductions d'un esprit méditatif et pénétrant, entre ces deux ordres d'idées que je ne rapproche que parce que le hasard les réunit en présence d'une situation où s'agite la destinée même du monde contemporain allant aujourd'hui à la dérive.

Certes les traités de 1815 ont eu à passer par d'étranges épreuves depuis qu'ils existent; ils ont eu des mésaventures où chacun a sa part, les gouvernemens aussi bien que les peuples; ils ont eu notamment, on n'en peut douter, une mauvaise journée le 5 novembre, lorsque l'empereur laissait tomber sur eux ces paroles qui ressemblaient à une oraison funèbre ou à une épitaphe, et dont la foudroyante vérité était attestée par le nom, par la présence même de celui qui les prononçait. L'histoire contemporaine ne s'est faite en quelque sorte et ne se fait que par la démolition progressive de l'œuvre de 1815, atteinte de toutes parts dans son esprit comme dans ses dispositions. Il ne manquait plus aux traités de Vienne, pour dernière aventure et pour suprême condamnation, que de trouver le dangereux appui, l'enthousiasme meurtrier de M. Proudhon. Après cela, ils sont bien évidemment finis, ils ne se relèveront pas de ce coup d'une apologie peut-être plus étrange qu'absolument imprévue. M. Proudhon aime en effet à être seul, — seul au milieu de son parti, au milieu de tous les partis. Que dis-je? Seul il forme son parti, seul il constitue une opinion, et dès que tout le monde en venait à être visiblement dénué d'enthousiasme pour les traités de 1815, dès que tous les esprits tourmentés de malaise semblaient aspirer à un ordre nouveau ouvrant une issue aux droits des peuples, il était facile de prévoir que M. Proudhon, expert aux miracles de dialectique, toujours prompt à se jeter sur les thèses compromises, entreprendrait de défendre ce qu'on ne défend guère plus, et voudrait surprendre tout le monde en flagrant délit d'inconséquence et d'erreur. — Ah! vous tous, esprits vulgaires, peu ouverts à la logique nouvelle, retardataires de la démocratie et du libéralisme, agitateurs de vieilles idées et de vieux drapeaux, vous croyez que les traités de Vienne sont menacés dans leur existence, parce qu'ils ont été cent fois violés! Vous vous figurez peut-être que l'ordre fondé en 1815 n'a point été tout ce qu'il y a de

mieux pour la liberté des peuples, que tout le mouvement moderne a eu besoin, pour se produire, de briser ce moule étroit! Vous imaginez enfin que cet attentat systématique dirigé aujourd'hui contre la vie d'un peuple est une preuve nouvelle de l'insuffisance ou de l'iniquité des vieilles combinaisons, que le spectacle de la Pologne dévastée et ensanglantée est une humiliation pour le droit, pour l'humanité, pour la civilisation!... Vous croyez tout cela! — Eh bien! M. Proudhon n'a besoin que de cent pages et de sa plume accoutumée aux prodiges pour vous prouver que c'est tout le contraire qui est la vérité.

Il est vrai que M. Proudhon avait déjà commencé sa démonstration en prenant l'Italie à partie, et il la continue aujourd'hui aussi victorieusement au sujet de la malheureuse Pologne. Il l'étend même et lui donne toute la valeur d'une théorie générale. Il va vous prouver que des traités existent d'autant mieux qu'ils sont plus souvent et plus gravement violés, que les révisions dont ils sont l'objet en sont la triomphante consécration, que l'esprit des combinaisons de 1815 est l'esprit même de la démocratie, et que le spectacle offert en ce moment par la Pologne, livrée aux barbaries russes, est plein de consolations et d'espérances pour l'humanité. Comment prouve-t-il tout cela? Ah! je n'en sais rien, mais il le prouve, ou il croit le prouver, et il se repose dans la satisfaction de son œuvre, content d'avoir sauvé la démocratie du déshonneur des aspirations vers un droit nouveau et des sympathies pour le malheur. M. Proudhon, dis-je, aime à être seul; il ne l'est pas autant qu'il le croit : il se rencontre dans ses interprétations avec tout ce qu'il y a d'absolutistes dans le monde, et il les dépasse quelquefois.

Quand M. Proudhon cherche dans les violations partielles des traités internationaux une preuve de leur existence et une confirmation de leur autorité, par analogie avec les lois civiles et criminelles, qui n'existent pas moins, quoiqu'elles soient chaque jour enfreintes, il semble ne point se douter que le code pénal a une sanction, qu'il y a des tribunaux pour juger, des agens publics pour exécuter les arrêts, et que faute de cette sanction, de ces tribunaux, de ces exécutions d'arrêts, le monde s'en irait à grands pas vers l'état sauvage. Quand il fait des combinaisons de 1815 la source du mouvement de progrès et de liberté qui a signalé notre temps, il ne paraît pas soupçonner que ce mouvement s'est produit en contradiction et en quelque sorte par effraction de ces combinaisons graduellement vaincues. Enfin, quelque superbe que soit le sophisme, il y a une limite où il devrait toujours s'arrêter. Quand un peuple entier est en armes, défendant son foyer, sa liberté, sa religion; quand ce peuple se débat dans les angoisses du patriotisme, déporté, dépouillé ou mis à mort, et qu'on a soi-même le malheur de rester froid devant ce spectacle fait pour relever les âmes en les attristant, il faudrait au moins se taire et ne point ajouter l'outrage lointain aux coups implacables des persécuteurs. Ce n'est pas pour les victimes que je parle, c'est pour ceux à qui il serait si facile de ne point heur-

ter un sentiment universel. Savez-vous, au surplus, quelle est la conclusion de M. Proudhon et quel programme il assigne au congrès, à ce congrès qui est encore et plus que jamais un mythe? Mon Dieu! cela est bien simple : il s'agit de réviser les traités et d'en renouveler par une rédaction plus expresse les dispositions fondamentales ; il s'agit de « notifier à l'empereur de Russie que le congrès se tient pour satisfait de ses explications, qu'il n'attend que de sa prudence la pacification de ce pays, qu'il ne doute pas que la Pologne, éclairée enfin sur les causes de ses infortunes et n'attendant plus rien des sympathies de l'Europe, ne s'apaise d'elle-même, mais que le congrès, et avec lui toute la démocratie de l'Occident, seraient heureux d'apprendre que l'empereur, mettant le comble à ses bienfaits, a donné des terres aux paysans de Pologne comme à ceux de Russie, réduit les domaines seigneuriaux à un maximum de dix hectares et doté la Pologne et la Russie, désormais confondues, d'une constitution représentative basée sur le suffrage universel. » Voilà le programme! Moyennant cela, on n'a qu'à désarmer partout, et l'Europe est plongée dans les délices d'une paix durable. Le sophisme est pourtant quelquefois risible, sans compter le reste, dans sa suffisance.

Les complications actuelles du monde sont trop sérieuses, les événements de 1815 et les combinaisons qui en ont été la suite ont joué et jouent encore un trop grand rôle dans le mouvement des affaires contemporaines, la lutte sans merci qui se poursuit au nord de l'Europe, et qui n'est que l'expression suprême d'une situation poussée à bout, a un caractère à la fois trop gravement politique et trop émouvant pour que tous ces problèmes qui agitent la conscience des peuples aillent s'obscurcir dans les intempérances d'une imagination dévoyée; ils se dégagent dans leur vérité, dans leur simplicité redoutable aux yeux de tous ceux qui pensent, qui réfléchissent et qui cherchent d'un cœur sincère, d'un esprit animé de bonne volonté, le sens des choses de notre temps. Je ne sais si cette crise qui presse et étreint la vie européenne a été étudiée nulle part avec plus de fermeté et plus de fécondité ingénieuse d'aperçus que dans ces pages anonymes consacrées, elles aussi, à l'analyse de toute une situation et à la recherche des *conditions d'une paix durable*, à l'examen rigoureux et pénétrant des traités de 1815 et à une dissection éloquentes des éléments plus généraux, souvent inaperçus, qui s'agissent sous le voile des politiques officielles. L'auteur avait déjà montré dans une première étude, je le disais, l'identité qui existe entre la cause polonaise et la cause de l'ordre, de la paix, des intérêts conservateurs en Europe, de la vraie liberté, qui est aussi l'ordre dans notre temps; il avait montré que cette insurrection du droit, cette manifestation spontanée et héroïque d'une nationalité, d'une société se disputant à la destruction n'avait rien de commun avec les doctrines purement révolutionnaires, que le grand révolutionnaire c'était le gouvernement russe, et en vérité c'est M. Proudhon qui par son aver-

sion pour la Pologne, par ses préférences instinctives pour la Russie, se charge de mettre en relief ce qu'il y avait de juste et de lumineux dans cette thèse d'un patriotisme intelligent. L'auteur va plus loin aujourd'hui, il élargit le terrain et il étudie cette question qu'un Russe appelait la question fatale ou la question suprême au point de vue du droit, de la légalité diplomatique, des tendances respectives des politiques, des nécessités de la civilisation occidentale, des rapports de la Russie avec la Pologne et avec l'Europe. Ce qui en résulte, c'est un enchaînement aussi nouveau que saisissant de démonstrations marchant au but avec une logique serrée qui s'éclaire à chaque pas de l'étude de tous les phénomènes moraux et politiques. Que la Pologne reste le point central de cette œuvre de sincérité et de talent qui embrasse en réalité l'état de l'Europe tout entière, c'est d'abord par une raison touchante et simple, parce que l'auteur est Polonais, et que l'esprit chez lui est le complice du patriotisme; mais c'est aussi parce qu'au fond, pour tous ceux qui veulent bien y songer, le nœud de cette situation alarmante qui se déroule, de tous ces problèmes qui se débattent, est en Pologne, et il n'est point ailleurs. Cette paix durable à laquelle on aspire, elle n'est possible en effet pour l'Europe que par une paix également durable en Pologne, et cette paix assurée en Pologne, elle ne peut être obtenue que par une solution décisive recherchée en dehors des vaines et impuissantes transactions.

Une chose apparaît à travers tout dans cette crise d'un continent et d'une civilisation qui vient se concentrer et se résumer dans la tragédie d'une nation en détresse : c'est que pour le peuple polonais il n'y a plus désormais qu'une alternative, triompher ou périr, vivre ou être exterminé par le fer et le feu, par la déportation et la spoliation. Seulement ici, à cette extrémité, s'élève l'intérêt de l'Europe, qui, après avoir été laissée sans garantie par les traités de 1815, se trouverait tout à coup en face d'un bien autre péril par l'extermination d'une société qui porte en elle l'esprit occidental. Ceux qui mettent au-dessus de tout la séduisante perspective de voir les domaines seigneuriaux réduits à un maximum de 10 hectares et la Russie donner aux paysans polonais des terres qu'ils ont déjà reçues des propriétaires eux-mêmes, ceux-là peuvent ne pas s'émouvoir et saluer en Mouravief un vaillant démocrate; ils auront l'estime de M. Proudhon. Ceux qui tiennent encore à l'honneur et à la sécurité de la civilisation occidentale voient grandir ce point noir et sentent bien que là est en effet la possibilité d'une crise suprême d'autant plus redoutable qu'elle est l'inconnu.

Je ne parle plus des traités de 1815, cette barrière désormais renversée, cette œuvre merveilleuse selon M. Proudhon, et que l'auteur des *Conditions d'une paix durable en Pologne* analyse avec une sagacité qui réussit à les éclairer d'un nouveau jour, à en faire saisir l'essence et les combinaisons fuyantes. Sans nul doute, ces traités, mieux respectés, pouvaient encore maintenir une ombre de paix : ils n'impliquaient point assurément



dans tous les cas l'extermination de la nationalité polonaise; ils reconnaissent au contraire cette nationalité, ils l'entouraient de garanties partielles, et c'est même la seule dont ils aient parlé en l'appelant par son nom. Ils pouvaient protéger un développement régulier dont l'avenir eût dit le dernier mot. Ce qu'ils auraient pu faire encore, je n'en sais rien, et ce n'est plus que d'un médiocre intérêt. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont disparu dans le tumulte des événemens, dans des violations successives qui, au dire de M. Proudhon, les recommandaient à la considération du monde, et la Russie en est venue à ce point de prétendre même soustraire à la juridiction de l'Europe les provinces auxquelles elle s'était engagée à donner « une représentation et des institutions nationales. » Par une gradation ingénieuse, les provinces de Lithuanie et de Ruthénie ont commencé par être, dans le langage officiel russe, « les provinces incorporées à l'empire, » elles sont devenues bientôt « les provinces reconquises, » et elles ont fini par être simplement « les provinces occidentales de l'empire. » Voilà ce que sont devenus les traités stipulant des institutions « destinées à conserver la nationalité polonaise. » L'œuvre de Vienne pût-elle d'ailleurs être rétablie, à quoi servirait-elle? On verrait alors recommencer infailliblement cette série de froissemens et de conflits où la force reste toujours victorieuse; ce ne serait point certes une *paix durable*, ce serait à peine une paix précaire. La lutte renaîtrait comme elle est née, terrible et implacable.

C'est qu'en effet ce n'est plus une question d'interprétation des traités. La lutte inévitable, toujours renaissante, tient à des causes bien autrement profondes, et c'est ici que ces pages sur les *Conditions d'une paix durable* prennent surtout un singulier caractère de nouveauté en dépeignant cette incompatibilité absolue qui ne fait que s'aggraver entre la société polonaise et la Russie, l'impossibilité de trouver la paix dans les transactions, justement parce que, si la Pologne est toujours conduite à revendiquer sa liberté, son droit national et social, c'est d'un autre côté une fatalité pour la Russie de chercher à briser cet obstacle. Ce n'est point une fatalité de croissance légitime, c'est une fatalité d'ambition et de tradition. A vrai dire, la sphère d'action légitime de la Russie proprement dite ne va pas au-delà du Dniéper; c'est là sa frontière naturelle comme nation. Le jour où elle a franchi cette limite, elle a été contrainte à procéder par les assimilations violentes, à exterminer, à maintenir sa domination par la force, et elle a été réduite à marcher toujours en avant pour sa défense. La politique d'envahissement est née avec Pierre le Grand, et cette politique a eu pour la Russie elle-même deux résultats également désastreux: d'abord l'effacement de l'intérêt national russe, la création abstraite de l'état, de l'autocratie comme moyen de gouvernement intérieur, et la conquête au dehors.

C'est ce système qui, à travers des alternatives de réaction, n'a cessé de

se développer et de grandir sans essayer même de se déguiser. Un instant, sous l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, une autre politique sembla prévaloir : c'était une réaction contre l'esprit de conquête brutale. Alexandre I<sup>er</sup> ne méconnaissait pas alors le caractère national des provinces polonaises échues à son empire par suite de ces partages qu'il jugeait sévèrement; il songeait même, on s'en souvient, ne fût-ce que par fantaisie, à reconstituer la nationalité polonaise, et par une coïncidence naturelle, en même temps qu'il désarmait en quelque sorte l'ambition extérieure, il se proposait d'introduire des réformes libérales en Russie. Bientôt cependant la pensée de Pierre I<sup>er</sup> renaissait sous un autre règne, et l'empereur Nicolas alla plus loin : il fit de cette politique une affaire de sentiment national, d'ambition nationale; il réussit à intéresser son peuple à cette idée de domination. Une fois encore la guerre de Crimée vint faire reculer la politique d'envahissement et contraindre la Russie à se replier en elle-même, à se *recueillir*, à se replacer en face de sa propre situation intérieure. La pensée de violence et d'usurpation s'est réveillée en présence de l'insurrection polonaise, et alors ce qu'on avait vu sous l'empereur Nicolas a été dépassé. Aussi tous les hommes qui avaient servi aveuglément le dernier tsar, et qui avaient semblé un moment s'effacer sous le nouveau règne, ont-ils reparu sur la scène, de telle sorte que dans cette voie la Russie ne s'arrête par accident que pour aller bientôt plus loin. Après l'avoir subie, elle en vient à se faire gloire de cette fatalité qui l'oblige à ne point respecter d'abord les garanties qu'elle a reconnues, pour finir par avouer tout haut la pensée d'une conquête radicale et absolue par l'extermination et la spoliation. Et quand la Russie resterait souveraine maîtresse sur la Vistule jusqu'à la frontière de la Galicie, quand elle aurait réussi à tarir la dernière goutte du sang polonais, quand elle serait parvenue à tout supprimer en Pologne, langue, institutions, religion, mœurs domestiques, propriétaires, indépendance du foyer, le souvenir et l'espérance; quand tout cela serait arrivé, l'Europe croirait-elle alors son repos bien assuré? Elle n'aurait point dans tous les cas conquis cette *paix durable* à laquelle elle aspire. Il y a des esprits qui redoutent pour la liberté intérieure cette perspective d'une entreprise tendant à la libération d'un peuple. Ce qui est bien plus à redouter au contraire, c'est l'abandon d'une nation attachée aux principes modernes, au mouvement occidental, par tout le sang qu'elle verse, par ses traditions; c'est le sacrifice du droit, de l'humanité, de la civilisation, devant l'inquiétante puissance qui travaille à se former sur des ruines; c'est enfin la suite des combinaisons qui peuvent naître de cette situation nouvelle. Lorsqu'on a vu, il n'y a pas bien longtemps encore, en présence de la réunion des souverains allemands à Francfort, ces essais de rapprochement entre la France, la Russie et la Prusse, pense-t-on que ce fut un bien heureux présage pour la liberté intérieure des peuples? Et si ces essais se renouelaient, si on voulait tenter la France, qui ne se laisserait pas tenter sans

nul doute, pense-t-on que ce fût dans une pensée bien favorable au développement libéral du continent?

Ainsi apparaît ce redoutable problème qui tient l'Europe en suspens, et dont l'auteur des *Conditions d'une paix durable en Pologne* rassemble d'une main habile les élémens multiples. Ce qui sortira dans un temps prochain de cette situation qui se complique et se développe pas à pas, nul ne saurait le dire. Ce qui est certain, c'est qu'on est en face d'une crise devant laquelle on ne reculerait qu'en abdiquant, qui est un peu partout sans doute, mais qui est principalement à Varsovie, à Wilna, parce que là le sang coule, là sévit la plus affreuse lutte engagée contre un peuple. Si l'Europe ne voyait pas un intérêt sérieux, décisif pour elle en Pologne, il est certain que son intervention a été démesurée, inconséquente et périlleuse. Si cet intérêt existe, comme on n'en peut douter, s'il est éclatant comme le jour, la question est la même aujourd'hui qu'hier, aggravée seulement des violences et des attentats érigés en système, et que le congrès se réunisse ou qu'il s'évanouisse comme une ombre, c'est là, sur ces sanglans champ de bataille de Pologne, qu'est la solution; c'est là qu'est le secret de cette paix durable à laquelle on n'arrivera que lorsque la force aura consenti à reconnaître la justice pour règle, quand le droit aura retrouvé sa puissance, quand la liberté et l'indépendance auront repris leur place dans la vie des peuples.

CH. DE MAZADE.

---

La saison des théâtres lyriques, qui s'avance, n'a rien encore produit de saillant. C'est le vieux répertoire qui règne à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, au Théâtre-Lyrique, et surtout au Théâtre-Italien, qui a bien de la peine à ressaisir la vogue qu'il a eue sous la restauration et le gouvernement de juillet. Excepté le grand chanteur Fraschini, dont nous avons déjà parlé, le reste du personnel réuni par la nouvelle administration n'est pas tout ce qu'on peut désirer. Cependant nous avons eu à ce théâtre, si nécessaire à la conservation du bel art de chanter, de très belles représentations. On a repris tour à tour *Rigoletto*, *la Traviata*, *la Lucia*, *Lucrezia Borgia*, *la Norma*, *il Barbiere di Siviglia*, *il Trovatore*, et tout récemment *la Cenerentola*. M. Fraschini a été admirable dans tous les rôles qu'il a abordés. Il s'est élevé très haut, surtout dans la scène finale de la *Lucia* de Donizetti, où ses sanglots ont ému toute la salle, qui était remplie d'un public émerveillé. Dans *il Trovatore*, il est parfois sublime. Il chante purement et avec une douce émotion la romance du troubadour, — *Deserto sulla terra*. — Sa voix pure domine sans effort dans le trio vigoureux qui vient après; il a de beaux momens dans le duo avec la *zingara*, et il est touchant dans la scène si pathétique du *Miserere*. Jamais M. Fraschini ne crie; dans les élans les plus énergiques, il reste chanteur, et jamais le son ne perd

son caractère mélodique. Bon style, belle voix, comédien suffisant, attentif et modeste dans sa contenance, M. Fraschini est presque parfait dans le rang moyen où il faut le placer. Rubini était un oiseau merveilleux qui n'avait qu'à ouvrir la bouche pour enchanter le monde, tandis que M. Fraschini est un chanteur exquis, un artiste intelligent, qui représente bien la grande et belle école de son pays. M. Fraschini vaut à lui seul les cent mille francs dont on a privé le Théâtre-Italien. M<sup>me</sup> de Lagrange, qui va bientôt retourner à Madrid, où s'est formée sa réputation, a supporté depuis le commencement de la saison un répertoire assez lourd : elle a chanté tour à tour dans *la Traviata*, dans *Rigoletto*, dans *la Lucia*, dans *la Lucrezia Borgia*. Dans tous ces ouvrages, elle a fait preuve d'une grande énergie et d'un véritable talent de comédienne. Possédant une voix vigoureuse, qui n'est plus jeune, et une vocalisation brillante, dont elle abuse, M<sup>me</sup> de Lagrange a eu de beaux élans dans la scène finale de *la Lucrezia Borgia*, dans plusieurs morceaux de *Rigoletto* et dans la scène touchante du quatrième acte du *Trovatore*. Si cette noble artiste ne gâtait pas souvent les qualités réelles qu'elle possède par des traits nombreux de mauvais goût, son succès à Paris aurait été moins contesté. Une femme qui porte un nom illustre dans les arts, M<sup>me</sup> Méric-Lablache, a débuté pour la première fois à Paris dans le rôle de la bohémienne du *Trovatore*. D'une physionomie piquante, possédant une voix assez forte de mezzo-soprano, M<sup>me</sup> Méric-Lablache est surtout une comédienne intelligente qui a su donner à ce personnage profond d'Azucena une physionomie nouvelle et originale. Aussi a-t-elle été accueillie par le public avec une faveur marquée. Si M<sup>me</sup> Méric-Lablache parvient à se corriger de quelques petits défauts de prononciation, et surtout si elle s'applique à mieux articuler les mots italiens, on peut lui prédire une brillante carrière dans le genre de rôles auxquels elle semble destinée. Un nouveau baryton, M. Giraltoni, qui a chanté en Italie pendant plusieurs années, et qui est aussi bon Français que M<sup>me</sup> de Lagrange, a débuté tout récemment dans *il Trovatore* par le rôle du comte de Luna. M. Giraltoni possède une assez bonne voix, dont il se sert avec une certaine expérience; il est bien en scène, et tout annonce qu'il sera un artiste de talent, fort utile à la troupe de virtuoses que possède cette année le Théâtre-Italien. Nous finirons en annonçant l'arrivée de M<sup>me</sup> Borghi-Mamo, que le public de Paris connaît de reste, et qui a fait son apparition dans *il Barbiere* et dans *la Cenerentola*.

P. SCUDO.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## QUARANTE-HUITIÈME VOLUME

---

SECONDE PÉRIODE. — XXXIII<sup>e</sup> ANNÉE.

---

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1863

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Novembre.

MUNICH, L'ART PAR LA CRITIQUE, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française.....	5
LA TRADITION CONSTITUTIONNELLE DANS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DE 1789 A 1863 ET LES RÉFORMES POLITIQUES, par M. L. DE CARNÉ, de l'Académie Française.	37
LE SECOND BRUTUS D'APRÈS LES LETTRES DE CICÉRON, par M. GASTON BOISSIER.	62
L'ÉCONOMIE RURALE DE LA NÉERLANDE, SCÈNES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE AGRICOLE. — II. — LA ZÉLANDE, LA VALLÉE DU RHIN ET LA GRONINGUE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE.....	99
L'ABBÉ DANIEL, ÉTUDES DE LA VIE DE CAMPAGNE, par M. ANDRÉ THEURIET.....	129
ESSAIS DE MORALE ET DE LITTÉRATURE. — II. — LA PHILOSOPHIE DU <i>Wilhelm Meister</i> de GOETHE, par M. ÉMILE MONTÉGUT.....	178
LES AFGHANS CHEZ EUX, SOUVENIRS D'UNE MISSION POLITIQUE ANGLAISE, par M. E.-D. FORGUES.....	204
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.....	237
REVUE MUSICALE. — LE THÉÂTRE ITALIEN, par M. P. SCUDO.....	247
ESSAIS ET NOTICES. — PUBLICATIONS NOUVELLES.....	249

### Livraison du 15 Novembre.

LE PEINTRE APÈLLE ET LA PEINTURE GRECQUE AU TEMPS D'ALEXANDRE, par M. BEULÉ, de l'Académie des Beaux-Arts.....	257
LA NAVIGATION AÉRIENNE. — LES AÉROSTATS ET LES AÉRONEFS, par M. H. BLERZY.	279
LE DUC DE BROGLIE, SA VIE POLITIQUE ET SES ÉCRITS, par M. LÉONCE DE LAVERGNE, de l'Institut.....	307

A PROPOS DES CHARMETTES, EXCURSION, par M. GEORGE SAND.....	341
FRÉDÉRIQUE, SUITE DU <i>Chevalier Sarti</i> . — I. — MADAME DE NARBAL, par M. P. SCUDO.....	366
L'ANGLÈTERRE ET LA VIE ANGLAISE. — XXII. — PAYSAGES ET MŒURS DE LA CORNOUAILLE, par M. ALPHONSE ESQUIROS.....	399
LA SCIENCE IDÉALE ET LA SCIENCE POSITIVE, par M. MARCELLIN BERTHELOT....	442
LE LITTORAL DE LA FRANCE. — III. — LES PLAGES ET LE BASSIN D'ARCACHON, par M. ÉLISÉE RECLUS.....	460
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.....	492
REVUE MUSICALE. — <i>Les Troyens</i> , de M. Berlioz.....	503
ESSAIS ET NOTICES. — PUBLICATIONS NOUVELLES.....	506

Livraison du 1<sup>er</sup> Décembre.

L'ANNEAU D'AMASIS, par M. E.-D. FORGUES.....	513
LE MATÉRIALISME CONTEMPORAIN. — UNE THÉORIE ANGLAISE SUR LES CAUSES FINALES, par M. PAUL JANET.....	556
FRÉDÉRIQUE, SUITE DU <i>Chevalier Sarti</i> . — II. — UNE REPRÉSENTATION DU <i>Frey-schütz</i> , par M. P. SCUDO.....	587
LA GUERRE DES RÉSEAUX ET LE RÉGIME DES CHEMINS DE FER EN 1863, par M. A. AUDIGANNE.....	620
LES LOIS ET LES MŒURS ÉLECTORALES EN FRANCE, par M. ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.....	647
L'EXPÉDITION DU MEXIQUE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE, par M. CHARLES DE MAZADE.....	675
LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN. — <i>Montjoye</i> , de M. OCTAVE FEUILLET, etc., par M. ÉMILE MONTÉGUT.....	707
BEAUX-ARTS. — UN TABLEAU DE FRANÇOIS CLOUET, par M. L. VITET, de l'Académie Française.....	723
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.....	735
ESSAIS ET NOTICES. — PUBLICATIONS NOUVELLES.....	746

## Livraison du 15 Décembre.

LE MARIAGE DU DUC POMPÉE, par M. E. D'ALTON-SHÉE.....	753
LA PEINTURE DES COUPOLES. — LA NEF DE SAINT-ROCH, par M. HENRI DELA-BORDE.....	801
FRÉDÉRIQUE, SUITE DU CHEVALIER SARTI. — III. — UNE SOIRÉE A SCHWETZINGEN, par M. P. SCUDO.....	825
LES ANTILLES FRANÇAISES, SOUVENIRS ET TABLEAUX. — I. — LA VIE CRÉOLE, LE TRAVAIL LIBRE ET L'ÉMIGRATION, par M. ED. DU HAILLY.....	855
LES CHANTS POPULAIRES DE L'ANGLÈTERRE, par M. E.-J.-B. RATHERY.....	881
L'ÉCOLE DE ROME AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, par M. BEULÉ, de l'Académie des Beaux-Arts.....	916
LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN. — UNE HISTOIRE FLORENTINE, <i>Romola</i> , de George Eliot, par M. E.-D. FORGUES.....	939
L'AGITATION ALLEMANDE CONTRE LE DANEMARK, par M. A. GEFFROY.....	968
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.....	984
ESSAIS ET NOTICES. — LA PAIX DURABLE ET LES PUBLICATIONS POLITIQUES, par M. CH. DE MAZADE.....	996







AP

20

R5

per.

t. 78

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

